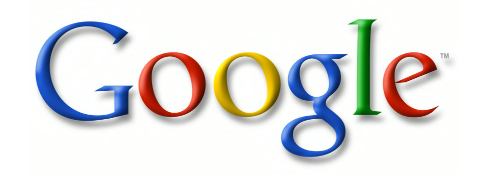
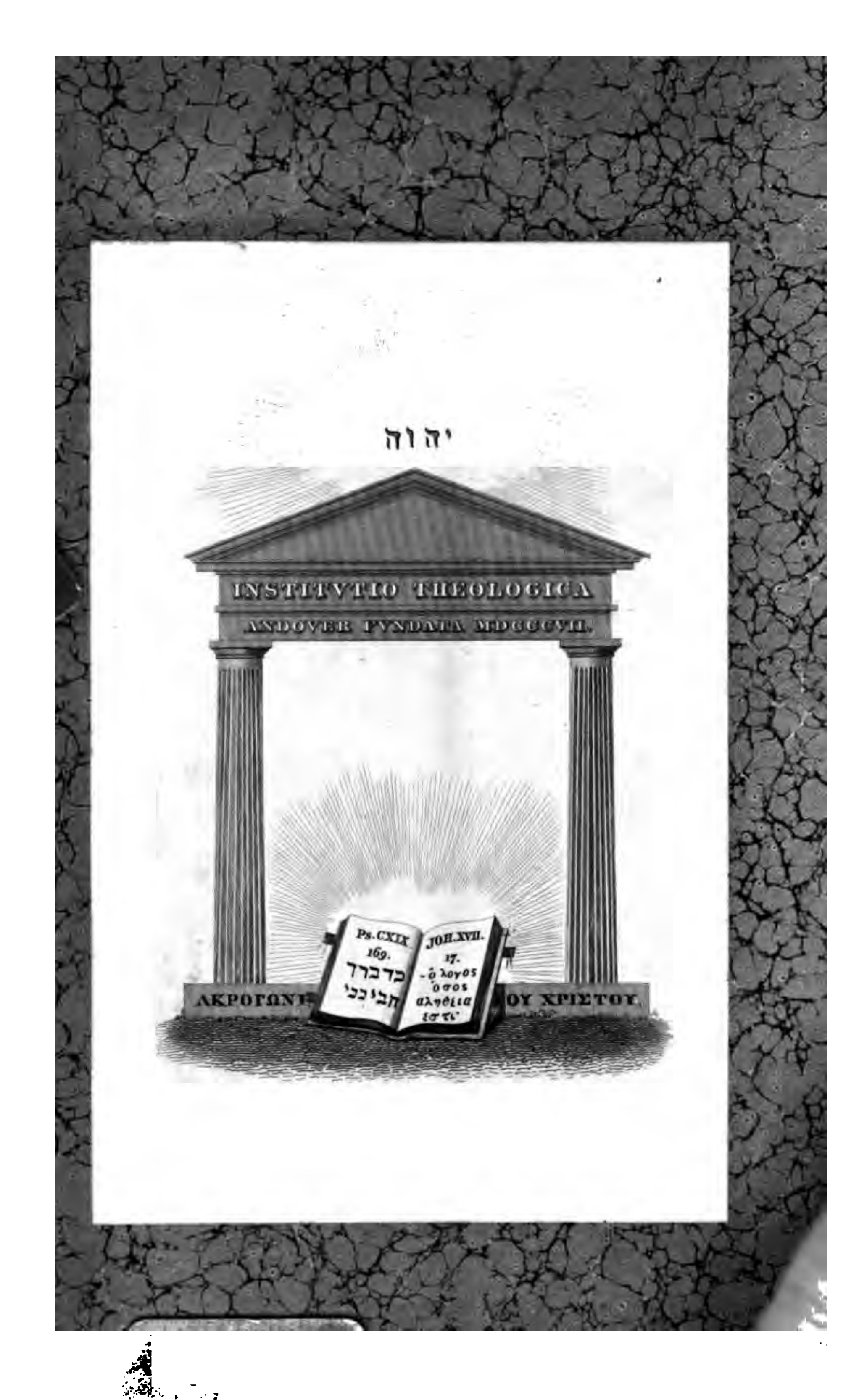
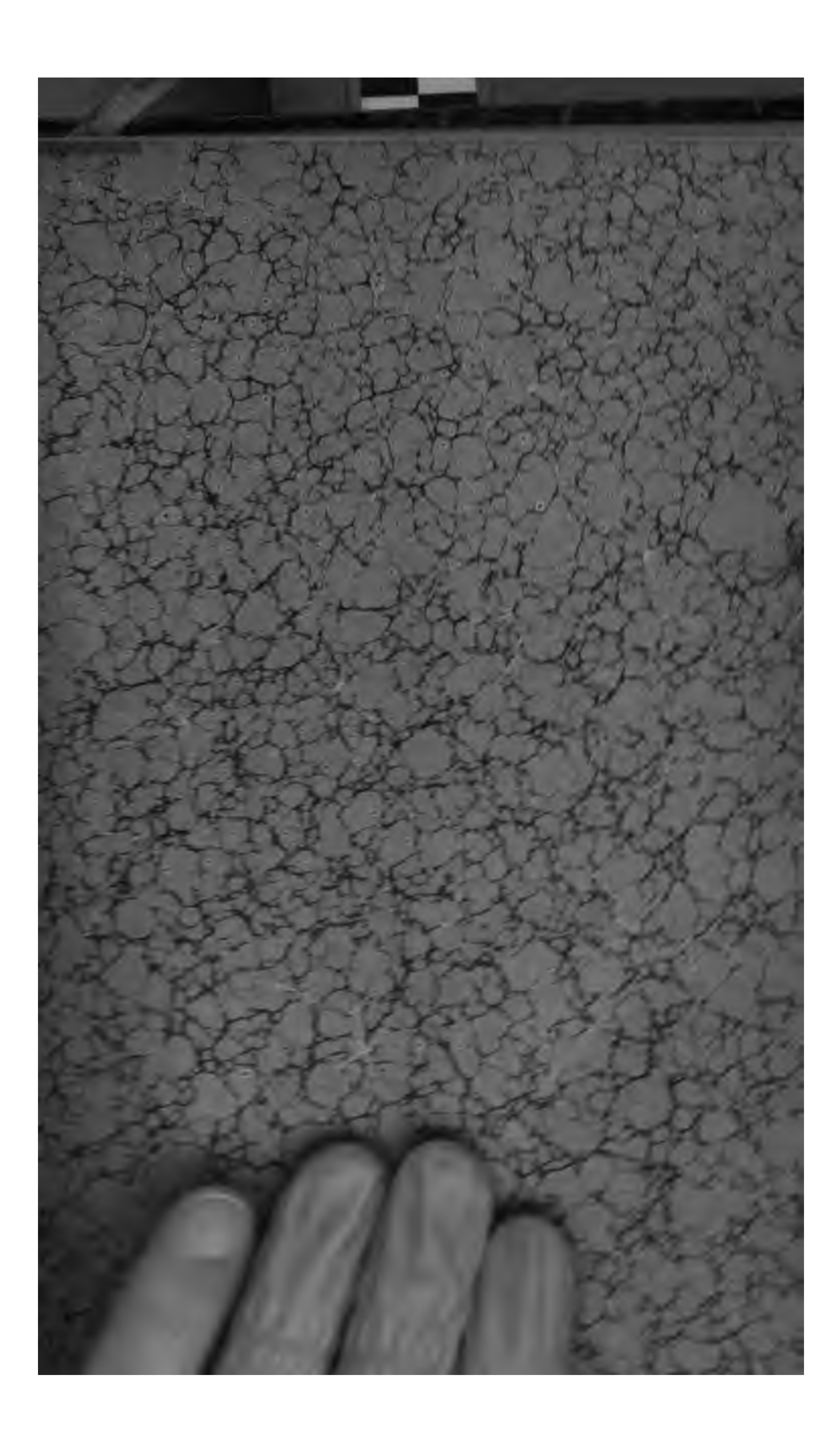





יהוה
INSTITVTIO THEOLOGICA
ANDOVER FVNDATA MDCCCVII.
Ps. CXIX
169.
כדברך
הבינני
JOH. XVII.
17.
ὁ λογος
ὁ σος
αληθεια
εστι
ΑΚΡΟΓΩΝΙ
ΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ



NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TRENTE ET UNIÈME.

—

Leu. — Louis-Napoléon.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.



NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE D[r] HOEFER.

Tome Trente et Unième.

PARIS,
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C[ie], ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LX.

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

L

LEU (*Thomas* DE), graveur français, né à Paris, vers 1570. Il est célèbre par la finesse de son burin et le mérite de ses portraits, dont il a laissé un grand nombre, parmi lesquels on cite ceux de *Henri III*, de *Marie Stuart*, de *François de Lesdiguières*, de *Charles de Biron*, du *duc de Mayenne*, de *Marie de Médicis*, du *prince de Condé*, du *comte de Soissons*, du *prince de Conti*, du *duc de Joyeuse*, etc. On lui doit aussi une *Vie de saint François* en vingt-cinq pièces. J. V.

Basan, *Dict. des Graveurs anciens et modernes.*

LEU (*Jean-Jacques*), historien et jurisconsulte suisse, né le 29 janvier 1689, à Zurich, mort le 10 novembre 1768. Il étudia la jurisprudence à Marbourg, parcourut une grande partie de l'Europe, et se fixa dans sa ville natale. Ses principaux ouvrages sont : *Eidgenossisches Stadt und Landrecht mit Anmerkungen erläutert* (Législation des villes et des campagnes de la Confédération, avec notes et commentaires); Zurich, 1727-1746, 4 vol. in-4°; — *Die vornehmsten jetztlebenden Häupter der Eidgenossenschaft* (Les principales Familles actuelles de la Confédération); Zurich, 1726; — *Allgemeines helvetisch-eidgenossisches Lexikon* (Dictionnaire général de la Confédération Helvétique); Zurich, 1747-1765, 20 vol. in-4°; cinq volumes de *Suppléments* furent ajoutés par Holzhalb, Zurich, 1786-1791, in-4°; beaucoup d'articles de ce vaste répertoire historique et géographique de la Suisse ne sont plus à la hauteur de la science actuelle; mais l'ouvrage de Leu n'en conserve pas moins encore une grande valeur. Il a aussi publié une bonne traduction commentée de la *Helvetiorum Republica* de Simler (Zurich, 1735, in-4°). Il avait réuni une collection considérable de manuscrits concernant l'histoire de la Suisse, collection qui fut léguée par son fils à la bibliothèque de Zurich. E. G.

Hirsching, *Hist. liter. Handbuch*: — Lutz, *Necrolog denkwürdiger Schweizer*. — Meusel, *Lexikon*, t. VIII.

LEUCHT (*Chrétien-Léonard*), publiciste et jurisconsulte allemand, né à Arnstadt, le 12 février 1645, mort le 24 novembre 1716. Il étudia le droit à Leipzig, exerça quelque temps la profession d'avocat à Dresde, et entra dans les conseils du comte de Reuss, puis de la ville de Nuremberg. On a de lui : *Electa Juris publici curiosa*; Francfort et Leipzig, 1694-1697, 3 vol. in-4° : cet ouvrage, publié sous le pseudonyme de *Cassander Thucellius*, a trait aux prétentions de diverses maisons princières de l'Allemagne; — *Europæische Staatskanzley* (Chancellerie des États de l'Europe); Nuremberg, 1697, 1716, 61 parties in-8°; ce recueil périodique, qui parut sous le pseudonyme d'*Antoine Faber*, donnait les principaux documents produits à la diète ou échangés entre les membres de l'Empire, ainsi que les pièces les plus importantes de la politique des États de l'Europe; il fut continué successivement par Wiedmann, König, Gritsch et Reuss, qui en publia en 1803 les trois derniers volumes, relatifs aux affaires de l'année 1801; — *Selecti Tractatus academici de Jurisdictione*; Nuremberg, 1700, in-4°; — *De Jure Fenestrarum*; Nuremberg, 1718, in-12; ibid., 1726, in-4°; — *Des heiligen römischen Reichs Staats-Akta* (Actes publics du saint Empire Romain); 1715-1722, 5 vol. in-fol.; les deux derniers volumes sont dus à J.-Joach. Muller : cet ouvrage, publié sous le pseudonyme de *Cassander Thucellius*, contient des documents précieux, concernant le droit public de l'Empire, rédigés depuis le commencement du dix-huitième siècle. Leucht a aussi donné des éditions, la plupart augmentées, des ouvrages suivants : *Brantlachi Jurisprudentia publica*; Iéna, 1671, in-12; Francfort, 1688, in-8°; — *Lucii Neuer Münztraktat*; Nuremberg, 1692, 1694 et 1700, in-4°; — *Consilia nec non Responsa Juris Altorfina a Ritter-*

kusio edita; Nuremb., 1702, in-fol.; — *H. Linkii Consilia a facultate Altorfina approbata*; Nuremberg, 1704, in-fol.; — *Heringii Tractatus de Jure Molendinorum*; Nuremberg, 1724, in-fol., etc. Enfin, Leuht a encore publié les tomes XIII et XIV des *Acta publica* de Lundorp.

E. G.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten Lexikon*, t. II. — Nopitsch, *Wills Nürnb. Gel. Lexikon fortgesetzt*, t. II. — Hirsching, *Histor. litt. Handbuch*.

LEUCHTENBERG (*Auguste-Charles-Eugène-Napoléon*, duc DE), prince d'EICHSTÆDT, né à Milan, le 9 décembre 1810, mort le 28 mars 1835, à Lisbonne. Fils du prince Eugène de Beauharnais, beau-fils de l'empereur Napoléon, et de la princesse Auguste-Amélie de Bavière, fille aînée du roi Maximilien, il fit de bonnes études, sous la direction de M. Méjean, et ses progrès furent rapides dans les sciences mathématiques. Il suivit en 1826 les cours de l'université de Munich, et trois ans après il accompagna au Brésil la princesse Amélie, sa sœur, qui allait épouser l'empereur dom Pedro. A son retour, il entra dans l'armée, et il était à Anspach, occupé des exercices militaires, lorsqu'il apprit qu'un parti voulait le placer sur le trône de Belgique. L'opposition du gouvernement français fit échouer sa candidature. Il continua de se livrer à l'étude jusqu'en 1834. A cette époque un chargé d'affaires portugais vint lui offrir la main de la reine dona Maria, conformément aux dernières volontés de dom Pedro. Le mariage fut célébré le 25 janvier 1835. Deux mois après, le prince mourut subitement, d'une angine couenneuse.

L. L—T.

Conversations-Lexikon. — *Alm. de Gotha*. — *Encycl. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Convers.* — *Le Biogr. et le Necrol. reunis*, 1835, p. 183.

LEUCHTENBERG (*Maximilien-Eugène-Joseph-Napoléon*, duc DE), prince d'EICHSTÆDT, frère cadet du précédent, né à Munich, le 2 octobre 1817, mort à Saint-Pétersbourg, le 20 octobre 1852. Il reçut une éducation solide, sous la direction de sa mère. Après deux voyages en Suède, il fut envoyé, en 1837, par son oncle, le roi Louis de Bavière, au camp russe de Wossnosensk, pour assister aux grandes manœuvres de cavalerie exécutées sous les ordres de l'empereur Nicolas, qui l'accueillit avec distinction. Lorsque le camp fut levé, le jeune duc suivit la famille impériale à Odessa, d'où il se rendit à Constantinople, à Smyrne et à Athènes (1). De retour à Munich, il entra comme simple soldat dans un régiment de cuirassiers, et en sortit chef d'escadron en 1838, après avoir passé par tous les grades. Le voyage que fit l'impératrice de Russie à Tegernsee fournit au jeune prince l'occasion de gagner de plus en plus l'affection de la famille impériale. Le 16 octobre le duc de Leuchtenberg partit pour Saint-Pétersbourg, où le 4 novembre il se fiança avec la grande-duchesse Marie, fille aînée de l'empereur Nicolas. Le mariage fut célébré le 14 juillet 1839, et le lendemain parut un manifeste impérial conférant au duc de Leuchtenberg le titre d'altesse impériale, le grade de général major au service de Russie, un régiment de hussards, et constituant à la jeune duchesse et à ses descendants un riche apanage. Après avoir longtemps souffert d'une maladie de poitrine, gagnée dans un voyage qu'il fit aux monts Oural, le duc de Leuchtenberg mourut, à la suite d'une hémorragie pulmonaire. Ce prince, fort instruit, avait fait une étude particulière de la minéralogie et de la chimie. Il possédait de riches collections, et a publié, notamment sur l'argenture et le platinage galvano-plastique, plusieurs dissertations, qui ont été publiées dans les *Mémoires des Académies de Munich* et *de Saint-Petersbourg*, dont il était membre.

Le duc de Leuchtenberg laissa six enfants de son mariage; savoir : *Marie*, née en 1841; *Nicolas*, né en 1843; *Eugénie*, née en 1845; *Serge*, né en 1849; *Georges*, né en 1852. Tous ces enfants ont été élevés dans la religion grecque. Comme membres de la famille impériale de Russie, l'empereur leur donna, en 1852, le nom de *Roumanowski*. Les possessions de la maison de Leuchtenberg qui étaient situées dans les États de l'Église ont été vendues au gouvernement pontifical pour une vingtaine de millions de francs, somme dont il a été fait immédiatement remploi en acquisition de la terre de Tamboff en Russie. Après de longues négociations, les domaines que cette maison possédait en Bavière ont été également revendus au gouvernement bavarois en 1855. En 1858 la duchesse de Leuchtenberg réclama en France pour ses fils le majorat constitué pour Joséphine par Napoleon; mais le conseil d'État annula ce majorat, par la raison que les princes de Leuchtenberg ne sont plus français.

L. L—T.

Conversations-Lexikon. — *Encycl. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Convers.*

LEUCIPPE, philosophe grec, fut le fondateur de l'école atomistique. Fut-il d'Élée, ou de Milet, ou d'Abdère? C'est ce que se demandait déjà Diogène de Laerte (1), et ce qu'à plus forte raison il est impossible de déterminer aujourd'hui. L'époque de sa naissance serait tout aussi incertaine que sa patrie si un passage d'Aristote (2), dans lequel il est appelé le compagnon (ἑταῖρος) de Démocrite, ne nous autorisait à placer cette époque vers la quatre-vingtième olympiade, environ 480 ans avant l'ère chrétienne. Suivant Diogène de Laerte, il eut pour maître Zenon d'Élée, dont il abandonna ensuite la doctrine, et pour disciple Démocrite (3). Le

(1) M. L. de Wrangel a décrit ce voyage dans un livre intitulé : *Flüchtige Skizzen aus Ost und Sud*; Dantzig, 1839, in-8°, avec atlas.

(1) Livre IX, *Vie de Leucippe*.

(2) *Metaph.*, l. I, ch. IV.

(3) Voir Diog. de Laerte, *Sur Leucippe et sur Démo-*

même historien lui attribue l'invention du système atomistique. On sait en quoi consiste ce système : un espace infini, puis, au sein de cet espace, des corpuscules indivisibles, des atomes (ἄτομοι), qui, se mouvant et tourbillonnant, en vertu de lois nécessaires, se rencontrent, s'agrègent, et par cet assemblage forment des corps dont le monde est composé. « Les atomes, dit Diogène de Laerte (1), tourbillonnant ainsi à travers l'espace, engendrent une infinité de mondes ; et la loi suprême qui préside à toutes ces combinaisons, c'est la nécessité, ἀνάγκη. »

Maintenant, ces atomes peuvent se réunir en plus ou moins grand nombre ; ils peuvent se toucher de telle façon ou de telle autre, laisser entre eux plus ou moins de distance ; en un mot, la diversité des corps a son principe dans la forme, l'ordre et la disposition des atomes. C'est ainsi, par exemple (et cette comparaison est empruntée à Aristote (2) dans un passage où il rend compte du système de Leucippe et de Démocrite), qu'une comédie et une tragédie se font avec les mêmes lettres ; seulement, ces lettres sont combinées ici autrement que là. « Leucippe et son ami Démocrate, écrit ailleurs (3) ce même philosophe, disent que les éléments primitifs sont le plein et le vide, qu'ils appellent l'*être* et le *non-être*.... Tels sont quant à la matière les principes des choses ; et de même que ceux qui posent pour principe des choses une substance unique (4) expliquent tout le reste par les modifications de cette substance, modifications qui elles-mêmes ont leur cause dans la raréfaction ou la condensation, de même aussi ces deux philosophes (Leucippe et Démocrite) placent dans les différences les causes de toutes choses. Or, ces différences sont au nombre de trois : la forme, l'ordre et la position ; ils disent en effet que les différences de l'être consistent uniquement dans la configuration, dans l'arrangement, dans la tournure (ῥυθμῷ, και διαθιγῇ, καὶ τροπῇ) (5). Ainsi, A diffère de N par la forme, AN de NA par l'ordre, et Z de N par la position. Quant au mouvement, à ses lois, et à sa cause, ils ont traité cette question très-négligemment, comme les autres philosophes. » Ce sont là, d'après Aristote, les bases de la philosophie atomistique, telles que les posèrent Leucippe et Démocrite. Sans doute il est bien difficile aujourd'hui de déterminer avec précision quelle fut dans l'atomisme la part de l'un et la part de l'autre ; mais toujours est-il que l'invention du système paraît appartenir à Leucippe ; car Diogène de Laerte (1) dit positivement que ce philosophe fut le premier qui posa les atomes comme principes, πρῶτος τε ἀτόμους ἀρχὰς ὑπεστήσατο. Leucippe fut donc le véritable fondateur de la philosophie atomistique, qui fut ensuite propagée par son disciple Démocrite, puis développée, plus tard, par Épicure, et enfin, à la naissance de la philosophie romaine, chantée par Lucrèce (2). Il est vrai qu'au rapport de Strabon et de Sextus Empiricus le stoïcien Posidonius aurait prétendu que le premier inventeur de l'atomisme était le Phénicien Moschus, qui vivait avant la guerre de Troie. Mais alors même il n'en faudrait pas conclure que Leucippe ait emprunté ce système à Moschus. Car l'esprit humain, partout identique à lui-même, a pu très-bien, en Phénicie avec Moschus, en Grèce avec Leucippe, inventer la même explication physique de la formation du monde. Maintenant, ce système cosmologique, Leucippe l'avait-il consigné dans un livre, ou n'avait-il fait que le transmettre oralement à ses disciples ? Ici les incertitudes recommencent. Toutefois, les probabilités sont pour la première hypothèse. En effet, Stobée (3) cite une phrase d'un ouvrage attribué à Leucippe sous le titre de Περὶ Νοῦ. De son côté, Aristote (4) parle d'ouvrages attribués à Leucippe : καθάπερ ἐν τοῖς Λευκίππου καλουμένοις λόγοις γέγραπται. Enfin, Diogène de Laerte (5) dit qu'au sentiment de Théophraste le livre vulgairement attribué à Démocrite sous le titre de *Grand-Diacosme* (Grande description du monde) avait été composé par Leucippe : Μέγας Διάκοσμος, ὃν οἱ περὶ Θεόφραστον Λευκίππου φασίν εἶναι.

C. MALLET.

Diogène de Laerte, l. IX, *Vies de Leucippe et de Démocrite*. — Aristote, *passim*, et notamment *Métaph.*, l. I, c. IV. — *De Cœlo*, I, 7. — *Phys.*, I, 4. — Plutarque, *De placitis Philosophorum*, l. I, c. XVIII. — Ritter, *Histoire de la Philosophie ancienne*, l. VI, c. II. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, art. LEUCIPPE. — *Dissertation sur la Philosophie atomistique*, par M. Lafaist, Paris, 1833.

LEUCKFELD (*Jean-Georges*), historien allemand, né à Heringen, en Thuringe, le 4 juillet 1668, mort le 24 avril 1726. Fils d'un paysan, il ne commença ses études qu'à l'âge de dix-sept ans, et devint premier pasteur à Gröningue, près d'Halberstadt. Ses principaux écrits sont : *Antiquitates Poeldenses*, *Blankenburgenses*, *Ilfeldenses*, *Groeningenses*, *Bursfeldenses*, *Halberstadienses*, etc.; 15 vol. in-4°, 1705

crite. — Compt. dans la *Biogr. générale* l'article DÉMOCRITE, par M. Hoefer.

(1) L. IX, *Vie de Leucippe*.

(2) *De Cœlo*, I, 7.

(3) *Metaph.*, l. I, c. IV.

(4) Allusion, faite par Aristote, aux systèmes de Thalès, de Phérécyde, d'Anaximène, d'Héraclite, de Diogène d'Apollonie.

(5) Suivant Philopon, en ses commentaires sur Aristote, le Stagyrite aurait emprunté ces trois mots au dialecte abdéritain. On a voulu en conclure que Leucippe était d'Abdère, ou, du moins, qu'il y avait été élevé. Mais cette conclusion ne serait légitime que si Aristote mettait ces mots dans la bouche de Leucippe personnellement. Or, il n'en est pas ainsi, puisque ce passage d'Aristote s'applique collectivement à Leucippe et à Démocrite.

(1) L. IX, *Vie de Leucippe*.

(2) *De Natura Rerum*.

(3) *Eglog. physic.*, c. VIII.

(4) *De Zenone, Platone et Gorgia*.

(5) L. IX, *In Democrit*.

1721; — *Historische Nachricht von 55 Theologen die im 55ten Jahre ihres Alters verstorben sind, nebst einer anderen von 79 Theologen, welche das 80te bis 90te Jahr überlebt haben* (Notices historiques sur cinquante-cinq théologiens, morts dans leur cinquantaine, ainsi que sur soixante-dix-neuf théologiens qui ont dépassé l'âge de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans); Gröningue, 1723, in-4°. E. G.

Hirsching, *Histor. liter. Handbuch*. — Coler, *Auserlesene theol. Bibl.*, t. XIX. — *Acta Eruditorum*, année 1728. — J. Fabricius, *Historia Bibliothecæ*, pars V, p. 295.

LEUCON (Λεύκων), poëte athénien de l'ancienne comédie, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il fut le contemporain et le rival d'Aristophane. En 422 sa comédie des *Ambassadeurs* (Πρέσβεις) concourut contre *Les Guêpes* d'Aristophane, et l'année suivante ses *Frères* (Φράτερες) furent en compétition avec *La Paix* d'Aristophane et *Les Flatteurs* d'Eupolis. Dans les deux concours il n'obtint que la troisième place. Suidas cite encore de lui un *Ane porteur d'outre* (Ὄνος ἀσκοφόρος). Il ne reste pas de fragments de ses comédies (1). Y.

Suidas, au mot Λεύκων. — Athénée, VIII, p. 343. — Meineke, *Hist. crit. Com. Græc.*, p. 217, 218.

LEUDUGER (*Jean*), missionnaire français, né le 9 novembre 1649, à Plérin, près de Saint-Brieuc, mort à Saint-Brieuc, le 16 janvier 1722. Ses parents étaient laboureurs. Il étudia à Saint-Brieuc et à Rennes, passa quelque temps chez les prémontrés, fit un voyage à Rome, au Tyrol, en Allemagne et en France, ne vivant que d'aumônes. A son retour à Saint-Brieuc, il entra au séminaire, et fut reçu prêtre à vingt-cinq ans. Il fit alors le catéchisme dans sa paroisse natale, tint de petites écoles, et se mit à prêcher. Il se consacra ensuite aux missions, devint curé à Plouguenast, puis à Saint-Mathurin de Moncontour, ce qui ne l'empêcha pas d'organiser des missions et de prêcher. Il donna une nouvelle vie à une congrégation religieuse qu'avait établie le père Maunoir à Moncontour et agrandit l'hôpital. En 1690 Leuduger devint scolastique de la cathédrale de Saint-Brieuc, dont il fut plus tard chanoine. Il avait été reçu docteur en théologie à Nantes, et deux fois il était venu à Paris pour s'affilier aux missions étrangères; son évêque s'y était opposé. De retour en Bretagne, Leuduger établit des conférences pour les prêtres, organisa des missions pour les fidèles, institua la congrégation hospitalière des filles du Saint-Esprit, et engagea cinq personnes pieuses, dont une était sa parente, à se réunir en communauté pour instruire les jeunes filles: ce fut l'origine des *sœurs blanches* ou *sœurs de Plérin*, qui visitent aussi les malades et servent les hôpitaux. Les fatigues du jubilé de 1721 épuisèrent Leuduger, qui succomba pendant une retraite chez les sœurs de la Croix. On a de Leuduger : *Bouquet de la Mission, composé en faveur des peuples de la campagne*; Rennes, 1710, in-8°; Saint-Malo, 1825, in-18. Il avait rédigé le catéchisme de Saint-Brieuc qui fut en usage dans ce diocèse jusqu'au premier quart du dix-neuvième siècle. J. V.

Abbé Tresvaux, notice dans son édition augmentée des *Vies des saints de Bretagne* de dom Lobineau. — Miorcec de Kerdanet, *Notices sur les Écrivains et les Artistes de la Bretagne*.

LEULIETTE (*Jean-Jacques*), littérateur français, né à Boulogne-sur-Mer, le 30 novembre 1767, mort à Versailles, le 23 décembre 1808. Fils d'un pauvre serrurier, il resta jusqu'à l'âge de quinze ans dans un état d'inertie tel qu'on était obligé de le faire manger. Tout à coup son intelligence se développa; il se mit à lire, et apprit avec les secours les plus bornés le latin et l'anglais, tout en faisant mouvoir le soufflet de la forge de son père. A la nouvelle de la convocation des états généraux, il sembla retomber dans sa torpeur. Bientôt après, lors de la première fédération, Leuliette parut à l'assemblée de son département et y prononça un discours remarquable. Ce succès l'attira à Paris; mais il n'y trouva qu'un obscur emploi dans les bureaux du ministre Roland, en même temps qu'il travaillait au journal *La Sentinelle*. Il finit par tomber dans une misère extrême: un de ses compatriotes le recueillit chez lui, et lorsque les écoles centrales furent instituées, Leuliette obtint une chaire de belles-lettres à Versailles. Il la remplit avec distinction, malgré un certain défaut de l'organe de la parole. Après la suppression des écoles centrales, il ouvrit chez lui un cours de littérature. L'Athénée lui offrit une chaire en 1808. Le choc d'une voiture l'ayant renversé, il mourut des suites de cet accident.

On a de Leuliette : *Des Émigrés français, ou réponse au mémoire de M. Lally-Tolendal*; Paris, 1797, in-8°; — *Réflexions sur la journée du 18 fructidor*; Paris, 1798, in-8°; — *Essai sur les causes de la supériorité des Grecs dans les arts de l'imagination*; Paris, 1805, in-8°; — *Discours sur l'abolition de la Servitude*; in-8°; — *Discours sur cette question : Quelle a été l'influence de Luther sur les lumières et la situation politique des différents États de l'Europe*; Paris, 1804, in-8°, mentionné par l'Institut; — *De l'Influence de l'abolition progressive de la Servitude*, discours mentionné par l'Institut; — *Vie de Richardson*, traduit de l'anglais de Mme A.-L. Barbauld; Paris, 1808, in-8°; — *Histoire de la Grèce*, traduite de l'anglais de Gillies, Goldsmith et Gast; Paris, 1808, 2 vol. in-8° : Leuliette n'a fait que revoir le travail de Villeroy; — *Ta-*

(1) Un LEUCON, sculpteur, d'une époque incertaine, est mentionné dans une épigramme de Macédonius (Brunck, *Anal.*, vol. III, p. 118, n° 27; *Anthol. Pal.*, VI, 173) comme auteur d'un chien en marbre qui était un ouvrage de premier ordre. *Voy.* Winckelmann, *Gesch. der Kunst.*, V, 6, avec la note de Meyer.

bleau de la Littérature en Europe, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, et Examen des Causes politiques, morales et religieuses qui ont influé sur le génie des écrivains et sur le caractère de leurs productions; Paris, 1809, in-8°; — *Lettres écrites pendant la révolution française*, publiées sur ses manuscrits par M. Fr. Morand; Paris, 1841, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LEUNCLAVIUS (*Jean*). *Voy.* LOEWENKLAU.

LEUNENSCHLOSS (*Jean*), naturaliste allemand, né en 1620, à Salingen, mort dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut professeur de mathématiques à l'université de Heidelberg, et publia : *Tractatus de Corpore, cum figuris æneis*; Heidelberg, 1658, in-4°; — *Mille de quantitate paradoxa seu admiranda*; Heidelberg, 1658, in-8°. E. G.

Allgemeiner literarischer Anzeiger (Leipzig, 1798, p. 238). — Gundling, *Historie der Gelahrtheit*, t. IV, p. 5536.

LEUPOLD (*Jacques*), mécanicien allemand, né à Planitz, près de Zwikkau, le 25 juillet 1674, mort le 12 janvier 1727. Fils d'un menuisier, il apprit d'abord le métier de son père; plus tard il étudia la théologie et les mathématiques à Wittemberg. En 1696 on le trouve à Leipzig, donnant des leçons de mathématiques et fabriquant pour ses élèves les instruments dont ils avaient besoin. Nommé économe de l'hôpital de cette ville, il établit un atelier d'instruments de physique et de mathématiques. Il se fit aussi connaître par des expériences intéressantes sur les miroirs. En 1715 il fut élu membre de l'Académie de Berlin, devint en 1725 commissaire des mines, et perfectionna les machines employées à l'extraction des minerais. On a de lui : *Deutliche Beschreibung der sogenannten Luftpumpe* (Description exacte de la pompe pneumatique); Leipzig, 1707, in-4°; deux volumes supplémentaires parurent en 1712 et 1715; — *Theatrum Machinarum generale*; Leipzig, 1723, in-fol.; — *Theatrum Machinarum Hydrotecnicarum*; Leipzig, 1724, in-fol.; — *Theatrum machinarum Hydraulicarum*; Leipzig, 1724-1725, 2 vol. in-fol.; — *Theatrum Staticum universale*; Leipzig, 1726, in-fol.; — *Theatrum Machinarum Arithmeticarum et Geometricarum*; Leipzig, 1727, in-fol.; — *Theatrum Machinarum Molarium*; Leipzig, 1735, in-fol.; Dresde, 1765; avec un supplément publié par Weinhold, Dresde, 1788, in-fol.; — *Anamorphosis, Mechanica nova, Beschreibung dreier neuer Maschinen mit welchen sehr geschwind mancherley Figuren gezeichnet werden können* (Description des trois nouvelles Machines par lesquelles on peut tracer très-vite des figures de toutes sortes); Leipzig, 1713, in-4°; — *Kurzer Entwurf von Verbesserung des Maschinenwesens von den Berywerken* (Projet sommaire pour le perfectionnement des machines employées dans les mines), Leipzig, 1725; — *Prodromus bibliothecæ metallicæ*; Leipzig, 1726, in-8°; Wolfenbüttel, 1730, in-8°. E. G.

Neue Zeitung von gelehrten Sachen (année 1727). — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.*

LEURECHON (*Jean*), mathématicien français, né vers l'an 1591, dans le duché de Bar, mort à Pont-à-Mousson, le 17 janvier 1670. Il entra au noviciat des jésuites à Tournai, en 1609, malgré les résistances opiniâtres de ses parents, enseigna longtemps la philosophie et les mathématiques, devint recteur du collége de Bar et confesseur du duc de Lorraine Charles IV. On a de lui : *Pratiques de quelques Horloges et du Cylindre*; 1616, in-8°; — *Discours sur les observations de la Comète de* 1618; Reims, 1619, in-8° (cité par Riccioli, *Chron. Astronom.*, pag. 38, Barbier, n° 4162; Lalande, etc.); — *Ratio facillima describendi quam plurima et omnis generis horologia brevissimo tempore, ex opticæ principiis demonstrata*; 1618, in-8°; — *Selectæ Propositiones in tota sparsim mathematica pulcherrime propositæ in solemni festo SS. Ignatii et Francisci Xaverii*; 1622, in-4°; — *Récréation mathématique, composée de plusieurs problèmes plaisants et facétieux en fait d'arithmétique, géométrie, mécanique, optique*; 1624, in-8°; fig. (sans nom d'auteur); ce livre, quoique précédé d'une épître dédicatoire signée *van Etten*, est du jésuite Leurechon, qui, par une modestie égale à son mérite, permit qu'un de ses élèves s'en appropriât l'honneur. Le succès qu'il obtint est attesté par les nombreuses éditions qui se firent en peu d'années; *Le même ouvrage modifié*; Paris, 1638; la dernière édition est de Lyon, 1680, in-8°; — *L'épître du R. P. Mutio Vitelleschi, pour l'année séculaire de la Société*, traduite en français, in-8°; — *Les Vertus de l'empereur Ferdinand II*, écrites en latin par le P. Guillaume Lamormaini, traduites en français par le P. Leurechon; in-8°. JACOB.

Documents partic.

LEURET (*François*), médecin français, né à Nancy, le 3 décembre 1797, mort dans la même ville, le 6 janvier 1851. Reçu docteur en 1826, il s'occupa spécialement des maladies mentales. Élève de la maison royale de Charenton, il devint médecin d'une section des aliénés de Bicêtre et directeur d'une maison de fous à Paris, puis médecin en chef de Bicêtre. Il posait pour base du traitement de la folie l'intimidation et la douleur; il voulait qu'on fît éprouver à l'aliéné des souffrances morales plus vives que celles qu'il endure; qu'on l'attaquât sans cesse, qu'on le harcelât sans lui laisser de repos. Pour exciter le sentiment, il faisait usage de la musique, combinée avec l'emploi de douches et d'affusions froides, considérant les fous non comme

des malades, mais comme des êtres qui se trompent et qui persistent à se tromper. On a de lui : *De la fréquence du pouls chez les aliénés et de ses rapports avec la marche du soleil et les phases de la lune* (avec M. Mitivié); Paris, 1832, in-8°; — *Fragments psychologiques sur la Folie;* Paris, 1834, in-8°; —*Anatomie comparée du Système nerveux;* Paris, 1838 et suiv., in-8°, avec atlas; — *Du Traitement moral de la Folie;* Paris, 1840, in-8°; — *Mémoire sur la Révulsion morale dans le traitement de la Folie;* Paris, 1841, in-4°; — *Notice sur M. Esquirol;* Paris, 1841, in-8°; — *Des Indications à suivre dans le traitement moral de la Folie;* Paris, 1846, in-8°. Principal rédacteur des *Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale*, il a donné à cet ouvrage des mémoires, parmi lesquels on cite : *Mémoire sur le Choléra-Morbus;* — *Notice sur les Indigents de la ville de Paris;* — *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Parent-Duchâtelet;* —*Notice sur quelques-uns des Établissements de Bienfaisance du nord de l'Allemagne et de Saint-Pétersbourg:* — *Sur la Nécessité de séquestrer de bonne heure les aliénés dangereux;* — *Observations médico-légales sur l'Ivrognerie et la Méchanceté.* J. V.

Trélat, *Notice sur François Leuret.* — Brière de Boismont, *Notice sur le docteur Leuret.* — Sachaile, *Les Médecins de Paris.*—Bourquelot et Maury, *La Litter. Franç. contemp.*

LEUSDEN (*Jean*), célèbre orientaliste hollandais, né à Utrecht, le 26 août 1624, mort le 30 septembre 1699. Pendant ses études de théologie à l'université de sa ville natale, il s'appliqua principalement aux langues orientales, cultivées alors avec succès en Hollande. Admis en 1649 au ministère évangélique, il alla à Amsterdam pour se perfectionner dans la langue hébraïque auprès des juifs qui habitaient cette ville. L'un d'eux, qui était originaire du Levant, lui donna des leçons d'arabe. Le 2 juillet 1650, il fut nommé professeur d'hébreu à l'université d'Utrecht. En 1658 il partit pour visiter l'Allemagne, La France et l'Angleterre, dans le dessein de recueillir des documents nécessaires à ses travaux. De retour dans sa patrie, il reprit l'exercice de ses fonctions, qu'il remplit jusqu'à sa mort.

Leusden n'a été ni un esprit original ni un savant du premier mérite; mais ses travaux ont été utiles, en rendant plus faciles les études philologiques nécessaires à l'intelligence de l'Ancien et du Nouveau Testament. Outre ses éditions de l'Ancien Testament en hébreu, sa version des Septante, et du Nouveau Testament en grec, dont il avait revu les textes; ses commentaires sur Jonas, Joël, et Abdias, pour lesquels il se servit principalement du secours des paraphrases chaldaïques, de la Masore et des écrits de quelques rabbins célèbres; outre sa grammaires hébraïque, syriaque et chaldaïque; ses dictionnaires hébreu et grec pour l'interprétation de l'Ancien et du Nouveau Testament; sa traduction, accompagnée du texte, des 72 préceptes mosaïques de Maimonide, et sa publication avec des préfaces, des notes, etc., de la *Synopsis Criticorum*, Utrecht, 1684, 5 vol. in-fol.; des *Œuvres* de Bochart, Leyde, 1675, 2 vol in-fol., et 1692, 3 vol. in-fol.; et des *Œuvres* de J. Lightfoot, Utrecht, 1699, 3 vol. in-fol., on a de lui : *Philologus Hebræus, continens quæstiones hebraicas quæ circa Vetus Testamentum hebræum moveri solent;* Utrecht, 1656, in-4°, beaucoup d'éditions. Cet ouvrage, composé de trente-sept dissertations, est plein d'érudition; — *Philologicus Hebræo-mixtus, una cum spicilegio philologico continente decem quæstionum et positionum præcipue philologico-hebræcarum et judæcarum centurias;* Utrecht, 1663, in-4°, sans compter deux autres éditions; le *Philologicus* contient 50 dissertations, et le *Spicilegium* 10 centuries de 5 chapitres chacune; — *Philologicus Hebræo-Græcus generalis, continens quæstiones quæ circa N. T. græcum fere moveri solent;* Utrecht, 1670, in-4°; deux autres éditions. Ces trois ouvrages ont été réimprimés ensemble à Bâle, 1739, 3 vol. in 4°; — *Onomasticum Sacrum, in quo omnia nomina propria hebræa, chaldaica, græca et virgine latina tum in Vetere quam in Novo Testamento occurrentia explicantur;* Utrecht, 1665, et 1684, in-8°; — *Clavis græca Novi Testamenti, cum annotationibus philogicis;* Utrecht, 1672, in-8°; — *Compendium bibliocum, continens ex* 23202 *versiculis Veteris Testamenti tantum versiculos* 2289, *in quibus omnes voces tum hebraicæ quam chaldaicæ cum versione latina inveniuntur;* Utrecht, 1673, in-8°; un grand nombre d'éditions; —*Compendium græcum Novi Testamenti, continens ex* 7959 *versiculis tantum* 1898 *versiculos, in quibus omnes Novi Testamenti voces cum versione latina reperiuntur;* Utrecht, 1675, in-12 : un grand nombre d'éditions, dont la meilleure est celle de 1762, in-8°; — *Clavis hebraica et philologica Veteris Testamenti;* Utrecht, 1683, in-4°; — *De Dialectis Novi Testamenti, singulat. de ejus hebraismis, Libellus singularis;* Leyde, 1670, in-4°; deux autres édit., augmentées d'un *Comment. de Adagiis N. T. hebraicis* de J. Vorst, sont de Leipzig, 1754 et 1772, in-8°.

Son fils, *Rodolphe*, a donné une édition estimée du Nouveau Testament; Francfort, 1692.

Michel NICOLAS.

Elogia Philologorum quorumdam hebræorum; Lubeck, 1708, in-8°. —Nicéron, *Memoires*, t. XXIX. — Gasp. Burmann, *Trajectum Eruditum*, pag. 85 et suiv. — Chaufepié, *Diction.* — G. W. Meyer, *Geschichte der Schrifterklærung*, tom. III, pag. 174-176.

LEUTINGER (*Nicolas*), historien allemand, né en 1547, à Landsberg, dans le Brandebourg, mort en avril 1612, à Osterbourg. Après avoir occupé successivement les fonctions de recteur des écoles de Crossen et de Spandau, il fit un voyage en Italie, et devint en 1580 pas-

teur à Landsberg. Trois ans après il résigna cet emploi, et parcourut presque tous les États de l'Europe. Lors de son passage à Copenhague, il fut décoré du Laurier poétique par le roi de Danemark, auquel il avait dédié ses *Carmina* (Wittemberg, 1586). On a de lui : *De Marchia Brandeburgensi ejusque statu Commentarii* : cette histoire, écrite dans un style pur et élégant, s'étend de l'an 1499 jusqu'en 1594 ; — *Oratio in obitum Annæ electricis Saxoniæ ;* Wittemberg, 1586. Ses autres travaux se trouvent dans ses *Opera omnia*, publiés par les soins de G. Goth. Küster, Francfort, 1729, in-4°, avec une vie de l'auteur ; la même année G. Goth. Krause faisait aussi imprimer tous les ouvrages de Leutinger, dans ses *Scriptores historiæ Marchiæ Brandeburgensis*. E. G.

Nicéron, *Mémoires*, t. XLIII. — Gundling, *Otia ;* pars III, p. 318. — *Bibliothèque Germanique*, t. XXI. — Schlicht, *Horæ subsecivæ* (Berlin, 1718).

LEUW. *Voy.* LEEUW.

LEUWENHOEK ou **LEEUWENHOEK** (*Antoine* VAN), célèbre naturaliste hollandais, né à Delft, le 24 octobre 1632, mort le 26 août 1723. A l'âge de seize ans il fut envoyé par sa mère à Amsterdam pour y apprendre le commerce. Au bout de quelques années il revint dans sa ville natale, s'y maria fort jeune, et se livra désormais sans interruption à ses goûts pour la science naturelle, qu'il avait étudiée sans maître. Pour mieux voir que ses prédécesseurs, il fabriqua lui-même les microscopes dont il se servait avec une extrême habileté. Ses observations lui acquirent bientôt une grande renommée ; les savants les plus distingués de son temps tenaient à honneur de correspondre avec lui ; et le 26 février 1679 la Société royale de Londres se l'adjoignit comme membre. Ce ne fut qu'à près de quatre-vingt-onze ans qu'il cessa de vivre et d'observer. Leuwenhoek avait été marié deux fois ; mais il ne laissa qu'une fille, de son premier mariage.

Leuwenhoek avait été en relation avec les savants les plus célèbres de son temps, parmi lesquels il suffit de citer Leibniz. Pierre le Grand l'honorait de son estime. « Lorsque ce prince, raconte Éloi, passa devant Delft, en 1698, il envoya deux de ses gentilshommes le prier de se rendre auprès de lui dans un des bateaux de charge qui le suivoient, et d'apporter ses admirables microscopes ; il lui fit même dire qu'il seroit allé le voir en passant par Delft, s'il n'avoit été contraint de se dérober à la foule qui l'importunoit. » Leuwenhoek, pour satisfaire la curiosité du prince, lui montra, entre autres phénomènes, la circulation du sang dans la queue d'une anguille.

En 1686, Leuwenhoek refusait d'abord de croire à la circulation du sang ; il n'admettait pas le passage de ce liquide des artères aux veines par le réseau capillaire (1). Mais dès 1688 il avait changé d'opinion : grâce au perfectionnement de ses microscopes, il vit clairement passer les globules du sang, un à un, des dernières ramifications des artères aux premiers rameaux des veines ; magnifique spectacle, qui s'offrit d'abord à l'œil exercé du naturaliste dans la queue du têtard, puis dans la membrane interdigitale de la grenouille, enfin dans les nageoires de l'anguille et d'autres poissons (1). En faisant ainsi voir qu'il est impossible de dire où cessent les artères et où commencent les veines, Leuwenhoek démontra le premier la circulation du sang en quelque sorte *ante oculos*. Il décrivit aussi le premier très-exactement les globules du sang, de forme ovale et aplatie, remarqua qu'il faut au moins six de ces globules réunis pour que le sang paraisse rouge, et crut trouver dans les divers obstacles apportés à leur mouvement l'origine de plusieurs maladies (2). Ses observations sur le cerveau de différents animaux l'amenèrent à établir que la substance corticale de ce viscère se compose d'une quantité infinie de globules qui transsudent à travers les parois de vaisseaux si ténus, que pas même la 64e partie d'un globule sanguin n'y pourrait passer. Le premier encore il fit connaître la structure lamellaire du cristallin, et il en donna d'excellents dessins (3). La priorité de la découverte des animalcules spermatiques amena une discussion célèbre entre Hartsœker, Leuwenhoek et Huygens. Le premier prétendait avoir connu les spermatozoaires dès 1674 (4). Mais cette assertion est contredite par Hartsœker lui-même, lorsqu'il écrivait, en 1678, à l'éditeur du *Journal des Savants*, qu'il était arrivé *depuis peu* à cette découverte à l'aide du microscope de Huygens (5). Il raconte, il est vrai, la chose autrement, dans l'*Extrait critique des lettres de M. Leuwenhoek* (p. 44-45), et soutient que le passage de sa lettre au *Journal des Savants* avait été altéré par Huygens, qui résidait alors à Paris.

Quant à Leuwenhoek, il assurait avoir vu ces animalcules également dès 1674, mais qu'il les avait pris d'abord pour des globules de liquide (6) ; ce ne fut qu'en 1677 qu'un jeune médecin de Danzig, Louis de Hamman, alors étudiant à Leyde, y appela sérieusement l'attention du célèbre micrographe. Leuwenhoek décrit les spermatozoaires comme semblables à des têtards, et leur attribue les deux sexes. Cent de ces animalcules n'égalent pas encore, dit-il, l'épaisseur d'un cheveu ; cinquante mille pourraient trouver place dans un grain de sable creux ; et dans le sperme seulement d'un cloporte il y en aurait plus que d'hommes sur la terre (7).

(1) *Arcana Natur. detecta*, p. 18.

(1) *Epistol.*, LV et suiv.
(2) *Anat. et Contemplat.*, p. 51.
(3) *Arcana Nat. detecta*, p. 66-71.
(4) H., *Cours de Physique*, La Haye 1730, et extrait critique des lettres de M. Leuwenhoek, p. 48.
(5) *Journal des Savants*, n° 30, p. 378.
(6) *Anat. et Contempl.*, . 63.
(7) *An. et Cont.*, p. 5, 11, 50. Compar. *Epist. phys.*, 26.

Parmi les autres découvertes microscopiques de Leuwenhoek, nous citerons encore celle du *rotifère*. C'est un animalcule très-intéressant, que l'on trouve surtout dans la poussière et la mousse des toits : son ventre est renflé, et sa transparence permet de voir, dans son intérieur, un petit organe qui offre les battements d'un cœur; la partie antérieure de l'animalcule est façonnée en cornet et garnie de deux tronçons, dont le sommet offre une imitation de deux roues, qui se meuvent avec plus ou moins de vitesse; la partie postérieure est armée d'un petit trident. Pour voir le jeu du petit cœur et celui des deux roues, il faut humecter le rotifère d'un peu d'eau : tout mouvement cesse dès que l'eau est évaporée; l'animalcule se contracte, se ride, se déforme et n'a plus que l'apparence d'une écaille de peau desséchée. Dans cet état, on le croirait mort; pourtant il conserve les principes de la vie. Leuwenhoek en avait conservé deux ans entiers dans cet état de mort apparente, et leur avait vu reprendre tous leurs mouvements dès qu'il les avait humectés. Cette curieuse expérience, espèce de résurrection, fut depuis confirmée par Spallanzani et d'autres observateurs plus récents. Leuwenhoek s'était servi, pour ses belles recherches, de meilleurs microscopes que ceux qu'il légua à la Société royale de Londres; ces derniers ne grossissent pas au-delà de cent soixante fois. Du reste, les lentilles sont faites avec le verre le plus pur, et donnent les objets avec une extrême netteté. Il se servit aussi de miroirs concaves pour éclairer les objets opaques. Pour mesurer la grandeur des objets, il employait un moyen bien incertain : c'était des grains de sable, dont un nombre déterminé représentait la longueur d'un pouce. Enfin, dans ses observations il n'était pas toujours à l'abri de son imagination. A part ce défaut, que partagent du reste presque tous les micrographes, Leuwenhoek était le plus grand naturaliste de son temps pour tout ce qui concerne les créations inférieures microscopiques.

Ses principaux ouvrages ont pour titres : *Ondervindingen et Beschouwingen der onsigtbare geschapene Waarheden* (Observations sur les êtres invisibles, etc.); Leyde, 1634, in-4°; cette publication parut par cahiers, où l'auteur traite, entre autres, des liquides et des cristallins qu'on trouve dans les yeux de divers animaux; — *Ontledingen van onsigtbaren verborgentheden*; Leyde, 1691, in-4°, avec grav. : ouvrage qui traite de la génération des grenouilles, des oiseaux, des poissons, de la structure du cerveau, etc.; — *Arcana Naturæ detecta, sive epistolæ ad Societ. regiam Angl. scriptæ ab an.* 1680 *ad* 1695; Delft, 1695, nouv. édit., 1708, in-4°; — *Continuatio Arcan. Nat. detect.*; ibid., 1597, in-4o; — *Anatomia et Contemplatio nonnullorum naturæ invisibilium Secretorum comprehensorum epistolis quibusdam scriptis ad illustre inclytæ Soc. reg. Lond. collegium*; Leyde, 1685; — *Epistolarum Continuatio*; ibid., 1689, in-4°; — *Anatomia, sive interiora rerum cum animatarum tum inanimatarum detecta, variisque experimentis demonstrata*; ibid., 1687; — *Continuatio mirandorum Arcanorum Naturæ detectorum*, etc.; ibid., 1719; adressée, sous forme de lettres (au nombre de 40, trad. du hollandais) aux membres de la Soc. royale de Londres et autres savants; — *Epistolæ Physiologicæ super compluribus naturæ arcanis, ubi variorum animalium atque plantarum fabrica, conformatio, proprietates atque operationes novis et hactenus inobservatis experimentis illustrantur et oculis exhibentur*, etc.; Delft, 1719, in-4°. Une partie des travaux de Leuwenhoek a été traduite en français par Mesmin, sous le titre d'*Observations faites avec le microscope sur le Sang, le Lait, le Sucre, le Sel et la Manne*; Paris, 1679, in-12. On trouve aussi quelques observations microscopiques de Leuwenhoek dans les *Philosophical Transact.*, n° 3, p. 51; n° 94, p. 6,037; n° 97, p. 6,116; n° 102, p. 106; et dans *Acta Erudit.*, 1682, p. 321. Les travaux de Leuwenhoek ont été recueillis et publiés sous le titre de *Opera omnia, sive arcana naturæ ope exactissimor, microscopiorum detecta*, etc.; Leyde, 1724, 4 vol. in-4°, avec grav. Mais cette collection est loin d'être complète et la traduction latine est assez défectueuse. F. H.

Beskryving der Stadt Delft,, 1729, in-fol. — *Catalog. biblioth. acad. Gryphow.* — Rotermund, *Supplém.* à Jöcher. — Hirsching, *Hist. Handbuch.*

LEUWIGILDE ou **LÉOVIGILDE**, roi des Visigoths d'Espagne, régna de 569 à 586. Après la mort d'Athanagilde et un interrègne de quelques mois, les grands du royaume élurent pour lui succéder Liuva (ou Liouba), qui, au bout d'une année de règne se sentant incapable de supporter seul le fardeau des affaires, associa au pouvoir suprême son frère Leuwigilde en se réservant les provinces de la Gaule. Leuwigilde eut en partage l'Espagne. Ce prince, qui avait déjà deux fils d'un premier mariage, Hermenegilde et Récared, épousa Goswinde, veuve d'Athanagilde. Après avoir raffermi son autorité par cette union, il enleva à l'empire romain de Byzance les villes de Bastania et de Malaga, et réduisit Cordoue, qui s'était révolté. Par la mort de Liuva, en 572, il resta seul maître de tout le royaume des Visigoths des deux côtés des Pyrénées. Mais dans l'exercice de cette puissance plus étendue, il éprouva de nombreux embarras. Les populations indigènes de la péninsule et les peuplades germaniques rivales des Visigoths cherchaient à maintenir leur indépendance. Leuwigilde eut à soutenir de rudes guerres contre les Cantabres et les Suèves de la Galice. Il triompha cependant de ses ennemis, et consolida la puissance des Visigoths dans la Celtibérie par la fondation d'une ville qu'il nomma *Reccopolis*, en

l'honneur de son fils Récared. Pour perpétuer le pouvoir royal dans sa famille, il associa au trône ses deux fils. Il continua de résider à Tolède, tandis que Récared s'établit à Reccopolis et Herménégilde à Hispalis (Séville). Ce partage de puissance ne tarda pas à produire la discorde. Herménégilde, qui avait épousé une princesse catholique, Ingunde, fille de Sigebert et de Brunehild, fut l'espoir des catholiques, encore très-nombreux en Espagne, et il devint leur chef, quand, cédant aux sollicitations de sa femme et de saint Léandre, évêque d'Hispalis, il eut abjuré l'arianisme, en 578. Leuwigilde, prévoyant l'effet de cette conversion, prit des mesures vigoureuses contre les catholiques; mais la persécution produisit son effet ordinaire, et exaspéra les orthodoxes sans les soumettre. Le roi eut alors recours aux concessions, et obtint des évêques ariens l'abolition du second baptême qu'ils imposaient à leurs néophytes. Après avoir ainsi ramené quelques esprits, il marcha sur Hispalis en 582. En route il apprit que les rois franks Chilpéric et Childebert avaient envahi la Gaule gothique sous prétexte de venger Ingunde; il essaya de détourner l'orage en demandant pour son plus jeune fils Récared la main de Rigunde, fille de Chilpéric, et en attendant il pressa vivement le siége d'Hispalis. La résistance d'Herménégilde dura deux ans. Leuwigilde, désespérant de prendre la place de vive force, se contenta de la bloquer, et s'établit dans la vieille Galice, dont il releva les fortifications. Enfin, la famine lui livra Hispalis. Herménégilde s'enfuit à Cordoue, et s'enferma dans une église. Sur l'assurance qu'il n'avait rien à craindre, il abandonna son asile, et vint se jeter aux pieds de son père, qui l'envoya vivre à Valence, dans une condition privée. Mais Herménégilde, représentant d'intérêts puissants et actifs, ne pouvait pas se tenir en repos. Il se lia avec les commandants byzantins, et reprit les armes en 585. Leuwigilde comprima facilement cette imprudente révolte, et, plus sévère cette fois, il fit jeter Herménégilde en prison. Il offrit de lui faire grâce à condition qu'il reviendrait à l'arianisme, ne lui demandant même que de recevoir la communion des mains d'un évêque arien. Herménigilde repoussa cette proposition, et selon Grégoire de Tours il répondit au prélat qui la lui transmettait: « Tu n'es qu'un ministre du diable, et tu ne peux mener qu'à l'enfer. Sors d'ici, misérable, va subir les châtiments qui te sont réservés. » Exaspéré de ce refus, Leuwigilde ordonna de mettre à mort le jeune prince (1). Après avoir assuré par cet acte terrible la soumission des catholiques, le roi marcha contre les Suèves, dont il renversa la monarchie, qui durait depuis près de deux siècles (409-586). A la nouvelle de la mort de Herménégilde, les Franks envahirent de nouveau le territoire des Visigoths; mais ils furent repoussés par Récared. Leuwigilde, vainqueur de ses ennemis, voulut rendre durable la paix intérieure dont jouissait son royaume. Il rétablit sur leurs siéges les évêques exilés, et, reconnaissant combien était précaire l'établissement des Visigoths arions au milieu des populations indigènes catholiques, il exprima le désir d'entrer dans le sein de l'orthodoxie. Il ne paraît pas cependant avoir réalisé cette intention, puisque deux chroniqueurs contemporains, Jean de Biclar et Isidore de Séville, en parlant de ses derniers moments, ne disent rien de sa conversion, et que Paul de Merida l'envoie même en enfer. Malgré la tache laissée sur sa mémoire par la mort de son fils, Leuwigilde est regardé avec raison comme un des plus grands rois de l'Espagne gothique. Il étendit sa domination sur toute la péninsule, détruisit la royauté des Suèves, qui faisait obstacle à celle des Visigoths, et porta le dernier coup aux débris de la puissance romaine en Espagne. Le premier parmi les princes de sa famille il fit usage des insignes de la royauté, du manteau, du sceptre et de la couronne. Avant lui on ne trouve sur les médailles et sur les monuments gothiques aucune trace de couronne ni de bandeau royal. Son œuvre guerrière et pacifique, de conquête et de raffermissement, fut achevée par son fils Récared. N.

(1) Le 13 avril 586, suivant les Bollandistes, 584, d'après Jean de Biclar, dont le sentiment a été adopté par Ferreras, Herménégilde fut canonisé par Sixte V. *Voy.* Moralis, t. II, l. IV, c. 47. — Padilla, *Hist. Ecclés.*, t. II, cent. 6, c. 47, et les *Acta Sanctorum*, au 13 avril.

Grégoire de Tours, *Chron.* l. V, VI, VII, VIII. — Isidore de Seville, *Chron.* 49, 50, 51. — Jean de Biclar, *Chron. Regum Gothorum*; dans l'*España sagrada* de Florez, t. VI. — Paul de Merida, *De Vita Patrum Emeritensium*; dans Aguirre, édit. Catalani, t. IV, p. 218. — Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*, trad. par D'Hermilly, t. II, p. 200, etc. — Ch. Paquis et Dochez, *Histoire de l'Espagne*, ch. II.

LEUZE (DE). *Voy.* FRAXINIS.

LEVACHER DE CHARNOIS. *Voy.* CHARNOIS.

LEVACHER (*Gilles*), chirurgien français, né le 29 mars 1693, au château de Chaleuses (Bourbonnais), mort près de Besançon, le 18 octobre 1760. Après avoir étudié la médecine à Montpellier, il vint à Paris. Le duc de Levis, nommé commandant de la Franche-Comté en 1719, fixa Levacher à Besançon; il y fit des cours d'anatomie, et obtint en 1723 la place de chirurgien major de l'hôpital Saint-Jacques. En 1740 le roi le nomma médecin consultant de ses armées. Levacher se fit surtout remarquer dans l'exécution de l'opération de la taille. On a de lui : *Observation de chirurgie sur une espèce d'Empyème au bas-ventre*; Paris, 1737, in-12; — *Dissertation sur le Cancer des Mamelles*; Besançon, 1740, in-12; — *Histoire de frère Jacques, lithotomiste de la Franche-Comté*; Paris, 1750, in-12. On trouve de lui des *Observations* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* et *de l'Académie de Chirurgie*. Il a laissé manuscrit un *Corps d'observations pratiques* en 8 volumes in-4°. Lebas de Clarence a

prononcé l'éloge de Levacher à l'Académie de Besançon, dont il était membre. J. V.

Bégin, dans la *Biogr. Médicale*. — Portal, *Hist. de l'Anatomie*, t. V, p. 123.

LEVACOVICH (*Rafaele*), érudit illyrien, né à Jatroberstcha, en Croatie, mort à Ocrida, vers 1650. Il appartenait à l'ordre des Franciscains. Comme c'était un religieux d'un grand savoir, il fut appelé à Rome par le pape Urbain VIII pour diriger les travaux de l'imprimerie illyrienne qui se trouvait à la Propagande; il y resta de 1631 à 1648, et fut secondé dans ses efforts par Metodio Terleki, prélat polonais. Innocent X le nomma archevêque d'Ocrida. On a de Levacovich : *Direttorio ecclesiastico;* 1635; — *Raphael Levakovich et Ignatius Giorgi Adversaria et Schedæ ineditæ ad res Illyric.*; — *Dialogus de antiquorum Illyricorum Lingua*, dédié au cardinal François Barberino; — et il a laissé entre autres ouvrages manuscrits : *Annales regni Hungariæ* et *Historia universalis gentis Illyricæ*. K.

Dizion. biogr. degli Uomini ill. della Dalmazia.

LE VAILLANT (*François*), voyageur et naturaliste français, né en 1753, dans la Guyane hollandaise, mort près de Sézanne, le 22 novembre 1824. Il était fils d'un riche négociant, consul à Paramaribo, et originaire de Metz. Dès son enfance, il sentit en lui un goût ardent pour les voyages; il n'avait que dix ans lorsque sa famille revint en Hollande, et, après avoir résidé dans plusieurs contrées de l'Allemagne et de la France, il arriva à Paris, où, de 1777 à 1780, il se livra à l'étude de l'histoire naturelle; puis, se proposant d'explorer l'Afrique australe, il débarqua au Cap, le 29 mars 1781; mais un événement désastreux l'empêcha d'entrer dans la Cafrerie avant la fin de la même année. Le premier voyage de Le Vaillant ne dura que seize mois, et il ne dépassa point, dans la Cafrerie, le 28° de long. orient. de Paris, et le 29° de lat. sud : il ne l'a pas moins intitulé *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique* (Paris, 1790, in-4°, ou 2 vol. in-8°). Il employa dix-huit mois à son second voyage, qui s'étendit au delà du tropique du Capricorne et à l'ouest, jusqu'au 14° méridien oriental (Paris, 1796, 2 vol. in-4°, ou 3 vol. in-8°). L'une et l'autre relations ont été réimprimées, avec figures et planches, en 3 vol. in-4° ou 5 vol. in-18; en 1819, 5 vol. in-8°; et il en a été fait des traductions dans les principales langues de l'Europe : elles procurent une lecture instructive et très-attachante par la description des mœurs des Hottentots, et à cause de la variété des lieux arides ou fertiles et de la succession des aventures. Depuis un demi-siècle, la colonisation, le zèle ardent de plusieurs missionnaires et des guerres entre les tribus indigènes ont amené des changements qui semblent protéger à présent sa véracité. Elle fut assez vivement contestée; et parfois, dans l'intimité, Le Vaillant lui-même avouait qu'il avait imaginé ou exagéré des aventures. Sa première instruction avait été trop négligée pour qu'il pût se défendre aussi de n'avoir pas eu recours à une plume plus habile que la sienne (celle de Varon et celle de Le Grand d'Aussy) : c'est ce que nous atteste encore un de ses éditeurs. Il revint à Paris en janvier 1785. Alors les capitales de l'Europe établissaient des muséums; les sciences naturelles et physiques faisaient de grands progrès, en France principalement, et Le Vaillant rapportait des collections nouvelles ou rares. Il fut d'abord accueilli honorablement; mais déjà quelques savants se prétendaient juges souverains des travaux et des réputations. Le Vaillant refusa de laisser exploiter son œuvre au profit de leur célébrité; aussi des obstacles lui furent suscités pour la publication et la vente de ses collections. Les Assemblées constituante et législative résolurent d'en effectuer l'achat; mais, après un emprisonnement d'un an subi comme suspect, il ne put traiter que pour une partie avec un comité de la Convention, et reçut en payement les *duplicata* d'ouvrages des bibliothèques publiques; le reste fut vendu en Hollande. Ainsi le cabinet d'histoire naturelle s'enrichit de la première girafe qu'il ait eue et de collections de perroquets, d'oiseaux-paradis et autres, lesquelles depuis se sont beaucoup accrues, en partie d'après les indications recueillies par Le Vaillant. Il parvint à publier à Paris les histoires naturelles des *Oiseaux d'Afrique* (1796-1812, en 6 vol. in-fol.); des *Perroquets* (1801-1805, 2 vol.); des *Oiseaux-paradis*, *Rolliers*, *Promerops*, *Toucans* et *Barbus* (1801-1806, 2 vol.); des *Cotingas* et *Todiers* (1804); des *Calaos* (*id.*); ils sont ornés de planches dues à Barraband. Le Vaillant, qui ne reçut d'autre récompense que la décoration de la Légion d'Honneur, s'est plaint dans sa retraite, en Champagne, d'avoir usé les plus belles années de sa vie à l'étude de l'histoire naturelle et de lui avoir consacré sa fortune. Cependant il s'est acquis comme ornithologiste, plus encore que comme voyageur, une réputation incontestable. [Isidore LE BRUN, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Mahul, *Annuaire Nécrol.*, 1824. — Boucher de la Richarderie, dans la *Bibliothèque des Voyages*, t. IV. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Cont.* — Bégin, *Biog. de la Moselle.*

LEVAL (*Jean-François*), général français, né le 17 avril 1761, à Paris, mort en 1834. Fils d'un orfèvre, il s'enrôla en 1779 dans le régiment de Poitou, et fit les campagnes de 1781 à 1783, comme simple soldat, sur un vaisseau de guerre. Au mois de septembre 1792 il fut nommé capitaine au 1er bataillon de Paris, et passa rapidement par les grades supérieurs. En mai 1793 il prit le commandement du régiment de Deux-Ponts, et au bout d'une campagne Leval fut promu général de brigade. Il se distingua sous le général Hoche, aux armées des Ardennes et de la Moselle, et sous Jourdan aux armées de Sambre et Meuse et du Danube. Nommé gé-

néral de division, il commanda en 1799 une des trois divisions chargées du blocus et du bombardement de Philippsbourg. Il se fit encore remarquer sous Moreau, sur le Rhin. Commandant la cinquième division militaire, à Strasbourg, il se trouvait à ce poste en 1804 lorsque le malheureux duc d'Enghien y fut amené prisonnier. Il lui donna des marques impuissantes de respect et d'intérêt. En 1806 Leval reprit du service actif, et il se signala à Iéna et à Bergfried. En 1808 il partit pour l'Espagne, où il commanda une division, et se fit remarquer à la bataille de Burgos. L'année suivante il fut chargé du gouvernement de Saragosse après la prise de cette ville. En 1812 il battit Balesteros à La Guadiana. En 1814 il fut appelé en Champagne, et combattit à Champaubert. Ayant envoyé son adhésion au gouvernement royal, il fut chargé d'une inspection. Il commandait à Dunkerque sous la seconde restauration, et contribua à faire arrêter un commissaire général de police qui voulait maintenir l'autorité impériale. Leval fut néanmoins mis en disponibilité et bientôt admis à la retraite. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biographie des Hommes vivants.*

LEVASSEUR (*Jacques*), érudit et littérateur français, né le 21 décembre 1571, à Vismes, près Abbeville, mort le 6 février 1638, à Noyon. Sa première éducation fut assez négligée; il avait vingt-cinq ans lorsque son oncle, qui était archidiacre de l'église de Noyon, l'envoya à ses frais suivre les cours de l'université d'Orléans. Dès 1602 il s'établit à Paris, et professa successivement les humanités et la philosophie dans les colléges de Lisieux, des Grassins et de Montaigu. Après avoir été en 1609 recteur de l'université de Paris, il se retira à Noyon pour y exercer les fonctions de chanoine et d'archidiacre. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont tombés dans l'oubli; son érudition était inépuisable, mais son style s'éloigne presque toujours du simple et du naturel. Il fut lié particulièrement avec Nicolas Bourbon, Pierre Vaillant, Grangier, le cardinal du Perron et beaucoup d'autres écrivains qui ont parlé de lui avec éloges. Nous citerons de ce laborieux auteur : *Franciæ Reges*, Τετραστιχοι; Paris, 1602, in-8°; liste des rois de France en vers latins; — *Les Devises des empereurs romains, tant Italiens que Grecs et Allemands, depuis Jules César jusqu'à Rodolphe II*; Paris, 1608, in-8°; — *Antithèses ou Contrepointes du ciel et de la terre*; Paris, 1608, in-8°: recueil de vers sur des sujets moraux; — *Le Bocage de Jossigny*; Paris, 1608, in-8°: mélanges en vers et en prose; — *Devises des Rois de France, latines et françoises*; Paris, 1609, in-4°; — *L'Entrée et Sortie de l'Homme au monde, ou la recherche de la Terre promise*; Paris, 1612; — *Jacobi Vassarii Epistolarum Centuriæ duæ*; Paris, 1623, in-8°; on y trouve deux lettres adressées à « Jésus-Christ crucifié, très-glorieux triomphateur de la mort, et premier chanoine de l'église de Sainte-Croix, à Orléans »; — *Annales de l'église cathédrale de Noyon*; Paris, 1633, in-4°; c'est le meilleur ouvrage de Levasseur, et, comme dit le titre, « profitable à tout curieux d'antiquités ». K.

Launoy, *Éloge de Levasseur*; dans l'*Hist. du Collége de Navarre*. — Le Long, *Biblioth. Hist. de la France*. — Devérité, *Hist. du Ponthieu*. — Colliette, *Hist. du Vermandois*.

LE VASSEUR (*Marie-Thérèse*), femme française, célèbre par sa liaison avec Jean-Jacques Rousseau, née à Orléans, en 1721, morte le 17 juillet 1801, au Plessis-Belleville, près Dammartin (Oise). Jean-Jacques avait environ neuf ans de plus que Thérèse Le Vasseur; il se lia avec elle à Paris, en 1745; il avait trente-trois ans, et Thérèse vingt-quatre. Elle était ouvrière en linge dans l'hôtel où Rousseau prenait ses repas, et ce fut là qu'il la connut. Elle appartenait à une assez bonne famille; son père avait été officier de la monnaie d'Orléans, et sa mère marchande. Rousseau, dans les *Confessions*, nous donne une singulière idée de celle qui fut pendant trente-trois ans sa compagne. Elle n'avait jamais bien appris à lire, quoiqu'elle écrivît passablement; à peine savait-elle connaître les heures sur un cadran; « elle n'a jamais pu, dit-il, suivre l'ordre des douze mois de l'année, et ne connaît pas un seul chiffre, malgré tous les soins que j'ai pris pour les lui montrer. Elle ne sait ni compter l'argent ni le prix d'aucune chose. Le mot qui lui vient en parlant est souvent l'opposé de celui qu'elle veut dire..., et ses quiproquos sont devenus célèbres dans les sociétés où j'ai vécu. » Rousseau ajoute : « Il est vrai que cette personne si bornée, si stupide en apparence, était d'excellent conseil, sensée et affectueuse ». Il fait surtout l'éloge de son caractère, « pur, excellent, sans malice, digne de toute son estime ». Soit qu'il n'ait vu qu'à la fin les torts de Thérèse, soit qu'il ait cru se devoir à lui-même de n'en pas convenir, il affecte de parler d'elle avec les plus grands égards; et c'est à peine si dans toutes ses œuvres et même dans sa correspondance, on trouverait quelques lignes de plainte. Il en veut bien davantage à madame Le Vasseur la mère. Rousseau, en prenant Thérèse, s'était mis sur les bras toute la famille : des neveux et des nièces, ses sœurs; son frère, vaurien et escroc; son père, vieux bonhomme, qu'à la prière de madame Le Vasseur il fit placer dans une maison de charité, et qui y mourut *incontinent*; sa mère enfin. Il garda cette femme chez lui de 1745 à 1757, et la mit à la porte en quittant L'Hermitage. Dissimulée, avide, acariâtre, et par-dessus tout dominante, la mère de Thérèse prétendait gouverner Rousseau, et il lui donne une grande part dans ces tracasseries cancanières que son imagination changeait en complots. Déjà, à cette époque, Rousseau avait eu de Thérèse cinq enfants : on sait de reste ce

qu'il en fit. S'il faut en croire Jean-Jacques lui-même, ce fut lui et la mère Le Vasseur qui mirent en avant les Enfants-Trouvés, et Thérèse ne se décida qu'avec bien de la peine à méconnaître ses devoirs de mère. Mme d'Houdetot prétendait le contraire. On a été jusqu'à dire que Rousseau n'était pas le père des enfants de Thérèse, et qu'il ne l'ignorait pas. Quoi qu'il en soit, l'empire de Thérèse sur Rousseau ne fit que croître avec les années; il ne put jamais se séparer d'elle, et la prit avec lui partout, la traitant, suivant l'occasion, comme sa servante, comme sa maîtresse ou comme sa femme. Ce n'est pas qu'il l'aimât d'amour : il compare son attachement pour Thérèse au sentiment que lui avait fait éprouver déjà Mme de Warens, par besoin d'intimité et d'une intimité aussi étroite que possible. Encore y a-t-il dans cette intimité bien des bizarreries. En 1754, Rousseau allant à Genève conduit Thérèse chez l'ancienne *maman*, chez Mme de Warens. Celle-ci, malheureuse et avilie, ôte de son doigt la seule bague qui lui reste, pour la donner à Thérèse. A L'Hermitage, l'affection pour Thérèse n'empêche pas les ardeurs pour Mme d'Houdetot.

Mme de Luxembourg prodigue à Thérèse toutes sortes de bontés, la reçoit chez elle, l'embrasse devant tout le monde; un peu plus tard, Mme de Créquy fait de même, et aussi mylord maréchal, et même le prince de Conti : Rousseau en est enchanté. Quand arrivent les persécutions à propos de l'*Émile*, Rousseau, forcé de quitter Thérèse, la recommande à Mme de Luxembourg avec les dernières instances. L'année d'après, 1762, un gentilhomme de Neufchâtel, le comte d'Escherny, vient voir Rousseau à Motiers-Travers; à sa grande surprise, Rousseau ne permet pas à Thérèse de se mettre à table pour dîner avec eux. C'était, du reste, lui rendre justice. Babillarde et méchante langue comme sa mère, elle se déplaisait à Motiers : on s'accorde à croire que cette lapidation si naïvement contée par Rousseau au XIIe livre des *Confessions* fut un tour concerté par Thérèse : ce fut surtout grâce à elle que Rousseau se vit enfin obligé de quitter la Suisse. En Angleterre (1766), un ami de Hume, Towngend, offre à l'auteur d'*Emile* le vivre et le couvert. Rousseau cette fois exige que Thérèse mange à table, condition qu'on n'accepte pas. L'année d'après elle le brouille avec Davenport, et Rousseau retourne en France. A Trie, comme à Motiers, tracasseries, mauvais traitements de la part des habitants : c'est encore la langue de Thérèse qui en est cause. De Bourgoin, où Rousseau vint habiter en 1768, nous avons une longue lettre à Thérèse, la seule qui renferme un peu d'amertume : « Je n'ai cherché depuis vingt-six ans qu'à vous rendre heureuse. Je m'aperçois avec douleur que le succès ne répond pas à mes soins, etc.,... Rien ne plaît, rien n'agrée de la part de quelqu'un qu'on n'aime pas. Voilà pourquoi, de quelque façon que je m'y prenne, tous mes soins, tous mes efforts auprès de vous sont insuffisants;.. je n'aurais jamais songé à m'éloigner de vous, si vous n'aviez été la première à m'en faire la proposition; vous êtes revenue très-souvent à cette idée... » Il est possible que cette lettre ait été comme une crise dans la liaison de Rousseau, et que Thérèse ait habilement imaginé ces projets de rupture dans des vues intéressées; car cette même année nous voyons Rousseau se marier, à sa manière, avec elle, sans contrat toutefois et sans bénédiction nuptiale. Il la nomma simplement sa femme en sortant de table et en présence de deux convives, MM. de Champagneux, maire de Bourgoin, et de Rosières, tous deux officiers d'artillerie. A Monquin, en 1769, Thérèse est encore outragée par les gens de M. de Cézarges. Enfin, en 1770, elle revint à Paris avec Rousseau. De tous ceux qui à cette époque vinrent visiter le philosophe, et qui parlent de Thérèse, Goldoni, le prince de Ligne, etc., il n'en est aucun qui ne s'attache à la représenter comme une mégère et une vilaine femme : Bernardin de Saint-Pierre est le seul qui fasse un peu grâce au ménage de la rue Plâtrière. Au mois de mai 1778, la santé de Thérèse s'étant, à ce qu'il paraît, dérangée, Rousseau quitte précipitamment Paris, et accepte l'hospitalité de M. de Girardin à Ermenonville. Deux mois après, il meurt : que le pistolet ou le poison ait hâté la mort de Jean-Jacques, ou qu'il ait succombé, comme les médecins l'attestèrent, à une apoplexie séreuse, il n'en paraît pas moins vrai que Thérèse, par le désordre de sa conduite, et surtout par ce honteux commerce qu'elle entretint avec un valet d'écurie de M. de Girardin, nommé John, fut en grande partie cause de cette mort encore prématurée. Jean-Jacques voulait quitter Ermenonville; Thérèse résista, et Rousseau perdit la tête. Après la mort de Rousseau, elle vécut avec ce John, et on finit, en 1779, par la chasser d'Ermenonville. Elle avait pour subsister le produit de la vente de quelques manuscrits de Jean-Jacques, et les rentes que lui faisaient M. de Girardin et les libraires, Rey entre autres. Le 21 décembre 1790, sur les instances de Mirabeau, qui écrivit à Thérèse une lettre dont elle n'était assurément pas digne, l'Assemblée nationale, en même temps qu'elle votait une statue à Rousseau, décréta que sa veuve jouirait d'une pension de 1,200 francs, qui fut dans la suite portée à 1,500. Cette pension ne fut pas toujours exactement payée, et Thérèse, retirée au Plessis-Belleville, tomba dans la misère. Il paraît que vers la fin elle se grisait avec de l'eau-de-vie : un admirateur enthousiaste de Jean-Jacques se rendit, en 1799, au Plessis-Belleville, pour voir Thérèse; il la trouva ivre-morte. On cite une anecdote qui prouverait que du vivant même de Jean-Jacques elle avait cette passion. M. Lebègue de Presle, censeur royal et docteur en médecine, ancien ami de Jean-Jacques, l'étant allé voir à Ermenonville,

environ quinze jours avant sa mort, l'avait trouvé portant une dame-jeanne remplie de vin, et remontant péniblement l'escalier de sa cave. — « Pourquoi tant de peine, mon ami? dit le docteur. — Mais, je n'ai personne. — Et Mme Rousseau, qui se porte si bien? — Que voulez-vous, aurait répondu Jean-Jacques, quand elle y va, elle y reste. » Ainsi finit, à l'âge de quatre-vingts ans, la veuve de Jean-Jacques Rousseau.

Il y a une lettre de Thérèse à M. de Corancez, datée du 27 prairial an VI, et renfermant une relation de la mort de Rousseau. Il est évident, d'après ce que nous savons sur l'ignorance de Thérèse, que cette lettre lui a été dictée. Elle est signée : *Marie-Thérèse Le Vasseur, veuve de J.-J. Rousseau.* Charles DEFODON.

Œuvres de Rousseau (*Confessions, Rêveries, Correspondance*). — *Correspondance* de Grimm. — *Mémoires de Goldoni.* — *Mémoires de madame d'Épinay.* — *Œuvres philosophiques, historiques*, etc., du comte d'Escherny, 3 vol. in-12, Paris, 1814. — De Barruel, *Vie de Jean-Jacques Rousseau.* — Le prince de Ligne, *OEuvres.* — Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres posthumes.* — *Relation* de Corancez. — Mme de Staël, *Lettre sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau.* — Musset-Pathay, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de J.-J. Rousseau*, 2 vol. in-8° ; Paris, 1821.

LEVASSEUR (*Jean-Charles*), graveur français, né en 1734, à Abbeville, mort en 1804, à Paris. Il fut élève de Daullé et de Beauvarlet, et se distingua de la foule de ses confrères par la science du dessin et l'heureux choix des sujets. Il fut reçu en 1777 membre de l'Académie de Peinture. Dans son œuvre, qui est très-considérable, il s'attacha surtout à reproduire les meilleurs tableaux de l'école française du dix-huitième siècle, entre autres : *Vénus sur les eaux* et *Les Fruits du Ménage*, de Boucher; — *La Belle-Mère, Le Testament déchiré* et *Le petit Polisson*, de Greuze; — *L'Enlèvement de Proserpine*, de J.-B. de Troy; — *Diane et Endymion*, de Vanloo; — *Les Adieux d'Hector et d'Andromaque*, de Restout, et d'autres, d'après Lépicié, Bertin, Lemoine, Jeaurat, etc. Les écoles étrangères, en particulier les maîtres flamands, lui ont fourni quelques sujets : Teniers, *Saint Georges délivrant une princesse;* — Adr. Brouwer, *Fureur bachique*. On a encore de cet artiste plusieurs bons portraits. K.

Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes.*

* **LEVASSEUR** (*Polycarpe-Anne-Nicolas*), général et sénateur français, né à Versailles, le 26 janvier 1790. Sorti de l'École Militaire de Fontainebleau, il fit les campagnes de 1807 et 1808, prit part à la guerre d'Espagne de 1809 à 1812, et assista, en 1813, à la bataille de Dresde, où il fut fait prisonnier de guerre. Le 26 septembre 1815, il entra dans la légion départementale de l'Aisne, devenue 2e régiment d'infanterie de ligne. Nommé colonel du 22e régiment de ligne, le 13 janvier 1833, il fit les campagnes d'Afrique de 1839 et 1840, et reçut le brevet de maréchal de camp le 16 novembre 1840. Mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, il fit partie des diverses expéditions de 1841 à 1846. Général de division en disponibilité depuis le 17 août 1848, il fut appelé, en 1850, au commandement de la troisième division de l'armée de Paris, et devint sénateur en 1854. S—D.

Archives de la Guerre. — *Docum. partic.*

LEVASSEUR DE BEAUPLAN. *Voy.* BEAUPLAN.

LE VASSEUR. *Voy.* VASSEUR (LE).

LEVAU ou **LEVEAU** (*Louis*), architecte français, né en 1612, mort en 1670. Ses premiers travaux paraissent avoir été le château de Vaux, qu'il construisit en 1653, pour le surintendant Fouquet, et celui de Livry, appelé depuis Le Raincy, que lui avait demandé Jacques Bordier, conseiller et secrétaire du roi. En 1643 la reconstruction entière de l'église Saint-Sulpice avait été décidée, et trois ans après, Gaston, duc d'Orléans, avait posé la première pierre du nouvel édifice qui devait s'élever sur les dessins d'un architecte peu connu, nommé Gamart. Pendant neuf années les constructions se continuèrent d'après les dessins adoptés. Plusieurs parties du monument étaient presque achevées lorsqu'on s'aperçut, un peu tard, que le plan n'était pas encore d'une étendue suffisante. Ce fut alors qu'on chargea Levau de fournir les dessins d'une plus vaste église, et l'on recommença presque entièrement l'édifice. Le 20 février 1655, la reine Anne d'Autriche vint solennellement en poser la première pierre. Les travaux furent dirigés par Levau jusqu'à sa mort. Alors il eut pour successeur Daniel Guittard, qui voulut réformer quelques parties de son plan et notamment reconstruire la chapelle de la Vierge, dont il blâmait la forme; mais cette chapelle, à laquelle la postérité a rendu plus de justice et qui avait coûté des sommes considérables, se trouvait élevée jusqu'à la corniche et heureusement pour la gloire de Levau, les marguilliers ne voulurent point consentir à sa démolition, et la firent continuer d'après les dessins primitifs.

Des nombreux hôtels de Paris dont Levau avait été l'architecte, il ne subsiste aujourd'hui que l'hôtel Lambert, dans l'île Saint-Louis, si célèbre par les peintures de Le Sueur et de Lebrun. Les hôtels de Lyonne, de Pons et de Colbert ont disparu.

En 1660, Mazarin, qui avait projeté de modifier entièrement la disposition du château de Vincennes, confia la direction de ces travaux à Levau, qui paraît y avoir seulement exécuté les deux grandes ailes qui servent de casernes. De 1660 à 1664, Levau, qui depuis 1653 avait le titre de directeur des Bâtiments du Roi, travailla à la continuation des Tuileries et du Louvre. Aux Tuileries, il éleva le pavillon Marsan et le corps de logis attenant, en pendant avec le pavillon de Flore bâti du côté du quai sous Henri IV. Ce fut lui aussi qui modifia l'ensemble des bâtiments déjà existants pour leur donner

plus d'homogénéité, et notamment le pavillon central, qu'il encadra dans des constructions nouvelles, et surmonta de la grande coupole carrée que nous voyons aujourd'hui. Sans doute cette partie de l'édifice y a perdu en élégance; mais après les additions qui avaient plus que doublé l'étendue du palais de Catherine de Médicis, le délicieux pavillon de Philibert Delorme, avec sa charmante petite coupole, se trouvait hors de toute proportion avec les gigantesques bâtiments qui l'entouraient. Levau travailla aussi au ravalement de la partie de la grande galerie attenante aux Tuileries et qui avait été bâtie sous Henri IV par Ducerceau. En y faisant sculpter dans les frontons le soleil, emblème de Louis XIV, il donna lieu à l'erreur commune qui a rapporté au règne de ce monarque la construction élevée par son aïeul.

Au Louvre, il fit à l'est et en retour jusqu'aux guichets du nord et du midi les bâtiments qui entourent la cour, mais qui extérieurement ont été masqués, de 1667 à 1680, à l'est par la colonnade, au sud par la façade placée en avant par Perrault.

Dans tous ces travaux, Levau avait eu pour aide François Dorbay, son élève et son gendre; après sa mort, ce fut celui-ci qui, sur les dessins qu'il avait laissés, éleva le collége des Quatre-Nations, aujourd'hui palais de l'Institut. E. B—n.

Quatremère de Quincy, *Vies des plus illustres Architectes*. — Dulaure, *Histoire de Paris et de ses environs*. — L. Vitet, *Le Louvre*.

LE VASSOR (*Michel*), historien et théologien français, né à Orléans, en 1646, mort à Londres, en 1718. Il fit profession chez les Cordeliers, qu'il quitta pour les chanoines de Sainte-Geneviève, et reçut la prêtrise à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré. Il se livra dès lors à l'étude des Pères, et surtout de saint Augustin. Il inquiéta ses supérieurs par quelques hardiesses de doctrine. Cependant, ils lui confièrent l'enseignement théologique dans plusieurs colléges de province. Rappelé à Paris, il professa la théologie à Saint-Magloire. Il sollicitait un bénéfice; le refus qui lui en fut fait décida de sa vie. Il se fit protestant, et passa en Hollande, de là en Angleterre, où il mourut. On a de lui quelques écrits théologiques et surtout une *Histoire de Louis XIII;* Amsterdam, 20 vol., 1710-1721; 1756, 7 vol. in-4°.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. V, p. 27.

LEVAVASSEUR (*Bernard-Marc-Francis*), poëte français, né à Breteuil, le 15 septembre 1775, mort subitement à Clermont-sur-Oise, le 1er février 1830. Fils d'un maître de poste cultivateur, il fit des études au collége de Lisieux à Paris, devint lui-même maître de poste, maire de Breteuil et conseiller général de l'Oise. Il avait introduit des procédés nouveaux dans la culture de ses fermes. On a de lui : *Ode à l'Éternel;* 1820; — *Le Livre de Job traduit en vers français, avec le texte de la Vulgate en regard, suivi de notes explicatives;* Paris, 1826, in-8°. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Henrion, *Annuaire Biographique*.

LEVAYER. *Voy.* Boutigny et La Motte.

LEVATI (*Charles-Ambroise*), littérateur italien, né à Biassono (province de Milan), le 20 février 1790, mort à Pavie, le 6 juillet 1841. Fils de parents pauvres, il étudia la théologie, fut ordonné prêtre, et s'occupa de littérature. En 1813 il fut nommé professeur des principes généraux des beaux-arts au lycée de Milan; cette place ayant été supprimée par le gouvernement autrichien en 1815, Levati alla à Bergame en qualité de professeur d'histoire. En 1821 il revint à Milan comme professeur d'éloquence au collége impérial, et en 1826 il y obtint la chaire de philologie latine. En 1837 il fut envoyé à Pavie pour occuper la chaire d'esthétique et de philologie latine et de langue et littérature grecques. En 1840, il fut appelé à faire partie de l'Institut lombard-vénitien. On a de lui : *Elogio de Alessandro Verri;* 1817, in-8°; — *Viaggi di Francesco Petrarca in Francia, in Germania ed in Italia;* 1820, 5 vol. in-8°; — *Dizionario biografico delle Donne illustri di tutti i tempi e di tutte le nazioni;* Milan, 1822, 3 vol. in-8°; — *Saggio di Storia Litteraria d'Italia ne' primi venticinque anni del corrente secolo;* Milan, 1831, in-8°; — *Il Piccolo Muratori;* Milan, 1837, 5 vol. in-18. Levati travailla à l'ouvrage de Jules Ferrario, *Costume antico e moderno*, et à la traduction en italien des dissertations éparses dans la *Bible* de Vence. J. V.

Chiappa, dans la *Biogr. degli Italiani illustri* de Tipaldo, t. IX, p. 174.

LÉVEILLÉ (*Jean-Baptiste-François*), chirurgien français, né à Ouzouer, commune d'Azy (Nivernais), le 26 août 1769, mort le 13 mars 1829. Chirurgien de première classe à l'armée d'Italie, il fut chargé du service de l'hôpital militaire de Pavie. Il se lia dans cette ville avec Scarpa, qui le sauva d'une attaque du typhus nosocomial. En 1801 Léveillé, quittant le service militaire, revint à Paris, se livra à la pratique de la médecine, et devint successivement médecin des prisons, de la maison royale de santé, puis membre de l'Académie de Médecine à son origine. Ses principaux écrits sont : *Le Sentiment est-il entièrement détruit dès l'instant que, par un instrument tranchant quelconque, la tête est tout à coup séparée du corps?* dans les *Mémoires de la Société Médicale d'Émulation de Paris*, tome Ier, 1798 : l'auteur se prononce pour l'affirmative; — *Dissertation physiologique sur la nutrition du fœtus dans les mammifères et les oiseaux;* Paris, 1799, in-8°; — *Mémoires de Physiologie et de Chirurgie pratique;* Paris, 1804, in-8° : on y trouve un mémoire *sur les*

luxations du fémur; — *Traité élémentaire d'Anatomie et de Physiologie*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°; — *Nouvelle Doctrine Chirurgicale, ou traité complet de pathologie*; Paris, 1811-1812, 4 vol. in-8°; — *Mémoire sur l'état actuel de l'Enseignement de la Médecine et de la Chirurgie en France, et sur les modifications dont il est susceptible*; Paris, 1816, in-4° : ce mémoire fut rédigé au nom d'une commission nommée par le roi pour s'occuper de cet objet, et dont Léveillé était secrétaire; — *Hippocrate interprété par lui-même, ou commentaire sur les Aphorismes d'après les écrits vrais ou supposés d'Hippocrate*; Paris, 1818, in-8°; — *Mémoire sur la folie des ivrognes ou sur le délire tremblant*, dans les *Mémoires de l'Académie de Médecine*, ouvrage développé par l'auteur et réimprimé à Paris, 1832, in-8°, avec une notice du docteur Réveillé-Parise.

Son fils, *Joseph-Henri* LÉVEILLÉ, docteur en médecine et botaniste, a pris part à la rédaction du *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée* exécuté en 1837 sous la direction du prince Demidoff. Il a donné avec MM. Montagne et Spring, dans le *Voyage de* La Bonite, les *Cryptogames cellulaires et vasculaires* (*lycopodinées*). Il a travaillé au *Dictionnaire universel d'Histoire Naturelle* de Charles d'Orbigny, et fourni des mémoires aux *Annales des Sciences Naturelles*, notamment *sur le sclérotium*; *sur l'hyménium des champignons*; *sur le développement des urédinées*, etc. On lui doit l'*Iconographie des Champignons* de Paulet, recueil de 217 planches, dessinées d'après nature, gravées et coloriées, accompagnées d'un texte nouveau présentant la description des espèces figurées, leur synonymie, l'indication de leurs propriétés utiles ou vénéneuses, l'époque et les lieux où elles croissent, etc.; Paris, 1855, in-4°. L. L—T.

Réveillé-Parise, *Notice nécrologique sur Léveillé*. — Bégin, dans la *Biogr. Médicale*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LÈVE (*Antoine* DE). *Voy.* LEYVA.

LEVEN (*Joseph* DE TEMPLERI, seigneur DE), grammairien et littérateur français, né à Aix (Provence), au milieu du dix-septième siècle, mort dans la même ville, en 1706. Il était fils d'un receveur général des finances, étudia le droit, et fut pourvu d'une charge d'auditeur à la cour des comptes en 1692. On a de lui : *Jephté, ou la mort de Seïla*, tragédie; Paris, 1676; — *Satire morale sur ce que personne n'est exempt d'imperfections*; 1691; — *Entretiens sur la Langue Françoise*; 1697, in-12; — *Nouvelles Remarques sur la Langue Françoise*; Paris, 1698, 1705, in-12. On attribue encore à Leven une *Rhétorique*, *Amathonte*, et une *Grammaire Françoise*. Le *Mercure de France* a imprimé un grand nombre de poésies de lui. J. V.

Hist. des Hommes Ill. de la Provence, t. II, p. 247.

LÉVÊQUE (*Pierre*), hydrographe français, né à Nantes, le 4 septembre 1746, et mort au Havre, le 16 octobre 1814. Après avoir fait ses études dans sa ville natale sous les jésuites, il voyagea pendant deux ans sur un vaisseau de l'État, et enseigna les mathématiques successivement à Mortagne, à Breteuil et à Nantes, où il obtint la chaire de professeur d'hydrographie, titre auquel il joignit bientôt celui de correspondant de l'Académie des Sciences.

L'invention de Montgolfier, les nouvelles expériences de Charles occupaient alors en France tous les esprits. Paris et Versailles avaient seuls joui du spectacle d'un aérostat; Lévêque répéta l'expérience à Nantes; il inventa même à cet effet un appareil pneumato-chimique, dont la description se trouve dans les *Mémoires de l'Academie* pour 1784. Nantes lui doit aussi une machine à vapeur, l'une des premières qui aient été exécutées en France, et qui fut destinée à la mouture du grain et à la fabrication du biscuit. Partisan des plus modérés de la révolution, Lévêque fut nommé représentant de la Loire-Inférieure en 1797. Compris presque aussitôt dans la proscription de fructidor et réduit à se cacher, il obtint ensuite la place d'examinateur de l'École Polytechnique, place qu'il quitta cinq ans après pour s'en tenir à celle d'examinateur de la marine, à laquelle il avait été nommé en 1786. Fixé dès lors à Paris, il devint, en 1801, membre de l'Institut. Il ne survit que de quelques semaines à la mort d'un fils de vingt-sept ans, et dont il avait lui-même soigné l'éducation. On a de Lévêque : *Tables générales de la hauteur et de la longitude du nonagésime*; Avignon, 1776, 2 vol. in-8°, imprimées en partie aux frais du gouvernement. A la suite de cet ouvrage, Lalande a ajouté des tables de hauteur et d'azimut, calculées par Trébuchet; — *Le Guide du Navigateur*; Nantes, 1779, in-8°, fig. Au jugement de Lalande, c'est le traité le plus complet et le plus commode pour les méthodes des longitudes en mer et les autres objets relatifs aux observations. On y trouve l'histoire de toutes les tentatives faites en différents temps pour le problème des longitudes, la pratique de tous les instruments qu'emploie l'astronomie nautique, les règles de calculs les plus simples pour tous les problèmes usuels, le tout accompagné des tables nécessaires; — *Examen maritime, ou traité de la mécanique appliquée à la construction et à la manœuvre des vaisseaux*; Nantes, 1782, 2 vol. in-4°; c'est une traduction de l'ouvrage de D. Georges Juan. Une 2e édit. en parut sous ce titre : *De la Construction et de la Manœuvre des Vaisseaux*, etc., *ou examen maritime théorique et pratique*; Paris, 1792, 2 vol. in-4°; — *Rapport à l'Institut sur les observations astronomiques et nautiques de don Joseph Joachim de Ferrer*; 1798; — *Mémoire* lu à l'Institut *à l'occasion d'un ouvrage de Maingon ayant pour titre*: Mémoire contenant des expli-

cations théoriques et pratiques sur une carte trigonométrique, servant à réduire la distance apparente de la Lune au Soleil ou à une étoile, en distance vraie, et à résoudre d'autres questions de pilotage; — *Rapport à l'Institut sur un nouveau Système de Mâts d'assemblage pour les vaisseaux;* 1799; — *Mémoire sur l'usage qu'on peut faire des Cartes horaires de Margetts*, pour résoudre des problèmes que l'auteur n'avait pas eus en vue, et qui les rendent plus intéressantes qu'on ne croyait; dans la *Connaissance des Temps;* 1802; — *Mémoire sur les observations qu'il est important de faire sur les marées dans les divers ports de France;* 1803; — *Description nautique des côtes orientales de la Grande-Bretagne et des côtes de Hollande, du Jutland et de Norvège*, extraite et traduite de l'anglais, et publiée par le dépôt général de la marine; Paris, an XII (1804), in-4°.

Lévêque a laissé en outre inachevés un *Traité théorique et pratique de la Construction et de l'Usage de tous les Instruments nautiques* et un *Abrégé historique de l'Origine et des Progrès de la Navigation.* Il avait conçu le plan et rassemblé les matériaux d'un *Dictionnaire polyglotte de tous les Termes de Marine.* Il préparait aussi un *Traité pratique de la Manœuvre*, auquel il avait joint ce qu'il y a de plus intéressant dans la tactique de Mazzaredo, de Clarke et de quelques auteurs peu connus en France. Il a laissé enfin beaucoup d'observations et de recherches sur les marées, et un grand travail sur le *jaugeage des vaisseaux*, demandé en 1786 par le ministre de la marine. JACOB.

Delambre, *Éloge de Lévêque;* dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, ann. 1816.

LÉVÊQUE (Dom *Prosper*), historien français, né à Besançon, vers 1713, mort à Luxeuil, le 15 décembre 1781. Ses études terminées, il entra dans l'ordre des Bénédictins, fut chargé de l'enseignement des novices, puis nommé conservateur de la bibliothèque de Saint-Vincent de Besançon. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle, premier ministre de Philippe II;* Paris, 1753, 2 vol. in-12. Il a laissé en manuscrit : *Histoire du siècle de Charles Quint, avec des pièces justificatives curieuses et originales*, 3 vol. in-fol., qui se trouve à la bibliothèque de Besançon. J. V.

Dom Calmet, *Biblioth. Lorr.* — P. Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée.*

* **LEVER** (*Charles-James*), romancier anglais, né le 31 août 1806, à Dublin. Il étudia la médecine dans cette ville, et prit à Gœttingue le diplôme de docteur; attaché ensuite à la légation de Bruxelles; il y resta trois ans, et y composa le joyeux roman de *Harry Lorrequer.* Le succès de ce premier ouvrage, traduit en allemand et en français, le ramena dans son pays natal, où il prit en 1842 la rédaction de l'*University Magazine.* Doué d'une verve intarissable, il fit, sous le nom d'*Harry Lorrequer*, qui lui servit de pseudonyme, succéder promptement les volumes aux volumes, tels que *Charles O'Malley, Tom Burke, Jack Hinton, The Commissioner, The O'Donoghe, Our Mess, Saint-Patrick Eve, Rowland Cashel, Con Ereghan, Diary of Horace Templeton*, etc. Au bout de quelques années, fatigué des luttes politiques qu'il avait à soutenir dans son journal, il passa sur le continent, et s'établit d'abord dans un vieux château du Tyrol, puis à Florence (1845), où il réside encore. Depuis qu'il a abandonné la vie militante de la presse, ses œuvres ne portent plus ce cachet de désordre et de précipitation qui les rendait souvent incohérentes; l'observation, le dessin des caractères ont chassé du sujet les imbroglios et les folles aventures. A cette nouvelle et plus sérieuse manière appartiennent surtout *The Knight of Ewynne* et *Arthur O'Leary* (1856), qui offrent de bonnes peintures des mœurs irlandaises. P. L—Y.

Men of the Time. — *English Cyclopædia.*

* **LEVERRIER** (*Urbain-Jean-Joseph*), sénateur et astronome français, né à Saint-Lô (Manche), le 11 mars 1811. Fils d'un employé de l'administration des domaines, il commença ses études de collége dans sa ville natale, les continua à Caën, et les termina au collége de Saint-Louis à Paris, où il remporta, en 1829, le prix de mathématiques spéciales. Reçu un des premiers à l'École Polytechnique, il garda le même rang jusqu'à sa sortie. Après avoir été pendant deux ans attaché à l'administration des tabacs, il se trouva dans l'alternative d'aller en province ou de quitter sa carrière. Il préféra le dernier parti, et entra comme professeur au collége Stanislas. En 1836 il publia sur les *combinaisons du phosphore avec l'hydrogène* deux mémoires qui lui firent d'abord quelque réputation comme chimiste. M. Leverrier était simple répétiteur à l'École Polytechnique, lorsqu'en 1846, il fit, à l'aide du *calcul*, la découverte d'une nouvelle planète (1), qui fut aperçue presque en même

(1) Fr. Arago a fort bien exposé, dans son *Astronomie populaire* (t. IV, p. 509-523) l'histoire de la découverte de Neptune. En voici le résumé. Dès 1821 Alexis Bouvard, en publiant ses *Tables d'Uranus*, avait constaté « que si l'on combine les observations anciennes avec les modernes, les premières seront passablement représentées, tandis que les secondes ne le seront pas avec la précision qu'elles comportent, et que si l'on rejette les unes pour ne conserver que les autres, il en résultera des tables qui auront toute l'exactitude désirable relativement aux observations modernes, mais qui ne pourront satisfaire convenablement aux observations anciennes. » Forcé de se décider entre ces deux partis, A. Bouvard s'en tint au second : « Je laisse, ajoutait-il, au temps à venir le soin de faire connaître si la difficulté de concilier les deux systèmes tient réellement à l'inexactitude des observations anciennes, ou si elle dépend de quelque *action étrangère et inaperçue qui aurait influencé la marche de la planète.* » L'avenir montra que cette dernière hypothèse était la vraie. M. Hansen écrivit, en 1829, à Bouvard que « pour expliquer les différences qui existaient entre les observations de chaque jour et les Tables

temps à Berlin, à l'aide du *télescope*. Cette découverte, qui recula les limites de notre système planétaire, jointe à cette coïncidence heureuse et presque simultanée du calcul avec l'observation produisit une grande sensation parmi les savants aussi bien que parmi les profanes; et le nom de Leverrier devint bientôt populaire. Le gouvernement, pour ne pas rester en arrière de l'enthousiasme général, nomma M. Leverrier membre de la Légion d'Honneur; le roi Louis-Philippe le choisit pour l'un des précepteurs du comte de Paris, et l'Académie des Sciences s'empressa de l'admettre dans son sein. Fiers de la gloire de leur compatriote, les électeurs de la Manche, firent du célèbre astronome un homme politique, en l'envoyant, en mai 1849, à l'Assemblée Législative. Il s'y fit connaître par un rapport, fort critiqué, sur l'enseignement de l'École Polytechnique; concourut à l'établissement des lignes télégraphiques, et prit, avec M. Dumas, une part très-active à un nouveau plan d'études, dit la *bifurcation* des sciences et des lettres. Ce plan, qu'une pratique de quelques années a démontré être inefficace, et même nuisible, est aujourd'hui à peu près abandonné. M. Leverrier siège au sénat depuis le 26 janvier 1852, après avoir été membre de la commission consultative instituée après le coup d'État. Il est inspecteur général de l'enseignement supérieur, et a succédé à Arago dans la direction de l'Observatoire.

Parmi les autres travaux de M. Leverrier nous citerons : *Mémoire sur les variations séculaires des orbites des planètes* : les inégalités séculaires font varier par degrés insensibles l'inclinaison de chaque planète sur un plan fixe, la ligne des nœuds, le périhélie et l'excentricité; mais elles n'influent pas sur les grands axes, dont l'expression analytique reste constante, lors même qu'on a égard aux termes qui proviennent du carré de la force perturbatrice; — *Détermination nouvelle de l'orbite de Mercure et de ses perturbations*; l'auteur a surtout insisté 1° sur les inégalités séculaires de cette planète, qu'il avait déjà traitées dans les Additions à la *Connaissance des temps pour* 1843 et 1844; 2° sur les observations employées dans la nouvelle détermination des éléments de l'orbite; 3° sur les passages de Mercure sur le Soleil, sur la masse de Vénus déduite des passages de Mercure sur le Soleil; — *Sur la construction des tables astronomiques*. Les tables des planètes ont pour but immédiat le calcul du lieu héliocentrique de l'astre à un instant déterminé. Au temps, qui se trouve ainsi être l'argument naturel, on substitue d'abord la longitude moyenne. En retranchant de celle-ci la longitude du périhélie, on obtient l'argument appelé *anomalie moyenne*, qui sert aux calculs de l'équation du centre et du rayon vecteur. Enfin, lorsque la longitude dans l'orbite a été obtenue, on en retranche la longitude du nœud, ce qui fournit l'*argument de latitude*, au moyen duquel on détermine la réduction à l'écliptique et la latitude héliocentrique. Cette multiplicité d'arguments oblige l'astronome de recourir à plusieurs tables. M. Leverrier y montre qu'on arrive beaucoup plus rapidement aux expressions des trois coordonnées héliocentriques (la longitude réduite à l'écliptique, le logarithme du rayon vecteur, réduit à l'écliptique, et la latitude héliocentrique) en prenant le temps pour unique argument. Il a ensuite donné les Tables de Mercure, construites conformément à cette nouvelle méthode; — *Sur la Théorie d'Uranus;* l'auteur y étudie la nature des irrégularités du mouvement d'Uranus; et remonte à leur cause en cherchant à découvrir dans la marche qu'elles affectent la direction et la grandeur de la force qui les produit; — *Sur la planète qui produit les anomalies observées dans le mouvement d'Uranus; détermination de sa masse, de son orbite et de sa position actuelle;* 1846. Peu de temps après la communication de ce mémoire à l'Académie, F. Arago donna lecture d'une lettre de M. Galle, en date du 25 septembre 1846, adressée à M. Leverrier : « La planète, y disait l'astronome de Berlin, dont vous avez signalé la position existe réellement. Le jour même où j'ai reçu votre lettre je trouvai une étoile de huitième grandeur qui n'était pas inscrite dans l'excellente carte *Hora* XXI (dessinée par M. le docteur Bremiker) de la collection de cartes célestes publiée par l'Académie royale de Berlin. L'observation du jour suivant décida que c'était la planète cherchée. » Puis Arago ajouta : « Les astronomes ont quelquefois trouvé, accidentellement, un point mobile, une planète dans le champ de leurs télescopes, tandis que M. Leverrier aperçut le nouvel astre sans avoir besoin de jeter un seul regard vers le ciel, il le vit au *bout de sa plume*. Il avait déterminé par la seule puissance du calcul la place et la grandeur d'un corps situé bien au-delà des limites jusque ici connues de notre système planétaire, d'un corps dont la distance au Soleil surpasse 1,200 millions de lieues et qui dans nos plus plus puissantes lunettes offre à peine un disque sensible. »

On a encore de M. Leverrier : *Réduction des observations faites aux instruments méri-*

d'Uranus, il fallait recourir aux perturbations de deux planètes inconnues ». Bessel reconnut, en 1840, que l'erreur ou la différence des observations anciennes sur les modernes était déjà d'une minute entière et qu'elle s'accroissait de 7 à 8 secondes par an. « J'ai eu l'idée, ajoute-t-il dans une lettre à M. de Humboldt, qu'un moment viendra où la solution du problème sera peut-être bien fournie par une nouvelle planète dont les éléments seraient reconnus d'après son action sur Uranus et vérifiés d'après celle qu'elle exercerait sur Saturne. » Le problème de la détermination de la nouvelle planète était donc posé lorsqu'en 1845 Arago conseilla à M. Leverrier de s'en occuper. Il était temps, puisque dès la même année M. Adams, en Angleterre, parvint de son côté à résoudre le même problème.

diens de l'Observatoire de Paris depuis 1800 *jusqu'à* 1829 : « Les observations faites durant cette période de temps n'embrassent guère que les passages du Soleil, de la Lune et des planètes et ceux des principales étoiles. Il n'en est autrement que pour une série d'observations faites au cercle Fortin depuis 1822 jusqu'en 1829, et dans laquelle on a déterminé les distances au pôle d'un certain nombre d'autres étoiles, et surtout d'étoiles doubles, mais sans que leurs passages aient été en même temps observés à la lunette méridienne; — *Recherches sur les Comètes périodiques; — Sur la Comète périodique de* 1770; — *Sur la Comète périodique de* 1843; — *Sur les Mouvements des Planètes; — Sur la précession des équinoxes, sur la masse de la Lune et sur la masse de la planète Mars; — Sur la Détermination des Longitudes terrestres.* S. et J.

Biographie des Membres du Sénat, 1852. — *Doc. part.*

LÉVESQUE DE POUILLY (*Louis-Jean*), moraliste et critique français, frère de Lévesque de Burigny (*voy.* BURIGNY), né à Reims, en 1691, mort le 4 mars 1750. Après avoir achevé ses études à Reims, il se rendit à Paris, où il s'occupa d'abord de mathématiques. Un des premiers en France, il s'efforça d'expliquer l'admirable ouvrage des *Principes*, publié avec tant de succès par Newton, mais qui dans sa forme sévèrement géométrique était peu accessible au public. Le travail de Lévesque fut communiqué à Fréret, qui conçut du jeune auteur une idée fort avantageuse, et lorsque plus tard Lévesque quitta les mathématiques pour les belles-lettres, Fréret s'empressa de lui faciliter l'entrée de l'Académie des Inscriptions en 1722. Lévesque était un érudit amateur, de plus d'esprit que de savoir, de plus d'idées que de patience, plus capable de découvrir le côté faible des ouvrages de ses confrères que d'en composer lui-même. Enclin au doute et difficile en matière de certitude, il critiquait sans ménagement les récits des historiens de l'antiquité, et ne montrait pas plus d'indulgence pour les hypothèses des érudits modernes. L'histoire romaine de Tive-Live et la chronologie assyrienne de Fréret lui paraissaient également incertaines. Fréret défendit vivement la cause des anciens et la sienne; mais s'il surpassa de beaucoup son adversaire pour la connaissance des faits, il lui fut peut-être inférieur pour la nouveauté et l'étendue des vues générales. La faiblesse de la santé de Lévesque ne lui permettant pas une application suivie, il renonça à l'Académie en 1727, et alla vivre dans une campagne qu'il possédait près de Reims. D'après le vœu de ses concitoyens, il quitta sa retraite pour remplir les fonctions de lieutenant général du présidial de Reims, jusqu'à la fin de sa vie. Son administration fut excellente, et Reims lui dut beaucoup d'embellissements. On a de lui : *Theorie des Sentiments agréables*; Genève, 1747, in-8°. Ce petit traité n'était d'abord qu'une lettre à lord Bolingbroke, ami de l'auteur, et sous cette forme il fut imprimé dans un *Recueil de divers Écrits sur l'Amour et l'Amitié*; Paris, 1736, in-12. Gauffecourt, parent de Lévesque et qui possédait une imprimerie pour son amusement, en donna une édition : *Réflexions sur les Sentiments agréables et sur le plaisir attaché à la vertu* (1743, in-8°), tirée à petit nombre et qui est devenue très-rare. Enfin Lévesque lui-même revit son ouvrage, et le publia avec de nombreuses additions sous son titre actuel. On trouve dans le recueil de l'Académie des Inscriptions plusieurs mémoires de Lévesque. Les deux plus importants (t. VI) ont pour objet l'incertitude des quatre premiers siècles de l'histoire romaine. L'auteur y démontre que l'histoire des premiers siècles de Rome telle que les écrivains anciens nous l'ont transmise ne mérite aucune confiance, qu'elle est fondée sur des traditions douteuses et sur des témoignages indignes de foi. Les conclusions de Lévesque sont purement négatives, et en cela il diffère de Beaufort et de Niebuhr, qui, tout en poussant le scepticisme encore plus loin à l'égard des récits des anciens, ont pensé que l'on pouvait reconstruire certaines portions de l'histoire authentique. N.

Saulx, *Éloge de Levesque de Pouilly*, en tête de la 5e édition de la *Théorie des Sentiments*; Paris, 1774, in-8°.

LÉVESQUE DE POUILLY (*Jean-Simon*), littérateur français, fils du précédent, né à Reims, le 8 mai 1734, mort le 24 mars 1820. Il était avant la révolution lieutenant général du présidial de Reims, conseiller d'État et membre de l'Académie des Inscriptions. Il quitta la France vers 1792, passa quelques années en Allemagne, revint aussitôt que les agitations publiques furent un peu apaisées, et vécut dans la retraite. Ses principaux ouvrages sont : *La Vie de Michel de L'Hôpital, chancelier de France;* Londres et Paris, 1764, in-12; — *Théorie de l'Imagination;* Paris, 1803, in-12. Le volume XXXIX du *Recueil de l'Académie des Inscriptions* contient deux mémoires de lui. N.

Notice sur Lévesque de Pouilly; dans l'*Annuaire de la Haute-Marne*, 1821. — *Biographie nouvelle des Contemporains.*

LÉVESQUE DE LA RAVALIÈRE (*Pierre-Alexandre*), philologue français, né à Troyes, le 6 janvier 1697, mort le 4 février 1762. Fils du greffier en chef de l'élection de Troyes et destiné à la même profession, il alla faire son droit à Orléans; mais son goût pour les lettres l'entraîna à Paris. Il débuta en 1729 par un *Essai de comparaison entre la déclamation et la poésie dramatique*, qui passa inaperçu, bien que l'auteur lui-même eût pris soin de le signaler au public dans un article du *Mercure* (mai 1730). Le mauvais succès de cet opuscule décida Lévesque à se consacrer uniquement à l'érudition, et ses travaux sur la littérature française du moyen âge lui ouvrirent en 1743 les portes de

l'Académie des Inscriptions. Il lut dans les séances de cette compagnie treize mémoires, qui attestent du savoir, des recherches patientes, un esprit assez original, trop porté au scepticisme et aux systèmes. Pour apprécier avec justice ses ouvrages, bien dépassés depuis, il faut songer à la date de leur composition : Lévesque dans l'étude du français du moyen âge devança LaCurne de Sainte-Palaye, et il n'avait eu que bien peu de prédécesseurs. On a de lui : *Doute proposé sur les auteurs des Annales de Saint-Bertin*; 1736, in-12; — *Les Poésies du roi de Navarre* (Thibault, comte de Champagne); Paris, 1742, 2 vol. in-8°. Le texte des chansons forme la première partie du second volume; il est suivi d'additions aux notes, contenant des recherches sur des personnages nommés par le poëte, d'un glossaire, et de neuf morceaux de musique telle qu'on la trouve notée dans la plupart des manuscrits des chansons. Le premier volume se compose d'une préface, de deux lettres qui avaient paru dans le *Mercure* (août 1737, mars 1739), et dans lesquelles il démontre qu'il n'est pas question de Blanche de Castille dans les poésies de Thibault. Sur ce point Lévesque a certainement raison; mais il va peut-être trop loin lorsqu'il suppose que la célèbre tradition de l'amour du roi de Navarre pour la mère de saint Louis est une fable sans fondement. Le *Précis des Révolutions de la Langue Françoise, depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis*, et *Le Discours sur l'ancienneté de la chanson françoise*, qui complètent le volume, ont moins de valeur. Lévesque soutient que le français ne dérive pas du latin, qu'il n'a même rien ou presque rien emprunté à cette langue, qu'il est issu du celtique, et que s'il offre quelque affinité avec le latin, c'est que l'idiome des Romains s'était enrichi aux dépens du celtique. Suivant lui Charlemagne parlait la langue des anciens Gaulois; c'était une grammaire celtique qu'il avait voulu faire rédiger, et les chants populaires qu'il ordonna de recueillir étaient des chants celtiques. On ne pouvait pas se tromper plus complètement sur l'ensemble et sur les détails. Dom Rivet, dans la préface du t. VII de l'*Histoire Littéraire de la France*, renversa ce système, que Lévesque tenta inutilement de maintenir dans un mémoire intitulé : *Remarques sur la Langue Vulgaire de la Gaule depuis J. César jusqu'à Philippe-Auguste* (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXIII). Parmi les autres mémoires de lui, on distingue *La Vie du sire de Joinville* (t. XX); — *Reflexions contre l'idée générale que Procope est l'auteur de l'Histoire secrète de Justinien* (t. XXI); — *Nouvelle Vie de saint Grégoire de Tours* (t. XXVI). Lévesque a publié l'*Histoire des Comtes de Champagne et de Brie*, par Rob.-Mart. Lepelletier, 1753, 2 vol. in-12, et il a laissé en manuscrit une volumineuse *Histoire des Comtes de Champagne*. N.

Le Beau, *Éloge de Lévesque*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXXI. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XXIII, p. 801-804.

L'ÉVESQUE (*Louise* CAVALIER, dame), femme de lettres française, née à Rouen, le 23 novembre 1703, morte à Paris, le 18 mai 1745. Elle était fille d'un procureur au parlement de Normandie; à vingt ans elle épousa L'Évesque, gendarme du Roi, qu'elle suivit à Paris; elle s'y lia avec plusieurs littérateurs, qui l'engagèrent à publier quelques-uns de ses essais. Ses ouvrages réussirent médiocrement, quoique plusieurs de ses romans aient obtenu une certaine vogue. On a d'elle : *Lettres et Chansons de Céphise et d'un ami*; Paris, 1731, in-8°; — *Celénie*, roman allégorique; Paris, 1733, 4 parties in-12; — *Minet*, poëme; Paris, 1736, in-12; — *Le Siècle, ou les mémoires du comte de Solinville*; La Haye, 1736, 1741, in-12; — *Lilia*; 1736, in-12; — *Sancho Pança*, poëme burlesque; Amsterdam, 1738, in-8°; — *Le Prince des Aigues-Mortes et le prince nuisible*, dans le t. XXIV du *Cabinet des Fees*; — *L'Augustin*, poëme dans les *Amusements du Cœur et de l'Esprit*; — *Judith*, opéra en cinq actes, non représenté; 1736; — *L'Amour fortuné*, comédie aussi non jouée; 1740. H. M.

Gabriel Lhéry, dans les *Normands illustres*. — Madame Briquet, *Dict. des Françaises illustr.*

LÉVESQUE (*Pierre-Charles*), historien français, né à Paris, le 28 mars 1736, mort le 12 mai 1812. Il n'aurait probablement reçu qu'une bonne éducation morale, il n'aurait appris que le dessin et la gravure si à l'âge de douze ans, et devinant le prix de la science, il n'eût obtenu par ses instances d'être placé dans un collége. Il y devint promptement un des plus brillants lauréats de l'université. Ses études n'étaient pas encore terminées, que des revers de fortune obligèrent ses parents à quitter Paris pour aller s'établir dans le midi de la France. Le jeune Lévesque ne les y suivit pas. Il eut le courage de rester à Paris, où le métier de graveur lui procura les moyens d'achever ses études. Les lettres étaient sa véritable vocation; et dès qu'il le put, il laissa le burin pour la plume. Il avait à peine vingt-cinq ans lorsqu'il donna au public ses premiers ouvrages : *Les Rêves d'Aristobule* et un *Choix de Poésies de Pétrarque*. Ces deux publications, dont la première se distingue, il est vrai, par des pensées solides et un style assez élégant, mais dont la seconde est d'une fastidieuse médiocrité, ne pouvaient guère faire présager la direction et la portée de sa carrière. D'autres opuscules philosophiques qu'il publia vers cette même époque, et qui ne comptent pas non plus dans ses titres littéraires, eurent du moins une grande influence sur son avenir, en lui conciliant la bienveillance et l'affection du philosophe Diderot. C'est, en effet, sur sa recommandation que l'impératrice de Russie appela Levesque dans ses États, en 1773, et lui donna une

place de professeur au corps impérial des cadets nobles à Saint-Pétersbourg. Arrivé dans cette capitale, Levesque, qui n'avait que quelques heures de leçons à donner chaque jour, consacra tout le reste de son temps à étudier là langue du pays, ses mœurs, ses institutions, et conçut l'idée d'en écrire l'histoire. Pour l'exécuter, il lui fallut, de plus, apprendre l'ancien slavon, dans lequel sont écrites les vieilles annales de la nation. Et c'est après s'être consciencieusement mis en état de dépouiller avec fruit et de traduire les documents et les chroniques, c'est avec les matériaux les plus authentiques et dans sept années d'un travail opiniâtre qu'il composa son *Histoire de Russie*. Deux ans après son retour en France, l'ouvrage parut à Yverdun, 1782-1783, 6 vol. in-12, et eut quatre éditions. La quatrième, continuée jusqu'à la mort de Paul Ier, et avec des notes de Malte-Brun et de M. Depping, parut à Paris, 1812, 8 vol. in-8°, avec atlas. Cette histoire, encore fort estimée en France, a joui, même en Russie, de toute l'autorité d'un livre classique jusqu'à la publication de l'histoire de Karamzine, le Tite Live du Nord. Pendant qu'il en surveillait l'impression, Levesque prenait une part très-active à l'intéressante collection des *Moralistes anciens*, de Didot l'aîné, pour laquelle il a traduit les *Entretiens mémorables* de Socrate, les *Caractères* de Théophraste et les *Pensées morales* de Ménandre, les *Sentences* de Théognis, de Phocylide, etc.

Le succès de l'*Histoire de Russie* enhardit Lévesque à tenter l'*Histoire de la France sous les cinq premiers Valois*. Cet important ouvrage parut en 1788, 4 vol. in-12. L'introduction, qui remplit presque entièrement le 1er volume, contient un tableau général de notre histoire et des variations de notre gouvernement jusqu'à l'avénement de Philippe de Valois, si large et si complet qu'il en résulte une véritable histoire de France jusqu'au règne de Henri IV. A l'époque de cette publication, les esprits étaient trop occupés d'idées nouvelles pour s'intéresser à l'histoire du passé : aussi l'ouvrage fit-il peu de sensation. Cependant les véritables juges du mérite accordèrent à l'historien leurs suffrages, et l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres l'admit dans son sein en 1789. La chaire d'histoire et de morale au Collége de France fut aussi la récompense de ses travaux historiques. Lorsque la révolution eut détruit les académies et suspendu l'enseignement, Lévesque se retira au milieu de ses livres, et, cherchant ses consolations dans l'oubli du présent, se réfugia dans l'étude de l'histoire et de l'antiquité. Il consacra plus particulièrement ses studieux loisirs à la traduction de l'histoire de Thucydide, qu'il fit paraître en 1795. C'est dans ces utiles et savantes occupations, au milieu d'une famille qu'il aimait autant qu'il en était aimé, que Levesque passa les années orageuses de la révolution jusqu'à ce qu'il fût rappelé dans l'Institut national. Les mémoires qu'il a fournis au recueil de l'Académie des Inscriptions attestent par leur nombre et leur variété son zèle et son savoir. Ils ont produit deux ouvrages de mérite : l'*Histoire critique de la République Romaine*, 1807, 3 vol. in-8°, et les *Études de l'histoire ancienne et de celle de la Grèce*; 1811, 5 vol. in-8°. Il les avait à peine terminés qu'il entreprit, malgré ses soixante-seize ans et l'affaiblissement de ses forces, une *Histoire générale de la Monarchie Française*. Mais une violente maladie interrompit ses travaux ; elle céda cependant aux efforts de l'art. Il était même entré en convalescence; il avait pu reparaître à l'Académie; il avait repris avec ardeur sa grande et dernière tâche, lorsqu'il fut presque subitement enlevé aux lettres. Comme historien, comme traducteur, Lévesque n'a pas eu à un degré suffisant le génie de la critique et la poésie du style, l'enthousiasme et l'art lui ont manqué; mais ce qui honore sa mémoire, c'est la conscience, la probité de son érudition, c'est la noblesse de son caractère et son inaltérable bonté. F. Dehèque.

Dacier, *Éloge de Lévesque*; dans les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, nouv. série, t. V. — *Enc. des G. du M.*

LEVESQUE DE BURIGNY. *Voy.* Burigny.

LÉVI, patriarche hébreu, né en Mésopotamie, 1748 ans avant J.-C., mort l'an 1612, dans la terre de Giessen en Égypte. Il était le troisième fils de Jacob et de Lia. Sichem ayant enlevé Dina et ayant consenti, pour la garder, à se faire circoncire, ainsi que tous les siens, Lévi entra avec Siméon, son frère, dans la ville de Sichem, le troisième jour après cette opération, alors que la douleur est plus violente, et l'épée à la main, ils tuèrent tous les mâles des Sichémites; ils emmenèrent ensuite leur sœur Dina, puis tous les autres enfants de Jacob arrivèrent, se jetèrent sur les morts, pillèrent la ville, emmenèrent les femmes captives avec les petits-enfants. A sa mort, Jacob reprocha ce massacre à Lévi et à Siméon, « frères dans le crime, instruments d'un carnage plein d'injustice, » et maudit leur fureur. « Je les diviserai, ajouta-t-il, dans Jacob, et je les disperserai dans Israel. » En effet, lors du dénombrement des enfants d'Israel, les Lévites ne furent pas comptés, et ils furent assignés au service du culte à la place de tous les premiers nés d'Israel. « Établissez-les, dit Dieu à Moïse, pour avoir soin du tabernacle, de tous les vases et de tout ce qui regarde les cérémonies. Ils porteront eux-mêmes le tabernacle et tout ce qui sert à son usage ; ils s'emploieront au ministère du Seigneur, et ils camperont autour du tabernacle. Lorsqu'il faudra partir, les Lévites détendront le tabernacle; lorsqu'il faudra camper, ils le dresseront. Si quelque étranger se joint à eux, il sera puni de mort. » Au partage de la terre promise, les Lévites n'obtinrent point de terre, mais des villes et des faubourgs dans les

tribus. Quand Lévi alla en Egypte avec ses frères, il avait déjà trois fils, Gerson, Caath et Merari. Le second fut l'aïeul de Moïse. A l'époque du dénombrement des Israélites par Moïse, il se trouvait déjà vingt-deux mille Lévites. J. V.

Genèse, XXIX, 34; XXXIV, 1 et suiv.; XLIX, 5 et suiv. — *Nombres*, chap. I-III, XXXV. — Josué, XIV.

LÉVI (*David*), hébraïsant anglais, né à Londres, en 1740, mort en 1799. Il exerça sucessivement le métier de cordonnier et de chapelier, trouvant assez de loisir pour publier les ouvrages intitulés : *Account of the Rites and Ceremonies of the Jews*; Londres, 1783, in-8°; — *Lingua Sacra, or a grammar and dictionary of the hebrew, chaldee and talmudic dialect*; Londres, 1789, 3 vol. in-8°; — *The Pentateuch, with the translation ad notes by Sossmans corrected*; Londres, 1789, 5 vol. in-8°; — *Dissertations on the prophecies of the Old Testament*; Londres, 1796-1800, 3 vol. in-8°; — *A Defence of the Old Testament, in a series of letters adressed to Thomas Paine*; Londres, 1797, in-8°. E. G.

Reuss, *Das gelehrte England*. — Rose; *Biogr. Dictionary*.

LÉVI (*Raphael*). *Voy.* BYZANCE (*Louis* DE).

LEVIEIL (*Guillaume*), peintre sur verre, né à Rouen, vers 1676, mort à Paris, en 1731. Il appartenait à une famille qui depuis plus de deux cents ans s'occupait de la peinture sur verre. Il travailla de bonne heure aux vitraux de l'église Sainte-Croix d'Orléans, et fut conduit à Paris, où il se fit bientôt connaître. Jouvenet le présenta à Mansard, surintendant des bâtiments de la couronne, qui l'employa à la chapelle royale de Versailles. De retour à Paris, Levieil entra chez Favier, habile vitrier, dont il épousa la fille, en 1707, laquelle lui donna onze enfants. Levieil travailla encore aux vitraux de l'église des Invalides. Son chef-d'œuvre fut un panneau représentant Pie V exposé dans l'église des Dominicains : le pontife était à genoux implorant le ciel contre les ennemis de la chrétienté.

Son fils, *Pierre* LEVIEIL, né à Paris, en 1708, mort le 23 février 1772, rétablit en 1734 les vitrages du charnier de Saint-Étienne du Mont; quelques années après, il restaura avec bonheur les vitraux de Notre-Dame, puis ceux de Saint-Victor. Il ne peignait pas lui-même; mais il était habile dans la préparation des émaux et des couleurs. Ses travaux lui donnèrent l'idée d'écrire sur son art. Il débuta par un *Essai sur la Peinture en mosaïque*, suivi d'une *Dissertation sur la pierre spéculaire des anciens*; Paris, 1768, in-12 : il regardait la mosaïque comme l'origine de la peinture sur verre. En 1772, il donna son *Traité historique et pratique de la Peinture sur Verre*, imprimé dans le tome IX de la *Description des Arts et Métiers*, recueil publié sous les auspices de l'Académie des Sciences. Il y joignit l'*Art du Vitrier*. Levieil laissa en manuscrit un *Essai sur la Peinture*; des *Recherches sur l'Art de la Verrerie*, et un *Mémoire sur la Confrérie des Peintres Vitriers*. Il avait en outre composé pour les Ursulines de Crespy, où deux de ses nièces étaient en pension, une tragédie sacrée en trois actes et en prose intitulée le *Martyre de saint Romain*. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEVIEUX (*Renaud*), peintre français, né vers 1630, à Nîmes. Fils d'un orfèvre, il prit dans sa ville natale les premières leçons de l'art, alla ensuite en Italie et y fit plusieurs séjours plus ou moins longs, pendant lesquels il acquit beaucoup de sagesse dans la composition, une grande correction de dessin, de l'éclat et de la vérité dans le coloris, qualités qui lui méritent une place distinguée parmi les artistes de second ordre. On ignore l'époque de sa mort. Il mit au jour beaucoup de tableaux; on en trouvera le détail dans les *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques Peintres provinciaux de l'ancienne France*, de M. de Pointel. Nous citerons les plus remarquables : *Saint Jean-Baptiste traîné en prison par les soldats d'Hérode*, au musée du Louvre: cette toile faisait partie d'une suite assez nombreuse représentant l'histoire de ce saint que Levieux paraît avoir exécutée à Rome en 1685, pour la chapelle des pénitents noirs d'Avignon, et qui fut dispersée en 1793; — *Jésus dînant entre les pèlerins d'Emmaüs*, à la cathédrale de Nîmes; — *La Visitation*, à l'église de la Madeleine, à Aix; — *Saint Bruno priant pour le salut du monde*, à l'église Saint-Jean, à Aix. On doit encore à cet artiste une *Sainte Famille*, planche gravée par lui à l'eau-forte, et qui est d'une extrême rareté. K.

Pointel, *Recherches*. — R. Dumesnil, *Le Peintre Graveur*, VIII. — F. Villot, *Catalogue de l'École française au Louvre*.

LEVIGNAC. *Voy.* MAC CARTHY.

LEVIN (*Apollonius*). *Voy.* APOLLONIUS.

LÉVIS (*François-Gaston*, marquis, puis duc DE), maréchal de France, né au château d'Ajac (Languedoc), le 23 août 1720, mort à Arras, en 1787. Il appartenait à l'une des plus anciennes maisons de France, dont les membres se prétendaient cousins de la Vierge, qui, comme on sait, était de la tribu de Lévi. Il entra en 1735 au service sous le nom de chevalier de Lévis, comme sous-lieutenant dans le régiment de la marine. Il fit la campagne sur le Rhin, et devint capitaine le 1[er] juin 1737. En 1741 il servit dans l'armée de Bohême, se trouva à la prise et à la défense de Prague, et fit, en 1742, la fameuse retraite, à la suite de laquelle il rentra en France avec son régiment en 1743. Il combattit encore à Dettingen, passa à l'armée de la haute Alsace, sous les ordres du maréchal de Coigny, qu'il suivit en Souabe, et se distingua en plusieurs occasions. En 1745, il servit à l'armée du Rhin, sous les ordres du prince de Conti, et se trouva au passage de ce fleuve. Il conduisit

son régiment à l'armée d'Italie en 1746, concourut à la défense de la Provence, et fut créé aide-major général des logis de cette armée en 1747. Il passa le Var en cette qualité, se trouva aux affaires de Villefranche et de Nice, et obtint une commission de colonel réformé. Créé brigadier d'infanterie en 1756, il alla servir au Canada sous les ordres du marquis de Montcalm. Employé dans toutes les expéditions, il fut nommé maréchal de camp le 20 octobre 1758, et succéda à Montcalm, après la bataille qui avait coûté la vie à ce dernier et fait perdre Québec aux Français. Lévis avait dû se retirer à Montréal et y passer l'hiver. Sachant que les Anglais se gardaient mal à Québec, il résolut de les surprendre, arma en secret, et dès que le dégel le permit, il descendit le Saint-Laurent. Il arriva près de Québec sans avoir été signalé; mais un glaçon ayant fait chavirer une embarcation, un sergent d'artillerie fut porté par le glaçon près de la place; fait prisonnier, ce sergent déclarait qu'il appartenait au corps de Lévis, qui marchait sur Québec. Aussitôt le gouverneur anglais se mit sur ses gardes, et l'expédition échoua. Les soldats de Lévis, s'étant emparés de bateaux chargés de rhum et d'eau-de-vie, burent à tomber ivres. Lévis fit faire des patrouilles par les officiers, et parvint à tromper le gouverneur anglais en lui disant qu'il allait se retirer, puisqu'il se voyait découvert; le gouverneur anglais le laissa partir tranquillement. Lévis se maintint longtemps encore dans le Canada; il battit les Anglais dans une bataille rangée, sans pouvoir sauver la colonie. Enfin il dut céder et se rendre, après avoir épuisé ses munitions, tandis que les Anglais renouvelaient continuellement les leurs. De retour en France, en février 1761, Lévis fut créé lieutenant général. Par sa capitulation il s'était engagé à ne pas servir pendant toute la durée de la guerre: le roi d'Angleterre lui rendit sa parole pour l'Europe seulement; Lévis fut employé à l'armée du Bas-Rhin sous les ordres du maréchal de Soubise. Il combattit à Fillinghausen, et alla rejoindre le maréchal de Broglie. En 1762 il prit le titre de marquis de Lévis à l'occasion de son mariage. Il commandait l'avant-garde du prince de Condé à Johannisberg, et prit les canons que l'on voyait à Chantilly avant la révolution. La paix de Paris (1763) termina sa carrière militaire. En 1765 il fut pourvu du gouvernement de la province d'Artois, où il sut se faire aimer. Lorsqu'on forma la maison militaire de Monsieur, qui fut depuis Louis XVIII, Lévis reçut le commandement d'une compagnie des gardes de ce prince. Créé maréchal de France le 13 juin 1783 et duc l'année suivante, il était allé à Arras pour tenir les états d'Artois lorsque la mort l'emporta. Pendant sa carrière militaire il se fit remarquer par beaucoup de valeur et surtout par un calme, un sang-froid et une présence d'esprit qui contrastaient singulièrement avec la vivacité de son caractère. On cite surtout ce fait où, seul avec son cousin le maréchal de Mirepoix, il fit rendre les armes à deux bataillons piémontais sur le plateau de Montalban, en leur criant : « Bas les armes, vous êtes entourés; » tandis que leurs troupes étaient encore au bas de la montagne. J. V.

Waroquier, *Tableau histor. de la Noblesse militaire* — Duc de Lévis, *Souvenirs et portraits*.

LÉVIS (*Pierre-Marc-Gaston*, duc DE), écrivain français, fils du précédent, né en 1755, mort en 1830. D'abord partisan des idées nouvelles et membre de l'Assemblée constituante, il ne tarda pas à céder aux traditions de sa famille, et émigra en 1792. Blessé à Quiberon, il réussit à se rembarquer pour l'Angleterre, et ne revint en France qu'après le 18 brumaire. Rentré dans la vie privée, il ne s'occupa que de littérature et d'économie politique. La restauration le trouva livré à ces paisibles occupations. Louis XVIII l'appela à faire partie de son conseil privé, le fit entrer à l'Académie par ordonnance royale, et le créa pair de France. Ses ouvrages principaux sont : *Considérations morales sur les Finances*; 1816, in-8°; — *Des Emprunts*; 1818; — *Considérations sur la situation financière de la France*; in-8°, 1824; — *Maximes et réflexions sur différents sujets*; 1808, in-12; — *L'Angleterre au commencement du dix-neuvième siècle*; 1814, in-8°; — *Suite des quatre Facardins*, 1812, in-8°.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*, X.

LEVITA (*Benoît*), jurisconsulte germanique, vivait au milieu du neuvième siècle. Il était diacre à Mayence, et composa en 845, sur la demande de l'archevêque Otgar, un recueil de textes juridiques, qui, divisé en trois livres, devait faire suite aux quatre livres de *Capitulaires*, rassemblés par Anségise (*voy.* ce nom). M. de Savigny a remarqué avec justesse que Benoît eut pour but de réunir en un seul code les règles de droit applicables à tous les habitants de l'empire franc, laïques et ecclésiastiques. Aux fragments des capitulaires ou ordonnances des rois et empereurs francs, qui forment la partie la plus considérable du recueil, Levita ajouta des extraits empruntés au Code de Justinien, à celui de Théodose, à la collection de Novelles de Julien, au Bréviaire, aux lois nationales des peuples germaniques, à la Bible, aux Pères de l'Église et aux décrétales des papes. Quant à ces dernières, il en cite d'apocryphes, ce qui lui fit attribuer, à tort selon nous, la fameuse collection qui porte le nom d'Isidore Mercator (*voy.* ce nom). La meilleure édition des recueils de Levita se trouve dans les *Monumenta* de Pertz. E. G.

Savigny, *Histoire du Droit romain au moyen âge*, t. II. — Baluze, *Capitularia* (Préface).

LEVIZAC (*Jean-Pons-Victor* LECOUTZ DE), grammairien français, mort à Londres, en 1813. En 1776, il obtint le prix de l'idylle aux Jeux Floraux pour une pièce intitulée *Le Bienfait rendu*. A la révolution, il émigra, alla en Hollande, puis en Angleterre, où il s'occupa avec

succès de l'enseignement. On cite de lui : *Bibliothèque portative des Écrivains français, ou choix des meilleurs morceaux extraits de leurs ouvrages* (avec Moysant); Londres, 1800, 3 vol. in-8°; 1803, 6 vol. in-8°; — *Theoretical and practical Grammar of the French Tongue;* Londres, 1806, in-12; Paris, 1815; — *Dictionnaire Français et Anglais;* Londres, 1808, in-8°; — *Dictionnaire des Synonymes;* Londres, 1809, in-12; — *Essai sur la Vie et les Écrits de Boileau;* Londres, 1809, in-8°. Levizac a en outre donné à Londres des éditions des *Fables* de La Fontaine; des *Lettres choisies* de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon, des *Leçons* de Fénelon, des *Poésies* de Boileau, des *OEuvres* de Racine, etc., avec des jugements et des notes grammaticales. J. V.

G. Henry, *Histoire de la Langue Française.* — Arnault, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

LEVRAULT (*Laurent-François-Xavier*), imprimeur et administrateur français, né à Strasbourg, le 10 août 1763, mort le 17 mai 1821. Il apprit l'état d'imprimeur, et termina ses classes par une thèse où il réclamait l'abolition de la torture. Reçu avocat au conseil souverain d'Alsace, il entra dans les bureaux de l'intendance, et devint successivement conseiller du roi au siége royal et prévôtal de la basse Alsace, un des trois avocats généraux au magistral de Strasbourg et au conseil des trois cents, échevin et membre du conseil des trois cents. Levrault adopta avec modération les principes de la révolution. Il remplit, de 1790 à 1792, les fonctions de substitut du procureur de la commune et de procureur général syndic du département du Bas-Rhin. Lors de la révolution du 10 août, il provoqua par un réquisitoire énergique une protestation du conseil général du Bas-Rhin contre cette journée. Quelques jours après il fut suspendu, et son réquisitoire le força de se cacher. Rappelé quelque temps après par ses concitoyens à de nouvelles fonctions publiques, Levrault devint membre du conseil municipal de Strasbourg. Il fut bientôt de nouveau suspendu et forcé de de fuir à Bâle, où il travailla comme ouvrier imprimeur. Rentré en France en 1795, il fit d'abord partie du jury d'instruction publique. Membre du conseil général du Bas-Rhin après le 18 brumaire, il fut nommé adjoint au maire de Strasbourg à la fin de 1808, inspecteur de l'académie de Strasbourg en 1809, et en 1811 conseiller de préfecture. En cette qualité il eut à s'occuper de l'approvisionnement des places frontières et des troupes de l'occupation. Il voulut en outre diriger tout le travail de liquidation des charges de la guerre, travail qui ne fut terminé qu'en 1820. Membre de la chambre de commerce de Strasbourg, secrétaire du conseil général, il combattit de toutes ses forces le monopole du tabac. Il remplissait depuis quelques années les fonctions de recteur de l'académie de Strasbourg lorsqu'il en obtint le titre en 1818. Il rendit dans cette place de grands services à l'instruction primaire. Propagateur zélé de l'enseignement mutuel, il s'occupa activement de répandre la langue française parmi le peuple de l'Alsace. Il avait fondé à Strasbourg et à Paris une importante maison de librairie, qui fut continuée par sa famille lorsqu'il reprit des fonctions publiques. On a de lui : *Guide pratique de l'Instituteur primaire, précédé d'un aperçu de la pédagogie en France,* nouv. édition; Strasbourg, 1833, in-12. J. V.

Mahul, *Annuaire Nécrol.*, 1821. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LEVRET (*André*), chirurgien français, né à Paris, en 1703, mort dans la même ville, le 22 janvier 1780. Il se consacra spécialement aux maladies des femmes et aux accouchements. Il avait été nommé accoucheur de la dauphine mère de Louis XVI. Il fut membre de l'Académie royale de Chirurgie, dès la création de cette société. Ses ouvrages sur l'obstétrique sont restés classiques. Il proposa des ciseaux à tranchants concaves pour la rescision de la luette; un procédé de ligature des polypes des fosses nasales et de l'uterus; il modifia le forceps; il fixa le premier l'attention des praticiens sur l'implantation du placenta à l'orifice de l'utérus, et développa la théorie des hémorragies produites par cette cause. Il faisait usage d'injections irritantes pour obtenir la guérison de l'hydrocèle de la tunique vaginale. Il indiqua les circonstances qui favorisent ou entravent la délivrance placentaire et les procédés qu'il convient d'employer; enfin, il imagina la pince à faux germe pour retirer l'œuf ou l'arrière-faix dans l'avortement des premiers mois. On a de Levret : *Observations sur les Causes et les Accidents de plusieurs Accouchements laborieux;* Paris, 1747, in-8°; — *Observations sur la Cure radicale de plusieurs Polypes;* Paris, 1749, in-8°; — *Explication de plusieurs Figures sur le mécanisme de la Grossesse;* Paris, 1752, in-8°; — *L'art des Accouchements démontré par les principes de physique et de mécanique;* Paris, 1753, 1761, 1766, in-8°, avec pl.; — *Essai sur l'abus des règles générales et contre les préjugés qui s'opposent aux progrès de l'art des accouchements;* Paris, 1766, in-8°; — *Lettre sur l'Allaitement des Enfants;* Paris, 1771, in-8°. Levret a communiqué à l'Académie de Chirurgie des mémoires, notamment *Sur la Hernie de la Vessie;* — *Sur la Cure de l'Hydrocèle par la méthode de l'injection;* — *Sur la méthode de délivrer les femmes après l'accouchement;* — *Sur les Polypes de la Matrice et du vagin.* J. V.

L.-J. Bégin, dans la *Biogr. Médicale.*

LEVRIER (*Antoine-Joseph*), magistrat et historien français, né à Meulan-sur-Seine, le 5 avril 1746, mort à la Morflanc, près de Belley, le

30 avril 1823. Fils du lieutenant général au bailliage de Meulan, il fit ses études à Paris, et fut reçu avocat au parlement de cette ville en 1766. Lorsque son père mourut, il lui succéda, en 1781. La révolution lui fit perdre cette place. En 1789 il fut nommé commissaire et secrétaire de la noblesse du bailliage de Meulan, puis président du comité municipal. En 1792 il fut installé commissaire du roi près le tribunal criminel de la Somme. Privé de ses fonctions pendant la terreur et même emprisonné, il fut nommé plus tard juge au tribunal d'appel d'Amiens, et conseiller à la cour impériale, puis président de chambre à la cour royale de la même ville. Il obtint sa retraite en 1818. On a de lui : *Chronologie historique des Comtes de Vexin et de Meulan*, dans *l'Art de vérifier les dates*; Paris, 1784, in-fol.; — *Chronologie historique des Comtes de Genevois, jusqu'à l'établissement de la réformation, en* 1535; Orléans et Paris, 1787, 2 vol. in-8°; — *Mémoire sur les formes qui doivent précéder et accompagner la convocation des États Généraux*; Paris, 1788, in-8°; — *Mémoire sur le jugement par jurés*, dans le *Journal des Savants* de 1790. Levrier a laissé en manuscrit une suite de l'*Histoire de Meulan*, commencée par son père. Il a légué à la Bibliothèque impériale tous ses manuscrits et matériaux sur l'histoire du Vexin, du Puiseray, de Meulan, de Montfort, de Mantes et du Genevois, avec une correspondance et des pièces sur les premières années de la révolution.

Son frère, *Guillaume-Denis-Thomas* LEVRIER DE CHAMP-RION, né à Meulan, le 21 décembre 1749, mort le 10 mars 1825, composa plusieurs pièces de théâtre, parmi lesquelles on remarque : *Les Trois Cousins*, comédie en deux actes, en prose, jouée au théâtre de la République en 1792; 1792, in-8°; — *Geneviève de Brabant*, trait historique en deux actes, joué au Vaudeville; 1793, in-8°; — *Arlequin bon fils*, en un acte, au même théâtre; — *Le Bonhomme Misère, ou le diable couleur de rose*, opéra bouffon en un acte, musique de Gaveaux, joué au même théâtre en 1796, repris plus tard avec un nouveau succès au théâtre Montansier; 2° édit., Paris, 1804, in-8°; — *La Porte est fermée*, vaudeville en un acte (avec Chazet), joué au théâtre des Troubadours, en 1800.

J. V.

Mahul, *Ann. Nécrol.*, 1823. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

* LEVY (*Maria-Jordão*), archéologue et paléographe portugais, né à Lisbonne, le 2 janvier 1831. Reçu docteur en droit, le 13 juin 1853, il exerce les fonctions d'avocat à la cour de cassation de Lisbonne. Parmi ses écrits on remarque : *Ensaio sobre a historia do Direito Romano*; Coimbra, 1850, in-8°; — *A Philosophia do Direito em Portugal*; 1852, inséré avec plusieurs autres mémoires dans le recueil de l'Académie de Coimbre; — *Commentario ao Codigo Penal Portuguez*; Lisb., 1853-54, 4 vol. in-4°; — *Corpus Inscriptionum Romanarum Lusitanum*; Lisbonne, 1858, in-fol. Ce grand travail épigraphique, publié aux frais de l'Académie des Sciences de Lisbonne, est en voie d'impression, et formera 2 vol. in-fol. F. D.

Documents particuliers.

* LÉVY (*Michel*), chirurgien français, né à Strasbourg, en 1809. Premier lauréat des hôpitaux militaires d'instruction, chirurgien sous-aide aux ambulances de la Morée, aide-major au siége d'Anvers, il fut reçu docteur en médecine à Montpellier en 1834, et devint professeur d'hygiène et de Médecine légale au Val de Grâce, en 1836, à la suite d'un concours, puis médecin en chef de cet hôpital militaire, et membre de l'Académie de Médecine en 1850. Inspecteur général du service de santé en Orient pendant la guerre de 1855, et membre du conseil de santé des armées, il est redevenu, en 1856, directeur de l'école de médecine militaire du Val de Grâce. On a de lui : *Éloge de Broussais*; Paris, 1839, in-8°; — *Traité d'Hygiène publique et privée*; Paris, 1843-1845, 2 vol. in-8°; — *Des Conditions de la Médecine Militaire*; 1848; des articles dans différents journaux de médecine.

J. V.

Sachaile, *Les Médecins de Paris*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

* LEWALD (*Jean-Auguste*), littérateur allemand, né à Kœnigsberg, le 14 octobre 1793. Après s'être livré pendant quelque temps à la peinture, il devint en 1813 secrétaire du baron Rosen, employé supérieur dans l'armée russe. Entraîné par un goût inné vers le théâtre, il joua depuis 1818 sur plusieurs scènes, dirigea les théâtres de Nuremberg, de Bamberg et de Hambourg, jusqu'en 1831, parcourut la France et l'Italie, et fonda en 1834, à Stuttgard, une revue littéraire, l'*Europa*, qu'il dirigea pendant onze ans. Il passa les années 1848 et 1849 à Francfort comme journaliste, et revint à Stuttgard, où il fut nommé régisseur du théâtre Royal. Ses principaux écrits sont : *Novellen*; Hambourg, 1831-1833, 3 vol.; — *Panorama von München*; Stuttgard, 1835 et 1839, 2 vol.; — *Tirol vom Garda-zum Bodensee* (Le Tyrol depuis le lac de Garde jusqu'à celui de Constance); Munich, 1835, 2 vol.; — *Aquarelle aus dem Leben*; Mannheim, 1836-1837, 4 vol.: cet ouvrage contient des détails sur la jeunesse aventureuse de l'auteur; — *Memoiren eines Bankiers* (Mémoires d'un Banquier); Stuttgard, 1836, 2 vol.; — *Schattirungen* (Esquisses); Hambourg, 1836, 2 vol.; — *Der Divan, Sammlung von Novellen* (Le Divan, recueil de nouvelles); Stuttgard, 1839, 3 vol.; un choix de ses œuvres a paru à Stuttgard, 1843-1845, 12 vol. in-16.

Sa cousine *Fanny* LEWALD, née à Kœnigsberg, le 24 mars 1811, a parcouru à diverses reprises la plupart des États de l'Europe, et s'est fixée à

Berlin, où elle a épousé le littérateur Ad. Stahr; elle a composé un grand nombre de romans, très-goûtés du public allemand. Parmi ses écrits on remarque : *Italienisches Liederbuch* (Album d'Italie); Berlin, 1847; — *Prinz Louis Ferdinand*; Breslau 1849; *Dünen-und Berggeschichten* (Histoires qui se sont passées dans les dunes et dans les montagnes); Brunswick, 1851, 2 vol.; — *Erinnerungen aus dem Jahre 1848* (Souvenirs de l'année 1848); Brunswick, 1850, 2 vol.; — *Reisetagbuch durch England und Schottland* (Journal écrit pendant un voyage en Angleterre et en Écosse); Brunswick, 1852, 2 vol.; — *Wandrungen* (Pérégrinations); Brunswick, 1853, 3 vol.; — *Das Mädchen von Hela* (La Jeune fille de Héla); 1859; — une parodie des romans de la comtesse Hahn-Hahn sous le titre : *Diogena*; Leipzig, 1847.

Conversations-Lexikon.

* **LEWES** (*Georges-H.*), littérateur anglais, né le 18 avril 1817, à Londres. Après avoir reçu les éléments d'une éducation qu'il refit plus tard avec beaucoup de persévérance, il fut placé chez un négociant russe; mais il laissa bientôt le commerce pour suivre les cours de médecine, alla visiter l'Allemagne, et préféra, à son retour, le titre d'homme de lettres à celui de docteur. Lorsqu'il eut rencontré la carrière qui lui plaisait, il y déploya à l'aise les talents et l'activité dont il était doué; en effet, parmi les auteurs anglais contemporains, il en est peu qui aient une connaissance plus complète des littératures modernes, et qui aient traité un si grand nombre de sujets d'une façon plus neuve ou plus attrayante. Journaliste, critique, romancier, érudit, auteur dramatique, M. Lewes a abordé tous les genres, et plus d'une fois le public a applaudi à sa verve spirituelle et à ses vues originales. En même temps ou successivement il a fourni des articles d'histoire, de littérature, de science et de philosophie aux principales revues, *Edinburgh*, *Westminster*, *British and Foreign*, *Foreign quarterly* et *British quarterly Reviews*, aux *Magazines* de Frater, de Blackwood et d'autres, au *Classical Museum*, à l'*Atlas*, au *Morning Chronicle*, à la *Penny Cyclopædia*, au *Leader*; il fut même le premier rédacteur en chef de cette dernière feuille, devenue l'organe du parti radical, et en conserva la direction de 1849 à 1854. Depuis quelque temps il a tourné son attention vers l'étude de la physiologie. On a encore de lui : *Biographical History of Philosophy*, Londres, 1845, 4 vol., qui fait partie de la collection des *Weekly Volumes* de l'éditeur Knight; — *The Spanish Drama: Lope de Vega and Calderon*; ibid., 1846, 1 vol.; — *Ranthorpe*; ibid., 1847, 1 vol., roman; — *Rose, Blanche and Violet*; ibid., 1848, roman; — *The Life of Maximilian Robespierre, with extracts from his unpublished correspondence*; ibid., 1849; — *The noble Heart*, 1850, tragédie; — *Philosophy of the Sciences*; 1853, 1 vol., traduction de la *Philosophie positive* d'Aug. Comte; — *Life and Works of Gœthe, with sketches of his age and contemporaries*; Londres, 1855, 2 vol. in-8°; — *Life and Works of Spinosa*. P. L—Y.

Men of the Time. — *English Cyclop.* (*Biogr.*)

LE WINCQUE (*Grégoire* DE), poëte latin belge, né à Tournai, mort à Cambrai, en 1711. Il entra au couvent des Dominicains de sa ville natale et y fut élu plusieurs fois prieur. On a de lui : *Divus Thomas orbis miraculum, sive oratio de doctore Angelico*; Tournai, 1681, in-4°; — *Ludovicus triomphans, felix, pius*, 1701-1705, poëme en vers élégiaques. L—Z—E.

Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 778. — Paquot, *Mém. pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas.*

LEWIS (*John*), théologien et archéologue anglais, né à Bristol, le 29 août 1675, mort le 16 janvier 1746. Il fit ses études à Oxford, entra dans les ordres, et obtint la cure de Margate. Sur la demande de la Société pour la Propagation des Connaissances chrétiennes, dont il était membre, il publia, en 1705, un *catéchisme* (church catechism) à l'usage des enfants des écoles de charité. L'archevêque Tenison lui conféra plusieurs bénéfices ecclésiastiques, et Lewis, reconnaissant, fit paraître, en 1711, une *Apology for the Clergy of the Church of England*, dans laquelle il relève avec sévérité certains passages de l'*Histoire des Non-Conformistes* de Calamy, peu favorables à l'Église dominante. La ferveur anglicane de Lewis ne l'empêcha pas d'être accusé de modération par les plus ardents du parti tory; mais elle lui valut de nouveaux bénéfices, qui lui assurèrent pour le reste de sa vie une large aisance. Il consacra ses loisirs à des travaux d'érudition et de controverse. Il était, depuis 1712, membre du collége du Corps du Christ à Cambridge. Chalmers cite de lui trente ouvrages, sans compter plusieurs dissertations insérées dans *Miscellaneous Correspondence*, 1742-1748; les principaux, outre ceux qui ont été déjà mentionnés, sont : *The History of John Wicliffe*; 1720, in-8°; — *The History and Antiquities of the Isle of Thanet in Kent*; 1723, in-4°; — *History and Antiquities of the Abbey church of Faversham*; 1727, in-4°; — *The New Testament translated out of latin Vulgate, to which is prefixed an history of the several translations of the Holy Bible*; 1731, in-fol.; — *The Life of Caxton*; 1737, in-8°; — *The Life of Reynold Pocock, bishop of sancta Asaph and Chichester*; 1744, in-8°. Z.

Master, *History of Corpus Christi College Cambridge*. — Dibdin, *Typographical Antiquities*, vol. I, p. 389; vol. XVII, p. 41, 47. — *Gentleman's Magazine*, vol. I, p. 389; vol. XVII, p. 41, 47. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LEWIS (*William*), chimiste anglais, mort le 21 janvier 1781. Il pratiqua toute sa vie la médecine à Kingston, dans le Surrey, et fut membre de la Société royale de Londres. Sa réputation le fit appeler à Kew pour y faire un cours de chimie en présence du prince de Galles. On a de

lui : *Experimental Examination*, etc., suite de quatre mémoires sur le platine, insérés dans les *Philosoph. Transactions*, XLVIII et L, et traduits en français par Morin : *La Platine* (sic), *l'or blanc, ou le huitième métal ;* Paris, 1758, in-12 ; — *Experimental History of the Materia medica ;* Londres, 1760, 1768, 1784, in-4°, trad. en français par Lebègue de Presle, en 1771, 3 vol. in-8° ; — *Commercium philosophico-technicum, or the philosophical commerce of the arts ;* ibid., 1763, in-4° ; également trad. en français sous le titre d'*Expériences sur plusieurs matières relatives au commerce et aux arts ;* Paris, 1775, 3 vol. in-12 ; — *Course of practical Chemistry ;* in 8° ; — un abrégé des écrits de Frédéric Hoffmann. K.

Gorton, *General Biogr. Dict.*, II.

LEWIS (*Grégoire-Matthieu*), romancier anglais, souvent désigné en Angleterre sous le nom de *Monk-Lewis*, d'après le titre de son principal ouvrage, naquit à Londres, le 9 janvier 1775, et mourut le 14 mai 1818. Il étudiait encore à Westminster lorsqu'une séparation eut lieu entre son père et sa mère. Sans se porter juge des griefs paternels que la vie de cette dernière ne justifiait que trop, le jeune Lewis accepta dès lors un rôle qu'il soutint généreusement jusqu'au bout, celui de confident, de consolateur, souvent même de banquier de sa mère. Il l'avait suivie dans un voyage à Paris, en 1792. L'année suivante, nous le retrouvons à Weimar, où la renommée de Gœthe et de Schiller attirait alors les pèlerins de l'Europe savante. Il rapporta de l'Allemagne le goût des créations sombres et bizarres qui y régnait alors, ainsi que cette fantasmagorie de nonnes, de châteaux et de spectres qui forme le fond et jusqu'aux titres de la plupart de ses ouvrages, mais dont *Le Moine* (1795, 3 vol. in-12) fut l'expression la plus complète. L'apparition de ce roman fut un véritable événement littéraire. Il répondait à ce besoin d'émotions fortes qui suit les grandes perturbations sociales, flattait le sensualisme par des peintures voluptueuses et l'irréligion par la hardiesse avec laquelle il traitait les choses saintes. Quelques scènes trop vives, que l'auteur fit disparaître dans les éditions postérieures, provoquèrent même un commencement de poursuites contre son ouvrage. Le genre *satanique*, c'est ainsi qu'on l'appela, fit école en Angleterre, où il inspira Anne Radcliffe, Maturin et Byron lui-même. Le personnage d'Ambrosio, qui devait quelques traits au *Diable amoureux* de Cazotte, en a fourni à son tour au Claude Frollo de *Notre-Dame de Paris*. Lors de la publication de son roman, Lewis était attaché à l'ambassade anglaise de La Haye. Sa rentrée à Londres fut un triomphe. Les cercles les plus exclusifs s'emparèrent de lui ; la cour lui fit un accueil distingué ; il compta parmi ses amis la plupart des notabilités du jour, entre autres Byron, qui lui a consacré un passage de ses *English Bards and Scotch Reviewers*, et Walter Scott, qui entretint avec lui une liaison assez intime ; en un mot, le succès de son roman lui valut gloire, amitiés, fortune, et jusqu'à un siége au parlement. En 1814, le père de Lewis, sous-secrétaire au département de la guerre, mourut, et lui laissa son immense fortune, dont une partie consistait en possessions considérables à la Jamaïque. De là deux voyages, dont il a consigné les détails dans un *Journal* fort piquant, et dont le ton diffère singulièrement de celui de ses autres ouvrages. L'amélioration du sort des nègres et l'étude de leurs mœurs l'occupèrent beaucoup pendant son séjour à la Jamaïque. Ce fut en revenant du second de ces voyages que Lewis mourut, en mer. Après *Le Moine*, qui a été traduit en français par MM. Deschamps, Desprez, Benoist et Lamare (Paris, 1797, 4 vol. in-12, ou 1819, 3 vol. in-12), et plus récemment par M. L. de Wailly (Paris, 1840, 2 vol. gr. in-18), nous citerons de préférence, parmi les nombreux ouvrages de Lewis, trois recueils de contes ou légendes : *Tales of Terror*, *Romantic Tales*, *Tales of Wonder ;* — des ballades poétiques, *Alonzo the Brave*, *Bill Jones ;* — deux drames : *Timour the Tartar*, 1812 ; *The Castle Spectre*. Tous ces ouvrages se distinguent par la facilité du style, la vigueur et la clarté avec lesquelles l'auteur raconte des incidents horribles et tragiques ; mais ils sont singulièrement déparés par le mauvais goût et l'exagération. Le *Journal* de son séjour à la Jamaïque (Residence in the West Indies), publié en 1834, in-8°, a été réimprimé dans la *Home and colonial Library* de Murray. [M. RATHERY, dans l'*Encycl. des G. du Monde*, avec addit.]

Life and Correspondence of Matthew Gregory Lewis ; Londres, 1839, in-8°. — *Biographia Dramatica*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

***LEWIS** (Sir *Georges* CORNEWALL) (1), historien et homme politique anglais, né en octobre 1806. Son père, le très-honorable sir Thomas Frankland Lewis, après avoir été membre du parlement pour Ennis, Beaumaris, Radnor et le Radnorshire, et avoir rempli successivement les fonctions de secrétaire à la trésorerie, de vice-président du bureau du commerce, de trésorier de la marine, de président de la commission de la loi des pauvres, fut récompensé de ses services par le titre de baronet en 1846, et mourut en 1855. M. Lewis reçut sa première éducation à Eton et entra ensuite au collége de Christ-Church à Oxford, en 1824. Il y obtint ses grades universitaires en 1828, avec la première place dans les lettres classiques et la seconde dans les mathématiques. En 1831 il fut admis au barreau ; mais il ne pratiqua jamais, et se forma aux affaires en faisant partie de diverses commissions administratives. Nommé en 1839 membre de la

(1) M. Lewis tient ce second nom de Cornewall de sa mère, fille de sir Georges Cornewall.

commission de la loi des pauvres, il devint en 1847 secrétaire du bureau de contrôle. Il entra au parlement dans la même année, comme représentant du comté de Hereford, et l'année suivante il échangea son poste officiel contre celui de sous-secrétaire au ministère de l'intérieur. Il ne fut pas réélu aux élections de 1852, et ne rentra à la chambre des communes qu'après la mort de son père, en février 1855, et comme représentant du comté de Radnor. Quelques jours après, il reçut de lord Palmerston l'office de chancelier de l'échiquier, vacant par la démission de M. Gladstone. Il quitta le ministère avec lord Palmerston en février 1858, et il est rentré avec lui en juin 1859, comme ministre de l'intérieur. Dans l'intervalle de repos que lui avait créé son échec électoral, M. Lewis dirigea pendant un an (1854-1855) la *Revue d'Edimbourg*. Il a épousé en 1844 une sœur du comte de Clarendon, connue par son ouvrage sur les *Contemporains de lord Clarendon* (*Sketches of the Contemporaries of lord chancellor Clarendon*).

On a de M. Lewis : *History and Antiquities of the Doric Race*; 1830, 2 vol. in-8°; traduit de l'allemand de Ot. Müller, avec le R. Henry Tufnell. Dans sa préface M. Lewis expose la méthode qu'il convient d'appliquer à l'histoire de l'antiquité. Ses idées ne différaient pas alors de celles de Müller, et dérivaient évidemment des théories de Niebuhr; il pensait qu'une comparaison attentive des légendes peut seule mettre l'historien sur la voie de la vérité, et l'aider à reconstruire avec les débris qui subsistent l'édifice ruiné de l'antiquité. L'expérience et la réflexion ont depuis modifié son point de vue; il repousse aujourd'hui la méthode comparée de Müller et de Niebuhr, et préfère une méthode positive fondée strictement sur la vérification des faits et l'examen des témoignages; cette manière de concevoir l'étude de l'histoire paraît dans tous les ouvrages originaux de M. Lewis, bien que la plupart soient consacrés à des sujets modernes. En voici les titres : *An Essay on the Origin and Formation of the romance Languages*; 1835, in-8°; — *On local disturbances in Ireland, and on the Irish church question*; 1836, in-8°; — *Essay on the government of dependencies*; Londres, 1841, in-8°; — *On the influence of authority in matter of opinion*; 1849, in-8° ; — *On the use and abuse of some political terms*; in-8°; — *On the methods of observation and reasoning in politics*; 1852, in-8°; — *An Inquiry into the credibility of the early roman history*; 1855, 2 vol. in-8°. Dans ce dernier ouvrage, M. Lewis, revenant sur une question souvent agitée depuis Perizonius, examine quel degré de confiance mérite l'histoire des cinq premiers siècles de Rome, telle que Tite Live et Denys d'Halicarnasse nous l'ont transmise. Ses procédés de critique sont analogues à la méthode employée par M. Grote (voy. ce nom), et ses conclusions sont purement négatives : il pense que tout travail consacré à l'histoire des premiers siècles de Rome sera stérile. « L'histoire de cette période, dit-il, gagne tout à être lue dans les écrivains originaux, tandis qu'elle est défigurée par des reproductions modernes. Les tableaux des anciens, considérés comme des œuvres d'art, ne peuvent que perdre aux retouches des modernes qui essayent de les restaurer. D'un autre côté, toutes les tentatives pour les ramener à une forme purement historique, par des omissions, additions, altérations et transpositions conjecturales, sont nécessairement illusoires. » Ces conclusions nous paraissent empreintes d'un scepticisme excessif, et nous croyons que l'histoire peut s'occuper des premiers siècles de Rome; mais elle doit le faire avec réserve et en tenant compte des sévères et ingénieuses critiques de M. Lewis. On a encore de cet écrivain une traduction anglaise de l'*Histoire de la Littérature grecque* de Ot. Müller (avec le R. Donaldson), et une édition avec traduction des Fables de Babrius. L. J.

English Cyclopædia (Biography). — *Men of the Time*. — *Edinburgh Review*, n° 126, 168, 184, 211. — *Quarterly Review*, an. 1856. — *Revue Contemporaine*, 15 mai, 1859.

*LEWIS (*Jean-Frédéric*), peintre anglais, né à Londres, le 14 juillet 1805. Il perfectionna son talent par des voyages en France, en Italie, en Espagne, en Grèce, en Asie Mineure, en Égypte, d'où il visita la Nubie en remontant le Nil. Ce ne fut qu'au bout de treize ans qu'il revit le sol natal. Ses vues, ses intérieurs d'Orient trouvèrent beaucoup d'admirateurs. On cite surtout, parmi ses tableaux : *Le Harem*, *Le Scribe arabe* et *La Halte au désert*, *Moines prêchant à Séville*, *Espions christinos devant Zumalacarreguy*, *Le Sac d'un Couvent par des guerillas christinos*, *Le jour de Pâques à Rome*, exposé à Paris. Les dessins faits par M. Lewis à l'Alhambra ont été lithographiés, et forment un gros vol. in-folio. Les premières aquarelles de M. Lewis se distinguent par une composition variée, l'expression, le jeu de la lumière, une couleur chaude, et une certaine largeur d'exécution. Ses aquarelles d'Orient mêlées de gouaches ont peut-être une tournure moins fière; mais la perfection du travail, la délicatesse des détails, l'exactitude des types, des costumes, la connaissance intime qui s'y révèle de la vie orientale leur assurent une originalité distincte de celle des œuvres de Decamps et de Marilhat. E. C.

J. Ruskin, *Modern Painters*. — *The Art Journal*, 1858. — Th. Gautier, *Les Beaux-Arts en Europe*, 1858. — *Men of the Time*; London, 1857.

*LEWIS (*Tayler*), érudit américain, né en 1802, dans l'état de New-York. Il se destinait d'abord à la carrière du droit, qu'il abandonna pour se livrer, pendant six années, à l'étude approfondie de la littérature et des antiquités grecques. Après avoir dirigé un établissement d'éducation, il obtint, en 1837, la chaire de grec à l'université de New-York. On a de lui : *Plato*

contra atheos; 1845 : ouvrage ingénieux où la théologie se mêle à l'érudition; — *A Translation of Theætetus*, de Platon, avec des notes critiques; — *The Nature and ground of punishment*; 1844; — *The six Days of Creation, or Scriptural cosmology with the ancient idea of time worlds in distinction from worlds of space*; 1855. Il a en outre donné beaucoup d'articles au *Biblical Repository*, au *Harper's Magazine*, au *New-York Observer*, etc. P. L—Y.

Cyclop. of American Literature, II.

* LEWIS (*Estella-Anna* ROBINSON, mistress), femme poëte américaine, née vers 1822, aux environs de Baltimore. Elle s'est mariée en 1841 avec un jurisconsulte, et réside depuis cette époque à Brooklyn, ville voisine de New-York. Ses principaux recueils de vers sont : *The Records of the Heart*, 1841; — *The Child of the Sea*; 1848 : le plus brillant de ses poëmes; — *My Study*; 1851 : suite de sonnets, qui parurent dans le *Literary World*; — *Myths of the Minstrel*; 1852. En 1854 elle a publié des essais biographiques, intitulés *Art and Artists in America*. P. L—Y.

Cyclop. of American Literature, II.

LEWYD (*Édouard*). *Voy.* LLWYD.

LEY (*John*), controversiste anglais, né le 4 février 1583, à Warwick, mort le 16 mai 1662. Après son admission dans les ordres, il obtint une petite cure dans le comté de Chester, et fut attaché au clergé de cette ville en qualité de prébendier et de sous-doyen. Au commencement de la révolution, il embrassa avec chaleur la cause du parlement, et développa par ses écrits les opinions extrêmes de son parti, dans lequel son instruction lui donna beaucoup d'influence. Il accepta du gouvernement républicain divers emplois ecclésiastiques, et finit par se retirer à Sutton Colfield, où il mourut. Ses écrits, assez nombreux, sont indiqués par Wood, et se rapportent principalement aux controverses religieuses de l'époque. K.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, II.

LEYBA (*Francisco* DE), poëte dramatique espagnol, vivait au dix-septième siècle; on a peu de détails sur sa vie. Émule de Calderon, il se distingue par une invention vigoureuse, par le talent de nouer et de dénouer une intrigue et par une versification soignée. Dans *Los Hijos del Dolor*, il met sur la scène l'histoire de Jean Castriote et de son fils, le célèbre Scanderbeg. Une de ses pièces, *Cueva y castillo del Amor*, est dans le genre fantastique, et n'est pas indigne d'être placée à côté d'une œuvre renommée de Calderon : *La Vie est un Songe*. On apprécie les deux comédies : *Cuando no se aguarda*, et *La Dama presidente*, ainsi qu'une pièce d'intrigue : *El Honor es lo primero*. Les productions de Francisco de Leyba sont, nous le croyons, presque entièrement inconnues en France; elles sont disséminées dans des recueils devenus fort rares. B.

A. F. von Schack, *Histoire* (en allemand) *de la Littérature dramatique en Espagne*, t. III, p. 402. — Ticknor, *History of Spanish Literature*.

LEYBOURN (*William*), mathématicien anglais, vivait dans le dix-septième siècle. On ignore la date de sa naissance, et on croit qu'il mourut vers 1690. Il commença par être imprimeur, et publia plusieurs ouvrages de Samuel Foster, professeur d'astronomie au collége Gresham. Il devint ensuite auteur lui-même, et atteignit, à ce qu'il semble, une place très-considérable parmi les mathématiciens pratiques. Parmi ses ouvrages on distingue : *Arithmetic*; 1649; — *The art of numbering with Napier's Bones*; 1667; — *Complete Surveyor*; 1653; — *Geometrical exercises*; 1669; — *Art of dialling*; 1687; — *Cursus Mathematicus, comprising arithmetic, geometry, cosmography, astronomy, navigation and trigonometry*; 1690, in-fol.; — *Panarithmalogia or trader's Guide*; 1693; — *Mathematical recreations*; 1694. Z.

Granger, *A Biographical History of England*. — Lalande, *Bibliographie astronomique*. — *English Cyclopædia (Biography)*.

LEYDE (*Jean* DE), chroniqueur hollandais, mort en 1504. Il était prieur du couvent des Carmes à Harlem, et composa : *Chronicon Hollandiæ Comitum et Episcoporum Ultrajectensium, a S. Willibrado usque ad annum* 1480, dans le tome Ier des *Scriptores de Rebus belgicis* de Sweertius; — *De Origine et Gestis Dominorum de Brederode*; cette chronique, écrite en hollandais, se trouve dans le tome II des *Analecta veteris ævi* d'Ant. Matthæus. On attribue à Jean de Leyde le *Chronicon Abbatum Egmundensium*, publié à Leyde, 1692, in-4°, par Ant. Matthæus. Jean de Leyde a encore écrit plusieurs ouvrages ascétiques, ainsi qu'une *Historia Ordinis Carmelitarum*, restés en manuscrit. E. G.

Foppens, *Bibl. Belgica*. — Fabricius, *Bibl. Lat. mediæ et infimæ ætatis*, t. III.

LEYDE (*Philippe* DE), jurisconsulte hollandais, natif de Leyde, devint, en 1369, professeur de droit canon à l'université de Paris, et chanoine à la cathédrale d'Utrecht. Ses œuvres ont été recueillies en un volume, sous le titre de *Tractatus Juridico-Politici*; Amsterdam, 1701, in-4°; l'éditeur Pezold les a fait précéder d'une biographie de Philippe de Leyde. E. G.

Leclerc, *Bibliothèque choisie*, t. I, p. 41.

LEYDE (*Thierry* DE), nécrologue hollandais, mort après 1160. Il entra dans l'abbaye d'Egmont, appartenant aux bénédictins, et donna un recueil d'épitaphes en prose des comtes de Hollande depuis Thierri Ier, mort le 6 octobre 900, jusqu'à Thierri VI, mort le 5 août 1157, publiées à la suite du *Chronicon Egmundanum* du carme Jean Geerbrants de Leyde, p. 144 et 145. L—z—E.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. des Pays-Bas*, t. VII, p. 373-374.

LEYDE (*Jean* DE). *Voy.* JEAN DE LEYDE.

LEYDE (*Jean* DE). *Voy.* EYCK (Van).

LEYDE (*Lucas* DE). *Voy.* LUCAS DE LEYDE.

LEYDECKER (*Melchior*), théologien hollandais, né à Middelbourg, le 25 janvier 1642, mort le 6 janvier 1722. Professeur à Utrecht, il eut de vives controverses avec beaucoup de théologiens. Parmi ses écrits on remarque : *Veritas Religionis Reformatæ*; ibid., 1688; — *Synopsis Controversiarum de fœdere et Testamento Dei.*; ibid., 1690, in-4°; — *Historia Ecclesiæ Africanæ illustrata, qua ejus origo, status, variaque illius fata et interitus exponuntur*, etc.; ibid., 1690, in-8°; — *Historia Jansenismi libr. IV.*; ibid., 1695, in-8°; — *De republica Hebræorum libr. XII, quibus de sacerrima gentis origine et statu in Ægypto, de theocratia, de regimine politico, etc., disseritur*; Amsterdam, 1704-1710, 2 vol. in-folio; — *Exercitationes selectæ historico-theologicæ*; 1712, in-4°.

V—U.

Rotermund, *Supplém. au Gel.-Lex.* de Jöcher. — Burmann, *Trajectum Eruditum.* — De la Rue, *Geletterd Zeeland.*

LEYDEN (*John*), orientaliste anglais, né le 8 septembre 1775, à Denholm (comté de Roxburgh), mort le 28 août 1811, à l'île de Java. Envoyé par ses parents, qui étaient fermiers, à l'université d'Édimbourg afin de s'y préparer à l'état ecclésiastique, il apprit l'hébreu, l'arabe, le persan, ainsi que les principales langues de l'Europe; en 1798 il reçut l'ordination dans l'église presbytérienne; et comme le sacerdoce ne convenait pas à ses goûts, il se livra à l'étude de la médecine, et accepta en 1802 un emploi d'aide-chirurgien au service de la Compagnie des Indes. Dès qu'il fut arrivé à Madras, il reprit ses travaux favoris : la plupart des idiomes du Dekkan, le malais, l'hindoustani, le sanscrit et d'autres encore, lui devinrent promptement familiers. De chirurgien il devint successivement professeur d'hindoustani au collége du fort William, juge à Calcutta, et commissaire de l'hôtel des Monnaies. Il mourut à trente-six ans, durant l'expédition de lord Minto, qu'il avait accompagné à Java. Le temps a manqué à Leyden pour faire connaître tous les travaux qu'il avait préparés sur la philologie orientale; mais ce qu'il a écrit porte la marque d'une érudition solide et étendue. Nous rappellerons deux mémoires : *On the Languages and Literature of the Indo-Chinese nations* (dans les *Asiatic Researches*, t. X), sur les différentes tribus qui peuplent la péninsule et l'archipel malais; — *On the Roshaniah Sect* (ibid., t. XI), au sujet d'une secte afghane du temps d'Akhbar; — et la traduction des *Annales Malaises*, publiées après sa mort par son ami sir Stamford Raffles. On a trouvé parmi ses manuscrits plusieurs traités sur les langues indiennes, des grammaires et des traductions. On a encore de Leyden : *Historical and philosophical Sketch of the discoveries and settlements of the Europeans in northern and western Africa at the close of the XVIII[th] century*; 2e édit., augmentée, 1818; — *Poetical Remains*; Londres, 1819. Il avait aussi fourni beaucoup de pièces de vers au recueil intitulé : *Minstrelsy of the Scotish Border*, de W. Scott.

P. L—Y.

Memoirs of J. Leyden's Life, en tête des *Poetical Remains*. — W. Scott, *Essay on the Life of Leyden*, dans ses *Miscellaneous Works.*

LEYDET. *Voy.* LAIDET.

* **LEYMARIE** (*Achille*), historien et économiste français, né à Limoges, le 15 novembre 1812. D'abord archiviste de la Haute-Vienne et secrétaire de la Société Archéologique du Limousin, il vint plus tard à Paris collaborer à différents journaux; il est maintenant rédacteur en chef du *Courrier du Dimanche.* On a de lui : *Le Limousin historique, recueil de toutes les pièces manuscrites pouvant servir à l'histoire de l'ancienne province du Limousin*; Saint-Yrieix, 1839, t. Ier, in-8°; — *Histoire du Limousin*; Limoges, 1845, 2 vol. in-8°; ouvrage couronné en 1846 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; — *Histoire des Paysans en France*; 1849, 2 vol. in-8°; — *Manuel de morale et d'économie politique*; Paris, 1857, in-18.

G. DE F.

La Littérature contempor.

LEYNEZ (*Jacques*), ou LAINEZ, jésuite espagnol, mort le 19 janvier 1565, à Rome. Il fut un des premiers disciples de saint Ignace, et lui succéda dans la place de général, en 1558. Il parut au concile de Trente et au colloque de Poissy, où il se fit remarquer par sa prudence, son savoir et sa piété. Il laissa quelques ouvrages sur la Providence, sur l'usage du calice, sur le fard et la parure des femmes, etc. Le P. Théophile Rainaud lui attribue aussi les *Déclarations sur les Constitutions des Jésuites*; d'autres prétendent que les Constitutions elles-mêmes sont de Leynez, et ils se fondent sur ce qu'il y a trop de pénétration, de force d'esprit et de fine politique pour qu'elles puissent être de saint Ignace. Leynez se fit déférer une autorité absolue, la perpétuité du généralat, le droit d'avoir des prisons; ce fut ainsi qu'il substitua à la simplicité du fondateur une politique humaine qui conduisit l'ordre à sa perte.

N. Antonio, *Biblioth. Hispana.* — Lavocat, *Dict. Historique.*

LEYONMARK (*Gustave-Adolphe*), mathématicien et minéralogiste suédois, né le 6 septembre 1734, mort à Stockholm, en 1815. Fort versé dans les mathématiques, il occupa diverses fonctions au collége des mines, dont il fut nommé secrétaire en 1760, assesseur en 1772, conseiller en 1778, et vice-président en 1805. Il a donné plusieurs articles remarquables aux *Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm*, dont il était membre depuis 1773. On cite de lui : *Traité des racines positives, négatives et imaginaires des équations des*

troisième et quatrième degrés; — *Nouvelle Méthode pour résoudre les équations du quatrième degré en deux facteurs rationnels ou irrationnels*; — *Méthode pour chercher le maximum et le minimum*; — *Méthode pour trouver les facteurs carrés et cubiques dans les équations du cinquième degré*; — *Sur la vibration des pendules*, etc. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp.

LEYSER (*Polycarpe*), théologien allemand, né à Wineuden, dans le Wurtemberg, le 18 mars 1552, mort le 22 février 1610. En 1576 surintendant à Wittemberg et en 1594 prédicateur à la cour de Dresde, il prit une grande part à la rédaction de la *Formula Concordiæ*, et contribua beaucoup aux mesures prises contre ceux qui ne l'adoptèrent pas. Il se signala par des polémiques violentes contre Samuel Huber, Gretser et Jean Major. Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : *Expositiones Geneseos*; Leipzig, 1604-1609, 6 vol. in-4°; — *Schola Babylonica*; Francfort, 1609, in-4°; — *Centuria Quæstionum de articulis libri Christianæ Concordiæ*; Wittemberg, 1611, in-4°. E. G.

Gleichen, *Annales Ecclesiastici*, p. 499. — Adami, *Vitæ Germanorum Theologorum*, t. IV. — Rotermund, *Supplement* à Jöcher. — Bethmeier, *Antiquitates Ecclesiæ Brunswicensis*, t. IV.

LEYSER (*Jean*), théologien allemand, arrière-petit-fils du précédent, né à Leipzig, le 30 septembre 1631, mort en 1684, dans les environs de Paris. Nommé en 1664 pasteur et inspecteur à l'école de Schul-Pforta, il enseigna que la polygamie est non-seulement permise, mais encore prescrite à celui qui veut faire son salut. Destitué pour ses opinions, il passa en Danemark, où il devint aumônier d'un régiment, emploi qu'il perdit bientôt; il mena depuis une vie errante, parcourut la Suède, la Hollande et l'Italie, et vint enfin à Paris, où il se trouva dans le plus grand dénuement. On le trouva un jour mort d'inanition sur le chemin de Paris à Versailles. « Leyser, nous apprend Bayle, était un petit homme bossu, maigre, pâle, inquiet et rêveur; au dire du docteur Hasius, envoyé de Danemark à Paris, il était loin de pouvoir mettre en pratique ses idées sur la polygamie, et n'aurait même pas pu épouser une seule femme. » Voici les titres de ses ouvrages, qui, brûlés la plupart par la main du bourreau, sont devenus très-rares : *Sinceri Wahrenbergii kurzes Gespräch von der Polygamie* (Court dialogue sur la Polygamie par Sincerus Wahlenbergius); imprimé en Suède, en 1671; reproduit à Francfort, 1672, in-4°, avec une réponse de Menzer; — *Discursus inter Polygamum et Monogamum*; l'original, écrit en allemand, est introuvable; une traduction latine en a été donnée à la suite de l'*Epistola de Polygamia* de Fréd. Gesenius, 1673, in-4°; — *Discursus politicus de Polygamia*; Fribourg, 1674, in-12; sous le pseudonyme de Theophilus Aletheus, traduit en allemand sous le titre de *Königliches Mark* (La moëlle des royaumes); Fribourg, 1676, in-4°; — *Politischer Discurs zwischen Polygamum et Monogamum mit mehr als hundert Argumenten erklaert* (Discours politique entre Polygamus et Monogamus, élucidé par plus de cent arguments); Fribourg, 1676, in-4°; — *Polygamia triumphatrix omnibus antipolygamis ubique terrarum et insularum modeste et pie exposita*; Amsterdam, 1682, in-4°; ces écrits provoquèrent de nombreuses attaques contre leur auteur; les plus notables émanèrent de Gesenius, Mussæus, Diecmann et Brunsmann. E. G.

Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres* (année 1685, et suiv.). — Chr. G. Clugius, *Diatribe de J. Lyseri ad suadendam polygamiam editis* (Wittemberg, 1748, in-4°). — Meister, *Bibliotheca Juris Naturæ*, t. III, p. 5. — Van Ende, *Memoria Inspectorum Portensium*, p. 1.

LEYSER (*Augustin*), jurisconsulte allemand, né à Wittemberg, le 18 octobre 1683, mort dans cette ville, le 3 mai 1752. Fils de Guillaume Leyser, professeur de droit à Wittemberg, il étudia la jurisprudence à Halle, parcourut la Hollande, l'Angleterre, et une partie de l'Italie; il devint en 1708 professeur de droit à Wittemberg, fut chargé en 1712 d'une chaire de droit à Helmstædt, et devint en 1729 premier professeur de droit, premier assesseur au tribunal supérieur et directeur du consistoire à Wittemberg. Pendant une grande partie du dix-huitième siècle les avis de Leyser en matière de droit civil étaient regardés en Allemagne comme des oracles. Ses principaux écrits sont : *De Assentationibus Jurisconsultorum*; Wittemberg, 1712, in-4°; — *De Variationibus et Retractationibus Jurisconsultorum*; Leipzig, 1713, in-8°; — *De Delictis Ministrorum principis*; Helmstædt, 1719, in-4°; — *Flores ex Themidis hortis collecti in Augustanam Confessionem sparsi*; Wittemberg, 1730; — *Orationes*; ibid., 1730, in-4°; — *De Conviciis Advocatorum*; ibid., 1732; — *De Conviciis Concinnatorum*; ibid., 1733; — *De Æquitate Tormentorum*; ibid., 1740; — *De Pœnis quibusdam antiquis, quas desuetudo hucusque adumbravit*; ibid., 1742; — *Defensio Justiniani contra obtrectatores*; ibid., 1748; — *De Scurrilitate Alex*; ibid., 1748; — *De Pugnis Jurisconsultorum*; ibid., 1749; — plus de cent cinquante dissertations sur divers points de jurisprudence; une grande partie en a été recueillie dans ses *Meditationes ad Pandectas*; Leipzig, 1717-1748, 11 vol. in-4°; deux autres volumes ont été ajoutés par les soins de Hopfner, Marbourg, 1774-1803, in-4°; cette première édition est la plus correcte et la plus complète; une réimpression en a paru à Halle, 1776 et suiv., 11 vol. in-8°. Dans ses *Meditationes*, Leyser avance souvent des opinions contraires au sentiment général des juristes de son temps, ce qui donna lieu à de nombreuses critiques que J.-Fr. Hartleben recueillit en partie dans ses *Meditationes ad Pandectas*; Franc-

fort, 1778-1779, 2 vol., in-4°; J.-E. Just. Muller les résuma dans ses *Observationes practicæ ad Leyseri Meditationes ad Pandectas* (Leipzig, 1786-1793, 6 vol. in-8°). E. G.

Hirsching, *Hist. litter. Handbuch.*—Meusel, *Lexikon.*

LEYSER (*Polycarpe*), polygraphe allemand, frère du précédent, né le 4 avril 1690, à Wunstorp, mort le 7 avril 1728, à Helmstædt. Professeur à l'université de Helmstædt, il publia, entre autres : *Meditationes de genuina Historia literaria;* Wittemberg, 1715, in-4°; — *Dissertatio de origine Religionis non ad Judæos, sed ad Indos referenda;* Wittemberg, 1716, in-4°; — *Selecta de Vita et Scriptis Joh. Bodini;* Wittemberg, 1717, in-4°; — *Historia Poetarum et Poematum medii ævi;* Halle, 1721, in-8°; — *Dissertatio de primis Juris Germanici scripti Incunabulis;* Helmstædt, 1723, in-4°; la première édition de la *Poetria nova* de Geoffroi de Winsauf. R. M.

Rotermund, *Supplem.* à Jöcher. — *Conspectus scriptorum editorum et edendorum a Polycarpo Lysero;* Helmstædt, 1719, in-4°.

LEYTO (*André*), peintre espagnol, vivait à Madrid, en 1680. Ce fut dans cette ville qu'il apprit la peinture. Il exécuta avec José de Zarabia les tableaux du cloître de Saint-François à Ségovie; ils représentent la vie du fondateur : on y trouve plus de couleur que de dessin. Leyto s'est distingué particulièrement dans les intérieurs : il a peu de rivaux espagnols en ce genre. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

LEYVA (Fra *Jacques* DE), peintre espagnol, né à Haro-de-la-Rioja, vers 1580, mort dans la chartreuse de Miraflores, le 24 novembre 1637. Il étudia son art à Rome, et revint à Burgos, où il se maria. Il avait alors la réputation d'un artiste distingué. En 1628, il exécuta, pour le chapitre de Burgos, les *portraits de don Christophe de Vela, du cardinal Zapata, de don Alonzo Manrique* et *de don Fernand Azevedo.* Il fit encore beaucoup d'autres tableaux pour les divers monuments de cette ville. Devenu veuf en 1634, il se fit chartreux dans le monastère de Miraflores, qu'il embellit de plusieurs scènes de martyres. Les tableaux de Fra Leyva sont bien composés, bien dessinés, d'une brillante couleur; cependant le style en est un peu mesquin. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

LÉZARDIÈRE (*Marie-Charlotte-Pauline-Robert* DE), célèbre femme publiciste, naquit au château de la Vérie, près Challons (Vendée), le 25 mars 1754, d'une ancienne famille du bas Poitou, et mourut en 1835, au château de la Pronotière (arrondissement des Sables). Sa bisaïeule se nommait Charlotte de Châteaubriant. En partageant les leçons que ses frères recevaient de leur précepteur, elle apprit le latin, l'histoire et la géographie. Son père, ancien officier du régiment du roi, était lié avec M. de Malesherbes, dont la famille avait quelques intérêts dans le Poitou. La conversation de cet homme illustre appela l'attention de Marie de Lézardière sur les origines de l'histoire de France. Elle rédigea une première esquisse, qui obtint l'approbation de M. de Malesherbes, et fut communiquée par celui-ci à Bréquigny et à Dom Poirier. Ces juges compétents encouragèrent la jeune savante, qui trouvait quelque opposition dans sa famille. Ils lui firent parvenir des livres de la Bibliothèque du Roi. Les bénédictins de Poitiers mirent également leurs riches matériaux à sa disposition. Grâce à de tels éléments, un ouvrage approfondi a pu être écrit par une jeune femme au fond d'une province reculée.

La *Théorie des Lois politiques de la Monarchie française* était divisée en trois époques : 1° avant Clovis, 2° de Clovis à Charles le Chauve, 3° de Charles le Chauve à saint Louis. Les deux premières parties seulement furent imprimées en 1791, et publiées sans nom d'auteur. Le malheur de ce livre fut de paraître au moment où la monarchie s'affaissait : l'esprit de la révolution rejetait tout le passé de la France. Dès lors le travail si vaste, si consciencieux, si complet de Mlle de Lézardière n'obtint pas même un regard attentif. Les préoccupations du temps en empêchèrent le débit, et le magasin où l'édition entière était rassemblée fut livré au pillage. Cependant un des rares exemplaires échappés à ce désastre vint en Allemagne tomber aux mains de M. de Savigny. Le savant auteur de l'*Histoire du Droit Romain pendant le moyen âge* reconnut le mérite du livre, et prononça le nom de l'auteur, qui revint ainsi frapper l'attention des publicistes français. L'*Atlas historique de Lesage* répéta le nom de mademoiselle de Lézardière. La nouvelle école historique de MM. Augustin Thierry, Guizot, de Barante, loin de renier le passé de la patrie comme avait fait l'école de la révolution, s'appliquait, au contraire, à rechercher dans la France d'autrefois le titre de celle d'aujourd'hui. Elle accueillit la *Théorie des Lois politiques*, et résolut de l'arracher à l'oubli dont l'avait recouvert le malheur des circonstances. Elle encouragea la famille à publier une seconde édition, qui parut par les soins du vicomte Charles de Lézardière, ancien député et préfet sous la Restauration, et le plus jeune frère de l'auteur; la troisième *Époque*, jusque alors inédite, y fut comprise. Cette partie contient la période de Charles le Chauve à saint Louis, c'est-à-dire l'origine et le développement, en un mot, la constitution du régime féodal. C'est la partie la mieux traitée et la plus approfondie de ce remarquable travail. L'ouvrage parut en quatre volumes in-8°, chez Crapelet, en 1844.

Suivant le thème de mademoiselle de Lézardière, le sol de la Gaule, après l'établissement des Francs, se trouva réparti à deux titres : 1° le franc-aleu ou pleine propriété, 2° le bénéfice ou usufruit attribué comme émolument

aux dignitaires ou fonctionnaires publics. Le dignitaire investi du bénéfice prêtait serment de fidélité au souverain, et se déclarait *son homme*. C'est là l'origine du principe qui se développa si abusivement cinq siècles plus tard sous le nom de féodalité. La liberté politique des Francs s'exerçait dans les champs de mai (*mallum*, *placitum*), où ils étaient tous convoqués et où ils assistaient en armes. La loi était discutée par l'assemblée et promulguée par le roi. De là l'ancienne formule : *Lex fit ex consensu populi et constitutione regis*. Cette constitution mérovingienne fut respectée par Charlemagne lui-même, et dura jusqu'au règne de Charles le Chauve. Ce faible prince, après la guerre civile que termina la sanglante bataille de Fontenay, fut contraint par les barons bénéficiaires de renoncer à appeler les hommes libres pour l'assister dans les guerres générales offensives. Les barons se firent ensuite concéder héréditairement les fiefs bénéficiaires qu'ils ne tenaient qu'à vie. Le roi, ainsi dépouillé de sa puissance, se trouva bientôt hors d'état de résister aux incursions des Normands, qui prenaient un caractère de plus en plus redoutable. Ces barbares pillèrent impunément la France, et ne furent à la fin arrêtés que par les donjons féodaux qui se bâtirent de toutes parts. La féodalité, victorieuse à la fois du souverain et des ennemis extérieurs, resta maîtresse du sol et des hommes. Elle n'écrivit pas de lois générales, mais fit naître des coutumes tout à son avantage. Car, selon l'observation de Mlle de Lézardière, il ne fut pas promulgué de lois générales depuis Charles le Chauve jusqu'à saint Louis. Le droit coutumier constitua, d'une manière pour ainsi dire inédite, la législation d'une foule de seigneuries, qui toutes étaient de petites monarchies enchâssées dans la grande. Ces coutumes, selon Mlle de Lézardière, qui expose toujours soigneusement ses preuves, se sont établies, non par l'autorité absolue du seigneur, mais par un concours du chef et des sujets, en suivant la tradition législative du temps qui avait précédé. La constitution féodale fut ainsi la seconde de la France; elle succéda à celle des champs de mai; puis, arrivée à son apogée par l'élection de Hugues Capet, qui mettait le plus puissant feudataire sur le trône, où ne pouvait plus tenir la race démolie de Charlemagne: elle tendit aussitôt à décroître et à s'effacer sous l'autorité même de la nouvelle dynastie. Celle-ci, luttant contre la féodalité avec le concours plus ou moins manifeste du tiers état, prépara une troisième constitution, qui, commençant avec Suger, avec Philippe-Auguste et saint Louis, se substitua graduellement à la féodalité, et parvint à jeter un vif éclat sous le règne de Louis XIV. Elle peut se nommer la constitution administrative. Ainsi chacune des époques indiquées par Mlle de Lézardière est signalée par l'origine d'une constitution, non écrite, il est vrai, mais d'une évidence incontestable dans son état inédit. La constitution des champs de mai occupe la période de Clovis à Charles le Chauve; la constitution féodale tient celle de Charles le Chauve à saint Louis; la constitution administrative commence à saint Louis, et n'a cessé de nous régir sous les gouvernements qui se sont succédé. La conséquence de ce singulier mais évident enchaînement est qu'en France la civilisation et la liberté ont suivi un mouvement inverse. Les Français furent libres à leur origine; mais dans la marche des événements, ils ont vu leur liberté politique se restreindre à mesure que la civilisation se développait. Sous Clovis, sous Charlemagne, ils furent libres et barbares, tandis que sous le règne de Louis XIV ils avaient acquis un grand éclat de civilisation, mais perdu la trace de la liberté primitive.

Telles sont les données du livre de Mlle de Lézardière. Il est peu d'auteurs, même postérieurs à la révolution, qui expliquent aussi bien la France d'aujourd'hui par le passé. Cette marche contradictoire de la liberté et de la civilisation semble être, selon l'auteur, le problème légué à l'avenir de la France. Ch. DE SOURDEVAL.

Documents particuliers.

LEZAY-MARNESIA (*Charlotte-Antoinette* DE BRESSEY, marquise DE), femme de lettres française, morte en 1785, au château de Condé, maison de campagne de son beau-frère, Louis-Albert de Lezay-Marnesia, doyen du chapitre de Saint-Jean de Lyon, évêque d'Évreux, qui mourut à Lons-le-Saulnier, le 4 juin 1790, à quatre-vingt-trois ans. Fille d'un chambellan du duc de Lorraine, Mme Lezay-Marnesia habitait Nancy, où sa maison était le rendez-vous d'une société de beaux-esprits. Son fils a révélé qu'elle était l'auteur des *Lettres de Julie à Ovide*, Paris, 1753, 1774, in-12, qui eurent du succès et furent attribuées à Marmontel. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp.

LEZAY-MARNESIA (*Claude-François-Adrien*, marquis DE), littérateur et publiciste français, fils de la précédente, né à Metz, le 24 août 1735, mort à Besançon, le 9 novembre 1800. Ses études achevées, il entra dans le régiment du roi, où il obtint une compagnie; mais des règlements nouveaux lui ayant déplu, il donna sa démission, et se retira avec sa femme dans sa terre de Saint-Julien, près de Lons-le-Saulnier. Il y abolit les corvées et la main-morte, et partageait son temps entre l'étude et l'agriculture. A la révolution, il se prononça pour l'égale répartition de l'impôt et la suppression des redevances féodales. Élu député de la noblesse aux états généraux par le bailliage d'Aval, il se réunit aux députés du tiers, et siégea d'abord au côté gauche de l'assemblée nationale. Il ne parut guère à la tribune, et parla seulement contre la proposition de donner aux comédiens les droits de citoyens actifs. Dé-

passé bien vite par le mouvement révolutionnaire, il quitta la France à la fin de 1790, emmenant avec lui des ouvriers, des cultivateurs et des artistes pour fonder un établissement dans l'Amérique du Nord. Sa tentative fut infructueuse, ses sacrifices et ses travaux inutiles; ses compagnons se dispersèrent, et après un an de séjour dans la Pensylvanie, il revint en Europe. Il s'arrêta quelques mois en Angleterre, et retourna, en 1792, dans son domaine de Saint-Julien. Il y fut arrêté et conduit à Besançon, où il resta onze mois en prison. Après le 9 thermidor, il retourna à la campagne; mais voyant son fils aîné proscrit à la suite de la journée du 18 fructidor, et craignant pour lui-même, il chercha un refuge dans le pays de Vaud. Il habita quelque temps Lausanne, et revint s'établir à Besançon, où il mourut. On a de lui : *Essai sur la Minéralogie du bailliage d'Orgelet, en Franche-Comté*; Besançon, 1778, in-8°; — *Le Bonheur dans les Campagnes*; Neuchâtel, 1784, 1788, 1790, in-8°; — *Plan de Lecture pour une jeune dame*; Paris, 1784, in-12; Lausanne, 1800, in-8° : cette dernière édition est augmentée d'un *Voyage au pays de Vaud en 1797*; d'une *Lettre sur la Bresse*; de *Pensées littéraires, morales et religieuses*; de l'*Héroïsme de la Charité*, nouvelle; d'une *Lettre à M. Andriani, négociant à Pittsbourg*, contenant des détails sur le séjour de Lezay-Marnesia en Amérique; et enfin du Discours de réception de l'auteur à l'Académie de Nancy; — *Essais sur la Nature Champêtre*, poëme en cinq chants; Paris, 1787, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Les Paysages, ou essais*, etc.; Paris, 1800, in-8° : cette seconde édition contient en outre le ballet d'*Apelle et Campaspe*, mis en musique successivement par Laborde, Piccini et Lacépède, et jamais représenté; des pièces fugitives; *L'Heureuse Famille*, conte moral; et *Les Lampes*, allégorie; — *Lettres écrites des rives de l'Ohio*; Paris, 1792, in-8° : ouvrage devenu très-rare, parce qu'il fut arrêté par la police. On attribue encore au marquis Lezay-Marnesia *Le Voyageur naturaliste, ou instructions sur les moyens de ramasser des objets d'histoire naturelle et de les bien conserver*, traduit de l'anglais de John Lettsom; Amsterdam (Paris), 1775, in-12; — *Lettres* de Sherlock, traduites de l'anglais; Londres (Paris), 1779, 1780, 2 vol. in-8°.

Son frère, *Claude-Gaspard* LEZAY-MARNESIA, mort en 1818, chanoine et comte de Lyon, a publié : *Réflexions sur l'histoire de France*; Paris, 1765 : elles se rapportent aux rois de la première race; — *Oraison funèbre de Louis XV*; Lyon, 1774, in-4°. J. V.

Grappin, *Éloge du marquis Lezay-Marnesia*, lu à l'Académie de Besançon. — Bégin, *Biogr. du dép. de la Moselle*.

LEZAY-MARNESIA (*Adrien*, comte DE), fils aîné du marquis Lezay-Marnesia, publiciste et administrateur français, né à Saint-Julien, bailliage d'Orgelet (Franche-Comté), en 1770, mort à Strasbourg, le 9 octobre 1814. Ses études terminées, il entra dans le régiment du roi, et alla ensuite apprendre la diplomatie à l'école de Brunswick. La révolution l'empêcha de rentrer en France; il parcourut l'Allemagne et l'Angleterre, revint à Paris après le 9 thermidor, et se mit à attaquer les révolutionnaires dans le *Journal de Paris*. Proscrit au mois de vendémiaire an IV, il se tint caché pendant quelque temps en Normandie, à Bretteville. De retour à Paris, il prédit la ruine de la constitution directoriale, ce qui lui valut une vive satire de Chénier. Proscrit de nouveau au 18 fructidor, le comte Lezay-Marnesia se réfugia dans le pays de Vaud, où il retrouva son père. Après le 18 brumaire, il obtint la protection de Mme Bonaparte, dont sa sœur était alliée, par son mariage avec Claude de Beauharnais, cousin d'Alexandre de Beauharnais, premier mari de Joséphine. Envoyé près de l'électeur de Saltzbourg, Lezay-Marnesia passa ensuite dans le Valais avec la mission de préparer ce pays à sa réunion avec la France. En 1806 il fut nommé préfet de Rhin-et-Moselle, et en 1810 préfet du Bas-Rhin. Il contribua beaucoup à la prospérité de la ville de Strasbourg. Maintenu dans ses fonctions à la restauration, il fut précipité de sa voiture en allant au-devant du duc de Berry, qui venait visiter le département du Bas-Rhin. Ses chevaux, effrayés par le bruit de la mousqueterie, s'étaient emportés; rapporté à Strasbourg, il mourut quelques jours après. On a de lui : *Les Ruines, ou voyage en France pour servir de suite à celui de la Grèce*; Paris, 1794, in-8°; — *Qu'est-ce que la Constitution de 1793?* Paris, 1795, in-8° : l'ouvrage fut saisi, et l'auteur le fit reparaître sous ce titre : *Considérations sur les États de Massachusetts et de Pensylvanie, ou parallèle de deux constitutions dont l'une est fondée sur la division et l'autre sur l'unité de la législature*; Paris, 1795, in-8°; — *De la constitution de* 1795; Paris, 1795, in-8°; — *De la faiblesse d'un gouvernement qui commence, et de la nécessité où il est de se rallier à la majorité nationale*; Paris, 1796, in-8°; — *Des Causes de la Révolution et de ses résultats*; Paris, 1797, in-8°; — *Pensées choisies du cardinal de Retz*; Paris, 1797, in-8°; — *Lettres à un Suisse sur la nouvelle constitution helvétique*; Neuchâtel, 1797, in-8°; — *Don Carlos, infant d'Espagne*, tragédie traduite de l'allemand de Schiller; Paris, 1799, in-8°.

Son frère, *Albert-Madeleine-Claude*, comte DE LEZAY-MARNESIA, né à Saint-Julien, le 6 juin 1772, mort à Blois, le 4 septembre 1857, entra comme officier dans l'armée à l'âge de quinze ans, suivit son père en Amérique après la révolution, et revint en France en 1792. Rentré dans l'armée, il fit les campagnes de Belgique et de

Hollande, passa chez un munitionnaire, suivit un négociant anglais en Espagne et en Portugal, et s'occupa d'agriculture sous l'empire. En 1815 Louis XVIII le nomma préfet du Lot. Élu député, il devint ensuite préfet de la Somme, puis du Rhône, qu'il administra avec beaucoup de modération. Destitué en 1821, il retourna à son domaine de Saint-Julien, d'où le ministre Martignac l'appela à la préfecture de Loir-et-Cher. Il y resta après 1830, et Louis-Philippe le créa pair de France en 1835. La révolution de février 1848 le rendit à la vie privée; mais au mois de décembre 1851 il fut compris dans la commission consultative, et l'année suivante appelé à siéger au sénat. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — La Saussaye, *Notice biograph. sur M. le comte de Lezay-Marnesia*; 1858, in-8. — Marquis d'Audiffret, *Éloge de M. le comte de Lezay-Marnesia*, prononcé au sénat dans la séance du 6 juin 1859. — *Biogr. des Hommes du Jour*, t. I, 2e partie, p. 89. — *Biogr. des Sénateurs.*

LEZCZINSKI. *Voy.* STANISLAS.

LEZEAU (*Jean*), poëte latin moderne, né à La Rochelle, dans la première moitié du seizième siècle. Il entreprit dans sa jeunesse un voyage à l'étranger, et passa quelques années à Louvain, où il donna des leçons publiques d'éloquence. En 1561, il fut nommé recteur de l'université de Poitiers. On a de lui : *Symbolæ, seu breves et argutæ sententiæ ad vitam recte probeque instituendam*; Poitiers, 1561, in-4° : recueil de quatrains dédiés à Jean de Saint-Gelais, abbé de Saint-Maixent; — *De poeticorum studiorum utilitate*; Anvers, 1560, in-8°; — *Carmen ad Carolum regem*; La Rochelle, 1566, pour fêter l'entrée de Charles IX dans cette ville; — *Ad Michaelem Hospitalium, Franciæ cancellarium, Carmen*; ibid., 1566. K.

Arcère, *Hist. de La Rochelle*, II.

LEZIN (Saint), en latin *Licinius*, prélat français, mort à Angers, vers l'année 610. Suivant sa légende, saint Lezin, né dans la famille des rois francs, fut élevé près du roi Clotaire, se fit remarquer par sa vaillance à la cour et dans les combats, et devint ensuite duc et évêque d'Angers. C'est le dire d'une légende : le bénédictin dom Housseau nous conseille de la tenir pour suspecte.

Quelle qu'ait été l'origine de saint Lezin, quels qu'aient été les commencements de sa vie, nous le trouvons évêque d'Angers en 601, quand saint Grégoire, envoyant plusieurs moines auprès d'Augustin, qui convertissait l'Angleterre, les recommande aux évêques Menna, Loup, Melantius et Licinius. Suivant le P. Sirmond, Menna siégeait dans ce temps à Toulouse, Loup à Châlons, Melantius à Rouen, Licinius ou Lezin à Angers. Le testament de saint Bertichramne ou Bertram, évêque du Mans, nous apprend qu'en l'année 615 saint Lezin ne comptait plus au nombre des vivants. C'est donc une frivole conjecture que celle de dom Roger, qui le fait mourir en 631. B. H.

Gallia Christ., t. XIV, col. 549.

LEZONNET (*Olivier* LE PRESTRE, seigneur DE), ligueur français, mort vers 1595. Nommé gouverneur de Concarneau par le duc de Mercœur, il embrassa le parti de la ligue, et au mois de février 1589, il attaqua Trogoff, qui ravageait les environs de Quimper, et le força à se renfermer dans Pont-Labbé, où il l'assiégea. Trogoff y trouva la mort. Après la conversion de Henri IV, Lezonnet se soumit au roi, qui lui laissa le gouvernement de Concarneau. Le 5 septembre 1594, il se présenta devant Quimper, qu'il voulait enlever à la ligue. Il avait déjà pris une position importante lorsqu'un secours arriva aux assiégés. Blessé d'une balle à la gorge, il dut se retirer. Il écrivit au maréchal d'Aumont, qui parut devant Quimper le 9 octobre; trois jours après la ville capitula, à la suite d'une vigoureuse résistance. Lezonnet s'interposa pour faire obtenir de bonnes conditions à la ville. Il mourut peu de temps après, des suites de sa blessure.

Son fils, *Guillaume* LE PRESTRE, seigneur DE LEZONNET, mort le 8 novembre 1640, avait été nommé évêque de Quimper en 1614. Il assista aux états de la province tenus à Rennes en 1616, établit différentes congrégations religieuses à Quimper, et appuya la fondation d'un collége de jésuites, en même temps qu'il favorisa les travaux apostoliques de Lenobletz. J. V.

Levot, *Biogr. bretonne.*

* **LHERBETTE** (*A.-J.*), homme politique français, né en 1791. Reçu avocat sous l'empire, il s'associa aux efforts du parti libéral pour combattre les tendances rétrogrades de la restauration, et fut nommé, après la révolution de 1830, procureur du roi près le tribunal de Bernay. Il ne tarda pas à donner sa démission, et obtint, grâce à l'appui de M. Odilon Barrot, le mandat législatif des électeurs de Soissons (juillet 1831). Constamment réélu par ce collége jusqu'à la chute de la monarchie, il vota avec l'opposition constitutionnelle, et prit une part active aux travaux de la chambre, soit à la tribune, soit dans les bureaux; il se fit surtout remarquer dans les discussions relatives à l'hérédité de la pairie, aux fonds secrets, aux fortifications de Paris, à la liste civile, aux apanages, à la loi de régence, etc. En 1847, il se montra partisan d'une extension modérée des droits électoraux. Chargé par le gouvernement provisoire de la liquidation des biens de l'ancienne liste civile, il refusa cet emploi, qui fut donné à M. Vavin, et vint siéger à la constituante, le premier élu sur la liste des représentants de l'Aisne. Dans cette assemblée, comme à la législative, il parut prendre plus de souci des intérêts généraux que du développement des institutions républicaines, et approuva successivement les deux chambres, le vote à la commune, la proposition Rateau, l'expédition de Rome, la loi du 31 mai, la révision de la constitution et le rejet de la proposition des questeurs. Depuis le coup d'État du 2 décembre, il s'est tenu à l'écart de la vie publique. P.—L.

Dépuics, 1846. — *Moniteur univ.*, 1831-1851.

TIER (*Nicolas*), sieur de NOUVELLON
ANDON, auteur dramatique et historien
né à Paris, vers 16 3 mort dans la
le, en août 1680. Appartenant à une
ncienne famille de Normandie, il suivit
ment la carrière des armes et celle des
'abord mousquetaire du roi, il se fit
et par une grande bravoure et par
médiocres pièces de théâtre. Il était
x gardes françaises lorsqu'une grave
'ayant forcé à renoncer au service ac-
heta la commission de trésorier à ce
is XIV le nomma historiographe royal.
), L'Héritier épousa M[lle] Françoise Le
nt il eut un fils et une fille, qui tous
tivèrent la littérature. M[lle] L'Héritier
-même le portrait de son père, au bas
lle traça une inscription qui débute

vers, dans sa prose on voyait mille charmes,
age éclata dans le métier des armes;
is, le sçavoir ornèrent sa valeur...

Nicolas L'Héritier *Hercule furieux*,
eprésentée en 1638, et dédiée à Bautru.
is Parfaict : « Cet ouvrage n'est qu'une
 traduction d'Euripide, et fait peu
r à son auteur; on n'y reconnait ni art,
ite, ni règles; la versification en est
e »; — *Le grand Clovis, premier
tien*, tragédie représentée sans succès
mprimée; — *Campagne de Rocroix
l'année* 1643, et *Campagne de Fri-*
1644 ouvrages manuscrits — *Droit
ix et de la guerre*, trad. de Grotius;
m, in-fol., *Tableau historique des
ux événements de la monarchie
e*; Paris, 1669, in-12; — Quelques
poésie dans un *Recueil de Portraits
ges*, en vers et en prose; Paris, 1659,
8°; on y remarque le portrait de M[lle] Le
is le nom d'*Amaranthe*; ce morceau est
grâce et dignité. A. JADIN.

Tillet, *Le Parnasse François*, p. 384. — Sup-
Grand Dictionnaire de Moréri — Parfaict
toire du Théâtre François, V 452-455.

ITIER DE VILLANDON *Marie*-
, femme de lettres française, fille du
t, née en 1664, à Paris, où elle est morte,
rier 1734. Héritière du goût de son père
poésie, fort aimée de la duchesse de
ille, aimée de M[me] Des Houlières, elle
membre de l'Académie des Jeux Flo-
1696, et de celle des *Ricovrati* de
en 1692. On a d'elle : *Œuvres mêlées*;
595 et 1698, in-12. Ce volume, mêlé de
de vers contient *L'Innocente trom-*
- *L'Avare puni* *Les Enchantements
quence* *Aventures de Finette*, etc.
rrures ingénieuses; Paris, 1696, in-12;
cueil de différentes pièces en prose et
l'une d'elle a pour sujet : *Le Triomphe
Deshoulières, reçue dixième Muse*; —
L'Apothéose de M[lle] de Scudéry, en prose et
en vers; Paris, 1702, in-12; — *Érudition en-
jouée*; Paris, 1703, 3 vol. in-12 *La Tour
ténébreuse, ou histoire de Richard Cœur de
Lion*, conte anglai Paris 705 in 2; — *Mé-
moires de la duchesse de Longueville*, avec des
notes Cologne, 709 in 12 réimprimé souvent
à la suite des *Mémoires du Cardinal de Retz*;
— *La Pompe Dauphine*, en vers; Paris, 1711,
in-12; — *Le Tombeau de M. le Dauphin, duc
de Bourgogne*, poëme Paris, 1712, in-4°; —
Les Caprices du destin Paris, 1718, in-12; —
traduction des *Épîtres héroïques d'Ovide*; Pa-
ris, 1732, in-12; il y en a seize en vers et cinq
en prose; — *Vers à Titon du Tillet*, à la fin
du *Parnasse François*; Paris, 1732, in-fol.;
c'est le seul de ses ouvrages qu'elle ait signé de
son nom. A. J.

Son *Éloge*, dans le *Journal des Savants*, décembre
1734. Titon du Tillet, *Le Parnasse François* p. 384-385.

L'HÉRITIER DE BRUTELLE (*Charles-
Louis*), botaniste français, né en 1746, à Paris,
où il est mort, le 16 avril 1800. Il appartenait à
une famille de négociants, et jouissait d'une for-
tune assez considérable. Reçu en 72 procureur
du roi à la maîtrise des eaux et forêts de la gé-
néralité de Paris, il devint en 5 conseiller à
la cour des aides. Il voulut examiner en détail
les différentes espèces d'arbres, et parvint en
peu de temps à les connaître, si bien qu'il savait
distinguer de très-loin ceux de la France, par la
forme générale la distribution des branches,
l'écorce et par d'autres caractères auxquels les
botanistes de profession ne s'attachent peut-être
pas assez.

En suivant plus tard un cours de botanique,
il s'appliqua surtout à cette partie de la science
qu'on pourrait appeler la *taxonomie*, qui con-
siste à classer les plantes à les dénombrer et
à assigner à chacune d'elles son rang et son nom.
Rigoureux sectateur des idées de Linné, il écarta
de ses ouvrages ce qui était étranger aux mé-
thodes artificielles de son maître sans cepen-
dant participer aux efforts des botanistes mo-
dernes pour perfectionner la classification par
familles naturelles. Les travaux de L'Héritier
sont encore estimés, à cause de l'exactitude des
descriptions, de la minutieuse recherche des ca-
ractères et de la beauté des planches. On lui a
reproché d'avoir changé une partie des noms
donnés aux plantes par ses prédécesseurs. Il
était en effet d'avis que pour la nomencla-
ture le premier venu cédât au plus savant, et
que celui qui décrivait et nommait le plus
exactement eût le droit incontestable de dépos-
séder l'ancien. Au reste, il appliqua lui même ce
principe avec scrupule. Ses descriptions n'ont
été faites que sur des plantes vivantes et en état
complet de développement. Il rejetai les échan-
tillons desséchés ou mutilés. Lorsqu'il apprenait
qu'une plante rare était en fleur dans un jardin,
il s'y transportait aussitôt, et il récompensait

généreusement de jeunes botanistes qui visitaient sans cesse pour lui les jardins de Paris et des environs et qui notaient tous les détails de la végétation concernant des espèces nouvelles ou mal décrites.

Ayant appris en 1786 que le voyageur Dombey sollicitait en vain de M. de Calonne les moyens de faire connaître au public les richesses scientifiques qu'il avait rapportées du Pérou et du Chili, L'Héritier alla le trouver, et obtint de lui, en retour d'une pension annuelle, la remise de ses herbiers : son but était de publier à ses frais toute la partie botanique. Le gouvernement espagnol, pour le compte duquel Dombey avait fait ses explorations, se plaignit, et exigea l'annulation du marché. Un jour, Lhéritier apprend que l'ordre de restituer l'herbier de Dombey est sur le point de lui être signifié. Son parti est bientôt pris : il emballe les plantes pendant la nuit ; sa femme, Broussonnet et Redouté l'aident à ce travail, et dès la pointe du jour il part en poste avec son trésor pour Calais. Il ne prit de repos qu'en touchant le sol de l'Angleterre. Il passa quinze mois à Londres, vivant dans la retraite la plus absolue, et ne s'occupant que de la collection qu'il y avait apportée. Les secours ne lui manquèrent pas. Il eut à sa disposition la bibliothèque du célèbre Joseph Banks ainsi que l'herbier de Linné, acheté par le docteur Smith. Il réussit enfin à terminer cet ouvrage, qu'il laissa manuscrit sous le titre de *Flore du Pérou*. Il revint en France après qu'il eut acquis la certitude qu'on ne lui enlèverait plus arbitrairement l'objet d'un travail chéri. Dès lors il entra dans des fonctions publiques que la diminution de sa fortune l'avait obligé d'accepter comme ressource.

L'amour des plantes le possédait toujours. Pendant qu'il se rendait à son bureau au ministère de la justice, où il était employé, il ne pouvait s'empêcher de cueillir en route les mousses, les lichens et les petites herbes qui se présentaient sur les murs ou entre les pavés. Dans l'espace d'un an, il en observa plusieurs centaines d'espèces, dont il se proposait de publier le catalogue sous le titre de *Flore de la place Vendôme*. Le soin qu'il se donna pour réunir une bibliothèque botanique à l'imitation des savants anglais occupa désormais tous ses loisirs. En peu d'années elle devint une des plus complètes de ce genre en Europe.

L'Héritier avait été attaché à la magistrature. Deux fois, depuis la révolution, il était devenu juge dans les tribunaux civils du département de la Seine. Ses collègues ont parlé avec un sentiment presque religieux de la manière scrupuleuse dont il a rempli ses fonctions. Commandant d'un bataillon de la garde nationale de Paris en 1789, il sauva dans la journée du 6 octobre onze gardes du corps qui allaient être massacrés. La seule vengeance qu'il se permit, ce fut de choisir une plante de mauvaise odeur pour lui donner le nom d'un botaniste dont il avait eu à se plaindre. Il mettait la dernière main à ses ouvrages lorsqu'il fut assassiné à coups de sabre à quelques pas de son domicile, dans la soirée du 16 avril 1800. Les motifs et les auteurs de ce crime sont restés inconnus.

L'Héritier était membre de l'Académie des Sciences, et fit partie de l'Institut dès la création de ce corps savant. On a de lui : *Stirpes novæ aut minus cognitæ, descriptionibus et iconibus illustratæ;* Paris, 1784-1785, in-fol. Il fit d'abord paraître sept cahiers, contenant 96 planches, avec les descriptions. Il publia en 1787 44 autres planches qui devaient faire suite aux premières, et qui représentaient des géraniums; mais le texte, quoique imprimé depuis longtemps, ne fut point mis en vente ; — *Cornus, specimen botanicum sistens descriptiones et icones specierum Corni minus cognitarum;* Paris, 1788, in-fol., avec six planches. C'est l'histoire particulière des cornouillers ; — *Sertum anglicum (le Bouquet anglais), seu plantæ rariores quæ in hortis juxta Londinum imprimis in horto regio Kewensi excoluntur ;* Paris, 1788, in-fol. max. avec 34 planches ; l'auteur donne aux nouvelles plantes qu'il y a décrites les noms des botanistes anglais, en reconnaissance de l'accueil qu'il avait reçu lors de son séjour en Angleterre ; sept dissertations latines : *Kakile*, 1788, in-fol. avec une planche : on n'en connaît qu'un seul exemplaire ; — *Hymenopappus ; Oxybaphus ; Virgilia ; Michauxia; Buchozia*, in-fol. Chacune de ces dissertations n'a été tirée qu'à cinq exemplaires ; la septième, intitulée *Cadia*, a été insérée dans le *Magasin Encyclopédique*. Le Catalogue de la bibliothèque de L'héritier a été publié par Debure aîné; Paris, 1802, in-8°. JACOB.

Cuvier, *Éloge de L'Héritier;* dans les *Mémoires de la classe des Sciences Physiques et Mathématiques*, t. IV.

L'HÉRITIER (*Louis-François*), littérateur français, né en 1789, mort le 14 juillet 1852, à Paris. Il prit une part active à la rédaction des journaux libéraux depuis 1815 jusqu'à l'époque de sa mort, et publia plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Épître à Chénier;* Paris, 1811 ; — *Histoire de la Réformation;* ibid., 1825, in-12, sous le pseudonyme de Meiners ; — *Mémoires de Vidocq, chef de la police de sûreté;* ibid., 1828-1829, 4 vol. in-8°, rédigés en société avec M. Maurice Descombes; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution française, par Sanson, exécuteur des jugements criminels ;* ibid., 1830, 2 vol. in-8°. K.

Quérard, *La France Littéraire.*

L'HERMINIER (*Nicolas*), théologien français, né à Saint-Ulphace (Maine), le 11 novembre 1657, mort à Paris, le 6 mai 1735. Il fit ses premières études au Mans, et vint ensuite étudier en Sorbonne. Il fut reçu bachelier dans la faculté de théologie en 1682, licencié en 1687, docteur en 1689. Dès qu'il eut quitté les bancs,

ırquer par son indépendance. En : premier de ses écrits, publié en *ıctatus de Attributis*, il attaqua ı les deux méthodes qui se parta-e, la méthode scolastique et la ésienne. Ce fut un événement dont *nal de Trévoux*. L'Herminier avait lculièrement la preuve de l'exis- recommandée par saint Anselme, par Descartes avec quelques déve-ouveaux. Ce qu'il y a de remar-ette censure, c'est que l'argumen-erminier est, en propres termes, . Plus tard, toujours très-mesuré age, mais toujours enclin à dire ce sans trop d'égards pour les inté-ıssions d'autrui, L'Herminier osa ı jésuites dans la question du libre la grâce, ce qui fut un scandale : *Journal des Savants* du 8 mai e eut des suites. Louis de Monte-an, évêque du Mans, ayant appelé 'ans son diocèse, et lui ayant con-le théologal en l'année 1707, puis nte celle d'archidiacre de Passais, ıi n'avaient pas oublié leurs griefs, avec âpreté dans un libelle ano-ıici le titre : *Dénonciation de la M. L'Herminier à nosseigneurs* 1709, in-12 : ce qui contraignit l, craignant la perte de son emploi ɔse de plus fâcheux encore, sinon mplétement, du moins à modifier le ses déclarations sur la grâce. ées après, comme il éprouvait le re un mot de plus sur la même : vit contraint de garder le silence. mprimer, qu'il avait sollicité, lui nt refusé. Le chapitre du Mans était avait publié dès l'année 1717 une ntraire aux sentiments des moli-inions de L'Herminier ne le bles-ıin de là. Aussi, en l'année 1723, ıcance du siége épiscopal, fut-il ꞉s collègues vicaire général du dio-elque temps après la consécration rêque les choses changèrent de minier, quittant son pays, vint ha-l fut enterré dans l'église de Saint-ıt le grand autel.

: de ses publications a pour titre : *attributis et sancta Trinitate et* s, 1700. Il donna plus tard au pu-*l'un docteur de Sorbonne à un* *ıù l'on examine quelle sorte de faut admettre entre les attri-*; Paris, 1704, in-12. C'est un ma-veur de la distinction formelle. ıier, dit à cette occasion Ellies Du-le moyen de soutenir d'une ma-ble en notre langue, et qui n'est le, la distinction formelle de Scot. L'école des scotistes, qui est fort nombreuse, doit lui en avoir d'autant plus d'obligation, qu'il n'y avait pas lieu d'espérer que jamais on pût mettre leur système en si beau français, et le rendre familier à ceux même qui n'entendent pas la langue latine. » Le principal de ses ouvrages, dont le *Tractatus de Attributis*, désigné plus haut, n'est qu'un membre séparé, a pour titre : *Summa Theologiæ ad usum scholæ accommodata* ; il parut de l'année 1701 à l'année 1711, en 7 volumes in-8°. Plusieurs autres fragments de cette *Somme* furent aussi publiés à part, de l'année 1709 à l'année 1714. Dans toutes ces éditions diverses, il y a de notables corrections. Dans les dernières années de sa vie, il écrivit un Traité des Sacrements, qui fut mis sous presse après sa mort par les soins de son neveu Louis L'Herminier; il a pour titre : *Tractatus de Sacramentis, ad usum seminariorum*. A-t-il, avant de mourir, rétracté ses doctrines jansénistes? On l'a dit, mais on ne l'a pas prouvé. B. HAURÉAU.

L. L'Herminier, *Præfatio Tractatus de Sacramentis*. — Ellies Dupin, *Nouvelle Biblioth. des Auteurs ecclés.*, t. XIX. — N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. II, p. 16.

LHERMINIER (*Félix-Louis*), naturaliste français, né le 18 mai 1779, à Paris, où il mourut, à la fin d'octobre 1833. A seize ans il passa à la Guadeloupe, où il exerça la profession de pharmacien, et obtint, après un court exil, le titre de naturaliste du roi. Il revint en France en 1829. On a de lui : *Recherches sur l'appareil sternal des oiseaux, considéré sous le double rapport de l'ostéologie et de la myologie*; Paris, 1827, 1828, in-8°; — des articles insérés dans les journaux spéciaux, notamment une *Nomenclature synonymique, créole et botanique des arbres et bois indigènes et exotiques observés à la Guadeloupe*, dans le *Journ. de Chimie médicale* (t. X, 1834); — beaucoup de manuscrits inédits sur l'histoire naturelle de la Guadeloupe. K.

Henrion, *Annuaire Biogr.*, II. — *Journ. de Chimie méd.*, 1834.

L'HERMITE (*Daniel*), en latin *Eremita*, érudit belge, né vers 1584, à Anvers, mort en 1613, à Livourne. Sur la recommandation de Scaliger, qui avait conçu de l'estime pour lui, il accompagna, en qualité de secrétaire, M. de Vic dans son ambassade en Suisse (1603), où il se convertit à la religion catholique. Il passa ensuite en Italie, et entra au service des grands-ducs de Florence. Cosme II l'ayant choisi en 1609 pour annoncer aux princes d'Allemagne la mort de son père, L'Hermite visita successivement les cours de Prague, de Dresde, de Berlin, de Stuttgard, etc., où il fut accueilli plutôt en savant qu'en diplomate. On attribua sa mort prématurée à une maladie honteuse, qui était le fruit de ses débauches. On a de lui : *Panegyricus Cosmo Medices, principi Hetruriæ, dictus*; Florence, 1608, in-4°; — *Avver-*

timenti civili di Ascanio Piccolomini; ibid., 1609, in-4° : extraits des six premiers livres des *Annales* de Tacite; — *Iter Germanicum*; Leyde, 1637, in-16 : relation curieuse de son voyage, dans laquelle on trouve assez de nombreux détails sur les princes d'Allemagne de ce temps-là, qui n'y sont nullement flattés; — *De Helvetiorum, Rhætorum, Sedunensium situ, republica et moribus Epistola*; Leyde, 1627, in-24; dans la *Respublica Helvetiorum*; — *Aulicæ Vitæ ac civilis lib. IV*; *ejusdem Opuscula varia*; Utrecht, 1701, in-8°; cet ouvrage, publié par Grævius, méritait de voir le jour, « soit à cause de la pureté et de l'élégance du style, soit par rapport à la multitude des exemples, toujours bien choisis, soit enfin à cause des traits de satire qui y sont mêlés »; — *Epistola ad G. Scioppium*, où il prend la défense de son ancien patron, Joseph Scaliger. K.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Biblioth. Belgica*. — Bayle, *Dict. Hist. et Crit.* — Niceron, *Mémoires*, XXIX.

L'HERMITE (*Jacob*), navigateur hollandais, mort devant Callao, le 2 juin 1624 (1). Il appartenait à une famille protestante qui avait émigré de France à la suite des guerres de religion. Il prit la carrière maritime, et bientôt les états généraux de Hollande résolurent de lui confier une flotte, destinée à reconnaître le nouveau détroit découvert par Jacques Le Maire (*voy.* ce nom) et à ravager les établissements espagnols de l'Amérique. Onze bâtiments armés en guerre, portant 1,697 hommes et 294 canons, furent mis à cet effet sous les ordres de L'Hermite, auquel on adjoignit pour vice-amiral Gheen Huigen Schapenham, et pour contre-amiral Jean-Willemz Verschoors. Cette flotte, nommée *flotte de Nassau*, en l'honneur du prince Maurice, mit à la voile le 29 avril 1623, prit en route quatre bâtiments espagnols, relâcha aux îles du Cap-Vert, à Sierra-Leone, aux Antilles, et arriva seulement le 2 février 1624 au détroit de Le Maire. L'Hermite fit jeter l'ancre dans une baie de la Terre de Feu, près de l'entrée septentrionale du canal. Cette baie reçut le nom de *Verschoors* (2), une autre plus au nord celui de *Valentin* (3). La flotte franchit le détroit, et le 17 février s'arrêta dans une baie qui fut appelée de *Nassau*. Le lendemain elle se retira sur le bord occidental, dans un petit golfe, qu'on nomma *golfe de Schapenham*. Les Hollandais y prirent de l'eau et du bois. Ils furent d'abord bien accueillis des naturels; cependant le vaisseau *L'Aigle*, ayant été forcé par une tempête de laisser à terre dix-neuf de ses matelots, n'en put recueillir que deux : les dix-sept autres avaient été tués et mangés par les indigènes.

Les navigateurs découvrirent que l'extrémité de l'Amérique méridionale n'est qu'un archipel. Le point le plus avancé conserva le nom de cap Horn que lui avait donné Schouten, en 1616; mais d'autres terres détachées reçurent les noms d'îles du *Windhond*, *de Goerée*, *de Terhaltens*, etc., et le principal canal qui les séparait de la Terre de Feu est encore appelé du nom du vice-amiral *Schapenham*, auquel Cook accorde cette découverte. Durant tout le temps que L'Hermite fut dans ces parages, il éprouva des tempêtes continuelles, qui lui enlevèrent beaucoup de monde. Le 8 mars il put enfin sortir de la baie de Nassau, et atterrit le 4 avril 1624 à l'île Juan-Fernandez. Quoiqu'il fût fort malade, il s'occupa avec une grande activité du but de son voyage, qui n'était rien moins que la conquête du Pérou. Les Hollandais tentèrent d'intercepter les galions qui portaient en Espagne les valeurs extorquées aux Péruviens; mais la flotte d'argent leur échappa. L'amiral fit alors une attaque sur Callao. Le 11 il opéra une descente, mais il trouva les Espagnols préparés à le recevoir, et fut repoussé avec perte. Cependant, il incendia trente à quarante navires marchands. Il s'empara de l'île de Lima, d'où il bloquait le port ennemi, et résolut ensuite de diriger une attaque contre Arice, pour de là s'avancer dans le Potosi. Encore cette fois, il dut reculer, et mourut quelques jours après. Son expédition fut continuée par Schapenham et Verschoors (*voy.* ces noms). La relation du voyage de L'Hermite fut publiée par Hessel Gerritz, Amsterdam, 1626, avec cartes et fig. En 1634, de Bry en fit paraître une traduction latine dans sa *Historia Americana*, pars XIII. A. L.

Dumont d'Urville, *Voyages autour de la terre*. — Ferdinand Denis, *Le Génie de la Navigation*, p. 88. — *Recueil des Voyages qui ont servi à la conquête des Indes par les Hollandais* (édit. de Rouen, 1771), t. IX, p. 1-213. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. II, p. 191-197. — Du Bois, *Vies des Gouverneurs hollandais aux Indes orientales*, p. 71-79.

(1) Et non le 2 juillet, comme l'écrivent la plupart des historiens.

(2) C'est aujourd'hui le port Maurice.

(3) Les frères espagnols Garcia et Gonzalo de Nodal y avaient déjà relâché, le 23 janvier 1619, et l'avaient appelée *Bahia del Buen Suceso*. La découverte n'en appartient pas aux Hollandais.

L'HERMITE (*Martin*), historien français, né à Armentières, mort le 6 octobre 1652, à Douai. Il fit partie de la Compagnie de Jésus, professa la philosophie à Douai, et publia les ouvrages suivants : *Histoire sacrée des saints ducs et duchesses de Douay, recueillis par M. L.*; Douai, 1637, in-4°; — *Histoire sainte de la province de Lille*; ibid., 1638, in-4°; — *Catéchisme ou abrégé de la doctrine touchant la grâce divine, par un docteur de théologie de Douay*; ibid., 1650 : il fut condamné la même année par le pape Innocent X. K.

Sotwel, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*.

L'HERMITE (*François*), connu sous le nom de Tristan, auteur dramatique français, né en 1601, au château de Soliers ou Souliers, dans la Marche, mort le 7 septembre 1655, à Paris. Il a raconté, dans *Le Page disgracié*, la véritable

s de sa jeunesse, et il n'eut pas besoin de r au mensonge pour lui donner tout à fait un roman. Issu, à ce qu'il prétendait, très-ancienne maison, qui comptait parmi êtres Pierre L'Hermite, auteur de la pre-croisade, et Tristan L'Hermite, le grand de Louis XI, il fut amené à la cour dans fance et placé comme gentilhomme d'hon-uprès d'un des bâtards de la marquise de iil. A treize ans il tua en duel un garde s, et s'enfuit en Angleterre, d'où, après s aventures, il voulut passer à la cour de ; mais comme il traversait le Poitou ito, et que l'argent lui manquait pour con-son voyage, il s'adressa à Scévole de Marthe, qui le retint chez lui en qualité eur. Au bout de quinze ou seize mois, il par le crédit de son protecteur, secrétaire quis de Villars-Montpezat. Reconnu en ar M. d'Humières, il cessa de déguiser n et sa naissance, rentra en grâce, et ob-ns la maison de Gaston d'Orléans une de gentilhomme ordinaire. L'Hermite fut t toute sa vie aux prises avec la misère; ne prit pas exemple sur Gombauld, qui, omme, poëte et pauvre comme lui, sup-èrement et en silence les rigueurs du sort. es *Vers héroïques*, il ne cesse d'accuser une; il se représente malade, vieux et nné; ce qui donnerait à croire que l'épi-uivante, insérée dans tous les recueils, orte à lui-même.

de l'éclat de la splendeur mondaine,
battai toujours de l'espérance vaine,
t le chien couchant auprès d'un grand seigneur;
vis toujours pauvre et tâchai de paraître;
ss dans la peine, attendant le bonheur,
urus sur un coffre en attendant mon maître.

s peignent bien la vie précaire et tour-que mena L'Hermite à la cour; il n'y a it aucune preuve qu'il les ait composés i. La passion du jeu, qui lui faisait per-t ce qu'il tenait de la libéralité des grands, dans des embarras continuels dont il ne it pas tiré facilement si la vivacité de son le lui en avait suggéré les moyens. Que re fût réelle ou seulement passagère, il gua, pas moins, par testament à son élève it une somme considérable. De son lontmor, regardant ce legs comme une poétique, prétendit que L'Hermite

ssant à Quinault son esprit de poëte,
le put lui laisser un manteau.

rmite mourut d'une maladie de poitrine, à le Guise; il était âgé de cinquante-quatre 1649 l'Académie Française lui avait ou-s portes pour succéder à Colomby. La l'avait créé poëte; il fit peu de chose outer aux dons qu'il en avait reçus. On ue dans presque toutes ses pièces légères e aisé et coulant, un tour ingénieux, ap de facilité. Ce fut surtout au théâtre distingua, au point de balancer, par l'engouement du public, la réputation de Corneille. De ses tragédies, presque toutes accueillies avec enthousiasme, on ne connaît guère aujourd'hui que *La Mariamne*, qui fut jouée dans l'hiver de 1636 par la troupe de l'hôtel du Marais. Corneille en parla avec éloge en ajoutant que, « quoique son auteur eût bien mérité ce beau succès, peut-être que l'excellence de l'acteur y contribuait beaucoup ». En effet, Mondory (*voy.* ce nom) représenta le roi Hérode avec une telle perfection qu'il tira, dit-on, des larmes à Richelieu, et qu'après l'avoir entendu, s'il faut en croire le P. Rapin, le peuple ne sortait jamais de la comédie que « rêveur et pensif ». La pièce de *Mariamne* est loin de justifier les louanges exagérées que lui accordèrent à l'envi les auteurs contemporains, peut-être pour rabaisser d'autant le mérite du *Cid*. Le sujet est intéressant, le caractère d'Hérode se soutient assez bien; mais il y a de grands défauts dans le plan; la versification en est lâche, pleine de bizarreries et de détails inutiles.

Ce poëte a donné au théâtre : en 1636, *La Mariamne*, tragédie; Paris, 1637, in-4°; réimp. en 1724, avec une vie de l'auteur, retouchée en 1731 par J.-B. Rousseau, qui avait entrepris le même travail sur *Le Cid*, et insérée en 1784, avec les variantes, dans la *Petite biblioth. des Théâtres* (1re année), d'après un manuscrit sur vélin qui se trouve à la Bibliothèque impériale; — en 1637, *Penthée*, tragédie; ibid., 1639, in-4°; — en 1644, *La Mort de Sénèque*, tragédie, et *La Folie du Sage*, tragi-comédie; ibid., 1645, in-4°; — en 1645, *La Mort de Crispe, ou les malheurs domestiques du grand Constantin*, tragédie; ibid., 1645, in-4°; — en 1652, *Amarillis, ou la Célimène*, pastorale arrangée d'après Rotrou; — en 1654, *Le Parasite*, comédie; Paris, 1654, in-4° : sujet plaisant, qui s'est longtemps maintenu à la scène; — en 1656, *Osman*, tragédie; ibid., 1656, in-12. On a encore de Tristan : *Plaintes d'Acante et autres œuvres;* Paris, 1634, in-4°; première édition d'un recueil réimprimé sous le titre : *Les Amours, ou poésies galantes;* ibid., 1638, 1662, in-4°; — *La Lyre, l'Orphée et Mélanges poétiques*; ibid., 1641, in-4°; — *Lettres mêlées*; ibid., 1642, in-8°; — *Plaidoyers historiques, ou discours de controverse;* ibid., 1643, 1650, in-8°; — *Le Page disgracié;* ibid., 1643, in-8°; — réimp. en 1665 et 1667, 2 vol. in-12; — *Les Vers héroïques*; ibid., 1648, in-4°; — *Les Heures de la sainte Vierge, tant en vers qu'en prose*; ibid., 1653, in-12; — et diverses pièces de vers, disséminées dans les recueils du temps, tels que *Les Muses illustres* de Colletet, la *Biblioth. Poétique* de Lefort de La Morissière, les *Annales Poétiques*, etc.

P. L—y.

D'Olivet, *Hist. de l'Acad. Fr.*, II. — Parfaict, *Hist. du Théâtre Français*, V. — Goujet, *Biblioth. française*, XVI. — *Le Parnasse français*. — Pellisson, *Hist. de l'Acad. Fr.* — Bayle, *Dict.*

L'HERMITE (*Jean-Baptiste*), seigneur de Souliers, frère du précédent, littérateur français, né au château de Souliers, dans La Marche, mort vers 1670. Frère du poëte Tristan, L'Hermite ne porta jamais lui-même ce surnom ni dans ses écrits, ni dans les actes de sa vie publique. Il fut chevalier de Saint-Michel et gentilhomme ordinaire du roi. Sa fille épousa le comte Esprit de Modène, qui a écrit un livre sur la *Révolution de Naples*. Il cultiva la poésie, et fournit quelques pièces de vers aux recueils du temps; mais ce fut surtout à l'étude de l'histoire et de la généalogie qu'il s'appliqua. Ses compilations héraldiques sont peu estimées, parce qu'il ne cherchait dans ce genre de travail qu'un moyen d'obtenir de l'argent, des faveurs ou des pensions. Guichenon, en lui reprochant sa vénalité, ajoute : « On devrait, dans une république bien ordonnée, défendre d'écrire à des gens faits comme cela. » On cite de L'Hermite : *La Princesse héroïque, ou vie de la comtesse Mathilde*; Paris, 1645, in-4°; — *Éloges des premiers Présidents du parlement de Paris depuis qu'il a été rendu sédentaire*; Paris, 1645, in-fol., en société avec Fr. Blanchard; — *Généalogie de Du Laurens, originaire de Naples*; Arles, 1656, in-4°; — *La Ligurie françoise, ou les Génois affectionnés à la France*; Paris, 1657, in-4°; — *La Toscane françoise, éloges historiques*; ibid., 1657, 1661, in-4°; — *Les Forces de Lyon, contenant le pouvoir et étendue de la domination de la ville*; Lyon, 1658, in-fol.; — *Les Présidents nés des états de Languedoc, ou chronologie des archevêques et primats de Narbonne*; Arles, 1659, in-4°; — *Discours historique de la maison des Mancini*; Paris, 1661, in-4°; — *Le Cabinet du roi Louis XI*; ibid., 1661, in-12; réimprimé à la suite des *Mémoires* de Commines; — *Les Corses françois*; ibid., 1662, 1667, in-12; — *Naples françoise*, ibid., 1663, in-4°; — *Histoire généalogique de la maison de Souvré*; ibid., 1665, in-4°; — *Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*; ibid., 1667, 1669, in-fol. P. L—y.

Lelong, *Bibl. Hist.* — Moréri, *Dict. Hist.*

L'HERMITE (*Pierre-Louis*), marin français, souvent confondu avec le suivant, né le 20 décembre 1761, à Dunkerque, où il est mort, le 22 mars 1828. Embarqué comme mousse, dès l'âge de huit ans et demi, il servit d'abord dans la marine marchande, et fut reçu en 1787 capitaine au long cours. En 1793 il passa dans la marine militaire avec le grade de lieutenant de vaisseau, et fut successivement attaché aux escadres commandées par Morard de Galles et Vanstabel. *Le Gasparin*, de quatre-vingt-deux canons, qu'il commanda l'année suivante, dans l'armée navale de l'Océan, sortit pour accompagner la division partie, au mois de décembre 1794, sous les ordres du contre-amiral Renaudin. On sait combien fut désastreuse cette sortie d'hiver. Plusieurs vaisseaux sombrèrent, d'autres furent jetés à la côte. L'expérience de L'Hermite préserva de ce triste sort son vaisseau, qui put rentrer à Brest sans trop d'avaries. Après avoir rempli diverses missions à Dunkerque, Rotterdam, Flessingue, il fit, à bord de *La Poursuivante*, plusieurs croisières dans les parages de Saint-Domingue. *Le Duguay-Trouin*, de quatre-vingt-deux canons, dont il prit le commandement dans cette colonie, le 31 août 1800, reprit sur les nègres insurgés le Petit-Goave, et détruisit le fort ainsi que le bourg d'Arcanie. L'Hermite commanda ensuite *Le Génois* (1805-1809), participa au ravitaillement de Corfou, et passa sur *L'Albanais*, pour prendre en 1809 la défense des bouches de l'Escaut. Promu contre-amiral le 23 novembre de la même année, il conserva son commandement, dans le cours duquel il eut divers engagements avec les Anglais. La correspondance ministérielle de l'époque contient des témoignages de satisfaction des services qu'il rendit, soit alors, soit quand il suppléa le vice-amiral Missiessy, absent, soit enfin quand il joignit aux fonctions de préfet maritime le commandement général des forces navales des ports et rades du nord depuis Delfryl jusqu'à Stralsund. Mis en non-activité le 1er juin 1814, il remplit pendant les Cent Jours les fonctions de préfet maritime à Dunkerque. A la seconde restauration il prit sa retraite. P. L—t.

Archives de la marine.

L'HERMITTE (*Jean-Marthe-Adrien*, baron), amiral français, né le 29 septembre 1766, à Coutances, mort au Plessis-Picquet, près Paris, le 28 août 1826. Troisième fils d'un conseiller du roi au bailliage et présidial du Cotentin, il entra comme volontaire dans la marine en 1780. Il était embarqué depuis peu de mois, sur le cutter garde-côtes *Le Pilote des Indes*, lorsqu'un corsaire anglais, mouillé sous l'île Chausey, fut enlevé à l'abordage par un détachement dont il avait obtenu de faire partie. L'intrépidité qu'il déploya dans cette circonstance fit bien augurer de ce qu'il serait un jour. Après une courte campagne sur *La Pintade*, il passa dans la marine du commerce, et pendant trois années fit à Terre-Neuve plusieurs voyages, qui le rendirent parfaitement apte aux fonctions de sous-lieutenant de vaisseau, auxquelles il fut nommé le 20 novembre 1787. Ses campagnes aux Antilles, à Terre-Neuve, aux États-Unis et à Saint-Domingue, ne donnèrent lieu à aucun fait qui mérite d'être signalé. Ce ne fut qu'en 1793 que commença la série non interrompue de succès qui marquèrent sa carrière. Nommé le 27 octobre 1793 au commandement de la frégate *La Tamise*, il fit dans la Manche diverses croisières, dans lesquelles il prit ou coula plus de soixante bâtiments de commerce anglais. Une seule de ses sorties procura la capture de neuf navires, presque tous chargés de denrées et munitions, dont l'arrivée fut très-utile au port de

Brest, alors dans une pénurie complète. Pendant le combat du 13 prairial an II (1er juin 1794), il fut chargé de transmettre les ordres de Villaret-Joyeuse aux bâtiments de l'escadre. En 1794, L'Hermitte monta la frégate *La Seine*, et dirigea sur les côtes d'Irlande et de Norvège diverses croisières signalées par la capture d'un grand nombre de bâtiments pêcheurs et de plus de quatre-vingts navires anglais, dont douze, chargés de grains, furent conduits à Lorient, où ils prévinrent la disette. Le 9 septembre 1796 il prit part, avec la division française, composée de six frégates, à l'attaque de deux vaisseaux anglais de quatre-vingt-deux canons, *Arrogant* et *Victorious*. Sur la frégate *La Preneuse*, mauvaise voilière, L'Hermitte fit ensuite une campagne de deux années, remplie d'incidents et de péripéties. Le 21 avril 1798, il enleva sur la rade de Tellitcherry, malgré leur feu, malgré celui des batteries de terre, deux riches et forts vaisseaux de la Compagnie des Indes. Dans une croisière qu'il fit ensuite dans les mers de Chine, sous les ordres du général espagnol Alava, il soutint l'honneur du pavillon français dans une chasse donnée à une division de vaisseaux anglais. Le 9 mai 1799, il naviguait pour rentrer à l'Ile de France, avec la corvette *La Brûle-Gueule*, montée par le contre-amiral Sercey, quand une division anglaise, forte de trois vaisseaux, d'une frégate et d'un brick, favorisés par le vent, vint leur barrer le passage. L'Hermitte, ripostant à leur feu, parvint à gagner la rivière Noire et à s'embosser au fond de la baie, où il établit et arma de sept pièces de canon un fort dont le feu contint pendant trois semaines les Anglais, qui gagnèrent enfin le large, désespérant de s'emparer des deux bâtiments français. Leur entrée à l'Ile de France fut alors saluée d'acclamations unanimes. Le 20 septembre suivant, L'Hermitte soutint de nuit un combat de six heures contre la flûte de 24 *Carnel*, la corvette de 24 *Rattlesnake* et deux bricks que protégeait en outre une batterie de terre. Il avait quarante hommes hors de combat lorsqu'il se décida à s'éloigner. Le 9 octobre, *La Preneuse*, à la cape sur le banc des Aiguilles, fut aperçue et chassée par le vaisseau de 60 *Le Jupiter*, excellent marcheur, sorti du cap de Bonne-Espérance avec l'intention de la capturer. Le lendemain matin, après avoir essuyé une chasse de vingt-deux heures, pendant laquelle il avait envoyé à son gigantesque adversaire maintes volées meurtrières, L'Hermitte vire tout à coup de bord, se place à une portée de pistolet du *Jupiter*, et appelant à son aide toutes les ressources d'un bon manœuvrier, le foudroie, le chasse à son tour, et le reconduit à coups de canon jusqu'à l'entrée de la rade du Cap. Les avaries de *La Preneuse* et la perte de quatre-vingts hommes de son équipage obligèrent L'Hermitte à regagner l'Ile de France. Une défaite, plus glorieuse que bien des victoires, l'y attendait. Deux vaisseaux anglais, le *Tremendous* et l'*Adamant*, l'un de 74, l'autre de 54, étaient mouillés à l'entrée du port. Rejoint et chassé par eux, le 11 décembre 1799, L'Hermitte serait peut-être parvenu néanmoins à leur échapper, si un changement de vent n'avait fait échouer *La Preneuse* sur un banc de corail où elle eut à essuyer de la part des deux vaisseaux un feu des plus meurtriers, auquel il ne lui fut possible de répondre que par ses canons de retraite. Après avoir été assez heureux pour débarquer ses malades et ses blessés, L'Hermitte était resté à bord, lui dix-neuvième, lorsque l'ennemi s'empara de sa frégate et la brûla. Mis en liberté sur parole, les prisonniers descendirent à terre, où ils furent accueillis par une salve de quinze coups de canon et les cris mille fois répétés de : « Vive le le brave L'Hermitte ! Vivent les officiers de *La Preneuse* ! »

L'Hermitte, capitaine de vaisseau de deuxième classe depuis le 21 mars 1796, resta près de trois ans sans obtenir le prix si mérité de sa bravoure. Il ne le reçut que le 1er octobre 1802. Encore cette récompense, qu'il fut obligé de réclamer lui-même, par une lettre d'une simplicité éloquente (25 mars 1802), fut-elle modeste, puisqu'elle se bornait à l'élévation à la première classe de son grade. Après avoir successivement commandé *Le Brutus*, devenu *L'Impétueux*, qu'il installa de manière à justifier le nom de vaisseau-modèle, qui lui fut donné, *L'Alexandre* et *Le Vengeur*, il passa, vers la fin de 1805, sur *Le Régulus*, et eut sous ses ordres une division composée des frégates *La Cybèle* et *Le Président*, et des bricks *Le Surveillant* et *Le Diligent*. Ses instructions lui laissaient en quelque sorte carte blanche ; il lui était seulement recommandé de prolonger sa campagne aussi longtemps que possible, en se ravitaillant au moyen de ses prises. La division, sortie de Lorient le 31 octobre 1805, visita successivement les Açores, les îles du Cap-Vert, la côte d'Afrique jusqu'à Benin, et atterrit au Brésil. L'Hermitte se dirigeait vers les Antilles, et était parvenu, le 19 août 1806, dans le nord-est de Saint-Domingue, quand un ouragan le sépara de ses frégates. Il n'en continua pas moins sa croisière ; mais bientôt les ravages que faisait le scorbut à bord du *Régulus* l'obligèrent à faire route pour Brest, où il arriva le 2 septembre suivant, après avoir échappé, dans l'Iroise, à quatre vaisseaux anglais qui lui donnaient la chasse. Cette campagne, désastreuse pour le commerce anglais, se résume ainsi : capture de cinquante bâtiments (au nombre desquels était la corvette de guerre *Favorite*), de quinze cent soixante-dix prisonniers, de deux cent vingt-neuf pièces de canon et d'une valeur de plus de 10 millions en marchandises. Nommé contre-amiral le 6 janvier 1807, et baron peu de mois après, L'Hermitte commanda pendant quelque temps, en 1809, la division de Rochefort ; mais le dépérissement de sa santé lui fit résigner ses fonctions. Un empoisonnement

dont il avait été victime dans l'Inde avait laissé des traces profondes, et toutes les fois qu'il reprenait la mer, il était assailli de douleurs si violentes qu'il perdait presque l'usage de ses membres. A son grand regret, il dut se confiner dans les emplois administratifs, dont il n'interrompit l'exercice que pour aller, en 1814, sur *La Ville de Marseille*, prendre à Messine et ramener en France Mme la duchesse d'Orléans. Préfet maritime depuis le 4 juin 1811 jusqu'au 1er janvier 1816, il fut alors admis à la retraite de vice-amiral. Louis XVIII l'avait nommé chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'Honneur. P. LEVOT.

Archives de la marine. — *Annales Maritimes et Coloniales.* — Hennequin, *Biographie Maritime.* — Garnerey, *Voyages, Aventures et Combats.* — *La France Maritime*, I. — *Documents inédits.*

L'HEUREUX (*Jean*), en latin *Macarius*, antiquaire flamand, né à Gravelines, vers 1540, mort à Aire, le 25 août 1604. Il fit une partie de ses études à Bergues-Saint-Winox, sous la direction de Paul Léopard, entra dans les ordres, et se rendit à Rome, où, pendant plus de vingt ans, il se livra assidûment à la recherche des antiquités chrétiennes; mais sa modestie l'empêcha de mettre au jour les savants écrits qu'il avait composés sur ces matières, et qu'il légua en mourant à la bibliothèque d'un des colléges de Louvain. Vers la fin de sa vie, il fut attaché comme chanoine à l'église d'Aire en Artois. Une seule des productions de Macarius a été imprimée, par les soins de Jean Chifflet, chanoine de Tournay; elle a pour titre : *Joh. Macarii Abraxas seu Apistopistus, quæ est antiquaria de gemmis Basilidianis disquisitio*; Anvers, 1657, in-4°. L'auteur désigne sous le mot grec d'*apistopistus* (*infidelis fidelis*) ces nombreux sectaires des premiers temps de l'Église qui alliaient à certains dogmes chrétiens les superstitions de l'Orient et reconnaissaient une divinité mystérieuse qu'il nomme *Abraxas*. Il avait entrepris de continuer les *Hagioglypta*, curieux répertoire commencé par Alphonse Chacon sur les peintures et sculptures chrétiennes; on trouve des fragments de son travail, que la mort l'empêcha de mener à terme, dans quelques dissertations des frères Chifflet. Parmi ses manuscrits, nous rappellerons les suivants : *De antiqua scribendi ratione*; — *De natura verbi medii ac fere de tota natura verborum græcorum*; — *Emendatio Bibliorum romana*; — *Inscriptiones græcæ*, avec la traduction et des notes; — et quelques traités traduits des Pères grecs. K.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*, p. 445. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, II, 681. — J. Chifflet, *Abraxas*, in limine.

LHOMME (*Martin*), libraire français, pendu en 1560. On avait trouvé chez lui quelques exemplaires d'un pamphlet intitulé : *Épître au Tigre de la France*. Cet écrit, imprimé en 1560, était dirigé contre le cardinal de Lorraine; c'est une imitation de la première *Catilinaire*. Il résulte d'une lettre adressée par Sturm, fondateur de l'Académie de Strasbourg, à Hotman, que celui-ci est l'auteur de cette satire. « Si le galant auteur eust été appréhendé, dit Brantôme, quand il eust eu cent mil vies, il les eust toutes perdues. » Le 13 juillet 1560 un arrêt du parlement condamna Martin Lhomme à la peine capitale pour avoir « imprimé des épîtres, livres et cartels diffamatoires, pleins de sédition, schisme et scandale ». Comme on le menait au supplice, un marchand de Rouen, sans savoir de quoi il était question, témoigna quelque pitié pour l'infortuné qu'on traînait à la potence. Il fut aussitôt attaqué par la populace, battu, arrêté, conduit en prison, et, condamné, pendu et étranglé à la place Maubert au même gibet que le libraire. L'*Épître au Tigre de la France* est devenue si rare qu'on n'en connaît qu'un seul exemplaire. Elle est en prose, et il est douteux qu'elle soit sortie des presses de Paris, car l'impression porte tous les caractères d'une officine étrangère, et la similitude des caractères fait penser qu'elle a vu le jour à Bâle ou à Strasbourg. On en fit une imitation en vers intitulée : *Le Tygre, satyre sur les gestes mémorables des Guysards*; 1561. M. Duplessis a publié en 1842, à 25 exemplaires seulement, cette imitation en vers. Ch. Nodier avait fait connaître le premier ce pamphlet en 1835 dans un article de journal; et M. Taillandier a donné un extrait de l'arrêt qui a condamné Lhomme. Ce libraire, appelé aussi quelquefois Lhommet, avait déjà été poursuivi devant le parlement, en 1558, pour avoir imprimé une chanson du comte d'Alsinois (Nicolas Denisot). L. L—T.

Taillandier, *Bulletin du Bibliophile*, mai 1842. — Dareste, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, t. V, p. 360. — G. Brunet, dans le *Dictionnaire de la Conversation*.

LHOMME (*Jacques*), peintre français, vivait dans le dix-septième siècle. Il était natif de Troyes, et étudia dans l'atelier de Simon Vouet, du temps que ce dernier tenait école à Rome; il revint avec lui en France, où il continua de travailler sous sa direction. On a de lui une *Sainte Catherine* et une *Grande Dame jouant du luth*, morceau assez joli, qu'il a gravé lui-même à l'eau-forte. P—L.

Félibien, *Entretiens sur la vie de quelques Peintres.* — R. Dumesnil, *le Peintre graveur*, VIII.

LHOMOND (*Charles-François*), humaniste français, né à Chaulnes, en 1727, mort le 31 décembre 1794, à Paris. Le peu de renseignements que l'on possède sur ce modeste professeur, qui a conquis sans l'avoir jamais cherchée une célébrité si grande, peuvent se réduire à quelques lignes. Né de parents pauvres, Lhomond obtint une bourse au collége d'Inville à Paris, s'y distingua par sa conduite et son ardeur au travail, et ne se fit pas moins remarquer en Sorbonne, où il termina ses études théologiques. A peine eut-il reçu les ordres que son

mérite lui fit conférer le principalat de la maison d'Inville. Ce petit collége ayant été supprimé peu de temps après, il entra avec le titre de régent de sixième au collége du cardinal Lemoine, et renonça alors à la pension qu'il touchait comme ancien principal, ne voulant pas, comme il le dit un jour à l'abbé Haüy, d'un cumul qui l'eût rendu trop riche : rare exemple de désintéressement, mais bien peu étonnant de la part d'un respectable ecclésiastique qui refusa constamment d'abandonner, pour des fonctions plus élevées, la classe de sixième, fort négligée à cette époque, et qu'il fit vingt années durant. Ce dévouement, peut-être unique en son genre, valut à Lhomond, de la part de l'assemblée du clergé de France, une gratification qu'il employa à couvrir les frais de la première édition de sa *Grammaire Latine*. Devenu émérite, Lhomond employa ses loisirs à écrire les ouvrages qui ont fait sa réputation. La retraite profonde où il vivait ne l'empêcha pas d'être en 1793 incarcéré au séminaire Saint-Firmin pour refus de serment, avec l'abbé Haüy, son ancien collègue et son ami. L'intervention de l'Académie des Sciences, on le sait, rendit l'illustre minéralogiste à la liberté. Tallien, qui avait été l'élève de Lhomond, s'employa, à la sollicitation de Haüy, pour sauver l'humble professeur, et eut le bonheur de réussir. Ceux qui l'ont connu le représentent comme un homme simple dans ses manières, d'un abord froid, mais d'un commerce sûr et agréable. Il avait toujours à la bouche cette pensée qui est l'âme de ses écrits et qui devrait être sans cesse présente à la mémoire des instituteurs dignes de ce nom : « La jeunesse est un précieux dépôt dont on répond à Dieu et à la patrie. » Son nom a grandi depuis sa mort dans la proportion des services que ses ouvrages ont rendus à l'instruction publique, à ce point qu'une ville et un bourg, Amiens et Chaulnes, se sont disputé l'honneur de lui élever une statue (1).

Il serait difficile de trouver dans aucune littérature, à n'importe quelle époque, un second exemple d'une réputation aussi solidement assise que celle de Lhomond et ne reposant cependant que sur un de ces ouvrages auxquels on n'accorde guère en général qu'une estime relative. Depuis près d'un siècle, malgré ses imperfections reconnues, malgré les immenses progrès qu'a faits la linguistique, la *Grammaire Latine* de ce modeste abbé est adoptée dans presque toutes les écoles de France. Ce livre est certainement bien loin de valoir pour le mérite les méthodes latines de Port-Royal, de Burnouf, de Dutrey, etc.; mais en un certain sens on peut appliquer à ces savants latinistes par rapport à Lhomond le mot de Molière sur La Fontaine : « Ces rares esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront jamais le bonhomme. » C'est que dans les livres élémentaires du *bonhomme* se trouvent réunies les qualités qui assurent le succès des ouvrages de ce genre : la clarté, la précision du style, l'absence de toute prétention de la science.

(1) Une souscription a été ouverte à cet effet dans tous les lycées et colléges de France. Le gouvernement s'est associé à cette œuvre de reconnaissance en accordant gratuitement, en 1858, le marbre nécessaire pour cette statue confiée au ciseau de M. G. de Forceville.

On a fait des *Éléments de la Grammaire Latine* des éditions par centaines, tant en France qu'en Belgique et en Suisse. Les autres ouvrages dus à la plume de Lhomond ont eu également beaucoup de vogue, et se soutiennent encore dans les classes élémentaires des établissements d'instruction. En voici la liste : *De Viris Illustribus urbis Romæ*, in-18; — *Éléments de la Grammaire Latine;* Paris, 1779, in-12; — *Éléments de la Grammaire Française*, in-12; — *Doctrine chrétienne;* Paris, 1783, in-12; — *Epitome historiæ sacræ;* ibid., 1784, in-12; — *Histoire abrégée de l'Église;* ibid., 1787, in-12; — *Histoire abrégée de la Religion avant la venue de Jésus-Christ;* ibid., 1791, in-12.

Jean Paul Faber.

L'abbé Paul de Cagny, *L'Arrondissement de Péronne*, 1844, in-8°, pag. 263. — *Notice sur Lhomond*; dans la *Méthode pour confesser les enfants.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LHONORÉ (*Samuel-François*), journaliste français, mort en 1794. On a de lui : *La Hollande au dix-huitième siècle;* La Haye, 1779, in-12; — *L'Observateur des Spectacles;* La Haye, 1780, in-8°; — *Nouvelle Bibliothèque Belgique;* Paris, 1783, et ann. suiv., in-12. J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

L'HOSPITAL (*Michel* de), célèbre chancelier de France, né à Aigueperse, en Auvergne, vers 1504, mort à Bellebat, commune de Courdimanche, près d'Étampes, le 13 mars 1573. Il était fils de Jean de L'Hospital, médecin et confident de Charles de Bourbon, connétable de France, qui le fit son bailli à Montpensier et auditeur de ses comptes à Moulins. Jean de L'Hospital eut trois fils et une fille. Celle-ci devint religieuse. Michel, l'aîné des fils et le seul qui ait acquis de la renommée, fut envoyé à Toulouse pour y étudier le droit. Mais Jean de L'Hospital ayant embrassé la cause de Charles de Bourbon, qui avait quitté la France par suite de la confiscation de ses biens, et l'ayant suivi dans le camp de Charles Quint, son fils Michel, âgé alors d'environ dix-huit ans, fut arrêté à Toulouse et mis en prison. Il ne tarda pas à être rendu à la liberté par ordre du roi, et alla retrouver son père à Milan. Mais lors du siége de cette ville par François I[er], il parvint à en sortir, déguisé en muletier, et gagna Padoue, où il continua ses études de droit, pendant six années. Il fut ensuite à Bologne, puis à Rome, où il obtint une place d'auditeur de rote.

Par les conseils du cardinal de Grammont, ambassadeur de France, le jeune Michel revint

à Paris et entra au barreau. Mais ayant épousé, en 1537, Marie Morin, fille du lieutenant criminel Morin, qui lui apportait en dot une charge de conseiller au parlement de Paris, il devint magistrat, quoiqu'il n'eût pas un grand goût pour la pratique des affaires, ni pour le jugement des procès. Il leur préférait beaucoup la culture des lettres et de l'antique philosophie, et désirait avoir l'occasion de devenir homme d'État. Cette occasion se présenta au bout de quelques années; le chancelier Olivier ayant apprécié son mérite, et s'étant lié avec lui, le fit envoyer en mission, au mois d'août 1547, par le roi Henri II, auprès du concile universel, qui avait été transféré de Trente à Bologne. Mais, fatigué des disputes théologiques auxquelles il était obligé d'assister, encore plus que du jugement des procès, il demanda son rappel après un séjour de seize mois au concile, et reprit ses fonctions de conseiller au parlement.

Marguerite de Valois, duchesse de Berry, fille de François Ier, choisit L'Hospital pour président de son conseil, et il devint plus tard chancelier du duché de Berry, qui appartenait à cette princesse. En 1553, il résigna son office de conseiller au parlement, en faveur de Philippe Hurault (depuis le chancelier Chiverny).

Après sa sortie du Parlement, Henri II le nomma, à la demande du cardinal de Lorraine, maître des requêtes, puis il fut promu à la fonction de surintendant des finances, par lettres du 6 février 1554, avec le titre de premier président de la Chambre des Comptes. La sévérité qu'il déploya dans cette importante place lui attira beaucoup d'ennemis. « Je me rends désagréable, écrivait-il au chancelier Olivier, par mon exactitude à veiller sur les deniers du roi; les vols ne se font plus impunément; j'établis de l'ordre dans la recette et la dépense; je refuse de payer des dons trop légèrement accordés, ou j'en renvoie le payement à des temps plus heureux... »

Mais si L'Hospital se montrait soucieux de sauvegarder les deniers publics, sa fortune personnelle était loin de s'en accroître. Une fille était née de son mariage avec Marie Morin, et il n'avait pas de dot à lui donner. Grâce à l'intervention de la duchesse de Berry, sœur du roi, ce prince promit une charge de maître des requêtes au futur gendre du digne magistrat. Ce fut ainsi que cette fille épousa Robert Hurault, seigneur de Belesbat ou Bellebat. A la mort du chancelier Olivier, arrivée le 15 mars 1560, L'Hospital, qui se trouvait à Nice auprès de la duchesse de Berry, devenue duchesse de Savoie, fut nommé chancelier de France par le jeune roi François II, ou plutôt par sa mère Catherine de Médicis, avec le concours du cardinal de Lorraine.

La France, au moment où L'Hospital était appelé à tenir les sceaux de l'État et à présider à la rédaction des lois et à l'administration de la justice, était déchirée par deux factions opposées : d'une part les catholiques exagérés, qui ne voulaient faire aucune concession à l'esprit de tolérance, et de l'autre les calvinistes, qui faisaient appel à la guerre civile et se montraient disposés à soutenir leurs prétentions les armes à la main. Le vertueux chancelier se jeta entre les deux partis, et multiplia les efforts pour les rapprocher et les concilier. Ce que redoutait avant tout L'Hospital, lors de son entrée aux affaires, c'était l'introduction en France du tribunal de l'inquisition, que voulaient établir les cardinaux de Lorraine et de Guise, pour être seul juge en matière de foi. Le chancelier crut voir dans l'édit de Romorantin, du mois de mai 1560, un palliatif à ce danger, quoiqu'il attribuât la connaissance de tous les crimes d'hérésie aux prélats du royaume, mais en exigeant d'eux l'obligation de la résidence dans leurs diocèses. Le chancelier fit des remontrances au parlement pour obtenir l'enregistrement de cet édit, formalité qui n'eut lieu toutefois qu'avec peine et avec des modifications en ce qui concernait les laïcs, à qui la cour réservait le droit de se pourvoir devant le juge royal. Immédiatement après cet édit, L'Hospital fit rendre, au mois de juillet 1560, la loi connue sous le nom d'*édit des secondes noces*, qui avait pour but de mettre un frein à la cupidité de ceux qui épousaient pour leur fortune des veuves ayant des enfants de leur premier mariage. L'édit défendait à ces veuves de donner à leurs nouveaux maris plus d'une part d'enfant.

L'amiral de Coligny et L'Hospital s'entendirent pour faire convoquer une assemblée des notables, avec l'espoir d'arriver à des mesures propres à empêcher les troubles religieux qui étaient imminents. Cette assemblée se tint à Fontainebleau, le 20 août 1560. Les principaux personnages du royaume y assistèrent, sous la présidence nominale de François II ; elle aboutit à la convocation des états généraux, dont la réunion eut lieu à Orléans, le 13 décembre suivant. François II était mort dans cet intervalle, et son frère Charles IX était monté sur le trône. L'Hospital ouvrit cette assemblée des états généraux par une harangue empreinte du plus grand esprit de tolérance. Ces états eurent pour résultat de conférer la tutelle du jeune roi à Catherine de Médicis, sa mère, avec l'assistance du roi de Navarre, en qualité de lieutenant général; puis la célèbre ordonnance dite *d'Orléans*, en cent cinquante articles, où l'on trouve des dispositions très-sages sur les matières ecclésiastiques, l'administration de la justice et la police du royaume.

La conjuration d'Amboise avait amené l'arrestation du prince de Condé, qui fut condamné à mort par une commission. Le chancelier refusa de sanctionner cet arrêt, en disant : « Je sais mourir, mais non me déshonorer. » Il fut sursis à l'exécution, et L'Hospital obtint de Catherine de Médicis une déclaration portant que le prince de Condé était innocent du crime dont on l'avait accusé. Cette conduite paraissait d'autant plus

suspecte au parti ultra-catholique, qu'on savait que la famille de L'Hospital avait embrassé la réforme : sa femme, sa fille et son gendre faisaient ouvertement profession de la religion protestante. On dut croire que leur influence s'exerçait sur l'esprit du chancelier et le rendait favorable aux idées nouvelles. Ces préventions furent encore accrues par l'empressement qu'il avait mis à faire poursuivre devant le parlement un bachelier en théologie, nommé Tanquerel, qui avait soutenu, dans une thèse, que le pape, comme vicaire de Jésus-Christ, possédait les deux puissances, spirituelle et temporelle, et qu'il avait le droit de déposer les empereurs et les rois rebelles à ses commandements. L'Hospital montra la même fermeté, lors de la sentence d'excommunication lancée par Paul IV contre Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère de Henri IV. Il empêcha qu'elle fût insérée dans les bullaires, et un historien de cette reine dit que « la sentence fut si bien annulée qu'elle ne se trouve plus aujourd'hui parmi les constitutions du pape Paul IV ».

Toujours par l'influence du chancelier, de nouvelles assemblées d'états généraux furent convoquées à Pontoise et à Saint-Germain, à la suite desquelles intervint l'édit de juillet 1561, sur les moyens de tenir le peuple en paix et sur la répression des séditieux. Ces assemblées furent suivies du célèbre colloque de Poissy, au mois d'août 1561, où les théologiens protestants les plus en renom furent mis en présence de cardinaux et d'autres grands dignitaires de l'Église catholique, et où assistaient le roi, la reine mère, le chancelier, etc. On s'était bercé de l'espoir chimérique d'une conciliation entre les deux croyances; il n'en sortit que des haines plus vives et un éloignement plus prononcé d'un parti pour l'autre. Vers le même temps, le pape envoya en France, comme légat, Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, petit-fils d'Alexandre VI; choix malheureux en de telles circonstances. Le chancelier refusa les lettres patentes nécessaires au légat pour confirmer ses pouvoirs; mais il eut la main forcée, et se contenta de mettre au-dessous du sceau, *me non consentiente*.

L'Hospital fit rendre l'édit de pacification du 17 janvier 1562, qui autorisait le libre exercice de la religion protestante hors des villes fermées, mais avec certaines précautions de police destinées à garantir la paix publique et notamment avec obligation pour les protestants de remettre aux catholiques les églises et autres établissements ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés. Les ministres assemblés à Saint-Germain engagèrent leurs coreligionnaires à obéir à cet édit.; mais le parlement de Paris ne voulut pas l'enregistrer : *His verbis, non possumus nec debemus*, dit-il, et il ne consentit à remplir cette formalité qu'après plusieurs lettres de jussion.

L'édit de tolérance souffrit de grandes difficultés dans son exécution. Peu après, le massacre de Vassy amena la première guerre civile.

Paul IV demanda l'éloignement du chancelier. Celui-ci lui écrivit, le 29 septembre 1562, une lettre pleine de dignité, qui lui fut remise par Amyot, évêque d'Auxerre, ami de L'Hospital. On y lisait : « Je le déclare hautement, mes accusateurs sont tous ceux qui repoussent le culte du vrai Dieu, la piété sincère, qui violent les saints devoirs du sacerdoce, qui ne s'occupent que de leur intérêt personnel, qui ne cherchent qu'argent et profit : entre eux et moi, c'est une guerre éternelle. » Catherine de Médicis refusa d'obtempérer au désir du saint-père. Néanmoins, les circonstances devinrent telles que le chancelier fut obligé de s'éloigner de la cour. Le triumvirat (on nommait ainsi le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André et le roi de Navarre), sous prétexte que le roi n'était pas en sûreté à Vincennes, le fit venir à Paris, où un conseil fut tenu dans le but de déclarer la guerre au prince de Condé et à ceux de son parti. L'Hospital s'y opposa avec force; sur quoi le connétable dit qu'un homme de robe ne devait pas assister aux conseils de guerre. Le chancelier répondit que si lui et ses semblables ne savaient pas faire la guerre, ils savaient au moins parfaitement décider quand il fallait la faire. « Cependant, ajoute de Thou, qui raconte ce fait, comme les conseils violents l'emportaient sur les raisons, le chancelier fut exclu du conseil où l'on délibérait de cette affaire. »

L'Hospital, que ses ennemis appelaient *le traître*, passa à sa terre du Vignay l'année que dura cette guerre. Cette petite terre, située dans la paroisse de Champmoteux, à seize kilomètres environ d'Étampes, avait été achetée par L'Hospital lorsqu'il était encore conseiller au parlement. Il l'avait agrandie et avait fait reconstruire le château. Le tout était fort modeste, et en rapport avec les goûts simples du propriétaire. Dans plusieurs de ses poésies latines, il s'est plu à peindre le charme qu'il y goûtait dans la culture des lettres et de l'amitié. Le chancelier rentra à la cour, lorsque fut rendu l'édit d'Amboise du 19 mars 1563, qui procura la paix à la suite de la première guerre civile et accorda aux gentilshommes tenant plein fief de haubert le droit de vivre dans leurs maisons « en liberté de leurs consciences et exercice de la religion qu'ils disent réformée, avec leurs familles et *subjets* ». Mais cette nouvelle concession accordée au parti protestant ne lui paraissait pas suffisante, et, d'un autre côté, semblait exorbitante au parti catholique. De nouveaux troubles devenaient imminents. Dans l'espoir de les éloigner, le chancelier conseilla un voyage solennel du roi en Normandie. L'occasion lui paraissait d'autant plus favorable que Le Havre venait d'être repris aux Anglais. Il avait encore un autre but, c'était de montrer au parlement de Paris que les parlements de province étaient ses égaux. En effet,

le chancelier profita du séjour de la cour à Rouen, pour faire proclamer, par le parlement siégeant en cette ville, la majorité de Charles IX, qui entrait dans sa quatorzième année. Ce fut dans cette cérémonie qu'il prononça aux magistrats assemblés une harangue contenant ces paroles, souvent citées : « Prenez garde quand vous viendrez en jugement de n'y apporter point d'inimitié, ne de faveur, ne de préjudice. Je vois beaucoup de juges qui s'ingèrent et veulent estre du jugement des causes de ceux à qui ils sont amis ou ennemis. Je vois chacun jour des hommes passionnés, ennemis ou amis des personnes, des sectes et des factions, et jugeant pour ou contre, sans considérer l'équité de la cause. Vous estes juges du pré ou du champ, non de la vie, non des mœurs, non de la religion. »

Le parlement de Paris fut fort mécontent de ce que la déclaration de majorité du roi avait été proclamée au parlement de Rouen ; il en ressentit de la haine pour le chancelier, mais il n'en fut pas moins obligé, malgré ses vives remontrances, d'enregistrer l'édit qui lui était soumis pour cette formalité.

L'un des plus grands services rendus par L'Hospital à l'administration de la justice a été l'édit de novembre 1563, créant la juridiction d'un juge et de quatre consuls, à Paris, pour juger les différends qui s'éleveraient entre marchands pour faits relatifs à leur négoce. Cette juridiction, étendue successivement à d'autres villes, a été l'origine de nos tribunaux de commerce.

L'Hospital déposa le germe de la réforme du calendrier dans une ordonnance rendue à Paris au mois de janvier 1563, en prescrivant que l'année commencerait dorénavant au 1er janvier, réforme qui ne fut adoptée définitivement qu'en 1567.

Le concile œcuménique connu sous le nom de *concile de Trente* avait terminé sa longue et difficile mission. L'Hospital savait que quant aux dogmes proclamés par ce concile, il n'y avait pas à y toucher. Mais il en était autrement à ses yeux en ce qui concernait la discipline, car plusieurs des décisions du concile étaient en opposition avec les principes de l'Église gallicane. Il fit faire sur ce point une consultation par le grand jurisconsulte Dumoulin, et le parlement de Paris s'opposa, par arrêt rendu en 1564, à la publication, en France, des actes de ce concile, malgré les sollicitations du pape à cet égard.

Le chancelier, dans l'espoir de former l'esprit du jeune roi, pour lui montrer aussi de près ses peuples et lui faire voir la misère dans laquelle la guerre civile avait plongé les Français, lui fit faire un grand voyage pendant lequel il l'accompagna constamment. Ce voyage commença le 24 janvier 1564. Le cortége royal parcourut la Champagne, la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, la Gascogne, Bayonne, l'Angoumois, la Saintonge, le Poitou, l'Anjou, une partie de la Bretagne, la Touraine, le Berry, l'Auvergne, etc., et ne rentra à Paris que le 1er mai 1566, après avoir fait plus de neuf cents lieues.

Plusieurs épisodes intéressants pour l'histoire de L'Hospital signalèrent ce voyage. D'abord, il faut mentionner les harangues qu'il prononça dans les lits de justice tenus par le roi, dans les parlements des villes qu'il visita. Ainsi à Dijon, à Aix, à Toulouse, à Bordeaux, celles des harangues du chancelier qui nous ont été conservées démontrent qu'il donnait les meilleurs conseils aux magistrats, et qu'il les rappelait avec énergie au sentiment de leurs devoirs. Par exemple, il disait aux conseillers du parlement de Bordeaux : « Vous êtes, messieurs, commis à faire justice; ne pensez pas qu'elle soit vostre ; vous n'êtes qu'en siéges empruntés ; il faut que vous la reconnoissiez tenir du roy... Il faut que la loi soit sur les juges, non pas les juges sur la loi... Il y a ici beaucoup de gens de bien desquels les opinions ne sont suivies ; elles ne pèsent point, mais se comptent. J'ai ouï parler de beaucoup de meurtres, pilleries et forces publiques commis en ce ressort. J'ai reçu beaucoup de plaintes de vos dissensions qui sont entre vous... Je suis averti que l'ordonnance faite à la requête des états (celle d'Orléans) n'est point encore publiée céans. Je parlerai à cette heure à vous, président et gens du roy, qui devez requérir et solliciter les publications des édits et ordonnances du roy, et vous, président, qui les devez proposer ; car vous êtes président du roy en la cour.... Messieurs, je crains qu'il y ait céans de l'avarice; car on dit qu'il y en a qui prennent, et pour faire bailler des audiences et autrement ; par ce, ayez les mains nettes... Il y en a aussi céans qui sont joueurs, paresseux, et qui ne servent d'un demi-an, aucunes fois d'un an, et toutefois signent leur *debentur* et certifient avoir servi. Un conseiller de Paris ayant assuré d'avoir servi trois jours qu'il n'avoit servi a été ci-devant condamné en grosses amendes et suspendu de son état. »

Lors du séjour de la cour à Bayonne, au mois de juin 1565, une entrevue eut lieu entre Catherine de Médicis et Isabelle de France, femme de Philippe II, roi d'Espagne, qui était accompagnée du duc d'Albe, principal ministre de ce monarque. Ce ministre, par ordre de son maître, sollicita des mesures rigoureuses contre les protestants. Des historiens ont même prétendu que le massacre de la Saint-Barthélemy fut arrêté en principe dans ces conférences. Il va sans dire que le chancelier ne fut pas initié à ces sinistres projets; mais c'est à partir de cette époque que Catherine ne lui manifesta plus la même confiance.

A Moulins, où l'on arriva le 22 décembre 1565 et où l'on resta trois mois, le roi tint une assemblée des notables, à laquelle furent convo-

qués le duc de Guise, l'amiral de Coligny et un grand nombre de princes et de grands seigneurs, ainsi que les présidents des divers parlements. Cette assemblée avait pour objet de chercher à réconcilier le duc de Guise et l'amiral, brouillés à l'occasion de l'assassinat, au siége d'Orléans, de François, duc de Guise; mais elle est surtout célèbre par les grandes lois que le chancelier y fit rendre. Parmi elles on distingue l'édit qui remit en vigueur les anciens principes de la monarchie sur l'inaliénabilité du domaine et l'ordonnance en quatre-vingt-six articles sur la réformation de la justice. Pendant que la cour était encore à Moulins, au mois de février 1566, le cardinal de Lorraine demanda, au nom du parlement de Bourgogne, l'abrogation de l'édit de mars 1563, comme trop favorable aux protestants. « Monsieur, lui dit L'Hospital en plein conseil, vous êtes déjà venu pour nous troubler. — Je ne suis pas venu vous troubler, répondit le cardinal, mais empêcher que vous ne troubliez, comme vous avez fait par le passé, *bélistre que vous êtes.* » Le cardinal de Bourbon se mêla de la querelle, et il en arriva une aggravation de rigueurs pour les protestants. Le but que L'Hospital s'était proposé en conseillant ce voyage au roi et à sa mère fut manqué. Charles IX était incapable de profiter des leçons d'expérience que son sage chancelier avait cherché à lui donner, et celui-ci s'aperçut, au retour, qu'il ne tarderait pas d'être obligé d'aller dans la retraite pleurer sur sa patrie déchirée et se préparer doucement à la mort.

La seconde guerre civile éclata au mois de septembre 1567, quels qu'eussent été les efforts du chancelier pour l'empêcher. Cette guerre fut de courte durée, et se termina par la paix de Lonjumeau, du 27 mars suivant, appelée la *petite paix*, tant on prévoyait qu'elle ne durerait pas longtemps.

Une troisième guerre civile était sur le point d'éclater. L'Hospital, voyant que son influence était désormais impuissante pour en préserver la France, prit la résolution de quitter la cour et de se retirer dans sa terre du Vignay. Sa qualité de chancelier était inamovible, mais on lui redemanda les sceaux, qui furent confiés, par lettres du 24 mai 1568, à Jean de Morvilliers. Quoique retiré des affaires, il ne se regardait pas comme vaincu. *Non victus cessi*, a-t-il écrit lui-même. Ses ennemis, qu'il appelait ses *haineux*, étaient plus acharnés contre lui que jamais, et voulaient qu'on lui fît son procès. Il fut averti qu'il était question de mettre des garnisaires chez lui et chez son gendre; mais la protection, assez équivoque du reste, de Catherine de Médicis le préserva de ces persécutions.

L'Hospital employait ses loisirs au Vignay à cultiver la poésie latine, qu'il avait toujours aimée; à s'occuper de l'éducation de ses petits enfants, à mettre de l'ordre dans ses affaires. Ses amis ne l'avaient point abandonné. Il avait été lié avec la plupart des hommes les plus éminents de son temps : c'étaient Paul de Foix, descendant de l'illustre maison des comtes de Foix et archevêque de Toulouse, Arnaud du Ferrier, ambassadeur de France auprès du concile de Trente, son ancien condisciple à l'université de Padoue, son prédécesseur le chancelier Olivier, Pierre Duchâtel, évêque de Tulle, le cardinal du Bellay, Jacques Du Faur de Pibrac, Baptiste du Mesnil, le président Christophe de Thou, du Faï, Scévole de Sainte-Marthe, Claude d'Espence, Joachim du Bellay, Adrien Turnèbe, Salmon Macrin, Pierre de Montdoré, etc. Plusieurs de ses épîtres en vers latins leur sont adressées. Michel de Montaigne lui dédia l'édition des poésies latines d'Étienne de La Boétie, qu'il publia à Paris, chez Frédéric Morel, en 1570; il terminait ainsi sa dédicace : « Ce léger présent servira aussy, s'il vous plaist, à vous tesmoigner l'honneur et révérence que je porte à vostre suffisance et qualités singulières qui sont en vous; car, quant aux estrangères et fortuites, ce n'est pas de mon goust de les mettre en ligne de compte. »

Lors du massacre de la Saint-Barthélemy, L'Hospital se trouvait à sa terre du Vignay. On le prévint que des cavaliers à figures sinistres s'approchaient et qu'il ferait bien de prendre garde à lui. « Rien! rien! répondit-il; ce sera ce qu'il plaira à Dieu, quand mon heure sera venue. » Le lendemain on vint lui faire part que ces hommes étaient près d'entrer dans sa maison, et lui demander s'il voulait qu'on en fermât les portes et qu'on tirât sur eux, en cas qu'ils voulussent les forcer : « Non, répondit-il, mais si la petite n'est bastante, que l'on ouvre la grande. » Le roi envoya d'autres cavaliers pour protéger le chancelier. « J'ignorois, dit l'illustre vieillard à ceux qui lui annoncèrent cette nouvelle, que j'eusse jamais mérité ni la mort ni le pardon. » S'il ne craignait pas pour lui, L'Hospital craignait pour sa fille, qui se trouvait à Paris lors du massacre. Elle en fut préservée grâce à la protection d'Anne d'Este, duchesse de Nemours, veuve du duc de Guise. L'Hospital adressa une épître en vers latins à cette princesse pour lui en témoigner sa reconnaissance.

Après ces effroyables événements qui lui arrachaient souvent cette exclamation : *Excidat illa dies!* le chancelier se rendit avec sa femme dans une autre terre qu'ils avaient achetée, en 1568, appelée Valgrand, aujourd'hui Vert-le-Grand, située à quelques lieues du Vignay, mais plus rapprochée de Paris et dans les environs d'Arpajon. Il y avait garnison envoyée par le roi, *sous ombre de le garder*, mais en réalité pour l'observer et voir si les devoirs religieux y étaient ponctuellement observés. Aussi la chancelière, quoique huguenote prononcée, était-elle obligée d'aller à la messe. Leurs ennemis, en effet, ne cessaient de les poursuivre. Ils firent même courir le bruit de leur mort, lors du massacre de la Saint-Barthélemy. Le cardinal de Granvelle écri-

vait le 8 octobre à Morillon : « On nous escript que le roy a fait dépêcher le chancelier et sa femme, *qui seroit un grand bien.* » A quoi Morillon répondait, le 8 novembre : « C'est un beau décombre de L'Hospital et sa femme. »

Quoique la femme de L'Hospital se crût obligée alors d'avoir l'air d'être rentrée dans le giron de l'Église catholique, ce ne fut que longtemps après, en décembre 1585, qu'elle abjura le protestantisme, ainsi que nous l'apprend L'Estoile. Pour récompenser sans doute Birague, qui avait succédé en qualité de garde des sceaux à de Morvilliers, de sa participation à la Saint-Barthélemy, le roi voulut lui conférer le titre de chancelier. Pour cela il fallait obtenir la démission de L'Hospital; elle lui fut arrachée le 1er février 1573, et on ne lui conserva plus que les honneurs et émoluments de cette place. Mais l'illustre vieillard semble avoir protesté contre cette démission forcée, en prenant encore le titre de chancelier de France dans son testament écrit postérieurement à cet acte.

Tant d'émotions devaient faire pressentir à L'Hospital qu'il approchait du terme de sa vie. Il se trouvait alors à Bellebat, chez son gendre. « Maintenant, dit-il, me voyant travaillé d'une maladie incurable de vieillesse, et outre d'une infinité d'autres maladies depuis six mois, j'ai pensé à mettre ordre à mes affaires. » Il écrivit son testament la veille de sa mort, et il le fit transcrire par son petit-fils Michel, en y ajoutant de sa main plusieurs corrections. Il s'en fit donner une nouvelle lecture, le souscrivit et le signa, en présence de sa femme, de sa fille, de son gendre et de plusieurs personnes attachées à son service. Il mourut deux heures après, à Bellebat, le 13 mars 1573. Ce testament est déposé à la Bibliothèque impériale, département des manuscrits, *fonds Dupuy*, vol. 491. La dépouille mortelle du chancelier fut transportée dans l'église de Champmoteux, paroisse du Vignay, où elle fut inhumée. « Quant à mes funérailles et sépulture, que les chrestiens n'ont pas en grande estime, avait-il dit dans son testament, j'en laisse à ma femme et domestiques d'en faire ce qu'ils voudront. » Aussi, pour se conformer à sa volonté, fut-il enterré avec la plus grande simplicité, la nuit, aux flambeaux. Le modeste monument où repose cette précieuse dépouille est surmonté d'une statue couchée de L'Hospital. Il n'avait pu échapper aux dévastations révolutionnaires; mais, rétabli d'abord par les soins du nouveau propriétaire du Vignay et à l'aide d'une somme donnée par le roi Louis XVIII, sur la proposition de M. Lainé, alors ministre de l'intérieur, il a été complétement restauré, en 1836, aux frais d'une souscription.

Le chancelier de L'Hospital est l'une de ces rares figures qui apparaissent, dans l'histoire de France, environnées de l'estime de leurs contemporains les plus éminents et dont la gloire grandit encore aux yeux de la postérité. Comme législateur, il a rendu de grands services à son pays. Indépendamment des lois mémorables que nous avons déjà citées, il en est d'autres qu'on lui doit et qui ont encore accru sa renommée. « Ces ordonnances, dit un historien (le président Hénault), où la force et la sagesse réunies font oublier la faiblesse du règne sous lequel elles ont été rendues : ouvrages immortels d'un magistrat au-dessus de tout éloge, qui sentait l'étendue des devoirs et la force de la suprême dignité qu'il occupait; qui sut en faire le sacrifice dès qu'il s'aperçut que l'on voulait en gêner les fonctions, et d'après lequel on a jugé tous ceux qui ont osé s'asseoir sur le même tribunal, sans avoir son courage ni ses lumières. » On a quelquefois reproché à L'Hospital les lois somptuaires qu'on lui attribue, sans faire attention qu'elles étaient dans l'esprit du temps et qu'elles lui ont survécu de beaucoup. Comme homme d'État, L'Hospital mérite aussi de grands éloges. Il s'était placé dans le parti des *tolérants*, qui avait pour chef Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et pour principaux membres Jeanne d'Albret, épouse du roi de Navarre, le prince de Condé, le connétable de Montmorency, l'amiral de Coligny, etc. C'était ce parti intermédiaire qui se rencontre toujours dans les temps de troubles civils ou religieux et dans lequel se rangent de préférence les esprits modérés qui s'interposent entre les factions ennemies pour chercher à adoucir ce qu'elles ont de trop rude et à calmer les passions irritées. « Il fallut, dit Bayle en parlant du chancelier, qu'il nageât entre deux eaux, et par ce ménagement il détourna quelques-unes des tempêtes qui menaçoient le royaume, il en retarda quelques autres, et il trouva les moyens de rendre de bons services à sa patrie autant que la malheureuse condition du temps pouvoit le permettre. » On connaît le beau portrait que nous en a laissé Brantôme : « C'estoit un autre censeur Caton celuy-là, et qui sçavoit très-bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avoit de tout l'apparence, avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave, qu'on eust dist à le voir que c'estoit un vray portraict de sainct Hierosme : aussi plusieurs le disoient à la court.... »

En matière de religion, on ne peut se dissimuler que sans être protestant L'Hospital favorisait cette croyance, soit par esprit de tolérance, soit parce qu'il se trouvait placé, comme nous l'avons déjà dit, sous l'influence de sa famille. Ce qu'il a écrit, dans son testament, sur les funérailles montre un secret penchant pour certains principes du calvinisme. Théodore de Bèze, Hubert Languet, Brantôme pensent qu'on était en droit de suspecter son orthodoxie. « J'ay ouy de ce temps, dit le dernier de ces écrivains, faire comparaison de luy et de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, le plus grand aussi qui fût jamais en ces pays, fors que l'un es-

toit fort catholique et *l'autre le tenoit-on huguenot*, encore qu'il allast à la messe : mais on disoit à la court : — Dieu nous garde de la messe de M. de L'Hospital. — Enfin quoi qu'il creust, c'estoit un très-grand personnage. En tout, un très-homme de bien et d'honneur. » Théodore de Bèze avait fait faire le portrait de L'Hospital, avec un flambeau derrière le dos, pour montrer qu'il avait connu la lumière, mais qu'il n'avait pas voulu en profiter. Il avait pris pour devise : Atlas soutenant le monde sur ses épaules avec cette légende : *Si fractus illabatur, impavidum ferient ruinæ.*

Ainsi que nous l'avons dit, L'Hospital aimait et cultivait la poésie latine. Plusieurs de ses poésies avaient été imprimées de son vivant par le célèbre imprimeur Frédéric Morel, notamment ses poëmes *Sur le Mariage du Dauphin*, depuis François II, avec Marie Stuart, *Sur l'Art de gouverner, Sur le sacre de François II, Sur la levée du siége de Metz, les prises de Calais, de Thionville et de Guines.* Après sa mort, ses amis voulurent élever un monument à sa mémoire en publiant toutes ses poésies. Pibrac, de Thou (Jacques-Auguste), et Scévole de Sainte-Marthe se réunirent pour ce soin pieux. Mais Pibrac, possesseur du manuscrit, étant mort le 27 mai 1584, de Thou eut recours à Pierre Pithou et à Nicolas Lefèvre, pour le remplacer. Michel Hurault de L'Hospital, petit-fils du chancelier, était censé présider à cette publication, qui sortit des presses de Mamert Patisson, en 1585 : c'est un magnifique volume in-fol., mais qui ne contient pas toutes les poésies du chancelier. On lit en effet dans une lettre du 9 janvier 1602, écrite par Jacques Gillot, l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*, à Scaliger, ce passage : « Le public ne se ressentira point de la perte des sermons ou épistres de feu M. le chancelier de L'Hospital, que feu son frère (Pierre Pithou, frère de François) a recouvrés miraculeusement chez un passementier, écrits de la main du défunt, qui servoient à ce passementier à envelopper les passements qu'il vendoit, et si cela n'est pas à lui (c'est-à-dire à François Pithou), nous ne le pouvons savoir. »

Quoi qu'il en soit, les poésies complètes du chancelier passèrent, on ne sait par quelle circonstance, en Hollande, et se trouvaient entre les mains du grand-pensionnaire Jean de Witt, dont un petit-fils les communiqua à Pierre Vlaming, qui donna, en 1732, à Amsterdam, une édition in-8° de ces poésies, plus complète que les précédentes, mais sans que l'ordre chronologique y ait été plus scrupuleusement respecté, ce qui est d'autant plus à regretter, qu'elles jettent une vive lumière sur les événements auxquels il y est fait allusion, ainsi que sur les principales circonstances de la vie de leur auteur.

Il y a exagération évidente dans ce qu'a dit Scévole de Sainte-Marthe des poésies du chancelier; car suivant lui il aurait égalé Horace par la grandeur des idées et l'aurait surpassé par l'harmonie et la chaleur de sa diction. Il nous semble que le jugement qu'en a porté M. Villemain est plus juste et moins empreint d'exagération : « Ses vers expriment des pensées si nobles, dit-il, qu'on ne peut les lire sans attendrissement. C'est une âme antique qui s'exprime dans l'ancienne langue des Romains. »

Les poésies de L'Hospital ont été traduites ou plutôt imitées bien faiblement par un anonyme qu'on sait être l'abbé Coupé, dont l'ouvrage a paru en 1778, en 2 vol. in-8°. Depuis M. Bandy de Nalèche en a donné une nouvelle traduction (1 vol. in-18, 1857).

Les *Œuvres complètes de Michel de L'Hospital* ont été réunies pour la première fois en 1824, par Dufey (de l'Yonne) et publiées par lui à Paris, en 5 vol. in-8°. Elles renferment ses harangues, discours, mémoires d'État, poésies latines et un *Traité de la réformation de la justice* qui lui est attribué et qui était resté inédit. Le manuscrit de ce *Traité* existe à la Bibliothèque impériale : il n'est pas de la main du chancelier; l'écriture et la reliure sont du dix-septième siècle. L'étiquette placée sur le dos du volume porte ces mots : *réformation de la Justice par M. le chancelier de L'Hospital.* Ce volume provient de la bibliothèque du chancelier Seguier. Est-il véritablement de L'Hospital? C'est ce qu'il est assez difficile de décider. Dans tous les cas, il y aurait été fait des interpolations que l'éditeur Dufey (de l'Yonne) attribue à de Refuge. Ce qui est certain, c'est que le chancelier dit dans son testament : « Mon gendre prendra garde et aura soin que mes livres de droict civil, que j'ay rédigés par méthode, estant jeune, ne soient déchirés et bruslés; mais qu'ilz soient donnez à l'un de mes petit-fils des plus capables, et qui les pourra, à l'imitation de son ayeul, par adventure, parachever. » Or, il ne paraît pas que le *Traité de l'Administration de la Justice* puisse être considéré comme un livre de droit civil.

Il est regrettable que Dufey (de l'Yonne) n'ait pas mis plus de soin dans sa publication des *Œuvres complètes de L'Hospital*, car nous avons pu constater qu'elle renferme beaucoup de fautes; la correspondance aussi renferme des lacunes qu'il eût été facile de combler, surtout alors; car depuis plusieurs des lettres autographes de l'illustre chancelier ont disparu des cartons de la Bibliothèque impériale.

En 1777, l'Académie française avait pris pour sujet de concours l'*Éloge de L'Hospital.* Le prix fut décerné à l'abbé Remi, dont l'ouvrage est tombé dans le plus profond oubli. Garat, Guibert et quelques autres composèrent aussi des *Éloges* du même chancelier. Enfin Condorcet, quoique déjà secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, crut devoir concourir. Mais l'éloge qu'il avait composé, trop hardi pour les uns, trop académique pour les autres, n'avait

pu être soumis à la censure, et n'obtint guère que les louanges de Voltaire dans une lettre à M. de Vaines et celles d'Arago dans sa *Notice biographique sur Condorcet*. Parmi les ouvrages nombreux destinés à raconter la vie du chancelier, il nous suffira de citer celui que lui a consacré M. Villemain. A. TAILLANDIER.

Œuvres complètes de Michel de L'Hospital, publiées par Dufey (de l'Yonne). — Brantôme, *Vies des Hommes illustres et grands Capitaines françois*. Digression sur le chancelier de L'Hospital, à la suite de l'article sur *Anne de Montmorency*. — Scévole de Sainte-Marthe, libro I *Elogiorum*. — Bayle, *Dictionnaire historique*. — De Thou, *Histoire de son temps*. — *Vie de Michel de L'Hospital, chancelier de France*, par Lévesque de Pouilly. — M. Villemain, *Vie de L'Hôpital* (dans les *Études d'Histoire moderne*). — Bibliothèque impériale, départements des manuscrits, fonds Dupuy et autres.

L'HOSPITAL (*Michel* HURAULT DE), seigneur DE BELESBAT, DE FAY, etc., magistrat français, petit-fils du chancelier, mort en 1592. Il fut élevé par son aïeul, qui lui laissa sa bibliothèque, devint conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes. Soupçonné de calvinisme, il passa au service du roi de Navarre, qui le fit son chancelier et lui confia quelques missions en Hollande et en Allemagne. Henri IV, arrivé au trône de France, nomma L'Hospital gouverneur de Quillebeuf. Il avait mis cette place en bon état de défense lorsqu'il reçut l'ordre de la remettre au duc de Bellegarde. Cet ordre lui causa un tel chagrin, qu'il en mourut. Il avait épousé une fille du président Pibrac. L'Hospital composa deux des quatre *Excellents et libres Discours sur l'état présent de la France*; le premier parut en 1588, le second en 1593. Ils ont été reproduits dans la *Satire Ménippée* en 1714. On a encore de L'Hospital : *Sixtus et Anti-Sixtus*; réponse au discours prononcé par Sixte V à l'occasion de la mort de Henri III; 1590, in-4° et in-8°. Quelques bibliographes croient L'Hospital auteur de *L'Anti-Espagnol*, qui se trouve dans les *Mémoires de la Ligue*, que Arnauld d'Andilly attribue à son père, Antoine Arnauld.

J. V.

De Thou, *Historia sui temp.* — Brantôme, *Éloge du chancelier de L'Hospital*. — Maimbourg, *Hist. du Calvinisme*. — Mézeray, *Hist. de France*, règne de Henri IV. — Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*. — Anselme, *Hist. généal. et chronol. de la maison de France, des Pairs*, etc. — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

L'HOSPITAL (*François* DE), comte DU HALLIER, maréchal de France, né en 1583, mort le 20 avril 1660, à Paris. Il appartenait à une ancienne famille italienne, que l'on croit issue de celle de Gallucci, et qui florissait dès l'an 1160, dans le royaume de Naples; elle s'établit à la fin du quatorzième siècle en France, et prit le nom de L'Hospital, d'une terre située dans l'Orléanais. Son père, Louis, marquis de Vitry, se signala durant les guerres civiles, et tint d'abord pour la ligue; mais, mal satisfait du duc de Mayenne, il se mit sous l'obéissance de Henri IV, qui le nomma gouverneur de Meaux et capitaine de ses gardes. Il eut deux fils, qui s'illustrèrent l'un et l'autre dans la carrière des armes, Nicolas, duc de Vitry (*voy.* ce nom), et François, l'objet de cette notice. Ce dernier, en sa qualité de cadet, fut destiné à l'Église, et devint abbé de Sainte-Geneviève, puis évêque de Meaux. En 1610 il renonça à l'état ecclésiastique, et entra au service comme enseigne des gendarmes du roi, par brevet du 11 janvier 1611. Il portait alors le nom de duc du Hallier, sous lequel il fut connu jusqu'à sa promotion à la dignité de maréchal. Son avancement fut très-rapide, grâce à la haute faveur dont sa famille jouissait à la cour : après avoir concouru en 1617 à l'arrestation de Concini, il obtint la seconde compagnie française des gardes du corps et le rang de maréchal de camp (1622). Durant la guerre contre les protestants, il s'empara de plusieurs places dans le midi, et accepta, le 28 octobre 1628, les articles de la capitulation de La Rochelle, à laquelle le roi n'avait pas voulu apposer sa signature. Il prit ensuite part à la conquête de la Savoie (1630), et passa avec le duc de La Force en Lorraine, où il se trouva à la réduction de Nancy. Il fit les campagnes de 1635 et de 1636 dans l'armée de Champagne, placée sous les ordres du comte de Soissons, et commanda l'arrière-garde aux combats livrés près d'Yvoi contre les Polonais. Nommé lieutenant général le 6 avril 1637, il ne cessa d'être activement employé sur les frontières jusqu'à la paix de Westphalie. Avec le duc de Weimar il battit Mercy à La Ferrière (13 juin 1637), fut blessé devant Saint-Omer (1638), devint gouverneur militaire de la Lorraine (1639), et défit toutes les troupes du duc au combat de Morhange, ce qui amena la soumission du reste du pays. L'année suivante, il contribua à la prise d'Arras par l'important secours qu'il mena au camp du roi. Créé maréchal de France le 23 avril 1643, après avoir réduit la plupart des châteaux forts de Lorraine et de Franche-Comté, L'Hospital reçut en même temps le titre de conseiller d'honneur avec voix délibérative au parlement. A la bataille de Rocroy, où il commandait l'aile gauche de l'armée, il reprit plusieurs pièces de canon, et lança sa cavalerie avec tant d'impétuosité qu'elle fut rompue par l'ennemi; il eut le bras cassé dans cette charge (19 mai 1643). Depuis cette époque il fut pourvu du gouvernement de Paris (1649) et de celui de Champagne (1655), et servit fidèlement le roi pendant les troubles de la Fronde. Le maréchal de L'Hospital avait, en 1630, épousé l'une des nombreuses maîtresses de Henri IV, Charlotte des Essars; quelques années avant sa mort, en 1653, il se remaria, et ne craignit pas de se mésallier en prenant pour femme Marie Mignot, qui, disait-t-on, avait été lingère ou blanchisseuse à Grenoble, et qui était veuve d'un receveur général de Dauphiné. P. L—Y.

Pinard, *Chronologie militaire*, II, p. 536. — Avrigny (D'), *Mémoires*. — *Journal* de Bassompierre. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — Le Gendre, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*. — V. Walkenaer, *Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. II, p. 406.

OSPITAL (*Guillaume-François-Antoine*), marquis DE SAINTE-MESME, comte REMONT, plus connu sous le nom de *marquis de L'Hospital*, célèbre géomètre français, Paris, en 1661, mort le 2 février 1704. Il fils d'Anne de L'Hospital, lieutenant général des armées du roi, écuyer de Gaston, duc léans, et d'Élisabeth Gobelin, fille de Claude in, intendant des Armées du roi et con- d'État ordinaire. Sitôt qu'il fut en âge rter les armes, il obtint une commission pitaine de cavalerie; mais il avait déjà une vive passion pour l'étude des mathé- ues, et voulant s'y livrer sans contrainte, arda pas à abandonner le service militaire, l du reste le rendait impropre une myopie rononcée.

1692, Jean Bernoulli vint à Paris; L'Hos- saisit avec empressement cette occasion itier aux *nouveaux calculs* : on nom- ainsi le calcul infinitésimal, dont les mé- n'étaient alors pratiquées sur le continent r un très-petit nombre de géomètres, par z et les deux frères Jacques et Jean Ber- . Pendant quatre mois, L'Hospital retint ce r dans sa terre d'Ourques, en Touraine, l'année suivante il recueillit les fruits de et enseignement en résolvant le problème r son illustre maître : Trouver une courbe que les tangentes terminées à l'axe soient ion donnée avec les parties de l'axe com- entre la courbe et ses tangentes. L'Hos- plaçait ainsi son nom à côté de ceux des tres les plus célèbres de son époque, z, Huygens et Jacques Bernoulli, qui lirent également au défi de Jean Ber- La même année, il fut nommé membre ire de l'Académie des Sciences.

s les *Acta Eruditorum Lipsiæ* pour e 1695, L'Hospital donna la solution d'un me assez curieux : Supposant un pont- ttaché par une de ses extrémités à une qui, passant par-dessus une poulie, va r à un contre-poids, déterminer le long de courbe devrait rouler ce contre-poids être toujours en équilibre avec le pont- lans toutes ses situations. Cette courbe e épicycloïde.

1696, Jean Bernoulli posa le célèbre pro- de la brachystochrone : Deux points non sur la même verticale ni sur la même ho- le étant donnés, trouver la ligne le long uelle un corps roulant de l'un à l'autre erait le moindre temps possible. Leibniz, n, Jacques Bernoulli, L'Hospital, réso- le problème, et démontrèrent par dif- s voies que la courbe cherchée est une le. Quoique déjà affaibli par la maladie, ital ne perdait aucune occasion de se mêler avantes recherches, qui font la gloire de du dix-septième siècle. Quelques années nous le retrouvons encore résolvant de la manière la plus simple le célèbre problème de Newton sur le solide de moindre résistance : Quelle courbure faut-il donner à un conoïde de base et de hauteur déterminées pour que ce solide, mu dans un fluide, suivant la direction de son axe, y éprouve une résistance moindre que toute autre de mêmes dimensions ?

C'est en 1696 que L'Hospital fit paraître l'ouvrage intitulé : *Analyse des infiniment petits pour l'intelligence des lignes courbes;* Paris, Imprimerie royale, 1696, et 1715, in-4°. Il rendait ainsi à la science un immense service en dotant la France d'un traité sur une matière presque inconnue et sur laquelle il n'avait paru que quelques pièces dispersées dans les Actes de Leipzig. Par l'esprit d'ordre et de méthode qui le caractérise, ce livre suffirait pour assigner à son auteur une place élevée parmi les géomètres, et c'est vainement qu'après sa mort Jean Bernoulli éleva contre lui une injuste accusation. « M. de L'Hospital, dit Montucla, ne fait pas assez connaître les obligations qu'il avait à M. Bernoulli, de l'invention duquel sont les principales méthodes qu'on trouve dans ce livre, et ce qu'il contient de plus subtil dans ce genre d'analyse. » Pour tenir un pareil langage, il faut n'avoir pas jeté les yeux sur la préface de l'*Analyse des infiniment petits*, où tout le monde peut lire ces mots : « Je reconnais devoir beaucoup aux lumières de MM. Bernoulli, surtout à celles du jeune, présentement professeur à Groningue. Je me suis servi sans façon de leurs découvertes et de celles de M. Leibniz; c'est pourquoi je consens qu'ils en revendiquent tout ce qu'il leur plaira, me contentant de ce qu'ils voudront bien me laisser. » Cette phrase peint la modestie de l'homme, modestie qui fut cause qu'il ne voulut donner que le calcul différentiel dans son traité. « Pour l'autre partie, qu'on appelle *calcul intégral*,..... j'avais aussi dessein de la donner. Mais M. Leibniz m'ayant écrit qu'il y travaillait dans un traité qu'il intitule *De Scientia Infiniti*, je n'ai eu garde de priver le public d'un si bel ouvrage..... » Leibniz n'écrivit jamais ce livre.

Ce n'est qu'après la mort de L'Hospital que parut son *Traité analytique des sections coniques et de leur usage pour la résolution des équations dans les problèmes tant déterminés qu'indéterminés* (Paris, 1707, 1 vol. in-4°). Pendant longtemps, ce fut un des meilleurs ouvrages sur cette partie de l'analyse. Comme La Hire, L'Hospital y considère les coniques dans le plan. E. M.

Acta Eruditorum Lipsiæ, 1721. — Fontenelle, *Éloge du marquis de L'Hospital*. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*. — Bossut, *Essai sur l'Histoire générale des Mathématiques*.

L'HOSPITAL. *Voy.* VITRY.

L'HOSTE (*Nicolas*), espion français, né à Orléans, mort par suicide, en 1604. Commis de Villeroy, secrétaire d'État, il trahit Henri IV et son

maître en donnant avis au roi d'Espagne de toutes les délibérations qui se faisaient au conseil du roi. Son crime fut découvert, et L'Hoste, se voyant poursuivi par le prévôt de Meaux, se jeta dans la Marne, où il se noya. Son corps fut tiré de l'eau, et amené au Châtelet de Paris, où on le montra pendant deux jours; ensuite il fut embaumé et mis dans le cimetière des Saints-Innocents. On nomma un curateur à son cadavre, et on lui fit son procès. Sur les preuves qui résultèrent des informations, L'Hoste fut atteint et convaincu du crime de lèse-majesté au premier chef, pour réparation de quoi, par arrêt du 15 mai 1604, il fut ordonné que son corps serait traîné sur une claie en place de Grève, de là tiré à quatre chevaux et les quartiers mis sur quatre roues aux quatre principales avenues de la ville de Paris: ce qui fut exécuté. L. L—T.

Causes célèbres et intéressantes, tome XI, p. 191.

LHÔTE (*Nestor*), voyageur français, né en 1804, à Cologne, mort à Paris, au mois de mars 1842. Son père était employé des douanes. En 1814 ses parents revinrent en France, à Charleville, où il fit ses études. Il se livra surtout à l'histoire naturelle, à la mécanique et à la peinture. A dix-huit ans son goût le porta vers l'histoire, l'archéologie et les antiquités égyptiennes. Champollion jeune encouragea ses travaux, et se lia d'amitié avec lui. En 1822, Nestor Lhôte entra dans l'administration des douanes; il remplit plusieurs places en province, et vint à Paris. Champollion le fit nommer, en 1828, membre de la commission française chargée d'aller explorer l'Égypte sous sa propre direction. Attaché à cette expédition comme dessinateur, Lhôte enrichit le portefeuille de la commission d'une foule de pièces qui ont été reproduites dans les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*. Après la mort de Champollion, Nestor Lhôte continua ses recherches sur l'Égypte, et lorsque, en 1838, on voulut publier les manuscrits de Champollion, on s'aperçut que la maladie, en le pressant de rentrer en France, lui avait fait négliger de relever les monuments au-dessous de Thèbes : Nestor Lhôte fut chargé d'aller combler cette lacune. Il s'acquitta de cette mission avec zèle. Pour épargner le temps, il avait pris beaucoup d'empreintes en papier; ces empreintes furent avariées par l'eau de mer dans le voyage de retour, ce qui rendait ses dessins inutiles. Il sollicita une nouvelle mission, se rendit en Égypte, et dans un voyage d'un an répara toutes ses pertes, en y ajoutant des dessins nouveaux. De retour, il s'occupait de mettre ses matériaux en ordre, lorsqu'il fut enlevé par une fièvre cérébrale. On a de lui : *Notice historique sur les Obélisques égyptiens et en particulier sur l'obélisque de Louqsor*; Paris, 1836, in-8°; — *Lettres écrites d'Egypte en 1838 et 1839, contenant des observations sur divers monuments égyptiens nouvellement explorés et dessinés par Nestor Lhôte, avec des remarques de M. Letronne*; Paris, 1840, in-8°; — *Lettre sur les monuments qui entourent les pyramides de Giseh* (dans le *Journal des Savants*, janvier 1841); — *Lettres d'Égypte en 1841*; *Quosséyr*; *Les mines d'émeraudes* (dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1841). N. Lhôte a donné des articles à l'*Encyclopédie nouvelle* et au *Dictionnaire de la Conversation*. Il a été l'un des principaux auteurs de l'ouvrage publié par M. Ch. Lenormant sous ce titre: *Musée des Antiquités égyptiennes*. Il a laissé en manuscrit un abrégé de la grammaire copte de Tuki, intitulée : *Rudimenta Linguæ Copticæ, sive Ægyptiaticæ*. L. L—T.

Bourquelot et Maury, *La Litt. Franç. contemp.*

L'HUILLIER (***), homme politique et magistrat français, né à Paris, se suicida dans la même ville, en avril 1794. Il appartenait à une ancienne famille bourgeoise qui s'était distinguée par son zèle pour la Ligue. Il se jeta dans le parti révolutionnaire, et figura activement dans les journées du 20 juin et du 10 août 1792. Nommé (17 août) président de la commune, il fut chargé, comme accusateur public, de poursuivre les provocateurs de ce dernier conflit : il n'en trouva que parmi les royalistes, qu'il fit condamner. On a prétendu, mais sans en fournir la preuve, qu'il joua un rôle sanglant dans les massacres de septembre. Après la destitution de Rœderer, comme procureur syndic du département de Paris, L'Huillier remplit cette place, et le 31 mai somma la Convention de dissoudre la commission des Douze et de mettre hors la loi les girondins. Il réussit cette fois; mais lui-même, en germinal an II (avril 1794), se vit incarcérer au Luxembourg comme partisan et ami de Danton. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à la détention jusqu'à la paix. Transféré à Sainte-Pélagie, il s'y coupa la gorge avec un rasoir. H. L.

Le Moniteur universel, an. 1792 et 1793. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VI, chap. XXXXIe, p. 115. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, liv. XIV, p. 45 et 57.

L'HUILLIER (*Simon*), mathématicien suisse, né à Genève, en 1750, mort vers 1810. Il était professeur de mathématiques à l'Académie de Genève. On a de lui : *Arithmétique pour les écoles palatinales*; Varsovie, 1778, in-8°; — *De relatione mutua capacitatis et terminorum figurarum geometrice considerata, seu de maximis et minimis, pars prior elementaris*; Varsovie, 1780, 1792, in-4°; — *Exposition élémentaire des Principes des Calculs supérieurs* : ouvrage couronné par l'Académie de Berlin en 1786; Berlin, 1787, in-4°; — *Polygonométrie, ou de la nature des figures rectilignes, et abrégé d'isopérimétrie élémentaire ou de la dépendance mutuelle des grandeurs et des limites des figures*; Genève, 1789, in-4°; — *Principiorum Calculi differentialis et integralis Expositio elementaris*;

Tubingue, 1795, in-4°; — *Précis d'Arithmétique*; Genève, 1797, in-12; — *De la Corrélation des Figures de Géométrie*; Genève, 1801, in-8°; — *Éléments raisonnés d'Algèbre*; Genève et Paris, 1804, 2 vol. in-8°; — *Éléments d'analyse géométrique et d'analyse algébrique appliqués à la recherche des lieux géométriques*; Genève et Paris, 1809, in-4°. Il a donné en outre un grand nombre de mémoires dans le *Journal de Physique*, dans le *Journal Encyclopédique*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Berlin*, dans les *Mémoires de l'Institut de France*, et dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*. J. V.

Sénebier, *Hist. Littér. de Genève*, tome III, p. 216. — Quérard, *La France Littér.* — Haag, *La France Protestante*.

L'HUILLIER (*François*, baron), général français, né le 24 janvier 1759, à Cuisery (Bourgogne), mort le 8 mai 1837, à Orléans. D'abord soldat au régiment du Roi-infanterie, jusqu'en 1785, il reprit les armes en 1792, commanda un bataillon de Saône-et-Loire, et fit plusieurs campagnes en Italie. Envoyé en Égypte, il gagna à la reprise du Caire le grade de chef de brigade, et fut grièvement blessé à la bataille d'Alexandrie. Il prit ensuite part avec la grande armée aux guerres d'Autriche, de Prusse et de Pologne, et soutint, le 6 février 1807, à Hoff, un combat très-meurtrier contre l'arrière-garde russe. Nommé pour ce fait d'armes général de brigade, il devint en 1808 baron de l'empire, et s'associa aux opérations de l'armée d'Allemagne pendant l'année suivante. Promu général de division (31 juillet 1811), il fut employé à l'intérieur et admis à la retraite en 1816. K.

Arnault, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LHUILLIER. *Voy.* LUILLIER.

LHUYD ou **LHWYD**. *Voy.* LLWYD.

LI (*Andres* DE), mathématicien espagnol, vivait à Saragosse vers le milieu du quinzième siècle. Il composa l'ouvrage suivant, imprimé plusieurs années après sa mort : *Repertorio de los Tiempos*; Burgos, 1531 : l'auteur y indique le moyen de découvrir, par l'étoile du Nord, l'heure qu'il est durant la nuit. F. D.

Latassa, *Bibliotheca Antigua de Escritores Aragoneses*, t. II, [illegible].

LIADIÈRES (*Pierre-Charles*), littérateur et député français, né en 1792, à Pau, mort en 1858, à Paris. Fils d'un commerçant, il fit ses études au collége de Pau et au lycée Napoléon à Paris, entra en 1810 à l'École Polytechnique, passa dans l'arme du génie, et prit part aux campagnes de 1813 et de 1814. Fait prisonnier en Hollande à la suite de la capitulation de Gorcum, il ne rentra en France qu'après le traité de Paris. Se trouvant à Bayonne en 1815, il fut attaché au corps d'armée du général Clausel, et placé, au retour des Bourbons, sous la surveillance de la haute police. Rappelé en 1818 à l'activité avec le grade de capitaine, M. Liadières fut employé successivement dans diverses places de guerre, occupant ses loisirs de garnison à rimer, dans un style assez correct, mais froid et guindé, quelques tragédies jouées à l'Odéon et un poëme couronné en province. Lorsque la révolution de Juillet éclata, il était de service à Paris; non-seulement il blâma hautement les ordonnances, mais il se mêla même aux rangs des insurgés, et parut derrière les barricades. Nommé officier d'ordonnance du roi, il obtint, en mars 1834, le mandat législatif du collége d'Orthez, qui le lui renouvela jusqu'à la révolution de Février. La royauté de Juillet compta M. Liadières parmi ses partisans les plus zélés, et le récompensa de son dévouement par le grade de chef de bataillon (1837) et les fonctions de conseiller d'État en service extraordinaire (1846). Dans les discussions d'adresses, il ne manquait jamais de monter à la tribune pour y débiter, avec une indépendance apparente, des discours où il ne ménageait pas moins les épigrammes à l'opposition qu'au ministère; ainsi, en 1836, il combattait l'adresse comme étant « respectueusement insolente et académiquement révolutionnaire ». Son vote était acquis à toutes les lois ou mesures conservatrices. Il représentait à la chambre ce qu'on appelait *le parti de la cour*, et plus d'une fois il y défendit avec esprit la politique personnelle de Louis-Philippe. La révolution de 1848 mit brusquement fin à sa carrière politique; il resta à l'écart, et revint, non sans protester contre le retour de la république, aux études littéraires qui avaient occupé sa jeunesse. Il vécut assez pour offrir au public et à l'Académie le recueil de ses *Œuvres complètes*; le public les accueillit comme l'écho bien affaibli d'une époque oubliée, et l'Académie ne les jugea pas suffisantes pour en faire à l'auteur un titre d'admission. Comme écrivain M. Liadières est cependant bien au-dessus de la réputation que lui ont faite les petits journaux, qui pendant vingt ans n'ont cessé de prendre ses productions pour point de mire de leurs épigrammes. Il appartient à l'école demi-classique dont Casimir Delavigne a été la plus complète expression; son talent est honnête, son esprit alerte, parfois original et plein de boutades inattendues; il aurait peut-être, s'il s'y était appliqué de préférence, réussi dans le genre comique, comme l'attestent quelques scènes bien rendues des *Bâtons flottants*. On a de lui : *Conradin et Frédéric*, trag. en cinq actes; Paris, 1820 : la moins faible de ses œuvres; cette pièce offrit à Joanny l'occasion de mettre en relief sa puissance dramatique; — *Jean sans Peur*, trag. en cinq actes; ibid., 1821, 1826; — *Dioclétien aux catacombes de Rome, poëme dithyrambique sur les consolations de la religion*; ibid., 1824, in-8°; réimpr. la même année et couronné par l'Académie d'Amiens; — *Jane Shore*, trag. en cinq actes; ibid., 1824; — *Walstein*, trag. en cinq actes; ibid., 1829 : ces quatre tragédies furent représentées à l'Odéon; — *La Tour de Babel*,

comédie en cinq actes; ibid., 1845; jouée sans succès au Théâtre-Français, sous le pseudonyme de *Anatole Bruant*; — *Dix Mois et dix-huit Ans*; ibid., 1849; 6e édit., 1853, in-8°; brochure écrite avec beaucoup de vivacité en faveur du gouvernement déchu; — *Les Bâtons flottants*, comédie en cinq actes; ibid., 1851 : la représentation de cette pièce, reçue au Théâtre-Français en 1844, fut interdite par la censure sous le dernier règne, à cause des allusions politiques; — *Souvenirs historiques et parlementaires*; ibid., 1855, in-18, qui renferment la comédie précédente, des discours et des portraits. La publication des *Œuvres complètes* de M. Liadières, commencée en 1843, a été terminée en 1851, et forme 2 vol. in-8°. P. L—Y.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*. — *Le Moniteur*, 1833-1848. — Marielle, *Rép. de l'École Polyt.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

* **LIAIS** (*Emmanuel*), astronome français, né à Cherbourg, en 1826. Il se forma en quelque sorte lui-même jusqu'au moment où ses travaux attirèrent l'attention de M. Leverrier. En 1852 il fut attaché comme astronome à l'observatoire de Paris, et reçut en 1858 une mission scientifique pour le Brésil. Ses travaux ont eu pour objet l'astronomie et l'électricité surtout, puis l'optique, la chaleur, le magnétisme animal, la météorologie et la mécanique appliquée; ils ont été insérés dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* et les *Mémoires de l'Académie de Cherbourg*. M. Liais a publié à part : *De l'Emploi des courants inverses instantanés pour détruire, dans les applications de l'électro-magnétisme, l'influence de la force coërcitive*; Paris, in-8°; — *Sur les Électro-moteurs*; ibid., 1851; — *Machine à vapeur à rotation directe*, broch. in-8°; — *Méthode nouvelle pour déterminer l'influence de la température sur les barreaux magnétiques*, broch. in-8°. J—B.

Docum. partic.

LIANCOURT (*Jeanne* DE SCHOMBERG, duchesse DE), femme pieuse française, morte le 14 juin 1674, à Liancourt. Fille du maréchal Henri de Schomberg, elle aimait les belles-lettres, les beaux-arts et les sciences; elle épousa, à l'âge de vingt ans, Roger du Plessis, duc de Liancourt, qui vécut d'abord dans une grande dissipation. Insensiblement elle attira son mari dans sa retraite de Liancourt, qu'elle embellit de jardins et de pièces d'eau, qu'elle dessina elle-même (1). Le duc de Liancourt devint bientôt aussi pieux que sa femme. Leur liaison avec Port-Royal est restée célèbre dans l'histoire du jansénisme. C'est au duc de Liancourt qu'un prêtre de Saint-Sulpice refusa l'absolution à Pâques, parce qu'on disait qu'il ne croyait pas que les cinq propositions fussent dans Jansenius, et qu'il avait dans sa maison des hérétiques, c'est-à-dire des écrivains de Port-Royal et des oratoriens. Arnauld écrivit à cette occasion deux *Lettres à un duc et pair*, qui était le duc de Liancourt lui-même. La Sorbonne s'assembla, et condamna une proposition d'Arnauld, qui fut exclu de la Sorbonne. En 1656, Mme de Liancourt perdit son frère, le second maréchal de Schomberg, et eut un procès avec sa belle-sœur. Dans ce procès, dont elle ne vit pas la fin, elle se comporta avec beaucoup de modération. Une autre fois elle fournit de l'argent à un pauvre gentilhomme qui en manquait pour soutenir un procès contre elle. Son mari lui survécut peu et mourut la même année qu'elle, le 1er août. Ils n'avaient eu qu'un fils, tué jeune à l'armée, ne laissant qu'une fille, Mlle de La Roche-Guyon, qui épousa le prince de Marcillac, et qui mourut à vingt-quatre ans. Mme de Liancourt avait composé un ouvrage plein d'excellentes maximes pour l'éducation des enfants. L'abbé Boileau le publia sous ce titre : *Règlement donné par une dame de haute qualité à Mademoiselle ***, sa petite-fille, pour sa conduite et celle de sa maison*; Paris, 1698, in-12. J. V.

(1) La Fontaine cite Liancourt après Vaux dans *Les Amours de Psyché* :

Assemblez sans aller si loin,
Vaux, Liancourt et leurs naïades.

Abbé Boileau, avertissement en tête du *Règlement d'une dame de qualité pour la conduite de sa petite-fille*. — *Nécrologe de Port-Royal*. — Père Quesnel, *Hist. abrégée de la Vie de M. Arnauld*. — *Hist. de la Vie et des Ouvr. de Nicole*. — Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France*. — Moréri, *Le grand Dict. Histor.*

LIANCOURT (Duc). *Voyez* La Rochefoucauld.

LIANO (*Teodoro-Filippo* DA), peintre espagnol, né en 1575, à Madrid, où il est mort, en 1625. Élève de Coëllo, il alla se perfectionner en Italie, et acquit, à son retour en Espagne, une grande réputation par ses miniatures; la correction du dessin, l'exacte ressemblance et l'éclat du coloris sont les qualités qui le font encore rechercher des amateurs. On lui donna le surnom de *petit Titien*. Lope de Vega, dont il était l'ami, composa son épitaphe. Ses principales œuvres sont : *Saint Jean prêchant dans le désert*, une *Chute d'eau* et *les Nymphes de Diane poursuivies par un satyre*. Parmi ses portraits on cite, comme de véritables chefs-d'œuvre, ceux *de l'empereur Rodolphe II* et *de don Alvaro de Bazan*. Cet artiste a aussi gravé, à l'eau-forte, deux suites de planches, l'une représentant des *Soldats armés* (12 pl.), l'autre une *Danse macabre* (20 pl.). P.

Quilliet, *Dict. des Peintres espagn.* — Bartsch, *Le Peintre graveur*.

LIANO (*Alvaro-Augustin* DE), historien et critique espagnol, mort vers 1830. Il visita l'Italie et la France, et fut attaché à la bibliothèque du roi à Berlin. On a de lui : *Répertoire portatif de l'Histoire et de la Littérature des nations espagnole et portugaise* (en français); Berlin, sans date (1815), 2 vol. pet. in-8°. Ce recueil devait former 5 volumes, avec 2 volumes de supplément; il est malheureusement resté in-

let; — *Observaciones y Noticias curio- ... bre la Literatura castellana y portu- ... y sobre los escritores de estas dos ... nes*; Aix-la-Chapelle et Leipzig, 1829-1830, ... pet. in-8° en 1 vol. Cet opuscule est ... uite du livre précédent (1). F. D.

... ments particuliers.

...ORI (*Pietro*), peintre italien, travaillait ...gne, sa patrie, de 1415 à 1453. Il était de Lippo Dalmasio, et vivait encore en ... car en cette année il fit un testament, qui ... encore dans l'*Archivio notarile* de Bo... et dont Gualandi a publié un extrait. Plu... de ses ouvrages sont signés *Petrus Joan*... C'est donc à tort que quelques historiens ... nt à ce peintre les deux noms de *Pietro Giovanni*, quand le second est seulement ... le son père. On reproche avec raison à ...ri d'avoir retardé les progrès de l'école ...ise en reproduisant ou en imitant de gros... peintures byzantines, qui à cette époque ... très-recherchées des dévots. Ses princi... ouvrages sont une *Madone* à l'église Saint-... des Capucins de Bologne, et à la pinaco... de cette ville une *Vierge avec saint ... ne et saint Jérôme*, et une autre *Madone ..., entourée de saint Jacques, saint Bar... ny, saint Christophe, saint Antoine sainte Marguerite et saint Sébastien.* E. B—N.

...sia, *Felsina Pittrice*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. ...zzi. *Dizionario*. — M. A. Gualandi, *Memorie ... di Belle Arti*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bo-*...

...RD (*Joseph*), ingénieur français, né à ...es-aux-Salines (Lorraine), le 17 décembre ... mort dans sa maison de campagne des ...ais, aux environs de Besançon, le 22 avril ... Fils d'un architecte du roi Stanislas, il entra ...me à l'ancienne école des ponts et chaus... et fut nommé, en 1769, contrôleur des tra... de la généralité de Paris et des travaux ...mes de Caen. Après avoir dirigé plusieurs ...ges en Picardie et dans le Hainaut, il fut ...é par les états de Bretagne, en 1784, ingé... en chef de la navigation de cette province. ... la même année il alla en Hollande, et y ... les travaux hydrauliques de ce pays. De ... en France, il fut attaché au port du Havre, ...igea la construction du pont de Roanne ... Loire. Nommé ingénieur en chef des tra... publics dans le département du Doubs en ... il y fit d'excellentes routes. Promu ins...ur divisionnaire, il donna, en 1805, le plan ... canal unissant le Rhône au Rhin, et il ...isit seul cette grande entreprise, achevée en 1832. A la première invasion, Liard avait été nommé chef du génie de la garde nationale de Paris, avec le titre de général de brigade. J. V.

Henrion, Annuaire Biographique.

LIBAN (*Georges*), en latin *Libanius*, érudit polonais, né en 1490, à Liegnitz, mort en 1550, à Cracovie. Il étudia à Cologne, et fut un des professeurs les plus distingués du premier collége de Cracovie. On le regarde comme le premier qui y ait enseigné la langue grecque et qui en ait inspiré le goût à la nation polonaise. On a de lui : *De Libellis educandis;* Cracovie, 1514, in-8°, traité de Plutarque mis en latin avec Guarini, de Vérone; — *Carmina Sibyllæ Erythreæ;* ibid., 1528, 1545, in-8°; — *Anthologia SS. Patrum;* ibid., 1529, in-4°; — *Œconomicorum Aristotelis Libri, gr. et lat. annotationibus suis locis illustrati;* ibid., 1537, in-4°; — *De musicæ laudibus oratio;* ibid., 1540, in-8°; — *Zenobii sophistæ Epitome Parœmiarum, cum interpr. lat.;* ibid., 1543, in-4°; — *Paraclesis, id est adhortatio ad græcarum litterarum studiosos;* ibid., 1545, in-8°. K.

Janocki, Bibliothek, v, 199.

LIBANIUS (Λιβάνιος), célèbre rhéteur grec, né à Antioche, en 314 (ou deux ans plus tard, suivant un passage d'un de ses discours, I, 94, édit. Reiske), mort vers 400. Il appartenait à une famille peu fortunée, mais honorable, où la profession oratoire était héréditaire. Il perdit son père de bonne heure. Sa mère et ses oncles l'auraient volontiers détourné de la carrière des lettres; mais le goût de l'éloquence et du savoir se manifesta en lui dès l'enfance, et bien que privé de maîtres habiles (Antioche n'en possédait pas alors), il se mit à étudier sans guide, passant ses journées à lire. Son ardeur était telle, c'est lui qui le raconte dans le curieux discours *sur sa vie*, qu'un jour il ne s'aperçut pas d'un orage qui grondait dans le ciel, et qu'il ne fut tiré de sa lecture que par le fracas du tonnerre tombant à ses pieds. L'ébranlement lui causa une douleur de tête qui l'incommoda toute sa vie. Sa passion pour l'étude n'en fut pas refroidie, et ne trouvant pas à Antioche de quoi la satisfaire, il se rendit à Athènes, « la ville sainte, la ville de la sagesse, les communes délices des dieux et des hommes ». Il y trouva l'enseignement florissant en apparence, mais divisé en écoles rivales qui s'arrachaient les élèves. Enlevé au débarqué par une troupe d'étudiants, il fut conduit de force aux leçons d'un maître qui ne lui convenait guère, et dut écouter et même applaudir une éloquence qu'il n'admirait pas du tout. Il resta donc à l'écart, ne se mêlant ni aux travaux ni aux distractions bruyantes de ses condisciples, et poursuivant ses études avec une persévérance qui fut remarquée. On lui fit espérer la chaire d'éloquence à Athènes. Il paraît que cette perspective le flattait médiocrement, car il quitta Athènes et accompagna

...ño avait été l'ami de Llorente, et il se plaint avec ...e de ce qu'on ne lui permit pas d'acheter pour ...othèque de Berlin les mss. sur l'Inquisition qu'a... ...ssés ce dernier. Le travail dont il parle a perdu de ...ur, depuis que la Péninsule a vu paraître l'histoire ...ndre Herculano. (*Historia da Inquisição em ...al.*)

son ami Crispinus à Héraclée dans le Pont. Au retour d'Héraclée, passant par Constantinople, il y fut retenu par le rhéteur Nicoclès, qui offrait de lui céder sa chaire et lui faisait entrevoir un brillant avenir. Avant d'accepter il voulut aller régler quelques affaires à Athènes, et à son retour dans la capitale de l'empire, il trouva la place occupée par un rival que la ville et l'empereur lui avaient préféré. Il se vit donc réduit à ouvrir une école privée, et en peu de temps il attira un si grand nombre d'élèves que les classes des professeurs publics furent complétement désertées. Ceux-ci, excités par la jalousie et cherchant à le perdre, l'accusèrent de magie. Le préfet Liménius, son ennemi personnel, accueillit la plainte, et expulsa Libanius de Constantinople vers 346. Le rhéteur se rendit à Nicomédie, où il professa avec non moins de succès, et passa cinq années, qu'il déclare les plus heureuses de sa vie. Rappelé ensuite à Constantinople, il y fit trois séjours successifs sans se décider à s'y fixer, et finit par rentrer à Antioche, qu'il ne quitta plus (354). Sa réputation était très-grande, et il passait pour le plus éloquent défenseur du paganisme. Quand le jeune Julien reçut de Constance l'ordre de se retirer à Nicomédie, il lui fut en même temps interdit de fréquenter l'école de Libanius, dont les leçons auraient pu le détourner du christianisme. Cependant à Antioche l'illustre rhéteur ne fut pas gêné dans l'expression de ses opinions, et pendant près de quarante ans il représenta l'opposition des païens contre le christianisme. Telle était, malgré les violences et les tracasseries des agents du pouvoir, la vague tolérance qui résultait d'un état de choses intermédiaire que des jeunes gens chrétiens suivaient ses leçons, et que deux d'entre eux, saint Basile et saint Jean Chrysostome, devenus plus tard les lumières de l'Église, gardèrent pour leur maître un attachement inaltérable. Si Libanius avait eu des croyances fermes, il aurait été profondément indigné des mesures spoliatrices de Constance à l'égard des païens; mais son attachement aux divinités helléniques était surtout littéraire, et pourvu qu'il lui fût permis d'arranger des périodes harmonieuses sur des lieux communs empruntés à la mythologie et à l'histoire grecque, il subissait sans beaucoup d'impatience le triomphe de la nouvelle religion. En 349 il avait prononcé le panégyrique de Constance et de Constant. Plus tard il écrivait à Thémistius : « L'empereur (Constance) est le meilleur des hommes. » Enfin il célébrait la sagesse de Constantin, et déclarait que le consentement universel plaçait ce prince au-dessus de tous ses prédécesseurs. Bien qu'il n'appelât pas avec une extrême ardeur la restauration officielle du paganisme, il n'en accueillit pas moins avec enthousiasme la tentative de Julien. En voyant sur le trône un prince son admirateur, qui imitait modestement son style, et lui écrivait : « Je t'aime et j'aime jusqu'à ton nom, comme ces personnes éprises d'une passion malheureuse. » En assistant à la bruyante renaissance du culte païen, Libanius fut saisi d'une légère ivresse, et se trouva bien plus croyant qu'il ne l'avait été jusque là. Toutes ses lettres de cette époque sont pleines de détails sur les sacrifices, les fêtes, les jeux, les repas sacrés, les pieux discours; quant au fond des doctrines, il n'a pas le temps d'y songer. Au milieu de cette exaltation puérile, un sentiment excellent se fait jour : Libanius ne veut pas que la rénovation du paganisme dégénère en réaction contre le culte qui triomphait naguère. Il ne voudrait pas même que, sous prétexte de faire restituer par les chrétiens les propriétés qu'ils avaient enlevées au sacerdoce païen, on exerçât contre eux des poursuites rigoureuses. Beaucoup de personnes accusées d'avoir sous le règne précédent persécuté des adorateurs des dieux ou profité de la confiscation des propriétés sacrées trouvèrent en lui un protecteur zélé et presque toujours écouté (1). Non pas qu'il eût beaucoup de crédit; Julien, qui l'aimait et l'admirait comme un grand orateur, comme le plus brillant organe des lettres grecques, ne le prenait pas très au sérieux, et réservait sa confiance pour des philosophes comme Maxime, Priscus, Oribaze. Le bon rhéteur finit par être piqué du procédé, et quand l'empereur arriva à Antioche, dans l'été de 362, Libanius s'abstint de paraître devant lui. Ce n'était qu'une bouderie. Julien lui fit des avances, et le regagna tout à fait en le priant de composer son panégyrique. Cette demande, d'aimables flatteries, le titre honorifique de questeur, furent toutes les faveurs qu'il reçut; il a pu dire avec fierté que Julien le trouva pauvre et le laissa pauvre, et qu'il l'en remerciait. Ce désintéressement donne quelque chose de noble et de touchant au culte qu'il professa pour la mémoire de Julien. La nouvelle de la mort de ce prince (juin 363) le plongea dans le désespoir. Il voulut d'abord se tuer, c'est lui qui le raconte; puis il réfléchit qu'il ferait mieux d'écrire l'oraison funèbre de Julien. Cet ouvrage, plein d'effusion et même de déclamation, fait honneur à Libanius, en le montrant fidèle au souverain mort et à la religion déchue. Malheureusement il a mêlé à ce sentiment sincère sa naïve vanité. « Quelle vieillesse infortunée que la mienne, s'écria-t-il ! Je pleure à la fois mon souverain comme tous les Romains, et pour moi-même un ami, un compagnon. Déjà j'avais préparé un discours qui devait être le remède des maux de ma patrie, et tu es mort ! Mon remède n'a pas vu le jour, et je suis devenu sans force pour enfanter désormais des discours, comme les femmes qui à force de souffrances deviennent stériles. » Cependant il ne cessa pas

(1) « Rends-moi Eusèbe, ou je ne parle plus », disait-il au préfet Alexandre en demandant la liberté d'un chrétien. La menace était naïve, mais elle produisit son effet, et Eusèbe sortit de prison.

de produire et d'enseigner ; et, malgré son attachement au paganisme, il n'encourut pas de persécutions sous plusieurs empereurs chrétiens. A peine fut-il inquiété pendant l'atroce persécution qui, en 374, atteignit les partisans de l'art divinatoire. Quand cet incendie, comme il l'appelle, se fut calmé, il put respirer librement et reprendre ses leçons. Il se vante même qu'il acquit de l'influence sur l'empereur, et qu'il obtint de lui une loi touchant les enfants naturels, loi qui l'intéressait directement, parce qu'il n'était pas marié et vivait en concubinage. Sous Théodose, qui devait porter les derniers coups au parti païen, Libanius n'eut pas personnellement à se plaindre de l'autorité. Appelé par la mort de Maxime d'Éphèse au « triste honneur de partager avec Thémistius le rôle de chef des païens d'Orient, il le remplit, dit M. Beugnot, avec une persévérance digne d'une cause meilleure. Comme personnage politique, il rendait de notables services, sinon à sa religion, qui, à vrai dire, n'existait plus, au moins à ceux qui croyaient avec lui qu'elle existait encore. Il savait fléchir le courroux ou calmer le zèle des magistrats chrétiens, maintenir les indifférents dans l'inaction et affermir dans leurs dispositions les vrais amis des idoles; cependant, en sa qualité de rhéteur, d'instituteur de la jeunesse, il opposait des obstacles plus sérieux aux progrès des idées chrétiennes. Pour comprendre l'étendue de l'influence que Libanius exerçait sur toutes les classes de la société, il faut nous le représenter au sein de son école, entouré d'une foule d'auditeurs, parmi lesquels on remarquait jusqu'à des soldats, des marchands, des ouvriers et des femmes ». Vers 383, Théodose défendit les sacrifices des victimes; cet édit en faisait prévoir un plus sévère encore. Le parti païen tenta de détourner le coup par une manifestation imposante. Ses deux plus illustres représentants en Occident et en Orient, Symmaque au nom du sénat romain, Libanius au nom des traditions helléniques, adressèrent des remontrances énergiques à Valentinien II et à Théodose. Symmaque parla en homme d'État, qui déplorait la destruction d'un culte indissolublement lié avec la grandeur romaine. Moins grave et plus vif, Libanius voit avec horreur les magnifiques monuments de la religion grecque détruits par une foule ignorante, que conduisaient des moines. C'est de ceux-ci surtout, des hommes vêtus de noir, que l'orateur se plaint. Il parle avec dégoût de ces moines qui mangent plus que des éléphants, passent leur vie à boire et à chanter, et volent le bois, les pierres et le fer des temples. « Les hommes vêtus de noir, dit-il, se répandent dans les campagnes, pillant les récoltes, bouleversant les métairies, donnant même la mort à ceux qui tentent de s'opposer à leurs excès; et si on leur demande en vertu de quel droit ils commettent ces violences, ils répondent qu'ils font la guerre aux temples. Ces moines, qui prétendent servir la divinité par le jeûne, enlèvent le bien des particuliers. S'en plaint-on aux pasteurs, c'est-à-dire aux évêques, on est repoussé avec dureté. Les citoyens de l'empire, qui sont ainsi livrés aux sicaires, aux incendiaires et aux voleurs, ne sont-ils donc pas des sujets du prince? » Il termine son discours en suppliant Théodose de s'opposer à tous les désordres dont il vient de dérouler le tableau et déclare que « si les moines se présentaient de nouveau pour renverser les temples qui ont résisté à leurs précédentes incursions, fussent-ils munis d'un rescrit de l'empereur, les habitants des campagnes ne manqueraient ni à eux-mêmes ni à la loi. » Ces récriminations et ces menaces n'eurent aucun effet sur Théodose, qui était bien résolu à en finir avec les restes du paganisme. La destruction des édifices consacrés au culte des dieux fut poussée avec un redoublement de violence, et en 392 une loi ordonna la clôture des temples et interdit, sous les peines les plus sévères, toute espèce de sacrifice. Libanius survécut quelques années à la ruine de sa religion; il semble même s'y être résigné comme à un malheur inévitable, et le discours sur sa vie ne parle pas de cette mesure suprême. Content de rester fidèle aux dieux proscrits et de raffermir en secret ses amis dans les croyances païennes, il ne trouva pas la force de former des vœux pour Eugène, qui avait osé relever en Occident la religion romaine, et lui, le grand rhéteur, il écrivit une lettre sur l'utilité du silence. Il comprenait sans doute combien son éloquence avait été mal employée, et il prévoyait que son école périrait avec lui. On rapporte que pressé au moment de sa mort de se désigner un successeur, il répondit qu'il aurait choisi saint Jean Chrysostome si les chrétiens ne le lui avaient pas enlevé.

Libanius est de beaucoup le premier des rhéteurs du quatrième siècle. Il prit pour modèles les meilleurs orateurs de l'âge classique, et l'on reconnaît souvent dans ses discours le disciple et l'imitateur heureux de Démosthène. Ses descriptions sont pleines de vivacité et d'élégance. Cependant il ne peut surmonter les défauts de son temps, et il manque presque toujours du naturel et de la simplicité qui font le charme des grands orateurs attiques. Sa diction est un curieux mélange de l'ancien attique pur et du grec du quatrième siècle. Son grand défaut est une recherche de pensée qui produit l'obscurité. Il est évident que comme les autres rhéteurs il s'occupe moins du fond que de la forme, et ce n'est pas tout à fait à tort qu'Eunape reproche à ses discours d'être faibles et sans vie. Malgré ces défauts, les discours et surtout les lettres de Libanius ont un grand intérêt historique et littéraire. Ses écrits ont pour titres : Προγυμνασμάτων Παραδείγματα (*Modèles d'Exercices de Rhétorique*), en treize sections; Morel, dans son édition, en ajouta plusieurs autres; mais la cri-

tique moderne a clairement montré que les additions de Morel sont l'œuvre de deux autres rhéteurs, Nicolaüs et Sévérus (*voy.* Walz, *Rhetor. Græci*, I, p. 394, etc., 546); — Λόγοι (*Discours*), au nombre de soixante-cinq, dans l'édition de Reiske. Un autre discours de Libanius, Περὶ Ὀλυμπίου, fut découvert dans la bibliothèque Barberine par Siebenkees, qui le publia dans ses *Anecdota*. Un fragment qui remplit une lacune du discours *sur les temples* a été publié par Ang. Maï dans sa 2ᵉ édit. de Fronton; — Μελέται (*Déclamations*, *Compositions oratoires sur des sujets fictifs*), au nombre de quarante-huit dans l'édition de Reiske; deux autres ont été publiés ensuite; l'une par J. Morelli; Venise, 1785, in-8°, l'autre par Boissonade dans ses *Anecdota græca*, t. I; — une *Vie de Démosthène* et des *Arguments* pour les discours du même orateur; ils sont imprimés dans l'édition de Libanius de Reiske, et dans la plupart des éditions de Démosthène; — Ἐπιστολαί (*Lettres*); l'édition de Wolf contient seize cent cinq lettres en grec, et en outre trois cent quatre-vingt-dix-sept lettres dont nous ne possédons qu'une traduction latine par Zambicarius, publiée pour la première fois à Cracovie et réimprimée dans l'édition de Wolf. Deux autres lettres en grec ont été publiées par Bloch dans les *Miscellanea* de Münter. Beaucoup de ces lettres ont un grand intérêt, parce qu'elles sont adressées aux hommes les plus éminents de cette époque : Julien, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Jean Chrysostome et autres. Dans cette collection on trouve beaucoup de courtes lettres qui sont de simples billets de recommandation ou de politesse. Au même genre de composition littéraire se rapportent les Ἐπιστολικοὶ χαρακτῆρες (*Formules de lettres*) publiées par Morel; Paris, 1551, 1558, in-8°. Diverses bibliothèques de l'Europe contiennent beaucoup de lettres inédites de Libanius; — Βίος ἢ λόγος περὶ τῆς ἑαυτοῦ τύχης (*Vie ou Discours sur sa destinée*), autobiographie curieuse, mais souvent obscure; Reiske l'a publiée en tête de son édition, avec de bonnes notes. Il n'existe pas d'édition complète des *Œuvres* de Libanius. Les *Progymnasmata* parurent pour la première fois sous le nom de Théon, avec un ouvrage de ce rhéteur portant le même titre; Bâle, 1541, in-8°; ils furent réimprimés d'une manière plus complète dans l'édition de F. Morel (*Libanii Præludia, Orat. LXXII; Declamat. XLV, et Dissertat. moral.*; Paris, 1606, in-fol.). Leo Allatius y fit des additions dans ses *Excerpta*; et Reiske les inséra dans son édition (vol. IV, p. 853). L'édition originale des *Discours et Déclamations* parut à Ferrare en 1517, in-4°; Claude Morel en publia une bien plus complète, mais très-défectueuse encore; Paris, 1606-1627, 2 vol. Reiske profita de ces travaux et des additions de J. Godefroy, Fabricius, et A. Bongiovanni pour son édition : *Libanii Sophistæ Orationes et Declamationes, ad fidem codd. recens. et perpet. adnot. illustravit*; Altembourg, 1791-1797, 4 vol. in-8°. La meilleure édition des *Lettres* de Libanius est celle de J.-Ch. Wolf : *Libanii Epistolæ, græce et latine edidit et notis illust.*; Amsterdam, 1738, in-fol. Pour les éditions séparées des écrits de Libanius, *consult.* Hoffmann, *Bibliog. Lexikon*, et Engelmann, *Bibliot. des auteurs classiques*.

L. J.

Libanius, *De Fortuna sua*. — Eunape, *Vita Sophistarum*. — Suidas, au mot Λιβάνιος. — Photius, *Bibliotheca*, cod. 90. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. VI. — J.-G. Berger, *De Libanio, Disputationes sex*; Wittemberg, 1696, in-4°. — C. Petersen, *Commentat. de Libanio sophista*; Copenhague, 1827, in-4°. — Westermann, *Gesch. der Griech Beredtsamkeit*, 108, et *Beilage*, XV, p. 330. — Beugnot, dans *Le Correspondant*, 10 juillet 1844. — De Broglie, *L'Eglise et l'Empire Romain au quatrième siècle*, 2ᵉ partie, 1ᵉʳ vol., c. II; 2ᵉ vol, c. VII et VIII. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. IV, p. 571. — Schrœckh, *Christliche Kirchengeschichte*, VII, 282.

LIBARID, général géorgien, mort vers 1060. Il descendait de la famille des Orpélians, que l'on croit originaire de la Chine. Son père et son aïeul avaient succombé (1021) en luttant contre l'empereur Basile II. Libarid reçut en héritage de ses ancêtres la plus grande partie de la Géorgie méridionale et la dignité de connétable. Bagrat ou Pakarad IV, qui régnait alors en Géorgie, enleva la femme du prince orpélian. Pour se venger de cet outrage, Libarid se révolta, et détrôna le prince ravisseur (1045), qui, par la médiation de l'empereur grec, Constantin Monomaque, parvint néanmoins à recouvrer ses États. Libarid conserva la Meschie. L'invasion de l'Arménie par les Turcs Seldjoukides lui fournit bientôt l'occasion de se distinguer. Ibrahim-Inal et Koutoulmisch, frères du sultan Thoghrul-Begh (*voy.* ce nom), avaient déjà pris et détruit Ardzen, où cent cinquante mille hommes furent passés au fil de l'épée. A la tête des troupes arméniennes, Libarid vint se joindre à l'armée impériale, commandée par Isaac Comnène, maître de la milice d'Orient. Les Turcs furent vaincus et mis en déroute. Cette victoire délivra l'Arménie; mais le général géorgien tomba entre les mains des ennemis. Après deux ans de captivité, pendant lesquels il fut traité avec tous les égards dus à son rang et à sa valeur, il recouvra sa liberté par la médiation de l'empereur Constantin. Le reste de sa vie est peu connu. Il continua de servir les empereurs, et peu d'années après fut assassiné par des émissaires du roi Bagrat. Son fils Ivané (*voy.* ce nom) tenta vainement de se rendre indépendant.

F.-X. T.

S.-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I. — Cedrenus, *Chronique*.

LIBAVIUS (*André*), chimiste allemand, né vers 1560, à Halle, mort en 1616, à Cobourg. Il enseigna pendant quelque temps l'histoire naturelle à Cobourg, exerça ensuite l'art de guérir

à Rotembourg, et devint en 1606 directeur du collège de Cobourg, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ce savant rendit de grands services à la chimie, en combattant les abus que les ignorants faisaient alors de cette science. C'était, suivant M. Hoefer, le plus sage et le plus fécond des élèves de l'école de Paracelse. Il croyait cependant à la transmutabilité des métaux et aux prétendues vertus médicamenteuses de l'or. Son principal titre est d'avoir publié l'*Alchymia recognita, emendata et aucta, tum dogmatibus et experimentis nonnullis, tum commentario medico-physico-chymico*; Francfort, 1597, in-4°; ibid., 1606 et 1615, in-fol.; c'est le premier manuel de chimie générale qu'on ait composé. Libavius offrit à ses contemporains un livre plus clair et plus utile que tous ceux qui jusque alors avaient paru à ce sujet. Les matériaux dont il s'est servi proviennent en grande partie de travaux antérieurs aux siens. Il y a recueilli cependant un certain nombre de faits nouveaux, parmi lesquels nous citerons la propriété de l'oxyde d'or de colorer le verre en rouge, et la découverte du chlorure d'étain, surnommé, d'après lui, la *liqueur de Libavius*. On prétend que la fable du rajeunissement d'Éson lui suggéra l'idée de la transfusion du sang comme un moyen de guérison.

Outre l'ouvrage cité, on a de Libavius : *De examine panaceæ Amwaldinæ, ut quisque judicare possit qua arte Amwaldus usus sit*; Francfort, 1594, in-8°; — *Neo-Paracelsica, in quibus vetus medicina defenditur adversus Πειρατισματα tum G. Amwald, cujus liber de panacea excutitur, tum J. Grammanni, servata vera veræ chimiæ laude*; Francfort, 1594, in-8°; — *Anatome tractatus neo-paracelsici de pharmaco cathartico, scripti adversus Galenicos veteris veræque medicinæ professores*; Francfort, 1594, in-8°; — *Tractatus duo Physici, prior de impostura vulnerum per unguentum armarium curatione, posterior de cruentatione cadaverum injusta cæde factorum, præsente qui occidisse creditur*; Francfort, 1594, in-8°; — *Rerum Chimicarum epistolica forma ad philosophos et medicos scriptarum*; ibid., 1595-1599, 3 vol.; — *Alchimia e dispersis passim optimorum auctorum, veterum et recentiorum exemplis potissimum, tum etiam præceptis quibusdam operose collecta*, etc.; ibid., 1595, in-fol.; — *Schediasmata Medica et Philosophica*; ibid., 1596, in-8°; — *Commentationum Metallicarum Libri IV de Natura Metallorum, mercurio philosophorum, azotho et lapide seu tinctura physicorum conficienda, e rerum natura, experientia et auctorum præstantium fide*; ibid., 1597, in-4°; — *Epitome Metallica, cum variis tractatibus de arte probandi mineralia, de aqua permanente, de aquis mineralibus*; Francfort, 1797, in-4°; — *Novus de Medecina veterum, tam Hippocratica quam hermetica, tractatus*; ibid., 1599, in-4°; — *Variarum Controversiarum inter nostri sæculi medicos peripateticos, Rameos, Hippocraticos, Paracelsicos, agitatarum, Libri duo*; Francfort, 1600, in-4°; — *Singularium Partes quatuor*; ibid., 1601, in-8°; — *Examen censuræ scholæ Parisiensis contra alchimiam*; ibid., 1601 et 1604, in-8°; — *Praxis Alchimiæ, id est de artificiosa præparatione præcipuorum medicamentorum chimicorum*; Francfort, 1605 et 1607, in-8°; — *Commentariorum Alchemiæ pars II contin. tractatus quosdam singulares ad illustrationem eorum potissimum quæ libro alchemiæ secundo habentur difficiliora laboriosioraque*; ibid., 1606, in-fol.; — *Commentariorum Alchimiæ pars I, ex libris declarata*; ibid., 1606, in-fol.; — *Alchimia triumphans de iniqua collegii Galenici spurii censura et J. Riolani maniographia funditus eversa*; ibid., 1607, in-8°; — *De universalitate et origine rerum conditarum*; ibid., 1610, in-4°; — *Syntagma selectorum undiquaque et perspicue traditorum alchimiæ arcanorum pro III parte Commentariorum chimiæ hactenus desideratorum in IXL digestum*; Francfort, 1611 et 1660, in-fol.; — *De Theriaca Andromachi senioris*; Cobourg, 1613, in-fol.; — *Syntagma Arcanorum, T. II, in quem congesta sunt partim nova*, etc.; Francfort, 1613, in-fol.; — *Appendix necessaria Syntagmatis Arcanorum Chimicorum*; ibid., 1615, in-fol.; — *Defensio Alchimiæ transmutatoriæ*; ibid., 1615, in-8°; — *Examen Philosophiæ novæ quæ veteri abrogando opponitur*; ibid., 1615, in-fol.; — *Wohlmeinendes Bedenken von der Fama und Confession der Bruederschaft der Rosen-Kreutzer* (Reflexions sur la réputation et la confession de la société des Rose-Croix); ibid., 1616, in-8°; Erfurt, 1617, in-8°. Dr L.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Ludwig, *Ehre des Casimir. Acad. in Coburg.*, p. 71. — Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Zeumer, *Vitæ Professorum Jenensium*. — Rollius, *De Doctoribus academicis ad gymnasiorum gubernacula vocatis*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*. — Linden, *De Scriptoribus Medicis*. — Hoefer, *Histoire de la Chimie*, II, 28-33.

*LIBELT (*Karol*), écrivain polonais, né en 1806, à Posen. Dès la seconde année de ses études, il obtint de l'université de Berlin un prix pour une dissertation latine *De Pantheismo*. Après avoir été reçu docteur en philosophie (1829), il fit un voyage à Paris; mais la nouvelle de la révolution de Pologne le ramena dans ce pays; il s'engagea comme volontaire dans l'artillerie, devint officier au même corps, et déploya au combat d'Ostrolenka et durant le siége de Varsovie la plus grande bravoure. Décoré de la croix du Mérite militaire, il retourna à la fin de 1831 dans sa ville natale, et s'occupa d'agriculture et d'économie rurale jusqu'en 1840. A cette époque il reprit la plume et

dirigea avec beaucoup de succès deux recueils périodiques, *Tygodnik literacki* (Gazette littéraire) et *Rok* (l'Année), qui insérèrent les productions des meilleurs écrivains de la Pologne. Enveloppé en 1846 dans la conspiration démocratique de Mieroslawski, M. Libelt fut arrêté, conduit à Berlin et retenu pendant plus d'une année en prison sans pouvoir obtenir des juges. La révolution du 18 mars 1848 lui rendit la liberté. En l'espace de quelques mois, il siégea, par mandat de ses compatriotes, au congrès slave de Prague, à la seconde chambre prussienne et à l'Assemblée nationale de Francfort. De retour à Posen en 1849, il fonda le *Dziennik Polski* (Journal polonais), que la nouvelle loi sur la presse fit disparaître en 1850. Les ouvrages de M. Libelt, qui ont pour objet la politique, l'histoire et la philosophie, ont été en partie traduits en allemand; les principaux sont : *Wyklad mathematyki dla szkol gimnazyalnych* (Cours de Mathématiques à l'usage des collèges); Posen, 1844, 2 vol.; — *Filozofia i Krytyka* (Philosophie et Critique); ibid., 1845-1850, 5 vol.; œuvre fortement pensée et qui place le nom de l'auteur, avec celui de Trenskowski, au premier rang des écrivains polonais; — *Dziewica Orleanska* (La Pucelle d'Orléans); 1847; — *Pisma Pomniejse* (Petits Écrits); Posen, 1849-1852, 6 vol.; — *Estetyka* (Esthétique); ibid., 1851. K.

Conversat.-Lex.

LIBERALE DA VERONA, peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, en 1451, mort en 1536. Il fut d'abord élève de Vincenzio di Stefano, puis de Jacopo Bellini, dont il devint l'imitateur. Cependant, dans son *Adoration des Mages* de la cathédrale de Vérone, il paraît s'être inspiré plutôt de la manière du Mantegna que de celle de J. Bellini. Quoiqu'il ait survécu vingt années à son condisciple. Gentile Bellini, il s'éloigna moins que lui de l'ancien style ; mais il lui fut peut-être supérieur par l'expression à la fois savante et gracieuse de ses têtes et par la force du coloris; il excella surtout dans les petites figures, et employa souvent ce talent à orner de miniatures des livres de chœur que l'on admire encore à Vérone et à Sienne. Ses ouvrages sont nombreux à Vérone; les principaux sont : à la cathédrale, une *Madone* peinte sur bois, et l'*Épiphanie*, dont nous avons parlé; à Sainte-Anastasie, un *Christ mort*, et le *Père éternel dans une gloire d'anges jouant de divers instruments*, compositions toutes deux à fresque; à l'oratoire de l'évêché, une autre *Adoration des Mages*, la *Nativité* et la *Mort de la Vierge*; à Santa-Maria-del Paradiso, *Saint Metron*; enfin, à San-Fermo-Maggiore, *Saint-Antoine de Padoue et plusieurs saints*. Vasari cite encore plusieurs autres peintures dont Liberale avait enrichi les églises de Vérone; mais elles n'existent plus. Le Musée de Berlin possède deux tableaux de Liberale, un *Saint Sébastien*, et une *Madone avec saint Laurent et saint Christophe*, signée : *Liberalis Veronensis me fecit* MIVLXXXIX. Arrivé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, Liberale quitta sa famille, dont il ne recevait que de mauvais traitements, et vint demander asile à F. Torbido, dit le Moro, qu'il institua son héritier et qui lui prodigua les soins les plus affectueux pendant le peu de temps qu'il vécut encore. Liberale fut enterré à S.-Giovanni-in-Valle, sa paroisse. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Bennassuti, *Guida di Verona*.

LIBERALE (*Giorgio, Genzio* ou *Gennesio*), peintre de l'école vénitienne, né à Udine, dans le Frioul, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Élève de Pellegrino da San-Daniello, il peignit, avec un talent rare à cette époque, les animaux et surtout les poissons. Sa manière se rapproche de celle du Bassan. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Renaldis, *Della Pittura Friulana*. — Ridolfi, *Vite dei Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LIBÈRE (*Marcellinus-Félix*), trente-septième pape, successeur de Jules Ier, né à Rome, mort le 24 septembre 366. Il était, dit-on, de la famille Savelli, devint cardinal-diacre sous saint Sylvestre, et fut élu pontife, malgré lui, le 8 mai 352. Aussitôt les Orientaux s'adressèrent à lui contre Athanase; le pape lui ordonna de comparaître à Rome pour répondre aux accusations dont il était l'objet; Athanase s'était déjà justifié plus d'une fois; il refusa de se rendre aux ordres du pape, et fut excommunié. Mais les évêques d'Égypte assemblés en synode prirent la défense de leur métropolitain, cassèrent l'anathème, et écrivirent à Libère. Celui-ci avait jusque là plutôt consulté l'intérêt de l'Église que la stricte justice; il craignit d'avoir fait fausse route, et assembla à Rome un concile, qui se prononça en faveur d'Athanase. Cette décision fut cassée par celle qu'adopta le concile d'Arles, où les ariens triomphèrent. Libère, désespéré, écrivit au célèbre Osius de Cordoue pour lui marquer la douleur que lui causait cette défection, et protesta qu'il était résolu de mourir pour la défense de la vérité plutôt que de se rendre l'accusateur d'Athanase; nobles sentiments, auxquels Libère n'eut malheureusement pas la force de rester fidèle. Sur ses instances, l'empereur convoqua un nouveau concile à Milan; les ariens l'emportèrent encore, et l'évêque Lucifer, qui représentait Libère, fût banni. Pour terminer cette longue querelle, les ariens firent comprendre à l'empereur que le moyen le plus simple était de gagner Libère et d'obtenir ainsi de lui un décret conforme à leur doctrine. L'eunuque Eusèbe lui fut donc envoyé chargé de présents considérables et de lettres menaçantes; Libère ne se laissa ni séduire ni effrayer, et refusa les présents; l'eunuque se rendit à l'église Saint-Pierre, où il les déposa; Libère fit enlever et jeter dehors cette

nde profane. L'eunuque, furieux, alla
: compte à son maître de l'insuccès de sa
a, et l'empereur ordonna au gouverneur
me de lui envoyer Libère; il fallut em-
· la ruse, et l'enlever pendant la nuit; car
e était très-aimé, et l'on craignait que le
: ne voulût s'opposer à son départ. Arrivé
n, Libère eut une longue conférence avec
reur, qui, ne pouvant obtenir de lui la
mnation d'Athanase, le relégua à Bérée en
e. Dès que Libère fut parti pour l'exil, les
élirent à sa place le diacre Félix. Deux
rès, Constance ayant été témoin de l'a-
n générale que ce dernier inspirait aux
ins, songea sérieusement à rendre possible
ur de l'ancien pontife. Dans une assem-
'évêques ariens, tenue à Sirmium (358), il
liger une nouvelle profession de foi, de
le, malgré la suppression des termes ὁμού-
ὁμοιούσιος, il ressortait encore clairement
Fils était d'une nature différente de celle
re. Libère céda enfin : il approuva cette
ion, et la souscrivit comme chef de la
icité. Certains auteurs prétendent que la
le qu'il signa est celle qui avait été ré-
u premier concile de Sirmium et dressée
Photin, en 351; mais l'enchaînement des
uffit pour prouver la fausseté de cette as-
l.
re excommunia Athanase, et écrivit aux
s d'Orient une lettre qui nous a été conser-
Je ne défends pas Athanase; seulement, mon
esseur l'ayant défendu, je craignais d'être
lé comme prévaricateur en le repoussant;
uisqu'il a plu à Dieu de me prouver que vous
justement condamné, je le rejette de notre
union, je refuse de recevoir ses lettres, je
avoir la paix et l'union avec vous, avec
s évêques orientaux » (Labbe, II, 751). Il
ha à adoucir cette déclaration en condam-
es Anoméens, disciples d'Aétius et demi-
, et en prononçant l'anathème contre ceux
isaient que le Fils n'était pas semblable au
n substance, bien que le concile de Nicée eût
on de *substance semblable*, mais de *même
ance.* Félix fut chassé de Rome; Libère y
, et son retour fut un triomphe. Cet enthou-
: fut troublé cependant par les anathèmes de
Hilaire, qui traita nettement Libère de *pré-
ateur de la foi;* le pape comprit qu'il se
iendrait difficilement sur son siége s'il ne
it sa faute. Le concile de Rimini (359) lui en
t l'occasion; les ariens triomphèrent encore
sèrent une nouvelle formule qui fut acceptée
it; *le monde entier,* dit saint Jérôme, *s'é-
: de se voir arien.* Libère refusa de la
; mais si cet acte d'indépendance diminua
ndale de sa chute, il ne put effacer le sou-
des arguments victorieux qu'il avait offerts
l'avenir aux adversaires de l'infaillibilité
:. Athanase, exilé, écrivait encore pour dé-
: la divinité de Jésus-Christ; mais le mal-
heur l'avait aussi rendu plus tolérant : il deman-
dait qu'on distinguât entre le *principe* et l'*inten-
tion*, et qu'on pardonnât à ceux qui anathémati-
seraient les hérétiques qui faisaient du Fils de Dieu
une créature. Libère fut heureux qu'Athanase lui
fournît une occasion de l'appuyer. Il déclara en
conséquence de recevoir les évêques, *tombés* à
Rimini, qui consentiraient à jurer la profession
de foi orthodoxe de Nicée. Cette promesse de
pardon eut d'heureux résultats pour l'Église :
elle introduisit un nouveau schisme dans l'aria-
nisme; les moins convaincus, auxquels se joi-
gnirent un grand nombre d'évêques orientaux,
confessèrent qu'il n'y avait pas de différence entre
le *semblable* et le *consubstantiel*, jurèrent la con-
fession de Nicée et se réunirent à l'Église de Rome.
Libère ne survécut guère à cette réunion. Malgré
sa chute, saint Épiphane, saint Basile et saint Am-
broise en ont parlé avec éloge; et quoiqu'il ait été
longtemps supprimé du martyrologe romain, il se
trouve dans celui qui porte le nom de saint Jérôme.
L'hétérodoxie de Libère a été fréquemment citée
comme argument péremptoire contre ceux qui
soutenaient l'infaillibilité du pape; on peut con-
sulter à cet égard : P. Corgne, *Dissertation cri-
tique et historique sur le pape Libère, dans la-
quelle on fait voir qu'il n'est jamais* tombé;
Paris, 1736, in-12; — J. Stilting, *Commentaire
critique et historique sur saint Libère*, inséré
dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes (23 sep-
tembre); — *Dialogue de Libère et de Cons-
tance;* dans le tome II des *Conciles* de Labbe; —
et les *Œuvres* de saint Hilaire, publiées par le P.
Quesnel à la suite de celles de saint Léon. On
a du pape Libère quinze *lettres* dans les *Conciles*
de Labbe, et une autre dans *Luciferi, episcopi,
Opuscula* (Paris, 1668, in-12), publiée déjà dans
la *Bibliothèque des Pères* de 1618.

Alfred FRANKLIN.

Labbe, *Concilia*, II, 739-848. — Baronius, *Annales*, IV et V. — Brays, *Histoire des Papes*, I, 154. — F. Pagi, *Breviarium*, I. — A. Du Chesne, *Histoire des Papes*, I, 89. — Ammien Marcellin, *Histoire*, liv. XV, ch. VII. — Alletz, *Histoire des Papes*, I, 70. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, III et IV. — Macquer, *Abrégé de l'histoire ecclesiastique*. — Claconius, *Vitæ et Res gestæ Pontif. Roman.* — Anastase le Bibliothécaire, *De Vitis Roman. Pontif.*, 1602, in-4°, p. 27. — Ph. Jaffé, *Regesta Pontificum Roman.*; Berlin, 1851, in-4°; p. 15. — Larroque, *Dissert. de Liberio romano*; Genève, 1670, in-8°. — *Ist Papst Liberius in eine Häresie verfallen?* dissertation insérée dans le *Journal* (allem.) *pour le Clergé cathol.*; 1829, liv. IV, p. 1-58.

LIBERGE (*Marin*), jurisconsulte français, né à Bellou-le-Trichard, près du Mans (1), mort à Angers, en 1599 ou en 1600. Après avoir étudié le droit à Paris, il alla professer à l'université de Poitiers, où il avait été reçu docteur. En 1574, il obtint la chaire de droit civil à Angers, où son enseignement eut beaucoup d'éclat. Cependant, au dire de G. Ménage, il dictait

(1) D'après La Croix du Maine, il serait né à La Chapelle-Soëf, près de Bellême. Nous avons suivi l'opinion de Gilles Bry.

comme siennes à ses élèves les leçons manuscrites de Cujas, dont il avait obtenu communication ; Ménage ajoute que Cujas instruit de cet abus de confiance le rendit public. Liberge apaisa par son éloquence, à l'époque de la Ligue, deux séditions populaires ; aussi fut-il créé, par le maréchal d'Aumont, échevin perpétuel d'Angers, après la soumission de cette ville à l'autorité royale. Il avait été en 1588 député aux états de Blois par la province d'Anjou, dont il avait rédigé les cahiers. Henri IV, passant à Angers en 1595, fut si content du discours que lui adressa l'habile professeur, qu'il le loua publiquement après l'avoir embrassé, et qu'il accorda à l'université d'Angers le droit d'*appetissement de pintes*, à partager avec l'hôtel de ville. On a de Liberge : *Universi Juris Historiæ Descriptio*; Poitiers, 1567, in-4° ; — *De præsentis Tempestatis, et sæculi calamitate ;* Poitiers, 1567, in-4° ; — *Ample Discours de ce qui s'est faict et passé au siége de Poictiers*, etc. ; Paris, 1569, in-8° ; Poitiers, 1570, in-8° et in-4° ; 1621, in-12 ; — *De Calamitatum Galliæ Causis ;* 1569, in-4° ; *De Justitia et Jure ;* Paris, 1574, in-4° ; — *De Artibus et Disciplinis quibus juris studium instructum et ornatum esse oportet ;* Angers, 1592, in-8°. E. Regnard.

Gilles Bry, *Histoire des Comtez d'Alençon et du Perche*. — Lepaige, *Dict. du Maine*, I, 99. — Nicéron, *Mémoires*, XL. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Hist.* — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, I.

LIBERGIERS ou **LEBERGER** (*Hues* ou *Hugues*), architecte français, né au commencement du treizième siècle, mort en 1263. Il commença en 1229 la construction de l'église si regrettable de Saint-Nicaise de Reims, vendue en 1793 comme bien national, et y travailla jusqu'à sa mort. C'est à lui qu'on en devait le portail, les deux tours et les transsepts. La pierre tumulaire qui recouvrait les restes de ce grand architecte a heureusement été sauvée à l'époque de la démolition de Saint-Nicaise et transportée dans la cathédrale, où on la voit aujourd'hui. Cette pierre a 2m,75 de long sur 1m,45 de large : au centre est l'effigie du maître ; il porte un bonnet carré et le costume long et grave du treizième siècle ; il tient de la main gauche une toise, et dans la main droite un petit monument qui représente le projet de la basilique de Saint-Nicaise ; à ses pieds sont à gauche un compas, à droite une équerre ; autour de la tombe on lit en caractères gothiques, l'inscription suivante : « Ci-git maistre Hues Libergiers, qui comensa ceste eglise l'an de l'Incarnation MCC et XXIX, le mardi de Pasques, et trespassa l'an de l'Incarnation MCCLXIII, le semedi après Pasques. Pour Deu priez por lui. » E. B—n.

Prosper Tarbé, *Notre-Dame de Reims*. — *Annales Archéolog.*, I, 82 et 117.

LIBERI (Le chevalier *Pietro*), dit le *Libertino*, peintre de l'école vénitienne, né à Padoue, en 1605, mort en 1687. Élève d'Alessandro Varotari, dit le *Padovanino*, il se perfectionna en étudiant à Rome, à Parme, et à Venise. Il serait difficile de préciser l'école à laquelle Liberi emprunta son style ; car il en changea plusieurs fois. Il disait que lorsqu'il travaillait pour les connaisseurs il employait un pinceau franc et hardi, un faire expéditif et peu terminé, tandis que lorsqu'il peignait pour les ignorants il finissait avec le plus grand soin les moindres parties de son œuvre jusqu'à distinguer les cheveux même de manière à pouvoir les compter. Souvent il est gai et gracieux ; parfois aussi il se montre sévère et grandiose. C'est à ce dernier genre qu'appartiennent le *Sacrifice de Noé au sortir de l'arche* de la cathédrale de Vicence et *Le Déluge universel* de Santa-Maria-Maggiore de Bergame. Dans ces ouvrages, il a déployé un style qui tient le milieu entre la manière de Michel-Ange et celle des Carrache. Il s'est rapproché davantage de ces derniers dans le *Mariage mystyque de sainte Catherine*, à l'église consacrée à cette sainte à Vicence, tableau qui serait irréprochable si, pour faire montre de sa science anatomique, il n'eût, contre toute convenance, représenté le Père éternel entièrement nu. Liberi réussit encore mieux dans le genre gracieux, auquel appartiennent presque tous ses tableaux de chevalet. Ses Vénus nues, qui parfois sont comparables même à celles du Titien, ses allégories, qui trop souvent blessent la décence, lui valurent le surnom du *Libertino ;* mais sous le rapport de l'art ils sont au-dessus de tout éloge. Du reste on ne peut guère regretter cet abus des nudités, car il réussissait peu dans les draperies, dont les plis sont, dans ses tableaux, généralement incertains et mal disposés. On reconnaît surtout les ouvrages du Liberi à un coloris rosé et d'une fraîcheur parfois exagérée qu'il se plaisait à répandre sur ses carnations et jusqu'au bout des doigts de ses figures. L'empâtement de ses couleurs est plein de charme, ses ombres sont transparentes et dignes du Corrége, ses profils semblent inspirés de l'antique ; sa touche est hardie et magistrale. En un mot, Pietro Liberi fut un grand peintre et peut-être le plus savant dessinateur de l'école vénitienne, dont il fut, après le Padovanino, l'un des plus fermes soutiens. Il obtint dans sa patrie et surtout en Allemagne une renommée égale à son mérite. Créé comte et chevalier, il termina sa carrière à Venise, entouré d'honneurs et de richesses, qu'il ne devait qu'à son talent. Il eut pour élève son fils Marco Liberi.

Outre les ouvrages que nous avons cités, nous mentionnerons encore de lui, à Venise, dans la salle du scrutin du Palais des Doges, la *Bataille des Dardanelles*, dans laquelle se trouve une figure d'esclave si admirablement dessinée qu'elle a fait donner au tableau le nom de l'*Esclave du Liberi* ; à l'Académie des Beaux-Arts une *Allégorie ;* à Saint-Pierre, *La Plaie des Serpents ;* à Santa-Maria-della-Salute, *Venise implorant saint Antoine ;* à Saint-Étienne, *La*

Trinité avec saint Augustin et sainte Claire; à la Madonna del Carmine, *Sainte Thérèse et saint Albert*; à Saint-Moïse, *L'Invention de la Croix*; à Saint-Jean-et-Saint-Paul, *Le Christ sur la Croix avec la Madeleine et saint Thomas*; à Saint-Jean Évangéliste, *Le saint écrivant l'Apocalypse*; enfin, à l'église des jésuites, *La Prédication de saint François-Xavier*; à Padoue, *un groupe d'anges* dans la cathédrale; à Saint-Antoine, *Saint François recevant les stigmates*, dont la tête, si expressive, fut, dit-on, l'ouvrage d'une nuit, et la voûte de la sacristie, admirable fresque représentant *La Gloire de saint Antoine*; à Saint-François, *Le Saint accompagné de saint Antoine*; à l'église des Dimesse, *La Madeleine, saint Antoine, saint Jean-Baptiste et sainte Prodoscime*; à Sainte-Justine, *L'Extase de sainte Gertrude*, et au réfectoire des Philippins, *La Gloire de saint Philippe*; au Musée de Dresde, *Psyché et l'Amour*, *Loth et ses filles*, *Le Jugement de Pâris* et *La Jeunesse sous l'égide de la Sagesse*; à la pinacothèque de Munich, *Angelique et Médor*; enfin à la galerie de Florence, le *portrait de l'artiste*, peint par lui-même. E. Breton.

Boschini, *La Carta del navegar pittoresco*. — Zanetti, *Della Pittura Veneziana*. — Sandrart, *Academia Artis Pictoriæ*. — Ridolfi, *Vite dei Pittori Veneti*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — A. Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. — G.-B. Berti, *Nuova Guida per Vicenza*. — P. Faccio, *Nuova Guida in Padova*.

LIBERI (*Marco*), peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, né à Padoue, vers 1640, mort après 1687. Elève de son père, il eût obtenu une plus grande célébrité, ou au moins eût évité la critique s'il se fût borné à copier les ouvrages de son père et ceux des autres maîtres de l'école, qu'il reproduisait avec une exactitude qui trompa souvent les plus habiles connaisseurs; mais lorsqu'il voulut voler de ses propres ailes, il ne réussit qu'à produire des œuvres sans originalité, de malheureuses imitations des peintures de son père. Le musée de Dresde possède deux tableaux de Marco Liberi, *Vénus caressant l'Amour*, et *Vénus avec l'amour effeuillant une fleur*. E. B—n.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Catalogue de Dresde*.

LIBERTAT (*Pierre* de Bayon de), libérateur de Marseille, mort vers la fin du seizième siècle. Issu d'une ancienne famille corse, qui s'était distinguée au moyen âge dans les guerres de Sicile et de Calabre, il fut un ligueur zélé jusqu'au moment de la conversion de Henri IV, et était chargé comme capitaine de garder la porte royale de Marseille. Cette ville subissait alors la tyrannie des consuls Casaulx et Louis d'Aix, qui avaient projeté de la faire passer sous le joug de Philippe II. Lorsque l'armée royale fut réunie sous les murs de Marseille (14 février 1596), Libertat, gagné par les promesses de son chef, le duc de Guise, s'entendit avec plusieurs officiers de la milice, isola, par un adroit stratagème, Casaulx de l'escorte de ses sicaires, et lui donna un coup d'épée qui le renversa; un de ses frères acheva de le tuer. Puis, ouvrant les portes à l'armée royale, il contraignit Louis d'Aix à la fuite et les Espagnols à la retraite (17 fevrier 1596). Cette révolution se fit aux cris de: « Vive le roi! Vive la liberté! » Telle était l'importance de la soumission de Marseille qu'en en recevant la nouvelle, Henri IV s'écria: « C'est maintenant que je suis roi. » Ce prince écrivit à Libertat pour lui témoigner sa reconnaissance, le nomma viguier perpétuel de la ville, et lui fit donner trente mille livres. Ses concitoyens lui érigèrent une statue avec une inscription qui commence par ces mots: Petro Libertæ, *libertatis assertori, pacis civiumque restauratori*. Libertat ne jouit pas longtemps des honneurs qu'on lui avait décernés; il mourut sans enfants, et ses frères lui succédèrent dans ses emplois. P.

Antoine Rebuffi, *Hist. de Marseille*, liv. VIII, ch. iv. — Soleri, *Hist. de Marseille*. — Achard, *Hist. des Hommes ill. de la Provence*. — Bouche, *Hist. de Provence*, II, p. 810-823.

LIBES (*Antoine*), physicien français, né à Béziers, le 2 juillet 1752, mort à Paris, le 25 octobre 1832. Il devait, selon le désir de ses parents, embrasser l'état ecclésiastique; c'est pour suivre sa vocation qu'il accepta, à l'âge de vingt ans, la chaire de professeur de physique au collége de Béziers. Frappé de l'excellence de sa méthode, l'archevêque de Toulouse lui donna une chaire à l'université de cette ville. A cette époque la science était enseignée en latin, et Libes avait acquis dans cette langue une facilité d'expression remarquable. Privé de sa place à l'époque de la révolution, il vint à Paris, et fut attaché à l'école centrale de la rue Saint-Antoine, qui devint plus tard le lycée Charlemagne. C'est là qu'il a professé près d'un demi-siècle. Libes avait compris, comme l'abbé Nollet, que la physique ne doit consister que dans des faits constatés par l'expérience; il avait étudié à ce sujet les ouvrages de S'Gravesande, Musschenbrock, Priestley. La réforme scientifique apportée par Lavoisier l'avait rempli d'enthousiasme. Son meilleur titre comme savant, c'est la découverte qu'il fit, en 1804, d'une des grandes lois de la nature: il remarqua, avec des instruments très-imparfaits, l'électricité développée par le contact ou par le frottement de substances qu'on ne regardait pas alors comme susceptibles de s'électriser l'une par l'autre. Libes a eu des ennemis parmi les savants; c'est même à cette jalousie mesquine qu'il faut attribuer son éloignement de l'Académie des Sciences. Outre plusieurs mémoires sur les météores, dans lesquels il démontre que la formation de la pluie d'orage doit être attribuée à la combinaison des gaz oxygène et hydrogène par le moyen de l'étincelle électrique et dans lesquels il donne une explication des aurores boréales qui a été admise par plusieurs physiciens, on a de lui: *Physicæ conjecturalis*

Elementa; Toulouse, 1788, in-12; — *Leçons de Physique chimique, ou application de la chimie moderne à la physique*; 1796, in-8°; — *Théorie de l'Élasticité, appuyée sur des faits et confirmée par le calcul*; Paris, 1800, in-4°; il fit suivre cette théorie, bien accueillie de l'Institut, de plusieurs mémoires dans lesquels il démontre que l'attraction moléculaire doit être soumise aux mêmes lois que l'attraction des masses; — *Traité élémentaire de Physique, présenté dans un ordre nouveau, d'après les découvertes modernes*; Paris, 1802, in-8°; 1808, 1813, 3 vol. in-8°; la partie relative à l'optique laisse beaucoup à désirer; — *Nouveau Dictionnaire de Physique*; Paris, 1816, 3 vol. in-8°. Ce livre était alors au niveau de la science; quoiqu'il ait depuis vieilli, on peut encore le consulter avec avantage; — *Histoire philosophique des Progrès de la Physique*; Paris, 1811-1814, 4 vol. in-8°, recueil complet de toutes les découvertes faites jusqu'à cette époque; — *Le Monde physique et le Monde moral, ou lettres à Mme de* ***; Paris, 1815, in-8°; 2e édit., 1822, 2 vol. in-8°; ouvrage destiné aux personnes qui veulent, sans le secours de la géométrie, étudier le monde physique, le monde moral, et les rapports qui existent entre les lois qui gouvernent ces deux mondes. Libes a donné plusieurs mémoires au *Journal de Physique*; il a rédigé les articles de physique pour le *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de Déterville; enfin il a ajouté des notes au poëme des *Trois Règnes de la nature* de Delille.

JACOB.

Renseignements particuliers. — Quérard, *La France littér.*

LIBON (Λίβων), architecte grec, né en Élide, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il est célèbre par la construction du grand temple de Jupiter dans l'*Altis* d'Olympie. Ce temple, un des plus magnifiques édifices religieux de l'antiquité, était d'ordre dorique, long de deux cent trente pieds, large de quatre-vingt-quinze et haut de soixante-huit; il était entouré de colonnes et couvert de plaques de marbre taillées en forme de tuiles, dont l'invention remontait à Bysès de Naxos vers 560 avant J.-C. On ne connaît pas la date de la construction du temple d'Olympie, mais on sait qu'il fut bâti par les habitants de l'Élide avec les dépouilles de Pise et d'autres villes voisines, qui s'étaient révoltées contre eux et avaient été soumises. La révolte et la défaite de Pise eurent probablement lieu dans la 50e olympiade (580 avant J.-C.). Le temple que les vainqueurs vouèrent à Jupiter ne fut pas immédiatement commencé, et il semble même qu'il venait seulement d'être achevé lorsque Phidias exécuta (85 olym., 436 avant J.-C.) cette statue d'or et d'ivoire qui fut le plus admirable ornement du sanctuaire de Jupiter. L'architecte du temple était donc un peu antérieur à Phidias, et devait vivre vers le milieu du cinquième siècle avant J.-C. On peut voir dans Pausanias la description de ce célèbre édifice, dont il ne reste qu'un petit nombre de ruines.

Y.

Pausanias, V, 10. — Stanhope, *Olympia*, p. 9. — Quatremère de Quincy, *Jupiter Olympien*. — Cockerell, *Bibl. ital.*, 1831, n° 191. — Blouet, *Expédition scientifique de la Morée*, liv. II, p. 162.

LIBON (*Philippe*), violoniste français, né le 17 août 1775, à Cadix, mort le 5 février 1838, à Paris. Sa vocation musicale se déclara dès l'enfance; il devint l'élève favori de Viotti, près de qui il passa six années à Londres, et ne le quitta que pour entrer au service du prince royal de Portugal en qualité de violon solo (1796). Des affaires de famille l'ayant appelé à Madrid, il y fut engagé au même titre dans la chapelle de Charles IV (1798). Il revint en France en 1800, et se fit entendre à Paris, où sa réputation l'avait précédé; l'impératrice Joséphine l'attacha à sa musique particulière, et Marie-Louise le choisit pour accompagnateur. Sous la restauration, il conserva sa place à la chapelle royale. Libon possédait les qualités didactiques de la belle école de Viotti; il avait du goût, mais peu de sensibilité. Il a laissé plusieurs ouvrages pour le violon.

P. L—Y.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

LIBRI (*Francesco dai*), *l'ancien*, peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, florissait dans la seconde moitié du quinzième siècle. On ignore quel était son véritable nom; il dut celui de *dai Libri*, qu'il transmit à ses descendants, à son talent de peindre en miniature les livres d'église.

E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*.

LIBRI (*Girolamo dai*), peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, né à Vérone, en 1472, mort en 1555. Il avait appris de son père et de Dominico Marone l'art de peindre les miniatures de manuscrits, et, en compagnie de son ami Francesco Marone, il exécuta beaucoup d'ouvrages en ce genre, remarquables par la pureté du dessin et le charme du coloris. Il peignit aussi des tableaux dans lesquels on ne trouve presque plus de traces de l'ancien style; tel est celui que Lanzi appelle le joyau de l'église Saint-Georges-le-Majeur de Vérone. Au-dessous de la madone assise entre saint Augustin et saint Laurent Giustiniani sont trois petits anges chantant et jouant des instruments, qui rappellent ces beaux vers du Dante qui terminent le neuvième chant du *Purgatoire* :

Tale immagine appunto mi rendea
Ciò ch'iò udiva, qual prender si suole
Quando a cantar con organi si stea;
Ch' or si or no s'intendon le parole.

Ce petit chef-d'œuvre de grâce, de délicatesse et d'éclat, d'après une inscription très-lisible, est du 29 mars 1526, et non de l'année 1529, comme l'a dit Lanzi.

Girolamo fut le maître de don Giulo Clovio, le plus habile miniaturiste qu'ait produit l'Italie.

E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LIBRI (*Francesco dai*), le *jeune*, peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, né à Vérone, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il avait appris de son père la miniature; ses progrès furent interrompus par un de ses oncles, qui lui confia la direction d'une verrerie et qui lui fit espérer son héritage, dont plus tard il le frustra par un mariage. Francesco reprit alors ses pinceaux; mais il mourut avant d'avoir donné tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Il avait entrepris, sous la direction de Fracastor et de Beraldi, médecins et géographes, de peindre un globe terrestre pour François Ier; mais cette œuvre resta inachevée. E. B — N.

Vasari, *Vita.* — Lanzi, *Storia Pittorica.*

LIBRI-CARRUCCI (*Guillaume-Brutus-Icilius-Timoléon*, comte), mathématicien italien, né à Florence, le 2 janvier 1803. Il est issu d'une famille noble et ancienne, qui a occupé de très-hautes positions en Toscane jusqu'à 1848 (1). A cette époque, l'un des membres était encore ministre des affaires étrangères à Florence et président du conseil. M. Libri reçut sa première éducation de sa mère, et étudia à Pise le droit, la philosophie et les sciences. En 1818, pendant le cours d'une maladie, il apprit que l'Institut de France avait proposé un prix pour le fameux théorème de Fermat : démontrer l'impossibilité de $x^n + y^n = z^n$, lorsque $n > 2$. Il se munit aussitôt des ouvrages de Legendre et de Gauss sur la théorie des nombres, et c'est à la suite de cette étude que sa vocation fut complétement décidée. A dix-sept ans il était licencié en droit et docteur ès sciences et publia à Florence son premier mémoire, qui le mit en relation avec les principaux géomètres de l'Europe (2). En 1823 il fut nommé professeur de physique mathématique à l'université de Pise, et l'année suivante il prit le titre de professeur émérite pour aller voyager afin de se perfectionner dans le commerce des savants les plus célèbres de l'Europe. En 1824 il vint à Paris, où Laplace, Fourier, Poisson, Cuvier, Ampère, Thenard, Fresnel, Dulong, etc., l'accueillirent fort bien. C'est alors aussi qu'il fut présenté à M. Guizot, qui sut apprécier son mérite. Lors du sacre de Charles X, il eut un duel pour avoir pris la défense de Mateucci, ministre de Toscane à Paris, qu'un homme trop irascible avait insulté grossièrement. Plus tard il rentra en Italie, et se fit remarquer par l'empressement avec lequel il mettait son temps et ses lumières à la disposition des savants étrangers qui venaient visiter l'Italie. Arago surtout, à son passage à Florence, fut accueilli par lui avec distinction. De 1825 à 1830, M. Libri prit part à la rédaction du *Journal des Mathématiques*, et au commencement de 1830 il revint à Paris, contraint de quitter son pays à la suite d'une conspiration dont il était l'un des principaux auteurs. Il resta presque toute l'année 1831 dans le midi de la France, occupé à classer les matériaux qu'il rassemblait pour son *Histoire des Mathématiques*. Nommé suppléant de M. Biot en 1832 au Collége de France, il se fit naturaliser Français, entra en 1833 à l'Académie des Sciences, grâce à son mérite alors reconnu par Arago lui-même, et devint successivement professeur à la Faculté des Sciences et au Collége de France, membre du conseil académique de Paris, chevalier et officier de la Légion d'Honneur, etc. A la révolution de Février, M. Libri, ami de M. Guizot, se réfugia à Londres. Une instruction commencée à cette époque contre M. Libri, accusé de détournements au préjudice de bibliothèques, aboutit en 1850 à une condamnation par coutumace. Nous jetterons le voile sur ce triste procès, où toute la lumière ne s'est pas encore faite, puisqu'il n'y a pas eu de débats contradictoires.

M. Libri vit aujourd'hui retiré en Angleterre, où il se livre à des travaux bibliographiques du plus haut intérêt, tout en continuant son grand travail sur l'*Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, dont les quatre premiers volumes (in-8°) parurent à Paris, de 1838 à 1841. Cet ouvrage est remarquable par de consciencieuses recherches d'érudition et par un style aussi clair qu'élégant. Ce même style distingue aussi ses articles (sur Galilée, Fermat, etc.,) de la *Revue des Deux Mondes* et du *Journal des Savants*. Outre les travaux cités, on a de M. Libri: *Mémoires de Mathématiques et de Physique;* Pise, 1827, in-4°; — *Mémoires de Mathématiques et de Physique;* Florence, 1829, vol. in-4° (réimprimé à Berlin, par M. Crelle). Des six mémoires contenus dans ce volume, cinq traitent de la théorie des fonctions entières; un seul est relatif à la théorie de la chaleur; l'auteur le donna comme ébauche d'un travail plus général qu'il préparait sur cette matière. Il fournit aussi les premiers éléments d'un mémoire sur l'application de la théorie des nombres aux problèmes de physique mathématique; — *Notice des manuscrits de quelques bibliothèques des départements;* Paris, 1842, in-4°, publié à la suite d'une mission dont M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, avait chargé M. Libri. Il a publié en 1859 le catalogue d'une très-belle collection de ma-

(1) Tous les historiens de Florence s'accordent à représenter cette famille comme ayant appartenu par ses idées au parti libéral, ainsi qu'on peut le lire dans Varchi, qui raconte même qu'après le siége de cette ville, en 1530, la famille Libri fut dispersée par ordre de Charles Quint, à cause de ses opinions trop avancées. Ce ne fut qu'après un long exil qu'elle put rentrer dans ses foyers.

Anciennement on la connaissait sous un autre nom; cette famille s'appelait *dalla Sommaia*. Ce fut *Maffeo* ou *Feo de Libri*, poëte du quatorzième siècle, ami de Pétrarque et de Boccace, qui donna le nom de *Libri* à la famille. Il aimait les livres; c'est même là l'origine du nom de *Libri*. Depuis lors la famille s'est fait appeler *Libri dalla Sommai*. Ce changement de nom se trouve indiqué sur le tombeau qu'elle possède dans l'église de *Santa-Croce* à Florence.

(2) Ce memoire avait été communiqué, par l'intermédiaire du grand-duc de Toscane, protecteur du jeune savant, à l'illustre mathématicien Gauss, qui fit un rapport très-favorable.

nuscrits, parmi lesquels on remarque surtout un Lucain du treizième siècle et un Lucrèce du quatorzième; ce beau catalogue, orné de trente-sept planches, est précédé d'une introduction qui renferme d'intéressantes remarques paléographiques. J. et B.

Conversations-Lexikon. — *Documents part.*

LIBURNIO (*Niccolo*), grammairien italien, né en 1474, à Venise, où il est mort, le 22 septembre 1557. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se chargea de l'éducation de Louis Pisani, qui devint cardinal, et l'accompagna dans ses voyages; les parents de son élève lui procurèrent à son retour la cure de San-Fosca, et un canonicat de Saint-Marc à Venise. Il est un des premiers Italiens qui aient écrit avec autorité sur la grammaire de leur pays; mais, possédant plus d'érudition que de goût, il introduisit dans son style beaucoup de termes latins, et fit un grand abus des archaïsmes. On a de lui : *Le Selvette;* Venise, 1513, in-4° : pastorales dans le genre de celles de Boccace; — *Le volgari Eleganzie;* ibid., 1521, in-8°, ouvrage recherché et qui sort des presses aldines; — *De Copia et varietate Opus;* ibid., 1522, in-4°; — *Lo Verde antico delle cose volgari;* ibid., 1524, in-8°; —*Le Tre fortune sopra la grammatica et l'eloquenza di Dante, del Petrarca e del Boccacio;* ibid., 1526, 1534, in-8°; il contribua beaucoup par ce traité à faire rejeter les lettres nouvelles que le Trissino voulait introduire dans l'alphabet; — *La Spada di Dante;* ibid., 1534, in-8° : recueil des passages de *La Divine Comédie* relatifs aux vices et aux crimes flétris par le poëte; — *Le Occorrenze humane;* ibid., 1546, in-8°. On doit encore à Liburnio des traductions en *versi sciolti* ainsi que deux recueils de pensées morales, l'un tiré de Platon et imprimé sous les titres de *Platonis Gemmæ* et *Platonis Gnomologia;* l'autre, d'après les auteurs grecs, qui a été mis en italien par Cadamosto; Venise, 1543, in-8°. P.

Landi, *Hist. Littér. d'Italie*, IV. — Agostini, *Scrittori Veneziani*, II.

LIBUSSA, reine de Bohême, née vers 680, morte à Prague, en 738. Après la mort de son père, Cracus, qui ne laissa pas de descendants mâles, en 700, les Bohêmes acceptèrent volontiers la royauté de sa fille, Libussa, dont la mémoire est encore aujourd'hui révérée dans ce pays. D'après la tradition, elle imposa autant par sa beauté que par sa prudence et sa fermeté. Aussi les Bohêmes avaient-ils longtemps acclamé toutes les mesures et tous les jugements de cette reine, espèce de devineresse, aidée par ses deux sœurs Kaça et Téta, et assistée d'un conseil de vierges, lorsqu'un jour deux princes de la famille Tétares, une des plus anciennes de la Bohême, lui refusèrent obéissance. Irritée, Libussa offrit sa main, avec la participation au trône à Przemisl ou Prémistar I[er], seigneur de Staditz. Ce n'en est pas moins à elle seule que la tradition poétique de la Bohême s'est complu à attribuer tous les faits remarquables de cette époque. D'après le *Sand Libussa*, le plus ancien poëme du pays, elle a, comme contrepoids de la noblesse, institué la hiérarchie populaire des trois ordres des Kmètes, Lèkhes et Vladykes, qui présentent en même temps les trois ordres en tribunaux de justice. Cette constitution s'est conservée jusqu'au quatorzième siècle. Libussa posa ensuite les fondements de la ville de Prague. On lui attribue aussi la découverte des mines et des salines de la Bohême. Pendant toute sa vie, elle conserva une part d'influence aux femmes, au moyen du conseil des vierges, qui ne fut supprimé qu'après sa mort, suppression qui amena la fameuse révolte de Dlasta, ancienne confidente de Libussa. Les plus récents historiens, même Palacky, font tous leur part à ces diverses traditions. Ch. R—n.

Fobrer, *Monumenta historica Bohemiæ.* — Palacky, *Geschichte von Bœhmen.*

LIÇARRAGUE (*Jean* de), théologien protestant, né à Briscons, dans le Béarn, au seizième siècle; on ignore l'époque de sa naissance et la date de sa mort. Il embrassa les opinions de Calvin, et devint ministre de la religion réformée. Jeté en prison, il dut sa liberté et peut-être sa vie à Jeanne d'Albret, mère de Henri IV; cette princesse, attachée aux doctrines protestantes, prit Liçarrague à son service, et le chargea de traduire le *Nouveau Testament* en basque; plus tard il résida comme pasteur à la Bastide de Clarence; le célèbre de Thou l'y vit en 1582, et raconte comme un trait de tolérance et de charité alors sans exemple que catholiques et réformés se servaient de la même église dans ce village, chacun s'y réunissant à des heures différentes. Liçarrague n'est connu que par la traduction que nous venons de signaler, et qui, précédée d'une dédicace à Jeanne d'Albret, fut imprimée à La Rochelle, en 1571, in-8°. Elle est devenue très-rare; un exemplaire a été payé 75 fr. 50 dans une vente faite à Paris, en 1845. M. Fleury Lécluse, dans son *Manuel de la Langue Basque*, p. 19-23, a donné une description de ce volume précieux, et M. Mahn en a reproduit quelques chapitres dans ses *Denkmæler der baskischen Sprache.* (Berlin, 1857, p. 1-12.) G. B.

Prosper Marchand, *Dictionnaire Historique.* — Francisque Michel, *Introduction aux proverbes basques d'Oihenart*, p. XXXVIII, et *Le Pays Basque*, p. 476.

LICETI (*Giuseppe*), médecin italien, né à Recco, dans l'État de Gênes, mort en 1599, à Gênes. Après avoir pratiqué quelque temps son art à Rapallo, il alla s'établir à Gênes, et laissa deux ouvrages écrits en forme de dialogues : *La Nobilità de' principali Membri dell' Uomo;* Bologne, 1590, in-8°; les interlocuteurs sont le cœur, le cerveau, le foie et les testicules; — *Il Ceva, ovvero dell' eccellenza ed uso de' genitali;* ibid., 1598, in-8°. P. L—y.

Landi, *Hist. de la Littér. d'Italie.*

LICETI (*Fortunio*), célèbre médecin et érudit

italien, fils du précédent, né le 3 octobre 1577, à Rapallo (État de Gênes), mort le 16 mai 1657, à Padoue. Il vint au monde avant le septième mois de la grossesse de sa mère; c'est à l'agitation violente qu'une tempête procura à celle-ci durant le trajet maritime de Recco à Rapello qu'on attribua la naissance prématurée de cet enfant. Le bonheur qu'il eut de survivre à cet accident lui fit donner le prénom de *Fortunio;* aussi prit-on pour l'élever des précautions extraordinaires (1). Dès l'âge le plus tendre il montra pour l'étude les dispositions les plus heureuses, qui plus tard le firent mettre par Klefeker au nombre des érudits précoces. Son père apporta un soin jaloux à les cultiver, et lui enseigna lui-même les belles-lettres ainsi que les premiers éléments de la philosophie et de la médecine. A dix-sept ans le jeune Liceti fut envoyé à l'université de Bologne, et y continua ses études de la façon la plus brillante, sous la direction de Costeo et de Pendasi. Quelques mois après la mort de son père, il reçut à Gênes le double diplôme de docteur en philosophie et en médecine (13 mars 1600), mit ordre à ses affaires domestiques, et alla, au mois d'octobre, chercher fortune à Pise, où il obtint une chaire de logique, qu'il occupa pendant cinq années, au bout desquelles il fut chargé d'expliquer la philosophie d'Aristote. En remplissant ces fonctions, il s'identifia tellement avec les opinions du Stagirite qu'il lui voua un culte presque divin; on peut même dire qu'en devenant le péripatéticien le plus opiniâtre de son temps, il contribua, au lieu de pousser la philosophie vers le progrès, à la rendre stationnaire. Cette admiration aveugle pour le Stagirite fit, en 1609, sommer Liceti professeur de philosophie à l'université de Padoue; son savoir presque universel, la facilité de sa parole et sa réputation attirèrent à ses cours un grand nombre de disciples. On porta successivement ses gages de 350 à 1,000 florins. Mais, s'étant vu refuser deux fois par les membres du conseil la place de premier professeur, vacante par la mort de Cremonini et de Zilioli, il se dégoûta de Padoue, et en sortit après y avoir enseigné vingt-huit ans avec éclat (1631). Il se retira à Bologne, où on lui avait offert des appointements considérables. Cependant l'université de Padoue ne tarda pas à sentir la perte qu'elle avait faite, et saisit l'occasion de rappeler Liceti. La chaire de médecine théorique étant venue à vaquer en 1645, il consentit, après beaucoup d'instances, à en prendre possession, et la conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1657, à l'âge de quatre-vingts ans. Comme on le voit, la débilité primitive de son existence ne l'empêcha point de devenir octogénaire.

« Liceti, dit Renauldin, avait une immense érudition et possédait à un haut degré le don de la parole; mais ces deux qualités étaient éclipsées par un manque de goût et de tact, et surtout par une crédulité aveugle, qui lui faisait admettre sans critique les faits les moins avérés, les opinions les plus contestables, les assertions les plus étranges. De là vient qu'il fut attaqué fréquemment par ses contemporains, avec lesquels, du reste, il n'était pas avare d'injures lorsque les bons arguments venaient à lui manquer. » Haller le peint en deux mots en l'appelant : *Philosophus subtilis et theoreticus, vix practicus.* Aussi doit-on lire avec précaution la plupart de ses écrits, qui sont extrêmement nombreux. Voici quels sont les principaux : *De Ortu Animæ humanæ Lib. III;* Gênes, 1602, in-4°; Francfort, 1606, in-8°; Genève, 1619, in-4°. On raconte que l'auteur, voulant tirer quelque argent de son père pendant qu'il étudiait à Bologne, lui envoya un traité de sa façon, qu'il intitula, par une affectation de jeune homme : *Gonopsychanthropologia, sive de anima seminis humani.* Quelques médecins, qui l'avaient lu, en attribuèrent la paternité à l'un des maîtres de Liceti, qui plus tard retoucha son ouvrage et le fit paraître sous un nouveau titre; — *De Lucernis antiquorum reconditis Lib. VI;* Gênes, 1602, in-4°, fig.; Venise, 1621, in-4°; Udine, 1652, et Padoue, 1662, in-fol. Il aurait pu faire un meilleur usage de ses connaissances en numismatique, en n'affirmant pas, par exemple, que les lampes des vestales étaient inextinguibles et continuaient de brûler dans les tombeaux durant l'espace de plusieurs siècles, sans addition de nouvelle matière inflammable; — *Peripatetica medicaque Placita;* Gênes, 1605, in-4°; thèses qu'il fit soutenir à Pise par Caballetto, un de ses élèves; — *De Vita Lib. III;* Gênes, 1606, in-4°; — *De his qui diu vivunt sine alimento Lib. IV;* Padoue, 1612, in-fol. : il y est question d'abstinences prolongées et qui s'étendent depuis l'espace de quelques jours jusqu'à des mois et des années entières; Liceti en fournit de nombreux exemples, observés chez les hommes et même chez les animaux. Il ne les admet pas toutes; mais lorsqu'il est à bout d'explications, il a recours soit à la puissance divine, soit à la présence du diable, qui, s'étant introduit dans un cadavre, lui donne l'apparence d'une vie équivoque, sans besoin d'aliments. Rodriguez de Castro le réfuta dans le traité *De Asitia;* — *De animarum Coextensione corpori Lib. II;*

(1) « Il fallut élever l'enfant dans du coton », dit Vigneul-Marville. Baillet, dans ses *Enfants célèbres,* ajoute, d'après Michel Giustiniani et Oldoino, des circonstances si merveilleuses qu'il suffit de les citer pour en faire sentir le ridicule. « Le fœtus, dit-il, n'était pas plus grand que la paume de la main. Son père, ayant trouvé qu'il ne lui manquait rien d'essentiel à la vie, entreprit d'achever l'ouvrage de la nature et de travailler à la formation de l'enfant avec le même artifice que celui dont on se sert pour faire éclore les poulets en Égypte. Il instruisit une nourrice de tout ce qu'elle avait à faire, et, ayant fait mettre son fils dans un four proprement accommodé, il réussit à l'élever et à lui faire prendre ses accroissements nécessaires par l'uniformité d'une chaleur étrangère, mesurée exactement sur les degrés d'un thermomètre ou d'un autre instrument équivalent. »

Padoue, 1616, in-4°; — *De perfecta Constitutione Hominis in utero;* ibid., 1616, in-4° : sorte d'introduction à l'ouvrage suivant; — *De Monstrorum Causis, Natura et Differentiis Lib. II;* ibid., 1616, 1634, in-4°; Amsterdam, 1665; trad. en français par Jean Palfyn, à la suite de sa *Description anatomique;* Leyde, 1708, in-4°, fig. « On y trouve ramassé, dit la *Biographie Médicale,* tout ce que l'imagination des anciens et des modernes a pu forger de contes absurdes sur les monstruosités auxquelles l'espèce humaine est sujette. » Ainsi Liceti ajoute foi, sans difficulté, à tous les écarts de la nature; il admet la métamorphose des femmes en hommes et des hommes en ânes, l'existence des androgynes parfaits, etc.; — *De spontaneo viventium Ortu Lib. IV;* Vicence, 1618, in-fol.; — *De novis Astris et Cometis;* Venise, 1622, in-4° : traité écrit au sujet de la comète de 1618, réfuté par Glorioso, et complété par les *Controversiæ de cometarum attributis;* 1625 : dans cette dispute, les deux adversaires s'invectivèrent avec la plus grande violence; — *De Intellectu agente Lib. V;* Padoue, 1627, in-fol.; — *Elogia varia Heroum nostri temporis;* ibid., 1627, in-fol.; — *Imitationes figurati metri a Simmia Rhodio inventi;* ibid., 1627, in-8° : ces deux ouvrages contiennent les éloges de sénateurs vénitiens disposés de manière à former différentes figures, comme un autel, un œuf, une hache; — *De Animorum rationalium Immortalitate;* ibid., 1629, in-fol.; — *Allegoriæ peripateticæ de generatione, amicitia et privatione lib. II;* ibid., 1630, in-4°; — *De Anima subjecto corpori nihil tribuente;* ibid., 1630, in-4° : réponse à l'attaque dirigée par Ponce de Santa-Cruz, médecin espagnol, contre les générations spontanées; — *Pyronarcha, sive de fulminum natura deque febrium origine Lib. II;* ibid., 1634, in-4°; — *De natura primo movente;* ibid., 1634, in-4°; — *De propriorum operum Historia lib. II;* ibid., 1634, in-4° : dans cet ouvrage, dédié à Gabriel Naudé, Liceti donne la liste des écrits qu'il avait déjà publiés et trace l'histoire des disputes dont ils étaient devenus l'objet; — *Encyclopædia ad aram Lemniam Dosiadæ;* Paris, 1635, in-8°; — *De Mundi et Hominis Analogia;* Udine, 1635, in-4°; — *Ulysses apud Circen, sive de quadruplici transformatione deque varie transformatis hominibus;* ibid., 1636, in-4°; — *Lilium majus et minus;* ibid., 1637, 2 part. in-4°; — *De quæsitis per epistolas a claris viris responsa;* Bologne et Udine, 1640-1650, 7 vol. in-4° : cette collection de lettres est curieuse et rare; — *De Luminis Natura et Efficentia Lib. III;* Udine, 1640, in-4°. A cette époque de sa vie Liceti composa plusieurs traités scientifiques : *De Centro et Circumferentia; De Motu Cometarum; De Lunæ subobscura Luce,* etc.; — *De Annulis antiquis;* ibid., 1645, in-4°, où l'on trouve d'excellentes recherches sur la numismatique ancienne; — *Hieroglifica, sive antiqua schemmata gemmarum annularium explicata;* Padoue, 1653, in-fol.; — *Hydrologia peripatetica;* Udine, 1655, in-4°.

P. L—Y.

Morhof, *Polyh. Literar. et Philos.* — Papadopoli, *Hist. Gymn. Patavini*, t. I, liv. 2 et 3. — J. Brucker, *Hist. critica Philosoph.*, IV. — Freytag, *Analecta Litteraria*, p. 534. — *Catal. Biblioth. Bunavianæ*, t. I, vol. II, p. 1391. — Haller, *Biblioth. Anatomica*, t. I, p. 322-323. — Lorenzo Crasso, *Elogii d'huomini letterati*, I, 282. — Oldoino, *Athenæum Ligusticum*. — Baillet, *Jugements des Savants*, V. — Bayle, *Dict. Hist. et crit.* — Nicéron, *Mémoires*, XXVII. — *Biographie Médicale*. — Renauldin, *Les Médecins numismates*. — Grillo, *Elogi di Liguri illustri*, II, 184.

LICHERIE (*Louis*), peintre français, né vers 1642, à Dreux, mort le 3 décembre 1687, à Paris. Il était fils d'un juge de l'élection de Dreux, et témoigna de bonne heure un goût si vif pour le dessin qu'il força son père à le placer dans l'atelier de Louis de Boulogne. En 1666 il fut choisi par Le Brun, qui l'avait employé, pour faire les fonctions de professeur à l'école académique des Gobelins. En 1670 il les résigna, et décora les églises de la ville de Houdan. Le 16 mars 1679 il fut reçu membre de l'Académie de Peinture, qui, par exception, ne lui imposa pas un sujet tiré de l'histoire du roi, et se contenta d'une composition représentant *Abigaïl cherchant à fléchir par des présents David, irrité contre son mari, qui lui avait refusé son secours;* ce tableau est aujourd'hui au musée du Louvre. On donna à cet artiste la place d'adjoint à professeur en 1681. Il a peint un nombre considérable de tableaux pour les églises, notamment aux Invalides, au séminaire de Saint-Lazare, à Saint-Germain-l'Auxerrois, au cloître de la Chartreuse de Bourg-Fontaine, près Villers-Cotterets. Plusieurs ont été reproduits par le burin d'Audran, de Giffard, de Bazin et de Châtillon.

P.

Mém. inédits de l'Acad. de Peinture.

LICHNOWSKY, maison princière, qui descend des comtes de Granson. Gratifiée en 1702 du titre de baron de Lichnowsky, elle obtint en 1779 en Prusse et en 1824 en Autriche le rang de princes : ses possessions sont en Silésie. Les membres les plus distingués de cette famille sont : *Edouard-Marie*, né le 19 septembre 1789, mort le 1er janvier 1845; il est auteur d'une excellente *Histoire de la Maison de Habsbourg*; Vienne, 1836-1844, 4 vol. in-8°; l'ouvrage, resté inachevé, ne s'étend que jusqu'à la fin du quatorzième siècle.

Son fils aîné, *Félix* DE LICHNOWSKY, né le 5 avril 1814, fut assassiné le 18 septembre 1848. Entré de bonne heure dans l'armée prussienne, il la quitta en 1838, pour prendre du service dans celle de don Carlos, dont il devint l'aide de camp général. De retour en Allemagne en 1840, il fit deux ans après un voyage en Portugal, et se fixa ensuite en Silésie. Après avoir pris en 1847 une part active aux travaux de la première chambre prussienne, il siégea en 1848 au parlement de Francfort.

Membre de la droite, il excita souvent la colère du parti démocratique par son éloquence railleuse et incisive. Le 18 septembre, lors de l'émeute causée par l'armistice conclu avec le Danemark, il fut ainsi que le général Auerswald massacré par la populace. Il a publié : *Erinnerungen aus Spanien in den Jahren* 1847, 1838 *und* 1839 (Souvenirs d'un séjour en Espagne pendant les années 1837, 1838 et 1839); Francfort, 1841, 2 vol., in-8°; — *Portugal*; *Erinnerungen aus dem Jahre* 1842 (Le Portugal en 1842); Mayence, 1843, in-8°.

Vehse, *Geschichte der kleinen deutschen Höfe*. — Köstlin, *Auerswald und Lichnowsky*; Tubingue, 1853.

LICHT (*Pierre* DE), en latin *Lucius*, historien belge, né à Bruxelles, où il est mort, le 18 septembre 1603. Il entra dans l'ordre des Carmes, et fut obligé de quitter le Brabant lors de l'insurrection contre les Espagnols; il se réfugia en Italie, enseigna la théologie à Florence, et revint mourir de la peste dans sa ville natale. Il était bon prédicateur, et connaissait à fond l'histoire de son ordre, sur laquelle il a laissé des travaux intéressants. Nous citerons de lui : *Carmelitana Bibliotheca;* Florence, 1593, in-4°; — *De Florentinæ civitatis Origine;* ibid., 1594, in-4°; — *Compendium historicum Ordinis Carmelitani;* trad. en italien, Florence, 1598, in-12; — *Necrologium fratrum Carmelitarum;* Bruxelles, 1603, in-fol. K.

Possevin, *Appar. Sacr.*, III. — Alègre, *De Paradiso Carmelitici Decoris;* Lyon, 1639, in-fol. — Paquot, *Mémoires*, XI.

LICHTENAU. *Voy*. CONRAD.

LICHTENAU (*Wilhelmine* ENKE, comtesse DE), maîtresse de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, née en 1754, à Postdam, morte le 9 juin 1820, à Berlin. Vers 1767 le neveu du grand Frédéric, prince d'un caractère faible et d'un esprit borné, avait jeté les yeux sur la fille aînée d'un musicien de la chapelle royale nommé Enke; ce musicien, dont les minces gages ne suffisaient pas à l'entretien d'une nombreuse famille, reçut cette ouverture en homme que les scrupules n'embarrassent guère, et encouragea du mieux qu'il put le timide séducteur. Mais ce n'était pas de ce côté que la fortune devait lui sourire. Aussitôt qu'elle se sentit aimée, la nouvelle favorite usa largement des droits que lui donnait un tel honneur : hautaine, impérieuse, dévorée d'ambition, elle prétendit au dévouement absolu des siens, qui tenaient tout de ses largesses, et réussit à se faire craindre et haïr à la fois. Sa plus jeune sœur, âgée de treize ans à peine, et qui était la servante de la maison, avait surtout à souffrir de ses accès de colère. Un jour cette autre Cendrillon, qu'on appelait Wilhelmine, reçut en présence du prince une paire de soufflets; ce dernier prit le parti de l'enfant avec tant de chaleur qu'à la suite d'une violente querelle il se retira pour ne plus revenir. La belle délaissée, sans perdre de temps, passa dans les bras d'un seigneur polonais, le comte de Matuschka, et se mit à courir le monde. Un sentiment de pitié ramena le prince royal chez le musicien : il s'intéressa au sort de l'enfant qu'il avait défendue, pourvut à son entretien; et comme elle était douce, caressante, soumise, il se plut à lui donner une éducation de princesse. Lorsqu'elle eut seize ans, il s'aperçut qu'elle était jolie, et en fit sa maîtresse. Tout alla bien pendant quelque temps. Mais l'écolière, en qui s'éveillèrent vite tous les instincts de la galanterie, devint exigeante, et pour satisfaire à ses caprices, à sa toilette, au luxe dont elle voulait s'entourer, il fallut avoir recours aux emprunts usuraires. Le roi, qui avait reçu de son père des leçons d'économie, crut mettre un terme à cette coûteuse liaison en séparant les deux amants. Qu'en résulta-t-il? L'un se jeta éperdûment dans une vie de plaisir et de dissipation, payant au centuple les amours faciles qui se disputaient son cœur; l'autre alla perfectionner son éducation auprès de sa sœur aînée, qui était devenue à Paris une femme à la mode sous le surnom de « la belle Polonaise ». De part et d'autre on employa si bien le temps de l'absence que le dénoûment prévu arriva; le grand Frédéric capitula comme un oncle de comédie; il augmenta la pension de son neveu, et lui permit de rappeler la favorite. Il y eut à conclure cet arrangement de famille autant de lenteur que pour un traité de paix; un conseiller intime, nommé Philippi, fut chargé des négociations; le rappel ne se fit pas sans conditions, celle, par exemple, de mettre l'économie au nombre des vertus galantes. Dûment préparée à son nouveau rôle, Mlle Enke le remplit avec tout le succès possible; elle s'entoura de quelques amis, évita le faste et l'éclat, et vécut à peu près en bonne ménagère dans sa petite maison de Charlottembourg, qu'elle avait reçue de la munificence du vieux monarque. Sa présence ralluma les feux du prince, qui ne se dérobait pas volontiers à l'empire d'une habitude; elle devint mère de trois enfants, et quelques années passèrent sans troubler d'un nuage cet intérieur bourgeois.

Là peut-être se fût arrêté le cours de ces aventures s'il n'eût pris fantaisie au prince royal de se rapprocher de sa femme et de marier sa maîtresse à un valet de chambre. Celle-ci jeta les hauts cris, et se prétendit déshonorée; le prince, que les illuminés venaient d'admettre dans leur secte à la condition d'avoir des mœurs régulières, le prince revint à la charge, et prêcha si éloquemment la cause de la morale que Mlle Enke, de guerre lasse, consentit à devenir Mme Rietz. Le mariage fut célébré selon les rites de la nouvelle secte, le prince faisant fonction de pontife. Tomber des marches du trône aux bras du fils d'un jardinier, quelle humiliation pour une favorite! Heureusement que la disgrâce fut passagère, comme la conversion, et que l'amant, encore une fois vaincu par l'habitude, ne tarda

pas à suppléer le mari, qui, jaloux comme un rustre, se fâcha tout de bon, et s'en alla. Voilà les beaux jours revenus.

Sur ces entrefaites, le grand Frédéric mourut (1786); son neveu lui succéda, et Mme Rietz n'eut plus rien à envier à Mme du Barry, ni son luxe insolent, ni sa cour de gentilshommes, ni ses péchés mignons, ni la bassesse de son origine. La Prusse tomba sous le sceptre de Cotillon III. Quelques traits suffiront à raconter ce règne de hasard, perdu dans les ruelles de l'histoire. Devenue l'amie et la confidente de Frédéric-Guillaume, Mme Rietz, que la crainte du scandale ne retenait plus, prit son caprice pour règle et ses passions pour guides (1). Comme aucun frein ne pouvait l'arrêter, pas même la tendresse du roi, qu'elle n'aimait plus, il lui fut permis, par une sorte de compromis au moins singulier, d'avoir les plus grandes bontés pour tout le monde, à l'exception des sujets prussiens. Fidèle à ce programme, elle admit dans son intimité le chevalier de Saxe, et le suivit en Italie. Ce fut alors que, pour épargner quelques désappointements à sa vanité, elle fut revêtue du titre de *comtesse de Lichtenau*. Grâce à cette faveur signalée, qui déguisait une immoralité sous une apparence respectable, elle put être présentée à la cour de Florence ainsi qu'à celle de Naples, où elle rencontra lady Hamilton, dont la destinée avait tant d'analogie avec la sienne. Elle s'enivra de l'éclat de ses triomphes, noya dans l'orgueil et l'insolence les bonnes qualités qui l'avaient rendue aimable, et ramena à Berlin un nouveau favori, le comte de Saint-Ygnon, et un sigisbé ridicule, l'évêque de Bristol, le premier pour encourager ses ruineuses fantaisies, le second pour les payer. Tout fléchit devant elle; les ministres, la noblesse, la famille royale se présentèrent, en grande étiquette, à ses réceptions; la reine lui permit de porter son propre portrait. Oubliant qu'elle n'était plus jeune ni bien jolie, encore moins spirituelle et sensée, elle remonta dans l'histoire de France plus haut que Mme du Barry, et singea quelque temps la fière Montespan et la prudente Maintenon. Le comte Haugwitz, ministre ambitieux, qui cherchait à se perpétuer au pouvoir, lui rendit quelques soins, et en tira bien vite tout ce qu'elle savait. Enfin, elle poussa l'audace jusqu'au point de faire jouer dans son hôtel un opéra italien dont le titre seul, *Les Amours d'Antoine et de Cleopâtre*, offrait une allusion transparente; non-seulement on y vit assister le roi et sa maîtresse, mais à côté d'eux les enfants légitimes et illégitimes du roi, la reine, les ministres et le corps diplomatique. Jamais favorite ne remporta une si cruelle victoire.

En 1797 Mme de Lichtenau accompagna Frédéric-Guillaume aux eaux de Pyrmont, et s'y environna d'une majestueuse représentation : le prince royal de Danemark, deux fils du roi d'Angleterre, plusieurs souverains de l'Allemagne, les envoyés de toutes les puissances, s'empressèrent à l'envi de lui faire agréer leurs hommages. Lorsque l'état de la santé du roi devint plus alarmant, elle le renferma, pour ainsi dire, dans l'enceinte de son palais, et ne laissa parvenir auprès de lui qu'un petit nombre d'intimes, Bischofwerder, le chef des illuminés, le comte Haugwitz, Rietz, son ex-mari, à qui elle avait donné un haut emploi, les bâtards, quelques émigrés français, et Mme de Shulzky, maîtresse subalterne. Ce qui faisait dire au marquis de Saint-Maixent : « La comtesse de Lichtenau agit comme la gouvernante d'un vieux curé, qui tient loin de lui ses parents et ses héritiers. » Réduit à l'agonie, le roi ordonna d'appeler la reine et le prince royal, et pendant cette suprême entrevue il affecta de se faire soutenir par la comtesse.

Aussitôt qu'il fut mort, les représailles éclatèrent. Le nouveau souverain traita la favorite avec une extrême rigueur. Au reste, la comtesse n'avait pas même attendu le dernier soupir de son royal amant pour essayer de s'esquiver; on la rattrapa dans les jardins du château, et, d'abord prisonnière dans son propre hôtel, elle fut détenue pendant dix-huit mois dans la forteresse de Glogau. Un ordre du cabinet la dépouillait de ses terres et effets de banque, confisquait son hôtel de Berlin et sa maison de Charlottembourg, et affectait sa vaisselle d'argent et ses diamants à l'extinction de ses dettes. On lui laissa pourtant, à titre de bienveillance, un revenu viager de quatre mille écus. Il est inutile d'ajouter qu'elle fut abandonnée de tous ses prétendus amis, et que sa chute ajouta un chapitre de plus à l'histoire des ingratitudes et des lâchetés humaines. Le malheur ne donna à Mme de Lichtenau ni retenue ni expérience; il y a encore trop de pages au roman de sa vie. Dès qu'elle fut libre, elle courut le monde, non plus en souveraine, mais en aventurière. De nouvelles amours la jetèrent dans de nouveaux embarras; elle se tira des uns et des autres avec sa légèreté ou son effronterie habituelle. A cinquante ans elle s'éprit à la folie d'un jeune musicien, qui l'épousa pour ses écus et l'abandonna pour sa jalousie. Un officier hongrois ne la rendit pas plus heureuse. Elle était presque réduite à la misère lorsque l'arrivée des Français à Berlin (1807) lui procura un protecteur tout-puissant en la personne de Napoléon, qui obtint du roi de Prusse la restitution des biens qu'on lui avait confisqués. Depuis cette époque Mme de Lichtenau a toujours résidé à Berlin, où elle est

(1) On lit dans les *Memoires tires des papiers d'un homme d'État* que des diplomates anglais, lord Paget et lord Spencer entre autres, lui offrirent a cette époque un présent de mille guinees si elle parvenait à empêcher le roi de faire la paix avec la France. Mais Mme Rietz repoussa cette proposition ou n'en fit que rire; elle n'avait aucune idée politique, et on peut du moins lui accorder cette justice qu'elle n'intervint jamais dans la conduite des affaires.

morte à soixante-six ans, complétement oubliée du monde, qu'elle avait rempli du bruit de ses aventures. Le dernier rejeton de ses amours avec Frédéric-Guillaume II était une fille, la comtesse de La Marche, qui eut une vie non moins agitée; elle épousa un comte allemand, un seigneur polonais et un capitaine français, et laissa de ces trois mariages des enfants que le roi fit ramener en Prusse en 1815. On a de Mme de Lichtenau des *Mémoires écrits par elle-même*, publiés en allemand (1808) et traduits en français; Paris, 1809, in-8°. P. L—y.

Mém. de la comtesse de Lichtenau. — Ségur, *Tableau de l'Europe.*

LICHTENBERG (*Jean* DE), illuminé du quinzième siècle; on ignore même son véritable nom, et tout ce qu'on sait sur son compte, c'est qu'il était né, à ce qu'il paraît, à Brunswick, vers 1458; il mena une vie cénobitique sur des hauteurs en Alsace appelées Clairmont; de là le nom de Jean *de Claromonte* (en allemand Lichtenberg), sous lequel il est connu. Il se livra avec ardeur à l'astrologie, et enseigna le résultat de ses prétendues découvertes dans une *Prognosticatio*, qui fit grand bruit lorsqu'elle parut. Les éditions se succédèrent rapidement; on en connaît plusieurs sans date; celle de Mayence, 1492, in-folio, est la première qui soit datée; puis viennent celles de Strasbourg, 1499; Cologne, 1526, etc. Des gravures en bois assez singulières les décorent; Dibdin, dans ses *Ædes Althorpianæ*, a reproduit la figure qui représente le diable sur l'épaule d'un moine. De nombreuses éditions virent aussi le jour en allemand; la plus ancienne est datée de 1488; une préface de Luther se trouve dans une édition de Wittemberg, 1527, in-4°, et dans quelques autres. Le célèbre réformateur y juge avec indulgence les efforts du solitaire pour soulever le voile qui couvre l'avenir. On a réimprimé à Cologne en 1793 cette prognostication; la vogue universelle et soutenue dont elle a joui ne doit nullement nous surprendre : ce genre de livres a constamment été du goût de bien des gens, livrés à l'amour du merveilleux et à la curiosité. Le livre qui nous occupe eut promptement les honneurs d'une traduction italienne; Modène, 1492, in-4°; il en existe des versions en hollandais et en diverses langues du Nord. En Allemagne, ces prophéties ont eu longtemps des admirateurs et des croyants; de même que les *Centuries* de Nostradamus, leur obscurité sibylline les rend tout à fait propres à se prêter à des interprétations innombrables; on y a vu, après coup, une annonce fort claire de la bataille d'Iéna; on pourrait y apercevoir la révélation d'événements survenus loin de la révolution française : *Timor magnus erit in mundo... Perdet Lilium coronam, quam accipiet Aquila.* Malgré ces coïncidences fortuites, personne ne sera tenté aujourd'hui de voir dans Lichtenberg un prophète. G. B.

Ebert, *Bibliographisches Lexikon*, t. I, p. 987. — Hain, *Repertorium Bibliographicum*, t. II, p. 260. — J. Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. III, p. 190. — Nodier, *Mélanges d'une petite bibliothèque*, p. 239.

LICHTENBERG (*Georges-Christophe*), célèbre physicien et écrivain satirique allemand, né à Ober-Ramstædt, près de Darmstadt, le 1er juillet 1742, mort à Gœttingue, le 24 février 1799. Son père était ministre protestant, et fut nommé, en 1749, surintendant à Darmstadt; il apporta le plus grand soin à l'éducation de ses dix-huit enfants, dont Georges-Christophe était le plus jeune, et leur enseigna lui-même les mathématiques et l'histoire naturelle, pour lesquelles il avait beaucoup de prédilection. En 1749 il fit même pour eux l'acquisition de tout un appareil de physique; cette circonstance dirigea l'esprit du jeune Lichtenberg de plus en plus vers l'étude de la nature, que sa mère, femme aussi pieuse qu'instruite, lui recommandait, comme faisant le mieux connaître la toute-puissance et la bonté du Créateur (1). La vie sédentaire à laquelle il fut réduit de bonne heure, par suite d'une déviation de la colonne vertébrale, augmenta encore son goût inné pour l'étude; ses aptitudes et son application furent remarquées, et en 1763 le landgrave Louis VIII lui procura libéralement les moyens d'aller compléter ses connaissances à l'université de Gœttingue. Il y suivit les cours de mathématiques de Kæstner, de Meister, et de Kluger, s'occupa assidûment d'observations astronomiques, et s'attacha en même temps à étendre, sous la direction de Heyne et de Gatterer, ses notions en histoire et en littérature. Il se reprocha plus tard d'avoir adopté un plan d'étude trop vaste, qui l'obligeait de passer à tout moment d'un sujet à un autre. « J'ai parcouru le chemin de la science, dit-il à ce propos, comme les chiens qui accompagnent leur maître à la promenade; je l'ai fait cent fois en avant et en arrière; lorsque j'arrivai, j'étais fatigué. » En 1770 il accompagna à Londres deux jeunes Anglais de distinction; admis à faire des observations dans l'observatoire du roi Georges III, il reçut de ce prince l'accueil le plus bienveillant. En cette même année, il fut nommé professeur de mathématiques à Gœttingue; chargé quelque temps après de la publication des papiers laissés par le célèbre Tobie Mayer, dont plusieurs se trouvaient en Angleterre, il se rendit de nouveau dans ce pays en 1774. Il s'y lia avec J. Reinhold Forster et son fils Georges, avec J. Banks, Solander, Francis Clarke et autres hommes distingués; tout en poursuivant diverses recherches scientifiques, il ne négligea rien pour arriver à la connaissance approfondie des mœurs et coutumes des Anglais ainsi que de leur littérature, et fréquenta assidûment à cet effet les représentations théâ-

(1) C'est à sa mère, pour laquelle il eut toujours la plus grande vénération, que Lichtenberg doit d'avoir conservé pendant toute sa vie des sentiments religieux, qui, dégénérant même parfois en superstition, contrastent si singulièrement avec le scepticisme qu'il se faisait gloire de professer presqu'en toutes choses.

trales; les observations ingénieuses et pleines de sagacité qu'il fit alors sur Garrick et quelques autres acteurs se trouvent consignées dans ses lettres à Boïe. De retour à Gœttingue à la fin de l'année 1775, il y succéda deux ans après à son ami Erxleben dans la chaire de physique expérimentale, qu'il garda jusqu'à sa mort. Souffrant beaucoup des nerfs, ayant même des accès d'hypocondrie, il vécut très-retiré pendant ses vingt dernières années, correspondant activement avec beaucoup de savants, notamment avec de Luc, prenant connaissance de ce qui se produisait dans les lettres et dans les sciences, et notant ses réflexions, soit spirituelles, soit profondes, sur lui-même, sur l'homme en général et sur la société. Il n'a publié aucun ouvrage étendu; ses nombreux mémoires sur des sujets de physique et d'astronomie, remarquables au moment de leur apparition, n'ont plus beaucoup d'intérêt aujourd'hui, à cause du rapide progrès des sciences (1); mais en revanche ses articles sur divers points curieux des mœurs et coutumes des temps modernes ainsi que ses pensées détachées sur des sujets de morale et de littérature sont encore une lecture des plus attachantes; on y trouve un trésor d'idées pleines de sens exprimées dans un langage humoristique et piquant. On a de Lichtenberg : *Betrachtungen über einige Methoden, eine gewisse Schwierigkeit in der Berechnung der Wahrscheinlichkeit beim Spiel zu heben* (Considérations sur quelques Méthodes pour lever une certaine difficulté dans le calcul des Probabilités au Jeu); Gœttingue, 1770, in-4°; — *Timorus das ist Vertheidigung zweier Israeliten die durch die Kräftigkeit der Lavaterschen Beweisgründe und der Göttingischen Mettwürste bewogen, den wahren Glauben angenommen haben* (Timorus, ou l'apologie de deux juifs qui, décidés par la force des arguments de Lavater et par les andouilles de Gœttingue, ont adopté la vraie foi); Berlin (Gœttingue), 1773, in-8° : satire écrite sous le pseudonyme de Conrad Photorin, et dirigée contre Lavater, qui venait de sommer publiquement le célèbre Mendelssohn ou de réfuter les *Recherches de Ch. Bonnet sur les preuves du christianisme*, ou de se convertir à cette religion; — *Epistel des Tobias Gobhardt in Bamberg*; Gœttingue, 1776 : écrit satirique publié au sujet d'une contrefaçon littéraire; — *Göttingischer Taschen-kalender*; Gœttingue, 1776-1800 : ce recueil annuel, dont Lichtenberg fut pendant vingt-quatre ans le directeur en chef, contient de lui un grand nombre d'articles intéressants; — *Ueber Physiognomik wider die Physiognomen* (Sur la Physiognomonie, contre les Physiognomonistes); Gœttingue, 1778 : brochure dans laquelle Lichtenberg attaque avec un bon sens supérieur les résultats de la prétendue science physiognomonique de Lavater; — *De nova Methodo naturam ac modum fluidi electrici investigandi*; Gœttingue, 1779, 2 parties, in-4°; — *Göttingisches Magazin*; la première année de ce recueil, publié en commun avec Georges Forster, parut en 1780; la seconde et la troisième en 1783 et 1784, les deux premiers cahiers de la quatrième en 1785; le recueil ne fut pas continué. Lichtenberg y a inséré entre autres : *Biographie du capitaine Cook*; — *Sur la prononciation des moutons de la Grèce* : écrit plein de sel, dans lequel l'auteur ridiculise une modification de l'orthographe des noms tirés du grec, qui avait été proposée par Voss; — *Ausführliche Erklärung der Hogarthschen Kupferstiche mit verkleinerten Copien derselben* (Explication étendue des Caricatures de Hogarth, avec reproduction de celles-ci en petit); Gœttingue, 1794-1808, dix livraisons, in-fol.; une traduction française de cet ouvrage, plein d'observations les plus fines sur la nature humaine, a été donnée par Lamy; Gœttingue, 1797; — Les *Œuvres complètes* de Lichtenberg ont été publiées à Gœttingue, 1800-1806, 9 vol. in-8° (1); parmi les morceaux inédits, on remarque une autobiographie psychologique de l'auteur. Une nouvelle édition des écrits de Lichtenberg qui ne se rapportent pas exclusivement aux sciences a été publiée par ses fils; Gœttingue, 1844-1845, 6 vol., petit in-8°. Enfin on doit à Lichtenberg l'édition des *Opera inedita* de Tobias Mayer, Gœttingue, 1774, in-4°, et l'édition annotée des *Anfangsgründe der Naturlehre* (Éléments de Physique) d'Erxleben; Gœttingue, 1784, 1787, 1791 et 1794, in-8°. E. G.

Kæstner, *Elogium Lichtenbergii*; Göttingue, 1799, in-4°. — Schlichtegroll, *Nekrolog*, année 1799. — Meusel, *Lexikon*. — Jordens, *Lexikon deutscher Dichter und Prosaiker*, t. III et VI, et *Denkwürdigkeiten aus dem Leben deutscher Dichter and Prosaiker*, t. II. — *Zeitgenossen*, n° LXXII.

LICHTENBERG (*Jean-Frédéric*), érudit français, né à Strasbourg, le 3 décembre 1743, mort le 6 novembre 1831. Il fut professeur au gymnase protestant de sa ville natale, et a publié: *Initia Typographica, opus celeberrimum Schoepflini Vindicias Typographicas elucubrans, necnon earum continuationem offerens*; Strasbourg, 1811, in-4°; ce savant et consciencieux ouvrage fut suivi d'un *Appendice* (Strasbourg, 1816, in-4°) où l'auteur prouve que les fameuses lettres d'indulgence de Nicolas V ont été imprimées en 1554; — *Histoire de l'Invention de l'Imprimerie, pour servir de défense à la ville de Strasbourg contre les prétentions de Harlem, avec une préface de Schweighæuser*; Strasbourg, 1825, in-8° : cet ouvrage avait déjà paru en allemand l'année précédente. E. G.

Haag, *La France Protestante*.

(1) Son nom est resté attaché à certaines figures obtenues à l'aide de l'électricité par un procédé de son invention; lesquelles servent à constater les deux électricités.

(1) On n'y trouve cependant pas l'*Explication des Caricatures de Hogarth*.

LICHTENSTEIN (*Ulric* DE), poëte allemand, du treizième siècle. Il est peut-être le seul de tous les minnesingers sur lequel nous ayons des renseignements précis et détaillés, grâce au soin qu'il a pris de raconter lui-même son existence aventureuse dans des poëmes dont la véracité est confirmée par de nombreux témoignages contemporains. Issu d'une antique famille, représentée de nos jours par les princes de Lichtenstein, il naquit au château du même nom, vers 1200. Les ruines de ce vieux manoir se voient encore aujourd'hui sur les bords de la Mur, à quelques lieues de Judenbourg, dans la haute Styrie. A l'âge de douze ans, il fut attaché, en qualité de page, à la personne de la duchesse Béatrice de Méranie; il resta cinq ans au service de cette dame, et fut envoyé ensuite par son père à la cour d'Henri III, duc de Mœdling. Ce prince honora de ses leçons le jeune Ulric; il lui enseigna à monter à cheval et à manier la lance, à faire l'éloge des dames et à versifier de douces paroles (*süsze Worte dichten*); mais il paraît qu'il ne lui apprit ni à écrire ni à lire, car notre minnesinger nous racontera plus tard qu'ayant reçu une lettre de sa maîtresse, il dut rester dix jours et dix nuits sans en connaître le contenu, parce que son secrétaire était absent en ce moment. En revanche il avait fait de grands progrès dans l'équitation et dans les armes, et bien qu'il ne fût encore que simple écuyer, il eut plusieurs fois occasion de faire parler de son adresse. Il fut armé chevalier en 1223, à Vienne, au milieu des fêtes magnifiques qui accompagnèrent le mariage d'Agnès, fille de Léopold le Glorieux, avec un prince de Saxe. Il reçut l'accolade de la main même du duc en même temps que trois cents autres écuyers. Dès lors il ne cessa plus de courir les pas d'armes et les tournois : jouteur infatigable, nous le voyons tour à tour en Autriche, en Styrie, en Carinthie et en Tyrol, partout enfin où il y a des horions et de la gloire à gagner. Il espérait à force de prouesses conquérir le cœur d'une dame de haut parage, cette même Béatrice de Méranie près de qui s'étaient écoulées les premières années de son adolescence. Mais la fière duchesse devait mettre à de rudes épreuves sa constance et son dévouement : le pauvre Ulric avait, à ce qu'il paraît, la bouche difforme; il se fit faire une opération douloureuse pour plaire à sa maîtresse; ayant eu plus tard un doigt meurtri par un coup de lance, il le fit couper sur une plaisanterie de cette dame, et le lui envoya dans un coffret. En récompense de ces preuves d'amour, en remerciment des belles chansons dans lesquelles il célébrait ses charmes, l'ingrate ne lui accordait ni la moindre faveur ni le moindre encouragement; elle refusait opiniâtrément de l'accepter pour chevalier. Il voyagea alors, il alla en Italie, à Rome, à Venise, non pas pour se guérir de sa malheureuse passion, — une telle pensée eût été à ses propres yeux un crime, — mais pour acquérir de nouveaux mérites en se signalant par de nouveaux exploits. Ce fut à Venise qu'il eut l'idée d'une bizarre expédition qui fut sans doute fort admirée de ses concitoyens. Désirant garder l'incognito, il commença par congédier ses serviteurs et par en prendre de nouveaux; puis il fit publier dans toute l'Italie et l'Allemagne que dame Vénus, étant descendue du ciel, allait parcourir la terre pour mettre à l'épreuve ses adorateurs. Tous les chevaliers qui viendraient rompre une lance avec la déesse recevraient d'elle un anneau d'or; celui qui serait démonté dans le choc devrait se prosterner vers les quatre points cardinaux en l'honneur des dames; celui qui au contraire parviendrait à la renverser de son cheval recevrait de riches présents. Il va sans dire que Vénus n'était autre qu'Ulric de Lichtenstein. Il se fit faire pour cette mascarade des robes et des manteaux magnifiques, et se mit en campagne ayant des vêtements de femme par-dessus son armure et sur son casque une perruque ornée de perles. Il était accompagné de douze écuyers richement vêtus, sans compter une suite considérable de valets et de ménétriers. Il traversa ainsi le Frioul, la Lombardie, la Carinthie, la Carniole, la Styrie, l'Autriche et la Bohême; quand il arriva dans ce dernier pays, il avait distribué deux cent soixante et onze anneaux d'or et démonté quatre chevaliers. Il semble qu'au retour d'une aussi brillante expédition, il aurait dû être accueilli à bras ouverts par la dame de ses pensées. Il n'en fut rien cependant; elle le leurra de fausses promesses, l'attira dans un piége, et finit par se jouer de lui de la manière la plus indigne. Il se lassa enfin; son amour se changea en haine, et de sanglantes épigrammes le vengèrent de l'insensible Béatrice. A cette passion malheureuse, qui avait duré treize ans, en succéda une autre, qui fut mieux récompensée; sa nouvelle dame, qui selon toute apparence appartenait à la maison de Babenberg, le dédommagea amplement des dédains et de l'ingratitude de la duchesse de Méranie. En son honneur il entreprit une seconde promenade chevaleresque, durant laquelle il joua cette fois le rôle d'Arthur, venu du paradis pour rétablir la Table Ronde. Le costume qu'il revêtit à cette occasion était de la plus grande richesse; sur son haubert brillant il portait une cotte d'armes écarlate doublée de taffetas jaune, une ceinture verte brochée d'or, et une agrafe d'or sur la poitrine. Son casque était orné d'un cimier d'or surmonté de plumes écarlates qui retombaient jusque sur la visière. Il fit publier que tous ceux qui rompraient trois lances avec le roi Arthur recevraient le nom d'un des chevaliers de la Table Ronde : les plus nobles seigneurs répondirent à cet appel; Henri de Spiegelberg conquit ainsi le surnom de Lancelot, Nicolas de Lebenberg celui de Tristan, Henri de Lichtenstein celui de Gauvain, le sire de Luenz celui de Per-

ceval, etc... Mais une trop véritable guerre vint interrompre Ulric au milieu de ces jeux qui en étaient l'image; il lui fallut quitter les armes courtoises des tournois, pour ceindre sa tranchante épée de combat et suivre son suzerain, Frédéric le Belliqueux, attaqué par les Hongrois. Ce prince fut tué, comme on sait, à la bataille de Leitha, et sa mort plongea l'Autriche dans la confusion et dans l'anarchie. Ulrich de Lichtenstein fut victime de ce désordre : tombé entre les mains d'ennemis perfides, il fut enfermé dans une forteresse, où il resta plus d'un an. La poésie le consola durant cette triste captivité, et beaucoup de gracieuses chansons furent le fruit de ces loisirs forcés. Enfin, en 1248, il fut délivré par son ami, le comte Meinhard III, que l'empereur Frédéric II avait envoyé en Autriche pour y rétablir l'ordre. La paix fut de nouveau troublée en 1268. Ulric prit encore les armes, et perdit une seconde fois sa liberté; il se racheta en abandonnant deux de ses châteaux. L'année suivante, il s'opposa aux prétentions de Philippe, patriarche d'Aquilée, et prit d'assaut la ville de Leibach. Ce fut sans doute le dernier de ses exploits, car à partir de cette époque l'histoire garde sur lui le silence le plus absolu. Il vivait cependant encore en 1274, puisqu'il signa cette année une charte que nous possédons encore; mais dans un acte de 1277 il est mentionné par son fils comme ayant cessé d'exister; c'est donc entre ces deux dates qu'il faut placer l'époque de sa mort. Il fut enterré à Seckau.

Nous avons de lui deux poëmes : Le *Service des Dames* (*Frauendienst*), qui compte 18,882 vers, et le *Livre des Dames* (*Frauenbuch*) qui n'en a que 2,092. Ces deux ouvrages de notre minnesinger sont extrêmement précieux; car outre qu'ils contiennent sur leur auteur les renseignements les plus fidèles et les plus circonstanciés, ils peignent avec une vérité saisissante les mœurs, les modes et les travers de son temps; ils font voir mieux qu'aucune autre composition de la même époque à quelles héroïques folies pouvait conduire l'esprit de galanterie chevaleresque porté à son paroxysme. Ils ne sont pas moins intéressants pour l'histoire de la littérature que pour celle de la société; car en nous apprenant dans quelles circonstances chacune des *chansons* qu'ils renferment a été composée, ils nous fournissent de piquantes révélations sur les procédés des minnesingers. Le *Frauendienst* a été imité en prose par Tieck d'après un manuscrit de Munich (Berlin, 1812). Le *Frauenbuch* a été publié d'après un manuscrit de Vienne par J. Bergmann dans le *Wiener Jahrbuch der Literatur* de 1840 à 1841, v. 92 et 93. — Enfin, Lachmann a publié à Berlin en 1841 les deux ouvrages d'Ulric de Lichtenstein avec des notes de Th. de Karajan. Alexandre PEY.

Hagen, *Minnesinger*; Leipzig, 1838, in-4°. — Toscano del Banner, *Die deutsche Nationalliteratur der gesammten Länder der œsterreichischen Monarchie im Mittelalter*; Vienne, 1849, in-8°. — Karl Gœdeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter*; Hanovre, 1854, in-8°.

LICHTENSTEIN (*Joseph-Wenceslas*, prince DE), général allemand, né à Vienne, le 10 août 1696, mort dans la même ville, le 9 février 1772. Il fit de bonnes études, entra à dix-huit ans au service, et parvint en 1723 au grade de colonel. Il se fit remarquer dans les campagnes de 1733 et 1734, et devint général major, puis lieutenant général. De 1738 à 1741, il représenta son pays à Paris. Créé feld-maréchal, il prit le commandement de l'armée d'Italie en 1746, et remporta une victoire à Plaisance, le 20 juin. Il reprit ensuite des fonctions diplomatiques, et contribua habilement à l'élection du roi des Romains à Francfort, en 1764. Directeur général de l'artillerie, il s'occupa d'une école de cette arme, qu'il porta à six bataillons. Il dépensa une partie de sa fortune pour perfectionner l'artillerie autrichienne. Il aimait les arts, et créa la belle galerie de tableaux qui porte son nom. Marie-Thérèse lui a fait élever un monument en bronze dans l'arsenal de Vienne. J. V.

OEsterreischiche National-Encyklopædie. — *Conversations Lexikon*.

LICHTENSTEIN (*Jean-Népomucène-Joseph*, prince DE), général allemand, né à Vienne, le 26 juin 1760, mort dans la même ville au mois d'avril 1836. Destiné à la carrière militaire, il fit ses premières armes contre les Turcs, auprès du jeune archiduc François. En 1792, il épousa une fille du landgrave de Furstemberg, et il était colonel lorsque la guerre éclata contre la France. Employé à l'armée des Pays-Bas sous les ordres du prince de Cobourg, il se fit remarquer près de Bouchain, le 12 septembre 1793. Au mois de juin 1794, il fut promu général major, et se distingua encore sous les ordres de l'archiduc Charles en différentes affaires, en août et septembre 1796. Créé feld-maréchal-lieutenant, il passa, en 1799, à l'armée d'Italie. En 1805 il faisait partie de l'armée renfermée dans Ulm, et fut, ainsi que Mack et Klenau, fait prisonnier avec elle et renvoyé en Autriche sur parole. Le prince de Lichtenstein se trouva à la bataille d'Austerlitz; après l'entrevue des empereurs Napoléon et François, il fut désigné pour régler les conditions d'un armistice, qu'il signa avec le maréchal Berthier, le 6 décembre : Napoléon lui fit un accueil distingué, et eut avec lui un entretien de plusieurs heures. Chargé ensuite avec les comtes de Giulay et de Stadion de discuter pour l'Autriche les conditions de la paix, il signa le traité de Presbourg avec le prince de Talleyrand, le 27 décembre. Ses États furent incorporés dans la Confédération du Rhin; mais, ne voulant pas quitter le service de l'Autriche, il abdiqua en faveur de son fils, Aloys, et obtint le commandement général de la haute et basse Autriche. En 1809 on lui confia, au commencement de la campagne, une réserve de 20,000 hommes, à la tête de laquelle il fut blessé en combattant à Taun, le 19 avril. Les 21 et 22 juin, réuni avec son

corps à l'armée de l'archiduc Charles, il fit à Aspern et à Essling plusieurs charges de cavalerie très-brillantes, qui lui valurent cet éloge de l'archiduc : « Le prince Jean de Lichtenstein a immortalisé son nom. Son mérite éclatant est reconnu par l'armée entière. » Il se distingua de nouveau à la bataille de Wagram. Chargé le 11 de se rendre au quartier général de l'empereur Napoléon pour lui demander un armistice, il l'obtint le jour même. Cet armistice conclu, dit-on, sans la participation de l'empereur, fut la cause de la disgrâce momentanée de l'archiduc Charles. Cependant, le prince de Lichtenstein fut rappelé au gouvernement de la haute et basse Autriche, qu'il remit en 1810 au prince de Wurtemberg. En 1812, il servit dans l'armée auxiliaire du prince de Schwarzenberg en Russie, et fut blessé sur le Bugg, d'où il se retira sur Varsovie. En 1813 et 1814 il fut encore employé à l'armée. Dès 1814 il reprit le gouvernement de son petit État, qui en 1815 entra dans la Confédération Germanique. En 1816, il fut nommé un des douze directeurs permanents de la banque nationale d'Allemagne. Au mois de novembre 1818, il accorda aux habitants de la principauté de Lichtenstein, dont il était souverain, une constitution trop calquée sur celle des États autrichiens, et se prononça en faveur de l'enseignement mutuel. J. V.

OEsterreichische National-Encyklopædie. — *Conversations-Lexikon.* — Arnault, Jay Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LICHTENSTEIN (*Aloys-Gonzague*, prince DE), général allemand, né le 1er avril 1780, mort à Prague, le 4 novembre 1833. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes, et fit les dernières campagnes de l'Autriche contre la France. Il parvint au grade de feld-maréchal-lieutenant, et se distingua en 1813 à la bataille de Leipzig, où il commandait une division, sous les ordres du comte de Meerfeld. Il se fit encore remarquer dans les campagnes de France en 1814 et 1815. Il était général en chef commandant en Bohême lorsqu'il succomba à une maladie suite de ses nombreuses blessures.

Son frère aîné, *Maurice-Joseph* DE LICHTENSTEIN, né le 21 juillet 1757, mort le 24 mars 1819, parvint au même grade de feld-maréchal lieutenant, et fit les mêmes guerres. En 1814 il eut le commandement de la 1re division légère, formant l'avant-garde de l'armée autrichienne, et se distingua à la bataille de Leipzig. Au mois de juillet 1814, à la tête de la 2e division de la même armée, il pénétra en France par la Suisse. J. V.

Œsterr. Nat. Encykl. — *Conversations-Lexikon.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Henrion, *Ann. Biographique.*

LICHTENSTEIN (*Martin-Henri - Charles*), naturaliste allemand, né le 10 janvier 1780, à Hambourg, mort le 3 septembre 1857, à Berlin. Reçu en 1801 docteur en médecine à Helmstædt, il partit l'année suivante pour le cap de Bonne-Espérance en compagnie du général hollandais Janssen, qui le ramena en Allemagne lorsque cette colonie fut conquise par les Anglais (1806). Il s'établit alors à Berlin, et y obtint en 1811 une chaire d'histoire naturelle; il reçut plus tard les emplois de conseiller intime de médecine et de directeur du musée de zoologie (1819). Ce fut par ses soins intelligents que cet établissement prit une extension considérable, et devint, sous le rapport de la classification, un des plus beaux musées de l'Europe. Son principal ouvrage est : *Reisen im südlichen Afrika* (Voyages dans le sud de l'Afrique); Berlin, 1811 et 1832, 2 vol. gr. in-8°.

Callisen, *Med. Schriftsteller-Lex.* (suppl.), XXX.

LICHTENTHAL (*Pierre*), musicographe allemand, né en 1780, à Presbourg. Reçu docteur en médecine à Vienne, il alla se fixer en 1810 à Milan, et continua d'y résider jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée il y a quelques années. Il partagea son temps entre l'exercice de sa profession et l'étude de la musique, pour laquelle dès sa jeunesse il avait manifesté un goût prononcé. Instrumentiste assez habile et compositeur de goût, il fit paraître différents morceaux pour piano et violon, et arrangea quelques ballets, tels que *Il conte d'Essex* (1818), *Cimene* et *Alessandro* (1820), qui furent représentés au théâtre de la Scala. Mais c'est surtout comme écrivain que Lichtenthal a prouvé ses connaissances musicales; ainsi il a publié : *Der musikalische Arzt, oder Abhandlung von dem Einflusse der Musik auf den menschlichen Korper;* Vienne, 1801, 1807, in-8°; trad. en italien, sous le titre : *Trattato dell' Influenza della Musica sul Corpo umano e del suo uso in certe malattie;* Milan, 1811; — *Harmonik für Damen* (Harmonie des Dames); Vienne, 1806; — *Orpheik;* ibid., 1807, méthode de composition; — *Cenni biografici intorno Mozart;* Milan, 1814; — *Dizionario e Bibliografia della Musica;* Milan, 1826, 4 vol. in-8°; trad. en français par Dominique Mondo; Paris, 1839, 2 vol. gr. in-8° (1re partie). « La partie technique et historique, dit M. Fétis, est fort estimable; on y trouve un grand nombre d'articles où la matière est bien traitée. » L'auteur a été trop confiant dans l'autorité de Forkel et de Gerber, dont il reproduit souvent les erreurs; — *Estetica, ossia dottrina del bello e delle belle arti;* Milan, 1831, in-8°. Comme médecin, Lichtenthal a écrit plusieurs mémoires sur l'hygiène et l'*Idrologia Medica, ossia l'acqua commune e l'acqua minerale;* Milan, 1838, in-8°. P. L—Y.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon,* XXI et XXX (suppl.).

LICHTWEHR (*Magnus-Gottfried*), fabuliste allemand, né à Wurzen, en Misnie, le 30 janvier 1719, mort à Halberstadt, le 7 juillet 1783. Reçu en 1743 docteur en droit et maître en philosophie, il fit de 1747 à 1749 des cours de droit à

Wittemberg, et s'établit ensuite à Halberstadt, où il fut nommé en 1752 conseiller de régence, et plus tard membre du consistoire. Dans ses moments de loisir il composa les fables qui ont fait sa réputation; versifiées avec facilité, conçues sur des sujets neufs et ingénieux, ces fables sont en majeure partie de vrais chefs-d'œuvre du genre. Elles parurent, pour la première fois, sous le titre de : *Vier Bücher æsopischer Fabeln;* Leipzig, 1748, in-8°; d'autres éditions en ont été données à Berlin, 1758, 1762, 1775 et 1782, in-8°; une traduction française parut à Strasbourg, 1763, in-8°; en 1761, Ramler les publia à Greifswalde, sans l'autorisation de l'auteur, et y fit d'assez nombreuses modifications, qui excitèrent chez Lichtwehr beaucoup d'animosité (consulter à ce sujet les *Briefe die neueste Literatur betreffend* de Lessing). Outre quelques dissertations latines sur des matières juridiques, Lichtwehr a fait paraître une traduction allemande du *Dialogue* de Minucius Felix; Berlin, 1763, in-8°, et *Das Recht der Vernunft, didaktisches Gedicht* (Le Droit naturel, poëme didactique); Leipzig, 1758, in-4° : cet ouvrage, froid, dépouillé de tout élan d'imagination, n'est qu'une paraphrase du système de Wolf sur le droit naturel, traduit librement en français par Mme Faber (Yverdon, 1777, in-8°); il a été reproduit à la suite des éditions des *Fables* données à Vienne, 1793, in-12, et à Halberstadt, 1828, in-16; cette dernière est précédée d'une biographie étendue de Lichtwehr, écrite par Fr. Cramer. E. G.

Eichholz, *Lichtwehrs Leben* (Halberstadt, 1784, in-8°). — Schmid, *Nekrolog deutscher Dichter*, t. II. — Jördens, *Lexikon deutscher Dichter und Prosaiker*, t. III et VI. — *Pantheon deutscher Dichter;* Cobourg, 1798, p. 301. — Küttner, *Charaktere deutscher Dichter und Prosaiker*, p. 257. — Hirsching, *Histor. Litter. Handbuch*.

LICIAC (*Étienne* DE), quatrième prieur de Grandmont, mort au mois de janvier 1161. C'était, suivant ce qu'on rapporte, un homme austère, qui, par son exemple et par son autorité, contribua beaucoup à l'affermissement de la règle dans les maisons de son ordre. On lui doit : *Dicta et Facta Stephani de Mureto*, opuscule imprimé par Martène, *Ampliss. Collect.*, t. VI, col. 1046, à la suite de la *Vie de saint Étienne de Muret*. On lui attribue : *Liber Sententiarum seu Rationum sancti patris nostri Stephani, institutoris ordinis Grandimontensis*, ouvrage publié en latin en français par Baillet, en 1702, in-12. B. H.

Journal de Verdun, juillet 1766, p. 87. — *Hist. Litt. de la France*, t. XV, p. 136.

LICINIANUS (*Granius*), historien romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Jusqu'à ces derniers temps on n'avait rien de lui, et on connaissait à peine son nom; mais une découverte récente nous a rendu des fragments de ses *Annales*. M. G.-H. Pertz, conservateur de la bibliothèque royale de Berlin et savant éditeur des *Monumenta Germaniæ historica*, eut en 1853 l'occasion d'examiner dans le British Museum de Londres un des manuscrits syriaques rapportés, en 1847, du couvent de Sainte-Marie dans le désert de Nitria, au nord-ouest du Caire. Il aperçut sous les caractères syriaques des traces d'écritures plus anciennes, et les premiers mots qu'il déchiffra *Sullani, Capitolium, sacerdotio Martis*, lui annoncèrent un auteur latin; mais il n'eut pas le temps de pousser plus loin l'examen. En 1855, il fit un nouveau voyage à Londres, et recommença ses recherches. Les difficultés de ce travail étaient grandes. Les caractères de la plus ancienne écriture avaient été grattés avec tant de soin qu'il en restait à peine quelques traces. M. Pertz obtint la permission de traiter le manuscrit palimpseste par le sulfure d'ammonium (sulfhydrate d'ammoniaque) et se hâta de transcrire les pages que le réactif chimique fit reparaître. Forcé de quitter Londres avant d'avoir terminé sa copie, il communiqua sa découverte à l'Académie de Berlin, le 1er novembre 1855. Son fils C.-A.-F. Pertz, jeune érudit connu par un bon mémoire sur la *Cosmographie* d'Éthicus, acheva la transcription dans les premiers mois de 1856. Le résultat de ce laborieux déchiffrement parut l'année suivante sous ce titre : *Gaï Grani Liciniani Annalium quæ supersunt ex codice ter scripto Musei Britannici Londinensis;* Berlin, 1857, in-4°. Le manuscrit contenait quelques homélies de saint Jean Chrysostome en caractères syriaques du onzième siècle, sous lesquels le sulfure d'ammonium rendit visibles deux écritures latines : l'une, en caractères cursifs du cinquième siècle, fournit des passages d'un grammairien; l'autre, plus ancienne et en lettres majuscules, offrit des fragments des *Annales* de Granius Licinianus. On ne connaissait ce Granius Licinianus que par deux citations de Macrobe (*Sat.*, I, 16) et de Servius (*ad Virg. Æn.*, I, 737), et d'après les passages cités, qui paraissaient tirés d'un rituel, on supposait qu'il avait écrit des *Fastes*. On sait par la découverte de M. Pertz que l'ouvrage de Granius Licinianus portait le titre d'*Annales* et comprenait au moins trente-six livres (probablement quarante), et que l'auteur vivait un peu après Salluste. Les fragments découverts appartiennent aux livres XXVI, XXVIII, XXXIII, XXXV, XXXVI (de 245 à 78 avant J.-C.), et se rapportent principalement à l'invasion des Cimbres, à la guerre civile excitée par Cinna et Marius, aux campagnes de Sylla contre Mithridate et à ses proscriptions. Les documents relatifs à cette période sont si rares que la moindre addition sur ce point est précieuse. Aussi les débris mutilés de Licinianus sont-ils dignes d'intérêt, bien que les efforts de M. Pertz, assisté de l'érudition de M. Mommsen, et le travail postérieur de sept professeurs de Bonn n'aient pas toujours réussi à leur donner un sens; même dans cette forme tronquée, ils confirment, expliquent ou rectifient certains passages d'autres historiens. On y trouve de curieux dé-

tails sur la mésintelligence du consul Manlius et du proconsul Cépion, à la veille de leur commune défaite par les Cimbres. Licinianus expose avec précision le double rôle que Pompée, le père du rival de César, joua dans la lutte du sénat contre le parti de Marius; il nous apprend que le sénat prit l'initiative du rejet des conditions hautaines des Samnites révoltés, tandis que, d'après Appien, ces propositions furent repoussées par Metellus malgré les instructions pressantes du sénat. On pourrait encore signaler quelques renseignements curieux (1); mais rien dans les pages retrouvées ne nous paraît plus remarquable que le jugement de Licinianus sur Salluste. Il lui reproche d'écrire en orateur, non en historien, de s'attarder à des digressions, de déclamer contre les vices du temps, de discourir et de comparer au lieu de raconter. Dans cette appréciation, où tout n'est pas injuste, on reconnaît bien la mauvaise humeur d'un chroniqueur sec, froidement impartial, fidèle au vieux genre romain des *Annales*, contre un écrivain éloquent et artiste à la manière grecque, plus occupé de la beauté du style que de l'exactitude historique (2). Une nouvelle édition des *Fragments* de Licinianus a paru sous ce titre : *Grani Liciniani quæ supersunt emendatiora edidit philologorum Bonnensium heptas*; Leipzig, 1858, in-8°. L. J.

Pertz, *Préface* de son édition. — *Préface* de l'édit. de Bonn. — Ch. Daremberg, dans la *Revue de l'Instruction publ.*, 25 mars 1858.

LICINIO (Le chevalier *Giovanni-Antonio*), dit *le Pordenone*, peintre de l'école vénitienne, né en 1484, à Pordenone, dans le Frioul, mort à Ferrare, en 1540. Il n'est nullement certain que cet artiste ait suivi l'école du Giorgione, comme le prétend Orlandi; il est moins probable encore qu'il ait été le condisciple de ce maître et du Titien lui-même, comme l'a avancé Rinaldi; on doit plutôt croire avec Ridolfi qu'après avoir étudié à Udine les peintures de Pellegrino da San-Daniello, il s'appliqua à imiter la manière du Giorgione, mais que, plus qu'à aucun de ces maîtres, il fut redevable de ses progrès à son propre génie et à l'étude de la nature. On dit qu'il ne s'adonna à la peinture qu'assez tard, lorsqu'à la suite d'une querelle, où son propre frère l'avait blessé à la main d'un coup d'arquebuse, il se sépara de sa famille et quitta jusqu'au nom de son père pour prendre celui de *Regillo*. Déjà le nom de *Licinio* avait été substitué dans sa famille, on ne sait à quelle occasion, à celui de *Corticelli*, qui paraît avoir été le véritable. Enfin Giovanni Antonio dut à sa patrie le surnom de *Pordenone*, sous lequel il est surtout connu. Une *Sainte Famille avec saint Christophe*, conservée dans l'église collégiale de Pordenone, peinture incorrecte de dessin mais d'un coloris vigoureux, passe pour avoir été l'un de ses premiers ouvrages; elle date de 1515. Dans la même église est un *Saint Marc consacrant un prêtre*, tableau qu'il ne peignit qu'en 1535. Vers 1530, le Pordenone fit son apparition à Venise, et dès ses premiers pas il ne craignit pas de se poser en rival du Titien, et peignit en concurrence avec ce grand maître dans l'église de Saint-Jean-l'Aumônier son beau tableau de *Sainte Catherine, saint Sébastien et saint Roch*; s'il ne put surpasser le prince de l'école vénitienne, au moins il ne fut pas écrasé par son redoutable voisinage. Cette rivalité fut peut-être profitable au Titien lui-même, et à coup sûr le Pordenone lui dut une grande partie de ses progrès. Une juste célébrité s'était attachée aux fresques qu'il avait exécutées dans le cloître de Saint-Étienne; malheureusement il n'en reste presque plus de traces, et on reconnaît encore seulement quelques enfants, *Adam et Ève chassés du Paradis terrestre* et la *Lapidation de saint Étienne*. *Saint Laurent Giustiniani avec saint Augustin, saint Jean-Baptiste et saint François*, tableau qu'il avait peint pour l'église de Santa-Maria-dell' Orto, et qui, après avoir fait le voyage de Paris sous Napoléon Ier, est revenu à Venise, où il est un des plus précieux ornements de l'Académie des Beaux-Arts. La fabrique de S.-Rocco l'ayant chargé de peindre à fresque la tribune de cette église, il y avait représenté *Le Père éternel entouré d'une multitude de petits enfants*, dans des attitudes aussi gracieuses que variées; dans la bordure il avait placé huit figures de l'Ancien Testament, dans les angles *les quatre Évangélistes*, sur le maître autel *la Transfiguration* et sur les côtés *quatre docteurs de l'Église*. De toutes ces fresques, il ne reste que quatre petits enfants en fort mauvais état; le reste a été détruit par le temps et remplacé par des peintures très-médiocres de Giuseppe Angeli. Un *Saint Sébastien* peint à fresque, dans le corridor de la sacristie, existe encore, mais n'est pas l'un des meilleurs ouvrages du Pordenone; en revanche, on voit de lui dans la même église deux magnifiques tableaux, *Saint Martin à cheval* et *Saint Christophe*. Tel fut le succès de cette immense entreprise que le Pordenone se vit chargé, conjointement avec le Titien, de la décoration de la salle du Scrutin du palais des Doges, où il peignit

(1) Celui-ci entre autres : *L'Epitome* de Tite Live raconte qu'un certain Mutilus, proscrit par Sylla, se présenta la tête voilée à la porte de sa propre maison en demandant un asile. Reconnu et repoussé par sa femme Bastia, il se tua sur le seuil. M. Mérimée, dans son *Essai sur la Guerre Sociale* (p. 325), suppose que ce Mutilus devait être Papius Mutilus, un des principaux chefs de la ligue samnite : conjecture pleinement justifiée par un fragment de Licinianus qui donne les deux noms du proscrit, et ajoute des traits nouveaux au récit dramatique de Tite Live.

(2) On connaît un Granius Flaccus (*voy* FLACCUS GRANIUS) qui vivait sous Jules César, et qui composa un traité *de Indigitamentis*. Est-ce le même que Granius Licinianus? M. Pertz et les éditeurs de Bonn le croient, mais pour des motifs qui ne nous paraissent pas convaincants. Arnobe (*adv. Gent.*, III, 31, 38; VI, 7) cite un Granius qu'il appelle *vir ingenio præpotens atque in doctrina præcipuus*; nous ignorons s'il s'agit de Granius Licinianus ou de Granius Flaccus.

une frise *de Monstres marins* et au plafond un grand nombre de belles figures en raccourci. Le sénat en récompense assigna au Pordenone une pension qui lui fut servie jusqu'à sa mort.

Si c'est à Venise qu'il faut chercher les principaux ouvrages du Pordenone, on ne doit pas pour cela oublier son *Mariage de sainte Catherine* à Santa-Maria-di-Campagna de Plaisance, son *Annonciation* d'Udine, son *Saint Roch* de Pordenone, auquel il donna ses propres traits, ses nombreuses fresques dans diverses églises du Frioul et dans des châteaux de cette province, tels que ceux de Castioni, Valeriano, Villanova, Varmo, Palazzuolo, etc., et surtout ses magnifiques peintures de la cathédrale de Crémone. La mort n'ayant pas permis à Bonifazio Bembo de terminer dans cet édifice la série de compositions tirées de la vie de Jésus-Christ, qu'il y avait commencée, le Pordenone, que, dit Vasari, les Crémonais surnommèrent *dei Sacchi*, la compléta en y ajoutant cinq sujets de la Passion, aussi remarquables par la grandeur des figures et la vigueur du coloris que par la perfection des raccourcis. Trois sujets sont à fresque, *Pilate se lavant les mains; Jésus succombant sous le poids de la croix* et *Le Crucifiement;* deux grands tableaux sont à l'huile, *Le Calvaire* et *Le Christ mort entouré des saintes femmes*. On doit aussi au Pordenone une suite de *Prophètes* placés au-dessus des arcs de la grande nef et que continuent dans le chœur des figures peintes également à fresque par Antonio Campi. Citons encore parmi les ouvrages du Pordenone : à Rome, au palais Borghèse, les portraits du peintre et de sa famille, et plusieurs autres portraits aux palais Doria et Colonna; à Florence, dans la galerie publique, son *Portrait* par lui-même, *Un Homme tenant un livre*, la *Conversion de saint Paul* et *Judith portant la tête d'Holopherne;* à Venise, au palais Manfrin, *le peintre au milieu de cinq de ses élèves;* à Brescia, au palais Lecchi, la *Résurrection de Lazare;* à Parme, dans l'église de la Trinità-Vecchia, *Saint Antoine* et *Saint Roch* peints à l'huile sur mur, mais gâtés par des retouches; au musée de Dresde, la *Vocation de saint Matthieu* et le *Portrait de Catarina Cornaro, reine de Chypre;* à la Pinacothèque de Munich, une *Société de musiciens;* au musée de Berlin, une *Vierge glorieuse* et *La Femme adultère;* au musée de Madrid, *La Mort d'Abel* et *La Madone entre saint Roch et saint Antoine;* enfin, au musée de Lyon, *La Vierge et saint Jérôme*. Le musée du Louvre ne possède du Pordenone qu'un beau dessin, *La Présentation de Jésus-Christ au temple*.

Tant et de si importants ouvrages avaient acquis au Pordenone une réputation brillante. Charles Quint, que sa prédilection pour le Titien n'empêchait pas d'apprécier le talent de son émule, l'avait fait chevalier. Hercule II, duc de Ferrare, appela le Pordenone à sa cour, lui demandant les cartons de certaines tapisseries qu'il voulait faire exécuter par des artistes qu'il avait amenés d'Allemagne. Reçu avec les plus grands honneurs, le Pordenone ne put jouir longtemps de la faveur du prince; il avait toujours, et avec trop de raison, redouté la jalousie de ses rivaux, et il ne peignait que l'épée au côté; inutile précaution, qui ne le préserva pas du poison, auquel l'opinion générale attribua sa mort prématurée.

La manière du Pordenone offre beaucoup d'analogie avec celle du Giorgione. Il est difficile de trouver dans l'école vénitienne un génie plus élevé, plus fier et plus résolu; il concevait avec vigueur et promptitude des idées qu'il variait à l'infini et dont il savait tirer les plus merveilleux effets; il ne reculait devant aucune des difficultés de l'art et savait affronter avec bonheur les raccourcis les plus hardis, les perspectives les plus compliquées. A l'opposé du Titien, qui excellait surtout à peindre les femmes et les enfants, le Pordenone réussissait mieux dans les figures d'hommes; son coloris est fort et soutenu, ses personnages se détachent sur les fonds par les contrastes les plus frappants, et partout dans ses compositions on admire des effets magiques de clair-obscur. Son dessin est presque toujours irréprochable, si ce n'est parfois dans ses fresques, ce qui s'explique facilement par la rapidité d'exécution inhérente à ce procédé. Vasari, qu'on ne peut soupçonner de partialité en faveur de l'école vénitienne, dit que le Pordenone fut le plus rare et le plus célèbre peintre du Frioul, qu'il surpassa tous ses prédécesseurs par l'invention, le dessin, la hardiesse et la pratique dans la peinture à fresque, le relief, la rapidité d'exécution et par toutes les autres qualités de l'art. Il aimait la musique avec passion, ajoute Vasari, était versé dans la littérature latine, avait une conversation pleine de vivacité et d'agrément, enfin un caractère liant et aimable, qui lui avait valu de nombreux amis.

Pordenone compta parmi ses élèves ses deux neveux Gianantonio le jeune et Giulio Licinio; Bernardino Licinio, que l'on croit avoir été son cousin; Pompeo Amalteo da San-Vita, son gendre; Francesco Beccaruzzi, si célèbre par la puissance de son modele; enfin le Calderari, qui fut le plus complet continuateur de la manière de son maître. E. Breton.

Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti*. — Zanetti, *Della Pittura Veneziana*. — Renaldis, *Della Pittura Friulana*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — A. Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

LICINIO (*Bernardino*), peintre de l'école vénitienne, né à Pordenone, vivait en 1540. Parent du précédent, il fut un de ses meilleurs élèves et son imitateur, ainsi que le prouvent son tableau de l'église des conventuels de Venise *La Vierge et quelques saints* et surtout plusieurs portraits qui ont été attribués au Pordenone lui-même, tels qu'une *Tête d'homme* et un *Joueur de paume* du Musée de Berlin, et le *portrait*

d'Ottavio Grimani du musée de Vienne. On le trouve même quelquefois désigné sous le surnom de *Pordenone*, qu'il partage avec son illustre maître. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia Pittorica*.

LICINIO (*Giulio*), dit *le Romain*, peintre de l'école vénitienne, né probablement à Pordenone, vers 1500, mort à Augsbourg, en 1561. Neveu et élève du Pordenone, il alla se perfectionner à Rome; de retour à Venise, il peignit quelques ouvrages, qui eurent assez de succès pour faire parvenir sa renommée jusqu'en Allemagne. Appelé à Augsbourg par les magistrats de cette ville, il y exécuta de nombreuses fresques, que son oncle n'eût pas désavouées, s'y fixa et y passa presque tout le reste de sa vie. Il paraît toutefois qu'en 1556 il fit un séjour à Venise, car on y connaît plusieurs ouvrages qu'il peignit à cette époque en concurrence avec le Schiavone et Paul Veronèse. E. B—N.

Sandrart, *Academia Artis Pictoriæ*. — Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

LICINIO (*Giovanni-Antonio, le jeune*), dit *le Sacchiense*, peintre de l'école vénitienne, frère du précédent, né vers 1515, probablement à Pordenone, mort à Côme, en 1576. Neveu et élève du Pordenone, que les Crémonais avaient surnommé *de' Sacchi*, il prit de lui le surnom du *Sacchiense*, sous lequel on le trouve quelquefois désigné. On ne connaît aucun ouvrage qui puisse lui être attribué avec certitude. E. B—N.

Renaldis, *Della Pittura Friulana*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LICINIUS (*Caius*) CALVUS STOLON, tribun romain, auteur des célèbres réformes législatives qui portent son nom (*rogations liciniennes*), vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il fut élu tribun du peuple avec son ami L. Sextius Lateranus, en 376 avant J.-C., au moment où les disputes des plébéiens et des patriciens paralysaient les forces de Rome, récemment échappée au désastre de l'invasion gauloise, et l'exposaient à de nouvelles et irrémédiables défaites. Licinius résolut de provoquer une crise qui terminât enfin cette longue rivalité. D'accord avec Sextius, il porta devant les comices les quatre projets de loi suivants (*rogationes*) : 1° à l'avenir on ne nommerait plus de tribuns consulaires : on élirait, comme anciennement, deux consuls, et un de ces magistrats devrait être toujours choisi parmi les plébéiens; 2° personne ne pourrait posséder plus de cinq cents arpents de terre et y entretenir plus de cent têtes de gros bétail et plus de cinq cents de petit; 3° dans toutes les dettes entre citoyens on déduirait du capital les intérêts déjà payés, et le reste serait remboursé en trois années par portions égales; 4° les livres sibyllins seraient confiés à un collége de dix hommes (*decemviri*) choisis par moitié parmi les plébéiens, afin qu'on ne pût introduire dans ces livres aucune falsification en faveur des patriciens. De ces quatre projets de loi, il en est trois dont le but et les dispositions se comprennent sans difficulté; mais le second a donné lieu à beaucoup de discussions, qui n'en ont pas éclairci toutes les obscurités. Tite Live, parlant de cette célèbre proposition, dit simplement qu'elle interdisait la possession de plus de cinq cents arpents (*alteram de modo agrorum ne quis plus quingenta jugera agri possideret*). On avait généralement entendu par ce passage que la loi de Licinius fixait un maximum à la propriété privée chez les Romains. Mais Beaufort et plus récemment Heyne, Niebuhr, Savigny, ont montré que cette mesure s'appliquait au domaine public (*ager publicus*). Ce domaine, formé, comme on sait, des terrains confisqués sur les peuples vaincus, restait en droit une propriété de l'État, mais en fait il avait été envahi par les patriciens, qui en jouissaient à la charge de payer au trésor public un dixième des grains, un cinquième du produit des plantations et des vignobles et une certaine redevance par tête de bétail. Les détenteurs des domaines publics n'étaient donc que des fermiers, et l'État, seul propriétaire, avait incontestablement le droit de fixer l'étendue et les conditions du fermage. En demandant de leur retirer ce qu'ils occupaient au delà de cinq cents arpents et de distribuer aux mêmes conditions ce surplus entre les citoyens qui n'avaient aucune part dans les fermes du domaine public, Licinius proposait une loi bienfaisante, et ne portait aucune atteinte au droit de propriété. La loi sur les dettes est, du moins au point de vue moderne, sujette à de plus graves objections; mais il faut considérer que chez les Romains les dettes, par l'énormité des intérêts et l'atrocité des traitements que la loi autorisait à l'égard des débiteurs, constituaient un mal intolérable, plein de périls pour l'ordre public et auquel l'Etat devait remédier. La première loi, qui mettait les patriciens et les plébéiens sur le pied de l'égalité quant aux grandes charges politiques, était parfaitement juste; enfin, la loi relative aux prêtres gardiens des livres sibyllins était une sage précaution contre les falsifications possibles des patriciens.

Telles étaient les célèbres propositions ou rogations liciniennes. Les patriciens, dont les priviléges politiques et les fortunes privées étaient attaqués, s'opposèrent énergiquement à leur adoption. Ils gagnèrent les autres tribuns, qui mirent leur *veto* sur les projets de loi de Licinius. Celui-ci et Sextius mirent à leur tour le *veto* sur les élections des tribuns militaires; et comme eux-mêmes furent réélus cinq ans de suite et que cinq ans ils renouvelèrent leur opposition, la république tomba dans une sorte d'anarchie. Dans la cinquième année, 371, les habitants de la colonie romaine de Velitres se révoltèrent, et firent des incursions sur le territoire de Tusculum. Licinius et Sextius retirèrent leur opposition, et six tribuns militaires furent élus.

Comme la guerre continuait l'année suivante, on élut encore six tribuns militaires; mais Licinius et Sextius restèrent tribuns du peuple, et après avoir ramené à leur opinion deux de leurs collègues, ils soumirent de nouveau les projets de loi aux comices. Le parti patricien était plus obstiné que jamais dans la résistance; Licinius et son collègue, soutenus par un homme de grande maison, le tribun militaire Fabius, redoublèrent d'énergie. « Devenus habiles à manier les esprits de la multitude par une expérience de tant d'années, dit Tite Live, ils prenaient à partie les principaux patriciens, et les harcelaient de questions relatives aux lois proposées : « Oseraient-ils, quand on distribuerait deux arpents de terre aux plébéiens, réclamer pour eux-mêmes la libre puissance de plus de cinq cents arpents? Voudraient-ils posséder chacun les terrains de près de trois cents citoyens, quand le champ du plébéien serait à peine assez grand pour recevoir sa maison et sa tombe? Prennent-ils plaisir à voir le peuple écrasé par des intérêts quand le payement du capital devrait l'acquitter, et forcé de livrer son corps aux verges et aux supplices? Se plaisent-ils à voir les débiteurs adjugés et emmenés du Forum par troupeaux; les maisons des nobles remplies de prisonniers, et partout où demeure un patricien un cachot pour des citoyens? » Les patriciens, embarrassés par ces arguments, se contentèrent de gagner du temps. Ils acceptèrent la loi qui remplaçait les duumvirs chargés des rites sacrés par des décemvirs moitié plébéiens, moitié patriciens. Quant aux trois autres projets, ils demandèrent que les comices où ils devaient être discutés fussent différés jusqu'au retour de l'armée qui assiégeait Vélitres. L'année se passa avant le retour de l'armée. Licinius et Sextius, élus tribuns du peuple pour la huitième fois en 369, résolurent de porter leurs trois projets devant les tribus sans s'arrêter à l'opposition de leurs collègues. Le sénat, effrayé, « eut recours, dit Tite Live, à ses deux suprêmes moyens de salut, à la plus grande autorité et au plus grand homme. » Le vieux vainqueur des Gaulois, Camille, fut nommé dictateur. Le jour du vote arriva, et malgré le *veto* de cinq tribuns, les premières tribus avaient donné leurs suffrages en faveur des projets lorsque le dictateur, survenant escorté d'une foule de patriciens, déclara qu'il ne prétendait pas se mêler aux délibérations d'une assemblée populaire, mais qu'il ferait respecter l'autorité tribunicienne méconnue par deux tribuns. Comme Licinius et Sextius n'écoutaient pas sa sommation, il ordonna à ses licteurs de disperser l'assemblée, menaçant si on ne lui obéissait pas de convoquer les citoyens au Champ de Mars, de les enrôler et de les mettre en campagne. Le peuple se dispersa. Licinius et Sextius annoncèrent alors qu'ils proposeraient une loi frappant le dictateur à sa sortie de charge d'une amende de 500,000 as pour avoir troublé les tribus dans l'exercice de leurs fonctions législatives. Le vieux général, fatigué de la lutte, se démit de la dictature, qui fut confiée à Manlius. Ce nouveau magistrat essaya de la conciliation; il choisit pour son maître de cavalerie C. Licinius, parent du tribun, et décida le sénat à des concessions (368). Les patriciens promirent de céder sur la loi des dettes et la loi agraire; ils ne repoussaient que la loi du consulat, qui, touchant moins immédiatement aux intérêts du peuple, devait être moins obstinément défendue par lui. Licinius et Sextius virent le danger, et déclarèrent que leurs trois propositions devaient être votées ensemble, qu'ils les retireraient plutôt que de les scinder; ils annoncèrent aussi l'intention de ne pas rester plus longtemps en charge. Cependant ils acceptèrent le tribunat l'année suivante (367). Camille, créé de nouveau dictateur, remporta une victoire sur les Gaulois, et, de retour à Rome, il essaya de faire tourner au profit des patriciens l'influence que lui donnaient ses récents services militaires. Mais le peuple, décidé à en finir, accueillit si mal le dictateur que celui-ci s'abstint de toute intervention dans les comices, et les trois projets de lois furent adoptés. Tout n'était pas encore terminé. Lorsque dans les comices consulaires le plébéien Sextius eut été, conformément à la nouvelle loi, nommé consul pour 366, le sénat refusa de ratifier l'élection. A cette nouvelle un terrible mouvement éclata parmi le peuple, et aurait abouti à une guerre civile sans la sage intervention de Camille. Il obtint du peuple qu'en échange du consulat qui lui était accordé, il concéderait aux patriciens le privilége de la préture, office de juge supême à Rome, qui fut alors pour la première fois séparée du consulat. Cet arrangement, accepté des deux partis, mit fin à une lutte qui durait sans interruption depuis dix ans. Le sénat décréta qu'en l'honneur du rétablissement de la concorde entre les deux ordres les grands jeux seraient célébrés, et les patriciens demandèrent, sur le refus des édiles plébéiens qui reculaient devant la dépense, à faire eux-mêmes les frais de cette fête, qui consacrait la victoire de la classe rivale.

Licinius fut deux fois élevé au consulat, en 364 et 361. Quelques années plus tard, M. Papilius Mænas l'accusa d'avoir transgressé sa propre loi en possédant plus de cinq cents arpents du domaine public. Convaincu de détenir mille arpents dont il avait placé la moitié sur la tête de son fils, Licinius fut condamné à 10,000 as d'amende. Ce triste incident est le dernier fait connu de sa vie, qui méritait de finir plus honorablement. Peu d'hommes ont été aussi utiles à leur pays. En établissant entre les patriciens et les plébéiens une harmonie jusque là inconnue, il donna à la république une impulsion irrésistible, et fut le fondateur de la grandeur romaine. Dans les quatre siècles qui précédèrent la réforme licinienne, Rome s'agita obscurément dans la vallée du Tibre; dans les

›s qui suivirent, elle conquit le monde.
L. J.

VI, 25, 42; VII, 1, 2, 9, 16. — Pline, *Hist.*
1; XVIII, 4. — Varron, *De Re Rustica*, 1, 2.
26. — Aurelius Victor, *De Viris illustribus*,
·que, *Camillus*, 39. — Diodore de Sicile, XV,
›naras, VII, 24. — Valère Maxime, VIII, 6. —
stoire de la République romaine. — Niebuhr,
eschichte, vol. III. — Savigny, *Das Recht*
, p. 175. — Lewis, *Inquiry into the credi-*
·ly roman history, t. II.

›S (*Caius*) MACER, annaliste et ora-
›n, né vers 110 avant J.-C., mort en
questeur en 78, tribun du peuple en
; ensuite à la préture, et devint gouver-
: province. Il se signala par son hosti-
rd de C. Rabirius, qu'il accusa d'avoir
la mort de Saturninus, acte pour lequel
t mis en jugement une seconde fois dix
rd. En poursuivant le meurtrier de Sa-
.icinius cédait sans doute aux passions
›mocratique, dont il était un des chefs
lents, et il s'exposait aux représailles
ıtraire. Cicéron, préteur en 66, l'accusa
›n. Licinius, voyant que l'influence de
mployait inutilement en sa faveur, et
ict défavorable était imminent, échappa
l'une condamnation, et sauva sa for-
confiscation en se donnant la mort.
ime raconte ainsi ce suicide : « Comme
x voix, Licinius monta au Menianum
la maison de Mænius, voisine du
voyant Cicéron, qui présidait le tri-
itter sa robe prétexte, il lui envoya
mourait accusé et non condamné;
›quence on ne pouvait pas vendre ses
rofit de l'État. Aussitôt, se serrant la
un mouchoir qu'il avait à la main, il
:t prévint par sa mort le châtiment
:e. A cette nouvelle Cicéron s'abstint
er la sentence. »
ıvait composé sur l'histoire romaine
que les grammairiens désignent par
'ers d'*Annales*, *Rerum Romanarum*
oriæ, et que Tite Live et Denys d'Ha-
itent avec éloge. Ces *Annales* com-
ı la fondation de Rome, et compre-
oins vingt-et-un livres; mais comme
ıgments qui nous en restent se rap-
premiers siècles de Rome, on ne
nius Macer avait conduit son récit
époque. Cet annaliste semble avoir
ıttention particulière à l'histoire in-
la république et avoir consulté avec
ciens documents, entre autres les
, qui, conservés dans le temple de
ta sur le Capitole, avaient échappé
tions des Gaulois. Cicéron parle de
ıes méprisants; il lui reproche de
les discours qu'il prête à ses person-
'ardage prétentieux, une abondance
ui va jusqu'à l'impudence. Cicéron,
lurement un ennemi politique, est
justice : ces développements ora-
toires qu'il condamne paraissent avoir fourni des matériaux à Tite Live et à Denys d'Halicarnasse. Ce dernier n'apprécie dans Licinius rien tant que les discours, les considérations politiques et les réflexions morales, car il lui reproche d'ailleurs l'absence de critique et de graves erreurs de chronologie. Comme orateur, Licinius Macer se distingua par sa véhémence; mais nous ne pouvons pas juger de son mérite : il ne reste de ses discours que quelques mots d'une harangue *Pro Tuscis*.
L. J.

Salluste, *Histor.*, III, 22, p. 252, édit. Gerlach. — Cicéron, *Ad Atticum*, I, 4; *Pro Rabir.*, 2; *De Leg.*, I, 2; *Brut.*, 67. — Valère Maxime, IX, 12. — Plutarque, *Cicer.*, 9. — Macrobe, I, 10, 13. — Tite Live, IV, 7, 20, 23; VII; 9; IX, 38, 46; X, 9. — Denys d'Hal., II, 52; IV, 6; V, 47, 74; VI, 11; VII, 1. — Pighius, *Annal.* ad ann. 675. — Lachmann, *De Fontibus Historiar. Tit. Livii Comm. prior*, 21. — Krause, *Vitæ et Fragm. Hist. Rom.*, p. 237. — Meyer, *Oratorum Romanorum Fragm.*

LICINIUS (*Caius*) CALVUS-MACER, fils du précédent, un des meilleurs orateurs et poëtes romains, né le 28 mai 82 avant J.-C. (1), mort en 46. Privé à l'âge de seize ans de son père, qu'une mort volontaire avait dérobé à une condamnation infamante, le jeune Licinius résolut de relever par sa propre gloire l'honneur de sa famille. Il se livra à l'étude avec une ardeur qui tenait du prodige, mais qui ruina sa santé et lui prépara une fin prématurée. Grâce à un heureux génie et à un travail infatigable, il devint un orateur digne d'être mis au même rang que César, Brutus, Pollion, Messala, et d'être comparé à Cicéron lui-même, un poëte que l'on ne sépare guère de Catulle, dont il fut l'ami et l'émule. Malheureusement les ouvrages de Licinius sont perdus, et nous ne pouvons nous en faire une idée que par les témoignages des anciens.

Licinius Calvus était de très-petite taille; cette particularité physique, contrastant avec l'extraordinaire vivacité de son action oratoire, donnait lieu à des plaisanteries. Son ami Catulle en cite une assez piquante : « J'ai bien ri l'autre jour, dit-il, dans une assemblée où mon ami Calvus développait avec une merveilleuse éloquence les sujets d'accusation contre Vatinius, d'entendre je ne sais quel auditeur s'écrier, avec admiration et en levant les mains au ciel : — Grands dieux! quel éloquent petit bout d'homme (*salaputium disertum*) (2)! » Cicéron, qui n'était pas disposé à juger favorablement un rival et le fils d'un ennemi, convient qu'il avait de l'esprit, des expressions heureuses, du jugement et beaucoup de savoir; mais il lui reproche de trop soigner son style et de manquer par un excès d'art son effet sur les auditeurs. Le savant travail de style qui est ici reproché à Licinius lui devint un titre de faveur auprès de l'école oratoire du

(1) Le même jour, dit Pline, que Cœlius Rufus, dont la destinée fut si différente.

(2) Le sens du mot latin *salaputium* n'est pas douteux, bien qu'il soit difficile d'en indiquer l'étymologie. Un biographe, W. Ramsay, dans le *Dict.* de Smith, le rend par l'équivalent anglais *Tom Thumb* (Tom Pouce).

siècle suivant. « J'ai trouvé, dit Quintilien, des Grecs qui préféraient Calvus à tous les autres orateurs; j'en ai vu qui, sur la foi de Cicéron, croyaient que, par trop de sévérité envers lui-même, il avait ruiné ses forces : mais, selon moi, son style est noble, grave et, quoique réservé d'ordinaire, ne manque pas de véhémence dans l'occasion. Il a écrit dans le goût attique, et la mort, qui l'a trop tôt ravi, lui a fait ce tort, qu'il eût pu ajouter à son talent, auquel, à vrai dire, il n'y a rien à retrancher. » Dans le *Dialogue des Orateurs*, attribué à Tacite, Aper, un des interlocuteurs, partisan des modernes, s'exprime assez légèrement sur Calvus, qu'il place d'ailleurs au premier rang des orateurs de son temps. « Sur vingt-et-un ouvrages, dit-il, qu'il a laissés, à peine en est-il un ou deux qui me satisfassent Et je vois que les autres ne s'éloignent pas trop de mon sentiment. Qui lit en effet son oraison contre Asitius, son oraison contre Drusus? Il faut pourtant convenir que ses harangues contre Vatinius sont entre les mains de tous les hommes d'art, surtout la seconde. Aussi voit-on qu'il a cherché à flatter l'oreille des juges par l'eclat des expressions et par celui des pensees; ce qui prouve que Calvus lui-même a eu le sentiment du mieux, et que s'il n'a pas mis habituellement dans ses compositions plus d'evenements et d'elevation, ce n'est point la volonte, mais les forces et le talent qui lui ont manqué. » Aper ne traite guère mieux Cicéron lui-même, et un autre interlocuteur de ce *dialogue*, Messala, trouve le style de Calvus plus serré que celui de Cicéron. Comme poëte, Licinius Calvus semble avoir eu le même genre de talent que son ami Catulle. Il composa de petites pièces fugitives qui, malgré leur ton familier et leur allure négligée, portaient l'empreinte du génie poétique; des élégies remarquables par la grâce et la tendresse, entre autres celle qu'il écrivit sur la mort prématurée de Quintilia et dont Catulle, Properce, Ovide parlent avec admiration; des couplets satiriques (*famosa epigrammata*) contre Pompée, César et leurs satellites. On cite encore de lui un *épithalame*, un poëme d'*Io* en vers hexamètres et un *Præconium hipponacteum* contre Hermogène Tigellius. Comme Catulle, Licinius Calvus mêlait à la vivacité et à la grâce une certaine rudesse de diction et de versification qui blessait les poëtes de la cour d'Auguste, habitués à une harmonie plus continuelle et à une versification plus polie. Cependant, même à cette époque les deux poëtes étaient beaucoup lus; nous le savons par Horace, qui parle avec dépit de leur popularité. L. J.

Pline, *Hist. Nat.*, VII, 50; XXXIV, 50.—Cicéron, *Brutus*, 82; *Ad Famil.*, VII, 26, XV, 21. -Tacite, *Dialog. de Orat.*, 17, 21, 25, 34.—Sénèque, *Contror.*, III, 19.— Pline, *Epist.*, I, 16; IV, 14,27; V, 3.— Aulu-Gelle, XIV, 9 —Horace, *Sat.*, I, 10, 16, avec les *sch* —Servius, *Ad Virgil. Eclog.*, VI, 47; VIII, 4.— Catulle, *Carm.*, XIV, I, LIII, XCV. — Suétone, *Jul. Cæs.*, 49, 73. — Levesque de Burigny, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, vol. XXXI. — Weichert, *De C. Licinio Calvo oratore et poeta*, 1825, in-4°; et *Fragmenta Poetarum Latinorum*, 1830.

LICINIUS (*Publius-Flavius-Galerius-Valerianus-Licinianus*), empereur romain de 307 à 324. Il était né vers 260, dans la nouvelle Dacie, d'une famille de paysans, bien qu'il prétendît descendre de l'empereur Philippe. Compagnon d'armes et ami de Galerius, il reçut de lui le titre d'auguste à Carnentum, le 11 novembre 307, avec la souveraineté immédiate des provinces illyriennes (Illyricum). Après la mort de Galerius, en 311, les deux princes qui lui devaient la pourpre impériale, Maximin II Daza et Licinius, se partagèrent ses États. Maximin eut l'Asie, la Syrie et l'Égypte; Licinius ajouta à ses États d'Illyrie la Grèce, la Macédoine et la Thrace. Le Bosphore et l'Hellespont formèrent la limite des deux empires. Se défiant de Maximin, qui était aussi ambitieux que puissant, Licinius se rapprocha de Constantin; il ne prit point de part cependant à la guerre contre Maxence; mais après le triomphe de Constantin il se hâta d'épouser Constantia, sœur du vainqueur, en 313. Pendant qu'il célébrait son mariage à Milan, Maximin, mettant son absence à profit, envahit au cœur de l'hiver les provinces romaines d'Europe, prit d'assaut Byzance, au mois d'avril 314, et s'empara aussi d'Héraclée. Il s'était à peine rendu maître de cette ville, lorsque Licinius accourut d'Italie avec un corps de troupes d'élite. La bataille s'engagea près d'Héraclée, le 30 avril, et la supériorité du nombre, soixante mille contre trente mille, donna d'abord l'avantage à Maximin; mais l'habileté de Licinius et la solidité de ses troupes rétablirent le combat, et obtinrent une victoire décisive. Maximin s'enfuit à Nicomédie, puis à Tarse, où il mourut, trois ou quatre mois après, laissant deux enfants, un garçon de huit ans, une fille de sept. Le vainqueur les fit tuer l'un et l'autre. Froidement cruel, étranger à toute reconnaissance comme à toute pitié, et décidé à détruire tous ceux qui par leur naissance pouvaient prétendre à l'empire, Licinius ordonna la mort de Severianus fils, qui n'avait porté un moment la pourpre impériale que pour tomber sous les coups de Maximin; il n'épargna pas même Candidien, fils naturel de son bienfaiteur, que Galerius mourant avait confié à sa protection. Enfin, par un acte de cruauté qui surpassait les précédents, il fit décapiter Prisca, femme de Dioclétien, et Valeria, fille de ce prince et femme de Galerius (*voy.* VALERIA).

L'empire romain était partagé entre deux princes également ambitieux, et la guerre ne pouvait pas tarder à éclater entre eux, malgré les liens de la parenté. Une année s'était à peine écoulée depuis la défaite de Maximin lorsque commença une nouvelle lutte, qui avait pour but de réunir tout le monde civilisé sous un seul maître. Licinius, vaincu à Cibalis en Pannonie et dans la plaine de Mardia en Thrace, céda au vainqueur la Grèce, la Macédoine et

lée du bas Danube, excepté une par-
sie (*voy.* CONSTANTIN). La paix entre
ipereurs dura huit ans; elle fut rom-
on ne sait pour quels motifs; mais
le que Constantin, regardant Licinius,
ıpopulaire, comme un rival facile à
rit l'initiative de l'attaque. Réveillé
r, Licinius montra quelques-unes des
lui avaient valu l'amitié de Galerius;
la des forces considérables, et s'a-
plus de cent soixante mille hommes
ines d'Andrinople, tandis que sa flotte
cinquante galères) couvrait l'Helles-
intin occupait Thessalonique avec cent
ommes, et sa flotte, réunie dans le
e, ne dépassait pas deux cent vais-
ius, dont les troupes étaient fort mé-
aya pas de profiter de la supériorité
et attendit son adversaire dans une
n, près d'Andrinople. Constantin,
manœuvres, força Licinius à quitter
t le battit complétement, le 3 juillet
ncu s'enfuit à Byzance; puis, appre-
flotte avait été en grande partie dé-
Crispus, fils de Constantin, et crai-
voir couper la retraite, il passa à
, sur la côte d'Asie. Là, pour se don-
agnon de fortune et préparer un fu-
onstantin, il nomma césar Martinia-
s officiers. Il tenta ensuite la fortune
ec une soixantaine de mille hommes
te, et essuya une nouvelle et irrémé-
e, à Chrysopolis (Scutari), le 18 sep-
nbé à la merci du vainqueur, Lici-
, en sacrifiant Martinianus et en
empire, par l'intercession de Cons-
omesse de la vie sauve, et fut con-
alonique. Mais Constantin s'ennuya
isser vivre son vieux rival, et sous
e conspiration, sans aucune preuve
é, il le fit tuer.
indigner de la dissimulation et de la
Constantin; mais il est impossible de
moindre pitié pour Licinius. L'his-
eu de caractères aussi odieux. Sa
on éducation militaire, le temps où
usent peut-être d'avoir méprisé les
ı lui pardonnerait d'avoir montré la
soldat s'il en avait eu la franchise et
. Mais il fut aussi hypocrite que fé-
milieu de tant de crimes commis de
ne cite pas de lui un seul acte ca-
er la sympathie. L. J.

, 11, 17, 28. — Zonaras, XIII, 1. — Aure-
Cæs. 40, 41; *Epit.*, 40, 41. — Eutrope, X,
III, 28. — Tillemont, *Histoire des Empe-*
Gibbon. *History of Decline and Fall of*
e, t. XIV.

(*Flavius-Valerius-Licinianus*),
ereur Licinius et de Constantia, né
à mort en 323. Le 1er mars 317,
ins de vingt mois, il fut proclamé
es cousins Crispus et Constantin, et en 319 il devint le collègue de son oncle Constantin le Grand dans le consulat. Le malheureux enfant perdit toutes ses dignités à la chute de son père, en 323, et, suivant Eutrope, dont le récit est corroboré par saint Jérôme, il fut mis à mort en même temps que Crispus. Quelques-unes de ses médailles portent l'épithète d'*augustus*. Il ne paraît pas cependant que le fils de Licinius ait jamais reçu officiellement le titre d'auguste, et cette qualification semble n'avoir été gravée sur ses médailles que par ignorance et par flatterie. L. J.

Aurelius Victor, *De Cæs.*, 41. — Eutrope, X, 4. — Zosime, II, 20. — Théophane, *Chron.*, *ad ann.* 318.

LICINIUS TEGULA (*Publius*), poëte latin, vivait au commencement du second siècle avant J.-C. Tite Live raconte qu'en l'an 200 les Romains furent effrayés par de nombreux prodiges, entre autres par des naissances monstrueuses (*obcœni fœtus*). On découvrit deux hermaphrodites, et comme on avait particulièrement horreur de ces êtres, le sénat ordonna aux décemvirs de consulter les livres sibyllins. « D'après ces livres, ajoute Tite Live, les décemvirs prescrivirent les mêmes cérémonies qu'on avait célébrées tout récemment à la suite d'un prodige semblable (ils firent jeter les hermaphrodites à la mer); ils décrétèrent, en outre, que trois chœurs de jeunes filles chanteraient un hymne à Juno Regina. Le consul C. Aurelius fit exécuter les ordres des décemvirs : c'était Livius qui précédemment avait composé l'hymne; cette fois ce fut P. Licinius Tegula. On ne sait rien de plus sur ce poëte. Vossius l'a identifié avec Licinius Imbrex, par la raison, assez futile, que *tegula* et *imbrex* ont la même signification (*voy.* IMBREX). Y.

Tite Live, XXXI, 12.—Vossius, *De Poetis Latinis.*

LICINUS, Gaulois de naissance, affranchi de César, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Fait prisonnier dans la guerre des Gaules, il devint l'esclave de Jules César, qui le choisit pour intendant. César lui donna la liberté peut-être par son testament; car certains écrivains disent que Licinus était l'affranchi d'Auguste. Il gagna la faveur de ce prince comme il avait gagné celle de Jules César, et fut nommé, en 15 avant J.-C., gouverneur de la Gaule. Il opprima et pilla (1) si impitoyablement ses compatriotes qu'ils l'accusèrent devant Auguste. L'empereur, d'abord disposé à traiter avec sévérité son indigne favori, fut adouci par l'offre que lui fit Licinus de lui abandonner l'immense fortune acquise en Gaule. Licinus échappa à la punition et garda même ses richesses (2); elles étaient si énormes que le

(1) Voici, d'après Dion Cassius, un curieux exemple des concussions de Licinus : « Comme les tributs se levaient et se payaient par mois, Licinus, profitant des nouveaux noms donnés à deux mois de l'année, *juillet* et *août*, fit une année de quatorze mois, afin de tirer quatorze contributions au lieu de douze. » (*Hist.*, XXI).

(2) Cependant Auguste usait familièrement de cette

nom de l'ancien gouverneur des Gaules figure assez souvent à côté de celui de Crassus. Pour plaire à son maître, il consacra une partie de sa fortune à la construction de la basilique Julia. Il vécut jusque sous le règne de Tibère, et fut enseveli sur la *via Salaria*, à deux milles de Rome. La magnificence de son tombeau donna lieu à cette épigramme, que Niebuhr regardait comme une des plus belles de l'antiquité :

Marmoreo Licinus tumulo jacet, at Cato parvo,
Pompeius nullo : quis putet esse deos?

(Licinus gît dans un monument de marbre, Caton n'a qu'un humble tombeau, Pompée n'en a aucun : qui pourrait croire qu'il y ait des dieux ?). Y.

Dion Cassius, l. XXI. — Suétone, *Augustus*, 67. — Juvénal, I, 109 (avec les scolies); XIV, 308. — Perse, II, 36 (avec les scol.)— Macrobe, *Sat.*, II, 4 —Sénèque, *Epist*, 119, 120. — Martial, VIII, 3, 6. — Sidoine Apol., *Epist.*, V, 7. — Meyer, *Anthol. Lat.*, vol. I, n° 177. — Madvig, *Opuscula altera*, p. 202. — Péricaud, dans la *Biographie Lyonnaise*.

LICINUS CLODIUS, annaliste romain, vivait vers le commencement du premier siècle avant J.-C. On n'a pas de détails sur sa vie, mais on sait, par divers passages des auteurs anciens, qu'il avait composé des *Annales*. Plutarque, qui désigne cet ouvrage sous le titre grec de Ἔλεγχος χρόνων, s'en autorisa pour prouver la destruction des archives publiques lors de la prise de Rome par les Gaulois. Nous apprenons de Tite Live que Licinus, dans son troisième livre, parlait du second consulat de Scipion l'Africain l'ancien; et d'un fragment d'Appien qu'il racontait la défaite de L. Cassius Longinus par les Tiguriniens en 107. Cicéron et Plutarque nomment simplement cet historien Clodius; Tite Live l'appelle Clodius Licinus et Appien Παῦλος Κλαυδίος. Sous ces noms divers on reconnaît l'identité de l'annaliste dont le nom complet était sans doute P. Clodius Licinus. Il a été souvent confondu avec Claudius Quadrigarius, et Niebuhr rapporte à ce dernier la mention de Plutarque. Y.

Cicéron, *De Leg.*, I, 2. — Plutarque, *Numa*, I. — Tite Live, XXIX, 22. — Appien, *Celt.*, 3. — Krause, *Vitæ et Fragm. vet. Histor. Roman.*, p. 213. — Perizonius, *Animad. histor.*, p. 319. — Frotscher, dans son édition de Salluste, t. I, p. 445, 487. — Niebuhr, *Römische Gesch.*, t. II, p. 2.

LICINUS PORCIUS, ancien poëte romain, vivait vers 120 avant J.-C. Aulu Gelle, à qui nous devons quelques renseignements sur Licinus, le place entre Valerius Æditus et Quintus Lutatius Catulus, consul en 104; il cite de lui une épigramme qui paraît traduite du grec et le commencement d'un poëme sur l'histoire romaine en tétramètres trochaïques. Ce poëte est sans doute le même que le Porcius mentionné dans la *Vie de Térence* attribuée à Suétone; mais il ne faut pas le confondre avec le consul Licinus Porcius qui fit la guerre aux Liguriens en 184 avant J.-C. Y.

Aulu Gelle, XVII, 2; XIX, 9. — *Anthologia Latina*, n°s 25, 26, éd. Meyer. — Madvig, *De L. Attic. Didascaliis*, p. 20.

LICQUET (*François-Isidore* (1)), littérateur français, né le 19 juin 1787, à Caudebec (Normandie), mort le 1er novembre 1832, à Rouen. Après avoir terminé ses études au prytanée de Saint-Cyr, il suivit, selon le vœu de ses parents, la carrière commerciale; mais il ne tarda pas à la quitter pour prendre de modestes fonctions à la mairie de Rouen. Bibliothécaire adjoint de la bibliothèque de cette ville dès 1819, il succéda, en 1825, comme titulaire, au savant bénédictin dom Gourdin. Ses premiers essais furent des tragédies, qui durent leur succès à une versification élégante; il dut aussi, à cause de la modicité de sa fortune, mettre son nom à des ouvrages de compilation ou de circonstance. Par goût il était porté aux études sérieuses, et il a donné la mesure d'un talent réel dans son *Histoire de Normandie*, qui, bien qu'inachevée, se recommande par une grande connaissance des chroniques et des antiquités locales. « Il vivait, dit M. Théodore Muret, au milieu des livres de cette bibliothèque, où il avait concentré toute son existence. Normand, il avait fait de la gloire de sa province un intérêt tout personnel. Malheureusement l'excès de travail l'a tué avant qu'il eût achevé le monument national auquel se rattachaient tous ses travaux. » Licquet appartenait à diverses compagnies savantes de la Normandie; il avait pendant quelque temps présidé l'académie de Rouen, dans les *Mémoires* de laquelle il a fait insérer un grand nombre de pièces de vers, notices, dissertations, etc. Ses principaux écrits sont : *Thémistocle;* Rouen, 1812; — *Philippe II*, imité d'Alfieri; — *Rutilius;* ibid., 1816; outre ces tragédies, représentées à Rouen, il en avait composé d'autres, *Don Carlos*, *Brutus à Philippes* et *Les Chevaliers de Rhodes*, qui n'ont pas été imprimées; — *Recherches sur l'histoire religieuse, morale et littéraire de Rouen, depuis les premiers temps jusqu'à Rollon;* ibid., 1826, in-8°; mémoire couronné par la Société d'Émulation de cette ville; — *Rouen; Précis de son histoire, son commerce, son industrie, ses monuments, suivis de notices sur Dieppe, Bolbec, Le Havre*, etc.; ibid., 1826, 1831, in-8° et in-12; — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Rouen;* ibid., 1830, in-8°; ce volume n°

fortune, comme d'un bien propre, du moins, si l'on en croit l'anecdote suivante, racontée par Macrobe : « Licinus avait coutume, lorsque Auguste faisait commencer quelque monument, de lui avancer de très-fortes sommes; un jour, suivant sa coutume, il lui avait fait un bon de dix millions de sesterces, et il avait prolongé le trait placé au-dessus des valeurs numériques, de manière à laisser un vide sur la droite de ces quantités. Auguste, profitant de cette circonstance, remplit soigneusement le vide en ajoutant de sa propre main, avec la précaution de contrefaire l'écriture, une somme égale à la première; de sorte qu'il reçut le double de la somme promise. » (*Sat.*, II, 4.)

(1) A la place de ce dernier prénom, il avait adopté celui de *Théodore*.

contient que la section des belles-lettres; — *Histoire de Normandie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête de l'Angleterre;* ibid., 1835, 2 vol. in-8°; ouvrage posthume complété par Depping, qui y a joint une introduction et une suite formant les tomes III et IV. Comme traducteur on doit à Licquet : *Histoire d'Italie, de* 1789 *à* 1814, de Ch. Botta; Paris, 1824, 5 vol. in-8°; — *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France,* de Dibdin; Paris, 1825, 4 vol. in-8°, en société avec Crapelet; — *Mémoires relatifs à la famille royale pendant la Révolution;* Paris, 1826, 2 vol. in-8°; — et une partie de la *Vie de Buonaparte,* de W. Scott; Paris, 1827. P. L—Y.

Ed. Frère, *Notice historique sur Licquet;* dans la *Revue de Rouen,* octobre 1833. — Henrion, *Annuaire Biographique.*

LICYMNIUS (Λιχύμνιος), poëte dithyrambique grec, d'une époque incertaine. Quelques critiques, sur l'autorité d'un passage de Sextus Empiricus, le placent avant Simonide; mais cette supposition est peu fondée, et à en juger par les rares fragments qui nous restent de lui, on croirait plutôt qu'il appartient à la seconde école dithyrambique athénienne vers le milieu du quatrième siècle avant J.-C. Peut-être aussi faut-il l'identifier avec le rhéteur Licymnius, élève de Gorgias, mentionné par Platon (*Phæd.*, p. 267), par Aristote (*Rhet.*, III, 1, 13) et par Denys d'Halicarnasse (*voy.* sur ce Licymnius, Spengel, *Artis Script.*, 14-91). Aristote (*Rhet.*, III, 12) cite Licymnius avec Chérémon parmi les poëtes (ἀναγνωστικοί) dont les ouvrages étaient plus propres à la lecture qu'à la déclamation publique. Les poëmes de Licymnius sont perdus; nous n'en avons plus même les titres, à l'exception des trois suivants, un *hymne à la santé* (Sextus Empiricus, *Adv. Math.*, 49, p. 447; XI, p. 700, 701), un *poëme sur la légende d'Endymion* (Athénée, XIII, p. 564); un dithyrambe *sur l'amour d'Argynus pour Hymenæus* (id., XIII, p. 603). Parthénius (22) cite de ce poëte un récit de la prise de Sardes, lequel paraît en grande partie fictif. L. J.

Bergk, *Poetarum lyricorum Græcorum Fragmenta*, p. [illegible]. — Bartsch, *De Chæremone tragico poeta*, p. [illegible]. — Schmidt, *Diatribe in Dithyrambum*, p. 88. — Ulrici, *Geschichte der hellen. Dichtkunst*, vol. II, p. [illegible]. — Bode, *Gesch. der. lyr. Dichtk.*, vol. II, p. 203.

LIDDEL (*Duncan*), savant médecin anglais, né en 1561, à Aberdeen, où il est mort, le 17 décembre 1613. A dix-huit ans la passion des voyages le poussa hors de son pays : il visita l'Allemagne et la Pologne, et s'arrêta à Francfort-sur-l'Oder, où la générosité d'un de ses compatriotes, le professeur Craig, lui permit de continuer l'étude des mathématiques et de la médecine. Il vécut ensuite en donnant des leçons particulières soit à Breslau, soit à Rostock, et s'attira par ses talents l'estime de Brucæus et Casclius, qui le regardaient comme le seul homme capable en Allemagne d'exposer avec clarté les mouvements des corps célestes d'après les différentes hypothèses de Ptolémée, de Kopernik et de Tycho-Brahe. Ce dernier l'honora même de son amitié. En 1591 il fut chargé, à Helmstædt, de l'enseignement des mathématiques, et remplit en même temps diverses fonctions honorifiques dans cette université de fondation récente. Quoiqu'il eût reçu en 1596 le diplôme de docteur, qu'il pratiquât avec succès la médecine et qu'il eût été attaché à la cour de Brunswick, il ne renonça à sa chaire qu'en 1605, et fut ramené deux ans après en Écosse par un violent désir de revoir sa patrie. Avant de mourir, il légua à l'université d'Aberdeen sa bibliothèque et la somme d'argent nécessaire pour la création d'une chaire de mathématiques et pour l'entretien de six étudiants pauvres. Les principaux ouvrages de Liddel sont : *Disputationes Medicinales;* Helmstædt, 1605, 4 vol. in-4° : recueil de thèses soutenues par lui ou par ses élèves, remanié sous le titre d'*Universæ Medicinæ Compendium;* ibid., 1720; — *Ars Medica, succincte et perspicue explicata;* Hambourg, 1607, in-8°; réimprimé en 1624, par Serranus, et en 1628, par Frobenius; — *De Febribus lib. III;* Hambourg, 1610, in-12; — *Tractatus de Dente aureo;* ibid., 1628, in-12 : réponse à la fable ridicule qu'un de ses collègues à Helmstædt, Horstius, avait répandue au sujet d'un jeune garçon qui avait une dent d'or naturelle; — *Artis conservandi sanitatem Lib. II;* Aberdeen, 1651, in-12. P. L—Y.

Stuart, *Life of Liddel;* Aberdeen, 1790, in-4°.

LIDEN (*Jean-Henri*), littérateur suédois, né le 6 janvier 1741, à Linkœping, mort le 29 avril 1793, à Nordkœping. Il prit ses degrés universitaires à Upsal, parcourut l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie, et venait d'être nommé professeur d'histoire à Lund lorsqu'il fut, à la fleur de son âge, atteint d'une paralysie qui lui ôta l'usage de ses membres (1776). Comme il était maître d'une assez grande fortune, il put, malgré l'état continuel de souffrance où le jetait sa maladie, satisfaire ses goûts favoris pour les recherches littéraires et dicter plusieurs ouvrages aux personnes qui travaillaient sous sa direction. Il avait rassemblé une bibliothèque considérable, dont la plus grande partie passa, selon ses derniers vœux, à l'université d'Upsal. On a de lui : *Historiola Literaria Poetarum Suecanorum, dissertatio;* — *Catalogus Disputationum in academiis et gymnasiis Sueciæ atque etiam a Suecis extra patriam habitarum;* Upsal, 1778-1780, in-8° : l'auteur a dû réunir, pour composer les éléments de ce catalogue, 14,000 dissertations environ; — l'édition du *Journal de la Diète de* 1682 par Duros, et celle des *Opuscula latina* par André Rydel, évêque suédois; Nordkœping, 1778, gr. in-8°. K.

Allgem. literat. Zeitung, 1792, n° 147. — *Hanauis-*

ches Magazin, V. — Lüdecke, *Schwedisches Archiv.*, I, 132.

LIDNER (*Bengt*), poëte suédois, né le 16 mars 1759, à Gothembourg, mort le 3 janvier 1793, à Stockholm. Il résida quelques années à Paris, où il eut pour protecteur l'ambassadeur de son pays, le comte de Creutz, et obtint, de retour à Stockholm, la charge de secrétaire du roi. Le désordre de ses mœurs et l'emportement de son caractère le condamnèrent à rester dans un état précaire de fortune, et lui attirèrent des chagrins et des embarras qui abrégèrent sa vie. Doué d'une imagination ardente et d'une sensibilité profonde, il écrivit plusieurs ouvrages poétiques, qui furent bien accueillis, malgré la défectuosité du plan et le mauvais goût de certains détails ; nous citerons : *Fables, premier livre;* Stockholm, 1779, in-8° ; — *Médée*, opéra en trois actes ; ibid., 1784, in-8°; — *Panorama poetique des événements de l'année* 1783; ibid, 1784, in-8°; le poëte y célèbre la delivrance des États-Unis, le siége de Gibraltar, la suppression des couvents en Autriche et l'invention des aérostats ; — *L'Ombre de Gustave III*, héroïde; ibid., 1792. Les *Œuvres complètes* de Lidner ont paru à Stockholm, en 1789, in-8° fig. K.

Allgem. literar. Anzeiger; 1801, p. 898. — *Svenska Akad. Handling*; 1841, XIX, p. 289. — *Zeitgenossen*; 1830, XIII-XIV.

LIDOIRE (Saint), second évêque de Tours, né en Touraine, mort en 371 ou en 372. Le martyrologe gallican nous offre son nom au 13 septembre. Suivant Grégoire de Tours, il monta sur le siége laissé vacant par saint Gatien l'an 1er de Constant, c'est-à-dire l'an du Christ 337. On peut tenir pour suspecte la chronologie de Grégoire de Tours ; mais s'il serait déjà difficile de la contrôler, il est impossible de la rectifier quand il s'agit des anciens évêques ou archevêques de Tours. On ne sait rien de l'épiscopat de saint Lidoire, si ce n'est qu'un riche citoyen de Tours lui fit don d'une maison où il établit une église. B. H.

Gallia christ., t. XIV, col. 5.

LIDON (*B.-F.*), homme politique français, né dans la Corrèze, se suicida en novembre 1793. Député par son département à la Convention nationale, où il figura parmi les girondins, il demanda l'appel nominal lors de la discussion sur les comptes des ministres, et plus tard fit supprimer la réserve levée sur les quarante-huit sections parisiennes. Il fit ensuite une proposition tendant au rappel de tous les commissaires du pouvoir exécutif, et demanda que Louis XVI fût jugé immédiatement. Il vota pour la mort, pour l'appel au peuple et contre le sursis. Il s'opposa à l'envoi aux départements du compte rendu par le maire de Paris, et justifia l'arrêté de l'administration de la Haute-Loire pour la formation d'une garde départementale. Il eut de rudes luttes avec Marat et Robespierre, et dénonça Bouchotte, alors ministre de la guerre, pour son incapacité. Mis hors la loi en même temps que Chambon, son collègue de députation, il se brûla la cervelle quelques mois après. H. L.

Le Moniteur universel, an. 1792, n°s 294-358 ; an. 1793, 8, 107, 128, 156, 214 ; an II, 49.

LIDONNE (*Nicolas-Joseph*), mathématicien français, né le 9 juillet 1757, à Périgueux, mort en février 1830, à Paris. Il était professeur de mathématiques à l'époque de la révolution ; la chaleur avec laquelle il en embrassa les principes le fit nommer chef de division au département de la justice. Cependant il consacra tous ses loisirs à l'étude, et prit beaucoup de part aux travaux de l'Athénée des Arts, où il fut admis en 1825. On a de lui : *Tables de tous les diviseurs des nombres, calculées depuis* 1 *jusqu'à* 102,000 ; Paris, 1808, in-8° ; on y a joint les logarithmes de tous les nombres premiers compris dans l'étendue de cette série et une dissertation sur une question de stéréométrie ; cet ouvrage, qui obtint l'approbation de plusieurs savants, fut adopté, sur le rapport de l'Institut, pour l'enseignement des lycées ; — *Tableau analytique propre à diriger les jeunes gens qui étudient les mathématiques* ; ibid., 1828. P.

Quérard, *La France littér.*

LIÉBAULT (*Jean*), médecin et agronome français, né à Dijon, vers 1535, mort à Paris, le 21 juin 1596. Venu fort jeune à Paris, il reçut en 1559 le diplôme de docteur, et pratiqua la médecine avec quelque succès. Le fameux imprimeur Charles Estienne, qui avait d'abord embrassé la même profession, lui trouva assez de mérite pour lui donner en mariage sa fille, la savante Nicole (*voy.* ESTIENNE), qui le préféra à Jacques Grevin, un des beaux esprits de ce temps. On ignore s'il en eut des enfants ; mais, après la mort de son beau-père, Liebault mena une vie assez misérable, et mourut presque d'inanition, à ce que rapporte L'Estoile, « sur une pierre où il fut contraint de s'asseoir en la rue Gervais-Laurent, à Paris ». On a de lui : *L'Agriculture et Maison rustique de Charles Estienne, docteur en médecine ;* Paris, 1564, in-4° ; cette traduction française du *Prædium Rusticum* du même auteur, considérablement augmentée par Liébault surtout dans les éditions subséquentes (Paris, 1570, in-4°, et Lunéville, 1577, in-8°), a servi de modèle à toutes les compositions du même genre ; — *Quatre livres des Secrets de Médecine et de la Philosophie chymique ;* Paris, 1573, 1579, 1582, in-8° ; réimprimés à Lyon et à Rouen ; traduits du latin de Gaspard Wolf ; — *Thesaurus Sanitatis paratu facilis, selectus ex variis auctoribus ;* Paris, 1577, in-16 ; revu et augmenté par G.-Ad. Scribonius, Francfort, 1578, in-8° ; — *Scholia in Jac. Hollerii Commentaria in lib. VII Aphorismorum Hippocratis ;* Paris, 1579, 1583, in-8° ; — *De Præcavendis curandisque venenis ;* — *De Sanitate, Fœcunditate et Morbis mulierum ;*

Paris, 1582, in-8°; ce traité, mis en français sous ce titre : *Trois livres de la Santé et Fécondité et Maladies des femmes*; ibid., 1582, in-8°, n'est pas, comme l'ont cru quelques auteurs, une traduction de celui que l'Italien Marinello avait fait paraître en 1563 sur le même sujet; — *De cosmetica seu ornatu et decoratione*; Paris, 1582, in-8°; trad. la même année en français. « Il y a beaucoup de détails dans cet ouvrage, dit Bayle, soit à l'égard des caractères de la beauté de chaque partie du corps, soit à l'égard des remèdes qui peuvent rectifier les accidents désagréables. » P.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*. — L'Estoile, *Journal du Règne de Henri IV*, t. I. — Guy-Patin, *Lettres choisies*, II. — Bayle, *Dictionnaire Histor. et Crit.* — Éloy, *Dict. de Médecine*. — *Biblioth. Agronomique*, n° 65.

LIEBE (*Chrétien-Sigismond*), érudit et numismate allemand, né le 26 juillet 1687, à Frauenstein en Misnie, mort le 7 avril 1736. Après s'être fait recevoir maître ès arts en 1714, il devint employé à la bibliothèque de Leipzig, et en 1721 précepteur des enfants du duc de Gotha. Il visita en 1722 les principales bibliothèques et collections de médailles de Hollande, d'Angleterre et de France, et fut nommé conservateur de la riche collection de médailles du duc de Gotha. On a de lui : *De Roma* et *Babylone ex nummis*; Leipzig, 1714, in-4°; nouvelle édition augmentée, sous le titre de *Prodromi reformationis, seu numi Ludovici XII, regis Gallorum, epigraphe : Perdam Babylonis nomen insigne, etc.*; Leipzig, 1717, in-8°; — *Epistola ad Deylingium de nova bibliotheca lutherana*; Leipzig, 1716, in-8°; — *Carmina juvenilia*; Leipzig; — *De Pseudonymia Calvini*; Amsterdam, 1723, in-8°; — *Lebensbeschreibungen der vornehmsten Theologen sowohl evangelischer als päbstlicher Seite welche 1530 den Reichstag zu Augsburg besucht* (Biographies des principaux Théologiens qui ont assisté en 1530 à la diète d'Augsbourg); Gotha, 1730, in-4°; — *Nachlese zu Horns Leben Heinrich des Erlauchten* (Additions à la biographie de Henri l'Illustre, margrave de Misnie, écrite par Horn); Altembourg, 1731, in-4°; — *Gotha numaria, sistens thesauri Fridericiani numismata antiqua ea ratione descripta, ut generali eorum notitiæ exempla singularia subjungantur*; Amsterdam, 1730, in-fol.; — *Juliani imperatoris Cæsares, cum adnotationibus doctorum virorum, interpretatione item latina et gallica, additis imperatorum numis*; Gotha, 1736 et 1741, in-4°; cette excellente édition a été achevée, après la mort de Liebe, par J.-Mich. Heusinger. Liebe, qui a encore publié à Leipzig, de 1715 à 1720, une revue hebdomadaire intitulée *Postzeitung von gelehrten Neuigkeiten*, a aussi fourni dans les *Acta Eruditorum* de nombreux articles, remarqués par leur excellente latinité; plusieurs lettres de lui adressées à Lacroze se trouvent dans le *Thesaurus Lacrozianus*, t. I, p. 237. E. G.

Nova Acta Eruditorum (année 1736, p. 524). — *Acta Historico-Ecclesiastica* (Leipzig, 1736, t. I, p. 884). — Zedler, *Universal-Lexikon*.

LIEBENTHAL (*Chrétien*), jurisconsulte et publiciste allemand, né en 1586, a Soldin dans la Neumark, mort à Klagenfurt, le 2 août 1647. Professeur d'éloquence et de philosophie à Giessen, et conseiller du landgrave, il a publié : *Collegium Ethicum, in quo de summo hominis bono, principiis actionum humanarum, item de affectibus ut et de virtutibus tractatur*; Giessen, 1620, in-4°; Marbourg, 1644; Francfort, 1652, in-4°; Giessen, 1635, 1662 et 1667, in-8°; Amsterdam, 1653, in-12; — *Collegium politicum, in quo de societatibus, magistratibus, juribus majestatis et legibus fundamentalibus tractatur*; Giessen, 1620, in-4°; 1654, in-8°; Marbourg, 1643, in-4°; — *De Privilegiis studiosorum*; Giessen, 1620; Rinteln, 1636, in-4°; — *De Republica ejusque formis : monarchia, aristocratia et democratia*; Giessen, 1622, in-4°. E. G.

Strieder, *Hessische Gelehrten Geschichte*, t. VIII, p. 28. — Rotermund, *Supplement* à Jöcher.

LIEBER (*Thomas*), philosophe allemand, chef des *Érastiens*, né à Auggenen (Bade-Durlach), en 1523, mort à Bâle, en 1583. Il fit ses études supérieures à Bâle, en 1540, et y changea son nom contre celui d'*Erastus*, sous lequel il resta plus connu et qui forma plus tard celui de sa secte. Il passa plus tard en Italie, s'y perfectionna dans la médecine et la théologie, et prit à Bologne le grade de docteur sous les leçons de Cynus. Après neuf années d'étude, il retourna en Allemagne, et s'arrêta quelque temps à la cour des princes de Henneberg. Frédéric III, électeur palatin, l'appela à Heidelberg pour y enseigner la médecine. Il représenta le Palatinat au colloque de Malbrun. En 1581, il quitta Heidelberg, et vint professer à Bâle, où il mourut. Il a fait des fondations considérables à Bâle pour la propagation des études, surtout parmi les étudiants pauvres; elles ont longtemps conservé le nom de *Fondations Erastiennes*.

Au point de vue de la science, Lieber était grand ennemi de l'astrologie et de la médecine suivant la méthode de Paracelse. Il se donnait du soin pour perfectionner la chimie, qu'il pressentait devoir tôt ou tard donner des résultats sérieux et contribuer à expliquer la grande énigme de la création. En religion, il soutenait que « l'Église n'a aucun pouvoir de faire des lois ni des décrets, encore moins d'infliger des peines, de porter des censures, d'excommunier, etc., son rôle devant être tout persuasif, et la foi ne pouvant arriver que par la conviction ». Cette doctrine trouva de nombreux partisans en Angleterre; ils se firent surtout remarquer dans les guerres civiles, ou plutôt religieuses, qui agitèrent les Iles Britanniques en 1647. Lieber a composé un grand nombre d'ouvrages, dont on

trouvera le détail dans van der Linden et dans Manget : les plus intéressants sont ses thèses contre l'excommunication et l'autorité des consistoires : elles sont au nombre de cent. Zacharias Ursinus, quoique son ami, les réfuta; il s'ensuivit entre eux une vive polémique. D'autres théologiens attaquèrent aussi Lieber, et particulièrement Henri Hammond, dans son livre *Du Pouvoir des Clefs*, qui est dans le IIe tome de ses œuvres publiées en anglais par son secrétaire, William Fulman; 1684, 4 vol. in-4°. A. L.

Wordsworth, *Ecclesiastical Biography*. — Pluquet, *Dictionnaire des Hérésies*. — Salmonet, *Histoire des Troubles de la Grande-Bretagne*. — *Biographia Britannica*. — Moréri, *Le grand Dictionnaire Historique*. — Van der Linden, *De Scriptis Medicis*. — Mangel, *Bibliotheca Scriptorum Medicorum*.

* LIEBER (*Francis*), publiciste américain, né à Berlin (Prusse), le 18 mars 1800. Lorsqu'au retour de Napoléon en France, en 1815, toute l'Allemagne fut appelée aux armes, le jeune Lieber s'enrôla comme volontaire dans un régiment, et combattit à Ligny et à Waterloo; à l'assaut de Namur, le 20 juin, il reçut deux blessures, et fut laissé pour mort sur le champ de bataille. La guerre terminée, il reprit le cours de ses études littéraires dans un des gymnases fondés par le docteur Jahn, et qui bientôt devinrent un foyer d'opinions libérales. Le gouvernement les surveillait avec une défiance hostile. En 1819, après l'assassinat de Kotzebue, Lieber fut arrêté en même temps que le docteur Jahn et d'autres étudiants, et jeté en prison. Il y resta quatre mois. Rien de grave n'ayant été découvert contre lui, il fut mis en liberté, et publia, sans donner son nom, un petit volume de poésies qu'il avait composées pendant sa captivité. Ayant obtenu la permission de compléter ses études dans une université, il se rendit à Iéna, et y prit le diplôme de docteur (1821). Sans cesse en butte aux vexations de la police, il fut de nouveau arrêté. Il parvint à lui échapper, et traversant la Suisse à pied, il s'embarqua à Marseille pour se rendre dans la Grèce, qui luttait alors pour son indépendance. Il y passa une année au milieu de rudes épreuves de tous genres. Épuisé par les souffrances, il parvint à atteindre l'Italie, et se présenta à Rome à l'hôtel du célèbre historien Niebuhr, alors ministre de Prusse. Il en fut accueilli avec une bonté généreuse, et c'est dans cet asile qu'il écrivit son ouvrage, *Journal de mon Séjour en Grèce en 1822*, qui fut publié en 1823 à Leipzig. Après avoir passé un an à Rome, il revint en Allemagne, et malgré la promesse qu'il ne serait pas inquiété en Prusse, il fut bientôt arrêté, principalement à cause de son refus de donner à la police des renseignements sur ses anciens amis. Les efforts généreux de Niebuhr parvinrent à le tirer de prison. Il était à Dresde lorsque la crainte d'une nouvelle arrestation le fit passer en Angleterre. Il vécut un an à Londres, donnant des leçons d'allemand et des articles littéraires aux revues de son pays. En 1827, il se résolut d'aller aux États-Unis, et alors commence une autre phase de son existence jusque là si agitée. Après s'être fait connaître par des leçons publiques sur des sujets d'histoire et de politique, il commença en 1828 l'*Encyclopédie Américaine*, en prenant pour base l'ouvrage allemand de *Conversations-Lexikon*. Cette *Encyclopédie*, publiée à Philadelphie en 13 vol. grand in-8°, l'occupa cinq ans. Il fut secondé avec zèle par la plupart des savants et des littérateurs américains qui fournirent beaucoup d'articles. Après avoir résidé à New-York, il fut nommé en 1835 professeur d'histoire et d'économie politique à l'université de Colombie, dans la Caroline du Sud. On a encore de lui : *Letters to a gentleman in Germany on a trip to Niagara*, réimp. sous le titre *The Stranger in America*; — *Reminiscences of an intercourse with Niebuhr the historian*, trad. en allemand par Hugo; — *Political Ethics*; Boston, 1838-1839, 2 vol. in-8°; ouvrage fort estimé; — *Fragments de Droit Pénal*, en allemand; — *L'Indépendance du Droit* en allemand; — *Essays on Labor and Propriety*; — *Legal Hermeneutics, or principles of interpretation and construction in law and politics*; — un grand nombre de brochures, de dissertations et d'articles sur la morale, l'éducation, l'économie politique, etc. En 1853 il publia à Philadelphie : *Civil Liberty and self Government*, analyse sage et raisonnée des principes essentiels et des formes de la liberté dans les États anciens et modernes. L'Institut de France (Académie des Sciences morales et politiques), le compte parmi ses correspondants. J. C.

Cyclopædia of American Literature. — *Men of the Time*.

LIEBERKÜHN (*Jean-Nathaniel*), anatomiste allemand, né le 5 septembre 1711, à Berlin, où il est mort, le 7 octobre 1756. Ayant terminé ses études et visité la Hollande, l'Angleterre et une partie de la France, il se fixa en 1740, à Berlin, où il exerça avec succès l'art de guérir. « Personne, peut-être, dit la *Biographie Médicale*, n'a su manier le microscope avec plus d'habileté que lui, ni mieux préparer et injecter les diverses parties du corps humain. C'est lui qui a le plus complétement réussi à démontrer la structure vasculaire de tous nos organes. » On a de Lieberkühn : *De Valvula Coli*; Leyde, 1739, in-4°; — *De Fabrica et Actione Villorum intestinorum tenuium*; ibid., 1745, in-4°. Ces deux brochures et deux Mémoires de Lieberkühn, insérés dans le *Recueil de l'Académie des Sciences de Berlin*, ont été réimprimés ensemble; Londres, 1782, in-4°. D[r] L.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — L.-F. Gedicke, *Lieberkühn's Kleine Schriften nebst dessen Lebensbeschreibung*. — Meusel, *Lexikon*, VIII, p. 246.

LIEBHABER (*Erik-Daniel*), publiciste et jurisconsulte allemand, mort le 7 décembre 1801. Nommé en 1752 auditeur à la chancellerie de Hanovre, il devint successivement assesseur

au tribunal aulique à Wolfenbüttel, conseiller de régence à Blankembourg et enfin assesseur à la chancellerie de Hanovre. On a de lui : *Beyträge zur Erörterung der Staatverfassung der Braunschweig - Lüneburgischen Churlande* (Documents pour servir à la connaissance de la constitution politique des États de l'électeur de Brunswick-Lunebourg); Gotha, 1784, in-8°; — *Vom Fürstenthum Blankenburg und dessen Staatverwaltung* (De la Principauté de Blankembourg et de ses finances); Wernigerode 1790, in-8°; — *Einleitung in das Braunschweig-Lüneburgische Landrecht* (Introduction au droit civil du pays de Brunswick-Lunebourg); Brunswick, 1791, 2 vol. in-8°. E. G.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. IV, X, et XIV. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LIEBHARD (*Ludwig*), historien allemand, né le 28 mars 1635, à Saalbourg, mort le 17 mars 1687, à Culmbach. Ministre de l'Église luthérienne, il enseigna l'histoire dans les Pays-Bas, à Hof et à Bayreuth, et fut nommé surintendant à Mœnchberg, puis à Culmbach. On a de lui : *Commentaria in Crispi Salustii primordia*; Bayreuth, 1664, in-8°; — *De Historia vitæ magistra*; ibid., 1666; — *Historia Pontificum Romanorum; errorum papalium præcipuorum, item errorum calvinianorum historia elaborata*; 1670; — *De Patrimonio Petri*; Bayreuth, 1670, 1671; — *Brevis Controversiæ inter protestantes Historia*; Iéna, 1671, in-4°, etc. K.

Ludwig, *Hist. Scholarum*, III.

LIEBHARD. *Voy*. CAMERARIUS.

*LIEBIG (*Justus*, baron VON), célèbre chimiste allemand, né le 8 mai (1) 1803, à Darmstadt. Il reçut sa première éducation au gymnase de sa ville natale. Le goût marqué dont il faisait preuve pour les sciences naturelles engagea son père, qui était droguiste, à le placer dans l'officine d'un apothicaire de Pappenheim; il y resta dix mois, et fut envoyé en 1819 à l'université de Bonn, puis à celle d'Erlangen, où il reçut en 1822 le diplôme de docteur en philosophie (sciences physiques et mathématiques). A la fin de cette même année, il vint à Paris, aux frais du grand-duc, afin d'y compléter ses études. Pendant son séjour dans cette capitale, il s'occupa exclusivement de chimie, et fut encouragé dans ses travaux par les conseils de Vauquelin et de Gay-Lussac. Son attention à cette époque était dirigée vers la nature de ces sels dangereux connus sous le nom de fulminates. Bien qu'ils fussent découverts depuis 1800 par l'Anglais Howard, on n'en connut pas la véritable constitution jusqu'au moment où Liebig communiqua à l'Institut de France le résultat de ses travaux (1824). Ce mémoire, rempli de vues neuves et ingénieuses, frappa M. de Humboldt, qui, avec son affabilité ordinaire, s'empressa d'ouvrir à son jeune compatriote la carrière de l'enseignement; il ne contribua pas peu à le faire nommer professeur extraordinaire (26 mai 1824) et professeur ordinaire (7 déc. 1825) de chimie à Giessen. Pendant vingt-cinq ans M. Liebig ne cessa d'occuper sa chaire, et ses cours, où se pressait une foule de disciples accourus de tous les points de l'Allemagne, et surtout de l'Angleterre, donnèrent une importance inattendue à cette petite université. Avec l'appui du gouvernement, il y établit un laboratoire pour l'enseignement de la chimie pratique, le premier établissement de ce genre qui ait été créé en Allemagne, et qui bientôt, sous l'influence de son directeur, assisté de MM. Hofmann, Will et Fresenius, attira l'attention de tous les savants de l'Europe. D'autres laboratoires furent fondés sur le modèle de celui de Giessen, entre autres ceux de Leipzig, de Gœttingue et le *Royal College of Chemistry* de Londres. Élevé, en 1845, au rang de baron par le grand-duc de Hesse, Louis II, M. de Liebig remplaça en 1850 le professeur Gmelin, à Heidelberg, et deux ans plus tard il accepta une chaire à Munich avec les fonctions de conservateur du laboratoire de chimie (1852). Les distinctions honorifiques de tous genres sont venues le trouver au milieu de ses travaux; la Société royale de Londres l'a appelé dans son sein, et il est membre associé de presque toutes les compagnies savantes d'Europe et d'Amérique; en 1837 il a reçu de Gœttingue le diplôme honoraire de docteur en médecine; enfin, en 1854, au moyen d'une souscription qui a produit 25,000 fr., on lui a offert, au nom du monde savant et en reconnaissance des nombreux services qu'il a rendus à la science, cinq pièces d'orfèvrerie et un magnifique échiquier.

Liebig est regardé comme un des créateurs d'une science encore nouvelle, la chimie organique. « Il a perfectionné la méthode de l'analyse organique, examiné les fulminates et presque tous les acides organiques les plus importants, l'acide urique et le cyanure de soufre ainsi que les produits de leur décomposition, les produits de l'oxydation de l'alcool, et, en société avec Wœhler, l'huile d'amandes douces et ses combinaisons. Ces différents travaux l'ont conduit aux vues théoriques les plus larges sur les radicaux organiques et la nature des acides organiques, enfin sur les phénomènes de la fermentation et de la décomposition spontanée, ainsi que sur les métamorphoses de la nature organique en général. Dans ces dernières années, M. Liebig s'est surtout occupé de l'application de ces divers résultats et de beaucoup d'autres encore provenant d'observations nouvelles sur la partie chimique de la physiologie végétale et animale, ainsi que d'une réforme totale de ces sciences dans leurs rapports avec l'agriculture et la pathologie. L'accueil fait aux écrits qu'il a publiés sur ce sujet prouve qu'il a atteint son but, qui était de démontrer la nécessité d'une réforme et d'exciter l'esprit de recherche dans la voie nouvelle qu'il

(1) Callisen donne la date du 12 mai.

ouvrait. M. Liebig admet lui-même qu'à la suite des discussions qu'il provoque beaucoup de conséquences déduites de ses thèses seront modifiées. Son individualité, qui offre beaucoup de charme, son enthousiasme ardent pour le but qu'il croit juste, enthousiasme que ne peut retenir aucune considération, tout en lui, jusqu'à son extrême irritabilité, le rend éminemment propre à accomplir sa mission scientifique, toute d'initiative. S'il s'est livré à beaucoup d'attaques, n'ayant aucun caractère scientifique, s'il a mêlé bon nombre d'erreurs à quelques vérités, il n'en demeure pas moins avéré qu'il a enrichi la science de beaucoup trop d'observations et de faits d'une importance capitale pour qu'ils ne fassent pas oublier quelques torts de détail et ne transmettent pas son nom à la postérité comme celui d'un des savants qui méritèrent le mieux de la chimie. »

Ce savant a consigné la plupart de ses études ou de ses découvertes dans les principaux recueils scientifiques de l'Allemagne, dans les *Transactions* de la Société royale de Londres et les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, et notamment dans le journal qu'il a fondé, en 1832, *Annalen der Pharmacie*, avec son collègue Wœhler, et qu'il dirige encore. Il a publié en outre : *Anleitung zur Analyse organische Kœrper* (Instruction sur l'analyse des corps organiques); Brunswick, 1837; 2e édit., 1853, in-8°; trad. en français, en 1838, et en anglais en 1839; — *Wœrterbuch der Chemie* (Dictionnaire de Chimie); ibid., 1837-1851, 5 vol. in-8°; augmenté d'un *Supplément*, 1850-1852; cet ouvrage est en grande partie dû à MM. Wœhler et Poggendorf; — *Handbuch der Pharmacie* (Manuel de Pharmacie); Heidelberg, 1839; c'est une nouvelle édition, revue et corrigée, du *Manuel* de Geiger; la partie originale a été imprimée par M. Liebig sous le titre *Die organische Chemie in ihrer Anwendung auf Physiologie und Pathologie* (La Chimie organique appliquée à la Physiologie animale et à la Pathologie); Heidelberg, 1839, 2 vol. in-8°; 6e édit., 1846; trad. deux fois en français, en 1839 et en 1842, et en anglais en 1842; — *Die organische Chemie in ihrer Anwendung auf Agrikultur und Physiologie* (La Chimie organique appliquée à la Physiologie végétale et à l'Agriculture); Brunswick, 1840, gr. in-8°; trad. en anglais par Lyon Playfair, en 1840, et en français par Gerhardt et suivi d'un *Essai de Toxicologie*; Paris, 1841, in-8°. Il serait difficile d'indiquer ce qu'il y a d'entièrement neuf dans cet ouvrage, un des meilleurs de l'auteur; toutefois il est composé de main de maître. Ses propres recherches sur un grand nombre de sujets, jointes à celles de Mulder sur la nature et les rapports des produits nitrogéneux des plantes, ont été disposées sous la forme d'une théorie de la vie végétale, où l'on a reconnu bien des défectuosités. Une des parties les plus originales est peut-être celle qui est consacrée à l'action des poisons sur l'organisme; il prétend la démontrer 1° parce qu'ils forment des composés chimiques avec les substances de la chair empoisonnée et qu'ils rendent ainsi la vie impossible, comme font l'arsenic et le sublimé corrosif; 2° parce qu'ils opèrent par contact des changements, tels qu'on en constate dans les corps inorganiques, par fermentation, décomposition, etc. De la même manière il explique l'origine des diverses formes d'affection contagieuse par l'introduction dans le système d'une substance pouvant communiquer aux solides et aux fluides du corps cette force de dissolution qui est en elle; — *Elements of Chemistry*; Londres, 1841: M. Liebig a édité la partie organique de cet ouvrage, qui est du docteur Turner; — *Thierchemie oder organische Chemie* (La Chimie animale); Brunswick, 1842; — *Handbuch der organische Chemie mit Ruecksicht auf Pharmacie* (Manuel de Chimie organique par rapport à la pharmacie); Heidelberg, 1843, trad. en français dans la même année. Une édition française de ses divers travaux sur les corps organiques, revue et considérablement augmentée, a été publiée par un de ses plus brillants élèves, Ch. Gerhardt, sous le titre de *Traité de Chimie organique*; Paris, 1841-1844, 3 vol. in-8°; — *Chemische Briefe*; Heidelberg, 1844; trad. en anglais et en français par Ch. Gerhardt : *Lettres sur la chimie considérée dans ses rapports avec l'industrie, l'agriculture et la physiologie* et *Nouvelles Lettres sur la Chimie*; Paris, 1852, 2 vol. in-12; — *Les Mouvements des Sucs dans le corps animal*; 1848; — *Recherches sur la Chimie alimentaire*; trad. en anglais en 1849; — *Ueber Theorie und Praxis der Landwirthschaft* (Sur la Théorie et la Pratique de l'Économie agricole); Brunswick, 1826, in-8°; trad. en anglais. K.

Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lex.* — *The English Cyclop.* (Biogr.). — *Men of the Time.* — Pierer, *Universal Lexikon* (supplem.) — *Conversat. Lex.* — *Dict. de la Conversation.*

LIEBKNECHT (*Jean-Georges*), mathématicien allemand, né le 23 avril 1679, à Wasungen, mort le 17 septembre 1749, à Giessen. Il enseigna à Giessen depuis 1707 jusqu'en 1737 les sciences mathématiques, et depuis 1737 jusqu'en 1743 la théologie. Il était membre de l'Académie des Sciences de Berlin et de la Société royale de Londres. Leibniz l'estima beaucoup, et entretint avec lui une correspondance suivie. On a de Liebknecht : *De Speculis causticis*; Iéna, 1703, in-4°; — *De impedimentis et præjudiciis matheseos deque eorum remotione*; Giessen, 1707, in-4°; — *Hassia Mathematica*; ibid., 1704; — *De Impotentia in Mechanica Potentia*; Giessen, 1707, in-4°; — *Apparatus Chronographicus*; ibid., 1709, in-4°; — *Selecta Themata Mathematica*; ibid., 1709, in-4°; — *De Cultu et Præstantia Matheseos, quousque se merito extendat*; ibid., 1710, in-4°; — *Elementa Geographiæ generalis*; Francfort, 1712, in-8°; — *Desideria*

Mathematica nov-antiqua ad integram matheseos constitutionem, historiam et cultum, Giessen, 1721, in-4°; — *De Harmonia Corporum mundi totalium nova ratione in numeris perfectis generatim definita*; ibid., 1718, in-4°; — *De Matheseos cum Theologia Nexu*; ibid., 1722; — *Grundsaetze der gesammten mathematischen Wissenschaften und Lehren* (Éléments des sciences et principes mathématiques); Giessen, 1724 et 1732, in-8°; — *Hassiæ subterraneæ Specimen, clarissima testimonia diluvii universalis, hic et in locis vicinioribus occurentia, ex triplici regno animali, vegetabili et minerali petita*, etc.; Giessen, 1729; Francfort-sur-le-Mein, 1759; — un grand nombre de *Dissertations*, *Programmes*, et *Disputations*, dont on trouve le catalogue complet en Rotermund, *Supplément au Gelehrten-Lexikon* de Jöcher; — plusieurs *Mémoires*, insérés dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, dans les *Ephemerides* de la Société des Curieux de la Nature et dans d'autres recueils scientifiques. R. L.

Jöcher, *Gel.-Lex.* — Schmersahl, *Zuverlässig Nachrichten von jungst verstorbenen Gelehrten* (Zelle, 1748 et suiv.), t. II, p. 182. — Strieder; *Grundlage zu einer hessischen Gelehrten und Schriftsteller Geschichte* (Gœttingue et Cassel, 1781-1806), t. VIII, p. 86.

LIÈBLE (*Philippe-Louis*), paléographe français, l'un des derniers membres de la savante congrégation de Saint-Maur, naquit en 1734, à Paris, où il mourut, vers la fin de 1813. Il entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Benoît, et fit profession en 1752. Ayant manifesté le désir de se livrer à des recherches historiques et géographiques, il fut admis à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ce foyer de l'érudition bénédictine. Tout le temps qui n'était pas consacré à l'accomplissement de ses devoirs religieux, il le passait dans la riche bibliothèque de la maison, où il puisait surtout des matériaux et des documents précieux, pour un travail important qu'il avait entrepris sur la topographie des Gaules. Il remporta le prix proposé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour un *Mémoire sur les limites de l'Empire de Charlemagne*. Cet ouvrage estimé parut en 1764 et eut une seconde édition en 1765, in-12. L'esprit d'investigation paléographique dont il était animé le fit choisir par ses supérieurs pour être bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés. Sa coopération fut souvent utile à des confrères et à d'autres savants qui s'occupaient de recherches analogues à celles qui faisaient l'objet principal de ses études. C'est ainsi qu'il aida dom Devaines dans la composition de son *Dictionnaire diplomatique*, et qu'il enrichit de notes la nouvelle édition des *Capitulaires* de Baluze, préparée par Chiniac de La Bastide, et celle d'Alcuin, publiée par Froben à Ratisbonne, 1777, 2 vol. in-fol. Après la suppression des ordres religieux, dom Lièble n'en continua pas moins de remplir les fonctions de bibliothécaire, que les autorités du temps conservèrent entre ses mains jusqu'au désastreux incendie du 21 août 1794, qui consuma une grande partie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, par suite de la fabrication de salpêtre qui avait été établie fort imprudemment dans les bâtiments de l'Abbaye. Nous ne devons pas laisser ignorer qu'on a reproché à dom Lièble, dans un pamphlet intitulé : *La bonne Chance, ou le petit moine bossu*, d'avoir provoqué la saisie, par mesure de police, de cent cinquante volumes et de quelques cartons et manuscrits qui avaient été transportés hors de l'Abbaye par dom Levaux, son confrère et son ami, qui travaillait alors à la continuation de la *Gallia Christiana* et qui avait dû quitter le monastère; sans doute il était du devoir du bibliothécaire de faire rentrer au dépôt les livres qui en avaient été enlevés; mais l'intervention de la police en pareil cas était de nature à compromettre un confrère et un ami. Dom Lièble perdit dans l'incendie la *Notice de l'ancienne Gaule*, à laquelle il travaillait depuis son entrée à Saint-Germain-des-Prés, et qui était destinée à servir de suite à l'ouvrage de Danville sur le même sujet, et devait redresser et augmenter la *Notitia Galliarum* d'Adrien Valois. Ce travail était accompagné de cinq cartes géographiques relatives aux cinq royaumes d'Austrasie, de Neustrie, de Bourgogne, d'Aquitaine et de Paris. On lui attribue une *Nouvelle Rhétorique française, à l'usage des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe*; Paris, 1803, in-12; — des *Observations sur les deux Lettres adressées à un supérieur général sur la réforme des Réguliers*, et une suite à ces observations, sans que les dates de ces dernières publications aient été mentionnées. S'il faut s'en rapporter à une indication donnée par Ersch dans *La France Littéraire*, dom Lièble aurait eu quelque part à la collection des chartes et diplômes commencée par M. de Bréquigny. Lorsqu'il eut été privé de son emploi par l'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, la Convention nationale vint à son secours, en le comprenant au nombre des gens de lettres auxquels le décret du 16 avril 1795 accorda une somme de 1,500 livres. J. LAMOUREUX.

Lelong et Fontette, *Bibl. Hist. de la France.* — Freron, *Année Littéraire*, 1764. — *France Littéraire de 1769*, II. — Ersch, *France littéraire*, t. II.

*LIEBNER (*Théodore-Albert*), écrivain religieux allemand, né en 1800, aux environs de Naumbourg. Dès qu'il fut reçu pasteur, il exerça quelque temps à Kreisfield, et entra dans l'enseignement comme professeur de théologie en 1833. De Gœttingue il passa à Kiel (1844), puis à Leipzig (1851), où il fut aussi chargé de diriger l'école de prédication. Appelé à Dresde en 1855, il y remplit les fonctions de conseiller ecclésiastique et de vice-président du consistoire. On a de lui : *Hugo von S. Victor und die Theologie seiner Zeit* (Hugues de Saint-Victor et la Théologie de son temps); Leipzig,

1832; — *Predigten* (Sermons); 1842: prononcés à l'université de Gœttingue; — *Studien ueber die praktisch. Theologie* (Études sur la Théologie pratique); 1845; — *Die christliche Dogmatik* (Exposé de la foi chrétienne d'après les principes du Christ); Gœttingue, 1849; — des dissertations académiques, etc. K.

Pierer, *Universal Lexikon* (suppl.).

* **LIEDTS** (*Charles-Auguste*), magistrat et homme politique belge, né en 1802, à Oudenarde (Flandre orientale). Avocat en 1830, il embrassa la cause de la révolution, et fut nommé par le gouvernement provisoire commissaire près le tribunal de première instance de Gand. Membre du congrès national, il en devint l'un des secrétaires, prit part aux travaux préliminaires de la constitution, et vota pour l'élection du prince Léopold. Les électeurs de l'arrondissement d'Oudenarde l'envoyèrent en 1831 à la chambre des représentants, dont il resta membre jusqu'à la promulgation de la loi du 26 mai 1848, qui rendit le mandat de représentant incompatible avec toute fonction publique salariée; il présidait alors cette assemblée depuis 1843. Président du tribunal de première instance d'Anvers de 1831 à 1840, il avait été envoyé à Utrecht, en 1839, pour régler les conditions financières du traité de paix conclu avec le roi des Pays-Bas. Il fut appelé au ministère de l'intérieur en 1840; l'année suivante, il devint gouverneur du Hainaut, et plus tard, en 1845, gouverneur du Brabant. Sans cesser de remplir ces dernières fonctions, qu'il conserve encore aujourd'hui, M. Liedts a reçu en 1847 le titre de ministre d'État, et il a été, de 1852 à 1855, ministre des finances par *interim*, à la suite de la démission de M. Frère Orban. E. R.

Le Livre d'Or de l'ordre de Léopold et de la Croix de Fer, I. 283. — *Almanach royal officiel*; Bruxelles, 1858, in-8°.

LIEGNITZ (Princesse DE). *Voy.* HARRACH.

LIEKEFELT (*Samuel-Godefroi*), jurisconsulte allemand, né à Gutsa, dans la Haute-Lusace, le 21 novembre 1750, mort le 20 février 1827. Il donna des répétitions de droit à Leipzig, et publia: *Geschichte des römischen, canonischen und deutschen Rechts* (Histoire du Droit romain, canonique et germanique); Leipzig, 1798, in-8°; — *Praktischer Commentar über die Pandekten* (Commentaire pratique sur les Pandectes); Leipzig, 1796-1804, 15 vol. in-8°. E. G.

Neuer Nekrolog der Deutschen.

LIEMAECKER (*Nicolas*), surnommé ROOSE (1), peintre flamand, né à Gand, en 1575, mort dans la même ville, en 1646. Il apprit son art sous Marc Gueraert et Otto Venius, et devint l'intime ami de Rubens, dont il fut le digne émule. Liemaecker fut d'abord attaché à la cour du prince-évêque de Paderborn, où il exécuta de nombreux travaux. Une grave maladie le força à revenir dans sa patrie, d'où il ne s'éloigna plus et qu'il enrichit d'un tel nombre d'ouvrages, qu'il y a peu de monuments religieux qui n'en compte plusieurs. Rubens, appelé de Lille par les confrères de Saint-Michel de Gand pour peindre au retable de leur autel un tableau représentant la *Chute des Anges*, leur conseilla d'employer le pinceau de Roose, et leur dit: « Messieurs, quand on possède une *Rose* si belle, on peut bien se passer de fleurs étrangères. » Roose peignit le tableau que Rubens avait si délicatement refusé de faire; il est regardé comme son chef-d'œuvre, et ne le cède en rien aux plus belles productions de son siècle. Il fut élu doyen de l'Académie de Gand en 1628 et en 1638, et ne laissa qu'une fille, qui mourut religieuse dans l'abbaye de Nieuwen-Bossche (1677). Son père donna plusieurs grands tableaux pour sa dot.

Liemaecker peignait peu sur le chevalet. Ses compositions sont de grande dimension, quelquefois même colossales; mais le meilleur goût y règne toujours. Il excellait dans *le nu*; aussi a-t-il rarement manqué de l'introduire sur ses toiles. On lui a reproché une couleur froide, tirant sur le noir, principalement dans les ombres, et des tons de chair rouges et peu agréables. Ces défauts ne sont pas dans tous ses ouvrages, et quelques-uns sont coloriés aussi bien que ceux de Rubens: *La Chute des Anges* en est une preuve. Les principales productions de Liemaecker Roose sont à Gand: dans l'église de Saint-Bavon: *Le plafond de la chapelle de l'évêque*; *la Vierge, l'enfant Jésus* dans une gloire et entourés de saints, tableau d'une grande ordonnance et d'un puissant effet; plusieurs autres toiles de moindre importance, appendues aux pilliers de la nef; dans l'église Saint-Nicolas; outre *La Chute des Anges*, *Le Samaritain blessé* et le grand tableau d'autel représentant *Saint Nicolas élevé à l'épiscopat*; dans l'église Saint-Jacques: le tableau du maître autel de la chapelle des Tonneliers, et *Le dernier Jugement*, composition considérable, où le génie de l'artiste a pris tout son essor; dans l'église de Saint-Sauveur: *Le Baptême de Jesus-Christ*; — *Jésus tenté dans le désert*; — *Jésus réveillé par ses disciples durant une tempête*; — *La Résurrection de Lazare*; — *La Guérison de l'Aveugle*; — *Les Vendeurs chassés du temple*; — *La Transfiguration*; — *Le Démon chassé du corps d'un possédé*; — *La Samaritaine*; — *Jésus-Christ guérissant plusieurs malades*; — *La Pêche miraculeuse*; — *Entrée de Jésus dans Jérusalem*; ces douze tableaux sont de grande dimension; dans la chapelle de la Sainte-Trinité: le tableaux du maître autel représentant *Les trois Personnages mystiques*; dans l'église des Augustins: une suite de huit tableaux reproduisant l'*Histoire du sacrilége de plusieurs hosties*; — dans l'église des Dominicains: l'*Apparition de la sainte Vierge à saint Dominique*, et *Saint Pierre, saint Paul avec saint Thomas d'Aquin*; — chez les Béguines: *La*

(1) On ignore la cause de ce surnom, qui lui fut donné dès sa jeunesse.

Présentation au Temple; — chez les Bernardines : *La Sainte Vierge, l'enfant Jésus*, surmontés de la Sainte-Trinité et entourés de saints et d'anges. La multiplicité des figures ne rend pas cette composition confuse : chaque groupe, chaque personnage se dessine séparément sans nuire à l'effet général; dans l'abbaye de Nieuwen-Bossche : *La Naissance de Jésus-Christ*; — *Saint Benoît à l'autel*; — des *Anges apportant à saint Benoît le plan d'un monastère*; — l'*Apparition de la Vierge et de sainte Humbline à saint Benoît* et deux autres grands tableaux ayant rapport à la vie du même saint; — à Bruges, chez les Dominicains : l'*Apparition de la Vierge à saint Dominique*; d'autres villes de Flandre possèdent aussi de nombreux et grands tableaux de Liemaecker.

A. DE LACAZE.

Deschamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. I, p. 168-170.

LIENHART (*Georges*), érudit allemand, né le 29 janvier 1717, à Uberlingen, mort le 9 décembre 1783. Il fit profession dans l'ordre des Prémontrés, enseigna la philosophie et la théologie, et, après avoir occupé divers offices, devint en 1753 abbé de Roggenburg, ce qui lui donnait le droit de siéger comme prélat au collége impérial des abbés de Souabe. On a de lui : *Ephemerides hagiologicæ ordinis Præmonstratensis*; Augsbourg, 1764; augmenté d'un *Supplément* en 1767; — *Spiritus litterarius Norbertinus a C. Oudini calumniis vindicatus, seu Sylloge viros ex ordine Præmonstratensi scriptis et doctrina celebres exhibens*; ibid., 1771, in-4°; — des sermons, des panégyriques, des oraisons funèbres, etc. K.

Hirsching, *Literarisches Handbuch*, IV. — Meusel, *Lexikon*, VIII.

LIEOU-PANG. *Voy.* HAN-KAO-TSOU.

LIESGANIG (*Joseph*), astronome allemand, né Gratz, le 13 février 1719, mort à Lemberg, le 4 mars 1799. Entré de bonne heure chez les jésuites, il enseigna les mathématiques et les belles-letttres dans divers colléges de son ordre, et fut mis en 1756 à la tête de l'observatoire de la maison des jésuites à Vienne. Après la suppression de son ordre, il fut nommé inspecteur des ponts et chaussées dans les provinces polonaises de l'Autriche. On a de lui : *Tabulæ memoriales, arithmeticæ, geometricæ, trigonometricæ et architecturæ civilis et militaris*; Vienne, 1754, in-4°; — *Dimensio graduum Meridiani Viennensis et Hungarici peracta à J. Liesganig*; Vienne, 1770, in-4°. Liesganig avait déjà donné des détails sur la mesure des degrés, qu'il dirigea en Autriche, dans les *Philosophical Transactions* (année 1768); on lui doit aussi une excellente carte détaillée de la Gallicie. Dans la *Monatliche Correspondenz* de Zach, t. VIII et IX, se trouvent les observations astronomiques faites à Vienne par Liesganig de 1755 à 1774. E. G.

Allgemeine Literaturzeitung (années 1798, p. 1726, et 1800, p. 719). — Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — *Œstreichische National-Encyclopædie*.

LIETAN (*Jean*), hagiographe français, né à Somme-Arnes, vers 1600; la date de sa mort est inconnue. Il entra dans l'ordre des Prémontrés, et devint grand-prieur de la maison de Chaumont. Il a laissé une *Vie de saint Berland*, Écossais, disciple de saint Remy et ermite près de Chaumont. G. B.

Boulliot, *Biographie Ardennaise*, t. II, p. 104.

LIEUSSOUX (*J.-P.-P.-Aristide*), hydrographe et physicien français, né à Carcassonne, en 1815, mort le 6 janvier 1858, à Paris. Admis à l'École Polytechnique en 1834, il en sortit pour entrer dans le corps des ingénieurs hydrographes. Chargé, sous les ordres de Beautemps-Beaupré, de la reconnaissance des côtes de la Méditerranée, il proposa, pour obvier à l'ensablement du port de Cette, d'en établir un autre à la pointe Brescou, projet qui fut approuvé. Nommé en 1843 secrétaire d'une commission chargée d'étudier les côtes de l'Algérie, ce fut d'après ses avis que le port d'Alger reçut les agrandissements et les améliorations dont il jouit aujourd'hui. Rentré en France en 1845, il publia, dans les *Annales hydrographiques*, son travail sur les ports de l'Algérie, qui parut aussi séparément sous le patronage des ministres de la guerre et de la marine. Chargé de la surveillance des montres et des chronomètres au dépôt de la marine, il poursuivit d'ingénieuses observations sur l'influence exercée par la température sur les instruments, et arriva ainsi à la découverte de la loi que les marins connaissent sous le nom de *loi chronométrique des températures*. Le mémoire qu'il adressa à ce sujet au Bureau des Longitudes lui valut la croix d'officier de la Légion d'Honneur. En 1855, le ministre de la marine le désigna pour le percement du canal de Suez à la commission internationale qui lui avait demandé un hydrographe. Lieussoux resta le secrétaire de cette commission jusqu'à sa mort; il alla étudier dans la baie de Péluse l'emplacement où devait déboucher le canal, et à Suez la question des écluses. Dans la part qu'il prit au projet, il déploya cette sûreté de coup d'œil et cette ressource d'exécution qui étaient les traits distinctifs de son esprit. Le résultat de ses recherches fut déposé dans un mémoire qui a été publié avec le rapport de la commission internationale et qui fut adressé à l'Académie des Sciences. Après avoir étudié la rectification de l'embouchure de l'Adour, et la création d'un port de refuge à Saint-Jean-de-Luz, il fit un nouveau voyage en Algérie, en vue de l'établissement des chemins de fer. Il venait de publier une seconde édition de ses *Études sur les Ports de l'Algérie*, 1857, in-8°, et avait repris son service des chronomètres de la marine quand une fièvre typhoïde, dont il avait pris le germe dans ses derniers voyages, l'enleva après quelques jours de maladie. E. JOUVEAUX.

Annales Hydrographiques, 1858.

LIEUTAUD (*Jacques*), astronome français, né vers 1660, à Arles, mort en 1733, à Paris. Fils d'un armurier, il s'appliqua aux mathématiques, et vint à Paris, où il les enseigna avec succès. Sa réputation l'ayant fait rechercher lors du renouvellement de l'Académie des Sciences en 1699, il fut choisi pour en être un des membres en qualité d'astronome. Il parvint à un âge avancé, et fut mis au nombre des pensionnaires. Fontenelle, on ne sait pour quelle raison, s'est abstenu de prononcer son éloge. Lieutaud rédigea, de 1702 à 1729, *La Connaissance des Temps*; Paris, 27 vol. in-12, et de 1704 à 1711 les *Éphémérides*; ibid., 8 vol. in-4°; ce dernier travail fut fait en commun avec Desplaces, Bosnie et Ch. Desforges. A sa mort les tables particulières dont il se servait passèrent à son collaborateur Desplaces. P.

Achard, *Dict. de la Provence*. — Lalande, *Biblioth. Astron.*

LIEUTAUD (*Joseph*), célèbre médecin français, né le 21 juin 1703, à Aix en Provence, mort le 10 décembre 1780, à Paris. Il était le dernier et le plus faible de douze enfants, et ses parents, qui craignaient que la difformité de sa taille et la froideur de son caractère ne fussent un obstacle à ses succès dans le monde, cherchèrent, mais en vain, à le détourner de la carrière médicale. Promu au doctorat à Aix, il alla perfectionner ses études à Montpellier; puis, de retour dans sa ville natale, il obtint bientôt, grâce à son savoir précoce, la survivance des chaires occupées par Garidel, son oncle, savant botaniste, qui avait guidé ses premiers pas dans les sciences. Chargé d'enseigner à la fois la botanique, la physiologie et l'anatomie, Lieutaud s'appliqua d'une manière spéciale à cette dernière science, disséquant beaucoup, et mettant à profit les faits intéressants qui lui passaient sous les yeux comme médecin de l'hôtel-Dieu. De ses recherches assidues naquit un ouvrage, qui, sous le titre modeste d'*Essais anatomiques*, constituait le traité le plus original qui eût paru depuis Winslow, que la plupart des anatomistes se bornaient à copier, et dont le médecin d'Aix rectifiait en quelques points les assertions erronées. Apprécié par Senac, dont il avait fixé l'attention par un examen critique de son grand ouvrage sur le cœur, il fut appelé en 1750 à Versailles. Lieutaud fut attaché d'abord à l'infirmerie royale de cette ville; puis, quelques années plus tard, nommé médecin des enfants de France; enfin, à la mort de Senac, il devint premier médecin de Louis XV : charge qu'il conserva à l'avénement de son successeur. Cette brillante position, qu'il ne dut qu'à la haute opinion que l'on avait de son mérite, et à laquelle, chose rare, l'intrigue fut complétement étrangère, ne changea rien à la vie studieuse de Lieutaud, qui, même au sein des cours, ne sut jamais être, a dit un de ses contemporains, que médecin et anatomiste. C'est dans cette période de sa vie qu'il communiqua à l'Académie des Sciences, dont il était membre associé, cette suite d'observations et de mémoires remarquables qu'il a laissés sur la structure du cœur, de la vessie, et c'est aussi à la même époque qu'il faut rapprocher son traité de médecine pratique, et son grand ouvrage d'anatomie pathologique, dont je chercherai tout à l'heure à apprécier le mérite.

Nonobstant la faiblesse congéniale de sa constitution, Lieutaud avait toujours joui d'une bonne santé, grâce à ses habitudes régulières et tempérantes. Parvenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, il fut atteint d'une fluxion de poitrine, à laquelle il succomba, au bout de cinq jours. Lieutaud ne s'était jamais marié. De goûts très-simples, il avait vu s'accroître sa fortune sans rien changer à sa manière de vivre, et ce n'était qu'aux bienfaits qu'il répandait autour de lui que l'on pouvait soupçonner qu'il fût riche. Esprit droit, mais froid, et quelque peu sceptique, on lui entendait rappeler fréquemment l'adage hippocratique : *natura morborum medicatrix*; il disait que les remèdes sont nuisibles quand ils ne guérissent pas; et « ils guérissent rarement », ajoutait-il. En un mot il n'avait que médiocrement foi dans la puissance de l'art qu'il pratiquait cependant avec tant de distinction. « Laissez-moi, répondait-il à ses confrères qui le pressaient, dans ses derniers jours, de prendre différents remèdes, je mourrai bien sans cela. » Quoiqu'il fît son bonheur de l'étude, il prisait peu l'érudition, ayant toujours voulu observer par lui-même, et dans une indépendance complète de ce qui avait été dit ou fait avant lui. Sans parler de son talent d'anatomiste, et bien que le but qu'il voulut atteindre dans son traité d'anatomie pathologique, fût en partie manqué par une exécution vicieuse, il avait été cependant un des premiers en France à faire comprendre toute l'importance des recherches cadavériques. Enfin, son traité de médecine pratique le place, malgré ses défauts, au premier rang parmi les représentants de l'école empirique au dix-huitième siècle. On a de lui : *Essais anatomiques, contenant l'histoire exacte des parties qui composent l'homme, avec la manière de disséquer*; Aix, 1742, in-8°; la 3[e] édition, parue sous le titre d'*Anatomie historique*, etc., est enrichie de notes et suppléments par Portal; Paris, 1776-1777, 2 vol. in-8°. Ce traité, composé le scalpel à la main, offre, quoiqu'il ne soit pas exempt d'erreurs, des descriptions soignées, notamment de l'œil, du cerveau, des articulations et de plusieurs muscles jusque là mal décrits, ainsi que de bons préceptes sur l'art de disséquer; — *Elementa Physiologiæ*; Paris, 1745, in-8°, deux éditions. Cet ouvrage, écrit à une époque où la physiologie n'était encore que le roman de la médecine, est le plus faible de l'auteur. Rédigé d'après les idées de Boerhaave, les idées hypothétiques y tiennent trop souvent lieu, malgré les promesses du titre, de l'expérimenta-

Son; — *Synopsis universa praxeos medicæ*; Amsterdam, 1765, in-4°; deux autres éditions en 2 vol. in 4o. Ce traité, d'une latinité pure et élégante, est divisé en deux parties : l'histoire des maladies internes et externes, et la matière médicale. Il est remarquable par le soin que prit l'auteur de se dégager en l'écrivant de toute vue systématique. Malheureusement les descriptions y sont incomplètes, et l'absence de définitions et de généralités y répand une certaine confusion. Chacune des deux parties a été publiée en français séparément : *Précis de la Médecine pratique, contenant l'histoire des maladies dans un ordre tiré de leur siége*; Paris, 1759, in-8°, 4 édit.; les deux dernières en 2 vol. et *Précis de la Matière Médicale*, avec un *Traité des Aliments et des Boissons*; Paris, 1766, in-8°; — *Historia Anatomico-Medica, sistens numerosissima cadaverum humanorum extispicia, edente Portal*; Paris, 1767, 2 vol. in-4°; 2e édit. en 3 vol. in-8°, avec des additions de T. Schlegel, Gotha, 1786-1802. Dans ce recueil, qui ne contient pas moins de 4,000 observations, dont une partie avait été recueillie par lui-même, et un certain nombre par Portal, l'auteur, marchant sur les traces de Morgagni, s'était proposé de réunir dans un cadre sommaire tout ce que l'on savait alors sur le siége et les causes des maladies par les lésions cadavériques. Il décrit successivement celles du ventre, de la poitrine, de la tête et de la surface du corps. Par malheur, ici encore les descriptions sont tellement tronquées qu'on ne peut se former une idée claire ni de la maladie, ni des altérations auxquelles se rapportent ses différents symptômes. Il est même impossible de remédier à ce défaut, l'auteur ayant omis de citer les sources où ont été puisés les faits qu'il relate. On a, en outre, de Lieutaud des observations sur plusieurs cas rares, et des mémoires sur *La structure du cœur et de la vessie*, qu'il a fait mieux connaître (*Acad. des Sciences*, 1735-1754). Dr C. Saucerote.

Vicq d'Azyr, *Éloge de Lieutaud*, dans les *Mém. de la Société de méd.*, 1779. — Condorcet, *Éloge* dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1780.

LIEVEN, famille noble de la Livonie et de la Courlande, établie en Suède et en Russie. Parmi ses membres nous citerons :

LIEVEN (*Jean-Henri*, comte DE), né en 1670, dans la Livonie, mort en 1733. Un des compagnons d'armes de Charles XII, il fut envoyé près du roi, captif en Turquie, après la bataille de Poltava, pour se concerter avec lui au sujet de différentes mesures à prendre par le gouvernement suédois; il négocia aussi en faveur de Charles XII à Constantinople, et chercha à déterminer le sultan à rompre avec la Russie. Charles XII nomma Lieven lieutenant général, et lui donna la direction de l'amirauté de Karlskrona. En 1719 Lieven devint sénateur.

LIEVEN (*Charlotte-Karlowna* baronne DE POSSE, princesse DE), morte en février 1828, avait épousé *André Romanowitch* DE LIEVEN, qui avança jusqu'au grade de major général au service de la Russie. Gouvernante des enfants de l'empereur Paul, Mme de Lieven devint en 1794 dame d'honneur de l'impératrice, et reçut en 1799 le titre de comtesse. A son avénement au trône, l'empereur Alexandre la créa grande-maîtresse de sa cour, et lors de son couronnement l'empereur Nicolas lui conféra le titre de princesse.

LIEVEN (*Charles-Andréiewitch*, prince DE), général russe, né en 1767, mort dans ses terres de Courlande, le 16 janvier 1845. Parvenu aux grades de général major en 1797 et de lieutenant général en 1799, il devint en 1817 curateur de l'université de Dorpat, où il fut accusé de tendances peu favorables aux progrès des lumières. A l'avénement de l'empereur Nicolas, il fut appelé en 1826, au conseil de l'empire, et en 1827 créé général de l'infanterie. Placé en 1828 à la tête du ministère de l'instruction publique, il y eut pour successeur Ouvarof, en 1833, et fut alors créé grand maréchal du palais impérial.

LIEVEN (*Christophe-Andréiewitch*, prince DE), général russe, frère du précédent, mort à Rome, le 10 janvier 1839. Nommé lieutenant général à la paix de Tilsitt en 1807, il fut envoyé à Berlin, en 1810, comme ministre plénipotentiaire de Russie. En 1812 il passa à l'ambassade de Londres, où il resta vingt-deux ans, associant son nom aux traités les plus importants et aux conférences qui consommèrent l'indépendance de la Grèce et de la Belgique. Rappelé en 1834, en Russie, et nommé gouverneur du prince héritier Alexandre, qui règne maintenant en Russie, il l'accompagna dans ses voyages, et mourut dans une de ces pérégrinations.

LIEVEN (*Dorothée-Christophorowna* DE BENKENDORF, princesse DE), femme du précédent, née en 1784, morte à Paris, le 26 janvier 1857. Fille de Christophe Benkendorf, d'une ancienne famille de Livonie, lequel mourut général de l'infanterie, et sœur du comte Alexandre de Benkendorf, qui fut ministre de la police et aide de camp de l'empereur Nicolas, elle fut élevée à Saint-Pétersbourg, dans l'institution des filles nobles, sous le patronage de l'impératrice Marie, femme de Paul Ier, qui la maria, à l'âge de seize ans, au comte de Lieven. Elle suivit son mari à Berlin et à Londres. En 1828 elle fut nommée dame d'honneur de l'impératrice et créée princesse. Elle se fit une grande réputation dans les cours et les salons diplomatiques par son esprit et sa connaissance des affaires publiques. « Ce qu'elle recherchait par-dessus tout, dit le *Moniteur*, c'était le commerce des hommes de talent et d'expérience qu'elle charmait en les écoutant. Pendant son séjour à Londres, ses salons furent les plus fréquentés, grâce à la vivacité de son intelligence et à l'impartialité de son caractère.

Les chefs des partis les plus opposés se donnaient rendez-vous chez elle comme sur un terrain neutre, où toutes les opinions pouvaient se produire. Le charme de sa conversation, la finesse et la solidité de son jugement ont laissé à Londres comme à Paris des souvenirs ineffaçables. » Mme de Lieven était retournée à Saint-Pétersbourg avec son mari. La perte subite de deux de ses enfants la détermina à venir résider à Paris, où elle reçut l'accueil le plus distingué. Tous les hommes remarquables dans la diplomatie, la politique, les lettres et les sciences tinrent à honneur d'être admis dans son intimité. « Ses premières liaisons à Londres, suivant un de ses biographes, furent avec l'ambassadeur d'Espagne Fernand Nuñez et avec le premier secrétaire d'ambassade d'Autriche Niemann. Elle devint bientôt après l'amie de lord Castlereagh et de Canning, et fut admise au nombre des habitués de Glou-cester-Lodge. Elle eut en même temps une grande intimité politique avec lord Grey, qui lui écrivait tous les matins de son lit, selon son habitude, un billet moitié galant, moitié politique. Mme de Lieven sut se maintenir dans la même faveur auprès des ministres whigs comme auprès des ministres tories. » Châteaubriand est très-sévère pour Mme de Lieven : « La comtesse de Lieven, dit-il, avait eu des histoires assez ridicules avec Mme d'Osmond et Georges IV. Comme elle était hardie et passait pour être bien en cour, elle était devenue extrêmement fashionable. On lui croyait de l'esprit parce qu'on supposait que son mari n'en avait pas, ce qui n'était pas vrai... Mme de Lieven, au visage aigu et mésavenant, était une femme commune, fatigante, aride, qui n'avait qu'un seul genre de conversation, la politique vulgaire; du reste elle ne savait rien, et elle cachait la disette de ses idées sous l'abondance de ses paroles. Quand elle se trouvait avec des gens de mérite, sa stérilité se taisait; elle revêtait sa nullité d'un air supérieur d'ennui... Tombée par l'effet du temps et ne pouvant s'empêcher de se mêler de quelque chose, la douairière des congrès vint de Vérone donner à Paris, avec la permission de MM. les magistrats de Pétersbourg, une représentation des puérilités diplomatiques d'autrefois... Nos novices se sont précipités dans ses salons pour apprendre le beau monde et l'art des secrets; ils lui confiaient les leurs, qui répandus par elle se changeaient en sourds cancans. Les ministres et ceux qui aspiraient à le devenir étaient tout fiers d'être protégés par une dame qui avait eu l'honneur de voir M. de Metternich aux heures où le grand homme, pour se délasser du poids des affaires, s'amusait à effiloquer de la soie. » D'autres juges, moins passionnés et moins malveillants que l'auteur des *Memoires d'Outre-Tombe*, ont peint sous des couleurs plus favorables Mme de Lieven et vanté le charme et la supériorité de son esprit. Elle passa longtemps pour être l'Égérie de M. Guizot. Après la révolution de Février, elle se retira à Londres; elle revint bientôt à Paris, où elle habitait l'ancien hôtel de Talleyrand. La princesse de Lieven quitta la France lorsque la guerre éclata en Orient contre la Russie, se réfugia d'abord à Bruxelles, et revint bien vite à Paris, où elle mourut, à la suite d'une maladie de quelques jours seulement.

L. L—T.

Schnitzler, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Conversation*. — *Conversations-Lexikon*. — Chateaubriand, *Mém. d'Outre-Tombe*, 7e vol., *Presse* du 29 sept. 1849. — *Moniteur universel*, du 1er février 1857.

LIEVENS (*Jean*) ou *Johannes Livineius*, surnommé *Gandensis*, helléniste et théologien belge, né à Tenremonde, vers 1546, mort à Anvers, le 13 janvier 1599. Le nom de son père est demeuré inconnu; mais il fut élevé par son oncle maternel Livin van der Beke, dit Torrentius, archidiacre de Liége, dont il prit le prénom. Jean Lievens commença ses études à Gand, les continua à Cologne, et les termina à Louvain. Son oncle alors, avec une tendresse toute paternelle, l'appela près de lui, lui fit obtenir un canonicat à Liége (mai 1575), et l'emmena à Rome, où les savants cardinaux Guillaume Sirlet et Antonio Carafa l'associèrent à leurs travaux sur la *Bible* des Septante qui parut en 1587. Précédemment Lievens, lié particulièrement avec Guillaume Canteries et le P. jésuite André Schott, avait, en Belgique, confronté plusieurs manuscrits de la version des Septante, et leurs observations servirent à la partie grecque de la polyglotte de Plantin. Livin van der Beke étant monté sur le siége épiscopal d'Anvers nomma son neveu chantre et chanoine de sa cathédrale. Lievens remplissait ces fonctions lorsqu'il succomba à une attaque d'apoplexie. « Les versions qu'il a données au public, dit Paquot, montrent qu'il possédoit parfaitement la langue grecque, et les notes dont il les a accompagnées prouvent qu'il étoit bon critique : mais son latin est dur et rebutant. » On a de lui : *D. Gregorii Nysseni, Antistitis, Liber* de Virginitate, *nunc primum editus græce et latine, ex interpretatione et cum notis*, etc.; Anvers, 1574, in-4°. Lievens s'était servi d'un manuscrit du Vatican : ses notes et une partie de sa version ont passé dans le recueil des *Œuvres de saint Grégoire de Nysse*, publié par le P. Fronton du Duc; Paris, 1615-1618, et 1638, in fol.; t. III, p. 51-59; — *D. Joannis Chrysostomi Liber* de Virginitate, *nunc primum editus græce et latine, ex interpretatione et cum notis*, etc.; Anvers, 1575, in-4°; et dans le *Saint Chrysostome* du P. Fronton du Duc; Paris, 1621, in-fol., t. IV, p. 30-37, 311-402; — *XII Panegyrici veteres, ad antiquam qua editionem, qua scripturam, infinitis locis emendati, aucti*, etc.; Anvers, 1599, in-8°. Les notes témoignent de beaucoup d'érudition; — *B. Theodori Studitæ, abbatis et confessoris, Sermones catechetici* CXXXIV *in anni totius festa*, etc.; *Accesserunt Homiliæ S. Eucherii falso hactenus*

Il alla jeune à Rome, où il devint élève de Lazzaro Baldi. A cette école il devint dessinateur correct; mais, sentant le besoin de se perfectionner dans le coloris, il alla étudier à Venise, puis il revint dans sa patrie, où il a laissé son meilleur ouvrage, *Le Martyre de saint Grégoire*, placé dans la principale église. Malheureusement, pressé par le besoin, Ligario peignit souvent avec une hâte qui nuisit à la perfection de ses tableaux et l'empêcha d'arriver au rang que son talent devait assurer. E. B—n.

Siret, *Dict. des Peintres*.

LIGARIUS (*Quintus*), légat de C. Considius Longus en Afrique, en 50 avant J.-C. Il se rendit si agréable aux habitants de cette province que, sur leur demande, Considius lui en confia le gouvernement lorsqu'il alla solliciter le consulat à Rome. La guerre civile éclata l'année suivante, et L. Attius Varus, commandant des troupes pompéiennes à Auximum, forcé de fuir devant César, arriva en Afrique, dont il avait été propréteur. Ligarius, jusque là incertain entre les deux partis, se décida pour les pompéiens, et remit son autorité à L. Attius Varus, bien que L. Ælius Tubéron eût été nommé gouverneur de cette province par le sénat. Quand Tubéron se présenta à Utique, on ne lui permit même pas de débarquer. Ligarius combattit sous les ordres de Varus contre Curion en 49 et contre César en 46. Fait prisonnier à Adrumète, après la bataille de Thapsus, il obtint la vie sauve, mais reçut l'ordre de ne pas revenir en Italie. Ce fut en vain que ses amis, ses deux frères, son oncle T. Brocchus et Cicéron lui-même, qui eut à ce sujet une audience du dictateur, le 23 septembre 46, demandèrent son rappel. Sur ces entrefaites une accusation publique lui fut intentée par Q. Ælius Tubéron, fils de ce L. Tubéron à qui Ligarius et Varus avaient indûment interdit l'entrée de l'Afrique. L'affaire se plaida au forum devant César. Cicéron défendit Ligarius dans un admirable discours qui existe encore, et prouva que l'ancien légat de la province d'Afrique avait autant de droit au pardon du vainqueur que les autres chefs pompéiens, que Tubéron et que lui, Cicéron. César se laissa toucher, et autorisa le retour de Ligarius. Peut-être qu'au moment de partir pour l'expédition d'Espagne, il était content de donner une nouvelle preuve de clémence. Ligarius se montra peu reconnaissant de cette faveur, et entra avec ardeur dans la conspiration contre la vie du dictateur. Dans les proscriptions du second triumvirat, trois frères Ligarius perdirent la vie, et comme, d'après Cicéron, Q. Ligarius avait deux frères, il est très-probable que l'ancien gouverneur d'Afrique fut un des trois proscrits mis à mort. Y.

Cicéron, *Pro Ligario*; *Epist. ad fam.*, VI, 13, 14; *ad Att.*, XIII, 12, 19, 20, 44. — L'auteur de la *Guerre d'Afrique*, dans les *Comment.* de César. — Plutarque, *Cic.*, 39; *Brut.*, 11. — Appien, *Bel. Civ.*, II, 113; IV, 22, 23.

LIGER (*Louis*), agronome français, né en février 1658, à Auxerre, mort le 6 novembre

1717, à Guerchy, près d'Auxerre. On ne sait rien des particularités de sa vie, qui s'écoula probablement en grande partie au milieu des champs; il est connu par les nombreux ouvrages qu'il a composés sur l'agriculture et le jardinage, ouvrages médiocres, mais utiles, souvent réimprimés, et qui ont été de quelque secours à une époque où on s'occupait si peu de traiter ces matières. Les principaux sont : *Économie générale de la campagne, ou Nouvelle Maison rustique*; Paris, 1700, 2 vol. in-4° fig. : c'est la refonte, avec des articles nouveaux, de *la Maison rustique* rédigée par Charles Estienne et Liébault, et qui fut l'objet d'un semblable travail de la part de La Bretonnière (1755, 2 vol. in-4°), et de Bastien (1798-1804, 3 vol. in-4°); — *La Culture parfaite des Jardins fruitiers et potagers*, suivi d'un traité pour apprendre à élever des figuiers; ibid., 1702, in-12; — *Dictionnaire général des termes propres à l'agriculture, avec leur définition et leurs étymologies*; ibid., 1703, in 12; — *Le Jardinier fleuriste et historiographe*; ibid., 1704, 2 vol. in-12; — *Le nouveau Jardinier français*, suivi d'un *Traité de la Chasse et de la Pêche*; — *Moyens faciles pour rétablir en peu de temps l'abondance de toutes sortes de grains et de fruits dans le royaume*; Paris, 1709, in-12; — *Les Amusements de la Campagne, ou Nouvelles Ruses innocentes qui enseignent la manière de prendre aux piéges toutes sortes d'oiseaux et de bêtes à quatre pieds*, etc.; ibid., 1709, 2 vol. in-12, fig.; augmentés d'un cinquième livre en 1734; — *La Connaissance parfaite des Chevaux, ensemble une nouvelle instruction sur le haras*; ibid., 1712, in-12, fig., suivie des mémoires inédits de Delcampes sur la même matière; — *Dictionnaire pratique du bon Ménager de campagne et de la ville*; ibid., 1715, 2 vol. in-4°; une édition considérablement augmentée en a été donnée en 1751, par La Chesnaye-Desbois; — *Le Nouveau Cuisinier français, accommodé au goût du temps*; ibid., in-12; — *Académie des Jeux historiques, contenant les jeux de l'histoire de France, de l'histoire romaine, de la fable, du blason et de la géographie*; ibid., 1718, in-12; — *Le Nouveau Théâtre d'Agriculture et ménage des champs*; ibid., 1712, in-8°; 1722, in 4°. P.

Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*. — Lebœuf, *Mém. pour servir a l'hist. d'Auxerre*. — *Journ. des Savants*, 1714. — *Biblioth. agronomique*.

LIGHT (***), navigateur anglais, dont la vie est peu connue. Vers 1760 il était capitaine au service de la marine anglaise, lorsque, pour des motifs restés ignorés, il se fixa à la cour du roi malai de Quédah. Il eut l'occasion de rendre des services importants à ce monarque dans plusieurs guerres contre ses voisins ou des sujets révoltés. Le roi de Quédah récompensa le zèle de l'officier anglais par la main d'une de ses filles, à laquelle il donna pour dot Poulo-Penang, île d'environ huit à neuf lieues de circonférence seulement, mais qui commande l'entrée occidentale du détroit de Malacca, et n'est séparée de la presqu'île de ce nom que par un canal dans lequel les plus grands vaisseaux peuvent se mettre à l'abri des tempêtes si fréquentes dans la mer des Indes. Light, qui peut-être n'avait fait qu'accomplir adroitement une mission, parut peu sensible à l'honneur d'être prince malai, car il changea bientôt le nom de Poulo-Penang en celui de *Prince of Wales-Island*, et vendit sa souveraineté à la compagnie des Indes, qui la conserva depuis. A. DE L.

William Smith, *Voyages autour du Monde*, t. IV (Cook).

LIGHTFOOT (*John*), théologien anglais, né le 29 mars 1602, à Stocké (comté de Stafford), mort à Ély, le 6 décembre 1675. Après avoir fait ses études classiques et sa théologie à Cambridge, il seconda le docteur Whitehead dans la direction de l'école de Rapton, et deux ans après devint chapelain du chevalier Roland Cotton, qu'il accompagna plus tard à Londres. C'est dans la maison de ce seigneur, qui était versé dans la connaissance de l'hébreu, qu'il se mit à l'étude de quelques-unes des langues sémitiques. Il allait passer sur le continent pour profiter des leçons des orientalistes de la Hollande, quand il fut nommé ministre de l'église de Stone, dans le comté de Stafford. Il occupa encore divers autres bénéfices, et fut nommé en 1643 recteur du collége de Sainte-Catherine de Cambridge, et en 1655 vice-chancelier de cette université. Lightfoot était un grand érudit; mais il n'avait aucune des qualités qui font le philosophe et le théologien. Ses principes ecclésiastiques étaient ceux de l'Église anglicane, et il les aurait poussés jusqu'à l'intolérance si la modération de son caractère et son application à l'étude ne l'avaient retenu loin de la pratique des affaires. Ses ouvrages se rapportent à l'interprétation des livres saints et à l'explication des antiquités hébraïques. Le plus remarquable comme le plus utile est celui qui porte pour titre : *Horæ hebraicæ et talmudicæ, impensæ in chorographiam aliquam terræ israeliticæ, in quatuor Evangelistas in Acta Apostolorum, in quædam capita Epistolæ ad Romanos, in Epistolam primam ad Corinthios*; Cambridge, 1658 et 1679, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, qui a eu plusieurs éditions, parut d'abord en anglais; Londres, 1644 et 1650, 2 vol. in-4°. Lightfoot y a voulu expliquer une foule de passages du Nouveau Testament au moyen des écrits talmudiques et rabbiniques qui dans leurs formes de langage rappellent celles des évangélistes et de saint Paul, ou qui font connaître des usages ou des opinions répandus parmi les juifs et auxquels les écrivains sacrés font parfois allusion. Le seul reproche qu'on puisse lui adresser, c'est de manquer de critique et d'admettre plus d'une fois avec trop de crédulité les affirmations des rab-

bius; — *An handfull of gleanings out of the book of Exodus*; Lond., 1643, in-4°; trad. plus tard en latin; — *Harmony of the four Evangelists*; Lond., 1644, in-4°; et en latin, Lond., 1645, in-fol. Ces trois ouvrages et quelques autres mémoires de Lightfoot furent réunis après sa mort, et publiés à la fois en anglais et en latin, à Londres, en 1684, 2 vol. in-fol. La publication latine, *Lightfootii Opera omnia*, a été plusieurs fois réimprimée; la meilleure édition est celle d'Utrecht, 1699, 3 vol. in-fol.; elle est due à Leusden; le troisième volume contient les œuvres posthumes de Lightfoot, traduites en latin, et qui parurent aussi à part, en latin, à Franeker, 1699, et en anglais à Londres, 1700.

Michel NICOLAS.

Brevis Descriptio Vitæ J. Lightfootii, dans le 1er vol. de ses *Opera omnia*. — Nicéron, *Mémoires*, VI. — Chaufepié, *Diction.*

LIGHTFOOT (*John*), botaniste anglais, né le 9 décembre 1735, dans le comté de Glocester, mort le 18 février 1788, à Uxbridge. Il fut attaché à l'église de cette dernière ville et devint chapelain de la duchesse douairière de Portland, qui lui fit obtenir plusieurs pensions et bénéfices. Il consacra ses soins à l'arrangement des belles collections d'histoire naturelle appartenant à cette famille, et en rédigea le catalogue détaillé. Ce fut surtout à l'étude des plantes qu'il s'appliqua; lié d'amitié avec le célèbre Pennant, il l'accompagna dans son second voyage en Écosse, et recueillit un grand nombre d'observations intéressantes. Il fit partie de la Société royale de Londres, et fut un des fondateurs de la Société Linnéenne. Son herbier, un des plus considérables de l'époque, fut acheté par Georges III, qui en fit présent à la reine. Les botanistes anglais ont donné son nom à plusieurs genres de plantes; aucun n'a été généralement adopté. On a de Lightfoot : *Flora Scotica*; Londres, 1775, 2 vol in-8°, avec 35 planches remarquables par l'exactitude et la finesse de l'exécution. Cette Flore, qui est précédée d'une esquisse de zoologie calédonienne par Pennant, est disposée d'après le système de Linné, et contient treize cents plantes. La synonymie manque, si ce n'est pour les algues et un petit nombre d'autres cryptogames. Aux noms classiques l'auteur a joint les noms vulgaires en langues erse et anglaise, avec l'indication des usages de chaque plante, en Écosse surtout.

P.

Pennant, *Life of J. Lightfoot*. — *Gentleman's Mag.*

LIGIER (*Pierre*), artiste dramatique français, né à Bordeaux, en 1797. D'une famille pauvre, il était destiné, dit-on, à la profession de vitrier; mais, entraîné par le désir de plaire à une jeune femme qui fréquentait le théâtre, il voulut jouer la tragédie sur un theâtre de société : sans autre protection qu'une forte volonté et un travail opiniâtre, il arriva aux grands rôles tragiques, et fut applaudi au théâtre de Bordeaux. Un organe grave, vibrant et d'une ampleur peu commune avait séduit les Bordelais. M. Ligier avait en outre de la chaleur, de l'entrain; Talma l'encouragea, et le fit débuter au Théâtre-Français en 1819. M. Ligier y joua plusieurs rôles de l'ancien répertoire; puis il parut dans le *Sylla* de Jouy, dans l'*Elisabeth* de Soumet, dans la *Marie Stuart* de M. Lebrun, dans le *Clovis* de M. Viennet. Tout d'un coup M. Ligier quitta pourtant le Théâtre-Français, parcourut la province, et entra en 1825 à l'Odéon, où il joua dans la *Jeanne d'Arc*, *Cléopâtre* et *Une fête de Néron* de Soumet; dans *La maréchale d'Ancre* de V. de Vigny; dans *Stockholm et Fontainebleau* de M. Alexandre Dumas; dans *Shylok*, *Kemok le fou*, *L'homme au masque de fer*, etc. Après la fermeture de l'Odéon, il entra à la Porte-Saint-Martin, où il joua dans le *Marino Faliero* de Casimir Delavigne. En 1831 M. Ligier revint au Théâtre-Français avec le titre de sociétaire. Il se fit encore applaudir dans des rôles de l'ancien répertoire que Talma avait marqués de son cachet, comme *Nicomède*, *Néron*, *Oreste*, etc. Il créa en outre deux rôles importants, *Louis XI* et le Richard des *Enfants d'Édouard* de Casimir Delavigne. Il représenta aussi *Tartufe* avec beaucoup d'originalité. Parmi ses autres rôles on cite le Frédéric de Hohenstaufen des *Burgraves*, et Triboulet du *Roi s'amuse*. En 1852 il quitta le Theâtre-Français avec des droits à la pension. Il reparut à la Porte-Saint-Martin, où il eut du succès dans le *Richard III* de M. V. Sejour en 1852, dans les *Noces venitiennes* en 1855 et dans *Marino Faliero* en 1856. En 1859. il créa le rôle de Louis XI dans *Les grands Vassaux* de M. V. Séjour à l'Odéon. M. Ligier récite les vers avec pompe et d'une voix magnifique; mais il manque de sensibilité; et sa declamation est trop souvent rude et emportée. Il a de l'énergie, de l'ardeur et le sentiment des plus terribles et des plus sombres passions du monde tragique.

L. L—T.

H. Rolle, dans la *Galerie des Artistes dramatiques de Paris*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome IV, 2e partie, p. 93. — Ourry, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — E. de Mirecourt, *Les Contemp.*

LIGLI (*Ventura*), peintre de l'école napolitaine, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. Élève de Luca Giordano, il fut emmené par le duc de Bejar en Espagne, où il est connu sous le nom de *Lirios*. Un de ses principaux ouvrages est *La bataille d'Almanza*, que l'on conserve à Madrid.

E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napolitani*.

LIGNAC (*Joseph-Adrien* LE LARGE DE), métaphysicien français, né vers 1710, à Poitiers, mort en juin 1762, à Paris. Issu d'une bonne famille de Normandie, il prit de bonne heure le parti de l'Église, et entra dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire. Attaché aux principes philosophiques de Descartes et de Malebranche, il montra un talent peu commun pour traiter les

sujets de métaphysique; il possédait à fond les sciences mathématiques et naturelles, et joignait à un grand zèle pour la religion un esprit juste et étendu, une imagination toujours réglée et une logique aussi exacte qu'ingénieuse. On a de lui : *Voie de prescription contre la bulle* Unigenitus; 1743, in-12; — *Mémoires pour servir à commencer l'histoire des araignées aquatiques;* Paris, 1748, in-8°, et 1797, in-12 : inséré par Réaumur dans son *Histoire des Insectes* et publié par Lieutaud de Troisvilles; — *Lettres à un Américain sur l'histoire naturelle, générale et particulière de Buffon;* Hambourg (Paris), 1751, 9 part. en 4 tom. in-12; ce recueil, regardé comme le plus savant des écrits de l'auteur, comprend dix lettres sur les principes hypothétiques de Buffon, la construction et la cause du mouvement des planètes, la construction de la surface de la Terre, l'origine des coquillages fossiles, l'idée de la construction animale, l'histoire naturelle de l'homme, la métaphysique de Buffon, les observations faites par Needham, etc.; — *Eléments de Métaphysique, tirés de l'expérience;* Paris, 1753, in-12; — *Examen sérieux et comique des* Discours sur l'esprit, *par l'auteur des* Lettres amériricaines; 1759, 2 vol. in-12; critique des théories d'Helvétius; — *Le témoignage du sens intime et de l'expérience, opposé à la foi profane et ridicule des fatalistes modernes;* Auxerre, 1760, 3 vol. in-12; — *Avis paternels d'un militaire à son fils jésuite;* 1760, in-12; lettres dans lesquelles il développe les vices de la Compagnie de Jésus; — *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux;* Paris, 1764, in-12, mémoires écrits en réponse à un défi porté à l'auteur par Boullier, pasteur protestant. Le P. de Lignac laissa en manuscrit une *Analyse des Sensations*, où se trouve la réfutation de Condillac. P.

Dreux du Radier, *Hist. Littér. du Poitou*, II. — Quérard, *La France Littéraire.*

LIGNAMINE (*Jean-Philippe* DE), médecin et typographe dans la seconde moitié du quinzième siècle. On n'a pas de renseignements bien précis sur sa vie; il paraît qu'il était né à Messine, et après avoir professé la médecine à Pérouse, il se rendit à Rome, où il fut médecin du pape Sixte IV (circonstance qui a toutefois été révoquée en doute par quelques écrivains). On connaît de lui deux écrits : *Liber de Conservatione Sanitatis*; Rome, 1475, in-4°; — *De Sibyllis;* Rome, 1481, in-4°. Mais ce qui a sauvé son nom de l'oubli, c'est qu'il établit à Rome une imprimerie d'où sont sortis diverses éditions estimées, devenues très-rares et que les bibliophiles recherchent avec empressement. Audiffredi a prouvé que le *Quintilien* et le *Suétone* exécutés à Rome *in Pinea regione, via Papæ*, 1470, sans nom d'imprimeur, ont été exécutés dans les ateliers de Lignamine, et qu'on les a sans motif attribués à Ulrich Han. G. B.

La Serna Santander, *Dict. bibliogr. du quinzième siècle*, I, 147. — Audiffredi, *Catalogus romanarum editionum sæculi XV*, p. 112. — Panzer, *Annales typographici.*

LIGNANO (*Jean*), canoniste italien, né à Lignano, vers le commencement du quatorzième siècle, mort à Bologne, le 16 février 1383. Après avoir étudié les belles-lettres, la philosophie, la médecine et l'astronomie, il suivit les cours de droit de Paul Liazari à Bologne, et fut nommé vers 1363 professeur de droit canon. Il fut envoyé en 1376 par les Bolonais à Avignon pour négocier un accord avec le pape Grégoire XI; il échoua dans sa mission, mais l'année suivante, le pape étant retourné à Rome, Lignano fit conclure la paix entre Grégoire et la ville de Bologne, dont il devint gouverneur, avec cent dix livres d'appointements par mois. Il fut député deux fois auprès du pape Urbain VI (1), qui voulait absolument le garder à Rome, mais le laissa enfin retourner à son poste, *propter studium Bononiense*, comme il le dit lui-même, *quod in absentia tanti viri desolatum maneret*. On a de Lignano : *Tractatus de Bello;* Milan, 1515, et Turin, 1545, in-4°; — *De Pluralitate Beneficiorum*, dans le tome XV du *Tractatus Tractatuum* de Zileti; — *De Amicitia*, t. XII du même recueil; — *De Censuris ecclesiasticis*, t. XIV du même recueil; — *De Duello*, t. XII, même recueil; — *De Interdicto ecclesiastico*, t. XIV, même recueil; — *Commentaria in omnes decretalium libros*, en manuscrit dans les bibliothèques de Laon et de Boulogne-sur-mer; — *De Represaliis;* Pavie, 1487, in-4°; — *Epistola ad Petrum de Luna cardinalem, anno* 1378 *scripta*, à la Bibliothèque impériale de Paris, fonds Colbert.

Argelati, *Scriptores Mediolanenses*, t. II, p. 795. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. V.

LIGNE, l'une des plus illustres familles des Pays-Bas. Elle est connue depuis le commencement du douzième siècle, et tire son nom du bourg de Ligne, en Hainaut; d'autres disent de la bande de gueules ou *ligne* rouge qui traverse son blason. Un des plus anciens représentants est *Wauthier*, sire de Ligne, qui se trouva au siége de Ptolémaïs et mourut après 1229. Ses descendants formèrent les nombreuses branches d'où sortirent les comtes, depuis ducs et princes d'Arenberg, les ducs et princes de Barbançon, les marquis de Mouy, etc. La principauté de Chimay et le titre de duc de Croy appartinrent aussi à cette maison.

Nous citerons encore les suivants : *Fastré* de Ligne, maréchal du Hainaut, fit le voyage de la Terre Sainte, et mourut à Venise, en 1337. — *Jean III*, baron de Ligne, maréchal du Hainaut, chevalier de la Toison d'Or, conseiller de

(1) Lignano avait été envoyé par Urbain auprès de l'université de Paris, pour y soutenir la légitimité de l'élection de ce pape; un traité qu'il composa à ce sujet se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris, fonds Colbert. *Voy.* Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, t. III.

Charles le Téméraire, mort en 1491. Il fut fait prisonnier à la journée de Guinegate, et s'empara d'Oudenarde sur les troupes françaises. — *Antoine*, fils du précédent, premier comte de Fauquenberghe, mort en 1532. Il reçut en don de Henri VIII, roi d'Angleterre, la ville de Mortagne en Tournaisis, érigée pour lui en principauté, et se distingua devant La Fère et Saint-Amand. Il fut surnommé *le grand Diable*, à cause de ses exploits guerriers. — *Jacques*, fils du précédent, mort en 1552. Créé comte de Ligne par Charles Quint, il fut ambassadeur de ce prince, vers le pape Clément VII. — *Lamoral*, petit-fils du précédent, mort en 1624, à Bruxelles. Chevalier de la Toison d'Or, gouverneur d'Artois, il fut employé en plusieurs ambassades et créé, en 1602, prince de Ligne et du Saint-Empire par l'empereur Rodolphe II. — *Claude Lamoral*, prince de Ligne, mort en 1679, à Madrid. Il fut vice-roi de Sicile et gouverneur général du duché de Milan. En 1643, il fut revêtu de la dignité héréditaire de grand d'Espagne de première classe.

P.

Biogr. gén. des Belges. — Visiano, *Nobiliaire des Pays-Bas.* — Saint-Genois, *Mém. généalog. pour servir à l'hist. des familles des Pays-Bas.*

LIGNE (*Charles-Joseph*, prince DE), général autrichien, écrivain français, né à Bruxelles, le 12 mai 1735, mort à Vienne, le13 décembre 1814. Il était fils du prince Claude Lamoral de Ligne et d'Élisabeth de Salm-Salm, arrière-petite-fille de Marie Stuart. Dès l'âge le plus tendre il rêva la gloire des armes, et voulut être feld-maréchal, comme son père et son aïeul. Cette passion précoce pour la guerre paraît avoir été contrariée, comme toutes les autres, au moins dans ses excès. Et c'est pour souffler à sa famille le goût des aventures qui le tourmentait et dissiper des scrupules trop légitimes que le futur héros et futur écrivain composa, à l'âge de quinze ans, un petit *Discours sur la profession des armes*. « Je voulais échauffer, dit-il, l'imagination de mes parents et de mes maîtres; je voulais qu'ils me *lâchassent* au service; je m'y regardais déjà comme un peu, puisque de vieux dragons du brave régiment de mon oncle me portaient sur leurs bras, et qu'ils me racontaient Clausen, Dettingen et et Senef. A sept ou huit ans, j'avais déjà entendu une bataille, j'avais été dans une ville assiégée (Bruxelles) et de ma fenêtre j'avais vu trois siéges. Un peu plus âgé, j'étais entouré de militaires. D'anciens officiers retirés de plusieurs services dans des terres voisines de celles de mon père entretenaient ma passion. Turenne, disais-je, dormait à dix ans sur l'affût d'un canon. Annibal, à neuf ans, avait juré aux Romains une haine éternelle. Je la jurai dans mon cœur aux Français, que l'on me faisait regarder comme nos ennemis nécessaires. J'en suis bien revenu, et même alors, tant mon goût pour la guerre était violent, je m'étais arrangé avec un capitaine (français) de Royal-Vaisseaux de garnison à deux lieues de là. Si la guerre s'était déclarée, je me sauvais ignoré du monde entier, excepté de lui; je m'engageais dans sa compagnie, et ne voulais devoir ma fortune qu'à des actions de valeur. Je me répétais sans cesse : *Rose et Fabert ont ainsi commencé.* »

En 1752 la vocation triompha, et le prince de Ligne prit du service, en qualité d'enseigne, dans le régiment paternel. Au bout de quatre ans, il passa capitaine, et cet avancement dut sembler bien lent à son impatience. La campagne de 1757, où il vit le feu pour la première fois, lui fournit des occasions de se distinguer, et il en profita en homme qui les eût fait naître. Son bouillant courage, son spirituel sang-froid devant le danger lui valurent sur ses compagnons un ascendant précoce, et après l'avoir vu à Breslau, personne dans son bataillon ne trouva mauvais qu'en l'absence du major, le plus jeune des capitaines prît le commandement du bataillon, au combat de Leuthen. En 1758, le prince de Ligne reçut, en récompense d'une conduite qui avait contribué à la victoire de Hochkirchen, le grade de colonel. C'est en cette qualité qu'il prit part aux dernières campagnes de la guerre de Sept Ans, et y déploya, avec la valeur d'un soldat, tous les talents d'un général. C'est cette guerre qu'il a racontée comme il l'a faite, avec une verve de jeunesse. Devenu général major, à l'époque de couronnement de Joseph II comme roi des Romains (1764), il entra, par la faveur de ce prince digne de lui, dans la carrière des honneurs militaires et des emplois de cour, et se montra aussi spirituel favori que brillant officier. Il eut l'honneur singulier d'être en tiers dans l'entrevue de Joseph II et de Frédéric II en 1770. Sa *Correspondance* de cette époque a retracé avec bonheur les principaux épisodes de cette rencontre mémorable, et c'est encore à elle qu'il faut recourir pour l'histoire intime et anecdotique des deux souverains auxquels, à ce moment, il sert de témoin pour la postérité. L'année suivante (1771), devenu lieutenant général et propriétaire d'un régiment d'infanterie, il attendit doucement, en jouissant de ses succès de cour et de ville, l'occasion de donner sa mesure comme général. La guerre de la succession de Bavière, en 1778, paraît la lui avoir fournie. Il commanda dans cette campagne assez anodine l'avant-garde de Laudon, et, toujours heureux, y gagna à peu de frais une réputation militaire à laquelle il fit croire à force d'esprit.

L'esprit devait bientôt être l'unique moyen d'arriver. La paix, devenue peu à peu générale, rendait à l'intelligence toutes ses chances de fortune. C'est de ce côté que le prince de Ligne détourna son ambition à demi satisfaite. La lecture (lecture considérable, mais sans choix), la réflexion (toujours un peu frivole et invinciblement tournée vers le côté brillant des choses), mais surtout des voyages en Italie, en Suisse et en France occupèrent tour à tour les impatients

loisirs du jeune général, réduit à la philosophie. A Versailles, où il avait déjà paru en 1757 pour annoncer à Louis XV la victoire de Moxen, il eut du premier coup tout le succès désirable. Les courtisans les plus habiles le reconnurent pour maître dès les premiers pas, et dès les premiers mots il parut aux plus spirituels digne d'être Français. La reine Marie-Antoinette n'ajouta pas peu à cette autorité, que balançait en vain un jugement un peu sévère de madame du Deffand, en daignant lui sourire de préférence. C'est à la cour de France qu'il connut cette brillante marquise de Coigny à laquelle il devait adresser plus tard neuf lettres qui sont peut-être son chef-d'œuvre. C'est cette marquise de Coigny qui avait fait comprendre à Lauzun lui-même le charme pur d'une amitié aussi douce que l'amour, et qui avait dit ce mot frivole et profond qui marque d'un trait éclatant cette courte et tardive transformation dans le caractère et l'influence des femmes de 1775 à 1785. « Ne point prendre d'amants, parce que ce serait abdiquer. »

Dès 1782 le prince de Ligne avait été envoyé auprès de Catherine, et arrivait, par la faveur marquée de cette grande souveraine, à l'apogée de sa réputation et de son bonheur. Catherine le nomma feld-maréchal, lui donna, un jour de spirituelle boutade, une terre en Crimée, pour perpétuer en lui le souvenir de ce voyage étrange et grandiose, sublime et puéril, dont il devait être le compagnon favori et l'historien. Ce voyage, qui est à coup sûr la plus curieuse campagne du prince de Ligne courtisan, est aussi le meilleur morceau de ses *Mémoires*. En 1788, Joseph II le nomma général d'artillerie, et l'envoya auprès de Potemkin, qui assiégeait alors la ville d'Oczakow, avec une mission à la fois diplomatique et militaire : une de ces missions qui ne se définissent pas et que les hommes comme le prince de Ligne peuvent seuls comprendre et accomplir. S'il n'eut pas d'occasion de se signaler comme général dans ce siége, conduit avec toute l'imprévoyance arrogante et la bizarre fantaisie d'un favori tartare, le prince de Ligne y fit assurément, en présence d'une des figures les plus originales de la Russie et de l'espèce humaine, une ample provision de bons mots-maximes et d'anecdotes-révélations. Sa *Correspondance* de cette époque avec Joseph II en fait à la fois un de nos meilleurs épistolaires et un de nos plus piquants moralistes. L'année qui suivit cette expédition aventureuse (1789) le vit prendre, à la tête d'un corps d'armée autrichien, une part importante et glorieuse à la prise de Belgrade.

Là finit la période brillante de sa carrière militaire et de sa vie de cour. Comme il le répétait souvent depuis, non sans quelque amertume, le prince de Ligne mourut avec Joseph II (1790). Son dévouement aux traditions du règne de ce prince le fit tenir à l'écart par l'ombrageux Léopold, qui s'était donné pour mission de refaire, et sur un plan tout opposé, le règne de son prédécesseur. La révolte des Pays-Bas servit de prétexte à sa disgrâce. Joseph II, au lit de mort, avait rendu toute sa confiance à celui qu'il n'avait pu s'empêcher de soupçonner, tant il lui paraissait difficile qu'un homme lié au parti des insurgents par les liens de l'affection et de l'intérêt, qui avait enfin ses terres et son fils en pleine révolte, pût rester fidèle ou seulement neutre. Il l'avait même, pour ne pas prolonger un si pénible effort, délié en quelque sorte de ses devoirs de sujet s'il était forcé d'opter par les circonstances. Cette noble complaisance de son maître et de son ami était inutile vis-à-vis d'un homme comme le prince de Ligne, qui avait horreur de se compromettre avec le peuple, et qui détestait également toutes les révolutions, toutes ayant à ses yeux le tort impardonnable de troubler la galanterie, de dépolir les mœurs et de fermer les salons. Il répondit dans les termes les plus secs et les plus hautains aux ouvertures qui lui furent faites par le chef du parti flamand, Vandernoot. Il le traita enfin comme un homme qui s'expose à être pendu. Après la répression des troubles, il alla présider les états du Hainaut, et y gourmanda de la manière la plus ironique et la plus humiliante les dernières velléités d'indépendance qui couvaient encore sous la soumission.

L'invasion française lui reprit les biens dont la jouissance venait à peine de lui être rendue. Cette perte de presque toute sa fortune toucha peu le prince de Ligne. Il ne regretta dans ses biens que le droit qu'il avait de les dissiper. Ce fut en un mot une colère de paille, une colère de prodigue. Une autre perte, irréparable celle-là, fit à ce cœur qui semblait si bien cuirassé de frivolité une blessure incurable. Son fils aîné, *Charles*, dont il avait été le camarade autant que le père, qu'il avait vu parvenir sous le feu jusqu'au grade de lieutenant-colonel, et monter le premier à l'assaut de Sabatz (avril 1788), ce fils, qui lui ressemblait si bien et par lequel il jouissait une seconde fois de sa jeunesse, fut tué le 14 septembre 1792, durant la fameuse expédition des Prussiens en Champagne. Après la mort de Lascy et de Laudon, dont il avait les traditions, le vœu de l'armée le portait au premier rang. On lui refusa l'honneur de les remplacer. Le prince de Ligne eut besoin de tout son courage sans doute pour se résigner à la chose la plus pénible du monde pour un homme comme lui, être oublié. Le courtisan et le général avait puisé ce courage dans le culte absorbant de la mémoire de son fils. Cette mémoire porta aussi bonheur à l'écrivain. Il y gagna le don des larmes. Il connut l'émotion, le seul genre d'éloquence qui lui manquât. Il avait fait si souvent la preuve de son esprit. Il put faire enfin celle de son cœur. Quelques consolations positives ne manquèrent pas du reste à sa double fortune. Lors du règlement des indemnités germaniques en 1803, le prince de Ligne obtint pour compensation de son comté de Fayolles l'ab-

ment de tout ce que Vienne comptait de diplomates et de personnages illustres. Tous daignèrent rire des lazzis dont le général courtisan lâchait de temps en temps contre l'inutilité fastueuse du congrès une dernière bordée. Tous tinrent à honneur une fois dans leur vie de se montrer les courtisans de la vieillesse et du malheur. Il est vrai qu'il était difficile d'être plus jeune en cheveux blancs, et plus spirituellement malheureux que le prince de Ligne. Il paya sa dette de reconnaissance à tous ces hôtes illustres venus à Vienne pour donner à l'Europe le spectacle d'un congrès « qui dansait plus qu'il ne marchait », en leur donnant à son tour « le spectacle de l'enterrement d'un feld-maréchal ». Il mourut à point, ainsi qu'il le leur avait promis, le 13 décembre 1814.

Le prince de Ligne a laissé des *Œuvres* imprimées et des manuscrits. Les Œuvres imprimées (1795-1809) comprenant 32 vol. in-12, sont bizarrement intitulées : *Mélanges militaires, littéraires, sentimentaires*. De ce recueil énorme, on a tiré à diverses reprises, soit des *Œuvres choisies*, soit des *Mélanges et Mémoires*; Paris, 1827, in-8°. MM. Maltebrun et de Propiac sont les auteurs de ces extraits qui donnent une suffisante idée de la valeur historique, littéraire et morale du prince de Ligne. Le plus court abrégé de ses Œuvres est celui où madame de Staël (1809), avec la piété intelligente de l'amitié éclairée par le goût, a condensé pour ainsi dire ce qu'il y a de plus solide dans cette gloire frivole. Tout ce qui n'est pas anecdotique ou épistolaire dans les Œuvres du prince de Ligne ne lui survivra pas. Ses *Maximes*, œuvres d'un moraliste mondain et sans amertume, prêteront de tout temps à penser aux gens d'esprit, et ses *Lettres* iront à la postérité, pour laquelle elles n'étaient point faites. De tout le reste, il ne demeurera guère que son *Coup d'œil sur Bel-Œil*, études sur les jardins de l'Europe, bien faites pour servir de commentaire au poëme de Delille, et pour expliquer surtout la subite recrudescence de goût pour la nature, qui surprit en pleine frivolité finale la plupart des âmes dans les années qui précédèrent la révolution française. Il y a aussi à glaner, mais surtout au point de vue de la physiologie intime du soldat et de l'étude de la vie des camps, dans ses nombreux écrits qui sont l'histoire de ses campagnes ou ses réflexions sur l'art de la guerre et les grands capitaines qui l'ont illustré. Wellington, dit-on, professait une certaine estime pour la partie militaire des œuvres du prince de Ligne; c'est possible. Le prince de Ligne, qui n'a jamais été un grand général, peut-être faute d'occasion, avait du moins incontestablement une partie des qualités sans lesquelles il n'en est pas. Il avait le goût, l'enthousiasme de son métier. Quant au courage, il en avait assez pour en avoir trop. Sa trop grande ardeur dut toujours faire un peu de tort à son coup d'œil. Le prince de Ligne est

encore l'auteur anonyme d'une *Vie du prince Eugène, écrite par lui-même*, qui témoigne d'un culte intelligent pour le héros et d'une rare facilité d'assimilation. Enfin des *Œuvres posthumes ;* Vienne et Dresde, 1817, 6 vol. in-8°, complètent une nomenclature que pourrait augmenter la publication des manuscrits que le prince a laissés. La plus grande partie de ces manuscrits, légués par le prince, selon l'usage, à sa compagnie de trabans, et dont il évaluait le prix à 100,000 florins, fut cependant vendue par ses héritiers, plus soucieux d'argent que de gloire, à un prix très-modique à un libraire. Le comte Colloredo, successeur du prince de Ligne, protesta même contre cette vente, au nom de la compagnie des trabans. Cependant, les *Œuvres posthumes* parurent en 1817, par suite, peut-être, d'une transaction. La *Revue Nouvelle* (1846) a levé une partie du voile qui nous cachait l'existence d'autres manuscrits de *Mémoires*, dont une bienveillante communication lui a permis de publier des fragments curieux et dont le libraire Cotta, de Stuttgard, possède un exemplaire autographe, suivi et complet, qui ne doit paraître qu'après la mort de tous les personnages qui y sont nommés. Ces mémoires nous donneront sans doute la véritable mesure du prince de Ligne et lui assigneront une place définitive. En attendant, le jugement à porter sur cet homme célèbre demeure soumis à bien des fluctuations, quoique les natures de ce genre, toutes extérieures, contiennent peu d'inconnu et d'imprévu. Ce qui rend cette figure incertaine, c'est que ce n'est qu'une physionomie ondoyante et diverse comme l'homme même. Moraliste, le prince de Ligne est un moraliste de salon, qui n'a approfondi que l'art de plaire, y voit toute la sagesse et trouve que Vauvenargues est triste. « Ce qui coûte le plus pour plaire, c'est de cacher que l'on s'ennuie. Ce n'est pas en amusant que l'on plaît ; on n'amuse pas même si l'on s'amuse. C'est en faisant croire qu'on s'amuse. Il y a une manière d'avoir tort qui est faite pour réussir. » C'est le La Rochefoucauld de la frivolité. Homme politique, le prince de Ligne l'était aussi peu qu'on peut l'être. Les aspirations légitimes des peuples étaient assez indifférentes à ce grand seigneur, tout occupé de faire son chemin à la guerre et à la cour, et qui en voulait aux révolutions qui arrêtent les victoires et les bals. Les premiers excès de la révolution française lui gâtèrent tout le reste. Il ne commence à respirer qu'à Napoléon. Il a donné plusieurs formes à sa théorie du *laissez faire*, *laissez passer*, etc. « Le monde... ne va pas toujours bien, mais il va et il ira toujours... Il faut faire et faire faire à chacun son devoir. Et quand on ne le fait pas, cela revient encore à peu près au même. » « La France n'est devenue ingouvernable que depuis qu'elle a malheureusement cessé d'être frivole. » « Ne dégélez pas les peuples froids, » disait-il encore. Le prince de Ligne a été aussi aimable qu'on peut l'être quand on trouve le sentiment ridicule et aussi honnête qu'on peut l'être sans vertus. Il avait sur les femmes et l'amour un système tout fait, et qu'il enseignait à ses jeunes officiers. C'est par là que nous finirons cette esquisse. Voici deux articles de son petit code de galanterie : « Quelque vertueuse que soit une femme, c'est « sur sa vertu qu'un compliment lui fait le « moins de plaisir. » « Point de pastorale ; qu'on « laisse la *moutonnade* aux inutiles du grand « monde, qui ont une femme comme on a un ré- « giment, pour être occupés. » Le prince de Ligne guérissait ses élèves de l'amour par le ridicule. « Les grandes passions, disait-il, en ont « tant. » Le prince voulait tout faire, même le bien, en jouant. C'est en jouant qu'il fit sa gloire, qui se compose de lettres et de bons mots, tout ce qu'il faut pour être ce qu'il fut en effet, un grand homme d'esprit, « le seul étranger, dit Mme de Staël, qui dans le genre français soit devenu modèle, au lieu d'être imitateur ».

M. DE LESCURE.

Mme du Deffand, *Lettres*. — Mme de Staël, *Préface des Pensées et Lettres du Prince de Ligne ;* 1809. — *La Revue nouvelle*, 1846. — *Fragments de Mémoires du prince de Ligne*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, VIII — Paganel, *Histoire de Joseph II*. — Le comte Ouvaroff, *Études de Philologie et de Critique ;* 1843. — *Nouveaux Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, XIX, 1845.

LIGNE (*Eugène* LAMORAL DE), prince d'AUBLISE et d'ÉPINAY, homme d'État belge, né à Bruxelles, le 28 janvier 1804. Lors des événements qui en 1830 amenèrent la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, il se forma un parti qui voulut le faire déclarer roi des Belges. En 1838 il assista en qualité d'ambassadeur de Belgique au couronnement de la reine Victoria ; plus tard il représenta son pays comme ministre plénipotentiaire à La Haye ; puis, en 1843, il fut appelé à remplacer le comte Lehon comme ambassadeur à Paris, fonctions qu'il conserva encore quelque temps après la révolution de février. En 1848 et 1849, il représenta son pays en Italie. Nommé membre du sénat en 1851, il préside ce corps politique depuis 1852. En 1856, le prince de Ligne fut nommé ambassadeur de Belgique à Saint-Pétersbourg. J. V.

Encyclop. des Gens du Monde. — *Dictionnaire de la Conversation*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemporains*.

LIGNÈRES (*Jean* DE), astronome et mathématicien du quatorzième siècle. Il paraît qu'il était d'Amiens et que vers 1330 il étudiait à Paris ; il porte le nom de *Johannes de Lineriis* ou *Linieris ;* quelques auteurs ont cru qu'il était Allemand, d'autres qu'il était Sicilien. Le fait est qu'on sait fort peu de chose sur son compte et qu'il n'en est point parlé dans plusieurs histoires des sciences. Montucla et Delambre l'ont passé sous silence. Tomasini le mentionne et signale ses *Canones Sinuum cum tabulis*. Une table des sinus, formée à cette

époque, est en effet chose remarquable. Des observations faites en 1364, par Jean de Lignères, sur quarante-huit étoiles se sont conservées ; on les trouve dans les *Œuvres* de Gassendi, t. VI, p. 512. Divers écrits de cet auteur sont restés inédits parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale à Paris. B.

Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. IV, p. 276. — Baldi, *Cronica de Matematici*, p. 86. — Tomasini, *Bibliotheca Patavina*, p. 100, 130. — Libri, *Hist. des Sciences mathém. en Italie*, t. II, p. 210.

LIGNEUS (*Pierre* VAN DEN HOUTE, en latin), jurisconsulte belge, né vers 1520, à Gravelines, mort à Anvers. Après avoir pris à Louvain le titre de licencié en droit (1554), il y donna pendant plusieurs années des leçons de jurisprudence, et passa le reste de sa vie à Anvers, dans la pratique du barreau. On a de lui : *Dido, tragœdia; adjectis in IV priores libros Æneidos nonnullis annotatiunculis;* Anvers, 1559, in-8°, représentée à Louvain en 1550; — *Annotat. in Institutiones Juris civilis*; ibid., 1556, 1558, in-12. Le but de cet ouvrage, unique dans son genre, est de fronder les mauvaises gloses qui fourmillent dans les recueils d'Accurse, de Bartole, de Balde, etc.; l'auteur comptait publier un travail semblable sur les Pandectes. K.

G. Beyer, *Auctor. Jurid. notit. specim.*, II. — Paquot, *Mémoires littéraires*, III.

LIGNIVILLE (*Jean* DE), théreuticographe français, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort après 1641. Issu d'une des quatre familles de grande chevalerie de Lorraine, il devint grand-veneur des duchés de Lorraine et de Bar. Il avait acquis des connaissances si précises et si variées en matière de vénerie, qu'on peut le considérer aujourd'hui comme le plus expérimenté des théreuticographes de son temps. La Bibliothèque impériale de Paris possède de lui : *Les Meutles et Véneries du haut et puissant seigneur Jean de Ligniville, chevalier, comte de Bey, etc.* Ce vol. in-fol., de 423 feuilles (anc. f. 7104), a été écrit de 1602 à 1632, et analysé par M. P. Paris, dans le t. V des *Manuscrits français*. Un extrait a été donné sous ce titre : *La Meutte et Vénerie pour chevreuil;* Nancy, 1655, in-4°. En 1844, M. Pichon, qui voulait éditer l'ouvrage complet, en fit paraître un prospectus détaillé; mais les souscripteurs ne furent pas assez nombreux pour qu'il pût donner suite à son projet. F. D.

Documents particuliers. — Paulin Paris, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, 7 vol. in-8°.

LIGNIVILLE (*Philippe-Emmanuel*, comte DE), général français, de la famille du précédent, né en 1611, à Honécourt, mort le 26 octobre 1664, à Vienne. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes, fit prisonnier le comte de Horn à la bataille de Nordlingen, obtint en 1651 quelque avantage sur le maréchal de Gassion, et entra le premier dans Courtrai. De retour en Lorraine, il reçut, en 1650, à Rethel une blessure qui mit ses jours en danger. Lorsqu'il put, sans manquer à sa parole, quitter le service d'Espagne, où l'avait retenu le duc Charles IV, il vint en France, et accepta un commandement sous les ordres de Turenne (1656). Après s'être distingué à la journée des Dunes, il contribua à la prise de la plupart des places fortes des Flandres. En 1659 il prit du service en Bavière, et commanda l'armée de l'électeur. Nommé en 1664 gouverneur du prince Charles de Lorraine, il l'accompagna dans la guerre contre les Turcs, et se trouva, en qualité de feld-maréchal-lieutenant, aux batailles de Saint-Gothard et de Raab. Sa conduite fut si brillante dans cette dernière affaire que l'empereur Léopold lui disait : « Vous avez acquis à Rab une gloire immortelle. » P.

Pinard, *Chronologie Milit.* — *Hist. Milit. du règne de Louis XIV.*

LIGNIVILLE (*Pierre-Eugène-François*, marquis DE), de la même famille que le précédent, né en 1726, mort à Nancy, le 22 juin 1778. Envoyé à l'université de Pont-à-Mousson, il y rencontra au nombre des professeurs d'humanités le P. Leslie (*voy.* ce nom), qui le mit à même de soutenir, en présence de la duchesse douairière de Lorraine (Élisabeth-Charlotte-d'Orléans), un exercice public sur la généalogie et l'histoire de la maison de Lorraine; ce qui donna lieu à la publication, sous le nom du jeune élève, d'un *Abrégé de l'Histoire généalogique de la Maison de Lorraine;* Commercy, 1749, in-8°; réimpr. en 1743, avec quelques suppressions. Ligniville suivit à Florence le duc François, qui le nomma chambellan et grand-maître des postes. Il cultiva la musique avec succès. Plusieurs de ses œuvres y ont été publiées; quelques-unes d'entre elles ont été exécutées devant la Société des Philharmoniques de Bologne, dont il était membre. J. L—x.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, I. — *Documents partic.*

LIGNIVILLE (*René-Charles-Élisabeth*, comte DE), général français, né en 1757, mort le 15 septembre 1813, au château de Roncourt, près de Commercy. Il était capitaine de dragons en 1776, et par le crédit de Mme Helvétius, sa tante, devint aide-de-camp du comte d'Estaing, qui allait mettre le siége devant Gibraltar. Nommé en 1791 colonel du régiment de Condé, il adopta avec chaleur les principes de la révolution, et fut envoyé à Verdun en qualité de maréchal-de-camp (1792). De là il passa dans l'armée de La Fayette, qui lui confia Montmédy, une des places que menaçaient le plus les forces des alliés. Aussitôt, pour relever le courage des habitants, il réfuta dans un ordre du jour énergique le manifeste de Brunswick, et fit jurer à la garnison de ne se rendre que lorsque l'ennemi aurait ouvert une brèche praticable. Les Autrichiens, au nombre de vingt-sept mille, cernèrent Montmédy, le 31 août 1792, et se disposaient à faire tirer sur la place à boulets rouges, quand la prise de Verdun les décida à marcher en

avant; mais ils laissèrent un camp de trois mille hommes. Lignville fit de fréquentes sorties, toujours couronnées de succès; grâce aux habiles dispositions qu'il prit, il conserva Montmédy à la république, ce qui lui valut le grade de général de division. Lors de la défection de Dumouriez, il était employé sous ses ordres, et, quoiqu'il fût resté à son poste, il n'en fut pas moins arrêté. Sa captivité dura un mois à peine; elle donna lieu de sa part à un curieux mémoire justificatif intitulé : *Exposé de la conduite du citoyen Lignivüle, général de division, mis en arrestation depuis le 4 avril 1793*, in-4°, et daté des prisons de l'Abbaye, le 23 avril. Après un séjour de quelques années en Allemagne, où l'éclat de ses services républicains lui attira beaucoup de tracasseries de la part des émigrés, il revint en France en 1800, et obtint du premier consul, qui l'avait connu chez Mme Helvétius, la préfecture de la Haute-Marne. Il siégea au corps, législatif de 1802 à 1807, et devint à cette dernière date inspecteur des haras. En 1809 il reçut le titre de baron de l'empire.

Son fils, né vers 1782, mort le 19 décembre 1840, à Nantes, s'engagea sous le consulat comme simple dragon, fit toutes les campagnes de l'empire, et s'éleva jusqu'au grade de maréchal-de-camp. Sous Louis-Philippe, il commanda le département de la Loire-Inférieure. P.

Victoires et Conquêtes, I. — *Le Moniteur*, 1793. — *Fastes de la Légion d'Honneur.*

LIGNON (*Étienne-Frédéric*), graveur français, né à Paris, en 1779, mort dans la même ville, le 25 avril 1833. Élève de Morel, il a gravé surtout de très-beaux portraits. Ses plus belles productions sont : *Le Convoi d'Atala*, d'après Gautherot, 1810; — *Sainte Cécile*, d'après le Dominiquin, 1812; — *Mlle Mars* d'après Gérard; — *Bernardin de Saint-Pierre*, d'après Girodet; — *Le Camoens*, d'après Gérard; — *Léon X*, d'après Raphael; — *Le Poussin*, d'après lui-même; — *La Madeleine et le Christ au tombeau*, d'après le Guide, 1819; — *Talma*, d'après Picot, 1822; — *Psyché et l'Amour*, d'après Picot, 1822; — *Le Triomphe de l'Amour*, d'après le Dominiquin, 1822; — *La Vierge au Poisson*, d'après Raphael, 1822; — *Charles X*, d'après Gérard, 1826; — *Louis-Philippe*, 1833. L. L—T.

Ch. Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle.* — Henrion, *Annuaire Biogr.*

LIGNY (Le P. *François* DE), prédicateur et hagiographe français, né à Amiens, en 1709, mort à Avignon, en 1788. Il fit ses études chez les Jésuites, fit profession dans leur compagnie, et se distingua assez par son éloquence pour être appelé à prêcher devant la cour de France. Après la dissolution de sa congrégation (1763), il se rendit à Vienne, où l'impératrice Marie-Thérèse l'attacha à sa personne. On a du P. de Ligny : *Vie de saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon*; Paris, 1759, in-12; — *Histoire de la vie de Jésus-Christ*; Avignon, 1774, 3 vol. in-8°; 1776, in-4°; Paris, 1802-1804, 2 vol. in-4°, ornés de soixante gravures d'après les tableaux des meilleurs maîtres; Paris, 1813, 3 vol. in-8°; 1823, 2 vol. in-8°; 1825, 1830, 3 vol. in-12; et réimprimée de nombreuses fois, depuis cette dernière date; — *Histoire des Actes des Apôtres*, selon la *Vulgate*; Paris, 1824, in-8°; 1825, in-12, souvent réimprimée; — *Sermons*; Lyon, 1809, 2 vol. in-12. A. L.

Dictionnaire Historique (1822). — Quérard, *La France Littéraire.* — J.-Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 246. — Barjavel, *Dictionnaire historique du département de Vaucluse.*

LIGON (*Richard*), voyageur anglais du dix-septième siècle. Il était commerçant. Ayant été ruiné à la suite des crises politiques de 1647, il se risqua, pour rétablir sa fortune à passer aux Antilles, et s'embarqua le 16 juin avec cinq compagnons de fortune. Après avoir fait emplète de chevaux et de bœufs à Santiago (îles du Cap-Vert), ils atterrirent à la Barbade, où ils restèrent trois années, malgré la fièvre jaune et la famine. Trois fois Ligon faillit succomber, et après une longue convalescence, en avril 1650, il reprit la route de sa patrie. A peine eut-il touché le sol natal que ses créanciers le firent écrouer. Il sortit de prison par l'aide d'Abraham Duppa, évêque de Salisbury. Durant sa captivité, Ligon rédigea la relation très-détaillée de son voyage : elle parut sous le titre de *A true and exact History of Barbadoes*; London, 1650 et 1657, in-fol., avec cartes et fig. C'est encore un livre curieux, rempli de vérité et de bonnes observations; il a servi à en faire beaucoup d'autres. A. DE L.

Boucher de La Richarderie, *Bibliothèque des Voyages*, t. VI, p. 194. — Steele, *The Spectator*, n° 2. — Raynal, *Histoire philosophique des Indes*, t. VII, p. 277. — Prévost, *Histoire des Voyages.* — *Recueil de divers Voyages faits en Afrique et en Amérique* (Paris, 1674, in-4°, cartes et fig.).

LIGONIER (*John*, comte), général anglais, né en 1678, mort en 1770. Il appartenait à une famille noble de Castres, qui, persécutée pour avoir embrassé le protestantisme, alla s'établir en partie à l'étranger. Quant à lui, il passa en Angleterre, prit du service dans l'armée, et se distingua sous les ordres de Marlborough; il s'éleva, de simple officier de fortune, jusqu'au grade de feld-maréchal, et obtint même, sous la reine Anne, une des pairies d'Irlande, avec le titre de comte. A la bataille de Laufeld (1747), il commandait la cavalerie anglaise, et chargea avec tant d'impétuosité les troupes françaises, que ces dernières, faisant à propos un retour offensif, l'enveloppèrent et le contraignirent à mettre bas les armes. Il fut pris par un soldat, qui, tout fier d'une telle capture, lui emprunta son nom, et devint, près d'un demi-siècle plus tard, un des généraux de la république. Ligonier fut amené en présence de Louis XV, qui le traita avec beaucoup d'égards, le renvoya sur parole, et lui remit un mémoire adressé au gouverne-

ment anglais. En 1757 il fut nommé commandant en chef de l'armée. K.

Rose, *New Biogr. Diction.* — Haag, *La France Protestante.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XXVIII.

LIGORIO (*Pirro*), célèbre architecte italien, né à Naples, vers 1530, mort à Ferrare, en 1580. On le croit issu d'une famille noble; mais on ignore à quelle école il puisa les principes des arts et des sciences qu'il cultiva avec tant d'éclat. Il paraît être venu jeune à Rome, où il dessina avec ardeur tous les monuments qui s'y trouvaient, en plus grand nombre qu'aujourd'hui; malheureusement ces dessins sont loin d'être assez exacts pour être consultés sans réserve. Il avait fait une étude non moins approfondie des auteurs anciens.

Ce n'est point comme peintre que Ligorio se recommande à l'admiration; son dessin et son coloris laissent beaucoup à désirer; mais on trouve de belles perspectives et une grande richesse de costumes et d'ornements dans *Le Festin d'Hérode*, qu'il peignit à Rome pour l'oratoire de San-Giovanni decollato. Comme architecte, il occupe un rang distingué au milieu des grands artistes du seizième siècle. C'est à lui que l'on doit le palais Lancellotti, édifice simple et sévère, qui décore la place Navone. Le pape Paul IV, Napolitain comme Ligorio, l'avait nommé architecte de Saint-Pierre; mais bien qu'il ait conservé cette place sous les pontificats de ce pape et de son successeur Pie IV, il ne paraît pas avoir rien ajouté à la basilique vaticane; sans doute il ne fit que continuer les travaux commencés par ses prédécesseurs. Sous Pie V et après la mort de Michel-Ange, si l'on en croit Vasari, Ligorio aurait voulu se permettre quelques changements aux plans laissés par ce grand artiste, plans que le pape avait ordonné de respecter fidèlement, et cette prétention lui aurait valu vers 1567 la perte de son emploi. Pie IV, qui avait déjà demandé à Ligorio le dessin du beau mausolée élevé à son prédécesseur Paul IV dans l'église de la Minerva, le chargea, en 1561, d'élever au Vatican, au milieu du jardin du Belvédère, un petit pavillon de plaisance nommé la *villa Pia* ou *casino de Pyrrhus Ligorio* (1).

En 1568 Ligorio fut appelé à Ferrare par le duc Alphonse II, qui, en le nommant son architecte, lui assigna un traitement mensuel de 25 écus d'or. Comblé des faveurs des princes de la maison d'Este pour lesquels il avait construit leur belle villa de Tivoli, il se fixa dans leur capitale, s'y maria et y passa le reste de sa vie. Il éleva plusieurs édifices à Ferrare, mais se rendit surtout utile à cette ville, en contribuant puissamment à réparer les dégâts causés par un débordement du Pô. Ce fut à cette époque qu'il réunit les dessins et les notes, fruits des nombreuses recherches auxquelles il avait consacré sa vie. Ces dessins et manuscrits ne forment pas moins de 34 vol. in-fol. qu'il avait dédiés en partie à son protecteur le duc Alphonse II, et qui, après avoir passé par diverses mains, furent enfin acquis, moyennant 18,000 ducats, par le duc de Savoie Charles-Emmanuel, et se trouvent maintenant aux archives royales de Turin. Christine de Suède, pendant son séjour à Rome, en avait fait copier une partie en 12 vol. in-fol. qu'avec tout le reste de ses livres elle a légués à la bibliothèque du Vatican. De cet immense recueil, il n'a été publié jusqu'à ce jour qu'un volume sur les antiquités de Rome intitulé : *Delle Antichità di Roma nel quale si tratta de' circhi, teatri e anfiteatri con le paradosse;* Venise, 1553, et un opuscule *De Vehiculis*, traduit en latin et publié par Schœffer, à Francfort, en 1671. Un des travaux les plus savants de Ligorio est son plan en relief de *Rome antique*, restauration de la ville Éternelle d'après les vestiges encore subsistants, d'après les médailles, les peintures, les sculptures, et aussi d'après les renseignements fournis par les auteurs anciens. Enfin, il a donné aussi un plan général restitué de la *villa Adriana*, bien plus complète à cette époque que de nos jours. Ce plan, publié en 1751 par Francesco Conti, est accompagné de notes et de renvois malheureusement fort abrégés et trop succincts. E. Breton.

(1) Rien ne peut donner une plus juste idée de cette charmante et pittoresque habitation que la description que nous en trouvons dans l'ouvrage de MM. Percier et Fontaine sur les plus célèbres maisons de plaisance de Rome et de ses environs : « La villa Pia, disent-ils, a été bâtie à l'imitation des maisons antiques dont Pirro Ligorio avait fait une étude particulière. Cet habile artiste, qui joignait aux talents d'un architecte les connaissances d'un savant antiquaire, a su rassembler dans un très-petit espace tout ce qui pouvait concourir à faire de cette habitation un séjour délicieux. Au milieu de bosquets de verdure, et au centre d'un amphithéâtre orné de fleurs, il construisit une loge ouverte, qu'il décora de stucs et d'agréables peintures. Il l'éleva sur un soubassement baigné par les eaux d'un bassin entouré de marbres, de fontaines jaillissantes, de statues et de vases. Deux escaliers, qui conduisent à des paliers divisés par de petits murs ornés de niches et de bancs en marbre, offrent un premier repos à l'ombre des arbres qui les entourent. Deux portiques dont les murs intérieurs sont recouverts de stucs donnent entrée d'un côté et de l'autre dans une cour pavée en compartiments de mosaïque. Elle est fermée par un mur d'appui et entourée de bancs agréablement disposés. Il y a une fontaine dont les eaux jaillissent du milieu d'un vase en marbre précieux. Au fond de la cour et en face de la loge, un vestibule ouvert, soutenu par des colonnes, précède le rez-de-chaussée du pavillon principal, et il est orné de mosaïques, de stucs et de bas-reliefs d'une admirable composition. Les appartements du premier étage sont enrichis de peintures magnifiques. Enfin, du sommet d'une petite loge qui s'élève au-dessus du bâtiment, on découvre les jardins du Vatican, les plaines que parcourt le Tibre, et les plus beaux édifices de Rome. — Cette charmante habitation est entourée d'un fossé qui la garantit de l'humidité des eaux qui tombent de la montagne sur le penchant de laquelle elle est bâtie. Les mosaïques, les stucs, les peintures, les sculptures qui décorent les intérieurs et les façades de cet élégant édifice sont les ouvrages des Zuccheri, Barrocio, Santi di Tito et autres artistes célèbres, qui ont concouru à la perfection de cet ensemble. »

Vasari, *Vite*. — Baglione, *Vite de' Pittori*, etc. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Pistolesi, *Vaticano illustrato*. — Valery, *Voyages hist. et litt. en Italie* — Quatremère de Quincy, *Vies des plus célèbres Architectes*.

Note. Si Pirro Ligorio a laissé, comme artiste du seizième siècle, une réputation de talent confirmée par le jugement que les artistes modernes portent de ses œuvres, il n'en est pas ainsi de sa réputation d'antiquaire. Jamais faussaire plus hardi n'a forgé tant de monuments épigraphiques ou altéré successivement tant d'inscriptions qui, insérés plus tard dans les grandes collections, ont porté le trouble dans les études sérieuses qu'on a entreprises depuis longues années sur l'histoire, la chronologie ou les institutions de l'empire romain. Déjà cependant Muratori avait dit, dans la préface de son grand recueil, que la plupart des érudits n'avaient en lui qu'une foi légère et douteuse : *Pyrrhus Ligorius, cujus fides dubia ac sublesta est apud eruditorum non paucos* (*voy.* le *Thesaurus* de Murat. *Præfat.*). En effet, Reinesius, qui dans sa collection a malheureusement admis tant d'inscriptions ligoriennes, a plus d'une fois soupçonné ses fraudes (*voy.* par ex. cl. VI, 122) : le cardinal Noris, dans son *Epistola consularis*, reproche amèrement à Ligorio d'avoir choisi dans les fastes consulaires des noms de consuls pour fabriquer, à l'aide de ces noms, de prétendues inscriptions antiques (*Thes. Græv.*, t. XI, p. 448). Fabretti, Marini lui ont fait des reproches du même genre; Olivieri a consacré un long mémoire aux Fraudes de Ligorio (*Esame della iscrizione di L. Antidio Feroce di* Annibale degli abbati Olivieri); enfin, voici ce qu'en a dit le plus habile épigraphiste de notre époque, le docte Borghesi, à propos du projet qui avait été formé par Kellermann, l'auteur des *Vigiles*, de rassembler un *Corpus universale* d'inscriptions latines : « L'avantage le plus précieux d'un pareil recueil, écrivait Borghesi au « jeune érudit danois, sera de faire disparaître « enfin, du nombre des documents auxquels les « savants doivent avoir recours, toutes les impostures de Ligorio, impostures dont le plus « grand nombre n'a pas encore pu être découvert, puisque les soixante volumes manuscrits où il les avait consignées n'ont jamais été « livrés à l'impression. Quand votre projet sera « en pleine voie d'exécution, vous serez surpris « de la quantité de monuments apocryphes dus « à cet homme, et qui, sous les noms honnêtes « d'Orsini, de Panvini, de Manuce, de Guttenstein, de Langermann et de tant d'autres, se « sont glissés dans les recueils de Gruter, de « Reinesius, de Muratori, de Fabretti, de Spon, « ainsi que vous vous en convaincrez en étudiant les manuscrits de ce faussaire à la Vaticane. Orelli, malgré toute sa diligente critique, « n'a pu éviter lui-même d'y être pris quelquefois; et les Allemands, auxquels nous devons « tant de reconnaissance pour les services rendus par eux à la philologie grecque et latine, « ne se doutant pas de ces écueils cachés, ont « été plus d'une fois y faire naufrage, et, croyant « corriger le texte de quelqu'un de ces classiques « si doctement illustrés par eux, l'ont corrompu « davantage en suivant ce guide infidèle. J'ai « mission suffisante pour en parler, moi qui ai « perdu des années entières à vouloir coordonner « dans mes fastes consulaires une quantité d'inscriptions récalcitrantes qu'en dernier état de « cause j'ai trouvé provenir de cet imposteur; « de telle sorte que j'en ai dû reléguer plus de « quatre cents parmi les apocryphes (*Lettre « adressée à M. Letronne sur les divers projets d'un recueil général des inscriptions « latines de l'antiquité* par M. Noël des Vergers, p. 12). » Ainsi mis sur leurs gardes, les épigraphistes modernes n'acceptent plus sans la soumettre au plus rigoureux examen toute inscription dont la source remonte à Pirro Ligorio : le premier soin de la commission chargée par la Prusse de reprendre le projet d'un recueil universel d'inscriptions latines a été de faire collationner à Turin, à la Vaticane, à Paris, etc., toutes les œuvres inédites de l'artiste napolitain, afin de faire la juste part des monuments dont les originaux existent encore, puis de ceux qui sont dus à son imagination, si tristement fertile, et de séparer ainsi le bon grain de l'ivraie. A. N. V.

LIGOZZI (*Giovanni-Ermanno*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, florissait vers 1570. On n'est pas certain qu'il ait été de la famille de Jacopo Ligozzi, bien que, suivant les *Elogj degli Uomini illustri della Toscana*, il n'ait été rien moins que son père. Ce qui est certain, c'est que, quoi qu'en ait dit Lanzi, il lui fut inférieur, si l'on en juge d'après son tableau du *Nom de Jésus* à l'église des Saints-Apôtres de Vérone, et la *Madone entre deux saints*, fresque à demi effacée qu'il avait peinte dans la lunette qui surmonte la porte principale de l'église Saint-Nazaire et Saint-Celse de la même ville. E. B—N.

Pozzo, *Vite*. — Lanzi, *Storia*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Bennassuti, *Guida di Verona*.

LIGOZZI (*Jacopo* ou *Giacomo*), peintre italien, né à Vérone, en 1543, mort à Florence, en 1627. Bien qu'il ait passé dans cette dernière ville une bonne partie de sa vie, nous pensons que c'est à tort que Lanzi le classe parmi les peintres de l'école florentine; il appartient à celle de Venise, et par sa patrie, et par son maître, Paul Véronèse. Les auteurs des *Elogj degli Uomini illustri della Toscana* le croient fils de Giovanni-Ermanno Ligozzi; mais le fait est au moins douteux, puisqu'il n'a pas été mentionné par Pozzi dans son livre sur les peintres véronais. Ligozzi n'a laissé dans sa patrie qu'un petit nombre d'ouvrages; nous indiquerons, à Sainte-Euphémie, *La sainte Trinité et quatre saints*, tableau qui a souffert; à Santa-Trinità, une *Adoration des Mages*; sur la façade d'une maison

ments divers; enfin tout l'appareil d'un effrayant supplice arrête et saisit également ceux qui ont quelque connaissance en peinture et ceux qui n'en ont point du tout. On est surtout ému à l'aspect de la sainte martyre, qui, agenouillée et les mains liées derrière elle, semble méditer dans une attente paisible, et prête à donner sa vie avec joie, reçoit déjà des anges qui l'environnent la palme immortelle qu'elle va payer de son sang. » Signalons encore, hors de la Toscane, les *Quatre Saints couronnés*, beau tableau de l'église des Scalzi d'Imola, et à Saint-Barthélemy de Modène une *Annonciation* avec le Père éternel dans une gloire.

Ces travaux, aussi recommandables que nombreux, avaient assuré à Ligozzi un rang distingué parmi les meilleurs maîtres de son temps; aussi jouit-il d'une grande faveur auprès du grand-duc Ferdinand Ier, qui le nomma peintre de sa cour et lui confia la surintendance de sa galerie. Du reste, le séjour de Ligozzi en Toscane eut sur son talent une heureuse influence; tout en conservant la vigueur et la richesse de coloris qu'il avait puisées à l'école vénitienne, il emprunta à l'école florentine une correction de dessin que l'on chercherait vainement dans ses premiers ouvrages. Il a laissé plusieurs pièces à l'eau forte; il a même gravé sur bois quelques planches, devenues fort rares.

Parmi les nombreux élèves qu'il forma en Toscane, le plus célèbre est Donato Mascagni.

E. Breton.

Pozzi, *Vite*. — Lomazzo, *Idea del tempio della Pittura*. — *Elogj degli Uomini Illustri della Toscana*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti stranieri negli Stati Estensi*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Romagnoli, *Cenni Storico-Artistici di Siena*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*. — Mazzarosa, *Guida di Lucca*. — Ansaldi, *Pitture di Pescia*. — Bennassuti, *Guida di Verona*. — *Catalogues de la galerie publique et de l'Académie de Florence*. — Valery, *Voyage en Italie*.

LIGOZZI (*Bartolommeo*), peintre de l'école vénitienne, neveu du précédent, né à Vérone, florissait au commencement du dix-septième siècle, et mourut à Florence, à l'âge de soixante-quinze ans. Il peignit les fleurs avec autant de fini que de délicatesse, et ses tableaux en ce genre sont encore très-recherchés des amateurs.

E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

LIGUORI (Saint *Alfonso-Maria* de'), prélat et théologien italien, fondateur d'une congrégation religieuse, né le 27 septembre 1696, à Marianella, bourg voisin de Naples, mort le 1er août 1787, à Nocera de' Pagani. Il appartenait à une noble et ancienne famille; son père était capitaine dans les galères. De bonne heure il manifesta un vif penchant pour l'étude et la piété, que fortifia sans doute l'éducation qu'il reçut chez les pères hiéronymites. Telle était la douceur de son caractère en même temps que la ferveur de son zèle pour les exercices religieux que ses condis-

ciples l'avaient surnommé *l'Ange*. À dix-sept ans il obtint, par dispense, le diplôme de docteur *in utroque jure* (1714), et sa carrière annonçait devoir être des plus brillantes lorsqu'il prit place au barreau de Naples. Grâce à une instruction solide et au crédit de sa famille, il y remporta de nombreux succès; toutefois le monde ne lui plaisait pas, il saisissait toutes les occasions de le fuir : on ne le rencontrait jamais dans les théâtres, les fêtes, les assemblées, et c'était l'Église qui était restée son lieu de prédilection. Les plus riches familles recherchaient son alliance; il répondit à toutes les avances qui lui furent faites par des refus; la rare beauté de la jeune princesse de Presiccio, que ses parents lui destinaient, ne put même triompher de sa résolution de vivre dans le célibat. L'occasion s'offrit enfin à lui de renoncer à une profession qu'il avait embrassée avec répugnance. Dans une question de propriété féodale, Liguori, en plaidant, négligea un des points les plus importants. Le procès fut perdu; son client, furieux de cet oubli, le lui reprocha amèrement. « Pardonnez-moi, disait le jeune avocat, confus et les larmes aux yeux; pardonnez-moi, j'ai tort, c'est une faute. » Et il courut s'enfermer dans sa chambre, refusa de voir personne pendant trois jours; puis il entra, avec la permission de sa famille, dans le couvent du Saint-Sacrement, où il prit l'habit monastique, le 31 août 1722. Le temps de son noviciat, abrégé par des dispenses, dura quatre ans : sous-diacre et diacre en 1725, il reçut l'ordination sacerdotale en 1726. Le cœur enflammé d'une charité ardente, l'esprit exalté par le jeûne et la prière, il se livra avec joie aux pratiques multipliées, aux travaux les plus fatigants de sa nouvelle carrière. Il s'employa d'abord à la propagation de la foi; on le vit prêcher tous les jours dans l'une des nombreuses églises de Naples; il parcourut ensuite à pied les campagnes, parlant au peuple un langage simple et touchant, et mérita le surnom d'*apôtre des pauvres et des ignorants*.

Étant laïque, Liguori était déjà membre de l'association de la Propagande; lorsqu'il eut reçu la prêtrise, il travailla à réaliser son vœu le plus cher, qui était de répandre l'instruction religieuse parmi les classes peu éclairées, et fonda, en 1732, à l'ermitage de Santa-Maria, à Villa-Scala, une confrérie composée de prêtres et de séculiers. Après avoir eu à triompher de mille obstacles que lui suscitaient la malveillance et la rivalité du clergé, après avoir vu l'œuvre naissante se dissoudre et se reformer plusieurs fois, il obtint enfin l'approbation du pape Benoît XIV (25 février 1749). L'ordre prit le nom du Rédempteur (*Ordino del Santo Redentore*), et se répandit rapidement dans le royaume de Naples, en Sicile et dans les États de l'Église; les premières maisons furent établies à Conza, à Salerne, à Nocera et à Bovino; mais ce ne fut qu'en 1811 que les liguoristes (nom sous lequel ils sont plus généralement connus aujourd'hui) franchirent les frontières d'Italie : ils fondèrent alors une succursale dans l'ancienne chartreuse de Val-Saint (canton de Fribourg), et pénétrèrent ensuite en Espagne, en Autriche et en France, où ils comptent des maisons richement dotées. Quant à Liguori, qui partageait ses soins entre la conduite des affaires de l'ordre et la publication de ses nombreux traités de théologie, il fut promu, en 1762, à l'évêché de Santa-Agata de Goti (Principauté Ultérieure) par Clément XIII, qui dut lui imposer cette dignité, par commandement exprès et malgré ses humbles refus. Il se résigna à l'accepter en disant : *Vescovo mi vuole Iddio, e vescovo voglio essere*, et il signala son épiscopat par le maintien de la discipline ecclésiastique, les bons exemples, les visites pastorales et la création de nombreux établissements de charité. Quoique déjà âgé et infirme (la constante pratique de la prière lui avait courbé l'épine dorsale), il apporta dans l'exercice de ses devoirs une ardeur évangélique, professant la plus stricte pauvreté, prodiguant son bien en aumônes, se nourrissant de peu et vêtu de laine grossière. Lors de l'affreuse disette qui ravagea l'Italie en 1764, il vendit son patrimoine, ses effets les plus précieux et jusqu'à ses joyaux épiscopaux pour venir en aide aux malheureux de son diocèse. Affaibli par la vieillesse et les maladies, épuisé par les jeûnes et les macérations, et croyant ne plus suffire dignement à son ministère, il demanda et obtint de Pie VI, en 1775, la permission de se démettre de son siége. Il se retira à Nocera de' Pagani, dans la principale maison de la congrégation qu'il avait fondée, et y mourut, en odeur de sainteté, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Peu de temps après, on commença sur sa vie une enquête qui le fit d'abord déclarer vénérable en 1796, et béatifier le 6 septembre 1816, sous le nom de saint Alphonse. On célèbre sa fête le 30 mai. On a publié sur la vie d'Alfonse de Liguori de petits écrits dans le genre des légendes du moyen âge, et on lui attribue des faits miraculeux des plus étranges et de nature à produire plus de ridicule que d'édification.

Les ouvrages d'Alphonse de Liguori sont extrêmement nombreux; la plupart, imprimés d'abord à Naples et dans le royaume, ont été traduits dans toutes les langues des pays catholiques et ont eu des éditions par centaines. Nous citerons les principaux en les divisant en trois classes : THÉOLOGIE MORALE : *De Usu moderato opinionis probabilis;* Naples, 1754; — *Theologia moralis;* Naples, 1755, 2 vol. in-4°; Bassano, 11e édit., 1816, 3 vol. in-4°; Besançon, 1828, 9 vol. in 8°; elle est dédiée au pape Benoît XIV. Attaqué par le P. Patuzzi, dominicain, en 1764, l'auteur se justifia par une *Apologia della sua dissertazione*, qui fut refondue dans l'ouvrage précédent; — *De Examine ordinandorum*; 1758; — *Istruzione e Pratica per i Confessori;* Bassano, 1780, 3 vol. in-12; remis en latin, *Praxis*

des lords pour avoir assailli le colonel Lunsford, gouverneur de la Tour. Mais l'opinion publique se prononça si vivement en sa faveur, qu'il fut relâché et que la chambre des communes déclara que la première sentence rendue contre lui était illégale, tyrannique, et qu'il avait droit à une indemnité. Il reçut en effet 3,000 liv. sterl. Il entra dans l'armée, et devint capitaine d'infanterie. Fait prisonnier à Brentford (12 novembre 1642), il eût été jugé et exécuté pour crime de haute trahison si ses amis n'eussent menacé les royalistes de sévères représailles. Il ne tarda pas à être échangé, et rentra dans les rangs des parlementaires avec le grade de lieutenant-colonel du régiment des dragons d'Essex. Lorsque l'armée fut réorganisée, en 1645, on lui offrit un poste avantageux; mais Lilburne, qui détestait le parti presbytérien, alors dominant, abandonna le service, et, prenant la plume, il attaqua Prynne Lenthal et d'autres membres du parlement. Il se forma autour de lui un parti, celui des niveleurs qui, parmi beaucoup d'extravagances, eut le mérite de comprendre que la toute-puissance des chefs militaires préparait à l'Angleterre un despotisme pire que celui des Stuarts. Ce fut donc contre les chefs de l'armée que Lilburne dirigea ses attaques. Il n'épargna pas même un de ses anciens généraux, le comte de Manchester, et fut, pour ce délit, traduit de nouveau devant les lords, qui l'envoyèrent à la Tour. Cette nouvelle détention ne le corrigea pas, et, continuant ses pamphlets, où « le ton du martyr, dit M. Guizot, est combiné avec celui du matamore,» il s'en prit à Cromwell et à Ireton, et les accusa de haute trahison. Malgré l'extrême imprudence de cette dénonciation, les nombreux amis qui lui restaient dans la chambre des communes le firent mettre en liberté en 1648. Cromwell, irrité des nouveaux pamphlets de l'incorrigible écrivain, ordonna de le remettre à la Tour et de le traduire devant le jury. Lilburne fut acquitté, et ses partisans firent frapper, à cette occasion, une médaille représentant le hardi écrivain, avec cette inscription : Jean Lilburne, sauvé par le pouvoir de Dieu et l'intégrité de ses jurés, qui sont juges aussi bien du droit que du fait. Quelque temps après, Lilburne, ennuyé du repos, adressa au parlement, contre Kaslerig une pétition conçue en termes si violents que cette assemblée le condamna à 7,000 liv. sterl. d'amende et à l'exil (janvier 1652). Il se retira à Bruxelles, où il entra en rapport avec Buckingham. Ces deux personnages, quoique appartenant à des partis opposés, se lièrent si intimement, que le niveleur, séduit par le royaliste, promit de travailler à la restauration de Charles II. Lors de la dissolution du long parlement, Lilburne demanda à Cromwell la permission de revenir en Angleterre. Ne recevant pas de réponse, il revint à ses risques et périls, et fut immédiatement envoyé à Newgate (juin 1653). Le 13 juillet suivant, il comparut devant la cour des assises sous l'inculpation de rupture de ban,

acte de félonie qui était passible de la peine de mort. Ce procès excita d'une manière extraordinaire l'émotion publique. On fit même circuler des papiers annonçant que si l'accusé était mis à mort vingt mille personnes périraient avec lui. Il fut acquitté, aux grands applaudissements de la foule; mais Cromwell, qui ne se souciait pas de rendre à la liberté un sectaire si turbulent, obtint du parlement Barebone un ordre qui prescrivait de le retenir en prison. Lilburne, transféré de la Tour dans le château d'Élisabeth à Jersey, ne tarda pas à être mis en liberté. Il avait promis, dit-on, de se tenir tranquille. Il embrassa vers la fin de sa vie les doctrines des quakers. On a de lui une vingtaine de pamphlets, encore intéressants au point de vue historique, et qui ne manquent même pas de mérite littéraire, quoique le style en soit uniformément violent et amer. Son talent et sa sincérité furent aussi incontestables que mal employés. Hume l'appelle avec raison « le plus turbulent, mais le plus droit et le plus courageux des hommes ». L. J.

Clarendon, *History of the Rebellion.* — Thurloe, *State Papers.* — *State Trials*, t. V. — Guizot, *Histoire de la République et du Protectorat ; Études biographiques sur la Révolution d'Angleterre.* — *Biographia Britannica.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

L'ILE-ADAM. *Voy.* VILLIERS.

LILJENBERG (*Jean-Georges*, comte DE), homme politique suédois, né en Finlande, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Herrestadt. Après avoir été chambellan de Frédéric Ier, puis gouverneur d'Abo et d'Upsal, il parvint au poste important de président du conseil des mines. Sous le règne d'Adolphe-Frédéric, un dissentiment des plus graves mit l'État en péril (1768). Le roi, prenant en considération les plaintes qui lui arrivaient de toutes parts sur l'administration, déclara que si le sénat persistait à s'opposer à la convocation des états, il déposerait la couronne. Cette résolution produisit une consternation générale. Après une discussion orageuse, le sénat persévéra dans son opposition; le roi tint ferme de son côté. Ce fut alors que le comte de Liljenberg, en qualité de doyen du conseil des présidents, prononça devant les sénateurs un discours où il fit valoir, dans les termes les plus forts, que le trône ne pouvait rester longtemps vacant, parce que la loi ne donnait à aucun corps le droit de gouverner sans le roi. Cette démarche eut l'effet désiré; le sénat céda enfin, et la diète fut convoquée en 1769, à Norrkœping. Liljenberg mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, vers la fin du dix-huitième siècle.

LILJENBERG (*Éric-Gustave*, baron DE), frère du précédent, mort en 1770, fit ses premières armes sous le maréchal de Saxe, dont il fut aide-de-camp, et prit part aux batailles de Raucoux et de Laufeld, ainsi qu'à plusieurs siéges. A la fin de la guerre, il quitta le service de France avec le grade de colonel et une pension de 1,200 livres. De retour en Suède, il fut employé en Poméranie durant la guerre de Sept Ans, et nommé lieutenant général. K.

Geyer, *Hist. de la Suède.*

LILJENBLAD (*Gustave*-PERINGER), orientaliste suédois, né en 1651, à Strengnes, mort en 1710. Connu d'abord sous le nom de *Peringer*, qu'il quitta en recevant des lettres de noblesse, il voyagea pendant dix ans, et apprit l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le turc et l'éthiopien. De retour en Suède (1681), il enseigna à Upsal les langues orientales, et, vers la fin de sa vie, obtint à la cour l'emploi de bibliothécaire. On a de lui : *Concio laudibus nobilium in orbe Eoo idiomatum dicta ;* Upsal, 1674 ;— *Duo codices Talmudici, Avoda sacra et Tamid, cum paraphrasi latina ;* Altdorf, 1680, in-4° ; — *Epistola de Karaitis Lithuaniæ ad Joh. Ludolphum*, 1691 : lettre où il rend compte de la mission que Charles XI lui avait donnée d'aller étudier en Pologne la doctrine des rites de la secte des karaïtes ; — *Historia Linguarum et Eruditorum Arabum ;* 1694, in-8° ; — *Mos. Maimonidæ Tractatus de Primitiis, cum vers. anal.;* Upsal, 1694-1695 ; — *De Templo Herculis Gaditano ;* Stockholm, 1695 ;— *Historia Rerum Ægyptiacarum, ab initiis cultæ religionis ad ann. hegiræ* 953; ibid., 1698. K.

Gezel, *Biografisk Lexikon.* — *Holmia lit.*, 1701.

* **LILIENCRON** (*Roch* DE), littérateur, compositeur de musique et homme d'État allemand, né le 8 décembre 1820, à Ploen (Holstein). En 1846 il fut reçu docteur en philosophie à Berlin. Lors de la guerre entre le Danemark et le Slesvig-Holstein, il servit dans un corps franc, ensuite dans le bureau des affaires étrangères du gouvernement provisoire des deux duchés, qui l'envoya en 1829 comme plénipotentiaire à Berlin. En 1850 il fut installé comme professeur des langues et littératures scandinaves à Kiel; mais le gouvernement danois ayant refusé de le confirmer dans ce poste, il accepta, en 1852, une semblable chaire à l'université de Iéna. En 1855 il passa à la cour de Saxe-Meiningen comme chambellan et conseiller intime du duc. Outre quelques essais poétiques, on a de lui : *Ueber Neidharts hoefische Dorfpoesien* (Sur les Paysanneries poétiques et courtoises de Neidhart) ; Kiel, 1846, in-4° ; et réimprimé dans le vol. VI de la *Zeitschrift* de Haupt ;— *Zur Runenlehre* (Sur le système des runes), 2 mémoires ; Halle, 1852, en collaboration avec K. Mullenhoft ; — *Lieder und Sprueche, aus der lezten Zeit des Minnegesangs* (Chansons et Sentences des derniers temps des Minnesænger), traduites et mises en partition ; Weimar, 1855, in-4° ; — *Ueber die Nibelungenhandschrift C* (Sur lé manuscrit C des Nibelungen) ; Weimar, 1856. Ch. R—R.

Günther. *Lebensskizzen der Professoren der Universität Iena* (1856).

LILJENKRANTZ (*Jean* WESTERMANN, comte DE), ministre suédois, né vers 1730, mort en 1815. Comme il annonçait dès sa jeunesse d'heu-

reuses dispositions pour les sciences économiques, les états du royaume lui allouèrent une somme qui le mit à même de parcourir les principales contrées de l'Europe et d'y recueillir des renseignements sur les manufactures et le commerce. Il revint en Suède avec un ensemble d'observations intéressantes, qu'il publia dans une suite de mémoires. A son avénement au trône (1771), Gustave III, qui sentait le besoin de mettre de l'ordre dans les finances, appela Westermann dans son conseil, l'anoblit sous le nom de *comte de Liljenkrantz*, et lui donna la direction des finances. On est redevable à ce ministre d'innovations salutaires : il déclara port franc Marstrand, situé sur le Cattégat, signa avec la Russie et le Danemark une convention de neutralité armée pour protéger le commerce, ce qui permit à la Suède de faire des affaires lucratives pendant la guerre d'Amérique et fixa sur des bases solides le crédit des nouveaux billets de banque qu'il mit en circulation. Lorsqu'il se retira du ministère, il fut revêtu de la dignité de sénateur, et présida ensuite le conseil du commerce; en même temps il fut nommé commandeur et chancelier des ordres du roi. Peu d'années avant sa mort, il rentra dans la vie privée. Liljenkrantz était membre de l'Académie des Sciences de Stockholm. K.

Geijer, *Hist. de la Suède.*

LILIENTHAL (*Michel*), savant bibliographe allemand, né le 8 septembre 1686, à Liebstaedt, mort à Kœnigsberg, le 23 janvier 1750. Après avoir étudié les belles-lettres et la théologie à Kœnigsberg et à Iéna, il fit pendant quelques années des cours sur l'histoire littéraire, d'abord à Rostock et ensuite à Kœnigsberg, et se rendit dans l'intervalle en Hollande, pour y suivre des cours de philologie et d'archéologie; en 1714 il devint sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'université de Kœnigsberg, et fut cinq ans après appelé aux fonctions de diacre dans une des églises de cette ville. Il faisait partie de l'Académie de Berlin depuis 1711, et de celle de Saint-Pétersbourg depuis 1733. On a de lui : *De Machiavelismo litterario, sive perversis quorumdam in republica litteraria inclarescendi artibus*; Königsberg, 1712, in-8°; — *Selecta historica et litteraria*; ibid., 1711-1719, 2 vol. in-8° : ce recueil contient entre autres onze dissertations de Lilienthal, parmi lesquelles nous citerons : *Vita Balth. Beckeri*; *Idea eruditi modesti*; *Catalogus Codicum rarissimorum bibliothecæ Medicæ*; *De libris in ana*; *De Bibliotaphis*; *De Hattone a Muribus corroso*; *De vocatis ab Adamo Animalibus*; *De Solecismis litterariis*; *De Usu et Abusu philothecarum*; *De Rerum Punicarum Scriptoribus*; — *Erläutertes Preussen* (Détails sur la Prusse); cette revue historique et littéraire (Kœnigsberg, 1724-1727, 4 vol. in-8°, avec un volume supplémentaire; ibid., 1742) fut continuée sous le titre de : *Acta Borussica, ecclesiastica, civilia, literaria*; Kœnigsberg, 1730-1732, 3 vol. in-8°; — *Auserlesenes Thaler-Cabinet*; Kœnigsberg, 1726, in-8°; Leipzig, 1730, in-8° : c'est la description d'une collection de huit cents médailles d'argent frappées en Allemagne depuis le seizième siècle; — *Preussische Zehenden* (Dîmes prussiennes); Kœnigsberg, 1740-1744, 3 vol. in-8°, revue littéraire et théologique; — *Biblisch-exegetische Bibliothek* (Bibliothèque biblique et exégétique); Kœnigsberg, 1740-1744, 3 vol. in-8°; — *Preussische Bibliothek*; ibid., 1741, in-8°; cet ouvrage contient des détails sur les livres qui concernent la Prusse; — *Biblischer Archivarius der heiligen Schrift*; Kœnigsberg, 1745-1746, 2 vol. in-4°; on y trouve le relevé des commentateurs de la Bible, rangés suivant l'ordre des passages difficiles à interpréter; — *Theologisch-homiletinher Archivarius* (Archiviste théologique et homilétique); Kœnigsberg, 1749, in-4° : catalogue raisonné des ouvrages de théologie. Lilienthal a aussi publié le catalogue de sa bibliothèque; Kœnigsberg, 1739-1743, 3 parties, in-8°. E. G.

Götten, *Jetztlebendes Europa*, t. I. — Jöcher, *Allgem. Gel. Lexikon.* — Hirsching, *Hist. littér. Handbuch.* — Lilienthal, *Acta Borussica*, t. III (autobiographie). — Meusel, *Lexikon*, t. VIII.

LILIENTHAL (*Théodore-Christian*), théologien allemand, fils du précédent, né le 8 octobre 1717, à Kœnigsberg, où il est mort, le 17 mars 1782. Pasteur comme son père, il lui succéda dans la chaire de théologie de sa ville natale, après y avoir enseigné la philosophie et les mathématiques. Il publia : *De Canone Missæ Gregoriano*; Leyde, 1739, in-8°; — *Historia beatæ Dorotheæ, Prussiæ patronæ, fabulis variis maculata*; Dantzig, 1743, in-4°; — *Versuch einer genauern Zeitrechnung der heil. Schrift* (Leçons sur la Bible); Kœnigsberg, 1750-1781, in-4°; l'auteur y entreprend surtout de réfuter les objections des déistes contre l'Ancien et le Nouveau Testament; — *Commentatio critica duorum codicum Biblia hebraica continentium*; ibid., 1769, in-4°; — un grand nombre de sermons, de dissertations et d'articles adressés aux journaux d'Allemagne. K.

Arnold, *Hist. der Kœnigsb. Univ.*, II. — *Lebensbeschr. der Gottesgel. in den preuss. Landen.* — *Acta hist. eccles. nostri temp.*, LXXIV. — Meusel, *Lexikon*, VIII.

LILIESTROEM (*Jean-Nicodème*), diplomate suédois, né vers 1580, à Orebrog, mort en 1656. Sorti d'une condition obscure, il gagna par ses talents et sa probité la protection du chevalier Oxenstierna, qui lui donna les moyens d'étudier les institutions de plusieurs contrées de l'Europe. Pendant le séjour de Gustave-Adolphe en Allemagne, il fut employé à différentes négociations; ce fut lui qui, en 1635, renouvela pour vingt-six ans avec la Pologne l'armistice qui sacrifiait les conquêtes de la Suède en Prusse. Après la signature du traité de Westphalie, il présida à la détermination des limites entre les

possessions du Brandebourg et de la Suède. Il a laissé quelques écrits, entre autres une dissertation *De Majestate in genere et quæstionibus illuc spectantibus*; Iéna, 1622, in-4°, et a traduit en suédois les *Éléments* d'Euclide. K.

Stiernmann, *Biblioth. Sueo-Gothica*. — Geyer, *Hist. de la Suède*.

LILIO (*Zacharie*), géographe italien, vivait à la fin du quinzième siècle. Il était chanoine régulier de Vicence. On a de lui : *Breviarium Orbis*; Florence, 1493, in-4°; — *Opuscula*; ibid., 1496, in-4°; — *Compendium Geographicum*; ibid., in-4°; — *Lexicon Geographicum* : ce dictionnaire, écrit d'abord en langue italienne et imprimé en 1550, fut traduit en latin par Francesco Baldello; Venise, 1552. K.

Fabricius, *Bibliot. Latina mediæ et infimæ ætatis*.

LILIO (*Luigi*) ou *Aloysius Lilius*, médecin et astronome italien, né à Ciro, en Calabre, mort en 1576. Grégoire XIII ayant engagé solennellement tous les astronomes des pays chrétiens à proposer leurs vues sur les moyens de rectifier le calendrier, Lilio traita la question. Il venait de terminer son travail lorsqu'il mourut. Le projet fut présenté par son frère, Antonio Lilio : il obtint la préférence, et fut consacré par une bulle donnée en mars 1582. La réforme grégorienne fut donc accomplie sur les plans de Lilio, qui substitua les épactes aux nombres d'or du cycle métonien, arrangement plus commode pour la concordance des mouvements du Soleil et de la Lune. Il calcula dans ce but des *Tables d'épactes*, que Clavius a données dans son *Calendarium Romanum*. M—x.

Rossi, *Pinacotheca*. — Bossut, *Essai sur l'Histoire générale des Mathematiques*.

LILIO ou **LILLI** (*Andrea*), peintre de l'école romaine, né à Ancône, en 1555, mort à Ascoli, en 1610. Il alla à Rome, où bientôt il se fit connaître sous le nom d'*Andrea d'Ancône*. Il fut un des nombreux artistes employés par Sixte V, et sous ses successeurs il travailla pour beaucoup d'eglises et de galeries particulières, soit seul, soit en compagnie du Sardo d'Urbin. Des chagrins domestiques étant venus l'assaillir, il vit son talent baisser en même temps que sa santé et ses forces, et ses derniers ouvrages sont bien inférieurs à ceux de sa jeunesse. Cette différence est surtout sensible à Ancône, où, après avoir travaillé dans toute la vigueur de l'âge, il peignit encore après son retour de Rome, qui eut lieu vers 1605, à l'époque de l'avénement de Paul V. Les peintures les plus célèbres d'Andrea Lilio sont, à Rome, des fresques tirées de la *Vie de saint Jérôme*; son tableau de *Tous les Saints*, vaste composition qu'on admire dans la cathédrale de Fano, et, à Ancône, *La Lapidation de saint Étienne*, dans l'église consacrée à ce saint, œuvre digne du Baroccio, que quelques auteurs croient avoir été son maître, mais dont à coup sûr il fut un des plus heureux imitateurs. Les églises d'Ancône nous offrent encore d'autres peintures de Lilio, telles que *La Madone et saint Nicolas de Tolentino*, et quatorze petits sujets de la vie de ce saint à l'église de Saint-Augustin; *La Descente du Saint-Esprit*, à San-Francesco di Paolo; et à Saint-Jean-Baptiste, *Le Christ sur la croix* avec *saint Charles* et *saint Ubald*.

Lilio peignit les portraits avec un véritable talent, à en juger par celui d'une *Femme* de la famille Marcelli, conservé à Ancône. Il a aussi gravé quelques eaux-fortes. E. B—n.

Colucci, *Antichità Picene*. — *Dizionario degli Uomini Illustri d'Ancona*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Al. Maggiore, *La Pitture d'Ancona*.

LILIO GIRARDI. *Voy*. GIRALDI.

LILLE (*Alain* et *Gautier* DE). *Voy*. ALAIN et GAUTIER.

LILLE (*Christian-Éverard* DE), médecin hollandais, né en 1724, à La Haye. Reçu en 1756 docteur à Leyde, il occupa la chaire de médecine et de chirurgie que Camper avait illustrée à Grœningue. On a de lui un excellent traité sur les maladies du cœur, intitulé : *Tractatus de Palpitatione Cordis, quam præcedit præcisa cordis historia physiologica; cuique pro coronide addita sunt monita quædam generalia de arteriarum pulsus intermissione*; Zwolle, 1755, in-8°. K.

Sprengel, *Hist. pragmatique de la Médecine*, Ve part.

LILLO (*Georges*), auteur dramatique anglais, né le 4 février 1693, à Londres, où il est mort, le 3 septembre 1739. Il était joaillier, et exerça longtemps cette profession; un goût décidé pour les lettres le porta à écrire pour la scène des pièces qui se recommandent par un heureux choix des sujets et un grand fonds de moralité. Il avait l'habitude de dire que le culte des Muses devait exclusivement tendre aux développements de la religion et de la vertu. Ses contemporains eurent beaucoup d'estime pour son talent et son caractère; Fielding le jugea ainsi dans *Le Champion* : « Lillo avait une connaissance parfaite de la nature humaine; à la fermeté d'un vieux Romain il joignait l'innocence d'un chrétien des premiers âges; il se contentait du médiocre état de sa fortune, et, grâce à l'égalité de son humeur, il vivait plus heureux que les riches. » Comme écrivain, il ne manque ni de naturel ni de force; presque tous ses ouvrages obtinrent du succès. Nous citerons de lui : *Silvia, or the Country burial*; 1731; — *The London merchant, or the history of George Barnwell*; 1731 : cette pièce, ou plutôt cette *tragédie bourgeoise*, la plus applaudie du répertoire de Lillo, a été traduite par Clément (de Genève), 1748, et par l'abbé Bruté de Loirelle, 1762; le poëte Saurin en a transporté le sujet sur la scène française en 1768, sous le titre de *Beverley*, et l'imitation n'eut pas moins de succès que l'original; — *The christian Hero*, 1734; — *The fatal Curiosity*, 1737; — *Marina*, 1738; — *Britannia and Batavia*, 1740; — *Elmerick, or justice triumphant*, 1740; — *Arden of Fe-*

versham, 1762. Ses pièces ont été réunies en 1810, 2 vol. P.

Biographia Dramatica.

LILLI. *Voy.* LILIO.

LILLY ou **LILY** (*John*), littérateur anglais, né dans le comté de Kent, en 1553 ou 1554; on ignore la date de sa mort et on ne sait rien sur sa famille. Lilly étudia à Oxford, au collége de La Madeleine; en 1573 il devint bachelier, en 1575 *magister artium*. Il fut expulsé pour avoir signalé divers abus (telle est du moins la raison qu'il assigne à cet acte de rigueur ou de justice), et il parait avoir été employé ensuite par le trésorier, lord Burghley. Malheureusement il fut soupçonné de quelque acte contraire à la probité, et fut éloigné de son patron; depuis lors sa vie s'écoula dans la pauvreté et le travail. Il adressa en vain des pétitions à la reine Élizabeth; il resta sans fonction et sans secours. Son premier ouvrage (et c'est le plus célèbre) fut publié en 1580. *Euphues, the Anatomy of wit;* tel est le titre de cet écrit, dont une continuation parut l'année suivante : *Euphues and his England, containing his voyages and adventures*. On ne connait de Lilly qu'un seul autre ouvrage, étranger au théâtre; le titre en est fort bizarre : *Pap with an hatchet, alias a fig for my godson, or crack me this nut; that is a sound box on the ear for the idiot Martin; by one that dares call a dog a dog;* ce pamphlet est relatif aux disputes du temps pour ou contre l'épiscopat. Comme auteur dramatique, Lilly obtint une brillante réputation; ses pièces furent fort goûtées de ses contemporains, et il eut des admirateurs qui le mirent au-dessus de Shakespeare. On lui reproche avec raison du mauvais goût et l'abus des *concetti* imités de l'Italie; il a peu d'invention, mais parfois de l'esprit; il reproduit assez bien dans ses comédies les habitudes de ses contemporains. Celles de ses pièces qui ont été livrées à la publicité sont : *La Femme dans la lune; Campaspe; Sapho et Phaon; Endymion; Galathée; Midas; La Mère Bombie; les Métamorphoses de l'Amour;* elles furent imprimées de 1584 à 1601. Si le nom de Lilly n'est pas devenu la proie de l'oubli, il le doit au type qu'il créa, à celui d'*Euphues*, qui avait alors un pendant en Italie et en Espagne. L'*Euphuisme*, dont Lilly ne fut pas l'inventeur, mais qu'il cultiva avec plus d'amour que qui ce soit, fait partie de l'histoire de la société et de la littérature de l'Angleterre : c'était l'expression de ce style pédantesque, affecté, rempli d'hyperboles galantes, qui domina un moment dans la société polie et dans les lettres à l'époque d'Élisabeth. A la pédanterie classique qui commençait à passer de mode, Lilly ajouta une pédanterie romanesque formée d'images continuellement empruntées à un système à moitié fabuleux d'histoire naturelle. Walter Scott a essayé de reproduire ce jargon; il a fait un *euphuiste* d'un des personnages de son roman du *Monastère*, sir Piercie Shafton; mais les critiques de la Grande-Bretagne n'ont pas regardé cette tentative comme ayant eu un plein succès. Les ouvrages de Lilly sont devenus fort rares; ses pièces étaient à peu près introuvables, mais en 1857 elles ont été réunies en une bonne édition, publiée à Londres par M. J. W. Fairhold, avec des notes et une notice sur l'auteur. Plusieurs pièces de Lilly ont été insérées dans le recueil de Dodsley *Old Plays*, et dans la continuation de ce recueil mise au jour en 1816. G. B.

Collier, *History of the British Stage*, t. II, p. 172. — Beloe, *Anecdotes of Literature*, t. I, p. 319.

LILLY ou **LILY** (*William*), fameux astrologue anglais, né en 1602, à Diseworth (comté de Leicester), mort en 1681, à Hersham (Surrey). A dix-huit ans il vint chercher fortune à Londres; et comme il fallait vivre et qu'il savait à peine lire et écrire, il entra en service chez une faiseuse de modes; puis il tint les livres chez un commerçant du Strand, et ne tarda pas à épouser sa veuve. Ce mariage le tira de la misère; aussi dès qu'il se sentit indépendant il refit, tant bien que mal, son éducation, et en 1632 tourna ses vues vers l'astrologie. Ce fut un prêtre gallois, du nom d'Evans, qui guida ses premiers pas dans la plus conjecturale des sciences. Lilly, qui avait l'esprit aussi impatient que hardi, fit de tels progrès que l'année suivante il s'empressa d'étaler son savoir de fraîche date en annonçant que le couronnement du roi en Écosse avait eu lieu sous de fâcheux auspices. La lecture d'un ouvrage de Cornelius Agrippa, l'*Ars notoria*, lui inspira un bel enthousiasme pour la doctrine du cercle magique et de l'évocation des esprits; non-seulement il s'imagina avoir un génie familier à ses ordres, mais il prétendait être en rapport intime avec Salmaël et Malchidaël, les anges gardiens de l'Angleterre. Le domaine du merveilleux n'eut bientôt plus de barrières pour lui : aux dons qu'il avait acquis il ajouta de lui-même ceux de prophétie et de voyance ou *seconde vue*. Il se mêlait aussi de découvrir les trésors cachés; telle était alors la crédulité publique qu'il obtint du doyen de Westminster licence d'opérer des fouilles dans le cloître de cette abbaye : au lieu d'argent on trouva un cercueil vide; mais Lilly allégua la malice des démons, qui avait déjoué tous ses calculs.

Ce désappointement n'arrêta pas l'essor de sa fortune : il acheta une partie des maisons du Strand, et, se voyant riche et encore jeune, il convola en secondes noces : union mal assortie cette fois, à laquelle il ne gagna que des tourments d'esprit et des embarras d'argent. Une retraite absolue de quelques années à sa campagne d'Hersham calma les uns et répara les autres. Dans l'intervalle il lui prit l'ambition d'écrire : ajoutant le peu qu'il savait au grimoire de ses devanciers, il publia coup sur coup des traités cabalistiques, des formules de magie, des

nativités, des prédictions et même des almanachs, le plus clair de son revenu. Dès lors Lilly n'eut plus rien à envier : il était le Nostradamus de l'Angleterre. Les troubles politiques vinrent donner un certain relief à ses pratiques mystérieuses en faisant de lui un personnage nécessaire. Puritains et cavaliers lui apportaient leur offrande. Tenant la balance égale entre les deux partis, il entretenait des relations d'amitié avec plusieurs des chefs parlementaires, et avait mission de haranguer l'armée mécontente et son général, Fairfax, qui « voulait en finir, » disait-il. D'un autre côté, pendant l'année 1648, il accueillit trois fois chez lui les émissaires du roi, et travailla avec eux à l'œuvre impossible de son salut. Sous le protectorat, il enseigna publiquement l'astrologie, et admit à ses leçons, chèrement payées, autant d'élèves qu'il en voulut; Whitelocke le protégeait, et, durant le siége de Colchester, qui traînait en longueur, il fut, en société de Booker, un de ses confrères, dépêché aux soldats pour les assurer de la reddition prochaine de la ville. En 1659 le roi de Suède lui envoya, en témoignage d'estime pour son savoir, une chaîne et une médaille d'or. Au retour des Stuarts, Lilly fut exposé à quelques embarras (1). Comme il voyait arriver un règne nouveau et des gens plus disposés à jouir du présent qu'à s'inquiéter de l'avenir, il prit le sage parti d'aller vivre sur ses terres avec sa troisième femme. Pour se distraire, il étudia la médecine, et la pratiqua en même temps que l'astrologie, dont il fut toute sa vie le serviteur fidèle et peut-être sincère. Il mourut plein de jours, en bon chrétien, et laissant pour héritier de ses almanachs un jeune tailleur, qu'il avait affublé du nom fatidique de *Merlin junior*.

Lilly a laissé de nombreux ouvrages, qui sont devenus assez rares; il convient de citer à part ses *Observations on the life and death of Charles, late King of England;* Londres, 1651, réimpr. en 1774, avec sa *Vie* écrite par lui-même, et qui se recommandent par une stricte impartialité; et son *Almanach*, qu'il publia chaque année de 1644 à 1681. On a encore de lui : *Merlinus Anglicus junior; — Supernatural Sight; — The white King's Prophecy*; il s'en débita 1,800 exemplaires en trois jours; — *England's prophetical Merlin*; ces quatre ouvrages datent de 1644 ; — *The starry Messenger ;* 1645; — *Collection of Prophecies ;* 1646; — *The Nativities of archbishop Laud and Thomas earl Strafford;* 1646 ; — *Christian Astrology ;* 1647 : qui servit de texte à ses leçons publiques; — *The World's Catastrophe*, suivie des *Prophecies of Ambrose Merlin, with a Key*, et de *Trithemius, or the government of the worlds by presiding angels ;*

(1) Le parlement le fit interroger relativement à la personne qui avait coupé la tête à Charles Ier. Lily désigna le lieutenant Joyce, qui avait des ordres secrets de Cromwell.

1647; — *Treatise of the three suns seen in the winter of* 1647; 1648; — *Monarchy or no monarchy*; 1651; — *Annus tenebrosus, or the black year ;* 1652. Paul L—Y.

Life of W. Lilly, par lui-même. — *Biographia Britann.*

LILY (*William*), grammairien anglais, né vers 1468, à Odiham (Hampshire), mort le 24 février 1522, à Londres. Après avoir pris ses degrés à Oxford, il se rendit en pèlerinage à Jérusalem, s'il faut en croire Bale, s'arrêta ensuite à l'île de Rhodes, qui était devenue l'asile des savants depuis la prise de Constantinople, et y prit, durant un séjour de cinq années, une connaissance familière des mœurs et de la littérature de la Grèce. De là il passa à Rome, où les leçons de Sulpitius et de Pomponius Sabinius lui facilitèrent l'étude de la langue latine. En 1509 il revint dans sa patrie sans avoir encore rien produit, mais avec la réputation d'un philologue du plus haut mérite. Le premier, à Londres, il ouvrit des cours publics de grec, et fut en 1511 choisi pour maître de la fameuse école de Saint-Paul par le savant Colet, qui venait de la fonder; il eut la gloire de former aux études de l'antiquité les hommes les plus distingués de l'époque, entre autres Lupset, W. Paget, Ed. North et Leland. Lily mourut de la peste. Érasme, qui l'avait connu, le loue sur la rare connaissance qu'il avait des langues et sur son admirable capacité pour l'instruction de la jeunesse. On a de Lily: *Monita pædagogica, seu carmen de moribus, ad suos discipulos ; — Brevissima institutio, seu ratio grammatices cognoscendæ*; Londres, 1513 : cet excellent traité, souvent réimprimé avec additions de Rightwise, de Robertson et de Ward, est encore en usage dans les écoles d'Angleterre sous le nom de *Lily's Grammar;* la préface de la première édition est du cardinal Wolsey et la syntaxe latine d'Érasme; — *In ænigmatica Bossi Antibossicon ;* Londres, 1521, in-4°, poëme dirigé contre R. Whittington qui avait pris le pseudonyme de *Bossus* pour attaquer Lily; — *De Laudibus Deiparæ Virginis;* — plusieurs pièces de vers et des apologies en réponse à ses détracteurs. Lily seconda encore Thomas More, dont il était l'intime ami, dans la traduction latine d'un recueil d'épigrammes grecques, intitulé : *Progymnasmata Th. Mori et Gul. Lilii, sodalium;* Bâle, 1518, 1673, in-8°. P. L—Y.

Bale, *Britanniæ Scriptores.* — Warton, *History of Poetry*. — Fuller, *Worthies of England*. — Knight, *Life of Colet.*

LILY (*Georges*), historien anglais, fils du précédent, mort en 1559, à Londres. Élève d'Oxford, il alla s'établir à Rome, et obtint la protection du cardinal Pole, qui le nomma son chapelain. Le rétablissement de la religion catholique le ramena à Londres : il devint chanoine de Saint-Paul, puis prébendier à Canterbury. On a de lui: *Anglorum Regum Chronices Epitome ;* Venise, 1548; réimp. avec les écrits suivants : *Lan-*

castriæ et Eboracensis (familiarum) *de regno Contentiones* et *Regum Angliæ Genealogia*; Francfort, 1565; Bâle, 1577; — *Elogia Virorum illustrium*; 1559, in-8°; — *Catalogus sive Series Pontificum et Cæsarum Romanorum*; — la *Carte* géographique de la Grande-Bretagne, le premier travail de ce genre qui se recommande par l'exactitude; — *Life of bishop Fisher*, en manuscrit. P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, I. — Chalmers, *General Dict.*

LIMA (*Luiz-Caetano* DE), historien portugais, né le 7 septembre 1671, à Lisbonne, où il est mort, le 24 juin 1757. Il entra dans la congrégation des moines théatins, et ne tarda pas à se distinguer par ses talents pour l'éloquence et la poésie latines. En 1695 il accompagna en France le marquis de Cascaes, ambassadeur de Portugal, et servit de secrétaire au comte de Tarouca lors des négociations de la paix d'Utrecht. A son retour, il fut reçu membre de l'Académie royale d'Histoire. Ses nombreux écrits attestent des études variées et une connaissance solide des littératures anciennes et modernes; nous citerons de lui : *Grammatica Franceza*; Lisbonne, 1710, 1734, in-8°; — *Tablettes chronologiques et historiques des Rois de Portugal*; Amsterdam, 1716, in-8°, en français; — *Epigrammata*; Lisbonne, 1730-1732, 2 vol. in-8°; — *Grammatica Italiana*; ibid., 1734, in-4°; — *Geographia historica de todos Estados soberanos da Europa*; ibid., 1734-1736, 2 vol. in-4° et atlas; — *Carminum Libri III*; ibid., 1743, in-8°; — *Jus Canonicum, juxta ordinem decretalium Gregorii IX explicatum*; ibid., 1754, 5 vol. in-fol. Ce laborieux savant a laissé en outre en manuscrit : *Exercitationes hebraicæ in Genesim*, 3 vol. in-12; — *Gnomonia universal*; in-4°; — *Memorias para a paz de Utrech*, 4 vol. in-4°; — *Compendio historico da guerra e da paz desde de* 1700 *ate* 1741, 2 vol. in-8°, etc. P.

Machado, *Biblioth. Lusitana.*

LIMA (*Manoël-Dias* DE), hagiographe portugais, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique, et écrivit en sa langue un *Hagiologium dominicanum*; Lisbonne, 1703-1712, 4 vol. in-fol. Il fournit aussi plusieurs dissertations aux Mémoires de l'Académie royale d'Histoire, dont il faisait partie. P.

Leipziger Zeitung, 1726.

LIMA (*Manoël* DE), voyageur brésilien, vivait au dix-huitième siècle. Probablement originaire de Saint-Paul, il fit l'un des premiers connaître les plus grands affluents de l'Amazone. Accompagné de cinq Indiens, de trois mulâtres et d'un noir, il s'embarqua dans un canot en 1742, et descendit par le Guaporé, le Madeira ou Mamoré et le Marcinhão jusqu'à Belem, capitale du Para. Dans ce voyage périlleux, il traversa le vaste pays des Moxes, où depuis 1684 s'élevaient des villages chrétiens sous l'influence des missionnaires jésuites. A la fin de 1751 la route découverte par Manoël de Lima fut utilisée par le gouverneur Antonio Rolim de Moura. F. D.

Manoël Ayrès de Cazal, *Corografia Brasilica*, I. — Alcide d'Orbigny, *Descripcion di Bolivia*; Paris, 1846. — M. Carrasco, *Descripcion sinoptica de Moxos, Cochabamba*, etc., 1830.

LIMA (*Jozé Joaquim-Lopes* DE), marin portugais, né au commencement du siècle, mort en 1853, à l'île de Timor. Entré dans la marine, il parvint bientôt à un grade élevé. En 1840 il fut nommé gouverneur des Indes portugaises, prit en 1843 la route de terre pour revenir à Lisbonne, et publia la relation de ce voyage : *Jornal da Viagem para Lisboa*; Lisbonne, 1843, in-8°. Chargé en 1844 de dresser la statistique générale des colonies, il donna une partie de ce travail sous le titre *Ensayos sobre a statistica das possessões Portuguezas*; Lisbonne, 1844, in-8°; ces premiers cahiers renferment des documents relatifs à l'Afrique portugaise. Il fut ensuite gouverneur de Coïmbre, partagea la disgrâce de Costa Cabral, dont il avait adopté les opinions politiques, et administra dans les derniers temps de sa vie les îles de Timor et de Solor. F. D.

Documents particuliers.

LIMA (*Louis-Antoine* D'ABREU E), vicomte de CARREIRA, homme politique portugais, né le 18 octobre 1785, à Viana. Appartenant à une des premières familles du Portugal, il entra à l'âge de vingt ans au service militaire, passa dans les colonies en 1806, et assista au congrès de Vienne. De cette époque date sa carrière diplomatique. Après avoir été secrétaire de légation et chargé d'affaires à Pétersbourg, il passa à La Haye, où, de 1824 au mois d'octobre 1830, il exerça les fonctions de ministre plénipotentiaire. En 1828, lorsque dom Miguel usurpa le trône de Portugal, M. de Lima refusa de lui prêter serment de fidélité et fut destitué; mais il n'en resta pas moins à la cour des Pays-Bas, qui le reconnut comme ministre de la reine dona Maria. En 1830, obligé de céder aux instances réitérées de la régence de Terceira, il passa à Londres, et y consacra ses soins et tout ce qu'il possédait à la défense de la cause constitutionnelle. Quant au ministère anglais, bien que composé de libéraux, il n'en put obtenir le moindre appui. M. de Lima devint ensuite ministre plénipotentiaire de la reine de Portugal à Paris et précepteur de dom Pedro V. Comme résumé des observations recueillies durant son séjour en Afrique, il a publié un livre important, qui porte ce titre : *Memoria sobre as Colonias de Portugal situadas na costa occidental d'Africa*, etc.; Paris, 1839, in-8°. Il a aussi soigné la publication de la *Chronique de Guinée* écrite au quinzième siècle par Azurara, et on lui doit en partie le recueil des antiques poésies laissées par le fondateur de l'université de Coïmbre, sous le titre de : *Cancioneiro del rey D. Diniz pela primeira vez*,

impresso sobre o manuscripto da Vaticana com alagumas notas illustrativas, etc., pelo Dr G. L. de Moura; Paris, 1847, in-8°.

G. Sarrut et Saint-Edme, *Les Hommes du Jour*. — *Documents partic.*

* **LIMA** (*Jozé-Ignacio* d'ABREU E), historien brésilien, né à Pernambuco, vers 1796. Élevé à Rio-de-Janeiro, il embrassa la vie militaire, et devint capitaine d'artillerie. Compromis dans le mouvement de 1817, où son père avait été fusillé, il passa dans le Venezuela, fut bien accueilli par Bolivar, qui le nomma général, et servit sous ses ordres jusqu'en 1830. A cette époque il vint en Europe, résida quelque temps à Paris, et retourna au Brésil, à la fin de 1832. Il quitta les affaires publiques après la mort de dom Pedro, et se retira dans sa ville natale. Comme écrivain, M. de Lima s'est principalement occupé de travaux historiques. On a de lui : *Bosquejo historico, politico e literario do Brazil;* Rio-de-Janeiro, 1835, in-8°; — *Compendio da historia do Brazil;* ibid., 1843, 2 vol. in-8°, avec fig ; — *Defesa da historia do Brasil;* Pernambuco, 1844, in-8°; — *Synopsis ou Deduccão chronologica dos feitos principaes da historia do Brazil*; ibid, 1845, in-8°; — *Compendio da historia universal com estampas ;* Rio-de Janeiro, 1847, 5 vol. in-8°; — *O Socialismo;* Pernambuco, 1855, in-8°. M. de Lima a en portefeuille une vie inédite de Bolivar, dont la publication serait d'autant plus désirable, qu'il a été témoin de la plupart des événements qu'il y raconte, et que plusieurs des documents qu'il cite ont été fournis par le célèbre capitaine lui-même. F. D.

Documents particuliers.

LIMAN (*Louis-Théodore*), architecte allemand, né le 18 novembre 1788, mort à Alexandrie (Égypte), le 11 décembre 1820. Fils d'un banquier, il se voua par goût à l'architecture, qu'il étudia pendant trois ans à Paris sous la direction de Percier, et il séjourna cinq ans en Italie. De retour à Berlin en 1819, il devint professeur à l'Académie des Beaux-Arts, et fut chargé l'année suivante par son gouvernement de prendre part au voyage d'exploration entrepris en Égypte et dans la Cyrénaïque par le baron de Minutoli (*voy.* ce nom). Les fatigues et les privations dont furent accablés les membres de l'expédition amenèrent la mort de deux d'entre eux, le naturaliste Hemprich (*voy.* ce nom) et Liman, lequel fut emporté par la dyssenterie deux jours après le retour à Alexandrie. Les dessins faits par Liman pendant ce voyage se trouvent à l'Académie des Beaux-Arts de Berlin; plusieurs ont été reproduits dans le récit de l'expédition publié par Tölken. E. G.

Tolken, *Reise zu dem Tempel des Jupiter Ammon ;* Berlin, 1824. — Scholz, *Reise in Egypten*, etc.; Leipzig, 1822, in-8°.

* **LIMAYRAC** (*Paulin*), littérateur français, né le 26 février 1817, à Caussade (Tarn-et-Garonne). Après avoir terminé ses études au collége Henri IV à Paris, il embrassa la carrière des lettres, et fit en 1840 ses premiers articles dans la *Revue de Paris*; de là il passa en 1843 à la *Revue des Deux Mondes*, où il fut chargé de rédiger la chronique mensuelle. En 1852 il entra à la rédaction de *La Presse*, qu'il abandonna en 1856 pour *Le Constitutionnel*, et depuis 1858 il a accepté dans *La Patrie* les fonctions de rédacteur en chef. Le 15 août 1856 il a reçu la croix d'Honneur. On a de lui : *Simples Essais d'Histoire Littéraire*, insérés dans la *Revue des Deux Mondes*; — *L'Ombre d'Éric*, roman; Paris, 1845, in-8°; — *La Comédie en Espagne;* ibid., 1849, in-18, comédie en cinq actes et en prose, dont la représentation ne fut pas autorisée; — *Coups de plume sincères*; ibid., 1854, in-18. P.

Vapereau, *Dict. des Contemp.*

LIMBERG (*Jean*), voyageur allemand, né à Rhaden, mort vers la fin du dix-septième siècle. Après avoir étudié à Erfurt, à Rome et à Vienne, il parcourut presque tous les pays de l'Europe. De retour en Allemagne, il entra dans les ordres, et occupa diverses fonctions ecclésiastiques; en 1689 il embrassa le protestantisme. On a de lui : *Denkwürdige Reisebeschreibung durch Teutschland, Italien, Spanien, Portugal, England, Frankreich die und Schweitz* (Voyages à travers l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la France, et la Suisse); Leipzig, 1690, in-12. E. G.

Unschuldige Nachrichten, année, 1718, p. 57.— Beckmann, *Litteratur der Reisebeschreibungen*, t. II. — Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

LIMBORCH (*Philippe* VAN), célèbre théologien arminien hollandais, né le 19 juin 1633, à Amsterdam, où il est mort, le 30 avril 1712. Il était par sa mère neveu d'Episcopius. Il étudia d'abord dans le collége des remontrants, qu'avait dirigé ce dernier et à la tête duquel se trouvait alors Étienne de Courcelles; il passa ensuite à l'université d'Utrecht, où il suivit les leçons de Voët et de quelques autres savants théologiens de cette époque. En 1655 il fut nommé ministre des remontrants à Alcmaar; mais sa modestie lui fit refuser ces fonctions, pour lesquelles il ne se croyait pas encore suffisamment préparé. Deux ans après il accepta la direction de la communauté des remontrants de Goude, et en 1667 il fut appelé à Amsterdam, pour remplir les mêmes fonctions. Enfin, en 1668, on lui confia l'enseignement de la théologie dans le collége où il avait étudié ; il occupa ce poste jusqu'à la fin de sa vie. On s'accorde à faire l'éloge de son caractère, qui était grave, ferme et franc, et de ses connaissances étendues, non-seulement en théologie, mais encore en histoire. Il fut constamment l'avocat de la tolérance. Locke, qui fut particulièrement lié avec lui, pendant qu'il était réfugié à Amsterdam, lui adressa son *Epistola de Tolerantia*.

En outre de quelques opuscules en latin et de

d'Or et un *Repos de la Sainte Famille à la porte d'un palais.* A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. III, p. 45 et 46. — Jakob Campo Weyerman, *Der Nederlansche Konst-Schilders*, etc., t. IV, p. 70.

LIMBOURG (*Jean-Philippe* de), médecin belge, né en 1726, à Theux, près de Spa, mort au même lieu, le 1er février 1811. Reçu docteur à Leyde, il se rendit à Paris pour suivre les cours de Rouelle, de Winslow et de Jussieu. De retour dans sa patrie, il exerçait la médecine à Spa. Les succès qu'il obtint par l'habile emploi des diverses sources minérales de cette petite ville lui acquirent une grande réputation. La Société royale de Londres et la Société royale de Médecine de Paris l'avaient admis au nombre de leurs correspondants. On a de lui : *Traité des Eaux minérales de Spa*; Leyde, 1754, in-12; 2e édit., Liége, 1756, in-12; — *Dissertation sur les bains d'eau simple, tant par immersion qu'en douches et en vapeurs*; Liége, 1757 et 1766, in-12 : ce travail obtint, en 1755, un accessit à l'Académie de Dijon; — *Caractères des Médecins, ou l'idée de ce qu'ils sont communément, et celle de ce qu'ils devraient être, d'après* Pénélope *de feu M. de La Mettrie*; Paris, 1760, in-12; — *Dissertation sur les affinités chimiques*, qui a remporté le prix de physique de 1758 à Rouen; Liége, 1761, in-12; — *Dissertation sur les douleurs vagues connues sous les noms de gouttes vagues et de rhumatismes goutteux*; Liége, 1763, in-12 : *La France Littéraire* de Quérard attribue par erreur cet opuscule à Robert de Limbourg; — *Nouveaux Amusemens des Eaux minérales de Spa*; Liége, 1763, in-12; — *Recueil d'observations des effets des eaux minérales de Spa*; Liége, 1765, in-12; — *Mémoire sur l'influence des astres et en particulier de la lune sur les végétaux*, inséré dans les *Mémoires de la Société des Sciences physiques de Lausanne*, t. II.

Son frère, *Robert* de Limbourg, né le 1er décembre 1731, à Theux, mort le 20 février 1792, publia : *Quelle est l'influence de l'air sur les végétaux?* Bordeaux, 1758, in-4°, dissertation qui a remporté en 1757 le prix de l'Académie de Bordeaux. Il s'occupa le premier de la géologie du pays de Liége, devint en 1770 membre de l'Académie royale de Bruxelles, et a fourni plusieurs travaux aux *Mémoires* de ce corps savant. E. Regnard.

Becdelièvre, *Biog. Liégeoise*. — U. Capitaine, *Necrologe liegeois pour 1853*, p. 24, note. — *Catal. de la biblioth. de l'université de Liége*, t. IV. — Chaudon et Delandine, *Nouv. Dict. Historique*, 9e édit. — *Catal. inédit de la bibl. de la faculté de méd. de Paris*.

LIMERICK (*Edmond Henry* Pery, comte de), homme politique anglais, né en 1758, mort le 7 décembre 1844. Son éducation terminée à l'université de Dublin, il fit un grand voyage en Europe, et succéda à son oncle comme député du comté de Limerick au parlement d'Irlande. Pendant quatorze ans, il se fit remarquer par la

violence de ses principes politiques : tory de la vieille école, il lutta avec opiniâtreté pour la suprématie de l'Église protestante et de la race anglaise; sa fortune, son influence, sa parole, il mit tout au service du pouvoir, moins par ambition que par esprit de parti. En 1798, à l'époque de la rébellion, il leva à ses frais un régiment de dragons, et n'eut que des éloges à recevoir de ses chefs pour le concours absolu qu'il apportait à l'œuvre de la répression. Il occupa passagèrement la charge de lord du sceau privé à Dublin, et ne fut pas moins ardent à réclamer de la métropole l'assimilation la plus complète. Créé comte en 1802, il obtint en 1815 un siége à la chambre des Lords, où l'on peut dire que l'Irlande catholique n'eut pas de plus constant ennemi. Aussi le peuple de ce pays troubla-t-il ses funérailles par des cris de haine et des invectives. P. L—Y.

Burke, *Peerage*. — *Gentleman's Mag.*, 1845.

LIMIERS (*Henri-Philippe* DE), historien hollandais, né dans les Pays-Bas, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Utrecht, en 1725. Il descendait de parents français, se fit recevoir docteur en droit, devint membre de l'Académie de Bologne, et publia : *Histoire du Règne de Louis XIV;* Amsterdam, 1717, 7 vol. in-12, et 1719, 12 vol. in-12; Rouen, 2 vol., in-4°; mauvaise compilation d'articles de gazettes; — *Abrégé chronologique de l'Histoire de France, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV pour servir de suite à celui de Mezeray;* Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12, et 1724, in-fol.; ibid., 1754, 3 vol. in-12 et 1736, 2 vol., in-12; — *Annales de l'Histoire de la Monarchie françoise jusqu'à Louis XV;* Amsterdam, in-fol., avec fig.; — *Histoire de l'Académie des Sciences et des Arts de Bologne;* Amsterdam, 1723, in-8°; — une traduction française des *Comédies* de Plaute; Amsterdam, 1719, 10 vol., in-12, et des *Pierres gravées* de Stosch; Amsterdam, 1724, in-fol. E. G.

Chalmot, *Biograph. Woordenboek.*

LIMNÆUS (*Jean*), célèbre publiciste allemand, né à Iéna, le 5 janvier 1592, mort le 13 mai 1663. Son père *Georges*, professeur de mathématiques à Iéna, avait pris le nom de *Limnæus*, traduction grecque de *Wirn*, nom porté par son père, qui, Suisse de naissance, était devenu commandant du château de Leuchtenbourg en Thuringe. Le jeune Limnæus étudia le droit à Iéna et à Altorf, et accepta, en 1617, la place de précepteur de jeunes nobles, avec lesquels il visita l'Italie, la France et les Pays-Bas. De retour en Allemagne en 1620, il fit deux ans après des cours de droit à Iéna, devint en 1623 auditeur militaire dans l'armée du duc de Saxe-Weimar, et en 1624 précepteur du fils du chancelier du margrave de Bayreuth, et visita avec son élève l'Angleterre et les Pays-Bas. Nommé en 1631 précepteur des princes d'Anspach, il alla passer avec eux deux ans en France, devint en 1639 membre du conseil du margrave d'Anspach, et fut depuis chargé par ce prince de diverses négociations. Ses principaux écrits, où il a donné le premier un système raisonné sur le droit public de l'empire sont : *De Academiis, seu universitatibus litterariis*; Altorf, 1621, cinq dissertations in-4°, reproduites en grande partie dans son *Jus publicum*; — *Notæ et animadversiones in D. Ottonis Dissertationem de Jure publico Imperii romani*; Wittemberg, 1628 et 1632; réimprimé à la suite des éditions de l'ouvrage d'Otto, données en 1658 et en 1668; — *Juris publici Imperii Romano-Germanici Libri IX;* Strasbourg, 1629-1631, et 1645-1657, 3 vol. in-4°; un quatrième et un cinquième volume, portant le titre d'*Additiones*, furent publiés le premier en 1650 et en 1666, le second en 1660 et en 1670; Ah. Fritsch y joignit en 1680 un nouveau volume d'*Additiones;* une quatrième édition des trois premiers volumes fut donnée par Schilter; Strasbourg, 1699, 3 vol. in-4° : c'est le premier traité complet sur la constitution et le droit public de l'Empire d'Allemagne; il contient cependant beaucoup d'inexactitudes; — *Dissertatio apologetica de Statu Imperii Romano-Germanici;* Onolsbach, 1643, in-4° : opuscule dirigé contre Witzendorff; — *Notitia regni Franciæ;* Strasbourg, 1655, 2 vol. in-4° : cet ouvrage, rédigé avec soin, fait connaître la constitution de la France de la fin du règne de Louis XIII; — *Capitulationes Imperatorum et Regum Romano-Germanicorum Caroli V, Ferdinandi I, Maximiliani II, Rudolphi II, Matthiæ, Ferdinandi II et III, cum annotamentis;* Strasbourg, 1651 et 1658, in-4°; deux nouvelles éditions, augmentées des capitulations de Ferdinand IV et de Léopold Ier, parurent en 1674 et en 1691; ce livre, écrit avec une indépendance rare à cette époque, faillit être supprimé par les ministres de l'empereur; — *Observationes in Auream Bullam Caroli IV;* Strasbourg, 1662, 1686 et 1706, in-4°. E. G.

Strebel, *Leben Joh. Limnæi*; dans les *Allerneueste Nachrichten von juristischen Büchern* (Iéna, 1740), t. II, et dans le t. II de la *Sammlung verschiedener Nachrichten aus allen Theilen der historischen Wissenschaft* d'OEtter. — Jugler, *Beiträge zur juristischen Biographie*, t. II. — Reimmann, *Einleitung in die Historia litteraria der Deutschen*, t. VI. — Moser, *Bibliotheca Juris publici.*

*LIMNANDER (*Armand-Marie*), compositeur belge, né à Gand, le 23 mai 1814. Il fut élevé au séminaire de Saint-Acheul et au collége de Fribourg, en Suisse. Au milieu de ses études littéraires, entraîné par son goût pour la musique, il apprit à jouer de plusieurs instruments à vent, reçut des leçons de composition du P. Lambillotte, et s'essaya en écrivant quelques morceaux pour les pièces que les jésuites faisaient représenter sur leur théâtre. De retour en Belgique, en 1835, il s'y livra entièrement à la culture de la musique. Il fonda les *Réunions lyriques*, sociétés chorales qui, dans les concours, ont lutté de pair avec les *Liedervereine* de l'Alle-

magne, et pour lesquelles il écrivit un grand nombre de chœurs sans accompagnement. Parmi les œuvres qu'il produisit alors, nous citerons un *Stabat Mater* avec orchestre, une sonate pour piano et violoncelle, un quatuor d'instruments à cordes, et les fragments d'un opéra des *Druides*. Au commencement de 1845, M. Limnander, étant venu se fixer à Paris, fit entendre au Conservatoire, dans le courant de la même année, divers morceaux de sa composition, entre autres des *scènes druidiques*, des chœurs avec accompagnement à bouche fermée (*bocca chiusa*), combinaison d'un effet original jusque alors inconnu en France, et une symphonie pastorale, en quatre parties, intitulée *La Fin des Moissons*. Au mois de mars 1849, il fit représenter à l'Opéra-Comique *Les Monténégrins*, ouvrage en trois actes, qui fut joué ensuite avec succès sur la plupart des scènes françaises. En décembre 1851, il donna au même théâtre *Le Château de la Barbe-Bleue*, en trois actes; puis au mois d'octobre 1853, à l'Académie impériale de Musique, *Maximilien, ou le maître chanteur*, opéra en deux actes. La musique de ces trois partitions, dans laquelle domine l'élément mélodique, se rapproche de l'école allemande par la vigueur des combinaisons chorales et instrumentales. M. Limnander a encore écrit une messe de *Requiem*, exécutée à Bruxelles, en 1850, à l'occasion de la mort de la reine des Belges; un *Te Deum* à grand orchestre, exécuté à la cathédrale de la même ville, en 1855; trois *cantates*, six motets pour trois voix égales, avec accompagnement d'orgue; Paris, 1856; des mélodies, des romances, etc. Il a en portefeuille quatre ouvrages pour le théâtre, dont un opera en quatre actes, et trois opéras comiques.

Dieudonné DENNE-BARON.

Revue et Gazette Musicales de Paris, 1849, 1851 et 1853. — Vapereau, *Dict. des Contemp.* — *Documents partic.*

LIMOGES (*Jean* DE). *Voy.* JEAN.

LIMOJON DE SAINT-DIDIER (*Alexandre-Toussaint*), littérateur français, né vers 1630, à Avignon, mort en 1689. Connu sous le nom de *chevalier de Saint-Didier*, il fut l'écuyer du comte d'Avaux, dont il se concilia à un tel point la bienveillance que ce seigneur lui confia plusieurs fois la conduite de ses affaires diplomatiques. Il l'accompagna au congrès de Nimègue (1678), en Hollande (1684) et en Irlande (février 1689), où ce ministre avait été député auprès de Jacques II. Comme il revenait en France pour informer Louis XIV de la situation politique, il périt durant la traversée. On a de lui : *Histoire des Négociations de Nimègue*; Paris, 1680, in-12; — *La Ville et la République de Venise*; Amsterdam, 1680, in-12; Paris, 4e édit., 1685; — *Le Triomphe hermétique, ou la pierre philosophale victorieuse*; Amsterdam, 1685 et 1690, in-12. P.

Pithon-Curt, *Hist. de la Noblesse du comté Venaissin*, II, 196. — Lenglet-Dufresnoy, *Hist. de la Philosophie hermétique*, III.

LIMOJON DE SAINT-DIDIER (*Ignace-François*), poëte français, neveu du précédent, né en 1669, à Avignon, où il est mort, le 13 mai 1739. Il était seigneur de Venasque et de Saint-Didier, cultiva avec succès la poésie provençale, et malgré les prix qu'il remporta aux concours des Jeux Floraux et de l'Académie Française, ne parvint qu'à laisser la réputation d'un auteur froid et médiocre. Il a publié : *Le Voyage du Parnasse*; Rotterdam (Chartres), 1716, in-12 : sorte de satire mêlée de prose et de vers, dirigée contre La Motte, Fontenelle et Saurin, et terminée par *L'Iliade*, tragi-comédie en trois actes; — *Cloris*; Paris, 1725, in-8° : poëme incomplet, dont l'auteur s'avisa de publier une sorte d'*éloge*, ce qui lui attira cinq lettres critiques de la part d'un anonyme. P.

Barjavel, *Bio-bibliogr. Vaucluslenne*, II. — Titon du Tillet. *Suppl. au Parnasse François*.

LIMON (*Geoffroi*, marquis DE), contrôleur des finances du duc d'Orléans, mort en 1799, en Allemagne. Dévoué aux intérêts politiques de la maison d'Orléans, il joua pendant la révolution un rôle peu connu; en 1789 il se chargea de rédiger les instructions que les bailliages de l'apanage du prince envoyèrent à leurs députés, et contribua beaucoup à la nomination du prince lui-même. Comme maire de la commune de Pont-l'Évêque, il fit don à l'Assemblée constituante de 182 marcs d'argent. « On a prétendu, dit un biographe, qu'il avait compté, en 1790, cent mille francs à un certain abbé Dubois, qui s'était, dit-on, chargé d'aller à Turin pour empoisonner le comte d'Artois. Ce fait n'a pas été prouvé; seulement il est sûr que l'abbé Dubois mourut empoisonné, à Chambéry; et l'on publia dans le temps que ceux qui l'avaient chargé de cette terrible mission s'en défirent de cette manière, voyant qu'il hésitait et qu'il allait tout révéler. » Après avoir été un fervent patriote, M. de Limon sortit de France, et devint à l'étranger un royaliste exalté au point de rédiger en 1792 la fameuse déclaration adressée par le duc de Brunswick aux habitants de la France et de pousser le roi de Prusse à entrer dans la coalition contre la France. On a de lui : *La Vie et le Martyre de Louis XVI, avec un examen du décret régicide*; Ratisbonne, 1793, in-8°. K.

Arnault, Jouy, etc., *Biograph. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

* **LIMPO D'ABREU** (*Antonio*), homme politique brésilien, né en 1797, à Coïmbre. Appartenant à une noble famille portugaise, il passa avec Jean VI au Brésil, entra dans la magistrature, et devint conseiller au premier tribunal de justice; il fut ensuite député et sénateur, et contribua au coup d'État du 7 avril 1831, par suite duquel l'empereur don Pedro fut obligé d'abdiquer en faveur de son fils. Lors de la majorité de ce dernier (1841), il fit partie d'un ministère de coalition qui eut une existence éphémère, et, compromis gravement dans l'insurrection démocratique de Minas et de San-Paolo,

il dut s'éloigner pour quelque temps. La victoire de son parti le ramena en 1843 au Brésil. Pendant dix ans il se mêla aux discussions importantes du sénat, et fut regardé comme un des chefs de l'opposition. Le 6 septembre 1853 il consentit à prendre le portefeuille des affaires étrangères dans le ministère conservateur présidé par le marquis de Parana, et donna sa démission en 1855 ; la cause de cette retraite paraît être la conclusion d'un traité onéreux avec le Paraguay. P.

Annuaire de la Revue des Deux-Mondes, 1855.

LIN (Saint), successeur de saint Pierre et second chef de l'Église catholique, né à Volterra (Toscane), mort le 23 septembre 78. Selon la tradition, saint Pierre le prit pour coadjuteur le 11 juin 55 et il succéda au premier des apôtres le 29 juin 66. Il était fils d'un nommé Herculanus, dont on ignore la profession et la patrie. (On a supposé que c'était un gladiateur armoricain.) S'il faut en croire Moréri et les PP. dominicains Richard et Giraud, le nom de saint Lin ne se trouve ni dans les calendriers romains ni dans les *Sacramentaires* des papes Gelase et Grégoire, ni dans les *Martyrologes* du nom de saint Jérôme. Les mêmes pères affirment que « les deux livres qui portent le nom de saint Lin touchent la *Passion de saint Pierre et de saint Paul* sont supposés et pleins de fables. » Cependant Bède marque la fête de saint Lin au 7 octobre, Adam de Vienne au 20 novembre, et Florus et Usurad dans leurs *Martyrologes* au 23 septembre. A. L.

Saint Irénée, *Advers. Hæres.*, lib. IV. — Eusèbe, *Hist.*, l. III. — Dupin, *Bibliotheca Eccles.*, t. I. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LIN (Saint) est désigné dans tous les catalogues des archevêques de Besançon comme fondateur de cette église. Le plus ancien de ces catalogues est, il est vrai, du onzième siècle ; il n'a donc pas une très-grande autorité; cependant il n'existe pas de témoignages antérieurs qui le contredisent. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'y a lieu d'accorder aucune créance à la fausse légende, rédigée en des vues intéressées, qui a identifié saint Lin, premier évêque de Besançon, avec l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre. B. H.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Église de Besançon*. — M. l'abbé Richard, *Hist. des Dioces. de Besancon et de S.-Claude*. — *Gallia Christ. vetus*, t. I.

LIN (*Hans* VAN), surnommé *Stilheld*, peintre hollandais, vivait en 1667. Il excellait dans les tableaux de batailles et la peinture des chevaux. On cite de lui, dans la galerie de Dresde : un *Retour de Chasse ;* — une *Escarmouche ;* — *L'Extérieur d'un Cabaret ;* — au Louvre : une *Bataille dans des rochers*. A. DE L.

Houbraken, *De Levens-Beschryvingen der Nederlandsche Konst-Schilders*, etc.

LINACRE (*Thomas*), en latin *Lynacer*, savant médecin anglais, né vers 1460, à Cantorbéry, mort le 20 octobre 1524, à Londres. Après avoir étudié à Oxford, où il fut reçu agrégé en 1484, il partit à vingt-cinq ans avec un de ses maîtres, Guillaume de Selling, que le roi Henri VII dépêchait en ambassade auprès de la cour de Rome. Il s'arrêta quelque temps à Bologne, puis se rendit à Florence, où il se perfectionna dans la connaissance de l'antiquité latine et grecque, grâce aux conseils d'Ange Politien et de Démétrius Chalcondyle. Laurent de Médicis le traita avec beaucoup de distinction, et lui permit d'assister aux leçons qu'on donnait à ses fils. A Rome, Linacre s'appliqua à l'étude de la médecine et des sciences naturelles, sous la direction d'Ermolao Barbaro, et entreprit, en société avec Grocyn et William Latimer, une version latine des œuvres d'Aristote, qu'il laissa inachevée. Il séjourna ainsi assez longtemps en Italie, ajoutant sans cesse à son érudition et vivant dans la compagnie des savants. De retour en Angleterre, il fut inscrit à Oxford comme docteur, grade qu'il avait reçu à Padoue, et y donna à la fois des leçons de médecine et de langue grecque. Sur le bruit de sa réputation, Henri VII l'appela à la cour pour surveiller la santé et l'éducation du prince Arthur, son fils, en même temps que pour enseigner l'italien à la princesse Catherine. Puis il devint son médecin, charge qu'il occupa également près d'Henri VII et d'Henri VIII. Après avoir créé deux chaires à Oxford et une troisième à Cambridge, il entreprit de soustraire sa profession à la juridiction du clergé, qui conférait alors les grades; il eut la principale part à la fondation du Collége des Médecins (*College of Physicians*) de Londres, et obtint du roi, en 1518, des lettres patentes qui le constituaient en corporation régulière; il en fut le premier président; les assemblées se tenaient chez lui, et en mourant il laissa sa maison à la compagnie, qui la possède encore. Vers 1507, sans abandonner l'exercice de sa profession, il entra dans les ordres, et fut pourvu de différents bénéfices (1). Il mourut de la pierre, après une longue maladie.

Linacre fut un des meilleurs érudits du seizième siècle, et celui qui passa pour le plus accompli dans la connaissance des langues grecque et latine. Son style latin était si élégant et si exact qu'Érasme, son ami, y trouvait de la recherche ; ce n'était pas l'avis du savant Huet, qui disait, en parlant des traductions de Linacre : *Quo nemo majorem orationis nitorem, castitatem et condecentiam ad interpretationem contulit.* Comme médecin, il possédait une grande sagacité naturelle et un jugement sûr.

(1) Malgré ces bénéfices, il n'en fut pas plus dévot; car il se mettait si peu en peine de connaître sa religion qu'il ne jeta les yeux sur l'Écriture qu'à la fin de sa vie. Se sentant fort mal, il lui prit envie de la lire, et tomba sur l'endroit de saint Matthieu où le Christ défend certaines choses mondaines à ses disciples. Il entra dans une extrême colère, et jeta le livre en s'écriant que « ce n'était pas là l'Évangile, ou qu'il n'y avait point de chrétiens ».

Il a publié : *Proclus, De Sphæra, gr. et lat.*; Venise, Alde, 1499, in-8° ; — *Galeni De tuenda Valetudine Lib. VI*; Cambridge, 1517, in-12; avec une dédicace au roi Henri VIII; réimpr. à Paris, 1530 (la version de cette édit a été retouchée par Guill. Budé), et à Lyon, 1549, in-12 ; — *Galeni De Temperamentis Lib. III et de inæquali temperie unus*; Cambridge, 1521 ; Paris, 1523, in-12 ; — *Galeni De Naturalibus Facultatibus*, réimpr. à Paris, 1528, en même temps que le traité *De Symptomatibus*; le même imprimeur, Simon de Colines, fit paraître, en 1532, une seconde édition du *De Pulsuum Usu*, traduite aussi de Galien par le même auteur; — *De Emendata latini Sermonis Structura Lib. VI*; Londres, 1524 ; Paris, Robert Estienne, 1527 et 1532 ; Venise, 1557; Leipzig, 1591, avec les corrections de Joach. Camerarius : c'est un recueil de savantes et judicieuses réflexions sur les auteurs classiques, auquel Linacre consacra plusieurs années; — *Éléments de la Grammaire anglaise*, écrits pour l'usage de la princesse Marie, imprimés vers 1524, et traduits en latin par Buchanan, sous ce titre : *Grammaticæ Rudimenta, ex anglico in latinum translata*; Paris, 1533, 1536, 1550, in-8°. P. L—Y.

Wood, *Antiquit. Oxon.* — Pits, *De Angliæ Illustr. Scriptor.* — Freind, *Hist. de la Médecine.* — Fabricius, *Bibl. Græca*, V et VI. — Pope Blount, *Censura litter.*, 331. — Baillet, *Jugement des Savants*, II. — Nicéron, *Mémoires* IV. — Huet, *De Claris Interpret.* — Bayle, *Dict. Hist. et Crit.*

LINAJUOLO (*Berto*), peintre de l'école florentine, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. La gloire des grands artistes contemporains étouffa sa renommée, bien qu'il ait eu un véritable talent. Cependant ses peintures furent assez recherchées de la noblesse florentine, et quelques-unes ayant été envoyées en Hongrie, le roi l'appela à sa cour, et l'accueillit avec faveur. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia Pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

LINANGES ou **LEININGEN**, ancienne famille allemande, qui reçut le titre de comte du Saint-Empire en 1220, celui de landgrave le 4 octobre 1444, et de prince de l'Empire le 3 juillet 1779. Médiatisés en 1806, ses domaines passèrent en partie sous la souveraineté du royaume de Bavière et en partie sous la souveraineté du duché de Bade. Parmi ses membres nous citerons :

LINANGES (*Charles*, prince DE), né le 12 septembre 1804, mort en 1856. Il succéda à son père, Emich-Charles, prince de Linanges, le 4 septembre 1814, sous la tutelle de sa mère Victoria, née princesse de Saxe-Cobourg, qui plus tard se remaria avec le duc de Kent (*voy.* ce nom), dont elle eut une fille, aujourd'hui reine d'Angleterre. En 1848, le prince de Linanges présida le ministère de l'Empire, depuis le 5 août jusqu'au 5 septembre. Il a laissé deux fils. L'aîné, Ernest-Léopold-Victor-Charles-Auguste-Joseph-Emich, né le 9 novembre 1830, est le chef de sa maison : il est membre héréditaire de la première chambre de Bavière, et a épousé la princesse Marie de Bade, en 1858; le second, Édouard-Frédéric-Maximilien-Joseph, né le 5 janvier 1833, est au service de l'Autriche.

Il existe d'autres branches de la famille de Linanges qui portent le titre de comte. J. V.

Conversations-Lexikon. — *Alm. de Gotha.*

LINANT (*Michel*), poëte français, né en 1708, à Louviers, mort le 11 décembre 1749, à Paris. Il sortit du collége de Rouen avec un médiocre bagage de connaissances; mais un certain talent pour la poésie, un esprit léger, un caractère aimable et insouciant lui devinrent des titres suffisants pour obtenir l'appui de Cideville, qui le recommanda à son ami Voltaire. Devenu, par la protection de ce dernier; gouverneur du fils de Mme du Châtelet, il passa quelques années à Cirey, faisant, comme le bonhomme, deux parts de sa vie :

L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

« Linant ne travaille point, écrivait Voltaire à Cideville; il ne fait rien; il se couche à sept heures du soir pour se lever à midi (1). Il a la sorte d'esprit qui convient à un homme qui aurait vingt mille livres de rente. » Pourtant il trouvait en lui une agréable compagnie, et il aimait le littérateur de goût et d'imagination, s'il ne pardonnait pas au précepteur de savoir à peine le latin. Linant s'ennuya à la fin du séjour de Cirey, où il ne vivait pas à sa guise, vint à Paris, et, bien qu'il ignorât l'art de se conduire lui-même, continua son métier de gouverneur auprès du fils de M. Hébert, introducteur des ambassadeurs. Comme il avait des goûts simples et qu'il était né sans ambition, cet emploi lui suffit, et il en partagea le modeste revenu avec sa mère. Il mourut jeune encore, laissant la réputation d'un honnête homme et d'un poëte estimable. On a de lui quatre poëmes couronnés par l'Académie Française : *Les Progrès de l'Éloquence sous le règne de Louis le Grand*, en 1739; — *Les Accroissements de la Bibliothèque du Roi*, en 1741 ; — *Les Progrès de la Comédie sous le règne de Louis le Grand*, en 1744; — *La gloire de Louis XIV perpétuée dans le roi son successeur*, en 1746; — deux tragédies : *Alzaïde*, jouée plusieurs fois en 1745, Paris, 1746, in-8°; et *Vanda, reine de Pologne*, qui n'eut en 1747 qu'une seule représentation, Paris, 1751, in-12; — des *Odes*, des *Épîtres* et des pièces fugitives. Il est aussi l'auteur de la préface de *La Henriade*, édit. de 1737, et l'éditeur des *Œuvres de Voltaire*, Amsterd., 1738-1739, 3 vol. in-8°. P. L—Y.

Titon du Tillet, *Second Suppl. au Parnasse Français.* — *Journal Encyclop.*, juin 1773. — De Léris, *Alman. des Théâtres.* — Voltaire, *Correspond.*

* **LINANT** (*Maurice-Adolphe*), ingénieur français, né en décembre 1800, à Lorient. Fils

(1) Aussi lui disait-il dans une épître :
Le sommeil est permis, mais c'est sur des lauriers.

d'un lieutenant de vaisseau, il se joignit, en revenant d'un voyage à Terre-Neuve, à une société de savants, qui se proposait d'étudier les anciens monuments de l'Égypte; puis il entra en qualité d'ingénieur au service de Méhémet-Ali, qui le chargea de tracer une carte hydraulique du Delta. A la suite des difficultés que lui suscita l'entourage du pacha, il abandonna son travail, et se mit à voyager; il parcourut la haute Égypte, l'Abyssinie, le Kordofan, le Darfour, la Palestine, et accompagna en Arabie M. Léo de Laborde. Vers 1828, il consentit à rentrer dans l'administration du vice-roi avec le titre d'ingénieur en chef, fit percer un grand nombre de canaux et de routes, et s'occupa, en 1845, des premières explorations relatives au percement de l'isthme de Suez. Lorsque M. de Lesseps prit la direction de cette vaste entreprise, il trouva un chaleureux appui dans M. Linant, qui venait d'être nommé par Saïd-Pacha directeur général des ponts et chaussées. En 1847 il reçut le titre de bey. P.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LINCK (*Jean Henri*), naturaliste allemand, né en 1674, à Leipzig, où il est mort, le 29 octobre 1734. Après avoir passé quatre ans à Copenhague pour y étudier la médecine, il parcourut la Hollande et l'Angleterre, et établit dans sa ville natale une pharmacie, qui devint bientôt une des officines les plus renommées de la Saxe. Son goût pour l'histoire naturelle, en même temps que les relations qu'il entretenait avec les principaux savants de l'Europe, le porta à former un cabinet, qui fut continué par son fils, et dont le *Catalogue* a été publié. Il fut membre de la Société royale de Londres et de l'Académie des Curieux de la Nature. Outre divers articles, fournis aux mémoires de cette dernière compagnie et à la collection des médecins de Breslau, on a de lui : *Dissertation sur le cobalt*, dans les *Philosophical Transactions*, XXXIV; *Lettre à J. Woodward sur un schiste portant l'empreinte d'un crocodile;* Leipzig, 1778, in-4° pl.; — *De Stellis marinis Liber singularis;* Leipzig, 1733, in-folio avec 42 pl., livre rare et curieux publié par Ch.-G. Fischer, qui fit suivre la description de Linck des opuscules d'Edward Lhuyd, de Réaumur et de David Käse sur le même sujet.

Son petit-fils (*Jean-Henri*), né à Leipzig, en 1734, et mort en 1807, publia : *Ueber die Wirkungen und Eigenschaften verschiedener Arzeneimittel* (Des qualités et effets divers des remèdes); Leipzig, 1772, in-8°; — *Index Musei Linckiani, oder Systematiches Verzeichniss der vornehmsten Stuecke der Linckischen Naturaliensammlung zu Leipzig* (Catalogue du Cabinet, etc., de J.-H. Linck); ibid., 1783-1787, 3 vol. in-8°. K.

Le fils de ce dernier *Jean-Guillaume*, né à Leipzig, en 1760, mort dans cette ville, en 1805, est auteur de ; *Historia naturalis Castoris et*
Moschi; Leipzig, 1786, in-4°; — *De Rai*
pedine; Leipzig, 1788, in-4°; — *Grun*
der Pharmacie, uebst Geschichte und
ratur derselben (Principes de Pharmacie,
une histoire et une bibliographie de cet
Vienne, 1800, trois parties, in-8°; — *Versu*
einer Geschichte und Physiologie der Thi
(Essai d'une Histoire et d'une Physiologie d
Animaux). E. G.

Biogr. Méd. — Callisen, *Schrifts.-Lexik.*

LINCKER ou **LYNCKER** (*Conrad-Dietrich*)
érudit allemand, né le 25 décembre 162
Marbourg, où il est mort, le 23 décembre 16
Après avoir parcouru l'Allemagne, la Hollande
la France et l'Italie, il revint continuer à Gie
sen ses études de médecine, et y prit en 1652
diplôme de docteur. L'année suivante il alla e
seigner son art à Marbourg. On a de lui :
Causis Morborum toto genere præter na
ram; Marbourg, 1651; — *Orat. duæ de*
et abusu academiarum; ibid., 1655; — *Thea*
trum Historico-Politicum, tabulas chronol
gicas, vicissitudines regnorum, personar
characteres, prudentiæ civilis fundamen
exhibens; ibid., 1664, in-fol., ouvrage p
thume. K.

Hist. der Gelehrsamkeit unserer Zeit; VIII, 18.

LIND (*James*), médecin anglais, mort
18 juillet 1794, à Gosport. Il est auteur de pl
sieurs ouvrages, traduits en différentes langu
et qui ont rendu son nom assez célèbre; no
citerons : *De Morbis Venereis localibus;* Édi
bourg, 1748, in-4°; — *Treatise on the Scurv*
ibid., 1753, 1756, 1772, in-8°; traduit en fra
çais par Savary, 1756, 2 vol. in-12; c'est u
monographie encore classique du scorbut; — *E*
say on the means of preserving the health
Seamen; ibid., 1757, 1763, 1771, in-8°; tr
en français en 1758; — *Two Papers on Fev*
and Infections; ibid., 1763, in-8°; — *Ess*
on the Diseases incident to Europeans in
climates; ibid., 1768, 1771, 1776, in-8°; tr
par Thion de la Chaume : *Maladies des pa*
chauds; Paris, 1785, 2 vol. in-12; dans
ouvrage, toujours consulté avec fruit, l'auteu
cherché à déterminer combien de temps
émanations marécageuses pouvaient rester da
le corps de l'homme, sans qu'il y eût symptô
de fièvre; — divers mémoires sur l'efficacité
l'éther sulfurique, l'emploi du mercure dans
inflammations, la prétendue influence de la lu
sur les fièvres, etc., insérés dans le *Magasin u*
versel de Londres. P.

Biogr. méd. — Rose, *New biogr. Dict.*

* **LIND** (*Jenny*), Mme GOLDSCHMIDT, célè
cantatrice suédoise, née à Stockholm, le 6 oc
bre 1821. Sa mère tenait un pensionnat. La pe
Jenny annonça de bonne heure de grandes
positions musicales, qui furent remarquées
une actrice. Grâce à cette protection, elle put
trer à l'âge de neuf ans au Conservatoire de Sto
holm, où elle reçut les leçons de Crœlius et

grecque en suivant les leçons de Mercier et de Turnèbe; après avoir reçu l'ordination, il fut chargé d'enseigner l'Écriture Sainte à Dillingen. Il était inquisiteur de la foi dans les provinces de Hollande et de Frise lorsque Philippe II l'appela au siége épiscopal de Ruremonde, d'institution nouvelle, et dont il ne put prendre possession que sept ans plus tard, en 1567. A la suite d'un second voyage à Rome, il succéda comme évêque de Gand à Cornelius Jansenius (1588), et mourut dans la même année. Lindanus fut un des plus célèbres prélats du seizième siècle et un controversiste du premier ordre. Sévère observateur de la discipline ecclésiastique, il alliait à une piété sincère beaucoup d'élévation d'esprit et de solidité dans le raisonnement; son érudition était vaste : il savait l'antiquité et était versé dans la lecture des Pères et des conciles. Quant au style de ses écrits, il est véhément, un peu enflé et cependant assez pur. On a de lui : *Acta colloquiorum religionis per Germaniam conciliandæ caussa habitorum, potissimum anno* 1530; Augsbourg, 1540; Ratisbonne, 1577; — *De optimo genere interpretandi Scripturas Lib. III;* Cologne, 1558, in-8°; — *Panoplia Evangelica, seu de Verbo evangelico Lib. V;* ibid., 1563, 1590, in-fol.; Paris, 1564, avec les *Tabulæ analyticæ omnium Hæreseon hujus sæculi;* — *De Animi Tranquillitate;* Cologne, 1563; — *De Sapientia cœlesti;* Anvers, 1567, in-16; — *Psalterium vetus a mendis DC repurgatum;* ibid., 1567; — *De Modo veræ Confessionis;* 1568; — *Apologeticon Lib. III ad Germanos pro concordia cum catholica Christi Ecclesia;* Anvers, 1570-1578, 2 vol. in-4°; — *Dubitantius dialogus de Origine Sectarum hujus sæculi;* Cologne, 1571, in-8°; — *Stromatum Lib. III pro defensione Concilii Tridentini;* ibid., 1575, in-fol.; — *De apostolico Virginitatis Voto atque Sacerdotum Cœlibatu Lib. V;* ibid., 1577, in-4°; ce traité et le précédent sont dirigés contre Chemnitz; — *Orationes theologicæ Ruardi Tapperi;* ibid., 1577-1578, 2 vol. in-8°; — *Mysticus Aquilo;* ibid., 1580 : interprétation d'une prophétie de Jérémie appliquée au schisme de l'Église protestante; — *Contra Carnivoros qui vetitis temporibus carnes comedunt;* 1580, en flamand; — *Concordia discors, sive quærimonia Christi Ecclesiæ;* Cologne, 1583, in-8°; — *Missa apostolica, seu liturgia S. Petri Apostoli;* Anvers, 1588; Paris, 1595, in-8°; — *Glaphyra in Epistolas apocalypticas S. Joannis;* Louvain, 1602, in-8°; — *Paraphrasis in Psalmos pœnitentiales;* Cologne, 1609; — *Speculum Sacerdotale;* ibid., etc. Lindanus a encore laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages de controverse ou d'histoire ecclésiastique, entre autres : *Epistolarum Lib. III; Hebraicæ Quæstiones*, et *Christomachia calvinistica*. K.

Arnold Havensius, *Vita G. Lindani;* Cologne, 1609,

in-4°. — Foppens, *Bibl. Belgica*, I, 410-413. — Sander, *De Gandavensibus claris*. — Le Mire, *Elogia illust. Belg. Script.*, p. 21. — Dupin, *Auteurs eccles. du seizième siècle*.

LINDA (*Luc* DE), voyageur polonais, né le 18 octobre 1625, à Dantzig, où il est mort, le 16 octobre 1660. Il étudia le droit à Wittemberg et à Leyde, voyagea en France et en Allemagne, et devint en 1656 secrétaire de la république de Dantzig. On a de lui : *De Tiberii principatus confirmandi arcanis*; Wittemberg, 1648; — *Declamat. duæ de Virtute sagata et de Mercurio Europæo*; Leyde, 1652, 1654; — *Quinctus, Ciceronis frater, seu de bene regenda republica*; ibid., 1653; — *Descriptio Orbis et omnium ejus rerum publicarum, in qua præcipua ordine et methodice pertractantur*; ibid., 1655, in-8°; réimpr. en 1660, à Venise, sous le titre italien : *Relazioni e descrizioni universali e particolari del Mondo*; et à Amst. 1665, in-8°; à Iéna, 1670; et à Leipzig, 1710. Lenglet-Dufresnoy a porté un jugement sévère sur cet ouvrage qu'il déclare extrait en entier de la *Description de l'Univers* de Davity; on y trouve cependant des renseignements curieux sur les mœurs, l'état et les intérêts de chaque peuple de l'Europe. K.

Rotermund, *Supplém.* à Jöcher. — Witte, *Diarium Biograph.* — Lenglet-Dufresnoy, *Méth. pour étudier la Géogr.*

LINDANUS. *Voy.* LINDA et LINDEN.

*LINDBERG (*Jacob-Christian*), orientaliste et théologien danois, né en 1797, à Ripen (Jutland). Il étudia à l'université de Copenhague, y fut reçu en 1828 docteur en philosophie avec une double dissertation sur les monnaies carthaginoises, et *De Inscriptione melitensi phænicograeca*, et partagea ses soins entre la réforme de la théologie protestante et l'étude de la philologie et des médailles antiques. Plusieurs des articles qu'il inséra dans le *Journal théologique*, écrits dans un style plein de verve contenaient sur le dogme des idées hardies qui lui attirèrent de vives polémiques en même temps que les poursuites du gouvernement. De 1833 a 1840 M. Lindberg rédigea le *Journal ecclésiastique du Nord*, et en 1844 il accepta une petite cure dans l'île de Falster, où il vit dans une solitude complète. On a de lui : *Grammaire Hébraïque*; Copenhague, 1822, 1828; — *Lettre à Brændsted sur quelques Médailles cufiques*; ibid., 1830; — *La Harpe de Sion*; ibid., 1831; — *Dictionnaire Hébraïque*; ibid., 1831; — une version danoise de la *Bible*; ibid., 1837-1843, livr. I-VII; — *Rosen Kjæden*; ibid., 1843; — et beaucoup d'articles sur les monnaies orientales, dans les *Annaler for Nordisk Oldkyndighed* et les *Mémoires* de la Société des Antiquaires du Nord. K.

Conversat.-Lex. — Erslew, *Forfatter Lexikon.*

LINDBLOM (*Axel*), prélat suédois, né en 1747, en Ostrogothie, mort en 1819, à Upsal. Après avoir fait d'excellentes études, il fut chargé d'une éducation particulière en Livonie, et remplaça à Upsal, comme professeur de belles-lettres et de politique, le savant Jean Ihre, l'un de ses maîtres. Vers l'âge de quarante ans, il entra dans les ordres, et devint en 1789, grâce à l'estime que Gustave III lui portait, évêque de Linkœping. Orateur du clergé à la diète, il fit adopter l'acte d'union et de sûreté qui augmentait les droits du pouvoir royal. Peu de temps après, il succéda à Uno Troil sur le siége archiépiscopal d'Upsal, la première dignité ecclésiastique du royaume; ce fut lui qui, en 1810, reçut à Elseneur la profession de foi luthérienne du maréchal Bernadotte, nouvellement élu prince royal de Suède, et qui, en 1818, le sacra à Stockholm. Ses enfants furent anoblis sous le nom de Linderskœld. Ce prélat est auteur d'un savant *Dictionnaire Latin-Suédois* et a fait paraître à Linkœping un *Journal Théologique*, remarquable par ses principes de tolérance. K.

Biografisk Lexikon.

LINDE (*Samuel-Bogumil*), lexicographe polonais, né en 1771, à Thorn, mort le 8 août 1847, à Varsovie. Il était par ses parents d'origine suédoise, et fit ses études à l'université de Leipzig; en 1792 il obtint, par l'intermédiaire du savant Ernesti, qui l'avait pris en amitié, la chaire de langue et de littérature polonaises à Dresde. Ce qu'il y avait de singulier dans cette nomination, c'est que le futur professeur savait aussi peu de polonais que ses élèves. Il se mit aussitôt à apprendre ce qu'il devait enseigner, et trouva beaucoup d'aide chez quelques illustres réfugiés, tels que Kosciuszko, Niemcewitz, Polocki et Kollontaj. Dès lors il résolut de consacrer ses soins à la publication d'un grand dictionnaire polonais; pendant vingt-et-un ans il y travailla sans relâche. Cependant il avait quitté Leipzig et avait accepté chez le comte Ossolinski à Vienne un emploi de bibliothécaire, qui lui permettait de poursuivre avec fruit ses recherches. Il s'établit ensuite à Varsovie, afin de surveiller la composition et l'impression de son ouvrage, qui avaient lieu dans sa propre maison, et reçut à diverses reprises des magnats les moyens de le mener à fin, notamment du comte Zamoyski, qui alla jusqu'à vendre un jour son cheval favori afin de lui permettre d'acquitter des frais de publication. Nommé recteur du Lycée et premier bibliothécaire de l'université, Linde fut, dans la révolution de 1830, élu député de Praga à la diète, et vit avec douleur sa patrie adoptive retomber sous le joug de la Russie. En 1838 il résigna ses doubles fonctions, qu'on lui avait pourtant conservées. On a de lui : *Slownik Jezyka Polskiego* (Dictionnaire de la Langue Polonaise); Varsovie, 1807-1814, 6 vol. in-4°, formant environ 5,000 pages à 2 col.; c'est le premier travail sérieux de ce genre dont la littérature polonaise ait été l'objet; il a servi de base aux ouvrages postérieurs, et quoiqu'il soit susceptible d'amélioration, on ne l'a pas encore surpassé; — un traité, en polonais,

sur les lois et coutumes de la Lithuanie; — la traduction de l'*Histoire de la Littérature russe* de Grech, avec des additions, etc. Il a aussi fait passer en allemand plusieurs écrits polonais, entre autres, une *Dissertation sur le chroniqueur Kadlubek* par le comte Ossolinski; Varsovie, 1822. K.

English Cyclop. (Biogr.). — *Jahrb. d. Liter. Anzbl.*, 1823, III, 55. — *Nekrolog der Deutsch.* XXV, 180.

LINDE (*Justin-Timothée-Balthasar* DE), jurisconsulte et publiciste allemand, né à Brilon, en Westphalie, le 7 août 1797. Après avoir étudié le droit à Gœttingue et à Bonn, il enseigna la jurisprudence à Giessen depuis 1823; six ans après il obtint un emploi supérieur au ministère de l'intérieur et de la justice à Darmstadt, et fut nommé conseiller d'État en 1833. Adversaire déclaré de la révolution, il perdit ses fonctions en 1848; après avoir fait partie des parlements de Francfort et d'Erfurt, il fut chargé en 1850 de représenter la principauté de Lichtenstein à la diète germanique. On a de lui : *Abhandlungen aus dem deutschen Civilprocesse* (Mémoires sur divers points de la procédure usitée en Allemagne) : Bonn, 1823, in-8° ; — *Handbuch über die Lehre von den Rechtsmitteln* (Traités des moyens de droit); Giessen, 1831-1840, 2 vol. in-8° : cet ouvrage estimé doit faire partie d'un *Traité de Procédure civile* annoncé par l'auteur; — *Lehrbuch des deutschen Civilprocesses* (Manuel de la Procédure civile suivie en Allemagne); Bonn, 1828, in-8°; la sixième édition a paru en 1843; — *Staatskirche, Gewissensfreiheit und religiöse Vereine* (La Religion d'État, la liberté de conscience et les associations religieuses); Mayence, 1845, in-8°; — *Berichtigung confessioneller Missverständnisse* (Redressement de quelques Malentendus en matière de Religion); Mayence, 1846, in-8°; — *Ueber religiöse Kindererziehung in gemischten Ehen* (Sur l'Éducation religieuse des Enfants dans les mariages mixtes); Giessen, 1847, in-8°. M. Linde est un des principaux rédacteurs de la *Zeitschrift für Civilrecht und Process*, qui se publie à Giessen; il est aussi collaborateur aux *Archiv für civilistische Praxis*. E. G.

Conversations-Lexikon.

LINDEBERG (*Pierre*), historien allemand, né en 1562, à Rostock, où il est mort, en 1596. Il parcourut l'Allemagne, l'Italie et les contrées scandinaves, et revint dans son pays enseigner les belles-lettres. On a de lui : *Commentarii rerum memorabilium in Europa ab a* 1586 *ad* 1591 *gestarum*; Hambourg, 1591; — *Topographica Rostochii urbis Descriptio*; Rostock, 1594, in-4°; inséré dans le *Theatrum Urbium* de Braun, t. V; — *Chronicon Rostochiense*, V *lib.*; ibid., 1596, in-4°; — *Juvenilium partes III*, et d'autres poésies latines. K.

Melch. Adam, *Vitæ german. Philosophorum*, p. 418 sq.

LINDEBLAD (*Assar*), poëte suédois, né le 19 décembre 1800, à Lackalænge, près Lund. Après avoir mené une vie assez mondaine, il embrassa la carrière ecclésiastique (1823), et se mit à écrire des poésies, dans lesquelles il est aisé de reconnaître la manière de Tegner, qu'il avait choisi pour maître et pour modèle; quand l'âge eut calmé cette fougue d'imitation, il acquit une certaine originalité, surtout sous le rapport de l'éclat et du mouvement. Reçu maître ès arts en 1829, il enseigna l'esthétique à Lund de 1831 à 1836, et fut nommé, à cette dernière date, pasteur à Œfved. Ses principaux écrits poétiques sont : *Cylinda*; 1824; — *Manshenssqvællarne* (Les Nuits du clair de lune); 1825; — *Blekings blommor* (Les Fleurs du Bleking); 1828; — *Sang i anledning af Jubelfesten i Lund* (Chant du jubilé de Lund); Christiansuud, 1830 : qui passe pour la meilleure de ses pièces; — *Afskeds sang* (Chant d'Adieu); Lund, 1838; — *Christi Seger* (Victoire du Christ); 1831; — *Missionæren* (Le Missionnaire); Stockholm, 1839, pièce couronnée par l'Académie royale de Suède. Un recueil de ses *Poésies* (Dikter) a paru à Lund, 1832-1833, 2 vol., ainsi qu'un volume de *Prédications*. K.

Conversat. Lex.

LINDEBORN (*Jean*), théologien hollandais, né vers 1630, à Deventer, mort en 1696, à Utrecht. Dès qu'il eut été ordonné prêtre à Cologne, où il avait pris ses degrés en théologie, il se rendit, en 1656, à Utrecht, et y devint curé et assesseur du vicariat érigé pour le gouvernement des catholiques de Hollande. Parmi ses nombreux écrits, on remarque : *L'Échelle de Jacob, appropriée aux vierges qui servent Dieu dans leur état sans sortir du monde*; vers 1665, en flamand; Anvers, 1666, in-12, en latin. C'est un manuel pratique à l'usage des filles dévotes qui servaient alors les curés hollandais. Ces filles étaient des espèces de diaconesses : elles entretenaient la propreté dans les églises, apprenaient le catéchisme aux enfants, visitaient les malades; on les appelait *cloppjens* (frappeuses), parce qu'elles allaient frapper aux portes des catholiques pour les avertir de l'heure de la messe. Lindeborn, ayant élevé ces filles au dessus des religieuses, dut aller s'expliquer auprès du pape, qui lui permit de réimprimer son livre en latin avec certaines modifications; — *Historia Episcopatus Daventriensis*; Cologne, 1670, in-12 : insérée en 1719 dans l'*Hist. Episcop. fœderati Belgii* de Van Heussen; — *Notæ catecheticæ in V sacramenta*; Cologne, 1675-1684, 5 vol. in-12; — *Passio Dominica*; ibid., 1684-1690, 3 vol. in-12. K.

Van Heussen, *Batavia Sacra*, 2ᵉ part. — Paquot, *Mémoires*, VIII.

LINDELBACHER (*Michel*), philologue allemand, né à Ochsenfurt, vivait à la fin du quinzième siècle; il fut *conregens* à l'université de Tubingue, et il a laissé un ouvrage intitulé : *Præcepta Latinitatis, ex diversis oratorum atque poetarum codicibus tracta*; Reutlingen, 1486, in-4°; Heidelberg, 1496, in-4°. B.

Zach, *Hist.* (en allem.) *de l'Imprim. en Souabe*, p. 194.

LINDEMANN (*Christian-Philippe*), graveur allemand, né en 1700, à Dresde, mort en 1754, à Nuremberg. Il travailla en Italie, à Ratisbonne et à Nuremberg, et s'attacha principalement à reproduire les maîtres de l'école italienne. On a de lui : *Saint Jean-Baptiste*, du Bernin; — *Apollon et Marsyas*, *Endymion*, *Zéphire et Flore*, de Corradini; ces planches ont été gravées au burin avec Thoman; — *Vénus et l'Amour*, de Balestra; — deux suites de sujets allégoriques et des groupes d'enfants. K.

Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexicon*.

LINDEN (*Henri-Antoine* VAN DER), en latin *Nerdenus*, littérateur hollandais, né le 13 février 1546, à Naerden, mort le 20 mars 1614, à Franeker. Il exerça les fonctions de pasteur calviniste dans l'Ost-Frise, et enseigna depuis 1585 la théologie à la nouvelle académie de Franeker. On a de lui : *Systema Theologicum*; Franeker, 1611, in-4°; — *Adolescentia seu Historia Tobiæ*; ibid., 1611, in-4°, poëme latin; — *Catalogus laborum literariorum*; ibid., 1611, in-4°; on y voit qu'il avait composé, tant en prose qu'en vers, divers écrits flamands et latins; — un grand nombre de thèses. K.

Paquot, *Mémoires*, X.

LINDEN (*Antoine-Henri* VAN DER), médecin, fils du précédent, mort en 1633, à Amsterdam. Il prit en 1608 le grade de docteur, devint recteur du collége d'Enchuse, et joignit à cet emploi la pratique de la médecine. Habile praticien et bon littérateur, il laissa en manuscrit de nombreux ouvrages sur la médecine, la pharmacopée, la musique et la théologie protestante. On en trouvera la liste dans les *Mémoires littéraires* de Paquot. K.

Manget, *Biblioth. Scriptor. Medic.*, III. — Paquot, *Mem. littér.*, X.

LINDEN (*Jean-Antoine* VAN DER), médecin hollandais, fils du précédent, né le 3 janvier 1609, à Enchuisen, mort le 5 mars 1664, à Leyde. Après avoir reçu sa première éducation dans sa ville natale, il entra à l'académie de Leyde, où il étudia la médecine, et prit en même temps quelque teinture de la philosophie et des mathématiques. Reçu docteur en 1630, il alla s'exercer à la pratique de sa profession sous les yeux de son père, qui habitait Amsterdam, et fut appelé, en 1639, à Franeker pour remplacer Ménélas Winsemius; étant le seul professeur de cette faculté, il se vit obligé d'enseigner tour à tour la médecine, la botanique et l'anatomie, ce qui ne l'empêcha pas de vaquer au soin des malades. Il y remplit les fonctions de recteur (1643), puis celles de bibliothécaire (1648). La réputation qu'il s'était acquise par ses écrits lui fit offrir en 1651 la chaire de médecine à l'université de Leyde; il l'occupa jusqu'à l'époque de [illegible] mort. Gui Patin, qui avait eu sous sa direc[illegible]un des fils de Linden, parle du père en ces [illegible]nes : « Van der Linden était un bon homme

l'étude des sciences du calcul et de l'astronomie, pour lesquelles il avait toujours montré beaucoup de prédilection. En 1808 il devint directeur de l'observatoire de Seeberg près de Gotha, en remplacement de son ami le baron Zach. Après avoir fait, l'année suivante, des levées de terrain en Thuringe et en Franconie pour le dépôt de la guerre de Paris, il parcourut, en 1812, une grande partie de l'Europe. Il prit part aux campagnes de 1814, en qualité d'aide-de-camp général du grand-duc de Weimar, et revint, en 1815, reprendre son emploi à Seeberg. En 1817 il rentra dans la magistrature, et devint en 1820 ministre du duc de Saxe-Gotha; après avoir représenté la Saxe à la diète germanique en 1827, il fut appelé deux ans après à Dresde comme membre du conseil intime, géra de 1831 à 1834 le ministère de l'intérieur, et devint ensuite président du conseil. Depuis 1843 il s'est retiré dans son domaine de Polhof, dans le pays d'Altenbourg, pour y reprendre ses études favorites d'astronomie; il a réuni une collection intéressante d'objets d'art, dont une *Description* a été publiée par Quandt et Schulz. On a de lui : *Tables barométriques pour faciliter le calcul des nivellements et des mesures des hauteurs par le baromètre;* Gotha, 1809; — *Tabulæ Veneris;* Gotha, 1810; — *Tabulæ Martis;* Eisenbourg, 1811; — *Investigatio nova orbitæ a Mercurio circa Solem descriptæ;* Gotha, 1813; — *Geschichte der Sternkunde im ersten Jahrzehnd des* 19 *Jahrhunderts* (Histoire de l'astronomie pendant les dix premières années du dix-neuvième siècle); Gotha, 1811. Lindenau a aussi continué, de 1807 à 1814, la *Monatliche Correspondenz der Erd-und Himmelskunde* de Zach; il a encore publié avec Bohnenberger la *Zeitschrift für Astronomie;* Tubingue, 1816-1818, 6 vol.; plusieurs *Mémoires* de lui se trouvent dans les *Astronomische Nachrichten* de Schuhmacher. E. G.

Conversations Lexikon.

LINDENBLATT (*Jean* VON), historien allemand, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. On manque de détails sur sa vie; on sait seulement qu'il était dignitaire ecclésiastique à Riesenbourg; il a écrit en allemand des *Annales* qui vont de l'an 1360 à l'an 1417, et qui ont une importance réelle pour l'histoire de la Prusse. Après être demeurées longtemps inédites, elles ont enfin été mises au jour par Voigt et Schubert à Kœnigsberg, 1823, in-8°. G. B.

Voigt, *Geschichte von Preussen*, V, 680.

LINDENBROG (*Erpold*), historien allemand, né à Brême, en 1540, mort à Hambourg, le 20 juin 1616. Henri Stender, un de ses ancêtres, originaire de Haltorp, épousa, au commencement du quatorzième siècle, Becka Lindenbrog, nom qui fut adopté par une des lignes des descendants de Henri. Après avoir étudié les belles-lettres et la jurisprudence, il s'établit à Hambourg, en qualité de notaire impérial, y obtin

un canonicat, et publia : *Chronica von dem Kriege derer Cimbrier* (Histoire de la Guerre des Cimbres); Hambourg, 1589, in-4°; — *Chronica Caroli Magni*; Hambourg, 1593, in-4°; — *Historica Narratio de Origine gentis Danorum*; Hambourg, 1603, in-4°. Lindenbrog a aussi donné des éditions de l'*Historia ecclesiastica* d'Adam de Brême, de l'*Historia Regum Daniæ*, écrite par un anonyme, ainsi que de plusieurs autres historiens des pays du Nord, qu'il a réunis dans ses *Rerum Germanicarum septentrionalium Scriptores*; Francfort, 1609, in-fol.; ce dernier recueil a été réimprimé à Hambourg, 1706, in-fol., par les soins de Fabricius, qui y a joint une biographie de Lindenbrog. E. G.

Wilkens, *Leben derer berühmten Lindenbrogiorum*, p. 1-11. — Fabricius, *Memoriæ Hamburgenses*, t. I, p. 616. — Moller, *Homonymoscopia*, p. 691.

LINDENBROG (*Frédéric*), érudit allemand, fils du précédent, né à Hambourg, le 28 décembre 1573, mort le 9 septembre 1648. Après avoir étudié la jurisprudence à Leyde, il parcourut l'Angleterre et la France, occupa pendant six ans l'emploi de précepteur chez le conseiller Calignon, visita en 1606 l'Italie, et revint deux ans après dans sa ville natale, où il exerça pendant longtemps la profession d'avocat. Employé plusieurs fois par les magistrats de Hambourg dans des négociations auprès des cours étrangères, il obtint plus tard un canonicat à la cathédrale. On a de lui : *Pauli Warnefridi De Gestis Longobardorum, cum adnotationibus*; Leyde, 1595, in 8°; — *Virgilii Appendix, cum notis*; Leyde, 1595 et 1617, in-8°; — *Valerii Probi De Notis Romanorum interpretandis*; Leyde, 1600, in-8°; — *Papinii Statii Opera*; Paris, 1600, in-4°; — *In P. Statii Commentaria et Conjectanea*; Paris, 1602, in-4°; — *Liber Legis Salicæ a Fr. Pithœo emendatus et ex bibliotheca ejus editus*; Paris, 1602, in-4°; c'est le texte revisé (*lex emendata*) à l'époque de Charlemagne; — *Terentii Comœdiæ*; Paris, 1602, et Francfort, 1623, in-4°; — *De Ludis Veterum*; Paris, 1605, in-4°; — *Commentatio ad legem unicam : Si quis imperatori maledixerit*; Hambourg, 1608, in-8°; reproduit dans le tome VI du *Thesaurus* d'Otto; — *Ad legem II, tituli I, libri VIII Legum Wisigothorum de non criminando principe*; Hambourg, 1608, in-8°; — *Ammiani Marcellini Historiarum Libri illustrati*; ibid., 1609, in-4°; les notes nouvelles trouvées dans les papiers de Lindenbrog ont été reproduites, ainsi que les notes de cette édition, dans l'édition d'Ammien Marcellin, qui parut en 1681; — *Heliodori Larissæi Capita Opticorum*; Hambourg, 1610, in-4°; — *Diversarum gentium Historiæ antiquæ*; Hambourg, 1611, in-4°; — *Codex Legum antiquarum, continens leges Wisigothorum, Edictum Theodorici, legem Burgundionum, legem Salicam; legem Alamannorum, legem Bavariorum, decretum Tassilonis, legem Ripuariorum, legem Saxonum, Anglorum et Werinorum, Frisionum, Longobardorum, Capitularia Caroli Magni, Formulas solemnes*, etc.; Francfort, 1613, in-fol. : cette collection est inférieure à celles de Canciani et de Georgisch; — *Variar. Quæstionum Centuria*, dans le tom. VI de la *Bibliotheca Græca* de Fabricius. Plusieurs lettres de Lindenbrog se trouvent dans la *Sylloge* de Burmann et dans les *Epistolæ Gudianæ*; ses nombreux manuscrits ainsi que sa bibliothèque ont été légués par lui à la ville de Hambourg. E. G.

Wilkens, *Leben derer berühmten Lindenbrogiorum*. — Moller, *Cimbria Litterata*, t. III. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 97.

LINDENBROG (*Henri*), érudit allemand, frère du précédent, né à Hambourg, le 10 février 1570, mort le 16 juillet 1642. Reçu docteur en droit à Leyde, il vint à Paris faire des recherches dans les bibliothèques. Il visitait souvent celle du couvent de Saint-Victor, et y déroba une vingtaine de volumes manuscrits. Le larcin ayant été découvert, Lindenbrog fut arrêté; mais il fut relâché quelques jours après par l'intervention de Dupuy. De retour en Allemagne, il fut nommé, en 1610, conservateur de la bibliothèque de Gottorp. On a de lui : *Joannis Sarisberiensis Polycraticus*; Leyde, 1595, in-8°; — *Censorinus, De Die natali, cum notis*; Hambourg, 1614, in-4°; Leyde, 1642, in-4°. Lindenbrog a laissé en manuscrit divers travaux sur l'antiquité; il avait rédigé des notes sur Manilius et sur les écrivains de l'histoire des augustes; il les remit à Scaliger et à Casaubon, qui en tirèrent parti. E. G.

Wilkens, *Leben derer berühmten Lindenbrogiorum*. — Moller, *Cimbria Litterata*. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 211.

LINDENSTOLPE (*Jean*), médecin suédois, né en 1678, mort en 1724. Il fit ses études aux universités d'Abo et d'Upsal, où il soutint des thèses *De Pomis Hesperidum* et *De Lue venerea*, alla prendre à Harderwyk le diplôme de docteur, et, après un long voyage, revint en 1708 en Suède. Nommé médecin de la flotte, il fit une campagne contre les Russes, et pratiqua, après la paix, son art à Stockholm. Il fut assesseur du conseil de médecine. On a de lui : *Pathologia*; Dorpat, 1691; — *De Natura Ingeniorum*; ibid, 1691; — *De Venenis*; Leyde, et réimpr. par Stenzel à Francfort, 1739, in-8°; — plusieurs dissertations latines insérées dans les *Acta litteraria* de l'Académie d'Upsal. K.

Gezelius, *Biograph.-Lexikon*.

LINDERN (1) (*François-Balthasar*), botaniste allemand, né à Buxweiler, le 1er mars 1682, mort à Strasbourg, le 25 avril 1755. Il étudia la médecine à Strasbourg et à Iéna, et pratiqua son

(1) On a donné son nom à une plante de la famille des personées, qu'il a décrite pour la première fois.

procès, que ce tribunal n'aurait point de jurés, et qu'il pourrait poursuivre tous ceux qui, par les places qu'ils avaient occupées sous l'ancien régime, rappelaient des abus ou des prérogatives usurpées. » Robert Lindet se montra l'ennemi acharné des girondins, et ne contribua pas peu à leur chute. Membre du comité de salut public durant la terreur, et chargé particulièrement des subsistances, il s'occupa en silence, mais avec activité, de cet emploi important. Il se conduisit avec modération dans les missions qu'il remplit en juin et juillet 1793, dans les départements du Rhône, du Calvados, de l'Eure et du Finistère, afin d'y détruire les débris du parti girondin accusé de fédéralisme; de nombreux proscrits lui durent même la vie. Lindet ne prit aucune part dans la lutte de la majorité de l'assemblée contre Robespierre et la Commune; mais lorsque les thermidoriens attaquèrent Collot d'Herbois, Barère et Billaud-Varennes, il jugea, avec raison, que l'on voulait peu à peu atteindre tous les membres des anciens comités de gouvernement; il prit alors vivement leur défense, et prononça, le 2 germinal an III (22 mars 1795), un long discours dans lequel il releva avec art et éloquence les services rendus par ces comités, en les opposant à la conduite de ceux qui leur avaient succédé; il rappela la différence des situations, et demanda avec instance qu'au lieu d'isoler les prévenus, on jugeât à la fois tous les membres qui avaient pris part au gouvernement. Cette tactique ne lui réussit pas; les réactionnaires, après avoir frappé les chefs révolutionnaires les plus abhorrés, poursuivirent à son tour Robert Lindet. Dénoncé, le 1er prairial an III (20 mai 1795), comme un des auteurs de l'insurrection de cette journée, il fut défendu par son frère; néanmoins huit jours après (28 mai) l'assemblée le décréta d'accusation, comme ayant participé aux sanglantes mesures prises sous le règne de la terreur. Le Hardy, Dubois-Crancé et Gouly furent ses principaux accusateurs. Clauzel, Taveau, Dubois-Dubais, Doulcet-Pontécoulant le défendirent inutilement : les villes de Nantes, du Havre et de Caen envoyèrent des pétitions en sa faveur. Lindet fut compris dans l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795); mais le 21 floréal suivant (10 mai 1796), il fut impliqué dans la conspiration des babouvistes. Il fut jugé par contumace devant la haute cour, et fut acquitté, l'accusateur public ayant fait observer qu'il avait été inculpé d'avoir un faux signalement et sur des témoignages peu dignes de foi. En 1799, après la journée du 30 prairial, il fut appelé au ministère des finances, et conserva ses fonctions jusqu'au coup d'État du 18 brumaire (9 novembre). Il refusa d'accepter aucun emploi sous les divers gouvernements qui depuis dirigèrent les affaires, et mourut dans la retraite à un âge fort avancé. H. L.

Le Moniteur universel, ann. 1791-1799, passim. — Thiers, *Histoire de la République française*, t. IV, 9.

liv. XV, p. 94, 96; liv. XXI, p. 191, 266. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, l. LX, p. 315. — *Galerie historique des Contemporains*.

LINDHOUT (*Henri*), astrologue belge, né à Bruxelles, vers le milieu du seizième siècle. Il étudia la médecine, et exerça son art avec beaucoup de succès à Hambourg. On a de lui : *Speculum Astrologiæ, in quo vera astrologiæ fundamenta et genethliacæ Arabum doctrinæ vanitates demonstrantur*; Hambourg, 1597, in-4°; — *Introductio in Physicam judiciariam, contra calumniatores artis astrologiæ*; Hambourg, 1597, in-4°; Leipsig, 1618, in-4°. E. G.

Moller, *Cimbria Litterata*. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Hyde, *Bibl. Bodleiana*.

LINDLEY (*Robert*), célèbre violoncelliste anglais, né en 1772, à Rotherham, dans le Yorkshire, mort à Londres, le 13 juin 1855. Son père, qui exerçait la profession de musicien, lui donna de bonne heure des leçons de violon. Robert préféra le violoncelle, et après s'être exercé dans des orchestres de province, il obtint, en 1794, la place de premier violoncelle au théâtre du Roi à Londres. Il y resta plus d'un demi-siècle, et n'en sortit que quelques années avant sa mort, ses infirmités l'ayant rendu incapable de se servir de l'instrument qui avait répandu son nom dans le monde entier. Les Anglais le considéraient comme le premier violoncelliste de son temps. Au rapport de M. Fétis, il se distinguait par un beau son et beaucoup de justesse; mais il était entièrement dépourvu de sentiment et de style. J. V.

Dictionary of Musicians; Londres, 1824. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — *Illustrated London news*, juin 1855.

* **LINDLEY** (*John*), botaniste anglais, né le 5 février 1799, à Catton, près Norwich. Fils d'un pépiniériste, auteur du *Guide to orchard and kitchen gardens*, il fit ses classes au collége de Norwich. L'étude des plantes, qui lui était familière depuis l'enfance, a occupé tous les instants de sa vie; il a su, par de nombreux travaux, exposés dans un style clair et agréable, en inspirer le goût à ses compatriotes. Depuis 1829 il enseigne la botanique au collége de l'Université de Londres. En outre, il a fait de semblables cours à la *Royal Institution* et au jardin des plantes de Chelsea. Secrétaire perpétuel de la Société d'Horticulture, il est membre des sociétés Linnéenne, géologique et microscopique, ainsi que de plusieurs académies du continent. En 1833 l'université de Munich lui a conféré le diplôme honoraire de docteur en philosophie. On a de M. Lindley : la traduction anglaise de l'*Analyse du Fruit*, de Richard; Londres, 1819; — *Digitalium Monographia*; ibid., 1821, in-fol.; — *Icones Plantarum sponte China nascentium*; ibid., 1821, in-fol.; — *Collectanea Botanica*; ibid., 1821, in-fol.; — *Rosarum Monographia*; ibid., 1822, in-8°,

siciens célèbres du temps; Nuremberg, 1585-1590, 8 vol. in-4°. K.

Fétis, Biogr. univ. des Musiciens.

LINDNER (*Frédéric-Louis*), écrivain politique allemand, né le 23 octobre 1772, à Mittau en Courlande, mort le 11 mai 1845. Après avoir exercé la médecine à Vienne et à Brunn, il vint à Weimar collaborer à diverses publications dirigées par Bertuch. Nommé en 1813 professeur de géographie et de statistique à Iéna, il résigna cet emploi l'année suivante, à cause des désagréments que lui atttira son admiration pour Napoléon. Quelques années après, il publia à Stuttgard avec Cotta une revue politique : *La Tribune*, passa en 1825 à Munich comme rédacteur en chef des *Politische Annalen*, et se retira enfin en 1832 à Stuttgard. Le talent de style et d'exposition dont il a fait preuve dans ses écrits politiques lui ont acquis en Allemagne une réputation méritée. On a de lui : *Geheime Papiere* (Papiers secrets); Stuttgard, 1824, recueil des articles les plus remarquables qu'il avait publiés jusque alors; — *Europa und der Orient* (L'Europe et l'Orient); Stuttgard, 1839; — *Skythien und die Skythen des Herodot* (La Scythie et les Scythes d'Hérodote); Stuttgard, 1841, in-8°.

Conv.-Lex.

***LINDNER** (*Wilhem-Bruno*), auteur religieux allemand, né en 1814, à Leipzig. Fils d'un instituteur, né en 1779, et qui a publié quelques ouvrages, il étudia dans sa ville natale, y fut, en 1839, agrégé à l'université, et y obtint en 1846 une chaire de théologie. On a de lui : *Lehrbuch der christlichen Kirchengeschichte* (Manuel de l'histoire ecclésiastique du Christianisme); Leipzig, 1848-1854, 2 vol.; — *Erzählungen* (Contes); ibid., 1852, 4 vol.; — *Maria und Martha* (Marie et Marthe, ou l'Église et la Mission intérieure); ibid., 1852; — *Christologische Predigten* (Sermons orthodoxes); ibid., 1855. K.

Convers.-Lexikon.

LINDPAINTNER (*Pierre-Joseph*), compositeur allemand, né à Coblentz, le 8 décembre 1791, mort le 21 août 1856, à Nonnenhorn sur les bords du lac de Constance. Fils d'un ténor de la musique de l'électeur de Trèves qui était en même temps prince évêque d'Augsbourg, il fit ses études littéraires au gymnase d'Augsbourg, recevant en même temps des leçons de violon de Plotterie, directeur de la musique de l'électeur, tandis que Witzka, maître de chapelle de la cathédrale, lui enseignait le piano et l'harmonie. Passionné pour la musique, qu'on lui faisait apprendre comme art d'agrément, il fit bientôt de tels progrès que l'électeur l'envoya à Munich pour y achever ses études sous la direction de Winter. Ce fut sous les yeux de ce maître qu'il composa, à dix-neuf ans, son premier opéra, *Démophon*, ainsi qu'une messe et un *Te Deum*, qui furent exécutés à Munich en 1811; ces ouvrages, écrits à la manière de Winter, dans ce style qui commençait à marquer l'époque de transition de l'école classique à l'école romantique, furent accueillis avec faveur par le public. En 1812, il se disposait à partir pour l'Italie, lorsque la mort de l'électeur l'obligea de rester à Munich, où il accepta la place de chef d'orchestre au théâtre de la cour, qui avait été récemment construit. Les faciles succès que plusieurs compositions du jeune artiste obtinrent dans les premiers temps de sa nouvelle position lui firent négliger un instant ses études; mais les sévères avis d'un ami lui ayant fait comprendre qu'il n'y a d'œuvres durables que celles qui réunissent toutes les conditions de l'art, Lindpaintner reprit courageusement ses travaux scolastiques, et, aidé des conseils de Joseph Gratz, qui passait alors à Munich pour un des plus savants contrepointistes, il acquit ces connaissances solides dont le développement se manifesta progressivement dans les opéras du *Jardinier aveugle*, d'*Alexandre à Éphèse*, du *Sacrifice d'Abraham*, et de *la Princesse de Cacombo*, représentés sur le théâtre *Isarthor* jusqu'en 1819. A cette époque, la place de directeur de la chapelle du roi de Wurtemberg lui ayant été offerte, il s'empressa de l'accepter, et se rendit à Stuttgard, où, pendant les dix années suivantes, il déploya une prodigieuse activité. Cette période de 1819 à 1829, durant laquelle il écrivit la musique d'un grand nombre d'opéras et de ballets, peut être considérée comme caractérisant les œuvres dramatiques de Lindpaintner, dont le talent atteignit son apogée dans *Le Vampire*, représenté le 21 septembre 1828. Mais alors le goût de la musique italienne commençait à se répandre à Stuttgard, comme dans les autres cours d'Allemagne; les opéras étrangers envahirent les théâtres sur lesquels n'apparaissaient plus que de loin en loin les œuvres des compositeurs nationaux. Lindpaintner, cédant à l'entraînement, de même que plusieurs autres musiciens, modifia sa manière en cherchant à amener une réunion des éléments divers, c'est-à-dire à conserver à la partie harmonique et instrumentale le caractère romantique allemand, en se rapprochant pour le chant de l'école italienne. Il fit le premier essai en ce genre, en 1836, dans son opéra comique intitulé *Le Pouvoir de la chanson*, dont les mélodies légères et gracieuses, soutenues par une savante et pittoresque instrumentation, obtinrent les applaudissements du public. Ses essais furent moins heureux dans le grand opéra, quoique cependant sa *Génoise*, représentée pour la première fois à Vienne en 1838, sous sa direction, ait généralement plu. Dans son opéra de *Lichtenstein*, joué en 1846, comme dans *Les Corses*, dernier ouvrage qu'il donna au théâtre, en 1853, on retrouve le mélange de style que nous avons signalé, sans que pour cela Lindpaintner ait renié son caractère

allemand qui se montre principalement dans les chœurs, les morceaux d'ensemble et l'instrumentation. Jusqu'à la fin de sa carrière, il ne cessa de remplir les fonctions de maître de chapelle du roi de Wurtemberg; les devoirs de sa place, l'amour de son art étaient toute sa vie; infatigable au travail, on peut dire qu'il n'a pas passé un jour sans écrire une ligne, et c'est ce qui explique la grande quantité de musique qu'on a de lui dans tous les genres.

Si dans ses œuvres dramatiques Lindpaintner ne s'est pas élevé à la hauteur de Spohr, si Marschner a sur lui l'avantage de la popularité, il n'en occupe pas moins une des premières places parmi les compositeurs de l'école moderne allemande, et son *Vampire*, son *Joko*, vivront aussi longtemps que le sentiment du beau dans la forme vivra en Allemagne. Sa musique d'église a contribué aussi à sa réputation; elle témoigne des louables efforts de l'artiste pour exprimer sa pensée religieuse, mais elle tombe souvent dans un idéalisme de rhythme et dans des effets mystiques, et il y manque la chose principale, l'inspiration du souffle divin. Un sentiment profond de religiosité règne cependant dans quelques-unes de ses productions en ce genre, notamment dans son *psaume XXIV*, op. 145, qu'il a dédié au roi de Prusse. Parmi ses œuvres instrumentales, on doit citer particulièrement son ouverture du *Faust*, de Gœthe; mais c'est surtout par ses chansons que Lindpaintner s'est rendu populaire en Allemagne. Personne n'entendait mieux que lui la direction d'un orchestre et ne saisissait mieux l'esprit de la musique qu'il faisait exécuter; il fit tout ce qui dépendit de lui pour donner aux symphonies de Beethoven droit de bourgeoisie à Stuttgard; en 1850, il fut chargé de diriger la Société musicale du Rhin et en 1852 on l'appela à Londres pour y prendre la direction des concerts de la Société philharmonique.

Voici les principales productions de ce compositeur. OPÉRAS : *Démophon*, à Munich, 1811; — *Der Blinde Gärtner* (Le Jardinier aveugle); — *Alexander in Ephesus* (Alexandre à Éphèse); — *Abraham's Opfer* (Le Sacrifice d'Abraham); — *Die Pflege-Kinder* (Les Pupilles); — *Die Princessin von Cacombo* (La Princesse de Cacombo); — *Timantes*, sur le sujet de *Démophon*, autrement traité; — *Perronte, oder die Wünsche* (Perronte, ou les souhaits); — *Die Sternen-Königin* (La Reine des Étoiles); — *Kunstsinn und Liebe* (Sentiment de l'Art et Amour); — *Saulmona*; — *Hans Max Giesbrecht*; — *Der Bergkönig* (Le Roi de la montagne); — *Der Vampyr* (Le Vampire), 1818; — *Der Paria* (Le Paria), ballet; — *Aglaé*, idem; — *Joko*, idem; — *Zeila*, idem; — *Zephyr und Rose* (Zéphir et Rose), idem; — *Die Amazone* (L'Amazone), idem; — *L'Otage*, opéra; — *Die Macht des Lieds* (Le Pouvoir de la Chanson), idem, 1836; — *Die Genueserin*

de lui des vaisseaux destinés à protéger les côtes d'Écosse contre les Anglais, et aussi un traité de commerce; ce dernier point fut le seul qu'on lui accorda. Il est à présumer que Lindsay n'eut plus à remplir d'autres missions à l'étranger, et qu'il fut enfin libre de vaquer à son goût pour la poésie. On place vers cette époque la publication d'un de ses plus agréables poëmes; *The Historie and Testament of squire Meldrum*. En 1553 il termina le dernier et le plus étendu de ses ouvrages, intitulé: *The Monarchie*. Comment employa-t-il les dernières années de sa vie? On l'ignore complétement, et la date de sa mort est placée, sans aucune certitude, entre 1557 et 1570. Au jugement d'Ellis, Lindsay n'a ni le brillant style de Dunbar ni l'abondante imagination de Gawin Douglas; *Le Rêve* est peut-être la seule pièce de lui qui soit uniformément poétique; pourtant son instruction variée, son bon sens, sa parfaite connaissance des cours et du monde, la facilité de sa versification, et, par-dessus tout, son talent pour se rendre accessible à tout le monde, justifient la popularité dont il a joui et qu'il devait à ses opinions autant qu'à son mérite. On a plusieurs éditions des poésies de Lindsay : la plus estimée est celle qu'a donnée Georges Chalmers, Édimbourg, 1806, 3 vol. in-8°, avec un glossaire et la vie de l'auteur.

P. L—Y.

Chalmers, *Life of sir D. Lindsay*, en tête de l'édit. de 1806. — Ellis, *Specimens of ancient Poetry*. — Warton, *Hist. of Poetry*. — *Britannia critica*, XXIX. — Chambers, *Lives of illustrious Scotsmen*. — Lord Lindsay, *The Lives of the Lindsays*; 1849.

LINDSAY (*John*), comte DE CRAWFORD, général anglais, né le 4 octobre 1702, mort le 25 décembre 1749, à Aix-la-Chapelle. Fils d'un général mort en 1713, il fut élevé chez la duchesse d'Argyle, et vint terminer à Paris une éducation toute militaire. Capitaine de cavalerie en 1726, il profita de toutes les occasions de guerre pour aller servir comme volontaire, et partout il donna les preuves du plus brillant courage. Après avoir fait avec le prince Eugène la campagne de 1735, il prit part à celle de Crimée (1738), conduite par Munich, passa l'année suivante sous les ordres du prince Charles de Lorraine, qui guerroyait contre les Turcs, et reçut une grave blessure à la bataille de Krotzka. Durant la guerre avec la France, il commanda la brigade des gardes à Dettingen, et gagna à Fontenoy le grade de major général; à Raucoux, il culbuta l'infanterie française, et protégea la retraite des alliés. En 1747 il devint lieutenant général et épousa la fille du duc d'Athol. P. L—Y.

Lord Alex. Lindsay, *Lives of the Lindsays*.

LINDSAY (*John*), érudit anglais, mort le 21 juin 1768. Il fut le dernier ministre officiant de la Société des Non-Jureurs, qui se réunissait à Londres, dans la chapelle de la Trinité, et fut employé quelque temps en qualité de correcteur dans l'imprimerie de Bowyer. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On a de lui : *The*

short History of the regal Succession, suivie des *Remarks on Whiston's scripture politics*; Londres, 1720, in-8°; — *Vindication of the church of England*; ibid., 1726, 1728, traduction estimée d'un ouvrage latin de Mason. P.

Nichols et Bowyer, *Literary Anecdotes*.

* LINDSAY (*Alexander-William* CRAWFORD, lord), littérateur anglais, né en 1812. Fils aîné du comte Crawford, qui siège depuis 1826 à la Chambre haute, dans les rangs du parti conservateur, il étudia à Oxford, et visita, en quittant l'université, la plus grande partie de l'Europe et de l'Orient. On a de lui : *Letters on Egypt, Edom and the Holy Land*; Londres, 1838; — *A Letter to a friend on the evidence and theory of christianity*; ibid., 1841; — *Progression by Antagonism*; ibid., 1846; théorie qui expose des considérations sur l'état, les devoirs et la destinée de l'Angleterre; — *Sketches of the history of christian art*; ibid., 1847; — *Lives of the Lindsays*; ibid., 1849, in-8°; l'auteur y raconte, avec une verve souvent poétique, l'histoire de ses ancêtres. P.

Men of the Time. — *The parliam. Companion*, 1859.

LINDSAY. *Voy.* CRAWFORD.

LINDSEY (*Robert* BERTIE, comte DE), homme politique anglais, né le 16 décembre 1582, à Londres, mort le 30 octobre 1642, près d'Edgehill. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par la reine Élisabeth et les comtes de Leicester et d'Essex, le favori du jour et celui du lendemain. En sortant de Cambridge, il se mit à voyager, assista à la prise de Cadix et à la bataille de Nieuport dans les Pays-Bas, accompagna lord Cumberland aux colonies espagnoles et lord Zouche à Moscou, visita l'Irlande, l'Italie et l'Espagne, et s'arrêta quelque temps au siége d'Ostende. En 1603 il fut, en vertu des droits de sa mère, remis en possession de la charge de grand-chambellan de la couronne, et entra à la chambre haute. Charles Ier, qui l'estimait beaucoup, lui donna le titre de comte de Lindsey (1626) et le cordon de la Jarretière (1630); à peu de temps de là il reçut la charge de grand-amiral, et prit la mer avec une flotte de quarante voiles. En 1639, lors du soulèvement des Écossais, Lindsey fut appelé au gouvernement de Berwick, et en 1640 il tint l'office de haut constable dans le procès du comte de Stafford. Enfin, en 1642, au début de la guerre civile, il devint général en chef des forces royales; mais il s'aperçut bientôt combien était vaine son autorité. Le roi, qui était au camp, consultait ses amis et décidait à peu près de tout, et le prince Rupert, son neveu, qui commandait la cavalerie, ne recevait d'ordres que du roi. Lindsey s'efforça inutilement de faire prévaloir les avis de l'expérience; il eut le chagrin de n'être pas écouté, et déclara qu'il ne lui restait plus qu'à mourir à la tête de son régiment. En effet, à la première bataille, qui s'engagea à Edgehill, il fut atteint d'un coup de pistolet à la cuisse, et

dents se rattachent aux anciens sociniens par le fond de leur croyance : ils rejettent la Trinité, admettent un Dieu unique, et reconnaissent en Jésus un envoyé providentiel. On a de Lindsey : *Apology*; Lond., 1774, in-8°, augmentée d'une *Suite* en 1776; cet écrit, plein de recherches sur la philologie sacrée, a été réfuté par J. Burgh; — *Common Prayer Book*; ibid., 1774, in-8°, avec la liturgie du docteur Clarke; — *On the preface to Saint-John's Gospel and on praying to Christ*; ibid., 1779, in-8°; — *An historical View of the state of the unitarian doctrine and worship from the reformation to our own times*; ibid., 1783, in-8°; — *Examination of Robinson's plea for the divinity of Christ*; ibid., 1785, in-8°; — *Vindiciæ Priestleianæ*; ibid., 1788-1789, 2 part. in-8°; Priestley fut l'un des plus ardents défenseurs de la foi des unitaires; — *Conversations sur l'idolâtrie chrétienne*; ibid., 1792, in-8°; — *Conversations on the divine government, shewing that every thing is from God and for good to all*; ibid., 1802, in-8°; — *Sermons*, 2 vol. in-8°. P.

T. Belsham, *Memoirs on life and writings of Th. Lindsey*, 1812, in-8°. — *Athenæum*, V. — Rees, *Cyclopædia*.

LINDWOOD (*Guill.* DE). *Voy.* LYNDWOOD.

LING (*Pierre-Henri*), poëte suédois et fondateur de la gymnastique moderne, né à Ljunga, le 15 novembre 1776, mort le 3 mai 1839. Après avoir vécu d'une manière aventureuse en Suède, en Allemagne et en France, il devint en 1805 maître d'armes à l'université de Lund. En 1813 il occupa le même emploi à l'Académie militaire de Karlberg, et fut placé quelques années plus tard à la tête de l'institut gymnastique nouvellement établi à Stockholm. Son but constant était la régénération physique et morale de ses compatriotes; les principaux moyens qui d'après lui ne pouvaient manquer d'y concourir étaient la gymnastique, la musique et la poésie. Ses idées sur la méthode à suivre pour les exercices corporels sont développées dans ses *Gymnastikens Almanna Grunder* (Principes généraux de Gymnastique); Upsal, 1834-1840, in-12; Voy. Rothstein, *Die Gymnastik nach dem System Lings* (Berlin, 1847-1851, 2 vol.). Il a aussi écrit avec un vrai talent poétique deux épopées sur des sujets pris dans la mythologie scandinave : *Gylfe Tirfing*, Stockholm, 1812, ibid., 1836, 2 vol. in-8°, et *Asarme*, ibid., 1816-1826, 2 parties réimprimées en 1833, in-8°; on a encore de lui *Karleken*, poëme pastoral, ainsi que plusieurs drames se rapportant à l'histoire de la Suède.

Conversations-Lexikon.

LINGARD (*John*), historien et publiciste anglais, né à Winchester, le 5 février 1771, mort à Hornby, près de Lancastre, le 13 juillet 1851. Il appartenait à une famille catholique romaine et de pauvre condition. L'évêque Talbot l'envoya faire ses études en France, au collége de Douay, destiné à l'éducation des jeunes catholiques anglais. Les maîtres et les élèves de cet établissement, forcés par la révolution française de chercher un asile en Angleterre, se fixèrent dans le comté de Durham, d'abord à Crook-Hall, puis à Ushaw. Lingard resta attaché à ce collége, et ne le quitta que pour aller remplir vers 1800 les fonctions de prêtre dans la ville de Newcastle-sur-Tyne, dans le Northumberland. Son premier titre à la notoriété fut une série de lettres publiées dans le *Newcastle Courant* et réunies en un volume intitulé *Catholic Loyalty vindicated*. Il y défendait avec un remarquable talent les doctrines catholiques. Encouragé par le succès, il engagea une polémique très-vive avec l'évêque protestant de Durham, et publia successivement plusieurs pamphlets, qu'il recueillit en 1813, sous le titre de *Tracts on several subjects connected with the civil and religious principles of the catholics* (1). Quel que fut le mérite de ces écrits de circonstance, le docteur Lingard servit mieux la cause du catholicisme et sa propre renommée par ses deux importants ouvrages consacrés à l'histoire religieuse et politique de l'Angleterre. Le premier parut sous le titre de *History and antiquities of the Anglo-Saxon Church*, 2 vol. in-8° (2). Le second, et le plus considérable, intitulé *History of England from the first invasion by the Romans to the accession of William and Mary in* 1688, parut à Londres, 1819-1825, 6 vol. in-4° (3) (2e édition, 1823-1331, 14 vol. in-8°; 4e édit., 1837, 13 vol. in-12; 5e édit., 1849-1850, 10 vol. in-8°; 6e édit., 1854-1855, 10 vol. in-8°). Cet ouvrage, qui coûta à l'auteur treize années d'un travail assidu, est fondé sur les anciennes chroniques et les documents originaux. Lingard y fait preuve de beaucoup de savoir et de pénétration, et il a su découvrir et mettre à profit des sources d'information jusque là inexplorées. Sa narration est claire; les dates sont soigneusement données et les autorités citées exactement; le style est clair, exact, sans affectation. Enfin, Lingard est un bon écrivain consciencieux et très-instruit; mais il ne possède pas les qualités supérieures qui font le grand historien. Lui-même déclare qu'il s'est contenté de rapporter les faits tels qu'ils les a trouvés dans les documents, sans chercher à en pénétrer les causes lorsqu'elles n'étaient pas évidentes, et surtout sans en déduire des conséquences en faveur d'une théorie préconçue. « J'ai peu de prétentions, dit-il, à ce que l'on appelle la philosophie de l'histoire, que j'ai eu la témérité de nommer la philosophie du roman. C'est le privilége des ro-

(1) Traduits en français par A. Cumberworth; Paris, 1827, in-8°.

(2) Trad. en français par A. Cumberworth; Paris, 1828, in-8°.

(3) Traduite en français par le chevalier de Roujoux pour les douze premiers volumes et par M. Amédée Pichot pour les deux derniers; Paris, 1825-1831, 14 vol. in-8°.

manciers d'être toujours instruits des motifs secrets de ceux dont ils décrivent la conduite ou le caractère. Mais l'historien ne peut rien savoir de plus que ce que ses autorités lui ont découvert ou ce que les faits lui ont nécessairement appris. S'il se livre à son imagination, s'il prétend découvrir les ressorts cachés de chaque action, l'origine réelle de chaque événement, cela peut embellir son récit, mais il en impose à ses lecteurs et probablement à lui-même. Beaucoup de recherches et d'expérience m'ont peut-être acquis le droit d'avoir une opinion; et je n'hésiterai pas à dire que peu d'écrivains ont plus contribué à pervertir la vérité de l'histoire que les historiens philosophiques. Ils peuvent déployer une grande sagacité d'investigation, une profonde connaissance du cœur humain, mais on doit donner peu de confiance à la fidélité de leurs citations. Dans leur empressement à établir quelque théorie favorite, ils dédaignent les autorités contraires, souvent trop gênantes, et torturent les faits pour les adapter à leur système (1). » On a reproché à Lingard de n'être pas resté fidèle à sa théorie d'impartialité, et d'avoir donné à son livre la teinte très-prononcée de ses propres opinions religieuses. « Cet ouvrage, dit M. Berghers, paraît avoir été composé dans un esprit exclusif et systématique. Une haine profonde contre le dogmatisme et l'intolérance de l'Église anglicane; le besoin de rétablir des faits souvent pervertis par l'ignorance ou la mauvaise foi, le désir de réhabiliter ses coreligionnaires, encore frappés, au moment où l'auteur écrivait, d'odieuses incapacités politiques, ont quelquefois entraîné l'historien beaucoup trop loin, et l'ouvrage de M. Lingard est, à proprement parler, l'histoire d'Angleterre écrite au point de vue catholique. » Ce reproche est fondé; cependant si Lingard est partial pour le catholicisme, il n'est ni injuste ni violent à l'égard des autres communions chrétiennes. Après avoir achevé son *Histoire d'Angleterre*, il se rendit à Rome, où le pape Léon XII lui offrit le chapeau de cardinal. Il refusa cette dignité, et revint passer ses dernières années à Hornby. Sur la fin de sa vie, il reçut de la reine une pension de 300 livres sterling. On a encore de lui : *Catechetical Instructions on the doctrines and worship of the catholic Church*, et une traduction anglaise du *Nouveau Testament*, destinée à remplacer celle de Douay, qui a vieilli et qui n'est pas toujours fidèle. L. J.

English Cyclopædia (*Biography*). — Berghers dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — *Edinburgh Review*.

LINGE (*Geoffroi*), chroniqueur anglais, vivait dans le milieu du treizième siècle. Il était cordelier, et laissa une chronique écrite en latin et conduisant l'histoire universelle jusqu'en 1290; on ignore si elle a été imprimée. K.

Vossius, *De Histor. Latinis*. — Guillaume Botoner, *Antiquitates*. — H. Willot, *Athenæ Franciscanæ*.

(1) Lingard, *Avertissement* de l'édition de 1838.

LINGÉE (*Charles-Louis*), graveur français, né en 1751, à Paris, mort vers 1805. Il a travaillé à la pointe et au burin et a gravé beaucoup d'estampes, parmi lesquelles *Les Vendangeurs*, d'après Lautherbourg.

Sa femme, *Thérèse-Éléonore* ÉMERY ou HÉMERY, née en 1753, à Paris, a aussi tenu le burin; ses principales œuvres sont : *L'Enlèvement des Sabines* et *La Famille de Bonnes Gens*, d'après Cochin; — le portrait de *Le Sueur*, d'après Sébastien Bourdon, et celui de *Colardeau*, d'après Trinquesse; — *La Bulle de savon*, d'après Netscher; — et quatre *Têtes*, d'après Greuze.

Le frère et la sœur de cette dernière, *Antoine-François* et *Marguerite*, ont laissé aussi quelques planches gravées au burin. P.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*.

LINGELBACK (*Jean*), peintre flamand, né en 1625, à Francfort, mort en 1687, à Amsterdam. Il apprit en Hollande les éléments du dessin, passa six années en Italie, et revint en 1650 dans sa patrie adoptive, qui, à plus juste titre que l'Allemagne, peut le revendiquer comme un de ses bons peintres. La manière de cet artiste, dans le genre comme dans le paysage, est en effet celle des maîtres flamands jointe à la vivacité italienne. Il aime les ciels légèrement nuagés, les lointains d'un bleu clair; il ménage adroitement les plans; sa touche est libre et spirituelle; les décorations ou pièces d'architecture qu'il introduit dans ses tableaux font toujours le plus agréable effet. Il excellait surtout à peindre les foires, les hôtelleries, les marchés, et savait donner à ces sujets, qu'il répétait souvent, une remarquable variété. C'est dans les *ports de mer* qu'il a le plus d'originalité, et il peut passer aussi bien que J.-B. Weenix, son contemporain, pour le créateur d'un genre qui exigeait à ce haut degré l'une de ses plus brillantes qualités, la science de l'arrangement. Vers la fin de sa vie il se fit une manière expéditive, et, se voyant accablé d'ouvrage, il ne consulta plus que sa fantaisie. Nous citerons de Lingelback : *Le Marché aux Herbes* et un *Port de mer d'Italie*, au musée du Louvre; — un *Port de mer du Levant*, *Le Chariot à Foin*, et *Charles II partant pour l'Angleterre*, au musée de La Haye; — *Vue de la place du Peuple à Rome*, au musée de Bruxelles; — deux *Ports de mer d'Italie*, à Amsterdam; — *L'Hiver*, à Saint-Pétersbourg; — *La Halte*, *L'Écurie*, etc. Il a aussi gravé à la pointe des marines et des paysages. P.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*. — Ch. Blanc, *Les Peintres de toutes les écoles*, n° 119.

LINGELSHEIM (*Georges-Michel*), érudit allemand, né à Strasbourg, vers le milieu du seizième siècle. Il fut d'abord précepteur de l'électeur palatin Frédéric IV, dont il devint ensuite le conseiller. Il était lié avec Scaliger Bon-

gers, Grynæus de Thou (1) et autres hommes distingués. Sa correspondance avec Bongars a été publiée à Strasbourg, 1660, in-12; elle a été reproduite avec d'autres lettres de Bongars dans les *Monumenta Litteraria* de Nebel. On a attribué à tort à Lingelsheim l'*Idolum Hallense*, pamphlet dirigé contre Juste Lipse, et écrit par Denaisius. E. G.

Adam, *Vitæ Jurisconsultorum Germanorum*. — *Scaligerana*. — Teissier, *Additions aux Éloges de de Thou*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Crusius, *Animadversiones philologicæ*.

LINGEN (*Burchard*), philosophe hollandais, né à Zwolles (Over-Yssel), en 1662, mort à Cologne, le 22 avril 1713. Il fit ses études à Cologne, et entra dans la Compagnie de Jésus en 1680. Il enseigna bientôt la philosophie au collége des Trois-Couronnes, puis à Trèves. De retour à Cologne, il y mourut, d'apoplexie. On a de lui : *Medulla tripartitæ Philosophiæ, veteris ac novæ*; Cologne, 1699; réimprimée sous le titre de *Cursus Philosophicus*; Cologne, 1705, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est ainsi divisé : *Annus primus, sive Logica; Annus secundus, sive Physica generalis; Annus tertius, sive Physica particularis et Metaphysica*; « c'est, dit Paquot, du péripatétisme tout pur ». Lingen a laissé en manuscrit un *Traité de Théologie scolastique*. L—z—e.

Hartzheim, *Bibliotheca Coloniensis*, p. 42. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. IX, p. 139-141.

LINGENDES (*Jean* de), poëte français, né vers 1580, à Moulins, mort en 1616. Il appartenait à la même famille que les suivants, et vint de bonne heure à Paris, où le titre de gentilhomme, sa bonne mine, des manières accomplies lui préparèrent un bon accueil parmi les sociétés littéraires du temps. Honoré d'Urfé, Davity, Berthelot, Mlle de Scudéry ne parlent de lui qu'avec éloges. Il avait reçu une excellente éducation, fortifiée par la lecture des savants écrivains des quinzième et seizième siècles, et entre ces derniers il avait choisi pour modèle Ange Politien, dont il a le tour et la douceur. Il rimait avec nombre et facilité; mais il manquait d'invention. Les vers suivants, que l'on cite quelquefois, attestent à quel degré d'élégance il maniait le madrigal :

Si c'est un crime de l'aimer,
On n'en doit justement blâmer
Que les beautés qui sont en elle;
  La faute en est aux dieux
  Qui la firent si belle,
  Et non pas à mes yeux.

Mlle de Scudéry songeait peut-être à cette charmante strophe lorsqu'elle disait dans *Clélie* (livre II) que Lingendes avait dans ses vers « un air amoureux et passionné qui plaira à tous ceux qui auront le cœur tendre ». Ce poëte mourut jeune; il mena une vie si studieuse et si retirée qu'on ne le connaît guère que par ses ouvrages et les louanges unanimes dont il a été l'objet. On a de lui : une traduction en prose des *Epîtres* d'Ovide; Paris, 1615, in-8°; réimprimée en 1618 et en 1621. Ce recueil, dédié à la reine mère, et publié « pour le contentement de deux princesses à qui il lui eût été bien difficile de les pouvoir refuser, » ne contient de l'auteur que treize épîtres; les autres sont l'œuvre de Duperron, de Desportes, de La Brosse, d'Hédelin et de Guillaume Colletet. Ce sont des paraphrases en style lâche et suranné, des imitations froides plutôt que des traductions; — *Les Changements de la bergère Iris*, à la princesse de Conti; Paris, 1605, 1618, in-12; — des stances, des sonnets, une *Ode à Marie de Médicis*, une *Élégie* (latine) *pour Ovide*, dans les *Metamorphoses* de Renouard; un poëme *sur la naissance du duc de Rethelois*; etc. Ces diverses pièces se retrouvent dans la plupart des recueils du temps, comme au t. III du *Recueil des Poésies choisies* de Barbin. P. L—y.

Colletet, *Art Poétique*. — Titon du Tillet, *Parnasse Français*. — Goujet, *Biblioth. Française*, V. — Viollet-Leduc, *Biblioth. Poetique*.

LINGENDES (*Claude* de), prédicateur français, cousin du précédent, né en 1591, à Moulins, mort le 12 avril 1660, à Paris. En 1607 il entra chez les Jésuites, et, après avoir dirigé pendant onze ans le collége de Moulins, il devint provincial de la province de France et supérieur de la maison professe de Paris. On le députa trois fois à Rome pour les assemblées générales de la société à laquelle il appartenait. Le P. Lingendes a prêché pendant toute sa vie avec un succès constant, et a passé pour un des premiers modèles de la chaire française. Rapin fait de lui un éloge qu'il pousse jusqu'à l'exagération. « C'est néanmoins, dit le *Journal des Savants*, une chose assez surprenante que Lingendes, dont toute la France a admiré l'éloquence, n'étudiât point les termes dont il se servait, et qu'il s'en mît même si peu en peine qu'il composait en latin les sermons qu'il devait prononcer en français. » On a de lui : *Avis pour bien régler sa vie*; — *Votivum monumentum ab urbe Molinensi Delphino oblatum*; in-4°; — *Conciones in Quadragesimam*; Paris, 1661, 3 vol. in-4°; 2e édition augmentée, ibid., 1663, 4 vol. in-8°; l'édition française, intitulée *Sermons pour tous les dimanches du Carême*, Paris, 1666, 2 vol. in-8°, n'est qu'une traduction ou même une imitation imparfaite de ceux qui avaient paru en latin. P. L—y.

Sotwell, *Bibliotheca Scriptor. Societatis Jesu*. — Rapin, *Reflexions sur l'Eloquence*, 181. — Goujet, *Biblioth. Française*, II. — *Dict. portatif des Prédicateurs*. — *Journal des Savants*, avril 1667.

LINGENDES (*Jean* de), prélat français, parent des précédents, né en 1595, à Moulins, mort le 2 mai 1665, à Mâcon. Il fut donné en 1619 pour précepteur au comte de Moret, fils naturel de

(1) De Thou lui confia une copie de son *Histoire*, ce qui empêcha que cet ouvrage ne fût dérobé à la postérité. *Voyez* Bayle, *Dictionnaire*, art. Camden, note H.

Henri IV, acquit aussi de la réputation comme orateur sacré, et devint aumônier de Louis XIII, qui le nomma, en 1642, évêque de Sarlat. En 1650 il fut transféré à Mâcon. Il y a de lui deux oraisons funèbres imprimées, l'une sur Victor-Amédée, duc de Savoie, et l'autre sur Louis XIII.
P. L—Y.

Marolles, *Dénombrem. des Auteurs.*

LINGKE (*Jean-Théodore*), biographe allemand, né à Torgau, le 21 novembre 1720, mort le 10 avril 1802. Il étudia la théologie, et devint en 1778 surintendant dans sa ville natale (1) et publia : *Diaconi Torgavienses alibi vocati*; Torgau, 1758-1760, 2 parties in-4°; — *Luthers Geschäfte in Torgau* (Séjour de Luther à Torgau); Leipzig, 1765, in-4°; — *Luthers merkwürdige Reisegeschichte* (Voyage mémorable de Luther); Leipzig, 1764, in-4°. E. G.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. IV et XI. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LINGLOIS (*Pierre-François*), jurisconsulte français, né à Besançon, vers 1580, mort à Bruxelles, en 1629. Il étudia le droit à Dôle, et vint dans les Pays-Bas, où il exerça la profession d'avocat. On a de lui : *L Decisiones imperatoris Justiniani quæ a secundo libro Codicis usque ad nonum diffusæ sunt*; Anvers, 1622, 1661, in-fol. (dédié à l'infante Isabelle). La Bibliothèque impériale de Paris possède un exemplaire de la seconde édition, devenue rare, de cet ouvrage, en tête duquel se trouvent deux pièces de vers latins adressées à Linglois par ses frères Antoine et Désiré. E. G.

Catal. inédit de la Bibl. imp. de Paris. — Lipenius, *Bibliotheca realis Juridica.* — Grappin, *Hist. abrégée du Comté de Bourgogne*, édit. de 1780, pag. 297.

LINGUET (*Simon-Nicolas-Henri*), avocat et publiciste français, né le 14 juillet 1736, à Reims, guillotiné le 27 juin 1794, à Paris. Au sortir de ses études, qu'il termina brillamment au collége de Beauvais, à Paris, dont son père avait été autrefois sous-principal, il suivit en Pologne le duc de Deux-Ponts; à quelque temps de là, il s'attacha, en qualité de secrétaire ou d'aide-de-camp pour la partie mathématique du génie, au prince de Beauvau, commandant en chef de l'armée française destinée à une expéditions contre le Portugal. Il profita d'un séjour qu'il fit ensuite à Madrid pour étudier Calderon et Lopez de Véga, dont il traduisit quelques pièces, qu'il publia. Peu de temps après son retour, il fit paraître l'*Histoire du Siècle d'Alexandre*. A l'âge de vingt-huit ans il crut devoir se faire un état, et il embrassa celui du barreau. Dès le début il y obtint de brillants succès. On cite comme des modèles d'art oratoire ses plaidoyers pour le duc d'Aiguillon et le comte de Morangiès. Plus tard on l'entendit se vanter de n'avoir perdu que deux procès. « Encore, ajoutait-il, ai-je bien voulu les perdre. » Les luttes du barreau

(1) Il a inventé un instrument de musique, nommé par lui *stahlspiel* : c'étaient des lames d'acier mises en vibration par le frottement.

il avait demandé lui-même à être jugé : on lui refusa la faculté de se défendre. Il reçut la mort avec courage, le 27 juin 1794.

Avant qu'il eût attaqué les philosophes, Voltaire avait dit de lui : « M. Linguet est un avocat de beaucoup d'esprit, auteur de plusieurs ouvrages dans lesquels on trouve des vues philosophiques et des paradoxes. » Il était en effet doué d'une rare intelligence, d'un esprit fin et mordant, et eût pu se faire un nom illustre dans les lettres, si sa fougue et son défaut de principes ne lui eussent fait gaspiller en pure perte les belles facultés qu'il avait reçues de la nature. Linguet était d'une taille médiocre, très-maigre, marqué de la petite-vérole; sa physionomie n'annonçait nullement ce qu'il était; mais « lorsque la tribune donnait l'essor à ses moyens oratoires, sa figure s'animait tout à coup, son organe se développait, et bientôt l'éloquent orateur entraînait tout l'auditoire. Méfiant et soupçonneux, il avait toujours des pistolets sur sa table, ne sortait jamais sans être armé, et enfermait ses domestiques sous clef; il était de plus intéressé et même avare. » Voici la liste de ses nombreuses productions : *Voyage au labyrinthe du Jardin du Roi*; La Haye (Paris), 1755, in-12; — *Les Femmes filles ou les Maris battus*; Paris, 1759, in-12 : c'est une parodie en vers de la tragédie d'*Hypermnestre*; — *Recueil sur la question de savoir si un juif marié dans sa religion peut se remarier après son baptême, lorsque sa femme juive refuse de le suivre et d'habiter avec lui*; Paris, 1761, 2 vol. in-12; — *Prospectus d'un nouveau spectacle de musique*; Paris, 1762, in-12; — *Lettre du mandarin Hocit-Ching sur les affaires des jésuites*; 1762, in-8°; — *Histoire du Siècle d'Alexandre le Grand*; Amsterdam (Paris), 1762, in-12 : cette édition est anonyme; la seconde, imprimée en 1769, a reçu des additions; — *Mémoire sur un objet intéressant pour la province de Picardie*; La Haye et Abbeville, 1764, in-8°; il s'agit d'un projet d'un canal et d'un port sur ces côtes, lequel fut exposé de nouveau dans une *Troisième Lettre*; 1765, in-8°; — *La Dîme royale, avec de courtes réflexions sur ce qu'on appelle la contrebande*; 1764, in-8°; réimprimé en 1787, sous le titre de *l'Impôt territorial*; — *Épître en vers d'un G. de D... à un de ses amis, supplément aux Mémoires d'une fameuse académie*; Liége, 1764, in-8°; — *Le Fanatisme des Philosophes*; Genève et Paris, 1764, in-8° : discours sur le danger des sciences; — *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et dans les lois civiles de la France*; Amsterdam (Paris), 1764, in-8°; réimprimé en 1768, et refondu depuis en grande partie dans les *Annales politiques*; — *Socrate, tragédie en cinq actes*, Amsterdam, 1764, in-8° : pièce qui n'eut aucun succès malgré quelques vers heureux; — *Mémoire sur un objet intéressant sur la province d'Artois*; 1765, in-8°; — *La Cacomonade, histoire politique et morale, traduite de l'allemand du docteur Pangloss, par le docteur lui-même, depuis son retour de Constantinople*; Cologne (Paris), 1766, in-12; nouvelle édition, augmentée d'une *Lettre* du même auteur, Paris, 1767, 1797, in-12; — *Histoire des Révolutions de l'Empire Romain, depuis Auguste jusqu'à Constantin*; Paris, 1766-1768, 2 vol. in-12; nouvelle édition, revue et corrigée, Londres, 1784, in-8° : cet ouvrage, qui devait compléter les *Révolutions romaines* de l'abbé de Vertot, s'arrête au règne de Trajan; la conséquence du système qui y est développé est que l'esclavage des peuples est un mal nécessaire; — *Théorie des Lois civiles, ou principes fondamentaux de la société*; Londres (Paris), 1767, 2 vol. in-12; autre édit., avec les *Lettres* sur cet ouvrage, Paris, 1774, 3 vol. in-12; l'objet de l'auteur a été de combattre en partie le système de Montesquieu; — *L'Aveu sincère, ou lettre à une mère sur les dangers que court la jeunesse en se livrant à un goût trop vif pour la littérature*; Paris, 1768, in-12; — *La Pierre philosophale*, discours; La Haye, 1768, in-12; — *Lettre sur la nouvelle traduction de Tacite par M. L. D. L. B.* (l'abbé de La Bletterie); Amsterdam (Paris), 1768, in-12; — *Histoire impartiale des Jésuites, depuis leur établissement jusqu'à leur première expulsion*; Madrid (Paris), 1768, in-8°; 1824, in-12 : ce livre fut condamné à être brûlé; — *Théâtre espagnol, traduit en français*; Paris, 1768, 4 vol. in-12; — *Histoire universelle du seizième siècle*; Paris, 1769, 2 vol. in-12, ou Bruxelles, 1787, in-8° ; elle forme les t. XIX et XX de l'*Histoire universelle* de Hardion; — *Canaux navigables pour la Picardie et toute la France*; Amsterdam (Paris), 1769, in-12; réimprimé sous le titre de *Traité des canaux navigables*; — *Lettres sur la Théorie des lois civiles*; Amsterdam, 1770, in-12; — *Mémoire pour le duc d'Aiguillon*; 1770, in-4° : — *Réponse aux docteurs modernes*; Londres, 1771, in-12; c'est une nouvelle apologie de l'auteur à propos de la *Théorie des Lois civiles*, avec la réfutation du système des économistes; — *Mémoire pour Mme de Bombelles*; 1771, in-4°; — *Mémoire pour dom Pedro, Espagnol, contre les fermiers généraux*; 1771, in-4°; — *Mémoire pour le comte de Morangiés*; 1772, in-4°; — *Mémoires et Plaidoyers*; Amsterdam, 1773, 7 vol. in-12; Liége, 1776, 12 tom. en 11 vol. in-12; — *Journal Politique et Littéraire*; 1774-1776; la suite jusqu'en 1778 est de La Harpe; — *Sur les Propriétés et Priviléges exclusifs de la Librairie*; 1774, in-4°; — *Œuvres de G.-N.-H. Linguet*; Londres, 1774, 6 vol. in-12; — *Du Pain et du Bled*; Londres, 1774, in-12; — *Du plus heureux Gouvernement, ou parallèle des constitutions politi-*

ques de l'Asie avec celles de l'Europe; 1774, 2 vol. in-12; — *Théorie du Libelle, ou l'art de calomnier avec fruit*; Amsterdam (Paris), 1775, in-12; dialogue dirigé contre l'abbé Morellet; — *Essai philosophique sur le Monarchisme*; 1775, 1777, in-8°; — *Requête au conseil du roi contre les arrêts du parlement de Paris des 29 mars 1774 et 4 février 1775*; Genève, 1775, in-8°; — *Réflexions sur la comtesse de Béthune et supplément*; 1775, in-4° et in-12 : le peu de ménagement que garda Linguet dans cet écrit envers le célèbre Gerbier et quelques-uns de ses confrères provoqua l'arrêt du 11 février 1774 par lequel il fut rayé du tableau des avocats; — *Réflexions des six corps de la ville de Paris sur la suppression des jurandes*; 1776, in-4°; — *Aiguillonana, ou Anecdotes utiles pour l'histoire de France au dix-huitième siècle depuis l'année 1770*; Londres, 1777, in-8°, livre devenu très-rare; — *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle*; Londres, 1777-1792, 179 numéros en 19 vol. in-8°; on a publié en 1787 un extrait des neuf premiers volumes; — *Lettre au comte de Vergennes*; Londres, 1777, in-8°; — *Collection complète des ouvrages de Littérature*; Bruxelles, 1779-1780, 2 vol. in-8°; — *Appel à la postérité*; 1780, in-8° : recueil de mémoires et plaidoyers de Linguet pour lui-même; — *Mémoires sur la Bastille*; Londres, 1783, in-8°; réimprimé en 1821; — *Considérations sur l'ouverture de l'Escaut*; Londres et Bruxelles, 1784-1785, 2 vol. in-8°; — *Discours sur l'utilité et la prééminence de la Chirurgie sur la Médecine*; Bruxelles, 1787, in-8°; — *Réflexions sur la Lumière*; Paris, 1787, in-8°; on y trouve des aperçus ingénieux sur la part qu'a la lumière au mouvement des corps célestes; — *Examen des ouvrages de Voltaire, considéré comme poëte, comme prosateur et comme philosophe*; Bruxelles, 1788, in-8°; réimpr. avec additions en 1817 : c'est une des bonnes productions littéraires de l'auteur; — *La France plus qu'anglaise*; Bruxelles, 1788, in-8°; — *Onguent pour la Brûlure, ou observations sur un réquisitoire contre les* Annales *de Linguet*; Bruxelles, 1788, in-8°; — *Légitimité du divorce, justifiée par l'Écriture, les Pères, les conciles*; 1789, in-8°; — *Lettre à l'empereur Joseph II sur la révolution du Brabant*; 2e édit., 1789, in-8°; — *Point de banqueroute, plus d'emprunts, et, si l'on veut, bientôt plus de dettes, en réduisant les impôts à un seul*; 1789, in-8°; — *La Prophétie vérifiée*; Gand, 1790, in-8°; — *Code criminel de Joseph II, ou instructions expéditives données aux tribunaux des Pays-Bas en octobre* 1789; Bruxelles, 1789, in-8°; — *Lettres sur la révolution belgique en* 1789 *et en* 1790; Bruxelles, 1790, 7 vol. in-8°; — *Collection des ouvrages relatifs à la révolution du Brabant*; 1791, in-8°.

terkunde (Leçons de botanique); Berlin, 1843-1845; — *Anatomisch-botanische Abbildungen* (Plantes anatomico-botaniques); Berlin, 1839-1842, 4 livraisons; — *Anatomie der Pflanzen* (Anatomie des Plantes); ibid., 1843-1847; — *Anatomie der Planzen in Abbildungen* (Gravures d'Anatomie des Plantes); Berlin, 1843-1849; — *Jahresberichte ueber die Arbeiten fuer physiologische Botanik* (Comptes rendus annuels des travaux de Botanique physiologique); Berlin, 1842-1846, 4 vol.; — *Enumeratio Plantarum horti botanici Berolinensis*; ibid., 1821-1822, 2 vol.; — *Hortus regius botanicus Berolinensis*; ibid., 1827-1833, 2 vol.; — *Icones Plantarum horti Berolinensis*, en commun avec le naturaliste Otto; Berlin, 1828-1831, avec 48 planches coloriées; — *Icones Plantarum rariorum horti Berolinensis*; ibid., 1841-1844, 2 vol.; — *Die Urwelt und das Alterthum erlaeutert durch die Naturkunde* (L'Histoire naturelle considérée comme commentaire du monde primitif et de l'antiquité); Berlin, 2e édit., 1834, 2 vol.: ouvrage qui a eu un grand succès, et auquel le travail suivant sert de complément : *Das Alterthum und der Uebergang zur neuern Zeit* (L'Antiquité et la Transition aux temps modernes); Berlin, 1842.

R. L—d—u.

Conv.-Lex. — *Biogr. Méd.*

LINLEY (*Thomas*), compositeur anglais, né vers 1725, à Wells, mort le 19 novembre 1795, à Londres. Il avait embrassé la profession de son père, qui était charpentier, et il travaillait au château du duc de Beauford lorsque le hasard lui fit entendre l'organiste Chilcot; il le suivit aussitôt à Bath, et reçut de lui les premières notions de musique. Un maître italien, Paradies ou plutôt Paradisi, compléta son éducation, en lui donnant des leçons d'harmonie et de contrepoint. Il se fixa lui-même à Bath, qui était alors le rendez-vous de la haute société pendant la belle saison, et organisa des concerts qui furent très-suivis; il y produisit pour la partie chantante deux de ses filles, dont l'une, extrêmement belle, devint à l'âge de seize ans la première femme du célèbre Sheridan. En 1775 Linley vint habiter Londres, et acheta, en société avec son gendre, la part de Garrick dans l'entreprise du théâtre de Drury-Lane, pour la somme de 20,000 liv. sterl. (400,000 fr.). Dans cette association il fut chargé de toute la musique, tandis que Sheridan s'occupait de la gestion générale, et montra beaucoup d'habileté dans l'exercice de ses fonctions. Les ouvrages dramatiques de Linley « se font particulièrement remarquer, dit M. Fétis, par l'originalité et la mélodie. Ses airs ont en général une grâce et une mélancolie tendre qui les placent au premier rang parmi les compositions anglaises de ce genre. On cite comme des modèles un recueil de six élégies qu'il a publié en 1792. » Ses principales œuvres sont : *The Duenna* (La Du

cet opéra comique, dont Sheridan écrivit le livret, fut joué soixante-quinze fois de suite à Covent-Garden, succès sans précédent dans les annales du théâtre; — *Le Camp*, opéra com., 1776; — *Le Carnaval de Venise*, op. com., 1781; — *Genthle Sepherd*, pastorale, 1781; — *The Triumph of Mirth*, pastorale, 1782; — *The Spanish maid*, pastorale, 1783; — *Sélima et Azor*, opéra com., 1784; — *Tom Jones*, op. com., 1785; — *Strangers at home*, op. com., 1786; — *The Beggars*, opéra, 1787, un des meilleurs ouvrages de cet artiste; — *Love in the East*, op. com., 1788; — douze *Ballades*, recueil de charmantes mélodies. P. L—Y.

LINLEY (*Thomas*), fils aîné du précédent, né en 1756, à Bath, mort le 7 août 1778. Tout enfant il manifesta des dispositions si précoces pour la musique qu'à l'âge de huit ans il exécuta un concerto de violon devant le public. Élève de Boyce et de Nardini, il fut associé aux travaux de son père, et écrivit plusieurs morceaux remarquables, entre autres un *Chœur d'esprits* dans *La Tempête*; — une ode sur *Les Sorcières et les fées de Shakspeare* (1776), et le *Chant de Moïse*, oratorio exécuté à Drury-Lane. Une mort prématurée mit fin à cette carrière, qui promettait de devenir brillante : étant en visite chez le duc d'Ancaster, dans le Lincolnshire, il fit avec quelques amis une promenade en bateau, et se noya. Mozart, qui l'avait connu à Florence et s'était lié avec lui d'une étroite amitié, parle de Linley dans les termes d'une vive admiration.

LINLEY (*William*), frère du précédent, né en 1771, à Bath, mort le 6 mai 1835, à Londres. Après avoir rempli quelques places secondaires dans l'administration des Indes, il revint à Londres en 1795, et consacra le reste de sa vie à la composition musicale, dont il avait pris, sous la direction d'Abel, une connaissance approfondie. On a de lui : *La Lune de Miel* et *Le Pavillon*, opéras comiques joués à Drury-Lane; quatre recueils de *Glees* (chansons); celui de 1809 se distingue par autant de grâce dans la mélodie que d'élégance dans l'accompagnement; — *Shakespear's dramatic Songs*; Londres, 1816, 2 vol. in-fol. Cette publication, fort intéressante pour l'histoire de l'art, contient toute la musique écrite en Angleterre par les meilleurs artistes, tels que Purcell, Fielding, Boyce, Arne, Cooke, etc., pour les pièces de Shakspeare, avec une introduction générale et des remarques historiques. P. L—Y.

Rees, *Cyclopædia*. — Burney, *History of Music*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

LINN (*William*), littérateur américain, né en 1752, mort en 1808, à Albany. Ministre de l'Église presbytérienne, il suivit l'armée comme chapelain durant la guerre de l'indépendance, et passa après la paix dans la communion hollandaise réformée, qui le mit à la tête d'une de ses églises à New-York. Il jouit d'une haute réputation d'éloquence, bien qu'on lui reprochât beaucoup d'exagération dans le débit. On a de lui : *Discourses on the leading personages of Scripture History*; 1791; — *The Signs of the Times*; 1794 : série d'écrits en faveur de la révolution française; — *Funeral Eulogy of general Washington*; 1800; — et un grand nombre de *Sermons* imprimés à part. P.

Allen, *Biogr. American Dictionary*.

LINN (*John-Blair*), poëte américain, fils du précédent, né en 1777, à Shippensburg, en Pensylvanie, mort en 1804, à Philadelphie. Après s'être appliqué sans succès à l'étude des lois, il devint pasteur à Philadelphie, en 1799. On a de lui : *Bourville Castle*, drame, 1797; — *The Death of Washington*; 1800, in-8° : poëme ossianique; — *The Powers of genius*; 1804, in-12 : il y a du goût et de l'imagination dans ce poëme, qui fut réimprimé en Angleterre; — *Valerian*; 1805, in-4° : fragment d'une vaste composition destinée à retracer les persécutions des premiers chrétiens. P.

Ch. Brockden-Brown, *Memoir of J.-B. Lines*, en tête de *Valerian*.

LINNÉ (*Charles*), en latin LINNÆUS, célèbre naturaliste suédois, naquit le 12 mai 1707, à Rashult, sur le Suderhof, à peu de distance de Stenbrohult, dans le Smaland, et mourut le 10 janvier 1778, à Upsal. Son père, Nicolas Linnæus, était vicaire du culte évangélique ou luthérien. Charles trouva dans la maison paternelle un jardin planté d'arbres choisis, et renfermant une grande quantité de belles plantes. Linné père, qui avait étudié l'histoire naturelle à l'université de Lund, connaissait leurs noms latins, et son jeune fils les balbutia en même temps que les noms suédois. Ce fut donc au mileu des fleurs que s'éleva Linné, et sa mère, qui le nourrissait de son lait, assurait qu'elle faisait taire ses cris en mettant une fleur dans ses mains enfantines. Il fut placé en 1714 chez l'instituteur Telander, homme de médiocre capacité, et il ne trouva pas mieux quand on le mit à l'école de Wexio. Entraîné par un goût invincible vers l'étude de la nature, Linné montrait un dégoût marqué pour l'étude des lettres et de la philosophie, que ses professeurs ne savaient pas lui faire aimer : incapables de combattre ses tendances, ils ne savaient pas même les régler. Linné était toujours un des premiers en mathématiques et en physique; ses camarades le voyant constamment feuilleter des ouvrages de botanique qu'il savait par cœur, ne l'appelaient jamais autrement que le petit botaniste. Vers 1727, Linné père consulta les professeurs du jeune Charles, et ils déclarèrent qu'il n'était propre qu'à apprendre un métier; heureusement que le docteur J. Rothmann eut une meilleure opinion de la capacité de l'élève, et il s'offrit de le prendre chez lui gratuitement pour le mettre en état de compléter ses études à l'université de Lund; les parents acceptèrent. Ce fut alors qu'il essaya de ranger les plantes du petit territoire qu'il habitait, suivant

étudié le discours que prononça Vaillant en 1717 (*Sermo de structura florum, etc.*), que Linne conçut le projet de classer les plantes d'après des considérations tirées des étamines et des pistils. Ce système, l'un des plus célèbres et des plus ingénieux qui aient jamais été conçus, est encore aujourd'hui conservé comme la première des classifications artificielles. Il parut dans l'*Hortus Uplandicus*, en 1731. Cette merveilleuse classification commença la réputation de son auteur, à peine alors âgé de vingt-quatre ans. Rudbeck, bon appréciateur du mérite de ce jeune homme, qui n'était encore qu'un élève, le chargea d'une suppléance. Il fut d'abord, comme il le dit lui-même, effrayé de l'idée de professer publiquement dans la célèbre académie; mais ensuite, se soumettant, il accepta l'offre avec une respectueuse résignation. Les instants de loisir que lui laissait l'enseignement lui permirent d'écrire la *Bibliotheca Botanica*, les *Classes Plantarum*, le *Genera Plantarum* ainsi que la *Critica Botanica*.

Tant de mérite ne pouvait se produire sans éveiller l'envie; aussi Linné, qui n'avait aucun titre pour professer, fut-il forcé d'y renoncer et de quitter Upsal. L'Académie des Sciences de Stockholm lui offrit alors une mission scientifique en Laponie, pays peu connu et difficile à parcourir. Il s'y prépara par de nouvelles études, et se fortifia principalement dans la minéralogie, science à laquelle la Suède doit la prospérité de ses mines, la source principale de ses richesses. Linné partit résolument à pied, seul, n'emportant que son journal, deux chemises, les habits qu'il avait sur lui, une demi-toise pour prendre des mesures et un petit portefeuille renfermant du papier et des plumes. Il se dirigea vers l'Angermannland, et faillit être tué par un fragment de rocher qu'un guide fit rouler maladroitement sur lui pendant qu'il escaladait le Schulaberg. Il atteignit heureusement Umea. Là des personnes bien intentionnées essayèrent de le décourager en lui présentant le voyage de Laponie comme impossible à cette époque de l'année. Rien ne put cependant l'arrêter, et, continuant sa route, il visita Pitea, escalada la chaîne du Spitzberg près de Walliwar, où il vit le soleil *in occiduum* (se couchant et se levant presque sans aucun intervalle); il y trouva un monde nouveau de végétaux rares. Ce voyage, célèbre par ses résultats scientifiques malgré la presque nullité des moyens dont pouvait user le voyageur, entièrement abandonné à lui-même, montre Linné plein de résolution et de courage, bravant les dangers et l'isolement, toujours préoccupé d'observer la nature, et faisant éclater une joie d'enfant à chaque découverte nouvelle. Il supporta gaiement des fatigues inouïes, et revint à Upsal avec un très-riche butin fourni par les trois règnes. Ce voyage fut suivi en 1734 d'une exploration non moins fructueuse entreprise en Dalécarlie, accompagné de sept él

Tant de fatigues ne lui donnaient cependant aucune position sociale en Suède, et il y vivait dans une situation très-précaire. Pour mettre un terme à cette gêne, il fut obligé de s'expatrier et d'aller chercher à l'étranger une position aisée, que son pays, dont il devait être plus tard l'une des plus grandes gloires, ne pouvait lui donner. Il se rendit donc en 1735 à Lubeck, puis à Hambourg, où il était déjà connu, et peut-être serait-il resté longtemps dans cette dernière ville si en visitant le musée du bourgmestre Anderson, où se trouvait la fameuse hydre à sept têtes, décrite et figurée par Séba, il ne se fût aperçu que les têtes de ce monstre n'étaient autre chose que des têtes de belettes cousues avec beaucoup d'art. Le possesseur de cette merveille, qui cessait d'en être une, conçut de la découverte d'une si grossière supercherie une violente colère, et Linné, pour en éviter les effets, dut quitter subitement Hambourg. Il se rendit alors, par mer, à Harderwyk (province de Gueldres), où existait une petite université, et il s'y fit recevoir docteur en médecine, le 13 juin 1735. La thèse qu'il publia à cette occasion est connue sous le titre de *Hypothesis nova de febrium intermittentium causa*; in-4°. Après sa réception il vint à Leyde, où Gronovius, qui l'y avait appelé, se chargea de faire imprimer à ses frais le manuscrit du *Systema Naturæ*, ouvrage fondamental, qui seul pourrait suffire à immortaliser son auteur. Boerhaave accueillit Linné avec une grande bonté, et voulut le retenir en Hollande. Celui ci résista aux avances qui lui furent faites par ce grand médecin, et revint à Amsterdam pour de là retourner en Suède; il y fit un séjour bien plus long qu'il ne le supposait. Burmann, qui avait su l'apprécier, le reçut avec distinction et le retint sous divers prétextes. Ce fut pendant qu'il habitait chez ce savant que parurent les *Fundamenta Botanica* et la *Bibliotheca Botanica*, commencés chez Rudbeck, en 1730. Le riche banquier Cliffort, qui possédait un magnifique jardin à Hartecamp, à peu de distance d'Amsterdam, l'attira chez lui; Linné s'y fixa, et vécut dans l'aisance, occupé du soin de terminer plusieurs travaux importants. Ce bienfaiteur, dont Linné a immortalisé le nom, lui donna les moyens de voyager en Angleterre, où il vit Dillenius et les botanistes les plus distingués du pays; puis il revint en Hollande avec de belles collections de plantes vivantes. Il en dota le jardin de Cliffort, dont il décrivit plus tard les richesses dans divers ouvrages, ornés de magnifiques planches. En 1738, Linné, après avoir pris congé de ses amis de Hollande, toujours aidé par Cliffort, partit pour la Suède, se dirigeant sur Paris pour s'embarquer à Rouen. Il traversa la Belgique, la Flandre française, et nota, en parcourant les environs de Cambrai, que les routes étaient ferrées en grès, mêlé de marbre primitif. Arrivé à Paris, il s'empressa de voir Bernard de Jussieu, pour lequel il avait une lettre de Van-Royen. Il fut accueilli avec une grande distinc-

des organes de la fructification, mais aussi de toutes les autres parties de la plante : il n'alla pas au delà, et ce ne fut que cinquante ans plus tard que cette idée s'empara de quelques esprits. Haller s'en préoccupa, sans rien faire d'important à ce sujet, tandis qu'elle fut pour Linné une idée fixe qui le domina durant toute sa vie. Dès 1734 il démontra l'importance de la méthode naturelle (*Systema Naturæ*, p. 25, § 12 de l'édition française). Sa correspondance avec Haller témoigne de cette constante sollicitude. « Je vous sais occupé (écrit-il, 13 avril 1737) à établir les familles naturelles; plaise à Dieu que vous finissiez ce travail et que vous le rendiez public. Je me suis moi-même exercé longtemps sur ce sujet, quoiqu'il fût peut-être au-dessus de mes forces; je pense avoir réuni plus de matériaux que beaucoup de personnes, et néanmoins j'ai laissé bien des lacunes. » — On trouve dans la philosophie botanique une série de familles naturelles plus complète que toutes celles données jusque alors; cette énumération est précédée de ces trois phrases remarquables : *Primum et ultimum hoc (id est methodus naturalis) botanicis desideratum est ; Natura non facit saltus ; — Plantæ omnes utrinque affinitatem monstrant, uti territorium in mappa geographica;* et en effet toutes les familles naturelles ont des frontières qui se touchent. Linné et Bernard de Jussieu s'étaient longuement entretenus sur ce sujet intéressant, et le botaniste français, qui avait reconnu la supériorité du naturaliste suédois, déclina en faveur de celui-ci l'honneur de fonder la méthode naturelle. Voici ce qu'il lui écrivait le 15 février 1752 : « J'apprends avec plaisir que vous êtes nommé professeur de botanique à Upsal. Vous pourrez maintenant vous livrer entièrement au culte de Flore, et pénétrer plus loin que vous n'avez pu le faire encore dans le sentier *que vous avez découvert*, et donner enfin une méthode naturelle de classification, que les vrais amis de la science désirent si vivement. » Dix à onze ans plus tard, Adanson publiait ses familles de plantes, et posait, malgré la singularité de ses opinions et la bizarrerie de son orthographe, les premières bases de la méthode naturelle; le caractère de l'homme a nui grandement à l'adoption des idées du savant; s'il en eût été autrement et qu'il n'eût pas cherché à innover sur toutes choses, l'opinion l'eût désigné comme l'un des fondateurs de la classification philosophique pour laquelle il avait fait beaucoup; malheureusement il ignorait la valeur respective des diverses parties de la fleur et du fruit, et c'est pour l'avoir trouvée que la réputation de Laurent de Jussieu est devenue si éclatante par la publication, en 1789, du *Genera Plantarum*.

Pour résumer cette appréciation, nous dirons 1o que Linné, en mettant constamment en relief la méthode naturelle, qu'il regarde comme la plus haute expression scientifique de la science bota-

nique, en a été le promoteur le plus ardent, et 2° qu'Adanson, malgré son génie, est seulement parvenu à ramasser des matériaux précieux dont il n'a pas su se servir pour élever un édifice durable, tandis que Laurent de Jussieu, sans tirer tout de son propre fonds, a pu passer cependant de l'humble condition d'artiste à celle d'habile architecte. Mais ni Linné, ni Adanson, ni Laurent de Jussieu ne sont à vrai dire les créateurs de la méthode naturelle. Le temps a fait mûrir le fruit d'un arbre cultivé par une foule de mains intelligentes, et il a été cueilli par ceux qui lui avaient donné les derniers soins.

Linné reçut de son vivant des témoignages de la plus haute considération. Il fut reçu membre de toutes les académies de l'Europe, anobli et nommé chevalier de l'Étoile polaire. Ce fut alors qu'il changea son nom de *Linnæus* en celui de *Linné*, que quelques personnes écrivent à tort *Linnée*. Il serait naturel de penser que cet anoblissement, dont le grand homme au reste pouvait se passer, dut avoir pour cause son éclatant mérite comme naturaliste; mais on assure que ce fut la récompense de la découverte d'un procédé à l'aide duquel on pouvait obtenir des perles fines de la *Mya margaritifera*, mollusque fort commun dans les eaux douces de la Suède. Un manuscrit inédit, intitulé *De Perlarum ortu*, écrit de la main de Linné, trouvé en Angleterre dans les papiers de Smith, établit qu'en effet il s'était occupé sérieusement de cette question.

Cet homme d'un génie si vaste et si actif eut le malheur de survivre à son intelligence. Atteint d'une première attaque d'apoplexie, en donnant une leçon de botanique vers le commencement de 1774, puis d'une seconde en 1777, il mourut l'année suivante, le 10 janvier, à l'âge de soixante-dix ans et sept mois, la même année que Haller, J.-J. Rousseau, Pitt, Lekain et Voltaire. On raconte que quelque temps avant la fin de sa vie il feuilletait ses livres, sans pouvoir se rappeler qu'il les eût faits; et quand on lui affirmait qu'il en était l'auteur, il se contentait de dire avec la bonhomie qui le caractérisait : « J'en suis bien aise, ils sont intéressants. » Gustave III prononça l'éloge de Linné devant les états du royaume l'année qui suivit sa mort, et le 10 juin une médaille fut frappée en son honneur.

Peu de savants ont eu une carrière scientifique aussi longue et aussi bien remplie; la publication de son premier ouvrage, l'*Hortus Uplandicus*, remonte à l'année 1731 et celle des *Plantæ Surinamenses*, le dernier de tous, à l'année 1775. C'est donc une vie de labeur qui dura quarante-quatre ans.

Linné était d'une taille au-dessus de la moyenne, mince, mais bien fait; sa tête était large, sa physionomie franche et ouverte; ses yeux, vifs et perçants, avaient une expression de finesse très-remarquable. Il jouissait d'une santé robuste, quoiqu'il eût éprouvé plusieurs attaques de goutte, dont il assure s'être guéri en se mettant en été

1747, dont une, la troisième, à Leyde; les trois autres à Stockholm; — *Orchides, iisque affines*; dans les *Acta acad. Upsal.*, 1740; — *Orbis eruditi Judicium de C. Linnæis scriptis*; Upsal, 1741; — *Oratio de peregrinationum intra patriam necessitate*; Upsal, 1742, in-4°; — *Euporista in Febribus intermittentibus*; dans les *Acta acad. Upsal*, 1742; — *Flora Suecica*; Leyde, 1745, 392 p. in-8°; une 2ᵉ édition en 1755; — *Animalia Sueciæ*; Stockholm, 1745, in-8°; — *Œlandska och Gothlanska resa*; ibid., 1745; — *Fauna Sueciæ regni*; Stockholm, 1746; in-8°; une 2ᵉ édition chez le même libraire en 1761, avec planches; — *Flora Zeylanica, sistens plantas indicas Zeylonæ insulæ, quæ olim* 1670-1677 *lectæ fuere a Paulo Hermanno*; Stockh., 1747, 254 p. in-8°; — *Wastgotha resa, af Rickens standers befalning forattad*; Stockh., 1747, 224 p. in-8°; — *Hortus Upsaliensis*; Stockh., 1748, in-8°; — *Materia Medica regni vegetabilis*; ibid., 1749, in-8°; — *Oratio de Telluris habitabilis incremento*; Upsal, 1743, in-4°; — *Materia Medica regni animalis*; Upsal, 1750; — *Skanska forralad.*, 1751; — *Philosophia Botanica, in qua explicantur fundamenta botanica*; Stockh., 1751, 362, p. in-8° : cinq éditions du vivant de Linné; une à Berlin par J.-G. Gleditsch, l'autre par Gilibert à Genève en 1787; — *Materia Medica regni lapidei*; Upsal, 1752 : l'ouvrage complet, publié d'abord en trois parties, parut à Vienne, en 1762, par Tessari; — *Species Plantarum, exhibens plantas rite cognitas, ad genera relatas cum differentiis specificis nominibus trivialibus, synonymis selectis, locis natalibus secundum systema sexuale digestas*; Stockh., 1753; 2 vol. in-8°; deux autres éditions, l'une en 1762 et l'autre en 1764, c'est à cette dernière que l'on donne la qualification de légale, parce que les botanistes se conforment à sa nomenclature; — *Museum Tessenianum, opera comitis C.-G. Tessin, regis regnique senatores collectum*; 1753; — *Museum regis Adolphi Suecorum, etc., in quo animalia rariora imprimis exotica, quadrupedia, insecta, vermes describuntur et determinantur*; Stockh., 1754, 145 p. in-fol.; — *Petri Lœflingii Iter Hispanicum*; ibid., 1758; in-8°; — *Disquisitio quæstionis, ab Acad. imper. Scientiar. Petropolitanæ in annum* 1579, *pro præmio propositæ* : Sexum plantarum argumentis et experimentis novis, præter adhuc jam cognita, vel corroborare vel impugnare, etc., *ab eadem academia, die* 6 *sept.* 1760, *in conventu publico præmio ornata*; Saint-Pétersb., ex typ. Acad., 1760, 40, p. in-4°. Trois éditions, la dernière en France par Broussonnet, dans le 22ᵉ volume du *Journal Encyclopédique*, 1788, avec des remarques; — *Genera Morborum*; Upsal, 1763 : trois éditions, dont une à Montpellier, par Gouan, 1787, in-4°; — *Museum reginæ Louisæ Ulricæ, in quo animalia rariora exotica, etc., describuntur et*

determinantur; *Musei regis Adolphi Prodromus tomi secundi*; Stockh., 1764, p. 620, in-8°; — *Clavis medica duplex, exterior et interior*; ibid., 1763, 29 p. in-8°; — *Mantissa Plantarum, generum editionis sextæ et specierum editionis secundæ*; ibid., 1767, 142 p. in-8°; — *Mantissa Plantarum altera*; ibid., 1771, 558 p. in-8°; — *Deliciæ Naturæ*, discours en suédois, prononcé en 1772 et réimpr. en latin en 1773 sur la traduction qu'en donna Linné; — *Lachesis Lapponica, or a Tour in Lapland, now first published from the original Journal of the celebrated Linnæus; manuscript* par *J.-E. Smith*; Londres, 1811, 2 vol. in-8°.

Quant au nombre des dissertations de Linné sur divers sujets insérées dans les *Mémoires* de l'Académie royale de Stockholm, il est trop considérable pour en donner la liste. A. Fée.

R. Pulteney, *View of the Writings of Linnæus*; 1781, in-8°, en fr. par Millin. Paris, 1778, 2 vol. in-8°. — H. Stœver, *Collectio Epistolarum quas ad viros illustres et clarissimos scripsit Carolus a Linne*; Hambourg. 1792; c'est à cet éditeur que Haller livra vingt-six lettres que lui avait écrites Linné. — *Biograph. Lexik. œfver Svenska Mænner*, VIII, 277. — G. Basta, *Elogio di C. Linné*; Bergame, 1802, in-8°. — A.-L. Marquis, *Éloge de Linné*; Rouen, 1817, in-8°. — J.-E. Smith, *A Selection of the correspondence of Linnæus and other naturalists*; Londres, 1821, 2 vol. in-8°. — A.-L.-A. Fee, *Vie de Linne*; Paris, 1832, in-8°. — A. Cuttanes, *Cenni sulla vita di C. Linné*; Milan, 1848, in-4°.

LINNÉ (*Charles*), fils du précédent, né à Falhun, le 20 janvier 1741, mort à Upsal, en 1783. Ce fut un homme relativement distingué, mais très-inférieur à son père. Le génie ne se transmet point avec le sang, et comme c'est à titre d'exception que la nature produit les grands hommes, leurs enfants rentrent dans la règle commune. Linné fils semblait fléchir sous le poids de la réputation paternelle. Il était timide et de santé délicate. En 1763 il succéda à son père comme professeur de botanique. On a de lui les ouvrages suivants : *Decas prima* (*et secunda*) *Plantarum rariorum horti Upsaliensis*; Stockholm, 1762-1763, in-folio, 40 p. et 20 tabl.; — *Plantarum rariorum horti Upsaliensis, Fasc. primus*; Leipzig, 1767, folio, 20 p. et 10 tabl. On trouve dans les derniers volumes des *Amœnitates Academicæ* deux thèses soutenues sous sa présidence, l'une en 1780, *De Lavandula*, l'autre en 1781, *Methodus Muscorum illustrata*. Avec Linné fils s'est éteinte la branche masculine de la famille de Linné. A. F.

Rotermund, *Supplém.* à Jöcher. — Hirsching, *Hist. Lehr.*

*LINNELL (*John*), peintre anglais, né en 1792, à Londres. Élève de John Varley, il commença d'abord à peindre à l'huile et à l'aquarelle des portraits et des paysages qu'il envoya aux expositions de l'Académie royale et de la *British Institution*; il ajouta même, par nécessité, la miniature et la gravure à ses travaux. Peu à peu il se fit connaître, et depuis longtemps il tient une place distinguée parmi les artistes étrangers à l'Académie. Comme paysagiste, il se rattache à

celle-ci prenait de terribles représailles sur don Juan de Moreno, qui amenait à Linois le concours de ses forces navales : *Le Formidable* seul, quoique aux prises avec trois vaisseaux et une frégate, soutint l'honneur français et resta maître du champ de bataille. Ces deux combats valurent au vainqueur un sabre d'honneur, qui lui fut décerné par décret du 29 juillet 1801.

Après la rupture de la paix d'Amiens, Linois dirigea successivement de l'île de France trois croisières, dont nous rappellerons les résultats. Dans les deux premières, il secourut les établissement de la Hollande, combattit le convoi de Chine (1), força le *Centurion* à se jeter à la côte, lui enleva deux navires richement chargés, et causa au commerce anglais de l'Inde une perte de plus de 20 millions de francs. La troisième croisière, contrariée par des événements de mer, se termina, le 14 mars 1806, par la prise du *Marengo* et de *La Belle-Poule*, et par la captivité de l'amiral. Conduit pour la troisième fois en Angleterre, Linois ne fut rendu à la liberté qu'au mois d'avril 1814. Le 13 juin suivant, il fut nommé gouverneur de La Guadeloupe. A la nouvelle du retour de Napoléon, il fit quelques efforts pour conserver la colonie au roi; mais, pressé par les circonstances, il administra bientôt au nom de l'empereur, ne put s'opposer à la descente des Anglais, et capitula le 10 août. Ramené avec les troupes françaises, il écrivit de Plymouth au ministre de la marine, protesta que, malgré les apparences, il n'avait jamais cessé d'être un sujet fidèle du roi, et demanda à être jugé par un conseil de guerre. On examina en effet sa conduite : il fut déclaré non coupable à l'unanimité; mais le gouvernement jugea qu'il n'avait en temps de paix aucun service à attendre d'un homme qui s'était montré si vaillant soldat et si faible administrateur, et une décision royale du 18 avril 1816 l'admit d'office à la retraite. Comme dédommagement, Linois reçut en 1825 le titre de vice-amiral honoraire. En 1811, pendant qu'il était prisonnier, il avait été créé comte avec une dotation de 4,000 fr. sur le Hanovre, dont il ne put pas profiter. Le nom du vainqueur

(1) Dans cette affaire, une manœuvre hardie de la flotte anglaise donna à Linois la crainte de se voir environné : il s'éloigna. Son retour à l'île de France causa un vif désappointement, dont le général Decaen se fit l'interprète auprès du ministre dans un rapport qui n'est pas exempt de partialité. Napoléon, irrité, s'exprima en termes des plus durs sur le compte de Linois, qui avait donné jusque là tant de preuves d'habileté et de bravoure. « La conduite de Linois, écrivait-il à Decrès, est misérable... Il a rendu le pavillon français la risée de l'Europe. Le moindre reproche qu'on peut lui faire, c'est d'avoir mis beaucoup trop de prudence dans la conservation de sa croisière. Des vaisseaux de guerre ne sont pas des vaisseaux marchands. C'est l'honneur que je veux qu'on conserve, et non quelques morceaux de bois et quelques hommes. Le mépris en Angleterre est au dernier point de la part des officiers de marine. Je voudrais pour beaucoup que ce malheureux événement ne fût pas arrivé. » (*Lettres de Napoléon à Decrès*, en date de Cologne, 27 et 28 fructidor an XII.)

d'Algésiras est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile. P.

La France maritime. — L. Guérin, *Hist. de la Marine française.* — *Corresp. de Napoléon avec le ministre de la Marine*, I, 310. — Fr. Chassériau, *Article nécrol.* dans *Le Moniteur*, 1848.

LINSCHOOTEN (*Jean-Hugues* VAN), voyageur hollandais, né à Harlem, en 1563, mort à Enkhuysen, en 1611. En 1579 il s'embarqua au Texel, et rejoignit ses frères, qui habitaient Séville. Il se rendit ensuite à Lisbonne, s'attacha au service de Vicente Fonseca, archevêque de Goa, et suivit ce prélat aux Indes. Il l'accompagna dans ses diverses missions, et parvint ainsi à recueillir des documents, curieux alors, sur les îles et les côtes de l'Océan indien comprises entre la Chine et le Cap de Bonne-Espérance. La mort de Fonseca (1589) obligea Linschooten à repasser en Hollande. Il publia alors la relation de son voyage (en hollandais, La Haye, 1591). Cette relation fut traduite en latin sous le titre de *Navigatio ac Itinerarium in Orientalem, sive Lusitanorum Indiam*, etc., in-fol., avec planches et cartes. Linschooten prit une part très-active aux tentatives inutiles que les Hollandais firent pour découvrir un passage aux Indes par les mers du Nord. Il avait entendu, dans la Chine et les Indes, des récits qui lui faisaient croire à l'existence de cette communication; aussi n'hésita-t-il pas à s'embarquer en qualité de commis sur un des trois vaisseaux qui, sous la direction de Willem Barentsz, partirent du Texel le 5 juin 1594 pour suivre les côtes de la Norvège, de la Moscovie, de la Tartarie, s'il était possible, et pénétrer ainsi jusqu'à la Chine (1). L'expédition, après s'être avancée jusqu'à 77° 75' et avoir reconnu la *Nouvelle-Zemble* et les *îles d'Orange*, rentra à Amsterdam, le 19 septembre. Malgré l'insuccès de cette tentative, Linschooten en fit décider une seconde; mais on ne voit pas qu'il y ait pris part personnellement. Il a, outre la *relation* citée plus haut, fait paraître : *Description de la Guinée, du Congo, d'Angola*, etc.; — *Table des Latitudes dans la mer des Indes*; — *Catéchisme du Navigateur*; — *Mémoire sur les Finances de l'Espagne*; — *Tableau du Portugal*. Ces divers ouvrages, écrits en hollandais, quoique d'un style lourd et diffus, sont estimables par l'exactitude qui y règne. A. DE L.

Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie hollandaise des Indes, t. I, p. 69. — Du Boys, *Vies des Gouverneurs hollandais aux Indes orientales*, p. 4.

LINSCHOOTEN (*Adrian* VAN), peintre hollandais, né à Delft, en 1590, mort dans la même ville, après 1678. Il fut l'élève de Spanjolet. Sa jeunesse avait été fort déréglée, et son grand talent ne le préservait pas de la misère, lorsqu'en 1634, s'étant marié, dans le Brabant, à une jeune fille jolie et pauvre, il devint tout à coup sage, et se

(1) Les détails de cette expédition se trouvant à l'ar-...arents, il nous a paru inutile de les répéter ici.

la peinture dans sa patrie, et fit le voyage d'Italie à peine âgé de dix-sept ans. Il s'y fit connaître par quelques portraits, puis exécuta des travaux considérables, parmi lesquels la décoration de la chapelle della Santa-Croce dans l'église della Madona-del-Popolo. Durant sept années le cardinal Jevasi, doyen et évêque d'Ostie, retint van Lint près de lui, achetant toutes ses productions à des prix fort élevés. Au bout de dix années d'absence, van Lint voulut revoir sa patrie; il revint à Anvers, où il fit encore de nombreux tableaux; la plupart lui furent commandés par le roi de Danemark, Christian IV, qui appréciait fort son talent. Van Lint mourut riche et considéré. Peu de ses ouvrages sont restés en Belgique; ils témoignent d'un bon dessin et d'un excellent coloris : on cite quelques-uns d'eux dans l'église des Carmes à Anvers; mais les meilleurs sont trois tableaux d'autel exécutés pour la cathédrale d'Ostie. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. I, p. 300, 302.

LINT (*Hendrick* van), peintre et graveur belge, parent du précédent, né à Anvers, vivait entre 1600 et 1650. Il passa la plus grande partie de sa vie en Italie, et peut-être y mourut-il, car sa patrie ne possède point de ses œuvres. Van Lint était excellent paysagiste, et ses *Vues des environs de Rome* sont très-estimées. Le Louvre possédait de cet artiste un bel *Intérieur d'église*, que la Prusse revendiqua en 1815. Parmi ses gravures *Le Temple de la Sibylle à Tivoli* est une estampe capitale. A. de L.

Pilkington, *The Dictionary of Painters*.

LINTON (*William*), peintre anglais, né à Liverpool, vers la fin du dernier siècle. Il quitta le commerce pour venir tenter la fortune à Londres, et débuta dans la carrière des arts par un sujet de genre, *La Boutique d'un menuisier près d'Hastings* (1819). N'ayant pas réussi dans la peinture familière, il fit de nouvelles études, parcourut les contrées pittoresques de l'Angleterre, puis la Suisse, l'Italie, la Grèce, la Sicile, et revint bon paysagiste. On peut dire qu'il appartient à l'école classique pour le choix des sujets, la correction du dessin, la sévérité de l'ordonnance; ses toiles sont des plus grandes, sa couleur sobre, et ses effets, tirés d'une composition simple et large, contrastent singulièrement avec le fini exagéré des peintres à la mode. Nous citerons de lui : *L'Italie*, dans la galerie du duc de Bedford; — *Positano*, à lord Ellesmere; — *Le Temple de la Fortune*, acheté par R. Peel; — *Le Lac de Lugano*, 1838; — *La Baie de Naples*, 1843; — *Ruines de Pæstum*; — *Athènes*, 1847; — *Corfe Castle*, 1848; — *Le Temple de Minerve à Rome*, 1850; — *Venise*, 1851; — *Lancastre*, 1852, un des plus beaux paysages de l'école anglaise; — *Le Tibre*, 1856. P.

Art Journal, 1852. — *The English Cyclop.*

LINTOT (*Catherine* Cailleau, comtesse de), romancière française, vivait au dix-huitième siècle. On a d'elle : *Trois nouveaux Contes de Fées*, par Mme D***, avec une préface de l'abbé Prévost; Paris, 1735, in-12; — *La jeune Américaine et les Contes marins*; La Haye (Paris), 1740, 2 tomes en un vol. in-12; — *Histoire de Mlle de Salens*; La Haye (Paris), 1740, 2 vol. in-12; — *Histoire de Mme d'Atilly*; La Haye (Paris), 1745, in-12. J. V.

Quérard, *La France Litt.*

LINTRUP (*Sœren* ou *Séverin*), théologien danois, né en 1675, à Lintrup, mort le 13 mars 1731, à Copenhague. Nommé en 1702 recteur de l'école de Bergen, il alla ensuite professer l'éloquence et la théologie à Copenhague; en 1720 il devint évêque de Viborg, dans le Jutland, et en 1725 prédicateur ordinaire de la cour. Mêlé à toutes les controverses religieuses de son temps, il a laissé un très-grand nombre d'écrits, parmi lesquels nous rappellerons : *De Polymathia Scriptorum sacrorum Disp. IV*; 1693-1695; — *De Gratia universali*; Bergen, 1702; — *Reliquiæ incendii Bergensis ultimi*; Copenhague, 1704, in-4°; — *Lineamenta pro theoriæ theologicæ part. IV*; ibid., 1706; — *Meletematum Criticorum ad loca N. T. Specim. IV*; ibid., 1715-1720; — une cinquantaine d'ouvrages manuscrits sur l'histoire, la religion, la philologie, etc. K.

Möller, *Cimbria Litter.*, I, 348-351. — *Universal-Lexikon*, XVII.

LINUS (Λίνος), personnage fabuleux, que les Grecs regardaient comme un des créateurs de leur poésie. Les mythographes en général le disaient fils d'Apollon et d'une Muse. D'après une tradition béotienne, il fut tué par Apollon, contre lequel il avait osé soutenir une lutte musicale. Argos, Thèbes, Chalcis en Eubée revendiquaient l'honneur de posséder son tombeau. On dit qu'après la bataille de Chéronée, Philippe fit transporter de Thèbes en Macédoine les restes de Linus; mais qu'averti par un rêve, il les rendit aux Thébains. Beaucoup de critiques alexandrins, dont la tendance était de ramener les légendes mythologiques à des proportions humaines, considérèrent Linus comme un personnage historique, et lui attribuèrent divers ouvrages sur les exploits de Dionysos. Diogène cite de prétendus ouvrages du même poëte comme une preuve que la philosophie est originaire de la Grèce. « Linus, dit-il, que l'on prétend fils d'Hermès et de la muse Uranie, écrivit une *Cosmogonie* et des traités *Sur le cours du Soleil et de la Lune, sur la génération des animaux et des fruits.* » Tous ces ouvrages sont certainement au nombre de ces productions apocryphes que les grammairiens d'Alexandrie faisaient circuler sous les noms de poëtes mythiques, tels que Musée et Orphée; mais dès les temps les plus reculés de la poésie grecque on désignait sous le nom de *linus* (λίνος) une sorte de chanson plaintive. Ces modulations tristes, qui convenaient si bien

aux simples populations (pâtres et laboureurs) de cette époque primitive, sont peut-être la première apparition de la poésie en Grèce. Plus tard même, au sein des splendeurs de la poésie lyrique et dramatique, le peuple aima toujours les vieilles mélodies qui se rattachaient au nom de Linus, l'*Œtolinus*, l'*Ælinus* (οἶτος Λίνου, αἴλινος); et comme les Grecs personnifiaient tout ce qui les intéressait, ils firent de ce nom de Linus, dont le temps avait effacé la signification primitive, un de ces êtres jeunes et beaux, comme Hyacinthe, Narcisse, Glaucus, Adonis, Manéros et autres, qui, princes ou bergers, favoris ou victimes des dieux, furent ravis à la fleur de l'âge par une mort soudaine et violente. On lui attribua l'invention des chants plaintifs (θρῆνοι), et même des chansons en général. Hésiode l'appelle « celui qui a enseigné toute sagesse » (παντοίης σοφίης δεδαηκώς). Plus tard, comme nous l'avons dit, les Alexandrins le transformèrent en poëte théologien et philosophe. L. J.

Appollodore, I, 3. — Pausanias, I, 43; IX, 29. — Eustathe, *ad Hom.*, p. 99-1164. — Diogène Laerce, *Proœm.* — Photius, *Lex.*, p. 224, éd Pors. — Ambrosch, *De Lino*; Berlin, 1829, in-4°. — Welcker, *Kleine Schriften*. I, p. 8, etc. — Lasaulx, *Ueber die Linosklage*; Wurtzbourg, 1842, in-4°. — Bode, *Geschichte der hellenischen Dichtkunst*.

LINUS ou **HALL** (*Francis*), mathématicien anglais, né en 1595, à Londres, mort en 1675, à Liége. Admis en 1623 dans la Compagnie des Jésuites, il fut employé quelque temps dans les missions en Angleterre, et passa ensuite à Liége, où il enseigna pendant vingt-deux ans l'hébreu et les mathématiques au collége des Anglais. On a de lui : *Treatise on the barometer*; — *Refutation of the attempt to square the circle*; Londres, 1660, in-8°; — *De corporum Inseparabilitate*; ibid., 1662, in-8°; — *An Explication of the dial*; Liége, 1673, in-4°; — *Animadversions upon sir Isaac Newton's theory of light and colours*, 1674, et *Optical Assertions concerning the rainbow*, 1675; dans les *Philosophical Transactions*: ces deux mémoires, qui démontraient victorieusement l'insuffisance des expériences de Newton sur la dispersion de la lumière, furent accueillis par lui avec une hauteur dédaigneuse; cependant les recherches nouvelles ont établi la véracité des assertions du professeur de Liége. K.

Sotwell, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* — Whewell, *Hist. of inductive Science*; 1837, t. II, 354-355. — Brewster, *Newton*, p. 50.

LINWOOD (Miss), femme artiste anglaise, née en 1755, à Birmingham, morte le 2 mars 1845, à Leicester. Fille d'une maîtresse de pension, elle fut emmenée à l'âge de six ans, à Leicester, où elle continua de résider jusqu'à sa mort; un talent tout à fait nouveau pour imiter les tableaux par le travail de l'aiguille fixa sur elle l'attention publique. En 1782 une amie lui ayant adressé une belle collection de gravures coloriées, miss Linwood eut l'idée de les reproduire à l'aiguille, et après de nombreux essais, elle y parvint avec une habileté qui rendait l'illusion parfaite. Encouragée par l'impératrice de Russie, qui avait reçu quelques-uns de ses ouvrages, elle s'appliqua à l'étude des maîtres, exposa en 1785 des copies du Guide et de Reynolds, et obtint de la Société pour l'Encouragement des Arts une médaille sur laquelle étaient gravés ces mots : « Excellentes imitations de peintures en ouvrages faits à l'aiguille. » Malgré un si rare talent, elle fut écartée de l'Académie royale, qui s'était imposé la loi de n'admettre que les auteurs de sujets originaux. Miss Linwood réunit alors ses meilleures productions à Hanover-Square (1798); cette exposition, transportée depuis dans les principales villes du royaume, eut le plus grand succès, et fut enfin placée dans une salle construite toute exprès à Londres, Leicester-Square. On y voyait rassemblées une centaine de copies d'après toutes les écoles; la plus grande était le *Jugement de Caïn*, qu'elle termina à l'âge de soixante-quinze ans; on estimait comme la plus parfaite *Le Sauveur du Monde*, d'après Carlo Dolce, qui fut léguée à la reine Victoria, et dont on avait offert, dit-on, jusqu'à 3,000 guinées. Cette collection, si longtemps célèbre, fut vendue aux enchères après la mort de l'auteur, et ne produisit qu'une somme insignifiante. P.

Maunder, *Biograph. Treasury* (suppl.).

LIOMIN (*Georges-Louis*), théologien suisse, né en 1724, mort en 1784. Pasteur d'Orgemont et de Péri, dans le canton de Neufchâtel, il est auteur d'un mémoire, intitulé : *Préservatif contre les opinions erronées qui se répandent au sujet de la durée des peines de la vie à venir*; Heidelberg, 1760, in-12. Il fut rédigé à une époque où les discussions qui eurent lieu dans le sein du clergé protestant neufchâtelois sur l'éternité des peines futures, question dont la décision fut déférée à Frédéric le Grand, motivèrent de la part de ce roi cette réponse que, si les Neuchâtelois voulaient être condamnés éternellement, il n'y mettrait pas obstacle. Ch. R—n.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LION (*Claude*), auteur ascétique français, né en 1625, à Marseille, où il est mort, en 1704. Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, et administra, comme supérieur, la maison de Condom et celle de Marseille. Vers la fin de sa vie, il tomba en démence. Prédicateur médiocre, il avait une telle facilité à rimer, qu'il ne passait pas un seul jour sans composer un certain nombre de vers. On a de lui : *Mystères abrégés de la grâce et de la morale chrétienne, en vers latins*; 1674; — *Panégyriques des saints*; Lyon, 1683 à 1706, 5 vol. in-8°; — *Sermons*; ibid., 1685-1689, 2 vol. in-8°; — *Conférences morales sur les mystères et les vérités de la religion*; Paris, 1691, in-8°; — *Recueil de Poésies*; ibid., 1690, in-12. P.

Journal des Savants, 1691 et 1706. — Dupin, *Table des Auteurs ecclés. du dix-septième siècle*, col. 2732. — *Athenæum Massiliense*.

LION. *Voy.* LYON.

LIONARDO (*Francesco* DI), plus connu sous le nom de FRANCESCO GHALIGAI, mathématicien italien, du seizième siècle, auteur d'un traité d'arithmétique célèbre de son temps, et qui offre encore aujourd'hui un intérêt réel pour l'histoire des mathématiques. A cet égard, les problèmes et les théorèmes qui concernent l'algèbre indéterminée, et que Ghaligai a puisés en grande partie dans le *Livre des nombres carrés* de Léonard de Pise, paraissaient le plus particulièrement importants; ils ont contribué à donner une idée approximative de ce précieux ouvrage, dont la perte fut si vivement regrettée jusqu'au jour où il a été retrouvé par M. le prince Balthazar Boncompagni, déjà très-connu par ses importantes découvertes, qui a récemment publié le texte original du livre de Léonard de Pise. On compte trois éditions du traité d'arithmétique de Francesco Ghaligai. La Bibliothèque impériale de Paris possède deux exemplaires de la première, qui a été imprimée à Florence, par Bern. Zucchetta, en 1521; l'un de ces exemplaires est sur vélin et se fait remarquer par ses initiales peintes en or et en couleurs, qui rappellent le goût exquis des manuscrits de l'époque. C'est, à n'en pas douter, celui qui fut offert par l'auteur au cardinal Jules de Médicis, depuis pape sous le nom de Clément VII, à qui il est dédié. Les deux autres éditions sont de 1548 et de 1552; elles sont toutes fort rares. F. E. J.

Montucla, *Histoire des Mathématiques.* — G. Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie.*

LIONNE (*Artus* DE), géomètre français, né à Gap, vers la fin du seizième siècle, mort à Paris, le 18 mai 1663. D'abord conseiller au parlement de Grenoble, il se maria, et eut un fils, Hugues de Lionne, ministre sous Louis XIV. Devenu veuf, il entra dans les ordres, et devint, en 1637, évêque de sa ville natale. « On a de lui, dit Montucla, un petit ouvrage de sa jeunesse intitulé : *Amœnior curvilineorum Contemplatio*, que le P. Léotaud, jésuite, publia en 1654 (Lyon, in-4°). Ce prélat géomètre y considère principalement la lunule d'Hippocrate, et d'autres formées à son imitation, par des cercles de rapports différents de celui de 2 à 1, ainsi que divers espaces circulaires dont il détermine les quadratures absolues. Il est le premier qui ait remarqué la quadratilité absolue des deux portions de la lunule d'Hippocrate, coupées par une ligne partant du centre du plus grand cercle, ce que Wallis annonçait, en 1700, comme une remarque faite par son compatriote M. Percks, ou Caswell. Il y a aussi dans cet ouvrage plusieurs autres exemples d'espaces circulaires absolument quarrables. »

Gui Allard, *Biblioth. du Dauphiné.* — Montucla, *Hist. des Mathématiques.*

LIONNE (*Hugues* DE), marquis de Berny, homme d'État français, fils du précédent, né en 1611, à Grenoble, mort le 1er septembre 1671, à Paris. Élevé par son père, qui se voua tout entier à son éducation, il se trouva capable, à l'âge de dix-huit ans, d'exercer les fonctions de premier commis d'Abel de Servien, son oncle, qui dirigeait alors les finances. Lors de la disgrâce de ce dernier, le cardinal de Richelieu, que la maturité de Lionne et son application avaient charmé, voulut le conserver dans les affaires; mais le jeune homme déclina cette offre, et partit pour l'Italie (1636). A Rome il acquit l'amitié et la confiance de Mazarin, d'où vint, sans qu'il la cherchât, sa fortune politique. Aussi, en 1641, suivit-il à Munster comme secrétaire d'ambassade son nouveau protecteur, qui y avait été envoyé pour traiter de la paix. La mort du roi changea la face des affaires. Lionne revint à Paris avec le cardinal; il travailla sous ses ordres, eut le crédit de faire nommer son oncle Servien ambassadeur à Munster, et, s'il n'alla pas conclure la paix sur les lieux, il n'y eut pas moins de part, puisque ce fut lui qui en donna toutes les instructions. En 1642 il fut chargé de terminer le différend qui existait entre le pape et le duc de Parme au sujet du duché de Castro, et se tira avec bonheur de cette négociation difficile, grâce à sa pénétration et à l'étude qu'il avait faite des intrigues et de la politique italiennes. Nommé conseiller d'État (1643), puis secrétaire de la régente (1646), il fit de nouveaux progrès auprès de Mazarin, quoiqu'il lui arrivât souvent de tenir ferme et d'avoir raison contre lui (1); mais il dut partager sa disgrâce, qui fut de courte durée. Le désordre des affaires augmentant, il fut rappelé à son poste, et obtint en 1653 la charge de prévôt et grand-maître des cérémonies des ordres du roi; il en fit les fonctions au sacre de Louis XIV.

Lionne, indolent de caractère et fort adonné aux plaisirs, jouissait en repos des faveurs dont il avait été comblé lorsqu'en 1654 il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire vers les princes d'Italie. Il assista au conclave, d'où le cardinal Chigi sortit pape sous le nom d'Alexandre VII. Le principal objet de sa mission était le cardinal de Retz : il devait le réduire à l'impuissance, l'empêcher de se créer par ses intrigues un allié puissant dans le nouveau pontife, et le mettre hors d'état de rentrer dans le royaume comme chef de parti, encore moins à Paris comme archevêque. Il réussit pleinement, et se rendit en 1658 à Madrid pour traiter de la cessation des hostilités entre les deux couronnes et du mariage de Louis XIV avec une infante. Là comme à Rome c'était un Français, Condé, qu'il avait pour adversaire, c'était la Fronde, vaincue à l'intérieur, dont il fallait détruire l'in-

(1) Une fois en faveur, s'il faut en croire les *Lettres de Mazarin*, Lionne commença à travailler pour lui-même; il s'empara adroitement de tous les secrets de la cour, se servit de la reine pour deviner Mazarin, de Mazarin pour deviner la reine. Il sut ainsi se rendre trop puissant pour qu'on osât l'arrêter, et se montra trop capable pour qu'on pût se priver de ses services.

fluence dans les conseils de l'étranger. Mazarin avait fort à cœur la conclusion de la paix, seul moyen de réduire ce qui restait de mécontents dans le royaume; aussi expédia-t-il à son envoyé le pouvoir « d'ajuster, conclure et signer les articles d'un traité » sous parole du roi, « d'approuver, ratifier et exécuter » ce qui aurait été fait. M. de Lionne conduisit les négociations avec une prudence consommée; il rompit plus d'une fois les mesures du prince de Condé et des amis puissants qu'il s'était faits à la cour d'Espagne, et offrit les conditions les plus favorables. Tout échoua par la résistance du premier ministre, don Louis de Haro, qui exigeait, comme une condition absolue, le rétablissement du prince de Condé en tous ses biens, honneurs et dignités. Il demanda lui-même son rappel, et quitta Madrid; mais ce fut pour aller à Francfort (1658), où tous les princes d'Allemagne s'étaient rassemblés pour le choix d'un empereur (1). Là encore ce fut le double but de sa mission qu'il poursuivit. En effet, afin d'amener l'Espagne à se repentir de son opiniâtreté, il lui créa de nouveaux ennemis, d'autant plus redoutables qu'ils pouvaient couper ses communications avec les Pays-Bas, théâtre de la guerre; une alliance entre la France et les princes allemands fut secrètement formée; on poussa les opérations militaires avec une vigueur nouvelle, et ni Mazarin ni son habile interprète ne parurent plus songer à ce qu'ils avaient si ardemment souhaité d'accomplir. Cette diversion, secondée par les succès de Turenne, eut pour effet d'abaisser l'orgueil de l'Espagne en l'obligeant à proposer d'elle-même et la paix et l'infante (1659). Lionne concourut jusqu'au dernier moment à la réussite de l'entreprise, qui était en partie son ouvrage : après avoir obtenu de la duchesse de Savoie qu'elle sacrifiât, malgré la parole engagée, la main de sa fille au repos de l'Europe, il arrêta en secret avec don Louis de Haro les articles du traité de paix, et assista aux conférences de l'île des Faisans, où il fut traité avec de grands égards, ainsi qu'aux cérémonies du mariage de l'infante.

Avant d'expirer, Mazarin recommanda Lionne au roi, comme le seul de ses ministres qui fût instruit des affaires étrangères (1661). Ce dernier, qui depuis 1659 avait rang de ministre d'État avec vingt mille livres d'appointements, en prit aussitôt la direction, et déploya pendant les dix années suivantes une capacité diplomatique qui lui assura une des premières places parmi nos hommes d'État. « Il créa, dit un historien, ce que Louis XIV ne fit qu'exécuter. » Pénétré des idées politiques de Mazarin, il les avait développées, et le disciple surpassait son maître. « Avec beaucoup d'esprit et d'étude, dit l'abbé de Choisy, il écrivait assez mal, mais facilement, ne se voulant pas donner la peine d'écrire mieux. Au reste fort désintéressé, ne regardant les biens de la fortune que comme des moyens de se donner tous les plaisirs; grand joueur, grand dissipateur; sensible à tout, ne se refusant rien, même aux dépens de sa santé; paresseux quand son plaisir ne le faisait pas agir; infatigable, et passant à travailler les jours et les nuits, quand la nécessité y était, ce qui arrivait rarement; n'attendant aucun secours de ses commis, tirant tout de lui-même, écrivant de sa main ou dictant toutes les dépêches; donnant peu d'heures dans la journée aux affaires de l'État, et croyant regagner par sa vivacité le temps que ses passions lui faisaient perdre (1). »

On peut dire que la période pendant laquelle Lionne gouverna ne fut qu'une négociation continuelle. Nous passerons rapidement en revue les principaux actes auxquels il eut une part considérable. Les deux premiers furent relatifs à la préséance obtenue à Londres par l'ambassadeur d'Espagne sur le comte d'Estrades (1661) et à l'insulte que la garde corse fit à Rome au duc de Créqui (1662). Lionne poussa les choses avec tant de vigueur que plusieurs victoires n'auraient pas acquis au roi le solide avantage qu'il retira des satisfactions publiques : l'ambassadeur d'Espagne fut désavoué, et déclara en plein Louvre que son maître ne disputerait jamais le pas à la France; et la cour de Rome fut contrainte de souscrire au traité de Pise, dont les conditions étaient l'éloignement du cardinal Chigi et le renvoi des Corses. Dans cette même année 1662, il prépara la cession et donation de la Lorraine, et le rachat de la place de Dunkerque moyennant le payement des dettes de Charles II. Il conclut ensuite les traités de paix de Bréda (1667) et d'Aix-la-Chapelle (1668), ainsi que la paix des jansénistes (1669). Il négocia, dit M. Mignet, « avec l'Espagne pour obtenir d'abord qu'elle révoquât l'acte de renonciation, ensuite qu'elle consentît au droit de dévolution; avec la Hollande, pour lui faire admettre les prétentions générales de Louis XIV sur la monarchie espagnole et ses projets particuliers sur les Pays-Bas, quoiqu'elle fût la puissance la plus exposée par l'agrandissement de la France; avec le Portugal, pour qu'il attaquât l'Espagne dans la péninsule lorsque Louis XIV lui prendrait la Flandre; avec la Suède et l'Angleterre,

(1) Les bourgmestres l'ayant prié de s'inscrire sur un registre où figuraient d'habitude les gens de qualité qui passaient dans leur ville, M. de Lionne ajouta à son nom cette paraphrase latine, qu'il improvisa, dit-on :

Quod nulli forsan mortalium contigit,
(Vana absit gloria) ob fidem enim, non sapientiam :
Intra triennii terminum,
A domino meo clementissimo,
Christianissimo rege, præfectus.
Romæ, Madriti, Francofurti,
Creationi summi Pontificis, unicus pacis arbiter,
Electioni imperatoris ;
Primo in bonum orbis christiani feliciter perfecto,
Secundo in ejus perniciem ab Hispanis dilato,
Tertium quod Deus bene vertat, exspecto.

(1) *Mémoires*, p. 214.

pour les maintenir dans l'alliance du roi ou dans l'inaction »

Tels furent les grands actes diplomatiques qui remplirent cette époque. Lionne ne vit pas l'issue des intrigues si habilement conduites à Vienne par Grémonville pour ménager le traité secret et éventuel de partage de la monarchie espagnole avec l'empereur Léopold; il mourut le 1er septembre 1671, à l'âge de soixante ans. On prétend qu'il ne put soutenir le déshonneur dont s'étaient couvertes sa femme et sa fille, la marquise de Cœuvres : le scandale de leur conduite était tel que le roi s'était vu forcé, un mois auparavant, de reléguer la première à Angers. Avec ce ministre, Louis XIV s'était montré un roi habile; après lui, il ne fut qu'un roi passionné. On a de Lionne : *Mémoires au roi, interceptés en 1667, par ceux de la garnison de Lille;* impr. en Hollande, 1668, in-12, avec quelques autres pièces; ce volume reparut à Cologne : *Recueil de pièces pour servir à l'histoire;* 1668, in-12; et à Paris : *Mémoires et instructions pour servir dans les négociations et affaires concernant la France*; 1689, in-12.

P. L—Y.

Choisy, *Mémoires*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — D'Auvigny, *Hommes illustres de la France*, V. — *Vie de Lionne*; dans les *Mélanges curieux* attribués à Saint-Évremond. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXIV, XXV. — Mignet, *Introd. aux docum. relatifs à la succession d'Espagne*.

LIONNET. *Voy.* LYONNET.

LIONNOIS (1) (*Jean-Joseph* BOUVIER, connu sous le nom d'abbé), historien et philologue français, né à Nancy, en 1730, d'un père originaire de Lyon, et mort à Nancy, le 14 juin 1806. Il établit en 1761 un pensionnat qui attira un grand nombre d'élèves, pour lesquels il composa plusieurs traités élémentaires, qu'il publia d'abord séparément, et qu'il réunit ensuite sous le titre de *Cours d'Études*; Nancy, 1764, petit in-4°. C'était surtout au moyen de tableaux synoptiques qu'il enseignait la géographie, la chronologie et l'histoire : *Tableaux historiques, généalogiques et géographiques contenant l'histoire du peuple de Dieu, de l'Égypte, des Assyriens, etc., de la France, de la Lorraine, de l'Autriche*; Nancy, 1766, grand in-fol. fig. Lorsque l'*Atlas historique* connu sous le nom de *Lesage* (Las Cases) parut, en 1804, on donna de justes éloges à ce mode d'enseignement, mais on ignorait qu'il avait eu pour devancier le modeste abbé Lionnois, qui après la publication coûteuse de cet ouvrage se vit enlever le fruit de son travail par la banqueroute du libraire, qui prit la fuite, en emportant en Russie presque toute l'édition de ces tableaux, devenus rares (2). Lors de la suppression de la Compagnie de Jésus, qui n'eut lieu en Lorraine qu'après la mort du roi Stanislas, l'abbé Lionnois, qui avait reçu l'ordre de prêtrise, fut nommé principal du nouveau collége établi à Nancy, et se retira en 1777 avec une pension de 1,600 livres. On a encore de lui : *Essais sur la ville vieille de Nancy, dédiés à Charles-Alexandre de Lorraine*; La Haye (Nancy), 1779, in-8°, avec plans, qui ont été refondus dans l'ouvrage suivant; — *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy, depuis sa fondation jusqu'en* 1788; Nancy, 1804-1811, 3 vol. in-8°. On y trouve une foule de renseignements plus ou moins dignes d'intérêt, mais dont le souvenir serait perdu si l'auteur n'eût pris soin de les recueillir; — *Traité de la Mythologie ou de l'Histoire poétique*; Nancy, 1767 et 1768, petit in-4°, fig., auquel M. Noël ne craignit pas de faire des emprunts pour son *Dictionnaire de la Fable*; — *Principes du Blason*; Nancy (sans date), in-8°; — *Maison de Raigecourt, avec les preuves*; ibid., 1777, in-fol.; — *Maison de Saintignon*; ibid., 1778, in-fol. Il fit paraître aussi plusieurs écrits théologiques, qui révèlent son penchant pour les doctrines de Port-Royal. L'académie de Nancy ne le compta pas, comme on l'a dit par erreur, au nombre de ses membres.

J. LAMOUREUX.

Psaume, *Éloge de l'abbé Lionnois*; Nancy, 1806, in-8°. — Noël, *Catalogue des Collections lorraines*; 1850, in-8°. — *Documents particuliers*.

LIOTARD (*Jean-Étienne*), peintre suisse, surnommé *le peintre turc*, né en décembre 1702, à Genève, où il est mort, en 1790. Il était destiné par son père au négoce; mais, rendu à lui-même à la suite d'un essai infructueux, il fit de rapides progrès, et commença par dessiner, puis à peindre en miniature et en émail. On prétend même que dans ce dernier genre il se rendit tellement habile que le célèbre Petitot, lui ayant donné un de ses ouvrages à copier, ne sut plus distinguer la reproduction de l'original. En 1725 il vint à Paris, et mit à profit les occasions d'accroître ses talents. M. de Puisieux, qui venait d'être nommé ambassadeur, l'emmena avec lui à Naples; de là notre artiste passa, en 1736, à Rome, où il laissa beaucoup de portraits au pastel. Poussé par une humeur aventureuse, il accepta l'offre de quelques riches Anglais qui lui avaient proposé de les suivre dans le Levant. Arrivé à Constantinople, il adopta aussitôt les usages du pays, se vêtit en turc, laissa croître entièrement sa barbe, et ce fut en cet équipage, tout à fait *excentrique* au dernier siècle, qu'il se montra à Vienne, où l'empereur François Ier lui fit un gracieux accueil. « La nouveauté du spectacle, dit Mariette, attira sur lui les regards, lui facilita un accès au palais, et lui valut beaucoup d'ouvrages et bien des ducats. » En 1744 il fit, pour être mis dans

(1) Nous avons sous les yeux une lettre autographe signée de l'auteur qui ne permet pas de douter que le nom ne doive être écrit *Lionnois*.

(2) Il est à regretter que le savant M. Weiss, auteur de l'article LYONNOIS, n'ait pas connu ces tableaux. Il n'aurait pas commis l'erreur de croire qu'ils consistaient en un jeu de cartes historiques à l'imitation du *Chartiludium* de Murnet, des jeux de Desmarets, etc.

la galerie de Florence, son portrait en costume levantin. Il ne tarda pas à revenir à Paris; mais, au milieu d'une société moqueuse, il lui fallut rabattre de ses prétentions. « On estima ses pastels pour ce qu'ils valaient, ajoute le même amateur; on les trouva secs et faits avec peine; la couleur tirait presque toujours sur celle du pain d'épice; de plus, ses têtes parurent plates et sans rondeur, et si la ressemblance y parut assez bien saisie, on crut reconnaître que cela ne venait que de ce qu'il avait plutôt pris la charge que la véritable forme des traits qu'il imitait. » Après être resté quatre années à Paris, Liotard se rendit en Angleterre, puis en Hollande, où il épousa Marie Fargues, fille d'un négociant français établi à Amsterdam. Sur la fin de sa vie, il se retira dans sa ville natale. Les ouvrages de Liotard sont fort nombreux et ont beaucoup perdu de leur prix; nous en rappellerons quelques uns, comme *le maréchal de Saxe*, qui est à la galerie de Dresde, *le lieutenant de police Hérault, la princesse de Galles, l'empereur Joseph II, Marie-Thérèse, et l'archiduchesse Marie d'Autriche*. Plusieurs artistes ont gravé d'après ses tableaux, et lui-même a laissé quelques eaux-fortes. P. L—Y.

Mariette, *Abecedario*, III. — *Portraits des Peintres de la galerie de Florence*, IV. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*, VII.

LIOTARD (*Jean-Michel*), graveur suisse, frère jumeau du précédent, né en 1702, à Genève, où il est mort, vers 1760. Il fut un des meilleurs élèves de Benoît Audran, et cultiva avec succès la gravure à Paris. Appelé en Italie par Joseph Smith, consul anglais à Venise et amateur distingué, il fut chargé d'y copier au burin les grands cartons que le Cignani avait exécutés pour le duc de Parme ainsi que sept tableaux de sainteté d'après Séb. Ricci. On a de lui : son *Portrait*, dessin original; — *La Bergère laborieuse* et *Le Château de cartes*, de F. Boucher; — *Les Comédiens, la Conversation, Les deux Cousins* et *Le Sommeil dangereux*, de Watteau; — *Opus Seb. Ricci Bellunensis absolutissimum*; Venise, 1743, gr. in-fol.; — *Monochromata VII Car. Cignani*; ibid., 1743, in-fol. P. L—Y.

Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*.

LIOTARD (*Pierre*), botaniste français, né en 1729, à Saint-Étienne de Cussey, près Grenoble, mort en avril 1796, à Grenoble. Fils de laboureur, il travailla lui-même à la terre; lorsqu'il eut atteint l'âge de prendre du service, il s'engagea, et prit part aux campagnes de Port-Mahon en 1756 et de Corse en 1764. Ayant reçu une blessure grave devant Gênes, il eut sa retraite, et vint demeurer chez un de ses oncles, herboriste à Grenoble, où l'habitude d'examiner et de recueillir les plantes ne tarda pas à lui inspirer un goût très-vif pour la botanique. Quoiqu'il n'eût point fait d'études classiques, il parvint bientôt à entendre le latin de Linné. La flore des Alpes lui devint familière; il accompagna les naturalistes qui visitaient ces montagnes, et fut l'ami de quelques-uns d'entre eux, tels que Guettard, Villars, Faujas de Saint-Fond, Desfontaines. Ses relations avec J.-J. Rousseau fixèrent sur lui l'attention publique. Celui-ci se présenta à lui en 1768 sous le nom de Renou, et le pria de lui apprendre à connaître les plantes. « Vous êtes bien vieux pour cela, lui dit Liotard en le regardant fixement. — Eh bien, répond le philosophe, je travaillerai d'autant plus. — En ce cas, je suis à vos ordres. » Ils se lièrent intimement, et après leur séparation entretinrent une correspondance qui tomba en des mains infidèles et ne put être retrouvée. En 1783 Liotard fut mis à la tête du jardin botanique de Grenoble, et en 1794 il reçut de la Convention un secours de 1,500 francs. Il mourut des suites d'une blessure que lui fit un bloc de pierre en tombant sur lui au moment où il entrait dans son jardin. P.

Magasin Encyclop., 4e année.

LIOUVILLE (*Félix-Silvestre-Jean-Baptiste*), avocat français, né à Toul, le 31 octobre 1803. Son père a servi sous l'empire. Félix se prépara par de fortes études à l'exercice de la profession qu'il voulait exercer, et se fit recevoir docteur en droit. En quittant l'École de Droit de Paris, en 1824, il entra chez un avoué, y passa cinq années, et se fit inscrire au tableau des avocats en 1829. « Il n'y a pas d'avocat qui plaide plus d'affaires que lui, dit son collègue, Me Desmarest; il n'y en a pas qui les étudie avec plus de soin. Livrant peu au hasard, il fait des notes de plaidoirie qui sont des chefs-d'œuvre d'enchaînement d'idées et de logique. » M. Liouville a moins plaidé au criminel qu'au civil. On cite sa plaidoirie dans l'affaire de l'accident arrivé au chemin de fer de Versailles (rive gauche), comme un de ses triomphes oratoires. Élu bâtonnier de l'ordre des avocats en 1856, il s'est présenté sans succès, en 1858, comme candidat de l'opposition lors des élections générales au corps législatif, dans la 3e circonscription du département de la Seine. On a de lui : *Devoirs, Honneur, Avantages, Jouissances de la profession d'avocat, suivis des Éloges donnés à cette profession, de Notices nécrologiques et de l'Éloge de M. Paillet*; Paris, 1857, in-8°; — *Profession d'avocat; La Plaidoirie, discours prononcé à l'ouverture des conférences*, avec un appendice *Sur les Mémoires et les Consultations*; Paris, 1858, in-4°. On lui doit en outre des *Mémoires* de procédure très-importants. L. L—T.

E. Desmarest, dans le *Dict. de la Convers.*, suppl. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp*

LIOUVILLE (*Joseph*), mathématicien français, né à Saint-Omer, le 24 mars 1809, frère du précédent. Élève de l'École Polytechnique, il se fit remarquer de bonne heure par son aptitude pour les mathématiques. Après avoir passé par l'École des Ponts et Chaussées, il

se fit recevoir ingénieur, et devint successivement professeur à l'École Polytechnique, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collége de France et à la faculté des sciences En 1848 il fut envoyé à l'Assemblée constituante pour représenter la Moselle. M. Liouville rédige depuis longtemps le *Journal des Mathématiques pures et appliquées*, et a publié les mémoires suivants : *Sur le Développement des fonctions ou parties de fonctions en séries, dont les divers termes sont assujettis à satisfaire à une même équation différentielle du second ordre contenant un paramètre variable*; dans le Compte-rendu de l'Acad., tome I, 1836. Les séries de cette espèce se présentent surtout dans la théorie de la chaleur, lorsqu'on cherche les lois du mouvement du calorique dans une barre hétérogène; M. Liouville s'est proposé de les considérer en elles-mêmes, abstraction faite des problèmes où elles se présentent, et d'en trouver les valeurs par un procédé direct et rigoureux ; — *Sur l'Intégration des équations à indices fractionnaires*; ibid., tome II, 1837. L'auteur termine son mémoire en montrant par des exemples que l'emploi des différentielles et des équations différentielles à indices fractionnaires est très-utile pour l'intégration même des équations différentielles à indices entiers; — *Sur le Calcul des inégalités périodiques du mouvement des planètes*; ibid., t. II, 1837; — *Sur un nouvel Usage des fonctions elliptiques dans les problèmes de mécanique céleste*; t. III, 1838; — *Sur l'Intégration de l'éq.* $\frac{du}{dr} = \frac{d^2u}{dx^2}$ t. III, 1838; — *Sur le Développement des fonctions en séries dont les différents termes sont assujettis à satisfaire à une même équation différentielle linéaire contenant un paramètre variable*, en commun avec Sturm; t. IV, 1839; — *Sur les Variations séculaires des angles que forment entre elles les droites résultant de l'intersection des plans des orbites de Jupiter et* d'*Uranus*, tome VIII. Les plans actuels des trois planètes supérieures, Jupiter, Saturne et Uranus se coupent suivant des droites qui font entre elles de très-petits angles. Cette remarque faite depuis longtemps donne lieu à une question intéressante. En effet si les planètes n'étaient soumises qu'à l'action du Soleil, les angles seraient invariables; mais en ayant égard aux effets produits par l'attraction mutuelle de Jupiter, Saturne et Uranus, abstraction faite des autres planètes que l'on peut négliger ici à cause de leur petitesse et de leur éloignement, il est clair que les angles varieront avec le temps. On peut se demander si dans un grand nombre de siècles ces angles seront encore très-petits, ou si au contraire ils auront éprouvé des accroissements considérables. Telle est la question que l'auteur a résolue par une méthode aussi simple que directe; — *Sur le Problème des perturbations dans certains cas où l'excentricité de l'orbite de la planète troublée et son inclinaison à l'écliptique ont des valeurs quelconques*; Compte-rendu de l'Acad., t. VIII; — *Sur l'Intégration d'une classe d'équations différentielles du second ordre en quantités finies explicites*; ibid., tome IX; — *Sur les Transcendantes elliptiques de première et de deuxième espèce, considérées comme fonctions de leur module*; ibid., tome X; — *Sur les Méthodes générales à l'aide desquelles on détermine les perturbations du mouvement des planètes*; ibid., tom. XI; — *Sur les Conditions de convergence d'une classe générale de séries*; tom. XI; — *Sur quelques Propositions générales de géométrie et sur la Théorie de l'élimination dans les équations algébriques*; ibid., tom. XIII; — *Sur la Stabilité de l'équilibre des mers*; tom. XV; — *Sur les Figures ellipsoïdales à trois axes inégaux qui peuvent convenir à l'équilibre d'une masse liquide homogène douée d'un mouvement de rotation*, tom. XVI; — *Sur la Stabilité de l'équilibre des fluides*; tom. XVI; — *Sur la Division du périmètre de la lemniscate, le diviseur étant un nombre entier réel ou complexe quelconque*; tom. XVII; — *Sur la Théorie des grandes surfaces*, tom. XXXII; — *Sur la Représentation des nombres entiers par la forme quadratique*: $x^2 + ay^2 + bz^2 + abt^2$; tom. XLII; — *Sur la Réduction de classes très-étendues d'intégrales multiples*; tom. XLII.

JACOB.

Liouville, *Journal de Mathématiques pures et appliquées*. — *Renseignements particuliers.*

LIPARINI (*Ludovico*), peintre italien, né le 17 février 1800, à Bologne, mort le 19 mars 1856, à Venise. Son éducation artistique se fit à Venise, à Rome et à Naples. Il choisit ensuite pour résidence la première de ces villes, et y fut de 1838 à 1847 professeur à l'Académie des Beaux-Arts. Cet artiste, que des études sévères ont placé au premier rang des peintres de l'école italienne contemporaine, a laissé un grand nombre d'ouvrages disséminés dans les collections publiques et particulières de son pays; nous citerons : *Erigone*, *Le Serment des Horaces*, *La Mort de Botzaris*, *Le Serment de Byron*, *Les Derniers moments de Marino Faliero*; et les *portraits de Pie VII* et *de Théodore Matteini*.

P.

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexicon*.

LIPENIUS (*Martin*), érudit et bibliographe allemand, né le 11 novembre 1630, à Göritz dans le Brandebourg, mort à Lubeck, le 6 novembre 1692. Fils d'un paysan, il étudia la philosophie et la théologie à Wittemberg, où il fut reçu maître ès arts en 1653, ce qui ne l'empêcha pas de suivre encore pendant six ans les cours de l'université. Nommé en 1659 co-recteur à Halle, et en 1672 recteur du collége suédois de Stettin, il devint en 1676 co-recteur du collége de Lubeck. Ses principaux écrits sont : *De mirabili animæ rationalis Origine*; Stettin, 1650, in-4°; — *Biga Problematum physicorum de Iridis ante di-*

luvium existentia et sermonis in brutis carentia; Wittemberg, 1656, in-4°; — *Exercitationes astrologicæ quatuor;* Wittemberg, 1657 et 1658, in-8°; — *Navigatio Salomonis Ophiritica;* Halle, 1660, in-12; — *Decas Thesium philosophicarum;* Stettin, 1673, in-4°; — *Physica Lapidum Consideratio;* Stettin, 1674, in-4°; — *Programmata Stetinensia*, recueil de vingt-sept biographies; — *Integra Strenarum civilium Historia, a prima origine ad nostra usque tempora;* Leipzig et Halle, 1670, in-4°; reproduit dans le tome XII du *Thesaurus Antiquitatum* de Grævius; — *Bibliotheca realis Theologica, omnium materiarum in theologiæ studio occurrentium, ordine alphabetico disposita;* Francfort, 1685, 2 vol. in-fol.; — *Bibliotheca Juridica;* Francfort, 1679, in-fol.; Iéna, 1720, in-fol., avec des additions de Struve; une troisième édition, augmentée par Jenichen, parut à Leipzig, 1737, in-fol.; en 1742, Jenichen publia des *Supplementa ad Bibliothecam Lipenio-Jenichianam*, Leipzig, 1742, in-fol., qui furent incorporés dans la quatrième édition de la *Bibliotheca Juridica*, donnée à Leipzig, 1757, 2 vol. in-fol.; de nouveaux *Supplementa* furent donnés par Schott, Leipzig, 1775, in-fol.; par Senkenberg, Leipzig, 1789, in-fol.; enfin, par Madison, Breslau, 1817-1823, 2 vol. in-fol.; — *Bibliotheca realis Medica;* Francfort, 1679, in-fol.; — *Bibliotheca realis Philosophica;* Francfort, 1682, 2 vol. in-fol.; dans ces quatre recueils bibliographiques que nous venons d'énumérer, les livres sont classés par ordre alphabétique des matières. Lipenius a encore publié plusieurs dissertations sur diverses matières philosophiques. E. G.

Seelen, *Athenæ Lubecenses.* — Jenichen, *Lipenii Vita* (en tête de l'édition de la *Bibliotheca Juridica*, publiée en 1757). — Niceron, *Mémoires*, t. XIX.

LIPMAN, rabbin allemand, originaire de Mulhouse, vivait à la fin du quatorzième siècle. Il composa en 1399 un ouvrage intitulé *Nitsachon*, c'est-à-dire *Victoire*, et dirigé à la fois contre la religion chrétienne et les sadducéens. Thierry Hackspan, professeur à Altdorf, le publia à Nuremberg, 1644, in-4°, et y ajouta un traité de sa façon *De Scriptorum judaicorum in theologia usu vario et multiplici*. Lipman écrivit lui-même, en vers rabbiniques, un abrégé de son ouvrage, inséré avec une longue réfutation, dans les *Tela ignea Satanæ*, de Christophe Wagenseil; Altdorf, 1681, in-4°. K.

Bartolocci, *Bibl. Hebr.*, IV. — Wolf, *Bibl. Hebr.*, n° 1364.

LIPPE, une des plus anciennes familles de l'Allemagne, et qui tire vraisemblablement son nom (*von der Lippe*) de la Lippe, rivière westphalienne, affluent du Rhin, sur laquelle fut bâtie, dans le douzième siècle, la ville de même nom. En 1129, l'empereur Lothaire II donna en fief à Bernhard Ier de la Lippe les villes de Detmold, Lemgo et Sassembourg. L'histoire ne connaît guère que le nom de ses descendants, jusqu'à *Bernhard VIII*, qui le premier prit le nom de *comte de la Lippe*, et mourut en 1563. Son fils, *Simon VI*, souche des différentes branches dans lesquelles se divisa cette famille, laissa trois fils, *Simon VII*, *Othon* et *Philippe*, qui se partagèrent ses États en 1613. L'aîné eut Detmold; le second Brake, Bärendorf, Blomberg et Schieder; le troisième, Alverdissen, Lipperode et Uhlenbourg, bailliages auxquels il réunit, en 1647, la moitié du comté de Schaumbourg, d'où cette ligne a pris le nom de Lippe-Schaumbourg. La ligne de Brake s'éteignit, en 1709, à la troisième génération, et ses possessions passèrent par moitié aux deux autres lignes, qui ont encore des représentants avec le titre de princes.

Convers.-Lexikon.

LIPPE-SCHAUMBOURG (*Frédéric-Guillaume-Ernest*, comte DE), général allemand, né en 1724, à Londres, mort en 1777, en Allemagne. Il reçut une excellente éducation à Genève, à Leyde et à Montpellier, entra comme enseigne dans le premier régiment des gardes, accompagna en 1743 son père, qui était lieutenant général au service des Pays-Bas, et assista à la bataille de Dettingen. Deux ans plus tard il rejoignit l'armée autrichienne, et fit quelques campagnes sous les ordres de Lobkowitz et de Schulembourg. Ayant hérité en 1748 des biens de son père, il se rendit à Berlin, où on lui décerna le diplôme de membre de l'Académie des Sciences, honneur qu'il reçut également de la Société royale de Gœttingue. Après avoir fait un voyage en Italie, il leva dans le comté de Bückebourg, qui lui appartenait, une petite armée, composée de grenadiers, d'artilleurs et de carabiniers (1752), et qu'il habilla d'une manière assez bizarre : les soldats étaient vêtus de rouge et de noir, et les officiers portaient des habits noirs galonnés d'argent avec des culottes de satin jaune. Lorsque la guerre de Sept Ans éclata, le comte de Lippe, qui, par un traité particulier, s'était mis au service de l'Angleterre, eut le titre d'adjudant général, et réunit ses troupes à celles de Hanovre. En 1759 il prit la direction de l'artillerie, gagna le combat de Todenhausen, et s'empara de Marbourg, ainsi que de Munster. Nommé en 1761 commandant en chef des forces anglaises envoyées au secours du Portugal, il manœuvra assez adroitement pour préserver ce pays de l'invasion espagnole; en même temps il fit adopter au roi Joseph Ier d'utiles améliorations dans l'administration civile, fonda une école d'artillerie, et fournit les plans d'une forteresse qui fut bâtie sur la frontière dans l'Alem-Tejo et à laquelle on donna le nom de fort de Lippe. La paix ayant été conclue vers la fin de 1763, il revint en Allemagne, où il consacra ses loisirs à l'étude de l'art militaire et à l'encouragement de l'agriculture. Le comte de Lippe était un homme fort instruit, qui possédait à fond l'histoire et la philosophie, et qui parlait couramment le français, l'anglais, l'italien et le

l'Europe; — *Portraits des Papes* jusqu'à Benoît XIV, etc. E. G.

Hirsching, *Hist. litter. Handbuch* — *Conversations-Lexikon*. — *Neue Bibliothek der schönen Wissenschaften und Künste*, t. XXXII.

LIPPI (*Lippo*) dit *Lippo de Florence*, peintre de l'école florentine, né en 1354, mort en 1415. Il ne put être élève du Giottini, comme on l'a prétendu, puisque celui-ci mourut en 1356, deux ans seulement après la naissance de Lippi; mais il paraît qu'il fut un de ses plus heureux imitateurs. Vasari fait de lui les plus grands éloges énumérant de nombreux ouvrages qu'il exécuta à Florence, à Arezzo, à Pise, à Bologne, etc.; malheureusement aucun d'eux n'est parvenu jusqu'à nous, et nous sommes forcés de nous en rappporter à Vasari, qui dit que ce maître brilla surtout par l'invention, et à Baldinucci, qui avance que le premier d'entre les Florentins il commença à mettre de la hardiesse et de la liberté dans la pose de ses figures. On lui a attribué une fresque de l'hôpital Saint-Blaise de Bologne, qui est l'œuvre de Giacomo Lippi (*voy.* ci-après). Si l'on en croit Baldinucci, Lippo de Florence avait aussi pratiqué avec succès la mosaïque, et on lui devrait l'une de celles qui décorent le baptistère. Cet artiste était d'un caractère difficile et querelleur, et ce défaut lui coûta cher. Dans un procès civil, sans respect pour le tribunal, il avait accablé d'injures son adversaire celui-ci dissimula son ressentiment, mais un soir que Lippo rentrait tard au logis, il fut frappé de nombreux coups de poignard, auxquels il ne survécut que peu de jours. E. B—N

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — *Serie degli Pittori*; 1775. — Ticozzi, *Dizionario*.

LIPPI (Frà *Filippo*), peintre de l'école florentine, fils du précédent, né à Florence, en 1412, mort à Spolette, en 1469 (1). On le nomme quelquefois *frà Filippo del Carmine*, parce que, orphelin dès l'âge de deux ans, il fut élevé dans le couvent del Carmine, à Florence, où il fit profession. Sa vie entière ne fut qu'une suite d'aventures romanesques et amoureuses. Très-jeune encore, il s'enfuit de son couvent, se rend à Ancône, et dans une partie de promenade faite en mer avec ses compagnons de plaisir, il est enlevé par des corsaires et conduit en Barbarie. Après plusieurs années d'esclavage, adoucies par la faveur de son

(1) Suivant Baldinucci, Lippi serait né en 1400; mais il y a évidemment erreur, car d'un côté nous savons par les archives des Carmes qu'il mourut le 11 octobre 1469, et Vasari dit que ce fut à l'âge de cinquante-sept ans. De ce rapprochement il est facile de conclure d'une manière certaine qu'il naquit en 1412, dix ans seulement après le Masaccio, dont Vasari prétend que les fresques *del Carmine* furent pour lui la meilleure école, oubliant que ces fresques ne furent exécutées que de 1434 à 1443, une époque où déjà le talent de Lippi était entièrement formé. Il faut croire plutôt que ce furent les fresques de Masolino dans la même chapelle qui guidèrent les premiers pas de Lippi, qui plus tard à la vérité arriva à imiter le Masaccio avec un tel succès qu'on a dit que l'âme de ce grand maître s'était réfugiée dans le corps du frà Filippo.

maître, dont il avait fait le portrait, il recouvre la liberté et vient débarquer sur les côtes de la Calabre. Il laisse plusieurs ouvrages à Naples et dans d'autres villes du royaume, passe à Padoue, et de là revient à Florence, où nous le trouvons en 1438, travaillant sous la protection de Cosme l'ancien. Un tableau que possède le musée du Louvre, *La Nativité de Jésus-Christ*, rappelle le plus grand scandale de l'existence de ce singulier moine. « Les religieuses de Sainte-Marguerite, couvent de Prato, dit Vasari, lui ayant commandé ce tableau pour leur maître autel, Lippi aperçut un jour, pendant qu'il y travaillait, la fille de Francesco Buti, citoyen florentin, envoyée là comme pensionnaire ou comme novice. Frà Filippo remarqua Lucrezia; c'était le nom de la belle et gracieuse jeune fille, et s'y prit de telle façon qu'il obtint des religieuses de faire son portrait pour représenter la Vierge dans le tableau qu'il exécutait. Ce rapprochement ayant encore augmenté son amour, il fit tant et si bien qu'il détacha Lucrezia des religieuses, et l'enleva précisément le jour où elle allait voir l'exposition de la ceinture de la Vierge, relique révérée de l'endroit. Un tel événement fut un sujet de honte pour les religieuses et de *peu de satisfaction* pour Francesco, père de Lucrezia, qui mit tout en œuvre pour ravoir sa fille. Mais celle ci, soit par peur, soit pour tout autre motif, ne voulut jamais revenir. Elle resta donc avec Filippo, dont elle eut un fils, aussi nommé Filippo et qui fut, comme son père, un peintre habile et célèbre. (1) » Après avoir parcouru toute l'Italie, la traînant à sa suite, Lippi l'abandonna au moment où le pape, pour faire cesser le scandale, venait d'accorder les dispenses nécessaires pour leur mariage, et la pauvre délaissée dut rentrer à son couvent. Enfin, juste punition de son inconstance, Filippo Lippi mourut empoisonné à Spolette, à l'âge de cinquante-sept ans, par les parents d'une dame qui l'honorait encore de ses faveurs.

Ses premiers ouvrages, qui datent, en quelque sorte de son enfance, furent un *Pape confirmant la règle des Carmelites* dans le cloître del Carmine, un *Saint Jean-Baptiste* et surtout un *Saint Martial* qu'il peignit sur un pilastre de l'église. C'est, dit-on, le succès qu'obtint cette dernière figure qui, lui donnant confiance en son talent, le détermina à abandonner le couvent. De retour dans sa patrie, il exécuta les travaux qui existent encore aujourd'hui. Parlons d'abord de ses fresques. Dans un tabernacle adossé à la maison dite *delle cinque Lampade*, via del Cocomero, à Florence, Lippi a peint avec une vérité frappante une *Madone assise sur un trône avec l'enfant Jésus et deux anges*, et sur la voûte du tabernacle *Saint Zanobi* et *Saint Roch*. Un autre tabernacle, également peint par lui, se trouve à l'est de Florence dans la commune de Rovezzano, sur la route. L'œuvre capitale de Lippi est le chœur de la cathédrale de Prato. Dans ses fresques, il osa suivre le vieil exemple de Cimabue et introduire des figures plus grandes que nature. Le succès ayant couronné cette innovation rétrograde, il se trouva avoir en quelque sorte ouvert à l'art une voie nouvelle, où ses successeurs se précipitèrent à l'envi. Sur la muraille de droite il a représenté *l'Histoire de saint Étienne, premier martyr*, sa discussion avec les docteurs, sa lapidation et ses funérailles. Il a rendu avec une vérité et une variété admirables les expressions diverses des visages des docteurs, la rage des bourreaux et la résignation de la victime, la douleur de ceux qui ensevelissent le saint. Parmi ces derniers, il a placé son élève favori frà Diamante, moine de son ordre, qui l'aida dans la plupart de ses travaux. Au côté gauche du chœur, le peintre a retracé avec un égal talent *La Nativité*, *La Prédication de saint Jean-Baptiste*, *Le Baptême de Jésus-Christ*, *Le Repas d'Hérode* (1) et *La Décollation de saint Jean*. Ces belles fresques, terminées en 1463, ont été restaurées récemment. Le dernier et peut-être le meilleur ouvrage de cet artiste fut la décoration de l'abside de la cathédrale de Spolette, entreprise que la mort ne lui permit pas d'achever entièrement. Ses quatre grandes compositions ont malheureusement beaucoup souffert; elles représentent *L'Annonciation*, *La Mort de la Vierge*, *La Nativité de Jésus-Christ*, et *Le Couronnement de la Vierge*. Tous les personnages de ces fresques sont d'une proportion plus grande que nature.

Les tableaux de Lippi ne sont pas moins nombreux; ainsi nous trouvons de lui : à Rome : *le Christ parmi les docteurs*; — à Florence, à la galerie publique : une *Madone*; une autre *Vierge avec saint Bernard*, *saint Victor*, *saint Jean-Baptiste et saint Zanobi*, l'un des chefs-d'œuvre du maître, et *Saint Augustin écrivant*; au palais Pitti, *La Vierge entourée de divers personnages*; à l'Académie des Beaux-Arts, *Saint Jérôme*, *L'ange Gabriel*, et *Saint Jean-Baptiste*, trois *Madones accompagnées de saints*; à Santo-Lorenzo, une *Annonciation*; à Sainte-Lucie, une reproduction du même sujet; à Santo-Spirito, *Sainte Monique assise au milieu de douze femmes de la maison Capponi*, et *La Vierge entourée de saints et de donataires*; au palais Orlandini, *L'Adoration des Mages*; enfin plusieurs portraits d'hommes au palais Capponi; — à Pistoja, au palais Bracciolini, une belle *Annonciation* que, selon Vasari, Lippi avait peinte pour la cathédrale de cette ville; — à Lucques, un joli tableau dans l'église Saint-Michel; — à la Pinacothèque de Munich,

(1) Cette anecdote a fourni au Bandello le sujet d'une nouvelle, P. I, n. 58.

(1) Il s'est représenté dans ce tableau sous les traits d'un prélat vêtu de noir.

avaient excellé les anciens; Lippi oublia qu'avant lui le Squarcione en avait fait l'heureuse application. Un des premiers travaux de Filippino, puisqu'il l'exécuta de 1484 à 1485, fut l'achèvement des fresques de la chapelle des Brancacci à l'église del Carmine de Florence, fresques commencées par Masolino et continuées par le Masaccio. Il a peint entièrement *Saint Pierre et saint Paul conduits devant le proconsul*, et dans cette composition il a introduit le portrait de son maître Botticello. Le plus grand éloge que l'on puisse faire de ces peintures est de dire que longtemps elles ont été attribuées à Masaccio lui-même.

Appelé à Rome par le cardinal Olivier Caraffa, il fut chargé de décorer la chapelle de sa famille, qui occupe la croisée de droite de l'église della Minerva; il y peignit plusieurs traits de la vie de saint Thomas d'Aquin. Le miracle du Christ disant à saint Thomas : *Bene de me dixisti, Thoma*, est remarquable par l'expression d'effroi et de stupéfaction du compagnon du saint; mais le chef-d'œuvre de Lippi est le *Saint Thomas défendant l'Église contre les hérétiques;* le saint, assis sur un trône, entre quatre Vertus, foule aux pieds un de ses adversaires, terrassé; plusieurs hérétiques, Arius, Averroès, Paterus, etc., placés sur le premier plan, semblent regarder avec confusion leurs livres dispersés. C'est sans doute aussi pendant son séjour à Rome que Lippi peignit une *Vierge* et un *Christ* qui sont dans la galerie Chigi; nous n'avons pu savoir d'où ces fresques ont été détachées.

De retour à Florence, et de 1487 à 1502, Filippino peignit à Sainte-Marie-Nouvelle la chapelle des Strozzi consacrée à saint Jean évangéliste, et ces fresques sont encore en très-bon état. Sur les murs latéraux sont deux grandes compositions. A gauche saint Jean est représenté ressuscitant Drusiana, dont la tête exprime admirablement l'étonnement joint à la reconnaissance; c'est dans l'angle de cette composition que se trouve le groupe célèbre d'un enfant qui, effrayé par un chien, se réfugie dans les bras de sa mère. Selon son usage, Lippi a décoré le fond de son œuvre d'une riche architecture et d'une quantité de brillants accessoires. Près de cette fresque est le martyre du saint plongé dans l'huile bouillante. Sur la muraille de droite est représenté *Saint Philippe chassant le démon de l'idole de Mars* et L'*Élévation en croix de saint Philippe*. Lippi a décoré la même chapelle de divers camaïeux également bien réussis.

Le dernier ouvrage à fresque de Lippi fut un *Sacrifice* qu'il avait commencé dans une loge de la villa de Paggio Cajano pour Laurent de Médicis, et qu'une mort prématurée ne lui permit pas d'achever. Il mourut d'une esquinancie, à quarante-cinq ans, regretté pour son talent, et non moins honoré pour son caractère et ses mœurs, qui offrirent le contraste le plus tranché avec la conduite dissolue de son père. Les prin-

paux tableaux de Filippino Lippi sont : à Florence, au palais Pitti, une *Sainte Famille* et *La Mort de Lucrèce*; à la galerie publique, *L'Adoration des Mages*, dans laquelle il y a plusieurs portraits de la famille de Médicis; à l'Académie des Beaux-Arts, une *Descente de croix*; — à Lucques, quatre figures à l'église Saint-Michel; — à la Pinacothèque de Munich, *Le Christ apparaissant à la sainte Vierge*; — au musée de Berlin, trois *Madones*, *Le Christ sur la croix* et un *Portrait d'homme* que l'on croit être celui du peintre même.

Les meilleurs élèves de Filippino Lippi furent Rafaellino del Garbo et Niccolò Zoccolo, dit aussi Niccolò Cartoni. E. Breton.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

LIPPI (*Annibale*), architecte romain du seizième siècle. Ce fut sur ses dessins que vers 1540 le cardinal Giovanni Ricci de Monte-Pulciano éleva sur le mont Pincio un palais qui, acheté et embelli plus tard par Alexandre de Médicis, depuis Léon XI, prit le nom de villa Medicis, et où est établie aujourd'hui l'Académie de France. E. B—n.

Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

LIPPI (*Giacomo*), dit *Giacomo* ou *Giacomone da Budrio* et encore *Giacomo della Lippa*, peintre de l'école bolonaise, né à Budrio (territoire de Bologne), vivait à la fin du seizième siècle. Élève de Louis Carrache, il eut plus d'habileté de main que de génie, mais réussit suffisamment dans tous les genres, et se fit la réputation d'un peintre universel. On regarde comme son plus important ouvrage la suite de fresques tirées de l'*Histoire de la Vierge* qu'il peignit sur les arcs du long portique extérieur de l'église de l'Annunziata hors la porte Santo-Mammolo de Bologne. On lui attribue aussi quelques fresques de l'église Saint-Philippe à Forli. E. B—n.

Gaetano Giordani, *Almanacco bolognese*, 1838. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*. — *Guida del Forestiere per Bologna*. — G. Casali, *Guida per Forli*.

LIPPI (*Lorenzo*), poëte et peintre italien, né en 1606, à Florence, mort en 1664. Ses premières études furent toutes littéraires. A l'exemple de son ami Salvator Rosa, il ne réussit pas moins en poésie qu'en peinture; il s'est rendu célèbre par un poëme facétieux, *Il Malmantile racquistato*, Florence, 1688, qui a eu de nombreuses éditions, et que l'Académie de la Crusca a rangé parmi les *testi di lingua*, c'est-à-dire parmi les ouvrages dont le style classique fait autorité. Ce poëme est écrit en effet avec une rare élégance, et tire une grande partie de son charme des *florentinismes* qui forment le sel attique de l'idiome italien. L'auteur a pris pour sujet les ruines d'un vieux château nommé *Malmantile*, et qui se trouvait sur la route de Florence à Pise; il attachait si peu de prix à ce badinage qu'il en laissa négligemment circuler des copies plus ou moins correctes, et qu'on ne songea à le faire imprimer qu'après sa mort. Il laissa en outre des sonnets et des poésies légères. Lorsqu'il voulut plus tard s'adonner à la peinture, ce fut autant l'inclination que la fantaisie qui le guida dans cette étude. Dans l'atelier de Matteo Rosselli, où il était entré, Lippi dessina surtout d'après nature; ne recevant de son maître que des enseignements pratiques, et ne s'en rapportant pour tout le reste qu'à lui-même. Il répétait sans cesse: « Écrire comme on parle, peindre comme on voit. » Opinion exclusive, qui eut parfois une fâcheuse influence sur ses œuvres, où l'on chercherait en vain cet idéal qui est la principale gloire de l'école italienne. Il rachète une imitation trop servile de la nature par de précieuses qualités; à un dessin irréprochable il joignait une extrême délicatesse de pinceau; il a la vigueur et l'harmonie du coloris des maîtres lombards, et aussi certains de leurs défauts, comme la roideur des draperies. En 1646 il épousa la fille de Susini, sculpteur florentin, et peu de temps après, par l'entremise d'un de ses nouveaux parents, il fut appelé à Inspruck, où il travailla un an et demi pour la princesse Claude de Bavière. Parmi ses nombreux tableaux, qu'il avait coutume de signer *Perlon Zipoli*, anagramme de Lorenzo Lippi, on remarque : à Florence, *Le Triomphe de David*, *Le Martyre de saint Jacques*, *Le Christ en croix*, et son propre portrait; — au musée de Vienne, *La Samaritaine*. D'après Baldinucci, plusieurs compositions de Rosselli sont dues en entier aux pinceaux de son habile élève. P. L—y.

Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Valery, *Voy. en Italie*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Landi, *Hist. de la Littér. d'Italie*, V.

LIPPO DI DALMASIO. *Voy.* Dalmasio.

LIPPOMANI (*Aloisio*), savant prélat italien, né vers 1500, à Venise, mort le 15 août 1559, à Rome. D'origine patricienne, il embrassa l'état ecclésiastique, et se fit, dans un siècle d'érudits, une grande réputation de savoir. Il connaissait les langues classiques, l'Écriture, les Pères, la théologie et l'histoire de l'Église. Ce fut par son seul mérite qu'il entra dans la carrière des honneurs. Pourvu successivement des évêchés de Modon, de Vérone et de Bergame, il fut un des présidents du concile de Trente sous Jules III, et fut député à Rome par les légats pour y plaider la cause de la translation du concile à Bologne. Son expérience des affaires le fit employer au dehors, et il fut chargé des ambassades de Portugal, d'Allemagne et de Pologne. Il était le premier nonce apostolique envoyé en ce dernier pays (1556), où il déploya, dit-on, une extrême sévérité afin de réprimer les progrès des protestants; on l'y haïssait tellement que ses jours se trouvèrent plusieurs fois en danger. Cependant, au témoignage de l'historien de Thou, Lippomani ne fut pas « moins illustre par sa doctrine que par l'innocence de sa vie ». A son retour, il devint un des secrétaires du

pape Paul IV. Ses principaux ouvrages sont : *Catena in Genesin;* Paris, 1546, in-fol.; — *Catena in Exodum;* ibid., 1550, in-fol.; — *Catena in Psalmos;* Rome, 1585, in-fol.; ces trois ouvrages sont pleins d'érudition, mais ils manquent de critique et de méthode; — *Historiæ de vitis Sanctorum, cum scholiis;* Rome, 1551-1560, 8 vol. in-4°; les notes sont imprimées à part, en italien; deux volumes ont été consacrés à la traduction latine des vies des saints par Siméon Métaphraste; — *Esposizione sopra il Simbolo apostolico, il Padre nostro, e sopra i due precetti della Carità;* Venise, 1554, in-8°; — *Constitutiones synodales;* — des *Sermons sur tous les saints* et des *Lettres* insérées dans les *Amœnitates* de Schelhorn et le *Scrinium antiquarium* de Gerdesius.

LIPPOMANI (*Jérôme*), un des plus habiles politiques de Venise, appartenait à la même famille. Il donna l'édition des derniers volumes de *Vitæ Sanctorum*, ouvrage cité plus haut. Après avoir rempli diverses ambassades en Autriche, en Savoie, en Pologne et à Naples, il eut la charge de baile à Constantinople. Accusé d'avoir trahi les intérêts de la république, il fut décrété d'arrestation, et prévint son supplice en échappant à ses gardes et en se jetant à la mer (1591). P.

Maffei, *Verona illustrata*, 2° part. — Dom Ruinart, *Actes des Martyrs*. — Bayle, *Dictionnaire Historique et Critique*. — Dupin, *Auteurs ecclésiastiques du seizième siècle*. — Morosini, *Hist. Venet.*, lib. XIV.

LIPS (*Jean-Henri*), graveur et dessinateur suisse, né en 1758, à Kloten, près Zurich, mort le 5 mai 1817, à Zurich. Comme il était fort habile à saisir la ressemblance, il travailla pendant plus de vingt ans sous la direction de Lavater, et lui fournit, pour ses *Esquisses de Physiognomonie*, un grand nombre de profils, d'études et de copies. Après la mort de ce dernier (1801), il passa en Allemagne, où, grâce à une extrême facilité, il trouva de nombreuses occasions d'exercer son talent pour le compte des amateurs et des libraires. Son œuvre est très-varié; nous citerons entre autres morceaux remarquables : plusieurs compositions originales, *Le Soir;* — *La Nuit;* — *Les Heures du jour;* — *La Vierge avec l'Enfant Jésus*, de Raphael; — *L'Adoration des Bergers*, de Carrache; — *Le Martyre de saint Sébastien*, de Van Dyck; — *La Cuisinière*, de Gérard Dow; — des sujets tirés du poëme des *Niebelungen*, de M. de Cornelius; — *La Fête à Bacchus* et *Hercule entre le Vice et la Vertu*, de Poussin. Cet artiste a aussi gravé un grand nombre de portraits, notamment celui *de Lavater*.

Son fils, LIPS (*Jean-Jacques*), né en 1790, à Zurich, et mort en 1835, a aussi cultivé la gravure et a travaillé principalement à Munich. P.

J.-W. Veith, *Heinrich Lips;* Zurich, 1817, in-8°.

LIPSCOMB (*William*), littérateur anglais, né en 1754, mort le 22 mai 1842, près de Londres. Il entra dans les ordres, fut gouverneur du duc de Cleveland, et obtint le rectorat de Welbury, dans le comté d'York. On a de lui : *Poems on various Subjects;* Londres, 1784, in-4°; — un *Poëme* sur les avantages de l'inoculation; ibid., 1793, in-8°, couronné en 1772 dans un des concours poétiques de l'université d'Oxford, à laquelle il appartenait; — *Tales of Canterbury*, de Chaucer, mis en langage moderne; ibid., 1795; — un grand nombre d'articles, de vers et de mélanges en prose dans le *Gentleman's Magazine*. P.

Gentleman's Mag., 1842

LIPSE (*Martin*), érudit belge, né à Bruxelles, mort le 24 mars 1555. Il fut chanoine de Saint-Augustin et supérieur d'un couvent de religieuses près d'Huy, dans le pays de Liége. Il avait beaucoup d'instruction, était en correspondance avec les érudits de son temps, Érasme entre autres, et s'occupa principalement de littérature sacrée. Il travailla aux éditions de saint Hilaire et de saint Augustin, à celle de Macrobe, et publia : *Symmacchi Epistolæ*, Bâle, 1549, in-8°, où l'on ne trouve son nom que dans la dédicace qui est de Sigismond Gelenius; — *Joh. Custodis Grammatica;* Anvers, in-8°; — *Chromatii Homiliæ;* Louvain, in-8°.

On ignore si *David* LIPSE, natif d'Isque et vivant au seizième siècle, était de la même famille. Il exerça la médecine, et laissa un traité latin sur l'hydropisie; Iéna, 1625, 1678, in-8°. K.

Le Mire, *Elog. illust. Belg. Script.*, 72. — Foppens, *Bibl. Belgica*.

LIPSE (*Juste*), célèbre littérateur belge, petit neveu du précédent, né à Isque (Brabant), le 18 octobre 1547, mort à Louvain, le 23 avril 1606. Appartenant à une famille riche et influente, il reçut une éducation en rapport avec le rang qu'il devait occuper parmi ses compatriotes. Ses facultés littéraires se manifestèrent de bonne heure. Au collége d'Ath (Hainaut) et plus tard chez les jésuites de Cologne, il étonnait ses maîtres par son intelligence précoce, son ardeur au travail et sa mémoire prodigieuse. A peine âgé de douze ans, il composait et prononçait des discours académiques qui faisaient concevoir les plus belles espérances. On prétend même qu'il avait écrit à Ath un long poëme latin; mais ce fait, rapporté par la plupart de ses biographes, nous semble loin d'être démontré (1).

Lorsque Lipse eut atteint sa seizième année, ses parents, qui craignaient de le voir entrer dans la Compagnie de Jésus, le rappelèrent de Cologne pour lui faire fréquenter les cours de l'université de Louvain. Il s'y livra à l'étude de la philosophie et des lettres, avec le courage et l'ardeur qui distinguent les vocations décidées. Ce fut en vain que son père, Égide Lipse, ré-

(1) Lipse, qui aimait à rappeler et à constater, avec trop de complaisance peut-être, les premiers indices de son génie, n'eût pas gardé le silence sur ce petit prodige poétique.

vant pour son héritier une place élevée dans la magistrature, le contraignit à fréquenter les leçons des jurisconsultes. L'élève feuilletait le *Corpus Juris*, et venait s'asseoir sur les bancs des amphithéâtres de la faculté de droit; mais l'âme était ailleurs. Il n'obtint qu'avec peine le grade de bachelier *in utroque jure*.

Bientôt de grands malheurs vinrent l'assaillir. Égide Lipse mourut presque subitement, à Bruxelles, et sa veuve, qui avait transféré son domicile à Louvain, ne tarda pas à suivre son époux dans la tombe. Ce n'est pas tout : les prodigalités du père (*vir sodalium ac conviviorum appetens* (1)), avaient largement ébréché le patrimoine de la famille. Mais le jeune humaniste ne se laissa point décourager. Abandonné à lui-même et forcé de songer à l'avenir, il prit le parti de se placer sous la protection d'un personnage puissant, et jeta les yeux sur le cardinal de Granvelle. On sait que cette sorte de vasselage littéraire entrait dans les habitudes de l'époque.

Lipse offrit donc à Granvelle la dédicace de son premier ouvrage (*Variæ Lectiones*). Cette œuvre d'un érudit de dix-neuf ans, écrite dans un style cicéronien plein de lucidité et d'harmonie, plut tellement au cardinal que, s'étant rendu à Rome en 1567, il y prit l'auteur à son service, en qualité de secrétaire pour la langue latine. A part les appointements, cet emploi était purement honorifique. Non-seulement Granvelle laissait à son secrétaire le loisir nécessaire pour visiter avec fruit les monuments et les collections de Rome, mais il se plaisait à l'aider de ses conseils et à le mettre en rapport avec les hommes les plus éminents de l'Italie, tels que Jérôme Mercurialis, Charles Sigonio, Antoine Muret, Paul Manuce, Pierre Vittorio, Plautus Bencius et Fulvio Ursino. Doué de facultés peu communes, Lipse profita largement de ce commerce journalier avec les sommités littéraires de son siècle. Admis dans la bibliothèque du Vatican et dans celles, non moins riches, que renfermaient les palais des familles patriciennes, il y passa deux années pleines de charme, constamment occupé à recueillir des notes et à comparer les manuscrits de tous les auteurs latins, mais surtout ceux de Sénèque, de Tacite, de Plaute et de Properce. Il revint à Louvain en 1569, précédé d'une réputation déjà brillante, riche d'un ample butin récolté dans la ville éternelle, et bien décidé à marcher en avant dans la carrière si noblement ouverte par les *Variæ Lectiones*.

Lipse lui-même nous apprend que peu de temps après son retour, tous ses projets littéraires faillirent se dissiper en fumée au contact des habitudes peu studieuses contractées par quelques-uns de ses anciens condisciples (2).

(1) Miræus, *Vita Justi Lipsi*.

(2) *Epist. Misc.*, III, ep. 87. Cette lettre renferme une sorte d'autobiographie de Lipse jusqu'en 1600.

Laissant au fond d'une armoire ses commentaires à peine ébauchés, oubliant tout à coup cette antiquité majestueuse qui fut l'objet de son premier enthousiasme, il perdit une année entière à courir les banquets et les fêtes, avec l'insouciance et la fougue propres à son âge. Heureusement son talent avait fait fructifier les débris de la fortune paternelle, et Lipse, revenu à des sentiments meilleurs, put entreprendre un voyage littéraire en Allemagne. Cette pérégrination réveilla tous les nobles instincts de sa jeunesse. Après avoir visité l'université de Dôle, fondée par un duc de Bourgogne et de Brabant (Philippe le Bon), il se rendit à Vienne, où les encouragements de Maximilien II avaient réuni une foule d'humanistes célèbres; puis, attiré par cet amour du sol natal qui exerça toujours tant d'influence sur son âme, il se dirigea vers les Pays-Bas en passant par la Bohême, la Misnie et la Thuringe. Ce fut dans cette dernière contrée qu'il reçut l'offre d'une chaire d'histoire et d'éloquence à l'université d'Iéna, au moment même où il venait d'apprendre le réveil de la guerre civile dans les Pays-Bas et la dévastation de la meilleure partie de son patrimoine par la soldatesque espagnole.

Avec cette mobilité de caractère qui fut une de ses faiblesses, Lipse accepta les propositions du duc de Saxe-Weimar. Catholique et ex-secrétaire d'un cardinal, il devint, à peine âgé de vingt-quatre ans, professeur à l'université luthérienne fondée par les princes de la maison de Saxe. On a dit que, peu courageux de sa nature et mû par le désir de réparer les dégâts causés par les soldats de Philippe II, il avait vu dans cette chaire un poste honorable et lucratif en attendant que l'ordre fût rétabli dans sa patrie. Cette supposition paraît fondée. Malgré le succès incontestable de son enseignement, Lipse résigna son emploi, et sortit d'Iéna, le 1er mars 1573. Son séjour dans la ville saxonne avait été mêlé d'amertume et de joie. Tandis que les étudiants lui prodiguaient des preuves d'affection et d'estime, plusieurs de ses collègues ne lui épargnaient point ces mille tracasseries que la médiocrité envieuse sait toujours susciter autour de ceux qui l'offusquent. Quoi qu'il en soit, Lipse reprit le chemin de sa patrie (1).

Ce nouveau projet devait à son tour échouer au moment où il touchait à sa réalisation. Arrivé à Cologne, Lipse y rencontra et bientôt épousa Anne van Calster, veuve d'un patricien de Louvain; puis, fixant momentanément son séjour dans cette ville, il y écrivit ses *Antiquæ Lectiones* et mit la première main à son commentaire sur Tacite. Ce ne fut que neuf mois

(1) Quelques années plus tard, ses ennemis répandirent le bruit qu'il s'était honteusement enfui d'Iéna; mais Lipse s'empressa de redresser les faits. Avant son départ, il avait offert un banquet à ses collègues, et plusieurs centaines d'étudiants l'avaient accompagné jusqu'à une grande distance de la ville.

jures. Abordant le problème de la liberté des cultes, toujours si délicat, parce qu'il touche à toutes les susceptibilités de la conscience, Lipse s'était hautement prononcé en faveur de l'existence d'un seul culte officiellement reconnu par l'État. A son avis, la politique à suivre à l'égard des dissidents se résumait en deux mots : « Tranchez et brûlez » : *Ure et seca*. On comprend sans peine l'effet que de telles maximes devaient produire sur l'esprit des populations hollandaises. Oubliant que Calvin avait dressé un bûcher et que Théodore de Bèze enseignait les mêmes doctrines, les calvinistes transformèrent l'auteur des *Politiques* en apologiste de l'inquisition espagnole et de toutes les horreurs commises par les agents de Philippe II. Ce fut en vain que l'auteur, s'apercevant un peu tard de son imprudence, allégua que les mots *ure*, *seca*, n'étaient qu'une métaphore empruntée au langage des médecins pour désigner un remède urgent et extrême; ce fut tout aussi inutilement qu'il prétendit n'avoir parlé que des dissidents qui troublent la paix publique (*hæreticos seditiosos ac turbidos*). On lui répondit avec raison que le duc d'Albe n'avait pas besoin d'autres maximes pour légitimer tous les excès de sa politique inflexible. L'effet était produit, et l'irritation des esprits devint tellement vive que Lipse, dégoûté du séjour de la Hollande, se mit à songer aux moyens de s'établir ailleurs. En 1590, il prit le prétexte d'une maladie héréditaire pour se rendre aux eaux de Spa; mais, à peine arrivé sur le sol allemand, il courut à Mayence, où il fit ses dévotions au couvent des jésuites. De là il se rendit à Spa, où sa femme vint le rejoindre. Envoyant alors sa démission aux curateurs de l'université de Leyde, il alla se fixer à Liége.

Aussitôt qu'on connut son départ de Leyde, il reçut de toutes parts les propositions les plus brillantes. Clément VIII, le roi de France Henri IV, le sénat de Venise, Ferdinand de Médicis, le duc d'Urbin, les évêques de Salisbury, de Wurtzbourg et de Breslau, le duc de Bavière et l'électeur de Cologne lui firent successivement l'offre d'une chaire à son choix. Les universités de Bologne, de Padoue, de Pise et de Louvain se disputèrent l'honneur de le posséder. Malgré la modicité du traitement attaché à la chaire d'histoire, Louvain obtint la préférence (1). Lipse s'y rendit en 1592, et Philippe II, voulant récompenser cet acte de patriotisme, le nomma historiographe de la couronne. Plus tard, l'archiduc Albert y ajouta le titre de membre du conseil d'État.

A Louvain, son enseignement fut ce qu'il avait été à Leyde : brillant, profond, plein de charme. Chaque jour son enseignement et ses écrits augmentaient sa renommée et son influence;

(1) Les appointements consistaient en 600 florins des États et 1,000 florins du roi d'Espagne. Encore ce traitement n'était-il pas toujours payé avec exactitude.

toute une multitude de jeunes écrivains, acceptant la dénomination de *lipsiens*, affectaient d'imiter son style et de vulgariser ses préceptes. Malgré les clameurs de l'envie, il partageait, avec Isaac Casaubon et Joseph Scaliger, les honneurs du *triumvirat* littéraire de son siècle. Sur cette intelligence vigoureuse les années glissaient sans laisser de traces. Au lieu d'aspirer au repos, Lipse ne faisait qu'élargir le cercle de ses travaux. Avec une activité au-dessus des atteintes de l'âge, il passa des historiens de la Grèce et de Rome aux chroniqueurs du moyen âge, et conçut le projet de publier une vaste collection de chroniques belges inédites. Son *Lovanium* n'était à ses yeux qu'un épisode d'une histoire générale du Brabant; mais la mort ne lui permit pas de réaliser cette conception patriotique.

Le 18 avril 1606, Lipse sentit les premières atteintes de la maladie qui devait le conduire au tombeau; il ne se fit point illusion sur la gravité du mal, et s'écria : *Ad lectum, ad lethum.* Il mourut le 23 du même mois, avec tous les sentiments d'une foi vive et d'une piété profonde. Un des assistants lui ayant parlé de la force stoïque qu'il avait si bien louée dans ses ouvrages, Lipse lui répondit : *Vana sunt ista*; puis, montrant du doigt un crucifix placé au pied de son lit, il ajouta : *Hæc est vera patientia.*

On ne connaît pas assez les services que les savants du seizième siècle ont rendus à la cause du progrès intellectuel de l'Europe. « Aujourd'hui, » dit avec raison M. C. Nisard, « il ne manque pas de censeurs, ou assez présomptueux pour dire qu'ils ne leur doivent rien de ce qu'ils savent, ou assez sots pour croire que la transmission des modèles de l'antiquité classique s'est opérée jusqu'à nous sans trouble, comme le jour succède au jour et la nuit à la nuit (1). » Lipse en particulier est loin de mériter ce dédain superbe. Possédant une connaissance parfaite de la langue latine, familiarisé avec tous les détails des institutions romaines, travailleur enthousiaste et infatigable, il a éclairci et fixé le sens d'innombrables passages jusque là abandonnés aux conjectures du pédantisme. Le charme de sa critique, la lucidité de sa méthode et la persévérance de ses efforts ont fait tomber bien des erreurs et aplani bien des obstacles. Cicéron, Plaute, Suétone, Tacite, Tibulle, Properce, Valère Maxime, Florus, Tite Live, Martial et Sénèque ont été tour à tour l'objet de ses investigations ingénieuses et savantes. Il n'est presque pas de problème en rapport avec les antiquités romaines sur lequel sa critique n'ait jeté une clarté durable. Plusieurs de ses traités resteront toujours comme des modèles de cette alliance si rare entre les charmes de l'esprit, la vivacité de la pensée et la profondeur

...umvirat littéraire au seizième siècle,

sent sur des prétextes tellement fu-
des allégations tellement dénuées de
e Teissier s'en est prévalu pour s'é-
C'est avec raison qu'on se moque des
lorsqu'on voit qu'ils se querellent et
réciproquement des injures pour des
et des choses de néant (1). »
ation la plus grave, celle à laquelle
: toujours profondément sensible, se
ı son prétendu scepticisme en matière
a. Les uns lui ont prêté les traits d'un
ligieux, luthérien à Iéna, calviniste à
tholique à Louvain, changeant de culte
ı toge, selon les besoins de sa position
gences de son amour-propre (2). Les
t prétendu que Lipse, toujours catho-
fond de son âme, n'avait eu d'autre
de s'abstenir, à Leyde et à Iéna, de
extérieur destiné à manifester sa foi
: des hommes. Après avoir lu les
e procès, assez long et très-compliqué,
ns acquis la conviction que la vérité
du côté des derniers. Lipse n'a jamais
l'apostasie formelle ; quoi qu'on en ait
jamais assisté à la cène des protes-
nts, par contre, il avait si bien caché
licisme au fond du cœur que nul,
s amis intimes, n'en soupçonnait plus
. Le 14 avril 1591, il écrivit de
u P. Martin Delrio, pour lui annoncer
liation avec l'Église ; or, à la fin de
e se trouvent les mots suivants : *Læ-
ter, qui vere fratrem et amicum
et ignosce omnia præterita; ita
quoque ignoscat. Precibus tuis et
rani me commendo serio, serio :
rticipem facere potes hujus nun-
olum. Nam divulgari non expe-
s uxor, familia et resculæ meæ
nc sunt apud Hollandos. Brevi
et palam bonis me reddam.* On
c cessé de croire à son catholicisme,
edoute de voir divulguer la nouvelle de
ion (3). Du reste, il est un fait sur
controverse doit cesser : c'est la sin-
on retour à l'Église catholique. Ce re-
exempt de tout calcul d'intérêt per-
: la mauvaise foi la plus insigne pour-
révoquer en doute la piété solide qui
a tous les actes de Lipse depuis son
Louvain jusqu'au jour de son décès.
vie privée, Lipse se distinguait par les
es plus rares et les plus aimables. Ses
ient pures, ses habitudes simples et
. Des conversations littéraires et la
es fleurs étaient les seules distractions

s des *Savants*, t. IV, p. 541.
. ans après la mort de Lipse. Thomas Sagit-
blia un livre intitulé *Lipsius proteus, ex an-
mi protractus et claro soli expositus*; 1628,

tre à Delrio se trouve dans la *Vie de Lipse* par

de sa vie laborieuse. Sa douceur, son désintéressement et son amour de la paix le désignaient comme arbitre dans toutes les querelles qui surgissaient entre ses nombreux amis et ses collègues. Privé d'enfants, il avait fait sa famille de ses élèves, et ceux-ci trouvaient en lui un guide sûr, un soutien, un père. Ennemi du bruit et des luttes, il ne répondait que rarement aux écrits de ses antagonistes ; il voyait avec un déplaisir extrême les tempêtes qui agitaient la république des lettres, si peu paisible au seizième siècle. Dans les cérémonies académiques, il était heureux quand il trouvait l'occasion de se placer au dernier rang. Vernulœus était l'organe fidèle de l'université de Louvain, quand il écrivit : *Ut nihil doctius, ita nihil Lipsio modestius* (1).

La préoccupation constante de Lipse était de profiter de sa haute position pour adoucir les souffrances des nombreuses victimes des troubles politiques de l'époque. Nous n'en citerons qu'un exemple. Le 30 novembre 1599, l'archiduc Albert et l'infante Isabelle, à qui Philippe II avait cédé la souveraineté des Pays-Bas, arrivèrent à Louvain pour s'y faire inaugurer en qualité de ducs de Brabant. Le lendemain, ils manifestèrent tout à coup l'intention d'assister à une leçon de Juste Lipse. Au moment où il vit paraître ses souverains, le professeur, qui n'avait été aucunement averti, expliquait le traité de *La Clémence* de Sénèque. Avec une admirable présence d'esprit, il profita immédiatement de l'occasion pour appeler l'attention du couple royal sur les douleurs des prisonniers politiques qui gémissaient dans les prisons de Louvain. Lisant le passage célèbre où la vertu qui pardonne est présentée comme capable d'élever l'homme jusqu'aux dieux, il en fit l'objet d'une magnifique improvisation. Faisant ressortir tout ce que la miséricorde a de sublime dans l'âme du prince, il toucha si bien le cœur de ses maîtres que dès le lendemain Albert fit tomber les fers de trois cents Brabançons condamnés pour avoir participé aux derniers troubles. Le 2 décembre ils allèrent en corps remercier Juste Lipse ; tous les ans, à pareil jour, ils renouvelaient cet hommage et portaient au professeur un magnifique bouquet de tulipes. Le 1er décembre 1606 ils déposèrent ce bouquet sur sa tombe.

Malgré les imperfections qu'on a si soigneusement relevées dans les écrits et dans le caractère de Juste Lipse, nous dirons avec M. Nisard : « Il n'est pas de nations qui ne dussent être fières d'avoir pour compatriote un homme tel que Lipse, et qui ne s'honorassent en lui rendant quelque hommage éclatant destiné à perpétuer sa gloire et leur reconnaissance (2). » Aussi le souvenir de l'illustre professeur est-il resté po-

(1) *Academia Lovaniensis*, p. 170 (édit. de 1667).
(2) *Loc. cit.*, p. 148.

pulaire en Belgique. Le 28 juin 1853 les habitants d'Isque, aidés des subsides de l'État et de la province, ont érigé à leur célèbre compatriote une colonne monumentale surmontée de son buste en bronze. M. Piercot, ministre de l'intérieur, et M. de Ram, recteur de l'université de Louvain, assistèrent aux cérémonies de l'inauguration, et payèrent un juste tribut d'éloges aux travaux d'un homme qui sera toujours l'une des gloires de la Belgique. « Sa vie et ses travaux, » dit M. de Ram, « ont été souvent appréciés à des « points de vue différents. Plus d'une fois la cri« tique et les éloges lui ont été prodigués, de nos « jours comme autrefois; mais, en laissant de « côté ces exagérations, Juste Lipse n'apparaît « pas moins comme un des savants les plus « prodigieux du seizième siècle. L'admiration « de ses concitoyens l'avait investi d'une sorte « de dictature dans la république des lettres. « L'autorité de son nom, de sa parole et de ses « écrits exerçait partout une immense influence. « La vivacité de son esprit, la profondeur et l'é« tendue de ses connaissances, la solidité de son « jugement, la richesse de sa mémoire, le charme « de sa diction et de son style fascinaient la jeu« nesse et les savants, les princes et les hommes « d'État. »

Lipse a écrit un grand nombre de livres sur des matières très-diverses. Dans son testament, il avait ordonné de brûler ses manuscrits; mais ce vœu ne fut que très-imparfaitement exécuté. Nous indiquerons ses principaux ouvrages dans l'ordre de leur publication : *Variarum Lectionum Libri tres, in quibus pleræque ad M. Tullium Ciceronem, M. Varronem et Propertium notæ*; Anvers, 1569, in-8°; — *Taciti Opera cum notis*; Anvers, 1574, in-8°; — *Antiquarum Lectionum Libri V, in quibus varia scriptorum loca, Plauti præsertim, illustrantur ac emendantur*; Anvers, 1575, in-8°; — *Epistolarium Quæstionum Libri V, in quibus ad varios scriptores, pleræque ad. T. Livium, notæ*; Anvers, 1577, in-8°; — *Titi Livii Historiarum Liber primus ex recensione Justi Lipsi*; Anvers, 1579, in-8°; — *Electorum Liber I*; Anvers, 1580, in-8°; — *Satyra Menippæa, sive Somnium*; Anvers, 1581, in-4° : cette composition ingénieuse, destinée à faire ressortir les travers des nombreux critiques du temps, valut à Lipse la haine bruyante de la plupart des érudits et des poëtes de l'Allemagne; — *Electorum Libri II*; Anvers, 1582, in-4°; — *Saturnalium Sermonum Libri duo, qui de gladiatoribus*; Anvers, 1582, in-4°; — *Marci Tullii Ciceronis Consolatio. De qua judicium J. Lipsi subjunctum*; Anvers, 1583, in-8°; — *De Amphitheatro Liber, in quo forma ipsa loci expressa et ratio spectandi, cum figuris æneis*; Anvers, 1584, in-4°; — *Leges regiæ et decemvirales*; Paris, 1584, in-fol., à la suite du traité: *De Legibus et Senatus-consultis Romanorum* d'Augustin (Antoine); — *De Constantia Libri duo*; Anvers, 1584, in-8° et in-4°; — *Valerii Maximi Dictorum Factorumque memorabilium Libri IX, repurgati atque in meliorem ordinem restituti per Steph. Pighium. Accedunt animadversiones et brevæ notæ Justi Lipsi ad eundem*; Anvers, 1585, in-8°; — *Epistolarum selectarum Centuria prima*; Anvers, 1586, in-8°; — *De recta Pronunciatione latinæ linguæ Dialogus*; Leyde, 1586, in-4° et in-8°; — *Inscriptionum antiquarum quæ passim per Europam Liber. Accessit Auctarium a Justo Lipso*; Leyde, 1588, in-fol.; — *Animadversiones in tragœdias quæ L. Ann. Senecæ tribuuntur*; Leyde, 1588, in-8°; — *Notæ ad Suetonii tres priores libros Cæsarum*; Francfort, 1588, in-8°; — *Politicorum sive civilis doctrinæ Libri sex*; Leyde et Anvers, 1589, in-4° et in-8°; — *De una Religione, adversus dialogistam*; Leyde, 1590, in-4°; — *Epistolica Institutio, excepta ex dictantis ore, atque ipso approbante edita*; Leyde, 1591, in-8°; — *Animadversiones in Paterculum*, dans l'édition de Raphelingius publiée à Lyon en 1591, in-8°; — *Epistolarum Centuriæ duæ*; Leyde, 1591, in-8°; — *Tractatus ad historiam romanam cognoscendam utilis*; Anvers et Leyde, 1592, in-8°; — *De Cruce Libri tres, cum notis et figuris æneis*; Leyde, 1593, in-4°; — *De Militia romana Libri V*; Anvers, 1595, in-4°; — *De Magistratibus veteris populi romani*; Ingolstadt, 1595, in-16; — *De Bibliothecis Syntagma*; Anvers, 1595, in-4°; — *Poliorceticon, sive de machinis, tormentis et telis libri V*; Anvers, 1596, in-4°; — *De Magnitudine romana*; Anvers, 1598, in-4°; — *Epistolarum selectarum tres Centuriæ*; Anvers, 1601, in-8°; — *Monita et Exempla politica*; Leyde, 1601, in-12; — *De Vesta et Vestalibus Syntagma*; Anvers, 1603, in-4°; — *Dissertatiuncula apud seren. Belgii principes, et Plinii panegyricus Trajano dictus*; Anvers, 1604, in-4°; — *Manuductio ad stoicam Philosophiam*; Anvers, 1604, in-4°; — *Physiologiæ Stoicorum Lib. III*; Anvers, 1604, in-4°; — *Diva Virgo Hallensis, beneficia ejus et miracula, fide atque ordine descripta* (1); Anvers, 1604, in-8°; — *Commentarius in Catullum, Tibullum et Propertium*; Paris, 1604, in-8°; — *Lovanium, sive oppidi et academiæ ejus descriptio*; Anvers, 1605, in-4°; — *Epistolarum selectarum ad Germanos et Gallos Centuria*; Anvers, 1605, in-8°; — *Diva Virgo Sichemensis, sive Aspricolis : nova ejus beneficia et admiranda*; Anvers, 1605, in-4° et in-8° (2); — *Lucii An. Senecæ philosophi Opera*; Anvers, 1605, in-4° et in-fol.; — *Epistolæ selectæ ad*

(1) Ce livre valut à Juste Lipse une avalanche d'injures de la part des protestants (V. DENAISIUS, *De Idolo Hallensi*; Heidelberg, 1605, in-4°).

(2) V. la note ci-dessus et THOMSON, *Vindex veritatis, adversum Justum Lipsium*; Londres, 1606, in-8°.

cherches géographiques et astronomiques. Sur les instances du colonel Nicolis de Robilant, il vint s'établir à Turin, et fut nommé, en 1791, directeur de l'observatoire. Ses savants travaux sur l'astronomie, et surtout la mission qu'il avait remplie en Sardaigne pour dresser la carte topographique de cette île, lui firent donner la charge de géographe royal et le riche bénéfice de Saint-Sauveur. Lirelli a écrit plusieurs de ses ouvrages en français; nous citerons : *Analyse géographique des XXIXe et XXXe feuilles d'un nouvel atlas de l'Europe*; Turin, 1789, in-4°; — *Carte de la basse Hongrie, de la Transylvanie, de l'Esclavonie, de la Croatie, de la Bosnie et de la Servie*, en 29 feuilles; Turin, 1789; ces feuilles font partie de l'*Atlas de l'Europe* gravé par Amati; — *Carte de la Crimée et d'une partie de la Moldavie, Valaquie, Bulgarie et Romélie;* elle forme la trentième feuille du même atlas; — *Carta degli Stati del Piemonte* (1791); ce travail, encore inédit, valut à l'auteur une médaille d'or que lui décerna l'Académie des Sciences de Turin; — *Carta Astronomica di due Emisferi, col polo al centro;* 1790; — *Dizionario geografico;* Turin, 2 vol. in-8°. P.

Biogr. Étrangère.

LIBER (*Thomas*), chroniqueur allemand, né à Rankweil, vivait dans la première moitié du douzième siècle. Il a laissé une chronique du pays de Souabe, écrite en vieux dialecte germanique, et qui contient des détails utiles au milieu d'un grand nombre de fables. Le récit débute à la fondation de Rome, et conduit jusqu'à l'an 1133; un auteur anonyme l'a continué jusqu'à 1462. L'édition originale, intitulée *Chronik von alten Geschichten in den schwäb. Landen*, a paru à Ulm (sans date), in-fol.; elle a été reproduite, fort peu de temps après probablement, d'abord dans la même ville, en 1486, puis deux fois à Strasbourg, sans date (1495 et 1500). Enfin J.-R. Wegelin en a donné une édition complète, avec un glossaire et des notes; Lindau, 1761, in-4°. K.

Hain, *Repert. Bibliograph.*, I, 105, et II, 207. — Panzer, *Annales*, I.

LIRIOS (*Bonaventure*), peintre espagnol, vivait à Madrid, en 1682. Il commença à apprendre son art dans sa patrie, et passa ensuite en Italie, où il se perfectionna sous les leçons de Luca Giordano. Il prit la manière de ce maître, qui avait malheureusement pour précepte : *fa presto!* Aussi remarque-t-on dans les œuvres de Lirios plus de facilité que d'exactitude. Il a laissé néanmoins de belles fresques, surtout les *batailles* qui décorent le palais des duca de Béjar, à Madrid. A. DE L.

Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas illustres Professores de las Bellas Artes en España.* — F. Quillet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

LIRIS (*Léon* ou *Léonard* DU), astronome français, né à Eymoutiers, en Périgord, vivait au dix-septième siècle. Il était récollet, fut employé

dans les missions du Canada, et après avoir prêché, il devint gardien du couvent de Saint-Amand en Limousin. Dans son voyage sur mer, il eut occasion de s'occuper de la question des longitudes, et prétendit être parvenu à les déterminer au moyen d'un globe qu'il nommait *globe hauturier*. J.-B. Morin le réfuta; le père Du Liris lui répondit par une *Apologie*, et le classa parmi les astronomes qu'il appelait, *papyraces*, c'est-à-dire qui ne cultivent la science que sur le papier, par opposition aux astronomes observateurs. Morin répliqua par de grosses invectives; cependant les deux savants finirent par se réconcilier. On a du père Du Liris : *Le Secret ou la Théorie des Longitudes réduite en pratique sur le globe céleste extraordinairement appareillé pour cognoistre facilement en mer combien l'on est éloigné de toutes les terres du monde; avec l'invention du globe hauturier, qui est un instrument pour prendre à toute heure du jour, aux rayons du soleil la hauteur équinoxiale et polaire*; Paris, 1647, in-4°; — *Éphéméride maritime pour observer en mer la longitude et la latitude; avec un nouveau moyen de perpétuer l'éphéméride du soleil pour avoir toujours sa déclinaison, et l'invention de la spire solaire*; Paris, 1655, in-fol. J. V.

Montucla, *Hist. des Mathématiques*, tome II, p. 337. — Lalande, *Bibliogr. Astronomique*.

LIRON (Dom *Jean*), érudit français, né le 11 novembre 1665, à Chartres, mort le 9 février 1749 (1), au Mans. Ayant fait profession dès l'âge de vingt ans dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, il montra tant d'ardeur pour l'étude et les recherches historiques, qu'il fut appelé à Paris, où il travailla d'abord avec dom Lenourry, qu'il aida à terminer l'*Apparatus ad Bibliothecam SS. Patrum* (Paris, 1703-1715, 2 vol. in-fol.). Après avoir passé quelque temps à l'abbaye de Marmoutier, dont il mit en ordre les précieuses archives, il alla s'établir au Mans, en 1686, en qualité de bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Vincent. Il a publié : *Dissertation sur un passage du IIe livre de saint Jérôme contre Jovinien*; Paris, 1706, in-12; corrigée et augmentée en 1707; — *Apologie pour les Armoricains et pour les églises des Gaules, et particulièrement de la province de Tours*; ibid., 1708, in-8°. Dom Lobineau, ayant entrepris dans son *Histoire de Bretagne*, de prouver que les Armoricains reçurent les lumières de l'Évangile par le ministère des Bretons, avait communiqué ce passage à dom Liron, avant de publier son livre, et il avait profité des observations et des preuves de ce dernier pour se rétracter par un carton. Dom Liron, qui le croyait toujours dans les mêmes idées, se hâta de composer cette *Apologie*, qui dès lors n'avait plus d'objet. Mais le public rendit justice à sa bonne foi quand il eut connaissance de la ruse employée par son adversaire; — *Dissertation sur Victor de Vite, avec une nouvelle Vie de cet évêque*; ibid., 1708, in-8°; — *Question curieuse: Si l'Histoire des deux conquêtes d'Espagne par Abulcacius Tarif Abentarique est un roman?* ibid., 1708, in-12: il soutient l'affirmative, et reporte la paternité de l'œuvre à Miguel de Luna; — *Dissertation sur le temps de l'établissement des Juifs en France, où l'on examine ce que M. Basnage a écrit sur cette matière*; ibid., 1708, in-8° : Basnage y répondit dans la seconde édition de son *Histoire des Juifs* (La Haye, 1716, I et VII), et dom Liron répliqua de nouveau en 1738 dans le t. II des *Singularités*, p. 451-499; — *Les Aménités de la critique, ou dissertations et remarques nouvelles sur divers points de l'antiquité ecclésiastique et profane*; ibid., 1717, 2 vol. in-12 : ouvrage estimé, que l'on dit avoir été entrepris pour relever les erreurs que Tillemont avait commises dans ses *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés.*; — *Bibliothèque Chartraine, ou traité des auteurs et des hommes illustres de l'ancien diocèse de Chartres*; ibid., 1719, in-4° : c'est un répertoire assez superficiel, où il y a bien des omissions et des méprises; l'auteur voulait d'abord lui donner plus d'étendue, s'il en faut juger par le titre, qui porte : *Bibliothèque générale des auteurs de France: liv. Ier, contenant la Bibliothèque Chartraine*; — *Singularités historiques et littéraires, contenant plusieurs recherches, découvertes et éclaircissements sur un grand nombre de difficultés de l'histoire ancienne et moderne*; Paris, Didot, 1734-1740, 4 vol. in-12. Ce recueil est un des plus curieux et des mieux composés de ce genre; on le consulte toujours avec fruit. La plupart des érudits contemporains y sont réfutés sur des opinions ou des faits erronés, entre autres Calmet, Larrey, Baluze, Leclerc, Martenne, Basnage Sirmond, Lenourry; et l'on y trouve des renseignements précieux sur des personnages peu connus du moyen âge. S'il faut en croire M. Weiss, dom Liron aurait beaucoup travaillé aux premiers volumes de l'*Histoire Littéraire de la France*. Il a laissé plusieurs manuscrits, notamment une *Histoire de l'Église de Chartres* et des *Mémoires pour servir à l'histoire des évêques de Chartres, des saints, des abbayes et des abbés de ce diocèse*. P. L—y.

Dom Lecerf, *Bibl. des Écriv. de la Congrég. de Saint-Maur*. — Goujet, *Biblioth. Française*. — Lelong, *Bibl. Française*. — Desportes, *Bibliogr. du Maine*.

(1) Et non le 1er février 1749, comme on l'a écrit jusqu'ici d'après une indication erronée.

LIROU (*Jean-François* Espic, chevalier de), poëte et compositeur français, né en 1741, à Béziers, mort en 1806, à Paris. Entré de bonne heure dans les mousquetaires du roi, il fit quelques campagnes, et obtint pour prix de ses services le grade de capitaine, la croix de Saint-Louis et le gouvernement de Tournon. Amateur passionné de musique et de poésie, il se fit

connaître par un morceau militaire, *La Marche des Mousquetaires*, qui fut exécuté en 1767, lors de la revue que passa Louis XV à la plaine des Sablons; le roi, qui n'était guère musicien, complimenta l'auteur, le prit en affection, et demanda plusieurs fois à entendre son œuvre; elle fut gravée, et continua d'être jouée à la tête des régiments jusqu'à l'époque de la révolution. Lirou écrivit aussi des livrets ou plutôt, comme on disait alors, des tragédies lyriques pour l'Opéra : *Diane et Endymion*, musique de Piccini; Paris, 1784, in-4°, représenté en 1784 et repris en 1791; *Jason*, reçu en 1794; et *Théagène et Chariclée*, fruit de sa vieillesse, qu'il confia à Berton, et qui n'arriva jamais jusqu'à la rampe. On a de lui une *Explication du Système de l'Harmonie, pour abréger l'étude de la composition et accorder la pratique avec la théorie*; Londres et Paris, 1785, in-8°. C'est moins un système qu'un problème, dont il s'efforce, sans y parvenir, de donner la solution. Choron, qui avait reçu de Lirou des leçons d'harmonie, prétend que nul homme ne dissertait sur la musique avec plus de clarté, d'élégance et de précision. P.

Choron et Fayolle, *Dict. des Musiciens*.

LIRUTI (*Giovanni-Giuseppe*), antiquaire italien, né vers 1710, à Villafreda, dans le Frioul, mort en 1780. Maître d'une fortune considérable, il en employa la majeure partie à former un cabinet de médailles et de curiosités, qui fut cité comme un des plus riches de l'Europe. Il fit partie de différentes académies provinciales, et partagea son temps entre la passion des antiques et l'étude des monuments de la littérature italienne. On a de lui : *Della Moneta propria e forestiere ch'ebbe corso nel ducato di Friuli della decadenza dell' imperio romano al secolo XV, Dissertazione*; Venise, 1749, in-4°, fig., insérée par Argelati dans la *Collect. Dissertat. de Monetis Italiæ*, II, 71-185; — *De Servis medii ævi in Foro Julii*; Rome, 1752, in-8°, et dans les *Symbol. litterar. opuscul. varia de Gori*, IV, 2e décade; — *Notizie delle Vite ed Opere scritte da' Litterati del Friuli*; Venise, 1760-1780, 3 vol. in-4°, ouvrage curieux et plein de recherches; — *Notizie di Gemona, antica città del Friuli*; Venise, 1771, in-4°; *Notizie delle Cose del Friuli*; Udine, 1776-1777, 5 vol. in-8°. P.

Tiraboschi, *Notizie biografiche*. — Gamba, *Galeria dei Letterati delle provincie Venesiane nel secolo XVIII*.

LIS ou mieux **LYS** (*Jan*), peintre hollandais, né à Oldembourg, en 1570, mort à Venise, en 1629. Il eut pour maître Henry Goltzius, dont il saisit si bien la manière que la distinction de leurs ouvrages embarrasse souvent les connaisseurs. Jean Lys était déjà fort habile lorsqu'il se détermina à voyager. Il visita Paris, Venise et Rome, villes qui possèdent de lui beaucoup de tableaux remarquables. De retour dans sa patrie, il y trouva de nombreux travaux; mais son intempérance les lui fit négliger. Il passait souvent plusieurs nuits à boire, et ne rentrait chez lui que la bourse vide; alors il préparait sa palette, et peignait sans relâche jusqu'à ce que son œuvre fût terminée; il allait ensuite en recevoir le prix, et retournait au cabaret. Cette vie lui nuisit beaucoup en Hollande; il résolut d'aller retrouver son ami Sandrart, qui était à Rome; mais s'étant arrêté à Venise, il y mourut, de la peste. Grand admirateur de l'antique, Jean Lys avait pris pour modèle le Titien, Paul Véronèse et le Tintoret; on trouve en effet dans ses compositions, qu'il élaborait lentement mais qu'il exécutait rapidement, la bonne couleur du premier, la force et la grâce du second, la délicatesse de pinceau du troisième; aussi Houbraken l'égale-t-il aux plus grands maîtres. Ses principales productions sont : *Saint Jérôme dans le désert, une plume à la main et écoutant avec effroi la trompette du jugement dernier* : ce tableau se trouve à Venise, dans l'église de Saint-Nicolas-de-Tolentino; — *Adam et Ève pleurant la mort d'Abel* : œuvre remarquable par l'expression des figures; — *La Chute de Phaéton* : un beau paysage en fait le fond; — plusieurs sujets représentant *La Tentation de saint Antoine*, dans lesquels l'originalité et l'esprit se joignent à la bonne exécution; — à Leyde *L'Enfant prodigue*; — et dans d'autres villes de Flandre plusieurs tableaux d'histoire et d'intérieur; des *Fêtes galantes*; de *Petits Concerts*; des *Bals* avec des personnages vénitiens; des *Noces* de villageois, etc. A. de Lacaze.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. I, p. 153-155. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Houbraken, *De Levens-beschryvingen der nederlandsche Konst.-Schilders* etc.

LIS ou mieux **LYS** (*Jan* van der), peintre hollandais, né à Breda, vers 1601, mort en 1629. Il était élève de Kornelis Poëlenburg, dont il imita de fort près la manière, quoique sa touche ait moins de légèreté. Le meilleur tableau de van der Lys est un *Bain de Diane* qui se voyait à Rotterdam. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 287. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

LIS (*Charles-Auguste*), compositeur belge, né à Anvers, en 1784, mort à Bruxelles, le 1er juillet 1845. Il était employé au ministère des finances de Belgique. Il a composé la musique d'un grand nombre de romances qui ont eu un immense succès, notamment celles intitulées : *Portrait charmant*; — *Aurélius*; — *Le Vieillard et la Jeune Fille*; — *Le Pêcheur*; — *Adieu pour toujours*; — *Les Serments et les Vents*; — *L'Oratoire*, etc. On lui doit en outre un *Album* dedié à la reine des Belges. Il a composé aussi plusieurs motets et des morceaux pour quatre voix sans accompagnement, des morceaux pour piano, et des airs de chansons comiques, entre autres *Le Roi d'Yvetot* de Béranger. L. L—t.

Dictionnaire des Hommes de Lettres, des Savants et des Artistes de la Belgique. — *Biographie générale des Belges*.

LIS (Du). *Voy.* Du Lis.

LISBOA (D. *Fr. Marcos* DE), historien portugais, né à Lisbonne, en 1511, mort en 1591. C'est à tort qu'on l'a appelé parfois *Marcos de Béthante*. Fils d'un marin qui faisait les voyages de l'Inde pour subvenir aux besoins de sa famille, il entra chez les Franciscains, acquit la connaissance des langues classiques et de l'hébreu, et acheva ses études à l'université de Coïmbre. Bientôt nommé historiographe de son ordre, il voyagea en Espagne, en France et en Italie, recueillant partout les documents nécessaires à l'œuvre dont il s'était chargé. Le roi dom Sébastien avait pour lui une telle estime qu'il l'avait désigné pour l'accompagner dans l'expédition d'Afrique. Il reçut l'épiscopat sous la domination espagnole (1581) et fut envoyé à Porto. Lisboa est mis dans son pays au nombre des écrivains classiques, à cause de la clarté et de la pureté de son style. L'ouvrage qu'il a laissé, et qui l'a occupé à peu près toute sa vie, a pour titre : *Chronica da Ordem dos Frades minores de São-Francisco;* Lisbonne, 1556-1570-1660, 3 vol. in-fol. Comme on le voit, la troisième partie ne vit le jour que longtemps après sa mort. F. D.

Catalogo dos Autores, dans le grand *Diccionn.* pub. par l'Académie des sciences de Lisbonne, in-fol. — Barbosa Machado, *Bibl. Lusitana*.

LISCEWSKI (*Georges*), peintre polonais, né en 1674, à Olesko, mort en 1746. Il peignit le portrait et les scènes de genre. Ses quatre enfants, dont il surveilla lui-même l'éducation artistique, se distinguèrent dans la même carrière.

LISCEWSKA (*Anna-Rosine*), née en 1716, à Berlin, morte en 1783, imita la manière de son père. Elle peignit une foule de portraits à l'huile et au pastel, et fut admise, en 1769, à l'Académie des Beaux-Arts de Dresde. Haid et Gerike ont gravé quelques-uns de ses ouvrages.

LISCEWSKA (*Julie*), née en 1724, morte en 1794, a laissé des portraits et des scènes familières.

LISCEWSKI (*Georges-Frédéric-Reinhold*), né en 1725, à Berlin, mort en 1794, à Ludewigslust, peignit aussi le portrait, travailla à Dresde et à Berlin, et devint en 1779 peintre de la cour des ducs de Mecklembourg-Schwerin. — Il eut une fille, *Friederika*, née en 1772, à Berlin, qui adopta le même genre.

LISCEWSKA (*Anne-Dorothée*), née en 1728 (1) à Berlin, morte en novembre 1782. Élève de son père, comme les précédents, elle vint à Paris, et fut reçue membre de l'Académie de Peinture, le 28 décembre 1767, sur un tableau de genre, aujourd'hui placé au musée du Louvre, et qui a pour sujet un *Homme éclairé par une bougie et tenant un verre de vin*. De retour en Prusse, elle fit, en 1772, le *portrait de Frédéric II*. Elle s'était mariée, et s'appelait Mme Terbousch. Le roi de Prusse et l'électeur palatin lui avaient donné le titre honorifique de peintre de leur maison. P.

F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre*, école française. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lex.*

(1) Cette date est celle qui se trouve sur les registres de l'Académie de Paris; les auteurs allemands donnent celle de 1722.

LISCOV (*Chrétien-Louis*), écrivain satirique allemand, né à Wittembourg, dans le Mecklembourg, le 26 avril 1701, mort à Eilembourg, le 30 octobre 1760. Après avoir étudié la jurisprudence à Rostock, il s'établit à Lubeck, où il devint vers 1730 précepteur chez le conseiller intime Thienen. Il passa ensuite quelques années à Hambourg, où il se lia avec Hagedorn, accompagna un gentilhomme en France et en Angleterre, et devint en 1740 secrétaire de la légation de Prusse à Mayence. L'année suivante il obtint l'emploi de secrétaire du comte de Brühl, ministre du roi de Saxe, et fut appelé en 1745 à une place de conseiller dans l'administration de la guerre. Saisissant parfaitement les côtés ridicules des hommes et des choses, il blessa par ses épigrammes plusieurs personnes influentes, qui en 1749 le firent impliquer, quoique innocent, dans le procès fait au financier écossais Bischopfield. Il fut condamné à six mois de prison; la peine lui ayant été remise, il alla vivre en simple particulier sur le domaine que sa femme possédait près d'Eilembourg. Liscov s'est fait un nom par ses satires écrites avec un esprit mordant et emportant la pièce; on doit regretter que le sel en soit souvent un peu gros; quant au style, il est des plus corrects pour l'époque où Liscov écrivait, c'est-à-dire antérieurement à la fixation définitive de la langue allemande. Ces satires étant presque toutes dirigées contre des personnes, telles que Sievers et Philippi, aujourd'hui tombées dans l'oubli, ne sont plus lues autant qu'elles le mériteraient, sauf l'*Éloge des mauvais auteurs*, la meilleure de toutes. Après avoir paru séparément, elles furent réunies par Liscov lui-même; Hambourg, 1739, in-8°, et réimprimées par les soins de Müchler, Berlin, 1806, 3 v. in-8°. E. G.

Helbig, *Liscov*, Dresde, 1844, in-8°. — Lisch, *Liscows Leben*; Schwerin, 1845, in-8°. — Jördens, *Lexikon*, t. III et VI. — *Mecklenburgische Jahrbücher für Geschichte*, année 1845, p. 97. — *Hamburger Literatur Blätter*, année 1844, n° 7-12. — *Neue Irene*, année 1806, avril et juin.

LISEBETTEN (*Pierre* VAN), graveur flamand, né vers 1610, dans les Pays-Bas. Il passa la plus grande partie de sa vie à Anvers; on ignore quel fut son maître et à quelle époque il mourut. Il a laissé un nombre considérable de planches exécutées au burin d'après les maîtres de l'école italienne, tels que Paolo Cagliari, les deux Palma, Titien, Jean Bellini, Pâris Bordone, etc. On a de lui quelques portraits. P.

Ch. Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes*.

LISET. *Voy.* LIZET.

LISFRANC (*Jacques*), chirurgien français, né le 2 avril 1790, à Saint-Paul-en-Jarret (Loire), mort le 12 mai 1847, à Paris. Après avoir commencé ses études médicales à Lyon, il vint à Paris, y fut reçu docteur en 1813, et, ayant été requis de partir avec les levées extraordinaires,

part à la campagne de Saxe, et fut attaché ılité de médecin de première classe au ser- es hôpitaux de Metz. Licencié avec le reste mée, il entra à l'hôtel-Dieu, où Dupuy- ui servit à la fois de maître et de protec- Ce fut vers cette époque qu'il prit le nom de nc de Saint-Martin, sous lequel il a pu- uelques-uns de ses ouvrages. Il concourut uccès en 1818 pour le bureau central, et en pour l'agrégation. Dès sa réorganisation , l'Académie de Médecine l'avait admis ses membres. Afin de se constituer des ns, il ouvrit, sous la restauration, un qui eut bientôt un succès de vogue. « La l'y porta, dit M. Isidore Bourdon; un fon- cynisme l'y retint. Lisfranc avait quelques- es qualités de l'orateur; de son corps ro- haut de près de six pieds et d'une carrure le, sortait une voix sonore et vibrante tempérament non fatigué rendait puis- nt accentuée. Aux descriptions il mêlait ures... C'est ainsi qu'il appelait Blandin tor, et Dupuytren le *brigand* ou l'*in- du bord de l'eau*; celui-ci l'appelant par illes, mais seulement en petit comité, *itus solliciteur*, ajoutant que sous une *ppe de sanglier* on portait parfois un le *chien couchant*. Pures aménités chi- les ! » — En 1825 Lisfranc fut nommé sans rs, et pour prix d'une heureuse cure, ien en chef de La Pitié, où il succéda à l, qui venait de mourir. Cet hôpital fut ri par lui pendant plus de vingt-cinq ans ı zèle si constant que l'administration pu- a ordonné que l'on y plaçât son buste en . Portant une attention particulière aux ns de la matrice, il attira à sa clinique une élèves, et se créa une sorte de spécialité qui pour lui une source d'avantages de toutes . Peut-être exagéra-t-il la fréquence de ces ns et commit-il beaucoup d'erreurs en at- t faussement à des engorgements de l'u- le simples déplacements de cet organe; agit de bonne foi, et l'abus que les charla- t fait de ses opinions ne saurait retomber en aucune manière. Aucun praticien de poque, depuis Dupuytren, n'a eu un nom nnu, une clientèle plus productive et un plus discuté que Lisfranc. « Comme chi- ı opérateur, il avait une grande supério- ı milieu du sang versé, et quels que fussent du patient, il restait calme, judicieux, de lui-même et du péril. Il finit par avoir e et immense mérite : il opérait peu, et à son corps défendant. » Atteint de la vers 1835, il fut opéré par M. Civiale; plus tard, sa santé, épuisée par d'im- travaux, s'altéra sensiblement, et il mena languissante jusqu'en 1847, où il mourut. le Lisfranc : *Quelques Propositions de ogie sur l'amputation de la mâchoire ure*, etc.; Paris, 1813, in-4o : dissertation inaugurale; — *Nouveau Procédé opératoire pour l'amputation du bras dans son articulation scapulo-humérale*; Paris, 1815, in-8°; mémoire lu, le 21 novembre 1814, à l'Institut, et rédigé avec J. de Champesme; — *Sur une nouvelle Méthode de pratiquer la taille chez la femme*; ibid., 1823, in-8° : — *Considérations sur la saignée du bras*; ibid., 1823, in-8°; — *Sur de nouvelles Applications du sthétoscope du professeur Laennec*; ibid., 1823, in-8°; — *Des Rétrécissements de l'urètre, trad. du latin, avec des notes, par J.-B. Vesigné et J.-B. Ricard*; ibid., 1824, in-8° : thèse soutenue le 24 février 1824 au concours de l'agrégation; — *Réclamation contre M. Dupuytren sur plusieurs points de chirurgie opératoire*; ibid., 1825, in-8°; — *Précis de Médecine opératoire*; Paris, 1826, 2 vol. in-8o, avec atlas in-4°; — *Sur les Tumeurs blanches des articulations*, et *Sur le Squirrhe*; dans les *Archives gén. de Méd.*, 1827; — *Sur les Règles générales des désarticulations*; dans la *Revue Médicale*, 1827; — *Mémoire sur la Rhinoplastie, ou l'art de refaire le nez*; Paris, 1833, in-4°, et dans les *Mémoires* de l'Acad. de Méd., II, 1833; — *Des diverses Méthodes et des différents Procédés pour l'oblitération des artères dans le traitement des Anévrismes*; Paris, 1834, in-8° : thèse soutenue au concours de la chaire laissée vacante par Boyer; — *Quelques Recherches sur l'histoire chirurgicale des Anévrismes*; ibid., 1834, in-8°; — *Maladies de l'Utérus, d'après les leçons cliniques faites à l'hôpital de la Pitié, publiées par J.-H. Pauly*; ibid., 1836, in-8o : une double traduction en allemand et en anglais en a été faite en 1839; — *Clinique chirurgicale de l'hôpital de La Pitié*; ibid., 1841-1843, 3 vol. in-8°; — *Précis de Médecine opératoire*; ibid., 1846-1847, 2 vol. in-8° : cet ouvrage a été interrompu par la mort de l'auteur, qui a en outre fait paraître quelques livraisons du tome III. On trouvera encore de nombreux mémoires du même chirurgien dans les recueils spéciaux, tels que l'*Encyclop. des Sciences Méd.*, la *Revue Médicale*, la *Nouv. Biblioth. Médicale*, le *Journal de Chirurgie*, le *Bulletin des Sciences Méd.*, et les *Mémoires de l'Acad. de Médecine*. P.

Sachaile, *Les Médecins de Paris*. — Isidore Bourdon, dans le *Dict. de la Conversation*. — Callisen, *Medicin. Schriftst.-Lex.* (Suppl.), XXX.

LISIANSKY (*Urey*), navigateur russe, et compagnon de Krusenstern (*voy.* ce nom) dans son voyage autour du monde, se sépara de lui aux îles Sandwich, et conduisit heureusement la *Neva*, qu'il commandait, dans la rade de Saint-Paul, de l'île de Kadiak, où il mouilla, le 1er juillet 1804. Après avoir dégagé M. Baranoff, gouverneur de Novaia-Arkhangelsk, assiégé dans l'île de Siska par les Kaloches, il revint à son mouillage; l'année suivante, il fut contraint par les vents variables de faire route vers les Ma-

riannes. Tombé, le 3 octobre, sur un récif de corail, d'où il ne put se dégager qu'après quatre jours d'efforts, il découvrit, à proximité de ce récif, une terre basse à laquelle il donna son nom, et dont il détermina la position par 26° 2' 48" de latitude nord et 163° 57' 6" de longitude est de Paris. La terre bordée de récifs qu'il découvrit le 11, par 22° 15' de latitude nord et 177° 57' de longitude ouest de Paris, reçut de lui le nom d'île *Krusenstern*. Ayant rejoint la *Nadiejeda* à Macao, la *Neva* navigua de conserve avec ce bâtiment jusqu'au 3 avril 1806 : qu'un coup de vent les sépara de nouveau. A partir de ce jour Lisiansky continua seul sa route, qui jusqu'au 24 juillet suivant, jour de son arrivée à Kronstadt, ne présenta aucun incident digne de remarque. Sa relation, qui avec les observations de M. de Langsdorff complète l'historique du voyage de Krusenstern, a paru en langue russe (un vol. in-4° et atlas de seize cartes); une traduction anglaise, contenant quatorze portraits, des cartes et plans coloriés, en a été publiée à Londres, 1814, grand in-4°. P. LEVOT.

Emm. Galitzin, *Voyages autour du monde des navigateurs russes*; dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, 1852, I.

LISLE (*William*), philologue anglais, mort en 1637. Il étudia à Cambridge, et y professa jusqu'à ce qu'il eut hérité d'un domaine de famille. Il avait une connaissance particulière de la langue saxonne, ce qui était rare à cette époque, et traduisit en anglais un ouvrage de l'abbé Ælfric : *A Saxon Treatise concerning the Old and New Testament*; Londres, 1623, in-4°; ce travail estimé, dédié au prince Charles (Charles Ier) dans une longue églogue, est accompagné de dissertations et d'une introduction contenant d'intéressantes remarques sur divers points d'archéologie nationale. On a encore de Lisle : *Ark, Babylon, Colonies and Columus*; 1637, in-4° : trad. de Saluste du Bartas; — *The Fair Æthiopian*; 1631, in-4°, poëme fort médiocre. P.

Chalmers, *General Dict.* — *Centuria litteraria*, I.

LISLE (*Claude* DE), géographe et historien français, né à Vaucouleurs (Lorraine), le 5 novembre 1644, mort à Paris, le 2 mai 1720. Fils d'un médecin, il fit ses études à Pont-à-Mousson, se fit recevoir avocat, et plaida pendant quelques années. Il vint ensuite à Paris, où il ouvrit des cours d'histoire et de géographie, et compta parmi ses élèves le duc d'Orléans, qui fut depuis régent du royaume. Ce prince lui donna une place de censeur et des gratifications. On a de Claude De Lisle : *Relation historique du royaume de Siam*; Paris, 1684, in-12; — *Atlas historique et généalogique*; Paris, 1718, in-4°; — *Abrégé de l'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'en* 1714; Paris, 1731, 7 vol. in-12 : cet ouvrage a été imprimé par les soins de Lancelot; — *Traité de Chronologie*, imprimé avec l'*Abrégé chronologique* de Petau, traduit par Maucroix; Paris, 1730, 3 vol. in-8°; — *Introduction à la Géographie, avec un traité de la sphère*; Paris, 1746, 2 vol. in-8° : ouvrage qui fut à tort attribué à son fils Guillaume. J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France*.

LISLE (*Guillaume* DE), géographe français, fils du précédent, né à Paris, le 28 février 1675, mort le 25 janvier 1726. Élevé sous la direction de son père, il savait dès l'âge de huit ou neuf ans dresser des cartes géographiques sur l'histoire ancienne, que l'on montrait comme des prodiges. La géographie faisait alors de grands progrès par les découvertes des voyageurs et par les recherches astronomiques. A la fin de 1699, De Lisle donna une mappemonde, des cartes des quatre parties du monde, et deux globes, l'un céleste, l'autre terrestre, le tout exécuté sous les yeux de Cassini. Il avait diminué la longueur de la Méditerranée et de l'Asie, changé la position de Yeso, et fait une infinité d'autres corrections. L'Académie des Sciences reçut De Lisle parmi ses membres en 1702. Nolin fit alors paraître une mappemonde en quatre cartes, qui reproduisait en grande partie les changements de De Lisle. Cependant il insinua que De Lisle avait copié ses cartes. Celui-ci démontra par une critique raisonnée, insérée dans le *Journal de Trévoux*, les fautes des cartes de du Trallage, le géographe de Nolin. Enfin, comme il avait un privilége, il attaqua Nolin en justice; le conseil privé nomma deux experts, qui, après un examen scrupuleux, reconnurent que Nolin avait copié De Lisle. De Lisle avait adressé à cette occasion une *Requête au Roi et à son conseil*, in-fol.; il fit encore paraître un *Mémoire pour Guillaume De Lisle, de l'Académie des Sciences, contre le sieur Nolin, géographe du roi*, in-fol., et l'*Arrêt du conseil d'État privé du roi, avec le rapport des experts et les observations de De Lisle sur ce rapport*. Cet arrêt, conforme à l'avis des experts, porte que les planches de la carte du sieur Nolin, convaincu de plagiat, seront saisies, rompues et supprimées, et tous les exemplaires saisis, confisqués et mis au pilon. De Lisle avait perdu six ans dans ce procès; cependant, il usa avec modération de sa victoire : il fit seulement effacer sur les planches de Nolin ce qu'on lui avait pris de plus important, et lui laissa ses cuivres. De Lisle entreprit de remesurer la Méditerranée en détail, et en s'aidant des portulans, des journaux de pilotes, tant des routes faites de cap en cap en suivant les terres que de celles qui traversent cette mer d'un bout à l'autre, il parvint à prouver qu'on ne s'était pas trompé dans les dernières observations astronomiques. De Lisle publia ensuite une centaine de cartes spéciales et particulières, tant pour la géographie ancienne que pour la géographie moderne. On cite notamment le *Monde connu aux Anciens*, une carte de l'Italie, une autre de la Grèce, une carte des évêchés d'Afrique, une carte de l'Empire Grec au moyen âge, une carte de la Perse très-détaillée, une carte d'Artois, de la Champagne, de Paris, de la

Normandie, etc. Appelé à montrer la géographie au jeune roi, De Lisle se mit à dresser des cartes uniquement pour l'étude que ce prince devait faire de l'histoire. En 1718, De Lisle reçut, avec une pension, le titre de premier géographe du roi, que personne n'avait encore porté. En 1720 il donna une carte du monde entier avec des rectifications nouvelles. La carte de la retraite des Dix mille, pour aider à l'étude de Xénophon, parut en 1721. Depuis lors il ne paraissait plus d'histoire ou de voyage qu'on ne voulût orner d'une carte de De Lisle. Il venait d'achever celle de Malte pour l'ouvrage de Vertot, lorsqu'en sortant de chez lui il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Le roi de Sicile avait cherché à l'attirer dans ses États, et le czar Pierre le Grand venait le voir familièrement pour lui donner quelques remarques sur la Moscovie, « et plus encore, selon l'observation de Fontenelle, pour connaître mieux que partout ailleurs son propre empire ». De Lisle a donné un grand nombre de mémoires au *Recueil de l'Académie des Sciences*. On cite entre autres : *Observation sur la variation de l'aiguille aimantée* (1710); — *Justification des mesures des anciens en matière de géographie* (1714); — *Sur la longitude du détroit de Magellan* (1716); — *Détermination géographique de la situation et de l'étendue des différentes parties de la terre* (1720); — *Détermination de la situation et de l'étendue des pays traversés par le jeune Cyrus et par les dix mille Grecs dans leur retraite* (1721); — *Examen et comparaison de la grandeur de Paris et de Londres et de quelques autres villes anciennes et modernes* (1725). J. V.

Fontenelle, *Éloge de M. De Lisle*. — Nicéron, *Mém. pour servir à l'hist. des Hommes illustres*, tome I, p. 214. — Fréret, dans le *Mercure de France*, mars 1726, p. 478. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*, 3e édit., in-12, tome IV, p. 586. — Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France*.

LISLE (*Simon-Claude* De), historien français, frère du précédent, né à Paris, en décembre 1675, mort dans la même ville, en 1726. Il suppléait son père dans ses leçons. On lui attribue une part dans la composition de la *Défense de l'Antiquité de la ville et siége épiscopal de Toul*; Paris, 1702, in-8°. On lui doit une édition des *Tables chronologiques* du père Petau, traduites en français, augmentées et mises dans un meilleur ordre; Paris, 1708, en deux grandes feuilles ou cartes; quelques opuscules sur l'histoire de France. J. V.

P. Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*.

LISLE (*Joseph-Nicolas* De), astronome français, frère des précédents, né à Paris, le 4 avril 1688, mort dans la même ville, le 11 septembre 1768. Il fit ses études au collége Mazarin, et il avait dix-huit ans lorsque l'observation d'une éclipse de Soleil l'engagea à se consacrer tout entier à l'astronomie. Ses remarques sur cette éclipse lui donnèrent une idée exacte de plusieurs faits astronomiques, et lorsqu'il lut des livres d'astronomie, il les comprit avec autant de facilité que s'il les avait déjà étudiés. Jean-Dominique Cassini voulut connaître ce jeune savant, et lui donna des conseils. En 1710, De Lisle obtint l'autorisation d'habiter le dôme qui est au-dessus de la porte principale du palais du Luxembourg; il manquait d'instruments : pour y suppléer, il plaça une planche perpendiculaire aux rayons du soleil qui passaient le jour de l'équinoxe par un petit trou percé au haut de la porte méridionale du dôme, dans le but d'observer l'équinoxe d'automne. Il fabriqua lui-même un quart de cercle en bois, qu'il divisa avec soin et qui suffisait pour des hauteurs correspondantes; enfin, il obtint des instruments exacts, et il commença des observations suivies. Pour avoir une pension de 600 livres, il se prêta à des calculs que lui demandait le comte de Boulainvilliers, sur l'astrologie judiciaire. En 1714, l'Académie des Sciences prit De Lisle pour élève. Il proposa, en 1720, de déterminer la figure de la Terre en France, et ses vues à ce sujet furent mises en pratique quelques années plus tard. En 1724, De Lisle alla visiter l'Angleterre, où il reçut un bon accueil de Newton et de Halley. Pierre le Grand lui avait demandé d'aller en Russie fonder une école d'astronomie. De Lisle ne s'y décida que sous le règne de Catherine Ire, en 1726; il prit possession d'un observatoire commode, qui avait été préparé pour lui, et commanda un grand nombre d'instruments. L'école d'astronomie de Saint-Pétersbourg acquit bien vite une certaine célébrité. De Lisle composa des traités élémentaires, qu'il expliquait à ses élèves; il leur fournissait des livres, des instruments et leur décernait solennellement des récompenses. Il occupait les rares loisirs que lui laissait sa place pour voyager et étudier la géographie de l'empire russe. Dès les premiers temps de son arrivée à Saint-Pétersbourg, il avait formé le projet d'une carte générale de l'empire russe, il établit un bureau où l'on recevait des mémoires et des cartes des provinces; il apprit le russe, et se vit enfin en état de former un atlas. Après un séjour de vingt-deux ans, pendant lesquels il avait installé l'observatoire de Saint-Pétersbourg et formé des astronomes, il revint en France en 1747; mais il n'y trouva pas la haute position qu'il avait quittée en Russie. Il se vit réduit au seul revenu de sa place du Collége royal, qui n'allait pas à 900 livres, et dut se trouver heureux d'obtenir une plate-forme au-dessus de l'escalier de l'hôtel de Cluny, dans la rue des Mathurins, pour y établir un observatoire. Il fit couvrir cet emplacement d'une charpente avec six fenêtres et six ouvertures dans le toit. Il y fit monter de grosses pierres de taille, plaça sur un axe dans le méridien un télescope newtonien de quatre pieds, avec lequel il recommença ses observations, qu'il continua jusqu'à la fin de sa vie. Malgré son âge, il allait le jour et la nuit, sans avoir égard à la rigueur des saisons, attendre les pas-

sages des planètes, observer les éclipses d'étoiles, celles des satellites de Jupiter, etc. Comme il était très-sédentaire, qu'il n'était jamais malade, et qu'il dormait très-peu, il a laissé la suite la plus complète d'observations que l'on possédât alors. Il eut Messier et Lalande pour élèves. Il s'était occupé de faire servir l'astronomie au progrès de la géographie et de la navigation. Il avait imaginé une nouvelle division du thermomètre, qui fit du bruit et ne fut pourtant jamais appliquée : il y plaçait le zéro de l'échelle au point d'ébullition de l'eau et faisait croître les numéros des divisions en descendant ; la congélation de l'eau se trouvait à 150 degrés ; aussi la température au-dessus de l'eau bouillante devait être marquée par des chiffres négatifs. De Lisle s'occupa de la construction à l'aide de laquelle on représente les éclipses de Soleil et la théorie des parallaxes. Il se livra aussi à de nombreuses recherches sur les lignes lumineuses et colorées qui terminent souvent l'ombre des corps ; mais il n'arriva à aucun résultat important. Enfin le gouvernement acheta son immense collection de pièces astronomiques et géographiques pour les réunir au dépôt de la marine. Créé astronome géographe de la marine, De Lisle eut alors un revenu de 8,000 livres, qu'il partageait avec les pauvres. A la fin de sa vie il se retira à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Il termina et publia quelques cartes laissées imparfaites par son frère Guillaume. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès de l'Astronomie, de la Géographie et de la Physique*; Saint-Pétersbourg, 1738, in-4°; — *Eclipses circum jovialium, sive immersiones et emersiones quatuor satellitum Jovis, ad annos* 1734, 1738 *et menses priores* 1739; Berlin, 1734, in-4°; — *Avertissement aux astronomes sur l'éclipse annulaire du Soleil que l'on attend le 25 juin*; Paris, 1748, in 8°; — *Mémoire sur les nouvelles découvertes au nord de la mer du Sud*; 1752, 1753, in 4° : cet ouvrage contient le résultat des recherches entreprises par les Russes pour découvrir un passage de la mer du Sud dans le nord de l'Amérique. De Lisle a en outre publié un grand nombre d'observations dans les journaux ou dans les recueils des académies de Paris, de Berlin et de Saint-Pétersbourg. J. V.

Lalande, *Notice sur De Lisle*, dans le *Nécrologe*, et *Bibliogr. Astronomique*. — Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France*.

LISLE DE LA CROYÈRE (*Louis* DE), astronome français, frère des précédents, mort le 22 octobre 1741, au port d'Avatcha, pendant un voyage de découvertes. Il avait pris le nom *de la Croyère*, qui était celui de sa mère. Membre de l'Académie des Sciences, il accompagna son frère Joseph-Nicolas en Russie. Il visita les côtes de la mer Glaciale, la Laponie et le gouvernement d'Arkhangel, et fixa la position astronomique [...]oints importants ; après avoir parcouru la [...]ie, il se rendit au Kamtchatka, où il s'em-

tissima Trinitate, quam Stancaro et aliis quibusdam opposuit, præmissa ad regem Sigismundum Augustum epistola apologetica; 1565, in-8°. Michel NICOLAS.

Bibliotheca antitrinitariorum, p. 34. — Bayle, *Dict. Hist.*

LISNYAI (*Paul*), historien hongrois, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il professa au gymnase de Kaschau, voyagea dans les Pays-Bas et l'Allemagne, et fut chargé, pendant plus de vingt ans, d'enseigner les belles-lettres à Debreczin. Il a laissé entre antres ouvrages : *Professionum scolasticarum Partes III*; Debreczin, 1683-1690, 3 vol. in-4°; — *Kronicáia, mellybe falzlal MCXCVI eztendæket*, etc.; ibid., 1692 : cette histoire comprend les annales de la Hongrie depuis l'an 268 jusqu'en 1464; — *Origo Gentium et regnorum postdiluvianorum a Japheto, Semo et Chamo eorumque posteris originem suam trahentium*; ibid., 1693, in-4°; — *Chronologia sacra in VII intervalla distributa.* K.

Horanyi, *Memoria Hungarorum*, II, 492.

LISOLA (*François-Paul*, baron DE), homme d'État et publiciste autrichien, né à Salins, en 1613, mort au commencement de 1675. Après avoir pendant quelques années exercé la profession d'avocat à Besançon, il employa en 1638 des manœuvres illicites pour se faire élire membre du conseil de la ville, ce qui ayant été mis à jour, il dut s'enfuir en Allemagne. Quelque temps après il entra au service de l'empereur, qui l'envoya en 1643 comme son résident en Angleterre. Dans les années suivantes, Lisola fut député comme ambassadeur impérial successivement auprès des cours de Pologne, d'Espagne et de Portugal, et prit part en 1668 à la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle. Pendant toute sa carrière diplomatique il usa de son habileté consommée dans l'art des négociations pour faire abaisser la puissance de la France, contre laquelle il écrivit les pamphlets suivants : *Bouclier d'État et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle, sous le vain pretexte des pretentions de la reine de France*; 1667, in-12 : cet écrit fut traduit dans toutes les langues de l'Europe; — *Suite du Dialogue sur les droits de la reine très chrétienne*; 1667 et 1668, in-12; — *Le Politique du temps, ou le conseil fidèle sur les mouvements de la France pour servir d'introduction à la triple alliance*; Charleville, 1671, et Cologne, 1672, in-12; — *La Sauce au verjus*; Cologne, 1674, in-12 : cette réponse mordante à un écrit de l'ambassadeur français Verjus a été classée dans quelques catalogues parmi les livres sur l'art de la cuisine; ces libelles, écrits avec verve et esprit, excitèrent contre Lisola toute la colère des pamphlétaires français; il répondit à leurs grossières injures par son *Dénoûment des intrigues du temps*, Liége, 1672, in-12, où il se disculpe avec modération et dignité des accusations lancées contre

lui. On a encore attribué à Lisola plusieurs autres pamphlets politiques, sans que rien de certain puisse être établi sur ce point. E. G.

Bayle, *Dictionnaire*.

LISSOIR (Dom *Théodore*), géo-hagiographe français, né à Bouillon, en 1720, mort à Metz, en 1782. Il entra chez les Bénédictins de Saint-Vannes, devint prieur de Saint-Pierre de Châlons, puis de Saint-Urbain, et se retira au monastère de Saint-Vincent de Metz, où il termina ses jours. Il avait longtemps professé la théologie. Il était aussi pieux qu'érudit. On a de lui : *Table géographique du Martyrologe romain*; Paris, 1776, in-12. A. L.

Dict. Hist. — Quérard, *La France Littéraire*.

LISSOIR (*Remacle*), théologien et publiciste français, frère du précédent, né à Bouillon, le 12 février 1730, mort à Paris, le 12 mai 1806. Il fut élevé par les soins de Thibault, président de la cour souveraine du duché de Bouillon, qui le destinait au barreau; mais à la mort de son protecteur, Lissoir entra à l'abbaye des Prémontrés de La Valdieu, où il devint successivement directeur du noviciat, professeur de théologie, prieur (juin 1765), enfin abbé, le 12 février de l'année suivante, quoiqu'il n'eût que trente-six ans. Député aux assemblées provinciales de Sedan et de Metz, il en rédigea les procès-verbaux. En 1791 il prêta serment à la constitution du clergé, et fut élu curé à Charleville. Néanmoins, arrêté sous la terreur, il demeura quelque temps emprisonné à la Chartreuse de Mont-Dieu. Rendu à la liberté, il se rendit dans la capitale, où la rédaction en chef du *Journal de Paris* lui fut confiée. Membre des deux conciles constitutionnels de 1797 et 1801, il se fit remarquer comme un chaleureux défenseur des libertés gallicanes. Plus tard il refusa l'évêché de Samana dans l'île de Saint-Domingue, où il était appelé par élection, et mourut aumônier-adjoint de l'hôtel des Invalides de Paris : on a de lui : *De l'État de l'Église, de la Puissance légitime du Souverain Pontife*; Wurtzbourg, 2 vol. in-12. Ce livre, qui est un abrégé de Fabronius, fut censuré par la Sorbonne; — *Nouveau Bréviaire*, suivi de la *Translation du corps de saint Norbert*; Nanci, 4 vol. in-8°; et plusieurs brochures religieuses ou politiques sur les questions du temps. A. L.

Dict. Hist. (1822). — Quérard, *La France Littéraire*.

LIST (*Frédéric*), économiste allemand, né à Reutlingen, le 6 août 1789, se brûla la cervelle à Kufstein, le 30 novembre 1846. Entré de bonne heure dans l'administration, il fut chargé en 1817 d'enseigner l'économie politique à Tubingue, fonctions qu'il résigna deux ans après pour entreprendre plusieurs voyages et écrire divers ouvrages dans l'intérêt de la *Société Commerciale allemande*. Quelque temps après il fut élu membre de la chambre wurtembergoise; mais ayant fait en 1821 autographier une pétition, où étaient signalés de nombreux vices de l'administration, il fut exclu de la chambre, et

rencontrer au milieu des rues jouant avec d'autres enfants. A quinze ans il fut chargé d'un cours élémentaire dans les écoles de la société des Amigos del Pais, et à vingt il reçut, par décret royal, une chaire spéciale au collége naval de San-Telmo à Séville. Cependant il avait étudié la philosophie, la théologie et le droit canon afin d'entrer dans les ordres, ce qui ne l'avait pas empêché de s'occuper de théâtre et de poésie, de concert avec ses amis Arjona, Regnoso et Jose-Maria Blanco, et même de monter sur les planches pour représenter des personnages de Lope et de Calderon. Il venait d'être nommé professeur d'éloquence et de poésie à l'université de Séville lorsque l'invasion française vint pour quelque temps arrêter le mouvement littéraire de la Péninsule. Lista se joignit d'abord à Blanco pour continuer la publication de la *Semaine patriotique* (Semanario patriotico), commencée par Quintana; mais son ardeur ne tarda pas à se ralentir, et tandis qu'il improvisait des strophes de victoire sur la capitulation de Baylen, il s'abaissait jusqu'à traduire en castillan les proclamations du maréchal Soult, qui était venu occuper l'Andalousie. Cet acte de faiblesse le compromit au point de l'obliger à quitter sa patrie à la suite des armées françaises (1813); en 1817 il lui fut permis d'y rentrer, et en 1820, en société avec Hermosilla et Miñano, il édita *El Censor*, une des meilleures revues critiques de l'Espagne moderne. Peu de temps après il fonda à Madrid un collége libre, dont la réputation grandit vite, mais qui lui attira toutes sortes de tracasseries de la part du gouvernement; cette lutte continuelle l'effraya : il ferma l'établissement, et prit une seconde fois le chemin de l'étranger. Après avoir résidé à Bayonne, où il rédigeait une *Gaceta de Bayona*, dont la circulation fut bientôt interdite en Espagne, Lista visita Paris et Londres; en 1833 on le rappela pour le placer à la tête de la *Gaceta de Madrid*, journal officiel, et ses articles rencontrèrent l'approbation de Ferdinand VII, qui lui offrit en récompense l'évêché d'Astorga. Toujours simple et modeste, Lista refusa, et le fit donner à son ami Torres Amat, le biographe des écrivains de Catalogne. Depuis cette époque sa vie s'écoula tranquille et honorée : il enseigna les mathématiques, fut un des fondateurs de l'*Athenæum* ou de l'université libre de Madrid, et dirigea le nouveau collége de Saint-Philippe-de-Neri à Cadix. En 1840 il résigna tous ses emplois pour revenir à Séville.

Lista est un écrivain d'un talent supérieur, qui a brillé dans trois genres rarement cultivés à la fois : la science, la poésie et la politique. Son *Tratado de Matematicas puras y mixtas* est devenu un livre classique en Espagne. Comme poëte, ses vers anacréontiques ne le cèdent pas de beaucoup à ceux de Melendez; ses pièces philosophiques, comme *Le Triomphe de la Tolérance*, ont de l'élévation et de l'élégance et dans ses odes sacrées il trouve de beaux mouvements. On a encore de lui : *Poesias*; Madrid, 1822, in-8°; — *Lecciones de Literatura Española*; Madrid, 1839; — *Ensayos Literarios y criticos*; Séville, 1844, 2 vol. : deux ouvrages recherchés; — *Trozos escogidos de los mejores hablistas españoles en prosa y verso*; choix des meilleurs morceaux littéraires; — une traduction de l'*Histoire universelle* de Ségur, avec des additions nombreuses et la continuation de l'histoire d'Espagne.

Eug. de Ochoa, *Apuntes para una bibliot. de los autores españoles contempor.*, II.

LISTER (*Martin*), naturaliste anglais, né vers 1638, à Radcliffe (comté de Buckingham), mort le 2 février 1712, à Londres. Dans sa jeunesse, il profita des instructions de son grand-oncle, sir Martin Lister, qui était médecin ordinaire de Charles Ier. Après avoir pris ses degrés à Oxford, il étudia la médecine, et l'exerça à York, puis à Londres, où il se fixa en 1684. Lors de l'ambassade du comte de Portland en France, il accompagna ce seigneur, et publia à son retour une relation de son voyage, que W. King tourna en ridicule dans son *Voyage à Londres*. En 1709 il devint un des médecins ordinaires de la reine Anne. Dans ses ouvrages de médecine, Lister, esclave de la tradition, a montré un respect aveugle pour les théories anciennes; mais ses recherches sur l'histoire naturelle et l'anatomie comparée lui ont fait une réputation méritée. Nous citerons de lui : *Historiæ Animalium Angliæ tres Tractatus*; Londres, 1678, in-4°; — *De Fontibus Medicalibus Angliæ*; York, 1682; réimpr. en 1684, à Londres, avec une dissertation nouvelle sur le même sujet; — *Historia sive Synopsis Conchyliorum*; Londres, 1685, 2 vol. in-fol.; réimpr. à Oxford, 1770; la première édition de cet intéressant recueil, qui coûta dix années de recherches à l'auteur et près de deux mille livres sterling, est accompagné d'environ 1,000 planches exécutées d'après les dessins de ses deux filles; — *De Cochleis*; ibid., 1694, in-8°; — *Cochlearum et Limacum Exercitatio anatomica; accedit De Variolis Exercitatio*; ibid., 1695, 2 vol. in-8°; — *Conchyliorum bivalvium utriusque aquæ Exercit. Anatom. tertia*; ibid., 1696, in-4°; — *Exercitationes Medicinales*; ibid., 1697, in-8°, — *Journey to Paris in the year* 1698; ibid., 1699. On trouve aussi beaucoup de mémoires de Lister dans les *Philosophical Transactions* de la Société royale. P.

Wood, *Athenæ Oxon.*, I et II. — Thomson, *Hist. of the royal Society*.

LISZINSKI (*Casimir*), philosophe polonais, décapité le 30 mars 1689. Dénoncé en 1688 à la diète de Grodno par les évêques de Wilna et de Posnanie pour avoir outragé la majesté divine, ce gentilhomme, malgré les privileges que lui donnait son rang, fut excommunié et condamné à être brûlé vif. Tout son crime était d'avoir réuni, afin de les réfuter, les arguments des

athées anciens et modernes et surtout d'avoir écrit en marge d'un traité d'Alstedius, intitulé *Theologia naturalis*, que les arguments de cet auteur en faveur de l'existence de Dieu ne lui paraissaient pas concluants. Il se proposait en effet de donner sur cette question des preuves nouvelles et autrement puissantes dans la seconde partie de son livre, laquelle, par malheur pour lui, n'était pas encore commencée. Après de grands efforts pour se défendre, Liszinski s'offrit en vain d'entrer dans un monastère; l'acharnement du haut clergé obtint contre lui une sentence capitale. Cependant le roi lui octroya la grâce d'avoir la tête tranchée avant d'être brûlé. Après l'exécution, ses cendres furent mises dans un canon qu'on tira en l'air, du côté de la Tartarie. K.

La Croze, *Entretiens sur divers sujets d'histoire*; 1711, in-12.

* **LISZT** (*Franz*), pianiste hongrois, né le 22 octobre 1811, à Reiding (Hongrie). Son père, comptable du prince Esterhazy, était lui-même assez bon musicien pour pouvoir diriger les premières études de son fils. Grâce à l'appui des comtes Amaden et Zopary, il put conduire le jeune Liszt à Vienne, où Czerny entreprit son éducation musicale et où Salieri lui donna des leçons d'harmonie et de composition. Au bout de dix-huit mois d'études assidues, son père l'amena à Paris dans le but de lui faire achever ses études au Conservatoire; il fut refusé, parce qu'il était étranger. Admis à jouer en présence de la famille d'Orléans, il parvint à se faire admirer par son talent précoce, son aplomb et son esprit. Son père ne le laissait pas s'endormir sur ses succès, et le forçait à répéter sans relâche des exercices, ce qui rendit bientôt le jeune exécutant un virtuose de première force. Après deux voyages en Angleterre, où il fut aussi applaudi, le jeune Liszt voulut s'essayer dans la composition dramatique. La direction de l'Opéra lui confia un poëme intitulé : *Don Sanche, ou le château de l'amour*, et s'empressa de monter cette pièce dès que M. Liszt en eut terminé la partition. La première représentation eut lieu le 17 octobre 1825, mais sans succès. Le jeune musicien ne renouvela pas ce malheureux essai. A la suite d'une excursion en Suisse, il fit un troisième voyage en Angleterre. La santé de son père le ramena en France. Il perdit son père à Boulogne-sur-Mer, et se trouva ainsi à dix-sept ans complétement maître de ses actions. Bientôt il adopta les doctrines saint simoniennes, et après juillet 1830 il composa une symphonie révolutionnaire, qui ne fut jamais imprimée. Abandonnant bientôt cette voie, M. Liszt revint tout entier au piano. De 1835 à 1845, il entreprit de nouvelles tournées musicales en Europe et jusqu'en Amérique. Ses soirées furent de véritables triomphes; il obtint une foule de distinctions honorifiques, et à la suite d'un concert les magnats hongrois, ses compatriotes, s'avisèrent une fois de lui voter un sabre d'honneur. En 1848 il fut nommé maître de chapelle à Weimar, où il réside encore.

Le doigté de M. Liszt est ferme, vigoureux, facile et d'une surprenante agilité; on lui reproche seulement de sacrifier la grâce à la hardiesse, et de parvenir ainsi plus à étonner qu'à charmer. Ses compositions, riches d'effet, ont le même défaut. Bach, Hændel, Beethoven et Weber n'ont jamais eu de plus éloquent interprète, quoique M. Liszt ne se gênât pas autrefois de substituer souvent sa propre pensée à celle du maître qu'il interprétait. Enfin pour être juste envers cet éminent artiste, il faut ajouter qu'il a consacré son talent et sa bourse à aider beaucoup d'institutions utiles. Parmi ses compositions on cite sa fantaisie sur des thèmes de *la Juive*; — une fantaisie sur des mélodies suisses; — un rondeau fantastique sur un thème espagnol; — une grande valse de bravoure; — des méditations poétiques; — un divertissement sur une cavatine de Pacini; — une fantaisie sur *La Clochette* de Paganini; — deux fantaisies sur les thèmes des *Soirées musicales de Rossini*; — des *Réminiscences des Puritains*; — des *Caprices sur les mélodies de Schubert*, etc.

M. Liszt a publié dans la *Gazette Musicale* une *Lettre* adressée à George Sand à l'occasion d'un concert qu'il avait donné pour les pauvres; une série d'articles *De la Situation des Artistes*, et des morceaux de critique. *L'Artiste* a eu de lui entre autres articles : *Venise, lettre d'un bachelier en musique* (1839). On a encore de Liszt un article sur la mort de Paganini, une *Biographie de Chopin* (1852), et un ouvrage intitulé *Des Bohémiens et de leur Musique en Hongrie*; Paris, 1859, in-18. J. V.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — Pascallet, *Le Biogr. universel*, 1848. — *Conversations-Lexikon*. — *Men of the Time*. — *Dict. de la Convers.*

LI-TAÏ-PÉ, fameux poëte chinois, né en 703; il se noya en 763, et depuis plus de mille ans jouit dans son pays d'une célébrité dont on rencontre peu d'exemples. Le poëte Tou-fou, son contemporain, est le seul qu'on lui compare, et telle est leur popularité que leurs portraits et des fragments de leurs poésies ornent encore aujourd'hui les murailles des palais et des plus pauvres maisons, les stores, les éventails et les porcelaines. Li-taï-pé, que l'on appelle aussi par abréviation *Li-pé*, était né l'an 703 de notre ère. C'était l'époque où florissait la dynastie des Tang, et c'est le grand siècle littéraire des Chinois. Sa réputation ayant grandi, l'empereur l'appela près de lui, le combla d'honneurs, et l'admit dans sa plus intime familiarité, en fermant les yeux sur les libertés excessives auxquelles ses habitudes d'intempérance entraînaient parfois son poëte favori (1). Il y avait alors à la

(1) Quelques courtisans ayant représenté au prince qu'il en faisait trop et que sa dignité pouvait en souffrir : « Tout ce que je fais pour un homme d'un si beau génie, répondit l'empereur, ne peut que m'honorer auprès de ceux

...tuît poëtes qui se distinguaient des autres ...ars débauches de table aussi bien que par ...ent. Ils se faisaient appeler *les huit sages de ...celliée*, et Li-taï-pé présidait leurs réunions. ...gré la grande indulgence du souverain, l'é... ...e de la cour fatiguait Li-taï-pé. Il sollicita ...eurs reprises la permission de s'éloigner, ...ant enfin obtenue, il se mit à mener durant ...urs années l'existence la plus vagabonde, ...urant les provinces, vivant dans les mon... ...s et composant des pièces détachées, que la ...mmée portait rapidement dans toutes les par... ...de l'empire. Un grand seigneur, passionné ...ses poésies, parvint pourtant à le fixer. Le ...s vécut chez lui assez longtemps, et finit par ...rouver compromis avec son hôte dans un ...plot politique qui le fit condamner à mort. ...la sentence ne pouvait être exécutée à l'é... ...d'un homme qui jouissait d'un prestige aussi ...d. On l'envoya d'abord en exil, puis on le ...a tout à fait, et bientôt même il fut rappelé ...cour. Li-taï-pé se mit en chemin par la ...des canaux et des rivières; mais ayant ...lu, étant à moitié ivre, se tenir debout sur ...des côtés de la barque, il tomba dans l'eau et ...oya. Il était alors dans la soixantième année ...son âge.

...tte esquisse de la vie de celui que les Chi... ...nomment le grand poëte fait déjà présumer ...il dut appartenir à la grande école épicurienne ...qu'il ne dut ressembler aux poëtes indous. ...philosophie insouciante et le culte de la ...me *fruere presenti* est en effet le carac... ...saillant de ses inspirations. Li-taï-pé cepen... ...est loin d'être matérialiste, et l'on trouve ...vent chez lui beaucoup de délicatesse et de ...bilité. Ses œuvres sont demeurées jusque ici ...nues à l'Europe, et nous n'aurions pu nous ...faire une idée sans l'obligeance d'un sinologue ...ingué, le marquis d'Hervey-Saint-Denys, qui ...pare en ce moment une traduction des plus cé... ...poésies chinoises du siècle des Tang et qui ...a voulu nous communiquer ses manuscrits. ...pièce suivante, qu'il nous a permis d'en tirer, ...assez bien le caractère de Li-taï-pé en ...même temps qu'elle montre la forme de la plu... ...des pièces détachées :

La vie est comme un grand songe.
A quoi bon tourmenter son existence!
Pour moi je bois tout le jour,
Et le soir venu je m'endors au pied des premières co-
[lonnes.
A mon réveil j'ai jeté les yeux devant moi :
Un oiseau chantait au milieu des fleurs.
Je lui demande à quelle phase de l'année nous sommes ;
« A celle, me répond-il, où le souffle du printemps
[fait chanter l'oiseau. »
Je me sens ému ; des soupirs oppressent déjà ma poi-
Mais aussitôt je remplis ma coupe ; [trine ;
Je chante, comme l'oiseau, jusqu'à ce que la lune brille,
Et à l'heure où finit ma chanson, j'ai de nouveau perdu
[le sentiment de ce qui m'entoure.

B. DE N.

...ement bien, et pour ce qui est des autres, je méprise ...gement qu'ils peuvent faire du mal. »

Amiot, *Vies et Portraits des Chinois célèbres*. — Traduction inédite des *Poésies du siècle des Tang*, par le marquis d'Hervey-Saint-Denys.

LITHGOW (*William*), voyageur écossais, mort en 1640. Il parcourut à pied une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. A Malaga, il fut arrêté et livré comme espion et hérétique à l'inquisition, qui lui infligea les plus cruelles tortures. A son retour à Londres, il était en si pitoyable état qu'on fut obligé de le coucher sur un lit de plume pour le présenter à Jacques I[er]; son corps n'était plus qu'un squelette couvert de plaies. Le roi ordonna qu'on prit soin de lui, et l'envoya deux fois à ses frais aux eaux de Bath; il lui permit même de réclamer de l'ambassadeur d'Espagne la restitution de tout ce qu'on lui avait enlevé à Malaga ainsi qu'une indemnité de 25,000 livres. L'ambassadeur consentit à toute espèce de réparations; mais il ne songeait plus à sa promesse et faisait ses préparatifs de départ lorsque Lithgow, complétement guéri, le rencontra dans les appartements du roi, l'apostropha vivement, et le corrigea de ses propres mains. Cette scène, à laquelle les courtisans avaient applaudi, valut à notre voyageur un emprisonnement de plusieurs mois. La relation anglaise de ses *Voyages faits par terre, pendant neuf ans, d'Écosse en Europe, Asie et Afrique*, a paru à Londres, 1614, in-4°, fig.; elle obtint du succès, et fut réimprimée plusieurs fois. On en a donné une traduction hollandaise en 1652. P.

Granger, *Biogr. Dictionary*.

LITHOV (*Gustave*), poëte suédois, né en 1692, mort en 1753. Après avoir fait de bonnes études à Upsal, il renonça aux emplois civils pour suivre Charles XII, et prit une part brillante à ses campagnes. Lorsqu'il quitta le service, il alla vivre dans la retraite, et s'occupa de poésie et de littérature. On a de lui : *Panegyricus exsequialis in obitum Caroli XII*; Stockholm, 1720, in-4°; réimpr. par extraits dans les *Acta Litteraria Sueciæ*, tome I[er]; — *Poemata heroico-miscellanea*; ibid., 1734, in-4°. K.

Biografisk-Lexikon.

LITTA (*Antoine*, duc), homme politique italien, né à Milan, en 1748, mort à Vienne, en mars 1836. Fils du marquis Pompeo Litta et d'Élisabeth Visconti, il appartenait à une des premières familles de Milan. Il fut du nombre de ceux que Bonaparte exila de Milan en 1796, et il passa le temps de son exil à Nice. Il se rapprocha pourtant du vainqueur de l'Italie, et en 1805 il présida la députation qui vint offrir la couronne de fer à Napoléon. Celui ci le nomma grand-chambellan du royaume d'Italie, grand-aigle de la Légion d'Honneur et l'éleva à la dignité de duc. Litta épousa la fille du prince Alberi de Belgiojoso, qui sous le titre de dame d'honneur de l'impératrice Joséphine faisait les fonctions de cette charge auprès de la vice-reine d'Italie. Après les événements de 1814, l'empereur d'Autriche confirma Litta dans son titre de duc et dans sa

charge de chambellan. Lorsque son frère, le cardinal Litta, fut proscrit par Napoléon, le duc Litta s'empressa de lui faire une pension; l'empereur chargea le vice-roi de manifester son mécontentement à son chambellan; mais le duc répondit avec fierté : « J'étais frère du cardinal avant d'être chambellan de l'empereur. » J. V.

Biogr. des Hommes vivants. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LITTA (*Lorenzo*), savant prélat italien, frère du précédent, né le 23 février 1756, à Milan, mort le 1er mai 1820. Il se rendit très-jeune à Rome, où, ayant pris l'habit ecclésiastique, il fut nommé successivement protonotaire apostolique, *ponente* de la consulte et commissaire aux frontières de Toscane. Devenu en 1793 archevêque de Thèbes *in partibus*, il partit, l'année suivante, pour la Pologne en qualité de nonce, et déploya au milieu des révolutions de ce pays beaucoup de prudence et de force d'âme; il fit, sans y réussir, les efforts les plus courageux pour sauver les évêques de Wilna et de Livonie du dernier supplice. En 1797 il passa en Russie, et obtint du tzar Paul Ier le maintien de six diocèses du rit latin et de trois du rit grec. De retour à Venise pour assister au conclave tenu pour l'élection de Pie VII, il jouit d'une grande faveur près de ce pontife, qui le nomma en 1800 son trésorier général et en 1801 cardinal-prêtre et préfet de la congrégation de l'Index. Après beaucoup de vicissitudes politiques, il fut en 1810 appelé à Paris; mais sur son refus d'assister à la cérémonie du mariage de Marie-Louise, il fut exilé à Saint-Quentin et le séquestre fut mis sur ses biens, rentes et émoluments. On ne lui permit qu'en 1813 de rejoindre le pape à Fontainebleau. Envoyé à Nîmes au commencement de l'année suivante, il profita du désordre causé par l'invasion étrangère pour rentrer dans sa patrie. A son arrivée à Rome, il fut créé préfet de la Propagande, et quelque temps après évêque de Sabine. Durant le cours d'une visite pastorale dans son diocèse, il gagna une fluxion de poitrine, et mourut dans une chaumière isolée. On a du cardinal Litta : *Lettres diverses et intéressantes sur les quatre articles dits du clergé de France, par un professeur en théologie, ex-jésuite*; Paris, 1809 (ou plutôt Lyon, vers 1818), in-8°; 4e édit. augmentée; Paris, 1826, in-12. P.

L'Ami de la Religion, 1820. — *Mem. di Relig.*, XIV, 1828. — Baraldi, *Notizia biogr. sul cardinale L. Litta.*

LITTA (*Pompeo*, comte), historien italien, né à Milan, le 27 septembre 1781, mort dans la même ville, le 17 août 1852. Après avoir terminé ses études, il entra au service de la France en 1804, comme simple soldat. Il se trouva à Ulm et à Austerlitz, et obtint à la suite de cette dernière bataille le grade de lieutenant dans l'artillerie de la garde impériale. A la bataille de Wagram, il passa capitaine; plus tard, il fut nommé chef de bataillon et commandant des garde-côtes

* Si l'on en croit les éloges donnés par Melchiori à *Catarina* LITTERINI, née en 1675, elle ne le céda en rien à son frère.

Agostino et ses enfants vivaient encore en 1727. E. B—N.

Melchiori, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — A. Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

LITTLE (*William*), chroniqueur anglais, né en 1136, à Bridlington, dans le Yorkshire. Il est souvent nommé *Guilhelmus Naubrigensis*, à cause de l'abbaye de Newborough, à laquelle il appartenait. Son *Histoire d'Angleterre, depuis l'invasion de Guillaume le Conquérant*, est divisée en cinq livres et écrite en latin ; c'est un travail estimé pour l'exactitude et l'arrangement judicieux des faits. P.

Rose, *New biogr. Dictionary*.

LITTLETON ou LYTTLETON (*Francis*), jurisconsulte anglais, né à la fin du quinzième siècle, à Frankley (comté de Worcester), mort le 23 août 1481. Son père s'appelait Thomas Westcote; mais à sa naissance il lui imposa le nom de sa femme, afin de perpétuer en lui la descendance d'une ancienne famille du Worcestershire. Le jeune Littleton, après avoir reçu une bonne éducation universitaire, choisit de lui-même la carrière du droit, et fit concevoir de ses talents une haute espérance dans la savante dissertation qu'il soutint sur le statut de Westminster, *De Donis conditionalibus*. Sous le règne de Henri VI, il occupa les emplois de juge de la cour du palais, d'avocat du roi (1455) et de *sheriff* de son comté. Édouard IV l'appela en 1466 à la cour des plaids communs, et lui conféra l'ordre du Bain ; par un acte spécial, ce prince avait enjoint aux commissaires des douanes de Londres, de Bristol et de Kingston-sur-Hull de payer à Littleton une rente de 110 marcs d'argent pour qu'il pût tenir son rang avec honneur, et de lui fournir tous les ans deux robes d'apparat. Il mourut dans un âge avancé, et fut enterré dans la cathédrale de Worcester, où on lui érigea un tombeau de marbre blanc décoré de sa statue. Littleton est surtout connu par l'excellent traité sur les *tenures* (mouvances des fiefs), composé pour l'usage de Richard, son second fils. Cet ouvrage, qui est regardé comme la base principale sur laquelle repose tout l'édifice des lois qui régissent la propriété foncière en Angleterre, a eu un si grand nombre de réimpressions qu'en un siècle, de 1539 à 1639, on n'en compte pas moins de vingt-quatre. L'édition originale parut en français ; d'après Middleton, ce serait celle de Letton et Machlinia, Londres, sans date (1481); mais lord Coke, qui y a ajouté un précieux *Commentaire*, penche pour celle de W. Le Tailleur, Rouen, in-fol., également sans date. La publication faite à Londres en 1788, in-fol., est très-estimée ; elle contient, indépendamment des annotations de lord Hale et du lord chancelier Nottingham, un consciencieux travail de révision dû aux lumières des jurisconsultes Hargrave et Butler. Quelque temps auparavant, il avait paru en France une édition historique et critique sous ce titre : *Anciennes lois des Français, conservées dans les coutumes anglaises, recueillies par Littleton*, avec des notes par D. Houard ; Rouen, 1779, 2 vol. in-4°. On ne doit pas confondre le livre de Littleton avec celui qui avait été rédigé sous le règne d'Édouard III et que l'on nomme aujourd'hui *Old Tenures*.

P. L—Y.

Bridgman, *Legal Bibliography*. — Reeves, *Hist. of English Laws*. — Dibdin, *Typographical Antiquities*.

LITTLETON (*Edward*), baron de MOUNSLOW, homme politique anglais, né en 1589, mort le 27 août 1645, à Oxford. Il descendait du précédent par une branche collatérale, et fut destiné au barreau par son père, qui était un des juges du Shropshire. Sa réputation d'avocat le fit entrer au parlement; il s'y rangea du côté de l'opposition, et fut un des trois membres désignés pour présenter la pétition des droits à la chambre haute. Littleton eut aussi à diriger les poursuites auxquelles la mort du roi Jacques exposa le duc de Buckingham, et il gagna dans cette délicate affaire les suffrages unanimes du peuple et de la cour. Comme magistrat, son avancement fut rapide : d'abord greffier de Londres (*recorder*), puis avoué général, il devint en 1639 président de la cour des plaids communs. En 1640, à sa grande répugnance, il fut chargé de la garde du grand sceau, que Finch venait d'abandonner pour se soustraire au ressentiment des communes, et obtint l'année suivante une pairie anglaise, avec le titre de baron de Mounslow. Pendant quelque temps Littleton sut si bien se maintenir dans l'estime des deux partis qu'ils le choisirent, d'un commun accord, pour être leur intermédiaire auprès de Charles I[er]; mais, au mois de mars 1641, ses votes en faveur de la levée d'une armée et de l'armement de la milice, mesures destinées à déjouer les intrigues de la cour, excitèrent la colère du roi, qui envoya d'York l'ordre exprès à lord Falkland de lui redemander le grand sceau. Grâce à Clarendon, qui intervint avec sa prudence accoutumée, cette affaire n'eut pas de suites; il fit comprendre au roi de quelle importance était en cas de guerre civile la possession du grand sceau de l'État; que le ministre, afin de la conserver à son maître, avait dû flatter les passions des mécontents; et qu'il était d'une adroite politique de garder auprès de soi un magistrat honoré de la bienveillance populaire. Charles céda, et, quoiqu'il entretînt encore des doutes sur la sincérité de Littleton, il le manda à York. Malgré cet acte de dévouement, qui pouvait mettre sa vie en péril, ce dernier ne regagna jamais entièrement la confiance du roi; il l'accompagna pourtant jusqu'à Oxford, où il mourut quelques mois après avoir été nommé conseiller privé et colonel d'un régiment d'infanterie. Clarendon le

représente, dans ses *Mémoires*, comme un savant magistrat, un homme plein d'honneur et un ministre dévoué à la cause royale. Whitelocke lui rend la même justice. On a de Littleton un volume de *Rapports judiciaires*; Londres, 1683, in-fol.; — et un autre de *Plaidoyers* et de *Discours*; ibid., 1642, in-4°, réimprimé dans le t. Ier de la collection de Rushworth.

P. L—Y.

Clarendon, *Memoirs of the great Rebellion*. — Lloyd, *State Worthies*. — Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Bridgman, *Legal Bibliography*. — *Royal and noble Authors* (édit. Park).

LITTLETON (*Adam*), érudit anglais, né le 8 novembre 1627, à Hales-Owen (Shropshire), mort le 30 juin 1694, à Chelsea. D'abord professeur à l'école de Westminster, il devint chapelain de Charles II et pasteur de Chelsea. On lui conféra en 1670, en raison de son mérite extraordinaire, le diplôme de docteur en théologie. Il était excellent latiniste, et possédait une connaissance assez étendue des idiomes de l'Orient; les mathématiques ne lui étaient pas étrangères, et il avait rédigé beaucoup de mémoires sur la numération mystique. Sa bibliothèque était composée de livres et de manuscrits rares, qu'il se procurait à grands frais; ces achats ruineux épuisèrent ses ressources, et il mourut insolvable. On a de lui : *Pasor metricus, sive voces omnes Novi Test. primogeniæ hexametris versibus comprehensæ*; Londres, 1658, in-4°, en grec et en latin; — *Elementa Religionis, sive IV capita catechetica totidem linguis descripta*; ibid., 1658, in-8°, suivis d'un tableau des racines de la langue primitive des Hébreux; — *Solomon's Gate, or an Intrance in to the Church*; ibid., 1662, in-8°; — *Dictionary Latin, Greek, Hebrew and English*; ibid., 1678, in-4°, travail très-estimé et souvent reproduit; — *LXI Sermons*; ibid., 1680, in-fol.; — la préface des *Œuvres* de Cicéron, édit. 1681; — la traduction de l'ouvrage de Selden, *Jani Anglorum facies altera*, avec des notes; ibid., 1683, in-fol.: publiée sous le pseudonyme de *Redman Westcote*; — *De Juramento Medicorum, qui ὅρκος Ἱπποκράτους dicitur*; — *Life of Themistocles*, insérée dans le t. Ier des *Vies de Plutarque*, 1687. P. L—Y.

Athenæ Oxonienses, II. — *Preface to Ainsworth's Latin Dictionary*. — *Biographia Brit.* — Lysons, *Environs*, II.

LITTLETON (*Edward*), poëte anglais, mort en 1734. Il consacra presque toute sa vie à l'enseignement, et resta attaché, comme sous-maître, au collége d'Eton. En 1727 ses collègues lui firent obtenir un bénéfice du comté d'Oxford; il fut aussi chapelain ordinaire du roi. On a de lui plusieurs pièces de vers, dont la plus connue est celle qui a pour sujet *On a Spider* (L'Araignée), et des sermons : *Discourses*; 1746, 2 vol. in-8°.

P. L—Y.

Morell, *Life of Ed. Littleton*, en tête des *Discours*.

LITTLETON. *Voy.* LYTTELTON et LYTTLETON.

LITTRE (*Alexis*), anatomiste français, né le

tives aux doctrines de M. Comte : *De la Philosophie positive*; Paris, 1845, in-8°; — *Application de la philosophie positive au gouvernement des sociétés, et en particulier à la crise actuelle*; 1849, in-8°; — *Conservation, Révolution et Positivisme*, 1852, in-12; — *Sur la Mort de M. Auguste Comte*, 1857, in-8°; — *Paroles de Philosophie positive*; 1859, in-8°. M. Littré vient de terminer un *Dictionnaire étymologique de la langue française*.

L. J.

Louandre et Maury, *Littérature Française contemporaine*. — Le Bas, *Dict. Encyclop. de la France*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LITTROW (*Joseph-Jean* DE), mathématicien et astronome bohémien, né le 13 mars 1781, à Bischof-Teinitz, mort le 30 novembre 1840. Il commença à l'université de Prague l'étude du droit, de la médecine et de la théologie, servit ensuite pendant quelques mois dans la légion bohémienne de l'archiduc Charles, et devint en 1803 précepteur des deux jeunes comtes Renard. S'étant adonné, pendant les loisirs que lui laissait cet emploi, aux mathématiques et à l'astronomie, il fut nommé en 1807 professeur d'astronomie à Cracovie. En 1810 il fut appelé à enseigner cette science à l'université de Kasan, et devint en même temps membre de l'académie de Saint-Pétersbourg. Après avoir été chargé en 1816 d'une partie de la direction de l'observatoire de Bude, il fut placé en 1819 à la tête de celui de Vienne, qu'il réorganisa complétement. On a de lui : *Theoretische und praktische Astronomie* (Astronomie théorique et pratique); Vienne, 1821-1827, 3 vol. in-8°; — *Höhenmessungen durch Barometer* (Mesures des Hauteurs à l'aide du baromètre); Vienne, 1823; — *Calendographie*; Vienne, 1828, in-8°; — *Anleitung zur Berechnung der Leibrenten und Wittwenpensionen* (Méthode pour calculer les rentes viagères et les pensions à donner aux veuves); Vienne, 1829; — *Dioptrik*; Vienne, 1830; — *Gnomonik*; Vienne, 1831 et 1838; — *Ueber Lebensversicherungen* (Sur les Assurances sur la vie); Vienne, 1832; — *Ueber der Kometen des Jahres* 1832 (Sur la Comète de 1832); Vienne, 1832 et 1835, in-8°; — *Chorographie*; Vienne, 1883; — *Die Wunder des Himmels* (Les Merveilles du ciel); Stuttgard, 1834-1837, 1842 et 1853, 3 vol. in-8°; cet excellent résumé d'astronomie est mis à la portée des gens du monde; — *Ueber die Sterngruppen und Nebelmassen* (Sur les groupes d'étoiles et les masses nébuleuses); Vienne, 1835; — *Die Doppelsterne* (Les Étoiles doubles); Vienne, 1835, in-8°. Outre plusieurs traités sur diverses branches des mathématiques, Littrow a encore publié de nombreux *Mémoires* dans les *Actes* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, dans le *Jahrbuch* de Bode, dans la *Zeitchrift für Astronomie* de Lindenau, etc., ainsi que les *An-*

nales de l'observatoire de Vienne; Vienne, 1821-1839, 19 vol. in-fol.; enfin, il a inséré dans les *Wiener Jahrbücher*, dans la *Wiener Zeitschrift* et autres recueils un certain nombre de morceaux littéraires, qui ont été réunis sous le titre de *Vermischte Scriften* (Œuvres mêlées); Stuttgard, 1846; en tête se trouve une biographie détaillée de l'auteur.

Son fils aîné, *Charles-Louis* DE LITTROW, né à Kasan, le 18 juillet 1811, lui a succédé dans l'emploi de directeur de l'observatoire de Vienne, dont il publie tous les ans les *Annales*. Il a fait paraître beaucoup de *Mémoires* dans divers recueils; dans la nouvelle édition du *Physikalisches Wörterbuch* de Gehler, il a donné le relevé le plus complet publié jusque ici des positions géographiques déterminées par le calcul. E. G.

Conv.-Lex.

LIUTBERT, roi des Lombards, tué en 701. Il succéda en 700, encore très-jeune, à son père, Cunibert, et fut placé sous la tutelle d'Ausprand. Raginbert, son cousin, duc de Turin, se souleva contre lui, et le détrôna; à la mort de Raginbert, Ausprand réunit une armée, et s'apprêta à défendre les droits de son pupille contre Aribert II, fils de Raginbert; mais il fut battu près de Pavie. Liutbert tomba entre les mains d'Aribert, qui le fit égorger. E. G.

Paul Diacre, *Historia Langobardorum.* — Muratori, *Antiquitates Italicæ.*

LIUTPRAND. *Voy.* LUITPRAND.

LIUVA Ier, roi des Visigoths, mort en 572. Gouverneur de la Septimanie sous le règne d'Athanagilde, il fut, en 567, cinq mois après la mort de ce prince, appelé à lui succéder. Pour mieux résister aux tentatives continuelles des Francs d'envahir le midi de la Gaule, il établit le siége de son gouvernement à Narbonne. Cela provoqua la jalousie des Visigoths d'Espagne, déjà excités contre Liuva par plusieurs grands qui avaient été ses compétiteurs à la royauté; les généraux de l'empire profitèrent de cet état de choses pour s'emparer d'une partie du territoire des Visigoths. Liuva alors remit en 568 le gouvernement de l'Espagne à son frère Leuvigilde (*voy.* ce nom), qui y rétablit l'ordre; il régna encore quatre ans dans la Gaule narbonnaise; les historiens louent beaucoup la sagesse et la modération de son administration. De sa première femme, Théodorie, il eut deux fils, saint Herménigilde et Récarède. E. G.

Isidore, *Chronicon Gothorum.* — Grégoire de Tours, *Historia.* — Roderic Ximenez, *Historia.*

LIUVA II, roi des Visigoths, né en 581, assassiné en 603. Ayant succédé en 601 à son père, Récarède, il fit pendant les deux ans de son règne preuve de belles qualités. En 603 Witéric, qui avait déjà conspiré contre Récarède, qui lui avait pardonné, se souleva contre l'autorité de Liuva; pris à l'improviste, ce prince fut fait prisonnier et égorgé sur les ordres de Witéric (*voy.* ce nom). E. G.

Isidore, *Chronicon Gothorum.* — Mariana, *Historia Hispanorum.*

LIVE (LA). *Voy.* LALIVE.

LIVERPOOL (*Charles* JENKINSON, baron HAWKESBURY et premier comte DE), homme d'État anglais, fils du colonel Charles Jenkinson, né le 10 mai 1727, dans le comté d'Oxford, mort à Londres, le 17 décembre 1808. Il acheva ses études à Oxford, et au sortir de l'université en 1753 il débuta dans les lettres par des articles au *Monthly Review*. Il publia en 1756 un *Discourse on the establishment of a national and constitutional force in England*, brochure dont le patriotisme juvénile contraste avec les futures opinions du comte de Liverpool. Le comte d'Harcourt, gouverneur du prince de Galles, depuis Georges III, l'introduisit auprès de ce prince, et en même temps auprès du comte de Bute, qui le choisit pour secrétaire intime. Lord Bute, en devenant secrétaire d'État (mars 1761), fit entrer Jenkinson à la chambre des communes, et le nomma sous-secrétaire d'État. La chute de lord Bute ne nuisit pas immédiatement à son protégé, qui fut nommé en 1763 secrétaire de la trésorerie; mais à l'avénement du ministère Rockingham, en 1765, il perdit ses emplois. Il était un des chefs de ce parti des amis du roi dont l'influence occulte et puissante paralysa ou renversa les ministres les plus éminents et amena l'administration de lord North. Sous ce ministère, Jenkinson devint vice-trésorier d'Irlande, charge qui donnait entrée au conseil privé, clerc des rôles d'Irlande (*clerk of pell*), place qu'il acheta de Fox en 1775, maître de la monnaie en 1776 et secrétaire de la guerre en 1778. La chute de lord North le rendit à la vie privée en 1782, mais ce fut pour peu de temps. Il fit partie du ministère formé par Pitt en 1784, d'abord comme président du bureau de commerce, puis comme chancelier du duché de Lancastre en 1786. La même année il fut élevé à la pairie avec le titre de *baron Hawkesbury*, auquel il ajouta en 1796 celui de *comte Liverpool*. A la riche sinécure de clerc des rôles d'Irlande il joignait la place encore plus lucrative de receveur des douanes de Londres. Ces honneurs si bien rétribués, le comte de Liverpool les dut moins à ses talents d'orateur, quoiqu'il parlât avec un grand sens, moins à son habileté administrative, bien que son pays lui ait dû un traité avantageux de commerce avec l'Amérique, qu'à son dévouement à la politique personnelle du roi. Il fut un de ceux qui, voyant le roi désireux de s'affranchir de la tutelle des grandes familles whigs, et de gouverner par lui-même, lui en facilitèrent les moyens. Ce fut le secret de sa fortune politique. Publiciste distingué dans sa jeunesse, il s'occupa plus tard avec beaucoup de soin du droit international et commercial. On a de lui : *A Collection of Treatises from* 1648 *to* 1783; 1785, 3 vol. in-8° : en tête de cet ouvrage on réim-

prima : *A Discourse on the conduct of Great Britain in respect to neutral nations during the present war*, qu'il avait publié en 1758 ; — *A Treatise on the coins of the Realm, in a Letter to the King* ; 1805, in-4°. L. J.

Collins, *Peerage*, édit. de sir E. Brydges. — Lord Mahon, *History of England*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Smith, *The Grenville Papers*. — Lord J. Russell, *Memorials of Ch. Fox*.

LIVERPOOL (*Robert* BANKS-JENKINSON, comte DE), homme d'État anglais, fils du précédent, né le 7 juin 1770, mort le 4 décembre 1828. Il fit comme son père ses études à Oxford au collége du Christ, où il eut pour condisciple Canning. Au sortir de l'université, il voyagea sur le continent. Se trouvant à Paris lorsque la révolution française éclata, il vit la prise de la Bastille et les scènes odieuses qui suivirent. Ce spectacle n'était pas propre à le réconcilier avec des idées contre lesquelles son père l'avait prémuni. Il revint donc à Londres grand ennemi de la révolution française, et annonçant qu'elle allait s'étendre sur l'Europe comme un incendie. Cette manière de voir était aussi celle de Pitt ; Jenkinson l'y confirma en lui faisant un tableau effrayant des désordres de Paris. Pitt prévit qu'il aurait dans ce jeune homme un ferme auxiliaire, et favorisa son avancement politique. Jenkinson fut nommé représentant de Rye, juste un an avant d'avoir l'âge légal. Il ne siégea que vers la fin de 1791, et le 27 février 1792 il fit son premier discours. Il s'agissait d'une motion de Whitbread contre les envahissements de Catherine II, qui réclamait Ocksakow et le territoire voisin. Jenkinson s'opposa à la motion par des motifs qui montraient une profonde connaissance des affaires générales de l'Europe. Ce premier discours fit augurer que le jeune orateur, qui mettait une éloquence si ferme au service des idées de conservation, deviendrait bientôt un membre influent du cabinet. Quelque temps après (avril), il parla contre la proposition de Wilberforce sur l'abolition de l'esclavage. Le 15 décembre de la même année, il trouva une plus digne occasion d'exercer son éloquence. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Gower, avait quitté la France après la révolution du 10 août. Le 15 décembre, lorsqu'une rupture entre la France et l'Angleterre était imminente, Fox proposa une adresse au roi dans laquelle il suppliait sa majesté d'envoyer un ambassadeur à Paris pour y régler les différends des deux pays. Pitt, momentanément absent de la chambre (il venait d'être nommé gardien des *Cinque-Ports* et n'était pas encore réélu), chargea Jenkinson de défendre la politique ministérielle contre le libéralisme de Fox. Le jeune représentant s'acquitta de cette tâche avec beaucoup d'éclat, et mérita les applaudissements de Burke. Il continua les années suivantes de figurer au premier rang des conservateurs contre le parti libéral de plus en plus affaibli. Les places lucratives et les honneurs ne lui manquèrent pas. Commissaire du bureau de l'Inde, maître de la Monnaie, membre du conseil privé, il prit en 1796 le nom de *lord Hawkesbury*, second titre de son père, qui venait d'être créé comte de Liverpool. Pitt quitta les affaires en 1801. Lord Hawkesbury ne le suivit pas dans la retraite, et entra en mars 1801 dans le cabinet d'Addington, comme secrétaire d'État pour les affaires étrangères. On s'est étonné de cette résolution : le ministère Addington se formait en vue de la paix, et un des défenseurs les plus constants de la politique belliqueuse de Pitt consentait à diriger les négociations. Mais la contradiction n'était qu'apparente. Lord Hawkesbury, comme son père, servait la politique personnelle du roi, et l'on sait que Pitt quitta le ministère par suite d'un désaccord avec Georges III. Du reste, l'opinion se prononçait vivement pour la paix, et Hawkesbury ne fit pas beaucoup de difficultés sur les conditions, qui furent très-avantageuses à la France. Par le traité d'Amiens (28 mars 1802) la France garda à peu près toutes ses conquêtes, tandis que l'Angleterre restituait presque toutes les siennes. La guerre devait sortir de cette question de restitutions. Lord Hawkesbury, voyant que le gouvernement français profitait de la paix pour étendre sa domination sur l'Italie, la Suisse, la Hollande, refusa de rendre Malte, et la rupture suivit de près (13 mai 1803). Le ministère Addington, formé pour la paix et trop faible pour les circonstances nouvelles, fut renversé par une coalition (avril 1804). Pitt forma un cabinet dans lequel lord Hawkesbury, qui depuis octobre 1803 siégeait à la chambre des pairs, entra comme ministre de l'intérieur. Ce ministère se trouva dissous par la mort de Pitt (23 janvier 1806). Lord Hawkesbury, poussé par le roi, conçut le projet d'en former un dont il aurait été le chef; il renonça bientôt à cette idée; mais il profita de l'intérim pour se faire adjuger la magnifique sinécure de gardien des *Cinque-Ports*. Lorsque les anciens collègues de Pitt reprirent le pouvoir, en avril 1807, lord Hawkesbury redevint secrétaire d'État de l'intérieur. En 1808 il succéda au titre de son père. L'année suivante, après les démissions de Canning et de Castlereagh, lord Liverpool, devenu le principal membre du ministère, et trouvant cette position trop lourde, essaya de s'adjoindre les lords Grenville et Grey, qui refusèrent. Une combinaison fort différente porta Perceval à la tête du ministère comme premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier, tandis que lord Liverpool passa au département de la guerre. L'assassinat de Perceval, en 1812, rendit indispensable un remaniement du ministère. Les lords Grenville et Grey refusèrent encore une fois de former une administration; le marquis de Wellesley n'accepta pas non plus le titre de premier lord de la trésorerie, et lord Liverpool le prit, sur l'invitation du prince régent. Cette administration semblait très-faible et destinée à une chute prochaine; mais les événements lui furent si favorables qu'elle dura quinze

ans. Les trois années suivantes furent pour la politique étrangère de lord Liverpool une suite de triomphes couronnés par le traité de Paris en 1815. Les grandes difficultés pour son administration ne commencèrent qu'en 1816. La paix si brillante à l'extérieur n'eut point à l'intérieur les résultats avantageux qu'on en espérait. L'Angleterre, qui pendant la guerre avait eu le monopole du commerce du monde, rencontrait depuis la paix la concurrence sur les principaux marchés, et était forcée à la fois de diminuer la production et d'abaisser le prix de la main d'œuvre. En même temps une crise financière, provoquée par les énormes dépenses de la guerre, continuait de sévir pendant la paix. Le gouvernement ne levait pas moins d'impôts et faisait exécuter moins de travaux. Le malaise des classes ouvrières produisit des troubles sérieux dans les districts manufacturiers, et ces émeutes motivèrent de la part du ministère de sévères mesures de répression. L'*habeas corpus* fut suspendu en 1817, et il fallut employer la force militaire contre les ouvriers de Manchester. Lord Liverpool obtint du parlement en 1819 la dure pénalité dite les *Dix Actes*; mais la politique conservatrice n'en perdit pas moins du terrain devant le parti libéral, qui réclamait l'émancipation des catholiques, la liberté du commerce, la réforme électorale. La mort de Georges III, le procès de la reine Caroline, le suicide de Castlereagh, l'intervention de la France en Espagne, la grande crise commerciale de 1825 et 1826 créèrent successivement de nouveaux embarras au ministère. Cependant le comte de Liverpool resta chef de l'administration, et rien ne présageait sa chute, lorsque le 27 février 1827 il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui porta une atteinte irréparable à ses facultés intellectuelles. Il végéta encore près de deux ans; mais politiquement il n'existait plus. Canning lui succéda comme premier lord de la trésorerie. Le comte de Liverpool, dans sa longue administration, montra des qualités estimables plutôt que supérieures. Porté et maintenu au pouvoir par un heureux concours de circonstances, il se conduisit avec une grande rectitude, un patriotisme un peu exclusif, mais d'autant plus agréable à son pays, et une vraie modération au milieu des dures nécessités d'une politique strictement conservatrice.

Il fut marié deux fois : la première (en 1795), avec Louisa Hervey, fille du comte de Bristol, évêque de Derby; la seconde avec miss Mary Chester. Il ne laissa pas d'enfants. Son titre passa à son frère consanguin, *Charles-Cecil* Cope Jenkinson, né en 1784, mort en octobre 1851. Le troisième comte Liverpool fut grand-maître de la maison de la reine sous le ministère Peel en 1841. N'ayant pas laissé d'héritier mâle ses titres sont éteints et ses domaines ont passé

L. J.

raits, t. VIII. — Rose, *New General Bio-*

de la Germanie. Le poëte Horace élevait jusqu'aux cieux leurs succès, les espérances de leur courage, la gloire des héros leurs ancêtres, qui semblaient revivre en eux. Déjà Marcellus était mort depuis quelques années. Agrippa, devenu après lui le mari de Julie, ne lui survécut pas plus de dix ans. Il laissait sa femme enceinte et deux fils en bas âge, qu'Auguste adopta, qu'il nomma du nom de César, qu'il fit successivement princes de la jeunesse.

A côté d'eux, montaient sans cesse en dignité, en pouvoir, les deux fils de Livie. Drusus meurt : au lieu de fatiguer Auguste de son deuil et de ses gémissements, elle accueille avec une âme stoïque plus que maternelle les consolations du philosophe Areus, familier du palais. Elle contraint Tibère à répudier Vipsania, pour qu'il se rapproche d'Auguste et du trône en épousant Julie. Bientôt il est décoré du titre d'*imperator*; il obtient les honneurs du triomphe après avoir défait les Sicambres et les Suèves; il est revêtu de la puissance tribunitienne, qui commençait à devenir l'inauguration de l'hérédité impériale. Les deux jeunes césars ne tardèrent pas à mourir, l'un en Asie, d'une blessure qui n'était pas mortelle; l'autre à Marseille, d'une maladie qui ne paraissait pas dangereuse. Livie ne fut pas à l'abri du soupçon. Cependant elle ne perdit rien de l'affection d'Auguste; elle savait le circonvenir sans lui laisser trop sentir l'obsession, et se faire craindre même sans se faire haïr. C'était dans ce temps que, par ses conseils, Auguste mettait fin aux conspirations en cessant les vengeances, et désarmait ses ennemis en pardonnant à Cinna. Tibère était adopté dans la famille des Césars et associé à l'empire; et le vieil empereur condamnait, déshéritait, réléguait dans l'île de Planasie son unique petit-fils, Agrippa Postumus, non pas sans doute par une décision spontanée; et, dans le dernier déclin de sa vie, ému d'un retour de tendresse, il n'osa le visiter qu'une fois, mystérieusement, et son regret se consuma en larmes inutiles. Trois mois après il expirait à Nôle. Doit-on croire que le poison ait hâté sa fin, à soixante-seize ans? Ses derniers adieux à Livie ne permettent pas de supposer que lui-même en eût la pensée. Il l'instituait son héritière avec Tibère; il l'adoptait pour fille; et dès lors elle reçut les noms de *Julia Augusta*. Tout était prêt pour assurer l'empire à son fils. Personne, que ses confidents intimes, n'avait pu approcher d'Auguste dans les derniers moments; elle entretint les espérances publiques par des nouvelles trompeuses, jusqu'à ce que Tibère, qu'elle avait rappelé de Germanie, fût arrivé pour s'assurer de la foi des soldats et recevoir les serments d'obéissance des consuls, des magistrats, des sénateurs. Livie avait alors soixante-dix ans; elle en survécut encore près de seize à Auguste.

La paix qui avait régné si longtemps dans la maison impériale ne se conserva pas entre le fils et la mère. Elle voulait dominer et le pa-

raître; il lui déroba presque tous les honneurs que l'adulation du sénat s'empressait de lui offrir. Des luttes continuelles, de mutuels reproches ne cessèrent d'aigrir leurs inimitiés, jusqu'à ce qu'un jour Livie, irritée d'une défaite injurieuse que Tibère opposait à ses sollicitations, lui montra une lettre écrite de la main d'Auguste contre l'humeur farouche et intraitable de ce fils dont elle avait acheté l'élévation au prix de tant de soins et de peines, et peut-être plus cher. Elle avait gardé précieusement cette lettre depuis les années mêmes où elle se montrait animée d'un zèle de mère toute dévouée : l'âme de Livie avait pressenti l'âme de Tibère. L'empereur, qui ne pouvait plus supporter cette guerre intestine, n'osait point cependant se défaire d'une telle ennemie, quoiqu'il ne fût retenu assurément ni par la reconnaissance ni par le respect. Il ne croyait pas pouvoir sacrifier impunément la fille, la prêtresse d'Auguste, et il cédait d'ailleurs à un vieil ascendant. On dit que ce dernier dégoût le décida enfin à exécuter le projet qu'il avait conçu de se retirer à Caprée. Livie continua de vivre tranquillement à Rome, jouissant des grandeurs, objet unique de son affection, et soignant sa santé, qu'elle entretint jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans par un régime invariable. Pline dit qu'elle attribuait sa longévité à l'usage du vin de *Pucinum* (Castel Duino). Tibère défendit qu'on lui décernât l'apothéose, et qu'on exécutât son testament. Ce furent le fils et le frère de Germanicus Caligula et Claude, qui se chargèrent de ce double devoir. Tacite a dessiné le caractère de sa mère en deux traits de maître, *conjux facilis, mater impotens*. Ce contraste ne décèle point une inconséquence : elle empruntait sa puissance d'Auguste, Tibère était sa créature. Femme seulement par la beauté et par les grâces de la figure, homme par le courage, par la fermeté d'âme, par l'imperturbable raison, elle était capable des résolutions les plus fortes, des devoirs les plus périlleux, sans vertu; elle pouvait dans de certaines circonstances s'élever jusqu'à la gloire de l'héroïsme, sans l'inspiration du cœur. Deux sentiments dominèrent chez elle tous les autres : l'ambition et l'orgueil. Caligula, qui avait prononcé son oraison funèbre, la nommait plaisamment un Ulysse en robe (*stolatum Ulyssem*). Il disait mieux qu'il ne pensait; car si elle ressemblait à Ulysse par la ruse et la duplicité, elle en avait aussi la patience et la sagesse. Les modernes pourraient l'appeler la *Maintenon romaine*, si ce n'est qu'elle sut conseiller à propos la clémence et non la persécution. Mais en se rendant inaccessible à toutes les faiblesses des âmes passionnées, elle n'en connut jamais les douces émotions. Elle eut plus de succès que de bonheur. [M. NAUDET, dans l'*Enc. des G. du M.*].

Tacite, *Ann.*, I, 3, 5, 8, 10, 14; V, 1, 2. — Dion Cassius, LIII, 33; LVIII, 2; LIX, 1, 2; LX, 5. — Suétone, *Tib.*, 50, 51. — Pline, *Hist. Nat.*, XIV, 8.

LIVIE (*Livia-Livilla*), fille de Drusus l'ancien (frère de Tibère) et d'Antonia, et sœur de Germanicus et de l'empereur Claude, née en 10 avant J.-C., morte en 31 après J.-C. Elle fut fiancée à l'âge de onze ans à C. César, fils d'Agrippa et de Julie, et petit-fils d'Auguste. Après la mort de ce jeune prince, elle épousa le second Drusus, fils de Tibère. Elle fut séduite par Séjan, et se laissa entraîner par lui à empoisonner son mari, qui était pour le tout puissant ministre un objet de crainte et de haine. Ce crime, accompli en 23, ne se découvrit que huit ans plus tard lors de la chute de Séjan en 31 : Apicata, femme du ministre, le révéla à l'empereur. Suivant certains récits, Tibère ordonna la mort de Livie. Mais d'après Dion Cassius, qui paraît mieux informé, la coupable fut remise à sa mère Antonia, qui la fit enfermer dans un cachot, où elle mourut de faim. Beaucoup d'obscurité couvre cette tragédie domestique. Il semble même résulter d'un passage de Tacite que Livie ne vivait plus à l'époque de la chute de Séjan, et que sa mémoire et ses statues furent seules l'objet d'une sentence du sénat. « A Rome, dit Tacite, au commencement de cette année (32), comme si l'on n'eût découvert qu'à l'instant les crimes de Livie et qu'ils n'eussent pas été déjà punis, on rendit de terribles décrets contre ses statues et sa mémoire. » Mais ce passage se concilie très-bien avec l'assertion de Dion. Le sénat devait paraître ignorer un supplice qui n'avait pas été rendu public. Y.

Suétone, *Claudius*, I. — Tacite, *Ann.*, II, 43, 84; IV, 1, 40; VI, 2. — Dion Cassius, LVII, 22; LVIII, 11.

LIVIE ORESTILLA (ou, selon Dion Cassius, CORNELIA ORESTINA), seconde femme de Caligula, qui l'épousa en 37 après J.-C. L'empereur Caligula l'enleva le jour même de son mariage avec Calpurnius Pison. « On raconte, dit Suétone, qu'étant assis au repas de noce, en face de Pison, il lui dit : Ne serrez pas ma femme de si près ; » que le repas fini, il emmena Livie, et que le lendemain il publia par un édit qu'il s'était marié comme Romulus et comme Auguste(1). Il la renvoya moins de deux mois après, et deux ans plus tard il l'exila, sous prétexte qu'elle avait revu son premier mari. Pison fut aussi exilé. Y.

Suétone, *Caligula*, 25. — Dion Cassius, LIX, 8.

LIVILLA (*Julia*). *Voy.* JULIE.

LIVIN (Saint), né en Irlande, mort dans le pays de Gand, le 12 novembre 656. Cette date, communément admise, est néanmoins discutable, puisqu'elle n'est attestée que par les légendaires. On sait que la verte Érin était au septième siècle l'*alma parens* des lettrés, et qu'en aucune autre région de l'Europe occidentale on ne possédait alors la connaissance du latin et du grec au même degré que dans les écoles d'Irlande. Comme saint Colomban, saint Livin est à la

(1) Romulus et Auguste avaient épousé des femmes déjà mariées.

Ancrum, dans le Teviot-Dale et deux fois suspendu par l'évêque Down. Il fut un de ceux qui présentèrent le covenant au roi Charles II, avant son débarquement en Écosse. N'ayant pas voulu prêter le serment de fidélité, il se retira en 1663 en Hollande, où il fut attaché à une congrégation écossaise de Rotterdam. On a de lui : *Letters from Leith, in 1663, to his parishioners at Ancrum; — Memorable Characteristics of divine Providence;* — et une version latine inédite de l'*Ancien Testament*. P.

Life of J. Livingston; 1754, in-12.

LIVINGSTON (*William*), littérateur américain, né en novembre 1723, à Albany, mort le 25 juillet 1790, à Élizabethtown. Arrière-petit-fils du précédent, il adopta la carrière du droit, et donna la plus grande partie de son temps à des travaux de littérature. Après avoir fait paraître, en 1747, un poëme intitulé *Philosophic Solitude*, il compila en 1752, d'après un vote de la législature, le premier Digeste des lois coloniales, en société avec le juriste William Smith, et fonda un recueil de critique littéraire, *The independent Reflector*, qui eut à soutenir avec le clergé d'assez vives querelles, et fut suspendu au bout d'une année. Il continua cependant sa collaboration à divers journaux, notamment à la *New-York Gazette*, et embrassa avec ardeur les principes de la révolution. Délégué en 1774 au congrès, il reçut, l'année suivante, le commandement des milices du New-Jersey, et succéda en 1776 à Franklin comme gouverneur de cet État; malgré quelques tracasseries qu'on lui suscita, à cause de la polémique qu'il soutint dans la presse sur différentes questions politiques, il fut constamment maintenu dans son poste jusqu'à l'époque de sa mort. En 1787 il siégea à la convention fédérale. Livingston était un homme doux, poli, de manières franches; Brissot, qui l'avait connu en 1788, le présente comme réunissant à un degré remarquable les qualités si diverses de l'écrivain, du politique et de l'agriculteur. Nous citerons encore de lui : *A Review of Othe military perations in North America from the commencement of french hostilities*, 1753-1756; Londres, 1757; — *Funeral Eulogium of the rev. Aaron Burr*, 1757; — et beaucoup de pièces de vers et d'articles politiques. P.

Th. Sedgwick, *Memoir of the Life of W. Livingston*; New-York, 1833.

LIVINGSTON (*Robert*), homme politique, américain, né à New-York, le 27 novembre 1746, mort le 26 mars 1813. Il suivit d'abord avec succès la carrière du barreau. Au commencement de la révolution américaine, il se prononça avec chaleur pour l'indépendance, et fut élu au congrès général des colonies. Il fut un des cinq membres du comité chargé de rédiger la déclaration d'indépendance. En 1780 il fut nommé secrétaire des affaires étrangères, et pendant la durée de la guerre se distingua par son zèle et ses ser-

vices pour la cause de la révolution (1). A l'adoption de la constitution de l'État de New-York, il reçut le titre de chancelier de l'État, dignité qu'il occupa jusqu'à 1801, où le président Jefferson l'envoya à Paris comme ministre plénipotentiaire. Il eut la plus grande part, de concert avec Monroe, aux négociations qui amenèrent la cession de la Louisiane aux États-Unis. On a blâmé dans le temps, et même à une époque récente, cette cession comme un acte impolitique. Le premier consul avait cependant parfaitement jugé qu'au milieu de la guerre maritime il serait extrêmement difficile de défendre et de conserver cette colonie, et que la céder pour une somme considérable aux États-Unis, auxquels elle était de la plus haute importance, était la politique la plus habile, puisqu'elle resserrait nos liens d'amitié avec eux et les fortifiait comme ennemis naturels de l'Angleterre. Livingston fit ensuite un voyage en Europe, et à son retour à Paris, comme simple citoyen, Napoléon, alors empereur, lui fit présent de son portrait peint par Isabey. Ce fut pendant son séjour à Paris que Livingston se lia d'amitié avec Robert Fulton, qui s'y trouvait alors pour tirer parti de sa découverte. Il l'aida de son crédit et de sa bourse, mais sans réussir à cette époque à la faire adopter. De retour en Amérique en 1805, il fut élu au sénat des États-Unis, et consacra la plus grande partie de ses loisirs aux perfectionnements de l'agriculture. C'est lui qui le premier a introduit dans l'État de New-York l'usage du gypse comme engrais et les moutons mérinos. Il fut président de l'Académie des Beaux-Arts de New-York, à la fondation de laquelle il avait beaucoup contribué. Il a laissé la réputation d'un homme politique distingué et d'un protecteur zélé des entreprises qui ont le bien public pour objet. On a de Livingston : *Examen du Gouvernement d'Angleterre comparé aux institutions des États-Unis*, traduit en français, avec des notes fournies par Dupont de Nemours, Condorcet et Gallois; Londres et Paris, 1789, in-8°. J. C.

Encyclopædia Americana. — *American Biography.*

LIVINGSTON (*Édouard*), célèbre législateur américain, frère du précédent, né au domaine de Clermont, dans l'État de New-York, le 23 mai 1764, mort le 23 mai 1836, dans sa terre de Montgomery, sur les bords de l'Hudson. Sa famille était originaire d'Écosse, et se réfugia en Amérique lors des persécutions religieuses du dix-septième siècle. Le plus jeune de onze enfants, Édouard, fut vivement impressionné par les événements qui se passèrent sous ses yeux lors de la révolte des colonies du nord de l'Amérique contre la mère-patrie. Son frère aîné, Robert Livingston, avait été nommé membre du congrès, où il siégea avec Jefferson et Franklin. Le général Montgomery, époux de sa sœur Jeannette, servit avec distinction dans l'armée américaine, tenta de chasser les Anglais du Canada, prit la ville de Montréal, et fut tué à l'assaut de Québec, en 1775. La Fayette fut un des hôtes du domaine de Clermont, et ce fut ainsi au milieu des grandes scènes qui signalèrent la guerre de l'indépendance que s'écoula l'adolescence d'Édouard Livingston. Il n'embrassa pas toutefois la carrière militaire, et après avoir commencé son éducation à Albany et l'avoir terminée à l'école de grammaire de Kingston il se destina au barreau, et se fit avocat à New-York, en 1785, ayant fait ses études de droit sous la direction de son frère aîné, le chancelier Robert Livingston. Il fut nommé en 1794, par les comtés de Queens et de Richemond, membre du congrès américain.

Édouard Livingston siégea dans le parti démocratique, à la tête duquel se trouvait Jefferson. Il prononça plusieurs discours qui dénotèrent un patriotisme ardent et un sincère amour de la liberté. Il concourut puissamment à faire élire, en 1801, Jefferson à la présidence des États-Unis, et fut nommé par lui procureur général de l'État de New-York. Mais il ne tarda pas à résigner cette fonction, ses compatriotes l'ayant choisi pour maire de la ville de New-York. Il déploya dans cette magistrature populaire un grand courage, notamment lors de l'invasion de la fièvre jaune à New-York.

Après la cession de la Louisiane par la France aux États-Unis, en 1803, cession à laquelle avait pris une grande part le chancelier Robert Livingston, alors ministre plénipotentiaire de la république américaine à Paris, Édouard alla s'établir à la Nouvelle-Orléans pour y exercer la profession d'avocat. Il y accrut encore la réputation qu'il s'était faite à New-York comme orateur et comme jurisconsulte. Il ne tarda pas non plus à y déployer le génie et les talents du législateur. Il fut d'abord chargé de rédiger un code de procédure civile pour la Louisiane, et ensuite de coordonner les anciennes lois civiles de cet État. Ses occupations au barreau lui procurèrent une grande opulence, et il était dans toute l'étendue de sa renommée lorsque les Anglais envahirent la Louisiane à la fin de 1814. Il organisa aussitôt un comité de défense, et devint aide de camp du général Jackson, chargé de repousser l'invasion anglaise. Il eut la mission de rédiger les bulletins, les proclamations et les dépêches, combattit vaillamment l'ennemi, et assista, le 8 janvier 1815, à la bataille qui décida du sort de son pays. Aussi lorsque le général Jackson reçut du congrès américain une médaille commémorative de ses victoires, il dit à Livingston : « Approchez, et venez voir ce que vous m'avez aidé à gagner. »

De retour à ses travaux de jurisconsulte, Livingston ne tarda pas à être nommé membre de la législature de la Louisiane par la paroisse

(1) *Voy.* ses lettres dans la *Correspondance diplomatique de la révolution.*

en français par M. Jules Davezac, président du collége de la Nouvelle-Orléans.

On voit qu'il était impossible d'envisager ce sujet sous un point de vue plus vaste et plus méthodique. Il faut ajouter que la manière dont il est traité en fait un des ouvrages les plus remarquables de droit criminel qui aient été publiés jusque ici.

Les États-Unis, comme corps de nation, voulurent utiliser la grande expérience et les hautes lumières de Livingston. Il fut chargé par le sénat et la chambre des représentants, formant le congrès américain, d'adapter son système de droit pénal au district de Colombia, siége du gouvernement, dans lequel le congrès a, par la constitution, la juridiction criminelle exclusive, ainsi qu'aux forts, arsenaux et autres lieux dont la juridiction a été cédée par les différents États au gouvernement général. Il s'acquitta également de cette mission à la satisfaction de ceux qui la lui avaient confiée.

Des quatre codes préparés par Livingston, celui qui après le code des délits et des peines a le plus attiré l'attention des publicistes, c'est le code de la discipline des prisons. Ce code a été adopté par la république de Guatemala, qui a donné le nom de Livingston à sa capitale. Il a été inséré, en 1828, par M. Charles Lucas dans son ouvrage sur le *Système Pénitentiaire en Europe et aux États-Unis.*

Après avoir terminé ces grands travaux, qui lui valurent l'admiration de tous ceux qui s'occupent de la législation criminelle, de la réforme des prisons et de l'amélioration morale des malfaiteurs qui sont atteints par la loi répressive de leur pays, Livingston fut élu, en 1829, par la législature de la Louisiane membre du sénat des Etats-Unis. Le général Jackson, devenu président de cette puissante république, le nomma, en 1831, secrétaire d'État au département des affaires étrangères. Deux années ensuite Livingston fut envoyé en France, comme ministre plénipotentiaire, à l'effet d'aplanir les difficultés qui s'étaient élevées entre les deux nations pour une forte réclamation pécuniaire adressée par les États-Unis. Cette mission fut extrêmement délicate à remplir; la position de Livingston à Paris devint pénible, par suite du rejet qui fut fait par la chambre des députés, en 1834, du projet de loi qui accordait aux Américains l'objet de leur réclamation et surtout par la publicité que le gouvernement des États-Unis donna, contre tous les usages diplomatiques, l'affaire n'étant pas terminée, à la correspondance de son ministre à Paris. Il fut plus heureux l'année suivante; une nouvelle chambre, plus docile que la précédente aux intentions du gouvernement français, ayant voté la loi, Livingston quitta la France après la promulgation de cette loi, qui accordait une indemnité de vingt-cinq millions de francs pour des dommages plus que problématiques causés, pendant les guerres de l'empire, aux États-Unis.

Durant son séjour à Paris, Livingston fut accueilli par les hommes les plus distingués, avec toute la prévenance qui s'attache à un nom illustre et à de grands travaux. L'Académie des Sciences morales et politiques, qui venait d'être rétablie, récemment dans le sein de l'Institut, s'empressa de l'admettre au nombre de ses associés étrangers.

Édouard Livingston était à peine de retour dans sa patrie, où il allait jouir de la haute considération qu'il avait méritée par son patriotisme et son talent, lorsqu'une mort causée par imprudence est venue l'enlever à sa femme, à sa fille unique et à ses nombreux amis. Se trouvant à sa terre de Montgomery, où il s'occupait des paisibles travaux de l'agriculture, il but un verre d'eau ayant extrêmement chaud, et fut atteint aussitôt de douleurs d'entrailles qui le conduisirent au tombeau, le 23 mai 1836, jour anniversaire de sa naissance, si on en croit la *Bible* de sa famille.

Peu de jours avant d'apprendre cette mort par les journaux, celui qui trace ces lignes avait reçu une lettre de Livingston qui était loin de lui faire pressentir la perte si prochaine d'un homme dont il s'honorera toujours d'avoir le premier fait connaître à la France le mérite par la publication, en 1825, de son beau ***Rapport sur le projet d'un code pénal.*** « Cet admirable rapport, dit M. Mignet, frappa l'assemblée d'étonnement par la grandeur des vues, l'étendue de la science, l'amour de la justice et la beauté du langage. » N'est-il pas permis de s'enorgueillir d'avoir doté ses compatriotes d'un ouvrage qui a mérité un tel jugement ?

A. TAILLANDIER.

Revue étrangère et française de Législation, n° d'août 1836. — Livingston, *Notice lue dans la séance publique de l'Académie des Sciences morales et politiques* du 30 juin 1838, par M. Mignet.

* LIVINGSTONE (*David*), voyageur anglais, né vers 1815, à Blantyre, en Écosse. Son père était d'abord fermier à Ulva, l'une des Hébrides; mais les dépenses que lui imposait une nombreuse famille le forcèrent à s'établir à la manufacture de coton de Blantyre, près de Glasgow. De ses trois fils le dernier, David, se forma et s'instruisit lui-même. A dix ans il était placé comme apprenti à la manufacture; sur le salaire de sa première semaine, il acheta une grammaire latine. Plus tard, quand il eut résolu d'être missionnaire, il se rendit à Glasgow, où ses épargnes lui permirent de suivre les classes de médecine, de grec et de théologie. Après avoir été reçu licencié par le Collége des Médecins, il entra dans la Société des Missions de Londres avec l'intention de porter l'Évangile en Chine; la guerre de l'opium l'en empêcha. En 1840 il fut envoyé dans l'Afrique méridionale. Au Cap il s'occupa, en arrivant, d'observations astronomiques; puis il se rendit, en suivant la baie de La- au poste qui lui était assigné, à Kolobeng, à quatre cents lieues au nord du Cap. Jus-

d'adroits ouvriers, qui fabriquaient avec des os de bœuf et de mouton des fers de lance, des couteaux, des houes et des aiguilles. Afin de se dévouer complétement à l'œuvre d'exploration si hardiment commencée, il envoya en Angleterre sa femme et ses enfants, qu'il ne voulait plus associer à ses fatigues depuis qu'il les avait vus sur le point de périr de soif sous ses yeux.

Ce fut le 8 juin 1852 que M. Livingstone entreprit son quatrième voyage, qui dura quatre années et fut le plus fécond en découvertes. Cherchant toujours à établir un centre commercial et civilisateur pour détruire la vie sauvage et la traite des nègres, il se mit à la tête de la tribu des Makalolos dans l'intention d'atteindre la côte occidentale de l'Océan. « Le voyage, dit un écrivain, s'accomplit heureusement, mais au prix de souffrances infinies, d'abord à travers un pays inconnu, ensuite au milieu de naturels avides, rapaces, déloyaux, qui avaient soumis les marchands d'esclaves à leurs exactions et réclamaient sans cesse, pour de maigres provisions, un homme, un bœuf, un fusil. Ils touchèrent enfin à Saint-Paul de Loando, le bout du monde pour les Makalolos. Quant à Livingstone, admirablement reçu, il avait, après tant de fatigues, reconnu que les communications n'étaient point praticables au milieu de ces marais et de ces forêts, que Loando n'était point le centre tant cherché, qu'il fallait trouver une contrée plus saine et une direction vers un autre côté. » La fièvre rendit le retour encore plus pénible au voyageur; mais, arrivé à Linyanti, l'ancienne ville des Makalolos, il se procura une autre escorte, et ne songea plus qu'à rejoindre le Zambesi et à se frayer un chemin vers l'est. Dès qu'il eut retrouvé ce fleuve, il continua de marcher avec plus d'assurance; la contrée qu'il visitait était des plus fertiles, salubre et produisant en abondance le coco, la cire, l'indigo, le coton, la quinine, l'or et la canne à sucre. Enfin le 26 mai 1856 il entra à Quilimané, sur la côte orientale, après avoir traversé le continent africain dans toute sa largeur au sud. De retour en Angleterre, M. Livingstone, qui depuis seize ans avait eu de bien rares occasions d'entretenir ses compatriotes, éprouva la plus grande difficulté pour s'exprimer dans les *meetings* tenus en son honneur. La Société de Géographie de Londres et celle de Paris lui décernèrent aussitôt chacune une médaille d'or. Il fut nommé consul à Quilimané, et dès qu'il eut terminé la rédaction de son journal de voyage, il s'empressa de reprendre la mer (10 mars 1858). Il s'embarqua à Liverpool sur le bateau à vapeur *Pearl* avec sa femme et son fils, le capitaine Bedingfield, le docteur Kirk, botaniste et médecin écossais, M. Thornton, géologue, M. Rae, ingénieur, et M. Baines, dessinateur. Cette petite tion doit remonter le Zambesi sur une chaloupe à vapeur, qui a été donnée par vernement anglais à l'intrépide voyageur afin de faciliter ses explorations. Le journal de Livingstone a pour titre : *Missionary Travels and Researches in south Africa;* Londres, 1857, in-8°, fig.; trad. en allemand et en français.

K.

Petermann, *Geograph. Mittheilungen.* — *Bulletin de la Société de Géogr.* — *Cassell's illustrated family Papers.* — *Introd. à la trad. française;* 1858, in-8°. — *Chamber's Journal.*

LIVIUS ANDRONICUS. *Voy.* ANDRONICUS.

LIVIUS (TITUS). *Voy.* TITE LIVE.

LIVIZZANI (*Giovanni-Battista*), peintre et poëte italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Comme peintre, il ne fut pas sans talent; on le range dans l'école de Modène, et quelques-uns de ses tableaux ont mérité les honneurs de la gravure. Il est pourtant plus connu par ses poésies, dont les principales sont: *Il Zimbello, o l'Italia schernita*, poëme satirique anonyme; Saint-Marin, 1641; — l'*Applauso poetico al divo Luigi il Giusto;* Venise, in-8° : épître publiée sous le nom d'Ausonio Fedeli.

P.

Nedriani, *Vite de' Modenesi.*

LIVON Ier ou **LÉON**, roi d'Arménie, de la dynastie des Rhoupéniens, mort à Constantinople, en 1141. Il était petit-fils de Rhoupen ou Rupin, qui rétablit le royaume d'Arménie après la mort de Kakig II, le dernier des Pagratides. Il monta sur le trône en 1123, et prit aux Grecs la ville de Mopsueste. Invité par Bohémond II à venir en personne renouveler l'alliance contractée avec son tuteur, il fut déloyalement retenu prisonnier dans Antioche, d'où il ne put sortir qu'en donnant pour rançon une grosse somme d'argent, les villes de Mopsueste, d'Adena et la forteresse de Sarovantikbar. Il se vengea en appelant à son aide les Turcs, qui défirent et tuèrent Bohémond, en 1131. Il tomba de nouveau entre les mains des Francs d'Antioche; sa captivité durait encore lorsque Jean Comnène marcha contre cette ville. La crainte des Grecs et l'intervention de Joscelin, comte d'Édesse, déterminèrent Raymond à mettre en liberté le roi d'Arménie, qui plus tard fit alliance avec lui contre Jean Comnène. Livon entra sur les terres de l'empire, et mit le siége devant Séleucie (1135). De son côté l'empereur envahit la Cilicie, et y laissa une armée assez forte pour la maintenir dans l'obéissance. Quant à Livon, après avoir erré avec ses enfants dans le mont Taurus, il fut pris par les Grecs et conduit à Constantinople. On le traita d'abord avec douceur; mais ayant essayé de s'évader, il fut jeté en prison, et y mourut. Son fils Théodore lui succéda.

F.-X. T.

Samuel Anetsi, *Chronol.*, fol. 40 et 41 verso, ms. arm. n° 96. — Nicetas, *Vita Joannis Comnen.*, p. 15-19. — Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 827, 828, 867. — Aboulfarage, *Chron. syr. vers. latin.*, 303, 311, 314, 315, 327. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, III, 6-63. — Guillaume de Tyr, lib. XII, cap. 17 et 18; lib. XIV, cap. 24. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, I.

LIVON II, roi d'Arménie, neuvième prince de la dynastie des Rhoupéniens, régna de 1185

à 1219. Succédant à son frère Rhoupen II, qui avait abdiqué en sa faveur pour embrasser l'état monastique, il favorisa la croisade entreprise par l'empereur Barbe Rousse, et alla au-devant de Richard Cœur de Lion jusqu'à l'île de Chypre. Trois ans après il s'éleva une querelle entre lui et le prince d'Antioche au sujet des limites de leurs États. Sous prétexte de terminer le différend, Bohémond fit proposer au prince arménien une conférence où il espérait s'emparer de sa personne. Mais il fut lui-même pris au piége qu'il avait tendu et emmené prisonnier en Arménie. Par la médiation de Henri, comte de Champagne et régent du royaume de Jérusalem, Livon et Bohémond firent un traité par lequel l'Arménie serait à l'avenir exempte de l'hommage qu'elle devait à la principauté d'Antioche; que Bohémond deviendrait vassal de Livon et lui abandonnerait les terres prises dans sa principauté; enfin que Raymond, fils de Bohémond, épouserait Alix, fille aînée de Rhoupen et nièce du roi d'Arménie. Livon demanda alors à l'empereur Henri VI et au pape Célestin III la permission de prendre le titre de roi que lui avait promis Frédéric Barbe Rousse. Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence, fut chargé par les deux puissances de lui porter le diadème et de le couronner en présence des principaux de la nation. Le sacre eut lieu à Tarse, le 6 janvier 1198. Vincent de Beauvais rapporte que le roi d'Arménie envoya au pape et à l'empereur Othon IV un ambassadeur pour leur faire hommage de son royaume, ce qu'ils lui accordèrent. Après la mort de Bohémond III, Livon eut de nouveaux démêlés à soutenir avec Antioche, et s'empara de cette ville, en 1203 et en 1205. Les dernières années de son règne furent remplies par une longue querelle avec les Templiers, qui, grâce à leur crédit, le firent excommunier par Innocent III. Sa fille Isabeau lui succéda.

F.-X. T.

Nicétas, *Vita Manuel. Comn.*, lib. IV, 92 et 93. — *Vita Isaac Ang.*, lib. II, 266. — Ibn Alathir, *Hist. univers.*, ms. arab., tom. V, 256. — Aboulfarage, *Chron. syr. vers. latin.*, 340 et suiv. — Tchamtchian, *Histoire d'Arménie*, III, 73-78.

LIVON III, roi d'Arménie, treizième prince de la dynastie des Rhoupéniens, régna de 1269 à 1288 ou 89. Fils d'Aitoun, qui avait aidé les Mogols à combattre les Turcs d'Égypte, il fut emmené captif en ce pays, et y resta trois ans. Après s'être uni aux Tartares pour détruire avec leur concours la puissance des Sarrasins, il s'occupa de réparer les maux que l'irruption des Égyptiens avait causés en Cilicie : il fit rebâtir les monastères et les églises qui avaient été détruites, et fortifia sa capitale Sis, qu'il dota de palais magnifiques. Une nouvelle invasion désola de nouveau son royaume. En 1274 le sultan Bibars y pénétra, massacra plus de vingt mille hommes, fit dix mille captifs et pilla tout ce qui tomba sous sa main. Livon s'enfuit dans les montagnes et l'année suivante; secondé par le sultan de Perse Abakha, il vainquit Bibars, dans la plaine de la Chamelle, suivant le récit du moine Aïton. En 1276 il se rendit à Tauriz, à la cour d'Abakha, pour renouveler les traités conclus antérieurement avec les Mogols, et prit part en 1279 à la grande expédition de Mangou-Timour en Égypte. Les alliés avaient pénétré jusqu'à Émesse, lorsqu'une défaite les força de rentrer dans leurs foyers. Livon ramena avec peine les débris de son armée. Il s'occupa de mettre aussitôt son royaume en état de défense contre les attaques des Mameluks, dont il redoutait la vengeance. Ils le laissèrent cependant en paix jusqu'à sa mort. Aïton II (Hethoum ou Otton), son fils aîné, lui succéda. F.-X. T.

Aïton. *Historia orient. sive de Tartaris*, cap. 29, 31, 34, 45, 48, 51, édit. Mullero. — Sanuto, liv. III, p. 12, 14. — Aboulféda, *Annales Moslem.*, tom. V, 57, 80. — Tchamtchian, *Histoire d'Arménie*, tom. III, 219-222, 244-248.

LIVON IV, roi d'Arménie, vingtième prince de la dynastie des Rhoupéniens, régna de 1305 à 1308. Fils de Théodore III et de Marguerite de Chypre, il fut substitué à son père et couronné roi en 1305, par son oncle Aïton, qui exerça la régence pendant sa minorité. Il aida le général mogol Colutossa à chasser les Sarrasins, qui reprirent bientôt l'offensive contre lui. Les fréquentes excursions qu'ils firent alors en Arménie obligèrent Aïton, le régent, à recourir encore aux Tartares après avoir inutilement imploré l'assistance des princes chrétiens. Algiaptu Khodabendeh, frère et successeur de Casan, envoya le général Bilarghou en Arménie pour en repousser les Musulmans. Il y vint lui-même en 1307 ; mais, irrité du retard que le régent et Livon IV avaient mis à venir le recevoir, il les fit mettre à mort, en 1308. D'autres historiens mettent ce crime sur le compte de Bilarghou. D'autres disent que Livon IV fut assassiné à l'instigation des schismatiques, parce qu'il avait convoqué le concile de Sis (1307), où fut décrétée la réunion de l'Église d'Arménie à l'Église romaine. Oissim, frère d'Aïton, succéda à Livon IV, par le choix des barons. F.-X. T.

Aïton, *Historia orientalis vel de Tartaris*, cap. 36, 41-44. — Aboulfarage, *Chron. syr. vers. lat.*, 638, 643, 644. — Aboulféda, *Annales Moslem.*, V, 133 et suiv. — Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, III, 285-300. — Saint-Martin, *Hist. d'Arménie*, I.

LIVON V, roi d'Arménie, dernier prince de la dynastie des Rhoupéniens, succéda à son père, Oïssim, en 1320, et périt assassiné, en 1342. Les incursions des Sarrasins remplirent presque toutes les années de son règne. Pour délivrer ses États de leurs dévastations incessantes, il envoya de fréquentes ambassades aux princes chrétiens d'Occident, afin d'en obtenir des secours. Il n'en reçut que des lettres de consolation, des promesses et quelquefois de faibles corps de troupes plus nuisibles qu'utiles. En 1330 les Arméniens livrèrent dans la plaine de Layasso une grande bataille où Cazan, roi de Tarse, périt avec dix-huit mille hommes. Les musulmans répa-

montrèrent également généreux, de sorte qu'il fut plus riche dans l'exil qu'il n'avait été sur le trône. F.-X. TESSIER.

Quatremère, *Hist. des Mameluks d'Égypte*. — Tchamtchian, *Histoire d'Arménie*, t. III. — Froissart, *Chroniques*. — Walsingham, *Annal.*, ad ann. 1386, p. 321-326.

LIVONIE (*Henri* DE). *Voy.* HENRI.

LIVONNIÈRE (*Claude* POCQUET DE), savant jurisconsulte français, né à Angers, en 1652, mort à Paris, le 31 mai 1726. Un de ses ancêtres, Jean Pocquet, était officier de la garde-robe du roi René. Le jeune Claude fut mis au collége de l'Oratoire d'Angers, et s'y distingua par une intelligence précoce unie à une fermeté de raison qui à la mort de son père autorisèrent sa famille à l'émanciper, quoiqu'il n'eût encore que quatorze ans. Sa philosophie terminée par des thèses brillamment soutenues, il se mit à l'étude du droit, qu'il quitta un instant pour la carrière militaire, où son courage et sa résolution l'avaient signalé déjà, quand des intérêts de famille, le rappelant en Anjou, le rendirent à ses anciennes études. Il prêta le serment d'avocat au parlement de Paris, et y fit ses premières armes contre Denis Lebrun, le célèbre auteur du *Traité des Successions*. Des portraits d'avocats que le jeune débutant s'était plu à tracer en quelques heures de loisir ayant circulé manuscrits, contre son intention, par l'infidélité d'un cousin chez qui il logeait, Claude Pocquet eut forte affaire de calmer l'orage de susceptibilités et de jalousies mesquines que pareil ouvrage ne pouvait manquer de soulever. Il le supprima de son mieux et si bien que son fils n'en put plus tard recouvrer copie que dans le cabinet d'un amateur de curiosités. Divers exemplaires pourtant avaient échappé aux recherches de l'auteur, et l'un d'eux servit ensuite à l'abbé Lambert pour publier l'ouvrage, avec force changements et omissions, dans son *Histoire Littéraire de Louis XIV* (Paris, 1751, in-4°), t. I, p. 448, sous le titre de : *Sentiments de Cléante sur quelques-uns des plus fameux avocats plaidans au Parlement de Paris*. De guerre lasse, Claude Pocquet revint à Angers, en 1680, et s'y établit dans une place de conseiller au présidial. Sa compagnie le choisit en 1684 pour régler un procès qui durait depuis dix ans entre le présidial et la prévôté d'Angers, en même temps que la ville le chargeait de solliciter l'établissement d'une académie de belles-lettres, dont il discuta le projet avec le roi lui-même. Il en fut naturellement nommé directeur, puis successivement chancelier et secrétaire perpétuel. Il retourna à Paris en 1689, pour soutenir le projet de transfèrement de l'hôpital général d'Angers à Lesvière. Il s'y trouvait encore lorsque le chancelier Boucherat le choisit, sur la présentation du présidial, pour la place de professeur de droit français à la faculté d'Angers, vacante par la mort de Jean Verdier. Il y fut installé dès le 3 juin 1689, et peu après élu recteur de l'univer-

sité. Il dut alors redoubler de travail, et sa santé ne tarda pas à s'altérer. A peine rétablie, des imprudences de zèle la compromirent de nouveau. Ne se sentant plus bientôt en état de remplir sa chaire de professeur, il rappela de Paris, en 1711, son fils aîné Gabriel, qui le suppléa jusqu'à l'époque où son père lui abandonna la chaire (1720). Claude Pocquet dut même renoncer à tout travail public, et se borner à recevoir dans son cabinet les nombreux plaideurs, les pauvres gens surtout, dont il se fit tout entier le conseil et l'arbitre. Assailli à son tour de procès personnels, il s'était rendu à Paris pour sortir de peine, quand il y mourut. On l'inhuma dans l'église Saint-Séverin. Il avait eu de sa femme, Renée Quatrembat, trois fils et six filles, dont cinq se firent religieuses.

« Vous ferez, disait-il à l'aîné de ses fils, ce que vous entendrez après moi ; je redoute la qualité d'auteur. » Aussi ses discours académiques, ses cahiers de droit, ses consultations, dont il ne gardait même pas de double, furent volontairement sacrifiés. Il a pourtant publié : *Éloge de M. Pageau, avocat*, dans le *Mercure français ;* — *Coutume du païs et duché d'Anjou conférée avec les coutumes voisines et corrigée sur l'ancien original manuscrit avec le commentaire de M. Gabriel Dupineau ;* Paris, 1725, 2 vol. in-fol. C'est le principal titre de sa réputation. Il ne cessait de perfectionner ce beau et grand travail, et allait en donner une édition nouvelle, plus complète encore, lorsque la mort le surprit. A la suite de son Commentaire, il a réuni une série d'*Arrêts célèbres*, qu'il discute d'ailleurs avec autorité, et qui sont une mine précieuse pour l'histoire anecdotique de l'Anjou. — Son *Traité des Fiefs*, Paris, 1729, in-4°, ne parut qu'après sa mort, par les soins de son troisième fils, Jean-André. — Quant au *Traité du Droit français*, Paris, 1730 et 1768, in-12, il est en partie de son fils aîné, Gabriel. La bibliothèque d'Angers, parmi ses manuscrits, possède de Claude Pocquet : *Sentences du Présidial d'Angers* (1681-1725), in-4° ; avec table alphabétique ; — *Recueil de sentences et de décisions ;* in-4° ; — *Observations et Éclaircissements sur quelques endroits des Commentaires de M. G. Dupineau ;* in-4° : ces observations ont été imprimées dans son édition des *Coutumes* avec des changements notables. C. P.

LIVONNIÈRE (*Claude-Gabriel* POCQUET DE), jurisconsulte et littérateur français, fils du précédent, né le 24 octobre 1684, à Angers, où il est mort, le 27 février 1762. Docteur en droit à vingt-et-un ans, il débuta en 1706 au barreau du parlement de Paris. Rappelé à Angers, il y occupa une chaire dans l'université, et bientôt y prit la suppléance de celle de droit français, qui lui échut en titre en 1720. Depuis le 6 juin 1714 il était de l'Académie d'Angers, et à chaque réunion il ne manquait guère de présenter à ses collègues quelques-uns de ces nombreux travaux dans lesquels il a éclairci les questions les plus diverses de l'histoire de sa province. Peu préoccupé du style, curieux de l'inconnu, infatigable au travail, sa correspondance était immense comme sa bonne volonté à rendre service. Il est peu de grande entreprise littéraire du dix-huitième siècle qui ne se soit enrichie de sa collaboration avouée ou dissimulée par les auteurs officiels de l'œuvre. La collection des Pères, des Bollandistes, la *Gallia Christiana* nouvelle, les éditeurs de Moréri, Nicéron et l'abbé Goujet pour leurs compilations, D. Rivet pour l'*Histoire Littéraire*, D. Carpentier pour le *Du Cange*, D. Montfaucon pour ses *Monuments français* ont eu recours à son érudition sérieuse et variée, et les archives de l'Anjou sont remplies de ses notes et de ses autographes. La Bibliothèque de la ville d'Angers possède de lui en manuscrit : *Histoire des Illustres d'Anjou de l'un et de l'autre sexe et de tous les états;* 2 tomes en un vol. in-fol. ; — *Suite de l'Histoire de l'Université d'Angers depuis le quinzième siècle jusqu'au dix-huitième siècle*, continuation du travail de Rangeard (*voy.* ce nom) ; — *Histoire abrégée des évêques d'Angers*, in-fol. ; l'ouvrage a paru, mais avec des suppressions dans l'*Almanach d'Anjou* de 1759 et ann. suiv. ; — *Pouillé historique du Diocèse d'Angers ;* — *Traité de la Communauté entre mari et femme*, in-4° ; — *Traité des personnes, choses et bénéfices ecclésiastiques ;* in-fol.

Claude Gabriel a édité en 1736 le *Recueil des Priviléges de l'Université d'Angers*, in-4°, en le faisant précéder d'une *Dissertation* très-intéressante sur l'ancienneté de cette université, qu'on peut, selon toute vraisemblance, lui attribuer, bien plutôt qu'à son père, comme le veulent tous les bibliographes. C. P.

LIVONNIÈRE (*Jean-André* POCQUET DE), troisième fils de Claude, à qui il succéda comme conseiller au présidial d'Angers. La bibliothèque d'Angers possède de lui en manuscrit : *Route d'Angers à Rome;* in-4° ; — *Anecdotes sur l'histoire de France ;* in-4° : c'est un cours d'histoire composé par l'auteur à l'usage de ses enfants. La famille conserve encore quelques autres travaux, entre autres une *Topographie d'Angers et des principales villes de la province*, avec une *Chronologie des Maires d'Angers* jusqu'en 1753. Célestin PORT.

Rangeard, *Melanges académiques*, mss. — *Procès-verbaux de l'Académie d'Angers*, mss., à la Biblioth. d'Angers. — Nicéron, *Mémoires*, XVII, 371. — *Revue de l'Anjou*, 3e année, I, p. 59. — Legouvello, *Éloge de M. de Livonnière ;* 1732, in-12.

LIVOY (Le P. *Timothée* DE), littérateur français, né à Pithiviers, en 1715, mort le 22 septembre 1777. Il appartenait à l'ordre des Barnabites, et acquit une certaine réputation, plutôt par son érudition et le nombre de ses travaux que par l'élégance de son style. On a de lui : *Dictionnaire des Synonymes français ;* Paris, 1767, in-8°. Une seconde édition, considérable-

de Liwarc'h-Henn un nombre égal de poëmes gnomiques : ce sont des sentences ou de simples observations en forme d'axiomes, disposées d'une manière symétrique commençant toujours de la même manière. J. V.

Myvyrian archaiology of Wales. — Sharon Turner, *Vindication of Gemmess of the ancient British Bards.* Th. H. de La Villemarqué, *Poëmes des Bardes bretons du sixième siècle.* — Berger de Xivrey, dans le *Journal des Débats* du 26 août 1851.

LIZZARO (*Guido*), sculpteur et fondeur en bronze, travaillait à Padoue, sa patrie, en 1516. Cette année même il exécuta pour le baptistère de Padoue un précieux bas-relief de bronze représentant en figures de petite proportion la *Décollation de sain Jean-Baptiste.* On a avancé, mais sans preuves, qu'il fut le maître et même le père de Tiziano Minio ou Tiziano de Padoue, qui a laissé tant de beaux bronzes à Padoue et à Venise. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.*

LLAMAS (1) *Francisco*), peintre espagnol, vivait à Madrid en 1700. Élève de Luca Giordano, il en prit la manière rapide, sans en imiter la couleur, qui chez Llamas est généralement d'un ton rougeâtre et monotone. Comme toute l'école des *Fa presto!* il pèche aussi par le dessin. On ne peut cependant lui refuser de l'ampleur dans ses compositions; il a donné une preuve de sa fécondité dans les fresques qu'il exécuta à l'Escurial. Sur les plafonds des salles qui séparent les deux cloîtres du collége des moines, il a représenté *La Trinité La Création du monde*, *Les principaux Docteurs de l'Église*, *Les principaux Philosophes de l'antiquité Les Sciences*, *Les Vertus*, *Les Vices*, *Les Éléments*, et de nombreux autres sujets. Il a aussi décoré l'Ermitage de Notre-Dame-del-Prado près Talaveira-de-la-Reyna et la cathédrale d'Avila. A. DE L.

Raphael Mengs, *Obras*; Madrid, 1780. — Felipe de Guevarra, *Los Commentarios de la Pintura*, Madrid, 1788. Le P. Santos, *Descripcion del Escorial*; Madrid, 1698. Don José Mussoy-Vallente, *Colleccion lithografica de Cuadros del rey de España*, etc.; Madrid, 1826.

LLANOS DE VALDEZ Don *Sébastien*), peintre espagnol, né à Grenade, vers 1602, mort après 1670. Il fut l'un des meilleurs élèves de Francisco Herrera, dit le vieux, et eut pour camarade et rival le célèbre Alonzo Cano, qui, en 637 le blessa grièvement, en duel, d'un coup d'épée. En 1660 Llanos fut l'un des fondateurs de l'Académie de Peinture de Séville, dont il fut longtemps le président. Ses grands ouvrages sont rares. On cite au collége de Saint-Thomas à Séville une *Vierge entourée d'anges*, datée de 1667, et aux Récollets de Madrid une *Madelaine*. Le style de Llanos de Valdez est lourd et maniéré; mais on reconnaît dans ses œuvres un bon dessinateur et un vrai coloriste. A. DE L.

(1) Ce nom se prononce *Liamas*; il en est de même de tous les noms espagnols commençant par deux *l*; *il* se prononçant *li*.

Cean Bermudes, *Diccionario historicó de los mas ilustres Profesores de las bellas artes en España.* — Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols.* — *La Constitucion y Actas de la Academia de Sevilla.*

LLERA ZAMBRANO (*Alonzo* DE), peintre espagnol, vivait à Cadix en 1639. Il apprit son art à Séville, et se distingua comme fresquiste et peintre de genre. Il faisait aussi de fort jolies aquarelles, aujourd'hui très-recherchées. Llera était chargé de peindre tous les étendards et banderolles des vaisseaux de S. M. Catholique. On conserve au musée de Madrid plusieurs tableaux de lui exécutés sur bois pour les oratoires de quatre galions. A. DE L.

Don Mariano Lopez Aguado, *El real Museo;* Madrid, 1835.

LLHWYD. *Voy.* LLWYD.

LLORENS (*Christophe*), peintre espagnol, vivait à Valence, en 1597. Disciple de Vicente Joanes, il pratiqua la manière hispano-italienne, et se fit remarquer par son coloris et son dessin. On cite surtout de lui deux beaux tableaux qui se voient dans le monastère de Saint-Michel-de-los-Reyes près Valence; ils représentent *Saint-Sébastien* et *Sainte Marie-Madelaine.*

A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

LLORENTE (Don *Felix*), peintre espagnol, né à Valence, le 8 octobre 1712, mort dans la même ville, le 22 mars 1787. Élève d'Évariste Muñoz, il se distingua dans tous les genres de peinture. Histoire, paysages, intérieurs, portraits, natures mortes, lui procurèrent également des succès. Il fut reçu en 1754 membre de l'Académie Santa-Barbara de Valence, et plus tard de celle de San-Carlos de la même ville. Le tribunal de l'inquisition lui confia la censure des œuvres artistiques publiées en Espagne. Llorente à décoré particulièrement les églises de Saint-Augustin et de San-Juan-del-Mercado à Valence. Son plus beau tableau, *Télémaque dans l'île de Calypso*, se voit dans le musée de cette ville.

A. DE L.

Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres Profesores de las bellas artes en España.* — *Las Constitutiones y Actas de las Academias de Santa-Barbara y San-Carlos y Valencia.*

LLORENTE (Don *Juan-Antonio*), savant littérateur espagnol, né le 30 mars 1756, à Rincon-del-Soto, près de Calahorra (Aragon), mort le 5 février 1823, à Madrid. Un de ses oncles maternels se chargea de son éducation. Après avoir fait sa philosophie à Tarragone, il reçut, à quatorze ans, la tonsure cléricale; puis il suivit des cours de logique chez des religieux de la Merci, et fréquenta pendant quatre ans l'université de Saragosse, où il apprit le droit romain et le droit canonique. En 1779 il fut ordonné prêtre avec dispense, et en 1781 il fut admis parmi les avocats au conseil suprême de Castille. Nommé en 1782 vicaire général de l'évêque de Calahorra, qui s'était constitué son protecteur, 'érobait à ses occupations quelques heures la nuit pour écrire des ouvrages dramati-

Colección diplomatica de varios Papeles; ibid., 1809, in-4° : sur les dispenses matrimoniales et autres points de discipline ecclésiastique; — *Disertacion sobre el poder que los reyes españoles ejercieron hasta el siglo XII en la division de opespados*, etc.; ibid., 1810, in-4°; — *Quelle a été l'opinion de l'Espagne touchant l'Inquisition?* ibid., 1812, 1821, in-8°; mémoire publié avec l'approbation de l'Académie de l'Histoire et où l'auteur démontre que la nation a résisté, tant qu'elle l'a pu, à l'établissement et au maintien de l'inquisition; — *Discours sur l'opinion nationale de l'Espagne concernant la guerre avec la France*; Valence, 1812, in-4° : manifeste en faveur du roi Joseph; — *Observacions sobre las dinastias de España*; ibid., 1842, in-4°, où l'on prétend faire voir que toutes les familles qui ont régné en Espagne ont été d'origine française; — *Memorias para la historia de la Revolucion española, con documentos justificativos*; Paris, 1814-1816, 3 vol. in-8°; la traduction française, signée, comme l'original, de l'anagramme de *Nellerto*, parut de 1815 à 1819; ce recueil est composé en grande partie de pièces authentiques, et a beaucoup servi à M. de Pradt pour écrire ses *Mémoires sur la révolution d'Espagne*; — *Defensa canonica de don J.-A. Llorente contra injustas acusaciones de fingidos crimenes*; Paris, 1816, in-12; — *Lettre à M. Clausel de Coussergues sur l'Inquisition d'Espagne*; ibid., 1817, in-8°; — *Historia critica de la Inquisicion de España* (Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne depuis l'époque de son établissement, par Ferdinand V, jusqu'au règne de Ferdinand VII; trad. sous les yeux de l'auteur, par A. Pellier); ibid., 1817-1818, 1820, 4 vol. in-8°; et en espagnol; Madrid (Paris), 1822, 11 vol. in-12; une *Histoire abrégée* en en a été faite par Léon Gallois, 4° édit., 1823, in-8°, et il en existe des traductions en anglais, en allemand et en italien. « La fortune de ce livre, dit un critique, est due, non pas au style, dépourvu de coloris et d'élégance, non pas à la disposition habile des matériaux; mais l'authenticité des pièces importantes qu'il renferme, l'exactitude et la nouveauté des détails qu'il révèle, la vérité frappante d'une narration sans ornement, ont suffi pour donner à ce livre le caractère de source historique. » — *Monuments historiques concernant les deux pragmatiques sanctions, avec des notes suivies d'un Catéchisme sur les concordats*; Paris, 1818, in-8°; — *Noticia biografica, o Memorias para la historia de sa vida*; ibid., 1818, in-12; — *Discursos sobre una constitucion religiosa considerada como parte de la civil nacional, su autor un Americano*; ibid., 1819, in-12 : il y a des choses très-hardies dans ce livre destiné pour l'Amérique espagnole, où l'édition a passé presque entière; — *Apologia catolica del projecto de constitucion religiosa*; ibid.,

1821, 1824, 2 tom. en 1 vol. in-8° : défense du précédent ouvrage, qui avait été censuré par l'autorité ecclésiastique de Barcelone; — *Œuvres complètes de Barthélemy de las Casas, évêque de Chiapa, précéd. de sa vie et accomp. de notes historiques, additions*, etc.; ibid., 1822, 2 vol. in-8°; — *Aforismos politicos*; Madrid, 1822, in-12; — *Observations critiques sur le roman de* Gil Blas de Santillane; Paris, 1822, in-8°. Par un sentiment de nationalité exagéré, il revendique pour son pays la conception originale de l'œuvre de Lesage, et prétend que *Gil Blas* n'est qu'un démembrement des aventures du *Bachelier de Salamanque*, manuscrit espagnol alors inédit, et dont l'auteur serait Antonio de Solis; — *Portraits politiques des Papes, considérés comme princes temporels et comme chefs de l'Église*; ibid., 1822, 2 vol. in-8°. Llorente a encore publié un grand nombre d'ouvrages imprimés en Espagne, et fourni divers articles à la *Revue encyclopédique*. Il a laissé entre autres manuscrits : *Origine des Seigneurs populaires en Espagne*, 2 vol.; — *Illustration de l'arbre généalogique de Ferdinand VII*; in-fol.; — *Dictionnaire Topographique de l'Espagne ancienne et moderne*; — *Histoire de la Vie et des Travaux d'Antonio Pérès*; — *Poésies lyriques*. P.

Llorente, *Noticia biografica*. — Mahul, *Notice sur Llorente*; dans la *Revue encyclopéd.*, avril 1823. — L. Gallois, *Notice dans l'Abrégé de l'hist. de l'Inquisit.* — *Zeitgenossen*, XIV.

LLORENTE (*Bernardo German y*). *Voy.* GERMAN.

LLOYD (*David*), biographe anglais, né le 28 septembre 1625, à Pant-Mawr (comté de Merioneth), où il est mort, le 16 février 1691. Après avoir fait ses études à Oxford, où il prit le grade de maître ès arts, il embrassa l'état ecclésiastique, et occupa le rectorat d'Ibston en 1658; peu de temps après il vint à Londres, et fit partie du corps enseignant de Charter-House. Il passa ensuite dans le pays de Galles, et devint chapelain de l'évêque de Saint-Asaph, qui, indépendamment de plusieurs avantages, lui conféra un canonicat (1670), puis une prébende (1671) dans son diocèse. Nommé vicaire de Northop (comté de Flint), il y ouvrit une école libre, qu'il continua de diriger jusqu'au moment où sa santé affaiblie le força de retourner dans son pays natal. Comme prêtre il laissa la réputation d'un homme plein de zèle et de charité. Comme historien il a été exposé à des attaques souvent passionnées; on l'a accusé de rechercher beaucoup trop la compagnie des grands pour se donner la vaine gloire de transmettre leurs moindres actions à la postérité. Wood, qui ne l'aimait point, trace de lui le portrait suivant : « Non-seulement, dit-il, c'est un impudent plagiaire, mais un menteur, un rabâcheur de commérages, qui fait autant d'erreurs qu'il écrit de lignes. » Heureusement pour Lloyd, ce jugement n'a pas été confirmé; les historiens modernes ont tiré un bon parti de ses compilations, qui sont d'une lecture précieuse à cause des renseignements de toutes sortes qu'ils fournissent sur les personnages marquants de son époque. Cette remarque s'applique surtout aux ouvrages suivants : *The Statesmen and favourites of England since the reformation*; Londres, 1665, 1670, in-8°; réimpr. avec des additions nombreuses extraites d'auteurs contemporains par Charles Whitworth, 1766, 2 vol. in-8°; et *Memoirs of the Lives* [illegible] *Persons who suffered for their loyalty during the rebellion*; Londres, 1668, in-fol. [illegible] vrai mérite de Lloyd, dans ces chroniques écrites d'un style prolixe et confus, est de présenter chacun de ses personnages avec le caractère [illegible] physionomie, le langage qui lui est propre [illegible] d'en faire un type vivant et complet.

On a encore de lui : *Modern Policy compiled, or the public actions and councils of* [illegible] *neral Monk*; Londres, 1660, in-8°; — *The* [illegible] *traicture of his sacred majesty Charles* [illegible] ibid., 1660, in-8°; — *The Countess of Bridgewater's Ghost*; ibid., 1663; — *Of Plots*; ibid., in-4°, qui a paru sous le pseudonyme d'*O*[illegible] *Foulis*; — *The Worthies of the World*; [illegible] 1665, in-8°, abrégé des *Vies* de Plutarque [illegible] *Dying and Dead Men's living words, or* [illegible] *warning to a careless world*; ibid., 1665, in-12; — *Wonders no miracles, or Val*[illegible] *Greatrack's gift of healing examined*; ibid., 1665, in-4°; — *Exposition of the catechism and liturgy*; — *Treatise on Moderation*; 16[illegible]. P. L—Y.

Athenæ Oxonienses, II. — *Censura Literaria*, III. — Chalmers, *General Dictionary*.

LLOYD (*William*), savant prélat anglais, né le 18 août 1627, à Tilehurst (comté de Berks), mort le 30 août 1717, à Hartlebury. Fils d'un ecclésiastique, il suivit la même carrière; après avoir terminé ses études à Oxford, il se chargea de l'éducation de deux fils de famille. Royaliste dévoué, il dut à la restauration une prébende à Salisbury et une autre à Saint-Paul de Londres, l'archidiaconat de Merioneth, plusieurs bénéfices et le siége épiscopal d'Exeter (1676). Il avait fait preuve de zèle dans plusieurs écrits contre le papisme, tel que celui-ci : *Considerations touching the true way to suppress popery in this Kingdom*; 1677; mais ayant proposé de tolérer ceux d'entre les catholiques qui refusaient au pape l'infaillibilité et le pouvoir de déposer les rois, politique déjà suivie par Élisabeth et Jacques I[er], il fut accusé de favoriser les projets de la cour. Sa translation à l'évêché de Saint-Asaph, qui eut lieu vers cette époque (1680), sembla donner raison à ses adversaires. On n'eut plus lieu de suspecter l'orthodoxie de ses principes quand, sous le règne de Jacques II, on le vit résister ouvertement à l'autorité royale : il fut un des six évêques envoyés à à la Tour, avec l'archevêque Sancroft (juin 1688), pour « avoir fait et publié un libelle séditieux

Aubrey, *Surrey*, V, 140. — *Gentleman's Magazine*, LXI.

LLOYD (*Robert*), poëte anglais, né en 1733, à Londres, où il est mort, le 15 décembre 1763. Élevé à l'école de Westminster, où il eut pour condisciples Churchill, Thornton, Colman et autres futurs écrivains, qui l'entraînèrent à partager leur vie dissipée, il prit ses grades littéraires à Cambridge, et se fit remarquer de bonne heure par ses brillantes dispositions pour la poésie. Il quitta l'enseignement pour travailler à la *Library* et à quelques autres recueils périodiques. Le premier poëme qui attira sur lui l'attention, *The Actor*, porte la date de 1760; il se recommande par une versification franche et harmonieuse, et le succès qu'il obtint détermina, dit-on, Churchill à écrire sa *Rosciade*, qui roule sur le même sujet. Il donna ensuite deux pièces au théâtre de Drury-Lane, *The Tears and Triumphs of Parnassus* (1760) et *Arcadia, or the Shepherd's Wedding* (1762). A cette dernière date, Lloyd fonda une revue, *The S. James's Magazine*, à laquelle il fournit des vers ainsi que des contes traduits de Marmontel, et que, faute d'encouragements et aussi d'une bonne direction, il fut obligé de céder au docteur Kenrick quelques mois plus tard. Poursuivi par ses nombreux créanciers et jeté dans la prison pour dettes, il y éprouva l'ingratitude de ses compagnons de plaisir, qui l'abandonnèrent presque tous à son malheureux sort. Ce fut alors qu'il traduisit *La Mort d'Adam* de Klopstock et qu'il fit représenter *Capricious Lovers*, imitation maladroite de *Ninette à la cour* de Favart. Mis en liberté, il ne survécut que de quelques jours à son ami Churchill, dont la mort prématurée lui causa une pénible impression. Ses *Œuvres poétiques* ont été recueillies par Kenrick (Londres, 1774, 2 vol.) et insérées dans la collection des *English Poets* de Johnson et Chalmers. Ce poëte n'avait ni originalité dans la pensée, ni élégance dans l'expression; mais ses vers étaient facilement écrits, agréables et pleins de bonne humeur. P. L—Y.

Newton, *Life of R. Lloyd*. — Kenrick, *Notice* dans les *Poetical Works*.

LLOYD (*Henry*), tacticien anglais, né en 1729, dans le pays de Galles, mort le 19 juin 1783, à Huy, petite ville des Pays-Bas. Dès l'âge de dix-sept ans il passa à l'étranger, et assista à la bataille de Fontenoy; il parcourut ensuite divers États de l'Allemagne, chargé, dit-on, de missions secrètes pour son gouvernement. Après quelques années de séjour en Autriche, il devint aide-de-camp du général de Lascy, et prit part, en 1757, à la guerre de Sept Ans, pendant laquelle il gagna les grades de capitaine et de lieutenant-colonel; en 1760, il commanda un fort détachement de cavalerie et d'infanterie, et neutralisa avec habileté les mouvements de l'armée prussienne. La hauteur de son caractère, jointe à un esprit inquiet et turbulent, lui attira certains désagréments qui l'irritèrent au point de lui faire

donner sa démission. Bien qu'il eût déclaré que son intention n'était pas de servir le roi de Prusse, il entra à son service, et fit deux campagnes en qualité d'aide-de-camp du prince Ferdinand de Brunswick. Après la paix, il reprit le cours de ses voyages, et contribua, on ne sait comment, au mariage de la sœur de Georges III avec le duc héréditaire de Brunswick ; il reçut pour prix de ces occultes négociations, une pension de 500 livres sterling. Lorsque les hostilités éclatèrent entre la Russie et la Turquie, Lloyd alla offrir son épée à l'impératrice Catherine, qui lui donna le rang de général major ; durant cette guerre, il eut beaucoup d'occasions de faire admirer ses talents militaires, principalement au siége de Silistrie, en 1774. Il était même désigné au commandement d'une armée de trente mille hommes destinée à agir contre la Suède, lorsque la paix fut conclue avec cette puissance. Il quitta brusquement la Russie, sans pension, ni retraite, ni aucune marque d'honneur ; on lui refusa l'ordre de Sainte-Anne, parce qu'il était de basse naissance, mais on peut attribuer ce prétexte à la connaissance du rôle méprisable qu'il joua longtemps et qui explique l'inconstance apparente de sa conduite. Lloyd reprit donc sa vie errante, parcourut l'Italie, l'Espagne, le Portugal, et s'arrêta à Gibraltar, où il communiqua au général Eliot d'utiles conseils pour la défense de cette forteresse. De là il passa en Angleterre, examina soigneusement les côtes, et rédigea un mémoire que le ministère acheta fort cher en s'opposant à ce qu'alors il fût rendu public. On ignore les motifs qui le poussèrent à se retirer aux environs de Huy, dans les Pays-Bas. Aussitôt qu'il fut mort, le gouvernement anglais envoya dans sa maison des émissaires qui enlevèrent divers papiers et ouvrages manuscrits. « Lloyd avait beaucoup vu et beaucoup observé, dit un auteur ; ses principes de tactique sont en général vrais et souvent établis sur des principes mathématiques. Il a fait école parmi nos tacticiens modernes, et l'on a adopté dans beaucoup de nouveaux écrits jusqu'à son ton dogmatique et tranchant. » Les principaux ouvrages de Lloyd sont : *An Introduction to the history of the war in the Germany, between the king of Prussia and the empress queen* ; Londres, 1781, 2 vol in-4° ; trad. par M. de Romance, marquis de Mesmon, sous ce titre : *Introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne en* 1756 ; Bruxelles, 1784, in-4° ; ce premier volume, le seul qui ait paru, a été réimprimé : *Mémoires politiques et militaires servant d'introduction* ; etc. ; ibid., an IX (1801), in-8° avec cartes ; le général prussien Tempelhof en a publié une version allemande avec une suite et des notes originales ; Berne, 1783-1794, 6 vol. in-4°. Les travaux réunis de Tempelhof et de Lloyd ont servi au général Jomini pour son *Traité des grandes Opérations militaires*. Il existe un exemplaire de cet ouvrage sur lequel Napoléon a écrit beaucoup de notes pendant son exil à Sainte-Hélène. — *De la Philosophie de la Guerre, extrait des* Mémoires *du général Lloyd* ; Paris, 1790, in-18 ; — *Treatise on the composition of different armies ancient and modern* ; trad. en français, ainsi que le précédent, par M. de Mesmon ; Paris, 1801, in-8° ; — *Mémoire politique et militaire sur l'invasion de la Grande-Bretagne* ; Londres, 1798 ; et trad. en français sur la cinquième édition, Paris, 1801, in-8°. Ce mémoire fut souvent consulté lors du projet de descente en Angleterre ; mais on pense qu'il y manque tous les détails relatifs à la possibilité d'opérer cette descente.

P.

Rose, *New. Biograph. Dictionary*. — Quérard, *la France Littéraire*.

LLWYD, LHUYD ou LLOYD (*Humphrey*), antiquaire anglais, né à Denbigh (pays de Galles), mort vers 1570. Il prit ses degrés universitaires à Oxford, et y étudia la médecine. S'étant retiré ensuite dans sa province natale, il partagea son temps entre l'exercice de sa profession et la recherche des antiquités. Il avait du goût pour les arts, et exécuta pour le *Theatrum Orbis* une carte d'Angleterre. Camden le représente comme un des plus savants antiquaires de l'époque, et Barrington rend justice à l'exactitude de ses travaux sur le pays de Galles. Il avait réuni pour son beau-frère, lord Lumley, un grand nombre de livres curieux et utiles, qui furent achetés par Jacques I[er], et devinrent la base de la Bibliothèque royale. On a de lui : *Almanack and Kalendar, containing the day, hour and minute of the change of the moon for ever* ; in-8° ; — *Commentarioli Britannicæ descriptionis fragmentum* ; Cologne, 1572, in-12 ; — *De Mona Druidum insula, De Armamentario romano* ; ces trois ouvrages ont été réimpr. ensemble en 1731, in-4°, et traduits en anglais par Th. Twyne : *The Breviary of Britain* ; 1753, in-8° ; — *Chronicon Walliæ a rege Cadwalladero usque ad an*. 1294, en manuscrit à la biblioth. Cottonienne ; — *History of Cambria, now called Wales, from Caradoc of Lancarvan, the registers of Conway and Stratflur* ; Londres, 1584, in-4° ; augmentée et finie par David Powell ; — *Treasure of health* ; ibid., 1585, in-8° ; trad. du latin de Pierre Hispanus. P.

Wood, *Athenæ Oxon.*, I. — Oldys, *British Librarian*.

LLWYD ou LHUYD (*Edward*), antiquaire anglais, né vers 1670, dans le sud du pays de Galles, mort en juillet 1709, à Oxford. Nommé en 1690 conservateur du musée d'Ashmole, il employa la plus grande partie de sa vie à l'étude des antiquités de son pays, et parcourut la Cornouaille, l'Écosse, l'Irlande, la Bretagne, comparant entre eux les monuments de ces diverses patries d'une même race, recueillant aussi les manuscrits, les airs, les mots, les usages d'origine ancienne. On a de lui : *Lithophylacii Britannici Iconographia* ; Oxford, 1699, in-8° ;

2ᵉ édit., 1760; ce catalogue méthodique des fossiles figurés du musée d'Ashmole (1800 pièces environ) fut imprimé aux frais de Newton, de Sloane et de quelques autres savants, amis de l'auteur; — *Archæologia Britannica;* ibid., 1707, in-fol. Ce volume, le seul qui ait paru de cette importante publication, est intitulé *Glossography*, et contient de longues études comparées sur les idiomes primitifs de la Bretagne et de l'Irlande; — quelques mémoires dans les *Philosophical Transactions;* — des ouvrages manuscrits, entre autres un *Dictionnaire Écossais*. P.

Owen, *British Remains;* 1778, in-8°. — *Gentleman's Magazine*, LXXVII.

LLYWELLYN Iᵉʳ, prince de Galles, né vers 980, mort en 1021. En 998 il se maria avec la fille unique de Meredith, réunit à ses possessions le Galles méridional, et hérita en 1003 du Galles septentrional; mais il n'en devint le maître qu'en 1015, après avoir tué en combat l'usurpateur qui s'en était emparé. Devenu souverain de toute la principauté, il se fit respecter même de son puissant voisin, Canut le Grand, et s'occupa des améliorations intérieures et des arts de la paix. Il fut assassiné par les deux fils du prince cadet de la famille souveraine des Gorynedh (Galles du Nord). Sa mort devint le signal de nouveaux déchirements, car son fils lui succéda seulement vingt ans après. Ch. R—N.

Archæologia Cambrensis; Londres, 1842-1854. — Powell, *Hist. de Galles.*

LLYWELLYN II, prince de Galles, né vers 1170, mort en 1242. Petit-fils du roi Owen, il rassembla un corps de partisans, et battit, en 1194, son oncle David, qui avait usurpé le trône de Galles septentrional. Dès lors il travailla à ramener sous son sceptre toute la principauté de Galles, et il y réussit jusqu'à un certain point. En 1203, il épousa Agathe, fille naturelle du roi Jean sans Terre, et gagna à son intérêt un grand nombre de grands feudataires, dont les plus puissants, le lord Broomfield, et Reginald Bruce, devinrent ses gendres. Après avoir mis en liberté son oncle David, il eut des contestations avec son propre fils Gryflith, qui répondit au pardon de son père par de nouvelles révoltes : ce qui amena son exclusion définitive de l'héritage royal. Le fils de Reginald, Guillaume Bruce, entré au service des Anglais, avait été fait prisonnier par les Gallois. Admis à la cour, il essaya de séduire la reine, femme de son oncle, qui le tua de sa propre main. A la place des Bruce, devenus ses ennemis, Llywellyn gagna d'autres partisans parmi les barons Anglais, entre autres les lords de Pembroke et de Chester. Il pénétra en Angleterre jusqu'à Oxford, en même temps que sa flotte bloquait les côtes de ce pays, de 1232 à 1237; mais fatigué enfin de cette guerre, Llywellyn offrit en 1238 foi et hommage au roi d'Angleterre, et passa les dernières années de sa vie dans le repos. Ch. R.

Powell, *Hist. de Galles.* — *Archæologia Cambrensis.*

LLYWELLYN III, dit *le Grand*, prince de Galles, né vers 1224, mort le 20 novembre 1282, près de Bnellte. Petit-fils du précédent, il monta sur le trône en 1246, et eut d'abord à combattre les prétentions de Ralph et de Robert Mortimer, soutenus par le roi d'Angleterre. Il associa à la couronne d'abord son frère Swen Goch, et ensuite son second frère David III, qui lui survécut et qui devint son successeur. La carrière de Llywellyn III n'est qu'une suite non interrompue de guerres, d'abord contre les deux prétendants, qu'il élimina; ensuite contre son second frère, qu'il fit prisonnier, et auquel il pardonna; enfin contre les Anglais et les Irlandais. Une nouvelle guerre avec les Anglais ayant éclaté en 1278, Llywellyn, d'abord heureux, dut ensuite se réfugier dans les montagnes inaccessibles de la chaîne de Snowdon. La paix fut conclue en 1279; mais à des conditions très-dures. Le pays eut une forte imposition à payer, et Llywellyn dut écarter toutes les personnes mal vues d'Édouard Iᵉʳ, et accepter des garnisons anglaises dans quelques forts. Exaspérés, les Gallois courent de nouveau aux armes. Llywellyn, réconcilié avec son frère David, les enflamme partout d'une ardeur nouvelle; plusieurs chefs anglais sont repoussés; mais Edmond Mortimer, châtelain de Bnelht, qui y avait reçu Llywellyn, le trahit. Ce dernier est surpris au sortir de ce fort, et tué par Adam Francton, un des traîtres conjurés, qui en apporta la tête à Édouard Iᵉʳ. La guerre continua encore sous David III; mais les Gallois ne tardèrent pas à succomber pour toujours. Ch. R—N.

Powell, *Hist. de Galles.* — *Archæologia Cambrensis.*

LOAISEL DE TRÉOGATE (*Joseph-Marie*), littérateur français, né le 18 août 1752, au château de Beauvel, près de Saint-Guyomard (Basse-Bretagne), mort en octobre 1812. Avant la révolution, il servait dans les gendarmes du roi. La Convention le comprit en 1795 au nombre des gens de lettres à qui elle accorda un secours. Il écrivit, avec une extrême fécondité, des nouvelles, des romans, des articles de journaux et des pièces de théâtre; nous citerons de lui : *Valmore, anecdote française;* Paris, 1776, in-8°, fig.; — *Florello, histoire méridionale;* ibid., 1776, 1795, in-8°, fig.; — *Les Soirées de Mélancolie*, par *L.;* Amsterdam (Paris), 1777, in-8°; recueil de contes réimprimé en 1794, 2 vol.; — *La Comtesse d'Aligre, ou les lois des sentiments;* La Haye (Paris), 1779, in-8°; trad. en anglais et reproduit plusieurs fois sous le titre de *Louise et Milcourt;* — *Dolbreuse, ou l'homme du siècle ramené à la vérité par le sentiment et par la raison;* Paris, 1783, 2 vol. in-8°, fig.; et Lille, 1792, 2 vol. in-18; — *Ainsi finissent les grandes passions, ou les dernières Amours du chevalier de ***;* Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *L'Amour arrangé tout!* coméd. en un acte et en prose; ibid., 1788; —

La Bizarrerie de la Fortune, ou le jeune philosophe, coméd. en cinq actes et en prose; ibid., 1793; — *Le Combat des Thermopyles*, drame héroïque; ibid., 1795; — *La Forêt périlleuse, ou les brigands de la Calabre*; ibid., 1797; mélodrame joué avec un fort grand succès et souvent remis à la scène; — *Valrose, ou les orages de l'Amour*; ibid., 1799, 2 vol. in-12, fig.; — *Héloïse et Abailard, ou les victimes de l'amour, roman historique, galant et moral*; ibid., 1803, 3 vol. in-12, fig. Cet auteur a encore fourni aux recueils périodiques, tels que le *Mercure*, le *Journal Encyclopédique* et autres, beaucoup de morceaux en prose et en vers. P.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires*.

LOARTE (*Gaspar* DE), théologien espagnol, mort en 1578, à Valence. Il fit partie de la Compagnie de Jésus, et passa presque toute sa vie à Rome, où il dirigea les colléges de Gênes et de Messine. On a de lui : *Exercitium vitæ christianæ*; Barcelone, 1569, in-8°; trad. en français en 1580 et en italien en 1593; — *Meditationes de Rosario B. Virginis*; Venise, 1573, et Mayence; 1598, in-12; — *De afflictorum Consolatione*; Venise, 1575 : ce traité, originairement composé en italien, eut de fréquentes réimpressions; — *Meditationes de Passione Domini*; Bologne, 1576; — *Tractatus de sacris Peregrinationibus, Stationibus et Indulgentiis*; Venise, 1575; Cologne, 1619, in-12; — *Instructio Sacerdotum et confessariorum*; Cologne, 1602, et Paris, 1653, in-12. P.

Alegambe, *Script. Societ. Jesu*.

LOARTE (*Alexandre*), peintre espagnol, vivait de 1600 à 1640. Il apprit la peinture à Tolède, dans les ateliers du Greco, et imita la couleur et le style de l'école vénitienne. On cite surtout de Loarte : *La Multiplication des Pains et des Poissons*, dans le réfectoire des Minimes de Tolède; — une très-belle *Chasse* (1623), dans la galerie Vargas à Madrid; — l'*Intérieur d'une basse-cour* (1626), dans la galerie Iriarte, même capitale. A. DE L.

Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilust. Profesores de las bellas artes en España*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

LOAYSA (*Garcias* DE). *Voy.* GIRON.

LOAYSA (*Garcias* DE), prélat espagnol, né en 1479, à Talavera (Castille), mort à Madrid, le 21 avril 1546. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, à Saint-Paul de Penneflel, en 1495, et fut successivement professeur de philosophie, puis de théologie, régent des études, recteur à Saint-Grégoire, prieur des couvents d'Avila et de Valladolid, provincial d'Espagne (1518), enfin général de son ordre. En 1532 l'empereur Charles Quint le choisit pour confesseur, et le nomma l'année suivante évêque d'Osma. Il l'admit aussi dans son conseil privé, et bientôt le fit président du conseil des Indes et président de la croisade. Loaysa insista fort pour que François Ier, roi de France, fait prisonnier à Pavie, fût rendu à la liberté sans rançon et sans conditions. Les événements prouvèrent que le conseil des Espagnes eut grand tort de ne pas suivre cet avis. Charles V ne garda pas rancune à Loaysa de son opinion, aussi généreuse que politique, car le 19 mars 1530 il obtint pour lui du pape Clément VII le cardinalat du titre de Sainte-Suzanne. Le 22 avril suivant il le nomma évêque de Siguenza, et dans la même année archevêque de Séville. Loaysa avait bâti à Talavera l'église de San-Ginez; il y fut enterré. A. L.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. III, p. 514. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 28. — Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. IV, p. 98. — *Table du Journal des Savans*, t. VI.

LOAYSA Y GIRON (Don *Juan* DE), peintre et archéologue espagnol, vivait à Séville en 1669. Il était chanoine de la cathédrale de cette ville et fort amateur des arts. Il dessinait et peignait avec goût, et fut l'un des fondateurs de l'Académie de Peinture de Séville. Il a laissé des ouvrages estimés et curieux sur les antiquités de l'Andalousie. A. DE L.

Las Constitucion y Actas de la Academia de Sevilla. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

LOBATCHEVSKY (*Nicolas-Ivanovitch*), mathématicien russe, né à Nisjni-Nówgorod, en 1793, mort le 12 février 1856, à Kasan. Fils d'un architecte, il étudia à Kasan, y enseigna les mathématiques, et fut mis en 1827 à la tête de l'université. En 1846 il cessa de faire ses cours, et obtint le titre de curateur. Vers la fin de sa vie, il devint aveugle. Ses nombreux mémoires ont été insérés dans les *Utchanyja Sopiski* (Mémoires scientifiques), recueil fondé à Kasan par Lobatchensky, ainsi que dans le *Journal de Mathématiques* de Crelle. Parmi ces derniers on a tiré à part ceux qui traitent les points suivants : *Géométrie imaginaire* (Berlin, 1835); — *Application de la géométrie imaginaire à quelques intégrales* (1836); — *Théorie des parallèles* (1840); — *Sur la valeur de quelques intégrales déterminées* (1852). Ch. R—N.

Unsere Zeit.

LOBAU (Comte DE). *Voy.* MOUTON.

LOBB (*Théophile*), médecin anglais, né le 17 août 1678, mort le 19 mai 1763, à Londres. Fils d'un pasteur dissident originaire de la Cornouaille, il exerça lui-même quelque temps le ministère ecclésiastique, et y renonça pour l'étude de la médecine. Reçu docteur en Écosse, il s'établit à Londres, et acquit parmi ses contemporains beaucoup de réputation, due autant à son habileté comme praticien qu'à la hardiesse de ses opinions, et à la vivacité de sa polémique; ainsi, dans le traitement de la fièvre, il préférait les vomitifs au quinquina ou à la saignée, et prétendait que le contact des molécules âcres et la pression de l'air étaient les principales causes de la douleur. On a de lui : *Treatise of the Small-Pox*; Londres, 1731, 1748, in-8°; trad. en français par Boyer de Prébandier, 1749, 2 vol. in-12; — *Rational Method of curing fevers, deduced from*

the Structure of the human Body; ibid., 1734, in-8°; il y prend parti pour la théorie de Boerhaave, et ne prescrit que l'usage le plus modéré de la saignée; — *Medical Practice in curing Fevers*; ibid., 1735, in-8°; trad. en français, 1757, 2 vol. in-12; — *A practical Treatise on painful distempers*; ibid., 1739, in-8°; — *Treatise on solvents of the Stone and on curing the Stone and the Gout by aliments*; ibid., 1739, in-8°; en latin, Bâle, 1742, in-8°; et en français, 1744, in-12. Assimilant la matière de la goutte à celle du calcul, il propose de la réduire par un fréquent usage d'aliments tirés de l'ordre végétal; — *Letters concerning the Plague and other contagious distempers*; ibid., 1745, in-4°; — *Compendium of the Practice of Physic*; ibid., 1747, in-8°. Il est aussi l'auteur de quelques écrits religieux. P.

John Greene, *Life of Th. Lobb*; 1767, in-12. — Haller, *Biblioth. Medicinæ practicæ*.

LOBBET (*Jacques*), en latin *Lobbetius*, théologien belge, né en 1592, à Liége, où il est mort, en 1672. Il fut successivement professeur de philosophie à Douai et recteur des colléges de Tournai, de Mons et de Liége. Il appartenait à la Compagnie de Jésus depuis 1613. Ses nombreux écrits de piété, d'hagiographie et de controverse, imprimés d'abord séparément, ont été réunis et publiés sous le titre : *Opera omnia*; Liége, 1667-1672, 7 vol. in-fol. K.

Sotwel, *Bibl. Scriptor. Soc. Jesu.*

LOBE (*Jean-Chrétien*), compositeur allemand, né à Weimar, en 1797. Devenu de très-bonne heure un virtuose distingué sur le violon et sur la flûte, il entra dès l'âge de treize ans dans la chapelle du grand-duc de Weimar, et donna dans les années suivantes des concerts dans les principales villes de l'Allemagne. Il composa les opéras suivants : *Wittekind* (1821); — *Les Flibustiers* (1830); — *Le Domino rouge* (1837); — *Le Roi et le Fermier* (1844). M. Lobe vit à Leipzig depuis 1846. Il a publié de nombreuses compositions pour l'orchestre, le piano et la flûte, ainsi que divers ouvrages remarquables sur la théorie de son art. De 1846 à 1848 il a rédigé la *Gazette musicale* de Leipzig. E. G.

Lobe, *Selbsterlebtes*; Stuttgart, [illegible], in-12; autobiographie. — *Conv.-Lex.*

LOBECK (*David*), théologien allemand, né en [illegible], près de Hambourg, mort le 14 septembre [illegible], à Rostock. Il fut docteur et professeur en théologie dans cette dernière ville, où il remplit aussi des fonctions ecclésiastiques. On a de lui : *Disputationes theologicæ pro confessione Aug. Vindel.*; Rostock, 1594, in-4°; — *Disput. theolog. XXX complectentes orthodoxam doctrinam*; ibid., 1599; Wittemberg, 1610, in-4°; — *Synopsis doctrinæ de æterna Prædestinatione*; ibid., 1601, in-4°; — *Disput. XXII catecheticæ*; ibid., 1601, 1603, in-4°; — *Disput. XVI in Symbolum apostolicum*; ibid., 1601, in-4°; — des poésies en latin et en allemand. K.

Möller, *Gelehrtes Hadeln*, p. 48. — L. Bacmeister, *Oratio in memor. D. Lobeckii*; Rostock, 1603.

LOBECK (*Chrétien-Auguste*), célèbre philologue allemand, né le 5 juin 1781, à Naumbourg, mort à Kœnigsberg, le 17 février 1859. Fils du recteur de l'école de la cathédrale de Naumbourg, il commença en 1797 l'étude du droit, qu'il quitta l'année suivante pour celle de la théologie et de la philologie. Après s'être fait recevoir candidat en théologie, il s'établit en 1802 à Wittemberg, et il y fit à l'université, en qualité de *Privat-Docent*, des cours sur diverses branches de la philologie. Nommé en 1809 recteur du lycée, il obtint en 1810 une chaire à l'université; quatre ans après il fut chargé d'enseigner à l'université de Kœnigsberg l'éloquence et la littérature ancienne, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort, avec un succès continu, qui lui valut les plus hautes distinctions honorifiques. Il était membre associé de l'Institut de France (1). On a de lui : *Dii veterum adspectu corporum exanimium non prohibiti*; Wittemberg, 1802, in-4°; — *De Sublimitate Tragœdiæ græcæ propria*; ibid., 1802, in-4°; — *De Morte Bacchi*; ibid., 1810, in-4°; — *Sophoclis Ajax*; Leipzig, 1810 et 1835, in-8° : excellente édition; — *Phrynichi Eclogæ nominum atticorum*; Leipzig, 1820, in-8°; travail fort estimé; — *Aglaophamus, seu de theologiæ mysticæ Græcorum causis*; Kœnigsberg, 1829, 2 vol. in-8°; dans cet ouvrage, dirigé surtout contre la *Symbolique* de Creuzer, l'auteur démontre, avec une sagacité critique et une érudition admirables que les mystères du culte grec, ceux d'Éleusis notamment, n'avaient pas une portée morale ou philosophique plus élevée que les autres rites du paganisme, dont ils ne différaient guère que par une pompe et un appareil plus grands. Ces mystères, au sujet desquels il a rassemblé et discuté tous les témoignages de l'antiquité, sont d'après lui d'origine foncièrement grecque et n'ont été mélangés que bien plus tard d'éléments importés d'Orient. Lobeck a encore réuni dans son *Aglaophamus* les nombreux fragments se rapportant à la Cosmogonie attribuée à Orphée. On doit regretter qu'il se soit circonscrit uniquement dans l'étude des textes latins et grecs, et qu'il n'ait pas songé à les contrôler par ceux qui nous sont parvenus de l'Orient; — *Paralipomena Grammaticæ Græcæ*; Leipzig, 1837, 2 vol. in-8°; — *Pathologiæ Sermonis Græci Prolegomena*; Leipzig, 1843, in-8°, suivi en 1853 des *Pathologiæ Linguæ Græcæ Elementa*; Kœnigsberg, in-8°; — *Rhematicon, sive verborum græcorum et nominum verbalium technologia*; Kœnigsberg, 1846, in-8°.

Conv.-Lex.

(1) Lobeck était d'une taille des plus exiguës; il resta pendant toute sa vie étranger aux choses de la vie matérielle et sociale : on raconte à ce sujet à Kœnigsberg de nombreuses anecdotes plaisantes.

LOBEL (*Matthias* DE), botaniste français, connu sous le nom latinisé de *Lobelius*, né à Lille, en 1538, mort le 2 mars 1616, à Highgate. Il étudia la médecine à Montpellier, et y fut reçu docteur. Il voyagea ensuite en Suisse, en Allemagne et dans le nord de l'Italie, pratiqua la médecine à Anvers et à Delft, fut nommé médecin du prince d'Orange, et à la mort du stathouder il passa au service des États-Généraux. Plus tard il se rendit en Angleterre, dont il parcourut plusieurs comtés et où il recueillit un grand nombre de plantes. Jacques I[er] se l'attacha comme botaniste. Lobel fit un voyage en Danemark, et revint mourir en Angleterre. Lobel s'est occupé de physiologie végétale, mais sans beaucoup faire avancer la science; son style est sans élégance et sans correction; il a pourtant montré de la critique, et en discutant la synonymie des anciens et des modernes, il a relevé plusieurs erreurs des commentateurs de Dioscoride. Haller a cru trouver dans ses écrits l'idée des familles naturelles; il est vrai que Lobel a séparé d'une manière plus tranchée les monocotylédones et les dicotylédones; mais il n'avait réuni que les végétaux dont l'analogie se présente le plus facilement. Plumier a donné le nom de *lobelia* à un genre de la famille des campanulacées, en l'honneur de Lobel. On a de ce botaniste : *Stirpium Adversaria nova;* Londres, 1570, 1605; Anvers, 1576; Francfort, 1651, in-fol.: cet ouvrage auquel Pena a travaillé, comprend la description de douze à treize cents espèces, avec deux cent soixante-douze petites figures; — *Plantarum seu stirpium Historia, cui annexum est Adversariorum volumen;* Anvers, 1576, 1595, in-fol.; — *Icones Stirpium, seu plantarum, tam exoticarum quam indigenarum, in duas partes digestæ;* Anvers, 1581, 1591, in-4°; — *Balsami, opobalsami, carpobalsami et xylobalsami cum suo cortice Explanatio;* Londres, 1598, in-4°; — *Stirpium Illustrationes plurimas elaborantes inauditas plantas, J. Parkinsonii rapsodiis sparsim gravatæ;* Londres, 1655, in-4° : c'est un fragment publié par G. How d'un ouvrage plus vaste conçu par Lobel. J. V.

Éloy *Dict. histor. de la Médecine.* — *Biogr. Médicale.*

LOBEIRA (*Vasco*). *Voy.* LOVEIRA.

LOBERA (*Athanase* DE), historien espagnol, né à Herce, près de Calahorra, mort en 1605, à Valladolid. Il appartint à l'ordre des Bernardins de Cîteaux, et fut nommé historiographe royal par Philippe II. Il a publié : *Historia de la Ciudad de Leon;* Valladolid, 1596, 1598, in-4°; — *Epistola historial al rey Felipe II;* Madrid, 1601, in-fol.; — *Vida del bienaventurado fra Benito de Salamanca ;* — *Chronologia de los reyes de España;* Madrid, 1602; — et il a laissé en manuscrit une *Coronica grande del reyno de Galicia.* P.

Henriquez, *Phœnix reviviscens.* — *Biblioth. Cisterciensis.*

LOBERA. *Voy.* AVILA et LOVEIRA.

LOBINEAU (*Guy-Alexis* Dom), historien français, né en 1666, à Rennes, mort le 3 juin 1727, à l'abbaye de Saint-Jagu, près de Saint-Malo. Il embrassa la règle de Saint-Benoît, le 15 décembre 1683, n'étant âgé que de dix-sept ans, et consacra sa vie entière à l'étude de l'histoire; tous ses ouvrages ne roulent que sur cette matière. Après avoir séjourné longtemps à Paris, il revint dans sa province quelques années avant sa mort. Dom Lobineau était un laborieux et patient érudit plutôt qu'un historien sagace; il était fort instruit dans la connaissance des langues et des usages de l'antiquité, comme il l'a prouvé par les traductions inédites qu'il a laissées. Il a écrit dans un style un peu sec et dépourvu d'ornements, mais il a de la clarté, et il évite autant la rudesse que l'affectation. Son principal ouvrage est : *Histoire de Bretagne, composée sur les actes et auteurs originaux;* Paris (Rennes), 1707, 2 vol. in-fol. Le tome I[er] contient l'histoire de cette province depuis 458 jusqu'à 1532, divisée en XXII livres; le tome II, qui est le plus recherché, est consacré aux preuves, aux pièces justificatives et à un glossaire expliquant les mots bretons, anglais, espagnols, basques et gaulois. Cet ouvrage, déjà bien avancé par le P. Le Gallois, fut continué par l'ordre des états de Bretagne et imprimé aux frais de la province; il a été depuis surpassé par celui de dom Morice. L'auteur, dans une *Lettre* publiée la même année, avait annoncé l'intention d'y ajouter deux nouveaux volumes, qui n'ont jamais paru. La question de la mouvance de Bretagne, par rapport au royaume ou à la Normandie, lui suscita bien des adversaires; les plus connus sont les abbés de Vertot et du Moulinet, qui prouvèrent victorieusement que cette province relevait de la couronne dès les premiers temps de la monarchie (1). Cette querelle littéraire dura près de quinze ans, et passa des livres dans le *Journal des Savants* et les *Mémoires de Trévoux.* Dom Lobineau n'y eut pas l'avantage; il essaya deux fois de réfuter ses adversaires : la première, dans la *Réponse au Traité de la Mouvance de Bretagne* (Nantes, 1712, in-8°), écrit anonyme où il soutint que les Bretons n'avaient jamais reconnu la suzeraineté des Français, et la seconde, dans la *Lettre au président Brillac* (Nantes, 1712, in-8°), plus spécialement dirigée contre l'abbé du Moulinet. Ce fut Vertot qui, après un assez long silence, raviva la discussion, et il le fit dans les termes les plus vifs : il ne s'en tint pas à sa réplique, datée de 1720, mais il dénonça dom Lobineau au chancelier comme coupable d'un crime d'État. Tant de bruit pour un point d'histoire! Notre religieux, intimidé,

(1) Vertot publia : *Traité de la Mouvance de Bretagne;* Paris, 1710, in-12, et *Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules et de leur dépendance des rois de France et des ducs de Normandie ;* Ibid., 1720, 2 vol. in-12. Les deux *Dissertations* de du Moulinet sont de 1711.

prit alors le parti de garder le silence. Quant à dom Liron, qui l'avait convaincu d'erreur sur l'époque de la conversion des Armoricains à la foi chrétienne, il eut aussi le public de son côté. La *Défense de la Nouvelle Histoire de Bretagne*, insérée en 1708 par dom Lobineau dans le *Journal des Savants* et réimprimée à part sous le nouveau titre : *Contre-Apologie des Armoricains* (Nantes 1712, in-8°), ne fournit pas des preuves suffisantes en faveur de l'opinion qu'il avait émise. On a encore de lui : *Histoire des deux conquêtes de l'Espagne par les Maures, et des révolutions arrivées dans l'empire des califes pendant près de cinquante ans*; Paris, 1708, in-12, trad. de l'espagnol de Miguel de Luna; — *Histoire des Saints de la province de Bretagne et des personnes qui s'y sont distinguées par une éminente piété*; Paris (Rennes), 1723, 2 vol. in-fol. et 1724, in-fol.; — *Histoire de la Ville de Paris composée par dom Michel Félibien*; Paris, 1725, 5 vol. in-fol. Les trois derniers volumes, renfermant les preuves, sont de dom Lobineau, qui a placé en tête de l'ouvrage un *Éloge de dom M. Félibien*; — *Les Ruses de guerre* de Polyen, *trad. du grec en français avec des notes par D. G. A. L.*; Paris, 1739-1743, 2 vol. in-12, et 1770, 3 vol. in-12; cette traduction, très-estimée, est due aux soins du P. Desmolets, qui y a joint celle des *Stratagèmes* de Frontin, par Perrot d'Ablancourt; — *Lettre à dom Simon Bougis, supérieur de la congrégation de Saint-Maur*; Paris, 1827, in-8°; elle porte la date de 1708. D'après les auteurs de la *Bibliothèque Historique de France*, ce laborieux écrivain a eu beaucoup de part à l'édition du *Glossaire* de Du Cange publié en 1733, 6 vol. in-fol. Enfin il a laissé en manuscrit : *Histoire de la Ville de Nantes, de la chambre des comptes de Bretagne, des barons et des droits seigneuriaux de cette province*, et la traduction du *Théâtre* d'Aristophane (1). P. L—Y.

D. Le Cerf, *Bibl. Hist. des Auteurs de la Congrég. de Saint-Maur*. — *Journ. des Savants*, 1707-1780. — Miorcec de Kerdanet, *Les Écrivains de la Bretagne*. — Moréri, *Dict. Hist.*, édit. 1735. — Renouard, *Mélanges de Critique*, III.

LOBINHÈS, homme politique français. Il fut élu, en 1792, membre de la Convention nationale, vota dans le procès de Louis XVI pour la détention jusqu'à la fin de la guerre, puis le bannissement perpétuel. Il passa ensuite au Conseil des Cinq Cents, en sortit en 1797, et termina ses jours dans l'obscurité. H. L.

(1) Ce dernier manuscrit, sauvé de la destruction par l'abbé Mercier de Saint Léger, passa entre les mains de M. Renouard, qui l'aurait mis au jour s'il n'avait fallu y apporter des corrections rendues nécessaires par certains passages graveleux trop librement traduits et le tour suranné du style. Il forme 3 vol. in-8°, est daté de 1686 et a pour titre : *L'ancienne Comédie grecque, ou le théâtre athénien d'Aristophane*, avec des notes et une préface fort curieuse, que Chardon de La Rochette a presque en entier dans le *Magasin encyclop.*, L. Ier.

Petite Biographie Conventionnelle. — Arnault, Jay, Jouy, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LOBJOY (*François*), homme politique et érudit français, né à Brancourt, le 25 septembre 1743, mort à Colligis (Aisne), en octobre 1807. Il avait embrassé la carrière de l'instruction, et était membre de l'université de Paris lorsqu'éclata la révolution. Il en adopta les principes, et fut élu maire de Colligis près Laon. Le département de l'Aisne l'envoya, en septembre 1791, à l'Assemblée législative, où Lobjoy appela, en mai suivant, l'attention sur la conduite des agents français à l'étranger, et demanda que le ministère fût obligé à communiquer les pièces diplomatiques. En l'an V (1797), il fut nommé au Conseil des Anciens, dont il devint secrétaire, et passa au corps législatif après le coup d'État du 18 brumaire. En 1802 Lobjoy présida cette assemblée, et reçut la croix d'Honneur. On a de lui des brochures contenant ses *Opinions sur la Diplomatie*; *Sur l'Instruction publique*; plusieurs articles dans le *Journal des Débats*, parmi lesquels on remarque celui qui a pour titre : *Antiquités celtiques dans le Laonnais*; numéro du 10 thermidor an IX. Il a laissé en manuscrit une *Histoire de l'histoire ancienne* qui se trouve à la bibliothèque de Laon. H. L.

Le Moniteur général, an 1792, n° 78; an VII, 384; an VIII, p. 385. — *Éloge de Lobjoy*, par Devismes; ibid., ann. 1808, p. 1185.

LOBKOWITZ, maison princière de Bohême, qui tire son nom d'un antique château du district de Kaurzim, dont les seigneurs font remonter leur origine jusqu'à Medano X, fils du duc Krzesomyal, qui vivait vers l'an 860. L'histoire de cette famille est assez obscure jusqu'au quinzième siècle, où elle se divisa en deux branches, celle de Hassenstein et celle de Poppel, qui se subdivisèrent à leur tour en plusieurs autres.

Parmi ses principaux membres on cite :

LOBKOWITZ (*Wenceslas-François-Eusèbe*, prince DE), administrateur bohême, mort à Raudnitz, le 24 avril 1677. Il exerça une grande influence comme ministre de l'empereur Léopold Ier. Quoique son prédécesseur, le prince d'Auersberg, eût été éloigné des affaires en 1668 comme suspect d'intelligence secrète avec la France, Lobkowitz ne tarda pas cependant à montrer des sympathies pour Louis XIV, et se prononça fortement contre tout conflit avec la France. S'étant fait beaucoup d'ennemis à la cour par sa franchise, surtout par une verve de plaisanterie qui ne ménageait personne et qui s'égara jusqu'à l'impératrice, on profita de son refus opiniâtre d'intervenir dans la guerre que Louis XIV avait déclarée aux Hollandais pour le perdre dans l'esprit de l'empereur. Il fut exilé en 1674 dans sa terre de Raudnitz, que Léopold Ier lui avait permis d'ériger en majorat.

LOBKOWITZ (*Jean-Georges-Christian*, prince DE), général bohême, né en 1686, mort le 9 octobre 1753. Il était à peine entré dans l'âge viril lorsqu'il fut nommé gouverneur de la Tran-

sylvanie. Il combattit contre les Turcs pendant la guerre malheureuse que termina le traité de Belgrade, le 18 septembre 1739. Nommé général en chef d'un corps d'armée, il fut défait en 1742 par les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle; mais ayant opéré sa jonction avec le prince Charles de Lorraine, il prit sa revanche, et repoussa les Français au delà de la Moldau. Chargé de bloquer Prague avec une division trop faible, il ne put empêcher la retraite du maréchal de Belle-Isle, qui se retira à Eger avec la plus grande partie de la garnison. La ville se rendit le 26 décembre. En 1743, le prince de Lobkowitz fut envoyé en Italie, et chassa les Espagnols de Rimini. Il fut bientôt après rappelé en Allemagne, et continua de servir jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle.

Son fils, *Joseph-Marie*, prince de LOBKOWITZ, né le 2 janvier 1725, mort le 6 mars 1802, combattit vaillamment contre la Prusse, et négocia avec la Russie la cession de la Galicie. En récompense de ses services, il fut nommé feld-maréchal en 1785. Il ne laissa pas de postérité. Son héritage passa à *Auguste-Antoine-Joseph*, prince DE LOBKOWITZ, né en 1729, mort en 1803. C'était le seul descendant mâle qui restât de cette ligne. Après avoir terminé ses études à Rome, il embrassa la carrière militaire, et se distingua dans la guerre de Sept ans. Il fut nommé ensuite ambassadeur en Espagne, poste qu'il occupa pendant cinq ans. Il acheva sa carrière au sein de sa famille et entouré de savants et d'artistes qu'il protégeait. Il eut pour successeur son second fils, *Antoine-Isidore*, né à Madrid, le 16 décembre 1755, mort le 12 juin 1819. Philanthrope et ami des arts, comme son père, il se consacrait tout entier à des œuvres de bienfaisance. La guerre de 1809 vint enflammer son patriotisme. Il leva dans ses terres un bataillon de landwehr, marcha à la frontière, et prit dès lors une part active à tous les événements qui signalèrent cette époque. A la conclusion de la paix, il s'empressa de reprendre ses occupations favorites.

LOBKOWITZ (*Auguste-Longin*, prince DE), administrateur bohême, fils du prince Antoine-Isidore, né le 15 mars 1797, mort à Vienne, le 17 mars 1842. Il entra de bonne heure dans l'administration, sous la direction de Kolowrat, alors grand-burgrave de Bohême, et après avoir donné des preuves de capacité, il fut nommé gouverneur du royaume de Gallicie, fonctions dans l'exercice desquelles il montra une conduite sage et paternelle, surtout à l'époque de l'irruption du choléra et de la guerre de Pologne. La diplomatie s'étant formalisée de l'humanité qu'il manifestait en faveur des Polonais qui s'étaient réfugiés en Gallicie après la prise de Varsovie par les Russes, Lobkowitz fut révoqué en 1832. Il remplit depuis lors divers emplois dépendant du conseil aulique, et fut chargé de la direction générale des mines et des monnaies. Il déploya dans ces fonctions beaucoup d'activité pour relever l'industrie minière et pour améliorer la fabrication des monnaies. La Monnaie de Vienne lui doit son remarquable outillage et son organisation modèle. J. V.

OEsterr. nat. Encykl. — *Conversations-Lexikon.*

LOBKOWITZ. *Voy.* CARAMUEL et HASSENSTEIN.

LOBO (*Francisco-Rodriguez*), poëte célèbre portugais, né à Leiria, vers la fin du seizième siècle, mort après 1629. Fils d'un riche gentilhomme, il fit d'excellentes études à Coimbre, et vécut retiré dans ses terres (1). C'était l'époque où le joug espagnol pesait le plus durement sur le Portugal. Il visitait fréquemment Lisbonne; c'est durant une de ces excursions que, surpris par une tempête, il fut précipité dans le Tage, où il se noya, sans qu'on pût lui porter secours. Plusieurs jours après, son cadavre, déjà méconnaissable, fut porté par les vagues sur le rivage, où des mains pieuses le recueillirent; il fut transporté au couvent de Saint-Francisco; là on lui fit des funérailles solennelles, et sa tombe se voit encore dans la chapelle *das Quimadas*. L'ouvrage le plus important de Lobo est *O Condestabre de Portugal*, Lisbonne, 1610, poëme épique, qui raconte la glorieuse période où fut fondée la maison d'Aviz, et qui a pour héros Nuño Alvarez Pereira. Pourtant c'est un livre beaucoup plus humble qui a fait la réputation du poëte; il a pour titre : *Corte na Aldea* ou *Noites de Inverno*; Lisbonne, 1619. Cette pastorale, mêlée de prose et de vers, fut traduite dès son apparition en espagnol par Moralès, et resta longtemps populaire; la grâce parfaite, l'élégance soutenue en font un vrai chef-d'œuvre dans un genre monotone sans doute, mais qu'admit tout le dix-septième siècle. Ce charmant écrivain qu'admirait Cervantes, et qui dans la prose reste inimitable, avait donné auparavant : *A Primavera*, Lisbonne, 1604, in-4°, poëme, et *Pastor peregrino*, 1608, in-4°, qui en est en réalité la seconde partie. Puis vint *O Desengano, terceira parte da Primavera*, qui ne parut qu'en 1614. Dans l'intervalle les *Eclogas Pastoris* fondèrent la réputation du poëte, et beaucoup de critiques mettent ce recueil au-dessus de ses autres ouvrages. Les *Romances, premeira e segunda parte*, Coïmbre, 1596, sont un ouvrage de jeunesse. FERDINAND DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Sylv. Ribeiro, *Primeiros Traços d'uma Resenha da Litteratura Portugueza*. — *Diccionario dos Autores*, dans le grand Dictionnaire de l'Académie. — J.-M. da Costa e Sylva, *Ensaio Biographico critico sobre os melhores Poetas Portuguezes*; Lisbonne, 1853, t. V.

(1) Nous ne saurions supposer avec M. Costa e Sylva que ce soit l'amour patriotique qui ait retenu le poëte dans la solitude; pour admettre un fait pareil, il ne faudrait pas avoir lu l'espèce de pastiche littéraire dans lequel il célèbre outre mesure l'entrée de Philippe III à Lisbonne. Voici le titre de ce recueil, écrit en espagnol: *La Jornada que el rey D. Philippe III hizo á su reyno de Portugal y del triompho y pompa con que le recibio la insigne ciudad de Lisboa el anno de 1619*, Lisbonne, 1623, pet. in-4°. Il y a en tout cinquante-six romances.

ı portugais,
.l prit l'habit
narquer par
ɛs humanités
devint rec-
de lui : une
rologe ro-
əl il ajouta :
ugal, réim-
nombreuses
hia da Pro-
'os. Il avait
P. Balthazar
l le confesse
F. D.

logo da Chro-
ıal. — Cunha,

geur portu-
·t le 29 jan-
Cap Vert, il
ge de quinze
ɛ novice, et
·29. Comme
ème Orient,
es. La flotte
lozambique,
coulé bas.
it d'abord à
ce port qu'il
plit son mé-
. Il se rendit
ɑe d'histoire
durant ·ses
Coïmbre,
on française
ıt intitulée :
ins et des
'ues; Paris,
ıe populaire
que d'Abys-
'ugais, con-
ris (1), 1728,
l. gr. in-12.
l'Éthiopie et
ostile au tra-
pas Lobo.
F. D.

. — H. Stucks,
ıd und Reise-
ıaux Compans,

Rodriquez),
ne siècle. Il
ce, et exerça

Grand par D.
où le savant
·e d'ambassade
38 au roi d'Es-
a sua Mages-
trabalhos dos
ɔntenta pas de
ls; il y ajouta
dissertations.

à Lisbonne le métier d'avocat, qu'il abandonna bientôt pour se livrer exclusivement à sa verve comique. Il compte parmi les commentateurs de Camoens, et on lui doit un prologue aux *Rimas*. Ses *Enamorados de Lisboa*, son *Désastre dos Enamorados*, son *Allocution à propos des barbes*, son *Joyeux discours sur les coutumes du temps*, présentent d'amusants passages, qui servent à faire saisir les traits originaux du peuple portugais. Les œuvres de Lobo Soropita sont très-rares. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

LOBON DE SALAZAR (*Francisco*), prêtre espagnol, habitait Villa-Garcia en 1758. Ami du P. Juan Isla, écrivain satirique, il publia sous son propre nom et à l'insu de l'auteur le premier volume d'un ouvrage du P. Isla, intitulé : *Historia del famoso predicador fray Gerundio de Campazas*; Madrid, 1758, in-8°. Cet ouvrage, défendu par l'inquisition dès son apparition, obtint un succès extraordinaire, qui engagea le P. Isla à le continuer et à en revendiquer la propriété. Le second volume parut en Angleterre en 1772, trad. par Baretti; une édition complète de l'ouvrage, en espagnol, fut publiée à Bayonne l'année suivante et à Madrid, 1813, 4 vol. in-12. Malgré une nouvelle prohibition formulée par l'inquisition en 1814, *Fray Gerundio* est devenu aussi populaire que *Don Quixote*. A. L.

Salas, *Vida de Isla*; Madrid, 1806, in-12. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. [illegible].

LOBSTEIN (*Jean-Frédéric*), anatomiste français, né en 1736, à Lampertheim, près Strasbourg, mort dans cette dernière ville, le 11 octobre 1784. Fils d'un chirurgien, il se proposait d'abord de suivre la même profession; mais, d'après les conseils de Bœcler, il fit aussi entrer la médecine dans le plan de ses études, et fut reçu docteur en 1760, après avoir soutenu une thèse remarquable sur le nerf accessoire de Willis. A la suite d'un voyage, dans le cours duquel il visita les écoles de la Hollande et de la France, il ouvrit à Strasbourg des cours publics de chirurgie et de physiologie; nommé en 1764 premier démonstrateur d'anatomie, il obtint quatre ans plus tard la chaire que la mort d'Eisemann avait laissée vacante. Complétement satisfait dans son ambition, il refusa les offres avantageuses que lui adressèrent plusieurs princes d'Allemagne. « Homme d'un caractère âpre, dit un de ses biographes, mais aussi sévère pour lui-même que pour les autres, il ne pouvait souffrir qu'on élevât le moindre doute sur la réalité des observations qu'il disait avoir faites, et portait l'intolérance sous ce rapport aussi loin que Ruysch. » Comme on lui reprochait un jour sa dureté : « Je sais, répondit-il avec humeur, qu'un anatomiste doit être exact et vrai; mais il n'est pas aussi nécessaire qu'il soit doux et poli, et lorsque je prends la peine de l'être, ce n'est jamais pour des menteurs. » Lobstein montra une grande dextérité comme chirurgien, et se distingua surtout

dans les opérations de la taille et de la cataracte ; on lui doit même, pour cette dernière, un couteau particulier, dont J.-F. Henkel a donné la description. Ses travaux et ses opinions se trouvent consignés dans les thèses nombreuses soutenues sous sa présidence et dans les écrits suivants : *De probatissima extrahendi Calculum Methodo*; Strasbourg, 1759; — *De Nervo spinali ad par vagum accessorio*; ibid., 1760 : excellente dissertation inaugurale reproduite dans les *Scriptor. nevrol.* de Ludwig; — *De Hernia congenita, in qua intestinum in contactu testis est*; ibid., 1771; — *De Aqua labyrinthi auris*; ibid., 1771; — *De Bubonoceles evitandi Methodo*; ibid., 1773; — *De Suffusione secundaria rariori*; ibid., 1779. Il a laissé en manuscrit, mais incomplets, deux ouvrages de longue haleine, *Anatomicæ Institutiones* et *Commentarii Physiologici*. K.

Vicq d'Azyr, *Éloge de J. F. Lobstein*; 1786, in-4°. — *Mém. de la Soc. roy. de Méd.*, 1784 et 1785. — *Biographie Médicale*. — J.-M. Lobstein, *Denkmal der Liebe, seinem Bruder*, etc.; Strasb., 1784, in-4°.

LOBSTEIN (*Jean - Frédéric*), anatomiste français, neveu du précédent, né le 8 mai 1777, à Giessen, mort le 7 mars 1835, à Strasbourg. A l'âge de treize ans il accompagna dans cette dernière ville son père, qui était professeur de théologie, et y commença ses études médicales; mais il dut bientôt les interrompre pour se rendre à l'armée du Rhin en qualité d'élève en chirurgie (1793). Cinq années après, il revint à Strasbourg, qu'il ne devait plus quitter, et y devint successivement chef des travaux anatomiques (1799), docteur (1803), médecin en chef et professeur de l'école départementale d'accouchement et directeur du musée anatomique. Après avoir disputé, en 1814, la chaire de médecine légale à Fodéré, il obtint en 1819 celle d'anatomie pathologique, qui fut, sur l'intervention de Cuvier, spécialement créée pour lui, et en dernier lieu il y joignit l'enseignement de la clinique médicale. Correspondant de l'Académie royale de Médecine, il avait reçu le même honneur des principales sociétés savantes de l'Europe Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Essai sur la Nutrition du Fœtus*; Strasbourg, 1802, in-4°; — *Fragment d'anatomie physiologique de l'organisation de la Matrice dans l'espèce humaine*; ibid., 1803; — *Rapport sur les travaux exécutés à l'amphithéâtre d'anatomie de Strasbourg*; ibid., 1805; — *Plan raisonné d'un Cours de médecine légale*; ibid., 1814, in-8°; — *Recherches sur le Phosphore et ses effets dans le traitement des maladies internes*; Paris, 1815, in-8°; — *De Nervi sympathetici humani fabrica, usu et morbis*; ibid., 1823, in-4°, avec 10 pl.; monographie traduite en anglais (Philadelphie, 1831), et en italien (Milan, 1834); — *Traité d'Anatomie pathologique*; ibid., 1829-1833, 4 vol. in-8°, et atlas; cet ouvrage, qui est le meilleur titre de l'auteur à la réputation qu'il a laissée de savant anatomiste, a été traduit en allemand par A. Neurohr; Stuttgard, 1834, 8 vol.; — *Essai d'une nouvelle théorie des maladies fondée sur les anomalies de l'innervation*; ibid., 1835, in-8°; en allemand, même année. Lobstein a aussi fourni des mémoires au *Magasin Encyclopédique*, au *Journal de Médecine* de Corvisart, au *Répertoire d'Anatomie* de Breschet, au *Dictionnaire des Sciences médicales*, aux *Archives générales de Médecine*, etc. K.

Neuer Nekrolog der Deutschen, 1835. — Ch.-H. Ehrmann, *Éloge de J.-F. Lobstein*. — Dezeimeris, *Dict. hist. de la Méd.* — Callisen, *Med. Schriftst.-Lexikon* (suppl.), XXX.

LOBWASSER (*Ambroise*), poëte allemand, né le 4 avril 1515, à Schneeberg en Saxe, mort à Kœnigsberg, le 27 novembre 1585. Il étudia le droit, entreprit de nombreux voyages à l'étranger dans l'intérêt de la religion réformée, et résigna en 1580 ses fonctions de chancelier de Misnie. Il a exercé une grande influence sur les affaires religieuses du duché de Prusse, qui, d'abord exclusivement luthérien, vit peu à peu les deux cultes, réformé et luthérien, se contre-balancer; mais son principal titre est la *traduction des Psaumes de David* en allemand, faite sur la version française de Clément Marot et de Théodore de Bèze. Il a si fidèlement conservé le nombre des mots, et même des syllabes de la poésie française, que la musique, composée pour cette dernière par Claude Gondimel, a pu immédiatement s'adapter à la copie allemande. Présentée au duc de Prusse en 1565, cette traduction a été publiée à Leipzig, en 1573, in-8°, et elle a servi de livre de cantiques dans l'Église calviniste allemande jusque vers le milieu du dix-huitième siècle. Lobwasser a publié en outre : *Summarien aller Kopitel der heiligen Schrift, in deutschen Reimen* (Sommaires de tous les chapitres de la Bible, mis en rimes allemandes); Leipzig, 1584, in-8°. Ch. R.

Jöcher, *Gelehrten-Lexikon*. — Koch, *Geschichte der Kirche*.

LOCATELLI ou **LUCATELLI** (*Giacopo*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, en 1580, mort en 1618. Cet artiste, qu'Orlandi désigne par erreur sous le prénom de *Girolamo*, étudia à Bologne sous le Guide et l'Albane, et sut joindre à la sévérité de dessin la vigueur de coloris. Parmi les ouvrages qu'il a laissés à Vérone, on remarque les deux tableaux de l'église de San-Fermo Maggiore. Il a formé de nombreux élèves, dont les plus connus sont Andrea Voltolino, Biagio-Falcieri et Santo Prunato. E. B—n.

Pozzo, *Vite dei Pittori*, etc., *Veronesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Giov. Casali, *Guida di Forli*. — Bennassuti, *Guida di Verona*.

LOCATELLI ou **LUCATELLI** (*Giovanni-Battista*), sculpteur véronais, fils du précédent, vivait en 1620. On voit de lui dans la cathédrale de Vérone, sur le fronton du retable de la chapelle de la Vierge, plusieurs *enfants* et les statues de *La Foi* et de *L'Espérance*. Ces figures de marbre ne donnent pas une haute idée du

une *Ré-*
existant
:. B—N.
itture di

'n, né à
uit de la
plusieurs
on doit
on nom
l). Bien
la secte
nps à la
. Il visita
à G[illegible]nes
e ; après
victime.
hymico-
actatus
: cet ou-
n, 1648,
P.

italien,
il y joua
primo
oit et le
:éda en-
lit si fa-
st guère
V.
e la Con-

, peintre
ins, vers
e Saint-
ro Ferri,
soit, ses
lu palais
brillent
rouve à
s princi-
e Saint-
e Santa-
testable,
ravaux,
profonde
sordres.
-N.
'orica. —
di Roma.

ndrea),
, vers la
i1. Con-
'il reçut
sages on
bilement
entis, un
s figures
ne et de
s, qu'en
: un goût

tout italien et une distinction qu'on chercherait vainement dans les tableaux des petits Flamands. « Il eut deux manières, dit Lanzi, la première bonne, la seconde parfaite et du goût le plus exquis, taut pour les teintes que pour l'invention. » On trouve des ouvrages de ce maître au palais Spada de Rome et dans les musées de Paris, Rouen, Londres, Darmstadt, etc. E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Siret, *Dict. des Peintres.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.*

LOCATELLI (*Pietro*), violoniste italien, né en 1693, à Bergame, mort en 1764, à Amsterdam. Presque toutes les circonstances de sa vie sont ignorées ; on sait seulement qu'il étudia le violon à Rome sous la direction de Corelli, et qu'après avoir beaucoup voyagé, il se fixa à Amsterdam, où il établit un concert public. Ses sonates et ses concertos se font remarquer par une facture élégante; ils ont été peu joués, à cause de leur difficulté. Locatelli y a mis en pratique beaucoup de procédés nouveaux, dont Paganini a fait plus tard son profit. On a de lui : dix œuvres, sous le titre de *Concerti*, qui ont paru d'abord à Amsterdam, de 1721 à 1750, et dont on a fait des éditions nouvelles à Paris ; c'est dans le neuvième, intitulé l'*Arte di nuova modulazione*, et en français, *Caprices énigmatiques*, que Locatelli a placé toutes ses inventions nouvelles sur les diverses manières d'accorder le violon et sur des combinaisons d'effets jusque alors inconnus.
P. L—Y.

Burney, *Hist. of Music.* — San-Rafaele, *Lettere sull Arte del Suono.* — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

LOCATELLI (*Paolo-Maria*), théologien italien, né en 1728, à Faleggio, près de Bergame, mort en 1797, à Milan. Il entra dans les ordres, et se fit remarquer par un grand fonds de savoir et de piété, ce qui lui mérita la dignité de chanoine théologal de la cathédrale à Milan. Il a laissé : *De Vitiis Philosophorum deque Virtutibus Philosophiæ sæculi XVIII* ; Milan, 1772, in-8° ; — *Osservazioni sul libro Documenti della cristiana antichità sopra la confessione auricolare di Eybel* ; Parme, 1786 ; — *Esposizione della dottrina cristiana* ; Milan, 1789, fort souvent réimpr. depuis et abrégée par l'auteur l'année suivante ; — *De Historica in scientiis persequendis Methodo* ; ibid., 1773, in-8° ; — quelques discours. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VIII.

LOCATI (*Antonin*, frère *Humbert* en religion), historien italien, né dans un village du Plaisantin, le 4 mars 1503, mort le 17 octobre 1587. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et fut inquisiteur à Pavie et à Plaisance Nommé, en 1568, commissaire général de l'inquisition à Rome par le pape Pie V, qui le choisit pour confesseur, il fut élevé, en 1568, sur le siége épiscopal de Bagnarea. Il se démit, en 1581, de la dignité épiscopale, et passa ses dernières années dans un couvent de son ordre. On a de lui : *De Placentinæ urbis origine successu et laudi-*

bus seriosa Narratio; Crémone, 1564, in-4°; 1614 : cette histoire, qui commence sous le règne de Vespasien, a le défaut, suivant Poggiali, d'être remplie de fables et de ne contenir qu'un petit nombre de faits, encore sont-ils souvent inexacts et hors de place; son seul mérite est une latinité pure et élégante. Locati traduisit lui-même son ouvrage en italien; Crémone, 1565. Grævius a inséré le texte latin dans son *Thesaurus Antiquitatum Italiæ*, t. III. On a encore de Locati : *Opus quod Judiciale Inquisitorum dicitur, ex diversis theologis et juris utriusque doctoribus... extractum*; Rome, 1570, in-4°; — *Italia travagliata.... nella qual si contengono tutte le guerre, seditioni, pestilentie, et altri travaglii, li quali nell' Italia sono stati della venuta d'Enea Trojano in quella infino alli nostri tempi, da diversi authori raccolti*; Venise, 1576, in-4°. Z.

Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*. — Poggiali, *Memorie per la Storia Letteraria di Piacenza*, t. II.

LOCCENIUS (*Jean*), historien et publiciste allemand, né à Itzehoë, en 1597, mort le 27 juillet 1677. Il étudia à Leyde la jurisprudence et les belles-lettres, et devint, en 1625, professeur à Upsal, historiographe de Suède, et publia entre autres : *De Gustavi Adolphi Virtutibus*; Upsal, 1631, in-4°; — *Exercitationes Juris Suecani*; Upsal, 1639, in-4°; — *Syntagma Dissertationum politicarum*; Amsterdam, 1644, in-12; — *De Jure Maritimo et navali*; Stockholm, 1650, in-12; ibid., 1674, in-8°; Halle, 1740, in-4°; — *Antiquitatum Sueo-Gothicarum Libri III*; Stockholm, 1647, in-12; Francfort, 1654, in-8°; — *Historia Suecana*; Upsal, 1654 et 1662, in-8°; Francfort et Leipzig, 1676, in-4°; — *Sueciæ regni Leges provinciales et civiles latine versæ*; Stockholm, 1672, in-fol.; Lunden, 1675, in-8°; — *Synopsis Juris publici Suecani*; Gothembourg, 1673, in-8°; — *Lexicon Juris Sueo-gothici*; Stockholm, 1674, in-8°; Upsal, 1665, in-8°; — *De Migrationibus Gentium, in specie Gothorum Sueonumque*; Stockholm, 1678, in-8°; — *Epigrammata Sacra et moralia, cum vitiorum virtutumque emblematibus*; Stockholm. Loccenius, qui a aussi publié plusieurs dissertations sur diverses matières juridiques, a donné une édition annotée de l'*Historia Suecorum Gothorum*, d'Éric Olaüs; Stockholm, 1654, in-8°. E. G.

Witte, *Diarium Biographicum*. — Scheffer, *Suecia Litterata*. — Groschuff, *Collectio Librorum rariorum*. — Dachnert, *Academiæ Gryphswaldensis Bibliotheca*. — Sax, *Onomasticon*, IV, p. 492. — Sleuch, *Memoria J. Loccenii*; Upsal, 1678, in-4°.

LOCHER (*Jacques*), surnommé *Philomusus*, poëte latin moderne, né en 1470 ou 1471, à Echingen (Souabe), mort à Ingolstadt, le 4 décembre 1528. Il enseigna la poésie et la rhéto-[illegible]e dans différentes écoles de l'Allemagne, et [illegible]nt, en 1505, professeur à Fribourg. Une que-[illegible] littéraire avec Érasme et Wimpfeling l'o-

devint organiste de la reine Catherine. Le musicien Salmon, ayant proposé de supprimer les clefs et de simplifier la notation, fut de sa part l'objet d'attaques violentes, dont l'éclat retentit jusqu'à la cour, où le novateur comptait des partisans. Quant à lui, en 1666, il produisit une nouveauté qui causa beaucoup de bruit : il composa un service religieux où, contrairement à l'usage établi, la prière avait une musique différente après chacun des dix commandements. Lock fut un des meilleurs musiciens de l'époque : il avait de l'originalité, de la force et de l'invention dans l'arrangement des voix et des instruments; cependant on pourrait lui reprocher d'avoir souvent imité le style de Lulli. On le regarde comme le premier qui écrivit de la musique dramatique; car on ne peut donner ce nom à ces divertissements nommés *masques* dont l'usage était venu d'Italie et que l'on donnait aux fêtes de la cour. C'est à lui qu'on doit également d'avoir posé les règles de l'accompagnement pratique ou basse continue. Ses principaux ouvrages sont : *Little Concert of III parts for viols and violins;* Londres, 1657; — *Hymns and Anthems*; ibid., 1666, — *Modern church Music preaccused, censured and obstructed in its performance before His Majesty*; ibid., 1666, in-4°; 2e édit., 1673; c'est la préface de l'ouvrage précédent, et l'auteur y expose longuement la querelle que lui suscita le changement dont nous avons parlé; — *Observations upon an* Essay to the advancement of Music; ibid., 1672, in-8°; réimpr. l'année suivante : il s'agit ici de l'ouvrage de Salmon, qui répliqua avec succès à l'amère critique de Lock; — *Macbeth*, drame de Shakespeare; ibid., 1672; cette musique obtint un brillant succès; — *La Tempête*, ibid., 1673; — *Psyché*, opéra trad. de Quinault par Shadwell et mis en musique avec Draghi; la partition de ces deux dernières œuvres a été imprimée sous le titre : *The English Opera*; Londres, 1675; — *Melothesia*; ibid., 1673, in-4° obl., traité de basse continue, le plus ancien que l'on connaisse en Angleterre. Lock est encore l'auteur de chansons et d'ariettes insérées dans le *Treasury of Music*, le *Theatre of Music* et autres collections de ce genre. P.

Burney, *Hist. of Music.*

LOCKE (*John*), célèbre philosophe anglais, né le 29 août 1632, à Wrington (comté de Bristol), mort à Oates (comté d'Essex), le 28 octobre 1704. Il passa son adolescence et les premières années de sa jeunesse, d'abord au collége de Westminster, puis à l'université d'Oxford, où la lecture des écrits de Descartes éveilla en lui, comme elle avait fait en Malebranche, la vocation philosophique. Après deux voyages, l'un en Allemagne, avec William Swan, ambassadeur à la cour de Berlin, qu'il accompagnait comme secrétaire, l'autre en 1668, en France, avec le comte de Northumberland, il donna des soins à

l'éducation du fils de lord Ashley, qui fut depuis comte de Shaftesbury. Ce lord, devenu grand-chancelier d'Angleterre, lui donna la place de secrétaire de la présentation aux bénéfices, emploi qu'il exerça pendant une année, tant que Shaftesbury lui-même garda ses fonctions. Plus tard, en 1679, le comte de Shaftesbury, nommé président du conseil, rappela Locke auprès de lui; mais bientôt, disgracié pour s'être opposé aux mesures despotiques de la cour, Shaftesbury se vit contraint de s'exiler en Hollande, où il mourut, en 1683. Locke l'y avait accompagné. Les relations qu'il y contracta, notamment avec le ministre protestant Limborch et avec Leclerc, l'auteur de la *Bibliothèque universelle*, jointes au dévouement dont il avait fait preuve envers le comte de Shaftesbury, achevèrent de le rendre suspect au gouvernement anglais, et amenèrent contre lui une persécution qui eut pour résultat sa dépossession d'un bénéfice accordé par l'université d'Oxford : on l'accusa d'avoir fait imprimer en Hollande des libelles contre le gouvernement anglais. Le roi d'Angleterre, Jacques II, demanda son extradition aux États-Généraux de Hollande, et Locke fut obligé de se tenir caché jusqu'au moment où le monarque anglais fut détrôné par le prince d'Orange, son gendre. Locke retourna alors dans sa patrie sur la flotte qui y conduisait la princesse d'Orange. Il avait d'abord songé à revendiquer son bénéfice de Christ-Church; mais il sacrifia généreusement à l'intérêt et à la sécurité de celui qu'on lui avait donné pour successeur les droits qu'une injuste persécution n'avait pu lui faire perdre, et accepta une place de commissaire aux Appels. Des missions diplomatiques lui furent, dit-on, proposées à diverses reprises; mais sa santé, devenue très-faible, le contraignit à refuser. Ce fut vers cette époque qu'il commença à séjourner alternativement à Londres et à la maison de campagne du comte de Peterborough; bientôt même il forma le projet de se retirer complétement à Oates, dans le comté d'Essex, chez le chevalier Masham; et cette résolution l'amena à se démettre, en 1700, des fonctions très-lucratives de commissaire du commerce et des colonies. Le prince d'Orange, devenu le roi Guillaume III par la révolution de 1688, voulait les lui conserver en le déchargeant de tout travail et en le dispensant d'assister au conseil, par conséquent de venir à Londres, dont le séjour lui était nuisible; mais Locke répondit que sa conscience ne lui permettait pas de toucher le traitement d'un emploi qu'il ne pouvait remplir, et dès cet instant il ne quitta plus sa retraite d'Oates. Il y mourut, dans des sentiments de religion et de piété chrétienne qui se révélèrent dans ses dernières paroles et dans ses derniers actes. Le traducteur français de l'*Essai sur l'Entendement humain*, Coste, se trouvait à Londres au moment de la mort de Locke, et voici en quels termes, dans une lettre adressée à l'auteur des *Nouvelles de la Républiqu*[illegible] *Lettres*, et insérée dans ce recueil (février [illegible] p. 154), il rend compte des derniers moments du grand philosophe : « Vers cinq h[illegible] du soir (27 octobre 1704), il lui prit une [illegible] accompagnée d'une extrême faiblesse, q[illegible] craindre pour sa vie; il crut lui-même [illegible] n'était pas loin de son dernier moment; [illegible] il recommanda qu'on se souvînt de lui [illegible] la prière du soir. Là-dessus, Mme Ma[illegible] lui dit que s'il le voulait toute la famille [illegible]drait prier Dieu dans sa chambre. Il répondit qu'il en serait fort aise, si cela ne donnait pas trop d'embarras. On s'y rendit donc, et l'on pria en particulier pour lui. Après cela, il donna quelques ordres avec une grande tranquillité d'esprit; et l'occasion s'étant présentée de parler de la bonté de Dieu, il exalta surtout l'amour que Dieu a témoigné aux hommes en les justifiant par la foi en Jésus-Christ. Il le remercia en particulier de ce qu'il l'avait appelé à la connaissance de ce divin Sauveur; il exhorta tous ceux qui se trouvaient auprès de lui de lire avec soin l'Écriture Sainte et de s'attacher sincèrement à la pratique de tous leurs devoirs, ajoutant expressément que par ce moyen ils seraient plus heureux dans ce monde et qu'ils s'assureraient la possession d'une éternelle félicité dans l'autre. Quelques jours avant sa mort il écrivait à Collins, son pupille et son ami, qu'il ne trouvait de consolation que dans le bien qu'il avait fait, et que deux choses en ce monde pouvaient seules donner une véritable satisfaction : le témoignage d'une bonne conscience et l'espoir d'une autre vie. » Locke fut inhumé dans les tombeaux de la famille Masham, à *High-Lever-Church*, où l'on voit sur la façade extérieure de l'église, et gravée sur une tablette de marbre, une inscription consacrée à sa mémoire.

Quelque temps avant la mort de Locke, le docteur Hudson, administrateur de la bibliothèque bodléienne à Oxford, avait prié le philosophe de lui envoyer tous les ouvrages qu'il avait publiés, tant ceux qui portaient son nom, que ceux où son nom ne paraissait pas, et Locke ne lui avait envoyé que les premiers d'entre ces ouvrages. Mais, par un article spécial de son testament, il légua au docteur Hudson, pour la bibliothèque Bodléienne, un exemplaire de chacun de ses écrits anonymes. Quels étaient donc ces ouvrages de Locke? C'est ce que nous allons indiquer, en commençant par celui qui est et demeurera le véritable titre de gloire du philosophe anglais.

1° *Essai sur l'Entendement humain* (Essay concerning human understanding), publié à Londres, en 1690, in-fol. angl., et dédié à mylord Herbert, comte de Pembroke, dont il avait fait la connaissance à Montpellier, où il était allé faire un voyage de santé. Dès 1688 une sorte de prospectus ou analyse de cet ouvrage avait été publié en Hollande par Locke dans la *Bibliothèque universelle et historique* de Le-

VIII, p. 49-142) sous ce titre : *Extrait* *re anglais qui n'est pas encore pu*-nne, qui fut depuis évêque de Saint-n fit un autre abrégé en anglais, traduit is par Bosset (Londres, 1720). L'ouvrage tel qu'il existe dans l'édition anglaise a été traduit en français par Coste 1700, 1729, et 4 vol. in-12, 1742). Il a traductions latines : la meilleure paraît e de Thiele, publiée à Leipzig en 1731. ple aussi trois traductions allemandes : Poleyen, 1757, in-4°; celle de Tittel, -8°; celle de Tennemann, 1797, 3 vol. objet de cet ouvrage se trouve déterminé elques lignes de l'*avant-propos* : « Il dit Locke, pour le dessein que j'ai pré-nt en vue, d'examiner les différentes de connaître qui se rencontrent dans , en tant qu'elles s'exercent sur les bjets qui se présentent à son esprit; et que je n'aurai pas tout à fait perdu mon méditer sur cette matière si en exa-pied à pied, d'une manière claire et his-toutes ces facultés de notre esprit, je e voir, en quelque sorte, par quels notre entendement vient à se former les il a des choses et que je puisse mar-bornes de la certitude de nos connais-t les fondements des opinions qu'on voit armi les hommes. » L'*Essai sur l'En-nt humain* est donc un traité d'idéo-qu'on ne croie pas que cet examen de notre esprit est capable soit entrepris e dans un but avoué ou déguisé de me : bien loin de travailler au profit de le doute, il estime, au contraire, que naissance des forces de notre esprit suffit rir du scepticisme ainsi que de la né-où l'on s'abandonne lorsqu'on doute de la vérité ». Composé dans l'esprit et le Locke lui-même vient de déclarer, se divise en quatre livres, dont voici 1er livre, *Des Notions innées*; — *Des Idées*; — 3e livre, *Des Mots*; — *De la Connaissance*. Ainsi qu'il résulte itres mêmes, les deux premiers livres objet une question psychologique, celle ine, de la formation, et des caractères dées; le troisième a pour objet une de logique, celle des rapports du lan-c la pensée; le quatrième a également et une question de logique, celle de la de la connaissance. A l'époque où crivit son livre, la doctrine des idées tait fort accréditée en Angleterre et en France. Tout le premier livre de pour objet de la combattre et, s'il est de la renverser. L'auteur de l'*Essai* d d'établir trois points capitaux : le qu'il n'y a point de principes innés dans péculatif; le second, qu'il n'y a point de innés dans l'ordre pratique; le troi-sième, que les principes spéculatifs ou pratiques sont tellement loin d'être innés, que les idées mêmes dont ils se composent ne le sont pas. Or, pour démontrer ces trois points, voici comment procède Locke. Herbert de Cherbury avait si-gnalé plusieurs caractères auxquels on peut re-connaître qu'une idée est innée; et, parmi ces caractères, il avait surtout indiqué la priorité et l'universalité. Locke s'efforce d'établir que ces idées et ces principes ne sont pas primitifs, puisque les enfants ne les possèdent ni ne les comprennent, et qu'ils ne sont point universels, attendu qu'ils ne se trouvent pas dans l'esprit des sauvages et des idiots; n'étant ni primitifs, ni universels, ils ne sont pas innés; donc, ils sont acquis; et Locke se réserve de montrer, en son deuxième livre, comment s'opère cette ac-quisition. Cette doctrine de l'innéité des idées, que Locke s'imagine avoir renversée, n'est pas même ébranlée par ses objections, ainsi que le montre Leibniz en ses *Nouveaux Essais* (1), à la condition toutefois qu'on l'interprète dans le sens où la prenait Descartes, et qu'on ne pré-tende pas que nous apportons en venant au monde certaines idées toutes constituées en notre esprit, mais seulement que nous naissons avec la faculté de les obtenir. — Lorsqu'il croit en avoir fini avec les idées innées, Locke entre-prend de jeter les bases d'un tout autre système, à savoir, que toutes nos idées viennent de l'expérience; et c'est au développement de cette thèse qu'est consacré le second livre de l'*Essai*. « Supposons, dit-il (l. II, ch. 4), qu'au commen-cement l'âme est ce qu'on appelle une table rase, *tabula rasa*, vide de tous caractères, sans au-cune idée, quelle qu'elle soit; comment vient-elle à recevoir des idées? Par quel moyen en ac-quiert-elle cette prodigieuse quantité que l'ima-gination de l'homme toujours agissante lui re-présente? D'où puise-t-elle tous ces matériaux qui sont comme le fond de tous ses raisonne-ments et de toutes ses connaissances? A cela je réponds en un mot : de l'expérience. C'est là le fondement de toutes ses connaissances; c'est de là qu'elles tirent leur première origine. » Mais, dans l'expérience, Locke, signale un double mode d'action : la sensation et la réflexion. Que si l'on demande à laquelle des deux il assigne la priorité d'action, il déclare positivement que c'est à la sensation (l. II, c. 1), et que l'autre source d'où l'entendement vient encore à rece-voir des idées, c'est la perception des opéra-

(1) Cet ouvrage, écrit sous la forme du dialogue, suivant la méthode platonicienne, est, comme celui de Locke, divisé en quatre parties : *Des Notions innées, des Idées, des Mots, de la Connaissance*. Leibniz s'y propose, quel-ques remarques sur la philosophie de Locke; mais, ainsi qu'il le dit en son *avant-propos*, il est souvent d'un autre avis que lui, et leurs différends sont de quelque im-portance. La question de la *table rase*, celle de savoir *si la matière peut penser*, enfin celle du syllogisme, sont les points où Leibniz se sépare le plus complètement de Locke.

tions de notre âme, *appliquées aux idées qu'elle a déjà reçues par les sens*. Or, quelles sont ces idées, qui nous sont ainsi données, les unes par la sensation, les autres par la réflexion ? Par la sensation, nous acquérons les idées du blanc, du jaune, du chaud, du froid, du dur, du mou, du doux, de l'amer, et de tout ce que nous appelons les qualités sensibles, tandis que par la réflexion nous acquérons les idées de ce qu'on appelle percevoir, penser, douter, croire, raisonner, connaître, vouloir, et de toutes les différentes actions de notre âme. Toutes les idées directement émanées de la sensation et de la réflexion, Locke les appelle *idées simples*. Mais il ajoute que notre intelligence possède encore des *idées complexes*, et celles-ci s'obtiennent (l. II, c. 12), en répétant, ajoutant et unissant ensemble les idées simples, de telle sorte que les idées, même les plus abstraites, quelque éloignées qu'elles paraissent des sens et de la réflexion, ne sont pourtant que des notions que l'entendement se forme en combinant les idées qu'il avait reçues des objets des sens, ou de ses propres opérations sur les idées sensibles ; et qu'ainsi les idées les plus étendues et les plus abstraites nous viennent par la sensation et par la réflexion. Ce système sur l'origine et la formation des idées a certainement le mérite de la simplicité ; mais il est permis de douter qu'il ait également celui de la vérité. Il laisse en effet sans explication satisfaisante celles d'entre nos idées qui ont pour objet le nécessaire, l'absolu, l'infini. — Dans son troisième livre, intitulé *Des Mots*, Locke aborde la question des rapports du langage avec la pensée. « Après avoir exposé, dit-il, tout ce qu'on vient de voir sur l'origine, les diverses espèces et l'étendue de nos idées, je devrais, en vertu de la méthode que je m'étais proposée d'abord, m'attacher à faire voir quel est l'usage que l'entendement fait de ces idées, et quelle est la connaissance que nous acquérons par leur moyen. Mais, venant à considérer la chose de plus près, j'ai trouvé qu'il y a une étroite liaison entre les idées et les mots, et un rapport si constant entre les idées abstraites et les termes généraux, qu'il est impossible de parler clairement et distinctement de notre connaissance, qui consiste toute en propositions, sans examiner auparavant la nature, l'usage et la signification du langage. » Tout ce troisième livre abonde en aperçus judicieux sur l'usage de la parole et sur les services qu'elle est appelée à rendre à la pensée. Locke s'attache d'abord à montrer comment se forment les termes généraux. On prévoit que sur ce terrain il rencontrera la question des *universaux*, si vivement controversée dans l'antiquité et surtout au moyen âge. Locke la résout en vrai disciple d'Occam, en soutenant (l. III, c. 3) que « ce qu'on appelle général et universel est l'œuvre de l'entendement ». Passant de là, par une transition naturelle, aux définitions, dans lesquelles le genre entre comme élément, Locke établit que les noms des idées simples ne peuvent être définis, et que s'ils le pouvaient, ce serait à l'infini. Il montre ensuite que le contraire existe pour les idées complexes. Enfin, il clôt ce troisième livre par trois excellents chapitres, relatifs, le premier à l'imperfection du langage, le second à ses abus, le troisième aux remèdes qui peuvent être apportés à ce double mal. Le langage est imparfait : 1° lorsque les idées que les mots signifient sont extrêmement complexes et composées d'un grand nombre d'idées jointes ensemble ; 2° lorsque les idées que nous exprimons n'ont point de liaison naturelle les unes avec les autres ; 3° lorsque l'idée que nous voulons rendre par un mot se rapporte à un objet qu'il n'est pas aisé de faire connaître ; 4° lorsque la signification d'un mot et l'essence de la chose ne sont pas exactement les mêmes. Quant aux abus du langage, ils consistent : 1° à se servir de mots auxquels on n'attache aucune idée, ou du moins aucune idée claire ; 2° à apprendre les mots avant que d'exprimer les idées que nous y rapportons ; 3° à se servir des mots tantôt dans un sens tantôt dans un autre ; 4° à les appliquer à des idées différentes de celles qu'ils signifient dans l'usage ordinaire ; 5° à les appliquer à des objets qui n'ont jamais existé, ou à des idées qui n'ont aucun rapport avec la nature réelle des choses. La question des remèdes à apporter à ces imperfections et à ces abus est également traitée par Locke avec tous les détails qu'elle comporte. Mais il nous est impossible de le suivre sur ce terrain : des observations aussi délicates ne se prêtent pas à l'analyse. Qu'il nous suffise de remarquer que toute cette partie du IIIe livre renferme également d'excellents aperçus et des réflexions pleines de justesse. — Le quatrième livre, intitulé *De la Connaissance*, est divisé en un grand nombre de chapitres, où les principales questions de logique sont discutées et résolues. Sauf la distinction purement arbitraire qui s'y trouve établie entre l'idée, le jugement et la connaissance, ce livre, comme le précédent, renferme des doctrines généralement vraies, exposées, suivant la manière habituelle de Locke, en un style parfaitement clair, quoique un peu diffus. Parmi les principales questions traitées dans ce quatrième livre, une des premières est celle qui a pour objet les divers degrés dont la connaissance est susceptible. Envisagée sous ce rapport, la connaissance paraît à Locke devoir être divisée en intuitive et démonstrative : la première, la plus claire et la plus certaine dont l'esprit humain soit capable, agissant d'une manière irrésistible, et, comme il le dit, semblable à l'éclat d'un beau jour, se faisant voir immédiatement et comme par force, dès que l'esprit tourne sa vue vers elle ; la seconde, ayant besoin de preuves, par conséquent plus difficile à acquérir, précédée de quelques doutes, et légitime à la seule

de Dieu, et termine (un cartésien n'eût pas fait autrement) par la connaissance que nous avons de l'existence des autres choses. Il établit sans difficulté que la connaissance que nous avons de notre propre existence est intuitive : « Pour ce qui regarde notre existence (l. IV, c. 9), nous l'apercevons avec tant d'évidence et de certitude, que la chose n'a pas besoin et n'est point capable d'être démontrée par aucune preuve. Je pense, je raisonne, je sens du plaisir ou de la douleur : aucune de ces choses peut-elle m'être plus évidente que ma propre existence? Si je doute de toute autre chose (on reconnaîtra facilement ici l'influence de Descartes), ce doute même me convainc de ma propre existence, et ne me permet pas d'en douter. » Quant à la connaissance que nous avons de l'existence de Dieu, Locke la regarde aussi comme certaine; seulement, il la range parmi les connaissances démonstratives. Or, par quel enchaînement d'idées l'homme peut-il, en partant de la connaissance intuitive et parfaitement certaine de lui-même, s'élever démonstrativement à la connaissance de Dieu? « Nous savons, dit Locke (l. IV, c. 10), que nous sommes; nous savons également que le néant ne peut rien produire; donc, il y a un Être éternel. » Voilà pour l'existence de Dieu. Voici maintenant pour ses attributs : « Cet Être éternel doit avoir toute puissance; car la source éternelle de tous les êtres doit être aussi la source et le principe de toutes leurs puissances ou facultés. Il doit, de plus, posséder la suprême intelligence, puisque nous nous sentons intelligents, et qu'il est absolument impossible qu'une chose destituée de connaissance et agissant aveuglément produise des êtres intelligents. Un Être éternel, tout puissant, tout intelligent, c'est Dieu. » C'est ainsi que, pour reproduire ici les expressions mêmes de Locke, « par la considération de nous-mêmes et de ce que nous trouvons infailliblement dans notre propre nature, la raison nous conduit à la connaissance évidente et certaine de l'existence de Dieu ». C'est, comme on voit, l'application de la méthode psychologique à la théodicée. Mais, dira-t-on, cet Être éternel, intelligent, 'tout-puissant, que vous appelez Dieu, ne peut-il pas être matériel? Non, répond Locke, il ne le peut. Et il prouve cette impossibilité en montrant : 1° que chaque partie de matière est dépourvue de pensée; 2° qu'une seule partie de matière ne peut-être pensante; 3° qu'un certain amas de molécules matérielles non pensantes ne saurait penser, soit qu'on le suppose en repos ou même en mouvement. Cette démonstration, si remarquable par le rigoureux enchaînement des idées, fait vivement regretter que dans ce même livre (l. IV, c. 3) Locke, en traitant de l'étendue de notre connaissance et en essayant de montrer, d'après la distinction arbitraire établie par lui, qu'elle est plus bornée que nos idées, ait avancé la proposition que voici : « Bien que nous

ayons des idées de la matière et de la pensée, peut-être ne serons-nous jamais capables de connaître si un être purement matériel pense ou non, par la raison qu'il nous est impossible de découvrir, par la contemplation de nos propres idées, sans révélation, si Dieu n'a pas donné à quelque amas de matière, disposée comme il le trouve à propos, la puissance d'apercevoir et de penser, ou s'il a joint et uni à la matière ainsi disposée une substance immatérielle qui pense (1). » Ces trois chapitres sur la connaissance que nous avons des existences réelles constituent, à notre avis, une des parties lesplus importantes non-seulement du quatrième livre, mais encore de l'ouvrage tout entier. Ils sont suivis d'une série de considérations sur les moyens d'augmenter notre connaissance, sur le jugement et la probabilité, sur les divers degrés d'assentiment, sur le raisonnement, sur la distinction de la raison et de la foi, sur l'enthousiasme, sur l'erreur, sur la division des sciences. Tel est, dans son ensemble, l'*Essai sur l'Entendement humain*. L'esprit qui y préside est celui du libre examen; la méthode est celle de l'expérience. La vérité, que l'auteur a toujours poursuivie avec candeur et bonne foi alors même qu'il s'égarait, a fréquemment, surtout dans les deux derniers livres de l'*Essai*, couronné ses recherches. Locke fut pour l'Angleterre, au dix-septième siècle, ce que Descartes et Malebranche furent pour la France et Leibniz pour l'Allemagne; et son livre restera, avec les *Méditations*, avec la *Recherche de la Vérité*, avec la *Théodicée* et les *Nouveaux Essais*, l'un des plus grands monuments de la philosophie moderne.

II. *Lettre sur la Tolérance*. Cette lettre fut adressée par Locke à Philippe van Limborch, théologien hollandais de la communion des *Remontrants*, c'est-à-dire des partisans de la doctrine d'Arminius, proscrite au synode de Dordrecht. Écrite en latin et publiée en 1681, cette lettre fut très-peu de temps après traduite en hollandais et en anglais; en 1710 elle fut traduite en français et imprimée à Amsterdam. Voici quel était son titre : *Epistola de Tolerantia, ad clarissimum virum* T. A. R. P. T. O. L. A., *scripta a* P. A. P. O. J. L. A., c'est-à-dire *Theologiæ apud remonstrantes professorem, tyrannidis osorem, Limburgum Amstelodamiensem, scripta a pacis amico, persecutionis osore, Johanne Lockio, Anglo*. Écrite par l'ami d'un proscrit au partisan d'une doctrine proscrite, cette lettre était, comme on l'a dit, le manifeste de la minorité persécutée. Voici, en substance, quelques-uns des principes fondamentaux qu'elle contient : « Qu'il n'y a personne qui puisse croire que ce soit par charité, amour et bienveillance, qu'un homme fait expirer au milieu des tourments son semblable, dont il souhaite ardemment le salut; que si les infidèles devaient être convertis par la force, il était beaucoup plus facile à Jésus-Christ d'en venir à bout avec les légions célestes qu'à aucun *fils de l'Église* (allusion évidente à Louis XIV) *avec tous ses dragons;* que la *tolérance* en faveur de ceux qui diffèrent des autres en matière de religion est si conforme à l'*Évangile* de Jésus-Christ et au sens commun, qu'on peut regarder comme chose monstrueuse qu'il y ait des gens assez aveugles pour n'en pas voir la nécessité et l'avantage au milieu de tant de lumière qui les environne; que Dieu n'a pas commis le soin des âmes au magistrat civil plutôt qu'à toute autre personne, et qu'il ne paraît pas qu'il ait jamais autorisé aucun homme à forcer les autres à recevoir sa religion; qu'il n'y a au monde aucun homme, ni aucune Église, ni aucun État, qui ait le droit, sous prétexte de religion, d'envahir les biens d'un autre, ni de le dépouiller de ses avantages temporels; que si l'on admet une fois que la religion se doive établir par la force et par les armes, on ouvre la porte au vol, au meurtre, et à des animosités personnelles. » Toutes ces maximes, aujourd'hui universellement acceptées et appliquées, empruntaient alors une grande valeur aux circonstances politiques et religieuses au milieu desquelles Locke se trouvait placé. Les principes de tolérance professés en ce livre par le philosophe anglais s'étendent à toutes les sectes et à tous les hommes, sauf pourtant aux athées : « Car, dit Locke, ceux qui nient l'existence de Dieu ne doivent pas être tolérés, attendu que les promesses, les contrats, les serments, et la bonne foi, qui sont les principaux liens de la société civile, ne sauraient engager un athée à tenir sa parole, et que si l'on bannit du monde la croyance en Dieu, on ne peut qu'y introduire aussitôt le désordre et une confusion générale. » Cette dernière opinion a été aussi celle de J.-J. Rousseau, dans le chapitre de son *Contrat social* intitulé *De la Religion civile*. Une seconde lettre sur le même sujet, *On Toleration*, fut publiée par Locke à Oxford, en 1690, en réponse aux attaques dont la première lettre avait été l'objet de la part de Jonas Proast, l'un des ecclésiastiques, *a clergyman*, de *Queens' College*.

III. *Essai sur le Gouvernement civil* (in-8°, Londres, 1690). Plusieurs fois réimprimé, et traduit en français, comme les autres ouvrages du philosophe, cet *Essai* avait été composé par Locke depuis son retour de Hollande, après la révolution de 1688, qui mit Guillaume d'Orange sur le trône de son beau-père, Jacques II, et avait d'abord porté le titre suivant : *Two Treatises on Government, answer to the partisans of the exiled king, who called the existent government an usurpation* (Deux traités sur le Gouvernement, en réponse aux partisans du roi

(1) Ce doute, énoncé par Locke, sur l'immatérialité de l'âme, donna lieu à une polémique entre Locke et l'évêque de Worcester. Le savant prélat composa à cette occasion sa *Vindication de la doctrine de la Trinité*, et Locke répliqua par deux *Lettres*. Voir, à ce sujet, Leibniz dans l'*Avant-propos* des *Nouveaux Essais*.

je souhaiterais que chacun prît à cœur cette affaire, et qu'on s'appliquât à mettre en usage la méthode qui, dans les différentes conditions des hommes, serait la plus facile, la plus courte et la plus propre à en faire des gens vertueux, utiles à la société et habiles chacun dans leur profession... Voilà ce qui m'a engagé à composer ce petit ouvrage. » Après cela, Locke entre en matière, et parcourt une série de questions qu'il traite et résout avec simplicité. L'éducation y est envisagée par le philosophe anglais au point de vue physique, intellectuel et moral, c'est-à-dire sous toutes les faces qu'elle peut offrir. Ajoutons que ce livre n'est pas seulement écrit pour des gouverneurs et pour des pères de famille, mais encore et surtout pour les mères; car l'auteur, notamment dans la première partie, y entre en des détails dont la sollicitude maternelle peut seule se préoccuper. Moins brillant que l'*Émile* de J.-J. Rousseau, le traité de Locke est aussi moins paradoxal; et peut-être n'est-il pas interdit de penser que le philosophe de Genève y a puisé tout à la fois la première idée de son livre et celle de ses théories les plus faciles et les plus utiles à transporter dans la pratique. Un des points les plus remarquables sur lesquels les deux philosophes s'accordent dans l'éducation de leur élève, c'est la nécessité, ou du moins l'utilité de lui faire apprendre un métier. Cette idée, que certains critiques, et Voltaire entre autres, ont trouvée si bizarre chez Rousseau, Locke l'avait eue et exprimée avant lui. Le philosophe anglais veut que son gentilhomme apprenne une profession manuelle, et il propose surtout la menuiserie ou l'agriculture, afin que ces travaux offrent à son esprit une distraction et à son corps une gymnastique propice au développement des forces et à la conservation de la santé.

VI. *Le Christianisme raisonnable* (*On the reasonableness of Christianity*). Cet ouvrage, publié à Londres en 1695 (in-8°), fut traduit de l'anglais en français par Coste. Il a pour objet de prouver que le christianisme, tel qu'il est représenté dans l'Écriture Sainte, n'offre rien de contraire à la raison. D'accord avec les principes posés dans sa lettre à Limborch sur la tolérance, Locke y permet à chaque communion une croyance libre, moyennant l'adoption de ce dogme essentiel : *Jésus est le Messie*. Toutefois, deux interprétations s'offraient à ce dogme. Le Messie est-il l'homme-Dieu, suivant la croyance adoptée en commun par les protestants et les catholiques, ou seulement, ainsi que le veulent les sociniens, le fils adoptif de Dieu? Locke, ne s'étant pas prononcé clairement sur le sens qu'il attachait à sa proposition, fut accusé de socinianisme. Et ce qui contribua à aggraver ces accusations, c'est que Toland emprunta au livre de Locke quelques arguments à l'appui de son *Christianisme sans mystères*. L'écrit de Locke fut alors attaqué par le docteur Edwards dans *Le Socinianisme démasqué* (Socinianism un-

masked), et Locke publia en 1696 une défense sous ce titre : *Vindication of the Reasonableness of Christianity*. Le *Christianisme raisonnable* paraît avoir eu, comme la *Lettre sur la Tolérance*, un but de circonstance. Le nouveau roi d'Angleterre Guillaume III avait entrepris la réunion de toutes les sectes dissidentes. Il fallait dès lors dégager du milieu de toutes ces dissidences les principes sur lesquels ces différentes sectes s'accordaient; et c'est là ce que Locke entreprit d'établir comme l'essence même du christianisme. L'histoire nous apprend que le plan conciliateur de Guillaume demeura sans réalisation, et que le livre de Locke ne put opérer cette fusion religieuse que le monarque et le philosophe s'étaient proposée.

VII. *Conduite de l'esprit dans la recherche de la vérité*. Cet écrit et ceux que nous allons encore mentionner constituent les œuvres posthumes de Locke (Londres, 1706), traduites en français par J. Leclerc. Ce livre est une sorte d'appendice à l'*Essai sur l'Entendement humain*. Locke y traite plusieurs questions qu'il n'avait fait qu'indiquer dans l'*Essai*, entre autres, la question des remèdes à apporter aux fausses associations d'idées. Ce traité est divisé en quarante-cinq chapitres, parmi lesquels ceux qui nous ont paru les plus importants ont pour objet les *sophismes*, les *vérités fondamentales*, l'*association des idées*.

VIII. *Examen de l'opinion du P. Malebranche*, « *Que nous voyons tout en Dieu* ». Cet examen, dans les détails duquel nous ne pouvons entrer ici, est généralement peu favorable à l'auteur de la *Recherche de la Vérité*. Entre autres critiques fondamentales, Locke reproche à Malebranche d'avoir appelé Dieu l'*Être universel*, façon de parler qui aboutit, soit à confondre Dieu avec l'ensemble des choses, soit à en faire une pure abstraction. « Car, dit Locke, ce terme d'*Être universel* doit signifier un Être qui contient tous les autres, et en ce sens l'univers peut être appelé l'*Être universel;* ou bien il signifiera l'Être en général : ce qui n'est que l'idée de l'Être abstraite de toutes les existences particulières. Or, que Dieu soit l'Être universel dans l'un de ces deux sens, je ne puis le concevoir. »

IX. *Remarques sur quelques parties des ouvrages de M. Norris, dans lesquelles il soutient l'opinion du P. Malebranche* « QUE NOUS VOYONS TOUT EN DIEU ». Cet écrit n'est qu'un appendice du précédent. Norris, dont Locke entreprend ici la critique, avait, de son côté, écrit des *Réflexions sur l'Essai concernant l'Entendement humain*, réflexions qui avaient été imprimées à la fin de son ouvrage intitulé : *Félicité chrétienne, ou discours sur les béatitudes de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ* (Londres, in-8°, 1690).

X. *Adversariorum Methodus*, avec ce second titre : *or new method of a common-place book*, c'est-à-dire *Nouvelle méthode de dresser un recueil de lieux communs*. Écrit originairement en français sous forme de lettre de M. John Locke à M. Nicolas Toinau, ce livre fut plus tard publié en anglais, parmi les *Œuvres posthumes*.

XI. *Discours on miracles, and paraphrases, with notes, on the Epistles of saint Paul* (Discours sur les miracles, et paraphrases, avec notes, sur les Épîtres de saint Paul).

XII. *Memoires pour servir à la vie d'Antoine Ashley, comte de Shaftesbury, et grand-chancelier d'Angleterre sous Charles II*. Ces mémoires, tirés des papiers de Locke après sa mort, furent mis en ordre par J. Leclerc (2 feuilles in-8°).

C. MALLET.

J. Leclerc, *Éloge hist. de feu M. Locke*, en tête du t. Ier de ses *OEuvres diverses*. — Leibniz, *Nouveaux Essais sur l'Entendement humain*. — Tennemann, *Dissertation sur l'empirisme en philosophie, spécialement dans la doctrine de Locke*, t. III de sa traduction allemande de l'*Essai*. — Schulze, *Exposition et examen du Système sensualiste de Locke*, dans la *Critique de la Philosophie spéculative* (allemand). — Lord Shaftesbury, *Lettres écrites par un membre de la noblesse à un jeune homme de l'Université*; Londres, 1716. — Henri Lee, *L'Anti-Scepticisme, ou remarques sur chaque chapitre de l'Essai de M. Locke*, in-fol.; Londres, 1702. — V. Cousin, *Cours de l'Histoire de la Philosophie*, année 1829, lec. 15-25. — Damiron, *Essai sur l'Histoire de la Philosophie au dix-septième siècle*, t. III, art. *Locke*. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*. — Daunou, *Cours d'études*, XX, 310. — Ph. Chasles, dans la *Revue de Paris*, 1830. — *Lord King, Life of Locke*; Londres, in-4°. — *Revue d'Édimbourg*, avril 1854 : *John Locke, his Character and Philosophy*. — Nourrisson, *Tableau des progrès de la Pensée humaine*, ch. 50; Paris, 1858. — M. de Rémusat, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1829.

LOCKHART (*John-Gibson*), littérateur anglais, né dans le Lanarkshire (Écosse), en 1794, mort à Abbotsford, le 25 novembre 1854. Fils d'un ministre de l'Église écossaise qui vint s'établir à Glascow en 1796, il fit ses études à l'université de cette ville, et avec tant de distinction, qu'il fut choisi comme un des deux élèves que Glascow, en vertu d'une donation, envoie annuellement à l'université d'Oxford. Il s'y livra avec ardeur à l'étude approfondie des classiques grecs et latins, et alla résider quelque temps en Allemagne pour s'y perfectionner dans la langue. A son retour, il se fit recevoir au barreau d'Édimbourg. Ses goûts l'entraînaient vers la littérature. Aussi, lorsque fut établi le *Blackwood Magazine*, il en devint bientôt un des principaux collaborateurs. Le directeur était John Wilson, son ami, plus connu sous le pseudonyme de *Christopher North*, poëte de quelque mérite et critique plein de finesse et de malice. Il était secondé à merveille par Lockhart. Ce recueil défendait dès l'origine les principes et les opinions tories, en opposition aux whigs écossais, représentés par Joffrey et la *Revue d'Édimbourg*. Ce fut par suite de ses relations politiques qu'en 1818 il fit la connaissance de Walter Scott, et dès ce moment ils devinrent amis intimes. En 1820, il épousa la fille aînée

ncier, Sophie (morte à Londres, en Le jeune couple s'établit dans le cot- Chiefswood, près d'Abbotsford, et là ent les plus heureuses années de Lock- milieu de travaux littéraires aussi nom- ne variés. Il raconte avec beaucoup de dans la *Vie de W. Scott*, les visites ma- que faisait son beau-père au cottage dîner avec eux. C'est pendant cette pé- e Lockhart écrivit pour le *Blackwood* ction des *Ballades espagnoles*, réunies d en volume, et qu'il publia successi- sous le voile de l'anonyme, plusieurs : *Valerius, histoire romaine*; 1821, — *Adam Blair, histoire de la vie* ; 1822, 1 vol; — *Reginald Dalton*; vol.; — *Matthew Wald*; 1824, 1 vol. de ces romans a des parties empreintes nt supérieur, mais aussi des tableaux ou peu attrayants. Le meilleur est *Va-* a scène a lieu sous Trajan, lorsque cet r, abandonnant le noble exemple de son seur Nerva, commença à persécuter la ciété des chrétiens qui avaient trouvé au sein de la Cité éternelle et dans le une vie pure suivaient les pratiques le leur culte. L'auteur se sert de cette pour peindre la vie domestique des Ro- forum, les bains publics, les temples tres merveilles de Rome, pour retracer s dramatiques les mœurs et l'enthou- es premiers chrétiens. Le style est re- le par la vigueur et l'originalité. En écrivit la *Vie de Burns*, le célèbre ossais, et la *Vie de Napoléon*, qui a peu d'autorité. L'année suivante il xer à Londres pour prendre, après la Gifford, la direction de la *Quarterly Re-* m resta chargé jusqu'en 1853. Plusieurs es supérieurs qui parurent pendant cet e vingt-sept ans sont dus à sa plume. it surtout dans la biographie d'auteurs et l'appréciation critique de leurs ou-

ort de Walter Scott, en 1832, le soin d'é- iographie appartenait naturellement à son ockhart. Cette tâche fut accomplie de 339, et l'ouvrage complet fut publié en mes. Il est peu de biographies aussi con- s, et on s'accorde à reconnaître que est écrite dans un esprit sincère et . Ceux qui ont connu Lockhart ont e tels étaient son jugement et sa sa- affaires, que la catastrophe qui ruina Scott vers la fin de sa vie aurait été si le gendre avait été chargé à temps r les affaires de son beau-père. En 1843 fut nommé par sir Robert Peel au trésorier du duché de Cornouailles, appointements étaient de 600 liv. st. fr.). Cette somme, ajoutée à son revenu et à celui de quelques héritages, lui as- aurait toutes les jouissances de la fortune; mais ses dernières années furent remplies d'amertume par suite de pertes successives de famille. Son fils aîné, celui pour qui W. Scott avait eu l'idée d'écrire les *Récits d'un grand-père* (Tales of a grand father), mourut très-jeune. Sa femme lui fut enlevée en 1837, le second de ses fils quelques années plus tard. Il resta seul avec une fille. Cette jeune femme, l'unique rejeton de W. Scott, se maria en 1847, et vint résider dans le domaine d'Abbotsford, qui était rentré dans la famille. De ce mariage naquit en 1852 une fille, qui seule représente deux familles qui avaient espéré de nombreux rejetons. La santé et les forces morales de Lockhart furent cruellement affectées de coups si douloureux. Il abandonna la direction de la *Quarterly Review*, et en 1853 fit un voyage à Rome. Il en revint l'année suivante, et se retira à Abbotsford, où il mourut, vers la fin de 1854. J. C.

Chambers, *Cyclopedia of English Literature*. — *The English Cyclopædia (Biography)*.

LOCKMAN (*John*), littérateur anglais, né en 1696, mort en 1771, à Londres. On a peu de renseignements sur lui; vers la fin de sa vie, il eut un emploi dans les bureaux de la pêche aux harengs. Il vécut dans la société des écrivains du temps, de Pope entre autres, qui le traitait avec bonté, probablement à cause de la douceur de son caractère, d'où lui venait le surnom de *Lamb* (l'Agneau). Il fit, d'après les auteurs français, un grand nombre de traductions, et travailla au *General Dictionary*, compilation imitée de Bayle. On a aussi de lui beaucoup de pièces de vers, adressées aux grands et même aux princes, et deux ouvrages dramatiques : *Rosalinda*, 1740; et *David's Lamentations*. P.

Boswell, *Life of Johnson*. — *Biogr. Dramatica*.

LOCKMAN. Voy. LOCMAN.

*LOCKROY (*Joseph Philippe* SIMON dit), artiste et auteur dramatique français, né en 1802, à Paris. Sous la restauration il embrassa la carrière théâtrale, et joua pendant plusieurs années les rôles marqués dans le drame et la comédie, soit à l'Odéon, soit à la Porte-Saint-Martin. En quittant la scène il ne renonça pas tout à fait à l'art dramatique, et continua d'écrire, seul ou en collaboration avec MM. Scribe, Anicet-Bourgeois, Arnould, etc., un grand nombre d'ouvrages, qui parfois ont rencontré un succès de vogue. Nous citerons : *La Marraine*, 1827, avec M. Scribe; — parmi les drames : *Catherine II* (1831); *Périnet Leclerc* (1832); *L'Impératrice et la Juive* (1834); *Karl ou le Châtiment* (1835); *La Vieillesse d'un grand roi* (1837); *Marie Rémond* (1839); *La Jeunesse dorée* (1849); — parmi les vaudevilles : *Pourquoi* (1833)? *C'est encore du bonheur* (1834)! *Le Frère de Piron* (1836), *Passé minuit* (1839), où Arnal et Bardou rivalisaient d'entrain et de verve comique, *Un Duel sous*

Richelieu, *Trois Épiciers*, et *Le Chevalier du Guet* (1840), *Le Maître d'école* (1841), une des plus amusantes farces des variétés, *L'Extase* (1843); — parmi les opéras comiques : *Le bon Garçon* (1837), *Bonsoir, Monsieur Pantalon* (1851)! *Le Chien du Jardinier* (1855); *La Reine Topaze* (1856). En 1855 il a été le collaborateur anonyme de M. Alexandre Dumas pour le drame de *La Conscience*. P.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature Française contemporaine.*

LOCMAN, dont le nom est mentionné dans le Coran, a acquis de la célébrité en Europe par un recueil de fables arabes qui lui est attribué. On n'est pas d'accord sur le temps où vivait Locman : les uns le font neveu de Job, d'autres d'Abraham; quelques-uns l'un des conseillers de David. La même incertitude règne sur sa personne : tantôt on en fait un tailleur, tantôt un charpentier, tantôt un berger; quelques-uns ont dit qu'il était de race éthiopienne, et l'ont pris pour un esclave noir aux grosses lèvres. Enfin, l'on s'est divisé sur le caractère dont Dieu l'avait revêtu : les uns, par considération pour le Coran, l'ont regardé comme un prophète; les autres ont dit que c'était un simple sage, qui avait brillé par les vertus morales. On est allé jusqu'à admettre l'existence de plusieurs Locman. Quoi qu'il en soit, le nom de Locman est en grande estime en Orient. On lit dans les traités musulmans qu'un jour qu'il dormait des anges lui apparurent, et lui annoncèrent de la part de Dieu qu'ils venaient l'établir monarque de la terre. A ces mots Locman leur dit : « Si telle est la volonté de Dieu, je dois me soumettre; mais je préfère rester comme je suis. » Le Seigneur, pour le recompenser de tant de modération, lui accorda la sagesse, et Locman s'éleva, par la noblesse de son caractère, au-dessus des rois les plus glorieux.

On demandait un jour à Locman comment il était devenu si prudent et si éclairé. Il répondit : « En étant toujours fidèle à la vérité; en gardant inviolablement ma parole, et en ne me mêlant que de ce qui me regardait. » Une autre fois, quelqu'un lui faisant la même question, il dit : « En suivant l'exemple des aveugles, qui n'envoient jamais le pied sans avoir tâté le terrain. » Enfin, comme on lui demandait qui lui avait enseigné la vertu, il répondit : « Les méchants, par l'horreur que m'ont inspirée leurs vices. »

Telle est l'idée que les Orientaux se font de Locman; encore aujourd'hui, lorsqu'ils veulent parler d'une personne sage et prudente, ils disent, par forme de proverbe, « qu'il ne faut pas espérer d'apprendre quelque chose à Locman ». On ne peut mieux comparer ce personnage qu'à notre Ésope; leurs aventures présentent la plus singulière analogie.

Que faut-il penser du personnage de Locman? Le mot *Locman* dérive d'une racine arabe qui signifie *avaler*. Il en est de même en hébreu du nom de Balaam, fils de Beor, dont il est parlé dans le Pentateuque. Aussi la plupart des commentateurs du Coran, malgré les dissemblances, n'ont pas hésité à identifier Locman et Balaam; et les rabbins, qui en général considèrent les chapitres du Pentateuque relatifs à Balaam comme une addition faite au récit révélé, ont suivi leur exemple; ou plutôt ce sont eux qui dès le temps de Mahomet avaient suggéré cette idée aux Arabes. La même pensée a été exprimée au commencement du douzième siècle, dans le traité latin intitulé *Disciplina clericalis*, par un médecin juif d'Espagne converti au christianisme, lequel avait pris le nom de Pierre Alphonse.

Il reste à déterminer l'origine du recueil de fables attribué à Locman, recueil qui, publié pour la première fois en Hollande, dans les premières années du dix-septième siècle par Erpenius, a eu un grand nombre d'éditions, et qui dans la plupart des écoles sert à initier les élèves aux principes élémentaires de la langue arabe. Ces fables se retrouvent en partie dans un recueil d'apologues dont le fonds paraît venir de l'Inde, et qui, sous le nom de *Syntipa*, [illegible] *Sandabar*, a été reproduit en grec, en hébreu, etc. Une autre partie a probablement été empruntée au recueil d'Ésope. Très-peu offrent un caractère original. D'un autre côté, les fables de Locman ne sont citées dans aucun traité des bons temps de la littérature arabe; ajoutez à cela qu'elles ne renferment pas une seule expression qui porte le cachet musulman; enfin, le style est très-négligé. On peut conclure de ces diverses circonstances que le livre est moderne, et qu'il doit le jour à un chrétien. D'après quelques mots qui se lisent à la fin d'un exemplaire manuscrit de la Bibliothèque impériale (1), il est permis de croire que la rédaction ou [illegible] moins l'inspiration de ce livre appartient à [illegible] chrétien d'Égypte, appelé Barsouma, qui vivait dans la dernière moitié du treizième siècle. Barsouma avait embrassé une vie d'humilité et [illegible] pénitence, et il se fit une réputation de sainteté. Son langage était parsemé de sentences et d'apophthegmes. Si sa modestie l'empêcha d'attacher son nom à un écrit quelconque, rien n'empêche de croire qu'un de ses disciples se chargea de [illegible] suppléer. Dans tous les cas, maintenant que l'identité de Locman et de Balaam est bien établie, on comprend que les fables arabes aient été placées sous le patronage d'un personnage dont [illegible] célébrité est surtout redevable au rôle extraordinaire que son ânesse joue dans nos livres saints (2). REINAUD (de l'Institut).

(1) Supplément arabe, nº 53.

(2) Entre les nombreuses éditions des fables de Locman, nous citerons l'édition arabe de M. Rœdiger, avec [illegible] et vocabulaire, Halle, 1830, petit in-4º, et l'édition arabe-française de M. Derenbourg, Berlin, 1850, in-12. Q[illegible] aux rapprochements qui se trouvent ici, ils ont [illegible] puisés en partie dans les notices des manuscrits du [illegible]

que Locré, secrétaire général du conseil d'État, rédacteur de ses procès-verbaux, était, sous l'inspection du consul Cambacérès, le teinturier du premier consul. C'est une erreur : Locré rédigeait les procès-verbaux des séances, et envoyait sa rédaction imprimée à mi-marge aux membres du conseil, afin qu'ils pussent la rectifier, s'il y avait lieu. Le secrétaire général ne se permettait pas d'autre licence que celle de mettre en état de supporter l'impression quelques phrases qui avaient parfois le négligé de la conversation. C'était sans doute ce qu'il faisait aussi pour les opinions du premier consul. Par sa rédaction, Locré a donné à tous les discours un style mesuré, grave, froid, uniforme, tel que peut-être l'exigeait la matière. Mais, loin d'avoir flatté le premier consul en le faisant parler comme tous les autres, ses discours, par cette rédaction, ont, au contraire, en grande partie, perdu la liberté et la hardiesse de la pensée, l'originalité et la force de l'expression. » A ce jugement d'un ancien conseiller d'État, il faut joindre celui qu'a porté, dans une conversation dont l'empereur Napoléon était le sujet, M. le duc de Broglie, qui dans sa jeunesse a rempli les fonctions d'auditeur. « Quelqu'un, rapporte l'auteur de la *Galerie des Contemporains illustres*, lui parlait un jour avec enthousiasme de ce génie qui devinait tout ce qu'il n'avait pas appris; et à ce propos il l'interrogeait sur les fameuses séances du conseil d'État, où Napoléon se montrait à la fois légiste et orateur. — Il faut croire, répondit M. de Broglie, que j'ai joué de malheur, car à toutes les séances où j'ai assisté, je ne lui ai jamais entendu dire que des *coquecigrues* (je rapporte textuellement). Pourtant M. Locré, le rédacteur des procès-verbaux, est un homme de la véracité duquel on ne peut pas douter, et j'avoue que dans son livre Napoléon parle souvent fort bien »

On a de Locré : *Législation française, ou recueil des lois, des règlements d'administration, et des arrêtés généraux, basés sur la constitution;* Paris, 1801, tom. 1er, in-4° (le seul publié); — *Procès-verbaux du Conseil d'État, contenant la discussion du projet de Code Civil;* Paris, impr. de la répub., an XII, 5 vol. in-4° (anonyme); — *Esprit du Code Napoléon, tiré de la discussion, ou conférence historique, analytique et raisonnée du projet de code civil, des observations des tribunaux, des procès-verbaux du conseil d'État, des observations du Tribunat, des exposés de motifs, des rapports et discours, etc.;* Paris, imp., 1807, 5 vol. in-4°, ou 6 vol. in-8° (dédié à l'empereur), ouvrage inachevé; ce qui en a paru n'est relatif qu'au livre 1er du Code; — *Esprit du Code de Commerce, ou commentaire puisé dans les procès-verbaux du conseil d'État, les exposés de motifs et discours, etc.*, Paris, 1811-1813, 10 vol. in-8°; 2e édit., Paris, 1829, 4 vol. in-8°; — *Esprit*

du Code de Procédure civile, ou conférence dudit code avec les discussions du conseil d'État, les observations du Tribunat., etc.; Paris, 1816, 5 vol. in-8°; — *Discussions sur la Liberté de la presse, la Censure, la Propriété littéraire, l'Imprimerie et la Librairie, qui ont eu lieu pendant les années* 1808, 1809, 1810 *et* 1811; Paris, 1819, in-8°, documents curieux et utiles à consulter pour l'histoire du régime impérial; — *Législation civile, commerciale et criminelle de la France;* Paris, 1827-1832, 31 vol. in-8°; travail important, qui contient, avec un commentaire des codes tiré des discussions qui les ont préparés, les lois qui se réfèrent à ces codes, et les actes du pouvoir exécutif qui en ont réglé l'exécution. Ces matériaux, rassemblés sous les titres auxquels ils se rattachent, sont accompagnés de notes analytiques liées aux dispositions de chaque article; — *Législation sur les Mines et sur les Expropriations pour cause d'utilité publique, ou lois des* 21 *avril et* 8 *mars* 1810, *expliquées par les discussions du Conseil d'État;* Paris, 1828, in-8° : c'est un extrait de l'ouvrage précédent; — *Quelques Vues sur le Conseil d'État considéré dans ses rapports avec le système de notre régime constitutionnel;* Paris, 1831, in-8°. Locré avait concouru, sous le Directoire, à la rédaction du *Journal des Débats*. E. REGNARD.

Thibaudeau, *Le Consulat et l'Empire*, t. II, p. 145. — *Galerie des Contemporains illustres*, par M. de Loménie, t. II, p. 12. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve *Biogr. univ. et port. des Contemporains.* — Quérard, *La France Littér.* — Locré, *Législation civile, commerciale et criminelle de la France*, t. I, *prolégomènes*, p. 125. — *Documents particuliers.*

LOCUSTE, ou mieux *Lucusta*, fameuse empoisonneuse romaine, mise à mort en 68 après J.-C. Sous le règne de Claude, elle fut condamnée à mort pour crime d'empoisonnement; mais les détestables services qu'elle pouvait rendre la firent épargner, selon l'expression de Tacite, et elle fut longtemps conservée comme un instrument de gouvernement. Agrippine l'employa pour se défaire de l'empereur Claude, et Néron pour faire périr Britannicus. Suétone rapporte que le premier poison qui fut administré à Britannicus ayant manqué son effet, Néron fit venir Locuste, la frappa de sa main, et lui reprocha d'avoir composé un remède au lieu d'un poison. Il la força de préparer dans son palais même et devant lui un poison qui tua Britannicus instantanément. Locuste reçut pour prix de ce service l'impunité, des domaines considérables et même des disciples; mais sous le règne de Galba elle fut mise à mort avec d'autres exécuteurs du règne de Néron. Y.

Tacite, *Ann.*, XII, 66; XIII, 15. — Suétone, *Nero*, 33. — Dion Cassius, LX, 34. — Juvenal, I, 71. — Heinrich, *Ad Juv.*, vol. II, p. 62.

LODÉ (*Jean*), littérateur français, né dans le diocèse de Nantes, mort vers 1535. Il avait étudié les lois et reçu le grade de licencié. Lorsque la Bretagne fut envahie par les Français (1488), il quitta son pays, et chercha une retraite à Orléans, où il ouvrit une école qui fut très-fréquentée; il la tenait encore en 1513. On a de lui: *Le Guidon des Parents en instruction et direction de leurs enfants;* Paris, 1513, in-8°; traduction du poëme de cent vers que François Philelphe composa pour son fils Marie sous le titre: *De Educatione Liberorum;* — *Cinquante-huit Préceptes sur l'estat du Mariage;* Paris, 1535, 1545, in-16; trad. de Plutarque; — *Timon adversus ingratos*, et *De Justitia et Pietate Zaleuci, Locrorum regis*, dialogues en vers hexamètres. P.

Miorcec de Kerdanet, *Écriv. de la Bretagne*, p. 73.

LODER (*Juste-Chrétien* DE), anatomiste et médecin russe, né à Riga, le 28 février 1753, mort à Moscou, le 16 avril 1832. Après avoir séjourné pendant plusieurs années en France, en Hollande et en Angleterre, il retourna à Iéna, où il avait été nommé professeur de médecine, et où il fonda une clinique médico-chirurgicale ainsi que d'autres établissements scientifiques. Le duc de Saxe-Weimar le choisit pour son médecin ordinaire, et lui accorda le titre de conseiller privé, ce qui n'empêcha pas le docteur Loder, en 1803, d'accepter la place de professeur de médecine à Halle. Cette ville ayant été réunie au royaume de Westphalie, en 1806, il partit pour la Russie, et y exerça la médecine comme simple particulier, jusqu'en 1810, où il entra au service du gouvernement russe, avec l'autorisation du roi de Prusse, qui l'anoblit. En récompense des importants services qu'il rendit en 1812 et 1813, il fut nommé en 1814 directeur de l'hôpital de Moscou, place dont il se démit en 1817. L'empereur de Russie le chargea ensuite de réformer plusieurs hôpitaux, casernes et prisons, et fournit généreusement aux frais de l'établissement d'un amphithéâtre anatomique, où Loder commença à professer publiquement en 1819. Il lui acheta aussi sa précieuse collection de préparations anatomiques, qui est une des principales richesses de l'université de Moscou.

Outre des traductions de Pauk, de Johman, etc., et un grand nombre de dissertations, il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons: *Arteriarum Varietates nonnullæ;* ibid., 1781, in-4°; — *De musculosa Uteri Structura;* ibid., 1782, in-4°; — *Anfangsgruende der medicinischen Anthropologie und der Staatsarzneikunde* (Éléments d'Anthropologie médicale et de Médecine légale); Weimar, 1793, in-8°; nouvelle édition; ibid., 1800, in-8°; — *Anatomisches Handbuch* (Manuel d'Anatomie); Iéna, 1788, in-8°; nouvelle édit.; ibid., 1800, in-8°; — *Chirurgisch-Medicinische Beobachtungen* (Observations chirurgico-médicales); Weimar, 1794, in-8°; — *Elementa Anatomica Corporis humani;* Leipzig, 1823-1824, 2 vol. gr. in-8°. Depuis 1797 Loder rédigea le *Jour-*

Voyage of Italy; Londres, 1679, in-8°. De retour en Angleterre, il fournit au docteur Lister plusieurs dessins d'histoire naturelle pour accompagner des mémoires qui furent insérés dans les *Philosophical Transactions*. Cet artiste avait du goût, une pointe fine et spirituelle; il n'a gravé que ses propres compositions; entre autres : *L'Orgie des Moines;* 1683, gr. in-fol., planche satirique, très-rare; — *Olivier Cromwell suivi d'un page*, portrait qu'il dédia au Protecteur; — plusieurs vues, *L'Abbaye de Westminster, Pouzzoles, Leeds, York, Le Pont du Gard*, etc. P.

Walpole, *Anecdotes* — Strutt, *Dict. of Engravers*.

LODI (*Albertino* DE), peintre de l'école milanaise, vivait vers 1460. Lomazzo le met au nombre des habiles artistes lombards qui contribuèrent à poser les règles de la perspective. « De même, dit-il, que le dessin est le principal mérite des Romains, et le coloris la gloire des Vénitiens, de même revient aux Lombards l'honneur de la science de la perspective. » Albertino travailla à la cour de Francesco Sforza, duc de Milan. E. B—N.

Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*.

LODI (*Callisto* DI). *Voy*. PIAZZA.

LODI (*Ermenegildo*), peintre de l'école crémonaise, né à Crémone, vivait en 1616. Il paraît avoir été le meilleur élève de Giov.-Batt. Trotti, dit le chevalier Malosso, avec lequel il travailla longtemps, ainsi que son frère Manfredi. Orlandi et Baldinucci affirment que parfois on ne peut distinguer les ouvrages de l'élève de ceux du maître; c'est en faire un bien brillant éloge, car on sait que le Malosso était regardé comme un rival redoutable par Augustin Carrache lui-même; mais ces louanges ne peuvent s'adresser qu'aux peintures exécutées par Ermenegildo sous les yeux de son maître; les autres ne pourraient donner lieu à cette honorable incertitude.

E. B—N.

Zaist, *Notizie storiche de' Pittori Cremonesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*.

LODOLI (*Carlo* CONTI DE), antiquaire italien, né en 1690, à Venise. Il fit profession dans l'ordre de Saint-François, fonda à Venise une école patricienne, où il forma d'excellents élèves, et composa trois catalogues raisonnés des livres suspects. Il s'est surtout fait connaître par son amour des beaux-arts : la belle collection qu'il avait rassemblée était destinée à mettre sous les yeux, dans une série non interrompue d'ouvrages, les progrès accomplis par l'architecture, la peinture, la sculpture et la gravure depuis la renaissance jusqu'à l'époque des grandes écoles. Le P. Lodoli développa ses principes dans les *Éléments de l'Architecture lodolienne* (en italien), Rome, 1786, in-4°, qui furent vivement réfutés l'année suivante par l'auteur anonyme des *Apologhi immaginati* D'après lui, cet art serait encore dans l'enfance; la théorie en était incertaine, et l'on trouvait, même dans les édi-

fices anciens, trop de caprices et d'irrégularités. P.

Landi, *Storia della Letteratura Italiana.*

LODOVICI (*Domenico*), poëte latin moderne, né le 6 décembre 1676, à Termine, près d'Aquila, mort le 30 novembre 1745, à Naples. Il fit ses études à Aquila, et entra, malgré la volonté de ses parents, dans la Compagnie de Jésus, qui le chargea d'enseigner la poésie et l'éloquence. Il fut ensuite provincial de Naples, et dirigea le collége de cette ville. Ses poésies, qui se composent d'odes, d'épîtres, d'épigrammes et de pièces religieuses, ont été publiées à Naples; *D. Ludovici Carmina et Inscriptiones*; 1746, 2 vol. in-4°. P.

Uomini illustri del regno di Napoli, IX.

LODOVISI. *Voy.* LUDOVISI.

LODRONE (*Paris*), prélat allemand, né vers 1570, au château de Lodrone, dans le Tyrol italien, mort en mars 1653, à Saltzbourg. Cadet d'une famille noble, il fut destiné à l'état ecclésiastique, et devint en 1619 prince archevêque de Saltzbourg. Au milieu des troubles de la guerre de Trente Ans, il sut conserver à ce pays une neutralité complète, et assura une protection égale aux adhérents de tous les cultes, exemple unique à cette époque. En 1623 il fonda l'université de Saltzbourg, qui a occupé un rang distingué parmi ses aînées jusqu'à la révolution. Dans la suite, il commença la reconstruction de la cathédrale, et fonda plusieurs établissements d'utilité publique, tels que l'Institut de Marie pour les jeunes gens qui se destinaient au commerce, et l'Institut de Vigile pour ceux qui voulaient entrer dans l'administration publique. Ch. R—x.

Hübner, *Geschichte von Saltzbourg*, 1791.

* **LOEBELL** (*Jean-Guillaume*), historien allemand, né à Berlin, le 15 septembre 1786. Après avoir étudié la philologie à Berlin sous la direction de Wolf et de Böckh, il enseigna l'histoire successivement à l'École militaire de Breslau, à l'Institut des Cadets à Berlin et depuis 1829 à l'université de Berlin. On a de lui : *Reisebriefe* (Lettres d'un voyageur); Leipzig, 1837 : écrites à la suite d'une excursion en Belgique; — *Gregor von Tours und seine Zeit* (Grégoire de Tours et son époque); Leipzig, 1839 : excellent ouvrage, important pour l'histoire de France; — *Weltgeschichte* (Histoire universelle); Leipzig, 1846 : le premier volume seul a paru; — *Methodik des geschichtlichen Unterricht* (Méthode de l'enseignement historique); Leipzig, 1847. — Loebell a aussi donné avec Menzel et Woltmann une édition entièrement refondue de la *Weltgeschichte* (Histoire universelle) de Becker; Berlin, 1842, 14 vol., in-8°. E. G.

Conversations-Lexikon.

LOEBEN (*Otto-Henri*, comte DE), littérateur allemand, né à Dresde, le 18 août 1786, mort le 3 avril 1825. Fils d'un ministre d'État, il étudia à Wittemberg; en 1814 il prit part comme volontaire à la guerre contre la France, et se fixa à Dresde après la paix de 1815. Partisan déclaré de l'école romantique, il a publié un grand [illegible] nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Guido*, 1808, roman; — *Gedichte* (Poésies); Breslau, 1810; — *Arkadion*; Berlin, [illegible] 1811-1812, 2 vol., roman; — *Lotosblätterfragmente* (Fragments écrits sur des feuilles de lotos); Bamberg, 1817, 2 vol.; — *Rittersehre und Minnedienst* (L'Honneur du chevalier et le Service des dames); Berlin, 1819; — [illegible] *Irrsale Klotars und der Grafin Sigis*[illegible] (Aventures de Clotaire et de la comtesse Sigismonde); Altenbourg, 1821; — *Erzählungen* (Récits); Dresde, 1822, 2 vol., etc.

Conversations-Lexikon.

LOEFFS (*Dorothée*), théologien belge, né [illegible] Grave, le 12 mars 1603, mort à Bruges, le 17 [illegible]cembre 1685. Il se fit jésuite, devint profe[illegible] à Louvain, et préfet des cas de conscien[illegible] Bruxelles. Parmi ses écrits on remarque : C[illegible] *immaculatæ conceptionis B. Virginis*, sol[illegible] *ac Deo Deiparæque pergratus*; Bru[illegible] 1663, in-12, suivi d'un grand *Appendix* [illegible]nant *quatre cent quarante-quatre* *anagrammes sur l'immaculée Conception* et [illegible] mots *Ave Maria, gratia plena, Dominus* [illegible]*cum*; ces anagrammes sont d'un nommé [illegible] Baptiste d'Agen, qui était aveugle. A. L.

Sotwell, *Bibliotheca scriptor. Societatis Jesu*, [illegible] — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. V, p. [illegible].

LOEFLING (*Pierre*), botaniste suédois, [illegible] le 31 janvier 1729, à Tollforsbruck près de [illegible] mort le 22 janvier 1756, dans la mission de [illegible]rercari (Amérique du Sud). Élève de Linné, [illegible]quel il servit de secrétaire, il fut, en 1751, [illegible] par la cour d'Espagne d'accompagner l'exp[illegible]tion scientifique envoyée dans la Nouvelle-A[illegible]lousie pour étudier la géographie et les pro[illegible]tions des colonies espagnoles. Loefling, à [illegible] débarqué à Cumana, parcourut la Nouvelle-[illegible]celone et les divers districts de Cumana [illegible] s'étant rendu à San-Thomé de Guyan[illegible] pris d'une fièvre violente, à laquelle il su[illegible] dans l'espace de quelques jours. Linné, [illegible] avait été le disciple favori, lui consacra [illegible] de plantes de la famille des caryophyllé[illegible] *flingia*) et publia la relation de son voy[illegible] *hispanicum, eller resa til spanska L*[illegible] *uti Europa og americag foerrættad*[illegible] 1751 *til* 1756, *met bescrifningar oc*[illegible] *ofver de markwaerigeste Wænder* ([illegible] dans l'Espagne d'Europe et de l'Amér[illegible]trepris dans les années 1751 à 175[illegible] Stockholm, 1758, in-8°; traduction all[illegible] Berlin et Stralsund, 1766, in-8°; nouv[illegible]tion, 1776 in-8°; traduction anglaise, [illegible] 1771, in-8°. On a encore de Lœfling : [illegible] *Arborum*; Upsal, 1749, in-4°; — un *Mé*[illegible]séré dans les *Actes de l'Académie d'Upsa*[illegible]

Linné, préface de l'ouvrage de Lœfling : *It*[illegible]*nicum.* — Schranck, *Nachrichten von ber*[illegible] *lehrten.*

poétiques; — *Suomen Kansan Sananlaskuja* (Collection de proverbes finnois); ibid., 1842 : les proverbes ou locutions proverbiales sont au nombre de 7,000; — *Suomen Kansan Arvoituksia* (Collection d'énigmes finnoises); ibid., 1845; 2ᵉ édit., 1852. Tous les matériaux de ces publications ont été recueillis par M. Lœnnrot durant une série d'excursions entreprises aux frais de l'Association littéraire d'Helsingfors. En outre il a écrit un certain nombre de traités et de mémoires dans l'idiome national, et en agissant ainsi, il n'a pas imité le professeur Rennvale, dont le *Dictionnaire finnois*, imprimé en 1826, ne contient que les mots empruntés au dialecte de l'ouest ou finnois de la Bible. Déclarant en principe que la langue du peuple, telle qu'elle se transmet par la tradition, doit fournir les règles de la littérature écrite, M. Lœnnrot en purifia avec soin les formes et en élagua les idiotismes introduits par les Suédois ou les Russes et qui abondent dans le finnois de la Bible, et posa les bases d'une langue littéraire qui tire ses éléments de formation et du dialecte de l'ouest, le plus répandu, et du dialecte de l'est, le plus élégant. Cette heureuse innovation trouva presque autant d'imitateurs que de partisans : non-seulement une association nouvelle s'établit à Wiborg sur le modèle de celle d'Helsingfors, mais encore plusieurs écrivains du pays firent paraître leurs ouvrages dans l'ancien finnois, tel que le savant Lœnnrot l'a restauré. Nous citerons encore de lui : *De Wainæmœine, priscorum Fennorum numine*; Abo, 1827; — *Om Finnarnes magiska Medicin* (Sur la Médecine magique des Finnois); Helsingfors, 1832; — *Mehilæinen*; ibid., 1836-1840, journal mensuel rédigé à l'usage du peuple; — *Schwedisch-finnisch-deutschen Wœrter und Gespræchbuch* (Dictionnaire et Manuel de conversation suédois-finnois-allemand); ibid., 1847; — *Om nordtschudiska Spraket* (Sur la Langue des Tschoudes septentrionaux); ibid., 1853; — des articles communiqués à la revue intitulée *Suomi* et aux mémoires de l'Académie des sciences de Finlande.

K.

Pierer, *Universal-Lexikon* (Suppl.). — Léouzon-Leduc, *Introd.* à la trad. du *Kalevala*. — *Chambers's Journal*, janv. 1853.

LŒSCHER (*Gaspard*), théologien allemand, né le 8 mai 1636, à Werda, dans le Vogtland, mort le 11 juillet 1718, à Wittemberg. Reçu docteur en théologie à Leipzig, il fut surintendant à Sondershausen et à Zwickau, et obtint en 1687 une chaire à Wittemberg, où il eut de fréquents démêlés avec les piétistes et autres fanatiques. Il a laissé un grand nombre d'écrits et de controverses, dont son fils a publié la liste, et parmi lesquels nous citerons : *De Engastrimythis*; 1663; — *De Eunuchis*; 1666; — *Tractatus de Latrociniis Pontificiorum in concilia, canones, patres et alios scriptores publicos commissis*; Leipzig, 1674, in-4°; — *Harmonia Theologica*

in locis de theologia et verbo Dei; 1685; — *An muti et surdi ad S. Cœnam sint admittendi*; 1692; — *Amœnitates evangelicæ?* 1696; — *Theologia thetica*; 1701; — *Hypomnemata symbolica*; 1709; — *Lutherus antipietista*; 1716. K.

G. Wernsdorf, *Concio funebris germanica et vitæ curriculum Gasparis Læscheri*; Wittemberg, 1718, in-fol. — V.-Ern. Lœscher, *Conspectus Vitæ literatæ et laborum literar. Gasp. Læscheri*; Dresde, in-fol.

LŒSCHER (*Valentin-Ernest*), érudit allemand, fils du précédent, né à Sondershausen, le 28 décembre 1672, mort à Dresde, le 8 février 1749. Après avoir parcouru les Pays-Bas et le Danemark, il devint successivement pasteur à Jüterbock, surintendant à Delitsch, professeur de théologie à Wittemberg et en 1709 surintendant à Dresde. Il eut de nombreuses controverses, notamment avec Olearius, Buddeus, et Joachim Lange. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque: *De usu Nummorum veterum in theologiæ studio*; Iéna, 1694-1695, 3 parties, in-4°; — *De Talismatibus, quæ nummi et gemmæ exhibent, superstitiosis*; Iéna, 1697, in-4°; — *De Ordine Elephantino ejusque vera origine*; Iéna, 1697, in-4°; — *Bibliotheca purpurata, sive de scriptis principum, præsertim germanorum*; Iéna, 1698, in-4°; — *Antisthenes, seu de suspicionibus opticis*; Iéna, 1698, in-4°; — *Racemationes de Linguæ Babylonicæ, Medicæ, Phrygicæ aliorum deperditorum orientalium idiomatum reliquiis*; Iéna, 1698, in-4°; — *De Claudii Pajonii Doctrina et Fatis*; Leipzig, 1692, in-12; — *De Arcanis litterariis et trigenta libris edendis*; Iéna, 1700, in-4°; — *Altes und neues aus dem Schatz theologischer Wissenschaften* (Vieux et Neuf, tirés du trésor des sciences théologiques), revue mensuelle, commencée en 1701, et publiée dès 1702 sous le titre de *Unschuldige Nachrichten*; en 1720 Lœscher en remit la direction à Reinhard, qui la continua sous le titre de *Fortgesetzte Sammlung von alten und neuen theologischen Sachen*, jusqu'en 1742, année où Lœscher en reprit la direction, qu'il garda jusqu'à sa mort; en 1750 la revue fut continuée sous le titre de *Neue Beyträge von alton und neuen theologischen Sachen*; elle cessa de paraître en 1762; le premier volume de ce recueil estimé parut à Wittemberg; les autres furent publiés à Leipzig, in-8°; les tables des matières en furent publiées dans cette ville, 1762, 5 vol. in-8°; — *De Jurisconsultis, qui humaniores litteras præsertim in Gallia illustrarunt*; Iéna, 1700, in-4°; — *De antiquissimo inter Celtas et Teutones discrimine*; Iéna, 1704, in-4°; — *Ion, sive de originum Græciæ restauratarum libri II*; Leipzig, 1705, in-8°: dans cet écrit l'auteur cherche à prouver que les Grecs descendent de Javan, fils de Japhet; — *Historie den ersten Religions motuum zwischen der Evangelischen und Reformirten* (Histoire des premières querelles religieuses entre les évangéliques et les réformés); Leipzig, 1704, in-8°; — *Ausführliche Historia motuum zwischen der Evangelischen, Lutherischen und Reformirten*; Leipzig, 1707-1708, et 1723, 2 vol. in-4°; — *De Causis Linguæ Hebraicæ*; Leipzig, 1706, in-4°; — *Breviarium Oratoriæ sacræ*; Rostock, 1715, in-8°; Wittemberg, 1720 et 1731, in-8°; — *Vollstændige Reformations-Acta und Documenta*; Leipzig, 1720-1729, 3 vol. in-4°; — *Stromata, seu dissertationes sacri et litterarii argumenti*; Wittemberg, 1724, in-8°; collection de notices sur les premiers produits de l'imprimerie; — *Anmerkungen aus der Kirchen-Historie* (Remarques sur l'histoire ecclésiastique); Wittemberg, 1727-1728, 4 vol. in-8°. E. G.

Wendler. *De Vita Læscheri*; Iéna, 1750. — Götten, *Gelehrtes Europa*, t. II. — Schmersahl, *Nachrichten von jüngstverstorbenen Gelehrten*, t. I. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*. — Rotermund, *Supplement à Jöcher.*

LŒSCHER (*Martin-Gotthelf*), physicien allemand, frère du précédent, mort en 1735, à Wittemberg. Il fut médecin provincial de Saxe-Weimar, et enseigna la médecine à Wittemberg. Parmi ses ouvrages, écrits en latin, on remarque : *De Anima hominis materiali insensibili*; Wittemberg, 1712; — *Observationes Physicæ selectiores*; 1717; — *De Cometis veterum et recentiorum eruditorum Sententiis*; 1719; — *Specimina Anthropologiæ experimentalis*; 1722; — *De Halone Solis*; 1724; — — *Physica experimentalis compendiosa*; Wittemberg, 1717, in-8°. K.

Rotermund, *Supplem.* à Jöcher.

LOESEKE (*Jean-Louis-Leberecht*), médecin allemand, né en 1724, mort à Berlin, le 9 avril 1757. Parmi ses ouvrages on remarque : *Observationes anatomico-chirurgico-medicæ novæ et rariores, accurate descriptæ et iconibus illustratæ*; Berlin, 1754, in-4°; — *Semiotik, oder Lehre von den Zeichen der Krankheiten* (Sémiotique, ou traité des indices des maladies); Dresde, 1768, in-8°; — *Pathologie, oder Lehre von den Krankheiten des menschlichen Kœrpers* (Pathologie, ou traité des maladies du corps humain); Dresde, 1775, in-8°. Dr L.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Meusel, *Lexicon*, VIII, p. 362.

LOESEL (*Jean*), botaniste allemand, né le 26 août 1607, à Brandebourg, mort le 30 mars 1655, à Kœnigsberg en Prusse. Il visita la France, la Hollande et l'Angleterre, et occupa pendant plusieurs années la chaire de botanique et d'anatomie à l'université de Kœnigsberg. Linné lui a consacré un genre de plantes de la famille des convolvulaires. On a de Loesel : *Plantarum rariorum sponte nascentium in Borussia Catalogus*; Kœnigsberg, 1654, in-4°; Francfort, 1673, in-4°; Kœnigsberg, 1703, in-4°; et plusieurs ouvrages de médecine qui n'ont plus d'intérêt aujourd'hui. Dr L.

Arnold, *Historie der Kœnigsbergischen Universitæt.*

LŒSNER (*Christophe-Frédéric*), érudit allemand, née le 11 juin 1734, à Leipzig, où il est

réductions agréées plus tard par M. Crosnier, son concurrent. M. Thiers céda; mais le maréchal Sebastiani, qui avait été *biographié* par Loeve-Veimars, s'y opposa, et menaça M. Thiers d'une rupture. On recourut à une autre combinaison. M. Duponchel fut officiellement nommé directeur de l'Opéra, au mois d'août 1835; Loeve-Veimars était commercialement son associé, et M. Véron gardait un intérêt dans l'entreprise. Cette combinaison dura à peine un mois. M. Duponchel trouva un riche commanditaire, et désintéressa ses deux associés : Loeve-Veimars reçut pour sa part cent mille francs. Sa fortune ne s'arrêta pas là. M. Thiers lui donna la croix, le titre de baron et une mission en Russie. Peu de temps après son retour en France, Loeve-Veimars fut nommé consul de France à Bagdad. Destitué après la révolution de Février, il ne fut pas plus tôt revenu à Paris qu'il obtint le consulat général de Caracas. Il se rendit à son poste, et signa, le 23 mars 1853, avec l'État de Venezuela, où il était en outre chargé d'affaires, un traité pour l'extradition des criminels. En 1854 il demanda un congé, et vint solliciter un changement de résidence; il venait d'obtenir le consulat général de Lima lorsqu'il mourut. Grand ami du luxe, il prenait un soin extrême de sa toilette. « Il aimait, dit M. J. Janin, tout ce qui brille et tout ce qui reluit, au loin, sur soi-même et sur les autres; il avait pour ses ablutions du matin un bassin tout en or, ciselé avec art... Bien ganté, bien verni, bien frisé, il brisait une paire de gants à applaudir; s'il pleurait, il vous tirait de sa poche en soie un mouchoir en batiste orné de dentelles et parfumé d'un parfum que Lubin faisait exprès pour cet homme-là... Il ne croyait qu'à la jeunesse, à la beauté, au vice éclatant, au paradoxe, à l'invention, au luxe, à l'esprit, à la mascarade, aux mensonges de la vie. »

On a de Loeve-Veimars : *De l'Inévitabilité d'une guerre prochaine avec l'Angleterre, présentée comme conséquence de la guerre d'Espagne*; Paris, 1823, in-8°; — *Précis de l'histoire des Tribunaux secrets dans le nord de l'Allemagne, contenant des recherches sur l'origine des cours wehmiques, sur leur influence, l'étendue de leur juridiction et leurs procédures inquisitoriales*; Paris, 1824, in-18; — *Chronologie universelle*; Paris, 1825, in-12; — *Histoire des Littératures anciennes*; Paris, 1825, in-12 : ces deux derniers ouvrages font partie de la *Bibliothèque du dix-neuvième siècle*; — *Résumé de l'histoire de la Littérature française*; Paris, 1826, in-18; — *Résumé de l'histoire de la Littérature allemande*; Paris, 1826, in-18 : ces deux résumés sont tirés en grande partie de l'ouvrage de Bouterweck; — *Scènes contemporaines et scènes historiques, laissées par Mme la vicomtesse de Chamilly*; Paris, 1827-1830, 2 vol. in-8°; — *Le Népenthès*, contes, nouvelles et critiques; Paris, 1833, 2 vol. in-8°. Il a traduit :

Mélanges littéraires politiques et morceaux inédits, de Wieland; Paris, 1824, in-8°; — *Ballades, Légendes et Chants populaires de l'Angleterre et de l'Écosse*; Paris, 1825, in-8°; — *Oberon, ou Huon de Bordeaux*, de Wieland; Paris, 1825, in-32; — *Romans historiques* de Vandervelde; Paris, 1826, 16 vol. in-12; — *La princesse Christine*, *Les Soirées d'Aarau* et *Véronique* de Zschokke; Paris, 1828 et suiv., 10 vol. in-12; — *Claire Hébert*, *Le Serf, ou la Pologne au onzième siècle*, et *Stanislas Poniatowski*, du comte Bronikowski; Paris, 1828-1830, 1 vol. in-12; — *Contes suisses*, de Zschokke; Paris, 1828, 4 vol. in-18; — *Contes fantastiques et Contes nocturnes*, de Hoffmann; Paris, 1829-1830. Il a donné dans la *Revue des Deux Mondes* : *Voyage en Angleterre du prince Puckler-Muskau* (15 juillet 1832); — *Lettres sur les hommes d'État de la France: Casimir Périer* (1er janvier 1833); *Benjamin Constant* (1er février 1833); *J. Villèle* (1er octobre 1833); *Le général H. Sebastiani* (15 décembre 1833); *M Guizot* (1er mai 1834); — *M. Thiers* (15 décembre 1835); *Le duc de Broglie* (15 mai 1836) : ces lettres sont signées *West End Review*, titre d'une revue qui n'existait pas; — *Souvenirs de la Normandie : Cherbourg; Naufrage de* La Résolue; *Fragment d'une simple histoire* (15 août 1833, 1er octobre 1834); — *Vie de Mozart* (15 mars 1834); — *Lettres politiques* (1er et 15 février 1837); — *Rapports de la France avec les grands et les petits États. De la Russie* (15 juillet 1837); — *De l'Orient* (15 juin et 1er juillet 1839); — *Les Dépêches du duc de Wellington* (15 septembre 1839); — *Réflexions politiques : Le gouvernement, les partis et l'Europe* (15 avril 1840); — *D'un livre sur la situation actuelle publié en* 1800 (15 septembre 1840); — *La Sicile* (15 juillet et 1er octobre 1838, 1er mai, 15 juin et 1er septembre 1840). Il a en outre donné à ce même recueil des traductions de Heine : *Excursion au Blocksberg et dans les montagnes du Hartz* (1832, tome VI); — *Histoire du tambour Legrand* (1832, tome VII); — *Les Bains de Lucques* (1832, tome VIII). Il a fourni au *Livre des Cent et Un*, *l'hôtel Carnavalet*. Enfin, selon M. Quérard, « Loeve-Veimars a fait éprouver une déception à ses lecteurs en publiant sous le titre des *Manteaux* (Paris, 1822, 2 vol in-12), un ouvrage qu'on a reconnu ensuite pour ancien et d'un autre que lui. »

L. Louvet.

W. Duckett, dans le *Dict. de la Conversation*. — J. Janin, dans le *Journal des Débats*, du 20 novembre 1854. — Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, tome III. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LŒWE (*Jean-François*), médecin allemand, né à Erbsfeld, dans la seconde moitié du dix- ne siècle. Pendant plusieurs années, il oc- me chaire de médecine à l'université de

néral en 1732, et maréchal de la diète en 1734 et 1740, il contribua à faire déclarer la guerre à la Russie. Chargé, en 1742, du commandement en chef de l'armée suédoise envoyée en Finlande, il la trouva en retraite lorsqu'il arriva; il lui fit reprendre son mouvement en avant, et ordonna une invasion en Russie. Une révolution eut lieu en même temps à Saint-Pétersbourg. Lœwenhaupt appuya Élisabeth, et une sorte de suspension d'armes eut lieu. Dès qu'Élisabeth se crut assurée du trône, elle fit recommencer la guerre. L'armée suédoise fut battue, et si vivement poursuivie que Lœwenhaupt dut capituler le 4 septembre 1742, à Helsingfors. Traduit, avec le général Buddembrock devant une commission établie par les états, tous deux furent condamnés à mort. La veille de son exécution, Lœwenhaupt parvint à s'échapper de prison et à s'embarquer sur un yacht qui devait le conduire à Dantzig. Le vent ayant été contraire à la marche du yacht, celui-ci fut atteint près des côtes. Lœwenhaupt, découvert sous un chargement de planches, fut ramené à Stockholm et exécuté. J. V.

Geschichte und Thaten des Grafen Carl-Emil V. Lœwenhaupt; Altona, 1744, in-8°.

LŒWENHIELM (*Charles-Gustave*, comte DE), homme d'État suédois, mort en 1768. Membre du sénat, il était chef du parti des bonnets, qui triompha à la diète de 1765, et fut alors placé à la tête des affaires étrangères. Il avait du goût pour les sciences et les lettres. Il appartenait à l'Académie des Sciences de Stockholm; les recueils de cette académie contiennent de lui des discours et des mémoires. J. V.

Schœnberg, *Éloge historique du Comte de Lœwenhielm*, lu à l'Académie de Stockholm, 1778.

LŒWENHIELM (*Gustave-Charles-Frédéric*, comte DE), diplomate suédois, né à Stockholm, le 6 octobre 1771, mort dans la même ville, le 29 juillet 1856. Son père, fils du précédent, suivit la carrière diplomatique, et fut successivement ministre de Suède à Dresde, Madrid, Berlin, Hambourg et La Haye, d'où il fut rappelé en 1804, et mourut à Cassel, en 1810. Gustave fit ses études à Strasbourg. De retour en 1787, il entra dans les dragons de la garde, et assista aux campagnes de 1782 à 1790 contre la Russie. Il était capitaine, et se trouvait auprès du roi Gustave III lorsque ce prince fut assassiné dans un bal masqué. Nommé, en 1809, chef des gardes du corps du roi Charles XIII, il devint bientôt général, gentilhomme de la chambre du roi, et plus tard, à l'avénement de Charles XIV Jean, il remplit auprès de ce souverain les fonctions de premier adjudant. Quelque temps après, il fut nommé général en chef de la cavalerie. Il avait commandé l'avant-garde de l'armée suédoise en Poméranie pendant les années 1805 et 1806, ainsi que le corps de cavalerie qui occupait le duché de Lauenbourg quand les troupes prussiennes s'en emparèrent. Durant la campagne de Finlande, où il commandait l'arrière-garde, il fut

blessé et fait prisonnier par les Russes, le 16 avril 1808. Échangé l'année suivante, il fut attaché en 1813 à l'état-major général de l'empereur Alexandre, et devint sous-chef d'état-major de l'armée du nord de l'Allemagne. Envoyé au congrès de Vienne comme ministre extraordinaire, puis chargé en 1815 d'une mission auprès de l'empereur Alexandre à Varsovie, il devint en 1817 ministre de Suède près la cour de Vienne, et en 1818 il passa avec le même titre à Paris, où il resta jusqu'en mars 1856.

Le comte de Lœwenhielm avait vu se succéder bien des événements en France. En 1830 il était le seul agent diplomatique étranger qui fût d'avis de se rendre auprès de Charles X renversé. Son rappel en 1856 lui avait causé un vif chagrin, et de retour dans son pays, il mourut, après une courte maladie. Dans l'intervalle de ses congés il avait pris part aux travaux de la diète, et s'y était fait remarquer par l'originalité de sa parole. Il laissa une fille, la duchesse de Fitz-James. Membre de l'Académie des Sciences de Stockholm, il fut de 1812 à 1818 surintendant des théâtres de Stockholm. On a de lui plusieurs traités militaires et un ouvrage remarquable sur l'organisation du gouvernement.

Son frère, le comte *Charles-Axel* DE LOEWENHIELM, né à Stockholm, le 3 novembre 1772, servit dans les gardes, et parvint au grade de lieutenant général. En 1812 il fut envoyé en mission en Russie, et signa la convention de Wilna, assista aux conférences d'Abo et de Trachenberg, et représenta la Suède au congrès de Châtillon et au congrès de Vienne. En 1816 il reprit le poste de ministre de Suède à Saint-Pétersbourg. En 1820 il demanda son rappel, et fut nommé président de l'administration de la guerre, poste qu'il quitta en 1822, pour entrer au conseil du roi. Nommé seigneur du royaume en 1824, il proposa et fit adopter plusieurs règlements pour l'amélioration du régime des prisons et l'introduction du système pénitentiaire. La Suède lui doit en outre l'établissement des banques hypothécaires provinciales. On a de lui un ouvrage important sur les banques hypothécaires et des traités spéciaux sur l'administration. J. V.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 2e partie, p. 322. — *Moniteur* du 8 août 1856.

LOEWENHOECK. *Voy.* LEUWENHOEK.

LOEWENKLAU (*Jean*), en latin *Leunclavius*, humaniste, historien et jurisconsulte allemand, né en 1533, à Almesbeuren en Westphalie, mort en 1593, à Vienne. Après avoir vécu plusieurs années en Livonie, il entra au service du général impérial Suendi. Il s'attacha plus tard au baron de Zerotin, qu'il accompagna dans divers pays de l'Europe. En 1582 il partit pour Constantinople avec l'ambassadeur impérial Lichtenstein; après avoir appris la langue turque, il parcourut une grande partie de la Turquie, et alla enfin s'établir à Vienne. Ses nombreuses traductions du grec se distinguent par une grande exactitude et par une latinité excellente. On a de lui: *De Consolatione Libri II, quorum prior ipsius est, alter Plutarchianus;* Bâle, 1565; — *Xenophontis Opera latine;* Bâle, 1568 et 1577, in-fol.; Francfort, 1594 et 1595, in-fol.; Paris, 1622 et 1625, in-fol. (1); — *Sancti Gregorii Nazianzeni Opera latine;* Bâle, 1571, 3 vol., in-fol.; — *Michaelis Glucæ Siculi Annales latine, cum supplementis usque ad imperii Byzantini eversionem;* Bâle, 1572, in-8°; — *Constantini Manassis Annales, nunc primum editi et latini facti;* Bâle, 1573, in-8°; — *Interpretatio variorum Opusculorum græcorum Patrum;* Bâle, 1575, in-8°; — *LX librorum* Βασιλικῶν *Synopsis; Novellarum antehac non publicatarum Liber, cum notis;* Bâle, 1575, in-fol.; Leyde, 1617, in-8°; — *Apomasaris Apotelesmata, sive de significatione somniorum, latine;* Francfort, 1577, in-8°; le véritable auteur de cet ouvrage fut un nommé Achmet, qui l'écrivit en arabe au neuvième siècle; — *Zosimi Historia latine; additæ sunt historiæ Procopii, Agathiæ, Jornandis;* Bâle, 1579, in-fol. : reproduit plusieurs fois; — *Manuelis Palæologi Præcepta Educationis regiæ græce et latine; Belisarii Aquivivi De Principum Liberis educandis, De Venatione, De Aucupio, De Re Militari et de singulari certamine Libri;* Bâle, 1578, in-8°; — *Annales Sultanorum Othmanidarum a Joanne Gaudier, dicto Spiegel, e turco germanice translati, a Leunclavio latine redditi;* Francfort, 1588, in-4°; ibid., 1596, in-fol.: l'original turc s'arrêtait à l'an 1550; Leunclavius y a ajouté une continuation qui va jusqu'à l'an 1588, ainsi qu'un commentaire étendu intitulé *Pandectæ historiæ Turcicæ*, reproduit à la suite du Chalcondyle du Louvre; — *Paratitlorum Libri tres ad constitutionum ecclesiasticarum collectionem;* Francfort, 1593, in-8° : cet ouvrage, qui est de Théodore Balsamon, a été reproduit avec la traduction de Loewenklau dans la *Bibliotheca Juris canonici* de Vœll et de Justell; — *Historiæ Musulmanicæ Libri XVIII, usque ad Suleimanem II;* Francfort, 1595, in-fol.; — *Dionis Cassii Historia Romana græce et latine, ex Xylandri interpretatione recognita, cum notis;* Francfort, 1592, in-8°; Hanau, 1606, in-fol.; — *Juris Græco-Romani, tam canonici quam civilis, Tomi duo, græce et latine, ex versione Leunclavii;* Francfort, 1596, 2 vol., in-fol. : ouvrage publié par les soins de Marq. Freher. Lœwenklau a encore publié quelques traductions d'ouvrages grecs de moindre importance; enfin, il a écrit un *Commentarius de Moscovitarum bellis adversus finitimos gestis ab annis jam LXX*, inséré dans les *Commentaria Rerum Moscovitarum* de Heberstein, et dans les *Scriptores Polonici* de Pistorius. E. G.

(1) Lœwenklau eut des démêlés très-vifs avec H. Estienne au sujet de cette traduction. *Voy.* Baillet, *Jugements*, t. II, p. 410.

particulières, dont la minute fut dressée à l'échelle de six pouces pour un mille de Norvège, ou 1,295 mètres, Lœwenœrn fit construire une carte générale de la partie septentrionale de la mer du Nord à laquelle les Scandinaves ont donné le nom de mer de l'Ouest (*Wester Soën*). L'imperfection des instruments employés pour opérer le relèvement des sept cartes particulières avait eu pour conséquence des défauts de concordance entre les cartes n°s 4 et 5, défauts signalés par M. de La Roquette, ancien consul de France en Norvège, dans un travail critique d'un grand intérêt. Postérieurement au lévé de ces sept cartes, on termina, dans l'intervalle de 1805 à 1806, la portion de triangles qui restait à lever entre la forteresse de Kongsvinger et Christiania, ainsi que le long des frontières de Suède jusqu'à Frederikshald. Ces travaux considérables et l'établissement qu'on lui doit du bureau des longitudes de Copenhague justifièrent l'élévation de Lœwenœrn au grade de contre-amiral et son admission à la Société royale danoise, dont le recueil contient plusieurs de ses mémoires. Il était en outre correspondant de l'Institut de France (Académie des Sciences) ainsi que de plusieurs autres académies étrangères. Outre les ouvrages mentionnés, il a encore publié en danois : *Rapport sur une nouvelle carte des îles Shetland* etc.; Copenhague, 1787, in-4°, pl.; traduit en anglais la même année; — *Instructions pour la carte d'une partie de la côte occidentale de l'Islande;* ibid., 1788-1822, quatre part. in-4°, pl.; — *Memoire pour servir à la carte des Dunes publiée n.* 795; 3° édit., ibid., 1804, in-4°, pl.; — *Description des cartes des côtes de Norvège;* ibid., 1801-1806, sept cahiers in-4°, avec dix cartes; — *Description des cartes des îles Féroë;* ibid., 1805, in-4°; — *Routier du Kattegat*; ibid., 1810 et 1812, in-4°; — *Rapport sur les cartes du Skagen-Rack, tiré de la Description des côtes de Suède, traduit du suédois;* ibid., 1812, in-4°, pl.; — *Instruction pour la carte du Skagen-Rack*, publiée en 1808; ibid., 1812, in-4°, pl.; — *Description de la carte du Canal, ou la Manche;* ibid., 1817, in-4°, pl.; — *Routier de la mer du Nord, dite la mer Germanique;* ibid., 1815, in-4°; — *Planisphère des étoiles de l'hémisphère boréal avec les australes circonvoisines de l'équateur* etc.; ibid., 1822, in-fol., obl., pl. Lœwenœrn donna lui-même, ou fit faire sous ses yeux, pour le dépôt général des cartes et plans de la marine de Paris, où elles existent, des traductions des ouvrages qui précèdent, et de quelques autres. Enfin, les archives de l'ancienne Académie royale de la Marine renferment de lui plusieurs mémoires inédits.

P. Levot.

Archives de la marine et de l'Acad. roy. de la Marine. — *Catal. gén. des biblioth. de la marine.* — *Annales maritimes et coloniales.* — La Roquette, *Notice sur les cartes hydrographiques des côtes de Norvège ;*

dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, 2e série, t. XVII.

LŒVENSTERN (*Woldemar*, baron DE), général russe, né en 1777, au château de Rasik, en Esthonie, mort le 2 février 1858, à Saint-Pétersbourg. Après avoir fait la guerre en Suisse avec Souwaroff, il devint colonel de cavalerie, et prit une part active aux campagnes de 1812 à 1815 contre les Français. Nommé général en 1826, il commanda une brigade de hulans qui se distingua en Turquie, et exerça en Valachie les fonctions provisoires de vice-président. A la fin de cette guerre, il vint résider à Pétersbourg, où il s'occupa de la rédaction de ses mémoires et de travaux scientifiques. Ch. R—N.

Unsere Zeit, 1859.

LŒWENSTERN (*Isidore*, chevalier), archéologue allemand, né à Vienne (Autriche), en 1807, mort à Constantinople, en mai 1856. Il était membre du comité central de la Société de Géographie de Paris. En 1845 il agita le premier la question du déchiffrement des textes assyriens de Ninive. « Dès que l'on fut informé des découvertes de Botta, dit M. J. Ménant, il se mit à l'œuvre, et il essaya de déterminer quelques lettres dans les textes assyriens des inscriptions trilingues et d'en faire l'application au déchiffrement des inscriptions de Korsabad. Il voulut lire le nom du fondateur des palais ninivites, qui était évidemment inscrit sur les marbres. Il s'est trompé, mais son essai n'en contient pas moins de bonnes observations à recueillir. Il supposa que la langue assyrienne appartenait à la famille des idiomes sémitiques, et s'il n'a pas réussi complétement alors à justifier son hypothèse par la forme extérieure du pronom de la première personne, on ne peut dire aujourd'hui qu'il ne fût pas dans la bonne voie. En 1847, il publia un nouveau travail plus précis, et il donna de bonnes lectures des noms propres dont Grotefend avait déterminé les groupes. Les consonnes sont bien indiquées; seulement il prit les variétés que ces noms pouvaient présenter dans leurs désinences par suite du jeu différent des voyelles, pour des variétés purement graphiques, et il fut ainsi conduit à l'hypothèse de signes *homophones*, dont on pouvait se servir indifféremment pour exprimer les mêmes sons. Enfin, il persista à penser que le déchiffrement de cette langue, encore inconnue, devait être tenté à l'aide des langues sémitiques. » On a de lui : *Les États-Unis et La Havane : souvenirs d'un voyageur*; Paris, 1842, in-8°; — *Le Mexique : souvenirs d'un voyageur*; Paris, 1843, in-8°; — *Essai de déchiffrement de l'écriture assyrienne, pour servir à l'explication du monument de Khorsabad*; Paris, 1845, in-8°; — *Exposé des éléments constitutifs du système de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis*; Paris, 1847, in-8°; — *Remarques sur la deuxième écriture cunéiforme de Persépolis, précédées d'une lettre sur cette écriture*; Paris, 1850, in-4°. Il a publié en outre dans la *Revue Archéologique*, 10e année, une *Note sur une date chronologique de Démosthène*; Paris, 1853, in-8°. J. V.

J. Ménant, *La Découverte des Langues perdues de la Perse et de l'Assyrie*, dans la *Revue contemporaine*, 2e série, 15 juin 1859. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LOFFICIAL (*Louis-Prosper*), homme politique français, né en 1747, mort à Angers, en 1815. Il était avant la révolution lieutenant général du bailliage et du siége royal de La Chataigneraye (Poitou). Élu aux états généraux par ses administrés, il fut un des premiers à provoquer la résistance du tiers état et à prêter le serment du Jeu de Paume. Il appuya la mise en liberté de Baudry de La Richardière, et fit décréter le renvoi au Châtelet de ses déclarations relatives au prince de Lambesc. Il fut ensuite élu juge au tribunal de Parthenay, et revint bientôt, au nom du département des Deux-Sèvres, siéger à la Convention nationale. Lors du procès de Louis XVI, il vota ainsi : « Si j'avais à émettre mon vœu comme juge, je voterais pour la mort; mais je n'ai point ce pouvoir : mes commettants m'ont envoyé pour faire des lois, et non pour juger. Je vote pour la détention et le bannissement (1). » Lofficial vota pour l'appel au peuple si le monarque était condamné, et ensuite pour le sursis. Dans la séance du 8 vendémiaire an III (29 septembre 1794), il appela le premier l'attention de l'assemblée sur les massacres commis par Carrier, et provoqua ainsi la condamnation de ce monstre. Il demanda l'ajournement d'une adresse aux départements de l'ouest pour les engager à rentrer dans le devoir, et se chargea d'une mission dans la Vendée. Rappelé à la Convention, il défendit Bô de l'accusation portée contre lui par le tribunal révolutionnaire de Nantes, et dénonça Francastel. Réélu au Conseil des Cinq Cents, Lofficial y siégea jusqu'en l'an VI (1798). Le 23 brumaire an IV, il accusa le général Thurreau, et demanda son renvoi devant les tribunaux ordinaires pour cruautés exercées dans ses opérations militaires. Il accepta ensuite les fonctions de conseiller à la cour d'Angers, et les remplit jusqu'à sa mort. H. L—R.

Le Moniteur universel, an 1789, n° 111; an 1791, n°s 18, 234; an II, n° 44; an III, n°s 36, 272, 337; an IV, n°s 57 et 93. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouv. des Contemporains*. — Thiers, *Histoire de la République française*, t. V.

LOFRASSO (*Antonio DE*), poëte espagnol, né à Alghier, en Sardaigne, dans le seizième siècle. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Los diez libros de Fortuna d'Amor y la sabrosa historia de don Floricio y de la pastora Argustina*; Barcelone, 1573, petit in-8°, fig., réimprim. à Londres, 1740, 2 vol. in-8°. Dans le chap. VI de *Don Quichotte*, Cervantes fait

(1) P. 108 du *Moniteur universel* du 20 janvier 1793.

son le réfuta dans un écrit intitulé *Sponsa, nondum uxor;* 1678; — *Several chapters of Dionysius Syrus's Comment. on saint John, concerning the life and death of our Saviour;* Dublin, in-4°; — *Commentary on the IV Evangelists by Dionysius Syrus, out of the syriac tongue;* — *Commentary on saint Paul's Epistles by Moses Bar-Cepha;* — *Exposition of Dionysius Syrus on saint Mark;* Dublin, 1676, in-4°; d'après le catalogue de la bibliothèque Bodléienne, ces quatre traductions dateraient de 1672; — *History of the eastern and western Churches, by Gregory Maphrino,* trad. en latin du syriaque; — *Commentary on the general Epistles and Acts of Apostles, by the same;* — *Praxis cultus divini juxta ritus primævorum Christianorum;* Dublin, 1693, in-4° : — *A Clear and learned explication of the history of our blessed Saviour;* ibid., 1695, in-4°, compilation de Dionysius Syrus rendue en anglais. P. L—y.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Harris, *Ireland.* — Lodge, *Peerage of Ireland.*

LOGAN (*Josias*), pilote anglais, fit partie en 1611 d'une expédition commerciale vers les contrées les plus septentrionales de la Russie, et en a laissé un récit qui a été recueilli, sous ce titre, par Samuel Purchas : *The voyage of master Josias Logan to Petchora and his winthering there.* Pce A. G—n.

John Milton, *A brief History of Moscovia;* Londres, 1682. — Adelung, *Uebersicht der Reisenden in Russland bis 1700.*

LOGAN (*John*), poëte anglais, né en 1748, à Soutra, près d'Édimbourg, mort le 28 décembre 1788, à Londres. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études à l'université d'Édimbourg, et devint, en 1793, un des pasteurs presbytériens de la ville de Leith; trois ans auparavant, il avait édité les *Poems on several occasions* de son ami Michel Bruce, en y ajoutant quelques pièces de lui, notamment celle qui est connue sous le titre d'*Ode to the Cuckoo.* Ses talents poétiques, développés par une lecture assidue d'Homère et de Milton, et dont il avait donné de rares spécimens dans les recueils littéraires, le désignèrent au choix de l'Assemblée générale d'Écosse pour entreprendre la révision des chants et hymnes de l'Église. Il s'acquitta avec beaucoup de goût de ce travail, l'augmenta de compositions originales, et le fit paraître en 1781 avec la sanction de l'Assemblée. Sous le patronage de Blair, de Robertson et d'autres écrivains distingués, il ouvrit à Édimbourg un cours public sur la philosophie de l'histoire, et quoiqu'il eût en cette occasion fait preuve de savoir, il ne réussit pas à obtenir la chaire d'histoire universelle, qui avait été mise au concours. La poésie le consola de cet insuccès; ses vers, pleins d'élégance et de sensibilité, rendirent son nom populaire; on cite, comme des morceaux achevés, le poëme des *Amants* et l'ode *Sur la Mort d'une jeune Femme.* Ces mondaines occupa-

tions irritèrent le zèle des dévots, on adressa des remontrances à Logan qui n'en tint nul compte et se mit à écrire pour le théâtre; mais bientôt, las d'avoir sans cesse à lutter contre la malveillance d'un clergé intolérant, il se retira, en 1785, à Londres pour y continuer en paix ses travaux littéraires. On a de lui : *Elements of the Philosophy of History;* Édimbourg, 1781, 1re part.; — *Essay on the Government, manners and spirit of Asia;* ibid., 1781;—*Poems;* ibid., 1781, 1805; et dans le recueil d'Anderson, XI, p. 1027; — *Runamede;* ibid., 1783 : cette tragédie, dont la représentation fut interdite par le ministère, est d'un faible intérêt; — *Sermons;* Londres, 1790-1791, 2 vol. in-8°; 5e édit., 1807 : publiés après la mort de l'auteur, par Blair, Robertson et Hardy. P. L.

Life of J. Logan, en tête de la 2e édit. de ses *Poems*, 1805. — Johnson et Chalmers, *English Poets*, 1810. — *Gentleman's Magazine*, 1788.

LOGAU (*Frédéric*, baron DE), célèbre épigrammatiste allemand, né en Silésie, en 1604, mort à Liegnitz, le 25 juin 1655. Il appartenait à une des plus anciennes familles de la Silésie; un de ses ancêtres, Georges de Logau, mort en 1553, s'était fait remarquer comme un des meilleurs poëtes latins de l'époque : on lui doit la première édition de Gratius et de Nemesianus. Quant à Frédéric de Logau on n'a que très-peu de détails sur sa vie. Il s'attacha à la personne de Louis IV, duc de Liegnitz, qui le nomma conseiller de chancellerie. Il nous apprend lui même qu'il composa dans sa jeunesse des poésies érotiques; plus tard, nous dit-il encore, ses occupations l'empêchant d'entreprendre des œuvres littéraires de longue haleine, il se mit à écrire des épigrammes. En 1638 il en publia deux cents sous le titre de : *Erstes und andres Hundert deutcher Reimensprüche;* Breslau, in-12, sous le pseudonyme de Salomon Golau. Reçu dix ans après membre de la fameuse académie littéraire de Weimar, la *Fruchtbringende Gesellschaft*, il fit paraître en 1654 un recueil de trois mille cinq cents cinquante-trois épigrammes : *Salomons von Golau deutscher Sinngedichte drey Tausend;* Breslau, in-8°. Cette fécondité nuisit à sa réputation : il n'y avait guère qu'un tiers de ces épigrammes qui méritassent d'attirer l'attention; et comme elles étaient disséminées au milieu de pièces entièrement mauvaises, on ne se donna pas la peine d'aller les y chercher. Cela fit tomber le nom de Logau dans le plus grand oubli, jusqu'à ce que Lessing et Ramler eussent donné, en 1759, un *Choix* des meilleures de ses épigrammes, au nombre de douze cent quatre-vingt-quatre; Leipzig, in-8°, avec notes et glossaire. On s'aperçut alors combien Lessing avait raison en accordant à Logau non-seulement de l'esprit et un grand talent d'observation, mais encore un sens droit et profond, allié à la grâce la plus naïve. Repoussant également le mélange de termes latins et français dans la langue allemande et le purisme exagéré de Zesen, Logau appliqua dans le choix des mots les principes sains et rationels d'Opitz. Dans son style, il a fait preuve d'une souplesse étonnante pour l'époque où il écrivit. Une nouvelle édition du choix des épigrammes de Logau, publiée par Lessing et Ramler, fut donnée par ce dernier, avec des additions; Leipzig, 1791, in-8°. On en trouve des extraits dans la *Bibliothek deutscher Dichter*, de Muller, t. VI, dans l'*Epigrammatische Anthologie* de Haug et Weisser, dans la *Blumenlese deutscher Sinngedichte* de Jördens, etc.

Jördens, *Lexikon deutscher Dichter*, t. III. — Lessing, *Litterarische Briefe*, n° 36 et 43. — Hoffmann von Fallersleben, *Politische Gedichte der Deutschen*, p. 202. — Müller, *Bibliothek deutscher Dichter*, t. IX. — Gervinus, *Gesch. der deutschen National-Literatur*.

LOGER (*Charles-Alexis*), jurisconsulte français, mort en avril 1715, à Paris. Avocat au parlement, il se livra entièrement à la recherche des origines du droit français, et devint le collaborateur de Berroyer et de Laurière pour la *Bibliothèque des Coutumes* (Paris, 1699, in-4°) et la *Table chronologique des ordonnances des rois de France depuis Hugues Capet jusqu'en 1400* (Paris, 1706, in-4°). J. L.

Secousse, *Éloge de M. de Laurière*, dans le t. II des *Ordonnances des Rois de France*.

LOGES (*Marie* BRUNEAU DES), surnommée la *Dixième Muse*, née dans la seconde moitié du seizième siècle, morte le 7 juin 1641, à Oradour-sur-Glane, en Limousin. Le roi de Suède, le duc d'Orleans et le duc de Weimar l'eurent en grande estime; les beaux esprits recherchèrent sa compagnie et écrivirent à sa louange, entre autres Balzac, Malherbe et de Beautru, dont les vers suivants passèrent presque en proverbe :

Il mène aux Allobroges
Balzac, Boissac, Cosnac et madame des *Loges*.

Balzac poussa si loin son admiration pour cette femme que si on ne connaissait point les usages du temps, on prendrait son langage pour celui de l'amant le plus passionné. « Je ne saurois, dit-il, m'empêcher de bénir les mains qui m'ont apporté une lettre de madame des Loges, quand elles seroient toutes rouges de mon sang et m'auroient fait une infinité de blessures. » Mme des Loges était protestante; Balzac voulut qu'elle se fit catholique. « Un si beau changement est un de mes plus violents souhaits, lui écrivait-il, et pour vous voir dire votre chapelet je voudrois vous en avoir donné un de diamants. Vous êtes admirée de la meilleure partie de l'Europe. En ce point sont d'accord les deux religions. Les princes sont vos courtisans et les docteurs vos écoliers. » Malherbe rendit également hommage au mérite de cette dame; il écrivait en 1614 à Balzac : « Me trouvant en un lieu où l'on mit vos ouvrages sur le tapis, je fus du côté des approbateurs, et ce fut chez Mme des Loges, de laquelle vous savez les qualités extraordinaires, et je crois qu'à la cour il y a peu de gens qui les ignorent. » Cette dame avait épousé en 1599 Charles de Rechignevoisin, seigneur des

Loges, dont elle eut neuf enfants. Des chagrins causés par des pertes particulières et par la rébellion de ses frères traversèrent sa vie. On lui a attribué ces vers, en réponse à ceux de Racan, au sujet du livre de Dumoulin contre le cardinal Duperron :

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejeté l'antiquité ;
Et Dumoulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.
Vous aimez mieux croire à la mode ;
C'est bien la foi la plus commode
Pour ceux que le monde a charmés.
Les femmes y sont vos idoles ;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

Madame des Loges avait seulement prié le poëte Gombauld de faire une réponse aux vers de Racan, qui, après une protestation contre les nouveautés en matière religieuse, se terminaient ainsi :

Je n'ai jamais aimé le change
Que des femmes et des habits.

Martial Audoin.

Balzac, *Lettres*, 2e part. — Malherbe, *Lettres*. — Pellisson, *Hist. de l'Ac.* — Nadaud et Vitrac, *Manus.* — *Dictionnaire Hist. Litt. et Crit.*, 1789.

LOGGAN (*David*), graveur anglais, né en 1630, à Dantzig, mort en 1693, à Londres. On dit qu'il reçut des leçons de Crispin de Pass, en Danemark, puis de Hondius, en Hollande. Il passa ensuite en Angleterre avant la restauration, et fut chargé de dessiner tous les colléges et bâtiments publics de l'université d'Oxford, travail dont il s'acquitta avec soin, et qui attira l'attention sur lui. Il en entreprit un autre du même genre à Cambridge, et perdit la vue, dit-on, à reproduire les détails infinis de la chapelle du Collége du Roi. C'était le plus habile graveur de portraits du temps ; toutefois ses œuvres ne sont pas estimées très-haut. On a de lui : *Charles II ;* le voyageur *Chardin ; lord Edward Clarendon ; Thomas Muller ;* l'archevêque *Laud ; le duc de Monmouth ; lord Stafford ;* le *duc d'York ; — Le Cordonnier dans son atelier*, d'après Rœstraten ; — *Habitus Academicorum Oxoniæ ;* Oxford, 1672, in-fol., série de costumes ; — *Oxonia illustrata ;* ibid., 1675, 40 pl. ; — *Cantabrigia illustrata ;* Cambridge (1688), in-fol., 34 pl. P.

Walpole, *Anecdotes*. — Strutt, *Dict. of Engravers*.

LOGIER (*Jean-Bernard*), musicien allemand, né en 1780, à Kaiserslautern, dans le Palatinat. Il était d'origine française, et fit, sous la direction de son père, des progrès si rapides dans l'étude de la musique, qu'il exécuta à dix ans un concerto de flûte en public. A la mort de ses parents, il passa en Angleterre, servit quelque temps dans un régiment, et obtint la place d'organiste dans une petite ville d'Irlande. S'apercevant que les obstacles qui s'opposaient aux progrès de ses élèves étaient presque exclusivement physiques, il se persuada qu'il devait y avoir un moyen matériel pour les vaincre. Ses recherches à ce sujet le conduisirent à l'invention du *chiroplaste*, qu'on adapte au piano ou à l'orgue, et qui sert à assujettir les mains dans la position qu'elles doivent avoir pour jouer avec sûreté et précision. Quelque temps après, il quitta Westport, et s'établit à Dublin, où il continua à enseigner la musique. Il choisit, pour faire l'application de son système, des enfants dépourvus de toute instruction, et obtint au bout de trois mois les résultats les plus inattendus. Cette méthode se propagea rapidement. Logier s'associa avec Webbe et le pianiste Kalkbrenner, fonda trois académies à Londres, et se rendit, en 1822, à Berlin, où, sur l'invitation du roi, il ouvrit des cours ; l'examen en parut si satisfaisant qu'au bout de cinq mois il fut chargé d'instruire vingt maîtres pour répandre son système dans les principales villes de Prusse. En 1826 il se fixa de nouveau à Dublin, et y vécut dans la retraite. « La méthode Logier, dit un écrivain, consiste dans l'enseignement du piano et des règles de l'harmonie, donné simultanément à un certain nombre d'élèves. Cet enseignement diffère essentiellement de l'enseignement mutuel en ce que dans le premier c'est le professeur seul qui dirige l'exercice de toute une classe. D'abord les élèves exécutent ensemble, chacun sur son piano, les morceaux qu'ils ont étudiés séparément ; cette exécution simultanée du même morceau a le grand avantage de leur apprendre à observer rigoureusement la mesure. Les élèves font usage du *chiroplaste* dans les premières leçons. » Ce mode d'enseignement est pour la musique instrumentale ce que le chant d'ensemble est pour les voix, et l'on peut dire que c'est une véritable création qui devrait être en usage dans toutes les grandes écoles. Quant au *chiroplaste*, il a l'inconvénient de ne permettre aux doigts que les mouvements les plus élémentaires, puisqu'il leur interdit toute possibilité de translation ou de substitution. Cette méthode ingénieuse, qui n'est pas encore tout à fait abandonnée, causa une vive sensation dans le monde musical. On attaqua l'inventeur avec une extrême violence ; on ne lui épargna ni les insultes ni la satire ; la querelle dura plusieurs années, et donna naissance à une foule de pamphlets et d'apologies. Parmi les ouvrages de Logier il faut citer : *An Explanation and Description of the royal patent Chiroplast, or hand-director to piano-forte ;* Londres, 1816, in-4° ; — *Refutation of the fallacies and misrepresentation*, etc. ; ibid., 1818, in-8° : il y répond avec vivacité aux attaques de ses antagonistes ; — *Practical Thoroughbass, being studies on the works of modern composers ;* ibid., in-4° ; — *System der Musik-Wissenschaft und der musikalischen Composition ;* Berlin, 1827, in-4° ; traduit la même année en français : *Nouveau Système d'Enseignement musical, ou traité de composition ;* Paris, in-4°. Cet artiste est encore auteur d'un grand nombre d'œuvres musicales et

d'une *Introduction complète à l'Art de jouer du Cor à clefs.* P.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. des Contemp.*, V. — Fetis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — *Revue musicale*, t. III.

LOGOTHÈTE (*Georges* LE). *Voy.* ACROPOLITE.

LOGROSCINO (*Nicolas*), compositeur italien, né vers 1700, à Naples, où il est mort, en 1763. Il s'est particulièrement distingué dans le style bouffe. Originaire d'Italie, l'opéra bouffe dut sa naissance à l'introduction du madrigal et de la canzonnette dans les comédies et pièces burlesques du seizième siècle. Il se forma peu à peu entre les mains des maîtres des écoles de Naples et de Venise. Logroscino lutta en ce genre avec Leo, Pergolèse et Hasse, ses contemporains, et l'emporta sur eux par la verve, la franche gaîté, et par les effets qu'il sut tirer des trios et des *finali* dont on lui doit l'invention. Il était considéré comme n'ayant point de rival par les Napolitains, qui l'avaient surnommé *il Dio dell' opera buffa*, lorsque parurent les premiers opéras de Piccinni. L'immense succès de ces ouvrages, dans lesquels le compositeur traitait avec une incontestable supériorité le genre de morceaux que l'on appelle généralement *morceaux d'ensemble*, apprit à Logroscino qu'il avait cessé de régner sur la scène lyrique. Il céda la place à Piccinni en 1747, et se rendit à Palerme, où il fut nommé professeur de contre-point au conservatoire *dei Figliuoli dispersi*. Il revint ensuite à Naples, et y mourut, à l'âge d'environ soixante-trois ans. Ce compositeur a beaucoup écrit pour le théâtre; ses opéras les plus remarquables sont *Giunio Bruto*, dans le genre sérieux, et *Il Governatore, Il vecchio Marito*, et *Tanto bene, tanto male*, dans le genre bouffe.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gerber, *Lexikon der Tonkünstler.* — Stafford, *Hist. de la Musique.* — Fetis, *Biog. univ. des Musiciens.*

LOHAIA (*Ibn*). *Voy.* IBN-LAHAIA.

LOHÉAC (*André* DE MONTFORT DE LAVAL DE), maréchal de France, né en 1411, mort en janvier 1486. Il fut armé chevalier à l'âge de douze ans, au combat de La Gravelle. Pris par les Anglais dans son château de Laval, il paya sa rançon en 1428, parut à la défense d'Orléans, à la journée de Patay, et représenta un des pairs au sacre de Charles VII, le 17 juillet 1429. Amiral de France en 1437, il remit cette charge, et fut élevé à la dignité de maréchal en 1439, et non point en 1429 comme l'écrit par erreur le P. Daniel. Le maréchal de Lohéac combattit les Anglais en Guienne et en Normandie de 1440 à 1450. Il se trouvait cette même année au combat de Formigny, et les années suivantes à la prise de plusieurs villes de Guyenne, qu'il contribua, avec Dunois, à ramener sous l'obéissance [...]oi. Louis XI, à son avénement, le suspendit [...]ord de sa charge; mais peu de temps après,

che Hausbibliothek (Bibliothèque ecclésiastique); Munich, 1684, 6 vol. in-4°. K.

Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu.* — Kobold, *Bairisches Gelehrten-Lex.*

LOHRASP ou **LOHORASB**, quatrième roi de Perse, de la dynastie des Kaïanides, succéda, vers l'an 500 avant J.-C., à Kaï-Khosrou, qui était mort sans enfants. On n'a sur ce prince aucune donnée positive, non plus que sur les événements de son règne, auquel les historiens arabes accordent une durée fabuleuse d'au moins cent vingt ans. Les uns le font descendre du roi Kaï-Khobad, les autres veulent qu'il ait été le propre neveu de Kaï-Khosrou. Il fut le premier prince qui établit parmi ses troupes une discipline régulière et qui donna audience en se dérobant à la vue du public derrière un rideau d'étoffe précieuse. Après avoir subjugué une partie des provinces orientales, il envoya du côté de l'occident un de ses généraux, nommé Gudarz, ou Baham, celui-là même qui, s'il faut en croire les chroniques arabes, aurait passé chez les Hébreux pour un grand roi et aurait reçu d'eux le nom de Nabuchodonosor. Chargé de conquérir la Judée, il defit complétement les Juifs, prit la ville de Jérusalem, qu'il ruina de fond en comble, et retourna en Perse, suivi d'un nombre considérable de prisonniers. Parmi ces derniers se trouvait le prophète Daniel, qui, suivant Esdras, instruisit le roi dans la croyance du vrai Dieu. Lohrasp avait un fils nommé Kischtasp, dont l'ambition lui suscita beaucoup d'embarras. N'ayant pas réussi à ébranler la fidélité du peuple, ce prince quitta la Perse, et passa chez les Turcs ou chez les Grecs; étant à l'étranger, il devint le héros d'une de ces aventures qui plaisent tant à l'imagination des Orientaux. Dissimulant son nom et son rang, il se présenta à la cour, où ses bonnes manières lui valurent un gracieux accueil. La fille du roi s'éprit de lui au point de le choisir pour époux. Laissé quelque temps à l'écart, il regagna les bonnes grâces de son beau-père en purgeant ses États de deux monstres qui les ravageaient, et le décida à refuser le tribut qu'il payait tous les ans à la Perse. Lohrasp n'apprit pas plus tôt cette nouveauté qu'il ne douta point que son fils n'en fût l'auteur; plein de joie de savoir qu'il était vivant, il lui envoya une ambassade pour lui offrir de sa part la couronne de Perse, et se consacra, pour le reste de ses jours, au service de Dieu. D'après une autre version, Lohrasp n'aurait pas apporté un désintéressement si complet dans son abdication: voyant l'empire presque entièrement au pouvoir des Turcs, que son fils avait appelés, il se serait résigné à quitter le trône pour avoir la vie sauve. On raconte qu'il fut tué à Balkh, sa capitale, par l'ordre d'un chef turc, peu de temps après s'y être retiré. Il eut son fils aîné, Kischtasp, pour successeur. K.

D'Herbelot, *Bibl. orientale.*

LOIR (*Nicolas*) peintre français, né en 1624,

d'une *Introduction complète à l'Art de jouer du Cor à clefs.* P.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. des Contemp.*, V. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — *Revue musicale*, t. III.

LOGOTHÈTE (*Georges* LE). *Voy.* ACROPOLITE.

LOGROSCINO (*Nicolas*), compositeur italien, né vers 1700, à Naples, où il est mort, en 1763. Il s'est particulièrement distingué dans le style bouffe. Originaire d'Italie, l'opéra bouffe dut sa naissance à l'introduction du madrigal et de la canzonnette dans les comédies et pièces burlesques du seizième siècle. Il se forma peu à peu entre les mains des maîtres des écoles de Naples et de Venise. Logroscino lutta en ce genre avec Leo, Pergolèse et Hasse, ses contemporains, et l'emporta sur eux par la verve, la franche gaîté, et par les effets qu'il sut tirer des trios et des *finali* dont on lui doit l'invention. Il était considéré comme n'ayant point de rival par les Napolitains, qui l'avaient surnommé *il Dio dell' opera buffa*, lorsque parurent les premiers opéras de Piccinni. L'immense succès de ces ouvrages, dans lesquels le compositeur traitait avec une incontestable supériorité le genre de morceaux que l'on appelle généralement *morceaux d'ensemble*, apprit à Logroscino qu'il avait cessé de régner sur la scène lyrique. Il céda la place à Piccinni en 1747, et se rendit à Palerme, où il fut nommé professeur de contre-point au conservatoire *dei Figliuoli dispersi*. Il revint ensuite à Naples, et y mourut, à l'âge d'environ soixante-trois ans. Ce compositeur a beaucoup écrit pour le théâtre; ses opéras les plus remarquables sont *Giunio Bruto*, dans le genre sérieux, et *Il Governatore, Il vecchio Marito*, et *Tanto bene, tanto male*, dans le genre bouffe.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gerber, *Lexikon der Tonkünstler*. — Stafford, *Hist. de la Musique.* — Fétis, *Biog. univ. des Musiciens.*

LOHAIA (*Ibn*). *Voy.* IBN-LAHAIA.

LOHÉAC (*André* DE MONTFORT DE LAVAL DE), maréchal de France, né en 1411, mort en janvier 1486. Il fut armé chevalier à l'âge de douze ans, au combat de La Gravelle. Pris par les Anglais dans son château de Laval, il paya sa rançon en 1428, parut à la défense d'Orléans, à la journée de Patay, et représenta un des pairs au sacre de Charles VII, le 17 juillet 1429. Amiral de France en 1437, il remit cette charge, et fut élevé à la dignité de maréchal en 1439, et non point en 1429 comme l'écrit par erreur le P. Daniel. Le maréchal de Lohéac combattit les Anglais en Guienne et en Normandie de 1440 à 1450. Il se trouvait cette même année au combat de Formigny, et les années suivantes à la prise de plusieurs villes de Guyenne, qu'il contribua, avec Dunois, à ramener sous l'obéissance du roi. Louis XI, à son avénement, le suspendit d'abord de sa charge; mais peu de temps après, en 1465, il lui donnait la lieutenance générale du gouvernement de Paris et le rétablissait enfin dans sa dignité de maréchal. Lohéac était gouverneur et lieutenant général de Picardie lorsque Charles le Téméraire assiégea Beauvais en 1472, et y fit donner l'assaut; le maréchal le repoussa, et lui fit éprouver quelques pertes. Démissionnaire du gouvernement de Picardie en 1475, il continua de jouir de la faveur du roi Louis XI, et mourut à l'âge de soixante-treize ans.

Ed. S.

Le P. Daniel, *Hist. de France.* — Le P. Anselme, *Hist. des Gr. Off. de la Couronne.* — Pinard, *Chronologie militaire.*

LOHENSTEIN (*Daniel-Gaspard* DE), littérateur allemand, né à Nimptsch, en Silésie, le 25 janvier 1635, mort à Breslau, le 28 avril 1683. Après avoir étudié la jurisprudence à Leipzig et à Tubingue, il parcourut l'Allemagne, la Suisse et la Hollande. De retour en Silésie, il fut nommé, en 1666, conseiller de régence du prince d'Oels; plus tard il devint conseiller impérial et premier syndic de la ville de Breslau, fonctions qu'il garda jusqu'à sa mort. Il s'adonna de très-bonne heure à la littérature; à l'âge de quinze ans il avait déjà composé trois tragédies. Il se proposa de régénérer la prose allemande, tombée au dernier degré de platitude, et de faire régner en poésie l'imagination, trop mise à l'écart par l'école d'Opitz. Son manque de goût le fit échouer dans ce double but, malgré ses connaissances étendues en littérature. Il avait étudié avec soin les auteurs latins, français, espagnols et italiens; mais ayant pris pour modèle Sénèque parmi les anciens, et Marini parmi les modernes, il arriva à se former un style ampoulé, plein de métaphores ambitieuses et incohérentes, alternant d'une part avec les plus grandes trivialités, et d'autre part avec des traits d'esprit déplacés, de froids *concettis* et des allusions obscures. Quoi qu'il en soit, Lohenstein eut beaucoup d'imitateurs, et il devint avec Hoffmannswaldau (*voy.* ce nom) un des chefs de la seconde école silésienne, qui pendant quarante ans donna le ton à la littérature allemande. On a de lui : *Ibrahim Bassa*, tragédie, non recueillie dans ses *Œuvres*; — *Agrippina*, tragédie; Breslau, 1665, in-8°; — *Epicharis*, tragédie; Breslau, 1666, in-8°; — *Cléopâtre*, tragédie; ibid., 1661, in-fol.; — *Sophonisbe*, tragédie; ibid., 1680, in-8°; — *Ibrahim sultan*, tragédie; ibid., 1673, in-fol.; — *Blumen* (Fleurs); Breslau, 1680, in-8°; — *Rosen*; ibid., 1680, in-8°; — *Geistliche Gedanken* (Pensées religieuses); ibid., in-8°; — *Hyacinthen*; — *Thränen* (Pleurs); ces cinq ouvrages contiennent des pièces de poésie de toute nature, que l'auteur réunit dans ses *Trauer-und Lustgedichte* (Poésies tristes et gaies); Breslau, 1680, et 1689, in-8°; Leipzig, 1733, in-8°; ce recueil renferme aussi les tragédies de Lohenstein. Cet auteur avait entrepris d'écrire un grand roman héroïque, *Arminius*

1759; ils furent ensuite réunis par le libraire Le Breton, qui en forma 2 vol. in-4°, publiés en 1762. Un autre éditeur en fit paraître un nouveau recueil à Lyon, sous la rubrique de Londres, 1780, 3 vol. in-8°. On les réimprima à Genève, en 1782. Sa *Défense apologétique du comte De Portes* (1) a été publiée à part, 1766, in-8°, ainsi que son *Mémoire pour Pierre Donat et Louis Calas*; 1765, in-8°. Justin LAMOUREUX.

Camus, *Bibliothèque des Livres de Droit*, édition Dupin. — Lacretelle, *Essai sur l'Éloquence du Barreau*; 1779, in-8°. — J.-J. Rousseau, *Confessions*, livre X. — La Harpe, *Cours de Littérature*, tom. XIV. — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres*, tom. VI, p. 20.

LOISEAU DE BÉRENGER (*Jean-Louis*), financier français, frère du précédent, né en 1732, à Paris, où il fut guillotiné, le 8 mai 1794. Attaché d'abord, comme conseil, à la maison du duc d'Orléans, il devint trésorier de ce prince, obtint un brevet de fermier général, et cumula ces diverses fonctions avec la charge qu'il acheta de procureur général de Monsieur, comte de Provence. Il fit toujours un noble usage de sa fortune, et c'est à lui qu'on doit la construction du beau château de Saint-Brice. Compris dans le procès des fermiers généraux, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à la peine de mort et exécuté, « pour avoir favorisé le succès des ennemis de la France en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage; en pillant et volant par tous les moyens possibles le peuple français et le trésor national pour enlever à la nation des sommes immenses et les fournir aux tyrans ligués contre la république ». J. L.

Almanach royal de 1760 à 1790. — *Bulletin du Tribunal revolutionnaire.*

LOISEAU (*Jean-François*), homme politique français, né en 1750, mort en 1822. Il était aubergiste et maître de poste à Châteauneuf en Thimerais au commencement de la révolution. Il fit hautement profession de civisme, et fut élu par le département d'Eure-et-Loir à la Convention nationale. Il vota la mort de Louis XVI sans appel au peuple ni sursis. Loiseau fut lors de la famine l'un des membres de la Convention chargés d'assurer l'approvisionnement de la capitale (août 1793); il remplit avec zèle ce mandat difficile, et mérita à plusieurs reprises les éloges de l'assemblée. Le directoire exécutif le nomma

(1) Le comte De Portes, général major au service de Hollande, seigneur de Genollier en Suisse, avait vu un écrit publié par lui dans l'intérêt d'un mineur, son pupille, condamné à être *lacéré publiquement et brûlé par la main du bourreau, comme un libelle diffamatoire, scandaleux et infâme*. Les sentiments d'honneur du comte se révoltèrent contre un pareil arrêt, et, guidé par les conseils de Loiseau de Mauléon, il crut devoir appeler de cette sentence au même conseil souverain qui l'avait condamné. Il semble que l'avocat, pour défendre un compatriote de J.-J. Rousseau, ait emprunté à la plume du célèbre écrivain quelques-uns de ces traits vigoureux qu'on admire dans la dédicace du *Discours sur l'inégalité des conditions*.

commissaire extraordinaire dans Eure-et-Loir; c'était à l'époque où les chauffeurs effrayaient le Pays Chartrain : Loiseau contribua énergiquement à la dispersion de ces malfaiteurs. Il cessa de prendre part aux affaires publiques après le 18 brumaire. H. L.

Moniteur universel, an II, nos 64, 158; an IV, no 52. — *Galerie historique des Contemporains*, 1819. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*, 1823.

LOISEAU (*Jean-Simon*), jurisconsulte français, né à Frasne, en Franche-Comté, le 10 mai 1776, mort à Paris, le 16 décembre 1822. Après avoir étudié le droit à Dijon, où il obtint le grade de docteur, il vint à Paris suivre le barreau, et se fit connaître en publiant avec Bavoux les trois recueils suivants : *Jurisprudence du Code Civil;* Paris, 1803-1814, 22 vol. in-8°; — *Le Praticien français*, etc.; Paris, 1806-1807, 5 vol. in-8°; — *Jurisprudence des Cours de Cassation et d'Appel, sur la procédure civile et commerciale;* Paris, 1808-1809, 3 vol. in-12. Il fut ensuite, depuis 1809 jusqu'à sa mort, avocat à la cour de cassation. On a encore de lui : *Dictionnaire des Arrêts modernes, ou Répertoire analytique, sommaire et critique de la nouvelle jurisprudence française, civile et commerciale*, etc.; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; — *Traité des Enfants naturels, adultérins, incestueux et abandonnés*; Paris, 1811, in-8°; suivi d'un *Appendice*, 1819, in-8°; — (en société avec Dupin et Delaporte) *Dictionnaire des arrêts modernes, en matière civile et criminelle, de procédure et de commerce;* Paris, 1814, 2 vol. in-4°; — *Mémoire sur le Duel;* Paris, 1819, in-8°. Enfin, il a fait paraître une nouvelle édition de l'*Essai sur la prestation des fautes*, etc., par Denis Lebrun ; Paris, 1813, in-12. La *Biographie universelle* de Feller, édition de Perennès, lui attribue par erreur : *De la Juridiction des Maires de village ;* Paris, 1813, in-12, et *Traité élémentaire des Fromageries;* Pontarlier, 1821, in-8°, dont les auteurs sont des homonymes de Loiseau. Le premier de ces ouvrages lui est aussi attribué par l'*Annuaire nécrologique* de Mahul. E. Regnard.

Moniteur universel, 22 décembre 1822. — Dupin, *Notice sur M. Loiseau*, dans les *Annales du barreau français*, XI, 2e partie. — Camus, *Biblioth. choisie de livres de droit*, 5e édit.

LOISEAU. *Voy.* Loyseau.

LOISEL (*Antoine*), célèbre avocat français, né à Beauvais, en 1536, mort en 1617. Il fit ses études à Paris, au collége de Presles, qui avait alors pour principal le savant Ramus; il sut si bien s'attirer son amitié, que Ramus le nomma son exécuteur testamentaire et lui légua le quart de son mobilier. En sortant du collége, Loisel suivit les cours de langues grecque et latine. Il voulait être médecin. Son père s'y opposa « parce qu'un médecin ne pouvait jamais être qu'un médecin, tandis qu'un avocat pouvait devenir président et chancelier ». A dix-huit ans il alla donc étudier le droit à Toulouse et assister aux dernières leçons de Cujas, « lequel fut cause qu'il ne quitta point cette science du droit dont les autres docteurs le dégoûtaient à cause de leurs barbaries ». Il suivit son maître à Cahors et à Bourges, où il fit la connaissance de Pierre Pithou, l'ami de toute sa vie : « Il me souvient, dit-il, que la première connaissance que j'eus de lui fut en la boutique d'un libraire, en disputant d'un passage de Papinien. » Dès lors ils ne se quittèrent plus, accompagnèrent Cujas à Valence, et là « sans s'amuser aux gloses, ni aux docteurs, étant accoutumés de se retirer tous les soirs après souper dans la bibliothèque, ils étudiaient ensemble jusqu'à deux ou trois heures après minuit, ne se mettant au lit que lorsqu'il fallait, par manière de dire, réveiller les autres ». Aussi Loisel avait dix-neuf ans à peine que déjà Cujas s'étonnait de ses connaissances et de sa vaste érudition. Après avoir pris ses degrés à Bourges, il revint à Beauvais, puis à Paris, où il fut reçu avocat. Personne ne l'employait « quoiqu'il lui semblât qu'il eût aussi bien fait que beaucoup d'autres. » Un de ses confrères fort influent à Senlis l'attirait vers lui ; mais Loisel, « ne se sentant pas dans son eau, » comme il disait lui-même, revint à Paris. Là ses plaidoiries le firent remarquer ; l'avocat du roi Dumesnil l'admit dans son intimité, lui fit épouser sa nièce, Mlle de Goulas, qui était en même temps sa pupille, et l'attacha au parquet comme substitut du procureur général (1564). Ce n'était pas un office véritable ; c'était tout simplement une adjonction d'avocats pour consulter dans les affaires graves. Dumesnil « l'admonesta » de ne se point amuser à cette charge, disant que le parquet trompait le monde, et qu'un écu gagné en l'état d'avocat valait mieux que dix gagnés au parquet (1). » Son éloquence, d'une logique serrée, inflexible et soutenue, était peu éclatante, mais nourrie de faits et forte de sens. « Je désire en mon avocat, disait-il, le contraire de ce que Cicéron requiert en son orateur, qui est l'éloquence en premier lieu, et puis quelque science du droit; car je dis tout au rebours que l'avocat doit surtout être savant en droit pratique, et médiocrement éloquent, plus dialecticien que rhéteur, et plus homme d'affaires et de jugement que de grand ou long discours. » C'était son portrait. Aussi ne fut-il pas l'avocat du commun des plaideurs, mais celui des personnages éminents et des affaires difficiles. Il eut pour clients Monsieur, duc d'Anjou, frère de Henri III, Catherine de Médicis, la maison de Montmorency, le chapitre de Notre-Dame de Paris, etc. Consulté, lors du mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth d'Angleterre, il n'approuva pas cette union, parce que les clauses du contrat ne lui parurent pas avantageuses à la France.

Aux grands-jours de Poitiers, où il était substitut, Loisel se trouva avec toutes les illustra-

(1) Un de ses beaux-frères ayant voulu se défaire de sa charge de conseiller du Trésor, il la prit, et la garda quatre ans, par le seul désir qu'il avait de s'instruire.

proverbes du droit coutumier et plus ordinaire de la France; cet ouvrage, qu'il mit quarante années à composer, a été d'abord imprimé à la fin de l'*Institution au Droit français* de Coquille, en 1607, in-4°; puis réimprimé par Challine, avec des observations, Paris, 1656, in-8°; par Launay, avec un commentaire; par Eusèbe de Laurière; etc. On le lit encore avec fruit; d'Aguesseau l'avait recommandé aux méditations des jurisconsultes, dans sa *quatrième Instruction*, ainsi que dom Mabillon, dans son *Traité des Études monastiques*; — *Livre d'Observations ecclésiastiques*; — *Livre d'Observations mêlées, et particulièrement de quelques Droits du roi et de la couronne* (1), où se trouve un *Traité de la Loi salique*; — *Livre d'Observations du Droit civil romain et français*; — *Les Vies de Rufus, jurisconsulte stoïcien, de Dumesnil, avocat du roi, et de Pithou, avocat au parlement*; — *Pasquier, ou dialogue des avocats du parlement de Paris*; ce livre, destiné à servir d'instruction au fils de l'auteur, contient la liste des avocats, des années 1524 à 1599, avec une notice biographique de chacun d'eux, et est rempli de recherches curieuses sur les mœurs du Palais et les antiquités du barreau. Il a été réimprimé en 1818 par M. Dupin, dans son édition des *Lettres de Camus sur la profession d'avocat*; — *Des poésies latines*; Paris, 1610, in-8°. Loisel avait écrit pendant les troubles de la Ligue, depuis le 9 mai 1588 jusqu'au 9 décembre 1593, un *Journal* manuscrit d'une grande importance historique, que Claude Joly, petit-fils de l'auteur, avait promis de publier et que le P. Maimbourg eut aussi quelque temps entre les mains. T.

Payen, *Docum. inéd. ou peu connus sur Montaigne*. — *Journal* de Pierre Fayet. — *Catal. de la Biblioth. de messieurs les avocats*.

LOISEL (*Pierre*), homme politique et administrateur français, descendant d'Antoine Loisel, né à Beauvais, vers 1750, mort en 1812. Il était avocat avant la révolution, dont il adopta les principes. En 1790 il fut nommé vice-président du directoire de l'Aisne, et en septembre 1791 membre de l'Assemblée législative pour le même département, qui le renvoya l'année suivante à la Convention nationale, où Loisel vota la mort du roi sans appel au peuple ni sursis. Dans cette assemblée il s'occupa surtout des questions relatives aux monnaies. Il passa au Conseil des Anciens en l'an III (1795), et le 20 mai 1798 fut nommé administrateur de l'enregistrement, puis devint préfet à Maëstricht et à Turin, et en 1809 conseiller maître à la cour des comptes. On a de lui quelques brochures sur la circulation du numéraire, et un *Manuel du Receveur de l'Enregistrement*, aujourd'hui sans utilité.

(1) La Convention nationale lui refusa les honneurs du Panthéon parce que dans ce livre, il avait le premier publié la maxime despotique :
Si veut le roi, si veut la loi.

commissaire extraordinaire dans Eure-et-Loir; c'était à l'époque où les chauffeurs effrayaient le Pays Chartrain : Loiseau contribua énergiquement à la dispersion de ces malfaiteurs. Il cessa de prendre part aux affaires publiques après le 18 brumaire. H. L.

Moniteur universel, an II, nos 45, 158; an IV, no 42. — *Galerie historique des Contemporains*, 1819. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*, 1825.

LOISEAU (*Jean-Simon*), jurisconsulte français, né à Frasne, en Franche-Comté, le 10 mai 1776, mort à Paris, le 16 décembre 1822. Après avoir étudié le droit à Dijon, où il obtint le grade de docteur, il vint à Paris suivre le barreau, et se fit connaître en publiant avec Bavoux les trois recueils suivants : *Jurisprudence du Code Civil;* Paris, 1803-1814, 22 vol. in-8°; — *Le Praticien français*, etc.; Paris, 1806-1807, 5 vol. in-8°; — *Jurisprudence des Cours de Cassation et d'Appel, sur la procédure civile et commerciale;* Paris, 1808-1809, 3 vol. in-12. Il fut ensuite, depuis 1809 jusqu'à sa mort, avocat à la cour de cassation. On a encore de lui : *Dictionnaire des Arrêts modernes, ou Répertoire analytique, sommaire et critique de la nouvelle jurisprudence française, civile et commerciale*, etc.; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; — *Traité des Enfants naturels, adultérins, incestueux et abandonnés*; Paris, 1811, in-8°; suivi d'un *Appendice*, 1819, in-8°; — (en société avec Dupin et Delaporte) *Dictionnaire des arrêts modernes, en matière civile et criminelle, de procédure et de commerce;* Paris, 1814, 2 vol. in-4°; — *Mémoire sur le Duel;* Paris, 1819, in-8°. Enfin, il a fait paraître une nouvelle édition de l'*Essai sur la prestation des fautes*, etc., par Denis Lebrun ; Paris, 1813, in-12. La *Biographie universelle* de Feller, édition de Perennès, lui attribue par erreur : *De la Juridiction des Maires de village ;* Paris, 1813, in-12, et *Traité élémentaire des Fromageries ;* Pontarlier, 1821, in-8°, dont les auteurs sont des homonymes de Loiseau. Le premier de ces ouvrages lui est aussi attribué par l'*Annuaire nécrologique* de Mahul. E. REGNARD.

Moniteur universel, 22 décembre 1822. — Dupin, *Notice sur M. Loiseau*, dans les *Annales du barreau français*, XI, 2e partie. — Camus, *Biblioth. choisie de livres de droit*, 5e édit.

LOISEAU. *Voy*. LOYSEAU.

LOISEL (*Antoine*), célèbre avocat français, né à Beauvais, en 1536, mort en 1617. Il fit ses études à Paris, au collège de Presles, qui avait alors pour principal le savant Ramus; il sut si bien s'attirer son amitié, que Ramus le nomma son exécuteur testamentaire et lui légua le quart de son mobilier. En sortant du collège, Loisel suivit les cours de langues grecque et latine. Il voulait être médecin. Son père s'y opposa « parce qu'un médecin ne pouvait jamais être qu'un médecin, tandis qu'un avocat pouvait devenir président et chancelier ». A dix-huit ans il alla donc étudier le droit à Toulouse et assister aux dernières leçons de Cujas, « lequel fut cause qu'il ne quitta point cette science du droit dont les autres docteurs le dégoûtaient à cause de leurs barbaries ». Il suivit son maître à Cahors et à Bourges, où il fit la connaissance de Pierre Pithou, l'ami de toute sa vie : « Il me souvient, dit-il, que la première connaissance que j'eus de lui fut en la boutique d'un libraire, en disputant d'un passage de Papinien. » Dès lors ils ne se quittèrent plus, accompagnèrent Cujas à Valence, et là « sans s'amuser aux gloses, ni aux docteurs, étant accoutumés de se retirer tous les soirs après souper dans la bibliothèque, ils étudiaient ensemble jusqu'à deux ou trois heures après minuit, ne se mettant au lit que lorsqu'il fallait, par manière de dire, réveiller les autres ». Aussi Loisel avait dix-neuf ans à peine que déjà Cujas s'étonnait de ses connaissances et de sa vaste érudition. Après avoir pris ses degrés à Bourges, il revint à Beauvais, puis à Paris, où il fut reçu avocat. Personne ne l'employait « quoiqu'il lui semblât qu'il eût aussi bien fait que beaucoup d'autres. » Un de ses confrères fort influent à Senlis l'attirait vers lui ; mais Loisel, « ne se sentant pas dans son eau, » comme il disait lui-même, revint à Paris. Là ses plaidoiries le firent remarquer ; l'avocat du roi Dumesnil l'admit dans son intimité, lui fit épouser sa nièce, Mlle de Goulas, qui était en même temps sa pupille, et l'attacha au parquet comme substitut du procureur général (1564). Ce n'était pas un office véritable ; c'était tout simplement une adjonction d'avocats pour consulter dans les affaires graves. Dumesnil « l'admonesta » de ne se point amuser à cette charge, disant que le parquet trompait son monde, et qu'un écu gagné en l'état d'avocat valait mieux que dix gagnés au parquet (1). » Son éloquence, d'une logique serrée, inflexible et soutenue, était peu éclatante, mais nourrie de faits et forte de sens. « Je désire en mon avocat, disait-il, le contraire de ce que Cicéron requiert en son orateur, qui est l'éloquence en premier lieu, et puis quelque science du droit ; car je dis tout au rebours que l'avocat doit surtout être savant en droit pratique, et médiocrement éloquent, plus dialecticien que rhéteur, et plus homme d'affaires et de jugement que de grand ou long discours. » C'était son portrait. Aussi ne fut-il pas l'avocat du commun des plaideurs, mais celui des personnages éminents et des affaires difficiles. Il eut pour clients Monsieur, duc d'Anjou, frère de Henri III, Catherine de Médicis, la maison de Montmorency, le chapitre de Notre-Dame de Paris, etc. Consulté, lors du mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth d'Angleterre, il n'approuva pas cette union, parce que les clauses du contrat ne lui parurent pas avantageuses à la France.

Aux grands-jours de Poitiers, où il était substitut, Loisel se trouva avec toutes les illustra-

(1) Un de ses beaux-frères ayant voulu se défaire de sa charge de conseiller du Trésor, il la prit, et la garda quatre ans, par le seul désir qu'il avait de s'instruire.

proverbes du droit coutumier et plus ordinaire de la France; cet ouvrage, qu'il mit quarante années à composer, a été d'abord imprimé à la fin de l'*Institution au Droit français* de Coquille, en 1607, in-4°; puis réimprimé par Challine, avec des observations, Paris, 1656, in-8°; par Launay, avec un commentaire; par Eusèbe de Laurière; etc. On le lit encore avec fruit; d'Aguesseau l'avait recommandé aux méditations des jurisconsultes, dans sa *quatrième Instruction*, ainsi que dom Mabillon, dans son *Traité des Études monastiques*; — *Livre d'Observations ecclésiastiques*; — *Livre d'Observations mêlées, et particulièrement de quelques Droits du roi et de la couronne* (1), où se trouve un *Traité de la Loi salique*; — *Livre d'Observations du Droit civil romain et français*; — *Les Vies de Rufus, jurisconsulte stoïcien, de Dumesnil, avocat du roi, et de Pithou, avocat au parlement*; — *Pasquier, ou dialogue des avocats du parlement de Paris*; ce livre, destiné à servir d'instruction au fils de l'auteur, contient la liste des avocats, des années 1524 à 1599, avec une notice biographique de chacun d'eux, et est rempli de recherches curieuses sur les mœurs du Palais et les antiquités du barreau. Il a été réimprimé en 1818 par M. Dupin, dans son édition des *Lettres de Camus sur la profession d'avocat*; — *Des poésies latines*; Paris, 1610, in-8°. Loisel avait écrit pendant les troubles de la Ligue, depuis le 9 mai 1588 jusqu'au 9 décembre 1593, un *Journal* manuscrit d'une grande importance historique, que Claude Joly, petit-fils de l'auteur, avait promis de publier et que le P. Maimbourg eut aussi quelque temps entre les mains. T.

Payen, *Docum. inéd. ou peu connus sur Montaigne*. — *Journal* de Pierre Payet. — *Catal. de la Biblioth. de messieurs les avocats*.

LOISEL (*Pierre*), homme politique et administrateur français, descendant d'Antoine Loisel, né à Beauvais, vers 1750, mort en 1812. Il était avocat avant la révolution, dont il adopta les principes. En 1790 il fut nommé vice-président du directoire de l'Aisne, et en septembre 1791 membre de l'Assemblée législative pour le même département, qui le renvoya l'année suivante à la Convention nationale, où Loisel vota la mort du roi sans appel au peuple ni sursis. Dans cette assemblée il s'occupa surtout des questions relatives aux monnaies. Il passa au Conseil des Anciens en l'an III (1795), et le 20 mai 1798 fut nommé administrateur de l'enregistrement, puis devint préfet à Maëstricht et à Turin, et en 1809 conseiller maître à la cour des comptes. On a de lui quelques brochures sur la circulation du numéraire, et un *Manuel du Receveur de l'Enregistrement*, aujourd'hui sans utilité.

(1) La Convention nationale lui refusa les honneurs du Panthéon parce que dans ce livre, il avait le premier publié la maxime despotique :

Si veut le roi, si veut la loi.

Un autre LOISEL, dit *l'aîné*, siégeait également au Conseil des Anciens, dont il devint secrétaire le 22 avril 1799. Commissaire près la municipalité de Fougères au commencement de la révolution, il avait été élu par le département d'Ille-et-Vilaine, et s'occupa de sujets de finances. Il s'éleva contre l'impôt du timbre, le monopole du tabac, etc. En 1800 il obtint la présidence du tribunal de première instance à Fougères, et fut en 1815 destitué par les Bourbons. H. L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

LOISEL. *Voy.* LOYSEL.

LOISELEUR - DESLONGCHAMPS (*Jean-Louis - Auguste*), botaniste français, né le 24 mars 1775, à Dreux, mort en mai 1849, à Paris. Dès sa jeunesse il cultiva la botanique avec beaucoup d'ardeur, et entreprit en 1803 un voyage dans le midi de la France, afin d'y étudier les plantes de cette contrée. En 1805 il reçut à Paris le diplôme de docteur en médecine, et lorsque l'Académie fut réorganisée en 1821, il en fit partie dans la section d'histoire naturelle médicale. On lui doit un grand nombre d'expériences sur les plantes indigènes susceptibles de remplacer comme médicaments les plantes exotiques. Parmi ses nombreux travaux, on remarque : *Recherches sur l'ancienneté des Purgatifs et sur les Purgatifs indigènes*; Paris, 1805, in-4°, thèse inaugurale; — *Flora gallica*; ibid., 1806-1807, 2 vol. in-12 pl.; 2e édit., augmentée, 1828, 2 part. in-8°; il a adopté la classification de Linné; — *L'Euphorbe substituée à l'Ipécacuanha*, 1817, dans la *Bibl. médicale*, XVII; — *Recherches sur les narcisses indigènes*; Paris, 1810, in-4°, extr. des *Mém. de l'Institut* (Savants étrangers, t. II); — *Notice sur les Plantes à ajouter à la* Flora gallica; ibid., 1810, in-8°; — *Le nouveau Duhamel, ou traité des arbres et des arbustes que l'on cultive en France en pleine terre*; ibid., 1812-1819, 7 vol. in-4° ou in-fol.; il n'a donné que les trois derniers volumes; — *Nouveau Voyage dans l'empire de Flore, ou principes élémentaires de botanique*; ibid., 1817, 2 part. en 1 vol. in-8° avec 4 tabl.; — *Manuel des Plantes usuelles indigènes, ou histoire abrégée des plantes de France, distribuée d'après une nouvelle méthode*; ibid., 1819, 2 vol. in-8° avec tabl.; c'est un recueil de différents mémoires qui avaient déjà paru dans les recueils scientifiques; — *Herbier général de l'Amateur, contenant la description, l'histoire, les propriétés et la culture des végétaux utiles et agréables*; ibid., 1817-1820, 8 vol. gr. in-8° fig.; cet ouvrage fut commencé par Mordant-Delaunay qui n'a écrit que le tome Ier; — *Essai sur l'histoire des mûriers et des vers à soie et sur le moyen de faire chaque année plusieurs récoltes*; Strasbourg, 1824, in-8°; — *Flore générale de la France*; Paris, 1828, in-8° pl.; il a fourni à cette collection la description des

pu assister à la bataille où ses troupes furent écrasées, il essuya les plus vifs reproches de la part de Napoléon, et fut renvoyé à Paris. Toutefois il servit encore pendant les Cent-jours. P.

Biogr. nouv. des Contemp. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire.*

* LOISON (*Pierre*), sculpteur français, né en 1821, à Mer (Loir-et-Cher). Élève de David (d'Angers), il fit concevoir beaucoup d'espérances de son début au salon de 1845 : on y vit à la fois *Jésus parmi les docteurs* et *Psyché*, statues en plâtre, deux bustes et un cadre de six médaillons. Depuis cette époque, il a exposé : plusieurs *bustes* et *médaillons*, 1847 ; — *Héro*, statue en marbre, 1850 ; — *Le général Corbineau*, buste, 1852 ; — *Le Printemps*, statue en marbre, 1853 ; — une *Nymphe*, statue en marbre, 1855 ; — *La jeune Convalescente*, statue, 1857. Il a exécuté pour la décoration du nouveau Louvre plusieurs sujets allégoriques tels que *L'Histoire*, *La Vérité*, *L'Agriculture*, ainsi que la statue en pierre de *Condorcet*. P.

Livrets des Salons.

LOISON. *Voy.* LOYSON.

LOISY (*Pierre* DE), dit *le vieux*, graveur français, né à Besançon, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il exerçait la profession d'orfèvre dans sa ville natale, et fut nommé graveur des monnaies. On connaît de lui : *Hérodiade tenant la tête de saint Jean-Baptiste*; les portraits de l'*abbé Jules Chifflet* et du *comte de Bucquoy* et l'*Arcus triumphalis Aureliano imp. a Bisontinis positius*; 1614, in-fol.

LOISY (*Jean* DE), graveur, fils du précédent, né en 1603, à Besançon, a donné, entre autres ouvrages : *La Sainte Vierge et l'Enfant Jésus*, *Le Couronnement de la Vierge*, d'après ses propres dessins ; — *La Sainte Famille*, d'après la copie faite par L. Vorsterman sur le tableau de Rubens ; — une suite de 34 pl. pour les *Portraits des saintes vertus de la Vierge*, dressées par Jean Terrier de Vesoul; 1635, 1668, in-4°.

LOISY (*Pierre* DE), dit *le jeune*, graveur, fils ou neveu du précédent, né vers 1630, à Besançon, fut un artiste de talent; il s'appliqua à la gravure des médailles, obtint en 1658 le privilége d'en frapper et d'en vendre dans l'étendue de la juridiction bisontine, et grava au burin un *Recueil d'emblèmes*, 105 pl.; — plusieurs séries de *sujets religieux*, dans le goût de Wiericx ; — le portrait de *Philippe IV, roi d'Espagne*; — et l'*Estat de l'illustre confrérie de Saint-Georges en la France*; Besançon, 1663, in-4°.

Un dernier membre de cette famille, *Claude-Joseph*, donna aussi quelques portraits. P.

Nagler, *Neues Allgem. Künstlerlexicon*, VIII. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes.*

LOIZEROLLES (*François-Simon* AVED DE), littérateur français, né à Paris, en 1771, mort

vers 1845. Ce nom rappelle un des plus beaux traits de l'amour paternel. Aved de Loizerolles faisait son stage au barreau de Paris lorsqu'il fut arrêté comme suspect en 1793, ainsi que son père, Jean-Simon de Loizerolles, ancien lieutenant général du bailliage de l'Arsenal, et enfermé avec lui à Saint-Lazare. Le 7 thermidor an II (25 juillet 1794), l'huissier du tribunal révolutionnaire se présenta à cette prison avec la liste de ceux qui devaient passer en jugement, et appela : *Loizerolles fils!* Le jeune homme dormait. Le père répondit : *Présent!* et se laissa conduire à la Conciergerie. Quelques heures plus tard il comparaissait devant des juges inexorables. Le greffier, pouvant, malgré la rapidité des procédures, rectifier de nombreuses erreurs, substitua le prénom de *Jean* à celui de *François*, et changea en même temps la date de naissance (1732 au lieu de 1771). Ce changement fut, il est vrai, effectué sur les demandes réitérées de Loizerolles père, qui fut immédiatement condamné et exécuté. Loizerolles fils fut mis en liberté après le 9 thermidor. Il devint chef d'institution, et en 1825 nous l'avons connu employé à l'administration des postes. On a de lui : des *Vers élégiaques sur les arbres funèbres plantés autour du naturaliste Valmont de Bomare*; — *Le Printemps*, poëme; 1811 et 1812, in-8°; — *Le Roi de Rome*, poëme allégorique imité de la quatrième *Églogue* de Virgile; 1811, in-8°; — *La Mort de Loizerolles, ou le triomphe de l'amour paternel*, poëme en trois chants, avec des notes historiques; 1813, in-18. Dans ces diverses œuvres les règles de la poésie sont bien négligées. A. DE LACAZE.

Galerie historique des Contemporains. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Dulaure, *Esquisses historiques de la Révolution française.* — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VIII. — *Doc. part.*

LOJARDIÈRE (***), voyageur français, né à Bordeaux, en 1672, mort vers 1748. Il appartenait à une famille protestante qui fuyait la France pour cause de persécution religieuse, et partit comme mousse pour Madère; là il prit du service à bord d'un bâtiment anglais qui allait aux Indes. Par des circonstances restées inexpliquées, Lojardière fut abandonné, avec quelques camarades, sur la côte occidentale d'Afrique, à 20° de latit. australe Tous ses compagnons furent tués; seul il fut recueilli par des Cafres, qui le remirent entre les mains du gouverneur hollandais du cap de Bonne Espérance. Il quitta l'Afrique le 10 février 1688, et retrouvait sa famille à Dessau en 1690. Il entra dans les troupes de Frédéric III, électeur de Brandebourg, et y devint colonel. On a de Lojardière : *Relation d'un Voyage à la côte des Cafres*, etc.; Francfort-sur-l'Oder, 1748, in-8°. Cet ouvrage, qui parut en allemand, trad. d'après le manuscrit français laissé par Lojardière, a beaucoup servi aux géographes. La critique y manque quelquefois; mais il a le mérite d'avoir été écrit sur les lieux mêmes. A. DE L.

Rottermund, Supplément à l'*Allgem. Gelert.-Lex.* de Jöcher.

* LOLA MONTÈS (*Maria-Dolorès* PORRIS Y MONTÈS, dite), danseuse et aventurière célèbre, est née entre 1818 et 1824, à Séville, ou à Montrose, en Écosse, ou à Limerick, en Irlande, d'un père espagnol et d'une mère d'origine créole. Elle fut élevée d'abord, dit-on, dans l'Inde, puis en Écosse; de là elle vint en Angleterre, où on la mit en pension à Bath, dans le comté de Sommerset. Toute jeune, elle se marie à un capitaine anglais, Thomas James, qui l'emmène au pays de sa première enfance, à Calcutta, et la conduit, dans une guerre contre les Afghans, à travers les royaumes de Kaboul et de Cachemire. Elle quitta l'Inde sans son mari, et on la retrouve à Londres, à Paris, à Madrid et à Bruxelles, chantant sur les places publiques. En 1839 elle s'engagea comme danseuse à Varsovie; en 1840, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, à Paris, où elle devint en 1843 la maîtresse du gérant de *La Presse*, Dujarrier. C'est à partir de cette époque que date sa renommée. Elle fut mêlée à la fameuse querelle qui coûta la vie à son amant; alla ensuite en Angleterre, et passa, accompagnée d'un aventurier, nommé Auguste Papon, à Munich. Le roi Louis, alors âgé de soixante ans, devient éperdument amoureux de la danseuse; il l'introduit à la cour, et présente officiellement à toute sa maison « sa meilleure amie »; le 14 août 1847, une ordonnance royale datée d'Aschaffenbourg, déclare Lola citoyenne bavaroise; elle est nommée successivement baronne de Rosenthal et comtesse de Landsfeld, et dotée d'une pension sur l'État de 20,000 florins. Le roi lui bâtit un hôtel splendide; il exige que tous les membres de sa famille accueillent honorablement Lola Montès, et la reine de Bavière reçoit ordre de lui présenter le grand cordon de chanoinesse de l'ordre de Thérèse, fondé par elle et portant son nom. Le ministère ultramontain de Charles d'Abel, qui fait opposition à la favorite, est renversé; un second ministère, libéral, composé par Lola, se tourne bientôt contre elle; toute puissante, elle le brise encore. Mais cette grande fortune ne dura guère que deux ans. Dans le salon de la comtesse se forma bientôt une société d'étudiants qui croyaient voir en elle la protectrice des idées libérales et même républicaines. Au commencement de février 1848, dans une émeute soulevée par une de ces associations si nombreuses dans les universités allemandes, elle traverse intrépidement la foule, à pied et sans escorte. Reconnue, outragée, elle veut chercher un asile dans les maisons d'alentour; mais toutes les portes, celle de la légation d'Autriche entre autres, refusent de s'ouvrir. On vit alors le roi de Bavière quitter clandestinement une fête qui se donnait au château, descendre dans la rue au milieu de l'émeute, et offrir le bras à la comtesse.

Lectures sur les divers événements de sa vie.

A part ces *Lectures*, dont il existe en Angleterre plusieurs éditions, le journal *Le Pays* a publié, en 1850, le premier volume des *Mémoires de Lola Montès*. Ces mémoires, plus curieux que véridiques, s'arrêtent au moment où Lola Montès quitte l'Inde : ils sont dédiés au roi de Bavière, et destinés, dit l'auteur, à « révéler sa pensée intime de poëte, d'artiste, de philosophe, à cette Europe aujourd'hui engourdie dans un matérialisme stupide. »

Charles Dufosson.

Vapereau, *Dictionn. des Contemporains*. — Eugène de Mirecourt, *Lola Montès*. — *Mémoires de Lola Montès*. — *L'Illustration*, n[os] du 19 février 1848 et du 11 janvier 1851.

LOLI (*Lorenzo*), peintre et graveur de l'école bolonaise, né en 1612, mort en 1691. Il eut pour maître le Guide, dont il fut l'imitateur et l'élève favori, ce qui lui valut le surnom de *Lorenzino del signor Guido*. Il a gravé d'après des compositions du Guide d'excellentes eaux-fortes, qu'il signait *L. Lollius*. E. B—n.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia Pittorica*.

LOLLARD (*Walter*), hérésiarque, brûlé à Cologne, en 1322. On n'est pas d'accord sur le lieu de sa naissance; les uns le prétendent originaire d'Angleterre, où il avait commencé par prêcher les doctrines de Wiclef; les autres veulent qu'il soit sorti de la Hollande. Quoi qu'il en soit, ce ne fut que vers 1315 que ses prédications excitèrent l'attention publique. Accompagné de douze hommes choisis entre ses disciples, et qu'il nommait ses apôtres, il parcourait tous les ans l'Allemagne, et gagna à lui un grand nombre de personnes, parmi les serfs surtout, en Bohême, en Autriche, etc. Il enseignait que Lucifer et les démons, injustement chassés du ciel, y seraient un jour rétablis; il n'admettait que l'Écriture Sainte, méprisait les cérémonies de l'Église, ne reconnaissait point l'intercession des saints, et croyait que les sacrements étaient inutiles. « Si le baptême, disait-il, est un sacrement, tout bain en est aussi un et tout baigneur est Dieu. » Il prétendait que l'hostie consacrée ne renfermait qu'un Dieu imaginaire; il se moquait de la messe, des prêtres et des évêques; le mariage, selon lui, n'était qu'une prostitution jurée; et il prêchait la résistance aux magistrats oppresseurs comme un devoir sacré. La plupart de ces opinions étaient des emprunts faits aux sectes antérieures, telles que les manichéens, les cathares, les albigeois, les pétrobrusiens, les henriciens et les vaudois. L'inquisition fit arrêter Lollard, et le condamna au bûcher : il alla au feu sans peur et sans repentir. Mais la mort du novateur ne donna qu'une extension plus grande à sa secte; les lollards se répandirent en Flandre, en France et en Angleterre, donnèrent la main aux wicléfites, et préparèrent dans ce dernier pays la ruine du clergé catholique. Ceux de

Bohême devinrent par la suite les plus fermes soutiens de Jean Hus. K.

G. du Préau, *Elenchus Hæretic. omnium*. — Trithème, *Chronicon Hirsaugiense, anno* 1315. — Hermant, *Hist. des Hérésies*, II. — Sponde, *Annales*, ann. 1315. — Walchen, *Dissert. de Lollardis, testibus veritatis*; Iéna, 1732.

LOLLI (*Antonio*), célèbre violoniste italien, né en 1733, à Bergame, mort en 1802, en Sicile. Il paraît qu'il n'eut point de maître de violon et qu'il ne dut son talent qu'à lui-même. On ignore l'emploi de ses premières années. Après avoir parcouru les Pays-Bas et la Hollande, il entra, en 1762, au service du duc de Wurtemberg, et se rendit en 1773 à la cour de Russie. Malgré la faveur dont l'entoura l'impératrice, qui lui donna, dit-on, un archet où elle avait écrit de sa main : « Archet fait par Catherine II pour l'incomparable Lolli, » il quitta Pétersbourg (1779), vint à Paris, et causa une vive impression dans le Concert spirituel. Puis il se fit entendre en Espagne, à Londres, à Berlin, à Copenhague, à Vienne et à Naples. Il a formé deux élèves, Jarnowick et Woldemar. On a de lui plusieurs sonates et concertos pour violon. P.

Bertini, *Dizzion. degli Scrittori di Musica*.

LOLLIANUS (Λολλιανός), sophiste grec, né à Éphèse, vivait dans le deuxième siècle après J.-C. sous Adrien et Antonin le Pieux. Il reçut son instruction à l'école de l'Assyrien Isée. Il fut le premier professeur titulaire de la chaire (θρόνος) de sophistique à Athènes, et remplit aussi l'office de stratége (στρατηγὸς ἐπὶ τῶν ὅπλων), qui sous les empereurs consistait à veiller aux approvisionnements (*præfectura annonæ*). Philostrate raconte avec de justes éloges la manière libérale dont il s'acquitta des devoirs de sa charge dans un temps de famine. Deux statues lui furent élevées à Athènes, l'une dans l'Agora, l'autre dans un petit bois qu'il avait planté lui-même. L'éloquence de Lollianus se distinguait par le brillant et habile développement des arguments et par la richesse du style. Outre ses leçons, consacrées à l'enseignement de la rhétorique, il composa sur ce sujet divers ouvrages souvent cités par les commentateurs d'Hermogène; ces traités sont perdus ; on ne connaît que les titres des principaux, savoir : Τέχνη ῥητορική, Περὶ προοιμίων καὶ διηγήσεων, Περὶ ἀφορμῶν ῥητορικῶν. On supposait généralement que ce Lollianus était le même que L. Egnatius Victor Lollianus, dont le nom se trouve dans deux inscriptions qui le désignent, l'une comme rhéteur (ῥήτωρ), l'autre comme proconsul d'Achaïe; mais Kayser a montré d'une manière satisfaisante que ces inscriptions ne se rapportent pas au sophiste, dont le nom complet, d'après une inscription découverte par Ross à Athènes, était P. Hordeonius Lollianus. Y.

Philostrate, *Vitæ Sophist.*, I, 23. — Suidas, au mot Λολλιανός. — Westermann, *Gesch. der Griech. Beredsamkeit*, 95, 18. — Bœckh, *Corp. Inscrip.*, vol. I, t n° 1624. — Welcker, dans le *Rheinisches Museum*, vol. I, p. 210. — Kayser, *P. Hordeonius Lollianus*,

le Rhin. Le malheur de Lollius ne le priva pas de la faveur d'Auguste, qui le nomma gouverneur de son petit-fils C. Cæsar. Lollius accompagna le jeune prince en Asie en l'an 2 avant J.-C. Mais il paraît qu'il ne méritait guère cette confiance; car selon Pline il acquit d'immenses richesses en recevant les présents des rois asiatiques. Velleius Paterculus peint son caractère sous des couleurs encore plus noires, et le représente comme un homme qui ne songeait qu'à amasser de l'argent, et qui, sous des prétentions d'honnêteté et de vertu, cachait toutes sortes de vices. Ce portrait est probablement chargé, car Velleius est toujours prêt à flatter les amis et à noircir les ennemis de Tibère, et on sait que Lollius était hostile à Tibère et qu'il anima même C. César contre lui. S'il avait les vices que lui reproche Velleius; il les cachait si soigneusement que Horace (*Carm.*, IV, 9) le loue des vertus contraires :

> Vindex avaræ fraudis et abstinens
> Ducentis ad se cuncta pecuniæ.

Peut-être ses vices ne se développèrent-ils que dans son administration en Orient. C. Cæsar finit par en être informé; il apprit aussi, dit-on, que Lollius vendait aux Parthes les plans des Romains, et il en témoigna une telle indignation que le général infidèle s'empoisonna. Velleius Paterculus dit que sa mort causa une joie générale. Deux *Epîtres* d'Horace (*Epist.*, I, 2, 18) sont adressées au fils aîné de Lollius. Y.

Eutrope, VII, 10. — Dion Cassius, l. VI; XX. — Suétone, *Aug.*, 23; *Tib.*, 12. — Tacite, *Ann.*, I, 10; III, 48. — Velleius Paterculus, II, 97, 102. — J. Obsequens, 181.

LOLLIUS (*L*). *Voy.* **Loli** (*Lorenzo*).

LOLME (*Jean-Louis* DE), publiciste suisse, né à Genève, en 1740, mort à Sewen, village de la Suisse, le 16 juillet 1806. Devenu avocat dans sa ville natale, il la quitta bientôt après, ayant publié une brochure sur les discordes civiles de sa patrie. Il se fixa en Angleterre, où il écrivit dans divers journaux; il s'attacha surtout à étudier les institutions publiques de ce pays. Il passa plusieurs années en Angleterre dans une grande pauvreté, qu'il supporta avec une noble fierté, dédaignant de demander des secours à des personnes haut placées qui désiraient lui venir en aide. Il ne revint à Genève qu'en 1775, où il fut nommé membre du conseil des deux-cents. On a de lui : *A Parallel between the english government and the former government of Sweden and a examination of the causes that secures as against both aristocraty and absolute monarchy*; Londres, 1772, in-8°; — *La Constitution de l'Angleterre ou l'État du gouvernement anglais, dans lequel il est comparé à la fois avec la forme républicaine de gouvernement et avec les autres monarchies de l'Europe;* Amsterdam, 1771, 1774, 1778 et 1784, in-8°; une traduction anglaise de cet excellent ouvrage parut avec des corrections

et des additions fournies par l'auteur; Londres, 1775, in-8°; ibid., 1807, in-8°, avec des notes et une *Vie* de l'auteur par Coote; l'original français, revu sur la traduction anglaise, parut à Paris, 1822, 2 vol. in-8°; une traduction allemande en a été publiée à Leipzig, 1779, in-8°, et une autre à Altona, 1819, in-8°, avec des remarques de Dahlmann; — *The History of the Flagellants*; Londres, 1777 et 1782, in-4°; c'est une paraphrase de l'ouvrage de l'abbé Boileau; — *An Essay on the Union of Scotland with England and on the present situation of the Ireland*; Londres, 1787, in-4°; — *Observations relative to the taxes upon window-lights, the shop-tax and the impost upon hawkers and pedlars*; Londres, 1788, in-8°; — *Observations upon the late embarassement and the proceeding in Parliament relative to the same*; Londres, 1789, in-8°. E. G.

Chalmers, *Biograph. Dictionary*. — D'Israeli, *Calamities of authors*.

LOLMO ou **LULMO** (*Giovanni-Paolo*), peintre de l'école vénitienne, né à Bergame, mort vers 1595. Il fut un des maîtres qui, à l'époque où la peinture commençait à tomber dans le maniérisme, s'efforcèrent de retarder cette chute et de soutenir l'honneur de l'art. On voit de lui à Santa-Maria-Maggiore de Bergame un tableau représentant *saint Sébastien et saint Roch*, peint en 1587 avec le plus grand soin et une simplicité de dessin qui rappelle les maîtres du quinzième siècle. Le musée de Berlin possède de lui une *Madone* signée *Jo.-Paulus Ulmus*. E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Valery, *Voyages en Italie*. — *Catalogue du Musée de Berlin*.

LO-LOOZ (*Robert*, chevalier DE), tacticien belge, né en 1730, dans le pays de Liége, mort le 16 avril 1786, à Paris. Il fit ses premières armes en Suède, où il eut le rang de colonel, entra ensuite au service de France, et assista aux siéges de Maëstricht, de Berg-op-Zoom et de Meppen. La guerre terminée, il eut la croix de Saint-Louis, et s'occupa de recherches sur la tactique ancienne et moderne; mais les désagréments qu'il essuya, dit-on, lui firent abandonner cette étude pour celle de la philosophie. On a de lui: *Recherches sur l'Art militaire, ou essai d'application de la fortification à la tactique*; Paris, 1766, et La Haye, 1767, in-8°; — *Les Militaires au delà du Gange*; Paris, 1770, 2 vol. in-8°, pl.; — *Recherches d'Antiquités militaires, avec la Défense du chevalier Folard contre les allégations insérées dans les Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*; Paris, 1770, in-4°, pl.; l'ouvrage auquel il répond est de Guichard, qui se justifia dans un nouveau mémoire; — *Défense du chevalier de Folard contre les nouvelles opinions sur la méthode des anciens dans leurs siéges, retranchements*, etc.; Bouillon, 1776, in-8°; — *Recherches sur les Influences*

celles dont les originaux sont perdus, nous citerons : *La Pêche miraculeuse*, et la *Descente de croix*. E. G. et A. de L.

Dominique Lampson, *Lamberti Lombardi, apud Eburones pictoris celeberrimi, Vita*; Bruges, 1565, in-8°. — Sandrart, *Vie des Peintres hollandais*. — Van Mander, *Biographie des Peintres hollandais*, etc. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. Ier, p. 22. — De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 266. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*.

LOMBARD (*Nicolas*), auteur religieux français, né à Mézières, en 1590, mort à Paris, le 5 mai 1646. Il appartenait à la Compagnie de Jésus, qui le chargea d'enseigner la rhétorique; il fut un des prédicateurs distingués de son époque. On a de lui : *Commentarium in Nehemiam et Esdram*; Paris, 1643, in-fol.; — *La Vraie Exaltation de la Croix*; ibid., 1637, in-8°; — *L'Amour vainqueur des tentations*; ibid., 1637, in-8°; — *Miracles de la Foi chrétienne*; ibid., 1639, in-12; — *De la fréquente Communion*; ibid., 1641, in-4°. P.

Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu*.

LOMBARD (*Théodore*), poëte français, né le 21 juillet 1699, à Annonay, mort vers 1770. Admis dans la Compagnie de Jésus, il professa la rhétorique au collége de Toulouse, où il passa la plus grande partie de sa vie. Doué d'un certain talent pour la poésie, il remporta douze fois un des prix de l'Académie des Jeux Floraux. Ces nombreux succès, qui décourageaient tous les concurrents, obligèrent les mainteneurs de l'Académie à l'admettre parmi eux; mais cette élection ne se fit pas sans difficultés, et il fallut toute l'influence de l'ordre pour la décider. Le père Lombard fut également heureux dans les concours académiques de Paris, et en 1745 il obtint de l'Académie Française le prix d'éloquence pour un discours sur une question de morale. Il était membre de l'Académie des Sciences de Toulouse. Nous citerons de lui : *La Peste de Marseille*, poëme, 1722; — *Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses qui prennent aujourd'hui ce nom*; Paris, 1725, in-12, réimp. plusieurs fois; — *Les Combats de saint Augustin*, poëme qui ne manque pas de verve, mais où abonde l'antithèse; — *Leçons aux enfants des souverains*, pastorale; — *Vie du P. Vanière*; Paris, 1730, 1744, in-12; ce jésuite, dont il était l'ami et le condisciple, le chargea de terminer après sa mort le *Dictionnaire Poétique* qu'il avait commencé; Lombard s'acquitta de ce travail; mais son ouvrage, déposé à la bibliothèque de Toulouse, disparut pendant la révolution; — *Réflexions sur l'Impiété prise du côté littéraire*; 1749, in-8°; — *Réponse à un libelle intitulé* Idée

sonne. Sandrart écrit que le véritable nom de Lombard est *Lambert Suterman*, et qu'il a voulu exprimer dans la suite ce surnom par le mot latin *Suavius*. C'est pourquoi ses gravures sont signées *L. Suavius inventor*. Il n'y aurait, selon Sandrart « qu'un même homme, mais une différence de temps et de manière ».

générale des vices principaux de l'Institut des Jésuites; Avignon, 1761, in-12; — *Odes*, imprimées dans le *Parnasse Chrétien* et dans le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*. P.

Biographie Toulousaine, I.

LOMBARD (*Jean-Louis*), écrivain militaire français, né le 23 août 1723, à Strasbourg, mort le 1er avril 1794, à Auxonne. A dix-huit ans il était docteur en philosophie et à vingt avocat au conseil souverain de l'Alsace. Après avoir passé quatre années à Paris, étudiant tour à tour les sciences mathématiques et physiques, les langues anciennes et la jurisprudence, il se rendit à Metz dans l'intention d'y suivre la carrière du barreau; ce fut là qu'il connut Robillard, professeur d'artillerie, qui lui donna sa fille en mariage et en même temps la place qu'il occupait à l'école de cette ville (1748). Lors de la création de l'école d'Auxonne (1759), il y fut appelé pour enseigner l'art de l'artillerie. Lombard savait apprécier les hommes, et l'on cite comme une preuve de sa sagacité l'opinion que Bonaparte lui avait inspirée alors que ce dernier, encore lieutenant, était un de ses élèves : « Ce jeune homme, disait Lombard, ira très-loin. » On a de ce savant professeur : *Nouveaux Principes d'Artillerie de Benjamin Robins*, trad. de l'allemand avec des notes; Dijon et Paris, 1783, in-8°; cette traduction, qui lui coûta trois années de travail, contient le commentaire d'Euler et divers morceaux extraits des *Transactions philosophiques*, et des *Mémoires* de l'Académie de Pétersbourg; — *Tables du Tir des Canons et des Obusiers, avec une Instruction pour s'en servir*; Auxonne, 1787, 1802, in-8°; — *Instruction sur la Manœuvre et le Tir du Canon de bataille*; Dôle, 1792, in-8° fig.; rédigée à l'usage des canonniers volontaires; — *Traité du Mouvement des Projectiles appliqué au tir des bouches à feu*; Dijon, 1797, in-8°; publié par les soins d'Amanton, alors maire d'Auxonne. A diverses reprises Lombard avait été chargé par le gouvernement de composer des ouvrages qu'il ne put, à cause des circonstances, conduire à fin, entre autres un *Cours à l'usage des élèves de l'artillerie*, entrepris en 1755 avec Brackenhoffen; un autre *Cours d'Artillerie*, dont les matériaux furent cédés à Bezout, et un *Traité de Géométrie*, resté inédit. P.

Amanton, *Recherches biogr. sur J.-L. Lombard*; Dijon, 1802, in-8°.

LOMBARD (*Charles-Pierre*), apiculteur français, né en 1743, mort en octobre 1824. Ancien procureur au parlement de Paris, il fournit, de 1790 à 1792 à différents journaux royalistes, notamment aux *Actes des Apôtres*, un assez grand nombre d'articles qu'il signait de l'initiale de son nom. Après avoir subi une longue détention sous la terreur, il cessa de s'occuper de politique, et se retira aux Ternes, près Paris, où il s'adonna presque exclusivement à l'éducation des abeilles. Afin d'améliorer la pratique, alors fort négligée, de l'apiculture, il fit chaque année, de 1818 à 1823, des cours publics et gratuits, lesquels furent suivis par des jeunes gens envoyés du midi, sur l'invitation du ministre de l'intérieur, aux frais des conseils généraux. On a de lui : *Manuel des Propriétaires d'Abeilles*; Paris, 6e édit., entièrement refondue, 1825, in-8°, pl.; les trois premières éditions ont été publiées, de 1802 à 1805, sous ce titre : *Manuel nécessaire aux Villageois pour soigner les Abeilles*; il en a paru en 1812 une traduction italienne à Florence; — *État de nos Connaissances sur les Abeilles au commencement du dix-neuvième siècle avec l'indication des moyens en grand de multiplier les abeilles en France*; Paris, 1805, in-8°; — *Mémoire sur la difficulté de blanchir les cires en France*; ibid., [illegible], in-8°. Lombard a été l'un des collaborateurs du *Cours d'Agriculture* édité par Sonnini. K.

Mahul, *Ann. nécrologique*, 1826.

LOMBARD (*Claude-Antoine*), chirurgien français, né en 1741, à Dôle, mort le 15 avril 1811, près Paris. Après avoir terminé ses études, il éprouva tant d'obstacles pour se faire admettre parmi les chirurgiens de sa ville natale qu'il fut obligé d'aller soutenir à Besançon les actes nécessaires pour obtenir sa maîtrise. Peu de temps après, il fut attaché à l'hôpital de Dôle et travailla à de savants mémoires, qui lui valurent, en 1776, le titre de correspondant de l'Académie de Chirurgie. Des troupes ayant été rassemblées sur les côtes de Normandie, il les rejoignit en qualité de chirurgien en chef, et passa bientôt à Strasbourg, où il exerça les mêmes fonctions à l'hôpital militaire. Irascible, intolérant, franc jusqu'à la rudesse, il se fit beaucoup d'ennemis, et soutint pendant plusieurs années des querelles de toutes sortes avec ses confrères, notamment avec De Horne, le rédacteur des *Mémoires de Médecine militaire*. Après avoir fait deux ou trois campagnes à l'armée du Rhin sous la république, il revint prendre la direction de son hôpital, et s'y acquit par ses talents une réputation justement méritée. Vers la fin de sa vie, il se fixa dans une maison de campagne aux environs de Paris. On a de lui : *Quelle est dans le traitement des maladies chirurgicales l'influence des choses nommées non naturelles?* mémoire couronné en 1775 par l'Académie de Chirurgie; — *Comment l'Air, par ses diverses qualités, peut influer dans les maladies chirurgicales*, qui obtint en 1776 la même distinction; — *Des effets du Mouvement et du Repos*; le prix double fut partagé par lui en 1780 avec Rheyne; — *De l'importance des Évacuants dans la cure des Plaies récentes*; Strasbourg, 1782, in-8°; — *De l'utilité des Évacuants dans la cure des Tumeurs*; ibid., 1783, in-8°; — *De l'utilité et de l'abus de la Compression, et des propriétés de l'Eau froide et chaude*; ibid., 1786,

négociant de Genève; Paris, 1794, in-8°, comédie en trois actes et en vers; — *École des Enfants, ou choix d'historiettes instructives et amusantes;* Paris, 1795, 3 vol. in-18 : collection de petits écrits publiés séparément; — *Les Tombeaux, ouvrage philosophique;* Chaumont, 1796, in-12; — *Neslie*; Paris, 1798, in-18, poëme en six chants; — *Le Journaliste, ou l'ami des mœurs;* Paris, 1797, in-8°, comédie, en un acte et en vers; — *Études encyclopédiques*, avec Jajot et Regnault; — *Le Meunier de Sans-Souci;* Paris, 1798, vaudeville; — *Les Têtes à la Titus*; Paris, 1799, vaudeville; — *Le Dix-huit Brumaire, ou tableau des événements qui ont amené cette journée; des moyens secrets par lesquels elle a été préparée; des faits qui l'ont accompagnée, et des résultats qu'elle doit avoir;* Paris, 1799, in-8°: cet écrit a été faussement attribué à Rœderer; — *Œuvres;* La Haye et Paris, 3e édit., 1801, in-8°, avec dédicace à l'ex-directeur Treilhard, son protecteur; — *Peters, ou le petit chevrier;* Paris, 1805, in-12; — *Berthe, ou le pet mémorable, anecdote du neuvième siècle;* Paris, 1807, in-18, poëme héroï-comique, agréablement versifié, suivi d'autres contes en vers, et réimprimé dans la même année sans nom d'auteur; — *Joseph*; Paris, 1807, in-18, grav., poëme burlesque en huit chants; — *Le Dix-neuvième Siècle* Paris, 1810, in-8°, poëme; — *Contes militaires;* Paris, 1810, in-8°; la cinquième édition est augmentée de sept contes inédits; — *L'Athée, ou l'homme entre le vice et la vertu;* Paris, 1818, in-8°, drame en cinq actes et en vers, dont la représentation fut interdite par les gouvernements qui se succédèrent à cette époque; — *Mémoire pour Fauche-Borel contre Perlet;* Paris, 1816, in-8°; — *Les Souvenirs, ou recueil de faits particuliers et d'anecdotes secrètes pour servir à l'histoire de la Révolution;* Paris, 1819, in-8° : cet ouvrage, où le témoignage du maréchal Lefebvre était invoqué pour donner plus de poids à certains faits, fut retiré de la circulation, par suite du démenti public donné par ce dernier; — *Mémoires d'un Sot, contenant ses niaiseries historiques, révolutionnaires et diplomatiques, recueillies sans ordre et sans goût*; Paris, 1820, in-8°: même ouvrage, à quelques retranchements près, que le précédent; — *Gaspard de Limbourg ou les Vaudois, suivi de Léonie de Surville*; Paris, 1821, 3 vol. in-12; — *Mémoires anecdotiques pour servir à l'histoire de la Révolution française*; Paris, 1823, 2 vol. in-8°: bien qu'ils manquent d'ordre et de régularité, ils renferment des détails intéressants ou peu connus, et peuvent être consultés avec fruit; c'est en grande partie la reproduction des *Souvenirs* et des *Mémoires d'un Sot*; — *Décameron français, nouvelles historiques et contes moraux*; Paris, 1828, 2 vol. in-8°; — *Mémoires de l'exécuteur des hautes-œuvres,*

pour servir à l'histoire de Paris pendant le règne de la terreur; Paris, 1830, in-8°, qui ont paru sous le couvert d'Ach. Grégoire. Lombard a collaboré, depuis le 7e volume, à l'*Histoire de la Révolution de France, par deux amis de la liberté*; Paris, 1792 et ann. suiv., 20 vol. in-8°. En outre M. Quérard lui attribue l'*Histoire des Sociétés secrètes de l'armée et des conspirations militaires qui ont eu pour objet la destruction du gouvernement de Napoléon Bonaparte*; Paris, 1815, 1822, in-8°, que l'on attribue aussi à Charles Nodier; — *Les Sociétés secrètes en Allemagne*; Paris, 1819, in-8°; — l'*Histoire des Jacobins depuis 1789*; Paris, 1820, in-8°, et l'*Histoire du royaume de Westphalie; Jérôme Bonaparte, sa cour, ses faveurs et ses ministres*; Paris, 1820, in-8°. P. L—Y.

Journal de Paris, 1830. — Quérard, *La France Litt.* et *les Supercheries litt.*, IV. — Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. des Contemp.*

LOMBARD (*Jean-Guillaume*), homme d'État allemand, d'origine française, né à Berlin, en 1767, mort à Nice, le 28 avril 1812. Il appartenait à une famille de réfugiés protestants français. Son père, quoique sans fortune, lui fit donner une bonne éducation. Il avait des talents, de la souplesse d'esprit et de l'agrément dans les manières. Il faisait des vers français, et traduisit d'une manière heureuse dans sa jeunesse quelques morceaux d'Ossian et de Virgile. Cela lui valut un emploi subalterne dans le cabinet particulier de Frédéric le Grand. Lombard prit dans cette place le goût et la connaissance des affaires. Après la mort de Frédéric, Lombard fixa l'attention du nouveau roi, qui le nomma secrétaire de son cabinet. Devenu un *demi-favori*, Lombard continua de faire des vers, se mêla de plaisirs et d'intrigues, étant de toutes les parties de Rietz et de la comtesse de Lichtenau. La mort de Frédéric-Guillaume II le fit d'abord tomber en disgrâce; mais il s'en releva, et devint conseiller privé, chargé, dans le cabinet, de la politique extérieure. Dévoué à la politique française et lié à Haugwitz, il employa tout son crédit à maintenir la Prusse dans la neutralité. La guerre ayant été résolue à la fin de 1806, Lombard faillit être victime des désastres qui en furent la suite. Forcé de quitter Berlin, il fut insulté dans toutes les villes où il passa, et courut plus d'une fois le danger d'être massacré. A Stettin on le couvrit de boue, et la reine le fit mettre en prison; le roi Frédéric-Guillaume III lui fit rendre la liberté. Depuis cette époque Lombard ne remplit plus d'autre emploi que la place de secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, qu'il obtint après la paix de Tilsitt. Il était membre de cette compagnie depuis quelques années. Épuisé par le travail et les plaisirs, affecté d'une maladie de poitrine, il se retira à Nice, dont le climat n'apporta aucune amélioration à son état. On lui attribue: *Maté-*

faisaient l'admiration de Michel-Ange lui-même. A Ferrare, on voit de lui onze autres bustes d'apôtres également en terre cuite, le *Saint Matthias* ayant été refait par Giuseppe Ferreri, et un beau buste de *saint Hyacinthe*.

La vanité et l'excès de galanterie qu'on peut reprocher à Lombardi ne peuvent empêcher de rendre justice au talent dont il fit preuve, surtout dans ses excellents ouvrages de terre, de stuc, de cire; car il préféra toujours la plastique au travail du marbre. On regarde même ce sculpteur comme le premier qui ait introduit la bonne manière de faire en médaillons des portraits d'après nature. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Girolamo Baruffaldi, *Vita di Alfonso Lombardi*. — Malvasia, *Pitture, Sculture e Architetture di Bologna*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Cittadella, *Indice manuale delle Cose piu rimarcabili di Ferrara*.

LOMBARDI (*Cristofano*), dit *Tofano* et *Lombardino*, architecte et sculpteur, florissait en 1540. Il fut l'un des architectes de la cathédrale de Milan, dans laquelle on voit de lui un *Christ à la colonne*. Il termina la façade de l'église de Saint-Celse, restaura et agrandit Saint-Eustorge, et éleva dans la même ville de nombreux édifices civils et religieux, parmi lesquels le monastère de Santa-Catarina près la porte du Tessin. On voit dans une salle attenant à Saint-Pétrone de Bologne un projet composé par Lombardi, en collaboration avec Jules Romain, pour la façade de cette église, et envoyé au concours auquel prirent part Baldassare Peruzzi, Vignole, Palladio, et les architectes les plus célèbres de la première moitié du seizième siècle. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Malvasia, *Sculture di Bologna*. — Pirovano, *Guida di Milano*. — Cicognara, *Storia della Scultura*.

LOMBARDI (*Girolamo*), dit *Girolamo de Ferrare*, sculpteur et fondeur italien, né à Ferrare, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il eut pour maîtres Andrea Contucci et Jacopo Tatti, si fameux sous le nom du Sansovino. Il est moins connu qu'il ne mériterait de l'être, parce que presque toute sa vie se passa dans la petite ville de Recanati, voisine de Lorette. Vasari cite bien un certain nombre d'ouvrages de bronze, entre autres un grand tabernacle, que Girolamo fit à Rome avec l'aide de son frère fra Aurelio, qui, bien qu'en religion, n'en était pas moins habile sculpteur et fondeur. Indiquons encore à Ferrare une statue de marbre de *Saint Nicolas* dans l'église Saint-André, et à Venise les ornements de la loge de saint Marc, auxquels il travailla sous la direction du Sansovino, et arrivons à la Santa Casa de Lorette, où se trouvent ses plus beaux titres à l'admiration de la postérité. Vers 1534, il fut chargé par le Tribolo de terminer diverses sculptures commencées par Andrea Contucci, parmi lesquelles la plus importante est *L'Adoration des Mages*. Le premier ouvrage qu'il exécuta seul fut une statue du *prophète Ézéchiel*. Cette figure bien réussie lui

valut la commande des quatre statues de *Zacharie*, de *David*, d'*Amos* et de *Malachie*. Le sanctuaire de Lorette doit encore à Lombardi de magnifiques candélabres de bronze, qu'il fondit pour l'autel du Saint-Sacrement, et une belle statue de *la Madone*, également en bronze, placée au-dessus de la porte principale de l'église.

Les plus célèbres de ses élèves furent Antonio et Tiburzio Verzelli (*voy.* ces noms). Il trouva aussi dans ses quatre fils, *Antonio*, *Pietro*, *Paolo* et *Jacopo*, de dignes successeurs, à en juger par la belle porte de bronze que sous le pontificat de Sixte V et de ses successeurs, c'est-à-dire de 1585 à 1605, ils exécutèrent pour l'église de Lorette. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Cittadella, *Indice delle Cose più rimarcabili di Ferrara*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. — Vincenzo Murri et Luigi Giannizzi, *Relazione istorica della prodigiose traslazioni della santa casa di Nazarette*.

LOMBARDI (*Carlo*), architecte et ingénieur italien, né à Arezzo, en 1554, mort à Rome, en 1620. Il a surtout travaillé dans cette dernière ville, où il passa la plus grande partie de sa vie; il y restaura entièrement le joli casin qui porte maintenant le nom de *villa Aldobrandini*. On lui doit aussi la *façade de Sainte-Françoise-Romaine* (1615); le *palais Costaguti*, remarquable par sa bizarrerie, et la *façade de la petite église de Sainte-Prisque* au Mont-Aventin, élevée en 1600 par ordre du cardinal Giustiniani. De la villa que Lombardi avait construite pour le même prélat hors de la porte du Peuple, il ne reste plus que la grande porte décorée de colonnes ioniques. Lombardi a publié, en 1601, un petit traité sur les moyens de prévenir les inondations du Tibre. E. B—N.

Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture*.

LOMBARDI (*Carlo*), littérateur italien, né à Rimini, mort le 26 janvier 1669, à Marbourg. Il se convertit dans sa jeunesse à la religion protestante, et fit une partie de ses études en Suisse. Il résida dans plusieurs villes d'Allemagne, quitta la théologie pour la médecine, et, après avoir visité la Hollande, s'établit en 1653 à Marbourg, où il professa successivement la philosophie, la médecine et la littérature italienne. On a de lui : *Disput. VI de Anima*; Marbourg, 1654; — *Flores politici e florentissimo politicorum campo decerpti*; ibid., 1657, in-4°; — *De Divisione Motus*; ibid., 1659; — *Centuria prima di bellissime moralità, cavate da diversi autori*; ibid., 1660, in-4°.

Un de ses fils, *Jean-Henri*, né en 1668, à Marbourg, mort en 1726, pratiqua le droit, et devint, à Rotembourg, avocat du fisc, conseiller intime et directeur de la chancellerie. Il a publié : *Palæstra judiciaria, tam civilis quam criminalis*; Leipzig, 1708, in-4°; — *Trutina triadis quæstionum controversarum*; ibid., 1710; — *Ecloga capitaneum inter et Areopagitam*; Gœttingue, 1720, satire contre la mauvaise administration de la justice. K.

Hess. Gel. Geschichte, VIII.

LOMBARDI (*Francesco*), littérateur italien, né en 1631, à Bari, où il est mort, en 1743. Il parcourut l'Italie, se lia d'amitié avec plusieurs personnages de la cour de Rome, et prêta, en 1702, au nom de ses compatriotes, serment de fidélité à Philippe V, qui se trouvait à Naples. Il mourut à l'âge de cent douze ans. On a de lui : *Compendio cronologico delle vite degli Arcivescovi Baresi*; Naples, 1694, in-4°; Coletti s'en est servi pour l'édition qu'il a donnée de l'*Italia sacra* d'Ughelli; — *Notizie storiche della città e vescovi di Molfetta*; ibid., 17[illegible], in-4°; — et d'autres écrits, comme *La Bari sacra*; *I Giorni critici*; *Il Giugurta*, etc., qui ne paraissent pas avoir été imprimés.

Un auteur du même nom, **LOMBARDI** (*Domenico*), né en 1730, à Lucera, où il est mort, en 1778, s'est distingué dans la recherche des antiquités. Travailleur infatigable, il fit jeter au feu, quelque temps avant de mourir, plus de cent livres de papiers manuscrits. Il en existe encore de lui un bon nombre touchant les monuments ou les annales de sa province. P.

Tipaldo. *Biogr. degli Italiani illustri*, VIII.

LOMBARDI (*Giovanni-Domenico*), dit l'*Omino*, peintre de l'école florentine, né à Lucques, en 1682, mort en 1752. D'abord élève de son compatriote Pietro Paolini, il améliora son style par l'étude des grands maîtres bolonais et vénitiens. Dans les deux grands tableaux du chœur des Olivétains de Lucques représentant *Le bienheureux Bernard, fondateur de l'ordre, secourant les pestiférés*, on reconnaît une verve brillante, un dessin châtié et grandiose et un coloris moëlleux et plein de charme. On cite également parmi ses bons ouvrages deux autres tableaux, qu'il fit pour l'une des chapelles de San-Romano, et qu'au dire de Lanzi on peut comparer au style le plus parfait du Guerchin. Malheureusement cet artiste ne se soutint pas; mal conseillé par une avidité excessive, il gâta sa manière en peignant à la hâte des tableaux de pacotille, s'inquiétant moins de bien faire que de faire beaucoup et à tous prix.

Il forma plusieurs élèves, dont le plus célèbre est Pompeo Batoni, le dernier grand peintre qu'ait produit l'Italie. E. B—N.

Abbecedario Fiorentino. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LOMBARDI (*Jérôme*), philologue italien, né en 1707, à Vérone, mort le 9 mars 1792, à Venise. Admis dans la Compagnie de Jésus, il professa les humanités dans différents collèges et devint, à la fin de sa vie, bibliothécaire de la maison professe de Venise. Ses connaissances dans la littérature classique le mirent en relations avec la plupart des hommes éclairés de l'Italie; le pape Benoît XIV, qui était lui-même un let-

ré, se plut à lui adresser des encouragements. Le P. Lombardi a édité deux *Dissertations* de Luc Zuzzeri; Venise, 1747, in-4°, sur des médailles romaines; — *Epistolæ ad diversos*, de Georges Stobée, évêque de Laubach; ibid., 1749; — *La Coltivazione*, poëme de Louis Alamanni; ibid., 1751; — *Le Carême*, du P. Sagramoso; ibid., 1764; — des *Dissertations*, extraites du *De Canonisatione Sanctorum*, de Benoît XIV. On lui attribue avec quelque vraisemblance : *Notizie spettanti al capitolo di Verona*; Rome, 1752; — *Vita della B. Angela Merici di Brescia, fondatrice della compania di Santa-Orsola*; Venise, 1781; — *Vita della B. Giovanna Bonomo, monaca benedittina*; Bassano, 1783. Il a encore laissé en manuscrit les additions considérables au grand *Dictionnaire* de l'Académie de la Crusca. P.

Lanzi, *Storia della Letterat. Ital.*

LOMBARDINO. *Voy.* LOMBARDI (*Cristofano*).

LOMBARDO (*Pietro*), sculpteur et architecte vénitien, né avant le milieu du quinzième siècle, mort selon quelques auteurs en 1515, mais plutôt après 1529, suivant les recherches de Campori. En 1482, sur la demande de Bernardo Bembo, podestat de Ravenne pour la république vénitienne, il dessina et sculpta le tombeau qui fut érigé dans cette ville en l'honneur du Dante près de l'église Saint-François. Malheureusement le mausolée, déjà réparé en 1692, a été entièrement reconstruit en 1780, sur les dessins de Camillo Morigia, et il ne reste que quelques sculptures du monument primitif. C'est sans doute à la même époque que Lombardo sculpta à la chapelle du Crucifix de l'église Saint-François deux magnifiques chapiteaux, ainsi que les arabesques exquises de la frise et des pilastres. C'est à Venise que nous devons chercher les principales productions des deux branches de l'art que Lombardo cultiva avec un égal succès. C'est à tort que Ticozzi, Quatremère de Quincy, et autres lui attribuent les dessins du Panthéon de Venise, l'église de Saint-Jean-et-Paul, qui fut construite au treizième siècle par Niccolò Pisano; mais dans ce vaste édifice nous trouvons les deux magnifiques mausolées des doges Pietro et Giovanni Mocenigo, composés et sculptés par Pietro Lombardo avec l'aide de ses fils Tullio et Antonio. Il n'est pas non plus, comme on l'a prétendu, l'auteur du vaste entrepôt nommé *Fondaco de' Tedeschi*, qui, construit au treizième siècle et incendié au commencement du seizième, fut réédifié par fra Giocondo, en 1506. En revanche, on lui doit la charmante église de Santa-Maria de' Miracoli, qui date de 1480; celle de San-Trovaso, le beau palais Vendramini-Calergi (1481), et plusieurs autres édifices. Le plus célèbre de ses ouvrages est la tour de l'Horloge de la place Saint-Marc, qu'il construisit en 1496, qui fut réparée et un peu altérée par Andrea [illegible] en 1757. Sur un passage voûté que [illegible] une rue et que soutiennent des colonnes et des pilastres corinthiens s'élèvent trois étages décorés également de corniches et de pilastres du même ordre. C'est au premier étage que se trouve le cadran indiquant l'heure; au second, un élégant tabernacle contient une statue de bronze de la Vierge; au troisième est un grand lion ailé de marbre. Le sommet se termine par une terrasse sur laquelle est suspendue une cloche où deux statues colossales de bronze sonnent les heures. On attribue aussi à Pietro Lombardo le plan de la *Scuola* ou oratoire de San-Rocco, dont pourtant quelques auteurs font honneur à Serlio. Si réellement l'architecte de cet élégant édifice fut P. Lombardo, cet artiste ne serait pas mort en effet en 1515, car la *Scuola di San-Rocco* n'a été commencée qu'en 1517. C'est encore à lui qu'on doit l'un des cloîtres du couvent de Sainte-Justine de Padoue. Parmi les sculptures exécutées par ce grand artiste, on remarque les statues de *Saint Jérôme* et de *Saint Paul* à Saint-Étienne de Venise. une partie des *décorations de la façade de la Scuola di San-Marco*; deux petits autels pleins de détails exquis et le *mausolée de bronze du cardinal Giov.-Batt. Zeno*, à Saint-Marc.

Pietro Lombardo fut le chef d'une célèbre famille d'artistes, et il trouva d'abord dans ses fils, *Tullio*, *Antonio* et *Giulio*, de dignes héritiers de son talent. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. — Gaspare Ribuffi, *Guida di Ravenna*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture*. — Valery, *Voyage en Italie*.

LOMBARDO (*Tullio*), architecte et sculpteur vénitien, fils du précédent, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Élève de son père, il l'aida dans plusieurs de ses travaux, tels que les tombeaux de Pietro et Giovanni Mocenigo dans Saint-Jean-et-Paul de Venise, et les sculptures de la façade de la *Scuola di San-Marco*. Dans une chapelle de Saint-Antoine à Padoue, il y a deux bas-reliefs de Tullio, l'un d'une grande sécheresse d'exécution, l'autre d'un dessin gracieux. A Venise, on voit encore de lui : au palais Vendramini-Calergi, deux belles statues d'*Adam* et *Ève*, destinées d'abord au mausolée du doge Vendramini; à Saint-Martin, d'élégants fonts baptismaux en forme d'autel; à Saint-Jean-Chrysostome, église dont il fut l'architecte en 1483, un superbe bas-relief, *Les Apôtres dans le Cénacle*, auquel on peut reprocher seulement un peu de sécheresse surtout dans les draperies. Il fut chargé de continuer l'église San-Salvator, commencée par Giorgio Spavento; mais il changea entièrement le premier projet; l'édifice ne fut achevé qu'en 1534, sous la direction du Sansovino. Il est remarquable par l'originalité du plan, qui représente une croix patriarcale avec trois transepts, un plus large et deux plus petits, mais égaux entre eux. Cette combinaison nouvelle ne manque pas d'élégance et d'unité, bien qu'on y

trouve de singulières licences, telles que le rapprochement de pilastres corinthiens et ioniques. Tullio Lombardo a aussi travaillé pour Trevise, et il y a donné les dessins de l'église de la Madonna Grande, de la chapelle du Saint-Sacrement dans la cathédrale et de trois chapelles dans l'église Saint-Paul. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*. – Ticozzi, *Dizionario*. – A. Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. – P. Faccio, *Nuova Guida di Padova*. – Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture*. – Valery, *Voyage en Italie*.

LOMBARDO (*Antonio*), sculpteur vénitien, frère du précédent, vivait à la fin du quinzième siècle. Élève de son père, il l'aida dans ses travaux, et notamment dans la sculpture des tombeaux des doges Pietro et Giovanni Mocenigo à Saint-Jean-et-Paul de Venise, et du grandiose mausolée de bronze érigé dans une chapelle de Saint-Marc à la mémoire du cardinal Giov.-Batt. Zeno. Il concourut avec son frère Tullio à la décoration de la chapelle de Santo dans la basilique de Saint-Antoine, à Padoue. À Saint-Jean et Paul, on voit encore de lui une statue de *de Saint-Thomas* placée près du tombeau du doge Michel Steno. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*. – Ticozzi, *Dizionario*. – Orlandi, *Abbecedario*. – Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. – Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture*.

LOMBARDO (*Giulio*), sculpteur vénitien, frère du précédent, vivait au commencement du seizième siècle. Élève de son père, il l'aida dans plusieurs de ses travaux. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*.

LOMBARDO (*Sante*), sculpteur et architecte italien, fils du précédent, né à Venise, en 1504, mort en 1560. Il fut élève de son père et de ses oncles Tullio et Antonio, et ne leur fut pas inférieur dans l'art de l'architecture, qu'il paraît avoir plus spécialement cultivé. Il termina la façade de la *Scuola di Santo-Rocco*, commencée par son grand-père Pietro Lombardo; mais il donna seul le dessin du magnifique escalier de cet édifice. On lui attribue aussi la construction des *palais Gradenigo* et *Vendramini*, à Venise, et du *palais Malipiero* dans l'île de Sainte-Marie-Formose. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*. – Ticozzi, *Dizionario*. – Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. – Quatremère de Quincy, *Vies des Architectes célèbres*.

LOMBARDO (*Martino*), architecte vénitien du quinzième siècle, parent des précédents. Il construisit en 1485 l'oratoire ou *Scuola di San-Marco*, consistant en deux vastes salles. On lui attribue avec vraisemblance l'église de Saint-Zacharie, commencée en 1457, et dont la belle façade est à deux ordres surmontés de frontons curvilignes. On croit qu'il fut père de Moro Lombardo, qui s'adonna également avec succès à l'architecture. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*. – Ticozzi, *Dizionario*. – Orlandi, *Abbecedario*. – Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. – Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture*.

LOMBARDO (*Tommaso*), sculpteur italien, né à Lugano, vivait dans la première moitié du

il devint plus tard professeur d'une chaire de belles-lettres à l'académie de cette ville. On a de lui : *De Bibliothecis Liber singularis*; Zutphen, 1669, in-8°; Utrecht, 1680, in 8° : cet ouvrage, plein de faits curieux, a été réimprimé à la suite du livre de Mader : *De Bibliothecis atque Archivis*. Le Gallois s'en est beaucoup servi en écrivant son *Traité des Bibliothèques*; — *Epimenides, sive de veterum gentilium lustrationibus*; Utrecht, 1681, in-4°; Zutphen, 1700, in-4°; — *Dierum genialium sive Dissertationum philologicarum Decades duæ*; Deventer, 1694-1696, 2 vol. in-8°, recueil intéressant et curieux. Lomeier a aussi publié une édition augmentée de l'*Agonistica sacra* de Jacques Lydius; Zutphen, 1700, in-12. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gel. Lexikon*. — Sax, *Onomasticon*, VI, p. 610. — Chalmot, *Biographisch Wordenboek*.

LOMENI (*Ignazio*), agronome italien, né le 20 septembre 1779, à Milan, mort le 10 novembre 1838, à Magenta. Fils d'un jurisconsulte, il étudia la médecine à Pavie, et reçut en 1800 le grade de docteur à Padoue; il fut attaché peu de temps après à l'hôpital civil de sa ville natale. Il dirigea principalement ses travaux vers l'agriculture, fit partie de la Commission impériale de Commerce et d'Industrie, et fut un des membres de l'Institut de Lombardie. On a de lui : *La Politica del Medico nel esercizio dell' arte sua, eposta in cento aforismi*; Milan, 1826, in-8°, trad. du latin de Knips Macoppe, avec des notes; — *Traité de la Fabrication du Vin* (en ital.); ibid., 1829, qui fait partie de la *Biblioth. rurale* de Moretti, et qui a eu deux éditions; — *L'École du Magnanier* (en ital.); ibid., 1832; — *Mélanges d'Agriculture et d'Économie rurale et industrielle* (en ital.); ibid., 1834-1835; — *Notions historiques sur le Mûrier des îles Philippines* (morus cucullata); ibid., 1837; — *Hist. naturelle, agricole et économique du Maïs*; ibid., 1838, trad. du français de Bonafous. Lomeni a rédigé pendant douze ans les *Annales de l'Agriculture italienne*. P.

Mém. de l'Institut de Lombardie.

LOMÉNIE, nom d'une famille française dont plusieurs membres ont occupé des charges importantes dans l'ancienne monarchie. Les principaux sont :

LOMÉNIE (*Martial* DE), seigneur de Versailles, greffier du conseil, tué en 1572, dans la journée de la Saint-Barthélemy. Incarcéré comme protestant, il fut « contraint par le comte de Retz, dans sa prison, de lui vendre sa terre de Versailles, à tel compte que ce comte voulut, sous espérance qu'il sortirait de prison, où aussi on le força de résigner son état de secrétaire. Le contrat étant passé, il fut massacré, avec quinze autres, par Tanchon. »

Relation de la Saint Barthélemy, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. VII, p 160.

LOMÉNIE (*Antoine* DE), seigneur de la Ville-aux-Clercs, fils du précédent, né en 1560, mort à Paris, le 17 janvier 1638. Devenu secrétaire des

commandements de Henri IV, il le servit en cette qualité pendant les guerres civiles; en 1591, il tomba aux mains des ligueurs, fut conduit à Pontoise, et employa sa captivité selon les intérêts du roi par les conférences qu'il eut pour la paix avec M. de Villeroi. La paix se conclut heureusement. En 1592 il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Angleterre, et reçut en 1606 la charge de secrétaire d'État, qu'il exerça avec beaucoup de prudence. En 1615 il en obtint la survivance pour son fils.

Moréri, *Dict. Hist.* — Poirson, *Hist. de Henri IV.*

LOMÉNIE, comte DE BRIENNE (1) (*Henri-Auguste* DE), homme d'État français, fils du précédent, né en 1595, à Paris, où il est mort, en 1666. Son père, qui le destinait aux charges publiques, lui apprit de bonne heure tout ce qu'il n'aurait pu acquérir qu'après une longue expérience, en le faisant travailler dans sa bibliothèque, et en plaçant entre ses mains cette curieuse collection de papiers d'État qu'il avait formée. Le jeune La Ville-aux-Clercs, nom sous lequel il était connu jusqu'en 1638, quitta le collége en 1604, et compléta son éducation par de longs voyages : il visita plusieurs contrées de l'Allemagne, la Pologne, l'Autriche, la Hongrie et l'Italie, et ne revint en France qu'au bout de cinq ans (1609). Introduit à la cour, il fut, malgré son extrême jeunesse, remarqué par Henri IV. « Dans le temps qu'il tenoit conseil avec ses ministres, il me permettoit souvent d'y rester, et un jour que je voulus me retirer par discrétion, il m'en fit une sévère réprimande en me disant qu'il ne pouvoit se fier à moi puisque je paroissois me défier de moi-même (2). » Cette maturité de raison le fit choisir par Marie de Médicis pour négocier, en 1614, avec les députés des états généraux, et il fut assez habile pour obtenir d'eux la nomination d'un président bien vu de la cour, succès qui lui valut la survivance de la charge de son père. Pendant plusieurs années sa principale occupation était, selon ses propres paroles, « d'accompagner le roi et d'acquérir l'honneur de ses bonnes grâces; à quoi il réussit ». C'est ainsi qu'il suivit Louis XIII en Guienne, en Languedoc, au siége de La Rochelle et durant la campagne de Savoie. Mais il est à croire, bien qu'il n'en ait rien dit, qu'il eut mainte occasion de faire briller sa sagesse et sa prudence, et que ce fut en récompense de ses bons offices, qu'il reçut des sommes d'argent ainsi que les charges de conseiller d'État, de maître des cérémonies et de capitaine du château des Tuileries. Dès 1615 il avait été mis en possession de la charge de secrétaire d'État occupée avec tant de sagesse par son père. On peut regarder comme sa véritable entrée aux affaires l'ambassade dont il fut chargé en Angleterre pour aplanir cer-

(1) Le titre de comte de Brienne lui fut apporté par Louise de Luxembourg, qu'il épousa en 1623, et qui mourut le 2 septembre 1667.

(2) Brienne, *Mémoires.*

taines négociations dont il fut chargé sont à peine indiquées, et il garde un religieux silence sur les secrets d'État. La première qualité de ces *Mémoires*, c'est d'être exacts en ce qu'ils racontent. On a encore du même ministre des *Observations sur les Mémoires de M. de La Châtre*, qui ont paru dans le *Recueil de diverses pièces curieuses;* Cologne, 1664, in-12; dans *Le Conservateur*, juillet 1760, et dans la *Collection des Mémoires* de Michaud et Poujoulat, 1840, 3e sér., t. III, p. 297-305. Ces *Observations* sont une apologie d'Anne d'Autriche en même temps qu'elles réfutent plusieurs des attaques de La Châtre. On conserve à la Bibliothèque impériale les *Lettres* et les *Négociations* du comte de Brienne. P. L—Y.

Brienne, *Mémoires*. — La Châtre, *Mémoires*. — Le P. Sénault, *Oraison funèbre du comte de Brienne*. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*.

LOMÉNIE, comte DE BRIENNE (*Henri-Louis* DE), secrétaire d'État, fils du précédent, né en 1635, à Paris, mort le 17 avril 1698, à l'abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon. Au mois d'août 1651, dès l'âge de seize ans, il fut pourvu de la survivance de la charge de secrétaire d'État, dont son père était revêtu, et au mois de septembre suivant, il fut reçu conseiller d'Etat. En 1652 il partit pour Mayence, où il continua ses études; puis il visita la Hollande, le Danemark, la Suède et la Laponie, passa le golfe de Bothnie et de la Finlande sur des traineaux, se rendit en Pologne, traversa les États de l'Autriche, et rentra en France par la Bavière et l'Italie. A son retour (1656), il épousa Henriette Bouthillier, fille du comte de Chavigny (1). La variété de ses connaissances et la réputation qu'il s'était acquise chez les étrangers engagèrent le roi à lui permettre d'exercer la charge de secrétaire d'État; de Loménie assista en cette qualité au mariage de ce prince. Il cessa d'exercer les fonctions de secrétaire d'État en survivance à l'époque de la mort de son père, 1663, et quelques mois après il prit soudain la résolution de se retirer à l'Oratoire (2). Après avoir postulé vainement pour entrer chez les chartreux, il revêtit l'habit d'oratorien, reçut la tonsure, et en 1667 le sous-diaconat. Tout le temps qu'il demeura dans cette communauté il semble s'être conduit avec beaucoup d'édification, se délassant des exercices de piété par le culte de la poésie et des lettres. Au bout de sept ans sa ferveur se ralentit au point de se laisser aller à une violente passion pour une dame qu'il nomme lui-même « une dixième muse, dont il était fou, » et à commettre pour elle des extravagances qui le forcèrent à quitter l'Oratoire (1670). Cette sortie le jeta dans une vie entièrement dissipée. Repris du goût des voyages, il passa en Allemagne, et, continuant de plus belle le cours de ses folies amoureuses, il se déclara ouvertement l'amant de la duchesse de Mecklembourg; il poussa même l'audace, dit-on, jusqu'à duper son mari au jeu.

Un ordre du roi enjoignit au comte de Brienne de revenir à Paris (1673). A peine arrivé, il fut enfermé à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, puis à celle de Saint-Benoît-sur-Loire; et comme il n'en devint pas plus sage, on le transféra, en 1674, à la maison de Saint-Lazare, où il subit la plus rigoureuse détention jusqu'en 1692, sous prétexte d'aliénation mentale. Ses parents, parmi lesquels on comptait l'évêque de Coutances, mirent cette séquestration à profit pour se distribuer ses biens. Cependant, après avoir passé pour fou pendant dix-huit ans, il adressa au ministre Pontchartrain des réclamations favorablement accueillies; le lieutenant civil Lecamus fut chargé de lui faire subir un interrogatoire, qui prouva le parfait état de sa santé et de sa raison, et, malgré les intrigues de sa famille, on rendit, le 17 juin 1692, une sentence de levée d'interdiction. Le comte de Brienne recouvra même une partie de ses biens, et il lui fut permis de vivre à sa guise dans la maison de Saint-Lazare. Deux ans avant sa mort, il eut ordre de se retirer à l'abbaye de Saint-Séverin à Château-Landon.

On a du comte de Brienne: *Ludovici Henrici Lomenii, Briennæ comitis, Itinerarium;* Paris, 1660, in-12: cette relation de ses premiers voyages est écrite en un style élégant et animé; l'édition de 1662 a été revue par Charles Patin et augmentée d'une carte géographique par Sanson; — *Gabr. Madeleneti Carminum libellus;* Paris, 1662, in 12; — *De Pinacotheca sua;* Paris, 1662, in-8°; description, en vers et en prose, de son cabinet de tableaux adressée au poëte Huygens, ambassadeur du prince d'Orange. On a prétendu, sans donner de preuves, que ces poésies étaient l'œuvre du P. Cossart, et l'*Itinerarium* de Benjamin Priolo; — les *Institutions divines de Jean Tauler, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, trad. en françois;* Paris, 1665, in-8°, et 1668, in-12; — *Remarques sur les Règles de la Poésie françoise*, imprimées à la fin de la *Nouvelle Méthode latine* de Port-Royal; Paris, 7e édit., 1667, in-8°; réimprimées, sans indication d'origine, dans le t. III des *Règles de la Poésie françoise* de Châlons; c'est un examen critique, souvent fort

(1) Elle était en grande réputation de beauté, si l'on en juge par ce passage d'une chanson du temps :

Pour mettre leur pouvoir au jour,
Le ciel, la nature et l'amour,
De corail, d'ivoire et d'ébène
Firent Brienne.

(2) On donna dans le monde plusieurs raisons de cet événement. Les uns l'attribuèrent à la vive douleur que lui causa la mort de sa femme; les autres, à la volonté du roi, qui lui avait secrètement ordonné de quitter sa charge. « Il y fut forcé par le roi, dit Péréfixe, pour avoir mêlé la carte, car il était un *peu filou*. » Quoi qu'il en soit, il paraît être lui-même que sa démission ne fut pas volontaire, dans un sonnet sur sa retraite :

Tu m'ôtes tout, Seigneur, sans que mon cœur murmure;
Tu bornes justement mon vol audacieux....

En marge il avait écrit de sa main sur un exemplaire du *Recueil de Poésies chrétiennes* (t. Ier), où ces vers sont insérés : « Tu m'ôtes tout : *mes biens, ma charge, ma femme et mon honneur*. »

juste, du *Traité de Versification* de Lancelot, et qu'au dire de Goujet l'on a besoin de patience pour lire en entier; — *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses;* Paris, 1671, 3 vol. in-12. La dédicace au prince de Conti est de La Fontaine; parmi les autres pièces, le plus grand nombre est de Brienne, qui se disposait à faire paraître un quatrième volume lorsqu'il fut exclu de l'Oratoire; — *La Vie et les Révélations de sainte Gertrude;* Paris, 1673, in-8°, sous le nom du P. Mége; — *Mémoires de L.-H. de Loménie, comte de Brienne, contenant plusieurs particularités importantes et curieuses, tant des affaires et négociations étrangères que dans le royaume, qui ont passé par ses mains, aussi bien que les intrigues secrètes du cabinet, dont il a eu connoissance depuis* 1643 *jusqu'en* 1682 *inclusivement;* Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12. Ces *Mémoires*, où l'auteur parle bien plus de lui que des affaires politiques, se ressentent de l'altération que sa situation et ce qui l'avait amenée avaient causée à son esprit; — *Mémoires inédits* publiés par Fr. Barrière, d'après des manuscrits provenant de la bibliothèque du cardinal de Loménie; Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Parmi les écrits de Brienne qui n'ont pas vu le jour, on en cite de fort curieux, tels que : *Relation de ce qui se passa au mariage de Louis XIV, à Fontarabie;* — *Commentaires sur le Nouveau Testament, avec des Explications morales en françois*, 2 vol. in-fol.; — *Vie de Jésus*, tirée du Nouveau Testament; — *Remarques sur* l'Histoire critique du Vieux Testament *de R. Simon;* — *De la Curiosité*, traité sur les beaux-arts composé à Schwerin pour le duc Christian-Louis; — des *Poésies* et des *Lettres latines;* — *Le Roman véritable, ou l'histoire secrète du jansénisme, dialogues, de la composition de M. de Mélonie* (Loménie), *sire de Nebrine* (Brienne), *habitué à Saint-Lazare depuis onze ans.* Cet ouvrage singulier avait été commencé avec l'abbé Cassagne, que l'affaiblissement de sa raison avait fait enfermer; le comte de Brienne le refondit en neuf livres de prose et de vers, qui portent l'empreinte d'une imagination déréglée. Quiconque pourrait en séparer le sérieux du comique qui y domine, comme il l'avoue lui-même, apprendrait plusieurs anecdotes curieuses et utiles pour l'histoire de ce temps-là. Son goût pour la poésie, qui le suivit toute sa vie, lui fit rimer une foule de pièces de tous genres, sonnets, satires, odes et épodes, rondeaux, contes, poëmes. Ce qui faisait dire à un écrivain : « C'était un homme d'un beau génie, d'une grande érudition, poëte; et la poésie le perdit. » Jugement confirmé par le comte de Brienne, qui s'écrie, par un retour sur sa vie passée :

Le vain plaisir de la rime
M'a seul rendu criminel.

P. L—Y.

Fauvelet du Toc, *Hist. des Secrétaires d'État.* — Anselme, *Hist. des Grands-Officiers de la Couronne.* — Goujet, *Biblioth. Française.* — Péréfixe, *Mémoires.* — *Notice sur le comte de Brienne*, dans la *Coll. des Mém. de l'hist. de France* de Michaud et Poujoulat.

LOMÉNIE DE BRIENNE (*Étienne-Charles* DE), prélat et homme d'État français, né à Paris, en 1727, mort dans cette ville, le 16 février 1794. Issu de la même famille que les précédents, il eut dès l'enfance des projets de fortune et de grandeur. Persuadé que l'Église offrait à son ambition une carrière plus facile que l'état militaire, il céda son droit d'aînesse (1) à son frère, et entra dans les ordres. On dit qu'il dessinait au séminaire, quoiqu'il fût alors sans fortune, le plan de reconstruction du château de Brienne, qui devait coûter une somme énorme, et que plus tard il fit exécuter ce plan. La thèse qu'il soutint en Sorbonne, le 30 octobre 1751, fit du bruit. L'abbé Mey, janséniste ardent, y signala plusieurs propositions hasardées, qui n'empêchèrent pas de Loménie de recevoir la prêtrise et le bonnet de docteur, le 8 mars 1752, mais qui attestèrent ses relations avec le parti philosophique. Il était en effet en très-bons termes avec Morellet et D'Alembert, et allait très-loin dans les idées irréligieuses du temps; il allait jusqu'à l'athéisme, dirent plus tard ses ennemis. Mais il n'entendait pas se compromettre pour les idées nouvelles; il voulait au contraire les faire servir à sa fortune. Grand-vicaire de l'archevêque de Rouen en 1752, conclaviste du cardinal de Luynes lors de l'élection de Clément XIII en 1758, il fut nommé évêque de Condom en 1760, et archevêque de Toulouse en 1763. L'Académie Française l'admit dans son sein en 1770. Voltaire écrivait à cette occasion à D'Alembert : « On dit que vous nous donnez pour confrère l'archevêque de Toulouse, qui passe pour une bête de votre façon très-bien disciplinée par vous. » Cependant de Loménie condamna par un mandement, quelques mois après, une *Histoire générale à l'usage des colléges*, qui n'était guère qu'un abrégé de l'*Essai sur les Mœurs* de Voltaire. Celui ci, fort mécontent de son nouveau confrère, s'en plaignit à D'Alembert, qui répondit que dans sa place « l'archevêque de Toulouse n'était pas le maître de s'abandonner tout à fait à son caractère et à ses principes ». De Loménie s'efforçait de plaire aux philosophes sans blesser le clergé. Relâché dans ses mœurs, il donnait ses soins à la discipline ecclésiastique; il détruisait des couvents et fondait un petit séminaire; il rétablit dans son diocèse l'usage des conférences religieuses, mais il s'abstint d'y paraître. S'il fut un prélat peu exemplaire, il se montra un excellent administrateur de l'école de Turgot, et mérita de lui être comparé. Toulouse lui dut le canal de Brienne, qui joint la Garonne au canal de Caraman. Le premier il fit transporter les cimetières hors des villes. Dans l'épizootie de 1774

(1) Son frère aîné, le marquis de Brienne, colonel du régiment d'Artois, avait été tué à l'attaque du col de l'Assiète, le 19 juillet 1747.

barras recommencèrent bientôt. « Avide d'émoluments et de places ambitieux vulgaire, de Brienne s'était beaucoup occupé d'arriver au ministère, très-peu de ce qu'il ferait quand il y serait parvenu. Il improvisa quelques modifications aux idées de de Calonne. La subvention territoriale étant ce qui blessait surtout les notables il la réduisait, il en fixait la quotité (80 millions); et il proposait d'ajouter à l'extension du timbre une capitation nouvelle. On s'attendait à le voir développer un plan tout différent de celui de son prédécesseur; on fut étonné de voir qu'après tant d'intrigues pour décrier les projets de de Calonne, il n'avait rien à leur substituer (1). » Les notables, fatigués de discussions stériles, finirent par déclarer qu'ils s'en remettaient à la sagesse du roi pour décider quelles contributions auraient le moins d'inconvénients, et se séparèrent (25 mai) L'archevêque de Toulouse, fier de ce qu'il croyait une marque de confiance, se jugea en état de surmonter les embarras d'une des situations les plus difficiles où la France et la royauté se soient jamais trouvées. Peut-être, en effet, s'il eût pris résolûment en main le plan de Calonne, s'il l'eût fait enregistrer en masse par le parlement, même au prix d'une séance royale, s'il l'eût ensuite exécuté avec énergie, il aurait prévenu les effets de ce mouvement général des esprits qui poussait à la réunion des états généraux. Mais de Loménie se montra faible et imprévoyant. Il pensa que le plan présenté en détail rencontrerait moins de résistance. Les édits sur le commerce des grains, sur les assemblées provinciales et sur la corvée furent enregistrés (17, 22 et 27 juin 1787). Les édits de la subvention territoriale et du timbre eurent moins de succès. Le parlement fit des remontrances presque séditieuses, et le ministre ne triompha de cette opposition que par un lit de justice (6 août). En même temps pour se concilier les esprits, il publia les économies qu'il venait d'ordonner et qui portaient en grande partie sur la Maison du Roi (9 août). Ces réformes utiles ne produisirent aucun effet ni sur le public, ni sur le parlement, qui redoubla ses démonstrations et fut relégué à Troyes (15 août). Peu de jours après il se fit nommer principal ministre et le mois suivant donner le département de la guerre à son frère le comte de Brienne. Il chercha bientôt à se rapprocher des parlementaires, et leur offrit de les rappeler et de retirer les deux édits du 6 août s'ils voulaient proroger pour deux ans le second vingtième. Cette transaction, acceptée le 19 septembre, amena un moment de calme dont le ministre profita pour une tentative des plus hardies. Il résolut de faire enregistrer en un seul édit 420 millions d'emprunts qui seraient réalisés en cinq ans. Il présenta cet édit, dans une séance royale (19 novembre) en même temps qu'un second qui

(1) Droz, *Histoire du Règne de Louis XVI*, t. I, p. 518.

rendait aux protestants les droits civils et politiques, mesure destinée à satisfaire l'opinion du parlement. Le parlement, intimidé par l'exil de Troyes, aurait consenti peut-être à l'enregistrement si le garde des sceaux Lamoignon n'avait eu l'idée d'étaler devant une magistrature mal disposée et un public qui désirait des réformes radicales les maximes de la monarchie absolue. Le parlement protesta, et deux de ses membres, l'abbé Sabatier de Cabre, et Fréteau, furent arrêtés. Dès lors s'engagea entre le ministère et le parlement une lutte incessante. Cependant, après quelque résistance, il enregistra l'édit sur les protestants (29 janvier 1788); mais les magistrats dans un arrêté vigoureux réclamèrent des garanties pour la liberté individuelle (4 janvier 1788). Le roi fit biffer cet arrêté, et le parlement rédigea de nouvelles remontrances (11 mars). Lorsque le premier ministre aurait eu besoin de toutes ses forces, il tomba malade (décembre 1787) (1). Au milieu de ses douleurs, il n'oublia ni son ambition ni ses intérêts. Il se fit donner le riche archevêché de Sens, et médita le renversement de la magistrature. Le parlement prévit le coup, et, par un arrêté du 3 mai, il demanda unanimement la convocation des états généraux. De Brienne répondit à cette déclaration par l'ordre d'arrêter deux conseillers, Duval d'Espréménil et Goislart de Montsabert. Cette arrestation donna lieu à des incidents dramatiques, qui excitèrent dans la France entière le plus vif intérêt. Au milieu de l'émotion populaire, le parlement fut appelé à Versailles (8 mai) et reçut l'ordre d'enregistrer sans discussion six édits qui réduisaient le nombre des membres du parlement à soixante-sept, répartissaient une partie de ses attributions entre quarante-sept grands bailliages, le faisaient entrer immédiatement en vacation, réformaient la législation criminelle, abolissaient la torture et enlevaient au parlement l'enregistrement des lois, pour le confier à une cour plénière composée du chancelier, des princes du sang, d'autres personnages de dignité nommés par le roi et irrévocables, et d'un certain nombre de magistrats appelés tour à tour du parlement de Paris et des autres parlements du royaume. Bien que ces mesures fussent en elles-mêmes salutaires, elles étaient présentées sous une forme despotique qui révolta l'opinion publique. L'opposition éclata dans presque toutes les provinces, et alla jusqu'à la résistance armée. De Loménie affectait de conserver sa sécurité; il disait : « J'ai tout prévu, même la guerre civile. » Mais, se voyant attaqué par le clergé même, qui protesta contre les édits de mai (15 juin) et plus que jamais embarrassé par la pénurie du trésor, il eut recours à un dernier expédient : un arrêt du 8 août suspendit l'établissement de la cour plénière, et annonça que les états généraux s'assembleraient le 1er mai 1789. Cette satisfaction donnée à l'opinion publique ne remplissait pas le trésor. Quand de Loménie eut épuisé les plus tristes moyens, tels que de s'emparer des épargnes de la caisse des invalides, de détourner le produit d'une loterie ouverte pour les victimes de la grêle, il prit le parti désespéré d'annoncer (16 août) que les payements de l'État se feraient en partie en billets du trésor, jusqu'au 31 décembre 1788. Cette nouvelle provoqua une explosion de fureur dans toutes les classes de la société, et de Brienne n'ayant pu amener Necker à accepter sous sa présidence le contrôle général des finances donna sa démission le 25 août. Son renvoi donna lieu dans Paris à des scènes tumultueuses, et le public ne sut aucun gré au roi de cette concession lorsqu'on apprit que de Loménie se retirait comblé des faveurs de la cour, qu'il avait obtenu pour sa nièce une place auprès de la reine, un régiment pour un de ses neveux, la coadjutorerie de l'archevêché de Sens pour un autre et pour lui la promesse du chapeau de cardinal. Cette dernière faveur lui fut accordée le 15 décembre. Au sortir du ministère, il voyagea près de deux ans en Italie. De retour en France en 1790, et jeté au milieu des troubles de la révolution, il montra sa faiblesse ordinaire. Il prêta serment à la constitution du clergé, ne prit que le titre d'*évêque de l'Yonne*, et essaya (30 janvier 1791) de se justifier auprès du pape, qui dans un bref du 23 février le rappela à ses devoirs de cardinal. De Loménie y répondit par sa démission de cette dignité (26 mars). Ces concessions ne l'empêchèrent pas de devenir suspect au parti révolutionnaire. Arrêté à Sens, le 9 novembre 1793, il obtint de rester chez lui. Mais quelque temps après il fut menacé d'une détention plus sévère. La crainte de la captivité, la brutalité des soldats qui le gardaient, et qui le forcèrent, dit-on, en le maltraitant, à partager leur repas, portèrent le dernier coup à sa santé, détruite par l'abus des plaisirs et les soucis des affaires, et il fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. On pensa qu'il avait hâté la fin de sa vie en prenant du poison (1).

Le cardinal de Loménie de Brienne eut des lumières, du talent, de bonnes intentions, quelques vues justes, qu'il tenait de Turgot, mais ni principes arrêtés ni énergie dans le caractère. Tant qu'il ne fut pas ministre on le jugea digne de gouverner; mais dès qu'il posséda le pouvoir, on reconnut, peut être en l'exagérant, son insuffisance. Il ne fit guère que des fautes; mais il est douteux qu'un plus habile eût mieux réussi. Des

(1) « Il passait, dit Montyon (*Minist. des Fin.*, p. 306), pour être atteint d'une maladie qu'une conduite sage lui eût évitée. »

(1) Son frère cadet, Athanase-Louis-Marie de Loménie, comte de Brienne, lieutenant général et ministre de la guerre (1787 1788), né en 1730, et son neveu et coadjuteur Pierre-François-Marcel de Loménie de Brienne, archevêque de Trajanopolis, moururent sur l'échafaud le 10 mai 1794. Deux autres fils du comte de Brienne et sa fille, Mme de Canisy, périrent le même jour.

1793 sur les bords de la Bidassoa, était sans abri; Lomet entreprit de la mettre à couvert, et en moins de quinze jours quatre cent soixante-quinze baraques s'élevèrent sur ses plans. Au 18 fructidor, Lomet faisait un cours de mécanique et de topographie à l'école des travaux publics, que Carnot et Prieur avaient organisée. Sa liaison avec Carnot le fit exiler de Paris. Il partit pour Agen, où il professa la physique et la chimie à l'école centrale de Lot-et-Garonne. Bonaparte avait connu Lomet en 1794; arrivé au pouvoir, il lui confia différents emplois à l'armée, et le chargea du commandement de Braunau-sur-Inn. Pendant son séjour dans ce pays, Lomet s'occupa de la lithographie, qui naissait en Allemagne. Il fit l'analyse des encres et des crayons employés, et obtint des images parfaites. Il apporta à Paris une pierre dessinée par lui, des épreuves tirées sur cette pierre et des mémoires sur cet art; mais la lithographie ne fut pas alors appréciée. Envoyé en Espagne en 1809, Lomet prit le commandement de Jaca, et obtint sa retraite en 1810, au bout de trente ans de service. On a de lui : *Mémoire sur les Eaux Minérales et les Établissements Thermaux des Pyrénées*; Paris, an III (1795), in-8°; — *Invention d'un nouveau Sextant*; dans le *Journal de l'École Polytechnique*; 1799; — *Mémoire sur l'emploi des machines aérostatiques aux reconnaissances militaires et à la construction des cartes géographiques*; dans le même recueil, 1802; — *Théorie et Pratique du Nivellement, et son application au calcul des terrasses*; — *Traité de la construction, de l'équipement et des manœuvres des Machines de théâtre, faisant suite aux recueils de charpenterie de M. Krafft*, grand in-fol., en trois langues. Le dépôt de la guerre possède de Lomet en manuscrit un excellent *Traité du Baraquement des troupes*. J. V.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — Quérard, *La France littéraire*.

LOMI (*Baccio*), peintre de l'école florentine, né à Pise, vivait en 1585. Elève et imitateur de Taddeo Zucchieri, il a laissé un petit nombre de travaux dans sa patrie, hors de laquelle il n'est guère connu. Le plus important de ces ouvrages est une *Assomption* encore un peu dure, mais d'un bon dessin et d'un coloris vigoureux, qui décore la salle du chapitre de la cathédrale. On lui attribue aussi une *Madone* sur un trône entourée de plusieurs saints, qui existe dans l'église de San-Michel-al-Borgo. Baccio fut le chef de l'illustre famille de Lomi. E. B—N.

Morona, *Pisa illustrata*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LOMI (*Aurelio*), peintre de l'école florentine, neveu du précédent, né à Pise, en 1556, mort en 1622 (1). Après avoir été successivement l'élève de son père, Giovanni-Battista, dont on

(1) Selon Titi, il aurait poussé sa carrière jusqu'en 1636.

ne connaît aucun ouvrage, de son oncle Baccio, du Bronzino et du Cigoli, il devint lui-même chef d'une nouvelle école, et joignit à la vivacité des couleurs et à la richesse des ornements la connaissance du dessin, une touche facile et sûre et une rare fécondité d'invention. C'est dans la cathédrale de Pise qu'il a laissé les plus correctes de ses peintures, *La Multiplication des Pains*, *La Nativité*, *La Circoncision* et *L'Adoration des Mages*; les unes rappellent le style du Bronzino, les autres celui du Cigoli. Presque toutes les autres églises de Pise renferment des ouvrages de ce maître; on voit, au baptistère, *Moïse*, *Le Repas d'Assuérus*, et *Les Noces de Cana*; à la chapelle du Campo-Santo, un *Saint Jérôme*, signé de ses initiales et daté de 1595; à Sainte-Catherine, *Le Martyre de la Sainte*; à Saint-Étienne, *La Vierge et Saint-Joseph, et le diacre protomartyr*; neuf tableaux à l'huile au plafond de l'église Saint-Sylvestre; *Le Christ dans une gloire* au couvent de Santo-Matteo; *La Madonna della Cintola*, à Saint Nicolas; *Saint Torpi*, l'une de ses meilleures figures, à Saint-Renier; *La Purification*, à Santa-Michele in Borgo; une *Sainte Famille*, à Saint-André; enfin à Santo-Frediano, une *Adoration des Mages*. Parmi les ouvrages d'Aurelio Lomi répandus dans les autres villes de l'Italie, on admire : à Florence, *L'Adoration des Mages* de Santo-Spirito, *La Visitation* de l'église del Carmine, et *Le Christ soutenu par Nicodème*, à l'Académie des Beaux-Arts; — à Pistoja, *Le Repos en Égypte*, à San-Francesco; — à Modène, *Le Christ au jardin des Oliviers*, de l'église Saint-Barthélemy; — à Bologne, *Le Christ présenté au Temple*, de l'église Saint-Paul. Lomi fit un long séjour à Gênes, où dès son arrivée il s'empara de la faveur publique, dont était en possession le Siennois Pietro Sorri. Parmi les nombreux tableaux qu'il a laissés en cette ville, les plus estimés sont le *Saint Antoine de Padoue*, de San-Francesco, et *Le Jugement dernier*, de Notre-Dame de Carignan; ces tableaux surprennent également les connaisseurs et la multitude, le premier par la grâce, la richesse et la suavité du coloris; le second par un sentiment de terreur qui semble planer sur toute la composition, et par une vigueur et un éclat qu'on ne trouve pas toujours dans ses autres ouvrages. E. B—N.

Morona, *Pisa illustrata*, — Soprani, *Vite dei Pittori Genovesi*. — Titi, *Pitture di Pisa e Lucca*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi* — Tolomei, *Guida di Pistoja*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Fco Sossaj, *Modena descritta*. — *Nouvelle Description de Gênes et de ses environs*.

LOMI (*Orazio*), dit *Gentileschi*, du nom d'un oncle maternel, peintre de l'école florentine, frère du précédent, né à Pise, en 1563, mort à Londres, en 1646. Il fut d'abord élève de son frère Aurelio et de son oncle Baccio; mais

sur l'effet, on pourroit entretenir une correspondance de fort loin ; par exemple avec une ville assiégée, ou pour des objets beaucoup plus dignes d'attention et mille fois plus innocents : entre deux amants à qui l'on défendrait des liaisons plus directes. Quel que soit l'usage qu'on en pourra faire, la découverte est admirable. M. Lomond a plusieurs autres machines curieuses, qui sont toutes l'ouvrage de ses mains ; il semble que l'invention mécanique soit en lui une inclination naturelle. »

L. Louvet.

Arthur Young, *Voyages en France pendant les années* 1787, 1788, 1789 et 1790, tome Ier, p. 212.

LOMONOSOF (*Michel-Vasiliévitch*), célèbre philologue, physicien et poëte russe, né en 1711, à Denisovka, près de Kholmogori, mort le 4 avril 1765, à Saint-Pétersbourg. Il était fils d'un paysan qui soutenait sa famille du produit de sa pêche. Dès qu'il fut en âge de monter en bateau, il accompagnait son père dans ses excursions sur la mer Blanche ; puis, enfermé durant d'interminables hivers dans sa cabane, il se mettait, avec le secours du diacre du lieu, à apprendre l'alphabet ; il prit tant de goût à la lecture qu'il sut bientôt par cœur une grammaire slavonne, un livre d'arithmétique, et les *Psaumes* mis en vers par Siméon de Polotsk, les seuls ouvrages qu'il avait pu se procurer. Les *Psaumes* surtout le ravirent et exaltèrent sa jeune imagination, au point qu'ayant entendu dire qu'à Moscou on enseignait à faire des vers, il abandonna le toit paternel, où une fiancée l'attendait, et s'introduisit clandestinement dans le premier convoi de poissons qui se dirigeait vers cette capitale. Arrivé à Moscou sans un *kopek*, mais ses *Psaumes* dans sa poche, réduit à coucher à la belle étoile, un moine le fit admettre à l'école de Zaikonospask ; il y montra des dispositions si extraordinaires qu'on l'envoya en 1734 perfectionner ses études à l'académie de Kief, et, en 1735, à celle de Saint-Pétersbourg, qui le chargea en 1737 de l'instruire des progrès de la science en Allemagne. Lomonosof passa trois ans à Marbourg, auprès du célèbre philosophe et mathématicien Christian Wolf, visita les mines de Freyberg en Saxe, celles du Hartz en Brunswick, où il se mit en relations avec Krammer, et se disposait à regagner sa patrie, lorsque, surpris par des enrôleurs prussiens, il fut obligé d'endosser l'uniforme de soldat du grand Frédéric, et ne réussit à s'en débarrasser qu'après avoir traversé bien des vicissitudes et couru plus d'un danger. Rentré en 1741 à Saint-Pétersbourg, l'Académie le nomma directeur de son cabinet minéralogique, et professeur adjoint de chimie en 1742 ; quatre ans plus tard elle lui confia entièrement cette chaire, et l'appela en 1751 dans son sein en même temps que l'impératrice Élisabeth l'élevait au rang de conseiller de collége En 1760 il fut nommé directeur du gymnase et de l'université, et en 1764 Catherine II, flattée de ce qu'il l'avait chantée dans une ode,

qui fut son triste chant du cygne, fit conseiller d'État le pauvre pêcheur d'Archangel, dont les restes reposent au couvent de Saint-Alexandre-Nevski. L'empereur Paul délivra de tout impôt et du recrutement le neveu de Lomonosof, demeuré paysan. Le poëte avait épousé la fille du tailleur allemand chez lequel il logeait à Marbourg, dont il n'eut qu'une fille, mariée au conseiller d'État Konstantinof. Lomonosof a rendu à son pays plus d'un service; habile mathématicien et chimiste, possédé de l'amour des lettres, singulièrement apte, comme d'ailleurs tous les Slaves, à saisir le génie de tous les idiomes, il s'est principalement appliqué à rendre le sien plus classique et plus châtié, et a réellement conquis le titre qu'on lui a donné de *père de la littérature russe moderne*, comme on peut s'en convaincre par la simple nomenclature de ses travaux, aussi nombreux que variés. Il a publié en prose: une *Chronologie russe;* — *Histoire de la Russie depuis l'origine de la nation russe jusqu'à la mort d'Iaroslaf Ier*, traduite en allemand par le baron d'Holbach et en français par Eidous; Paris, 1768, in-8°, et Dijon, 1769, in-12; — *Grammaire russe*, traduite en allemand; — *Rhétorique russe;* — *Lettre sur les principes de la versification russe;* — *Aperçu sur l'utilité des livres d'Eglise;* — *Panégyrique de l'impératrice Élisabeth*, en latin et en russe; — *Éloge de Pierre le Grand;* — *Seize Lettres adressées à Chouvalof;* — des *Dissertations* sur la chimie, sur l'électricité, sur l'astronomie, la métallurgie et la physique, sur lesquelles Euler s'exprimait ainsi: « Toutes ces pièces sont non-seulement bonnes, mais très-excellentes; car elles traitent les matières de la physique et de la chimie les plus intéressantes et qui sont tout à fait inconnues et inexplicables aux plus grands génies, avec tant de solidité, que je suis tout à fait convaincu de la justesse de ses explications. A cette occasion, je dois faire justice à M. Lomonosof qu'il possède le plus heureux génie pour découvrir les phénomènes de la physique et de la chimie, et il serait à souhaiter que toutes les autres académies fussent en état de produire des découvertes semblables à celles que M. Lomonosof vient de faire. »

Ses œuvres poétiques consistent en un *Poëme épique* dont Pierre Ier est le héros; ce poëme a été pitoyablement imité dans *La Petreade, ou Pierre le Créateur* (par M. G. S. chevalier de Mainvillers), Amsterdam, 1763, in-8°; et plus tard par Thomas; — deux tragédies, *Tamiré et Sélim* et *Démophont;* — *Épître sur l'utilité du Verre*, petit chef-d'œuvre pour l'époque où elle a été conçue; cette *épître* a été ajoutée par Pappadopoulo au *Théâtre tragique d'Alexandre Soumarocow;* Paris, 1801; — onze *Odes* religieuses, parmi lesquelles on remarque ses *Méditations du soir et du matin sur la grandeur de Dieu*, qui, traduites en français au siècle dernier, l'ont été plus heureusement par le prince Elim Mecherski; — douze autres *Odes* assez bassement laudatives, selon le goût du temps et du terroir; celle qu'il a écrite à l'avénement de l'impératrice Élisabeth au trône de Russie se trouve également dans *Les Poëtes russes* du prince Mecherski; — quarante *Inscriptions;* — une idylle intitulée *Polydore*. En outre, Lomonosof a traduit du grec: le *Dialogue des Morts* de Lucien; du latin: les *Entretiens* d'Érasme, et la *Théorie physique* de Wolf; de l'allemand: *Description de la Comète de* 1744; et il a transporté en vers de l'allemand une pièce de Junker, et du français l'*Ode sur le Bonheur* de J.-B. Rousseau.

Maintes fois reproduites, aujourd'hui peu consultées, les œuvres de Lomonosof ont été rassemblées par l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg en 1794, et forment 6 vol. in-4°.

Pce Augustin Galitzin.

Polevoi, *M.-V. Lomonosof*. — Bantich-Kamenski, *Slovar dostopamiatnikh lioudei Rousskoi zemli*. — Pawel, *Otcherki Rossii*, I, S.. — Gogol, *Perepiska s' drouziami*, p. 202.

LOMONT (*Jean-Baptiste-Claude*), homme politique français, né à Caen, en 1749, mort à Coutances, en 1830. Il était procureur du roi à la Monnaie de Caen lors de la révolution; il en adopta les principes en homme de bien et sans exagération. Nommé en 1790 administrateur du Calvados, il fut en 1791 élu à l'Assemblée législative, et l'année suivante réélu par ce département à la Convention nationale, où il formula ainsi son vote: « La Convention doit faire des lois, et non les appliquer; prendre les mesures de sûreté générale que peut commander l'intérêt du peuple, et non prononcer des jugements. En conséquence, puisque la Convention demande mon opinion, comme membre du jury de jugement, je déclare que, tout entier à mes fonctions de législateur, je m'abstiens de voter. » Il se prononça cependant pour la détention de Louis XVI jusqu'à la paix générale. Le 15 frimaire an III (5 décembre 1794), il fut appelé au comité de sûreté générale, d'où il répandit à pleines mains les mises en liberté. Il poursuivit les débris du parti robespierriste, proposa de maintenir la destitution de Lalande (de la Manche), dénonça *Caille*, procureur syndic du Calvados, et demanda la révocation du sursis accordé à des républicains de Besançon, poursuivis judiciairement. Compromis dans la correspondance de Lemaltre, agent royaliste, à l'époque du 13 vendémiaire, Lomont fut décrété d'arrestation le 30 vendémiaire an IV, « comme ayant pris part à l'insurrection contre la Convention ». Deux mois plus tard il fut mis en liberté, et passa au Conseil des Anciens. Il s'y distingua parmi les réactionnaires; le 18 fructidor an V (4 septembre 1797) il fut arrêté comme complice de Brottier et transporté à l'île d'Oléron, d'où il ne fut rappelé qu'en décembre 1799. Il se retira dans sa province, et devint maire de Coutances, où il mourut.

H. L.

Sciences médicales, à l'*Encyclopédie moderne*, au *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratique*, etc. G. DE F.

Sachaile, *Les Médecins de Paris*.

LONDERSEEL (*Assur*), peintre et graveur hollandais, né à Amsterdam, en 1550, est connu comme peintre par des paysages d'un rare mérite, et, comme graveur, par des estampes imprimées sur bois et restées précieuses. Son meilleur ouvrage, en ce dernier genre, est une *Cène*, petit in-fol. Un recueil des *Œuvres* de Londerseel a paru chez Sylvius; Anvers, 1576. A. DE L.

Papillon, *Traité de la Gravure sur bois*.

LONDERSEEL (*Jans* VAN), graveur flamand, né à Bruges, vers 1580. Il fut élève de Nicolas de Bruyn, et devint un de ses meilleurs disciples. Les estampes qu'il grava, d'après divers maîtres, sont nombreuses et estimées. Parmi les principales on distingue : *Vue de l'intérieur de l'église de Saint-Jean-de-Latran*, d'après Hendrick Arts; — *Les Trois Vertus théologales*; — *Les Cinq Sens*. Londerseel a surtout reproduit les œuvres de Coninxloo, Hondecooter, Savery, et Vinckboons. Il signait ordinairement ses gravures *J. Londer. fec.* L'abbé de Marolles possédait quatre-vingt-douze morceaux de ce maître. A. DE L.

A. Basan, *Dict. des Graveurs*. — Brulliot, *Dict. des Monogrammes*.

LONDONDERRY (*Robert* STEWART, vicomte CASTLEREAGH, 2e marquis DE), homme d'État anglais, né le 18 juin 1769, à Mount-Stewart, terre de sa famille en Irlande, mort le 12 août 1822, à North-Cray, près de Londres. Il était le second fils de Robert Stewart, premier marquis de Londonderry. Il reçut sa première éducation à Armagh, de l'archidiacre Hurrock, et à l'âge de dix-sept ans il entra au collége Saint-John à Cambridge. Après avoir achevé ses études et fait un voyage sur le continent, il fut, à l'âge de vingt-et-un ans, élu membre de la chambre des communes d'Irlande par le comté de Down. L'élection, vivement contestée, ne se déclara pour le jeune candidat que grâce aux sacrifices pécuniaires de son père, lesquels s'élevèrent, dit-on, à 30,000 livres sterling (750,000 fr.). Robert Stewart dut prendre de plus l'engagement écrit de soutenir la cause de la réforme parlementaire. La promesse, quoique formelle, était vague, et le représentant de Down se crut quitte envers ses électeurs en appuyant la mesure qui concédait le droit de vote aux catholiques. Robert Stewart n'avait pas de parti pris, et quoique au fond il inclinât déjà pour la politique de Pitt, il vota généralement avec l'opposition. Il prononça son premier discours sur la question si l'Irlande avait le droit de commercer avec l'Inde malgré le monopole de la compagnie? Ce discours, empreint de l'esprit libéral, fut très-remarqué, et lord Charlemont prédit au débutant une brillante carrière, mais il regretta qu'il fût « déjà si fort *empitté* (inpitted) ». Stewart devint, en 1794,

membre de la chambre des communes d'Angleterre pour le bourg de Tregony, et parla pour la première fois dans cette assemblée le 29 octobre 1795. On prétend que son discours ne répondit pas du tout à l'attente qu'excitait sa réputation. L'orateur, qui parlait dans un sens ministériel, s'exprima avec embarras. Il eut jusqu'à la fin de sa vie beaucoup d'inégalité dans son talent; et plus d'une fois on le vit dans la même séance s'élever fort au-dessus du niveau ordinaire et tomber au-dessous du médiocre. Le parlement fut dissous en 1796. Robert Stewart, devenu *lord Castlereagh*, par la promotion de son père au titre de marquis de Londonderry, rentra à la chambre des communes comme représentant du bourg d'Orford. Mais l'année suivante il abandonna son siége, et revint en Irlande, où il fut élu de nouveau député du comté de Down. Il eut peu après le sceau privé d'Irlande, et au commencement de 1798 il devint secrétaire du lord lieutenant lord Camden et membre du conseil privé d'Irlande. Depuis cette époque on put le regarder comme le ministre dirigeant de l'administration dans la chambre des communes d'Irlande. Cette île était alors à la veille d'une insurrection. Lord Castlereagh fut un des plus énergiques adversaires du parti catholique, qui, durement opprimé, eut recours à la révolte et fit appel à la France. L'expédition française échoua, et la rébellion fut écrasée par la milice (*yeomanry*) protestante. Des actes odieux signalèrent cette impitoyable répression; la haine publique en rejeta en grande partie la responsabilité sur Castlereagh, et on l'accusa même d'avoir fait donner la torture à des prisonniers. Cette imputation ne paraît pas fondée; on lui reproche plus justement sa tactique peu scrupuleuse dans les débats qui préparèrent l'union de l'Irlande avec l'Angleterre. Cette union, bonne en principe, devenait fâcheuse pour l'Irlande si on ne supprimait pas en même temps les incapacités politiques qui pesaient sur les catholiques. Castlereagh, en insistant pour l'union, promit formellement cette mesure équitable; mais une fois l'union accomplie en 1800, il s'inquiéta peu de tenir ses engagements. Pitt, n'ayant pu faire approuver par le roi les mesures qu'il proposait en faveur des catholiques, donna sa démission, le 8 février 1801, et eut pour successeur Addington. Bien que cette administration repoussât les droits des catholiques, lord Castlereagh y entra, en juillet 1802, comme président du bureau de contrôle. A cette occasion il ne parvint pas à se faire réélire par le comté de Down, et fut renvoyé à la chambre des communes par Boroughbridge. Il conserva cette place dans le ministère de Pitt en 1804, et la garda par intérim quand il devint, en juin 1805, ministre de la guerre et des colonies. La mort de Pitt amena [illegible]issolution du ministère (janvier 1806). Lord [illegible] ne fit pas partie de l'administration [illegible]ée par Grenville et Fox, et se trouva

Canning. Il parlait avec assez de facilité, mais sans aucune élégance et souvent avec une impropriété choquante. En politique il n'avait pas de vues étendues, et il n'y prétendait guère. Mais il excellait dans la direction des affaires journalières. Peu de ministres ont mieux connu les hommes et l'art de les conduire. C'est un mérite que l'on ne peut lui contester, quand même on n'approuverait pas l'usage qu'il en fit. Ajoutons que cet homme d'État, ferme et hautain jusqu'à la dureté en politique, avait dans sa vie privée beaucoup d'aménité et de simplicité. La *Correspondance* de lord Londonderry a été publiée par son frère en 1850. L. J.

Annual Biography and obituary. — *The Correspondence of Robert, second marquis of Londonderry.* — Charles Ross, *Cornwallis Papers.* — Le duc de Buckingham, *The Court under the Regency.* — Alison, *History of Europe.* — Harriet Martineau, *History of Thirty Years Peace.*

LONDONDERRY (*Charles-William* comte Vane, 3e marquis de), homme politique anglais, frère consanguin du précédent, né à Dublin, le 18 mai 1778, mort à Londres, le 1er mars 1854. A l'âge de quinze ans il entra au service, comme enseigne, dans un régiment d'infanterie. Peu après il fut attaché à la mission du colonel Crawfurd à la cour de Vienne, et reçut une grave blessure à la bataille de Donauwerth. De retour en Angleterre, il servit comme aide-de-camp sous son oncle, lord Camden, lord-lieutenant d'Irlande. Nommé commandant d'un régiment de dragons, il passa en Égypte, et y fut encore blessé gravement. En 1803 il devint colonel, aide de camp du roi, et occupa quelque temps le poste de sous-secrétaire d'État au ministère de la guerre. Il quitta ce poste pour se rendre comme brigadier général en Portugal sous sir John Moore. Il se trouva à la célèbre retraite de La Corogne et s'y distingua par son courage et sa présence d'esprit. Après un court voyage en Angleterre, il revint en Espagne, servit comme adjudant général sous Wellington, et rendit des services qui lui méritèrent les remercîments de la chambre des communes. En 1816 il fut élevé à la pairie sous le nom de *lord Stewart*, et nommé membre du conseil privé. Il était déjà lieutenant général, et reçut, en raison de la part active qu'il avait prise à la guerre, des croix et des honneurs. Il fut nommé ambassadeur en Autriche et, en 1815, un des plénipotentiaires au congrès de Vienne, de concert avec son frère lord Castlereagh, le duc de Wellington, les lords Cathcart et Clancarty. En 1819, il épousa, en second mariage, la fille unique de sir Harry Vane-Tempest, riche héritière, et prit le nom et les armes de Vane. Ayant succédé au titre de marquis à la mort de son frère Castlereagh en 1822, il fut peu après créé *comte Vane*, avec réversion à ses fils du second lit. Étant devenu, au titre de sa femme, possesseur de vastes domaines dans le comté de Durham, il se consacra entièrement à en développer les ressources mi-

nérales et commerciales. Dans ce but, il créa le port de Seaham, vaste entreprise qui exigea beaucoup d'argent et de travaux, et fut regardée comme un triomphe de la science des ingénieurs. Depuis cette époque, il n'accepta plus d'emploi public ou de fonctions actives. En 1852, le comte de Derby lui conféra la Jarretière, que la mort du duc de Wellington avait laissée vacante. Lord Londonderry est l'auteur d'une *Histoire de la Guerre de la Péninsule*, qui parut de 1808 à 1813, rédigée au point de vue anglais. Il publia aussi en 1850 la *Correspondance* de lord Castlereagh, son frère. Comme tous les membres de sa famille, il appartenait à la vieille école du parti tory; mais plus qu'aucun d'eux il mit de l'énergie et de la persévérance à en défendre les doctrines et les intérêts. Pendant plus de cinquante ans il en fut le champion passionné à la chambre des communes et ensuite dans celle des lords, et assez souvent de manière à irriter plus qu'à persuader l'opposition. Il mourut de la grippe, et fut enseveli dans son magnifique domaine de Long-Newton, dans le comté de Durham. Il eut pour successeur dans son marquisat et ses terres d'Irlande son fils aîné, *William-Robert*, qui, comme vicomte CASTLEREAGH, a représenté longtemps le comté de Down au parlement. Le comté de Vane et ses domaines en Angleterre ont passé au fils aîné issu du second mariage, *Georges* vicomte SEAHAM, membre du parlement pour la division nord du comté de Durham. J. C.

The english Cyclopædia (*Biog.*). — Burke, *Book of the Peerage*.

LONDONIO (*Francesco*), peintre et graveur de l'école milanaise, né à Milan, en 1723, mort en 1783. Élève de Ferdinando Porta, il acquit une brillante réputation en peignant avec autant d'esprit que de vérité des moutons et autres animaux et des scènes pastorales, genre dans lequel il se plaça au premier rang parmi les peintres de son temps. Ses tableaux sont nombreux dans les galeries de Milan, et l'on en rencontre aussi quelques-uns dans le reste de l'Italie, qu'il parcourut en 1769. Il fit à Naples un assez long séjour, pendant lequel il s'exerça à graver à l'eau-forte, art que lui avait enseigné Benigno Rossi. Ces planches, qui toutes représentent des sujets champêtres, sont traitées avec beaucoup d'intelligence. L'œuvre de Londonio, partagé en sept séries, forme soixante-douze pièces; quelquefois il les faisait tirer sur papier bleu, et, les rehaussant de blanc, il les transformait en effets de lune. E. B—N.

Orelli, *Memorie*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

LONDORP ou **LUNDORP** (*Michel-Gaspard*), en latin *Londorpius*, historien allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On manque de renseignements sur sa vie. Il a laissé: *Commentariorum Joh. Sleidani de statu reipublicæ et religionis sub Carolo V Continuatio*; Francfort, 1614-1619, 2 vol. in-8°; — une édition de *Pétrone*, avec des remarques; ibid., 1615, sous le nom de Georges Erhard; — *Acta publica*; ibid., 1621, 4 vol. in-4°; on en a donné une édition corrigée: *Londorpius continuatus et suppletus*; ibid., 1665, 4 vol. in-folio, et Tubingue, 1739-1741; — *Œsterreichischer Lorbeerkranz* (La Couronne de Laurier autrichienne); ibid., 1625-1628, 3 part. in-fol., réunies sous le titre: *Kaiserl. Triumphwagen und victoria* (Char de triomphe de l'empereur); ibid., 1632, in-4°; c'est une histoire apologétique des règnes de Mathias et de Ferdinand II. K.

Reimann, *Hist. Litteraria*, V, 480. — Clément, *Bibl. curieuse*, III.

LONDOS (*André*), général grec, né à Vostitza, dans le nord de la Morée, mort à Athènes, par suicide, en octobre 1846. Il fut un des premiers capitaines de sa province qui se soulevèrent contre les Turcs, et son nom figure dans différents manifestes publiés par les principaux chefs de l'insurrection grecque en mars, avril et mai 1821, pour appeler la nation à l'indépendance. Londos combattit vaillamment pendant les premières années de la guerre, notamment au siége de Patras. En 1824, il se joignit à Kolokotroni et d'autres pour protester contre le pouvoir dont Jean Konduriotis venait d'être investi. Ils prirent les armes pour soutenir leur protestation; mais leur rébellion fut bientôt réprimée. Londos réussit à s'échapper de la péninsule; il passa dans la Grèce occidentale et de là dans l'île de Calamas, appartenant aux Anglais. Il y resta jusqu'à ce qu'une amnistie du gouvernement grec lui permit de rentrer dans sa patrie. Il fut plus tard député à l'assemblée nationale, et marcha plusieurs fois contre Ibrahim-Pacha. Sous le roi Othon, il devint ministre de la guerre dans le cabinet du 15 septembre 1843, présidé par Metaxas. Ce ministère, formé à la suite d'une insurrection, eut à convoquer une assemblée chargée d'élaborer une constitution. Après la proclamation de la nouvelle charte, Metaxas dut se retirer, et céder la présidence du cabinet à Maurocordatos, le 11 avril 1844. Londos prit alors le portefeuille de l'intérieur. Le 18 août ce nouveau ministère tomba devant les élections.

Un frère de Londos, mort à Athènes, au mois d'août 1856, sénateur, faisait partie du ministère grec en 1850, lors du blocus du Pirée par la flotte anglaise. J. V.

Pouqueville, *Hist. de la Régénération de la Grèce*. — Tricoupi, *Hist. de l'Insurrection grecque*.

LONDRES (*Ansquer* DE) *Voy*. PONÇOL.

LONG (*Thomas*), controversiste anglais, né en 1621, à Exeter, où il est mort, en 1700. Étudiant et lauréat de l'université d'Oxford, il obtint, à la restauration, une prébende à Exeter, et la perdit en 1688 pour avoir refusé le serment au prince d'Orange. D'après Wood, il connaissait bien l'antiquité et les Pères de l'Église. On

1768 il se rendit au Canada, et resta sept ans à Montréal pour y apprendre les usages et les idiomes des tribus sauvages; puis il entreprit le commerce des pelleteries. Au commencement de l'insurrection des colonies américaines, il servit tour à tour chez les Indiens et chez les Anglais; puis, en 1777, il alla faire la traite au delà des grands lacs, et vécut constamment avec les Chippeways, qui l'avaient adopté sous le nom de *Castor*. Après un premier voyage en Angleterre, en 1783, il quitta tout à fait le Canada en 1787. Il a publié en anglais : *Voyages d'un interprète et commerçant indien, décrivant les mœurs et les coutumes des Indiens de l'Amérique septentrionale;* Londres, 1791, in-4°; trad. en allemand par Zimmermann, avec une introduction relative au Canada; Brunswick, 1791, in-8°; et en français par Billecoq : *Voyages chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale;* Paris, an II (1794), in-8°. Cette dernière version ne contient pas les vocabulaires indiens qui se trouvent dans l'ouvrage original. P.

Rose, *New Biogr. Dict.*

LONG (*Edward*), littérateur anglais, né le 23 août 1734, en Cornouailles, mort le 13 mars 1813 en Sussex. A la mort de son père, riche propriétaire de La Jamaïque, il se rendit dans cette colonie, et y devint secrétaire du gouvernement, puis juge de la cour d'amirauté. L'influence du climat ayant délabré sa santé, il retourna en 1769 en Angleterre, et passa le reste de sa vie à s'occuper d'histoire et de littérature. On a de lui : *The Antigallican, or the history and adventures of Harry Cobham;* Londres, 1757, in-12 ; — *The trial of farmer Carter's dog porter for murder;* ibid., 1771, in-8° ; — *Reflections on the negro cause;* ibid., 1772, in-8°; — *The sentimental Exhibition, or portraits and sketches of the times;* ibid., 1774, in-8° ; — *History of Jamaica;* ibid., 1774, 3 vol. in-4°; un séjour de douze années dans cette île lui permit de rassembler à loisir tous les matériaux nécessaires d'une histoire qui n'avait pas encore été faite; elle est rédigée avec beaucoup de sincérité, quoique peut-être un peu trop à la hâte; l'auteur, qui en connaissait les défauts, préparait une seconde édition, que la mort ne lui laissa pas le temps de mettre au jour; — *Letters on the colonies;* ibid., 1775, in-8°; — *English humanity no paradox;* 1778, in-8°. Il fut aussi l'éditeur des *Memoirs of the reign of Bossa Ahadee, king of Dahomy;* 1789, in-8°. P. L.

Gentleman's Magazine, LXXXIII.

LONG (*R.* BALLARD), général anglais, né le 14 avril 1771, mort le 2 mars 1825. Il fit ses études au collège d'Harrow et à Gœttingue, entra en 1791 au service comme cornette de dragons, et fit les campagnes de 1793 à 1795 en Belgique et en Hollande. Lors de l'insurrection de l'Irlande, il servit dans le régiment du baron de Hompesch, et déploya autant de bravoure que

d'humanité. Bien qu'il eût le titre de lieutenant-colonel, il mit à profit les loisirs de la paix d'Amiens pour aller compléter son éducation militaire à l'école de High-Wycombe. Vers le même temps il devint aide-de-camp de sir W. Pitt, et reçut l'ordre du Bain en récompense des services qu'il avait rendus dans l'organisation de plusieurs corps. Nommé colonel du 8e dragons en 1808, il passa en Espagne, et combattit à La Corogne avec le courage d'un soldat. Après avoir fait partie de la désastreuse expédition de lord Chatham sur l'île de Walcheren, il retourna dans la péninsule (1810), commanda la cavalerie de l'armée du sud, et contribua au succès des combats de Campo-Mayor, de Ribero et de Vittoria. Rappelé en 1813, il fut, en 1821, promu au grade de lieutenant général. P. L.

Bose, *New Biogr. Dictionary*.

LONG (*Georges*), érudit anglais, né en 1800, à Poulton, dans le Lancashire. Il était un des professeurs agrégés de Cambridge, où il avait fait de fortes études classiques, lorsqu'en 1824 il se rendit aux États-Unis pour occuper la chaire de langues anciennes à l'université de Virginie, qui venait d'être fondée par les efforts de Jefferson. Deux ans plus tard, il était rappelé à Londres, et entrait comme professeur de littérature grecque au collége de l'université. En même temps il était un des membres les plus actifs de la Société des Connaissances utiles, et quitta en 1831 l'enseignement pour propager plus librement ses travaux. Ce fut sous le patronage de cette association, qui comptait dans son sein tous les personnages marquants de l'Angleterre, que M. Long édita le *Journal of Education* (1831-1835), l'encyclopédie populaire dite *Penny Cyclopædia* (1832-1846, 29 vol. in-4°, y compris le supplément), et le *Biographical Dictionary* (1842-1844, 3 vol. et demi, in-8°), un des plus complets répertoires de ce genre, qui fut interrompu à la fin de la lettre *A*. Durant le cours de ces longs travaux, M. Long avait été reçu avocat. De 1846 à 1848, il fit à Middle-Temple un cours de jurisprudence et de droit civil; mais le peu d'encouragement qu'il reçut le dégoûta de cette nouvelle carrière, et en 1849 il accepta une chaire d'humanités à Brighton, où il est encore. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Select Lives;* Londres, 1844-1848, 5 vol. in-12, traduction des principales vies de Plutarque; — *Two Discourses delivered in the Middle-Temple-Hall;* ibid., 1847 : rapide exposé du droit romain ; — *France and its revolutions*; ibid., 1850 ; — beaucoup d'éditions classiques, enrichies de notes. Ce savant compte aussi une large part de collaboration aux grands *Dictionnaires* du docteur William Smith. P. L.

The English Cyclopædia (*Biogr.*) — *Cyclop. of American Literature.*

NG (Le). *Voy.* Le Long.

NCHAMPS (*Pierre* Charpentier de), lit-

in-fol. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre François*, XIII, XV.

LONGET (*François-Achille*), médecin français, né en 1811, à Saint-Germain-en-Laye. Reçu docteur, il s'appliqua surtout à la physiologie et à l'anatomie du système nerveux. Ses travaux lui méritèrent deux fois le prix Montyon de physiologie à l'Académie des Sciences, son élection à l'Académie de Médecine (1844) et la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Il est un des médecins consultants de l'empereur. On a de lui : *Recherches expérimentales sur les Fonctions de l'Épiglotte et sur les Agents qui déterminent l'occlusion de la Glotte dans la déglutition, les vomissements et la rumination*; 1841, in-8°; — *Recherches expérimentales sur les Conditions nécessaires à l'entretien et à la manifestation de l'irritabilité musculaire, avec application à la pathologie*; 1841, in-8°; — *Recherches expérimentales sur les Fonctions des Muscles et des Nerfs du larynx et sur l'influence du nerf accessoire de Willis dans la phonation*; 1841, in-8°; — *Sur les Propriétés et les Fonctions de la Moëlle épinière et des Racines des nerfs rachitiques, avec un Examen historique et critique des Expériences faites sur ces organes depuis Ch. Bell*; 1841, in-8°. Cette série de mémoires valut à l'auteur le prix de physiologie expérimentale décerné par l'Académie des Sciences en 1842; — *Sur la Relation qui existe entre le Sens du courant électrique et les Contractions musculaires dans ce courant* (avec M. C. Mateucci), mémoire lu à l'Académie des Sciences en 1841; 1844, in-8°; — *Anatomie et Physiologie du Système nerveux de l'homme et des animaux vertébrés*; 1842-1846, 2 vol. in-8° : cet ouvrage a été couronné par l'Académie des Sciences en 1847; — *Mémoire sur les Troubles qui surviennent dans l'Équilibration, la Station et la Locomotion des Animaux après la section de la partie molle de la nuque*, lu à l'Académie de Médecine; 1845, in-8°; — *Expériences relatives aux Effets de l'Inhalation de l'Éther dans le système nerveux des animaux*; 1847, in-8°; — *Traité complet de Physiologie*; Paris, 1850-1855. M. Longet a aussi lu, en 1842, à l'Académie des Sciences une série de *Recherches sur les Mouvements propres au Poumon, et sur une nouvelle cause d'Emphysème pulmonaire*. Il a dirigé, avec les docteurs Baillarger et Cerise, les *Annales médico-psychologiques, Journal d'Anatomie et de Physiologie*. Enfin il a fourni des articles aux *Archives générales de Médecine*, aux *Annales des Sciences naturelles*, à la *Gazette Médicale*, et à d'autres recueils périodiques. G. de F.

La Littérat. franç. contemp.

LONGFELLOW (*Henry-Wadsworth*), poete et littérateur américain, né à Portland (État du Maine), le 27 février 1807. Il fit ses études

au collége de Bowdoin (Brunswick), et fut d'abord destiné au barreau; mais la poésie avait pour lui un attrait irrésistible. Étant encore au collége, il envoyait souvent à la *Gazette littéraire des États-Unis* diverses pièces en vers; plus tard il accepta la chaire de langues modernes qui venait d'être fondée à Bowdoin. Pour se mettre en état de la bien remplir, il vint en Europe, et parcourut la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et l'Angleterre. Son séjour en Allemagne exerça une grande influence sur son esprit, influence visible dans la plupart de ses compositions Il y puisa une espèce de théorie éclectique de la littérature, et un goût très-vif pour les sujets européens, qui fait contraste avec le ton de nationalité américaine que s'efforçaient d'imprimer à la littérature quelques-uns de ses compatriotes. « Ce qu'il y a de meilleur chez les grands poëtes de tous les pays, a-t-il dit, ce n'est pas ce qui est national en eux, mais ce qui est universel. Leurs racines appartiennent au sol natal, mais leurs branches flottent dans une atmosphère non patriotique. » Son pèlerinage dura trois ans et demi, et, de retour en Amérique, il commença ses leçons (1829). Tout en s'y livrant avec zèle, il écrivit pour la *North American Review* divers articles de biographie et de critique littéraire. En 1833 il publia une traduction du célèbre poëme espagnol de don Jorge Manrique, avec un essai sur la poésie morale et religieuse en Espagne. En 1835 il mit au jour le premier de ses ouvrages en prose, *Outre-Mer*, ou *Pèlerinage au delà de l'Océan*, qui contient des esquisses de ses voyages en France, en Espagne et en Italie. Il n'y faut pas chercher des appréciations profondes; mais la forme est pleine d'élégance, le style vif ou plein de délicatesse, et tout en courant il sème sur son chemin des traits ingénieux, des anecdotes singulières, des pensées élevées. En 1835, M. Ticknor, de Boston (le savant auteur de l'Histoire de la Littérature espagnole), ayant donné sa démission de professeur de langues modernes et de belles-lettres à l'université de Cambridge, M. Longfellow fut choisi comme son successeur. Avant de commencer ses nouvelles leçons, il repartit pour l'Europe, dans le dessein d'étudier plus complétement les langues et la littérature des États du nord. Il passa plus d'un an à parcourir le Danemark, la Suède, la Hollande et le nord de l'Allemagne, et revint en Amérique dans l'automne de 1836. Il s'établit à Cambridge, où il a vécu depuis, sauf un nouveau voyage de peu de durée en Europe, qu'il fit en 1842 pour le rétablissement de sa santé. C'est dans cette résidence agréable qu'il a composé ses divers ouvrages. En 1839 parut *Hypérion*, roman en prose, qui réalisa les espérances données par *Outre-Mer*. Il y fait revivre, à l'aide des sentiments modernes et de l'imagination, les vieilles traditions de l'Europe, les souvenirs pittoresques du passé. le héros, en raison de son imagina-

en 1580. On ignore quel fut son maître; mais on sait que ce fut à Ravenne qu'il étudia les principes de l'art. Il devint habile peintre de portraits, et n'en composa pas moins un grand nombr, de tableaux pour les églises. On y retrouve souvent la manière un peu sèche des anciens maîtres du quinzième siècle; à un âge plus avancé, il fit quelques efforts pour se rapprocher du style moderne. Par le charme et la douceur de ses figures il se rapproche d'Innocenzo da Imola, mais son coloris a plus de force et un plus riche empâtement. Ses principaux ouvrages à Ravenne sont: dans la sacristie de Saint-Vital *La Vierge avec saint Sébastien et autres saints;* à Saint-Dominique, *L'Invention de la Croix*, et les *Quinze Mystères du Rosaire;* à Sainte-Agathe, *La sainte entre sainte Catherine et sainte Cécile;* au palais Lovatelli-del-Corno, une *Madone* et plusieurs saints; à l'Académie des Beaux-Arts, une *Descente de Croix*, une *Tête de sainte Catherine*, et une *Adoration des Bergers;* enfin, au réfectoire du collége (ancien couvent de Camaldules), une grande fresque représentant *Les Noces de Cana*, et dans laquelle il fut aidé par son fils Francesco. La scène est grandiose et elle est animée par de nombreux spectateurs en costume du seizième siècle et qui presque tous sont des portraits. *Barbara*, fille de Longhi, pour complaire à saint Charles Borromée alors légat à Ravenne, a ajouté le voile qui recouvre modestement la femme assise à la gauche du Sauveur. Sur un des vases on lit : *Petro Bagnolo Bagnacavallen. Abbate. Lucas Longus Ravenn. cum Francisco filio pingebat. An. CIↃ DXXC.* Cette date étant celle de l'année où mourut Luca Longhi, il paraît possible que ce fût après la mort de son père que Francesco eût achevé cette fresque. Dans l'église Saint-Benoît, de Ferrare, est une belle *Circoncision* par cet artiste. Les musées de Dresde et de Berlin contiennent de lui des *Madones*.

Luca eut pour élèves son fils Francesco et sa fille Barbara. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gasp. Ribuffi, *Guida di Ravenna*.

LONGHI ou **LUNGHI** (*Barbara*), femme peintre de l'école bolonaise, fille du précédent, née à Ravenne, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Bien que Vasari, qui la vit très-jeune chez son père, dise que dès cette époque elle peignait avec beaucoup de grâce et d'une manière agréable, *con assai buona grazia e maniera*, elle ne paraît pas avoir beaucoup travaillé plus tard, car on ne connaît d'elle qu'un seul tableau important, *La Guérison miraculeuse de sainte Agathe*, dans la sacristie de Saint-Vital à Ravenne. Dans l'église Saint-Dominique sont deux petits tableaux oblongs tirés de la vie de sainte Agnès et de sainte Catherine de Sienne. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Gasp. Ribuffi, *Guida di Ravenna*.

LONGHI ou **LUNGHI** (*Francesco*), peintre de l'école bolonaise, frère de la précédente, né à Ravenne, vivait de 1576 à 1610. Élève de son père, il l'aida dans quelques-uns de ses ouvrages, et travailla, en 1580, soit du vivant de ce dernier, soit après sa mort, aux *Noces de Cana*. Ses tableaux ne se rencontrent guère hors de sa ville natale, où l'on voit : à Saint-Vital, une *Annonciation*, et une *Vierge entre sainte Justine et sainte Scholastique*, et à Saint-Jean-Baptiste, une autre *Madone, avec saint Clément et saint Jérôme*. On ignore la date de la naissance de cet artiste, mais on sait qu'il était plus jeune que sa sœur Barbara. E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gasp. Ribuffi, *Guida di Ravenna*.

LONGHI (*Pietro*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1702, mort en 1762. Il étudia dans sa patrie sous Antonio Balestra et à Bologne sous Giuseppe Crespi ; mais son genre ne le portait pas vers la peinture sérieuse, bien qu'en 1734 il ait peint *La Chute des géants* au palais Sagredo de Venise. S'abandonnant à son inclination, il ne s'appliqua à reproduire que des scènes joyeuses, des mascarades, des réunions, des danses, des jeux, des paysages animés par de nombreuses figures, etc. Dans ce genre, il déploya un esprit et une finesse qui lui valurent de nombreuses commandes, largement rétribuées; aussi a-t-il laissé beaucoup de tableaux dans les galeries particulières.

Zanetti parle d'une autre *Pietro* LONGO ou DE' LONGHI qui aurait été élève de Paul Veronèse et par conséquent aurait vécu au seizième siècle. E. B—N.

Zanetti, *Della Pittura Veneziana*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

LONGHI (*Alessandro* ou *Alessio*), peintre et graveur de l'école vénitienne, né à Venise, en 1726, mort vers 1790. Il fut élève de Giuseppe Nogari, et peignit des portraits pour la noblesse vénitienne; mais il est surtout connu par ses nombreuses gravures à l'eau-forte. Il publia en 1763 les *Vite e ritratti dei famosi Pittori Veneziani*, in-fol. Les artistes dont les portraits figurent dans ce recueil appartiennent tous au dix-huitième siècle. On connaît de Longhi cinq pièces plus importantes : *La Philosophie pythagoricienne ;* un *More battant du tambour ;* un *Charlatan ;* un *Gondolier dansant avec une dame ;* et une *Mascarade vénitienne*. On a dit que cet artiste était fils de Pietro Longhi ; mais rien ne prouve la vérité de cette assertion, et il serait assez singulier qu'Alessandro ait été prendre un autre maître que son père. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

LONGHI (*Giuseppe*), célèbre graveur italien, né en 1766, à Monza, mort le 2 janvier 1831, à Milan. Il manifesta de bonne heure une vocation marquée pour les beaux-arts, et eut beaucoup à faire pour surmonter la volonté de ses parents, qui le voyaient avec répugnance s'engager dans une carrière si difficile. Pourtant il y rencontra le succès dès les premiers pas ; *Le Génie de la Musique*, d'après le Guide, et quelques portraits d'après Rembrandt donnèrent de lui les plus brillantes espérances. Bien qu'il fût déjà passé maître, il ne dédaigna pas en 1791 de fréquenter, comme élève du gouvernement, l'école de gravure qui venait d'être fondée à Milan sous la direction du Toscan Vincenzo Vangelisti ; en même temps il suivit pour le dessin les cours de Franchi et de Trabellesi. Un voyage à Rome fut le complément de ses études artistiques. Aussitôt que les Français parurent en Italie, Longhi abandonna le costume ecclésiastique, qu'il avait adopté, dit-on, comme moins dispendieux qu'un autre. En 1797 il succéda à son maître Vangelisti comme professeur à l'école de Milan, à la tête de laquelle on le plaça même durant plusieurs années. En 1801 il fut un de ceux que le choix du premier consul appela à faire partie de la consulte cisalpine rassemblée à Lyon ; de cette ville il se rendit à Paris. Le prince Eugène lui donna la croix de la Couronne de Fer, et la plupart des académies de l'Europe l'admirent dans leur sein. Il est peu d'artistes modernes qui aient laissé des œuvres plus parfaites que Longhi. Outre qu'elles sont d'une exécution admirable, le dessin, au dire des connaisseurs, en surpasse celui du célèbre Morghen. Aucun graveur italien n'a su rendre les carnations avec autant de vérité. « Habile à transporter sur la planche le caractère du dessin, net et pur dans son burin, expert dans les préparations de l'eau-forte, intelligent dans la taille et la pointe sèche, il réunit presque toujours dans ses gravures la force, la précision, l'effet et l'énergie. » On peut ajouter que pour le fini, le moelleux et la transparence, il s'est rendu l'émule des meilleurs artistes anglais. Comme professeur, il a formé d'excellents élèves. Ses connaissances littéraires l'ont fait briller à l'Institut lombard, où il a lu des fragments d'un traité sur l'*Arte d'incidere in rame all' acqua forte, col bulino e colla punta*, dont la première partie a été imprimée. Il a aussi fait paraître : *Discorsi accademici intorno alla pittura*, l'un en 1807, l'autre en 1814 ; — *Vita di Michelangelo ;* Milan, 1816 ; — *Orazione panegirica di Andrea Appiani ;* ibid., 1826. Voici la liste de ses principales estampes ; d'après les maîtres il a gravé : *La Vision d'Ezéchiel*, *La Vierge au voile*, *Le Mariage de La Vierge* (1820), de Raphael ; — *Bonaparte à Arcole* (1798), de Gros ; — *Le bon Samaritain*, *Le Philosophe*, *Le Vieillard à la barbe blanche*, de Rembrandt ; — *Saint Joseph portant l'enfant Jésus*, du Guide ; — *Le Triomphe de Scipion* (1801), de Matteini ; — *Le Nègre qui rit* (1801), de Rembrandt ; — *La Sainte Vierge*, de Carlo Dolce ; — *Le Repos*

(il s'agit ici d'un païen, qu'il ne faut pas confondre avec l'illustre docteur du christianisme), des Plotin et des Aurelius, le neveu de Fronton professa lui-même la philosophie et ce qu'on appelait alors la *critique*, c'est-à-dire la grammaire mêlée à l'histoire et aux théories littéraires, dans une de ces chaires d'Athènes qui jetèrent alors un si vif éclat. On peut croire que cet enseignement de Longin brilla plus par l'érudition et par le goût que par l'éloquence et par l'originalité des doctrines philosophiques; car il s'est conservé un mot dédaigneux de Plotin sur son disciple : « Longin est un *philologue*, non pas un *philosophe* » ; en revanche ce *philologue* était, selon Eunape, « une bibliothèque vivante et un Musée ambulant » (on dirait aujourd'hui une *académie* ambulante). Certaine anecdote que nous devons encore à Porphyre s'accorde assez bien avec les jugements de Plotin et d'Eunape. Porphyre nous montre en effet Longin célébrant, selon l'usage, l'anniversaire de Platon dans un banquet où un grammairien et un sophiste sont mêlés à des philosophes, et où s'engage une longue discussion sur les plagiats des auteurs grecs les plus renommés. Si Platon a sa part dans le débat engagé par les convives de Fronton, c'est aussi comme plagiaire qu'il y figure, et plagiaire de Protagoras.

Ces doctes querelles ne manquent assurément ni d'intérêt ni d'importance; mais on y sent plus encore le pédantisme des écoles de grammairiens que la puissante inspiration d'où sortit le néoplatonisme. Aussi n'est-il pas étonnant que de tous les mérites de Longin son talent comme *critique* soit demeuré le plus populaire chez les anciens et par suite chez les modernes.

Cette vie honorable et presque glorieuse du professeur d'Athènes se termine par une tragédie que rien, dans les débuts de Longin, ne laissait pressentir. Attiré, on ne sait comment, ni au juste en quel temps à la cour, alors brillante, des princes de Palmyre, Longin, déjà vieux, à ce qu'il semble, y devint le secrétaire de la fameuse Zénobie. Les secrétaires des empereurs étaient souvent des hommes du premier rang dans les lettres; on s'étonne davantage de voir la science et le talent d'un homme tel que notre philosophe au service d'une reine barbare. Mais cette reine, à en juger, par le peu que nous savons d'elle, était une sorte d'héroïne, bien digne d'apprendre avec un tel homme la langue de Démosthène et de rédiger, en commun avec lui, dans cette noble langue des lettres comme celle qu'elle écrivit à l'empereur Aurélien. Malheureusement un dernier trait gâte pour nous le souvenir de l'alliance de Zénobie avec Longin : après la prise de Palmyre, la reine captive eut la faiblesse de livrer au vainqueur irrité les secrets de sa chancellerie, et Longin paya ainsi de sa tête l'honneur tardif de s'être généreusement mêlé aux affaires du monde; il eût mieux fait pour son repos de jouir paisiblement dans

Athènes ou dans quelque opulente ville de l'Asie des immunités alors prodiguées par le pouvoir aux rhéteurs et aux grammairiens moins ambitieux. Du moins cette mort tragique a-t-elle jeté sur son nom un éclat sans égal peut-être dans l'histoire des lettres.

Un auteur du moyen âge dit que Longin, absorbé par ses devoirs de professeur, eut peu le temps d'écrire des ouvrages en forme; néanmoins, bien des titres d'ouvrages perdus et bien des fragments attestent que la collection de ses œuvres offrait jadis un ensemble instructif et varié. On cite de lui plus de vingt écrits différents sur des sujets de critique, de grammaire, de philosophie et d'histoire; ce sont : une *Rhétorique*, et des commentaires sur la *Rhétorique* d'Hermogène; des commentaires sur la *Midienne* de Démosthène; divers écrits sur Homère, et particulièrement un traité sur la prétendue philosophie de ce poëte (Εἰ φιλόσοφος Ὅμηρος); un recueil d'anecdotes et discussions littéraires intitulé : *Conversations des Savants* (Φιλόλογοι ou Φιλολόγων ὁμιλίαι); divers lexiques et des scolies sur le métricien Héphestion; un traité sur les erreurs des grammairiens dans l'interprétation historique des auteurs; divers traités de philosophie néoplatonicienne; des commentaires sur le préambule du *Timée* et sur le *Phédon* de Platon; enfin, l'*éloge du roi de Palmyre Odénat*.

A ces divers écrits on ajoute d'ordinaire le *Traité du Sublime;* en effet, ce traité, quoique réduit d'un tiers par une regrettable mutilation dans tous les manuscrits, a longtemps passé pour le principal titre de Longin à l'estime des savants et des hommes de goût. Mais au commencement de ce siècle un philologue italien remarqua que sur le titre d'un manuscrit de ce petit livre les deux mots *Denys Longin* (qui formaient autrefois le nom de notre critique dans toutes les éditions et dans toutes les histoires littéraires) sont séparés par la particule *ou*. Le manuscrit n° 2036 de la Bibliothèque impériale de Paris, qui est, sinon l'unique, du moins le plus ancien original conservé aujourd'hui des manuscrits de ce traité, confirme à cet égard le témoignage du manuscrit du Vatican. Il en résulte 1° que nous n'avons plus aucune raison sérieuse d'ajouter au nom de Cassius Longinus le prénom, d'ailleurs peu vraisemblable, de Dionysius; 2° que la critique doit chercher dans le petit livre même du *Sublime* ou dans d'autres témoignages des raisons de l'attribuer à Longin; car les manuscrits ne sauraient plus sur ce point faire autorité. Or, le traité *sur le Sublime* n'est cité par aucun auteur ancien; seulement un scoliaste d'Hermogène, voisin d'ailleurs par le temps où il a vécu du manuscrit n. 2036, fait une évidente allusion au passage où le critique grec a cité avec admiration un trait sublime de la *Genèse*, et il l'a cité sous le nom de Longin, que d'ailleurs il paraît avoir connu par d'autres ouvrages. Cela n'a pas paru suffisant à de bons juges pour maintenir Longin dans la possession du livre en question. On a signalé la différence de quelques idées qui s'y rencontrent et des doctrines littéraires éparses dans les fragments authentiques de Cassius Longinus, surtout dans divers débris de sa *Rhétorique*, ou récemment publiés ou récemment signalés dans les écrits d'autres rhéteurs avec lesquels ils étaient jusque là confondus. Les uns se sont résignés à laisser anonyme l'ouvrage longtemps admiré sous le nom de Longin; les autres ont cherché dans le second et même dans le premier siècle de l'ère chrétienne un rhéteur ou un philosophe à qui on pût l'attribuer avec vraisemblance. En dernier lieu, M. Vaucher, de Genève, est allé plus loin encore. Déniant à Longin tous ses droits sur le *Traité du Sublime*, il les a transportés à Plutarque, et il a fait ainsi remonter d'un siècle et demi vers les temps classiques ce petit chef-d'œuvre de critique littéraire, assurément unique en son genre par l'alliance d'une subtilité qui rappelle les sophistes, avec une élévation de goût et une éloquence qui rappelle Aristote et Platon. Les arguments de M. Vaucher sont nombreux et ingénieux; on ne peut dire qu'ils soient concluants. Ni les allusions à l'histoire contemporaine, ni la dissemblance des idées avec ce qui reste des autres écrits de Longin, ni la couleur du style ne semblent autoriser une conclusion aussi précise. Il faut attendre, pour conclure, la découverte de quelque témoignage inconnu jusque ici ou inaperçu, comme l'était naguère encore le témoignage, très-peu important, je l'avoue, de ce Jean le Siciliote que nous signalions ci-dessus. Alors aussi on saura s'il y a lieu d'attribuer à Longin les trois traités *Sur Xénophon*, *Sur l'Arrangement des mots*, et *Sur les Passions*, qu'avait composés l'auteur du *Sublime*, et qu'il cite dans le cours de ce petit écrit. Peu de questions auront plus occupé les hellénistes depuis un demi siècle, mais peu de questions méritaient mieux l'intérêt qu'elles ont excité. La personne de Longin d'une part, et, de l'autre, un livre aussi précieux que le *Traité du Sublime*, sont des sujets d'étude également dignes de l'attention du philosophe et de l'homme de goût.

Le Περὶ ὕψους, autour duquel on a successivement groupé les fragments des écrits de Longin, fut publié pour la première fois en grec par Robertelli en 1554. Il a été bien des fois réimprimé. Parmi les éditions et les dissertations dont on trouvera une liste à peu près complète dans le *Lexique bibliographique* de Hoffmann, nous citerons seulement ici : 1° l'édition de Weiske (Leipzig, 1809, in-8°), qui résume, avec de notables augmentations, tout ce qu'on trouvait d'important dans les travaux antérieurs et qui reproduit, entre autres, l'excellente dissertation de D. Ruhnkenius *De Vita et Scriptis Longini* (Amsterdam, 1776); 2° l'édition de E. Egger (Paris, 1837, in-12), édition peu correcte, mais

satisfaire les réclamations de la population italienne ou plutôt les rancunes de l'impératrice Sophie, eut révoqué Narsès, Longin fut appelé à le remplacer. Il arriva en Italie au moment où les Longobards, sous les ordres d'Alboin, s'apprêtèrent à franchir les Alpes Juliennes et à descendre dans la vallée de l'Adige. Longin n'avait pas de forces suffisantes pour s'opposer à l'invasion, et les mesures administratives qu'il prit à la hâte montrèrent que, désespérant de sauver toute l'Italie, il voulait fortifier la domination byzantine sur le littoral de la Méditerranée et dans le duché de Rome. Il distribua ses troupes dans quelques places de la Vénétie, et en concentra la plus grande partie dans Ravenne. A l'abri des murs de cette ville, il vit s'accomplir la conquête de la haute Italie par Alboin. En 573 les meurtriers de ce prince, Rosemunda, Helmichis, Péridée (*voy.* ALBOIN et ROSEMUNDA), se réfugièrent à Ravenne. Longin devint amoureux de Rosemunda, et lui promit de l'épouser si elle pouvait se défaire de son nouveau mari. Une catastrophe tragique empêcha l'exécution de ce projet. Longin envoya à Constantinople une partie des trésors que Rosemunda avait apportés à Ravenne. La mort d'Alboin suspendit à peine les progrès des Longobards ; mais les discordes de ces barbares offrirent à la cour byzantine une chance favorable dont l'empereur Maurice voulut profiter. Dans ce but il remplaça, en 584, Longin par le patrice Smarradus, qui passait pour plus habile à la guerre. Depuis cette époque Longin ne reparaît plus dans l'histoire. Il fut le premier gouverneur de l'Italie qui porta le titre d'exarque. Y.

Paul Diacre, l. II, c. 5, etc. — Rubeus, *Hist. Ravenn.*, l. IV. — Muratori, *Annales Italiæ*, t. III.

LONGINUS. *Voy.* CASSIUS et DLUGOSZ.

LONGLAND ou **LANGLAND** (*John*), savant prélat anglais, né en 1473, à Henley (comté d'Oxford), mort le 7 mai 1547, à Wooburn (comté de Bedford). Il fut élevé à Oxford, au collége de la Madeleine, où on lit encore cette inscription faite à sa louange :

Longlandi fuerat mater domus ista fuitque
Longlandi domui non mediocre decus.

Agrégé et principal de cette maison, il y reçut le diplôme de docteur en théologie, et devint doyen de Salisbury et chanoine de Windsor. A cette époque Henri VIII, qui avait pour lui une affection particulière, le nomma presque en même temps son confesseur et évêque de Lincoln (1520). Plus tard, ce prince le chargea de décider les principaux docteurs d'Oxford à sanctionner son mémorable divorce avec Catherine d'Aragon, devoir dont il s'acquitta un peu contre son gré ; c'était pourtant lui qui, ébranlé par l'artificieuse éloquence de Wolsey, avait suggéré cette idée au roi en levant les scrupules qui paraissaient troubler sa conscience. Dans la suite il en témoigna du repentir. Choisi, en 1533, pour chancelier d'Oxford, ce prélat dota l'université de

fondations utiles, augmenta les bibliothèques, et fut pour les pauvres étudiants un protecteur généreux; mais, ferme dans ses convictions catholiques, il ne cessa de poursuivre et de condamner tout ce qui se rattachait à l'*hérésie* naissante. On a de Longland : *Conciones in L psalmos pœnitentiæ coram rege;* Londres, 1521, 1522; —*Quinque Sermones;* ibid., 1528; —*Sermones;* ibid., 1532, in-fol., trad. de l'anglais par Th. Key. P. L.—Y.

Wood, *Athenæ Oxon.*, I. — Dodd, *Church History.* — Warton, *Hist. of Poetry.* — Willis, *Cathedrals.*— Peck, *Desiderata*, II.

LONGLAND. *Voy.* LANGELANDE.

LONGMATE (*Barak*), graveur héraldique anglais, né en 1768, mort à Londres, le 25 février 1836. Fils d'un graveur du même nom, mort le 23 juillet 1793, il succéda à son père comme éditeur du *Lownde's and Stockdale's Peerage.* Vers 1801, il consulta les registres de plusieurs paroisses du Gloucestershire, dans le but de continuer l'*Historical and Monumental Collections for Gloucestershire,* de Bigland; l'incendie de l'imprimerie de Nichols, en 1808, lui fit abandonner cette œuvre, dont le manuscrit a été déposé dans les collections de sir Thomas Philips à Middlebill. L. L—T.

Annual Register, 1836.

LONGOBARDI (*Niccolo*), missionnaire italien, né en 1565, à Calatagirone (Sicile), mort le 11 décembre 1655, à Pékin. Il était de famille noble, et fut admis, à l'âge de dix-sept ans, dans la Compagnie de Jésus. En 1596 il obtint la faveur de faire partie des missions de l'Orient, et s'embarqua pour la Chine; dirigé sur la province de Kiang-si, il y passa plusieurs années en compagnie du P. Lazare, et y opéra des conversions nombreuses. La jalousie des bonzes faillit le perdre : accusé par eux d'adultère, il voulut être conduit devant les magistrats, et se justifia pleinement de ce prétendu crime (1606). En 1609 il fut envoyé dans le midi de la Chine, et l'année suivante choisi pour succéder au supérieur général Matthieu Ricci, qui venait de mourir. Il occupa ces fonctions pendant douze ans avec un grand zèle, et reprit ensuite le cours de ses prédications. Pendant sa longue carrière, il ne cessa d'être pour les nouveaux chrétiens le modèle de toutes les vertus; il était dévoué, charitable, jeûnait rigoureusement, se condamnait aux plus dures pénitences, et couchait sur la terre. L'empereur, qui le tenait en grande vénération, lui fit faire de magnifiques funérailles, auxquelles assista un détachement nombreux de cavaliers de sa garde. Le P. Longobardi possédait à fond la littérature chinoise; il parlait et écrivait la langue avec beaucoup de facilité. On a de lui : *Annuæ Litteræ e Sinis anni* 1598; Mayence, 1601, in-8°; — *Libellus Precum, cum officio funebri ac sepulturæ;* ce livre, écrit en latin avec des caractères chinois, est aussi connu sous le titre de *Ching-Kiao ji-Ko,* et a été d'un usage fréquent dans les missions de la Chine; — *Formula examinandi conscientiam et confitendi, sive exercitium quotidianum christianorum usibus valde accommodatum*, en chinois; — *Vita B. Virginis et nonnullorum sanctorum*, en chinois; — *De Anima ejusque potentiis*, en chinois; — *Tractatus de causis Terræ motus Pekinensis anni* 1624, en chinois; — *De Confucio ejusque doctrina Tractatus.* Cet ouvrage fut traduit en espagnol par Navarette et inséré dans ses *Tratados historicos de la Monarchia de China;* Madrid, 1676, in-fol.; il l'a été également en français sous ce titre : *Traité sur quelques points de la religion des Chinois*, Paris, 1701, in-12, et Leibniz l'a reproduit avec quelques notes dans ses *Anciens Traités sur les Cérémonies de la Chine.* Longobardi y développe le sentiment, vivement combattu depuis par les Dominicains, que les Chinois n'ont jamais séparé la substance spirituelle de la matière et que leurs lettrés ne sont autre chose que des athées. P.

Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu*, 631. — Marracci, *Bibl. Mariana.* — *Relationes Sinarum Missionis.* — Morretta, *De Calatagirono.*—Dan. Bartoli, *Hist. Sinensis Soc. Jesu*, liv. 1, 2 et 4. — Mongitore, *Bibl. Siculana.*

LONGOLIUS (*Jean-Daniel*), savant allemand, né le 10 août 1677, à Meissen, mort le 1er mai 1740, à Budissin. Fils d'un ministre protestant, il fit de fortes études en mathématiques, et embrassa la carrière médicale (1709), qu'il pratiqua dans la ville de Budissin. Il publia : *De organica Intellectus humani Ratione;* Halle, 1709, in-4°; — *Judicium Medicum;* Budissin, 1717, in-8°; — *Abhandlung von dem menschen Leben* (Traité de la Vie humaine); ibid., 1719, in-8°, trad. de Corn. Bontekoe; — la traduction de *Térence,* avec notes; ibid., 1720, in-8°; — *Systema Stahlianum de Vita et Morte corporis humani;* ibid., 1734, 1738, in-8°; — *Entlarvte Mathematik* (Les Mathématiques dévoilées); ibid., 1735, in-8°; — et différents mémoires sur des questions mathématiques. K.

Otto, *Lexikon*, II, 499.

LONGOLIUS (*Paul-Daniel*), historien et érudit allemand, fils du précédent, né à Kesselsdorf, près de Dresde, le 1er novembre 1704, mort le 24 février 1779. Reçu maître ès arts en 1728, à l'université de Leipzig, il fit des cours d'histoire et de philosophie, et devint en 1735 recteur du gymnase de Hof, fonctions qu'il garda jusqu'à sa mort. On a de lui : *Plinii secundi Epistolæ, cum notis;* Amsterdam, 1734, in-4°; — *A. Gellii Noctes Atticæ;* Hof, 1741, in-8°, et 1758, 2 vol., in-8°; — *Genaue Nachrichten von der Stadt Hof* (Notices exactes sur la ville de Hof); Hof, 1744-1746, in-4°; — *Nachrichten von Brandenburg-Culmbach* (Notices sur le pays de Brandenbourg-Culmbach); Hof, 1751-1762, 10 parties, in-8°; — *Vorrath allerhand brauchbarer Nachrichten* (Recueil de Notices intéressantes de toutes espèces); Schwabbach, 1766, in-8°; — *Beschäftigungen*

1627, in-4°; Paris, 1664, in-4°. C'est par erreur que Witte, dans son *Diarium Biographicum*, attribue cet ouvrage à Georges-Louis Frohen, imprimeur de Hambourg, qui en publia la seconde édition; — *De Eclipsibus;* Copenhague, 1616, in-4°; — *Disputationes quatuor Astrologicæ;* ibid., 1622, in-4°; — *Pentas Problematum Philosophiæ;* ibid., 1623, in-4°; — *De Chronolabio historico;* ibid., 1627, in-4°; — *De Tempore trium Epocharum : mundi conditi; Christi nati et Olympiadis primæ;* ibid., 1629, in-4°; — *Zetemata septem de summo hominis bono;* ibid., 1630, in-4°; — *De summo hominis malo;* ibid., 1630, in-4°; — *Geometriæ quæsita XIII de cyclometria rationali et vera;* ibid., 1631, in-4°; — *Inventio quadraturæ circuli;* ibid., 1634, in-4°; — *De Matheseos indole;* ibid., 1636, in-4°; — *Problemata duo geometrica;* ibid., 1638, in-4°; — *Problema contra Paulum Guldinum de Circuli Mensura;* ibid., 1638, in-4°; — *Introductio in Theatrum Astronomicum;* ibid., 1639, in-4°; — *Rotundi in plano, seu circuli absoluta mensura;* Amsterdam, 1644, in-4°; *Supplément;* Copenhague, 1646, in-4°. R. L—v.

Laurent Scavenius, *Programma funebre Longomont.* — Erasm. Vindigius, *Academia Hafniensis*, p. 212. — Alb. Bartholinus, *De Scriptis Danorum.* — Joh. Moller, *Ad Bartholinum Hypomnemata.* — Nicéron, *Mémoires.* — *Conv. Lex.* — Jöcher, *Lexikon.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

* LONGPÉRIER (*Henri-Adrien* PRÉVOST DE), archéologue français, né le 21 septembre 1816, à Paris. Après avoir terminé son éducation à Meaux, il fut attaché, en 1835, comme employé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque du Roi; en 1847 il remplaça M. Dubois au poste de conservateur adjoint du Musée Égyptien, et l'année suivante il devint conservateur en titre. Depuis cette époque il réunit à ses attributions le Musée Assyrien, le Musée Mexicain et la sculpture antique. Il est membre de la Société des Antiquaires (1837) et de l'Académie des Inscriptions (1854). On a de lui deux *Mémoires sur la numismatique des rois sassanides et des rois arsacides*, publiés l'un en 1840, l'autre en 1854, et couronnés tous deux par l'Institut; — plusieurs catalogues raisonnés; — des articles insérés dans *l'Athenæum français*, dont il a été l'un des fondateurs; dans la *Revue Archéologique;* dans les *Mémoires* de la Société des Antiquaires de France; dans les *Annales* de l'Institut archéologique de Rome, et la *Revue de numismatique*. P. L—Y.

Louandre et Bourquelot, *Littér. fr. contemp.*

LONGPRÉ (*Alexandre* DE), auteur dramatique français, né le 17 juillet 1795, mort le 5 octobre 1856, à Chaulmes (Seine-et-Marne). Il est auteur des pièces suivantes : 1760, *ou une matinée de grand seigneur*, comédie en un acte et en vers, représentée au Théâtre-Français, en 1831, et qui resta longtemps au répertoire; imprimée la même année, in-8°; — *Les Rendez-*

vous, comédie en trois actes et en vers, au même théâtre, en 1833; — *Le Duelliste*, drame en trois actes et en vers, pièce sans vraisemblance, que l'auteur retira à la troisième représentation (1832); — *L'Alibi*, comédie en trois actes et en vers, représentée en 1833 au Théâtre-Français, et imprimée la même année, in-8°: c'est une critique spirituelle de la finance et de la magistrature; — *La Saint-Hubert*, comédie en un acte, en vers, jouée en 1833 au Théâtre-Français, imprimée en 1833 et 1839, in-8°: cette dernière édition fait partie de la *France dramatique au dix-neuvième siècle*; — *La Famille Cauchois, ou un mariage dans la cuisine*, comédie en trois actes et en prose, donnée à l'Odéon en 1844, et imprimée la même année. Il a fait jouer au théâtre du Vaudeville : *Trois Œufs dans un panier*; 1841. G. DE F.

Docum. partic.

LONGUEIL (*Richard-Olivier* DE), prélat français, né vers 1410, mort le 15 août 1470, à Pérouse. Il appartenait à une illustre famille de Normandie, et était fils de Guillaume III, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, et de sa seconde femme, Catherine de Bourquenobles. Après avoir été archidiacre d'Eu, il fut porté en 1453 à l'évêché de Coutances. Désigné, en 1455, par le pape parmi les commissaires chargés de réviser le procès de Jeanne Darc, il apporta beaucoup de zèle à réhabiliter la mémoire de cette héroïne. Le roi Charles VII lui en sut bon gré, et le combla de faveurs : il le députa en ambassade vers le duc de Bourgogne, le mit à la tête de son conseil, et le nomma premier président de la chambre des comptes; en outre il obtint pour lui du pape Calixte III le chapeau de cardinal (1456). Par dévouement aux intérêts de l'Église, ce prélat eut la hardiesse de s'élever en plein parlement contre la pragmatique sanction, ce qui lui attira une amende de dix mille livres. Il se trouva en 1461 au sacre de Louis XI; chargé quelque temps après de réclamer en faveur du duc d'Anjou l'investiture de la Sicile, il échoua complétement dans les démarches qu'il fit à Rome, et, plutôt que de s'exposer au ressentiment du nouveau monarque, il resta dans cette ville, où on le traita avec les plus grands égards. Pie II lui donna les évêchés de Porto et de Sainte-Ruffine, ainsi que la légation de l'Ombrie, et le fit archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre. Le cardinal de Pavie parle ainsi de Longueil dans la XCVII^e de ses *épîtres latines* : « Plût à Dieu que nous eussions plusieurs cardinaux de Coutances (il était connu sous ce nom)! l'Église ne manquerait pas de bons conseillers. C'est un homme vénérable, qui a beaucoup de doctrine, de sagesse et de bonté, et qui est extrêmement sincère dans les avis qu'il donne. » P.

Frison, *Gallia Purpurata*. — Ughelli, *Italia Sacra*. — Blanchard, *Hist. des Présid. du Parlem. de Paris*. — *Gallia Christiana*, XI. — Auberi, *Hist. des Cardinaux*. — Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*.

LONGUEIL (*Christophe* DE), en latin *Longolius*, érudit belge, né en 1490, à Malines, mort le 11 septembre 1522, à Padoue. On peut le mettre au rang des bâtards illustres (1) : car il était fils naturel d'Antoine de Longueil, évêque de Léon et chancelier de la reine Anne de Bretagne. « Ce prélat, étant ambassadeur dans les Pays-Bas, y eut un commerce de galanterie avec une demoiselle de Malines, dont il eut ce fils, que non-seulement il ne se fit point une honte de reconnaître, mais pour l'éducation duquel il n'oublia rien. » Vers l'âge de huit ans, le jeune Longueil, qui manifestait pour l'étude les plus heureuses dispositions, se rendit à Paris; doué d'une mémoire prodigieuse, il fit de rapides progrès dans la littérature latine. Envoyé ensuite à Valence, il y resta six années à étudier le droit sous la direction de Philippe Decius, et fut désigné, en octobre 1510, pour remplir une chaire à Poitiers. Il nous apprend lui-même, dans une lettre à Jean de Balène, de Beauvais, qu'au moment où il commençait son discours d'ouverture, ses élèves se précipitèrent sur lui l'épée à la main pour le chasser; mais qu'ayant terrassé les plus hardis sous le poids de trois énormes volumes de l'*Infortiat*, la tranquillité se rétablit à l'instant. Il revint bientôt à Paris, où il plaida avec tant de réputation que, s'il fallait en croire le cardinal Polus, son biographe, il aurait été, malgré son extrême jeunesse, pourvu d'une charge de conseiller au parlement. Quoi qu'il en soit, il l'aurait bien vite sacrifiée à l'amour des belles-lettres. La lecture de Pline l'ancien lui inspira le projet d'examiner et d'approfondir toutes les matières dont parle cet auteur, soit en le comparant avec ses devanciers, soit en observant la nature. Il commença par apprendre la langue grecque, qu'il ignorait; puis il passa cinq ans à lire les écrivains anciens et modernes dont il pouvait tirer quelque éclaircissement pour l'intelligence de Pline. Enfin, il entreprit de grands voyages à travers l'Angleterre, l'Allemagne, la France et l'Italie; en Suisse, on le prit pour un espion français, et il eut à subir un mois de captivité; s'il ne poussa pas sa manie d'exploration jusque dans le Levant, ce fut la guerre des Turcs qui l'en empêcha. Après avoir mis ordre à ses affaires, il s'établit en 1518 à Padoue, où il mourut, à l'âge de trente-deux ans, dans la maison de Renaud Polus, qui devint depuis cardinal. Il fut enterré dans l'église des Franciscains, revêtu de l'habit de leur ordre, comme il l'avait ordonné. Clément Marot lui composa une épitaphe en français, et Pierre Bembo une autre en latin, qui se termine ainsi :

> Te juvenem rapuere Deæ fatalia nentes
> Stamina, quum scirent moriturum tempore nullo,
> Longoli, tibi si canos seniumque dedissent.

(1) Érasme s'est trompé en le faisant naître à Schoonhoven, ville de Hollande, et ceux qui ont prétendu qu'il était Parisien ne se sont pas moins éloignés de la vérité. (*Voy.* à ce sujet la seconde défense de Longueil et sa lettre 32, liv. III.)

Le comte de d'Avaux, collègue de d'Émery, se retira aussitôt, et Maisons demeura seul à la tête des finances. Il passe pour avoir beaucoup augmenté sa fortune pendant l'année que dura son administration. Le désordre et l'anarchie étaient alors à leur comble en France : le pouvoir sans force, entre les mains d'un ministre détesté, le trésor royal livré aux dilapidations des grands, le peuple soulevé par la rigueur des impôts et surtout des exactions, Paris au pouvoir des frondeurs, la guerre civile de tous côtés; une pareille situation explique suffisamment l'absence presque complète de mesures financières pendant cette période. On comprend aussi qu'il a dû paraître impossible aux auteurs de préciser l'état des finances; néanmoins ils se sont accordés à penser que les revenus s'élevaient à peu près à 80 millions de livres. Or, la dette publique étant de 50 millions et les dépenses ordinaires de 60, il ressortait, annuellement, un déficit de 30 millions environ.

A l'époque de la déclaration de majorité de Louis XIV (septembre 1651), Longueil fut remplacé à la surintendance par le marquis de la Vieuville. Il ne paraît pas que cette chute ait été le résultat d'une disgrâce, puisqu'il conserva pendant quelque temps l'entrée au conseil, avec le titre de ministre d'État, et que peu d'années après (1658) le roi érigea pour lui en marquisat la terre de Maisons-sur-Seine, où ce prince alla même passer une journée, le 10 avril 1671, lors de la mort de l'un de ses enfants. Dans ce domaine de Maisons, Longueil avait fait élever par Mansard un château splendide, qui depuis est devenu la propriété de M. Laffitte. On a dit au sujet de cette construction fastueuse qu'un surintendant des finances avait seul pu en faire les frais. C'était, il est vrai, à une époque où le maniement des revenus publics était notoirement une source de richesses ; mais le fait a été expliqué d'une autre manière. Longueil aurait, dit-on, trouvé dans les caves d'un hôtel qu'il faisait démolir à Paris, 40,000 écus d'or, en monnaies du temps de Charles IX. Il mourut en 1677, laissant un fils, *Claude* DE LONGUEIL DE MAISONS, qui lui succéda au Parlement.

A. VICQUE.

Retz, *Mémoires*. — Gourville, *Mémoires*. — Forbonnais, *Recherches et Considérations sur les Finances*, 1758, 2 vol in-4°. — Rolotet de Sivry, *Précis de l'hist. de Saint-Germain-en-Laye*; 1848, in-12.

LONGUEIL (*Gilbert* DE), en latin *Longolius*, érudit hollandais, né en 1507, à Utrecht, mort le 30 mai 1543, à Cologne. Il était de famille noble. Après avoir fait sa première éducation dans son pays, il se rendit en Italie, et y continua à étudier les belles-lettres, auxquelles il joignit la philosophie et la médecine. Dès qu'il eut le grade de docteur, il retourna dans les Pays-Bas, et ouvrit une école à Deventer, puis à Andernach. De là il passa à Cologne, et y enseigna la littérature ancienne sans cesser de se livrer à la pratique de la médecine. L'archevêque de cette ville, Herman, le choisit pour médecin, et ce

fut probablement l'exemple de ce prélat qui le porta à embrasser en secret les doctrines de Luther. Il venait d'accepter une chaire à l'académie de Rostock lorsqu'il mourut. Comme il était de la religion nouvelle, la sépulture lui fut refusée dans tous les cimetières de Cologne; il fallut transporter ses restes à Bonn. On a de Gilbert de Longueil : *Scholia in D. Erasmi libellum de Civilitate morum puerilium;* Cologne, 1530, in-12, réimpr. plusieurs fois; — *Philostratus de Vita Apollonii Thyanei;* ibid., 1532, in-8° : corrigé et augmenté de notes marginales; — *Lexicon Græco-Latinum auctum;* ibid., 1533, in-8°; ce dictionnaire a été augmenté d'un millier de mots; — *Annotationes in Metamorphoses Ovidii;* ibid., 1534, 1538, in-8°; — *Annotationes ad loca difficiliora Rhetoricorum ad Herennium;* ibid., 1535, in-8°; — *Scholia in Plautum;* ibid., 1538, in-8°; — *Scholia in libros Elegantiarum Laurentii Vallæ;* ibid., 1539, in-8°; — *Concilium Nicænum e græco latinum;* ibid., 1540, in-8°; — *Plutarchi Opuscula aliquot moralia hactenus non conversa;* ibid., 1542, in-8° : ces opuscules sont au nombre de sept; — *Dialogus de avibus et earum nominibus græcis, latinis et germanicis;* ibid., 1544, in-8°; ce traité posthume est imparfait; l'auteur n'y parle que de certains oiseaux (*aves pulveratrices*); on y a ajouté une élégie latine sur l'étude des belles-lettres; — *Notæ in Epistolas familiares Ciceronis*, dans l'édition de 1557; in-fol.; — *Scholia ad Vitas Imperatorum græcorum Æmilii Probi;* Cologne, in-8°. P. P—Y.

H. Pantaleon, *Prosopographia*, liv. III. — Melchior Adam, *Vitæ Medicor. german.* — Sweert, *Athenæ Belgicæ.* — Foppens, *Biblioth. Belgica.* — Niceron, *Mémoires*, XVII.

LONGUEIL (*Joseph* DE), graveur français, né en 1736, à Givet, mort le 2 juillet 1792, à Paris. Il fut élève de Le Bas, et grava avec beaucoup de soin plusieurs estampes, parmi lesquelles sont : deux *Batailles*, exécutées, d'après les ordres de Louis XV, pour l'empereur de la Chine, et sur les dessins originaux des missionnaires français; — *Les Pêcheurs*, de Joseph Vernet; — *Le Cabaret flamand; une Halte*, de van Ostade; — *Les Modèles*, de Leprince; — *Le bon Ménage*, d'Aubry. Il se distingua surtout dans le genre du petit burin, et donna un grand nombre de vignettes d'un fini précieux pour divers ouvrages, tels que les *Contes* de La Fontaine, édition dite *des fermiers généraux;* les *Œuvres* de Voltaire; les *Métamorphoses* d'Ovide; les *Poésies* de Dorat, de Pezay. P. L—Y.

Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes.*

LONGUEIL. *Voy.* LONGOLIUS.

* **LONGUEMAR** (*Alphonse* LE TOURÉ DE), géologue et antiquaire français, né à Saint-Dizier (Haute-Marne), vers 1800. Sorti de l'école militaire de Saint-Cyr avec le grade de sous-lieutenant au corps d'état-major, il fut nommé lieutenant en 1825, et capitaine en 1831, après la campagne d'Alger. Il donna sa démission en 1836, et rentré dans la vie civile, il s'associa aux travaux de diverses sociétés savantes, entre autres de la Société géologique de France, dont il est membre depuis 1843. On a de lui divers écrits sur la géologie et les antiquités, entre autres : *Étude géologique du terrain de la rive gauche de l'Yonne, dans les arrondiss. d'Auxerre et de Joigny;* Auxerre, 1843, in-8°, avec cartes et neuf pl.; augm. d'un *Supplément* en 1844; — *Chroniques du Poitou;* Poitiers, 1851, in-8°, pl.; — *Excursion archéologique sur les bords du Thoué;* ibid., 1852, in-8°, pl.; — *Notice sur les ossements fossiles des cavernes et des alluvions du département de la Vienne;* ibid., 1854, in-8°; — *Pérégrinations d'un touriste sur la limite de trois provinces;* ibid., 1856, in-8°; — *Étude sur la circulation des eaux superficielles ou souterraines dans le département de la Vienne;* ibid., 1856, in-8°. Ce savant a fourni beaucoup d'articles ou de notices scientifiques au *Bulletin* de la Société géologique, à l'*Annuaire de l'Institut des provinces*, aux *Mémoires* des Antiquaires de l'Ouest, au *Bulletin monumental* de M. de Caumont, etc. G. DE F.

Docum. particuliers.

LONGUEMARRE. *Voy.* GOUYE DE LONGUEMARRE.

LONGUERUE (*Louis* DU FOUR, abbé DE), érudit français, né le 6 janvier 1652, à Charleville, mort le 22 novembre 1733, à Paris. Fils d'un gentilhomme normand, lieutenant de roi à Charleville, il montra dès l'âge de quatre ans des dispositions si heureuses et une telle facilité à apprendre, que Louis XIV, traversant la Champagne, demanda à le voir. Il eut pour précepteur Richelet, auquel se joignit de lui-même Perrot d'Ablancourt, qui était de sa famille. Longuerue fit sous la direction de ces deux habiles maîtres les progrès les plus marqués. A quatorze ans il apprit l'hébreu et les autres langues orientales en usage; il entreprit ensuite de connaître à fond le texte de l'Écriture Sainte, en faisant une lecture assidue des Pères et des commentateurs juifs ou chrétiens. Les cours de la Sorbonne, qu'il fréquenta quelque temps, ne servirent qu'à le dégoûter de la théologie scolastique; il préféra reconstruire la théologie positive d'après les originaux, se conformant en cela à la méthode du P. Pétau, où il trouvait plus d'exactitude et de solidité. En 1674 il fut pourvu de l'abbaye de Saint-Jean-du-Jard près de Melun, et en 16.. de celle de Sept-Fontaines, dans le diocèse de Reims. Après avoir reçu les ordres, il entra au séminaire de Saint-Magloire, et s'y enferma pendant quinze ans dans une solitude complète. Lorsqu'il revint dans le monde, il ouvrit sa maison aux savants, entretint avec eux une correspondance suivie, et témoigna un grand empressement à instruire tous ceux qui le consultaient. En 1714 il vendit moyennant une pension via-

faucon; — *Dissertation sur le passage de Flavius Josèphe en faveur de Jésus-Christ*, dans la *Bibl. ancienne et moderne* de Le Clerc, VII, 237-288; — *Remarques sur la vie du cardinal Wolsey contraires à ceux qui ont écrit contre sa réputation*, dans les *Mémoires de Littér.* du P. Desmolets, VIII, 265-597; — *Traité des Annales*; Amst. (Rouen), 1712, in-12, en société avec l'abbé Béraud; — *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, avec neuf cartes géogr. (par d'Anville); Paris, 1719, 1722, in-fol. Cet ouvrage, écrit de mémoire, dit-on, et rempli de détails minutieux et d'inexactitudes, devint public par le zèle trop précipité de l'abbé Béraud. Comme il s'y trouvait quantité de faits contre le droit immédiat des rois de France sur quelques dépendances des anciens royaumes de Bourgogne et d'Arles, on en arrêta la publication par ordre du régent, qui en confia l'examen à une commission composée de Denis Godefroy et des abbés Legrand et Fleury. L'ouvrage reparut en 1722; mais l'auteur refusa d'approuver les changements qu'on y avait apportés; — *Annales Arsacidarum*; Strasbourg, 1732, in-4°, éditées par Schœpflin; — *Remarques sur l'inscription d'un marbre trouvé à Thorigny, diocèse de Bayeux*, dans *le Mercure de France*, avril et mai 1732; — des *Notes* sur le *Pervigilium Veneris*, trad. par le président Bouhier; — *Disquisitio de annis Childerici I, Francorum regis*; dans le *Recueil des Historiens de France* de D. Bouquet, III, 681; — *Chronologia Regum Francorum ab obitu Clotarii II ad Pipinum IV, sive Annales francici*; dans le même recueil, III, 685; — *Dissertationes de variis epochis et anni forma veterum orientalium*; Leipzig, 1751, in-4° de 356 p.; recueil rare et précieux, dû aux soins de J.-D. Winckler, et dans lequel on trouve des recherches sur l'année solaire des Macédoniens, les deux ères depuis Alexandre, la vie de saint Justin martyr, une dissertation sur Athénagore qui aurait été, d'après le P. Le Quien, imprimée en français; des lettres de L. Picquet, etc.; — *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France, et autres morceaux de littérature*; Paris, 1766, 2 vol. in-12, et 1769, in-12. Ce recueil, publié par Rousselot de Surgy, renferme l'abrégé de la vie des cardinaux de Richelieu et Mazarin, les annales des premiers rois mérovingiens, l'histoire abrégée de la donation du Dauphiné, une chronologie des gouverneurs de Syrie pour les Romains, des pontifes de Jérusalem et des procureurs de Judée, etc., sous le titre de *Longueruana*; Berlin (Paris), 1754, 1758, in-12 et in-8°; Paris, 1773, 2 vol. in-8°. Nicolas Desmarets a publié, sur les collections de l'abbé de Guijon, un recueil de pensées, de discours et de conversations de l'abbé de Longuerue; cette rhapsodie, refondue par ordre de matières, forme le t. II des *Opuscules fugitives sur l'autorité*

et le pouvoir des ecclésiastiques; Yverdun, 1784, 1787, 2 vol. in-12, et Londres, 1788; le t. Ier se compose de dissertations politiques sur l'autorité ecclésiastique, les biens de l'Église, la vénalité des charges, les intérêts du roi et de ses sujets, etc. L'abbé de Longuerue a en outre laissé beaucoup de manuscrits formant 6 vol. in-fol., et qui passèrent des mains de M. de Chauvelin à la Bibliothèque du Roi; on en trouvera la liste dans le *Longueruana* et dans le *Recueil de Pièces intéressantes*. Parmi les plus importants, nous citerons 65 *lettres* au P. Pagi, écrites de 1686 à 1699, et relatives à la critique des *Annales* de Baronius; — des *Remarques* sur les trois anciens interprètes grecs de la Bible, Aquila, Théodotion et Symmaque; et sur le traité *De Mortibus Persecutorum*, qu'il prétend enlever à Lactance; — des *Dissertations* sur les points les plus obscurs de l'histoire ecclésiastique et civile des premiers siècles; sur l'histoire des Machabées; sur le canon des Saintes Écritures; sur les chroniques d'Espagne, d'Italie et de France; — une histoire de la découverte des Indes orientales par les Portugais; — *Excerpta chronici Abulphati Samaritani;* — *De prohibitione sanguinis et suffocati apud veteres christianos.* P. L—Y.

Le Long, *Biblioth. Hist.* — *Mercure de France*, févr. 1734. — *Vie de l'abbé de Longuerue*, en tête du *Catalogue* de sa biblioth., publié par Barrois; Paris, 1735, in-12. — *Longueruana* — *Lettre de l'abbé Germain au P. Oudin*, dans les *Mélanges hist. et philol.* de Michault, II, 190. — Moréri, *Dict. Hist.* (édit. de 1759). — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*. — Bouillot, *Biogr. Ardennaise*, II.

LONGUEVAL (*Jacques*), savant jésuite français, né aux environs de Péronne, le 18 mars 1680, mort à Paris, le 11 janvier 1735. Entré à dix-neuf ans dans la Société de Jésus, il enseigna les belles-lettres et la théologie dans divers colléges de son ordre; après avoir été exilé quelque temps en province, pour un ouvrage violent publié sur les querelles religieuses de l'époque, il reçut l'autorisation de se retirer à Paris dans la maison professe des jésuites. On a de lui : *Traité du Schisme;* Bruxelles, 1718, in-12 : une *Réfutation* de cet écrit fut publiée en cette même année par Meganck; — *Dissertation sur les Miracles;* Paris, 1730, in-4°; — *Histoire de l'Église gallicane;* Paris, 1730-1749, 18 vol. in-8°. Longueval n'en a rédigé que les huit premiers volumes, allant jusqu'à l'an 1138; les autres ont été écrits par les pères Fontenay, Brumoy et Berthier; l'ouvrage a été réimprimé à Nîmes, 1782, 18 vol. in-8° et in-12, et à Paris, 1825 et suiv., 25 vol. in-8° et in-12. Longueval est encore auteur de la plupart des *Réflexions morales* qui se trouvent à la suite du *Nouveau Testament* du P. Lallemant. E. G.

Fontenay, *Éloge de Longueval* (en tête du neuvième volume de l'*Histoire Gallicane*).

LONGUEVILLE, nom d'une illustre famille française dont la tige fut *Jean* D'ORLÉANS, comte DE DUNOIS, bâtard de Louis de France, duc d'Orléans, qui mourut en 1468; il eut de sa seconde femme, Marie d'Harcourt, comtesse de Tancarville, *François*, qui suit, et deux filles, *Marie* et *Catherine*. Cette famille, éteinte en 1707, tirait son nom du bourg de Longueville-la-Giffard, situé dans le pays de Caux, en Normandie.

LONGUEVILLE (*François Ier* D'ORLÉANS, comte DE DUNOIS et DE), fils de Dunois, mort le 25 novembre 1491. Il fut gouverneur de Normandie et de Dauphiné et grand-chambellan de France; il prit le parti du duc d'Orléans, depuis Louis XII, et le suivit en Bretagne, où il s'était réfugié. De sa femme, Agnès, fille du duc Louis de Savoie, et belle-sœur de Louis XI, qu'il avait épousée en 1466, il eut trois fils et une fille.

LONGUEVILLE (*François II* D'ORLÉANS, comte, puis duc DE), fils aîné du précédent, mort en 1512. Ce fut en sa faveur que Louis XII érigea, en 1505, la terre de Longueville en duché. Il fut gouverneur de Guienne et grand-chambellan, charge héréditaire dans sa famille.

LONGUEVILLE (*Louis Ier* D'ORLÉANS, duc DE), frère puîné du précédent, mort en 1516. Après avoir porté le nom de *marquis de Rothelin*, il succéda à sa nièce, *Renée*, morte en 1515, dans tous ses titres et biens. Très-bon capitaine, au dire de Brantôme, il combattit à Agnadel et à Marignan. Chargé d'aller au secours du roi de Navarre, il ne put s'entendre avec le connétable de Bourbon, et fut fait prisonnier à la journée de Guinegates (1513). Emmené en captivité à Londres, il se rendit utile à son pays en négociant le mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Il avait épousé en 1504 Jeanne de Hochberg, qui lui apporta en dot la souveraineté du comté de Neufchâtel.

LONGUEVILLE (*Jean* D'ORLÉANS, cardinal DE), frère des deux précédents, né en 1484, mort en octobre 1533, à Tarascon. Élevé sous la tutelle du duc d'Orléans, il obtint de ce dernier, quand il arriva au trône, l'abbaye du Bec et en 1502, malgré sa grande jeunesse, l'archevêché de Toulouse. Il venait de recevoir le chapeau de cardinal (1533) lorsqu'il mourut en allant au-devant du pape Clément VII, qui se rendait à Marseille pour bénir l'union de sa nièce Catherine de Médicis avec Henri, duc d'Orléans, second fils de François Ier.

LONGUEVILLE (*Louis II* D'ORLÉANS, duc DE), fils de Louis Ier, mort le 9 juin 1537. Il succéda à son frère aîné, *Claude*, tué en 1524, au siége de Pavie, et eut pour femme Marie de Lorraine (1534), fille de Claude, duc de Guise, laquelle se remaria en 1538 avec Jacques V, roi d'Écosse. Il en avait eu un seul fils, *François III*.

LONGUEVILLE (*François* D'ORLÉANS, marquis DE ROTHELIN), troisième fils de Louis Ier, né le 11 mars 1513, mort le 25 octobre 1548. Il eut de Jacqueline de Rohan, *Léonor*, qui suit,

Anselme, *Hist. des Gr.-Officiers de la Couronne*, I, 221. — Brantôme, *Vies des grands Capitaines*. — Pinard, *Chronologie militaire*, I, 363. — Poirson, *Hist. du Règne de Henri IV*, I.

LONGUEVILLE (*Henri II* D'ORLÉANS, duc DE), fils unique du précédent, né le 27 avril 1595, mort le 11 mai 1663, à Rouen. Il eut pour parrain Henri IV, son parent, qui lui donna dès le berceau le gouvernement de Picardie; à dix-huit ans il en prit possession, et se rangea tout d'abord dans le parti des mécontents. D'accord avec Condé et les princes, il entra en lutte ouverte contre le maréchal d'Ancre, à qui il ne pouvait pardonner de posséder toutes les places fortes de son gouvernement, à l'exception de Corbie, et ne consentit à faire la paix qu'après s'être rendu maître d'Amiens et de Péronne (1616). L'année suivante, il reparut à la cour, célébra son mariage avec Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons, et obtint en 1619 la Normandie, province qu'il gouverna jusqu'à sa mort. Pendant la faveur de Luynes, il n'osa ouvertement résister à l'armée royale, et sous le ministère de Richelieu il se tint prudemment à l'écart des complots, sinon des intrigues politiques. Comme il avait la réputation d'un bon capitaine, il fut chargé en 1636 de lever une armée en Normandie et de s'opposer aux progrès des Espagnols; il opéra une diversion habile, et porta la guerre dans leurs possessions en Franche-Comté (1637); en l'espace de quatre mois il prit d'assaut Lons-le-Saulnier et beaucoup de châteaux-forts. Après la mort du duc de Saxe-Weimar (1639), il lui succéda dans le commandement de l'armée d'Allemagne, s'empara de Neustadt, passa le Rhin, et se joignit au maréchal Banier pour observer les Impériaux. En 1642 il remplaça Bouillon en Piémont, et termina la campagne en enlevant rapidement aux Espagnols Nice de La Paille (Nizza), Tortone et Verrue. Avant de passer en Italie, il avait épousé, en secondes noces, Anne-Geneviève de Bourbon (*voy.* ci-après), sœur du grand Condé (2 juin 1642). A l'avénement de Louis XIV, Longueville fut nommé membre du conseil de régence, et se montra d'abord plus occupé de ses amours avec Mme de Montbazon que des intrigues ourdies contre Mazarin. Il accepta, en 1645, d'être le chef de la députation envoyée à Munster pour y conclure la paix; mais, se voyant joué par le cardinal, qui avait remis à Servien des ordres secrets, il revint à Paris, et le dépit autant que l'orgueil du rang et l'influence de sa femme en firent un des chefs de la première Fronde. Le coadjuteur, qui avait d'abord pensé à le mettre en avant, ne réussit qu'à le compromettre; « c'était, dit-il, l'homme du monde qui aimait le moins le commencement de toutes les affaires ». Au reste, il en trace dans ses *Memoires* le portrait suivant : « M. de Longueville avait, avec le beau nom d'Orléans, de la vivacité, de l'agrément, de la libéralité, de la justice, de la valeur et de la grandeur; et il ne fut jamais qu'un

homme médiocre, parce qu'il eut toujours des idées infiniment au-dessus de sa capacité. » Il s'était retiré dans son gouvernement et avait promis, un peu légèrement, de fournir à la première levée de boucliers un contingent de dix mille soldats. A la suite de la paix de 1649, il rentra à Paris, et sans tenir compte des honneurs et des bienfaits qu'il avait reçus de la reine mère, il continua de conspirer, peut-être malgré lui. Dans la soirée du 18 janvier 1650, il fut arrêté au Palais-Royal, en même temps que les princes de Condé et de Conti, et envoyé à Vincennes, puis au Havre. Ce fut Mazarin lui-même qui l'année suivante, en quittant la France, annonça aux prisonniers leur élargissement, et chercha vainement s'il pourrait renouveler avec eux son alliance. Condé et Conti rallumèrent la guerre; quant à leur beau-frère, il ne voulut s'engager d'aucune manière, et finit par se décider contre un parti où il voyait dominer les mauvais conseils de sa femme. Il se retira en Normandie, où il vécut chéri et honoré, et ne fit plus parler de lui jusqu'à sa mort. De son premier mariage, il eut *Marie d'Orléans*, duchesse de Nemours (*voy.* ce nom); et du second, *Jean-Louis-Charles*, qui entra dans les ordres et mourut en 1694; *Charles-Paris*, qui suit; et deux filles, mortes en bas âge. Enfin il laissa de Jacqueline d'Illiers, abbesse de Saint-Avi près de Châteaudun, une fille naturelle, *Catherine-Angélique* d'Orléans, qui prit l'habit religieux et fut successivement abbesse de Saint-Pierre de Reims, du Lieu-Dieu et de Maubuisson; elle mourut en 1664. P.

Anselme, *Hist. des Gr.-Officiers de la Couronne.* — Pinard, *Chronol. milit.* — Retz, *Mémoires.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XXIII, XXIV. — Bazin, *Hist. de Louis XIII.*

LONGUEVILLE (*Anne-Geneviève* de Bourbon, duchesse de), princesse française, fille de Henri II de Bourbon, prince de Condé et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, naquit le 29 août 1619, au château de Vincennes, où son père était prisonnier d'État, et mourut le 15 avril 1679, dans la maison des carmelites à Paris. Tout enfant, elle accompagnait ordinairement sa mère, lorsque celle-ci allait voir les carmelites de la rue Saint-Jacques. Ces visites, qui étaient fréquentes, fortifièrent chez la jeune princesse sa tendance naturelle à la dévotion. L'impression que fit ensuite sur son esprit la fin tragique du duc de Montmorency, son oncle, lui inspira la résolution de quitter le monde, dès que cela lui serait possible. Bien que son père lui refusât fermement la permission d'entrer dans un couvent, elle persévéra depuis l'âge de treize ans jusqu'à celui de dix-sept dans cette apparente vocation, qui céda à la première épreuve. En 1636 on décida, non sans peine, Mlle de Bourbon à paraître dans un grand bal à la cour; cette princesse, à qui répu-[illegible]ient tous les plaisirs mondains, n'avait encore [illegible]lques réunions où elle appor-[illegible] dédaigneux. Forcée en cette

sa beauté, de sa grande réputation d'esprit et de ses perpétuelles disputes de préséance avec les princesses du sang. En effet, pour ne rien perdre des prérogatives de sa naissance, Mme de Longueville avait obtenu un brevet du roi qui la maintenait au rang qu'elle aurait perdu par son mariage. Un orgueil si exigeant ne paraît pas s'accorder avec la singulière nonchalance de cette dame ; mais, plus tard devenue dévote et pénitente, elle a pris soin d'expliquer l'apparente variabilité de son caractère : « On m'a définie, dit-elle, comme s'il y avait en moi deux personnes d'humeur opposée et que j'en changeasse à tout moment ; mais cela venait des différentes situations où l'on me trouvait, car j'étais morte, comme les morts, à tout ce qui ne me frappait guère, et toute vivante aux moindres choses qui me touchaient. » L'étude ne fut point au nombre des choses qui la rendaient vivante. Tout occupée de ses charmes et de ses sentiments, elle ne songea en aucun temps de sa vie à réparer la négligence apportée à son instruction. Sous ce dernier rapport elle était inférieure, de l'avis même de ses apologistes, à beaucoup de dames de la cour et de la ville. Encensée comme elle l'était par les familiers de l'hôtel Rambouillet, elle n'avait peut-être pas conscience de ce qui lui manquait sur ce point essentiel. La spontanéité de son esprit, son aptitude naturelle à comprendre et à juger toutes sortes de questions suppléaient à son défaut de lecture, et lui ont valu souvent, de la part de ses détracteurs comme de ses partisans, la qualification suprême de « grand génie ». M. Cousin, qui d'ailleurs ne se montre pas sévère à l'égard de cette princesse, dit « qu'elle ne savait pas écrire ». Mlle de Montpensier et Mme de Motteville expriment toutes deux une opinion fort opposée. La première dit, parlant de la comtesse de Maure : « La netteté et la politesse de son style seraient incomparables si Mme de Longueville n'avait jamais écrit ». La seconde déclare que cette duchesse « a toujours écrit aussi bien que personne au monde. » Le fait est que dans les lettres de Mme de Longueville on trouve le reflet de sa conversation ; il y a des passages fort remarquables, et des phrases très-insignifiantes ; nous ne les considérons pas d'ailleurs au point de vue grammatical. Il en était apparemment de son langage écrit comme de son langage parlé : il s'animait selon que sa pensée était *morte* ou *vivante*.

En 1646, Mme de Longueville fut appelée à Munster par son mari, sur l'avis, pensa-t-on généralement, que le duc d'Enghien lui donna de l'inclination naissante de la princesse pour Marsillac. Cette dénonciation était un acte de représailles, la sœur ayant précédemment trahi le frère, en découvrant, à son père, M. le Prince, la passion que le duc d'Enghien, marié fort jeune, contre son gré, à une nièce du cardinal de Richelieu, avait conçue pour Mlle du Vigean, intime

amie de Mme de Longueville. M. le Prince s'était fort emporté contre son fils, et Mlle du Vigean, la seule femme peut-être que le grand Condé ait jamais sérieusement aimée, était entrée aux carmelites. Le duc d'Enghien fut longtemps fort irrité contre sa sœur, avec laquelle il était auparavant lié d'une tendre amitié; néanmoins, au retour du jeune prince à Paris, après la mort de Louis XIII et la bataille de Rocroy, il se fit entre eux deux une réconciliation à laquelle eut beaucoup de part l'orgueil réciproque de la gloire de l'un et de la beauté de l'autre. Leur seconde brouillerie fut plus ostensible et plus haineuse que la première. M. de Longueville n'adressa aucun reproche, même détourné, à sa femme. Mais les honneurs qu'il lui fit rendre partout sur son passage, les fêtes magnifiques par lesquelles on célébra son arrivée à Munster, les hommages des grands seigneurs étrangers, que sa présence dans cette ville y attira en plus grand nombre qu'auparavant, « ne l'épanouissaient pas beaucoup. Elle s'ennuyait aisément et ne se désennuyait pas de même ». M. de Longueville lui conseilla de faire un voyage d'agrément en Hollande; elle partit avec une suite de princesse souveraine, et accompagnée de sa belle-fille, dont elle ne se séparait guère : cependant, « ces deux personnes ne s'aimaient pas extrêmement ». Au commencement du printemps de 1647, elle obtint de son mari la permission de retourner en France; elle était grosse, et elle ne voulait pas faire ses couches à Munster.

A peine arrivée à Paris, la duchesse, qui pendant son séjour au milieu des plénipotentiaires chargés de négocier la paix de Westphalie avait pris goût, presque sans s'en douter, aux spéculations et aux discussions politiques, commença à vouloir s'immiscer dans les affaires de l'État. Cela lui fut aisé. La mission que le duc de Longueville continuait de remplir en Allemagne, la faveur soutenue dont jouissait Mme la Princesse, l'influence toujours croissante que des victoires répétées avaient acquise au duc d'Enghien, devenu récemment prince de Condé par la mort de son père, tous ces avantages, joints au prestige des charmes personnels de Mme de Longueville, mettaient cette dernière en position de prendre le premier rôle dans la guerre civile qui se préparait. « C'est aux dames, a écrit M. Cousin, qu'appartient la Fronde; elles en sont à la fois les mobiles et les instruments. » Ce fut alors que l'amour de Mme de Longueville pour Marsillac se montra le plus évidemment aux yeux du public. Mme de Motteville dit à ce sujet : « Elle devint ambitieuse pour lui; elle cessa d'aimer le repos pour lui; et, pour être sensible à cette affection, elle devint trop insensible à sa propre gloire. » Marsillac, de son côté, ne cherchait pas à dissimuler sa passion pour Mme de Longueville; mais bien des gens étaient persuadés « qu'il ne considérait

marée était si forte, et la tempête si furieuse, que le matelot qui la portait, pour la mettre dans la barque, la laissa tomber dans les flots, et elle faillit être noyée. La princesse dut renoncer à s'enfuir par mer; cet accident fut un bonheur pour elle, le capitaine ayant été gagné par Mazarin. On se procura des chevaux; elle monta en croupe derrière un gentilhomme de sa suite, et trouva quelque temps asile chez un hobereau. Elle erra ensuite, déguisée en homme, de côté et d'autre; enfin, elle réussit, en se faisant passer pour un gentilhomme français qui s'était battu en duel, à se faire transporter en Hollande par le capitaine d'un navire anglais, qu'elle trouva dans le port du Havre. De Rotterdam, où elle débarqua, la duchesse se rendit, en passant par la Flandre, à Stenay; cette ville, conquise sur l'Espagne en 1641, avait été donnée au prince de Condé en 1646. Le vicomte de Turenne, déjà compromis auprès de la cour pour être entré ouvertement dans le parti de Condé, avait quitté Paris; et s'était réfugié dans cette place.

Ce fut alors que la duchesse, qui sous la domination de La Rochefoucauld avait été un des instruments de la guerre de la Fronde, en devint le mobile. De la citadelle de Stenay, dont elle prit le commandement, elle dirigeait les volontés et les actions des hommes de son parti, dans lequel elle entraîna tout à fait Turenne. Ses instances et ses charmes agirent si puissamment sur ce cœur vaillant mais faible, que l'illustre capitaine, après avoir lutté quelque temps avec sa conscience, s'allia aux Espagnols par un traité qui le mettait, ainsi que la sœur du grand Condé, à la solde des ennemis de son roi et de son pays. Il était dit effectivement dans ce traité « que les deux armées se joindraient ensemble et que la guerre se ferait avec le secours du roi d'Espagne jusqu'à ce que la paix fût conclue entre les deux rois et que les princes fussent élargis; que le roi d'Espagne aurait soin de faire toucher à Mme de Longueville et à M. de Turenne deux cent mille écus pour lever et pour équiper des soldats; qu'il leur fournirait quarante mille écus par mois pour le payement des troupes et soixante mille écus par an en trois payements pour *la table et les équipages* de Mme de Longueville et de M. de Turenne.... » Ce traité signé, Mme de Longueville publia, sous la forme d'une lettre à S. M. le roi de France, un manifeste très-habilement fait et rempli de plaintes artificieuses et d'accusations contre Mazarin, aboutissant les unes et les autres à une apologie de sa propre conduite, comme s'il lui était possible de se justifier d'avoir pactisé avec les ennemis du royaume.

Ce fut pendant son séjour à Stenay qu'elle perdit sa mère (2 décembre 1650). « Ma chère amie, mandez à cette pauvre misérable qui est à Stenay l'état où vous me voyez, et qu'elle apprenne à mourir, » avait dit la princesse de Condé à

Mme de Brienne, qui assista à ses derniers moments. Deux mois après cet événement, la cabale de la Fronde, influencée par la duchesse de Chevreuse, qui espérait que Conti épouserait sa fille, agit sur le parlement, et celui-ci arracha à la reine l'ordre d'élargissement des princes et du duc de Longueville. Ils furent mis en liberté, le 13 février 1651. Mme de Longueville revint à Paris, le 13 mars suivant. De nouvelles intrigues se formèrent; plutôt que de suivre en Normandie son mari, qui voulait rester fidèle au roi, elle se retira à Bordeaux en compagnie de Condé, de Marsillac, de Nemours et de Conti. Elle décida son frère, par ses sollicitations incessantes, à lever de nouveau l'étendard de la révolte, et quand il eut été battu, à se jeter dans les bras des Espagnols. Pendant que tous ces événements avaient lieu, Bordeaux était le théâtre de troubles continuels; Mme de Longueville ne s'accordait plus avec son jeune frère; les habitants de la ville, qui n'avaient trempé qu'à contre-cœur et presque forcément dans la rébellion, étaient impatients de sortir de la situation violente dans laquelle on les tenait. A la suite des négociations que la ville entama avec le duc de Vendôme, qui la bloquait, il y eut une amnistie générale (1653).

Rentrée pour toujours dans la vie privée, Mme de Longueville se retira d'abord à Montreuil-Bellay, puis à Moulins, auprès de Mme de Montmorency, sa tante, qui était alors supérieure du monastère des Filles de Sainte-Marie. Là s'accomplit sa conversion. « Il se tira comme un rideau devant les yeux de mon esprit », dit-elle, avec ce style un peu hyperbolique qu'elle employait volontiers. « Tous les charmes de la vérité, rassemblés sous un seul objet, se présentèrent devant moi. La foi, qui avait demeuré comme morte et ensevelie dans mes passions, se renouvela. » La piété de Mme de Longueville fut toujours subordonnée aux vicissitudes d'une existence très-agitée Ses primitives tendances à la dévotion se ranimaient chaque fois qu'elle éprouvait une peine, un désillusionnement ou quelque défaillance de courage. En 1651, époque à laquelle son cœur appartint momentanément au duc de Nemours, elle s'était retirée à Bourges, chez les carmelites; puis, vers la fin de son sejour en Guienne, elle s'était réfugiée chez les bénédictines de Bordeaux. Mais toutes ces lueurs de repentir s'évanouissaient dès qu'un caprice de la fortune venait réveiller, par l'espérance d'un nouveau succès, son inclination naturelle pour l'intrigue et le plaisir. Maintenant elle se voyait abandonnée par les uns, repoussée par les autres. Son mari la prit en pitié et l'appela auprès de lui. Elle le rejoignit en Normandie, toute résolue à ne plus se préoccuper d'autre chose que de son salut éternel Toutefois, il paraît que sa volonté de s'abstenir désormais de toute intrigue politique rencontra des incrédules pendant plusieurs années; puisqu'en 1659, lors du traité des Pyrénées, Mazarin, répondant à don Louis de Haro, qui exigeait que le ministre français rétablit Condé « dans tous les droits de sa naissance », mettait encore Mme de Longueville au nombre des trois femmes qui, disait-il, seraient capables de gouverner ou de bouleverser trois grands royaumes ». Cependant Mazarin céda, et Condé rentra en France.

M. de Longueville étant mort en 1663, la duchesse profita de l'état d'indépendance dans lequel la mettait son veuvage pour se livrer à toute sa ferveur religieuse. La rude et longue pénitence qu'elle s'imposa, et que Mme de Motteville a qualifiée de *très-auguste*, lui rendit un peu de cette importance à laquelle elle voulait renoncer par humilité. Mais le monde est toujours méfiant à l'endroit de ces repentirs qu'on étale avec trop d'ostentation. Un historien a écrit que « la duchesse de Longueville ne pouvant se passer d'intrigues, après avoir renoncé à celles de l'amour et de la politique, trouva à se satisfaire dans la dévotion ». Cela est vrai, et les dissidences du catholicisme lui fournirent l'occasion de jouer un rôle considérable en prenant sous sa protection le parti persécuté. Mme de Longueville, à laquelle on donnait le titre de *mère de l'Église*, et qui en cette qualité recouvra quelque crédit à la cour de France et en acquit un très-grand à la cour de Rome, Mme de Longueville rendit un éminent service aux jansénistes, en obtenant pour eux du pape, en 1668, cette transaction théologique qu'on appela la *paix de Clément IX*. Cependant il serait injuste de taxer cette princesse d'hypocrisie; ce qu'il y eut d'extrême dans les pratiques de piété auxquelles elle se livra doit être attribué à sa nature exaltée, qui mettait de la passion dans tous ses sentiments. D'ailleurs Mme de Longueville ne borna pas les marques de son repentir à de stériles démonstrations; elle cherchait à réparer autant que possible les maux qu'elle avait occasionnés. « Elle se fit instruire de l'état où se trouvaient les provinces que les troupes avaient ravagées pendant les guerres entreprises, s'il faut ainsi dire, par ses ordres; et pour réparer ces dévastations elle y envoya faire des restitutions immenses..... Elle ne négligea pas non plus les pauvres qu'elle avait tous les jours sous les yeux; en une seule année elle délivra des prisons neuf cents misérables, et dans les derniers temps de sa vie plus de quatre mille personnes subsistaient de ses aumônes. »

En 1672, Mme de Longueville perdit son fils bien-aimé, *Charles*, tué au passage du Rhin. Elle vécut encore sept ans, en proie à une incessante frayeur de l'éternité, frayeur qu'elle cherchait vainement à apaiser par des pénitences et des privations excessives. Elle couchait à plate terre dans son logement aux carmelites, et bien qu'elle fût naturellement délicate, elle se tenait toujours debout. Quelques auteurs ont

quelques femmes des plus décriées de la cour : la Marans, la Castelnau, la maréchale de La Ferté. Cette dernière avait eu de sa liaison avec Longueville un fils qui fut d'abord appelé le *chevalier d'Orléans*; le duc, son père, lui avait légué 500 mille livres, par testament. Quelques années après il fut légitimé par la volonté de Louis XIV, et porta le nom de *Longueville*; il fut tué en 1688, au siége de Philisbourg, par un soldat qui tirait une bécassine.

Si le duc de Longueville n'eût pas péri au passage du Rhin, il aurait probablement occupé un trône. Sur la proposition de Jean Sobieski, alors grand-maréchal de la couronne de Pologne, la diète de ce royaume, qui voulait déposer le faible et imbécile Michel-Viecnowisky, avait fait choix du neveu du grand Condé pour remplacer ce roi. Les députés polonais étaient même en chemin pour le camp français, lorsque le prince auquel ils venaient offrir une couronne perdit la vie. C. L.

Pellisson, *Lettres historiques*. — Bussy-Rabutin, *Les Amours des Gaules*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — *Histoire de Pologne*.

LONGUEVILLE (*Edme-Paul-Marcellin*), helléniste et philologue français, né le 24 juin 1785, à Paris, où il est mort, le 5 janvier 1855. Après avoir fait d'excellentes études dans les écoles centrales, malgré les obstacles que présentait à son avidité d'apprendre une paralysie des jambes dont il avait été atteint dès l'enfance, et qui le força de renoncer à la carrière de l'enseignement, Longueville, condamné à une immobilité complète, se voua avec d'autant plus d'ardeur à l'étude de l'antiquité. Dès lors il consacra tous les instants de sa vie à remplir la modeste mission qu'il s'était donnée de propager dans les écoles la connaissance des chefs-d'œuvre de la littérature grecque. On doit à Longueville : Δημηγορίαι Ἱστορικαί, *ou Harangues tirées des historiens grecs*, texte grec et traduction française; 1re part., *Hérodote*; Paris, 1819, 1835, in-12; 2e part., *Thucydide*, 1823-1848, 2 vol. in-12. Ce recueil, connu aussi sous le titre de *Conciones sive Orationes ex græcis historicis excerptæ*, est dû originairement, comme on sait, à H. Estienne. Mais le texte, réimprimé souvent depuis, demandait une révision sévère et des corrections nécessitées par la découverte de nouveaux manuscrits; — *Cours de thèmes grecs adaptés à la méthode de M. Burnouf*; Paris, 1825, 1826, 1833, 3 part. in-8°; souvent réimprimé; — *Grammaire raisonnée de la Langue Grecque, par Aug. Matthiæ*; Paris, 1831-1836, 3 vol. in-8°; cette excellente traduction, due à Gail et en grande partie à Longueville, fit mieux connaître en France une grammaire justement estimée en Allemagne; — *Table alphabetique des matières traitées dans les dix premiers volumes des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (tom. XI); Paris, Impr. roy., 1839, in-4°; — *Table des*

mêmes *Mémoires*, du tom. XLV au tom. L (tom. LI); Paris, Imprim. roy., 1843, in-4°; — *Traité élémentaire de l'Accentuation Grecque, rédigé sur le plan de Burnouf*, etc.; Paris, 1845, in-8°; 2ᵉ édition, 1847, in-8°; — *Prosodie grecque, d'après les tableaux prosodiques de Fr. Passow*; Paris, 1848, in-8°, avec M. l'abbé H. Congnet; — *Traité théorique et pratique de l'Accentuation Grecque*, où l'on trouve l'accent premier ou du nominatif enseigné par un procédé nouveau, des exercices, etc.; Paris, 1849, in-8°. Longueville a coopéré au *Dictionnaire Grec-Français* de M. Alexandre (1830, in-8°), et à la nouvelle édition du *Dictionnaire* de Planche (1842); il a rédigé la lettre B dans le premier de ces dictionnaires et la lettre *Rho* dans le second. On lui doit de nombreux articles de philologie dans la *Gazette de l'Instruction publique* et dans *Le Moniteur universel*. Longueville a publié de différents auteurs grecs des éditions classiques qui, malgré ce titre modeste, se distinguent par le soin minutieux apporté à la correction du texte et par les commentaires dont elles sont enrichies.

Son fils, LONGUEVILLE (*Paul-Marcellin*), né à Paris, le 22 juillet 1817, a fourni à la collection de l'*Univers Pittoresque*, *L'Ile d'Égine* (vol. des *Iles de la Grèce*, par M. F. Lacroix), et a publié des éditions classiques, avec notes et notices. A. PILLON.

Documents particuliers.

LONGUS (Λόγγος), romancier grec d'une époque incertaine. Par une conjecture assez vraisemblable, on le place dans le quatrième siècle. On a sous son nom un petit ouvrage intitulé : *Les Pastorales de Daphnis et de Chloé*. C'est le seul ouvrage que l'on connaisse de lui et une des plus charmantes productions du génie grec dans le genre qu'ont depuis perfectionné les Richardson et les Bernardin de Saint-Pierre. Nous ne savons rien de l'auteur de ce petit roman. Il n'en est même pas fait mention dans les notices que Suidas et Photius nous ont laissées d'autres romanciers grecs ses imitateurs, Achilles Tatius et Xénophon d'Éphèse. Quant à l'auteur de *Théagène et de Chariclée*, on ne peut dire s'il a imité Longus ou s'il lui a servi de modèle (*voy.* HÉLIODORE). Longus est rempli de réminiscences qui donnent à son style un parfum d'antiquité; il sut composer un récit où la grâce de l'expression et la naïveté des peintures s'harmonisent à merveille avec la simplicité du sujet; à tous ces titres il mériterait d'être regardé comme le Théocrite de la prose si son style était moins artificiel et moins recherché. Sa pastorale, si l'on veut son roman, nous offre le voluptueux tableau des premières émotions de deux jeunes amants que protège leur seule ignorance. Malheureusement l'intérêt de cet amour plein d'innocence et de trouble, de cette progressive révélation du cœur et des sens, ne se soutient pas jusqu'au dénoûment : l'on arrive à des pages qu'on voudrait retrancher, aux épisodes de la courtisane Lycénium et de Gnathon le parasite. Toutefois, il est juste de dire que c'est là une peinture fidèle des mœurs de presque tout l'Orient. [M. DÉHÈQUE, dans l'*Enc. des G. d. M.*]

L'édition originale du roman de Longus fut publiée à Florence chez Philippe Junta, en 1598, in-4°, par Raphael Colombani; elle fut réimprimée avec Achille Tatius en 1601 sans les variantes. Jungermann donna en 1605 (Hanovre, in-8°) le texte grec, avec une traduction latine et de bonnes notes; P. Moll en publia à Franeker, 1660, in-4°, une édition où il reproduisit à peu près le texte de 1598; ses notes ne contiennent de bon que ce qu'il a pris ailleurs sans avouer ses obligations. Étienne Bernard fit paraître à Amsterdam, 1754, sous la rubrique de Paris, une belle édition de Longus, qui ne fut tirée qu'à 125 exemplaires et qu'ornent des gravures dues à d'habiles artistes. Dutens fit paraître à Paris, en 1776, une jolie petite édition toute grecque, tirée seulement à 200 exemplaires et qui n'offre rien de particulier, si ce n'est quelques variantes recueillies par Villoison. L'édition que L. Boden publia à Leipzig, 1777, renferme à peu près tout ce qui existait déjà en fait de commentaires. Le travail de Villoison (Paris, Didot, 1778, 2 vol. in-8°) est estimable, mais extrêmement prolixe. L'édition de Bodoni (Parme, 1786, in-4°) est très-belle, mais sans mérite au point de vue de la critique; elle est précédée d'un travail de Paciaudi sur les romanciers grecs. Bodoni donna plus tard sous la même date une réimpression bien moins belle. En 1794, Mitscherlich fit paraître à Deux-Ponts un Longus qui forme le troisième volume de ses *Scriptores Erotici græci*, et qui, imprimé avec soin et correction, reproduit le texte et la traduction de Villoison, avec bien peu de changements. L'édition de luxe de Didot l'aîné (Paris, 1802, in-4°), somptueusement imprimée et ornée de belles gravures d'après Gérard et Prudhon, fut revue par Coraï, qui suivit le texte de Villoison. L'édition de Schæfer (Leipzig, 1803, in-8°) est très-correcte; mais, comme toutes les précédentes, elle offre une lacune qui fut comblée pour la première fois par Paul-Louis Courier, d'après un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne à Florence. Le fragment, découvert et publié d'abord séparément, fut inséré dans l'édition que Courrier publia à Rome, 1810, à cinquante-deux exemplaires. Cette excellente édition a été réimprimée avec des améliorations par M. de Sinner; Paris, 1827, in-8°; on y trouve des extraits des observations manuscrites de Brunck sur Longus conservées à la Bibliothèque impériale. L'édition de Passow (Leipzig, 1811) est accompagnée d'une traduction allemande. L'édition de Seiler, Leipzig, 1843, in-8°, est très-bonne; mais pour la correction du texte elle a été encore surpassée par l'édition qui fait partie de la Bi-

bliothèque grecque de A.-F. Didot : *Erotici græci Scriptores*, 1856, gr. in-8°.

On peut citer comme curiosité la traduction latine de Petit-Radel (Paris, 1809, in-8°); elle est double, car la version en prose est accompagnée d'une traduction en vers alexandrins annoncée comme littérale. La traduction française d'Amyot est célèbre; elle ne rend pas le texte avec fidélité; mais elle offre une grâce naïve dans un style parfaitement approprié au sujet. Elle ne fut pas d'ailleurs imprimée sous les yeux de l'écrivain; presque tous les noms grecs sont estropiés et des phrases ont été brouillées au point qu'il est difficile d'en bien comprendre le sens. La première édition, datée de Paris 1559, ne fut réimprimée qu'en 1596, et pendant le dix-septième siècle elle ne fut pas remise une seule fois sous presse. En 1718, le régent, qui avait trouvé du charme à lire les *Amours pastorales* et qui s'était amusé à retracer leurs principales scènes dans vingt-huit dessins, assez médiocres, fit réimprimer la version d'Amyot en un volume in-4° qu'il avait l'intention de faire tirer à petit nombre; mais, comme l'a remarqué Charles Nodier « on sait comment les grands seigneurs suivent les volontés des princes, et comment les imprimeurs exécutent les ordres des grands seigneurs qui font imprimer ». L'édition du régent est donc un livre assez commun. La vingt-neuvième gravure, intitulée *Conclusion du roman*, ne parut qu'après coup; elle est connue sous le nom des *Petits Pieds*; un poëte habile, Népomucène Lemercier, en a ingénieusement indiqué le sujet :

Et sous l'asile épais de feuillages touffus
De deux amants cachés les seuls pieds aperçus......

En 1745, l'édition de 1718 fut réimprimée in-8°, avec des planches d'Audran, retouchées. On a encore beaucoup d'autres éditions du Longus d'Amyot : nous signalerons celles de 1731, avec d'assez bonnes notes de Lancelot (il existe quelques exemplaires sur peau vélin); de 1757, qui contient à côté de la version d'Amyot une seconde traduction faite par Le Camus, lequel ne s'est pas nommé; de l'an VIII, gr. in-4°, Didot l'aîné, avec de belles gravures. Le petit volume édité chez Renouard, 1803, est d'une jolie exécution et accompagné de figures d'après Prudhon. En 1810 Courier fit imprimer à Florence, à soixante exemplaires seulement, le texte d'Amyot, en y ajoutant une traduction du fragment qu'il avait découvert et en retouchant avec bonheur le style d'Amyot. Ce travail a été réimprimé en 1813, en 1821, en 1827, etc. Il a reparu en 1825 dans la *Collection des Romans grecs* édités chez M. Merlin. La traduction de Marcassus, 1626, est tombée dans l'oubli; on ne lit guère celle de l'abbé Mulot, imprimée à Paris en 1783, sous la rubrique de Mytilène; on laisse de même de côté celle de Debure-Saint-Fauxbin; Paris, 1787, in-4°, volume de luxe, accompagné de gravures d'après l'édition du régent. Le travail de M. Zevort, inséré dans sa collection des *Romans grecs* (Paris, 1855, 2 vol.), est estimable; mais le vieux langage d'Amyot sera toujours ce qu'il y a de mieux pour l'interprétation de cette gracieuse pastorale.

Il existe un petit volume rare : l'*Histoire et Amours pastoralles de Daphnis et Chloé, ensemble un débat judiciel de Folie et d'Amour par dame* LLL (Louise Labé lyonnaise), *plus quelques vers français*, P. M. D. R. (par Mlle des Roches).

Les Italiens regardent comme un des meilleurs modèles, en leur langue, la traduction d'Annibal Caro, découverte dans la Calabre par Pasquale Baffi, lorsqu'il n'en restait qu'un souvenir assez vague; elle fut imprimée avec magnificence et à peu d'exemplaires chez Bodoni, en 1786, aux frais du marquis de Brême. Elle a été réimprimée en 1794, également chez Bodoni, petit in-8°, et avec plus de correction à Paris, chez Renouard, en 1800. Les éditions de 1811, 1812, 1828 renferment la version faite par Ciampi du fragment découvert par Courier. Une traduction imprimée à Bologne, en 1643, in-4°, sous le nom de J.-B. Manzini, est regardée comme étant celle de Caro; Manzini s'en était procuré une copie, et s'était borné à y faire quelques changements. La traduction de Gaspard Gozzi, Venise, 1766, réimprimée en 1781 et en 1819, est estimée; les passages trop libres y sont supprimés. Ces diverses versions sont plus fidèles que celle de Caro, mais celle-ci l'emporte par l'élégance.

G. B—T.

Huet, *De l'Origine des Romans*. — Dunlop, *History of Fiction*. — Chardon de La Rochette, *Mélanges de critique*, t. II, p. 37-68. — Manso, *Ueber die Griechischen Romane*, dans ses *Mélanges*; Leipzig, 1801, t. II, p. 201. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VI, p. 796; t. VIII, p. 133, édit. de Harles. — Renouard, *Catalogue de la Bibliothèque d'un Amateur*, t. III, p. 181-190. — Villemain, *Essai littéraire sur les romans grecs*. — Struve, *Ueber die griechischen Romane*, dans ses *Abhandlungen und Reden*; Königsberg, 1822, in-8°.

LONGUS (*Velius*), grammairien latin, vivait dans le deuxième ou le troisième siècle après J.-C. Il composa sur l'*Énéide* de Virgile un commentaire qui servit de modèle à beaucoup de compilations du même genre. Cet ouvrage est perdu; mais il nous reste de Longus un traité *De Orthographia*, qui a été publié par Fulvius Ursinus dans ses notes sur le *De Re Rustica* de Varron, Rome, 1587, in-8°, et inséré dans les *Grammaticæ Latinæ Auctores antiqui* de Putsch; Hanovre, 1605, p. 2214-2239.

Y.

Suringer, *Historia Scholiast. latin.*

LONICER (*Jean*), humaniste et théologien allemand, né en 1499, à Artern, dans le comté de Mansfeld, mort à Marbourg, le 20 juin 1569. Ses parents, peu fortunés, voulant le forcer à apprendre un métier, il s'enfuit de chez eux, et vint à Eisleben, où il parvint, à force de privations, à suivre les cours du collége. Il fréquenta

ensuite les universités d'Erfurt et de Wittemberg, et obtint en 1521 dans cette dernière ville le grade de maître ès arts. Après avoir enseigné l'hébreu pendant l'année 1522 à Francfort-sur-l'Oder, il se rendit l'année suivante à Strasbourg, où il gagna sa vie à faire des traductions et à corriger des épreuves dans l'imprimerie de Köpsel. En 1527 il s'établit à Marbourg, où il enseigna successivement le grec, l'hébreu et la théologie. Ses connaissances philologiques étaient très-étendues; c'est à lui que Melanchton et Camerarius confièrent l'achèvement du *Dictionnaire Grec et Latin* qu'ils avaient commencé. On a de lui : *Contra Romanistam fratrem Augustinum Alvelden;* Wittemberg, 1520, in-4° : pamphlet écrit sur la demande de Luther; — *Biblia nova Alveldensis;* Wittemberg, 1520, in-4°; c'est le recueil des injures lancées contre Luther par Alvenden; — Ψαλτήριον βασιλέως τοῦ Δαβίδ; Strasbourg, 1524, in-16; — *Homeri Opera;* Strasbourg, 1525 et 1542, 2 vol. in-8°; — *Divinæ Scripturæ veteris novæque omnia græca;* ibid., 1526, 4 vol., in-8°; — *Pindari Poemata latine;* Bâle, 1528 et 1535, in-4°; Bâle, 1560, in-8°; — *Isocratis Orationes;* 1529, in-4°; — *Nicandri Theriaca et Alexipharmaca latine, cum scholiis;* Cologne, 1531, in-4°; — *Sophoclis Ajax, cum latina versione; item Callimachi Hymni in Jovem et Apollinem;* Bâle, 1533, in-4°; — *Græcæ Grammaticæ Methodus;* Bâle, 1536, in-8°; Francfort, 1540 et 1551, in-8°; — *Artis dicendi Methodus;* Bâle, 1536, in-8°; — *Theophylacti Enarrationes in Pauli Epistolas;* Paris, 1542, in-fol.; Londres, 1636, in-fol.; — *Oratio funebris in J. Ficinum;* Marbourg, 1543, in-4°; — *In Dioscoridæ* De Re Medica *libros, scholia nova;* Marbourg, 1543, in-fol.; — *De Meteoris;* Francfort, 1548 et 1550, in-8°; — *Erotemata in Galeni De usu partium in hominis corpore;* Francfort, 1550, in-8°; — *Oratio in obitum Ferrarii;* Marbourg, 1558, in-8°. E. G.

Adami, *Vitæ Philosophorum Germanorum.* — J.-A. Lonicer, *Vita Loniceri* (dans la *Bibliotheca chalcographica*). — *Vita Loniceri* (dans les *Collectanea manuscriptorum* de Struvius). — Tileman, *Vitæ Professorum theologiæ Marburgensium.* — Zeltner, *Correctores eruditi.* — Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte,* t. VIII.

LONICER (*Adam*), naturaliste allemand, fils du précédent, né à Marbourg, le 10 octobre 1528, mort le 19 mai 1586. Reçu maître ès arts à l'âge de seize ans, il enseigna les belles-lettres au gymnase de Francfort et ensuite à celui de Freyberg; après avoir été pendant deux ans précepteur des enfants du docteur Osterode, il fut chargé en 1553 d'une chaire de mathématiques à Marbourg; l'année suivante, il s'y fit recevoir docteur en médecine, et fut nommé immédiatement médecin pensionnaire à Francfort. Ayant epousé la fille de l'imprimeur Egenolphe, il fut à même, par ses connaissances philologiques, de corriger avec exactitude les éditions données par son beau-père. On a de Lonicer : *Methodus Rei Herbariæ et Animadversiones in Galenum et Avicenam;* Francfort, 1550, in-4°; — *Botanicon, seu historia plantarum, animantium, metallorum, vernacula lingua a Roeslein inceptum et a Lonicero absolutum;* Francfort, 1540 et 1546, in-4°; — *Naturalis Historia;* Francfort, 1551-1555, 2 vol. in-fol.; cet ouvrage a pour base l'*Hortus sanitatis* de Jean Cuba (Augsbourg, 1486, in-fol.); il en existe une traduction allemande souvent réimprimée; — *Ordnung für die Pestilenz* (Traitement de la Peste); Francfort, 1572, in-8°; — *Ordnung für die Hebammen* (Préceptes à l'usage des sages-femmes); Francfort, 1573, in-4°; — *Omnium corporis humani affectuum Explicatio methodica;* Francfort, 1594, in-8°. E. G.

Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte,* t. VIII. — Zeltner, *Correctores eruditi.* — Adami, *Vitæ Medicorum.*

LONICER (*Philippe*), historien allemand, frère du précédent, mort le 30 juillet 1599, à Friedberg. Il fut recteur de l'école de Francfort-sur-le-Mein, puis pasteur à Friedberg. On a de lui *Chronicon Turcorum lib. III;* Strasbourg, 1537, in-fol.; Bâle, 1556; Francfort, 1578, 1584, in-8°; — *Theatrum historicum, sive Promptuarium illustrium exemplorum;* Wittemberg, 1604, 1605, in-4°, trad. de l'allemand d'André Hondorff; — *Militarium apud Turcas officiorum Expositio;* Francfort, 1578, in-8°; — *Turcicarum Rerum epitome ex B. Georgewitz Descripta;* ibid.; — *Insignia Cæsaris, electorum et aliquot illustrissimarum familiarum formis artificialibus expressa et symbolis explicata;* ibid., 1579, in-4°. D'après Sibbern, il aurait aussi publié la 3[e] édition de l'*Historia danica* de Saxo Grammaticus; Francfort, 1576. K.

Rotermund. *Suppl.* à Jöcher. — Sibbern, *Biblioth. hist. Dano-Norregicæ,* p. 23.

LONJUMEAU (*André* DE). *Voy.* ANDRÉ.

LONJUMEAU (*Gaillard* DE). *Voy.* GAILLARD.

LONPOIGNE (DE). *Voy.* JACQUEMIN (*Ch.-J.*).

LOO (VAN). *Voy.* VANLOO.

LOON (*Gérard* VAN), antiquaire hollandais, né à Leyde, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il s'appliqua à l'étude de l'histoire nationale, des antiquités et des médailles, et publia les ouvrages suivants : *Nederlandsche Historie Penningen;* La Haye, 1723-1731, 4 vol. in-4°; trad. en français : *Histoire métallique des dix-sept provinces des Pays-Bas, depuis l'abdication de Charles V jusqu'à la paix de Bade,* en 1716; La Haye, 1732-1737, 5 vol. in-fol.; — *Inleiding tot Hedendaagsche Penningkunde ofte Verhandeling van den Oorspronk van't geld* (Introduction à la Numismatique de Hedendaag, ou dissertation sur l'origine des monnaies); Am-

ayant été proscrites en 1592, il fut contraint de les rétracter publiquement et d'aller s'établir ailleurs. Il se rendit à Bruxelles, et y exerça les humbles fonctions de vicaire de paroisse. Bientôt, accusé d'être retombé dans ses premières opinions, il fut arrêté comme relaps, et subit une assez longue captivité. Ces persécutions ne le convertirent pas : une troisième accusation était sur le point d'être lancée contre lui lorsqu'on apprit la nouvelle de sa mort. Callidius avait quelque usage des belles-lettres et de la théologie, et montra du zèle contre les protestants; mais il eut le malheur d'émettre au sujet des sciences occultes des idées qui n'étaient pas, comme celles du temps, entachées d'ignorance et de grossièreté, ce qui fit dire de lui qu'il était d'un caractère bizarre, qu'il n'avait point l'esprit net et qu'il joignait peu de jugement à beaucoup d'opiniâtreté. On a de lui : *De tumultuosa Belgarum rebellione sedanda*; Mayence, 1579, 1582, in-8° ; — *Apologia in orationem Ph. de Marnix, pro archiduce Austriæ Matthia*; Luxembourg, 1579, in-4° ; — *Annotationes in Ferum super Joannem*; le *Commentaire* de Jean Ferus ou Wilt a été réimprimé plusieurs fois ; — *Defensio adversus Chr. Franckenium cæterosque sectarios* ἀρτολατρείαν (panis adorationem) *impie asserentes*; Mayence, 1581, in-12; — *Thuribulum aureum sanctarum precationum*; ibid., 1581, in-16; livre de prières tiré en partie du *Hortulus præcationum* du P. Bacher; — *Illustrium Germaniæ Scriptorum Catalogus*; ibid., 1581, in-12; abrégé peu instructif de la vie de quatre-vingt-neuf écrivains allemands et belges; — *Ecclesiæ Venatus*; Cologne, 1585, in-12. Callidius a donné aussi une édition du *Térence chrétien* de C. Schonæus; Cologne, 1592. K.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Biblioth. Belgica*. — Martin Delrio, *Disquisit. magicæ*, liv. 5. — Bayle, *Dict. Hist. et Crit* (Callidius). — Niceron, *Mémoires*, XXXVIII — Paquot, *Mémoires*.

LOOS (*Onésime-Henri* DE), alchimiste français, né le 1er octobre 1725, à Sedan, mort en 1785, à Paris. Il passa sa vie entière à chercher la pierre philosophale, et laissa de ses travaux stériles le témoignage suivant : *Le Diadème des Sages, ou démonstration de la nature inférieure, par Philanthropos, citoyen du monde*; Paris, 1781, in-12. Il a laissé en manuscrit une apologie de Nicolas Flamel, intitulée *Flamel*

trouvait fort étrange qu'on fit mourir tant de personnes accusées d'avoir fait un prétendu pacte avec le démon et d'aller aux assemblées nocturnes du Sabbat. Il ne se contenta pas d'écrire plusieurs lettres aux magistrats pour faire cesser les procédures; il composa aussi un livre *De vera et falsa Magia*, qu'il envoya secrètement à un imprimeur de Cologne. Obligé de se dédire, il reconnut avec les théologiens orthodoxes « que les sorciers avaient tout pouvoir sur les hommes, les animaux ou les éléments; qu'ils pactisaient avec les démons; que les démons revêtaient des apparences humaines, qu'ils s'accouplaient avec les femmes », et autres niaiseries, contre lesquelles Loos protesta de nouveau sans plus de succès. Quant à l'ouvrage incriminé, on ne sait ce qu'il est devenu.

vengé, où il soutient la cause de cet adepte avec autant de force que d'éloquence. Il avait entrepris une *Histoire de la Vie et des Travaux de N. Flamel*, qui paraît avoir été perdue. P.

Bouillot, *Biogr. Ardennaise*.

LOOS (*Philippe-Werner*), savant français, né à Bouxwiller, en Alsace, le 8 novembre 1754, mort à Paris, le 7 octobre 1819. Il passa plusieurs années en Prusse, et publia, entre autres : *Encyclopädie für Künstler* (Encyclopédie des Arts et Métiers); Berlin, 1794-1798, 6 vol. in-18; — un grand nombre d'articles insérés dans l'*Encyclopédie économique* de Krunitz et dans le *Journal général de la Littérature étrangère* (Paris, 1801-1819, in-8°); — les onze premiers volumes des *Archives des Découvertes et inventions modernes*; Paris, 1809-1832, 24 vol. in-8°. E. G.

Haag, *La France Protestante*. — Quérard, *La France Littéraire*.

***LOOSE** (*Henri*), poëte allemand, né à Stuttgard, en mars 1810. Il fut de 1832 à 1837 vicaire à Walheim, s'établit à Stuttgard, où il cultiva la poésie, et se rallia au mouvement religieux excité par Runge. En 1848 il propagea de tous ses efforts les opinions et les idées démocratiques dans le Wurtemberg, ce qui le força en 1851 de résigner ses fonctions de pasteur d'Esslingen et de passer aux États-Unis. Il a publié : *Die Heckarharpe* (Harpe de Heckar), avec Frédéric Richter; Tubingue, 1832, in-12; — et seul : *Lieder* (Chansons); Stuttgard, 1835, in-12, dernière édition, 1848. Ch. R—N.

Documents particuliers.

LOOSJES (*Adrien*), littérateur hollandais, né le 13 mai 1761, à Harlem, où il est mort, le 28 février 1818. Il exerça la profession de libraire dans sa ville natale, où sa vie s'écoula tout entière. En 1806, lorsque le gouvernement monarchique fut rétabli en Hollande, il eut le courage d'envoyer au corps législatif une pétition, signée des principaux habitants, pour l'engager à résister au coup d'État de Napoléon. Comme écrivain, il a produit beaucoup d'ouvrages estimés soit en vers, soit en prose; nous citerons : *La Bataille de Nieuport*, drame héroïque; — *Gewaarts et Gyzeslar*, drame, 1786; — *Amélie de Nassau*, tragédie; 1786; — des romans moraux ou historiques : *François de Borsselen et Jacqueline de Bavière*; Harlem, 1790-1791, in-8°; — *Charlotte de Bourbon*; ibid., 1792, in-8°; — *Coucy et Jacqueline*; ibid., 1793; — *Louise de Coligny*; ibid., 1803, in-8°; — *Jean de Witt*; ibid., 1805, in-8°; — *Histoire de Suzanne Bronkhorst*; Harlem, 1806, 6 vol. in-8°; roman qui rappelle la manière de Richardson et dont les caractères sont bien tracés; — *Vie de Maurice Lynslager*, histoire d'une famille hollandaise au dix-septième siècle; ibid., 1808, 4 vol. in-8°; — *Zedelyke Verhalen* (Contes moraux); ibid., 1804, 3 vol. in-8°; — *Arnold Geesteranus en Susanna van Oostdijk*; ibid., 1807, in-8°; — *Histoire de Jean van Goldstein*, tirée des annales du dix-huitième siècle; ibid., 1810, 4 vol.; — *Contemplations des quatre Ages de l'Homme*, poésies; 1798; — *Dernière Campagne de Ruyter*, poëme; — *Poésies inédites*, 2 vol. in-8°, publication posthume. K.

Peerlkamp, *Vie d'Adr. Loosjes*; Harlem, 1818, in-8°. — *Vie d'Adr. Loosjes*; Amsterdam, 1818, in-8°.

LOOTS (*Corneille*), poëte lyrique hollandais, né à Amsterdam, en 1774, mort vers 1850. Il se livra d'abord au commerce, et se fit ensuite correcteur d'imprimerie, afin de s'adonner plus librement à la poésie, pour laquelle il avait un talent naturel. On a de lui : *De Voortreflykheid van den Mensch in de Beoefening der schoonen kunsten* (Excellence de l'homme dans la culture des beaux-arts); ibid., 1806, in-8°; — *Hugo Grotius*, dans le tome II des *Œuvres* de la *Société poétique* d'Amsterdam; — *Gedichten* (Poésies); Amsterdam, 1816-1817, 4 vol. in-8°. E. G.

Jay et Jouy, *Biographie des Contemporains*. — Kampen, *Geschiedniss van de Letteratur en Wittenschapen*.

LOOZ-CORSWAREM, ancienne famille d'origine allemande, issue des comtes de Henneberg, qui obtint d'abord le titre de prince de l'Empire, puis celui de duc. Depuis le douzième siècle, elle se divisa en sept branches; celle de Looz-Corswarem en Belgique est la seule qui existe encore. Le comté de Looz était une mouvance immédiate de l'Empire, dont les seigneurs avaient siége et voix délibérative à la diète. Les possessions de cette maison situées dans les Pays-Bas furent mises sous le séquestre à la révolution. La famille de Looz reçut en dédommagement le duché de Rheina-Wolbeck, duché qui fut médiatisé en 1806 et placé sous la souveraineté du grand-duc de Berg, puis incorporé à l'empire français en 1810. Le congrès de Vienne rétablit les ducs de Looz en leur qualité de princes médiatisés, et plaça le duché de Rheina-Wolbeck en partie sous la souveraineté de la Prusse et en partie sous celle du Hanovre.

Le duc *Charles* de Looz-Corswarem, mort en 1822, avait été déshérité en 1803 par son père, pour cause de mésalliance, et son frère cadet, *Joseph*, appelé à recueillir le majorat, avait été reconnu par le roi de Prusse. Le duc Charles intenta un procès, mais inutilement. Toutefois il resta en possession des biens de sa famille situés en Belgique, et à sa mort il les transmit à son fils *Charles*, né en 1804, tandis qu'à la mort du duc Joseph, décédé en 1827, sans laisser d'enfants, le duché de Rheina-Wolbeck passa, par transaction sur procès entamé, au comte *Napoléon* Lannoy de Clervaux, allié de la maison par les femmes, et que le roi de Prusse éleva plus tard au titre de duc de Rheina-Wolbeck. J. V.

Conversations-Lexikon. — *Alm. de Gotha*.

LOPATINSKY (*Théophylacte*), archevêque de Tver, né en Volhynie, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Saint-Pétersbourg, le 6 mai 1741. Il embrassa l'ordre de Saint-Basile à Kief,

nef de la grande cathédrale de Cordoue. On ignore la date de sa mort; mais il est certain qu'il ne vivait plus en 1567. Ses œuvres furent publiées après sa mort par son ami Jean de Timoneda, sous les titres suivants : *Las primeras dos elegantes y graciosas Comedias del excel. poeta Lope de Rueda; estas son : Eufrosina, Armefina;* Valence, 1567, in-8°; Séville, 1576, in-8°; — *Dos Comedias : com de Los desengaños; com. Medora; Dos Coloquios pastoriles : col. de Camila; col. de Tymbria;* Valence, 1567; Séville, 1576, in-8°; — *El Deleitoso;* 1567, in-8°. Ces divers recueils contiennent quatre comédies, deux colloques pastoraux et dix *pasos* ou dialogues tous en prose, et en outre deux dialogues en vers. Ces petites compositions étaient évidemment destinées à être jouées devant un public populaire par la troupe de Lope de Rueda. Les comédies offrent une intrigue assez bien conduite et des portions de dialogue ingénieuses. Les colloques pastoraux ne diffèrent des comédies que par une plus grande négligence dans le plan et un ton bucolique qui depuis Enzina semblait convenir particulièrement aux spectacles publics. Les dix *pasos* sont des scènes de comédie, vives, rapides, sans liaison entre elles et sans dénoûment. Dans toutes ces compositions Lope de Rueda se distingue par le naturel de la pensée et du style et par une heureuse imitation de la vie commune; aussi Cervantes et Lope de Vega le regardent avec raison comme le véritable fondateur du théâtre populaire en Espagne. Z.

Cervantes, *Prologue* de ses *Comédies*. — Navarrete, *Vida de Cervantes*, p. 255-260. — Casiano Pellicer, *Origen de la Comedia y del Histrionismo en España*, t. II. — Ticknor, *History of Spanish Litterature*, t. II, c. VII.

LOPE FELIX DE VEGA-CARPIO, célèbre poëte espagnol, né à Madrid, le 25 novembre 1562 (1), mort dans la même ville, le 25 août 1635. Il appartenait à une famille qui avait quitté récemment pour Madrid (2) la vieille résidence de Vega dans la vallée pittoresque de Carriedo, sur les bords de la Sandoñana. Dès son enfance il montra des facultés extraordinaires. A l'âge de cinq ans, si l'on en croit son disciple Montalvan, il lisait le latin aussi bien que l'espagnol, et ne sachant pas écrire, il dictait à ses camarades des vers de sa composition. Bien jeune encore, il perdit son père, et il semble qu'à la suite de ce malheur, sa famille tomba dans la pauvreté et se dispersa. Il fut recueilli par son oncle, l'inquisiteur don Miguel de Carpio, qui ne négligea rien pour son éducation. Envoyé au collége impérial de Madrid, il y fit de grands

(1) Il naquit le jour de la fête de Saint-Loup ou Lope, dont on lui donna le nom. Son père s'appelait Félix de Vega.

(2) Son père (autant qu'on peut le conjecturer du récit du fils dans l'*Épître à Amarillis*) était venu à Madrid pour suivre une maîtresse, « Hélène, Asturienne, qui bientôt se montra une habile grecque. »

progrès dans les lettres, et il paraissait devoir répondre pleinement aux désirs de son oncle, lorsqu'une singulière aventure le détourna de ses études. A l'âge de quatorze ans il fut pris du désir de voir le monde, et s'enfuit du collége avec un camarade. Tous deux poussèrent jusqu'à Astorga dans le nord-ouest de l'Espagne; puis, fatigués du voyage, ils résolurent de retourner au logis. A Ségovie un orfèvre, chez qui ils étaient entrés pour changer quelques doublons et une chaine d'or contre de la petite monnaie, les prit pour des voleurs, et les fit arrêter. Le magistrat qui les interrogea ordonna de les ramener à Madrid. A la suite de cette équipée, Lope, mal reçu sans doute par son oncle, entra dans l'armée, et servit contre les Portugais à Terceira, en 1577. On ne sait combien de temps il resta soldat, mais on le trouve peu après attaché à l'évêque d'Avila, Geronimo Manrique, qui l'envoya achever ses études à l'université d'Alcala. Lope était déjà bachelier; il allait recevoir les ordres quand il devint amoureux, et se lança de nouveau dans les aventures. Il subsiste un curieux témoignage de cette période de sa vie; c'est le roman dramatique de la *Dorothée*, dans lequel il s'est représenté lui-même sous le nom de Fernando. Tous les souvenirs consignés dans ce roman ne sont pas à l'avantage du héros, et il faut croire pour son honneur que plusieurs sont fictifs; mais l'ensemble est réel, et nous représente fidèlement ce qu'était Lope à dix-sept ans. D'Alcala il se rendit à Madrid, et s'attacha au jeune duc d'Albe, petit-fils du célèbre favori de Philippe II. A la suggestion du duc, qui désirait figurer dans un livre sous un déguisement de berger, il composa, vers 1585, son *Arcadie*, roman pastoral mêlé de vers, dans le genre de la *Diane* de Montemayor et de la *Galatée* de Cervantes. Rien n'est plus froid et moins intéressant que la fable de ce roman, beaucoup trop long. Les personnages y sont représentés avec des mœurs invraisemblables et y parlent un langage plein d'affectation, particulièrement deplacé dans la bouche de bergers. On ne trouve guère à louer dans ce roman que l'éclat pittoresque des descriptions et de brillants développements oratoires. Vers le temps de la composition de l'*Arcadie*, Lope épousa Isabelle de Urbina, fille du roi d'armes de Philippe II et de Philippe III. Son bonheur domestique fut bientôt interrompu. Le poëte se prit de querelle avec un gentilhomme d'assez mauvaise réputation, le chansonna dans une ballade satirique, se battit avec lui, et le blessa. Par suite de cette aventure et d'autres folies de jeunesse, il fut mis en prison et ensuite exilé à Valence. Il passa plusieurs années dans cette ville, qui était après Madrid la plus littéraire des cités de l'Espagne. Malgré les liaisons qu'il y forma avec des poëtes distingués, tels que Gaspar de Aguilar et Guillen de Castro, il n'en ressentit pas moins les ennuis de l'exil, et il revint à Madrid aussitôt qu'il put le faire avec sûreté. Moins d'un an après son retour, il perdit sa femme. Ce malheur, ou plutôt le chagrin d'avoir vu ses vœux rejetés par une autre dame, qu'il a célébrée sous le nom de *Filis*, enfin le besoin de distraction le ramenèrent au service. C'était le moment où Philippe II, au milieu de l'enthousiasme général des Espagnols, préparait le fameux armement (*Armada*) destiné à renverser la puissance d'Élisabeth. Trouvant donc, comme il le raconte dans une de ses églogues, que la dame de ses amours ne voulait pas lui sourire, il prit le mousquet sur l'épaule, et, suivi de son ami Conde, le fidèle compagnon de son exil de Valence, il alla s'embarquer à Lisbonne sur l'Armada, où, dit-il, il bourra le canon de son fusil avec les vers écrits pour Filia. Le succès ne répondit pas à son ardeur guerrière. Son frère, dont il était séparé depuis longtemps, et qu'il trouva lieutenant à bord du *Saint-Jean*, où il servit lui-même, mourut dans ses bras. Des tempêtes et les vaisseaux anglais détruisirent presque toute la flotte espagnole, et le poëte, qui avait rêvé la gloire militaire, s'estima heureux de regagner sain et sauf d'abord Cadix, puis Tolède et Madrid, en 1590. Il est remarquable qu'au milieu des terreurs et des souffrances de cette désastreuse expédition, il trouva assez de loisirs et de tranquillité d'esprit pour écrire la plus grande partie de son poëme de *La Beauté d'Angélique*, faible continuation du *Roland furieux*. Cette malheureuse expédition semble avoir épuisé les ressources de Lope, qui dut revenir à la vie dépendante qu'il avait déjà menée chez le duc d'Albe. Il devint donc secrétaire d'abord du marquis de Malpica et ensuite du généreux marquis de Sarria, depuis comte de Lemos. Tandis qu'il était au service de ce seigneur, il épousa en 1597 doña Juana de Guardio. Il quitta peu après le comte de Lemos, et demanda aux lettres seules ses moyens d'existence. Il avait trente-cinq ans. Il jouit de quelques années heureuses, auxquelles il fait souvent allusion dans ses épîtres poétiques. Ce bonheur ne dura pas longtemps. Son fils Carlos mourut à l'âge de sept ans, et la mère mourut peu après en donnant le jour à une fille, *Feliciana*, qui dans la suite épousa don Louis de Usategui. Le mariage n'avait pas détourné le poëte d'un attachement illégitime; en 1605 il lui naquit une fille naturelle, *Marcela*, la plus tendrement aimée de ses enfants, qui prit le voile en 1621. La mère de Marcela, doña Maria de Luxan, donna à Lope un fils, nommé *Lope* comme son père, qui à l'âge de quatorze ans figura dans le grand concours poétique pour la béatification de saint Isidore, mais qui abandonna aussitôt après les lettres pour le service militaire et périt l'année suivante dans un combat maritime. Après la naissance de ces deux enfants on n'entend plus parler de leur mère. Lope, dont l'âge avait calmé les passions, commença à tourner sérieusement ses idées vers la

poëme en vingt livres et en vingt-deux mille vers. C'était déjà de la part du poëte espagnol une insigne témérité de lutter contre le chef-d'œuvre du Tasse; il eut de plus l'idée de choisir pour sujet non la conquête de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, mais la malheureuse croisade de Richard Cœur de Lion. Au milieu de faits assez exactement rapportés, il fit intervenir, contrairement à l'histoire, Alphonse VIII de Castille. Le vingtième livre se termine par la captivité de Richard et la mort paisible de Saladin. Il n'y a ni plan suivi ni justes proportions dans ce poëme, d'ailleurs gracieusement écrit et où abondent les visions, les personnages allégoriques, les épisodes, les aventures d'amour. A la *Jérusalem conquise* succédèrent, en 1612, *Les Bergers de Bethléhem* (*Pastores de Belen*), en cinq livres, pastorale en prose et en vers, qui contient l'histoire sacrée d'après les traditions les plus populaires de l'Église, depuis la naissance de Marie jusqu'à l'arrivée de la sainte famille en Égypte. Cette composition, pleine de mauvais goût, contient aussi des récits gracieux et de charmantes petites pièces de vers, entre autres la chanson que chante la sainte Vierge dans le bois de palmiers pour bercer son enfant endormi. La même année, 1612, il publia des *Ballades religieuses* et des *Pensées* en prose, qu'il prétendait avoir traduites du latin de *Gabriel Padicopeo* (espèce d'anagramme de Lope de Vega); et en 1614 il fit paraître un recueil de petits poëmes sacrés, souvent inspirés par une piété profonde et quelquefois étrangement grossiers et libres. En 1620 et 1622, il trouva dans la béatification et la canonisation de saint Isidore deux occasions de déployer son talent. La béatification du laboureur de Madrid, 19 mai 1620, donna lieu à une joute poétique dont Lope fut l'historiographe (1). Un théâtre avait été élevé devant l'eglise de Saint-André; du haut de cette estrade, Lope lut les poëmes envoyés au concours par les principaux littérateurs du temps, entre autres Zarate, Guillen de Castro, Jauregui, Espinel, Montalvan, Pantaleon, Silveira, Calderon, Lope lui-même et son fils, encore enfant. Comme prologue on commença par des requêtes satiriques destinées à égayer l'assistance, puis vint la lecture des pièces; un masque parut ensuite, sous le nom de maître Burguillos, et dans des vers grotesques tourna en ridicule le concours poétique. Burguillos n'est ici que le pseudonyme de Lope. Deux ans plus tard la canonisation du saint amena une fête encore plus éclatante et une nouvelle joûte poétique, dans laquelle Lope figura pour deux drames, l'un sur l'enfance, l'autre sur la jeunesse de saint Isidore. Dans ces deux concours, le public avait particulièrement goûté

(1) Les détails de la fête avec les poëmes envoyés au concours, imprimés en 1620, petit in-4°, remplissent trois cents pages dans le onzième volume des *Œuvres* de Lope.

les plaisanteries de Tome de Burguillos. Ce succès donna à Lope l'idée de composer d'autres vers du même genre, et en 1634 il fit paraître, sous le même pseudonyme, un volume de poëmes humoristiques et burlesques, presque toujours vifs et bien tournés. Ces poëmes sont en général très-courts; un seul est plus étendu, et mérite une mention spéciale; c'est la *Gatomachie* ou *Bataille des Chats* (Les combats de deux chats qui se disputent une chatte). La *Gatomachie* ne contient pas moins de deux mille cinq cents vers, ce qui est bien long pour un badinage; mais on s'aperçoit à peine de ce défaut, tant la versification en est brillante et aisée, tant l'Arioste, les poëtes épiques et les vieilles ballades y sont parodiés avec finesse.

Longtemps avant l'apparition des poésies de Burguillos, dans l'intervalle des deux fêtes de saint Isidore en 1621, il publia un volume qui renferme la *Filomene*, poëme moitié mythologique, moitié allégorique, où il se défend contre les envieux; La *Tapado*, description de la maison de campagne du duc de Bragance; *Andromède*, poëme mythologique; les *Aventures de Diane*, conte en prose, des épîtres poétiques, et une correspondance en prose; dans laquelle il attaque l'école de Gongora, alors au plus haut point de faveur. Un volume du même genre parut en 1624, contenant trois poëmes, *Circé*, malheureuse amplification d'un épisode de l'*Odyssée*, *Le Matin de la Saint-Jean* et l'*Origine de la Rose blanche*, plusieurs épîtres en prose et en vers et trois nouvelles en prose, qui sont ce que le recueil contient de mieux. En même temps qu'il publiait ces œuvres, bien légères pour un prêtre, il donna une preuve regrettable de zèle catholique. En janvier 1623, il prit part comme familier de l'inquisition au supplice d'un moine franciscain qui fut brûlé en grande pompe pour crime d'hérésie. En 1625 parurent ses *Triomphes divins*, poëme en cinq chants, à la manière de Pétrarque, commençant par les triomphes du divin Pan et finissant par le triomphe de la religion de la croix, et où l'on trouve plus de ferveur catholique que de poésie. On peut en dire autant de *La Couronne tragique* (1627), poëme sur la destinée de la malheureuse Marie Stuart, dédié au pape Urbain VIII. Le pape remercia le poëte, et lui conféra le grade de docteur en théologie, la croix de l'ordre de Saint-Jean, et le nomma fiscal de la chambre apostolique et notaire des archives romaines. Le catholicisme se conciliait très-bien chez Lope avec la mythologie et les romans. *Le Laurier d'Apollon*, poëme monotone et médiocre, qui renferme la mention élogieuse de près de trois cents poëtes espagnols, aujourd'hui presque tous inconnus, parut en 1630, et fut suivi en 1632 de la *Dorotea*, long roman dialogué, écrit dans sa jeunesse, « l'enfant le plus aimé d'une vie longtemps agitée ». Le héros Fernando est un poëte qui, après avoir été plus d'une fois amoureux et marié, refuse d'épouser Dorothée, objet de son premier attachement et se fait religieux. Ce héros, suivant une conjecture très-vraisemblable de Fauriel, est Lope lui-même, et les principaux incidents du roman sont des faits de sa propre vie. Ces faits, comme nous l'avons dit, ne sont pas toujours honorables, et des biographes ont repoussé comme injurieuse l'assimilation du poëte et de son héros. Mais, suivant une fine remarque de M. Sainte-Beuve, « il arrive souvent à un poëte de s'éprendre si tendrement de son passé, même d'un passé douloureux, même d'un passé déréglé et coupable; qu'il s'y attache davantage en vieillissant; qu'il le ressaisit étroitement par le souvenir; qu'au risque de perdre plus tard en estime, il sent le désir passionné de le transmettre, et qu'il a la faiblesse d'en vouloir tout consacrer. » Ce passé, agité, léger et peut-être coupable, Lope l'expiait par une ferveur religieuse qui dégénéra en mélancolie. Vers le commencement d'août 1635, quoiqu'il se sentît extrêmement faible, il ne voulut pas interrompre ses exercices religieux. On rapporte même qu'il se donna si cruellement la discipline que les murs de sa chambre furent trouvés teints de sang. Il mourut quelques jours après, à l'âge de soixante-treize ans. Le duc de Sessa lui fit faire de magnifiques funérailles. Pendant neuf jours le corps de l'illustre poëte resta exposé aux hommages du public. Trois évêques officièrent, et les premiers seigneurs du royaume suivirent le convoi. Marcela, qui depuis quatorze ans avait pris le voile, demanda que le cortège funèbre passât devant son couvent, afin qu'elle pût voir une dernière fois la face de celui dont elle avait été tendrement aimée. Tant d'œuvres que nous venons d'énumérer dans la vie de Lope de Vega montrent sans doute un talent fécond, une grande puissance d'invention et une étonnante facilité de versification; cependant elles ne constituent que la partie la moins éclatante et la moins durable de sa gloire. Sa véritable supériorité est au théâtre; c'est là qu'il fut réellement créateur. Il trouva l'art dramatique de son pays dans l'enfance, et il le porta au plus haut point de perfection qu'il ait atteint en Espagne. Ses premières pièces, *Le véritable Amant*, la pastorale de *Jacinto*, *La Rédemption de l'homme*, *Le Voyage de l'âme*, *L'Enfant prodigue*, *Le Mariage de l'âme et du divin amour*, écrites dans son exil de Valence, diffèrent à peine des pastorales, allégories, moralités qui étaient à la mode en France un demi-siècle plus tôt et qui avaient été détrônées par des pièces imitées des anciens; mais une fois à Madrid, et bien qu'il n'eût à sa disposition que deux misérables théâtres, il développa rapidement l'originalité féconde de sa manière. Ses pièces se succédèrent en si grand nombre qu'il est impossible d'en faire le dénombrement exact. En 1603 il en donna une liste de trois cent quarante-et-une; en 1609, le nombre [illegible]

malgré lui et qui est supérieure à l'imitation de l'auteur français, *La Nuit de la Saint-Jean*, *Folle pour d'autres et sage pour soi*, *La Récompense de bien parler*, et beaucoup d'autres pièces encore, qui montrent quelle prodigieuse variété de talent, quelle facilité d'invention possédait le poëte espagnol.

Les drames historiques, qui forment une autre grande classe des pièces de Lope de Véga, ne diffèrent des *comédies de cape et d'épée* que par la position plus élevée des personnages, rois, princes, par le ton sérieux, imposant du dialogue; du reste ce sont les mêmes intrigues compliquées, la même sentimentalité romanesque, le même mélange de grotesque; l'histoire ne fournit que le point de départ et le prétexte. Une des plus curieuses pièces en ce genre est *Rome incendiée* (*Roma abrasada*), fondée beaucoup moins sur les historiens latins que sur une compilation en partie fabuleuse appelée *Chronique générale d'Espagne*. Il est difficile de défigurer plus complétement une époque, et c'est en comparant cette pièce informe avec le *Jules César* de Shakspeare que l'on comprendra l'immense distance qui sépare les deux auteurs (1). Du reste les autres pièces historiques de Lope sont loin d'être aussi mauvaises; quelques-unes sont ingénieuses et intéressantes, comme *Le Prince parfait*, dans lequel il a représenté l'idéal de la perfection royale sous la figure de don Juan de Portugal, fils d'Alphonse V, *Le Nouveau Monde*, qui embrasse quatorze ans de la vie de Colomb, depuis ses premières propositions à la cour de Portugal, jusqu'à son retour triomphal, *La Punition, non la Vengeance* (*El Castigo sin Venganza*), fondée sur ce sombre épisode des annales de Ferrare qui a fourni à Byron le sujet de *Parisina*. Le chef-d'œuvre de Lope en ce genre est *L'Étoile de Séville* (*La Estrella de Sevilla*), drame noble et pathétique, qui contient beaucoup de scènes admirables (2).

Le drame historique chez Lope de Vega n'est qu'une forme plus noble de la *comédie de cape et d'épée*; c'est encore cette comédie, mais plus familière, que nous trouvons dans les pièces consacrées à des personnages de la classe commune, telles que *L'Esclave de son Amant*,

(1) La distance paraîtrait à peine moindre si l'on comparait les pièces purement romanesques, par exemple : *La Fatalité déplorable* (*La Fuerza lastimosa*) de Lope avec le *Cymbeline* de Shakspeare, qui pour le sujet offre quelque ressemblance. La *Dyonise* et même l'*Isabelle* du poëte espagnol sont de bien pâles esquisses à côté de l'*Imogène* de Shakspeare.

(2) Les drames historiques de Lope offrent du moins dans les sujets beaucoup de variété; ils sont empruntés à toutes les époques de l'histoire d'Espagne, depuis la monarchie gothique jusqu'au règne de Philippe II : *Le dernier Roi goth*, *Les Aventures de jeunesse de Bernard del Carpio*, *Bernard en France*, *Les sept Enfants de Lara*, *Mudarra le Bâtard*, *La Conquête de l'Arauco*, *La sainte Ligue* (croisade contre les Turcs en 1571); et même à l'histoire étrangère contemporaine, comme dans *Le Grand duc de Moscovie*, où il est question de l'usurpation de Boris Godunow à Moscou, en [illegible].

L'Homme sage à la maison, *Théodora*, *Les Captifs d'Alger*. Dans ces trois formes de drame que Lope avait trouvées à l'état de grossière ébauche, et qu'il avait si heureusement perfectionnées, il pouvait montrer toute la fertilité de son génie, et il n'aurait probablement pas écrit de pièces d'un autre genre, s'il n'y eût été forcé par les circonstances. En 1598, l'Église obtint du gouvernement l'interdiction de toutes les pièces séculières à Madrid. Lope, forcé de se conformer au nouvel état de choses, se rejeta sur les sujets pieux, qu'il traita avec sa facilité ordinaire, mais non pas avec la gravité convenable. De ces pièces sacrées (*comedias de santos*), une des plus remarquables, est la *Naissance du Christ*; mais en général elles ne sont guère supérieures aux mystères du moyen âge. A ce genre pieux se rattachent des petites pièces, appelées *Représentations du Saint-Sacrement* (*Autos sacramentales*).

On sait que les processions du saint-sacrement se faisaient à Madrid et dans les autres villes de l'Espagne avec une pompe qui était elle-même un étrange spectacle. En tête on portait l'effigie d'un monstre marin appelé Tarasque, surmontée d'un autre figure représentant la prostituée de Babylone, c'est-à-dire, suivant la date, Anne de Boleyn, ou Élisabeth; à la suite des deux monstres venaient des enfants, des hommes et des femmes qui, la tête ceinte de couronnes, chantaient des hymnes et des litanies et exécutaient des danses nationales au son des castagnettes. Après de gigantesques mannequins représentant des Maures et des nègres, venaient le clergé portant le saint-sacrement, puis le roi avec toute sa cour et le reste de la procession, qui était fermée par des chars remplis d'acteurs. Ces acteurs, à la fin de la cérémonie, donnaient en pleine rue la représentation d'un *auto*. L'auto complet se composait d'une *loa* ou prologue, qui rappelait par des plaisanteries la procession; d'un intermède bouffon mêlé de quelques chansons populaires, et de l'*auto*, proprement dit, sorte de moralité sacrée qui, quoique un peu plus grave que le prologue et l'intermède, contenait encore beaucoup de plaisanteries. Par exemple dans *Le Pont du monde*, le prince des ténèbres place le géant Leviathan sur le pont du monde pour interdire le passage à tous les survenants qui ne reconnaîtront pas sa suprématie. Adam et Ève arrivent les premiers « vêtus très-galamment à la mode française » et rendent l'hommage demandé.

Après cette énumération des divers genres de poésie dramatique cultivés avec un succès éclatant et une prodigieuse fécondité par Lope de Vega, nous n'avons pas besoin d'insister sur le caractère de son génie. Il manque de profondeur, et ne s'arrête ni à peindre les passions dans leur généralité comme le théâtre français, ni les caractères comme Shakspeare; il ne transporte sur
e les incidents compliqués de la vie,
s apparences du monde. Ce mouve-

Memorias da Academia das Sciencias. — *O Panorama, jornal litterario*, 1re série, t. III, p. 196. — Francisco Dias, *Obras.* — *Revista universal Lisbonense.*

LOPES (*Francisco*), poëte et littérateur portugais, né à Lisbonne, à la fin du seizième siècle. Il fit paraître de nombreux ouvrages en vers et en prose, qui furent goûtés de ses contemporains, ainsi que l'attestent des réimpressions fréquentes; on remarque entre autres : *Santo Antonio de Lisboa, poëma*; Lisbonne, 1610, in-4°, suivi d'une seconde partie et de l'histoire des martyrs du Maroc; 1671, in-4°; — *Feitos heroicos et milagres do S. Xavier*; ibid., 1622, in-fol.; — *Honra da patria, sextilhas*; ibid., 1628, in-8°; — *Gloria de Portugal*; ibid., 1641, in fol.; — *Passa tempo honesto*, recueil de vers en deux parties; ibid., 1658-1659, 2 vol. in-24. P. L.

Summario da Bibliotheca Lusitana; II.

LOPES (*Pedro*), poëte latin moderne, né à Abrantès en Portugal, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il reçut à Salamanque le grade de docteur, et pratiqua la médecine en Portugal. Il cultivait la poésie avec succès, et laissa les ouvrages suivants : *Poesis philosophica, in VI libros digesta, de totidem rebus quas physici non naturales vocant*; Coïmbre, 1618, in-4° : l'auteur s'est proposé Lucrèce pour modèle, et l'a imité heureusement en quelques passages; son poëme traite de l'air, du mouvement, du sommeil, de l'inanition, des passions et des aliments; — *Flosculus Medicinæ*; Lisbonne, 1620, in-8°; réimp. à Malaga, 1633, in-4°; — *Dulcis miscellania diverso poemate*; Malaga, 1637, in-4°; — *Epigrammata in laudem Lupi da Vega-Carpio*, ouvrage posthume. P.

Barbosa Machado, *Bibl. Lusit.*

LOPES DA VEIGA (*Antonio*), poëte portugais, né en 1586, à Lisbonne, mort en 1656, à Madrid. Il vint de bonne heure s'établir dans cette dernière ville, et y tint un rang considérable parmi les beaux esprits du temps. Ses ouvrages sont écrits en langue castillane; nous citerons : *Lirica Poesia*; Madrid, 1620, in-8°; — *El perfecto Senhor, sueño politico con otros discursos y las poesias ultimas*; ibid., 1626, in-8°, et 1652, in-4°; — *Heraclito y Democrito de nuestro siglo*; ibid., 1641, in-4°. P.

Nic. Antonio, *Biblioth. Hispana.*

LOPEZ (*Jaime*), surnommé *El Mudo* (le Muet), né à Madrid, peintre espagnol du quinzième siècle, que l'on a souvent confondu à tort avec le célèbre Juan Fernandez Navarette *el Mudo*, son contemporain, également sourd-muet. Jaime Lopez ne fut jamais un peintre de premier ordre. Il a pourtant décoré avec goût l'ermitage de Notre-Dame-del-Prado. A. de L.

Catalogo de los Cuadros que existen colocados en el real museo de pinturas del Pardo; Madrid, 1824. — *Noticia de los Cuadros que se hallan en el Pardo*, etc. Madrid, 1828.

LOPEZ (*Yago*), peintre espagnol, né à Tolède, vers 1465, mort vers 1530. Il apprit son

art sous les leçons de Antonio del Rincon et devint excellent fresquiste et bon peintre d'histoire. De 1495 à 1508, il orna la cathédrale de Tolède; malheureusement le temps n'a laissé que peu de traces de ses œuvres. En 1519, avec Alonzo Sanchez, il décora le grand théâtre de l'université de Alcala-de-Henarès. Les peintures de Yago Lopez, fort rares d'ailleurs, témoignent que cet artiste fut un des plus remarquables de son temps dans le genre gothique. A. DE L.

Gutierrez de los Rios, *La Noticia general para la estimacion de las Artes*; Madrid, 1600. — Cean Bermudez, *Dicc. hist. de las Bellas-Artes*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

LOPEZ (*Alphonse*), financier français, né en 1572, en Espagne, mort le 29 octobre 1649, à Paris. Chrétien de religion et maure de race, il prétendait descendre des Abencerages de Grenade, et vint en France dès 1604, afin de ménager un traité secret contre l'Espagne entre ses compatriotes et le roi de France. Ainsi que l'atteste la correspondance du maréchal de La Force, ce dernier avait reçu des ordres secrets à ce sujet. La mort de Henri IV mit fin à ces négociations que la difficulté même d'aboutir avait traînées en longueur. Lopez, trop compromis vis-à-vis du gouvernement espagnol, resta en France, où il ne tarda pas à faire fortune dans le commerce des diamants. Les grands seigneurs besogneux s'adressèrent souvent à lui, et par leur crédit il gagna de grosses sommes en trafiquant pour le compte de l'État et des particuliers. Balzac, faisant le modeste sur le mérite de ses lettres, disait : « Je ne pense pas que le seigneur Lope fust assez hardy pour me prester vingt escus dessus. » On s'obstinait à le faire passer pour juif, bien qu'il fût chrétien, et comme il vendait un crucifix bien cher : « Vous avez, lui dit-on, vendu l'original à si bon marché! »

Il est souvent question de Lopez dans le *Journal* du cardinal de Richelieu, qui l'employait dans ses affaires secrètes. Ce grand ministre, s'il faut en croire Tallemant des Réaux, lui joua, pour se divertir, un tour assez cruel. Comme Lopez s'en revenait de Rueil avec toutes ses pierreries, il le fit attaquer par des gens apostés, qui menacèrent de le dévaliser. La peur qu'il éprouva fut tellement grande qu'il faillit mourir, et le cardinal, pour le calmer, l'invita à manger à sa propre table. Il lui donna commission de faire construire des vaisseaux en Hollande, et au retour il le nomma conseiller d'État. Lopez fut enterré dans l'église de Saint-Eustache, et l'on grava ce distique sur son tombeau :

Natus Iber, vixit Gallus, legemque secutus,
Auspice nunc Christo, mortuus astra tenet.

P. L—Y.

Balzac, *Entretiens*. — La Force, *Mémoires*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*.

LOPEZ, nom commun à plusieurs médecins espagnols du seizième siècle, parmi lesquels nous citerons :

LOPEZ Y CORELLA (*Alonso*), auteur d'un ouvrage en vers avec commentaire en prose : *Secretos de philosophia medicina*; 1539, in-4°, goth., réimpr. à Valladolid, 1546, in-4°, et à Saragosse, 1547, in-fol.

LOPEZ VILLALOBOS (*Francisco*) a publié : *El Sumario de la Medicina, con un tratado sobre las pestiferas bubas*; Salamanque, 1498, in-fol. goth.; ce livre fort rare, écrit en vers, est le premier, en Espagne, où il soit question de la maladie vénérienne; l'auteur ne doit pas être confondu avec le naturaliste François de Villalobos (*voy.* ce nom).

LOPEZ (*Pedro*), né à Zamora, eut au seizième siècle une grande réputation comme vétérinaire. On a de lui : *Libro de Albeyteria, que trata del principio y generacion de los cavallos*; Logroño, 1588, in-fol.

LOPEZ DE HENOJOSA (*Alonso*), pratiqua son art au Mexique, où il fit paraître : *Summa y recopilacion de Cirurgia, con un arte para sangrar y examinar barberos*; Mexico, 1578, in-4°. K.

Antonio, *Bibl. Hispana*. — Brunet, *Man. du Librair.*

LOPEZ (*Alonzo*), poëte et critique espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut surnommé le *Pinciano*, du nom de sa ville natale Valladolid (en latin *Pintia*). Il exerça la médecine, et fut attaché à la princesse Marie de Castille, fille de Charles Quint. Il est connu par un traité de critique littéraire intitulé : *Philosophia antiqua poetica*; Madrid, 1596, in-4°; 2e édit., 1778, 2 vol. in-8°; c'est un commentaire, un développement savant et parfois très-ingénieux de la *Poétique* d'Aristote. Moins heureux comme poëte que comme critique, il composa sur Pélage un poëme médiocre et ennuyeux : *El Pelayo*; Madrid, 1605, in-8°. On cite encore de lui un ouvrage médical : *Hippocratis Prognosticum*; Madrid, 1596, in-4°. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Bouterweck, *Histoire de la Littérature espagnole*, t. I, p. [illegible]. — Ticknor, *History of Spanish Litterature*, II, [illegible]; III, 201, 219.

LOPEZ (*Duarte*), voyageur portugais, né à Benavente (Estramadure). Il partit d'Evora en 1578 pour le Congo, et résida à Loanda jusqu'en 1587. Le roi de Congo dom Alvare l'envoya alors en ambassade auprès du pape Sixte Quint et de Philippe II, roi d'Espagne et de Portugal. Cette mission avait pour but de leur exposer le triste état du christianisme dans le Congo et de solliciter des secours en apôtres, en soldats et en argent. Lopez ne rapporta en Afrique que de vagues promesses; on ignore le reste de sa vie. Felipe Pigafetta a rédigé, d'après les notes de Duarte Lopez, une *Relatione del reame di Congo*, etc.; Rome, 1591, in-4°, avec cartes et fig. Cet ouvrage est extrêmement curieux, et complète les récits de Merolla et de Dapper. Il fait surtout connaître l'histoire politique du Congo et la série de ses monarques. Il en existe des traductions latine (Francfort, 1598), anglaise et allemande. De Bry et Pur-

à Madrid en 1598. Elève et ami du célèbre Gaspard Becerra, il aida son maître dans la décoration du palais royal de Madrid et dans celle du Pardo. Becerra en faisait tant de cas, qu'en mourant il le recommanda spécialement à Philippe II. Ce monarque prit en considération le testament de Becerra, et chargea Francisco Lopez de la décoration du monastère de Monserrate en Catalogne. Les autres œuvres de Lopez sont perdues ou attribuées à ses nombreux homonymes. A. DE L.

Bermudez, *Diccionario storico*. — *Archives du Musée de Madrid*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

LOPEZ (*Pedro*), peintre espagnol, vivait en 1608. Un des meilleurs élèves du Greco, il peignait avec autant d'élégance que de correction; mais ses ouvrages sont peu nombreux; le principal est la magnifique *Adoration des Mages* qui se voit chez les Trinitaires de Tolède. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

LOPEZ (*Duarte*), compositeur portugais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était clerc bénéficié, et tint l'emploi de maître de chapelle à l'église cathédrale de Lisbonne. Vers la fin de sa vie, qui se prolongea jusqu'à l'âge de cent trois ans, il fut nommé recteur de l'évêché diocésain. Lopez eut pour maître de composition Manoël Mendez d'Évora; le style de ses œuvres musicales, très nombreuses, a beaucoup d'analogie avec celui de Benevoli. Il jouit dans son pays d'une grande réputation. Nous citerons de lui : *Opuscula Musica nunc primum edita;* Anvers, 1602, in-4°; — *Officium Defunctorum ;* Lisbonne, 1603, in-4°; — *Natalitiæ noctis Missa; B. Mariæ Virginis salve*, etc.; Anvers, 1605, in-fol.; — *Canticum Magnificat IV vocum;* ibid., 1605, gr. in-fol.; on y trouve seize *Magnificat* dans les différents tons; — *Liber Processionum et stationum ecclesiæ Olissiponensi in meliorem formam redactus ;* Lisbonne, 1607; — *Missæ, IV, V, VI et VIII vocum ;* Anvers, 1621, gr. in-fol.; — *Missæ IV, V et VI vocum;* ibid., 1639, gr. in-fol. Ce compositeur a en outre laissé des œuvres manuscrites conservées dans la bibliothèque royale de Lisbonne. P.

Summario da Bibl. Lusitana, I. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

LOPEZ (*Francisco*), peintre et graveur espagnol, vivait en 1638, à Madrid. Il fut un des élèves les plus distingués de Bartolommeo Carducci, qu'il aida dans la peinture des tableaux du grand maître autel de San-Felipe-de-Neri (1). En 1603, Philippe III attacha Lopez à sa personne, et le désigna pour orner le Prado, aux appointements de cent cinquante ducats d'or (environ 1,769 francs) par mois, outre ses frais. Ses fresques représentent, dans l'un des salons du roi, quelques traits de l'histoire de Charles Quint. On remarque dans

(1) Les tableaux de Lopez furent détruits dans l'incendie de 1718.

ses tableaux une heureuse composition, des attitudes habilement variées, un coloris frais, un dessin des plus élégants. Le chef-d'œuvre de Lopez se voit à Madrid, dans l'église de Saint-Martin; c'est un *Saint Antoine*, abbé; il est daté de 1588. Lopez aida Vincenzo Carducci à composer son traité *De las Excelencias de la Pintura, o dialogo de la pintura, sa difensa, origen, essencia definicion, modos y deferencias*; Madrid, 1633, in-4°. Lopez en grava à l'eau-forte les troisième, sixième et septième estampes. A. DE L.

Baldinucci, *Notizie*. — *Catalogo de los cuadros que existen collocados en el real Museo de Pinturas del Pardo* (Madrid, 1824). — *Notizia de los cuadros que se hallan collocados en la galeria del Museo del Rey, sito in El Pardo de esta corte*, etc. (Madrid, 1828).

LOPEZ (*Diego*), littérateur espagnol, mort en 1655. Il était originaire de l'Estramadure, enseigna les belles-lettres, et fit sa principale occupation de traduire les anciens et les modernes du latin en prose espagnole, tels que *Virgile*; Valladolid, 1601, in-4°, et Madrid, 1614; — *Perse*; Burgos, 1609, in-8°; — *Les Emblèmes d'Alciat*; 1615, in-4°; — *Valère Maxime*; 1631, in-4°. Il a écrit d'original une *Declaracion magistral sobre las* Satyras *de Juvénal*; Madrid, 1842, in-4°.

On ne doit pas le confondre avec un écrivain contemporain portant les mêmes noms, *Diego* LOPEZ, et mort vers 1656. Ce dernier, qui fut archidiacre de Séville, acquit beaucoup de réputation pour son éloquence et son érudition. Il traduisit en espagnol *L'Ane d'Or* d'Apulée, 1543, in-fol., travail estimé, et divers écrits d'Æneas Sylvius et d'Érasme. P. L.

Nic. Antonio, *Biblioth. Hispana*.

LOPEZ-CARO (*Francisco*), peintre espagnol, né à Séville, en 1598, mort à Madrid, en 1662. Élève du grand peintre d'histoire Juan de Las Roelas, il profita des conseils de ce maître, et se consacra au portrait. Il acquit en ce genre une grande réputation, et pourtant sa couleur est fausse, son dessin maniéré.

Son fils, *Francisco*, sous ses leçons et celles d'Alonzo Cano, le Racionero, devint l'un des meilleurs peintres de l'Espagne (*voy.* CARO). A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

LOPEZ (*Gregorio*), en religion *Antoine de Sainte-Marie*, missionnaire espagnol, né vers 1610, à Valtanas, en Estramadure, mort à Nankin, en 1670. Il prit l'habit de religieux dans un couvent de Franciscains à Salamanque; son zèle l'entraîna chez les frères Mineurs déchaussés des îles Philippines, où il enseigna pendant quelque temps la théologie. En 1633 il alla prêcher l'Évangile en Chine et fut nommé en 1643 missionnaire de son ordre en ce pays. Il parcourut les provinces de Fo-Kien, de Nankin et de Canton, fonda plusieurs églises et oratoires, et travailla pendant vingt-sept ans avec une ardeur infatigable à la conversion des infidèles. Plus d'une fois il eut à subir des persécutions cruelles, fut jeté en prison, et se vit exposé à toutes sortes d'opprobres, d'afflictions et de misères. Il reçut du pape Innocent X le titre de vicaire apostolique. On a de Lopez beaucoup d'écrits en espagnol et en latin, parmi lesquels nous citerons : *Relatio Sinensium Sectarum*; — *De Controversiis primogenitorum defunctorum*; — *Les Rits des Chinois*, trad. de l'espagnol en français; Paris, 1701, in 12; — *Catéchisme chrétien*, en chinois; Canton, 1660; — *Expositio Pii V constitutionis adversus eos qui ministros Inquisitionis offendunt*; Macao, 1642, in-fol.; — *Tractatus de Sinarum Conversione*; Rome, 1664, trad. du français du P. Nicolas Lombard; — *Apologie pour les missionnaires dominicains et franciscains de la Chine*, en espagnol; Madrid, in-fol.; — *Histoire du frère Gahiel de la Madeleine et de sept autres Mineurs déchaussés, martyrs du Japon*, en latin; le P. Martin de Saint-Joseph insérа les vies en espagnol dans le livre IV de sa *Chronique*; — *Commentarii super Philosophiam ethnicam Confucii, Sinarum magistri*; Madrid, 1678, in-fol.; — *De Modo evangelizandi in Sinico imperio*; in-fol. : dédié à Philippe IV, roi d'Espagne; — *Adnotationes dogmaticæ et mysticæ*, sur un ouvrage qui raconte la vie en 3 vol. in-fol. de la mère Marie-Madeleine de la Croix, fille spirituelle de Gregorio Lopez; — *Tractatus de Cultu Confucio et parentibus mortuis a Sinis exhibito*, en chinois; Chang-haï, 1686. P.

Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. universa Franciscana*, I, 112 et suiv., et *Biblioth. Minor discalceatorum*, part. 1 et 2. — Navarrette, *Hist. Sinensis*, I. — *Apologie des Dominicains*, ch. 22.

LOPEZ CABALLERO (*Andrea*), peintre espagnol, né en 1647, vivait à Madrid en 1695. Il était d'origine napolitaine, mais il apprit la peinture à Madrid dans l'atelier de José Antolinez, dont il prit la manière et la beauté des teintes. Il est fâcheux que Lopez Caballero se soit adonné principalement au portrait; on doit le regretter surtout lorsqu'on admire à Madrid son *Christ au tombeau avec les trois Maries*. A. DE L.

Felipe Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura* (Madrid, 1788). — Cean Bermudez, *Diccionario historico de las Bellas Artes in España*.

LOPEZ (*José*), peintre espagnol, né vers 1650, à Séville, fut un des meilleurs élèves de B.-Esteban Murillo, ainsi que le prouve son *Saint Philippe*, qui du couvent de la Merced de Séville a été transporté à l'Alcazar. José Lopez excellait surtout dans la représentation de la *Madone*, dont il peignit presque l'histoire entière. Les âges et les attitudes sont variés avec intelligence.

Son fils, *Christophe*, né à Séville, et mort dans la même ville, en 1730, fut un des meilleurs professeurs de l'académie de sa ville natale. La plupart de ses ouvrages furent achetés pour les Indes. On remarque à Séville dans l'église de

Los Totos-Santos un *Saint Christophe* gigantesque et une *Cène* qui attestent dans C. Lopez une extrême facilité et une grande fraicheur de coloris. Son meilleur élève fut don Bernard-German. Llorente. A. DE L.

Cean Bermudes, *Diccionario historico de los mas ilustres Profesores de las Bellas Artes en España.* — *Las Constituciones y Actas de la Academia de Sevilla.* — Felipe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*; Madrid, 1788.

LOPEZ (*Gasparo*), dit *Gasparo dei Fiori*, peintre de fleurs de l'école napolitaine, né à Naples, après le milieu du dix-septième siècle, mort à Florence ou à Venise, en 1732. Après avoir étudié à Naples sous Andrea Belvedere, il passa une grande partie de sa vie dans les autres villes de l'Italie, où il séjourna plus ou moins longtemps, selon les travaux qu'il y trouvait à exécuter; aussi ses ouvrages sont-ils répandus dans les galeries de Florence, de Venise, de Brescia, etc. Dans toutes ces villes, il eut des imitateurs, mais aucun ne put égaler le charme et la fraicheur qu'il savait répandre dans ses ouvrages. Le musée de Vienne possède un beau tableau de cet artiste. E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani.* — *Catalogo Algarotti.*

LOPEZ Y PALOMINO (Don *Francisco*), peintre espagnol, du dernier siècle. Il apprit son art à Madrid, et l'académie de San-Fernando lui ouvrit ses rangs en 1759. Lopez Palomino se distingua dans le portrait. Il a aussi laissé quelques tableaux de genre, mais de petite dimension. A. DE L.

Las Actas de la Academia de San-Fernando de Madrid.

LOPEZ (*Narcisse*), aventurier américain, né en 1799, dans l'État de Venezuela (Amérique du Sud), exécuté le 1er septembre 1851, à La Havane (Cuba). Son père, riche négociant, avait une maison à Caracas et une autre à Valence, dans l'intérieur du pays. Narcisse Lopez géra quelque temps la maison de Valence pour son père. Il ne paraissait avoir alors aucun penchant pour le métier des armes; cependant, en toutes circonstances il avait fait preuve d'un courage indomptable et d'une grande persévérance. En 1814 Narcisse Lopez était dans les rangs du parti de l'indépendance; plus tard il abandonna cette cause, et s'enrôla dans l'armée royale espagnole. A la fin de la guerre, il était parvenu au grade de colonel, et n'avait guère que vingt-trois ans. Lorsque l'armée espagnole dut évacuer le sol de Venezuela, Lopez alla s'établir à Cuba, où il ne tarda pas à se faire remarquer par ses tendances libérales. Se trouvant en Espagne au moment où les succès de don Carlos mettaient en péril le trône d'Isabelle II, Lopez entra dans l'armée constitutionnelle, et devint l'aide de camp du général Valdès. Plus tard, il fut nommé gouverneur de Madrid, puis élu sénateur par Séville. Les députés de Cuba ayant été à quelque temps de là exclus des cortès, Lopez en conçut une vive irritation, donna sa démission, et repartit pour Cuba, où il occupa divers emplois sous l'administration du général Valdès, alors gouverneur général de cette colonie. Pendant son séjour à Cuba Lopez s'occupa de l'exploitation d'une mine de cuivre abandonnée depuis longtemps. Il ne tarda pas cependant à sympathiser avec les projets qui se préparaient aux États-Unis pour l'émancipation de la reine des Antilles. Dès 1849 il se rendait dans ce but aux Etats-Unis, où il organisa successivement trois expéditions, qui absorbèrent à peu près tout ce qu'il possédait. La première, désignée ordinairement sous le nom d'*expédition de Round-Island*, eut lieu en 1849, et échoua; la seconde, entreprise en mai 1850, et appelée l'*invasion de Cardeñas*, n'eut pas plus de succès; la troisième, dite de *Bahia-Honda*, tentée en août 1851, eut une issue fatale pour Lopez. Débarqué à Morillo, près de La Havane, à la tête de quelques centaines de flibustiers recrutés dans les ports de l'Union, Lopez trouva le pays abandonné. Il laissa deux cents hommes avec le colonel Crittenden, qui furent pris les premiers par les troupes espagnoles, et fusillés. Lopez s'étant porté sur les Pozas, n'y rencontra personne. Attaqué par les Espagnols, il les repoussa, et resta maître de la place; mais, se voyant sans appui, il prit le parti de se réfugier dans les montagnes; égaré par ses guides, il tomba dans une embuscade, où le général espagnol Enna fut tué. Il erra depuis dans les montagnes, pourchassé et découvert par des chiens, selon les uns; saisi et garrotté pendant son sommeil dans une habitation où il avait demandé asile, selon une autre version. Ramené à La Havane, il fut condamné à mort par un conseil de guerre, et subit le supplice de la garrotte. Sur l'échafaud Lopez montra le plus grand courage : « Je prie ceux qui m'ont trahi de me pardonner comme je leur pardonne, dit-il au moment de mourir. Ma mort ne changera rien aux destinées de Cuba. Adieu, ma chère île de Cuba ! » Lopez laissa une veuve et un fils âgé de dix-huit ans, qui étudiait en Suisse. Le vaisseau qui l'avait apporté avait pu se sauver. Parmi ceux qui l'accompagnaient, il se trouvait beaucoup d'Allemands, de Hongrois, de Polonais, et des gens d'origine espagnole ou irlandaise. Une centaine de prisonniers furent envoyés aux présides d'Espagne. Le reste avait péri dans les montagnes. L. L—T.

The New-York Sun, août 1851. — *J. des Débats* des 24 et 26 sept. 1851. — *Dict. de la Conversation.*

* **LOPEZ** (Don *Joachim-Marie*), homme d'État espagnol, né à Villena (province d'Alicante), en 1802. Son père, ancien avocat à Madrid, s'était retiré à Villena. Reçu avocat lui-même dans la capitale après avoir achevé ses études à l'université d'Orihuela, le jeune Lopez embrassa la cause constitutionnelle avec tant d'ardeur qu'en 1823 il dut quitter l'Espagne, par suite du rétablissement de l'absolutisme. Il se fixa alors à Montpellier, où il resta jusqu'en

1825; à cette époque il obtint l'autorisation de rentrer dans ses foyers. Après la mort de Ferdinand VII, les cortès ayant été convoquées en vertu de l'*Estatuto real*, M. Lopez fut élu *procurador* par la province d'Alicante; il figura aux premiers rangs du parti qui s'efforça d'élargir de toutes manières les limites tracées à la liberté par l'*Estatuto real;* une élocution brillante lui valut de grands succès. Aux cortès de 1835 il fut élu de nouveau représentant par la ville d'Alicante. Lorsqu'à la suite de l'insurrection de la Granja, la constitution de 1812 fut remise en vigueur, Calatrava, nommé président du conseil des ministres, confia à M. Lopez, le 11 septembre 1836, le portefeuille de l'intérieur. M. Lopez garda au ministère les idées les plus avancées. Les cortès ayant chargé une commission de proposer les mesures extraordinaires à prendre pour en finir avec la guerre civile, M. Lopez insista pour la création d'une sorte de tribunal révolutionnaire; ses collègues réussirent à faire échouer cette proposition. M. Lopez, comprenant qu'une partie de l'impopularité du ministère Calatrava retombait sur lui-même, offrit plusieurs fois sa démission; elle fut acceptée le 26 mars 1837, et il reprit sa place dans la chambre des députés pour faire une violente opposition au ministère. La ville de Madrid l'avait choisi pour représentant en 1836; elle lui renouvela son mandat en 1842. Dans cette session, il fut chargé de former un cabinet que le régent Espartero ne tarda pas à renvoyer. En 1843 il joua un rôle actif dans le soulèvement général de l'Espagne contre Espartero, à la chute duquel, au mois de juillet, il fut nommé premier ministre. Peu de temps après il dut céder sa place à M. Olozaga. Les événements ayant remis le pouvoir au parti modéré, M. Lopez se retira de la scène politique quoiqu'il ait encore été nommé député. L L—T.

Conversations-Lexikon. — *Dict. de la Convers.*

LOPEZ. *Voy.* AYALA, CASTANHEDA, GOMERA, LOBO, LOPE, LUPUS, MADERA, SOCIN, ZARATI et VILLABOS.

LOPEZ-LEGASPI. *Voy.* LEGASPI.

LOPICINO ou **LUPICINI** (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école florentine, vivait à Florence dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était élève du Cigoli. On voit de lui à Pistoja, dans l'église de Saint-Dominique, plusieurs figures entourant l'image du saint, et au musée de Vienne un tableau représentant *Marthe et Marie.* E. B—N

Tolomei, *Guida di Pistoja.* — Siret, *Dict. des Peintres.*

LOPIN (*Jacques*), érudit français, né en 1655, à Paris, mort le 29 décembre 1693. Il prit l'habit religieux dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, et travailla au recueil des *Analecta græca;* Paris, 1688, in-4°, édité par dom Montfaucon, et dont il ne parut qu'un volume. Il donna aussi pour la publication des *Œuvres de saint Athanase* les *Vies de saint Emimus* et *de saint Christophe le jeune*, traduites en latin.

Un autre écrivain du même temps et du même nom, *Isaac* LOPIN, secrétaire des finances du roi, a laissé : *Les Mines gallicanes, ou trésor du royaume de France;* Paris, 1638, in-4°; — *Moyen de dresser une milice de* 5,000 *hommes pour la décharge de toutes les tailles, aides et gabelles et généralement tous subsides et impôts;* ibid., 1649, in-4°. P.

D. Le Cerf, *Bibl. des Écriv. de la Congrég. de Saint-Maur.* — Le Long, *Bibl. Hist. de la France.*

LOPSEN (*Corneille-Aurèle*), littérateur hollandais, né à Gouda, dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il était chanoine régulier du couvent d'Hemsdon, près de Dordrecht. Il fut élevé par l'empereur Maximilien au rang de poète lauréat, et devint le maître d'Érasme. On sait d'ailleurs peu de chose sur son compte; la majeure partie de ses écrits s'est perdue ou gît oubliée au fond de quelque dépôt peu exploré. On a imprimé un poëme politique et moral de sa composition intitulé : *Diadema imperatorium, seu de officio boni imperatoris;* Leyde, 1566, in-8°. K.

Foppens, *Biblioth. Belgica*, I, 198.

LOQMAN. *Voy.* LOCMAN.

LOQUE (*Bertrand* DE), controversiste protestant, né à Champsaur, d'après Guy Allard, au milieu du seizième siècle. En 1597 il était pasteur à Casteljaloux. Il assista cette même année au synode provincial tenu à Miremont, qui l'élut vice-président. En 1581, Turenne le chargea d'une mission pour Genève, et après son mariage, il l'appela à Sedan en qualité de ministre. On a de Loque : *Traité de l'Église;* Genève, 1577, in-8°; trad. en angl.; Londres, 1581, in-8°; — *Les principaux Abus de la messe;* La Rochelle, 1596, in-16; — *Réponse aux trois discours du jésuite L. Richeome sur le sujet des miracles, des saints et des images;* La Rochelle, 1600, in-8°; — *Tropologie, ou propos et discours sur les mœurs, contenant une exacte description des vertus principales;* Genève, 1606, in-8°. On lui a attribué, mais sans preuves suffisantes, un *Traité orthodoxe de l'Eucharistie et sainct sacrement du corps et du sang de N.-S. J.-C.;* Lyon, 1591, et La Rochelle, 1595. M. N.

MM. Haag, *La France protest.* — Guy Allard, *Biblioth. du Dauphiné.*

LORAGHO. *Voy.* LURAGHI.

LORAIN. *Voy.* LORRAIN.

LORAIN (*Prosper*), littérateur français, né en 1798, mort à Paris, le 18 novembre 1847. Il a été doyen de la faculté de droit de Dijon, et membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de cette même ville. On a de lui : plusieurs rapports académiques, entre autres : *Des Libertés de l'ancienne France;* dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon;* 1824; — *Éloge historique du peintre Prud'hon;* Dijon, 1839, in-8°; — de nombreux articles dans

Louis Picard, représenté à l'Odéon; Paris, 1816, in-8°; — *Jean second*, traduction libre en vers, des *Odes*, des *Baisers*, du premier livre des *Élégies* et trois *Élégies solennelles*, avec le texte latin et des notes; Paris, 1812, in-8°, avec portrait; — *Une Heure d'absence*, comédie en prose; Paris, 1812, in-8°; — *La Rivale d'elle-même*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1816, in-8°. On a attribué au même auteur plusieurs ouvrages parus anonymes ou sous des pseudonymes. A. J.

Le Martyrologe Littéraire (Paris, 1816, in-4°). — *Documents particuliers.*

* LORAUX (*François* FILLETTE), auteur dramatique français, frère du précédent, né à Paris, le 25 novembre 1780. On a de lui : *La fausse Apparence*, opéra en un acte; Paris, 1802. — *La Romance*, opéra en un acte, musique de Berton; Paris, 1804, in-8°. Cet ouvrage a été repris en 1812 sous le titre : de *Le Charme de la Voix*. A. J.

Quérard, *La France Littér.*

LORCH ou LORICH (*Melchior*), peintre-graveur danois, né en 1527, à Flensbourg, en Slesvig, mort en 1586, à Rome. Dans sa jeunesse il travailla à Lubeck, où probablement il apprit le dessin et la gravure; puis il se mit à courir le monde. Joignant à l'étude des beaux-arts le goût des antiquités, il visita plusieurs villes de l'Allemagne, reçut un bon accueil à la cour de l'empereur Charles Quint, passa dans les Pays-Bas, et de là en Italie. Une occasion s'étant offerte d'aller en Turquie, il en profita avec empressement, et gagna à un tel point la confiance du sultan, qu'il obtint de lui la permission de graver son portrait ainsi que celui de la sultane favorite. Les tableaux de cet artiste sont fort rares; c'est plutôt par ses estampes qu'il a acquis de la célébrité : on y remarque de l'invention, de l'esprit et une certaine science du dessin. Voici les principales : *Luther*, 1548; — *Albert Dürer*, 1550 : pièce gravée en camaïeu; — *Tête de femme*, 1551; — *Le Sultan Soliman*, 1559; — *La Sibylle de Tibur*, 1571; — *Le Déluge*, en 2 feuilles collées ensemble. On a encore de lui : une très-curieuse *Collection d'habillements turcs*; 1576, in-fol.; — et *Figures dessinées et gravées à pied et à cheval*; Hambourg, 1626, in-fol., suite de 122 grav. en bois. K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lex.*, VIII.

* LORDAT (*Jacques*), médecin français, né le 11 février 1773, à Tournay près Tarbes. Après avoir achevé ses études chez les Doctrinaires de cette dernière ville, il se disposait à entrer dans leur congrégation lorsqu'elle fut dissoute. Incertain sur le choix d'un état, il étudia les éléments de plusieurs sciences, et, afin de se soustraire aux lois de la réquisition en 1793, il obtint d'être employé comme élève en chirurgie dans les hôpitaux militaires. Envoyé à Montpellier, il y fut reçu docteur en 1797, et se livra immédia-

tement à l'enseignement public de l'anatomie et de la physiologie. Le célèbre Barthez, avec lequel il était lié, le fit nommer en 1802 prosecteur de l'École de Médecine, et lui légua en mourant tous ses manuscrits. Après avoir obtenu au concours la chaire de médecine opératoire (1811), M. Lordat passa en 1813 à celle d'anatomie, que la mort de Louis Dumas laissait vacante. En 1845 il s'est retiré de l'enseignement avec la réputation d'un des plus purs représentants de l'école médicale de Montpellier. On a de lui : *Réflexions sur la nécessité de la Physiologie pour l'étude et l'exercice de la Médecine*; Montpellier, 1797, in-8°; — *Observations sur quelques points de l'Anatomie du singe vert*; Paris, 1805, in-8°; — *Traité des Hémorrhagies*; Paris, 1808, in-8°; trad. en allemand en 1811; — *Consultations de Médecine de P.-J. Barthez*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°; — *Conseil sur la manière d'étudier la Physiologie de l'homme*; Montpellier, 1814, in-8°; — *Exposition de la Doctrine médicale de P.-J. Barthez*; ibid., 1818, in-8° : accompagnée de *Mémoires* sur la vie de ce médecin; — *Essai sur l'Iconologie médicale*; ibid., 1833, in-8°; — *De la Perpétuité de la Médecine, ou de l'identité des principes fondamentaux de cette science*; ibid., 1836, in-8°; — *Ébauche du plan d'un Traité complet de Physiologie humaine*; ibid., 1841, in-8°; — *Preuve de l'Insénescence du sens intime de l'homme*; ibid., 1845; — *Rappel des principes doctrinaux de la constitution de l'homme, énoncés par Hippocrate, démontrés par Barthez et développés par son école*; ibid., 1857, in-8°. M. Lordat a fourni des articles à différents recueils de médecine, entre autres aux *Annales cliniques de Montpellier*, dont il est un des fondateurs. P. L—y.

Biographie nouv. des Contemporains. — Callisen, *Medicin. Schriftst. Lexikon.* — Bourquelot et Maury, *Litt. franç. contemp.*

LORDELOT (*Bénigne*), moraliste français, né à Dijon, le 12 octobre 1639, mort à Paris, le 1er mai 1720. Grâce à la protection du président de Lamoignon, il s'établit à Paris, et y exerça pendant plus de cinquante ans la profession d'avocat près le grand conseil. Presque tous ses ouvrages roulent sur des sujets de morale ou de piété ; nous citerons : *Noëls pour l'entretien des âmes dévotes*; Dijon, 1660, in-12; — *Traité de la Charité qu'on doit exercer envers les enfants trouvés*; Paris, 1706; — *Devoirs de la Vie domestique par un père de famille*; Paris, 1706, in-12; — *Lettres importantes pour arrêter les irrévérences qui se commettent dans les églises*; ibid., 1712; — *Sur les Désordres du Carnaval*; ibid., 1711.

P.

Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.*

LORDON (*Pierre-Jérôme*), peintre français, né à La Guadeloupe, le 9 février 1780, mort à Paris, le 27 juillet 1838. Élève de l'École Polytechnique, ensuite sous-lieutenant d'artillerie, il abandonna bientôt la carrière militaire pour se livrer à la peinture. Ami de Prud'hon, il devint par la suite un de ses élèves les plus distingués. Professeur de dessin à l'École Polytechnique, il fournit des dessins à beaucoup d'ouvrages du temps tels que l'*Odyssée*, *Télémaque*, etc. La *Communion d'Atala*, qu'il exposa en 1808, lui mérita une médaille d'or ; ce tableau, acheté par M. de Sommariva, se trouve à Milan. Il exposa successivement au Louvre : *La Délivrance de Cimon* (1810); — *Hylas attiré par les Nymphes* (1812); — *Agar renvoyé par Abraham* (1812); — *Agar dans le désert* (1814), à Glascow; — *L'Annonciation* (1817), à Paris, dans l'église de Saint-Gervais; — *Saint Marc l'Évangéliste* (1819); — *La Mort de Sémiramis*, au musée de Dijon; — *Le Retour du petit Savoyard* (1824); — *Henry IV à Libourne après la bataille de Coutras* (1827). Plusieurs de ses tableaux ont été gravés dans les *Annales du Musée de Landon* (années 1812, 1814, 1817, 1822 et 1827).

Son fils, Lordon (*Jean-Abel*), né à Paris, en 1802, a également suivi la carrière des beaux-arts. Parmi les tableaux qu'on a vus de lui, *L'Attaque de la caserne de Babylone*, *L'Intérieur d'un café turc* et une *Sainte Cécile* ont été principalement remarqués. V. P. D.

Grille, *Miettes litt. et biog.* — *Docum. part.*

LORÉ (*Ambroise* ou *Ambrois* (1) de), baron d'Ivry en Normandie, capitaine français, né en 1396, au château de Loré (2), mort le 23 ou 24 mai 1446. Il fit ses premières armes, en 1415, à la bataille d'Azincourt, fut ensuite attaché au connétable d'Armagnac, et servit la cause du dauphin Charles. En 1417 il se trouvait au château de Courserie dans le Maine, et remporta un avantage sur les Anglais. Il passa au service du duc d'Alençon, prit aux Anglais Beaumont-le-Vicomte (1419), et reçut degré de chevalerie.

De 1422 à 1427, il résida dans le Maine, guerroyant avec des chances diverses contre les Anglais. La campagne de la Pucelle s'ouvrit en 1429. Loré, mandé auprès du roi, conduisit Jeanne Darc à Blois, puis combattit à ses côtés à Jargeau, à Meung-sur-Loire et à Patay. A Troyes, en juillet, il était *garde de l'ost* (marechal de camp); au mois d'août, vers Senlis, il fut chargé de reconnaître les Anglais, qui venaient de Paris à la rencontre des forces royales; il fit en septembre une pointe hardie sur Rouen, et retourna enfin dans ses cantonnements du Maine.

(1) Les textes du quinzième siècle emploient souvent cette forme *Ambrois* ou *Ambroys*, et non sans cause. Ambroise en effet était à cette époque un nom de femme. Le seigneur de Loré lui-même eut une fille nommée Ambroise, qui épousa Robert d'Estouteville, prévôt de Paris. (Anselme, VIII, 99 A.)

(2) Canton de Juvigny, arrondissement de Domfront (Orne).

ligion avaient forcée de se réfugier en Hollande. Orphelin à l'âge de treize ans, il fut recueilli dans la maison des Orphelins de Leuvarde, et ne tarda pas à donner des marques de son aptitude pour les mathématiques. Un savant bienveillant, Rimer Sybes, le prit chez lui, à Dronryp, et développa ses facultés. Il entra ensuite à l'université de Franeker, où durant huit années il suivit les leçons de Bernard Fullenius, qu'il suppléait de temps à autre. Après la mort de Fullenius, en juillet 1707, Loré ouvrit des cours publics, et fut pensionné par l'État de Frise. En 1722, il se maria avec Marie Posthum, dont il n'eut pas d'enfants. En 1736, le prince d'Orange-Nassau le choisit pour son maître de mathématiques, et voulut qu'il l'accompagnât dans un voyage qu'il fit en Allemagne. A son retour Loré fut employé à la construction de digues, d'écluses, de canaux, etc. Il se montra aussi habile dans la pratique que dans la théorie. De ses nombreux opuscules scientifiques, il ne nous reste qu'un *Mémoire sur les règles qui déterminent les mouvements de la création des corps*, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris. L—z—E.

Vriemoet, *Athenæum Frison.*, p. 781-783. — Paquot, *Mem. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. III, p. 25-27.

LOREDANO (*Leonardo*), soixante-seizième doge de Venise, né en 1438, mort le 22 janvier 1521. Il appartenait à une des plus anciennes nobles familles, et avait occupé avec distinction des charges importantes dans l'État lorsqu'il fut élu doge, le 3 octobre 1501, après la mort d'Agostino Barbarigo. Avant de le reconnaître, le grand Conseil établit le tribunal des *inquisiteurs d'État*, composé de trois magistrats, revêtus d'un pouvoir absolu sur tous les citoyens, et chargés de veiller à la conservation de la république. C'était une nouvelle entrave au pouvoir des doges, déjà si limité depuis la chute de Marino Falieri (1355) et des Foscari (23 octobre 1457). Lorsque Loredano monta sur le trône ducal, la guerre se continuait avec violence entre les Vénitiens et le sultan Bajazet II. Les Turcs, après avoir battu la flotte commandée par le procurateur Grimani, s'étaient emparés de Modon, de Corfou, de Durazzo : ces pertes, faiblement compensées par la prise de Céphalonie, décidèrent Loredano à conclure la paix. Chaque partie garda ses conquêtes. Ce fut alors qu'un *bayle* (consul de la seigneurie) fut accrédité d'une manière permanente près de la Porte. En 1503, après la mort du pape Alexandre VI, Loredano enleva à César Borgia la ville de Faenza et acquit de Pandolfo Malatesta celle de Rimini. Le nouveau souverain pontife, Jules II, protesta contre ces agrandissements, et signa à Blois, le 22 septembre 1504, une ligue avec l'empereur Maximilien Ier et le roi de France Louis XII, mécontents l'un et l'autre des Vénitiens. Loredano détourna l'orage en cédant aux prétentions du-

pape. Le 10 décembre 1508, une nouvelle ligue, dite *de Cambrai*, se forma contre Venise; les confédérés étaient l'empereur, le roi de France, le roi d'Aragon et de Naples, les ducs de Savoie et de Ferrare et le marquis de Mantoue. Tant de puissants ennemis n'effrayèrent pas la république; elle se prépara à une énergique défense. Le 15 avril 1509, l'armée française, commandée par Charles d'Amboise, maréchal de Chaumont, passa l'Adda, et prit Trévise, tandis que le marquis de Mantoue enlevait Casal-Maggiore. Le pape, dans un monitoire, sommait en même temps Loredano d'avoir à lui remettre, dans le délai de vingt-quatre jours, et cela sous peine d'excommunication, toutes les usurpations que les Vénitiens avaient faites sur le patrimoine de Saint-Pierre. Loin de céder, les Vénitiens marchèrent en avant, sous les ordres de L'Alviane, et dès le 8 mai reprenaient Trévise. Ils se dirigèrent ensuite vers Crémone, et le 14 mai rencontrèrent le roi de France à Agnadel dans la ghiara d'Adda. La victoire fut vivement disputée; mais les Vénitiens furent battus et leur général fait prisonnier. Cette défaite amena la chute de toutes les villes situées entre la Piave et l'Adige. Le pape, de son côté, se rendit maître de toute la Romagne à l'exception de Ravenne; le duc de Ferrare reprit le Polesin de Rovigo; le marquis de Mantoue rentra dans Asola et Lunato. La république semblait perdue : l'habileté de ses diplomates et la jalousie qui s'éleva entre ses ennemis la préserva d'un désastre complet. Le roi Ferdinand d'Aragon ayant reconquis les villes que les Vénitiens possédaient sur la côte napolitaine de l'Adriatique, ne se mêla plus des affaires de la ligue, dont Loredano s'efforçait de détacher le pape. Louis XII, après avoir mis ses places en état de défense, était parti pour la France, laissant quelques troupes au maréchal de Chaumont; l'empereur Maximilien promettait toujours, mais n'arrivait pas sur le théâtre de la guerre; Loredano mit à profit le refroidissement des confédérés, et le 17 juillet son général Andrea Gritti surprit la garnison impériale de Padoue et la força à se rendre. Il leva en même temps des troupes auxiliaires de tous côtés, et réorganisa si bien son armée que lorsque l'empereur descendit enfin en Italie avec des forces considérables, ce monarque, repoussé devant Padoue, ne put empêcher les Vénitiens de reprendre Vicence et quelques autres places occupées par les Allemands. La paix avec le pape fût conclue le 10 février 1510; Jules II releva le doge des censures de l'Église; il fit plus, il conclut une ligue avec Loredano, et voulut y faire entrer l'empereur, le roi d'Angleterre et les Suisses. Ces derniers seuls se laissèrent entraîner, et ravagèrent le Milanais. Le maréchal de Chaumont les repoussa, et battit les troupes de Jules II, qui voulait forcer le duc de Ferrare à se détacher de la France. En 1511, les Allemands, sous la conduite du duc de Brunswick, envahirent le Frioul; Loredano les en chassa rapidement. Le pape avait cependant réussi à faire entrer dans les intérêts vénitiens Henri VIII, roi d'Angleterre (5 octobre 1511) et le roi d'Aragon (20 décembre 1511). Les nouveaux alliés furent battus devant Bologne par Gaston de Foix (février 1512); cependant les Français perdaient Brescia, qu'Andrea Gritti leur enleva d'assaut, le 3 février. Bergame arbora l'étendard de Saint-Marc peu de jours plus tard. Le 19 du mois Brescia fut reprise par les Français après un sanglant combat, et Andrea Gritti fait prisonnier. Le 9 avril eut lieu la bataille de Ravenne, où Gaston de Foix fut tué, mais où son armée défit complétement les Vénitiens et fit prisonnier le cardinal Marc-Antonio Colonna, général des troupes papales. Ce fut le dernier avantage des Français dans cette guerre. La défection de l'empereur, qui, par l'entremise du pape, conclut une trêve onéreuse pour les Vénitiens, acheva de ruiner les affaires de Louis XII en Italie; mais les Vénitiens y gagnèrent peu, car les Français remirent leurs places aux Espagnols, qui prétendirent les garder. Le pape appuya leurs prétentions, et commanda aux Vénitiens de les accepter; Loredano refusa, et résolut de se tourner vers la France. Le 13 mars 1513, il fit alliance avec Louis XII, et en obtint la liberté de L'Alviane et de Gritti, qui reprirent le commandement des troupes vénitiennes, enlevèrent Crémone, et s'avancèrent jusqu'à Lodi, mais durent reculer après la défaite des Français à Novarre. Les Espagnols passèrent l'Adige, prirent Brescia, Bergame, toutes les villes du Polesin et du Vicentin, et vinrent assiéger Padoue (27 juillet), d'où ils furent forcés de s'éloigner le 16 août. Le 9 octobre les Vénitiens furent défaits à La Morta, près Vicence, et le comte de Frangipani, général des Impériaux, fit la conquête du Frioul; mais en 1514 il tomba dans une embuscade, et fut conduit prisonnier à Venise. Après la mort de Louis XII, François Ier, son successeur, renouvela l'alliance de la France avec les Vénitiens, et le 13 septembre, L'Alviane aida ce monarque à gagner la sanglante bataille de Marignan contre les Suisses. Le 15 août 1516 intervint à Bruxelles un traité entre Maximilien et François Ier : l'empereur remit au roi de France la ville de Vérone moyennant deux cent mille écus d'or. C'était pour le compte des Vénitiens que le roi faisait cette acquisition; aussi la ville fut-elle loyalement remise, le 16 janvier 1517, à Andrea Gritti. Ce traité mit fin aux terribles guerres qui troublèrent le règne de Loredano. Ce doge mourut quatre ans plus tard. On doit dire qu'il fut un des plus grands hommes de sa patrie. Antonio Grimani lui succéda. A. DE L.

LOREDANO (*Pietro*), né en 1481, mort le 5 mai en 1570, quatre-vingt-cinquième doge. Il fut élevé au dogat, le 26 novembre 1567, à la mort de Gieronimo Priuli. Pendant son court règne, il fut constamment en dispute avec le souverain pontife. L'an 1568, le pape Pie V ayant publié

nea, lib. IV; Venise, 1636, in-4°; trad. en français, *La Dianée,* par Jean Lavernhe; Paris, 1642, 2 vol. in-8°, et en latin par Michel Benuccio. Ce recueil de nouvelles galantes a été l'objet de fréquentes réimpressions; — *Glorie degli Incogniti;* ibid., 1647; — *Sei dubbj amorosi;* Venise, 1647, 1649, in-12; — *Istoria de' re' Lusignani;* Cologne, 1647, in-4°; publiée par l'auteur sous le nom d'*Henri Giblet, chevalier cypriot;* elle a été mise en français : *Histoire des rois de Chypre de la maison de Lusignan;* Paris, 1732, 2 vol. in-12; — *Il Cimiterio cioè epitaffi giocosi;* Venise, 1654, in-12; la quatrième centurie de ces épitaphes bouffonnes est l'œuvre de Pierre Michiele, que Ghilini surnomme *le phénix de son siècle;* — *L'Iliade giocosa;* ibid., 1654, in-12, poëme burlesque en six chants; — *Novelle amorose;* ibid., 1656, 1692, in-12; — *Lettere;* ibid., 5° édit., 1665, in-12; Genève, 1669, 2 vol. in-12; trad. en français par Veneroni, Bruxelles, 1708, 1712, in-12; — *Vita di san Giovanni, vescovo Traguriense;* ibid., 1667, in 12. On a réuni les principaux ouvrages de Loredano; Venise, 1653, 6 vol. in-12. P.

Ant Lupis, *Vita di G.-Fr. Loredano;* Venise, 1663. — Ghilini, *Theatro d'Huomini letterati,* 106. — *Hist. bibliotheca fabriciana,* part. V.

LORENS, théologien français, mort vers 1285, il entra dans l'ordre des frères Prêcheurs. Philippe le Hardi le choisit pour son confesseur; le frère de ce monarque, Pierre, comte d'Alençon, l'institua l'un de ses exécuteurs testamentaires. A la demande de Philippe, il écrivit en français un exposé de la doctrine morale chrétienne, qu'il intitula *La Somme des Vices et des Vertus*, et qu'on appela souvent *La Somme le roi.* Peu d'ouvrages furent plus répandus à la fin du treizième siècle et dans les deux suivants. Les manuscrits en sont communs; la Bibliothèque impériale à Paris en possède vingt-quatre; d'autres grands dépôts en ont aussi. Une partie de ce livre fut imprimée chez le célèbre typographe Antoine Vérard à Paris, vers 1502. C'est un in-4° de 103 feuillets, devenu très-rare. On connaît des traductions provençale, italienne, catalane, espagnole de cette *Somme;* elles sont restées manuscrites. Une version flamande a été imprimée quatre fois de 1478 à 1484. Fort oublié maintenant, cet ouvrage se recommande par une clarté et une méthode peu communes à l'époque où il fut composé. G. B.

Quétif, *Scriptores ord. Prædicatorum,* t. I, p. 386. — *Histoire Littéraire de la France,* t. XIX, p. 397.

LORENS (DU). *Voy.* DULORENS.

LORENTINO (*Agnolo* DI), dit *Lorentino d'Arezzo,* peintre de l'école florentine, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. C'est à Arezzo, sa patrie, que l'on trouve de lui une *Madone* et plusieurs *saints*, sur la porte de l'église Saint-Dominique. Dans la vie de Pietro della Francesca, Vasari lui donne pour maître

ce Lorentino qu'il dit plus tard avoir été élève de Bartolommeo della Gatta. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — O. Brizzi, *Guida di Arezzo*.

LORENTZ (*Joseph-Adam*), chirurgien français, né en 1734, à Ribeauvillé (Alsace), mort en 1801, à Salzbourg. De 1757 à 1763 il fut attaché, avec le titre de médecin ordinaire, à l'armée qui opérait en Westphalie. A la paix il devint médecin de l'hôpital militaire de Neuf-Brisach; de là il passa en la même qualité à Schelestadt et à Strasbourg, où il fut en outre professeur et recteur temporaire de l'université. Pendant les guerres de la révolution, il servit à l'armée du Rhin, et mourut des suites d'une hernie étranglée, en allant donner ses soins au général Moreau. On a de Lorentz : *Morbi deterioris notæ Gallorum castra trans Rhenum sita, ab anno 1757 ad 1762 infestantes*; Schelestadt, 1765, in-12; réponse pleine de sens et de bonnes observations aux critiques fort peu ménagées du professeur Starck, de Mayence.

Son frère puîné, *Bernard*, entra aussi dans le service des hôpitaux militaires et parvint au grade de médecin en chef de l'armée d'Italie. Il est mort vers 1820, à Marseille. K.

Biogr. médicale. — Percy, *Éloge de Lorentz*.

LORENTZ (*Jean-Frédéric*), mathématicien allemand, né en 1738, à Halle, mort le 16 juin 1807, à Magdebourg. Il enseigna les mathématiques à Magdebourg, et après cinquante ans de professorat se retira avec une pension. Il a publié : *Euclidis sechs erste Bücher der geometrischen Anfangsgründe* (Les six premiers livres des Éléments d'Euclide); Halle, 1773, in-8°; réimpr. avec des additions, en 1798; — *Predigten ueber die Werke der Natur* (Sermons sur les œuvres de la nature); ibid., 1774; — *Anleitung zur Universalhistorie* (Instruction sur l'histoire universelle); ibid., 1775, in-8°; — *Die Botanik* (La Botanique); Leipzig, 1781, in-8°; — *Euclids Elemente, 15 Bücher aus dem Griechischen* (Éléments d'Euclide, 15 livres, trad. du grec); Halle, 1781, gr. in-8°; — *Die Elemente der Mathematik in 6 büchern* (Éléments de Mathématiques, en six livres); Leipzig, 1785-1786, 2 vol. gr. in-8°; 2e édit. augm.; ibid., 1793-1795, 2 vol.; — *Der erste Cursus der reinen Mathematik* (Premier Cours de Mathématiques pures); Helmstædt, 1791-1792, 2 vol. gr. in-8°; réimpr. en 1798; — *Lehrbegriff der Mathematik* (Cours abrégé de Mathématiques); Magdebourg, 1803, in-8°; il n'a paru que le premier volume. K.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, IV, 507.

LORENZ (*Jean-Michel*), historien français, né à Strasbourg, le 31 mai 1723, mort le 2 avril 1801. Fils du professeur de théologie Jean Michel Lorenz (né en 1692, mort en 1752), dont les écrits sont énumérés dans le *Lexikon* de Meusel, il étudia dans sa ville natale, principalement sous la direction de Schœpflin, qui lui procura en 1748 l'emploi d'accompagner les jeunes princes de Nassau-Usingen à Utrecht; il y étudia pendant trois ans l'histoire, qu'il enseigna depuis 1753 à l'université de Strasbourg. Pourvu en 1763 d'un canonicat au chapitre de Saint-Thomas, il devint en 1764 conservateur de la bibliothèque de l'Université, et en 1784 professeur d'éloquence. On a de lui : *De antiquo coronæ Galliæ in regnum Lotharingiæ jure*; Strasbourg, 1748, in-4°; — *De successione in illustriora feuda Franciæ, Germaniæ, Italiæ*; ibid., 1748, in-4°; — *Annales Paulini, sive sancti Paulini, apostoli, fati temporum ordine digesta*; ibid., 1769-1770, deux parties in-4°; — *Tabulæ temporum fatorumque orbis terræ usque ad Christum natum*; ibid., 1770, in-fol.: cet ouvrage, dont une édition corrigée parut dans la même année, fut suivi des *Tabulæ temporum fatorumque orbis terræ ab an. Chr. 1-800*; ibid., 1773, in-fol.; — *Acta Trudperti martyris, ad illustrandas domus Habsburgicæ*; ibid., 1777, in-4°; — *Urbis Argentoratensis brevis Historia*; ibid., 1789, in-4°; — *Summa historiæ gallo-francicæ civilis et sacræ*; ibid., 1790-1793, 4 vol. in-8°; « cet ouvrage, dit Quérard, offre en forme de table et par ordre chronologique, la réunion de tous les faits remarquables de l'histoire de France, avec l'indication scrupuleuse des sources où l'auteur a puisé »; — Lorenz a encore publié plusieurs ouvrages historiques de moindre importance, ainsi qu'une *Vie* en latin de son frère Sigismond-Frédéric (né en 1727, mort en 1788), professeur de théologie à Strasbourg et auteur de plusieurs dissertations théologiques, entre autres : *De induratione Israelis ante finem iterum finienda*, Strasbourg, 1771, in-4°, et *De mediis promovendi conversionem Judæorum*; ibid., 1775, in-4°. J.-Michel Lorenz a laissé en manuscrit divers ouvrages, entre autres : *Argentoratum romanum francicum; germanicum*.

Oberlin, *Notice sur J.-M. Lorenz* (dans le *Magasin Encyclopédique*, année VII). — Haag, *France Protestante*.

LORENZ (*Gottlieb-Frédéric*), littérateur allemand, né en 1750, à Marienberg, mort le 28 septembre 1807, à Leipzig. En sortant de l'université, il s'engagea dans une troupe de comédiens; puis il s'occupa de littérature légère, et vécut tour à tour à Erfurt, à Nuremberg et à Munich. On a de lui : *Der Theaterfreund* (L'Ami du Théâtre); Prague, 1774, in-8°; — *Theatralischer Zeitvertreib* (Le Passe-temps dramatique); Ratisbonne, 1779 et 1780, in-8° : journal hebdomadaire; — *Theatralisches Quodlibet* (Macédoine dramatique); Francfort, 1785, 2 vol. in-8°; — *Schleswiger Quodlibet*; Schleswig, 1785, in-8°; — *Allerley*, journal littéraire; Schwerin, 1787, in-8°; — *Meines Lebens Allerley* (Mélanges de ma Vie); Munich, 1799; in-8°; réimpr. en 1807 à Leipzig. K.

Leipz. Gelehrt. Tagebuch, 1807.

LORENZANA (*François-Antoine* DE), pré-

un peu plus de variété dans l'expression de ses têtes, il ne serait inférieur à aucun des maîtres du quatorzième siècle. On voit de lui, au musée de Sienne, l'*Annonciation* dite *de' Donzelli*, peinte en 1344 pour le palais public; un tableau d'autel, *Saint Augustin et Saint Antoine ermite;* enfin une *Madone* entourée de six anges, quatre saints évêques, sainte Catherine et sainte Dorothée; — à l'académie de Florence, deux traits de la vie de saint Nicolas de Bari, et une *Présentation de Jésus-Christ au Temple*, qui date de 1342; — au musée de Berlin, un *Saint Dominique* et un dyptique représentant les *Miracles de sainte Catherine*. E. B—n.

Vasari, *Vite.* — Baldinucci, *Notizie.* — Della Valle, *Lettere Sanesi.* — Lanzi, *Storia Pittorica.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon.* — Romagnoli, *Cenni Storico-Artistici di Siena.*

LORENZETTI (*Pietro*), dit Laurati *de Sienne*, frère du précédent, peintre de l'école siennoise, travailla de 1327 à 1355 (1). Élève de son père et de son frère, Pietro devint le plus célèbre de la famille. Il s'efforça de suivre la manière du Giotto; il parvint jusqu'à un certain point à imiter la grâce simple et noble de ses figures, et il le surpassa par la pureté du dessin. On voit à Sienne quelques restes de ses fresques dans l'un des cloîtres de l'église Saint-François, et dans une antique église dite le Munisterino. Parmi celles qui ont tout à fait disparu, signalons la décoration du chœur entier de la cathédrale d'Arezzo, qui représentait en douze pages l'histoire de la Vierge. Si nous en croyons Vasari, le dessin de ces compositions était le plus parfait qui eût encore été tracé par un maître toscan.

C'est au Campo-Santo de Pise que l'on trouve la plus importante des fresques de Lorenzetti, *la Vie des Pères du désert*. Il y a dans cette vaste page absence complète de clair-obscur, d'entente de lumière, de perspective linéaire ou aérienne; on y chercherait aussi vainement un ensemble dans la composition; l'artiste a réuni dans son cadre le plus grand nombre de scènes possible, sans aucun rapport entre elles; il semble qu'il n'ait eu d'autre but que de couvrir entièrement l'espace qui lui était dévolu sur les murailles du Campo-Santo, sans en perdre une parcelle. Si, cela posé, on considère chaque scène en détail et en particulier, on trouvera parfois un arrangement heureux, des expressions vives et bien senties, de la nouveauté, de la richesse d'idées. Quant à ses tableaux, on voit de lui à Sienne : *L'Invention de la croix*, *La Nativité de la Vierge*, peinte en 1342; diverses figures isolées, *Saint Thomas*, *Saint Barthélemy*, *Saint Jacques*, *un Apôtre* et *Saint Grégoire le Grand;* plusieurs sujets ti-

(1) Si l'on en croyait Romagnoli, il aurait vécu bien plus tard; car il attribue à ce maître un tableau d'autel, peint en 1370, pour la chapelle de Santo-Antonio hors de la porte Pispini.

rés de l'histoire de la fondation de l'ordre des Carmes, gradin d'autel peint en 1329; enfin, trois tableaux provenant de l'hôpital de *Santa-Maria della Scala*, *L'Assomption* et deux *Madones* avec des anges en adoration; — à Florence : une *Madone*, une *Thébaïde*, qui présente tant de rapports avec la fresque du Campo Santo qu'on doit la reconnaître également comme l'œuvre du même maître, au lieu de l'attribuer à Gherardo Starnino, comme l'ont fait quelques auteurs. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Della Valle, *Lettere Sanesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Morrona, *Pisa Illustrata*. — Rosini, *Campo-Santo di Pisa*. — Romagnoli, *Cenni Storico-Artistici di Siena*.

LORENZETTI (*Sano* ou plutôt *Ansano di Pietro*), peintre de l'école de Sienne, vivait dans cette ville au milieu du quinzième siècle. Il a laissé dans le palais public des fresques remarquables. La plus ancienne, *Le Couronnement de la Vierge*, a été presque entièrement restaurée par Ventura Salimbeni. On y voit aussi une *Sainte Catherine stigmatisée*, sur fond d'or et une *Madone* peinte en 1459. E. B—N.

Meucci, *Siena*. — Romagnoli, *Cenni Storico-Artistici di Siena*. — Della Valle, *Lettere Sanesi*.

LORENZETTO. *Voy*. CAMPANAIO.

LORENZI (*Battista*), sculpteur et graveur toscan, originaire de Settignano, né probablement à Florence, en 1528, mort en 1593. Élève de Baccio Bandinelli, ses premiers travaux furent les statues des quatre *Saisons*, qui furent envoyées en France, et une *Fontaine* destinée à l'Espagne. Lorsque, sur les dessins de Vasari, s'éleva dans Santa-Croce le mausolée de Michel-Ange, Lorenzi fut chargé du buste du grand artiste et de la statue de *La Peinture*. On trouve aussi quelques-uns de ses ouvrages au Capitole de Rome, et à Pise un *Saint Éphèse* dans la cathédrale. Lorenzi a gravé un grand nombre de planches, dont les plus importantes sont *Le Jugement dernier*, *La Conversion de saint Paul* et *Le Crucifiement de saint Pierre*, d'après Michel-Ange; — *Le Massacre des Innocents*, d'après Bandinelli; — *Le Triomphe de l'Église*, d'après une fresque de Polydore de Caravage; — *La Descente de Croix*, d'après Daniel de Volterre; — *Saint Jean-Baptiste en méditation*. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*. — Pirovano, *Guida di Milano*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Morrona, *Pisa Illustrata*.

LORENZI (*Stoldo di Gino*), sculpteur toscan, né à Settignano, vers 1538, travaillait encore en 1583. Il devint à l'école du Tribolo un des habiles sculpteurs du temps, à en juger par ceux de ses ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous, tels que les statues si justement admirées de *La Religion* et de *La Justice* à Pise; et à Milan celles de *L'Annonciation* et d'*Adam et Ève*, et deux bas-reliefs représentant *L'Adoration des Mages* et *La Fuite en Égypte*.. E. B—N.

Morrona, *Pisa Illustrata*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

LORENZI (*Francesco*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, en 1719, mort en 1783. Il fut élève de J.-B. Tiepolo; s'il n'égala pas son maître par l'invention et la promptitude de l'exécution, il le surpassa peut-être par la douceur du coloris et des contours. Sa *Sainte famille* de Brescia, et ses autres tableaux à l'huile, aussi bien que les fresques dont il orna plusieurs plafonds de Vérone, permettent d'apprécier le mérite de cet artiste, l'un des bons peintres du dix-huitième siècle. E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Bennassuti, *Guida di Verona*.

LORENZI (*Bartolommeo*), poëte italien, né le 4 juin 1732, à Mazuga, près de Vérone, mort le 11 février 1822, à Valpolicella. Il appartenait à la Compagnie des Jésuites. Sa facilité d'improvisation était extraordinaire, et il lui arrivait souvent de rencontrer dans ses vers des images justes et des idées profondes. Les Italiens l'avaient comparé, avec leur emphase habituelle, au dieu Apollon rendant ses oracles sur le Pinde. Vèrs la fin de sa vie, l'abbé Lorenzi se retira dans une maison de campagne qu'il possédait aux environs de Vérone, et consacra ses soins à l'agriculture et aux lettres. Quelques moments avant de mourir, il improvisa une assez longue pièce de vers. On a de lui : *La Montéide*, poëme; 3e édit., Vérone, 1811, in-4°; Milan, 1826, in-12; — *Il Pastore*, poëme; Vérone, 1820. On a donné en 1828 une édition de ses œuvres complètes. P.

Revue Encyclop., 1822, XIV.

LORENZI (*Costantino*), littérateur italien, né en 1754, à Terragnolo, près de Roveredo, mort en 1821, à Trente. Il embrassa l'état ecclésiastique, et professa les belles-lettres au collége de Roveredo et à celui de Trente. On a de lui : *Commentariolum de Clementino Vannettio*; 1795, 1805, in-8°; — *De litteratorum hominum Amicitia*; Trente, 1798, in-8°; — *De Vita Hier. Tartarotti lib. III*; Roveredo, 1805, in-8°; ces recherches sont estimées; — *La Madre, poemetto*; Trente, 1810, in-8°; — *Poemetto per la nascita del re di Roma*; ibid., 1811; — des discours en latin, et des poésies de divers genres. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, V.

LORENZINI (*Lorenzo*), géomètre italien, né en 1652, à Florence, où il est mort, le 24 avril 1721. Issn d'une famille patricienne, il étudia avec succès les mathématiques, et fut un des meilleurs élèves du célèbre Viviani. Il occupa un emploi à la cour de Toscane, et fut attaché à la maison du prince Ferdinand. Le grand-duc Cosme III s'étant séparé de sa femme, Lou… d'Orléans, dont il n'avait essuyé que mépris, c… prices et aversion, il la laissa revenir en Franc… et défendit expressément à ses deux fils d'entr… tenir avec elle aucun commerce de lettres. L… renzini consentit à favoriser cette correspo…

de Cortone; enfin *La Construction de l'arche de Noé*, d'après le Bassan. E. B—N.

Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Fontenay, *Dict. des Artistes.*

LORENZINI (*Francesco-Maria*), poëte italien, né le 11 octobre 1680, à Rome, où il est mort, le 14 juin 1743. Fils d'un des serviteurs de la reine Christine, il entra dans la Compagnie de Jésus, qu'il quitta après onze mois de noviciat, et se livra ensuite à l'exercice du barreau, sans negliger toutefois l'étude des belles-lettres et de la poésie, auxquelles il dut sa célébrité. Nommé en 1705 membre de l'Académie des Arcades sous le nom de *Filacida Luciniano*, il en devint directeur après la mort de Crescimbeni, qui l'avait fondée, et forma dans les États romains cinq réunions, appelées *Colonies arcadiennes*, où l'on représentait, la plupart du temps à ses frais, des comédies de Plaute et de Térence en latin. Son mérite et son dévouement aux lettres lui attirèrent l'estime et la considération des savants et des personnages les plus distingués de l'Italie, notamment du pape Clément XII. Vers la fin de sa vie, il obtint une pension du cardinal Borghèse ainsi qu'un logement dans son palais. Le style correct, élégant et énergique de ses vers lui fit donner le surnom de *Michel-Ange des poëtes*. On a de lui : *Rime*, imprimées à diverses époques à Milan, à Venise, à Naples, à Forli et dans beaucoup de recueils; on y trouve, parmi les satires, celle qu'il publia sous le nom de Quintus Attilius Seranus, pour confondre Cocchi, un de ses plagiaires; — *Jahel Sisaræ debellatrix*, drame; Rome, 1701, in-4°; — *Athalia*, drame; ibid., 1703, in-4°; — *Sedecias*, drame; ibid., 1704, in-4°; — *Mater Machabæorum*, drame; ibid., 1704, in-4°; — *Thamar vindicata*, drame; ibid., 1706, in-4°; — *Diva Maria-Magdalena de' Pazzis*, drame en latin et en italien; ibid., 1707, in-4°; — *Bethsabea*, drame; ibid., 1708; — *Vita del B. Alessio Falconieri*; ibid., 1719; — *Vita della B. Giuliana Falconieri*; ibid., 1737; — *Il Cardo, dialogi d'Ignazio Carletti, nel quali se discorre dei commentarii di Chermesio di Fulget sopra le tavole anatomiche di Bartolommeo Eustachio*; Leyde, 1728. P.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, X.

LORENZO (Don), moine camaldule et peintre de l'école florentine, vivait au commencement du quinzième siècle (1). Aucune de ses fresques n'est parvenue jusqu'à nous. Quant à ses tableaux, on voit de lui à Florence : un triptyque représentant au milieu *L'Annonciation*, et sur les volets *Sainte Catherine et saint Antoine, saint Procule et saint François*; *La Nativité*

(1) On a prétendu qu'il fut élève de Taddeo Gaddi, mort en 1352, et Vasari cite un tableau de don Lorenzo daté de 1413, en ajoutant que ce peintre mourut à l'âge de cinquante-cinq ans; il n'était donc pas même né à l'époque de la mort de Taddeo Gaddi.

de Jésus-Christ; — au musée de Berlin : une *Annonciation*. Dans ces ouvrages, on trouve un dessin pur et élégant, une manière gracieuse et belle. Don Lorenzo est surtout célèbre comme peintre de miniatures. On ne saurait assez admirer le missel de la bibliothèque Laurentienne. E. B— N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

LORENZO DA VITERBO (*M°*), peintre de l'école romaine au quinzième siècle. Ce peintre peu connu mériterait de l'être davantage. *Le Mariage de la Vierge*, grande fresque qu'il a peinte vers 1469 dans une chapelle de l'église des Servites à Viterbe, est une des œuvres les plus remarquables de cette époque. Suivant la tradition, cette grande composition n'aurait pas occupé moins de vingt-cinq années de la vie de son auteur. D'Agincourt l'a publiée le premier, Pl. CXXXVII, de petite proportion, mais en y joignant la tête de la Vierge de la grandeur de l'original. E. B—N.

Bussi, *Storia di Viterbo* — S. C., *Direzione per osservare i monumenti più cospicui della città di Viterbo*. — D'Agincourt, *Hist. de l'Art par les monuments*.

LORENZO DE SIENNE. *Voy*. LAURENTI.

LORET (*Jean*), écrivain français, né à Carentan, en basse Normandie, au commencement du dix-septième siècle, mort à Paris, en 1665, probablement dans le courant d'avril. Il apprit à lire et à écrire dans une école de son pays : ce fut à peu près toute l'instruction qu'il reçut. Il ne sut jamais le latin. Il vint tenter fortune à Paris avec ce mince bagage d'études, et parvint à s'insinuer auprès de quelques grands seigneurs, qui le recommandèrent à Mazarin; il obtint une pension de deux cents écus de ce ministre, qui poussa la générosité à son égard jusqu'à lui continuer cette pension par testament. Doué d'un esprit facile et gai, Loret le développa dans le commerce assidu des nobles personnages qui s'étaient constitués ses protecteurs. Quand vint la grande épidémie du burlesque, créée par la Fronde et mise en vogue par les succès de Scarron, Loret se laissa séduire à l'apparente facilité du genre. Le burlesque avait, en effet, de quoi sourire aux esprits de belle humeur à qui le défaut d'une instruction suffisante interdisait des sphères plus élevées, et qui ne voyaient guère dans cette nouvelle voie ouverte à la littérature qu'un moyen de rimer sans inspiration, sans intelligence et sans verve, en se tirant d'affaire à force de grimaces. Tout le monde s'en mêlait, dit Pellisson, même les valets de chambre, ravis et fiers de voir un genre de poesie qui semblait fait tout exprès pour eux. Loret s'en mêla aussi, non sans quelque succès. Mais ce début ne l'avait guère tiré de son obscurité, lorsqu'il lui vint une idée plus neuve et plus heureuse.

Renaudot avait créé le journal (avril 1631) par la fondation de la *Gazette de France*; mais c'était le journal sec et grave, une sorte de bulletin qui pouvait passer pour un supplément de son bureau d'adresses. A côté de la gazette sérieuse, il restait à établir la gazette amusante et légère, s'adressant surtout à la curiosité des gens de loisir, ne négligeant pas les faits importants, mais les présentant sous une forme vive et frivole. Depuis près de vingt ans qu'on était réduit presque exclusivement aux précis de Renaudot, ce désir naturel d'une feuille périodique amusante avait eu tout le temps de s'accroître, attisé encore par le changement de l'esprit public vers le milieu du dix-septième siècle, et par les événements de la Fronde, presque toujours bouffons jusque dans leur gravité même.

L'idée qui était venue à Loret, c'était de composer chaque semaine, à l'adresse de M[me] de Longueville, une gazette en vers burlesques. Il avait déjà fait ses preuves dans ce genre, et il se sentait capable de fournir sans broncher cette rude carrière, grâce à sa veine abondante et fluide, qui, le robinet ouvert, ne s'arrêtait plus.

Loret avait déjà été précédé dans cette tâche. En 1609, un rimeur avait entrepris de se faire le chroniqueur périodique des modes et des mille petits riens courants; mais son œuvre expira dès les premiers pas. La Fronde avait fait éclore aussi par centaines les gazettes burlesques rimées; mais ce n'étaient que des œuvres de circonstance, essentiellement transitoires. Son journal à lui dura quinze ans (1650-1665), sans collaborateur, sans modification aucune, sans interruption : il ne nous manque qu'un seul numéro, et l'on n'est pas bien sûr que ce soit à lui qu'il faille imputer cette lacune. La collection complète comprend sept cent cinquante numéros, et environ quatre cent mille vers.

Tous les samedis, Loret remettait sa lettre, manuscrite et autographe, à la duchesse de Longueville, et la lecture en était faite par devant un cercle brillant. On commença par en distribuer des copies. Dès 1652 cette gazette était déjà devenue assez célèbre pour qu'on en reproduisît clandestinement des numéros par l'impression (lettr. des 8 et 15 sept.) Quinze jours après cette dernière date, une maladie survenue à son copiste le détermina à faire enfin imprimer son journal, et cette exception demeura la règle; seulement, pour lui conserver son caractère de rareté, il se borna d'abord à n'en tirer qu'une douzaine d'exemplaires. Enfin, il ne lui resta plus d'autre parti à prendre pour se défendre de la contrefaçon, qu'à solliciter un privilége, qu'il obtint en avril 1655, et grâce auquel il fit réimprimer son œuvre, à partir du commencement, sous le titre de la *Muse historique*.

La *Muse historique* se divise en lettres, datées de chaque dimanche. Toutes portent un titre distinct et bizarre : *Critique*, *polie*, *consultée*, *empennée*, *économique*, *aventurière*, etc., s'ouvrent par la dédicace, et se ferment par la date rimée en deux vers tels quels. C'est un précieux recueil de renseignements de toutes sortes, se déroulant dans un ordre scrupuleusement

au moins aussi connue sous le nom de *Gazette burlesque*. En 1857 MM. Ravenel et V. de la Pelouze ont publié chez Jannet le 1er volume d'une nouvelle édition de la *Muse historique*, qui doit en comprendre quatre (in-8°). On a de lui, en outre : *Poésies burlesques contenant plusieurs épîtres à diverses personnes de la cour*; Paris, 1646, in-4°. Le *Recueil de vers de différents auteurs*, Paris, 1654, renferme aussi quelques-unes de ses pièces. Victor FOURNEL.

Loret, *La Muse historique*, passim. — Dassoucy, *Les Aventures d'Italie*, ch. VI. — Pezet, *Recherches sur l'origine des Journaux, et Esquisse historique sur J. Loret*; Bayeux, 1849, in-8°. — L. de Laborde, *Le Palais Mazarin*, in 8°, note 1.

LORGE (*Jean-Thomas-Guillaume*, baron DE), général français, né à Caen (Normandie), le 22 novembre 1767, mort le 28 novembre 1826. Enrôlé à dix-sept ans dans un régiment de dragons, il sortit de ce corps en 1790, et entra dans un bataillon de volontaires parisiens. Général de brigade en 1793, il combattit à l'armée des Ardennes, et s'empara de Marcinelles. Il se signala aussi à Fleurus (1794), et remplaça le général Marceau, qu'une chute avait mis hors de combat. Lorge, à la tête de la division, balaya les deux rives de la Sambre, alla bloquer Namur, et contribua au succès des batailles de l'Ourthe et de la Roër, ainsi qu'à la prise de Coblentz. Dans la campagne de 1795, il soutint un combat meurtrier sur les bords de la Nidda; en 1796, il se distingua à Altenkirchen, à Ukeratz et au blocus de Mayence. Employé à l'armée du Rhin en 1797 et l'année suivante, il enleva Sion aux Suisses après un assaut des plus meurtriers. Promu au grade de général de division, le 4 avril 1799, de Lorge servit sous Masséna dans l'armée du Danube, et pénétra dans Zurich. En 1800 il se couvrit de gloire à Engen, à Mœskirch et à Memingen. Appelé ensuite en Italie, il fut chargé d'observer Milan, Pizzighettone, les débouchés de la Valteline, puis de contenir la garnison de Mantoue, et il contribua à la victoire de Marengo. A la paix, de Lorge fut investi du commandement des départements du Mont-Tonnerre, de la Sarre et de Rhin-et-Moselle. En 1806 il rejoignit la grande armée, et il était employé en Hanovre lorsqu'il fut appelé à l'armée d'Espagne en 1808. L'année suivante, il prit une part glorieuse à la journée de Cacabelos et à la bataille d'Oporto. En 1812 il rejoignit l'armée de Russie, et se fit remarquer en plusieurs rencontres à la tête d'une division de cavalerie légère, notamment le 6 septembre, à la bataille de Jüterbock. En 1814, après le retour du roi, il fut l'un des commissaires chargés de présider à la rentrée des Français prisonniers en Espagne et en Portugal. Compris dans le cadre d'etat-major comme disponible, il fut mis à la retraite le 1er janvier 1825. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norwins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires*.

LORGES (*Louis* DE DURFORT-DURAS, duc DE), général français, petit-fils du maréchal de Lorges

(*voy.* Durfort-Duras) et frère puîné du duc de Randan, né le 18 février 1714, mort après 1772. Connu d'abord sous le nom de chevalier de Lorges, il leva une compagnie au régiment de son nom en 1727, servit au camp de la Sambre la même année, passa à l'armée d'Italie en 1733, et se trouva à la conquête du Milanais. Devenu colonel-lieutenant du régiment Royal-Marine en 1734, il assista à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siége de Philippsbourg. En 1737, il prit le titre de comte de Lorges à l'époque de son mariage. En 1742, il servit à l'armée de Flandre sous le maréchal de Noailles. Créé brigadier l'année suivante, il combattit à l'armée du Rhin, et se distingua à la bataille de Dettingen. Employé à l'armée de Flandre sous les ordres du roi, en 1744, il assista aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes. Menin du Dauphin en 1745, il se trouva à la bataille de Fontenoy, et contribua puissamment au succès de la journée, ainsi qu'à la prise de Tournay. Créé maréchal de camp, il assista à plusieurs siéges et batailles de 1746 à 1748. Fait lieutenant général des armées du roi après le siége de Maestricht, il servit sous son frère en 1753 et 1754, et fut employé à l'armée envoyée en Allemagne en 1757. D'abord sous les ordres du prince de Soubise, il joignit l'armée commandée par le maréchal d'Estrées, et assista à la bataille d'Hastenbeck. Il combattit encore à Rossback et commanda pendant l'hiver à Hanau. En 1758 il se trouva à la bataille de Crewelt sous les ordres du comte de Clermont. En 1759, il fut envoyé en Guienne, où il commandait sous l'autorité du maréchal de Richelieu. La même année il obtint le titre de duc de Lorges. J. V.

Pinard, *Chronologie Militaire*, tome V, p. 514. — De Courcelles, *Biogr. des Généraux français*.

Lorges (*Jean-Laurent* de Durfort-Civrac, duc de), général français, gendre du précédent né, le 7 juillet 1746, à Lamotte-Montravel, mort au château de Rambouillet, en octobre 1826. Il parut jeune à la cour, et fut nommé en 1770 menin du dauphin, qui fut depuis Louis XVI. Entré dans la carrière militaire, il devint colonel du régiment Royal-Piémont, puis maréchal de camp en 1787. Le roi, sûr de son dévouement, lui ordonna, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, d'aller chercher le régiment qu'il avait commandé; mais Louis XVI étant revenu à Paris, de Lorges se retira en Gascogne, d'où il émigra avec ses fils en 1791. Il forma un corps d'émigrés à Limbourg, et fit la campagne de 1792 à la tête de ce corps. En 1794, le duc de Lorges passa en Angleterre. Il était de l'armée destinée à débarquer en France en 1795, et il accompagna le comte d'Artois à l'île Dieu. Il ne rentra en France qu'en 1814. Louis XVIII le fit alors pair et lieutenant général, le 12 octobre. Au 20 mars 1815, après le départ du roi, le duc de Lorges se rendit à Bordeaux, auprès de la duchesse d'Angoulême, qui l'envoya en Angleterre demander des secours. Mis à la retraite en 1817, il fut appelé au gouvernement du château de Rambouillet en 1821.

Son fils, *Émeric-Laurent-Paul* Guy de Durfort-Civrac, duc de Lorges, lui succéda dans la pairie, et refusa en 1830 de prêter serment à la royauté de Louis-Philippe. J. V.

Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. — Delandine de Saint-Esprit, *Nécrologie*; dans le *Mon.* du 19 octobre 1826.

Lorges. *Voy.* Durfort-Duras, Montgomery et Randan.

Lorgna (*Antonio-Maria*), mathématicien italien, né en 1736, à Vérone, où il est mort, le 28 juin 1796. Il était de famille noble, et se distingua, à l'université de Padoue, par son application à l'étude des sciences exactes. Il entra dans le corps du génie, où il s'éleva jusqu'au grade de colonel. Jeune encore, il fut rappelé dans sa ville natale pour enseigner les mathématiques dans le collége militaire, qu'il fut d'abord chargé de réorganiser sur de plus larges bases. « Les premiers écrits, dit un biographe, qui sortirent de sa plume annoncèrent l'homme de génie, car on le vit se frayer des chemins inconnus et proposer de nouvelles méthodes en algèbre et en géométrie. » Comme il ne cherchait que l'utilité dans ses hautes études, il ne tarda point à attirer l'attention des gouvernements. Pas une question ne s'éleva en Italie, dessèchement des marais, rectification du cours des rivières, irrigation des campagnes, sur laquelle on ne vint ou le consulter ou le prendre pour arbitre. « Tirant parti du grand nombre de faits que de fréquents voyages offraient à sa méditation, il en déduisait de précieuses théories générales. En développant les causes physiques de la lumière phosphorique qui jaillit des vagues, il abordait les problèmes les plus difficiles de la navigation. Il fut le premier à donner des raisons satisfaisantes pour expliquer la saveur désagréable des eaux marines; il l'attribuait aux matières salines et bitumineuses qui résultent de la décomposition et de la fermentation de ces myriades de testacées qui naissent, vivent et se dissolvent dans la mer, et par ce moyen il forma lui-même de l'eau de la même nature. A force d'expériences, il retrouva le principe de la méthode encaustique employée par les anciens pour donner la plus longue durée possible au coloris de leurs peintures. » Les travaux si multiples du chevalier Lorgna rendirent peu à peu son nom européen, et lui facilitèrent l'accès des plus célèbres sociétés savantes. Des prix et des éloges publics lui furent donnés par les académies de Paris, de Pétersbourg, de Berlin, de Mantoue et de Sienne lorsqu'il fit paraître ses travaux sur les nitrières artificielles, sur la mécanique, les thermomètres et les baromètres. Malgré les offres avantageuses que lui firent les rois de Prusse et de Portugal pour l'attirer dans leurs États, il refusa de quitter l'Italie; qui du reste ne fut pas ingrate envers sa

mémoire; peu de temps après sa mort, la ville de Vérone lui fit ériger une statue en marbre, que l'on plaça dans la salle des séances de l'Académie. Ce savant, aussi recommandable par ses vertus que par ses talents, presque encyclopédiques, avait fondé, avec le concours de quelques amis, la *Société italienne pour l'Encouragement des Sciences*, dont il fut le premier président, et à laquelle il légua, par testament, huit cents livres de rente. Le général Bonaparte fit augmenter ce fonds en 1797. Le recueil de cette société, que Condorcet se plaisait à proposer pour modèle, a paru sous le titre : *Memorie di Matematica e Fisica*; Vérone et Modène, 1782 et ann. suiv., in-4°. Les principaux écrits de Lorgna sont : *Della Graduazione de' Termometri a mercurio e della Rettificazione de' Barometri semplici*; Vérone, 1765, in-4°; — *Opuscula Mathematica et Physica*; ibid., 1770, in-4°, dans lesquels on trouve : *De locis Planetarum in orbitis ellipticis* et *De Thermometri Usu in definiendis productionibus et contractionibus Pendulorum*; — *De casu irreductibili tertii gradus et seriebus infinitis Exercitatio analytica*; ibid., 1771, in-4°; — *Del modo di migliorare l'aria di Mantova*; ibid., 1771, in-4°; — *Ricerche intorno alla distribuzione della velocità nelle sezioni de' Fiumi*; ibid., 1771, in-4°; — *Specimen de Seriebus convergentibus*· ibid., 1775, in-fol.; — *Analyse des Eaux martiales de Recoaro*; Vicence, 1780, in-12; — *Saggi di Statica e Mecanica applicata alle arti*; Vérone, 1782, in-8°; — *Principj di Geografia astronomico-geometrica*; ibid., 1789, in-8°; — et les dissertations suivantes dans les *Memorie* de la Société italienne : *Sur l'origine du Nitre et de l'Alcali marin*, III, 39; *Sur la Manière d'adoucir l'eau de la mer*, III, 375; V, 8; *Sur la Projection des Cartes marines*, V; *Sur les Variations finies dans la Trigonométrie*, VII.

P.

L. Palcani, *Éloge du chevalier Lorgna*, dans le t. VIII des *Memorie della Societa italiana*. — Lalande, *Bibliographie Astronom.* — *Biographie univ. et portat. des Contemp.*

LORIA (*Roger* DE), célèbre amiral italien, né à Loria (Basilicate), vers 1250, mort à Valence (Espagne), le 17 janvier 1305. Il quitta son pays lorsque Charles d'Anjou en fit la conquête (1266), et se réfugia auprès de Pedro III, roi d'Aragon; il prit du service dans la marine aragonaise, et devint un habile marin. Quand les Siciliens se furent affranchis de la domination française par le massacre dit des *Vêpres siciliennes*, qui coûta la vie à quatre mille soldats de Charles d'Anjou (30 mars 1282), le chef des insurgés, Giovanni de Procida, offrit la couronne de Sicile à Pedro III, qui l'accepta et nomma Roger de Loria chef de ses forces navales. Ce capitaine rassembla soixante galères, tant de Sicile que de Catalogne, et le 28 septembre il s'empara presque sans coup férir de vingt-neuf navires angevins commandés par Henri de Muri. Il s'avança ensuite vers La Catona et Reggio; toute la flotte de Charles, qui comptait quatre-vingts bâtiments, était amarrée à la plage; Loria y fit mettre le feu en présence de Charles (1), qui ne put l'en empêcher. Il ne borna pas là ses succès. Averti que Guillaume Cornu, de Marseille, amiral du roi Charles, avait mis à la voile avec trente-sept galères pour ravitailler Malte, où une garnison française était assiégée par Manfred Lancia et les Siciliens, il l'atteignit devant cette île, le 8 juin, et lui enleva vingt-cinq galères. En 1284, Loria, nommé grand-amiral de Sicile, après avoir ravagé les côtes de la Principauté, vint devant Naples avec quarante-cinq galères provoquer au combat Charles le Boiteux, prince de Salerne, fils du roi de Naples, et qui commandait en l'absence de son père. Ce jeune prince ne put souffrir les défis des Siciliens et des Catalans; il sortit avec trente-cinq navires, sur lesquels il monta avec tous ses chevaliers angevins, français et provençaux. Inférieur à son antagoniste par les forces et le talent, Charles le Boiteux ne disputa même pas la victoire. Les galères de Sorrente et de la Principauté s'enfuirent dès le premier choc, et le prince fut pris ainsi que huit navires français (23 juin). Le vainqueur soumit ensuite facilement une grande partie des Calabres et la Basilicate; il s'empara même de Tarente (15 juillet 1285). Loria dut alors faire voile en toute hâte vers la Catalogne, attaquée par terre et par mer par Philippe III dit le Hardi, roi de France, et son fils Charles de Valois; vers la fin d'août, il attaqua aux Formigues l'amiral français Guillaume de Lodève, mit en déroute sa flotte, et le fit prisonnier. La guerre se faisait alors avec une férocité effrayante, et Roger de Loria renvoya au roi de France deux cent soixante captifs auxquels il avait fait arracher les yeux. Le 16 septembre, Loria assaillit de nouveau, devant Roses, une escadre française sous les ordres d'Enguerrand de Baillenl; elle fut battue et Bailleul fait prisonnier. En 1286 Loria se présenta sur les côtes du Languedoc avec une flotte de trente-six vaisseaux siciliens et de douze galères catalanes. Il fit des descentes au grau de Sérignan, au grau d'Agde, à Viaz, à Aigues-Mortes et partout ravagea le pays. Malgré une vive résistance, Agde fut pris et une partie de la population massacrée; tous les bâtiments français furent capturés ou brûlés, et le nom de Loria devint aussi redouté sur les côtes du Languedoc qu'il l'était dans l'Adriatique. Le 24 juin 1287, le grand-amiral vint braver les Français devant Naples : le comte Gui de Monfort, le comte de Brienne et Philippe de Flandre, oubliant la

(1) Ce monarque, voyant l'incendie de sa flotte, mordait avec rage le sceptre qu'il portait à la main. « Ah, Dieu ! Dieu ! moult m'avez-vous offert à surmonter ! Je vous prie que la descente se fasse tout doucement. » (Giov. Villani, liv. VII, p. 266.)

cruelle leçon qu'avait reçue trois ans auparavant Charles le Boiteux, s'élancèrent sur leurs vaisseaux, et coururent au combat. Il se livra devant Castellamare. Malgré la bravoure des Français, ils furent battus et presque tous tués ou faits prisonniers. Loria acquit des richesses immenses par les rançons de ses captifs, et le mois suivant s'empara d'Agosta. Une seule fois la fortune abandonna cet illustre capitaine; ce fut en juin 1289, lorsqu'il marchait au secours de Catanzaro en Calabre; attaqué par Robert, comte d'Artois, il perdit le tiers de ses soldats, et ne put se rembarquer qu'avec peine. La trêve conclue entre Charles II, roi de Naples, et don Jayme d'Aragon ne le laissa point inactif; il fit la guerre aux Ottomans, et se signala maintes fois dans la Méditerranée et sur les côtes de la Grèce. Le 23 juin 1295, il assista comme plénipotentiaire au congrès d'Agnani, qui, présidé par Boniface VIII, accorda la Sicile à Charles II en échange de la Corse et de la Sardaigne cédées à l'Aragon. Loria refusa de reconnaître ces conditions, fit proclamer roi de Sicile don Frédéric, frère du roi d'Aragon, et continua la guerre contre les Français, sur lesquels il remporta encore plusieurs avantages. Mais Frédéric, ayant fait un crime à Roger de Loria d'avoir épargné l'un de ses parens, Pierre Buffon, comte de Catanzaro, le brave amiral abandonna la Sicile, et, pressé par le pape Boniface VIII, rejoignit don Jayme, qui lui confia de nouveau le commandement supérieur de la flotte aragonaise. Loria entraîna dans sa défection Giovanni de Procida. Il s'empara de Patti, de Milazzo, et assiégea Syracuse. Son neveu Giovanni Loria étant tombé entre les mains des Siciliens, don Frédéric lui fit trancher la tête; dès lors le vieux libérateur de la Sicile jura une haine mortelle au monarque inhumain que lui-même avait placé sur le trône. Le 4 juillet 1300 il attaqua les Siciliens devant le cap Orlando, leur prit dix-huit vaisseaux et leur tua trois mille hommes; trois mille autres furent massacrés après la victoire. Don Frédéric lui-même fut prisonnier un instant, et s'il n'eût corrompu les Catalans qui le gardaient, Loria eût certainement vengé son neveu. L'année suivante il remporta une nouvelle victoire, aussi sanglante; mais l'incapacité des princes français (devenus alliés du roi d'Aragon) paralysait ses succès, et la paix de Calatabellote vint, en 1302, en arrêter définitivement le cours. Ses biens lui furent rendus; mais également hostile aux cours de Naples, de Palerme et d'Aragon, il se retira à Valence, où il mourut. Alfred de LACAZE.

Giovanni Villani, l. VII, cap. XCIII, XCIIV; lib. VIII, cap. XXIX, p. 362. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. IV, cap. XXIII et XXIV. — Le même, *Histoire des Français*, t. VIII, p. 386, 387, 367, 369, 371, 396; t. IX, p. 60 et 245. — Guillaume de Nangis, *Gesta Phil.*, III, p. 480 et suiv. — Muntaner, *Chronica dels reys de Aragon*, C, CV, p. 83 et suiv. — *Histoire de Languedoc*, liv XXVII. — Costanzo, *Istoria di Napoli*, t. I. — Summonte, *Historia di Napoli*, t. II, p. 341.

LORIA (*Isaac*), savant rabbin, né à Jérusalem, en 1534, mort à Saphet, en 1572. Appartenant à une famille de juifs allemands, il se rendit, à l'âge de seize ans, en Égypte, où, après avoir suivi l'enseignement de Bezaleel, il vécut longtemps en solitaire aux bords du Nil. Deux ans avant sa mort, il alla s'établir à Saphet, en Galilée, où il communiqua ses connaissances cabalistiques à Chajim Vital et autres rabbins, qui, après son décès, firent recueillir ses leçons en six volumes, portant le titre d'*Arbor Vitæ*. On en conservait au dix-huitième siècle plusieurs manuscrits dans les bibliothèques d'Oppenheim et d'Uffenbach. Divers traités de cette encyclopédie de la cabale ont été publiés. E. G.

Wolf, *Bibliotheca Ebræa*, t. I, III et IV. — Knorr de Rosenroth, *Cabbala denudata*, t. II. — *Præfatio*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*. — Zedler, *Univers. Lexikon*.

LORICH (*Jean*), littérateur allemand, né en Franconie, tué en juillet 1569. Il apprit le droit à Orléans, et fut secrétaire du prince Guillaume d'Orange; il porta les armes avec quelque réputation, assista à la défense de Francfort en 1552, et se jeta dans le parti des protestants français. Il servit sous les ordres de Coligny, et trouva la mort dans une rencontre. On a de lui: *Liber Ænigmatum*; Marbourg, 1540, in-8°; Francfort, 1545; — *Jobus patientiæ spectaculum, in comœdiam et actum comicum nuper redactus*; Marbourg, 1543; — *Catalogus Jurisconsultorum veterum, carmine descriptorum*; Bâle, 1545; — *Jesus Sirach elegiaco carmine redditus*; Francfort, 1540, et Ingolstadt, 1544, in-8°.

Quelques-uns des frères de Jean Lorich se distinguèrent dans les lettres.

Reinhard LORICH professa la rhétorique à Marbourg, et fut pasteur à Bernbach en Vettéravie. Il a publié: *Victoris Uticensis Historia Persecutionis Vandalicæ*; Cologne, 1537, et Bâle, 1541, in-8°; — *Loci communes de institutione principum*; Francfort, 1538, 1563, et Paris, 1617, in-8°; — *Tabulæ Petri Mosellani de Schematibus et Tropis*; Francfort, 1540, 1677, in-8°; — *M. Tullii Ciceronis Rhetorica*; ibid., 1541, in-8°; — *Progymnasmata Aphthonii Sophistæ, cum scholiis*; ibid., 1546, in-8°; il y a eu de très-nombreuses éditions; — *Quæstiones sacræ*; ibid., 1552, 1558, in-8°; — *Jo. Spangenbergii Conciones XV funebres*; ibid., 1566, in-8°.

Gerhard LORICH fut pasteur à Hadamar, sa ville natale, abjura le protestantisme pour se faire catholique, et donna, entre autres ouvrages: *Vallum Religionis catholicæ*; Cologne, 1540, in-8°; — *Theses professionis catholicæ*; ibid., 1541, in-fol.; — *Compendium textus et glossematum in omnes libros Novi et Veteris Testamenti*; ibid., 1541-1546, 2 vol. in-fol.; — *Monotessaron passionis Christi*; Paris, 1546, in-8°. K.

Melchior Adam, *Vitæ Jureconsult. German.* — Le Mire,

Hessisch, Gelehrt.

allemand, mort
: à Fribourg, et
t de Chartreux.
heologiæ ; Fri-
iditionibus ec-
Cultu ; Ingol-
et Scopo Evan-
— Fortalitium
Fribourg, 1606,
odernas hære-
Pugna spiri-
alien de Casta-
662. P. L—Y.

Mire, De Scriptor.

stant-Louis),
1800, à Paris.
a en 1818 le se-
le premier en
ravailla au Sa-
raphie grecque
le Morée et à
1836 il a ob-
ière classe. Ses
Le Couronne-
Mariage mys-
Corrége ; — La
La Vierge du
de Raphael.
P. L—Y.

Marie), littéra-
ire-Inférieure),
es, le 24 juillet
, son droit à
u procureur du
n indépendance
occupait encore
à la révolution
a démission, et
ssion d'avocat.
rocureur du roi
lace de juge au
uccomba à une
i : *Le Spectre*
glais ; Nantes,
us des événe-
ien magistrat ;
re du règne et
écédée de con-
s révolutions
France en 1688
- Traité de la
et en Angle-
le pouvoir des
), 2 vol. in-8° ;
nées ; Nantes,
publié quelques
droit. Il a laissé
stitutions po-

litiques, judiciaires, administratives et financières de l'Angleterre.

Son frère, ingénieur des mines, chargé du service de l'arrondissement minéralogique de Paris, a été nommé inspecteur général de première classe en 1856. J. V.

Le Breton, 30 juillet 1856. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LORIN (*Jean*), érudit français, né en 1559, à Avignon, mort le 26 mars 1634, à Dôle. Entré à seize ans chez les Jésuites, il enseigna avec éclat la théologie, la philosophie et l'Écriture Sainte à Paris, à Milan et à Rome; dans cette dernière ville, il exerça longtemps les doubles fonctions de théologien du général de son ordre et de censeur des livres. Il déploya beaucoup de zèle pour la défense de l'immaculée conception de la Vierge. On a de lui : des *Commentaires* en latin, fort estimés et réimprimés plusieurs fois, *sur les Actes des Apôtres*; Lyon, 1605, in-fol.; — *L'Ecclésiaste*; ibid., 1606, in-4° ; — *Le Livre de la Sagesse*; ibid., 1607, in-4° ; — *Les Épîtres de saint Jean et de saint Pierre*; ibid., 1609, in-fol.; — *Les Psaumes*; ibid., 1612-1616, 3 vol. in-fol.; — *Le Lévitique*; ibid., 1619, in-fol.; — *Les Épîtres de saint Jacques et de saint Jude*; ibid., 1619, in-fol.; — *Les Nombres*; Cologne, 1623, in-fol.; — et *Le Deutéronome*; Lyon, 1625, in-fol. On a aussi publié, mais sans son consentement, et d'après des leçons qu'il avait faites dans les écoles : *Commentaria in Aristotelis Logicam*; Cologne, 1620, in-4°. P.

Sotwel, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* — Barjavel, *Dict. histor. du Vaucluse.*

LORIN (*Théodore-Quentin*), littérateur français, né à Saint-Quentin, le 21 octobre 1775, mort à Soissons, au mois d'août 1857. Il fit ses études à Paris, suivit des cours d'hébreu, de syriaque et d'arabe, et venait d'être couronné au grand concours, lorsque l'université, à laquelle il désirait s'attacher, fut supprimée. Après avoir été un des sténographes chargés de recueillir les leçons de l'École Normale, il entra en 1795 chez Pougens comme secrétaire ; il reçut le dernier soupir de son maître en 1833, à Vauxburin, près de Soissons, où il resta fixé. On lui doit : *Sur les Avantages qu'on pourrait tirer de la lecture des anciens écrivains français*; Paris, 1811, 1839, in-8° ; — *Notice sur les ouvrages de M. Ch. de Pougens*; Valenciennes, 1836, in-8° ; — *Épîtres, Fables et Poésies fugitives*; Soissons, 1839, in-18 ; — *Essai sur l'origine des noms de Polichinelle et Arlequin, suivi d'un essai sur le personnage de Jocrisse*; Soissons, 1844, in-12 ; — *Fables*; Paris, 1850, in-12; — *Essai sur quelques proverbes contestés et contestables*; Soissons, 1850, in-8° ; — *Vocabulaire pour les œuvres de La Fontaine*; Paris, 1855, in-8°. L. L—T.

Musée biograph [illegible]

LORINI [illegible] italien du

seizième siècle. Il était originaire de Florence, et eut une grande réputation pour la fortification et la défense des places; il fut employé par les rois de France et d'Espagne ainsi que par la seigneurie de Venise. Il est auteur d'un traité intitulé *Le Fortificationi*, qui parut en 1597, in-fol., et auquel en 1609 il ajouta un sixième livre. Il fut traduit en allemand par David Wormbser; Francfort, 1607, in-fol.; et par Jean Théod. de Bry; Oppenheim, 1616, in-fol. P.

Landi, *Hist. de la Litter. ital.*, IV, 174.

LORINSER (*Charles-Ignace*), médecin allemand, né le 24 juillet 1796, à Nîmes en Bohême, mort le 2 octobre 1853. Reçu en 1817 docteur en médecine à Berlin, il devint, en 1841, membre du conseil supérieur de santé, et publia entre autres : *Encyclopädie der Thierheilkunde* (Encyclopédie de l'Art Vétérinaire); Berlin, 1821, in-8°; — *Lehre von den Lungenkrankheiten* (Traité des Maladies des Poumons); Berlin, 1823, in-8°; — *Untersuchungen über die Rinderpest* (Recherches sur l'Épizootie bovine); Berlin, 1831, in-8°, ouvrage dont les préceptes ont été appliqués dans toute l'Allemagne avec le plus grand succès; — *Zum Schutz der Gesundheit auf Schulen* (L'Entretien de la Santé dans les écoles); Berlin, 1836, ouvrage qui provoqua plus de soixante-dix écrits pour et contre l'auteur; — *Die Pest des Orients* (La Peste d'Orient); Berlin, 1837, in-8°, résultat d'observations faites de 1829 à 1830 sur l'ordre du gouvernement prussien en Gallicie et en Hongrie. Enfin Lorinser a publié en 1831 dans les *Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik*, un *Mémoire sur le choléra*, qui souleva une polémique très-vive. E. G.

Conversations-Lexikon. — Callisen, *Schriftsteller-Lexikon.*

LORIOT (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Salins, vers le commencement du seizième siècle, mort à Grenoble, vers 1568. Après avoir étudié le droit à l'université de Dôle, il obtint, en 1528, une chaire à Bourges, et il l'occupa jusqu'en 1545, ou, selon M. Weiss, jusqu'en 1550. Ayant adopté les principes de la réforme, il se rendit alors en Allemagne, et accepta une chaire à la faculté de droit de Leipzig; il y enseigna « avec un succès prodigieux jusqu'à environ 1554 », dit Berriat-Saint-Prix. L'année suivante, Loriot remplaça Govia à l'université de Valence, puis, en 1564, il fut appelé à l'université de Grenoble pour trois ans. Berriat-Saint-Prix croit devoir justifier ses compatriotes d'avoir fait un tel choix, et remarque que « la plupart des jurisconsultes un peu distingués ayant embrassé la réforme, il devenait très-difficile d'en obtenir un qui ne fût pas au moins suspect d'hérésie ». Au mois de juillet 1567, Loriot soutint un procès contre la ville de Grenoble pour obtenir le payement de ses honoraires. Ses principaux ouvrages sont : *De gradibus affinitatis Commentarius*; Lyon, 1542 et 1554, in-fol.; — *De Juris Apicibus et de Juris Arte Tractatus XX*; *ejusdem Commentarius de Regulis Juris*; Lyon, Sébastien Gryphius, 1555, in-fol.: ces trois écrits avaient été déjà publiés séparément; — *Commentarius ad secundam Digesti veteris partem*; Lyon, 1557, in-fol.; — *De Debitore et Creditore*; Francfort, 1565 et 1586, in-4°; — *Commentarius in Usus Feudorum*; Cologne, 1567, in-8°; — *De Transactionibus*; Francfort, 1572 et 1580, in-4°. E. REGNARD.

La Thaumassière, *Histoire du Berry*, chap. LXVIII, p. 62. — Berriat-Saint-Prix, *Histoire de l'ancienne Université de Grenoble*, dans la *Revue du Dauphiné*, t. V. — MM. Haag, *La France protestante*, t. VII

LORIOT (*Julien*), théologien français, né à Laval, en 1633, mort à Paris, le 19 février 1715; il entra à l'âge de vingt et-un ans dans la congrégation de l'Oratoire, et se vouant à la prédication, il parcourut les diverses provinces de la France. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages sur des sujets de piété; nous signalerons une traduction des *Psaumes*; Paris, 1700, 3 vol. in-12; — une traduction des *Lettres de piété des saints Pères grecs et latins des quatre premiers siècles*; Paris, 1700, 3 vol. in-12; — *La Fleur des Secrets moraux*; Paris, 1700, in-4°; — des *Sermons sur les Mystères de Notre-Seigneur*, 2 vol.; *sur les Mystères de la sainte Vierge*, in-12; *sur l'Octave du Saint-Sacrement*, in-12; sur les *Fêtes des Saints*, 2 vol. in-12; — enfin, un recueil de *Sermons sur les plus importantes matières de la morale chrétienne*; Paris, 1697, 8 vol. in-12, réimpr. souvent et composé en grande partie à l'aide du *Missionnaire de l'Oratoire* du P. Lejeune. On conserve à la Bibliothèque impériale une traduction abrégée des *Annales Ecclesiastici* du P. Lecointe, sortie de sa plume. G. B.

B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. IV, p. 378.

LORIOT (*Antoine-Joseph*), mécanicien français, né en 1716, au moulin de Bannans, bailliage de Pontarlier, mort à Paris, le 9 décembre 1782. Il s'occupa d'abord de la fabrication du ferblanc, parvint à imiter le caillou d'Égypte et les émaux. Il inventa un métier à rubans d'une construction fort simple ; mais la corporation des rubaniers de Lyon obtint l'interdiction de cette machine. En 1753 il présenta à l'Académie des Sciences un mécanisme à l'aide duquel un enfant pouvait déplacer un poids énorme. La même année il offrit à l'Académie de Peinture un procédé pour fixer le pastel. Le comte de Caylus l'engagea à s'occuper de l'étamage des glaces. Loriot partit ensuite en Bretagne, où il fit construire différentes machines pour le service de la marine et l'exploitation des mines. En 1761 il apporta à l'Académie des Sciences le modèle d'une machine à battre les grains qu'une seule personne mettait en mouvement et qui pouvait faire le travail de douze hommes. Il perfectionna le râpage des tabacs, l'arrosement des prairies, etc. En 1767 il exécuta au palais de Trianon un mécanisme qui faisait monter et des-

refaisait l'histoire à l'usage de la jeunesse, « afin que rien ne pût pervertir les jeunes esprits ». Les livres ainsi expurgés ou corrigés portaient les quatre lettres A. M. D. G., abréviation de la devise des jésuites *ad majorem Dei gloriam*. Recommandés par le clergé, ces ouvrages se répandirent en très grand nombre. Parmi les accommodations du père Loriquet on cita surtout cette phrase qui se trouvait, à ce qu'on assure, dans la première édition de son *Abrégé de l'histoire de France :* « En 1809, M. le marquis de Buonaparte, lieutenant général des armées du roi, entra à Vienne en Autriche, à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes. » Cette phrase disparut des éditions suivantes, et la première est devenue introuvable. Néanmoins, le 28 juillet 1852, Fortoul, ministre de l'instruction publique, défendit l'emploi du livre intitulé : *Histoire de France à l'usage de la jeunesse*, dans les écoles publiques et libres, « considérant que dans ce livre l'histoire contemporaine est méchamment défigurée par l'esprit de parti, et que les monuments les plus éclatants de notre gloire militaire et de notre civilisation y sont présentés de manière à affaiblir le sentiment national dans le cœur des enfants ».

Outre les éditions de classiques et d'auteurs français mutilés par le père Loriquet, on a de lui les ouvrages suivants, qui ont eu un grand nombre d'éditions : *Tableau chronologique de l'histoire ancienne et moderne, tant sacrée que profane, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours;* in-18; — *Histoire ancienne des Égyptiens, des Babyloniens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs et des Carthaginois;* in-18; — *Histoire Sainte, suivie d'un abrégé de la vie de Jésus-Christ;* in-18; — *Histoire Ecclésiastique depuis Jésus-Christ jusqu'à l'an de grâce* 1814, *par demandes et par réponses, suivie d'un abrégé des preuves de la religion;* in-18; — *Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin de l'empire d'Occident;* in-18; — *Histoire de France à l'usage de la jeunesse*, avec cartes géographiques; 2 vol. in-18; — *Sommaire de la Géographie des différents âges, et traité abrégé de la sphère et d'astronomie;* in-18; — *Abrégé de Mythologie;* in-18; — *Éléments d'Arithmétique, suivis d'un traité abrégé de la tenue des livres de compte;* in-18; — *Dictionnaire classique de la Langue Française;* in-8°; — *Abrégé des Principes de Morale;* in-18; — *Traité de l'Élégance et de la Versification Latine;* Lyon, 1817, in-12; — *Recueil de Cantiques spirituels, avec des airs notés;* Avignon, 1822, in-12; — *Le Modèle des Pasteurs, ou vie de M. Musart, curé des paroisses de Somme-Vesle et Poix, guillotiné à Reims, en haine de la religion catholique;* Lyon, 1823, 1827, in-18; — *Manuel du Catéchiste;* 1832, 1833, in-18; — *Souvenirs de Saint-Acheul, ou vies*

de quelques jeunes étudiants; Amiens, 1829, in-18; 2e édition, augmentée, sous ce titre : *Souvenirs des petits Séminaires de Saint-Acheul, Sainte-Anne, Bordeaux, Forcalquier, Montmorillon, Aix, Dôle, Billom, depuis le mois d'octobre* 1814 *jusqu'au mois d'août* 1828, *Vies de plusieurs jeunes étudiants élevés dans ces huit petits séminaires*; Paris, 1830, in-12. L. L—t.

Vie du père Loriquet; 1845. — Quérard, *La France Litt.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 2e partie, p. 356. — *Dict. de la Convers.*

LORISCH (*N*..... DE), numismate suédois, né en 1777, mort à Madrid, à la fin d'octobre 1855. Il avait été ministre de Suède et de Norvège en Espagne. On lui doit un grand nombre d'ouvrages archéologiques, et entre autres une *Description des Monnaies et Médailles celtibériennes*, dont le premier volume avait paru en 1852, chez Didot, et dont le reste, presque entièrement terminé, a été trouvé en manuscrit dans ses papiers. Il a laissé aussi une riche collection numismatique, une galerie d'objets antiques, et une nombreuse bibliothèque. J. V.

La España, 1er nov. 1855.

LORITZ (*Henri*). *Voy.* GLAREANUS.

LORK (*Josias*), érudit allemand, né à Flensbourg, le 3 janvier 1723, mort le 8 février 1785. Pasteur de l'église allemande de Saint-Frédéric à Copenhague, il réunit une collection de plus de cinq mille éditions différentes de la Bible, qui, achetée après sa mort par le duc de Wurtemberg, fut transportée à Stuttgard; le catalogue, qui en avait été dressé en partie par lui et en partie par le professeur Adler, parut sous le titre de : *Bibliotheca Biblica*; Altona, 1787, in-4o. On a de Lork : *Beiträge zu der neuesten Kirchengeschichte in Dänemark* (Documents pour servir à l'histoire ecclésiastique du Danemark la plus récente); Copenhague, 1756, in-8°; — *Fortgesetzte Nachrichten von dem Zustande der Wissenschaften und Künste in Dänemark* (Continuation des notices sur l'état des sciences et des arts en Danemark); Copenhague, 1758-1769, 4 vol. in-8°; — *Bibelgeschichte* (Histoire de la Bible); Copenhague, 1779-1783, 2 parties in-8o.

Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.* — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

LORME (DE). *Voy.* DELORME.

LORMEAU (DE LA CROIX), littérateur français, né à Orléans, en 1755, mort en 1776. Après avoir fait ses premières études à Orléans, il vint les terminer à Paris, sous la direction de son frère. Son goût l'entraîna vers la poésie, et ses premiers essais annoncèrent du talent. Il mourut fort jeune et un de ses amis, M. Vial, recueillit, et fit imprimer ses poésies sous le titre de *Recueil d'Opuscules posthumes de M. Lormeau de La Croix, dédié à son père, par son frère aîné*; Paris, 1787, in-12. A. J.

Quérard, *La France Littéraire.* — *Dictionnaire Historique.*

LORMIAN. *Voy.* BAOUR-LORMIAN.

LORNSEN (*Uwe Jens*), homme politique danois, né le 18 novembre 1793, dans l'île de Sylt, duché de Slesvig, mort en mars 1838, aux environs de Genève. Après avoir étudié le droit à Kiel et à Iéna, il entra en 1820 dans les bureaux de l'administration du Slesvig-Holstein à Copenhague, et devint conseiller de chancellerie. Nommé en 1830 bailli de l'île de Sylt, il conçut le premier, quelque temps après la révolution de Juillet, le projet de ranimer chez les habitants du Slesvig-Holstein le désir d'une constitution libre, à laquelle ils avaient droit d'après les traités. Il publia dans ce sens une brochure intitulée : *Das Verfassungswerk in Slesvig-Holstein*, qui, jointe aux démarches actives qu'il fit auprès des hommes connus par leur patriotisme, produisit dans le pays une fermentation générale contre la bureaucratie danoise. Arrêté à la fin de 1830, Lornsen fut condamné à un an de prison; à l'expiration de sa peine, il passa, en 1833, à Rio-Janeiro, d'où il revint en 1837 pour s'établir en Suisse. Après sa mort, Beseler a publié son ouvrage sur *La Constitution commune au Danemark et au Slesvig-Holstein* (*Die Unions-verfassung Dänemarks und Slesvig-Holstein*); Iéna, 1841, in-8o. E. G.

Conversations-Lexikon der Gegenwart.

LOROUX (DU). *Voy.* GEOFFROI DU LOROUX.

LORRAIN (*Robert* LE). *Voy.* LE LORRAIN.

LORRAINE, famille princière française des plus anciennes et des plus illustres. Elle a régné sur le duché de Lorraine, et son alliance fut souvent recherchée par les familles souveraines. Elle a produit plusieurs branches cadettes, qui toutes ont cessé d'exister, et dont la plus célèbre est celle de Guise, qui dans le cours des seizième, dix-septième et dix-huitième siècle a formé la maison des ducs de Guise, de Chevreuse, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, des comtes de Lillebonne, d'Harcourt, d'Armagnac, et de Marsan. D'autres branches ont été celles des comtes de Vaudemont, des ducs de Mercœur, des marquis de Moy, des marquis de Beduca, des seigneurs de Felzins et de Cusac.

On fait remonter l'origine de la maison de Lorraine à Étichon Ier, duc d'Alsace, dont le fils aîné, Adalbert, est regardé comme la souche de la maison de Habsbourg et de la maison de Zæhringen. Le frère d'Adalbert, Étichon II, perpétua la ligne d'Alsace. Un descendant d'Étichon II fonda la maison de Lorraine, qui depuis Gérard d'Alsace, investi du duché de Lorraine en 1048 à la diète de Worms, l'a possédé, à l'exception d'une partie du quinzième siècle, jusqu'en 1737. A cette époque la maison de Lorraine reçut la Toscane en dédommagement de son duché. Bientôt elle monta sur le trône d'Autriche, par suite de son alliance avec la maison de Habsbourg. On la dénomme aujourd'hui maison de *Lorraine-Autriche*. La branche ducale a eu beaucoup de princes remarquables; nous citerons :

INE (*Thierry*, duc DE), surnommé *le* mort en 1115. Fils aîné de Gérard, il a en 1070. Fidèle partisan de l'empei IV, il soutint vaillamment sa cause vêque de Metz, partisan du pape. Sa santé l'empêcha de prendre part à la croisade.

INE (*Simon* ou *Sigismond*, duc DE), 138. Fils de Thierry, il eut à défendre contre Albéron de Montreuil, arche-Trèves, qui, s'étant mis en 1132 à la ligue puissante, alla jusqu'à prendre duc de Lorraine. Le pape Innocent II médiateur entre les partis et le duc it tout le règne ne fut qu'une suite d'efremédier aux déchirements du pays iliation. Simon mourut au retour d'une victorieuse qu'en sa qualité de vicaire e, dignité qu'il tenait de son père, il prise contre Roger, roi de Sicile, à la oupes de l'empereur Lothaire.

Matthieu Ier, mort en 1176, après é pour la Terre Sainte en 1146, re-Lorraine en proie à la plus terrible t termina son règne par une expédiille, sous les ordres de l'empereur rbe Rousse. Ce fut le premier duc de ui fit de Nancy sa résidence habituelle. ons s'élevèrent à sa mort entre ses imon II et Ferry; ce dernier se fit céanage le comté de Bitche. En 1205, etira dans une abbaye. Ferry lui suce duché de Lorraine, qu'il céda l'année son fils Ferry II. Le duché passa en baut Ier, fils aîné de Ferry II.

NE (*Matthieu II*, duc DE), mort à 4 juin 1251, succéda en 1220 à son aut Ier. A la fois homme de guerre et ique, Matthieu II prit part à tous les importants de son temps. Il eut des ec le comte de Bar, et fut un des enplus acharnés de l'empereur Frél ordonna qu'en Lorraine les actes tient écrits en langue vulgaire, c'est-àiçais dans le pays roman, et en allela Lorraine allemande.

NE (*Ferry III*, duc DE), né en 1239, décembre 1303. Fils de Matthieu II, son père à l'âge de douze ans, sous me et sage de sa mère, Catherine de Son règne fut agité par des guerres sanglantes; enfin, l'amitié du roi de lippe le Bel, et celle de l'empereur, Nassau, lui permirent de goûter quels de repos, dont il profita pour doter de bonnes lois et d'institutions utiles. es franchises et des priviléges à beaunmunes, rendit des édits pour réixe, et chercha par tous les moyens voir à favoriser le commerce et à ténèbres de l'ignorance. En même evalerie de Lorraine reçut une sorte d'organisation. Cet ordre formait une espèce de cour suprême de justice. Les chevaliers se réunissaient en assises et jugeaient toutes les causes importantes : le duc lui-même tombait sous leur juridiction. Ces assises, se maintinrent jusqu'à l'établissement d'un conseil souverain à Nancy par Louis XIII, en 1634.

LORRAINE (*Thibaut II*, duc DE), mort le 13 mai 1312. Fils aîné de Ferry III, il s'était déjà fait remarquer aux batailles de Spire et de Courtrai, lorsqu'il succéda à son père. Il voulut abaisser les priviléges des seigneurs lorrains, ce qui occasionna une révolte parmi les nobles; il les défit près de Lunéville, et peu de temps après il combattit pour le roi Philippe le Bel à Mons-en-Puelle en 1304. En 1310 il accompagna l'empereur Henri VII en Italie. Il en rapporta une maladie de langueur, qui finit par l'emporter. Sur la fin de sa vie, les violences de ses officiers envers les habitants de quelques villes lorraines en la garde de Louis, fils du roi Philippe le Bel, et alors roi de Navarre et comte de Champagne, lui valurent d'être cité au Louvre, ainsi que son fils aîné. Sa mort arriva sur les entrefaites.

LORRAINE (*Ferry IV*, duc DE), né le 15 avril 1282, mort le 23 août 1328. Fils de Thibaut II, il lui succéda, vint à Paris, et se soumit à la volonté du roi de France, en promettant de réparer les dommages faits aux habitants de certaines villes lorraines. Une famine terrible, suivie de maladies pestilentielles, attira contre les juifs de ses États une atroce persécution. En 1314, il se déclara pour Frédéric d'Autriche, compétiteur de Louis de Bavière au trône impérial. Ce dernier le fit prisonnier à la bataille de Mühldorf, en 1322. Charles le Bel, roi de France, obtint la liberté du duc, service qui l'attacha étroitement aux intérêts de la France. Ferry IV fut tué à la bataille de Cassel, en combattant pour Philippe de Valois. Son habileté et sa force extraordinaire lui avaient fait donner le surnom de *Lutteur*.

LORRAINE (*Raoul*, duc DE), mort le 26 août 1346. Fils de Ferry IV, il lui succéda étant encore en bas, âge sous la tutelle de sa mère Isabelle d'Autriche. Il eut une guerre assez vive avec le comte de Bar, qui lui refusait l'hommage. En 1340 il passa en Espagne pour secourir Alphonse XI, roi de Castille, attaqué par les Maures. Le gain de la bataille de Salado fut en partie le fruit de sa valeur. En 1341, il accompagna Philippe de Valois dans son expédition en Bretagne, et à son retour il fit la guerre à l'évêque de Metz. En 1346, il alla à la tête de l'élite de la noblesse lorraine, rejoindre le roi de France, en guerre avec le roi d'Angleterre, et trouva la mort sur le champ de bataille de Crécy. Il avait épousé en secondes noces, en 1334, Marie de Blois, fille de Guy de Châtillon, comte de Blois, qui lui apporta en dot plusieurs terres considérables, entre autres le comté de *Guise*, qui devint l'apanage des cadets de Lorraine. Son fils Jean Ier (*voy.* ce nom) lui succéda. J. V.

Dom Calmet, *Hist. de la Lorraine*. — *Art de vérifier les dates*, tom. XIII, p. 389 et suiv.

LORRAINE (*Charles Ier* ou *IIe*, duc DE), dit *le Hardi*, né en 1365, à Toul, mort le 25 janvier 1431. Fils du duc Jean Ier (*voy.* ce nom) et de Sophie, fille d'Eberhard III, comte de Wurtemberg, il eut le roi Charles V pour parrain, et fut élevé à sa cour. S'étant attaché à Philippe, duc de Bourgogne, il le suivit en Flandre, et fit ses premières armes contre les Gantois révoltés. En 1391 il succéda à son père, et fit châtier sévèrement les habitants de Neufchâteau, que l'on soupçonnait d'avoir empoisonné Jean Ier. Peu de mois après il joignit, avec un corps de troupes, l'armée envoyée contre Tunis et commandée par le duc de Bourbon. La ville ne fut pas prise, mais les infidèles essuyèrent une sanglante défaite, et furent contraints de rendre la liberté aux esclaves chrétiens et de payer une somme de dix mille écus d'or. Charles alla mettre ensuite son épée au service du roi de Hongrie, qui avait beaucoup de peine à repousser les irruptions des Turcs; ce roi lui témoigna sa reconnaissance en facilitant son mariage avec Marguerite de Bavière (1393). En 1396 Charles vint au secours des chevaliers teutoniques, défit en bataille rangée le duc de Lithuanie, près de Wilna, et l'enferma dans le château de Mariembourg; cette expédition dura quatre années. Puis il accompagna à Rome le duc Robert, son beau-père, qui venait d'être élu empereur d'Allemagne à la place de Wenceslas, et le soutint dans la guerre excitée par la haine de ses ennemis. En 1407 il remporta, entre Champigneul et Nancy, une grande victoire sur les troupes allemandes, réunies sous le commandement de Louis d'Orléans, s'empara des principaux chefs, et ne les rendit qu'après leur avoir fait payer des rançons considérables. Cité, en 1412, par les habitants de Neufchâteau devant le parlement de Paris, il refusa de comparaître. La saisie de cette ville fut ordonnée, et on y envoya des officiers qui arborèrent sur les portes les pannonceaux du roi, en signe de main-mise. Le duc, irrité, les fit arracher, et poussa l'insolence jusqu'à les traîner dans la poussière, attachés à la queue de son cheval. Le parlement le condamna au bannissement, et déclara ses seigneuries en forfaiture. Grâce à l'intervention du duc de Bourgogne, tout-puisant alors, l'arrêt n'eut point d'effet. Après la bataille d'Azincourt, à laquelle il assista, Charles vint grossir l'armée des Bourguignons, qui marchait sur Paris (1416), et succéda, en 1418, à Bernard d'Armagnac dans la charge de connétable; mais en 1424 il s'en vit dépouillé par Charles VII, pour n'avoir pas été légitimement institué, et se retira à Nancy. De sa femme Marguerite, qui mourut en odeur de sainteté (1434), il eut deux fils, morts en bas âge, et deux filles, Isabelle et Catherine. Isabelle fut reconnue comme héritière de ses États. Pour exercer l'effet de cette disposition, une assemblée de quatre-vingt-trois nobles d'ancienne chevalerie lorraine, déclara par acte authentique, du 13 décembre 1425, qu'à défaut de mâles les femelles pouvaient hériter des duché et seigneurie de Lorraine. Isabelle épousa René d'Anjou (*voy.* ce nom), qui succéda ainsi au duc Charles le Hardi. Ce dernier eut encore cinq enfants d'une maîtresse, nommée Alison du Mai (*voy.* MAI). K.

Froissart, *Chroniques*. — Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI*. — D. Calmet, *Hist. de la Lorraine*. — Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*.

LORRAINE (*Jean II* D'ANJOU, duc DE), né le 2 août 1427, mort à Barcelone, le 13 décembre 1470. Fils de René d'Anjou (*voy.* ce nom), roi de Sicile, et d'Isabelle, héritière du duché de Lorraine, il portait le titre de duc de Calabre quand son père, devenu veuf, lui remit le duché de Lorraine, en 1453. Jean II fit son entrée à Nancy, le 22 mai 1453. Deux ans après, il marcha au secours des Florentins contre Alphonse V, roi d'Aragon. Il arriva heureusement en Toscane, et força l'ennemi à se retirer. Charles VII le nomma, en 1458 gouverneur de Gênes. De là Jean II s'embarqua l'année suivante pour aller tenter de recouvrer le royaume de Naples, dont le sort des armes avait dépouillé sa maison. Cette expédition n'ayant pas réussi, il revint en Provence en 1464, et ensuite en Lorraine. La même année il prit part à la ligue des princes français dite du *bien public*. Après la bataille de Montlhéry, le duc Jean reconnut que cette ligue, qu'il croyait être pour le bien public, n'était, selon son expression, que pour le *bien particulier*. En 1468, après avoir déclaré son fils Nicolas son lieutenant en Lorraine et dans le Barrois, il marcha à la tête d'une armée contre Jean II, roi d'Aragon. Il prétendait avoir des droits sur ce royaume du chef d'Yolande d'Aragon, son aïeule paternelle. Il se rendit maître de la Catalogne, et il était sur le point de soumettre l'Aragon lorsqu'il mourut à Barcelone, d'une fièvre chaude ou peut-être de poison.

LORRAINE (*Nicolas* D'ANJOU, duc DE), fils du précédent, né en 1448, mort à Nancy, le 24 juillet 1473. Il avait pris possession du duché de Lorraine en 1471. En 1472 il se ligua avec Charles, duc de Bourgogne, et fut de toutes les expéditions de ce prince durant cette année. Une courte maladie l'enleva l'année suivante. Il n'était pas encore marié. Anne, fille de Louis XI, lui avait été promise dès le berceau; il avait même touché la dot; mais, mécontent du peu de secours que le roi accordait à sa maison pour l'aider à recouvrer les possessions sur lesquelles il croyait avoir des droits, il renonça à son alliance. Le duc de Bourgogne avait contribué à l'en détacher en lui promettant sa fille; mais au bout d'un an il lui retira sa parole.

LORRAINE (*René II*, duc DE), né en 1451, mort à Fains, près de Bar-le-Duc, le 10 décembre 1508. Fils de Ferry II de Lorraine, comte de Vau-

Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*. — *Art de vérifier les dates*, tome XIII. — Aubert Roland, *Guerre de René II, duc de Lorraine, contre Charles le Hardi, duc de Bourgogne*; Luxembourg, 1742, in-8°.

LORRAINE (*Antoine*, duc DE), dit *le Bon*, né à Bar-le-Duc, le 4 juin 1489, mort dans la même ville, le 14 juin 1544. Fils de René II et de Philippe de Gueldre, il fut à l'âge de douze ans amené à la cour de France. Louis XII le prit en amitié, et l'emmena en Italie. Le duc y fit les campagnes de 1505 à 1507 dans le Milanais et contre les Génois. La mort de son père, à qui il succédait, le fit revenir en Lorraine. Sa mère voulait retenir le pouvoir comme régente; mais les états de Lorraine déclarèrent Antoine majeur. Il retourna aussitôt auprès du roi de France, et contribua à la victoire d'Agnadel. Une maladie le força de revenir dans ses États, où il s'appliqua surtout à faire fleurir la paix, réformant la justice et tenant lui-même les assises des grands jours à Saint-Mihiel. En 1515 il assista au sacre de François Ier, et épousa à Ambroise-Renée, fille de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier. Il accompagna aussitôt le roi de France dans son expédition du Milanais, et combattit vaillamment à Marignan. De retour dans son pays, il eut à repousser deux comtes allemands qui s'étaient emparés de la ville de Saint-Hippolyte. En 1525, Antoine battit et dispersa des bandes de paysans *mécréants*, qui avaient passé le Rhin, entraîné avec eux les *rustauds* de l'Alsace et menaçaient la Lorraine. Il les tailla en pièces à Loupestein, près de Saverne, et à Scherwiller, près de Schelestadt. Saverne, qui avait reçu le chef des rustauds, Erasme Gerbert de Molsheim, fut livrée au pillage, et ce chef, qui se qualifiait *capitaine de la claire bande*, fut pendu, malgré une capitulation. Un massacre épouvantable arrêta cette irruption nouvelle de bandes germaniques en France. Après la mort de Charles d'Egmond, duc de Gueldre, Antoine se présenta, comme plus proche parent, pour lui succéder; mais il fut repoussé. Le 26 août 1542, ce prince passa avec le roi Ferdinand et le corps germanique, à Nuremberg, une transaction par laquelle la Lorraine était déclarée une souveraineté « libre et indépendante ». Dans les démêlés de François Ier et de Charles Quint, le duc de Lorraine fut assez adroit pour faire approuver sa neutralité par les deux monarques, et il ne sortit de son duché que pour travailler à accorder ces deux princes.

Son fils, *François Ier* (*voy.* ce nom), lui succéda. J. V.

Edmond de Boulay, *Vies et trespas des deux princes de paix le bon duc Antoine et saige duc François*; Metz, 1547. — Volskin de Sérouville, *Histoire et recueil de la triomphante et glorieuse victoire obtenue contre les séduits et abusés mécréants au pays d'Aulsais et autres par Antoine, duc de Calabre, de Lorraine et de Bar*; Paris, 1526. — Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*.

LORRAINE (*Charles II* ou *III*, duc de), surnommé *le Grand*, né à Nancy, le 18 février 1543, mort dans la même ville, le 14 mai 1608. Fils de François Ier, duc de Lorraine, et de

Christine, fille de Christiern II, roi de Danemark, veuve en premières noces de François-Marie Sforza, duc de Milan, il perdit son père en 1545, et lui succéda sous la tutelle de sa mère et du prince Nicolas de Vaudemont, évêque de Metz. Pendant la minorité du jeune duc, le roi de France Henri II envahit la Lorraine, et s'empara sans coup férir de Nancy ainsi que des évêchés de Toul, de Verdun et de Metz, qu'il incorpora à ses États en 1552. Charles Quint accourut avec une puissante armée pour reprendre Metz; mais il fut forcé de lever le siége par l'héroïque résistance du duc François de Guise. Henri II enleva Charles III à sa mère, et força cette princesse, nièce de Charles Quint, à se retirer en Flandre. Il emmena le jeune duc a Paris, et surveilla lui-même son éducation. Charles prit les mœurs et les habitudes de la France, et brilla par l'élégance de ses manières autant que par le charme de son langage et l'adresse dans les exercices de corps. Henri II vit avec satisfaction l'intimité qui se forma entre le jeune prince et le dauphin. Il fit épouser sa fille, Claude de France, au duc de Lorraine, en 1559. La mort de Henri II et de François II rouvrit à Charles III le chemin de ses États. Il réunit le comté de Bitche au duché de Lorraine, sur le refus que Philippe le jeune, comte de Hanau, fit de lui en rendre hommage. Charles fonda l'université de Pont-à-Mousson, où Barclai fut appelé à enseigner le droit. En 1588 le duc de Lorraine entra dans la ligue pour venger la mort du duc de Guise. Il reprit, en 1593, Stenay, Dun et Beaumont, que le duc de Bouillon lui avait enlevés; l'année suivante il conclut, par l'entremise de Bassompierre, un traité de paix avec le roi Henri IV, en réservant ses prétentions sur l'Anjou, la Provence et la terre de Coucy. La Lorraine lui dut beaucoup. Il en réforma la coutume, fit de sages ordonnances, favorisa les arts et les sciences, forma lui-même ses soldats, se fit chérir du peuple, tout en respectant les priviléges de la noblesse, et régla par des traités les limites et les prétentions de tous ses voisins. J. V.

Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*. — *Art de vérifier les dates*, tome XIII.

LORRAINE (*Henri II*, duc DE), dit *le Bon*, né en novembre 1563 mort à Nancy, le 31 juillet 1624. Fils de Charles III, il porta le titre de duc de Bar pendant la vie de son père, à qui il succéda. Il signala ses premières armes par la poursuite et la défaite des troupes allemandes qui étaient restées en Lorraine et en France pour le secours des protestants. En 1621, il maria sa fille aînée, Nicole, à Charles son neveu, après avoir fait insérer dans le contrat de mariage que le duché, à défaut d'enfants mâles, appartiendrait à cette princesse. Charles et son frère protestèrent en secret contre cette clause, prétendant que la Lorraine leur était dévolue de plein droit après [illegible] mort de Henri, comme fief masculin. Henri [illegible]é en premières noces, en 1599, Ca[illegible]urbon (*voy.* ce nom), sœur de

à cette démarche funeste; il l'avait épousée publiquement après avoir abandonné la princesse Nicolle, qui lui avait apporté en dot les droits de la ligne féminine de Lorraine à la succession. Au reste, en véritable *condottiere* qu'il était, il ne se piquait pas de bonnes mœurs, encore moins de tenir la foi jurée. Son caractère brouillon et aventureux le jeta dans de nouvelles intrigues.

Deux mois après son retour à Nancy, où ses sujets, si souvent victimes de sa versatilité, l'avaient accueilli avec des démonstrations de vive allégresse, Charles s'aboucha avec l'empereur et le duc de Bouillon, tout en promettant de marcher contre eux; aux reproches qu'on lui fit, il se contenta de répondre « qu'il avait rendu ce qu'on lui avait prêté, et que, comme on lui avait ôté son pays en le trompant, il tâcherait de le ravoir de même ». Puis, prétendant qu'on avait dessein de se saisir de sa personne, il passa dans les Pays-Bas avec Mme de Cantecroix, qu'on avait surnommée sa femme de campagne. La Lorraine fut immédiatement saisie, presque sans résistance. Le duc, à la tête de ses Lorrains, recommença la guerre avec des chances diverses. Secondé par Merci et Jean de Werth, il surprit les Français à Deutlingen (5 décembre 1643), et fit Rantzau prisonnier; ce fut un de ses plus beaux faits d'armes. Remis en possession de ses États par la convention du 24 juin 1644, il ne se soumit en quelque sorte à la neutralité qu'à la condition de la violer presque aussitôt. Cependant le duché « avoit grand besoin de la paix, dit Montglat; car jamais rien n'a été si ruiné qu'il étoit, tous les villages étant brûlés, les habitants morts et la campagne tellement déshabitée qu'elle ressembloit plutôt à un désert qu'à un pays qui eût jamais été peuplé ». La paix fut signée en 1648 à Munster; mais le duc de Lorraine, qui avait deux ans auparavant commandé les Impériaux en Flandre, vit ses ministres exclus du congrès. Alors il chercha à se faire élire roi des Romains, puis à délivrer le roi d'Angleterre Charles Ier; il ne réussit à aucune de ces aventures, quoique la dernière, selon Bossuet, parût infaillible. Comme la guerre continuait entre la France et les Espagnols, il se loua à ceux-ci avec son armée, assiégea Cambrai, et, sur l'appel des frondeurs, pénétra jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges, et se montra même à Paris (1652). Gagné par la reine, ne se souciant pas d'ailleurs d'exposer à une bataille inutile son armée, qui faisait toute sa force, il s'éloigna brusquement, alla toucher les frontières du Barrois, et revint sur ses pas rejoindre Condé sous les murs de Paris. Il avait promis, prétendait-il, de sortir de France, mais non de n'y pas rentrer. Deux mois plus tard, il repassait dans les Pays Bas, et confia la conduite de ses soldats au chevalier de Guise, ne voulant pas servir sous les ordres de Condé, à qui il ne pardonnait pas d'avoir livré aux Espagnols les

places lorraines de Stenay, de Jametz et de Clermont. Le 25 février 1654 il fut arrêté à Bruxelles, et enfermé à Anvers, d'où il fut transféré au château de Tolède. Il demeura prisonnier pendant cinq ans; son manque de foi, ses menaces et ses perpétuelles intrigues lui avaient attiré ce châtiment mérité. Mis en liberté en 1659, il se trouva aux conférences de la paix des Pyrénées. Ayant refusé de souscrire aux articles qui le concernaient, il obtint, par le traité de Vincennes (28 février 1661), la Lorraine et le duché de Bar : les fortifications de Nancy devaient être démolies, les troupes congédiées; Clermont, Moyenvic, Sierk, Sarrebourg et Phalsbourg étaient cédés au roi. Ce traité, qui ouvrait la Lorraine à la France, fut la dernière œuvre de Mazarin, qui put croire avoir ainsi abattu la puissance du dernier seigneur féodal.

Charles IV vint alors vivre à la cour de France. Comme il n'avait point d'enfants, il s'occupa de marier le fils de son frère, qui était son héritier naturel, avec Mlle de Montpensier ou avec une des filles de la duchesse d'Orléans. Séduit par les insinuations de Lionne, il se brouilla avec sa famille et signa l'étrange traité de Montmartre (6 février 1662), qui souleva des réclamations universelles. Instituant Louis XIV son héritier, il lui cédait ses États moyennant une rente viagère de deux cent mille écus et la reconnaissance des princes lorrains comme princes du sang.

Si le vieux duc renonçait si aisément aux grandeurs, c'était pour épouser la fille d'un apothicaire, Marianne Pajot, dont il était devenu amoureux. Le traité fut vérifié au parlement, malgré le chancelier, qui soutint que les rois ne pouvaient créer des princes du sang qu'avec les reines leurs épouses. Le duc François et son fils protestèrent, ainsi que les membres de la maison de Bourbon. Cette belle négociation, qui n'était peut-être qu'une mystification de la part d'un homme qui ne traitait jamais sérieusement les choses sérieuses, resta sans effet; la clause qui rendait la donation définitive ayant été annulée par la non-ratification des princes lorrains, le roi fit entrer La Ferté en Lorraine, et s'avança jusqu'à Metz pour le soutenir. Nouveau traité conclu à Noméiny le 31 août 1663. La forteresse de Marsal, le dernier rempart de Charles, fut livrée, et une médaille, insultante pour ce dernier, en consacra le souvenir : on y voyait un vieillard renversé par un jeune athlète, avec cette double épigraphe : *Marsalium captum* et *Protei artes delusæ*. Après avoir bataillé contre l'électeur palatin (1668), Charles IV, accusé de lever des troupes et d'avoir des intelligences avec les Hollandais, fut pour la dernière fois chassé de la Lorraine, qui en moins d'un mois fut soumise par Créqui aux armes françaises (septembre 1670). Il faillit être surpris dans sa capitale, et se retira en Allemagne, où il réunit son armée à celle de l'empereur Léopold. Ce fut lui qui en 1673 fut le principal instigateur de l'alliance conclue entre l'empereur, la Hollande et l'Espagne. L'année suivante, il entra en campagne avec le comte de Caprara, tenta sans succès d'envahir la Franche-Comté, et fut mis en pleine déroute à Sintzheim, non sans avoir causé de grandes pertes à Turenne. Puis, avec une activité de partisan, il s'aventura à travers la Lorraine jusqu'à Remiremont, dont il s'empara, battit un corps de quatre cents gentilshommes angevins, et revint se joindre au duc de Brunswick-Lunebourg devant Trèves. Son dernier combat fut un triomphe: il battit, le 11 août 1675, le maréchal de Créqui à Konds-Sarbruck, et si complétement que les tentes, les canons, les bagages des Français tombèrent tous en son pouvoir et que l'armée se débanda de toutes parts. Créqui, désespéré, s'enferma dans Trèves; un mois après, il capitula, et Charles eut la satisfaction, en l'envoyant prisonnier à Coblentz, de tirer vengeance de celui qui l'avait dépossédé de ses États. Le 18 septembre 1675, il mourut dans un village, à l'âge de soixante-onze ans.

Charles IV, avec des qualités de héros, mena la vie d'un aventurier. Selon l'expression de Voltaire, « il passa toute sa vie à perdre ses États. Il paraît avoir été un homme brave, et qui entendait la guerre, mais inconsidéré, dissipateur, faux par inconséquence plus que par calcul, et prêt à tout sacrifier à ses passions. Il savait se soumettre aux privations et supporter le malheur avec quelque grandeur d'âme, mais c'était un mauvais souverain, et il attira sur les peuples qui lui étaient soumis de longues calamités ». Il se faisait gloire du relâchement de ses mœurs; le nombre de ses amours fut considérable. Il eut trois femmes légitimes : sa cousine, la princesse Nicole de Lorraine, morte en 1657, à Paris; Béatrix, comtesse de Cantecroix, morte en 1663; et Louise-Marguerite d'Aspremont de Nanteuil, qu'il épousa en 1665. Béatrix lui donna un fils, Charles-Henri, légitimé, prince de Vaudemont, né en 1642, mort en 1723, et une fille, Anne, mariée à Jules de Lorraine, prince de Lillebonne. Son successeur au titre de duc de Lorraine fut Charles V.

Paul Louisy.

Dom Calmet, *Hist. de la Lorraine*. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*. — Limiers, *Hist. du Règne de Louis XIV*. — La Hode, *Hist. des Révolutions de France*. — Brienne, Montglat, Mlle de Montpensier, *Mémoires*. — Flassan, *Diplomatie française*. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — C.-A. Begin, *Hist. des Duchés de Lorraine et de Bar*; 1832-34, 2 vol. in-8°. — Dubois de Riocourt, *Hist. de l'Emprisonnement de Charles IV, duc de Lorraine*; Cologne, 1688, in-12. — Beauvau (De), *Mém. pour servir à l'hist. de Charles IV*; Metz, 1687, in-12. — Haussonville (D'), *Hist. de la Réunion de la Lorraine à la France*; 1854-1855, 2 vol. in-8°.

LORRAINE (*François-Nicolas*, duc de), frère du précédent, né le 6 décembre 1609, mort le 25 janvier 1670, à Nancy. Sans s'être engagé dans les ordres, il reçut à dix-neuf ans le chapeau de cardinal (1627), et fut ensuite évêque de Toul. Le 19 janvier 1634, par l'acte d'abdication de Charles IV, il fut mis en possession des du-

et se signala contre les Turcs au passage du Raab ainsi qu'à la bataille de Saint-Gothard (1664). Après s'être mis au nombre des concurrents au trône de Pologne, sous les auspices de l'impératrice douairière (1669), il fut employé dans la guerre de Hongrie, et commanda la cavalerie impériale en 1672, sous les ordres de Montecuculli. Au mois de mai 1674, il brigua encore une fois la couronne de Pologne, et se vit préférer Sobieski, grâce à l'influence française. Irrité de ce nouvel échec, il rejoignit les Impériaux en Flandre, et fut grièvement blessé à Senef (1674). L'année suivante, il prit le titre de duc de Lorraine, qui lui revenait de droit par la mort de son père et de son oncle, et fut reconnu en cette qualité par toutes les puissances de l'Europe, à l'exception de la France.

Nommé généralissime en 1676, Charles V réunit les troupes lorraines aux troupes de l'empereur, s'empara de Philipsbourg, et envoya ses députés aux conférences de Nimègue. Animé par les succès qu'il avait obtenus, il se flatta de pouvoir s'ouvrir par force les chemins de la Lorraine, et fit mettre sur ses étendards cette devise présomptueuse : *Aut nunc aut nunquam*. Cette illusion s'évanouit par la prudence du maréchal de Créqui; le duc prit quelques châteaux en Alsace, rançonna Metz et Thionville, incendia Mousson; mais il fut contraint de ramener son armée, que la disette et une multitude de petits engagements avaient fort affaiblie, et ne put s'opposer à la capitulation de Fribourg. Rappelé à Vienne, il épousa, le 6 février 1678, l'archiduchesse Éléonore d'Autriche, reine douairière de Pologne, et fut nommé gouverneur du Tyrol. Deux mois après il reprit le commandement des Impériaux sur le Rhin; mais cette campagne, dans laquelle il espérait rentrer à Fribourg, ne produisit aucun succès considérable. La paix de Nimègue ne fut pas plus avantageuse à ce prince : la France le plaça dans l'alternative, ou d'être rétabli dans les duchés de Lorraine et de Bar conformément aux stipulations du traité des Pyrénées, ou de céder au roi Nancy en échange de Toul, en même temps que quatre chemins d'une demi-lieue de largeur, coupant la Lorraine en quatre parties. Ces conditions parurent si dures à Charles, qu'il refusa d'y souscrire; toutefois il consentit à licencier ses soldats lorrains et à ne plus porter les armes contre la France.

Le duc Charles, qui s'était acquis le renom d'un grand capitaine, aida puissamment Léopold, son beau-frère, à triompher de la Turquie. En 1683, il harcela l'ennemi par des courses continuelles, fit sa jonction avec Sobieski, et prit une part glorieuse à la bataille qui sauva Vienne. Après avoir ramené la basse Hongrie à l'obéissance, il s'empara de Bude à la vue du grand-visir (1686), et remporta, le 12 août 1687, à Mohacz, une victoire complète, qui eut pour conséquence la réduction de la Transylvanie. Voyant

l'empereur disposé à recommencer la guerre contre la France, il s'opposa de tous ses efforts à ce dessein. « Ce grand homme, dit le maréchal de Berwick, représenta fortement qu'il fallait préférer le bien général de la chrétienté à des inimitiés particulières, et que si l'on voulait employer toutes ses forces en Hongrie, il oserait presque répondre de chasser les Turcs de l'Europe en peu de campagnes. Cet avis ne fut pas suivi; mais il n'en était pas moins louable. » Envoyé en 1689 sur le Rhin, Charles força Mayence à se rendre après cinquante-deux jours de siége; Bonn, vivement défendue, éprouva le même sort. L'année suivante comme il allait à Vienne discuter avec l'empereur les plans de la prochaine campagne, il fut saisi d'une esquinancie à Welz, et mourut en trente heures.

Charles V fut un des princes les plus remarquables de son temps : il avait à un haut degré les qualités qui distinguent le capitaine et l'homme politique. « Doué d'un esprit éleve, solide et judicieux, dit un écrivain, il était sérieux, modeste et parlait peu; dans les affaires, il unissait la décision et la promptitude à la circonspection, et l'esprit d'ordre dérigeait toutes ses entreprises. » Louis XIV dit en apprenant la mort du duc que c'était le plus grand, le plus sage et le plus généreux de ses ennemis. On a publié sous le nom du prince Charles un *Testament politique* (Leipzig, 1696, in-12), qui est de Henri de Stratman. De l'archiduchesse Marie-Éléonore, fille de l'empereur Ferdinand III et veuve de Michel Wiesnowski, roi de Pologne, morte en 1697, il eut six enfants, dont Léopold, qui suit; Charles-Joseph-Ignace-Félix, évêque d'Osnabruck, archevêque et électeur de Trèves, mort en 1715, et Joseph-Innocent-Emmanuel-Félicien-Constant, mort en 1705 des blessures qu'il avait reçues au combat de Cassano. P. L—Y.

Jean de La Brune, *Vie de Charles V*; Amst., 1691, in-12. — C. Freschot, *Vita di Carlo V*; Milan, 1692, in-12. — Dupont, *Abrégé hist. de la Vie de Charles V*; Nancy, 1701, in-fol. — Guill. Daubenton, *Oraison funèbre du duc Charles V*; Nancy, 1700, in-4°. — Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*. — D'Haussonville, *Hist. de la Réunion de la Lorraine*. — Mlle de Montpensier, *Mémoires*. Berwick, *Mémoires*; 1778, 2 vol. in-8°.

LORRAINE (*Léopold-Joseph-Charles-Dominique-Agapet-Hyacinthe*, dit *Léopold Ier*, duc DE), fils aîné du précédent, né le 11 septembre 1679, à Inspruck, mort le 27 mars 1729, à Lunéville. Créé chevalier de la Toison d'Or en 1690, il fit ses premières armes à la bataille de Temeswar et au siége d'Ebersbourg. Il fut rétabli par le traité de Ryswick (1697) dans les États de Charles IV, tels que celui-ci les possédait en 1670, sauf Sarrelouis et Longwy, qui ne lui furent pas rendus; Nancy et toutes les forteresses lorraines furent démantelées, et il ne lui fut permis d'entretenir d'autres troupes que ses gardes. Louis XIV, qui ne perdait pas de vue la réunion de la Lorraine à la France, proposa, en 1698, dans le projet de démembrement de la monarchie espagnole, de donner le Milanais à Léopold, qui céderait en échange son duché au dauphin. Le testament de Charles II en faveur de Philippe d'Anjou fit échouer cette tentative d'annexion. Comprenant combien il lui importait de vivre en paix avec la France, Léopold obtint pour son fils la main d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans. A deux reprises il prêta hommage pour le duché de Bar au roi, qui lui restitua en 1707 la souveraineté de Commercy. L'empereur Charles VI lui accorda en 1722 le duché de Teschen en Silésie pour équivalent de ses prétentions sur le Montferrat. Au commencement de la guerre de succession, il fit valoir sa neutralité, et se retira à Lunéville. On lui proposa, pour surmonter sa répugnance, de se laisser assiéger dans sa capitale. « Toute l'Europe, répondit-il, connaît la faiblesse de Nancy, et sait que je n'ai d'autres troupes que mes gardes; je passerais pour un téméraire ou pour un comédien. »

Le règne de ce prince fut l'âge d'or de la Lorraine. Sous son gouvernement paternel, toutes les plaies, encore saignantes, se refermèrent; la prospérité revint, les arts et les sciences refleurirent, et la ville de Nancy gagna en splendeur. Quelques-unes de ses mesures ne sont pourtant pas exemptes de reproche, par exemple le bannissement des juifs et des protestants, l'aliénation d'une partie du domaine ducal, l'augmentation de la noblesse, l'altération des monnaies. Mais ces fautes ne jettent qu'une ombre légère sur les nombreux bienfaits dont il combla ses sujets. « Il est à souhaiter, dit Voltaire, que la dernière postérité apprenne qu'un des plus petits souverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte; il la repeupla, il l'enrichit, et il la conserva toujours en paix, tandis que tout le reste de l'Europe était ravagé par la guerre. Sa cour était formée sur le modèle de celle de France : on ne croyait presque pas avoir changé de lieu quand on passait de Versailles à Lunéville; à l'exemple de Louis XIV, il faisait fleurir les belles-lettres. Il a cherché les talents jusque dans les boutiques et les forêts pour les mettre au jour et les encourager. Enfin, pendant tout son règne, il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses et des plaisirs. « Je quitterais demain ma souveraineté, disait-il, si je ne pouvais faire du bien. » Aussi a-t-il goûté le plaisir d'être aimé, et j'ai vu longtemps après sa mort ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé en mourant son exemple à suivre aux plus grands rois. » Parmi les principaux actes de son règne, nous signalerons la répression des duels, un code de lois qui prit le nom de *Code Léopold*, la réforme des établissements religieux, la décharge du droit de main-morte au moyen d'une redevance, la création d'une académie de peinture et de sculpture. Sous la régence il sut garantir ses États des désastreuses conséquences du sys-

tème de Law; on lui offrit dix millions pour retirer la prohibition des billets de banque; il la maintint en répondant que « si son peuple était pauvre, il ne serait jamais riche ». Léopold mourut, au bout de cinq jours, d'une oppression de poitrine. Il eut d'Élisabeth d'Orléans, morte en 1744, quatorze enfants, dont quatre seulement lui survécurent : François-Étienne, qui fut son successeur; Élisabeth-Thérèse, mariée en 1737, à Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne; Charles Alexandre, gouverneur des Pays-Bas, et Anne-Charlotte, abbesse de Remiremont, morte en 1773. P. L—y.

Fr. Alliot, *Relation de la pompe funèbre de Léopold*; Nancy, 1730, in-4°. — *Leben Leopolds I, Herzog von Lothringen*; Vienne, 1783, in-8°. — Foucault, *Hist. de Léopold Ier*; Brux., 1791, in-8°. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

LORRAINE. *Voy.* AUMALE, GUISE, HARCOURT, MAYENNE, MERCOEUR et STANISLAS.

I. LORRAINE (DE) personnages non souverains.

LORRAINE (*François* DE), grand-prieur et général des galères de France, né le 18 avril 1534, mort le 6 mars 1563. Il était le sixième enfant de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon. De bonne heure il accompagna son frère, François de Guise, dans plusieurs de ses expéditions, comme à la défense de Metz et à la bataille de Renty. Ensuite il alla à Malte servir la religion, fut élu général des galères, et soutint devant Rhodes un combat très-brillant contre les Turcs. Il s'acquitta aussi de diverses entreprises sur les côtes d'Italie et de Portugal. Son projet favori était de s'emparer de Rhodes ; mais les troubles qui survinrent en France ne lui en donnèrent pas le temps. Nommé général des galères en 1557, il conduisit, deux ans après, son frère le cardinal de Guise, qui allait à Rome pour assister au conclave. En 1560 il fut chargé de secourir la reine d'Écosse; le retard qu'il mit à prendre la mer amena la capitulation de Leith, si funeste aux intérêts des Français dans ce pays. Après avoir combattu toute la journée à Dreux, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine, et mourut à vingt-neuf ans. Brantôme, qui avait vécu dans la familiarité de ce prince, dit qu'il était très-beau de visage, doux, courtois et gracieux, de très-haute taille, habile à tous les exercices du corps, généreux et d'une magnificence sans égale. P.

Brantôme, *Vies des Capitaines français*, II. — Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau*, I, p. 450 et suiv. — Baudouin, *Hist. de Malte*.

LORRAINE (*Charles* DE), prélat français, né à Koeurs, près de Saint-Mibiel, en 1592, mort à Toulouse, le 28 avril 1631. Fils de Henri de Lorraine, marquis de Moy, il annonça d'abord les dispositions pour le métier des armes; mais, après la mort de son père, en 1601, Éric, son oncle, évêque de Verdun, l'engagea à embrasser l'état ecclésiastique. Charles alla étudier au collége de Pont-à-Mousson ; puis il vint à Paris solliciter la succession de son oncle, qui se démit en sa faveur de l'évêché de Verdun. De retour dans cette ville, Charles vécut encore dans la dissipation; dès qu'il fut ordonné, en 1617, il se réforma et se consacra tout entier à ses devoirs. Dans la crainte de reprendre du goût pour les plaisirs, il résolut de renoncer au monde : il partit en secret pour Rome, s'adressa au général des jésuites, obtint de faire son noviciat dans la Compagnie de Jésus. Lorsqu'il eut prononcé ses vœux, il fut nommé supérieur de la maison professe à Bordeaux. Quelque temps après il retourna à Rome; le duc de Lorraine demanda le chapeau de cardinal pour le père Charles; mais celui-ci déclara qu'il avait renoncé à toutes les dignités d'une manière irrévocable. Revenu à Bordeaux, il se consacra au soin des malades dans un moment d'épidémie. Le général l'envoya à Toulouse, où il voulut rester, quoique le climat de cette ville parût défavorable à sa santé. Le père Charles laissa manuscrit un *Traité sur la grandeur des devoirs des princes et des dangers auxquels leur condition les expose*, dont Laubrussel a inséré quelques fragments dans sa *Vie du père Charles*. Le père Baltus a traduit de l'italien : *Réflexions spirituelles et sentiments de piété du père Charles de Lorraine*; Dijon, 1720, in-12. J. V.

Laubrussel, *Vie du père Charles*; Nancy, 1738, in-8°. — Père Nicolas de Condé, *Vie du père Charles de Lorraine*; Paris, 1652, in-12. — Richard et Giraud, *Bibl. sac.*

LORRAINE (*Charles-Alexandre* DE), gouverneur général des Pays-Bas, grand-maître de l'ordre Teutonique, né à Lunéville, le 12 décembre 1712, mort au château de Tervuéren, près de Bruxelles, le 4 juillet 1780. Il était fils du duc de Lorraine Léopold et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans, sœur de Philippe, régent et frère cadet du dernier duc François-Étienne, qui devint l'empereur François Ier. Il fut élevé par des maîtres habiles sous les yeux de son père, et fit des progrès rapides dans l'étude des sciences et des arts. Il prit du service dans l'armée de l'empereur, alors en guerre contre les Turcs, et en digne petit-fils de Charles V, il les battit en plusieurs rencontres dans la campagne de Bohême; en 1741, il fut investi du commandement général de l'armée de la reine de Hongrie, sa belle sœur, et soutint, contre les Français, une guerre défensive. En 1743 il tailla en pièces un corps de huit mille Bavarois, soumit à ses armes une partie de l'électorat, et porta le théâtre de la guerre jusque sur les bords du Rhin. En 1744, il épousa l'archiduchesse Marie-Anne, sœur de Marie-Thérese, et fut pourvu du gouvernement général des Pays-Bas; mais bientôt il dut aller se mettre à la tête de l'armée du Rhin, et après avoir effectué le passage du fleuve, avec autant de courage que d'habileté (1), il envahit une partie de

(1) Le roi de Prusse, dans son poëme de l'*Art de la guerre* (chant VI), célébra cette opération hasardeuse:

Soutien de mes rivaux, digne appui de la reine,
Charles, d'un ennemi sourd aux cris de la haine
Reçois l'hommage pur, l'hommage mérité;
Je le dois à ton nom, comme à la vérité, etc.

l'Alsace, et menaça les frontières de la Lorraine. Rappelé pour défendre la Bohême contre Frédéric II, il le força de lever le siége de Prague ; mais il ne fut pas aussi heureux l'année suivante à Friedberg et à Prandnitz, où il fut battu. Ayant conduit son armée au secours des Pays-Bas, dont une partie était tombée au pouvoir des Français, il livra auprès de Liége, au comte de Saxe, une bataille qui n'eut d'autre résultat qu'une inutile effusion de sang. Frédéric ayant rompu la paix en 1755, ce fut encore le prince Charles qui fut chargé de lui tenir tête en Bohême. Après avoir défendu avec vigueur Prague, assiégée par cent mille hommes (mai 1757), il mit à profit la défaite des Prussiens à Kolen pour les suivre, s'emparer de Zittau, les battre sous les murs de Breslau et soumettre par capitulation cette capitale de la Silésie, qui retomba peu de temps après au pouvoir du roi de Prusse. Le prince Charles perdit à son tour contre Frédéric la bataille de Lissa ; à la suite de cette journée, il crut devoir mettre un terme à sa carrière militaire, et consacra le reste de sa vie à gouverner paternellement les Pays-Bas. Il s'appliqua surtout à faire fleurir le commerce et l'agriculture, et fonda l'académie de Bruxelles, une bibliothèque publique, et l'école gratuite de peinture et de sculpture Il se fit tellement aimer des populations soumises à son autorité, de leur nature peu susceptibles d'enthousiasme, que cette affection fut poussée jusqu'à l'idolatrie. Les états de Brabant firent ériger, en 1775, sa statue pédestre en bronze sur une des nouvelles places de Bruxelles, afin de perpétuer la mémoire de tant de bienfaits. On put dire alors que le *prince avait assisté vivant à son apothéose* (1).

J. LAMOUREUX.

Frédéric II, *Hist. de mon temps.* — *Hist de la guerre de Sept ans.* — Voltaire, *Siècle de Louis XV.* — Fromageot (abbé), *Annales du règne de Marie-Thérèse.* — *Recueil des pièces tant en vers qu'en prose qui ont paru à l'occasion de l'inauguration de la statue de S. A. R. Monseigneur Charles de Lorraine*; Bruxelles, 1775, in-8°. — Stassart (Baron de), *Œuvres complètes*, 1858, in-8°, pag. 209 et 210. — *Documents particuliers.*

LORRAINE (*Jean-Baptiste* DE), graveur français, né en 1737, à Paris, mort vers 1795. Fils d'Augustin de Lorraine, graveur en taille-douce qui a exécuté d'après Beauvais *Le Mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, il apprit de lui les éléments de son art, et laissa les productions suivantes : *Vénus recevant la pomme des mains de l'Amour*, d'après Boucher ; — *La Vie de saint Grégoire*, *Hommage à l'Amour*, d'après Carle Vanloo ; — *L'Onde*

(1) La relation des cérémonies et des fêtes qui furent alors célébrées a été imprimée à Bruxelles, 1775, in-8°, avec une gravure de la statue, qui fut renversée et fondue en 1794. Mais la reconnaissance des Belges, se réveillant après plus d'un demi-siècle d'intervalle, remplaça en 1848 l'ancien monument par une nouvelle statue, due à M. Jeliotte. Outre les établissements probablement crées par le prince Charles, il avait formé, pour son usage particu[illegible] une bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle, [illegible]rent vendus après sa mort.

et lui valurent de nombreux succès parmi les femmes, sans que jamais la malignité publique pût en tirer d'inductions défavorables à ses clients ou à lui-même. Ennemi de toute discussion, s'il mérita, comme praticien, quelque reproche, c'était de faire trop bon marché de ses convictions lorsqu'il se trouvait en présence d'opinions contraires aux siennes. Jamais d'ailleurs rien ne put le détourner des études sérieuses, dans lesquelles il trouvait de telles jouissances qu'il leur sacrifiait jusqu'à son repos; c'est pendant la nuit en effet qu'il composa la plupart de ses ouvrages. La culture d'un beau jardin, où il se livrait à des expériences sur les végétaux utiles aux arts et à la médecine, était avec la lecture des poëtes de l'antiquité le seul délassement qu'il se permit; il ne songea jamais à faire de la science un instrument de fortune. Lorsqu'il fut appelé à la cour, notamment dans la maladie qui emporta Louis XV, il ne demanda rien. Aussi lorsque le dérangement de sa santé le força, en 1782, de quitter ses occupations, et d'aller, un an plus tard, prendre les eaux à Bourbonne, il fallut que ses amis, qui n'ignoraient pas dans quelle honorable gêne l'avaient laissé son désintéressement et sa générosité, sollicitassent pour lui une pension, à laquelle Louis XVI ajouta spontanément une somme destinée à payer les dépenses du voyage. Et pourtant Lorry avait été un des médecins les plus renommés de la capitale! C'est à Bourbonne même qu'il mourut, quelques jours après son arrivée, des suites de la paralysie pour laquelle il s'y était rendu. Quoique aimant la vie d'intérieur, entouré des enfants de son frère le jurisconsulte, mort avant lui, il ne s'était jamais marié; mais il laissait un neveu qui devait hériter de ses talents et de sa bonne renommée : c'était Hallé (*voy.* ce nom).

Le style de Lorry, simple, coulant, manque un peu de précision. Ses ouvrages se distinguent tous par une érudition choisie et par une connaissance approfondie de l'histoire de l'art; mais on y désirerait parfois plus de méthodes, et des déductions plus nettement formulées Ils ont pour titres : *Essai sur les Aliments, pour servir de commentaire aux livres diététiques d'Hippocrate;* Paris, 1757, 2 vol. in-12; reproduit sous le titre d'*Essai sur l'Usage des Aliments;* Paris, 1781, 2 vol. in-12; il en existe une traduction allemande. Dans la première partie, l'auteur traite des aliments considérés sous un point de vue général; dans la seconde, il les étudie dans leurs rapports avec les lieux, les saisons, les climats, les sociétés, les tempéraments; Hallé a donné un long extrait de cet ouvrage dans la partie médicale de l'*Encyclopédie méthod.*; — *De Melancholia et Morbis Melancholicis;* Paris, 1765, 2 vol. in-8°; traduit en allemand. Dans ce traité, écrit avec une élégante simplicité et dans un esprit philosophique, Lorry démontre le parti qu'on peut tirer de l'influence du moral sur le physique, pour le traitement de ces maladies; il se livre à des recherches curieuses sur le rôle que jouait l'*atrabile* dans la pathologie des anciens; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier, par feu M. Astruc;* Paris, 1767, in-4° : cet ouvrage est précédé d'une introduction historique, et de l'éloge d'Astruc par Lorry, qui compléta les trois derniers livres, dont Astruc n'avait laissé qu'une ébauche; — *Essai sur la conformité de la médecine ancienne et moderne dans le traitement des maladies aiguës; trad. de l'anglais de Barker, par Schomberg*, avec des additions de Lorry; Paris, 1768, in-12; — *Tractatus de Morbis Cutaneis;* Paris, 1777, in-4°; trad. allem. A l'exemple des médecins de son temps, Lorry envisageait toutes les maladies de la peau comme des dartres; et, donnant pour base à sa classification, non pas l'élément anatomique ou la forme, mais l'étiologie, il les distingue en deux classes, selon qu'elles reconnaissent une cause interne ou externe; chacune de ces classes comprend deux groupes, suivant que la maladie est commune à plusieurs régions ou particulière à l'une d'elles. Il indique soigneusement leurs connexions avec d'autres états morbides, leur synonymie, reproduit ce que ses prédécesseurs ont laissé de plus précis sur leur description, et s'efforce d'introduire une méthode plus rationnelle dans leur traitement, jusque alors livré à l'empirisme. — *De præcipuis Morborum Mutationibus et conversionibus Tentamen medicum;* Paris, 1784, in-12 : ouvrage posthume, publié par Hallé. On doit encore à Lorry une édition des *Aphorismes* d'Hippocrate d'après celle de Jansson d'Almelooven, qu'il regardait comme la plus exacte; une trad. latine d'une partie des *Œuvres* de Mead; des *Commentaires* sur les Aphorismes de médecine statique de Sanctorius; enfin, des *Dissertations* sur différents sujets, insérées dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences* et de la *Société roy. de Médecine.*

Dr C. SAUCEROTTE.

Vicq-d'Azyr, *Éloge de Lorry.*

LORTA (*Jean-François*), sculpteur français, né à Paris, en 1759, mort après 1819. Élève de Bridan père, il exposa pour la première fois au salon de 1798 le modèle d'une statue de *La Paix,* qui avait remporté le prix à un concours national, puis successivement : en 1800, *Hercule en repos,* statue de bronze, et le buste en plâtre d'*Helvétius;* — en 1802, un buste en marbre de *Caton* et *L'Unité conduisant le peuple français à la Victoire,* figure allégorique qui reçut un prix d'encouragement; — en 1804, *le Peuple français sous les traits d'un jeune homme robuste;* — en 1810, *Zéphire,* modèle en plâtre; — *Vénus et l'Amour,* groupe en marbre; — en 1812, *Diane surprise au bain*, *Minerve protégeant les Arts* et un buste du *Corrège,* aujourd'hui placé dans la grande galerie du Louvre; — en

1814, *L'Amour endormi*, modèle, et *Vénus couronnant l'Amour*; — en 1817, un buste en marbre de *Louis XIV*, pour l'Orangerie de Versailles, et *La Chimie*, bas-relief qui devait être exécuté en marbre pour la fontaine de la Bastille; — enfin, en 1819, *L'Amour endormi*, exécuté en marbre. E. B—N.

Livrets des Salons.

* **LORTET** (*Pierre*), médecin et littérateur français, né à Lyon, le 4 juin 1792. En 1811 il vint à Paris continuer ses études médicales, commencées à l'hôpital de Lyon. Reçu docteur en 1819, il participa à la rédaction du *Précurseur* et de *L'Indépendant*, journaux de Lyon. Secrétaire du comité philhellénique de sa ville natale, il eut jusqu'à l'affranchissement de la Grèce une correspondance active avec les hommes les plus distingués de cette époque, et entreprit plusieurs voyages dans l'intérêt de cette œuvre. En 1836, il devint administrateur des hôpitaux de Lyon, et fut appelé, le 26 février 1848, au commandement de la garde nationale de cette ville; mais il donna bientôt sa démission; il se démit aussi de son mandat de représentant à l'Assemblée constituante, pour ne plus s'occuper que de travaux scientifiques. Il fonda à Lyon, en 1854, la Société protectrice des Animaux. On a de lui plusieurs traductions de l'allemand, dont les principales sont : *Essai historique sur les Mœurs, la Littérature et la Nationalité allemande*, par Jahn, 1825, in-8°; — *De l'Idée d'une Guerre légitime*, par Fichte, 1831, in-8°. M. Lortet a été collaborateur de la *Bibliothèque allemande* et de la *Revue Germanique*; du *Journal de Minéralogie et de Géologie* publié à Heidelberg, de la *Revue du Lyonnais*, des *Annales de la Société d'Agriculture de Lyon*, auxquelles il a fourni des articles intéressants, entre autres : *Sur la culture du Mûrier et du Ver à soie* (t. V, 1842); — *Documents pour servir à la Géographie physique du Bassin du Rhône* (t. VI, 1843); — *Observations sur le Sommeil léthargique du Muscardin* (t. VII, 1844), etc. G. DE F.

Documents particuliers.

LORTIC (*André*), théologien protestant français, né dans la Saintonge, vers le milieu du dix-septième siècle, et mort à Londres. Il fut nommé pasteur à La Rochelle en 1674. Après de nombreuses vexations, qu'il n'eut peut-être pas assez de prudence pour éviter, il fut obligé, en 1680, de chercher un refuge en Angleterre On prétend qu'il exerça le ministère évangélique en Savoie. Ce qui est certain, c'est qu'il fut pasteur à Barton. D'après MM. Haag, il eut en Angleterre de longues querelles théologiques avec ses collègues réfugiés, qui l'accusaient de socinianisme. Nous serions porté à croire qu'il y a ici une confusion, et que ce fut non André Lortic, mais son fils qui fut accusé d'être socinien. On a de lui : *Traité de la sainte Cène, où sont examinées les nouvelles subtilités de M. Arnaud*; Charenton, 1675, in-12 — *Réflexions physiques sur la Transsubstantiation et sur ce que M. Rohault en a écrit dans ses Entretiens* (Saumur), 1675, in-12; réfutation des arguments par lesquels Rohault prétendait prouver que la doctrine philosophique de Descartes n'est pas contraire au dogme de la transsubstantiation; — *Défense du sermon de M. Hespérien sur saint Jean IV*, 22, ou réponse à un écrit intitulé : Éclaircissements de la doctrine de l'Église touchant le culte des saints; Saumur, 1675, in-12; — *A practical Discourse concerning the repentance and the nature of the christian religion*; Londres, 1693, 8 vol. in-8°.

Son fils *André* habitait Rotterdam quand, en 1697, il fut forcé de se retirer en Angleterre, en même temps que quelques autres ministres, accusés de socinianisme. On a de lui : *Les Raisons des scripturaires par lesquelles ils font voir que les termes de l'Écriture suffisent pour expliquer le dogme de la Trinité. Traduit de l'anglais*; Hambourg (Rotterdam), 1706, in-8°. Cet ouvrage n'est pas une traduction, comme le porte le titre, mais un écrit original de Lortic, qui voulut, en donnant son livre pour une traduction, se mettre à l'abri de nouvelles tracasseries. M. N.

MM. Haag, *La France Protestante*

LORTZING (*Albert-Auguste*), compositeur allemand, né à Berlin, le 23 octobre 1803, mort le 20 janvier 1851. Son père, qui de négociant s'était fait acteur, lui fit apprendre la musique. Après avoir chanté sur les théâtres de Dusseldorf, de Cologne et de Detmold, Lortzing accepta en 1733 un engagement à Leipzig. C'est vers cette époque que son talent de compositeur, dont il avait déjà donné des preuves dans plusieurs opérettes et dans son oratorio l'*Ascension du Christ*, parvint à sa maturité. Il fit représenter successivement les opéras comiques suivants : *Les Deux chasseurs*; *Le Czar et le Menuisier*, pièce qui eut beaucoup de succès dans toute l'Allemagne; *Caramon*; *Hans Sachs*; *Casanova*; *Le Braconnier*; *Ondine*; *L'Armurier*; *Les écuyers de Roland*. Devenu en 1846 chef d'orchestre au théâtre de Vienne, il occupa en 1850 le même emploi au théâtre à Berlin. Sa musique est facile, légère et abonde en motifs agréables.

Duringer, *Lortzings Leben* (Leipzig, 1851). — *Conversations-Lexikon.*

LORY (*Gabriel*), peintre-graveur suisse, né en 1760, dans le canton de Berne, mort en 1836. Il cultiva de préférence un genre qui avait alors beaucoup de succès, celui des aquarelles gravées d'après ses propres dessins, et donna un grand nombre de paysages. Il séjourna successivement à Herisau, à Neufchâtel et à Osterwald. Son fils, *Georges*, né en 1795, fut associé de bonne heure à tous ses travaux, et occupa une chaire de dessin à l'académie de Neufchâtel. Nous ci-

dirigeant vers le nord. Après avoir battu les Arbacos et les Tèques, il arriva au mois d'avril dans le pays des Caracas, qui s'enfuirent de tous côtés, le laissant au milieu des champs déserts et ravagés. Ne voulant pas perdre le fruit de ses victoires, il bâtit au pied d'une haute montagne la ville de *Santiago de Leon* de Caracas. Losada était bien parvenu à lier de bonnes relations avec un chef indien, que l'on nommait Guaipata ; il ne put rien sur Guaicapuro, autre chef influent, le plus brave de tous, et il aurait même été attaqué par les troupes de ce cacique, unies aux tribus indiennes de l'intérieur, sans une panique qui se mit parmi ces tribus. Une guerre atroce se perpétua, et des milliers d'Indiens périrent. Guaicapuro lui-même succomba, et la vallée de Caracas fut un moment pacifiée. Tant que les habitants de la ville naissante avaient vu dans Losada le seul homme de tête capable de les faire résister aux sauvages, ils s'étaient soumis à sa domination ; il n'en fut pas de même lorsqu'il dut établir le partage des terres. Ces hommes, en apparence pleins de déférence pour le chef habile, se soulevèrent contre lui, et l'un de ses ennemis ayant porté plainte au gouverneur général, il fut remplacé par Ponce de Léon et vint mourir de chagrin à Tocuyo.

F. D.

De Pons, *Voyage à la Terre-Ferme*, 3 vol. in-8°. — Rafae-Maria Barait, *Resumen de la historia de Venezuela* ; Paris, 1841, 3 vol. in-8°.

LOSADA (*Gomez* DE), écrivain espagnol, mort vers 1680. Il alla en Algérie, à l'époque où les chrétiens subissaient les plus cruelles persécutions, et de retour à Madrid, il publia le livre suivant, que l'on consulte trop rarement : *Escvela de trabajos divididos em quatro libros. Primeira parte, del Cautiverio mas cruel y tirano*, 2[a] *Noticias y govierno de Argel* ; Madrid, 1670, in-4°.

Un LOSADA, différent de celui-là, a donné : *Elementos de Poetica, extractados de los mejores auctores ilustrados con exemplos latinos y castellanos y un Apendice sobre las especies de versos mas comunes en nuestra lengua* ; Madrid, 1799, in-8° ; cette poétique est fort rare en France.

F. D.

Documents particuliers.

LOSANA (*Matteo*), naturaliste italien, né en 1738, à Vigone, en Piémont, mort le 2 décembre 1833, à Lambriasco, dans le même pays. Pour se livrer plus librement à son goût pour les sciences naturelles, il embrassa l'état ecclésiastique, et soutint en 1782 les examens de docteur en théologie d'une manière brillante. Peu après il obtint au concours la cure d'un petit village nommé Lombriasco, et sut allier aux devoirs de son ministère les fonctions d'instituteur d'économie rurale. « Son presbytère, lit-on dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris*, qui lui décerna une médaille d'or, son presbytère est une école d'agriculture, et le petit domaine de son bénéfice une ferme expérimentale

où ses paroissiens apprennent l'art d'assurer le bonheur de leurs familles par des améliorations agricoles. Ayant étudié par goût la médecine et l'art vétérinaire, on le voit souvent donner de bons avis sur les maladies des animaux, distribuer gratuitement des remèdes et soulager ainsi beaucoup de familles indigentes. » Après avoir subi une détention de plusieurs mois au château de Verrue pour s'être montré partisan des Français, il fut, de 1800 à 1803, chargé d'enseigner le dogme à l'université de Turin; mais, cette chaire ayant été supprimée, il retourna dans sa paroisse, et ne la quitta plus. On a de Losana : *Recherches Entomologiques*, ou *Observations météorologiques faites à Lambriasco pendant les trois premiers mois de l'année* (en français); Turin, 1810; — *Delle Malattie del Grano in erba, non curate o bene conosciute;* ibid., 1811, in-8°; trad. en plusieurs langues; — *Breviario del fedele;* ibid., 1816, in-12; il mit en italien les cantiques latins avec le même mètre prosodique, ce qui lui valut une médaille en or du pape Léon XII L'abbé Losana a en outre inséré dans les *Actes de l'Académie des Sciences de Turin*, dont il faisait partie, beaucoup de mémoires; *Sur l'Histoire des Insectes; la Manière dont les Fourmis nourrissent leurs larves; les Pucerons de la Rose; les Yeux qu'on attribue aux Limaçons; De Animalibus microscopicis seu infusoriis; Sur la Rate de quelques Reptiles ophidiens; l'Os Hyoïde de quelques reptiles; les Fourmis indigènes du Piémont*, etc. P.

Mém. de la Soc. d'Agric. de Paris. — *Actes de l'Acad. de Turin.*

LOSCHGE (*Frédéric-Henri*), médecin allemand, né à Anspach, le 16 février 1755, mort le 29 septembre 1840. Reçu docteur en médecine à Erlangen en 1780, il y enseigna depuis 1784 diverses branches des sciences médicales. Outre plusieurs monographies, il a publié un ouvrage important : *Die Knochen des menschlichen Körpers und ihre vorzüglichsten Bänder* (Les Os du corps humain et leurs principaux Ligaments); Erlangen, 1789-1796, et 1804-1807, in-fol., avec planches. E. G.

Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexikon*, t. XI et XXX.

LOSCHI (*Jacopo*), peintre de l'école de Parme, né dans cette ville, vivait de 1459 à 1504. Il alla habiter Carpi pendant les dernières années de sa vie; mais toutefois ce ne put être avant 1488, puisque dans cette année les moines de Saint-Jean de Parme lui confièrent l'exécution d'une bannière et d'un tableau pour leur église Il exécuta pour l'église des Servites de Carpi une *Madone* de forme ovale, connue sous le nom de la *Madonna della Grazie*, qui existait encore en 1707; depuis elle a disparu. On ne connaît aucun ouvrage qui puisse lui être attribué avec certitude. E. B—N.

Pezzana, *Storia di Parma.* — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese.* — Affò, *Vita del Parmigianino.* — Maggi, *Storia.* — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.* — Francesco Sossaj, *Modena descritta.*

LOSCHI (*Bernardino*), peintre de l'école de Parme, né dans cette ville (1), dans la seconde moitié du quinzième siecle, mort à Carpi, en 1540. Il y a toute apparence qu'il fut fils et élève du précédent Alberto Pio, seigneur de Carpi, devint le protecteur de B. Loschi, et l'employa, de 1495 à 1533, à la décoration de ses palais, et lui confia la surveillance de plusieurs édifices qu'il faisait élever. Le seul ouvrage authentique de Loschi qui existe encore à Carpi est un *Saint Roch*, peint sur bois et signé : *Bernardinus Luscus fecit*. On lui attribue avec vraisemblance, mais sans certitude, des fresques qui ornent les parois, la voûte et la petite coupole de l'ancienne chapelle du château de Carpi, devenue le foyer des acteurs du théâtre. Une *Madone avec saint Augustin et saint Nicolas* qui existait à Carpi, à la scuoli di S.-Niccolò, a été transportée en 1819 à la galerie de Modène. Sur ce tableau on lit : *Alberto Pio principe opt. aspirante, Bernardinus Luscus Carpensis fecit, an.* 1515. E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica.* — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese.* — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.* — Francesco Sossaj, *Modena descritta.* — Ticozzi, *Dizionario.*

LOSENKO (*Ivan*), peintre russe, né vers 1720, mort en 1773. Admis en 1759 à l'Académie des Arts de Saint-Pétersbourg, il fut envoyé à Paris et à Rome pour y perfectionner son éducation. Dans la suite, il exerça pendant quelques années les fonctions de directeur de cette compagnie. Il s'adonna principalement au genre historique, et se distingua par la correction du style; ses esquisses sont très-recherchées. On cite comme ses meilleures productions : *Les Adieux d'Hector et d'Andromaque* et le *portrait de la princesse Potocka.* P. L—Y.

Nagler, *Neues Algem. Künstler-Lexicon.*

LOSERT (*Philippe*), érudit allemand, né en 1712, à Fulneck, en Moravie, où il est mort, en 1776. A dix-sept ans il entra dans l'institut des Jésuites, fut docteur en théologie, enseigna successivement les humanités, la poésie et la philosophie, et devint recteur de séminaire. On a de lui : *De Infallibilitate Papæ et Potestate ejusdem concedendi indulgentias;* Olmutz, 1745; — *De Potentia olfactiva et tactiva;* ibid., 1749, in-8°; — *De Potentia auditiva cum ejus objecto, sono et voce;* ibid., 1788, in-8°. K—

Pelzel, *Bœhmische, Mæhrische und Schlesische Gelehrte.*

LOS HERREROS. *Voy.* BRETON.

LOSME. *Voy.* MONCHESNAY.

LOSONTZI (*Étienne*), littérateur hongrois, mort en 1780, à Kœres. Il étudia à Debreczin et à Utrecht, et devint ensuite recteur de l'école de Kœres, en basse Hongrie. On a de lui *Melodiæ Magister;* Posen, 1754, in-8°, recueil

(1) Ce lieu de naissance, incertain jusque ici, a été fixé par les recherches de Campori.

d'un paysan, il étudia à Leipzig et à Wittemberg, et fut nommé en 1532 recteur de l'école de Saint-Jean à Lunebourg, emploi qu'il remplit jusqu'à sa mort. Outre un grand nombre d'écrits destinés à l'enseignement de la jeunesse, il a publié : *Psalmodia hoc est cantica sacra veteris Ecclesiæ selecta, cum præfatione Melanchthonis*; Nuremberg, 1553, in-fol.; Wittemberg, 1561, 1569 et 1579, in-4° ; — *Annotationes in Novum Testamentum*; Francfort, 1558 et années suivantes, 5 vol. in-8°; — *Erotemata Musicæ practicæ exemplis illustrata*; Nuremberg, 1563, 1565, 1570, 1579 et 1590, in-8°; Wittemberg, 1574, in-8°; ouvrage rare et curieux ; — *De Pacificatione et Concordia inter principes Luneburgenses Henricum et Guillelmum et urbem Luneburgam inita* 1563, *mense aprili*; Lunebourg, 1564, in-8° ; — *Luneburga Saxoniæ*; Francfort, 1566, in-8°. Lossius a aussi donné une édition annotée de l'*Opus de S. Trinitate* d'Alcuin; Francfort, 1555, in-8°; en 1728 un recueil de *Lettres* adressées à lui parut à Hambourg, par les soins de Lackmann. E. G.

Backmeister, *Oratio in Lossium*; Rostock, 1586, in-4°. — Gœthe, *Elogia Germanorum Theologorum*. — Adam, *Vitæ Philosophorum*

LOTEN ou **LOOTEN** (*Jacob*), peintre hollandais, mort en 1681, à Londres. Il passa la plus grande partie de sa vie en Angleterre, où se trouvent presque tous ses ouvrages. Paysagiste habile, il excellait à rendre des orages, des arbres fracassés, des troupeaux épouvantés, des sites sauvages ou désolés; son coloris est en général froid et sombre, mais il entendait fort bien la distribution de la lumière. On a de lui plusieurs *Vues* remarquables, tirées de la chaîne des Alpes suisses. P.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lex.*

LOTENSCHIOLD (*Otto-Chrétien* DE), archéologue et jurisconsulte allemand, d'origine suédoise, né à Kiel, en 1729, mort à Tubingue, en 1761. Après avoir été le précepteur de plusieurs jeunes princes allemands, il fut nommé en 1750 professeur titulaire d'histoire, et chargé de cours de jurisprudence, à Tubingue, deux places qu'il remplit jusqu'à sa mort. On a de lui : *Dissertatio de Investituris Episcoporum*; Tubingue, 1750, in-4°; — *Diss. de modo probabiliori quo primæ in Americam septentrionalem immigrationes sunt factæ*; ibid., 1753, in-4°; — *Diss. historico-numismatica, numum antiquum argenteum Apolloniæ, urbis Illyridis, descriptum et illustratum sistens*; ibid., 1755, in-4°; — *De Floribus Lygiis, vulgo Lilia vocatis, regni Galliæ insignibus*; ibid., 1758, in-4°; — *De expugnatione urbis Constantinopoleos per Mahommetam II*; ibid., 1760. Il a en outre traduit en allemand le premier vol. de l'*Histoire civile du royaume de Naples par Pietro Giannone*; Tubingue, 1761, in-4°. CH. R.

Bicht, *Geschichte der Universitaet Tubingen.*

LOTH, patriarche hébreu, fils d'Aran, frère d'Abram, qui fut depuis Abraham, vivait environ dix-neuf cents ans avant notre ère. Aran mourut avant son père Tharé, au pays où il était né, dans Ur en Chaldée. Il avait eu aussi deux filles, Melcha et Jescha. La première épousa Nachor, son oncle, autre fils de Tharé et frère d'Abram et d'Aran. Tharé emmena Loth, son petit-fils, avec Abram et Saraï, femme du dernier, pour aller s'établir à Haran, où il mourut. A la mort de Tharé, Abram quitta Haran, traversa la Chaldée, et alla jusqu'en Égypte emmenant Loth avec lui. A leur retour d'Égypte, près de Bethel, ils se séparèrent, parce que leurs troupeaux étaient trop nombreux et que des querelles s'élevaient entre leurs serviteurs. « Loth élevant donc les yeux, dit la *Genèse*, considéra tout le pays situé le long du Jourdain, qui s'étendait de ce lieu-là jusqu'à ce qu'on vienne à Segor, et qui avant que Dieu détruisît Sodome et Gomorrhe paraissait un pays très-agréable, tout arrosé d'eau comme un jardin de délices... Et il choisit sa demeure vers le Jourdain, en se retirant de l'Orient.... Et il habita dans Sodome. » Or les habitants de Sodome étaient des hommes perdus de vices et leur corruption était montée à son comble. Divers chefs de villes qui avaient été soumis par Chodorlahomir, roi des Élamites, se soulevèrent alors contre ce prince, qui, aidé de plusieurs alliés, les battit les uns après les autres. Les vainqueurs pillèrent Sodome et Gomorrhe, et emmenèrent Loth en captivité. A cette nouvelle, Abram arma ses serviteurs, et marcha contre les pillards. Il les défit, et ramena tout le butin qu'ils avaient pris, Loth et tout ce qui lui appartenait, les femmes et tout le peuple. Plus tard deux anges vinrent à Sodome. Loth leur offrit l'hospitalité, qu'ils finirent par accepter. Les habitants de Sodome s'ameutèrent, et vinrent assiéger la porte de Loth pour que les deux jeunes voyageurs fussent livrés à leur dépravation. Loth offre en échange ses deux filles. Les Sodomites lui rappelèrent qu'il était étranger et le menacèrent; mais les deux anges frappèrent tous ces hommes d'aveuglement, si bien qu'ils ne purent plus trouver la porte de Loth. Les anges avertirent Loth que la ville de Sodome allait être détruite par le feu du ciel, et l'engagèrent à se retirer avec sa femme, ses filles et leurs fiancés. Loth alla trouver ses futurs gendres et les engagea à sortir de la ville; ceux-ci pensèrent que Loth se moquait d'eux, et ils restèrent. Les anges voyant que Loth différait toujours de partir, le prirent par la main, lui, sa femme et ses filles, et l'emmenèrent hors de la ville, en lui disant : « Sauvez votre vie; ne regardez point derrière vous, et ne vous arrêtez point dans tout le pays d'alentour, mais sauvez-vous sur la montagne. » Loth demanda à pouvoir trouver un refuge dans la petite ville de Segor, ce qui lui fut accordé. Une pluie de soufre et de feu tomba sur Sodome et sur Gomorrhe; ces villes furent brûlées avec leurs habitants, ainsi que tout le pays d'alentour et ceux qui l'habitaient, et tout ce qui avait quelque verdure sur la terre. La femme de Loth regarda derrière elle, et fut changée en statue de sel. Loth quitta Segor, et se retira sur la montagne avec ses deux filles. Il entra dans une caverne, et y demeura avec elles. S'imaginant qu'il n'était resté aucun homme sur la terre qui pût les épouser, elles enivrèrent leur père, et dormirent l'une après l'autre auprès de lui, afin de conserver sa race. L'aînée enfanta un fils qu'elle nomma *Moab*, c'est-à-dire le *fils de mon père*, et qui fut le père des *Moabites*; la cadette enfanta aussi un fils qu'elle appela *Ammon*, c'est-à-dire le *fils de mon peuple*, et qui fut le père des *Ammonites*. Josèphe dit qu'on voyait encore de son temps auprès de la mer Morte une statue informe ou colonne de sel qui avait été la femme de Loth. Au rapport de M. de Saulcy on y trouve aujourd'hui plus d'une statue de ce genre. L. L—T.

Genèse, ch. XI, XII, XIII, XIV et XIX. — *Josèphe, Antiq. Jud.*, livr. I, ch. II.

LOTH (*Johann-Karl*), en italien *Carlo Loth*, peintre de l'école vénitienne, né à Munich, en 1632 (1), mort à Venise, en 1698. Malgré son origine germanique, il peut être revendiqué par l'Italie, où il vint très-jeune et où il passa la plus grande partie de sa vie. Zanetti et Orlandi ont dit à tort qu'il avait été élève de Michel-Ange de Caravage, mort en 1629. Il ne fit qu'étudier les œuvres de ce maître avec une prédilection toute particulière, cherchant à leur emprunter cette force de coloris et ce mépris de la beauté idéale qui en sont les principaux caractères. Il s'efforça aussi parfois d'imiter le Guerchin jusque dans la forme oblongue de ses tableaux, forme qu'affectionnait aussi le Caravage. Il est probable qu'après avoir appris le dessin de son père Ulrich, il fréquenta l'école de Pietro Liberi, où il acquit l'habileté de main et un certain faire grandiose qui lui assurèrent un rang distingué parmi les peintres réalistes, les *Naturalisti*, comme on dit en Italie. Bientôt il arriva à une réputation telle qu'on le regarda comme l'un des premiers peintres de son temps, et qu'après de nombreux travaux exécutés pour les églises et les galeries d'Italie, il fut appelé à Vienne par l'empereur Léopold I[er], et reçut de lui, avec le titre de son premier peintre, d'importantes commandes. Les autres princes de l'Allemagne s'empressèrent aussi à l'envi de mettre son talent à contribution. Cependant il revint à Venise, et c'est là que dans l'église Saint-Luc on voit son buste sur le tombeau où il fut déposé. Les principaux ouvrages de cet artiste sont : à Florence, dans la galerie publique, *La Mort d'Abel* et le portrait du peintre par lui-même; — à Venise, dans l'église Saint Sylvestre, *La Nativité*; à Saint-Jean-Chrisostome, *La Mort de saint Joseph*; à Santa-Maria Zobenigo, *Le Martyre de saint*

(1) Et non en 1611, comme l'ont prétendu quelques biographes.

quatre fois plus considérable que celle des autres. Outre cette mesure contraire à l'usage suivi jusque ici chez les Francs, qui donnait à chacun des fils du souverain un droit égal lors du partage du pays, il fut encore décrété que Lothaire exercerait sur ses frères une suzeraineté assez étendue, et qu'ils seraient soumis à sa volonté pour toutes les affaires de politique générale. Associé solennellement à l'empire devant cette assemblée, Lothaire épousa, quatre ans après, Irmingarde, fille de Hugues, comte de Tours. En 822 il fut envoyé en Italie pour prendre en main l'administration de ce pays. On lui donna pour conseiller Wala, abbé de Corbie, qui, persécuté auparavant par Louis, avait gardé contre ce prince un profond ressentiment : il sema dans l'esprit de Lothaire les premiers germes d'insubordination contre son père. Le 5 avril 823 ce prince reçut à Rome des mains du pape Pascal la couronne impériale; pendant son séjour dans cette ville, il chargea deux membres influents de l'aristocratie, favorable à la domination franque, de surveiller les démarches du pape, qui, s'appuyant sur la masse de la population cherchait à secouer le joug des conquérants. A peine Lothaire eut-il repassé les Alpes, que Pascal fit décapiter ces deux personnages. Une enquête fut ordonnée; mais elle n'aboutit à aucun résultat. En 824, après la mort de Pascal, Eugène II, protégé de l'aristocratie, fut élu grâce aux efforts de Wala. Lothaire, qui était revenu en Italie, le contraignit à conclure, au sujet du gouvernement du duché de Rome, un arrangement tout à l'avantage du pouvoir impérial, qui soumettait même l'élection du pontife à l'approbation de l'empereur (1). En 828 il fut chargé de marcher contre Abd-el-Rahman, qui venait de faire éprouver aux Francs une défaite dans la Marche espagnole; mais ayant appris à Lyon que l'émir s'était retiré pour aller combattre une rébellion dans ses États, il ne s'avança pas plus loin. L'année suivante il consentit, sur les instances de son père, à ce que la constitution de 817 fût modifiée, et que l'on prît sur la part qui lui avait été assignée de quoi former un royaume pour Charles, son demi-frère et en même temps son filleul. Les prélats partisans de l'unité de l'empire reprochèrent fortement à Lothaire d'avoir approuvé cette mesure. D'un autre côté Hugues, beau-père de Lothaire, et plusieurs seigneurs laïques qui venaient d'être destitués de leurs fiefs et dignités, allèrent jusqu'à conseiller à Lothaire de détrôner son père. Louis, averti, appela à la tête des affaires Bernhard, l'énergique duc de Septimanie; devenu défiant, il congédia presque tous ses anciens conseillers, tels que Hilduin, Élisachar et autres personnages, qui allèrent grossir le nombre des

(1) C'est à cette époque que Lothaire promulgua la fameuse constitution qui ordonnait à tout Romain de déclarer selon quelle loi, romaine ou lombarde, lui et ses descendants seraient dorénavant jugés. *Voy.* Savigny, *Histoire du Droit Romain au moyen âge*, t. I.

conjurés. Ceux-ci, ayant gagné à leurs projets Pepin, roi d'Aquitaine, parvinrent, en avril 830, à se rendre maître de Louis et de l'impératrice Judith, cause de tous ces troubles. Lothaire, accouru d'Italie à cette nouvelle, fut reconnu empereur; mais en peu de mois son avidité et sa violence firent regretter le gouvernement de son père. Celui-ci ayant promis à ses deux autres fils, Pepin et Louis, d'augmenter leurs royaumes, les détacha facilement de Lothaire. Grâce à leur aide, il recouvra en octobre, au plaid de Nimègue, toute son autorité. Lothaire fut déclaré déchu de la couronne impériale et de tous les droits que lui conférait la constitution de 817; on ne lui laissa que l'Italie. Pepin et son frère Louis, non satisfaits des accroissements de territoire que leur accorda leur père, se révoltèrent bientôt contre lui, ce qui l'amena à se rapprocher de Lothaire et à partager l'empire entre lui et Charles. Mais, sur les représentations des prélats et des guerriers les plus illustres, désespérés de voir l'œuvre de Charlemagne périr par les intrigues de Judith et la faiblesse de l'empereur, Lothaire vint d'Italie, en juin 833, joindre en Alsace avec une armée considérable celle de ses deux frères. L'empereur marcha à leur rencontre, et les atteignit aux environs de Colmar (1). Le pape Grégoire IV, qui avait été élu par l'influence de Lothaire, n'avait pu refuser à ce dernier, maître de l'Italie et de Rome, de l'aider au maintien de l'unité de l'empire, bien que le véritable intérêt de la papauté dût le porter à désirer la dissolution de cet empire. Tous les projets d'accommodement proposés par le pape furent rejetés par Louis, qui se sentait appuyé par la majorité du clergé; mais, abandonné en une seule nuit par la plus grande partie de ses troupes, il dût se constituer prisonnier, et fut remis à la garde de Lothaire, pour la seconde fois appelé au pouvoir suprême. Immédiatement les partisans du nouvel empereur se partagèrent les dignités et les bénéfices, « sans tenir compte des droits des familles, des titres des autres grands, des anciens services, ni de l'honneur des églises », dit un contemporain. Ils venaient de terminer leurs arrangements, lorsque survint Wala, abbé de Corbie. Un peu confus, ils lui demandèrent si quelque chose lui déplaisait. « Non, dit-il, tout est pour le mieux, si ce n'est que vous n'avez rien laissé à Dieu de son droit ni rien fait pour satisfaire les gens de bien. » Il alla bientôt après se retirer dans l'abbaye de Bobbio, certain, ainsi que le pape, de s'être trompé en espérant de Lothaire un meilleur gouvernement de la monarchie.

Après avoir obtenu quelques augmentations de territoire, Pepin et Louis retournèrent dans leurs États. En octobre Lothaire fit comparaître son père devant l'assemblée de Compiègne; jusque alors Louis avait été enfermé à l'abbaye de Saint-Médard, où il était traité avec une grande dureté. Le vieil empereur, contraint de s'accuser lui-même en public de nombreux crimes, se trouva par le fait déposé indirectement : les lois canoniques interdisaient à ceux qui avaient fait pénitence publique de porter les armes, ce qui entraînait l'incapacité de gouverner un État militaire comme celui des Franks. L'humiliation infligée à Louis excita un mécontentement général; Louis et Pepin, qui n'avaient pas cessé d'être jaloux du pouvoir prépondérant de leur frère, profitèrent de cet état des esprits pour prendre les armes. Lothaire, effrayé, se retira d'abord à Saint-Denis, et ensuite à Vienne, après avoir rendu la liberté à son père, qui fut bientôt après, en mars 834, investi de nouveau du gouvernement de l'Empire. Quoique Louis lui eût promis son pardon et l'eût engagé à négocier un accord, Lothaire préféra reprendre par la force le pouvoir qui venait de lui échapper. Son puissant auxiliaire, le comte de Nantes, Lambert, battit complétement l'armée neustrienne envoyée contre lui par Louis; Lothaire accourut pour se joindre à Lambert, et prit d'assaut Châlons; il y fit commettre les plus grands excès, et vint camper aux environs de Blois, où son père vint à sa rencontre avec des forces considérables, qui furent encore bientôt après augmentées par l'armée de Pepin. Se sentant trop faible pour combattre, Lothaire se résigna à la soumission, et repartit immédiatemant pour l'Italie.

En juin 835 Louis fit un nouveau partage de l'Empire, à l'entière exclusion de Lothaire, mais seulement pour intimider celui-ci et lui faire abandonner en faveur de Charles une partie de ses prétentions. Des négociations furent en effet, sur le conseil de Judith, entamées bientôt après entre l'empereur et Lothaire; mais elles n'aboutirent pas, et en 836 Louis s'apprêtait à entrer avec des troupes en Italie, pour ôter tout pouvoir à son fils, lorsqu'il en fut empêché par une invasion de Normands. En 839 enfin, Lothaire, ayant perdu par une épidémie ses plus énergiques conseillers, se montra disposé à entrer en accommodement; il vint au plaid de Worms, où, sauf la Bavière, laissée à Louis le Germanique, l'Empire fut à peu près également réparti entre lui et Charles. Devenu empereur en 840 à la mort de son père, il arriva d'Italie avec des troupes nombreuses, en apparence pour prendre pos-

(1) « Sous le commandement de l'empereur était rangée d'un côté la masse des Franks, ayant déjà commencé à se fondre dans celle des Gallo-Romains. De l'autre, se voyaient, sous les ordres des trois fils de l'empereur, les nations plus ou moins soumises aux Franks et toujours plus ou moins opposées à eux; de sorte qu'au premier coup d'œil l'on aurait pu s'imaginer qu'il s'agissait pour tous ceux-ci de recouvrer leur indépendance et pour les premiers de maintenir leur domination. Mais la querelle n'avait pas un objet si simple; c'était une querelle très-complexe, dans laquelle entraient pour quelque chose diverses forces, divers intérêts, qui tous se rattachaient à une lutte principale, à la lutte des deux idées contraires, de l'idée germanique en faveur des partages indéfinis de l'empire et de l'idée romaine tendant à l'unité de ce même empire. » Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. IV.

session des pays qui venaient de lui être assignés, mais en réalité pour chercher à réunir dans sa main toute la monarchie franque. Arrivé en Alsace au mois de juillet, il s'avança au delà du Rhin pour reprendre la Saxe, qui lui avait été adjugée par le traité de Worms, sur Louis, qui venait de s'en emparer à main armée. Les deux frères campèrent pendant quelques jours en face l'un de l'autre, et conclurent bientôt une trêve de deux mois. Après avoir fait réintégrer sur le siége de Reims son partisan Ebon, Lothaire alla en Austrasie rallier sous ses drapeaux les descendants des guerriers qui avaient fondé la grandeur carlovingienne, et marcha ensuite contre Charles, qu'il atteignit en octobre, près d'Orléans. Il avait en même temps envoyé « selon son habitude », dit Nithard, des émissaires secrets pour engager par promesses ou menaces les vassaux de Charles à trahir leur souverain ; depuis la Meuse jusqu'à la Seine tous se joignirent à Lothaire. Charles venait de battre Pepin d'Aquitaine, contre lequel il avait cessé trois mois auparavant les hostilités, sur la demande de Lothaire, qui avait conclu une alliance avec son neveu ; mais Pepin, ayant de lui-même renouvelé la guerre, avait été défait par les troupes de Charles, qui, quoique fatiguées et en nombre bien inférieur à celles de Lothaire, s'étaient, ainsi que nous l'avons dit, portées jusqu'à Orléans au-devant de l'ennemi. Lothaire, ingénieux dans l'intrigue, mais sans énergie dans l'action, ne profita pas de ses avantages, et traita avec Charles ; il lui abandonna la Provence, la Septimanie, l'Aquitaine, et dix comtés entre la Loire et la Seine, lui promettant, de plus, de régler la part de Charles dans un plaid qui se tiendrait l'année suivante à Attigny. Charles stipula en outre que jusque là Lothaire n'attaquerait pas Louis, avec lequel le roi de Neustrie venait de s'entendre pour résister en commun aux entreprises de Lothaire. Pendant l'hiver les deux frères alliés cherchèrent à s'attacher les vassaux de leur pays « par force, menaces, distributions de fiefs ou sous *certaines conditions* », dit Nithard, ce qu'il faut traduire par attribution de droits politiques importants. En mars 841 Lothaire porta ses troupes sur le Rhin contre Louis, dans l'armée duquel il suscita une trahison générale ; accompagné de quelques fidèles, Louis s'enfuit en Bavière. Laissant en Alemanie un certain nombre de troupes sous Adalbert, comte de Metz, Lothaire marcha ensuite contre Charles, qui, ayant forcé à Rouen le passage de la Seine, avait mis en fuite les troupes de Lothaire, commandées par Gérard, comte de Paris, et était arrivé jusqu'à Troyes. Des pourparlers eurent lieu entre les deux frères ; Charles se rendit à Attigny, lieu convenu pour une entrevue ; mais Lothaire ne parut pas, et Charles, se trouvant au milieu de populations hostiles, se retira à Châlons-sur-Marne, où il fut rejoint par l'armée d'Aquitaine, que lui amena sa mère. Sur ces entrefaites, Louis avait rassemblé une nouvelle armée, avec laquelle il avait battu, le 13 mai à Ries, près de Nordlingue, celle d'Adalbert, et marchait au secours de Charles. En apprenant ces nouvelles, Lothaire, au lieu d'attaquer immédiatement avec ses forces supérieures l'armée de Charles, dont il s'était rapproché, resta inactif par son manque ordinaire de résolution. Peu de jours après, Louis opérait sa jonction avec Charles près des sources de la Seine. Lothaire alors se tourna vers la Loire pour attirer à lui les troupes de Pepin. Ses frères le poursuivirent, et l'atteignirent à Fontanet, aujourd'hui Fontenailles, à six lieues au sud-ouest d'Auxerre. Ils lui envoyèrent députés sur députés pour l'engager à entrer en accommodement, et lui offrirent outre l'Italie un tiers du reste de l'empire. Lothaire, pour gagner du temps, se déclara prêt à traiter sur cette base ; mais dès qu'il eut été rejoint par Pepin, il rompit les négociations. Le 25 juin les deux armées, d'environ cent cinquante mille hommes chacune, se rangèrent dès le lever du soleil en ordre de bataille sur une ligne de près de deux lieues, le long du ruisseau d'Andrie (1). Lothaire, placé au centre avec la masse des Francs, parvint après un combat acharné à rompre les lignes des Germains de Louis, qui se trouvaient en face de lui ; mais, au moment où il allait les mettre en pleine déroute, il fut arrêté par Charles, qui venait de défaire entièrement l'armée de Pepin. Après une défense héroïque, les troupes de Lothaire plièrent, et entraînèrent dans leur retraite l'aile droite, qui avait fait reculer la gauche des ennemis, commandée par Adelhart. Avant midi tout était fini ; les deux rois empêchèrent les leurs de poursuivre les vaincus, et firent soigner les blessés sans distinction de parti, autant par humanité que pour gagner l'affection des populations qui leur étaient encore hostiles (2). Au nombre des prisonniers se trouvait Georges, archevêque de Ravenne, qui venait d'arriver la veille, envoyé par Grégoire IV pour agir en faveur de Lothaire. Les deux rois donnèrent à leur victoire une tournure religieuse, et la firent déclarer jugement de Dieu par un synode d'évêques ; mais ils n'en profitèrent d'aucune manière, et jamais aussi sanglante mêlée n'eut d'aussi minces résultats. Lothaire se retira à Aix-la-Chapelle pour

(1) Pour Lothaire combattaient les Italiens, les Francs d'Austrasie, les Neustriens établis entre la Meuse et la Seine, une partie des milices de la Burgondie et de la Provence et la moitié de celles d'Aquitaine ; le reste des guerriers de ces trois pays, ainsi que toutes les autres populations de l'empire, sauf les Septimaniens, les Vascons et les Bretons, qui n'assistaient pas à la bataille, étaient rangés sous les étendards des deux rois. Plusieurs de ces populations avaient suivi ce parti pour recouvrer leur indépendance nationale, détruite par les trois grands Carlovingiens : quant aux chefs assez puissants pour agir selon leur volonté, l'égoïsme le plus cynique fut constamment dans cette guerre le mobile de leur conduite.

(2) La bataille fut des plus meurtrières ; d'après un contemporain, Lothaire aurait perdu à lui seul quarante mille hommes, la fleur de la race franque. Les Aquitains de Charles, qui décidèrent le sort de la journée, tombèrent par milliers.

y reformer son armée. Sur ses suggestions, les Normands avaient, en mai, saccagé le pays à l'entour de Rouen; maintenant il donna à Heriold, un de leurs chefs, l'île de Walcheren en fief, en le chargeant de dévaster les États de Louis (1). Averti que la noblesse saxonne, qui avait embrassé son parti, avait passé à Louis après la bataille, il fit savoir au peuple, qui libre avant Charlemagne était maintenant opprimé par les fonctionnaires francs et par les nobles du pays, qu'il l'autorisait non-seulement à secouer le joug qui lui avait été imposé, mais à revenir même au paganisme, que les masses regrettaient encore. Pour profiter de cette liberté, les Saxons formèrent à l'instant une association, appelée *Stellinga;* un grand nombre d'entre eux allèrent se ranger sous les drapeaux de Lothaire, ainsi que beaucoup de corvéables de Franconie, d'Alemanie et de Thuringe, gagnés par des promesses d'affranchissement.

Vers la fin d'août 841, Lothaire passa le Rhin pour attaquer Louis, qui était accouru en Germanie à la nouvelle des mouvements insurrectionnels fomentés par son frère; mais une semaine après il dut revenir sur ses pas, pour repousser Charles, qui arrivé jusqu'à Maestricht menaçait l'Austrasie (2). Charles se retira sans combattre jusque derrière la Seine, qui débordée alors le mit à l'abri des poursuites de Lothaire. Rejoint en novembre par l'armée de Pepin, Lothaire, au lieu de chercher à joindre Charles et à le battre, ce qui lui était facile, entra dans le Maine, et essaya, mais en vain, d'attirer à son parti Nominoé, chef des Bretons. Après avoir dévasté la Touraine, il retourna à Aix-la-Chapelle. Pepin, instruit sans doute que dans les dernières négociations avec Charles, Lothaire s'était déclaré prêt à sacrifier son neveu, abandonna à cette époque la cause de l'empereur. Au commencement de février 842 Charles fit un mouvement sur Strasbourg, ce qui força à la retraite Otgar, archevêque de Mayence, qui se trouvait dans la première de ces villes, pour empêcher Louis de passer le Rhin. Le 14 février les deux frères opérèrent leur jonction à Strasbourg. Las de la guerre, leurs vassaux, se firent relever de tout devoir, dans le cas où les deux frères voudraient se combattre l'un l'autre. Malgré leur envie de déposséder Lothaire, les droits de ce dernier à un tiers de l'Empire furent formellement réservés, ce qui indique, comme le remarque Gfrörer, que le pouvoir absolu établi par Charlemagne avait échappé à ses petits-fils, forcés de subir la pression de leurs vassaux. Apprenant que Lothaire avait refusé de se contenter d'un tiers de l'Empire, qu'ils venaient de lui offrir, les deux frères descendent le Rhin jusqu'à Coblentz, passent la Moselle, et marchent sur Aix-la-Chapelle, où se trouvait Lothaire. Ce prince, s'apercevant que la défection se mettait parmi ses partisans, leur fit distribuer les riches objets du trésor de Charlemagne, jusqu'à un magnifique planisphère en argent, qu'il fit mettre en pièces. Mais ses vassaux, décidés à vaincre son obstination à repousser tout arrangement, l'abandonnèrent en masse. Il s'enfuit à la hâte jusqu'à Lyon, tandis que ses frères firent prononcer à Aix-la-Chapelle, par les évêques de leur parti, sa déchéance à toute portion de l'Empire située en deçà des Alpes. Après s'être partagé cet Empire, ils allèrent, Charles à Héristal, pour s'y faire reconnaître souverain, Louis en Saxe, pour y combattre l'insurrection démocratique de la *Stellinga.* Mais bientôt ils se réunirent à Verdun pour aviser aux complications nées de la dépossession de Lothaire. Celui-ci avait de nouveau fait attaquer ses frères par les Normands; ses vassaux, qui l'avaient quitté lorsqu'il s'opposait aux propositions équitables de ses frères, étaient revenus auprès de lui en grand nombre dès qu'ils le virent dépouillé de sa part légitime. S'étant entendus avec les vassaux des deux rois, ils obligèrent enfin les trois Carlovingiens à la paix. Lothaire demanda formellement à traiter, et alla trouver ses frères à Châlons-sur-Saône, où on arrêta comme base des négociations, que l'Italie, la Bavière et l'Aquitaine resteraient aux possesseurs actuels, et que le reste des conquêtes franques serait divisé en trois parts égales, entre lesquelles Lothaire aurait le choix. Après un an de négociations, pendant lesquelles les trois princes firent de vains efforts pour triompher de la résolution de leurs vassaux, opposée à tout renouvellement de guerre, le traité de partage fut enfin définitivement conclu à Verdun, en août 843. Lothaire reçut, outre l'Italie, les pays compris entre l'Ems, le Rhin, l'Aar, les Alpes, la Méditerranée, le Rhône, la Saône, la Meuse jusqu'à Mézières, et enfin l'Escaut depuis sa source, sauf cependant les territoires des siéges de Mayence, de Spire et de Worms. Cette zone, composée d'éléments si hétérogènes et peu garantie contre les attaques présumables de Charles ou de Louis, fut choisie par Lothaire, parce qu'il se flattait de recouvrer plus tard intégralement le pouvoir impérial; il gardait ainsi l'Austrasie, où habitaient ses plus chauds partisans, et les deux capitales de l'Empire, Aix-la-Chapelle et Rome, se trouvaient reliées entre elles (1). C'est encore dans le même but que Lothaire fit stipuler les bases d'une constitution commune aux pays qui avaient formé l'empire franc. Les vassaux ecclésiastiques et laïques obtinrent, comme Gfrörer l'a parfaitement établi, des droits

(1) Son exemple fut suivi par tous les Carlovingiens du neuvième siècle; ils lancèrent à l'envi les uns contre les autres des bandes de Normands.

(2) Il est à remarquer que Charles était parvenu jusqu'à Reims sans qu'un seul Neustrien puissant du pays entre Seine et Meuse se fût joint à lui.

(1) Lothaire ayant échoué dans ses projets, son royaume, de création trop artificielle, disparut bientôt après lui. Quant à ses autres dispositions, le traité de Verdun, qui répondait à un besoin des peuples, a subsisté plus longtemps que tout autre traité.

politiques très-étendus, et firent abolir une partie des prérogatives usurpées par le pouvoir royal depuis Charlemagne. Il fut convenu qu'il y aurait à de certains intervalles des assemblées générales d'envoyés des trois royaumes; que les résolutions qui y seraient prises auraient force de loi pour tous les pays ayant fait partie de l'Empire, et que l'exécution en serait garantie par tous ceux qui y auraient participé (1). Lothaire pensait qu'étant de droit président de ces assemblées, puisque la dignité et le titre d'empereur lui avaient été réservés, il aurait facilement l'occasion de s'immiscer dans les affaires intérieures des royaumes de ses frères, de leur susciter des embarras, en soutenant contre eux la cause de leurs vassaux, et enfin de réaliser par la diplomatie, où il excellait, ses rêves d'ambition, qui venaient d'être détruits par la force. Son goût pour les plaisirs, son manque de fermeté ainsi que l'affaiblissement de ses ressources par le partage d'une partie de ses possessions entre ses fils, l'empêchèrent de mettre en œuvre ce plan habilement conçu, qui fut plus tard repris par son frère Louis.

Au commencement de 844, les Romains avaient élu le pape Serge II sans l'autorisation de Lothaire. Pour les en punir, ce prince envoya en Italie une armée sous le commandement de Louis, son fils aîné, qu'il fit accompagner par Drogon, archevêque de Metz, fils naturel de Charlemagne. Tout le territoire romain de Bologne à Rome fut saccagé par les troupes impériales. Arrivé devant cette dernière ville, Louis força le pape à sanctionner la prérogative de ratifier les élections pontificales, que les empereurs d'Occident s'étaient attribuée, et à donner à Drogon la qualité de légat apostolique pour tous les pays ayant dépendu de l'empire franc. Drogon, tout dévoué à Lothaire, était prêt à exercer à l'avantage de celui-ci le droit de suprématie qui venait de lui être accordé sur les églises des États de Charles et de Louis.

En octobre 844, une assemblée générale des vassaux des trois royaumes se réunit à Judith près de Thionville; il y fut surtout question de faire cesser les dilapidations des biens ecclésiastiques, distribués avec profusion pendant les dernières guerres par les princes, jaloux de se créer des partisans. Deux mois après, les évêques de France se réunirent en synode à Verneuil; sans refuser catégoriquement de reconnaître la nouvelle dignité conférée à Drogon, ils renvoyèrent la solution de la question à une assemblée d'évêques de Neustrie et de Germanie, qu'on eut soin de ne jamais convoquer. L'affaire en resta là, et Lothaire échoua ainsi dans son projet de dominer indirectement ses frères. Dans sa colère il excita, en 845, les Normands à faire invasion en Neustrie. Charles y répondit en poussant plusieurs seigneurs de la Provence à se révolter contre Lothaire. Celui-ci arriva avec une armée, mais ne réussit pas complétement à dompter les rebelles; c'est pour cela qu'il confia le gouvernement de la Provence à Gérard, duc de Vienne, puissant seigneur, qui n'est autre que le célèbre Gérard de Roussillon des romans de chevalerie. En la même année 845, Lothaire vit échouer tous ses efforts pour empêcher l'élévation de Hincmar au siége de Reims. L'année suivante les Normands pillèrent la Frise, sans que Lothaire, qui résidait à Nimègue, pût rassembler assez de troupes pour les chasser. Quelques mois plus tard, les Sarrasins de Sicile s'avancèrent jusqu'à Rome, qu'ils saccagèrent après avoir battu les troupes de Lothaire. Ce prince sentait sa présence nécessaire en Italie; mais il était retenu par les affaires de ses autres États. Le comte Giselbert, un de ses vassaux, venait d'enlever sa fille, et l'avait conduite en Aquitaine, où il l'avait épousée, avec la connivence de Charles, encouragé à cela par ses vassaux laïques, qui primaient depuis quelque temps les ecclésiastiques dans les conseils du roi. Lothaire voulut se venger avec éclat, quoique Charles eût juré n'avoir participé en rien à cet enlèvement. Louis, craignant qu'à la suite de cette querelle Lothaire ne s'emparât d'une partie de la Neustrie, s'interposa entre les deux frères. Lothaire ayant repoussé toute réconciliation, Louis attira auprès de lui Ébon, ancien archevêque de Reims, confident des projets secrets de l'empereur; il fomenta sous main plusieurs attaques des Normands contre les possessions septentrionales de Lothaire, quoique les trois souverains se fussent naguère engagés à se garantir mutuellement des brigandages de ces pirates. En 848, Giselbert fit sa soumission à Lothaire, qui, voyant l'alliance entre Charles et Louis se consolider, finit par se réconcilier avec Charles, en février 851, à l'assemblée générale des Francs tenue à Mersen près de Maestricht. L'entente y fut solennellement rétablie entre les trois frères. Ils firent de nouvelles concessions aux vassaux laïques et ecclésiastiques, à l'égard desquels ils se placèrent dans une situation analogue à celle des rois constitutionnels de nos jours. On sanctionna de nouveau le pouvoir législatif de ces assemblées générales, et on leur attribua aussi le jugement des grands vassaux. Charles en particulier se vit forcé de se départir d'une grande partie de ses droits en faveur de ses vassaux, encouragés dans leurs empiétements par Louis, qui, voulant reconstituer l'unité de l'Empire à son profit, traitait secrètement avec eux contre leur souverain. Cela n'échappa pas à Lothaire, qui se rapprocha de Charles, avec lequel nous le voyons dès 852 sur le meilleur pied. En cette année ils unirent leurs armées pour bloquer le roi normand Godefroi, qui s'était retranché sur la Seine près de Vernon. L'indiscipline et la lâche insouciance des guerriers de

(1) Le texte même du traité de Verdun n'est pas parvenu jusqu'à nous; les passages de Nithard où il en est question ont été soigneusement raturés dans le seul manuscrit qui soit resté de sa précieuse histoire. Cela s'explique facilement : les princes ont dû faire plus tard tous leurs efforts pour anéantir les traces d'un document qui limitait d'une manière aussi forte leur autorité.

Charles fit avorter l'expédition; leur désobéissance en face de l'ennemi ne s'explique que par un accord secret, prouvé encore par d'autres indices, entre la noblesse de Neustrie et Louis. Pour déjouer leur dessein, Charles eut, en novembre 853, une entrevue avec Lothaire à Valenciennes; c'est là, selon toute probabilité, qu'ils se concertèrent pour envoyer de l'argent aux Slaves et aux Bulgares afin de les décider à attaquer les Germains. En février 854, une assemblée générale se réunit à Liége; Charles et Lothaire y assistèrent; Louis n'y parut pas. Les deux frères proclamèrent solennellement leur alliance défensive, sans dire qu'elle devait être dirigée contre Louis. Charles alla ensuite en Aquitaine combattre le fils de Louis, qu'un parti venait de proclamer roi. Pendant ce temps Louis obtint de Lothaire une entrevue, qui eut lieu sur le Rhin. Après avoir fait à son frère les reproches les plus amers, Lothaire n'en finit pas moins par faire alliance avec lui, malgré les serments qu'il venait d'échanger avec Charles. A cette nouvelle, Charles accourut à Attigny, et supplia Lothaire de venir s'entendre avec lui; Lothaire vint en effet confirmer son traité avec le roi de Neustrie contre Louis, qu'ils firent sommer en commun de rappeler son fils d'Aquitaine. Au commencement de 855, Lothaire devint gravement malade; la perspective de sa mort prochaine amena la paix entre Charles et Louis, qui reconnurent la nécessité de s'entendre pour dépouiller les fils de leur frère. Lothaire, dégoûté d'une vie passée tout entière dans des luttes stériles, abdiqua, et se retira à l'abbaye de Prum; il y mourut six jours après avoir été reçu moine. Il partagea ses États entre ses fils Lothaire II et Charles (*voy.* ces noms); quant à son fils aîné, Louis, qui lui succéda comme empereur, et auquel il avait abandonné l'Italie depuis 850, il ne fut pas mentionné dans son testament.

Ernest GRÉGOIRE.

Nithard, *De Dissensionibus Filiorum Ludovici Pii.* — Theganus, *Vita Ludovici Pii.* — Anonymus Astronomus, *Vita Ludovici Pii.* — *Annales Bertiniani.* — *Annales Fuldenses.* — *Annales Mettenses.* — Prudentius, *Annales Trecenses.* — Bœhmer, *Regesta Carolorum.* — *Capitularia regum Francorum* (éd. Baluze ou Pertz). — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale,* t. IV. — Gfrörer, *Geschichte der ost und westfränkischen Carolinger,* t. I. — Les histoires générales de France et d'Allemagne.

LOTHAIRE II, roi de Lorraine, né vers 825, mort à Piacenza, le 8 août 869. En 855, son père, l'empereur Lothaire Ier, lui laissa en mourant outre la Suisse et l'Alsace, le pays entre la Meuse et la Moselle, qui appelé autrefois Austrasie reçut le nom de *Lotharii Regnum*, changé depuis en *Lorraine* (en allemand *Lothringen*). Les grands vassaux conduisirent le jeune prince à Francfort auprès de son oncle, Louis le Germanique, qui le proclama solennellement roi; cette cérémonie, qui impliquait une espèce d'infériorité vis-à-vis de Louis, devint entre celui-ci et son neveu un germe de discorde. Sur les réclamations de l'empereur Louis II, fils aîné de Lothaire Ier, qui se plaignait de la modicité de sa part dans l'héritage paternel, il y eut dans l'automne de 856, à Orbe, une entrevue entre lui, Lothaire et leur plus jeune frère, Charles, roi de Provence. Ils ne parvinrent pas à s'entendre; Lothaire essaya, mais en vain, de s'emparer de Charles, pour l'enfermer dans un monastère. En 857 Louis de Germanie ayant voulu selon le vœu de saint Anschaire, l'apôtre du Nord, réunir le siége de Brême à celui de Hambourg, Lothaire s'y opposa, par la raison que Brême avait relevé jusque là de Cologne, ville qui lui appartenait. Lothaire, qui s'était rapproché de son oncle Charles le Chauve, tandis que son frère l'empereur s'était ligué avec Louis de Germanie, était poussé par Charles à empêcher l'annexion de Brême à Hambourg, parce que l'extension de la religion chrétienne dans les pays scandinaves y donnerait à Louis trop d'influence politique. Le pape, devinant cette intrigue, prononça la réunion des deux siéges. Dans la même année, Lothaire alla trouver Charles à Saint-Quentin, et fit avec lui une alliance offensive et défensive; il y accorda solennellement à ses vassaux, sous la garantie de Charles, tous les droits énumérés dans les décrets de Mersen, charte de l'aristocratie franque. Pour contrebalancer les progrès de Louis dans le Nord, il aida son vassal le prince normand Rorik à enlever à Erik, roi de Danemark, le pays entre l'Eider et la mer. En revanche, la Frise fut dévastée par les Normands, sur les instigations de Louis. Craignant que ce dernier ne parvînt à faire alliance avec Charles de Provence, Lothaire céda à son frère, en 858, les évêchés de Belley et de Tarentaise; en retour Charles l'institua son héritier à défaut d'enfants légitimes. Au commencement de cette même année, Louis avait obtenu de Lothaire la promesse d'une entrevue, où il espérait entraîner son neveu dans ses projets contre Charles le Chauve; mais, au lieu de se trouver au rendez-vous, Lothaire alla en août avec une armée rejoindre Charles, qui bloquait les Normands dans l'île d'Oissel, quartier général des ces pirates. Tout à coup on apprit l'entrée de Louis en Neustrie et la défection de la plus grande partie des vassaux de ce pays, défection préparée de longue date par ses intrigues. Charles, abandonné de tous, s'enfuit en Bourgogne; Lothaire se vit forcé de conclure à Attigny un traité d'amitié avec Louis, devenu tout-puissant. Mais lorsqu'au commencement de 859 Louis dut quitter la France à la hâte, Lothaire vint à Arches renouveler son alliance avec Charles. Il céda les évêchés de Lausanne, Genève et Sion à son frère l'empereur Louis, pour l'engager à ne plus intervenir auprès du pape en faveur du roi de Germanie. Mais en 860 il se rapprocha de son oncle Louis, et abandonna Charles, qui fut ainsi forcé d'accepter la paix, défavorable pour lui, conclue en juin à Coblentz entre tous les rois carlovingiens. Lothaire en voulait à Charles depuis

que celui-ci avait désapprouvé son divorce avec Teutberge à la suite d'événements dont voici l'exposé.

En 856 Lothaire avait épousé Teutberge, fille de Boson, seigneur bourguignon et sœur d'Hucbert, abbé de Saint-Maurice; dès l'année suivante il la répudia, pour vivre avec des courtisanes. Mais forcé par Hucbert, auquel il avait confié l'admi- istration du pays entre le Jura et le Saint-Ber- ard, il dut la reprendre en 858; pour cacher aux populations que le roi agissait par contrainte, il fut convenu que Teutberge établirait par l'épreuve de l'eau chaude, qu'elle subit par procuration, son innocence du crime dont elle avait été accusée: le roi lui avait reproché un commerce incestueux avec son frère Hucbert. Sur les instigations de sa maîtresse, la belle Walrade, Lothaire recom- mença en 860 à maltraiter Teutberge; il con- voqua dans les premiers mois de cette année à Aix deux synodes d'évêques, qui, présidés par Gunther et Teutgand, archevêques de Cologne et de Trèves, forcèrent par sévices et menaces la reine à se déclarer coupable, et prononcèrent le divorce entre elle et Lothaire, qui la fit enfer- mer dans un cloître. L'opinion publique se sou- leva contre cette inique procédure. Quelques mois après, Teutberge parvint à s'enfuir dans le royaume de Charles le Chauve, où elle fut bien accueillie. Charles voyait de très-mauvais œil le divorce de Lothaire; ce dernier n'avait pas d'en- fants de Teutberge et ne pouvait guère en avoir; s'il n'épousait pas d'autre femme, son royaume deviendrait à sa mort une riche proie, dont Charles espérait bien avoir une large part. C'est alors que Lothaire se rapprocha de son oncle Louis; il l'aida à conclure avec Charles une paix avantageuse, et lui céda même la suzeraineté de l'Alsace, prix que Louis mit à son approba- tion au divorce. Pour que Charles ne pût se porter le défenseur de la morale outragée, Lo- thaire entreprit d'attirer le scandale aussi sur la famille de son oncle; il excita et aida Baudoin, comte de Flandres, à enlever en 862 Judith, fille du roi de Neustrie. Charles, furieux, rompit ou- vertement avec son neveu; et lorsque Lothaire eut, en avril 862, épousé Walrade, avec l'autori- sation des évêques de son royaume, Hincmar, à la demande de Charles, attaqua avec éloquence l'illégitimité de ce mariage ainsi que du divorce qui l'avait précédé (1). Cependant Louis, appre- nant que le pape Nicolas, homme énergique et austère, choisi pour arbitre par Lothaire et Teutberge, désapprouvait le premier et se dispo- sait à l'excommunier, mesure qui donnerait à Charles un prétexte de s'emparer des États de son neveu, fit plusieurs démarches pour réconcilier les deux rois. Il réussit à les faire assister, en novembre 862, à l'assemblée générale des Francs qui eut lieu à Sablonnières. Lothaire y promit de réparer les actes que lui reprochait Charles, d'avoir épousé Walrade, et donné asile à Baudoin de Flandres ainsi qu'à Ingeltrude, femme du comte lombard Boson, qu'elle avait quitté pour courir le monde avec un de ses serviteurs. Louis s'aperçut bientôt que Lothaire n'avait pas l'inten- tion de tenir sa promesse; craignant que les af- faires de son neveu ne prissent une mauvaise tournure, il l'abandonna, et se rapprocha de Charles au commencement de 863. Pour conjurer l'orage prêt à fondre sur sa tête, Lothaire, venant d'hériter de la Provence, par la mort de son frère Charles, en céda une partie à son autre frère, Louis, empereur d'Italie, pour obtenir son inter- vention auprès du pape. Nicolas I[er] venait d'en- voyer à Metz deux prélats italiens, Rhodoald et Jean, pour présider un concile chargé d'exami- ner de nouveau les griefs de Lothaire contre Teutberge. Le pape avait ordonné que de cha- cun des royaumes de Neustrie, de Germanie et de Provence, deux évêques devaient assister à ce concile; mais les souverains de ces pays s'é- taient concertés pour ne députer personne au concile de Metz, qui, composé uniquement de prélats soumis à Lothaire, ratifia le divorce. L'envoyé du pape, Rhodoald, gagné par l'argent de Lothaire, approuva tout ce qui fut décrété; cet Italien, connu pour sa vénalité, avait été choisi exprès par Nicolas, dans l'attente que Lothaire supposerait la cour de Rome facile à corrompre et ne mettrait pas d'obstacle à ce que la déci- sion définitive fût laissée au pape. C'est ce qui arriva. Les archevêques Gunther et Teutgaud furent chargés d'aller à Rome, pour y plaider les intérêts de leur souverain. Mais le pape, décidé à enlever aux princes le privilége d'être au-dessus des lois civiles et morales, qu'ils s'attribuaient, à l'imitation des empereurs romains, fit pronon- cer, à la fin de 863, la cassation des décrets du concile de Metz, la déposition des deux arche- vêques et la menace de la même peine adressée aux évêques de Lorraine s'ils persistaient dans leur erreur. Les peuples applaudirent à ces me- sures hardies et sévères; cette disposition des esprits força l'empereur Louis, qui, à l'instigation des deux archevêques, avait marché sur Rome avec une armée, à cesser bientôt toutes les hos- tilités et à se retirer. Louis le Germanique ré- solut de profiter du coup qui frappait son ne- veu pour s'agrandir à ses dépens. Averti, Lo- thaire se tourna vers Charles, avec lequel il désirait d'autant plus se raccommoder que dès le commencement de 864 les Normands avaient dévasté ses provinces du Rhin et qu'il avait été obligé de décréter un impôt extraordinaire pour acheter le départ de ces pirates. Il avait d'abord tenté de les combattre; mais ses vassaux refu- sèrent formellement de marcher à l'ennemi.

En février 865, Charles et Louis s'entendirent à l'entrevue de Toucy sur la manière dont ils ex- ploiteraient en commun les embarras de Lo- thaire. Celui-ci et son clergé avaient répondu

de la cause, Hincmar soutint, con- ...nt de l'Église, la validité des or-

au pape dans les termes de la plus grande soumission; de la part du roi au moins ce n'était que pour gagner du temps. Nicolas ne s'y laissa pas prendre : il confirma solennellement sa première décision. Louis et Charles exhortèrent Lothaire, par missives publiques, à cesser sa conduite scandaleuse, et l'engagèrent à se rendre à Rome pour demander l'absolution de ses péchés. Lothaire, devinant que ses oncles cherchaient à l'éloigner pour partager ses États, fit intercéder l'empereur Louis auprès du pape; en même temps il fit attaquer Charles par des Normands, et poussa les fils de ses oncles à se révolter contre leurs pères. Au printemps de 865, Arsenius, envoyé du pape, apporta à Charles et à Louis des lettres de Nicolas, où ce pape leur défendait formellement d'enlever à Lothaire ses États; mais il enjoignit aussi à Lothaire, sous peine d'excommunication, de reprendre Teutberge. Le roi obéit; le 3 août il jura, avec six comtes et six de ses vassaux, garants de son serment, qu'il ne se séparerait plus de sa femme légitime, qui fut de nouveau couronnée reine. Il dut aussi livrer Walrade, qui fut remise à l'empereur Louis pour qu'il la fît conduire à Rome, où elle devait faire pénitence; mais arrivée en Lombardie, elle s'échappa et revint auprès de Lothaire. Teutberge, maltraitée de nouveau, s'enfuit en Neustrie; elle s'apprêta bientôt à aller en personne porter ses plaintes à Rome; Charles l'en empêcha, et la livra à Lothaire en exigeant qu'elle ne fût plus un objet d'outrages. Lothaire ne tint pas cette condition, et convoqua un synode pour faire de nouveau prononcer son divorce. Charles alors réunit, en septembre 866, une armée, composée surtout de soldats fournis par les évêques, qui envahit le royaume de Lothaire, et dévasta le pays autour de Verdun; mais il ne put avancer plus loin, Louis ayant refusé de concourir, comme il l'avait promis, à cette expédition. Les évêques réunis à Trèves par ordre de Lothaire refusèrent cette fois d'autoriser son mariage avec Walrade; le roi répondit aux menaces du pape par des lettres aussi humbles que mensongères, et réussit à rompre entièrement la ligue que ses oncles avaient formée contre lui; il se réconcilia avec Louis, qu'il institua son héritier par traité secret. Adrien II, élu en novembre 867, par l'influence de l'empereur Louis, ne fut pas aussi rigoureux envers Lothaire, qui se rendit lui-même à Rome dans l'été de l'année 869 pour solliciter la ratification de son divorce avec Teutberge. Dans une entrevue au Monte-Cassino, le roi reçut l'hostie de la main d'Adrien, qui leva l'excommunication lancée sur Walrade, après que Lothaire eut juré ne plus avoir eu de commerce avec elle depuis qu'elle avait été excommuniée. Le pape et le roi se rendirent ensuite ensemble à Rome. Lothaire y reçut l'accueil le plus dédaigneux; entrait-il dans une église, le peuple se retirait, le service religieux était interrompu. Il obtint néanmoins

e envoyât deux évêques en Gaule pour y nouvelle enquête sur son mariage. Plein

réussi dans ses desseins. A la fin d'août 1125 une assemblée très-nombreuse de princes et de prélats, suivis de plus de soixante mille hommes d'armes, se réunit à Mayence pour élire un empereur. Le candidat préféré semblait être Frédéric de Souabe, qui dans les derniers temps s'était beaucoup rapproché du clergé, au point de se mettre en opposition avec Henri V, son oncle. Mais l'archevêque Adalbert, qui par ses manœuvres habiles exerçait la plus grande influence sur les délibérations, avait très-bien deviné qu'une fois élu empereur Frédéric reviendrait à la politique de la maison de Franconie, hostile à l'indépendance de l'Église. Craignant la prépondérance croissante du parti des princes, il résolut de les priver de leur chef, le duc Lothaire, en lui faisant donner la couronne. Il espérait que le duc se trouverait ainsi dans une fausse position, et que, voulant raffermir l'autorité impériale, il serait obligé d'agir contre les principes de sa vie passée. C'est pour cela qu'ayant gagné à son projet Henri le Noir de Bavière, en lui promettant pour son fils la riche fille de Lothaire, il réunit les voix sur Lothaire, ce qui excita un enthousiamne si tumultueux, que le duc ne put refuser de monter sur le trône, bien qu'il sentit les difficultés qui l'attendaient. Avant de se séparer, la diète porta sur les relations de l'Église et de l'État une décision qui donnait à la première plus d'indépendance que ne l'avait fait le concordat de Worms(1). Frédéric, trompé dans son espoir, fit pendant quelque temps mine de ne pas vouloir reconnaître l'élection presque unanime qui venait d'avoir lieu; mais l'attitude ferme des princes l'obligeait à prêter serment de fidélité à Lothaire. Ce fut sous les auspices de réconciliation générale que commença le règne de Lothaire, que tous les chroniqueurs impartiaux s'accordent à prôner comme heureux et assez tranquille. Après avoir encore fait voter un édit de paix de quinze mois, Lothaire alla se faire couronner à Aix-la-Chapelle, et notifia ensuite son avénement au pape Honorius II, avec lequel il garda toujours la meilleure entente. En novembre, il fit décider par la diète de Ratisbonne que les biens confisqués juridiquement sous le règne précédent devaient faire retour à l'Empire. Cette mesure atteignait directement Frédéric, qui, en qualité d'héritier de Henri, s'était mis en possession de nombreux domaines confisqués. Il fit des préparatifs pour résister à main armée, ce qui le fit mettre au ban de l'Empire par les diètes de Strasbourg et de Goslar. Mais Lothaire, ne voulant pas rouvrir par la guerre civile les plaies encore saignantes de sa patrie, se contenta de faire surveiller les démarches de Frédéric, sans l'inquiéter davantage. Abandonnant la politique

(1) La liberté des élections ecclésiastiques fut pleinement garantie; l'investiture par le sceptre dut désormais suivre la consécration, même en Allemagne.

de son prédécesseur, hostile à la France, il donna toute son attention à la soumission des pays slaves. Il commença par envahir, en février 1127, la Bohême, dont le duc, Sobislav, son ancien protégé, affectait de ne pas reconnaître la souveraineté de l'Empire. Malgré les grandes pertes éprouvées dans une embuscade par l'avant-garde de son armée, peu nombreuse, il sut amener Sobislav à venir lui prêter hommage. Après avoir ensuite arrangé, au contentement général, les affaires de la Saxe, il détacha du parti de Frédéric Conrad de Zæhringen, en lui accordant les fiefs de Bourgogne usurpés par le duc Renault, et employa le reste de l'année 1126 à rétablir dans les contrées du Rhin le repos et la sécurité. Prévoyant que la lutte avec les Hohenstauffen ne pouvait être différée plus longtemps, il s'assura, en 1127, du concours du puissant et énergique duc de Bavière, Henri le Superbe, en lui donnant en mariage sa fille unique, Gertrude. Henri reçut l'investiture du duché de Saxe, qui resta cependant de fait sous l'autorité de Lothaire. Celui-ci alla vers le milieu de l'année faire le siége de Nuremberg, qui venait de se déclarer pour Frédéric et son frère Conrad, qui était de retour de Palestine quelque temps auparavant; mais ayant renvoyé le contingent des Bohémiens de Sobislav, à cause de leurs brigandages, il se trouva trop faible pour résister à l'armée amenée au secours de la ville par les Hohenstauffen, et il se retira à Wurtzbourg. Après ce succès, Conrad se fit proclamer empereur par les quelques princes de son parti; mais, excommunié peu de temps après par les principaux chefs du clergé, assemblés à Wurtzbourg, il reconnut l'impossibilité de disputer le trône à Lothaire, et alla chercher fortune en Italie, où, après avoir été un instant l'idole des Milanais, qui le couronnèrent roi de Lombardie, il vécut plusieurs années en aventurier.

Vers le milieu de l'an 1128, Lothaire alla assiéger Spire, qui s'était déclarée pour les Hohenstauffen; cette ville était un des boulevards les plus solides des États de Frédéric, et la prise en importait beaucoup à l'empereur. Avec sa modération ordinaire, il se contenta du serment de fidélité, qu'elle lui prêta sous la menace d'une prise d'assaut; mais dès qu'il se fut retiré, elle se révolta de nouveau. Au commencement de 1129 Lothaire se rendit à Cologne, et força Gérard, comte de Gueldre, à se faire pardonner sa rébellion pour la somme de dix mille marcs; il punit aussi la désobéissance de Godefroi de Louvain en lui enlevant le duché de basse Lorraine, qui fut donné à Walram de Limbourg. Il revint ensuite devant Spire, dont il s'empara après un siége de six mois; les habitants, qui, commandés par Agnès, l'héroïque épouse de Frédéric, avaient résisté avec le plus grand courage, obtinrent, par l'entremise de la duchesse, des conditions très-douces. Le duc de Souabe était accouru au secours de la ville; mais il avait été battu par Henri le Superbe, qui quelques mois auparavant avait cherché en vain à réconcilier Frédéric avec Lothaire (1). Ce dernier marcha ensuite sur Magdebourg, dont les habitants, révoltés pour un motif futile contre leur archevêque, s'étaient livrés à des excès sanglants : les plus coupables furent exécutés; la ville fut condamnée à une forte amende. En 1130 Lothaire ôta à Hermann de Winzembourg, qui avait fait assassiner un comte de Frise, protégé de l'empereur, la dignité de landgrave de Thuringe, et la remit à Louis, fils de Louis le Salien; le nouveau landgrave sut établir solidement son autorité, et fonda, selon les vues de Lothaire, entre la Bavière et la Saxe, une principauté puissante servant de barrière aux envahissements réciproques du nord et du midi de l'Allemagne. Hermann, qui voulut résister par la force, fut vaincu et jeté en prison. Après avoir aidé Henri de Bavière à soumettre ses vassaux rebelles, Lothaire força Nuremberg à reconnaître son autorité, et acheva vers le milieu de l'an 1130 de réduire à l'obéissance toute la Franconie. C'est ainsi qu'il préparait lentement, mais sûrement, la soumission de Frédéric, dont tous les alliés se trouvaient alors hors de combat..

Depuis plusieurs mois un schisme s'était élevé dans l'Église après la mort d'Honorius II. En octobre 1130, l'empereur réunit à Wurtzbourg les principaux prélats de l'Empire, qui, après avoir reconnu comme pape légitime Innocent II, alors réfugié en France, prononcèrent l'excommunication de l'antipape Anaclet ainsi que des Hohenstauffen. En mars 1131 Innocent et Lothaire eurent une entrevue à Liége; l'empereur promit de se rendre en Italie aussitôt qu'il le pourrait et d'y établir l'autorité d'Innocent (2). Pendant son séjour à Liége, Lothaire enleva à Albert l'Ours, devenu depuis quelque temps son ennemi, la marche de Lusace, qui fut donnée à Henri de Groitsch. En été, il rassembla une armée considérable, entra en Alsace, où il avait peu à peu formé un parti contre Frédéric, et s'empara d'un grand nombre de villes et de châteaux forts. Ensuite il marcha contre Nicolas, roi de Danemark, dont le fils Magnus venait d'assassiner Canut, duc de Slesvig, créé en 1130 roi des Obotrites par l'empereur. On entama des négociations; le duché de Slesvig fut donné à Erick, frère de Canut; la couronne de Danemark resta à Nicolas, mais il dut reconnaître solennellement la souveraineté de l'Empire, ce à quoi Lothaire

(1) Otton de Frésingue prétend, sans aucun fondement, que ces pourparles entre Henri et Frédéric se seraient rompus à la suite d'un guet-apens tendu par le premier au second.

(2) En récompense de ce service, Lothaire pria le pape de restituer à l'Empire une partie des prérogatives qui lui avaient été enlevées par le concordat de Worms; mais dès qu'il s'aperçut de la répugnance du pape, il n'insista pas sur ce point, sans qu'il eût fallu, comme on l'a prétendu, toute l'éloquence de saint Bernard pour lui faire abandonner sa demande.

contraignit aussi peu de temps après les princes slaves Niclot et Pribislav. En 1131, l'empereur partagea les possessions de Godefroid, comte palatin du Rhin, entre Guillaume, fils de l'avant-dernier comte, et Guelfe, frère de Henri le Superbe, et maintint par les armes l'exécution de ce partage. En octobre de cette année, il envoya au concile de Reims Norbert, archevêque de Magdebourg, et Bernard, évêque d'Hildesheim, chargés d'assurer au pape, avec lequel il avait toujours gardé le meilleur accord, qu'il allait se préparer à ramener Innocent en Italie. Pendant les premiers jours de l'an 1132, il régla avec sagesse beaucoup d'affaires difficiles, qui auraient pu donner lieu à des dissensions; après avoir nommé à la régence de l'Empire Henri le Superbe, chargé particulièrement de surveiller les entreprises de Frédéric de Souabe, dont il venait de rejeter les projets d'accommodement, Lothaire entra en Lombardie avec une armée dont l'élite se composait de deux mille chevaliers. Reçu avec enthousiasme, sauf par les deux villes de Milan et de Vérone, qui refusèrent de reconnaître son autorité, il rejoignit le pape Innocent aux champs de Roncaglie. Le 30 avril 1133 ils arrivèrent devant les portes de Rome; Lothaire, après avoir occupé le mont Aventin et procuré à Innocent l'entrée du Latéran, ne crut pas devoir agir avec la dernière rigueur contre l'antipape Anaclet, qui était encore le maître de la plus grande partie de la ville; il ne voulait pas que la métropole de la chrétienté fût livrée au pillage et à la destruction. Mais il ordonna à une flotte fournie par les Pisans et les Génois de couper toutes les communications d'Anaclet avec la mer, et il conclut une alliance intime avec les seigneurs de l'Italie méridionale, qui avaient battu l'année précédente, à Nuceria, le roi Roger, le confédéré de l'antipape. Après avoir reçu des mains du pape la couronne impériale, Lothaire prit avec Innocent l'arrangement suivant au sujet des biens de la donation de Mathilde : Lothaire et, après lui, son gendre Henri devaient les posséder à titre de fief de l'Église, à laquelle ils auraient à payer cent marcs par an; après leur mort, ces biens devaient faire retour au saint-siége.

Vers le milieu de juin, Lothaire reprit lentement le chemin de l'Allemagne, donnant partout des preuves de son affabilité et de sa justice, qualités que les Italiens n'étaient pas habitués à rencontrer chez un empereur. Aussi Lothaire obtint-il d'eux avec sa petite armée bien plus de soumission qu'ils n'en avaient accordé à ses prédécesseurs, malgré le nombre considérable de leurs troupes. Arrivé en Allemagne au commencement de l'automne, il y trouva les choses telles qu'il les avait laissées; son gendre avait su partout maintenir la tranquillité et avait empêché tout progrès des Hohenstauffen. Le retour prompt et heureux de Lothaire fut un coup de foudre pour Nicolas, roi de Danemark, et son fils Magnus, qu s'étaient conduits avec la plus grande cruauté envers les Allemands domiciliés dans leur pays. Magnus, afin de prévenir la vengeance de Lothaire, alla le trouver en avril 1134 à Goslar, promit une somme considérable pour les Allemands qu'il avait fait mutiler, et admit que dorénavant tout prince de Danemark ne pourrait prendre possession de son royaume qu'après l'autorisation de l'empereur. Lothaire obligea ensuite les princes slaves Niclot et Pribislav à cesser leurs persécutions sanglantes des chrétiens; sur la frontière de leurs États, il fit élever la forteresse de Sigeberg, qui devint par la suite d'un grand secours aux Allemands dans leurs guerres avec les Slaves. A la fin de l'été, Lothaire envahit la Souabe, dont il fit la conquête, avec l'aide de son gendre et d'un grand nombre de princes; Frédéric, abandonné des siens, se présenta devant lui nu-pieds, mal vêtu et implorant son pardon. Lothaire l'accueillit avec douceur, et à la diète de Bamberg, tenue en mars 1135, il lui rendit le duché de Souabe et autres domaines de sa maison, sous la condition d'y faire observer la fidélité à l'empereur et de prendre part, ainsi que tous les princes de l'Empire à l'expédition prochaine en Italie, rendue nécessaire par les avantages remportés par Anaclet avec l'aide du roi Roger, qui avaient forcé Innocent à se retirer à Pise. Quelques mois après, Lothaire, qui avait, par un mélange de condescendance et d'énergie, rendu à l'Empire tout son ancien éclat, obtint des princes et prélats réunis à Magdebourg un édit de paix de dix ans, que tous les habitants de l'Empire furent obligés d'accepter par serment. A la diète tenue en août à Mersebourg, Lothaire contraignit Boleslav, duc de Pologne, à payer l'arriéré du tribut qu'il devait à l'Empire, dont le duc fut obligé de reconnaître la suzeraineté. Il reçut de riches présents apportés par les ambassadeurs de l'empereur grec, chargés de l'inviter à arrêter les entreprises de plus en plus audacieuses de Roger. A la même assemblée, une des plus brillantes qui eussent été tenues depuis des siècles, Lothaire reçut aussi l'hommage de soumission du roi de Hongrie. Vers la fin de l'année, Conrad de Hohenstauffen vint demander à genoux son pardon; Lothaire le lui accorda, et le traita avec la plus grande générosité. En automne 1136, l'empereur, suivi d'une armée nombreuse ainsi que de beaucoup de princes et de prélats, entra en Italie, où sa présence était devenue indispensable par suite des succès non interrompus du roi de Sicile. En Lombardie il reçut le meilleur accueil de la part des seigneurs et des villes, sauf Crémone, qui lui ferma ses portes; en revanche, les Milanais, décidés par l'éloquence de saint Bernard, se rallièrent à lui et l'aidèrent entre autres à soumettre Pavie. Après avoir forcé les villes de Piémont et le comte de Savoie à reconnaître sa suzeraineté, il envoya l'armée prendre ses quartiers d'hiver aux environs de Bologne. Cette ville, d'abord rebelle, dut

bientôt se rendre à discrétion; il lui accorda l'amnistie en faveur de sa célèbre école de droit, dont il consultait lui-même les professeurs à propos des contestations nombreuses que les Italiens soumettaient à son arbitrage. D'accord avec ces légistes et avec les seigneurs lombards, il interdit l'aliénation illimitée des fiefs dont le morcellement diminuait considérablement la puissance du suzerain.

Au printemps 1137, Lothaire envoya son gendre Henri avec trois mille chevaliers faire la conquête de la Toscane, tandis qu'il suivit avec le gros de l'armée les côtes de l'Adriatique, pour reprendre sur Roger l'Italie méridionale. Partout victorieux, il arriva en mai devant Bari. Il y fut rejoint par Innocent et par Henri le Superbe, qui, après s'être rendu maître de la Toscane, avait réinstallé à Capoue le prince Robert, adversaire de Roger, et replacé Bénévent sous la domination du pape. Après quarante jours de résistance acharnée, Bari fut emportée d'assaut et rasée complétement, ce qui décida un grand nombre de villes à secouer le joug sicilien et à se soumettre à Lothaire. Celui-ci, après avoir fait lever le siége de Naples aux troupes de Roger, en y envoyant une forte flotte commandée par Wibald, abbé de Stavlo, fit cerner en juillet Salerne, la dernière ville qui restât à Roger; elle capitula quelques jours après, à de bonnes conditions. Les Pisans, mécontents de n'avoir pu piller Amalfi, qui s'était rendue quelque temps auparavant, avaient espéré se dédommager sur Salerne; lorsqu'ils apprirent que les habitants avaient leurs biens saufs, ils détruisirent par dépit leurs machines de siége, ce qui empêcha la prise de la citadelle, qui servit plus tard de point d'appui à Roger pour reconquérir le pays, qu'il venait de perdre, et dont le gouvernement fut alors confié par le pape et par l'empereur à Rainolf d'Avellino (1). On marcha ensuite en triomphe sur Rome, où Anaclet faisait encore mine de résister. Au lieu de l'en expulser par la force, Lothaire abandonna à l'éloquence de saint Bernard la tâche, devenue facile, de réinstaller Innocent sur le trône de Saint-Pierre, et repartit pour l'Allemagne. Atteint d'une grave maladie, dont les progrès furent encore hâtés par le chagrin que lui causa la nouvelle des succès de Roger dans la Pouille, il mourut en chemin, dans un petit village des Alpes tyroliennes. Il remit les insignes de l'Empire entre les mains de son gendre Henri, qu'il espérait avoir pour successeur sur le trône impérial, ce qui fut empêché par les intrigues de Conrad de Hohenstauffen. Toute l'Allemagne fut saisie d'un deuil profond à l'annonce de la mort de l'homme qui en si peu de temps avait su guérir les maux que cinquante ans de guerre civile avaient infligés à ce pays. Ernest Grégoire.

(1) A ce sujet Lothaire eut une légère contestation avec Innocent, qui prétendait que la Pouille relevait uniquement du saint-siége.

Otton de Freisingue. — *Chronicon Ursperg*[illegible]. — *Annalista Saxo.* — *Albertus Stadensis.* — *Annales Bosovienses.* — Dodechin, *Chronicon.* — Helmold, *Chronicon Slavorum.* — Baronius, *Annales.* — *Annales Hildesheimenses.* — Landulphe le jeune, *Chronicon.* — Falcone, *Chronicon Beneventanum.* — Mascov, *Commentarii de Rebus Imperii sub Lothario III et Conrado III.* — Gervais, *Geschichte Deutschlands unter Kaiser Heinrich V und Lothar III*; Leipzig, 1841, 2 vol. in-8°. — Jaffé, *Geschichte unter Lothar III*; Berlin, 1843, in-8° (1).

II. Lothaire rois.

Lothaire, roi de France, né en 941, mort le 2 mars 986. Agé de treize ans à la mort de son père, Louis d'Outremer, il fut sacré peu de temps après à Reims, en présence de son oncle Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lorraine, du duc de France Hugues le Grand et de plusieurs autres grands feudataires. Après avoir passé quelque temps à Laon, résidence royale depuis de nombreuses années, il alla en 855 aider Hugues à la conquête de l'Aquitaine, que se disputaient les comtes de Toulouse et de Poitiers. N'ayant pas réussi à s'emparer de Poitiers après un siége de deux mois, le roi et le duc se mirent à se retirer vers leurs États; attaqués en chemin par Guillaume de Poitiers, ils le défirent, et retournèrent devant Poitiers, qui capitula. Hugues, étant mort en 856, Lothaire abandonna le gouvernement à sa mère, la reine Gerberge, qui, ainsi que sa sœur Hedwige, épouse du duc, se soumit aux conseils de ses deux frères, l'empereur Otton le Grand et Brunon, duc de Lorraine. Après trois ans de calme, la discorde se mit entre le roi et ses cousins Eudes, duc de Bourgogne, et Hugues Capet, duc de France. Lothaire enleva Dijon à Eudes; cette ville ayant été reprise par Robert de Vermandois, le roi, aidé par Brunon, s'en empara de nouveau, en 960, et vint assiéger Troyes, mais sans succès. L'année suivante Brunon, réconcilia Eudes et Hugues avec Lothaire, auquel ils firent hommage pour leurs possessions.

« Devenu homme, Lothaire, qui avait l'esprit ferme et le corps robuste, dit un chroniqueur, conçut la pensée de rétablir son royaume tel qu'il était autrefois. » Il dirigea d'abord ses efforts contre la Normandie, et prit la ville d'Évreux; mais le duc Richard appela à son secours le roi Harold de Danemark, dont les bandes féroces commirent tant de déprédations dans le pays chartrain et aux alentours, que Lothaire se vit forcé de conclure la paix et de restituer Évreux. En revanche, en 965, à la mort d'Arnolfe, comte de Flandre, qui ne laissait qu'un fils en bas âge, il s'empara d'Arras, de Douai et de tout le pays jusqu'à la Lys. Dans les six années sui-

(1) *Merito a nobis nostrisque posteris pater patriæ appellatur, quia erat egregius defensor et fortissimus propugnator, nihili pendens vitam suam contra omnia adversa propter justitiam opponere, et ut magnificentius de eo dicamus, in diebus ejus populus terræ non pertimuit. Unusquisque enim sua liberaliter pacificeque possidebat.* (*L'Annaliste Saxon.*)

cette arrière-garde ne put opérer son passage, et fut massacrée par les Français, qui reprirent en même temps tout le butin qu'Otton avait ramassé pendant son invasion. Bientôt Lothaire s'aperçut que Hugues, en l'excitant à la lutte contre les souverains de Germanie, n'avait d'autre motif que de priver le roi du secours de ces princes contre ses projets d'usurpation. En conséquence, il se décida à se rapprocher d'Otton à l'insu du duc; en 980 il eut, à Mariée sur la Meuse, une entrevue avec l'empereur, auquel il fit abandon de ses prétentions sur la Lorraine. Hugues, mécontent de cette paix conclue sans sa coopération, et craignant de voir les deux princes s'unir contre lui, chercha à son tour à se mettre sur un bon pied avec la cour impériale. Il alla passer les fêtes de Pâques à Rome auprès d'Otton, qui lui fit le meilleur accueil (1), et il réussit à se rendre entièrement favorable l'impératrice Théophanie. A son retour il n'échappa qu'en se déguisant en palefrenier aux émissaires chargés de l'arrêter, sur les instances de Lothaire, par Conrad de Bourgogne. Sans rompre ouvertement avec le roi, il suscita dans les États de celui-ci une foule de petites guerres de château à château, manœuvre que Lothaire employa à son tour contre le duc; l'anarchie était au comble dans toute la France, lorsque les plus sages vassaux des deux princes les obligèrent à se réconcilier. En 982 Lothaire alla en Auvergne pour faire épouser à son fils Louis Adélaïde, veuve de Raimond, duc de Gothie; le mariage se fit à Vieux-Brioude; Louis et sa femme y furent couronnés souverains d'Aquitaine.

En 983, à la mort d'Otton II, Henri de Bavière, son cousin, s'empara de force de la tutelle du jeune Otton III; pour gagner l'appui de Lothaire contre l'impératrice Théophanie et son parti, il cède par une convention secrète la Lorraine au roi de France, et lui assigne un rendez-vous sur le Rhin en Alsace. Lothaire s'y rend avec une armée; mais Henri, ayant réfléchi qu'il deviendrait suspect en traitant ouvertement avec un ennemi de sa maison, n'y vint pas. A leur retour les troupes de Lothaire furent dans les Vosges vivement assaillies par les populations soulevées, dont les efforts multipliés pour anéantir les Français furent enfin brisés grâce à l'énergie du roi. Ce dernier marcha ensuite sur Verdun, dont il s'empara; après quoi il se retira à Laon, où il licencia son armée. Il délibérait avec ses fidèles s'il devait poursuivre par les armes la conquête de la Lorraine, ou s'il devait essayer de négocier avec les habitants, lorsqu'on vint l'avertir que plusieurs des principaux seigneurs de ce pays s'apprêtaient à reprendre Verdun. Il rappela immédiatement ses soldats sous les armes, alla attaquer les ennemis dans

(1) Il est à remarquer que lors de l'entrevue des deux princes Hugues, ne parlant ni *allemand* ni *latin*, dut se faire accompagner de son conseiller, l'évêque d'Orléans.

leur camp retranché, et les fit presque tous prisonniers (1). Il alla ensuite dévaster les territoires de Cambrai et de Liége. Le jeune Otton ayant été tiré des mains de Henri de Bavière, ses nouveaux tuteurs prirent à l'égard de Lothaire une attitude hostile. Adalbéron, archevêque de Reims, partisan des princes de Germanie, entra en pourparlers avec eux, ce qui faillit lui faire perdre sa dignité et même la vie. Au printemps de 984 les seigneurs lorrains favorables à Lothaire se rendirent auprès de lui à Compiègne; mais ils se dispersèrent bientôt à la nouvelle que Hugues approchait avec six cents cavaliers. En juillet 985, Lothaire eut une entrevue avec Hugues, qui, tout en l'assurant de son dévouement, négociait secrètement contre lui avec l'impératrice mère Théophanie. C'est sans doute à l'époque où devait se former contre le roi une ligue définitive entre la cour impériale et Hugues que le fameux Gerbert, alors secrétaire d'Adalbéron, écrivait : « Lothaire est roi de nom, Hugues l'est de fait; si vous vous fussiez assurés de son amitié, vous n'auriez plus depuis longtemps rien à craindre des rois de France. » Vers la fin de 985, Lothaire alla en Auvergne chercher son fils Louis, qui, exerçant dans le midi une autorité purement nominale, et, séparé de sa femme, menait une vie de débauche qui lui avait fait user bientôt le peu de ressources pécuniaires dont il disposait. Au printemps suivant, le roi mourut, à la suite de violentes coliques, maladie naturelle, au rapport de Richer, auquel nous devons les détails les plus exacts sur la vie de ce prince; il ne mourut pas à la suite d'un breuvage empoisonné, qui, selon d'autres chroniqueurs, lui aurait été donné par Hugues ou par la reine Emme. Celle-ci était fille d'Adélaïde de Bourgogne et de Lothaire, roi d'Italie.

E. G.

Richer, *Chronicon*. — Raoul Glaber. — Baldericus, *Chronicon Cameracense*. — Hugues de Sainte-Marie, *Chronicon Floriacense*. — Sigebert de Gembloux, *Chronicon*. — Gerbert, *Epistolæ*. — Hermann Contractus. — Guillaume de Jumiéges.

LOTHAIRE, roi d'Italie, né au commencement du dixième siècle, mort à Turin, en 950. Associé, en 932, à la royauté d'Italie par son père Hugues (*voy.* ce nom), il avertit secrètement Bérenger, marquis d'Ivrée, qu'on se proposait de lui faire crever les yeux. En 945 lorsque Bérenger eut détruit le pouvoir de Hugues, celui-ci abdiqua en faveur de son fils, qui fut solennellement reconnu roi à Milan par les seigneurs italiens, qui le savaient étranger aux mesures de rigueur prises par son père. Ils ne lui laissèrent du reste que très-peu d'autorité, et encore fut-elle exercée de fait par Bérenger. Ce dernier fut très-probablement cause de la mort subite qui atteignit Lothaire en 950. De sa femme Adélaïde de Bourgogne (*voy.* ce nom), qui épousa plus tard l'empereur Otton Ier, il eut une fille, Emme, qui fut mariée à Lothaire, roi de France.

E. G.

Luitprand, *Antapodosis*, liv. IV. — Leo Ostiensis, *Chronicon Cassinense*. — Muratori, *Annales*, t. V.

LOTHAIRE, jurisconsulte italien, né à Crémone, vers le milieu du douzième siècle, mort en 1215. D'une famille noble, il étudia la jurisprudence à Bologne, et l'enseigna depuis 1189 à l'université de cette ville (1). Nommé en 1205 évêque de Verceil, il devint en 1208 archevêque de Pise. Deux décrétales d'Innocent III lui sont adressées; le pape y exprime son blâme sur les actes de Lothaire. Ce dernier a écrit des gloses sur le Digeste; on en trouve plusieurs dans les manuscrits nos 4450 et 4519 de la Bibliothèque impériale de Paris.

Sarti, *De claris Archigymnasii Bononiensis professoribus*, p. I, p. 88. — Savigny, *Histoire du Droit Romain au moyen âge*, t. IV.

LOTHIAN (*William* KERR, comte DE), homme politique écossais, mort en 1675. Bien qu'il eût été dès l'enfance élevé dans les principes d'une soumission absolue au trône et à la personne royale, il fut amené, par le concours des circonstances, à se déclarer l'ennemi inflexible, mais sincère et désintéressé, de l'un et de l'autre. Regardé comme un des chefs influents du parti des covenantaires, à qui sa loyauté inspira toujours une entière confiance, il fut du nombre des envoyés qui préparèrent avec Charles Ier la convention illusoire de Berwick (1639). En 1640, il commanda un des régiments écossais qui envahirent l'Angleterre, et se signala à la prise de Newcastle, ville dont il fut gouverneur. L'année suivante, il vint, à la tête d'une députation, offrir au parlement le concours des patriotes de l'Écosse pour combattre le mouvement des papistes en Irlande, et, cette proposition ayant été acceptée, il guerroya quelque temps dans ce pays. Envoyé ensuite à Paris sous le prétexte de régler des différends de commerce relatifs aux priviléges de ses compatriotes, il s'efforça en réalité de ruiner auprès de la cour de France le crédit et les projets du roi, qui conçut de cette conduite un si vif ressentiment qu'il le fit arrêter à Oxford et conduire, comme coupable de haute trahison, au château de Bristol. Mis en liberté sur les sollicitations du gouvernement d'Édimbourg, qui depuis les troubles s'était à peu près affranchi de la couronne, il reprit aussitôt les armes, et commanda un corps de cavalerie destiné à pour-

(1) C'est en faisant le récit de ce combat que le chroniqueur Richer donne la description détaillée d'une immense machine de guerre alors en usage.

(1) En 1191, l'empereur Henri VI, se trouvant à Bologne, sortit un jour à cheval en compagnie de Lothaire et d'Azon, autre juriste célèbre; il leur demanda à qui la loi attribuait le *merum imperium*. Lothaire répondit que cette prérogative n'appartenait qu'à l'empereur seul; Azon fut d'avis que tous les magistrats la possédaient, bien qu'à un moindre degré que l'empereur. Henri alors descendit de son palefroi, et en fit présent à Lothaire. Azon se consola par un jeu de mots : « *Amisimus equum*, dit-il plus tard, *non tamen fuit æquum*. » Ce fait a été souvent rapporté à tort à Gosia et à Bulgarus.

decine, et de là à Bologne. Dans cette dernière ville il avala par méprise une boisson empoisonnée, destinée à son compagnon de voyage; il en résulta une maladie de langueur, qui fut la cause de sa mort prématurée. Durant les trois dernières années de sa vie, il avait occupé la place de professeur de médecine à l'université de Heidelberg.

Les contemporains de Lotich ont à l'envi exalté le mérite de ses poésies. Hagius l'appelle « le prince des poëtes latins modernes ». Nicéron dit de lui (*Mémoires*, vol. 26, p. 36) : « C'était un homme complaisant, civil, modeste, sobre, enjoué dans sa conversation, constant dans ses amitiés, infatigable dans l'étude, intrépide dans les périls; si plein de candeur, de bonté et de douceur, qu'il était impossible de le connaître sans l'aimer. Il a été un des meilleurs poëtes de l'Allemagne; il avait surtout un talent extraordinaire pour l'élégie, et quelques-uns prétendent que depuis Ovide personne n'y avait encore mieux réussi que lui. » On a de Lotich : *Elegiarum Liber et carminum libellus*; Paris, 1551, in-8°; — *Elegia ad Renatum Henerum*, à la tête des *Bucoliques* d'Henerus; ibid., 1551, in-8°; — *Poemata, cum præfatione Joachimi Camerarii*; Leipzig, 1561, in-8°; ibid., 1572, 1576, 1580, 1586, in-8°. A la fin de l'édition de 1586, se trouve la *Vie* de Lotichius écrite par Jean Hagen; — *Epithalamium Saxo-Palatinum, cum notis genealogicis*; Heidelberg, 1560, in-8°; — *Elegia gratulatoria in nuptiis M. Georgii Cracovii Pomerani et Saræ filiæ D. Bugenhagii Pomerani*; Wittemberg, 1549, in-4°. Reusner a inséré dans son *Recueil de voyages en vers* deux pièces de Lotichius : *Iter Germanicum* (vol. I) et *Iter Patavinum* (vol. VI). Les éditions originales des poésies de Lotichius sont fort rares. Burmann (Amsterdam, 1754, 2 vol.), et Kretschmar (Dresde, 1773) en ont donné de nouvelles éditions. Kœsslin a traduit les poésies de Lotich en allemand (Halle, 1826). R. Lindau.

Joannes Hagius, *Vita Petri Lotichii*; Leipzig, 1608. — Nicéron, *Mémoires*. — *Conv.-Lex.* — Adam, *Vitæ German. Philosoph.*, p. 206-222. — Rosenmuller, *Lebensbeschreibung berühmter Gelehrten des XVIten Jahrhunderts*, I, p. 336.

LOTICH (*Jean-Pierre*), poëte latin et médecin allemand, petit-neveu du précédent, né à Nauheim, le 8 mars 1598, mort à Francfort, en 1669 (1). Il eut une grande réputation comme médecin, professeur et poëte. En dernier lieu il occupa à Francfort la place d'historiographe de l'empereur germanique. Ses poésies, inférieures à celles de son grand-oncle, sont cependant d'un fort bon latin On cite de lui : *Vade mecum, sive epigrammatum novorum centuriæ duæ*; Francfort, 1625; — *Poemata*; Marbourg, 1640; — *Gynæcologia, id est de nobilitate et per-*

(1) La *Biographie Médicale* le fait mourir à Rinteln, en 1652. Cette date est fausse.

fectione sexus fœminini, contra mastiges; Rinteln, 1630, in-8°; — *De Casei Nequitia Tractatus medico-philologicus;* Francfort, 1643, in-8°; — *In Petronii Satyricon Commentarii, sive excursus medico-philosophicus;* Francfort, 1629, in-4°; — *Bibliothecæ Poeticæ partes quatuor;* Francfort, 1625-1628, 4 vol.; — *Rerum Germanicarum, etc. Commentarii;* Francfort, 1646, 4 tomes in-folio. Cette histoire est très-recherchée, à cause des plans des villes et des batailles gravés par Merian; — *Vita, obitus et memorabilia imperatorum Romanorum, a Julio Cæsare ad Ferdinandum II;* Francfort, 1623, in-8°. R. L.

Conv.-Lex. — Nicéron, *Mémoires.* — Strider, *Hess. Gelehrten Geschichte*, t. VIII, p. 99, 101; XIV, p. 342. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LOTTER (*Jean-Georges*), érudit allemand, né à Augsbourg, mort à Saint-Pétersbourg, le 21 mars 1737. D'abord professeur à Leipzig, en 1735 à Saint-Pétersbourg, il a publié : *Historia Instaurationis Templi Hierosolymitani sub Juliano imperatore;* Iéna, 1728, in-8°; — *Stricturæ de Aristone Chio;* Leipzig, 1725, in-4°; — *De Vita et Philosophia Bernardi Telesii;* Leipzig, 1726 et 1733, in-4°; — *Historia Vitæ ac Meritorum Conr. Peutingeri;* Leipzig, 1729, in-4°; une nouvelle édition de cette excellente biographie a été donnée par Veith; Augsbourg, 1738, in-8°; — *De Tabula Peutingeriana;* Leipzig, 1732, in-4°; — *De consilio Peutingeri opuscula evulgandi;* Leipzig, 1731, in-4°. E. G.

Zedler, *Universal-Lexikon.* — Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 720.

LOTTERI (*Angelo-Luigi*), mathématicien italien, né le 24 novembre 1760, à Bollate (Milanais), mort le 23 janvier 1839, à Milan. A vingt ans il fit profession dans l'ordre des Hiérosolymites, et vint achever ses études à Pavie, où s'écoula sa vie presque tout entière. Nommé en 1787 répétiteur de mathématiques à l'université de cette ville, il suppléa ensuite Mascheroni, et obtint en 1800 une chaire qu'il occupa jusqu'en 1830; deux fois il y remplit les fonctions de recteur. Il a publié : *Principii fondamentali del Calcolo differenziale ed integrale, appogiato alla dottrina dei limiti;* Pavie, 1788, in-8° : un des livres les plus utiles qu'eût produits l'Italie; — *Sulle curve parallele;* ibid., 1792; — *Dottrina degli interessi, delle anticipazioni e delle pensioni annuali;* ibid., 1799. Le professeur Giov. Gratognini, qui s'était occupé de ces matières, accusa Lotteri, dans l'*Esame analitico* de son livre, d'avoir posé des formules peu exactes; ce dernier se justifia en 1802 par l'écrit intitulé *Trattenimento apologetico;* — *Trattato delle Serie e delle Equazioni;* ibid., 1809, in-8° : cet ouvrage, qui formait alors le complément de la *Geometria analitica* d'Antonio Collalto, fut augmenté et fondu avec ce dernier dans une deuxième édition; ibid., 1821-1822, 2 vol.; — *Sull' iscrizione continua de' cerchi ne' poligoni*, mémoire inséré en 1823 dans le *Journ. de Mathém.* de Pavie. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VIII, 107-116.

LOTTI (*Cosimo*), ingénieur, architecte et peintre de l'école florentine, né à Florence, mort à Madrid, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Élève de Bernardino Poccetti, il avait une touche franche et une manière facile qui lui eussent assuré quelques succès dans la peinture; mais un goût naturel pour la mécanique lui fit diriger les facultés de son esprit vers un tout autre but; il s'amusa à inventer des jeux hydrauliques et des automates non moins bizarres qu'ingénieux. Sa réputation ayant pénétré jusqu'en Espagne, il fut en 1628 appelé dans ce pays par le roi Philippe IV, qui lui confia la construction du théâtre du Buen-Retiro. Honoré de la faveur de ce prince, jouissant de traitements considérables comme son ingénieur et son architecte, il se fixa à Madrid, où il termina sa carrière. E. B—N.

Siret, *Dict. des Peintres.* — *Guide de Madrid.*

LOTTI (*Antonio*), célèbre compositeur de l'école vénitienne, né à Venise, vers 1665, et mort dans la même ville, en mai 1740. Disciple de Legrenzi, qui devint plus tard maître de chapelle de l'église Saint-Marc, Lotti, tout jeune encore, se fit remarquer par diverses productions musicales, notamment par un opéra intitulé *Giustino*, qui fut joué en 1683. Son talent sur l'orgue lui valut, en 1693, la place d'organiste de Saint-Marc. En 1718, l'électeur de Saxe appela cet artiste à Dresde. Lotti se rendit dans cette ville, où il écrivit la partition de *Gli odi delusi del sangue*. De retour à Venise vers la fin de l'année, il reprit ses fonctions d'organiste et n'écrivit plus que pour l'Église. En 1736, il fut nommé maître de chapelle de Saint-Marc, et mourut quatre ans après. Au nombre des élèves qu'il a formés, on cite Benoît Marcello, Galuppi et Pescetti. Les œuvres de ce maître se distinguent par la clarté du style; il y règne une profondeur de sentiment, une vérité d'expression que seconde admirablement l'art avec lequel le compositeur sait faire chanter les voix. L'action dramatique languit quelquefois dans ses opéras; mais dans ses madrigaux, dont quelques-uns sont des modèles de grâce et d'élégance, et dans sa musique d'église, Lotti s'est montré au moins l'égal des autres maîtres contemporains. On connaît de lui dix-neuf opéras dont voici les titres : *Giustino* (1683); — *Il Triompho d'Innocenza* (1693); — le premier acte de *Tirsi* (1696); — *Achille placato* (1707); — *Teuzzone* (1707); — *Ama più che non si crede* (1709)! — *Il commando intaso ed ubbidito* (1709); — *Sidonio* (1709); — *Isaccio Tiranno* (1710); — *La Forza del sangue* (1711); — *Il Tradimento traditor di se stesso;* — *L'Infidelità punita* (1712); — *Porsenna* (1712); — *Irène Au-*

part à cet ouvrage; — *Éloge de Catinat, suivi de notes et de pièces historiques*; ibid., 1775, in-8°; — *Calendrier Dauphin*; ibid., 1781-1782, 2 vol. in-24; continué, en 1783, sous le titre d'*Almanach Dauphin*, par Poullin de Flins; — *Recueil de Chansons faites par un original;* Lotinopolis (Paris), 1781-1783, 2 vol. in-8°; il n'a pas été mis en vente; — *Manuel du pieux Laïc;* Paris, 1783, in-18; — *Plainte de la Typographie contre certains Imprimeurs ignorants;* ibid., 1785, in-4°, traduite du latin d'Henri Estienne; — *Catalogue chronologique des Libraires et des Libraires-imprimeurs de Paris depuis l'an* 1470 *jusqu'à présent;* ibid., 1789, 2 part. in-8° et in-4°; l'auteur y a joint une notice des libraires, imprimeurs et artistes qui se sont occupés de la gravure et de la fonte des caractères; — *Catalogue des livres imprimés au Louvre* (Impr. royale) *depuis son établissement*, 1640; ibid., 1793, in-8°. Lottin est encore auteur de plusieurs morceaux insérés dans le *Mercure de France* et des *Lettres sur l'Imprimerie*, dans le *Journal des Savants*, de 1756 à 1757. Il a laissé en manuscrit un *Catalogue chronologique des Livres imprimés à Paris depuis la découverte de l'imprimerie*. Il a publié la seconde édition de *L'Art de peindre à l'esprit;* Paris, 1758, 3 vol. in-8°; compilation de morceaux choisis de littérature, faite par dom Sensaric, et les *Oraisons funèbres de Le Prévost;* ibid., 1765, in-12, auxquelles il a joint une vie de l'auteur. P.

Boulard, *Notice sur A.-M. Lottin*, dans le *Journal de la Librairie* de Ravier, an V (1797).

LOTTIN (*Antoine-Prosper*), littérateur français, frère du précédent, assassiné à Paris, le 25 novembre 1812. Établi libraire en 1758, il se retira du commerce en 1802, et s'adonna aussi à la culture des lettres. Il fut, avec sa femme, assassiné dans son domicile, faubourg Saint-Jacques. On a de lui : *Relation de la cérémonie de la rosière de Salency;* 1777, in-8°; — *Essai sur la mendicité;* Amsterdam, 1779, in-8° : publié sous le pseudonyme de Lambin de Saint-Félix; — *Éloge du Dauphin, père du roi;* ibid., 1780, in-8°, sans nom d'auteur; l'épître dédicatoire est signée Saint-Fauste; — *Le Luxe corrompt les mœurs et détruit les empires*, *nouvelle édition, revue et corrigée;* ibid., 1784, in-8°, discours publié sous le pseudonyme de Saint-Haippy; — *Discussions importantes débattues au parlement d'Angleterre par les plus célèbres orateurs;* Paris, 1790, 4 vol. in-8°, ouvrage traduit de l'anglais; — *Coup d'œil sur les courses de chevaux en Angleterre, sur les haras, la valeur, le prix, etc., des chevaux anglais;* ibid., 1796, in-8°. Il a fourni beaucoup d'articles à plusieurs recueils périodiques : *La Décade philosophique; Le Magasin encyclopédique*, depuis le t. V; *Le Mercure*, de 1795 à 1798; et il a donné une édi-

tion augmentée du *Tableau de l'histoire de France*, par Alletz ; 1769, 2 vol. in-12. P.

Boulard, *Notice sur A.-P. Lottin* ; 1812, in-8° ; et dans *Le Magasin encyclop.*, de février 1813.

LOTTINI (Frà *Giovanni-Angelo*, avant sa profession *Lionetto*), religieux servite, poëte et sculpteur italien, né à Florence, en 1549, mort en 1629. Élève de frà Giovanni-Angelo-Montorsoli, il fut habile modeleur et plus savant dessinateur. Il exécuta des figures de bienheureux servites pour les couvents de cet ordre à Cortone, à Pistoja, à Florence, etc. Pour ce dernier, celui de l'Annunziata, qu'il habitait, il modela un *Christ mort*, qui fut placé sous le maître autel, et qu'on exposait au milieu de l'église le jeudi saint. Pour la salle du chapitre, il fit une *Piété*, et pour la chapelle de Saint-Luc, appartenant aux *Accademici del Disegno*, un *David*, figure en stuc qui a été brisée dans une chute. Il a laissé plusieurs volumes de poésies et de morceaux littéraires détachés ; on y remarque surtout un beau commentaire sur la *Canzone* de Pétrarque *Vergine bella*, *che di sol Vestita* et le récit poétique de quatre-vingts miracles opérés par la madone révérée à l'église de l'Annunziata. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*.

LOTTO (*Lorenzo*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise (1), vers la fin du quinzième siècle, mort à Lorette, après 1554. Quelques historiens de l'art voient en lui un élève de Léonard de Vinci ; mais nous nous rangerons à l'opinion la plus commune en le comptant parmi les élèves de Giovanni Bellini et les imitateurs du Giorgione. Toutefois il s'efforça de se créer une manière en joignant aux qualités de couleur et d'ornementation de l'école vénitienne, le caractère grandiose du Giorgione et la beauté plus idéale du Vinci. Il se montra surtout original en introduisant dans ses compositions des poses toutes nouvelles, des oppositions inattendues sans être bizarres, et des perspectives heureusement disposées. Ce parti pris de s'éloigner des sentiers battus est surtout sensible dans son tableau de l'église Saint-Barthélemy de Bergame, où l'on voit *La Vierge et l'enfant Jésus tournés* en sens inverse et paraissant parler chacun aux saints qui se trouvent de leur côté. A Santo-Spirito, il a représenté le petit *Saint Jean au pied du trône de la Vierge*, tenant embrassé un petit agneau ; le Corrège lui-même n'eut rien pu faire de plus charmant. On trouve encore de lui, à Bergame, trois petits tableaux dans la sacristie de la cathédrale, et une *Sainte Catherine*, à l'école Carrara.

(1) On a cru longtemps que sa patrie était Bergame ou Trévise ; mais Giuseppe Beltramelli dans ses *Notizie*, publiées en 1806, cite un acte public dans lequel cet artiste est désigné *M. Laurentius Lottus* de *Venetiis*, *nunc habitator Bergomi*. En effet, nous savons qu'en 1513 il quitta Venise pour se fixer à Bergame, où il a peint la plupart de ses tableaux.

Tant de qualités assurent à Lorenzo Lotto un rang distingué parmi les peintres du grand siècle. Il ne faudrait pas le juger sur les ouvrages que dans sa vieillesse il exécuta daus l'église Saint-Dominique de Recanati, à Santa-Maria-della-Piazza et à San-Francesco-della-Scale d'Ancône, lorsqu'il vint habiter Lorette, où l'on sait qu'il peignait encore en 1554, poussé par le pieux désir de terminer ses jours près de la miraculeuse habitation de la Vierge ; déjà la décadence de son talent s'était fait sentir en 1546 dans la *Madone* qu'il avait peinte pour San-Jacopo-dall' Orio de Venise. Cette ville possède de lui à Santa-Maria-del-Carmine *Saint Nicolas entouré d'anges*, datant de 1529 ; — *Saint Paul*, à Santa-Maria-della-Salute, et *Saint Antonin*, à Saint-Jean-et-Paul. Ses autres principaux ouvrages sont : à Florence trois demi-figures inconnues, au palais Pitti ; à la Pinacothèque de Munich, *Le Mariage de sainte Catherine* ; — au musée de Vienne, une *Vierge glorieuse* ; — au musée de Berlin, *Saint Sébastien et saint Christophe*, diptyque ; *Jésus-Christ quittant sa mère avant sa Passion* ; *Saint-Maurice et Saint-Étienne*, et son *portrait* par lui-même ; — au musée de Madrid, un *Mariage*, que l'on croit celui de Ferdinand et d'Isabelle ; — enfin, au musée du Louvre, *La Femme adultère*, dont une reproduction existe au musée de Nantes.

E. B—N.

Tassi, *Vite de' Pittori Bergamaschi*. — Federici, *Memorie Trevigiane*. — Vasari, *Vite*. — Ridolfi, *Vite degl' illustri Pittori Veneti*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — Beltramelli, *Notizie*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. — Viardot, *Musées de l'Europe*.

* **LOTZE** (*Rodolphe-Hermann*), philosophe et physiologiste allemand, né à Bautzen, le 21 mai 1817. Reçu docteur en médecine et en philosophie à Leipzig, il enseigna cette dernière science à Leipzig, et depuis 1844 à Gœttingue ; il a publié entre autres : *Metaphysik* ; Leipzig, 1841 ; — *Allgemeine Pathologie und Therapie* (Pathologie et thérapeutique générale) ; Leipzig, 1842 et 1848 ; — *Ueber den Begriff der Schönheit* (Sur l'idée du Beau) ; Gœttingue, 1845 ; — *Ueber Bedingungen der Kunstschonheit* (Sur les conditions de la beauté artistique) ; Gœttingue, 1847 ; — *Allgemeine Physiologie des menschlichen Körpers* (Physiologie générale du Corps humain) ; Gœttingue, 1251 ; — *Medicinische Psychologie* (Psychologie médicale) ; Gœttingue, 1852.

Conv.-Lex.

LOUAIL (*Jean-Baptiste*), théologien français, né à Mayenne, suivant la plupart des bibliographes, à Evron, suivant dom Liron, mort à Paris, le 3 mars 1724. Il fut, dans son enfance, élevé près de l'abbé de Louvois ; mais ils se séparèrent non sans éclat, quand il fallut, avant de recevoir les grades académiques, signer le formulaire. L'abbé de Louvois, homme de cour

soit à l'abbé Hersan l'*Idée de la Religion chrétienne;* Paris, 1723, in-12. L'abbé Goujet, mieux informé, rend cet ouvrage à Blondel et à Louail. A l'abbé Louail appartient aussi la première partie de l'*Histoire du livre des Réflexions morales;* 1723, in-4° et in-12; les trois dernières à l'abbé Cadry. Enfin il convient d'ajouter au catalogue des œuvres de Louail des *Réflexions sur le décret du pape du* 12 *février* 1703, opuscule resté manuscrit, que l'on peut voir à la Bibliothèque impériale (Imprimés, D, 1129, in-4°), et un certain nombre de lettres autographes, la plupart inédites, qui se trouvent dans le même dépôt (Manuscrits, paquet 16, num. 4, et paq. 157, num. 8, du résidu de Saint-Germain-des-Prés). B. H.

Goujet, *Biblioth. des Écriv. du dix-huitième siècle,* préf. du t. III. — Moreri, *Dictionnaire.* — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine,* t. IV, p. 267.

* **LOUANDRE** (*François-César*), historien français, né à Abbeville, le 10 janvier 1787. Négociant dans sa ville natale, il a consacré ses loisirs à l'étude de l'histoire de sa province. Devenu en 1830 archiviste et bibliothécaire d'Abbeville, il est correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. On a de lui : *Biographie d'Abbeville et de ses environs;* Abbeville, 1829, in-8°; — *Histoire ancienne et moderne d'Abbeville et de son arrondissement;* Abbeville, 1834-1835, in-8°; — *Histoire d'Abbeville et du comté de Ponthieu jusqu'en* 1789; Abbeville et Paris, 1844, 2 vol. in-8°, ouvrage distinct du volume précédent, et que l'Académie des Inscriptions a mentionné en 1846; — *Les Mayeurs et les Maires d'Abbeville,* 1184-1848; Abbeville, 1851, in-8°. Il a inséré des articles d'histoire locale dans les *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville.* E. R.

* **LOUANDRE** (*Charles-Léopold*), littérateur français, fils du précédent, né à Abbeville, le 15 mai 1813. Il est licencié ès lettres et attaché aux travaux historiques du gouvernement. L'un des auteurs de la *Littérature Française contemporaine*, Paris, 1842 et suiv., 6 vol. in-8°, il a rédigé avec M. Bourquelot la partie de cet ouvrage qui s'étend de *Bon* à *Gau*. On lui doit en outre : *Œuvres complètes de Tacite, traduction nouvelle;* Paris, 1845, 2 vol. in-18; — *Commentaires de J. César : Guerre des Gaules; traduction nouvelle;* Paris, 1857, in-18; — *La Sorcellerie* (dans la *Bibliothèque des Chemins de Fer*); — le texte des *Arts somptuaires; histoire du costume et de l'ameublement et des arts et industries qui s'y rattachent;* Paris, 1852 et suiv., in-4°. Il a donné de nombreuses éditions annotées, parmi lesquelles nous citerons les *Provinciales* de Pascal, les *Fables* de La Fontaine, Molière, les *Œuvres choisies* de Corneille, les *Œuvres politiques et littéraires* de Machiavel, de Racine, le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire. Enfin, il a

publié des travaux divers dans le *Dictionnaire encyclopédique de l'histoire de France*, le recueil intitulé *Patria*, l'*Histoire des Villes de France*, l'*Encyclopédie moderne*, *Le Moyen Age et la Renaissance*, la *Revue Contemporaine*, la *Revue des Deux Mondes*, les *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*, *Le Magasin de Librairie*, et le *Journal général de l'Instruction publique*, dont il est rédacteur en chef. E. REGNARD.

La Littér. Française contemp. — *Docum. particuliers.*

* **LOUBENS** (*Emile*), pédagogue français, né à Toulouse, le 7 août 1799. Il fit ses études à Paris, et entra dans la carrière de l'enseignement libre. On lui doit, entre autres : *Répertoire des Termes principaux employés dans l'Histoire naturelle et dans la Géographie*; Paris, 1839, in-16; — *Manuel de Morale pratique et religieuse, à l'usage des écoles*, ouvrage couronné par la Société pour l'Instruction élémentaire; Paris, 1841, in 12; — *Conseils aux Écoliers, ou extraits des journaux d'un instituteur;* Paris, 1847, in-32; — *Programme d'un Cours de Morale pour l'enseignement secondaire;* Paris, 1851, in-12; — *Precis de Morale;* Paris, 1858, in-12.

Son frère, *Charles* LOUBENS, lauréat du concours général, a travaillé à la *Revue Indépendante* et professé à l'Athénée. J. V.

Lefeuve, *Hist. du Lycée Bonaparte*, p. 276. — *Galerie nat. des Notabilités contemp.*, tom. II, p. 278.

LOUBÈRE (LA). *Voy.* LA LOUBÈRE.

* **LOUBON** (*Charles-Joseph-Émile*), peintre français, né le 12 janvier 1809, à Aix. Il reçut les conseils de Granet, son compatriote, et le suivit, en 1829, à Rome. Trois ans plus tard il vint à Paris, où il fréquenta l'atelier de Camille Roqueplan, et exposa, en 1833, son premier tableau, *La Communion d'un Prisonnier*. En 1845 il fut nommé directeur de l'École pratique de Dessin à Marseille. Les compositions de cet artiste sont fort nombreuses et comprennent le genre, l'histoire, le paysage et les marines; il a aussi envoyé beaucoup de dessins aux *Français peints par eux-mêmes* et au journal *L'Illustration*. Ses principales œuvres sont : *Promenade aux Cascines de Florence*, 1837; — *Les Bergers émigrants*, 1841; — *Génoises à la fontaine*, 1842; — *Le Christ et la Samaritaine*, 1844; — *Le petit Musicien*, 1845; — *Les Ports de Nantes, du Havre, de La Ciotat et des Martigues*, peints pour la chambre de commerce de Marseille; — *Un Épisode du Choléra*, au musée de Montpellier; — *Souvenir de Nazareth*, 1850; — *Troupeaux en marche*, 1852; — *Souvenir de Carrare*, 1853; — *La Levée du camp du Midi; Muletier du Var*, 1855; — *Razzia*, 1857; — *Retour de la montagne*, 1859. Cet artiste a obtenu une mention honorable à la suite de l'exposition universelle. P. L—Y.

Livrets des Salons.

LOUCHET (*Louis*), homme politique français, mort en janvier 1815. Il était professeur et homme de lettres quand la révolution éclata. Il en propagea les principes avec enthousiasme et fut élu, par le département de l'Aveyron, député à la Convention nationale (septembre 1792). Il se rangea parmi les ultra-révolutionnaires, et après avoir insisté à diverses époques pour la mise en accusation de Louis XVI, il vota la mort de ce monarque (janvier 1793) sans appel au peuple ni sursis. Envoyé en mission dans les départements de la Somme et de la Seine-Inférieure, il y fit arrêter d'Esprémenil et l'envoya au tribunal révolutionnaire de Paris. Rentré dans le sein de la Convention, il y dénonça le tribunal criminel de l'Aveyron pour avoir prononcé l'absolution du frère de Charrier, et fit nommer une commission pour procéder à l'examen de ce tribunal, dont les membres, selon lui, ne frappaient pas avec assez de vigueur les ennemis de la république. Étroitement lié avec Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, il se rangea de leur côté dans la lutte qui conduisit au 9 thermidor an II (27 juillet 1794), et dans la célèbre séance de ce jour ce fut lui qui le premier osa demander la mise en accusation de Robespierre. On avait décrété d'arrestation Henriot, commandant de la garde nationale; Dumas, président du tribunal révolutionnaire; Boulanger, chef actif des jacobins; on avait appelé Robespierre un *Cromwell*, un *tyran*, mais on n'avait pris aucune mesure décisive, et Tallien commençait un nouveau réquisitoire contre Robespierre lorsque Louchet l'interrompit en s'écriant : « Il faut en finir ; l'arrestation contre Robespierre! » Ce vœu était dans tous les cœurs, aussi cent voix répétèrent-elles le cri de Louchet, et l'arrestation fut décrétée. Louchet avait agi plutôt en faveur de ses amis qu'en vue de l'humanité; le 19 août suivant, il prononça un long discours pour prouver qu'il fallait maintenir la terreur à l'ordre du jour; mais lorsque cet instrument terrible passa aux mains des réactionnaires, se voyant sur le point d'être frappé à son tour, il proposa de substituer la déportation à la peine de mort. Le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), Louchet accusa le général Menou de trahir la république et de favoriser les insurgés de l'Ouest. Il ne fut pas du nombre des conventionnels réélus en l'an IV. Le Directoire le choisit pour un de ses commissaires, et le gouvernement consulaire le nomma receveur général de la Somme. Destitué lors de la rentrée des Bourbons, il mourut peu après, dans un état d'aliénation mentale. H. L.

Le Moniteur universel, an Ier (1793), nos 189, 266; an II, nos 2-1, 84, 148, 333, 358; an III, nos 116, 178; an IV, nos 31, 36. — *Galerie historique des Contemporains* (Bruxelles, 1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. V, liv. XXIII, p. 336. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VIII, liv. LX, p. 339.

LOUDON (*John-Claudius*), agronome anglais, né le 8 avril 1783, à Cambuslang (comté de Lanark), mort le 14 décembre 1843. Fils

improving, and managing country residences and on the choice of situations appropriate to every class of purchasers; Londres, 1806, in-8°, avec 32 pl. gravées d'après les dessins de l'auteur; — *Utility of agricultural knowledge to the sons of the landed proprietors of Great-Britain*; ibid., 1809; — *Encyclopædia of Gardening*; ibid., 1822, gr. in-8°, fig.; cet ouvrage, qui eut un succès extraordinaire, établit la renommée de l'auteur; il s'en est fait, comme des ouvrages suivants, de fréquentes réimpressions; — *Encyclopædia of Agriculture*; ibid., 1825, gr. in-8°, fig.; — *Encyclopædia of Plants*; ibid., 1829, in-8°, fig.; — *Encyclopædia of Cottage, farm and villa Architecture*; ibid., 1832, in-8°, fig. « Le travail qu'exigea ce recueil fut immense, dit Mme Loudon; et durant plusieurs mois mon mari et moi avions pris l'habitude de passer de bout la plus grande partie de la nuit, ne goûtant jamais plus de quatre heures de sommeil et buvant du café noir pour nous tenir éveillés; » — *Arboretum et Fruticetum Britannicum*; ibid., 1838, gr. in-8°, comprenant la nomenclature raisonnée de tous les arbres et arbustes sauvages ou cultivés de la Grande-Bretagne. Au milieu de ces différents travaux, ce savant a trouvé le temps de diriger plusieurs revues mensuelles, telles que *The Gardener's Magazine*, de 1823 à 1843; — *The Magazine of natural History*, de 1828 à 1836; — *The Architectural Magazine*, de 1834 à 1838; *The Suburban Gardener*, de 1836 à 1840.

P. L—Y.

Mrss Loudon, *Memoir of J. C. Loudon*, en tête de *Self Instruction for young Gardeners*. — Maunders, *Biograph. Treasury* (suppl.).

* **LOUDON** (*Jane* WEBBS, mistress), femme du précédent, née vers 1802, près Birmingham. Elle prit la plume pour venir en aide à son père, que des spéculations malheureuses avaient ruiné, et écrivit un roman, *The Mummy* (1827), qui attira l'attention des critiques et surtout de John Loudon. Celui-ci, frappé du tour d'esprit sérieux de l'auteur, voulut le connaître, et l'épousa en 1831. Cette union détourna miss Webbs des œuvres d'imagination pour en faire l'élève et même la collaboratrice dévouée de son mari, dont elle a édité, corrigé ou continué quelques ouvrages. Quant aux siens propres, ils sont relatifs à la culture d'agrément, comme : *The Ladie's Flower Garden*; — *Botany for Ladies*; — *Gardening for Ladies*; — *The Ladie's Country Companion*; — *The Isle of Wight*; — *Self instruction for young Gardeners*, etc. Elle reçoit du gouvernement une pension annuelle de 100 liv. (2,500 fr.) en récompense des services qu'elle a rendus aux arts pratiques.

Sa fille, *Agnès* LOUDON, est auteur de nouvelles et de contes à l'usage de la jeunesse. P. L—Y.

Men and Women of the Time, 1857.

LOUDON. *Voy.* LAUDON.

* **LOUDUN** (*Eugène* BALLEYGUIER, dit), littérateur français, né à Loudun (Vienne), en 1818.

Il fit son droit à Poitiers, et vint à Paris en 1843. Il écrivit dans plusieurs journaux et revues, notamment *Le Correspondant*, des articles de littérature, de philosophie et d'histoire. En 1848, ses articles politiques du *Correspondant* le firent entrer à *L'Ère nouvelle* comme rédacteur chargé des comptes rendus de l'Assemblée. Il quitta *L'Ère nouvelle* en même temps que le P. Lacordaire, et en décembre 1848 il entra à la bibliothèque de l'Arsenal. M. Eugène Loudun a publié dans *L'Union* et le *Journal général de l'Instruction publique* des critiques d'art. Il est aujourd'hui rédacteur de la partie politique du *Journal des Instituteurs*. On a de lui : *La Vendée : le pays, les mœurs ; la guerre*; 1849 ; — *Les trois Races ; les Français, les Anglais, les Allemands ;* 1854. La publication de ce livre, qui avait commencé à paraître dans *Le Pays*, fut deux fois arrêtée par le gouvernement ; — *Les derniers Orateurs ;* 1855 ; portraits des hommes politiques des dernières assemblées républicaines ; — *Le Salon de* 1855 ; — *Études sur les Œuvres de Napoléon III ;* 1856 ; — *Le Salon de* 1857 ; — *Les Victoires de l'empire ;* 1859. M. Loudun prépare un grand ouvrage de philosophie religieuse. A. LARGENT.

Documents particuliers.

LOUET (*Georges*), jurisconsulte français, né à Angers, vers 1540, mort à La Rochelle, en 1608. Chanoine de l'église d'Angers (1571), archidiacre d'Outre-Maine (1581), et abbé de Toussaint, le 30 octobre 1598, il fut un des commissaires choisis pour traiter la délicate question du *démariage* d'Henri IV et de Marguerite de France. Le roi, pour les services qu'il lui rendit en cette occasion, lui fit don, par brevet du 24 février 1600, de la première charge vacante de président aux enquêtes. Il mourut pendant une commission judiciaire, empoisonné, dit-on, par la famille qu'il poursuivait ; il venait d'être nommé à l'évêché de Tréguier. Louet était surtout versé dans la connaissance du droit canon et des matières bénéficiales ; aussi l'appelait-on plaisamment *le petit pape*. On a publié de lui un *Commentaire sur les* Règles de la chancellerie romaine *par Dumoulin* ; Paris, 1656, in-4° ; mais la renommée dont son nom jouit longtemps est surtout attachée à son *Recueil d'Arrêts*, dont la première édition parut en 1602 (Paris, in-4°). Il avait été réimprimé onze fois déjà quand, en 1633, Julien Brodeau prit la peine, comme dit Boileau, d'allonger Louet (sat. I, v. 115) d'un nouveau commentaire qui depuis fut compris dans la plupart des éditions qui se succédèrent encore jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. La dernière et la meilleure est de 1742 (2 vol. in-fol.), avec des additions de Rousseau de Lacombe. Le portrait de G. Louet fait partie du *Peplus* de Cl. Ménard.
Célestin PORT.

Ménage, *Notes sur la Vie de Guill. Ménage*, p. 373. — Brossier, *L'Ami du Secrétaire*, t. II, mss. — Rangeard, *Mélanges académiques*. — Pocq. de Livonnière, *Les Illustres*, manuscrit de la Bib. d'Angers. — Peau de la Thuillerie, *Descript. d'Angers*, p. 50.

LOUET (*Alexandre*), compositeur français, né en 1753, à Marseille, mort en 1817, à Paris. Il cultiva d'abord la musique comme amateur. Ruiné par la révolution, il fut obligé, pour vivre, d'accorder des pianos. Sous l'empire, il passa quelques années en Russie. On a de lui : *La double Clef, ou Colombine commissaire*, opéra joué en 1786 à la Comédie-Italienne, et qui n'eut qu'une représentation ; — *Amélie*, opéra en trois actes, joué en 1797 au théâtre Feydeau ; — *Instructions sur l'Accord du Piano-forte*; Paris, 1798 ; réimpr. en 1804, in-8° ; — et plusieurs *sonates* pour clavecin. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

* **LOUGH** (*John-Graham*), sculpteur anglais, né vers 1804, à Grennhead, dans le Northumberland. Fils d'un petit fermier, il travailla d'abord à la terre ; un propriétaire du voisinage, ayant reconnu en lui un goût marqué pour le dessin, lui ouvrit son cabinet de médailles et de gravures. Il vint ensuite à Londres, et, d'après le conseil de Haydon, étudia les marbres d'Elgin. Après deux ou trois essais modestes, il produisit à l'exposition de 1827 la colossale statue de *Milo*, sa plus belle œuvre, exécutée depuis en marbre pour le duc de Wellington. De 1834 à 1838 il visita l'Italie. On a encore de lui : *L'Enfant et le Dauphin ;* 1838 ; groupe en marbre ; — *La Vendeuse de Fruits ;* 1840 ; — *Ophelia ; Les Bacchanales ; Bas-reliefs d'après Homère ;* 1843 ; — *Hébé bannie ; Les Pleureurs ; Iago ;* 1844 ; — *La Reine Victoria ;* 1846 : sur la place de la Bourse de Londres ; — *Le Prince Albert ;* 1847 ; — *Lord Hastings :* à Malte ; *Southey ;* 1848 ; — *Combat de Chevaux ; Satan vaincu par l'archange Michel*, groupe de dimensions colossales ; *Jalousie d'Oberon ; Ariel ; Puck ; Titania ;* charmantes fantaisies inspirées par Shakspeare ; 1851 ; — *L'Évêque Broughton ;* 1855 ; — *Edward Forbes*, buste ; 1856. Les copies des meilleurs ouvrages de cet artiste disséminés dans les parcs et les galeries des plus illustres amateurs de l'Angleterre ont été placées au palais de Sydenham. P. L—Y.

Art Journal, 1851. — *Men of the Time*, 1857.

I. Louis saints.

LOUIS (Saint), évêque de Toulouse, né en février 1274, au château de Brignoles, en Provence, ou, selon d'autres, à Nocera (royaume de Naples), mort le 19 août 1297, à Brignoles. Second fils de Charles II, dit le Boiteux, roi de Naples, et de Marie, fille d'Étienne V, roi de Hongrie, il fut élevé par les disciples de Saint-François, prit l'habit de leur ordre, et reçut les ordres en 1296, à Naples, malgré les sollicitations de sa famille, qui voulait lui faire épouser la sœur du roi d'Aragon. De quatorze à vingt ans, il servit d'otage pour son père, et fut enfermé à

Barcelone, où on le traita fort durement. Le 27 décembre 1295 le pape Boniface VIII l'éleva au siége de Toulouse, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis, et le chargea d'administrer le diocèse de Pamiers. Louis, qui n'avait pas quitté l'habit monastique, partagea son temps entre l'étude, les œuvres de piété et les instructions pastorales; il fit de grands efforts pour détruire l'hérésie des Albigeois. En 1297 il vint à Paris avec son père. « Une princesse, dit un de ses biographes, voulut éprouver sa vertu; elle n'oublia rien pour le séduire, mais le saint prélat méprisa ses caresses et ses menaces. » Cependant il s'éloigna au plus vite de la cour, et fut invité à visiter l'Aragon et la Catalogne, où son passage fut, dit-on, signalé par quantité de miracles. Il avait résolu d'aller à Rome pour se délivrer entre les mains du pape du fardeau de l'épiscopat, lorsqu'en arrivant à Brignoles il fut atteint de la fièvre, et mourut au bout de quelques jours. Il avait un peu plus de vingt-trois ans. Son corps fut transporté d'abord aux Cordeliers de Marseille, puis en Aragon. Le pape Jean XXII, qui avait été le précepteur de Louis, le canonisa, le 7 avril 1317, et écrivit à Marie de Hongrie une lettre de félicitations qui commence par ces mots : *Epulari, filia*. La fête de ce saint est marquée le 11 avril au martyrologe français. P.

E. Sedulius, *Vita S. Ludovici*; Anvers, 1602, in-8°, trad. en ital. et en français. — Baronius, *Annales*. — Surius, *Vitæ Sanctorum*. — Catel, *Hist. de Toulouse*, liv. 6. — Summonte, *Hist. de Naples*. — *Gallia Christiana*. — Le P. Anselme, *Hist. de saint Louis, évêque de Toulouse*; Avignon, 1718, in-12.

LOUIS BERTRAND (Saint), dominicain espagnol, né le 1er janvier 1526, à Valence, où il est mort, le 9 octobre 1581. Fils d'un notaire, il marcha de bonne heure sur les traces de saint Vincent Ferrier, dont il était parent, et fit à dix-neuf ans profession dans l'ordre des Frères Prêcheurs. Après avoir dirigé l'éducation des novices de sa communauté, il partit, en 1562, pour l'Amérique méridionale, et prêcha l'Evangile dans la Colombie et le Mexique. Il avait le triple don de prophétie, des langues et des miracles, et l'on raconte que ses ennemis lui ayant fait prendre un breuvage mortel, il n'en ressentit aucun dommage. De retour à Valence (1569), il se dévoua entièrement à la prédication, et ne descendit, pour ainsi dire, de la chaire que pour être porté au lit de mort. Béatifié par Paul V, il fut canonisé par Clément XI (1671), et Alexandre VIII, par décret du 3 septembre 1690, le déclara patron et protecteur principal de la Nouvelle-Grenade. Sa fête fut placée au 10 octobre. P.

J. Lopez, *Hist. ord. Prædicatorum*, VI. — Le P. Touron, *Hommes illustres*, IV, 485.

LOUIS DE GONZAGUE (Saint), jésuite, né le 9 mars 1568, à Castiglione, mort le 20 juin 1591, à Rome. Il était fils de Ferdinand de Gonzague, marquis de Castiglione, prince du Saint-Empire, et eut pour parrain Guillaume, duc de Mantoue. Après avoir été élevé à la cour de François de Médicis, il passa, avec son père, en Espagne, où Philippe II le donna pour page au prince Jacques. En 1585 il put enfin accomplir sa résolution d'embrasser l'état ecclésiastique, et, quelques efforts qu'on fit pour le retenir dans le monde, il céda ses droits et ses biens à son frère Rodolphe, et entra au noviciat des jésuites, à Rome. A l'exception d'un voyage chez ses parents afin d'apaiser un grand procès survenu au sujet de la possession du domaine de Solferino, il ne cessa de résider en cette ville, et de s'y faire remarquer par l'exercice de toutes les vertus. Il mourut d'une fièvre lente, contractée au service des pestiférés, et fut inhumé dans l'église de l'Annonciation; plus tard on transporta son corps dans une chapelle qui avait été bâtie sous son invocation par le marquis Scipion Lancellotti. Saint Louis de Gonzague fut béatifié en 1621, par Grégoire XV, canonisé en 1726, par Benoît XIII. P.

Le P. Cepari, *Vita di S. Luigi di Gonzaga*. — Le P. d'Orléans, *Vie du bienh. Louis de Gonzague*.

II. Louis empereurs.

LOUIS I. *Voy.* Louis I roi de France.

LOUIS II ET III. *Voy.* Louis rois d'Italie.

LOUIS IV. *Voy.* Louis IV, roi de Germanie.

LOUIS V, empereur d'Allemagne, surnommé *le Bavarois*, né en 1282, mort le 11 octobre 1347. En 1294, à la mort de son père Louis le Sévère, duc de Bavière, il fut conduit à Vienne auprès de son oncle Albert d'Autriche par sa mère Mathilde, fille de Rodolphe de Habsbourg. Il y fut élevé avec ses cousins germains Léopold et Frédéric le Beau, qui devinrent plus tard ses plus grands ennemis. En 1298 il obtint avec l'aide d'Albert, qui venait d'être élu empereur, de prendre part au gouvernement des États de son père, qui avaient été jusque ici administrés par Rodolphe, son frère aîné. Quelques années plus tard celui-ci s'étant arrogé un droit exclusif sur le Palatinat, la brouille se mit entre les deux frères; après diverses alternatives de guerre et d'accommodement, ils conclurent en 1313 un traité, garantissant à chacun une part égale à toutes les possessions de leur père. L'année précédente Louis s'était brouillé avec Frédéric d'Autriche au sujet de la tutelle des enfants d'Otton, duc de basse Bavière, tutelle qui lui avait été confiée par Otton tandis que la mère de ces enfants et la noblesse du pays en avaient chargé Frédéric. Il en résulta une guerre, qui, à la suite de la victoire remportée, le 9 novembre 1313, à Gamalsdorf par Louis sur les troupes de Frédéric, se termina, en avril 1314, par un traité en faveur de Louis. Mais quelques mois après un débat bien plus grave vint désunir de nouveau les deux cousins. Le 19 octobre Frédéric fut élu empereur par Rodolphe de Bavière, le propre frère de Louis, par l'archevêque de Cologne, par le duc de Saxe-Wittemberg et le duc de Carinthie, qui votait comme prétendant au royaume de Bohême. Le lendemain les archevê-

ques de Mayence et de Trèves, le margrave de Brandebourg, Jean, roi de Bohême, et le duc de Saxe-Lauembourg, redoutant la prépondérance de la maison d'Autriche, votèrent en faveur de Louis, qui alla immédiatement se faire couronner à Aix-la-Chapelle. Les deux rivaux recoururent aux armes; Louis, quoique reconnu par la plus grande partie de l'Allemagne, notamment par la majorité des villes libres, ne put pendant plusieurs années obtenir aucun avantage, tant à cause de l'exiguïté de ses ressources pécuniaires que parce qu'il avait à combattre le valeureux frère de Fréderic, Léopold le Victorieux (*voy.* ce nom). Après sept ans de guerre, durant lesquels l'Autriche, la Bavière, la Souabe, l'Alsace et les contrees du Rhin furent dévastées, Louis gagna enfin la bataille de Muhldorf, où Frédéric fut fait prisonnier. Mais il s'attira en 1323 l'inimitié du pape Jean XXII, en envoyant des troupes au secours des Visconti, assiégés dans Milan par le legat du pape, qui déclara l'Empire vacant, et appela les electeurs à nommer un nouveau chef de la chrétienté. Louis, sourd à l'ordre du pape de se demettre de la couronne, fut itérativement excommunié. Jean de Bohême, jusque ici son allié, se mit alors du parti de Frédéric pour se venger de ce que Louis ne lui avait pas accordé la Marche de Brandebourg, et l'avait attribuée à son propre fils. Sur ces entrefaites Léopold avait fait échouer toutes les entreprises militaires par lesquelles Louis avait voulu poursuivre les succès de la journée de Muhldorf. Louis parvint, il est vrai, en avril 1324, à obtenir de Frederic, qu'il avait fait enfermer dans le château de Traunitz, une renonciation à l'Empire, à la suite de laquelle il lui donna la liberté sous la condition qu'il se reconstituerait prisonnier, si ses frères ne ratifiaient pas le traite passé entre lui et Louis. Ceux-ci n'ayant pas consenti à reconnaître Louis comme empereur, Frédéric vint se livrer de nouveau à Louis, qui, autant touché par cette loyauté que forcé par les préparatifs formidables de ses ennemis, se décida, en septembre 1325, à partager la dignité souveraine avec le duc d'Autriche (1). En janvier 1326 il alla jusqu'à remettre à Frédéric le gouvernement de l'Allemagne, se réservant de rétablir en Italie l'autorité impériale. Mais quelques mois après la mort du redouté Léopold, qui eut lieu en février 1326, il reprit de nouveau seul la direction des affaires, ne laissant à Frédéric que le vain titre d'empereur. Délivré de son plus puissant ennemi, il n'hésita plus à se rendre à l'invitation des gibelins d'Italie, qui l'appelaient depuis longtemps à achever leur victoire sur les Guelfes. Quoique les princes allemands lui eussent refusé leur concours, il passa les Alpes au commencement de 1327, et arriva le 13 mai à Milan, où

(1) C'est à ce partage que l'on fait remonter l'origine de l'aigle à deux têtes du *sceau impérial*

il fut reçu avec le plus grand enthousiasme. Il fit arrêter le 5 juillet Galcas Visconti et plusieurs membres de sa famille, et remit le gouvernement de la ville à vingt-quatre nobles, par lesquels il se fit voter un don de cinquante mille florins. Ensuite il alla trouver en Toscane le fameux Castruccio, qu'il avait nommé trois ans auparavant vicaire impérial, et vint avec lui assiéger Pise, qui dut lui payer plus de deux cent mille florins. En 1328 il marcha sur Rome, où il se fit couronner empereur, le 17 janvier, par les évêques de Venise et d'Aleria. Poussé par les minorites rigides, dont la doctrine avait été condamnée par le pape, et qui avaient trouvé un refuge auprès de Louis, ce prince déclara Jean XXII convaincu d'hérésie, le condamna à être brûlé vif, et nomma à sa place Pierre de Corbière, un minorite, qui prit le nom de Nicolas V. Ce fut une grande faute, qui lui valut plusieurs défections. En effet, si l'on pouvait reprocher au pape de s'immiscer dans les affaires politiques de l'Empire, il était inouï qu'un pape legitimement élu fût déposé avec tant d'arbitraire. Cette création d'un antipape coûta à Louis un temps précieux, pendant lequel les Romains, versatiles et détestant tout étranger, le prirent en haine, surtout quand il les eut frappés d'un impôt de trente mille florins; et lorsque Robert de Naples, ennemi de Louis, se fut approché de la ville pour intercepter les convois de vivres, une émeute éclata contre les Allemands, qui durent se retirer à la hâte en Toscane. Les gibelins ayant remarqué le défaut capital de Louis, son manque de résolution et d'énergie, se réconcilièrent avec les guelfes, même les Visconti, auxquels Louis avait remis contre une forte somme le gouvernement de Milan. Privé par la mort de l'aide de Castruccio, déconsidéré par la honteuse conduite de l'antipape, Louis vit diminuer de jour en jour le nombre de ses partisans; il ne put reprendre Milan, dont il leva le siége pour une vingtaine de mille florins. Après avoir passé à Pavie les quatre derniers mois de l'an 1329, il retourna en Allemagne, après avoir manqué le but de son expédition (1). Il apprit la mort de Frédéric, qui, à cause de ses démêlés avec Jean de Bohême, n'avait dans l'intervalle rien pu entreprendre contre Louis. Celui-ci crut désormais pouvoir impunément travailler à l'abaissement de la maison d'Autriche; il commença par reconnaître aux filles du duc de Carinthie le droit d'hériter de ce duché, qui aurait

(1) C'est à Pavie qu'il entra en arrangement avec ses neveux, fils de son frère Rodolphe, qui avaient pris parti pour Frédéric; il leur abandonna le Palatinat inférieur et supérieur. Quant à Rodolphe, il avait remis en 1317 à Louis le gouvernement de leurs États communs, moyennant cinq mille livres, douze foudres de vin, et trois mille fromages par an; mais ayant renoué en 1318 ses relations avec les ducs d'Autriche, il avait excité la colère de Louis, qui le força de se retirer à Vienne, où il mourut, en 1319.

ci, voyant que ses négociations avec Benoît traînaient en longueur, par suite des machinations du roi de France, les rompit vers le commencement de 1338, et conclut avec Édouard d'Angleterre une alliance, s'engageant à conduire contre Philippe de France deux mille chevaliers, moyennant la somme de 300,000 florins. En cette même année il réunit à Francfort une diète générale, qui sur l'avis des électeurs décida que l'autorité impériale ne dépendait en rien de celle du pape et que les actes de Jean XXII contre Louis étaient nuls de plein droit (1). Fort de cette décision, l'empereur fit procéder avec plus de violence que jamais contre les ecclésiastiques qui exécutaient la mise en interdit des lieux où se trouvait Louis. En septembre il eut à Coblentz une entrevue avec Édouard, qui implora sa justice contre Philippe de Valois; celui-ci, déclaré félon envers l'Empire, fut condamné à remplir les réclamations d'Édouard, qui fut nommé vicaire impérial pour sept ans dans toutes les provinces de la rive gauche du Rhin, et reçut pour ces contrées l'attribution de tous les droits régaliens. De plus, Louis et les princes de l'Empire lui promirent de l'aider à combattre Philippe. Mais ce prince, ayant promis à Louis son intercession auprès du pape, parvint, en 1340, à rompre cette ligue. Il fit ostensiblement quelques démarches en faveur de Louis, auprès de Benoît XII; mais il continua secrètement d'empêcher son absolution. En 1341 Louis acquit à sa maison la basse Bavière, à l'exclusion des autres héritiers collatéraux; l'opinion publique blâma cet acte injuste; elle fut indignée lorsque Louis prononça, en 1342, de sa propre autorité le divorce entre Jean-Henri, fils du roi de Bohême, et Marguerite, comtesse de Tyrol, pour la marier à Louis, son fils aîné. Craignant le ressentiment du roi de Bohême, il sollicita avec instance pendant les deux années suivantes son absolution auprès du nouveau pape Clément VI; il était prêt à accepter les conditions les plus humiliantes, lorsque la diète tenue à Francfort en septembre 1344 les déclara incompatibles avec la dignité du chef de l'Empire d'Occident. A cette même assemblée Louis dut entendre les reproches les plus vifs sur la manière inconsidérée dont il avait conduit les affaires de l'Empire. En 1345 Jean de Bohême dévasta la marche de Brandebourg, et allait entrer en Bavière lorsque Louis conclut contre lui une ligue avec les rois de Pologne et de Hongrie, qui empêcha pour un

(1) Plusieurs pamphlets politiques, rédigés surtout par des minorites *spirituels*, hérétiques que Louis protégea pendant tout son règne, avaient préparé cette décision. Les principaux de ces écrits, recueillis dans la *Monarchia S. R. Imperii* de Goldast, sont : *De Translatione Imperii* et *Defensor Pacis de re imperatoria et pontificia*, de Marsile de Padoue; *Disputatio de Potestate ecclesiastica seculari*, de Guillaume Occam; *De Juribus regni et Imperii Romanorum* de Lupold de Bebenbourg. Le dernier de ces traités est le plus modéré. Quant à Marsile de Padoue, il fonde sa théorie du despotisme impérial sur la souveraineté du peuple.

moment les progrès du roi de Bohême. Jean envahit aussitôt la Pologne, et pénétra jusque près de Cracovie; le roi Casimir se vit forcé de traiter, et Louis acheta la paix en donnant à Jean les margraviats de Bautzen et de Gorlitz et en lui payant 20,000 marcs d'argent. En revanche, il acquit l'année suivante la Hollande, la Séelande et la Frise du chef de sa seconde femme, Marguerite, sœur de Guillaume IV, comte de Hollande. En 1346, Louis favorisa la descente de Louis de Hongrie en Italie, entreprise vue du plus mauvais œil par la cour pontificale, qui renouvela ses anathèmes contre l'empereur et décida la majorité des électeurs à déposer Louis et à nommer à sa place Charles, marquis de Moravie, fils de Jean de Bohême, ce qui eut lieu le 10 juillet 1346. L'année suivante le nouvel empereur, qui prit le nom de Charles IV, tenta, mais en vain, d'entrer en Tyrol; il réunit alors une armée considérable avec laquelle il allait envahir la Bavière lorsqu'il apprit la mort de Louis, frappé d'apoplexie à une chasse aux ours. Louis avait de l'activité et de l'intelligence; mais son humeur changeante et son manque de suite dans ses projets en firent un mauvais souverain. E G.

Vitodoramus. — *Anonymus Leobiensis.* — *Albertus Argentinensis.* — Henricus de Rebdorf, *Chronicon.* — Hermann Cornerus, *Chronicon.* — *Martini Poloni Continuator.* — Oefele, *Scriptores Rerum Boicarum.* — Gewold, *Defensiva Ludovici IV*; Ingolstadt, 1618, in-4°. — Œlenschläger, *Erläuterte Staatsgeschichte des römischen Kaiserthums in der ersten Hälfte des 14 Jahrhunderts.* — Burgundus, *Historia Bavaricao sive Ludovicus IV.* — Hohenberg, *Ludovicus imperator defensus*; Munich, 1618, 2 vol. in-4°. — Mannert, *Kaiser Ludwig IV.* — Schiett, *Leben Kaisers Ludwig IV.* — Zirngibl, *Ludwig des Baiern Lebensgeschichte* (forme le 3e volume des *Mémoires historiques* de l'Académie de Munich; c'est la biographie la plus exacte et la plus détaillée de l'empereur Louis). — Raynaldus, *Annales*, t. XV. —

III. Louis roi de Bavière.

* **LOUIS Ier** (*Charles-Auguste*), ex-roi de Bavière, né le 25 août 1786, à Strasbourg, où son père, Maximilien-Joseph, comte palatin de Deux-Ponts-Birkenfeld, commandait le régiment d'Alsace au service de France. Le roi Louis XVI fut son parrain, et lui donna pour cadeau de baptême une charge de colonel, 12,000 livres de pension et un bouquet de diamants de 80,000 livres. Des fêtes de toutes sortes eurent lieu à Strasbourg à l'occasion de cette naissance. Les grenadiers du régiment d'Alsace coupèrent tous leurs barbes et leurs moustaches pour en faire confectionner un petit matelas, qui fut recouvert en velours et qu'ils offrirent à leur colonel pour son fils. L'enfance du prince Louis se passa dans l'agitation. Le 19 août 1789 son père quitta la France, et se réfugia à Darmstadt, auprès de la famille de sa femme, Auguste-Frédérique, princesse de Hesse, d'où il se rendit à Mannheim. Lorsque cette ville fut assiégée par les Français en 1794, le prince [Max]imilien envoya sa famille dans l'intérieur [de l'A]llemagne. En 1795, le duc de Deux-Ponts [Char]les, frère aîné de Maximilien, mourut sans

bourg. Il s'abstint de faire la campagne de Russie, et lorsque la Bavière eut renoncé à l'alliance française par le traité de Ried, le 12 octobre 1813, il pressa l'organisation de la réserve bavaroise. En décembre, il engagea le peuple bavarois, dans une proclamation éloquente, à se lever contre Napoléon. Il ne prit point une part active à la campagne de 1814, et il s'en plaint dans ses vers. Il vint à Paris après la paix, suivit les souverains alliés à Londres, et se rendit au congrès de Vienne. Le prince apprenant le retour de Napoléon de l'île d'Elbe demanda un commandement, qui lui fut refusé. Néanmoins, il passa le Rhin avec le prince de Wrède, et s'avança jusqu'à Auxerre. Il assista à la reprise des œuvres d'art à Paris, qu'il avait en vain démandée l'année précédente. Au mois de novembre 1815 il retourna en Allemagne. La paix de Paris avait rétrocédé Saltzbourg à l'Autriche. Le prince royal de Bavière résida alternativement à Munich, Wurtzbourg et Aschaffenbourg, faisant de fréquents voyages en Italie, où l'attiraient un ciel plus doux, son amour des arts, son culte de la poésie; peut-être aussi s'ennuyait-il à la cour de son père. C'est pendant ses voyages qu'il acheta la plupart des morceaux précieux dont il a enrichi les musées de peinture et de sculpture de Munich, qui lui doivent leur existence. En 1818, il se concerta à Rome avec le peintre Cornelius sur les fresques qui devaient orner la Glyptothèque, dont on avait posé les fondements en 1816. Les courses du prince ne l'empêchèrent pas de prendre une part régulière aux travaux des chambres bavaroises lorsque, en 1818, son père eut introduit le système constitutionnel dans son royaume.

Le roi Maximilien étant mort le 12 octobre 1825, le prince Louis, qui était alors aux eaux de Brückenau, lui succéda, sous le titre de Louis Ier, et le 19 il prêta serment à la constitution. Bientôt il abolit la censure pour toutes les feuilles non politiques. Il supprima la loterie et les jeux de hasard dans son pays, transféra l'université de Landshut à Munich, et entreprit d'importantes réformes dans l'ordre administratif. Il opéra des réductions considérables dans les dépenses publiques, allégea le service militaire, et fonda une école polytechnique. Il augmenta le traitement des pauvres maîtres d'école, diminua les droits de péage et de douanes, et supprima beaucoup de frais par l'abandon d'une partie de la centralisation des affaires. En 1826, il put consacrer avec sa famille plus de 100,000 florins à la cause des Grecs, très-populaire en Bavière. Dans un voyage à Weimar, il décora lui-même Gœthe de son propre collier. Le roi Louis proposa aussi des améliorations dans l'administration de la justice; mais les institutions féodales durent être respectées. Il s'occupa surtout de l'embellissement de sa capitale, et voulut faire de Munich l'Athènes moderne. Il y éleva successivement l'Odéon, la Glyptothèque, la Pinacothèque, le Palais-Royal, l'église de Tous-les-Saints, la basilique de Saint-Boniface, l'église gothique de Mariahilf, l'église de Saint-Louis, les Arcades, la Bibliothèque, l'Université, l'obélisque à la mémoire des Bavarois morts en 1813, et, sur une colline près de Ratisbonne, le Walhalla, temple consacré à toutes les illustrations germaniques. Tous ces monuments élevés par Klenze, Ohlmüller, Gærtner, furent décorés par le peintre Cornelius, le sculpteur Schwanthaler, et leurs élèves, si bien qu'on put parler de l'école de Munich. En même temps, le roi Louis dota son pays de chemins de fer, lança sur le lac de Constance le premier bateau à vapeur, et creusa un canal qui porte son nom et qui relie le Mein au Danube, c'est-à-dire la mer du Nord à la mer Noire, réalisant ainsi un ancien projet de Charlemagne. Avec le roi de Wurtemberg le roi Louis jeta en 1818 les fondements de l'union commerciale allemande connue sous le nom de *Zollverein*.

Après les événements de juillet 1830, le roi Louis se fit le champion des idées réactionnaires. A la suite de la manifestation de Hambach, il crut devoir sévir contre la presse et contre les meneurs du parti libéral. En même temps une réaction ultramontaine et peu tolérante se manifesta à l'université de Munich et parmi le clergé : les principes du moyen âge furent préconisés. Les protestants réclamèrent. L'ordre des Bénédictins fut rétabli, avec l'arrière-pensée de leur rendre l'instruction de la jeunesse. Au commencement de 1847, le parti ultramontain perdit subitement son influence sur les affaires de Bavière, grâce à l'autorité qu'avait prise sur le roi la danseuse Lola-Montès (*voy.* ce nom). Les insolences que se permit cette femme, créée *comtesse de Lansfeldt* par son royal amant, excitèrent du tumulte à Munich en 1848. La comtesse dut quitter la capitale et bientôt après la Bavière. Le peuple réclama ensuite des réformes politiques et administratives. Voyant qu'il ne pourrait satisfaire l'opinion, le roi Louis eut la sagesse d'abdiquer, le 20 mars 1848, en faveur de son fils aîné. Depuis lors ce prince a vécu dans la retraite, cherchant dans la culture des arts et des lettres des adoucissements à ses regrets. Il s'était d'abord retiré en Italie. En 1856 il habitait son château de Ludwigshofen, dans le Palatinat. En 1857 il est revenu à son habitation de Berchtesgaden.

En 1829, le roi Louis de Bavière fit paraître en allemand à Munich deux volumes de *Poésies* (*Gedichte*), dont le produit était destiné à l'institution des aveugles de Freysing. Un troisième volume parut en 1839. On y trouve des cantates, des dithyrambes, des sonnets, des élégies dont les événements de l'époque lui avaient fourni le sujet. Les journaux allemands firent un pompeux éloge de ces poésies; en France elles ont été jugées avec moins d'indulgence. « On y a toutefois reconnu, dit un biographe, les sentiments d'une saine philosophie, d'une morale

pure et d'une religion éclairée. Le royal poëte nous fait entrer dans la confidence de ses sentiments les plus intimes; il nous dévoile les motifs qui le guident comme préposé par la Providence aux destinées d'une nation; il nous montre comme il sent l'amour, l'amitié, le bonheur que l'on trouve dans l'intérieur de sa famille. On est surtout frappé de la profonde mélancolie avec laquelle il parle de la condition des rois. » Tout cela était-il bien senti? — Ces vers, dit M. L. Spach, ne donnent prise ni à la critique ni à l'éloge. La pensée y est à peu près sans éclat comme sans fraîcheur. De loin en loin parmi les souvenirs d'Italie, on découvre quelque perle mal enchâssée; dans les vers didactiques, on suit la trace d'un bon naturel, qui veut sincèrement le bien, et qui cherche à sa manière à répandre autour de lui une atmosphère de bonheur. Mais, en thèse générale, dans ces produits de la muse royale il n'y a point d'originalité : ce sont des réminiscences ou des lieux communs. » On doit en outre au roi Louis de Bavière : *Walhala's Genossen* (Les Compagnons du Walhalla); Munich, 1843. Les *Poésies* du roi Louis de Bavière ont été traduites en français par M. Duckett; Paris, 1829-1830, 2 vol. in-18.

Le roi Louis a eu huit enfants de son mariage : *Maximilien*, qui lui a succédé comme roi de Bavière; *Othon*, devenu roi de Grèce, *Luitpold*, né en 1821, marié à l'archiduchesse Auguste, fille du grand-duc de Toscane Léopold II; *Adalbert*, né en 1828, désigné pour succéder à son frère Othon sur le trône de Grèce si ce prince meurt sans laisser de postérité; et quatre filles : *Mathilde*, mariée au grand-duc de Hesse-Darmstadt; *Aldegonde*, duchesse de Modène; *Hildegarde* et *Alexandra*. L. LOUVET.

Conversations-Lexikon. — L. Spach, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.* — *Dict. de la Convers.*

IV. Louis roi d'Espagne.

LOUIS Ier, roi d'Espagne, né le 25 août 1707, mort le 31 août 1724. Il était le fils aîné de Philippe V et de Louise-Gabrielle de Savoie, sa première femme. Reconnu en 1709 héritier présomptif du trône, il reçut l'hommage et le serment des états assemblés. Lorsque la paix eut été conclue entre l'Espagne et l'Angleterre (1721), le cardinal Dubois fit agréer à Philippe V le double mariage de Louis XV avec l'infante et du prince des Asturies avec Mlle de Montpensier; il arrivait ainsi au but qu'il s'était proposé, unir les trois branches de la maison de Bourbon et perpétuer son influence sur la politique des deux pays. L'échange des princesses se fit le 9 janvier 1722, par l'entremise du duc de Saint-Simon, dans l'île des Faisans, et le mariage fut célébré à Lerme, le 21 janvier suivant. Mlle de Montpensier, alors âgée de douze ans, était profondément corrompue, comme toutes les filles du duc d'Orléans; elle donna bientôt à la cour de Madrid des preuves de son indocilité, de son désir de déplaire et de sa grossièreté. Cependant Philippe, par suite de maladies, de scrupules politiques, d'une mélancolie habituelle, qui lui faisaient sentir le poids de la couronne, prit le parti de s'en démettre et de se retirer au couvent de Saint-Ildefonse ; le 10 janvier 1724, il abdiqua en faveur de Louis. Ce jeune prince, imbu des préjugés espagnols, était d'un caractère taciturne et superstitieux; le peuple l'aimait parce qu'il était né en Espagne et qu'il détestait tout ce qui était étranger. Six mois après être monté sur le trône, il fit enfermer sa femme à l'Alcazar (1), et songeait à un divorce lorsque, le 19 août, il fut attaqué d'une petite vérole maligne, et mourut le 31 après avoir signé un acte où il nommait héritier son père et le pressait de reprendre la couronne. Malgré son extrême répugnance, Philippe V s'y décida. Quant à la jeune reine, elle fut renvoyée en France. (*Voyez* ORLÉANS [*Élisabeth d'*]). P.

Rosseuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne.* — W. Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons.* — Saint-Simon, *Mémoires.* — Mongin, *Oraison funèbre de Louis, roi d'Espagne et des Indes*; Paris, 1725, in-4°. — Ranft, *Hist du règne de Louis d'Espagne.*

V. Louis roi d'Étrurie.

LOUIS Ier, roi d'Étrurie, né le 5 juillet 1773, à Parme, mort le 27 mai 1803, à Florence. Il était fils de don Ferdinand (*voy.* ce nom), duc de Parme, et de Marie-Amélie d'Autriche, sœur de Marie-Antoinette, reine de France. Lors des premiers événements de la guerre d'Italie, il se rendit en Espagne, où il épousa, le 25 août 1795, Marie-Louise de Bourbon, fille de Charles IV. En 1801 le premier consul, dans l'intention de se rapprocher de l'Espagne, ou plutôt d'y établir solidement son influence, envoya à Madrid son frère Lucien Bonaparte, avec la mission d'échanger le duché de Parme contre la Toscane, que le traité de Lunéville mettait à la disposition de la France. Quelques jours après son arrivée, Lucien conclut avec Godoï un traité (21 mars 1801) d'après lequel Ferdinand de Bourbon renonçait pour lui et ses héritiers au duché de Parme, qui passait à la France; et un royaume était formé de la Toscane et du pays de Piombino, sous le nom d'*Étrurie*, au profit du prince héréditaire Louis de Parme (2). Avant

(1) Élisabeth d'Orléans n'avait guère que quinze ans; pourtant, écrivait Voltaire, « malgré son nez pointu et son visage long, elle ne laissait pas de suivre les grands exemples de mesdames ses sœurs. On m'a assuré qu'elle prenait quelquefois le divertissement de se mettre toute nue, avec ses filles d'honneur les plus jolies, et en cet équipage de faire entrer chez elle les gentilshommes les mieux faits du royaume. » (*Lettre à la présidente de Bernières.*)

(2) L'art. VII portait : « Comme la nouvelle maison qu'on établit en Toscane est de la famille d'Espagne, ces États seront en tout temps propriété de l'Espagne et il ira y régner un infant de la famille lorsqu'il

Benoît d'Aniane, qui leur imposa la règle bénédictine. Mais au jour du péril tous ceux dont il avait blessé les intérêts se liguèrent contre lui. Le premier soulèvement éclata en Italie : l'empereur, de l'aveu des Francs assemblés aux comices d'Aix-la-Chapelle en 817, avait associé son fils Lothaire à l'Empire ; puis il avait donné les royaumes de Bavière et d'Aquitaine à ses deux autres fils, Louis et Pepin ; son neveu Bernard, créé roi d'Italie par Charlemagne, avait conservé son royaume. Bernard, dont le père était le frère aîné de l'empereur, vit avec jalousie l'élévation de Lothaire ; il espérait, à la mort de son oncle, obtenir la couronne impériale en qualité de chef de la famille carlovingienne. Il se révolta, et, vaincu, il fut condamné à perdre la vue, horrible supplice, auquel il ne survécut pas. Quelques années plus tard l'empereur, déchiré de remords, fit à Attigny pénitence publique pour ce crime, et depuis lors ne montra plus que de la faiblesse. Les peuples des frontières insultaient impunément l'Empire, et des discordes intérieures secondaient leur audace. Ermengarde, femme de Louis le Débonnaire, était morte en 818 ; l'empereur épousa en 819 Judith, fille d'un seigneur bavarois. Il en eut un fils, nommé Charles, pour qui sa mère demanda un royaume, et Louis, à la diète de Worms (829), donna à cet enfant la Souabe, l'Helvétie et le pays des Grisons, dont il forma le royaume d'Allemagne. Ses autres fils et surtout Lothaire, l'aîné, s'en irritèrent, et cherchèrent à détruire le résultat des décisions de la diète. L'aveugle faiblesse de leur père pour Bernard, duc de Septimanie, leur en offrit le prétexte. Le duc Bernard passait pour l'amant de Judith et le père du jeune Charles ; Louis en fit son unique conseiller et son premier ministre. Aussitôt une révolte éclate ; à la tête des rebelles sont ses trois fils. Le malheureux empereur tombe entre leurs mains à Compiègne ; Judith est enfermée dans un couvent ; Bernard s'enfuit, et Lothaire saisit le gouvernement de l'empire (829).

Les peuples se partagent entre Louis et ses enfants ; ces derniers sont soutenus dans leur révolte par les habitants des Gaules, tandis que les Germains restent fidèles à l'empereur, qui convoque dans une de leurs villes, à Nimègue, une assemblée générale des états (830). Elle se prononce en sa faveur contre ses fils. Lothaire se réconcilie avec son père en lui sacrifiant tous ses partisans. Judith et Bernard sont rappelés près de l'empereur, et se purgent par un serment des crimes qu'on leur impute. Louis recommence à régner et indigne de nouveau les peuples par sa faiblesse. Ses fils, Lothaire, Louis et Pepin, se révoltent encore une fois (832), prennent les armes et marchent contre leur père : le pape Grégoire IV est avec eux. Les deux armées se rencontrent près de Colmar ; tout à coup celle de l'empereur l'abandonne : la plaine où eut lieu cette défection reçut le nom de *Champ du Mensonge*. Le mal-

heureux père tombe de nouveau aux mains de son fils Lothaire, qui pousse l'impiété jusqu'à lui faire subir un supplice infamant sous le voile d'une humiliation chrétienne. En effet, un concile d'évêques dévoués à Lothaire est assemblé à Compiègne et présidé par Ebbon, archevêque de Reims, ennemi acharné de Louis. On y compose à la charge de l'empereur une liste de crimes au nombre desquels figure celui d'avoir fait marcher une armée en carême et réuni le parlement un jeudi saint; puis on oblige l'auguste captif à en faire la confession publique. Louis et Pepin se déclarent vengeurs de leur père outragé, et Lothaire, délaissé des siens, s'enfuit en Italie, son patrimoine, tandis que Louis, du consentement des états rassemblés à Thionville, reprend sa couronne et pardonne à son fils coupable. Mais en 838, aux états de Kersy-sur-Din, il avantage une seconde fois son fils Charles aux dépens de son frère Louis. Ce n'était pas assez : Pepin, roi d'Aquitaine, son second fils, était mort laissant un fils, Pepin II, reconnu roi par les peuples de ce pays; Louis le Débonnaire convoitait cet héritage pour Charles. Il résolut de diviser l'Empire, moins la Bavière, qu'il laissait à Louis, en deux lots d'égale grandeur, destinés à Lothaire et à Charles. Le choix fut laissé à l'aîné, qui prit pour lui toute la partie orientale du territoire, comprenant l'Italie, l'Allemagne et la Provence. Charles eut pour sa part l'Aquitaine, la Neustrie, l'Austrasie et la Bourgogne. Ce partage, qui fut proclamé à la diète de Worms (839), méconnaissait les droits de Louis, réduit à la seule Bavière, et dépouillait entièrement le jeune Pepin II. Ces deux princes prirent les armes, et l'empereur hésita, ne sachant quel ennemi combattre d'abord, son fils ou son petit-fils. Il marchait enfin en Allemagne à la rencontre de son fils rebelle pour la troisième fois, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui, au bout de quarante jours, le conduisit au tombeau. « Hélas ! dit-il, en expirant, je pardonne à mon fils; mais qu'il se souvienne qu'il m'a donné la mort, et que Dieu punit les parricides. »

Louis le Débonnaire n'était pas né pour le trône; il eut pourtant quelques-unes des qualités d'un bon prince. Ses mœurs furent pures; il donna de grands soins à l'administration de la justice et à l'instruction des peuples, fit d'utiles règlements, et consulta souvent les comices de l'Empire; mais il n'eut ni force ni dignité, qualités sans lesquelles l'autorité suprême n'est qu'un vain mot. Sa faiblesse imprudente pour Charles, son dernier fils, alluma des guerres qui ne s'éteignirent qu'avec sa race; il brouilla pour lui assurer un vaste royaume toutes les frontières de ses États, et ce partage amena d'effroyables calamités.

Louis le Débonnaire avait été marié deux fois. Sa première femme, Ermengarde, lui donna trois fils, l'empereur *Lothaire*, *Louis le Germanique* et *Pepin*, roi d'Aquitaine. De son second mariage avec Judith la Bavaroise, il n'eut qu'un fils, qui lui succéda sur le trône de France, sous le nom de *Charles II*. E. de Bonnechose.

Nithard, *Histoire des Divisions entre les fils de Louis le Débonnaire* (insérée dans le *Recueil des Histoires des Gaules et de la Beauce* de D. Bouquet. t. VI). — Le Hérou, *Hist. des Institutions carlovingiennes*. — Éginhard, *Annales des Rois francs*. — *Polyptyque de l'abbé Irminon*, par Guérard, dans la *Collect. des Docum. inédits*, t. I, p. 4. — Franck, *Ludwig der Fromme, etc.*; Prenzl, 1832.

Louis II, dit *le Bègue*, roi de France, fils de Charles le Chauve et d'Hermentrude, né le 1er novembre 846, roi d'Aquitaine en 867, succéda à son père sur le trône de France, le 6 octobre 877, et mourut à Compiègne, le 10 avril 879. La race de Charlemagne marchait à grands pas vers sa ruine; les seigneurs, les évêques osaient tout contre l'autorité impériale; Baudouin de Flandre eut l'audace d'enlever Judith, fille de Charles le Chauve (862), et Louis le Bègue fut convaincu d'avoir favorisé l'enlèvement de sa sœur. Charles le punit en lui enlevant l'abbaye de Saint-Martin de Tours, qui lui avait été donnée en apanage. Irrité de ce châtiment, Louis se retira en Bretagne, où, malgré la défense du roi, il épousa Ansgarde, fille du comte Hardouin; puis il leva des troupes, et fondit sur l'Anjou. La perte d'une bataille le fit rentrer dans le devoir; il demanda, et obtint son pardon; et Charles, second fils de Charles le Chauve, ayant été tué par accident, Louis le Bègue fut, en 867, sacré roi d'Aquitaine, dans l'église de Soissons, où son père avait assemblé un concile. Charles le Chauve mourut le 6 octobre 877. Louis se trouvait alors à Orville, maison de plaisance entre Amiens et Arras. Comme fils d'Hermentrude, première femme de Charles, ses droits au trône étaient incontestables; deux partis se formèrent pourtant contre lui : l'un, composé de plusieurs seigneurs influents, avait pris naissance pendant le séjour du dernier roi en Italie, et prétendait s'arroger le droit de disposer de la couronne; à la tête de l'autre était l'impératrice Richilde, deuxième femme de Charles le Chauve; elle cherchait à porter au trône son frère Boson. Le danger de ce côté était d'autant plus grand que Richilde avait en main les trésors de son mari et les ornements royaux, et était dépositaire du testament, qu'elle pouvait falsifier ou détruire. La faible santé de Louis II, la difficulté qu'il avait à s'exprimer donnèrent aux opposants une confiance que le nouveau roi sut énergiquement exploiter; il se rendit à Compiègne, et y convoqua les seigneurs et les évêques; sans s'appuyer sur les droits qu'il tenait de son père, il gagna les grands par des largesses, distribuant à qui en demandait des abbayes, des comtés et des terres. Ceux qui accompagnaient Richilde voulurent y avoir part, et se rangèrent autour de lui; l'impératrice n'étant plus soutenue, céda aussi. Louis, proclamé d'un consentement unanime, fut sacré par Hincmar, archevêque de

Reims, le 8 décembre 877, et s'intitula : *Roi des Français, par la miséricorde de Dieu et l'élection du peuple* (Annales de St.-Bertin). Les troubles qui agitaient alors l'Italie forcèrent le pape Jean VIII à s'éloigner. Louis consentit à lui donner asile en France ; un concile s'assembla à Troyes. Louis, malade à Tours, ne put l'ouvrir en personne ; il s'y rendit plus tard, et, quoique couronné déjà par Hincmar, il voulut, à l'exemple de Pepin, son trisaïeul, se faire sacrer de la main du pape (7 septembre 878). Plusieurs auteurs, se fondant sur cette circonstance, ont soutenu que Louis avait reçu l'onction et la couronne impériale ; mais on ne peut citer aucun acte où il se qualifie *empereur*. Jean VIII, dans ses lettres, ne lui donne que le titre de *roi*, et lui-même n'en prend pas d'autre dans une charte en faveur de l'église de Nevers (*voy.* Labbe), datée de trois jours après son couronnement. Dans sa jeunesse, Louis avait, malgré son père, épousé Ansgarde, fille du comte Hardouin. Charles, après la soumission de son fils, avait annulé ce mariage, avait fait répudier Ansgarde, et avait forcé Louis à épouser Alix ou Adélaïde, fille d'un prince d'Angleterre. Louis voulait qu'elle fût couronnée en même temps que lui par Jean VIII ; mais il ne put vaincre les refus du pape, qui ne reconnaissait pas la validité du second mariage, sous prétexte que le premier avait été dissous sans qu'on eût recours aux formes ecclésiastiques. Louis mourut pendant l'année qui suivit son sacre ; il était en marche pour châtier Bernard, duc de Septimanie, qui venait de se révolter, quand il tomba malade à Troyes. Il fut transporté à Compiègne, où il mourut, après un règne de dix-huit mois, et fut enterré à l'abbaye de Saint-Corneille. D'Ansgarde il avait eu deux enfants, *Louis* et *Carloman*, et il laissa Adélaïde enceinte d'un fils, qui fut *Charles le Simple*. Le doute qui existait sur la légitimité des deux unions qu'avait contractées Louis II menaçait de bouleverser la France ; le roi, ayant pu pressentir les dispositions des seigneurs, envoya à Louis, son fils aîné, les ornements royaux, et donna ordre à Hugues, abbé de Saint-Denis, qu'il nomma tuteur, de presser la cérémonie du sacre.

On fait remonter à ce règne l'origine des comtes d'Anjou. Charles le Chauve avait donné une terre située dans le Gatinais à un Breton nommé Torquat ou Tortulfe ; celui-ci fut père de Foulques le Roux, qui fut créé comte d'Anjou par Charles le Simple, et défendit vaillamment ce pays contre les Normands. Alfred FRANKLIN.

Labbe, *Sacrosancta Concilia* ; Paris, 1671, 15 vol. in-fol., contenant 323 lettres de Jean VIII, t. IX, p. 2 à 246. — Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores* ; Paris, 1641, 5 vol. in-fol. ; t. III, p 898. — Bertout, *Anecdotes françaises* ; Paris, 1678, in-12, p. 107. — Dreux du Radier, *Tablettes hist. des Rois de France* ; Paris, 1766, 3 vol. — Mercier, *Portraits des Rois de France* ; ...-4° ; t. Ier, p. 345. — *Annales de Saint-* ...aniel, Mézeray, le Gendre, Velly, Hénault, Millot, Anquetil, Sismondi, Th. Lavallée, H. Martin, Michelet, *Hist. de France*.

LOUIS III, roi de France, fils du précédent, né vers 963 ou 964, mort à Saint-Denis, le 10 août 882. Lorsqu'il monta sur le trône (879), deux partis se trouvaient en présence ; le premier, qui avait pour chefs l'abbé Hugues, Thierry, grand-chambellan, et Bernard, comte d'Auvergne, voulait qu'on suivît l'ordre direct de succession et qu'on obéît aux dernières volontés de Louis II ; le second, à la tête duquel était Gauzelin, abbé de Saint-Denis, et Conrad, comte de Paris, soutenait que dans la situation où se trouvait la France, sans cesse menacée par les Normands, il lui fallait non des enfants (Louis n'avait que quinze ans), mais un chef d'un âge mûr et redoutable par lui-même. Les partisans de cette faction s'assemblèrent à Creil et appelèrent au trône Louis de Germanie, qui s'avança jusqu'à Metz. L'inquiétude fut grande dans le sein du premier parti ; ne pouvant disposer d'une armée, il sacrifia, pour conjurer l'orage, la portion du royaume de Lorraine qui était échue en partage à Charles le Chauve ; Louis de Germanie accepta la proposition, et retourna dans ses États. Louis II, en mourant, n'avait désigné pour son successeur que Louis, son fils aîné ; mais pour ne pas irriter Boson, beau-père de Carloman, second fils du roi, on résolut de partager le trône entre les deux jeunes princes. Le plus pressé était de les faire reconnaître ; on les envoya à l'abbaye de Ferrières, où ils furent sacrés et couronnés par Ansegise, archevêque de Sens (879). L'année suivante, on fixa les bornes de leurs États. Louis eut la Neustrie, c'est-à-dire toute la partie de la France comprise entre la Loire et la Meuse, avec la Flandre jusqu'à la mer ; Carloman eut l'Aquitaine et la Bourgogne. Quelques seigneurs voulurent profiter de ce partage pour faire valoir les droits de Charles le Simple, fils posthume de Louis II et d'Adélaïde, sa seconde femme ; mais leurs efforts restèrent sans résultat. Boson réussit mieux dans une entreprise du même genre ; il employa si habilement les promesses, les présents, les prières et les menaces, que vingt-trois évêques et plusieurs comtes, assemblés à Mantaille, près du Rhône, l'élurent roi, sans donner ni nom ni limites au royaume qu'ils fondaient. Cet État, qui comprenait à peu près tout le bassin du Rhône, devint très-puissant, et fut appelé *royaume d'Arles* ou de *Provence*. Louis et Carloman voulurent s'opposer à cette usurpation, et envahirent la Provence ; mais ils durent revenir dans le nord pour se défendre contre les Normands, qui avaient brûlé Aix-la-Chapelle, Cologne, Liége, Cambray et Amiens. Trop faibles pour résister seuls, les deux rois appelèrent à leur secours Charles le Gros ou le Gras, et livrèrent à l'ennemi des combats meurtriers. Louis leur tua neuf mille hommes près d'Amiens en 881 (1) ; il mourut pourtant sans avoir pu les

(1) Cette victoire fut célébrée par le chant suivant, qui

chasser. La cause de sa mort est rapportée de deux manières différentes ; suivant les uns (*Annales de Metz*, *Annales de Saint-Bertin*, *Réginon*), il succomba aux fatigues de la guerre ; suivant les autres (*Annales de Saint-Waast*, *Paul-Émile*), ayant lancé son cheval pour courir après une jolie fille qui se sauvait dans une maison, il se rompit les reins sous la porte, qui était trop basse.

Louis mourut à Saint-Denis, âgé de près de vingt ans, sans laisser d'enfant, et fut enseveli à la droite du maître autel. Carloman, son frère, lui succéda sans opposition, et réunit ainsi sous son autorité toutes les provinces qui composaient la France. Alfred FRANKLIN.

Dreux du Radier, t. Ier, p. 102. — Bertoux, p. 109. — Paul-Émile, *De Rebus Francorum*, lib. X. — *Chronique* de Réginon. - Daniel, Mézeray, Le Gendre, Velly, Hénault, Millot, Anquetil, Sismondi, Th. Lavallée, H. Martin, Michelet, *Hist. de France*.

LOUIS IV, dit *d'Outre-Mer*, roi de France, né en 921, mort en 954, était fils de Charles III, dit *le Simple*, détrôné par ses sujets, en 922. Pendant le règne de Raoul de Bourgogne (*voy.* ce nom), le jeune prince vécut retiré en Angleterre (d'où lui vint le nom *d'Outre-Mer*) avec sa mère Ogive, sœur du roi anglo-saxon Athelstane. Après la mort de Raoul (936), les grands de Neustrie et d'Aquitaine souhaitèrent pour roi un descendant de Charlemagne, et Hugues le Grand (*voy.* ce nom), comte de Paris, leur chef, songea à Louis, alors âgé de dix-sept ans. D'accord avec Guillaume Longue Épée, deuxième duc de Normandie, il lui fit décerner la couronne. Une ambasssade solennelle lui porta leurs vœux à la cour du roi, son oncle, l'invitant à venir régner sur la France. Louis accepta la couronne, et fut sacré à Reims en l'année 936. Le domaine royal était alors limité au comté de Laon : là seulement Louis IV régnait de fait comme de nom ; partout ailleurs dans les Gaules les ducs et les comtes étaient plus souverains que le roi. Hugues le Grand en lui rendant hommage n'entendait point l'affranchir de sa tutelle. Le jeune monarque revendiqua lui-même son indépendance ; il avait l'âme d'un roi, s'il n'en avait le pouvoir, et son règne fut une lutte orageuse et perpétuelle. Une redoutable invasion des Hongrois (937) en marqua le début, et ce fléau suspendit quelque temps la rupture entre Louis IV et son puissant vassal ; mais elle éclata bientôt. Les Lorrains s'étaient insurgés contre l'empereur Othon le Grand, roi de Germanie, leur suzerain, et ils transférèrent leur hommage à Louis d'Outre-Mer, qui l'accepta (939). Une guerre à cette occasion éclata entre les deux rois, et dans cette lutte Hugues le Grand, Guillaume, duc de Normandie, Arnolphe, comte de Flandre, et Herbert, comte de Vermandois, vassaux de Louis d'Outre-Mer, s'allièrent contre lui au roi de Germanie, qu'ils proclamèrent roi des Gaules à Attigny (939). Othon ne conserva point ce titre ; mais il recouvra la Lorraine, et fit la paix avec Louis d'Outre-Mer, époux de sa sœur Gerberge, princesse d'un rare mérite et qui dans la suite employa son influence avec succès pour maintenir la bonne intelligence entre son mari et son frère. La lutte de Louis d'Outre-Mer contre les seigneurs rebelles se prolongea encore deux années, et fut terminée par l'entremise du pape Agapet et de l'empereur Othon : celui-ci réconcilia Hugues le Grand avec le roi.

La conduite de Louis d'Outre-Mer envers Richard, fils de Guillaume Longue Épée, assassiné par Arnolphe, comte de Flandre, fut peu loyale. Ce jeune prince avait été reconnu par les Normands comme successeur de Guillaume, son père. Louis s'empressa de le confirmer dans les honneurs et priviléges du rang ducal ; puis il demanda et obtint que cet enfant lui fût confié, afin de recevoir à sa cour une éducation digne de sa naissance. Maître de sa personne, Louis, de concert avec Hugues le Grand, médita de lui ravir son patrimoine ; mais le gouverneur du jeune duc devina ce coupable projet, et s'enfuit avec son élève, qu'il mit en lieu de sûreté. Louis fut à son tour victime d'une ruse des Normands : sur l'invitation qu'il reçut d'eux, il se rendit imprudemment à Rouen. On le retint captif (944). Hugues le Grand, jadis complice de la perfidie de Louis, se

peut avoir pour auteur un religieux de Saint-Amand en Tournaisis ; du moins le P. Mabillon le trouva en cette abbaye. Jean Schilter l'a publié avec une version latine et un commentaire dans son *Thesaurus Antiquitatum Teutonicar.*, t. II, sous le titre de Ἐπινίκιον *rhythmo teutonico Ludovico regi acclamatum cum Nortmannos an. DCCCLXXXIII vicisset*. Christian-Adolphe Klotzius en rapporte un morceau, qui suffira pour donner une idée de la poésie franque du neuvième siècle :

Tho nam her Skild, indi sper,
Ellianlicho reit her :
Wold der warer rahchon
Sina Widarsahchon
Tho ni was iz buro lango,
Fand her thia Northmannon.
Gode lob! Sageta
Her siht thes her gereda,
Ther Kunig reit Kuono.
Sang lioth frono ;
Joh alle saman sungun :
Kyri' eleison.
Sang was gesungen,
Wig was bigunnen,
Bluot skein in wangon.
Spilodunder Vrankon.
Thar raht thegeno gelih,
Nichein soso Hludwig,
Snel indi kuoni ;
Thas was imo gekunni, etc.

Traduction. « Alors il (Louis III) prit son bouclier et sa lance, et avança promptement à cheval, résolu de tirer une vengeance sérieuse de ses ennemis. A quelques moments de là il joignit les Normands : — Dieu soit loué ! dit-il, voyant ce qu'il désirait. »

« Le roi redouble sa marche, et entonne une hymne en présence de toute l'armée. Tous chantèrent aussitôt : *Kyrie eleison*. Le chant fini, on en vint aux mains. Le sang paraissait bouillonner sur les joues des Francs, animés au combat. Tous les soldats se vengèrent ; mais personne ne le fit avec tant d'éclat que Louis, qui, plein d'ardeur et de courage, comme il lui était naturel, etc. » (C. A. Klotz., *De Carminibus bellicis quorundam populorum*, dissert. II, imprimée à la suite de son édition de *Tyrthée* ; Altembourg, 1767, in-12, p. 233.) A. D'E—P—C.

des Reines et Régentes de France, 1764, 4 v. in-12 ; t. Ier, p. 309. — Mézeray, Daniel, Le Gendre, Velly, Hénault, Millot, Anquetil, Sismondi, E. de Bonnechose, Th. Lavallée, H. Martin, Michelet, *Hist. de France*. — Guérard, *Capitulaire de l'église Saint-Père de Chartres*, p. 1840, in-4° — *Chronique des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, publiée par Fr. Michel ; Paris, 1840, in-8°. — Fleury, *Histoire Ecclésiastique*, continuée par le P. Fabre, 36 v. in-12 ; t. XII, p. 21 à 64.

LOUIS V, dit *le Fainéant*, roi de France, fils de Lothaire et d'Emmo, né en 966, succède à son père, le 2 mars 986, et meurt le 21 mai 987. Lothaire avait eu soin de faire couronner son fils ; Louis n'aurait pu cependant se maintenir sur le trône, si Hugues Capet, cousin germain de son père, ne l'eût pris sous sa protection, et n'eût engagé par son exemple les autres seigneurs à lui prêter le serment de fidélité. Le court règne de Louis V n'est guère rempli que par des querelles domestiques : Emme, sa mère, passait pour avoir empoisonné Lothaire ; elle devint ensuite la maîtresse d'Adalbéron, évêque de Laon. Tenue presque prisonnière par son fils, qui songeait, dit-on, à la faire comparaître en justice, elle eut recours à sa mère, femme d'Othon le Grand, et les Allemands se préparaient à fondre sur la France quand la mort de Louis V vint suspendre ces projets. Louis n'était pas plus heureux du côté de sa femme ; Lothaire lui avait fait épouser Blanche, fille d'un seigneur d'Aquitaine, princesse vive et galante ; elle l'abandonna, et son beau-père fut obligé d'aller la chercher lui-même en Aquitaine pour la ramener à son mari.

Louis mourut empoisonné par Emme ou par Blanche, et fut enterré dans l'église de Saint-Corneille de Compiègne, où il avait été couronné. Avec lui s'éteignit la race des Carlovingiens, qui avait régné pendant deux cent trente-sept ans sur la France. La grande révolution annoncée pour l'an 1000, et qui tenait alors l'Europe dans l'anxiété, eut lieu en effet ; un monde périt, mais ce fut le monde social des Romains et des barbares. A la mort de Louis V, le trône appartenait de droit à Charles, oncle du dernier roi. Hugues Capet, dont la famille avait à peine un siècle d'illustration, comme la société nouvelle, va sans opposition monter sur le trône, et constituer définitivement la nation française.

Alfred FRANKLIN.

Guérard, *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris* ; Paris, 1850, 4 vol. in-4° ; t. Ier. — Dreux du Radier, t. Ier, p. 120. — Bertoux, p. 122. — Daniel, Le Gendre, Mézeray, Velly, Henault, Millot, Anquetil, Sismondi, Th. Lavallée, H. Martin, Michelet, *Hist. de France*.

LOUIS VI, dit *le Gros* (1), roi de France, né en 1078, mort le 1er août 1137, était fils de Philippe Ier et de Berthe de Hollande. Persécuté pendant sa jeunesse par Bertrade, seconde femme de Philippe Ier, il se réfugia en Angleterre. Sa vie même ne fut pas en sûreté ; on prétend que sa belle-mère le fit empoisonner, et qu'échappé presque par miracle à la mort, il se ressentit toujours

(1) Il porta encore les surnoms d'*Éveillé* et de *Batailleur*

des effets de ce poison. En 1100 il fut associé par son père au gouvernement, et lui succéda en 1108. Il avait alors trente ans, et avait adopté cette maxime « *qu'il vaut mille fois mieux mourir avec gloire que vivre sans honneur* ». Ses États, restreints aux villes de Paris, d'Orléans, d'Étampes, de Melun, de Compiègne et à leurs territoires, étaient bornés au nord par ceux de Robert le Iérosolymitain, comte de Flandre, et au levant par les États de Hugues Ier, comte de Champagne. Les domaines de Thibaut IV, comte de Meaux, de Chartres et de Blois et ceux de Foulque V, comte d'Anjou et de Touraine, resserraient au midi ce faible royaume de France que bornaient au couchant les vastes possessions de Henri Ier, fils de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Louis eut à combattre toute sa vie ses puissants voisins, dont le plus redoutable était Henri Ier. Après une première lutte sans résultat important, au sujet du château de Gisors, il embrassa, contre Henri, la défense de son neveu Guillaume Clinton, fils de Robert Courte Heuse, dépossédé ainsi que son père du duché de Normandie. Louis VI fut vaincu à la bataille de Brenneville, en 1119; il fit aussitôt appel aux milices des villes et de l'Église, et les trouva disposées à le seconder. Les prélats ordonnèrent aux curés de faire armer leurs paroissiens, et ceux-ci, conduits par leurs pasteurs, se rangèrent sous l'étendard royal et entrèrent avec Louis VI en Normandie, où ils commirent de grands ravages. Un concile s'assembla à Reims, sous la présidence du pape Calixte II, dans le but de mettre fin à cette guerre ruineuse. Louis s'y présenta, et y exposa ses griefs. Les conditions de la paix furent réglées par ce concile, et Henri demeura en possession de la Normandie, pour laquelle son fils rendit hommage au roi de France.

Outre cette guerre nationale, Louis le Gros soutint une lutte incessante contre les seigneurs de son royaume. Ils infestaient, comme des brigands, les routes d'Orléans et de Paris, pillaient les villages et détroussaient les marchands. Pour mettre fin à ces violences, Louis avait tenu en 1116 les grands plaids de Dieu; mais ses armes furent plus efficaces que les délibérations de cette assemblée. Il réduisit un grand nombre de ses barons à l'obéissance ou à l'impuissance, entre autres son propre frère, Philippe, comte de Mantes, Thomas de Marles sire de Coucy et Eudes de Montmorency.

Le roi avait associé son fils aîné, *Philippe*, à la couronne. Ce jeune prince donnait de brillantes espérances : il périt par accident (1131), et le roi lui substitua son second fils, *Louis*, surnommé *le Jeune*, le 25 octobre 1131. Il continua ensuite, sans succès, la guerre contre Henri Ier, soutenant toujours les droits de Guillaume Clinton, qu'il avait déjà investi du comté de Flandre. Henri mourut en 1135, et Louis VI ne survécut que deux ans à son ennemi. « Souvenez-vous, mon fils, dit-il sur son lit de mort à son successeur, et ayez toujours devant les yeux que l'autorité royale n'est qu'une charge publique dont vous rendrez à Dieu un compte très-exact » (1137). Vers la fin de sa vie, il avait eu la joie de voir le puissant duc d'Aquitaine offrir la main de sa fille Éléonore à son fils Louis le Jeune. Cette alliance doublait les États du roi, qui se hâta de la conclure.

Les premiers rois capétiens étaient restés étrangers et presque indifférents aux progrès de la France sous leur règne, et n'avaient exercé aucune influence sur l'esprit public. Louis VI comprit mieux les besoins de son temps, et ne fut pas seulement le premier chevalier de son royaume. On vit sous son règne, et surtout après la bataille de Brenneville, se manifester l'alliance du roi avec l'Église et les communes du royaume contre l'oppression de la noblesse féodale, et la sanction accordée par Louis VI à l'affranchissement de plusieurs communes illustra son règne plus que tous ses combats. Il ne faudrait pourtant pas croire que ce roi fut uniquement guidé dans sa conduite par le zèle des libertés publiques; il fut aussi attentif aux besoins de son trésor, qu'il accrut en mettant à prix l'octroi des chartes et priviléges (1), et il sut fortifier son pouvoir à l'intérieur tout en se gardant d'accorder sur ses propres domaines les franchises dont il était ailleurs si libéral. Sous ce règne parut pour la première fois dans les armées françaises le drapeau appelé *oriflamme* (2). C'était la bannière sous laquelle avaient combattu jusque alors les vassaux de l'abbaye de Saint-Denis. A la veille d'ouvrir une campagne, Louis VI allait pieusement prendre sur l'autel cet oriflamme, et l'y reportait en pompe à la fin de la guerre. Ses successeurs l'imitèrent, et cet étendard devint celui de la nation.

Louis VI goûta toutes les joies de la famille. Il avait épousé Adélaïde de Savoie, à laquelle il garda une fidélité irréprochable. Il eut plusieurs enfants de ce mariage, sept fils : *Philippe*, mentionné ci-dessus; *Louis VII*, son successeur; *Henri*, moine de Clairvaux et ensuite archevêque de Reims; *Robert*, chef de la branche royale de Dreux; *Pierre*, époux d'Isabelle de Courtenay, qui porta le nom *de Courtenay* et dont les descendants mâles ont existé jusqu'au dix-huitième siècle; *Philippe*, doyen de l'église de Tours, et *Hugues*, dont l'histoire n'est pas connue. Louis VI eut aussi une fille nommée *Constance*, mariée en premières noces à Eustache de Blois, fils d'Étienne, roi d'Angleterre, et en deuxièmes noces à Raymond V, comte de Toulouse.

Adelaïde de Savoie, sa veuve, se remaria à

(1) On le vit même quelquefois, comme dans la querelle de la commune de Laon avec son évêque, vendre au poids de l'or des franchises aux bourgeois, et se faire payer ensuite par les seigneurs pour permettre à ceux-ci de les révoquer.

(2) On lui avait donné ce nom parce que la hampe était dorée et le bas de l'étoffe rouge et dentelé en forme de flammes.

pagne, ravagea ses terres et brûla le bourg de Vitry; pendant l'incendie, le feu gagna l'église principale; treize cents personnes, hommes, femmes et enfants, qui y étaient réfugiés, périrent dans les flammes (1143). Cet affreux événement brisa le cœur du roi, et modifia toutes ses dispositions; il s'humilia devant le pape, sollicita la paix, et l'obtint; mais l'absolution pontificale ne suffit pas pour le tranquilliser; il songea dès lors à expier son crime par un pèlerinage en Terre Sainte. Les événements facilitèrent l'accomplissement de ce désir; en 1144 la ville d'Édesse, avant-poste de la Syrie, fut prise par Zenguy; trente mille chrétiens furent massacrés, vingt mille réduits en servitude. Un immense cri de douleur retentit en Europe; saint Bernard prêcha une seconde croisade; elle fut résolue à l'assemblée de Vezelay. Louis VII prit la croix avec sa femme et une multitude de seigneurs. L'éloquence enthousiaste de l'abbé de Clairvaux souleva toute la France; l'Allemagne à sa voix subit le même entraînement; on alla jusqu'à lui offrir le commandement en chef de la croisade, mais sans pouvoir vaincre ses refus. Suger, nommé régent du royaume, s'opposa vainement au départ du roi. Louis partit en 1147 à la tête de quatre-vingt mille hommes. De Constantinople, où elle arriva déjà bien diminuée, l'armée suivit les côtes de l'Asie Mineure; parvenue à Éphèse, l'avant-garde se jeta dans l'intérieur et faillit être massacrée par les Turcs; le roi courut les plus grands dangers, et ne se sauva que par des prodiges de valeur. On gagna ainsi le golfe de Chypre; il y avait encore quarante jours de marche pour aller par terre à Antioche; on résolut de faire le trajet par mer. Les Grecs ne fournirent qu'un petit nombre de vaisseaux, sur lesquels s'embarquèrent le roi et la noblesse. Le reste de l'armée fut abandonné; ces malheureux, livrés au désespoir, essayèrent de continuer leur route; mais ils furent bientôt ou tués ou faits prisonniers par les Turcs. Louis VII, triste et honteux, arriva enfin à Antioche; Raymond de Poitiers, fils de Guillaume IX d'Aquitaine, et oncle d'Éléonore, réclama l'appui du roi contre le sultan Noureddin. Louis refusa de rien entreprendre avant d'avoir vu le saint-sépulcre, et s'en alla à Jérusalem. Il avait une autre raison pour fuir Raymond; Éléonore, fatiguée de son mari, « oubliait jusqu'à la foi due au lit conjugal » (Guill. de Tyr, XVI); elle se plaignait d'avoir trouvé dans Louis *un moine et non un époux;* et elle se consolait de cette froideur avec son oncle Raymond, le plus bel homme de son temps, et avec un jeune Turc nommé Saladin. Les croisés virent bien que l'expédition était manquée; la nouvelle des désastres subis par l'armée était venue jusqu'en Europe, et avait rudement ébranlé la réputation de saint Bernard; le roi de France, l'empereur Conrad, le roi de Jérusalem, les ducs d'Antioche, de Souabe, de Bavière, les comtes de Flandre et de Champagne résolurent de faire

un dernier effort; ils se réunirent à Ptolémaïs, et décidèrent le siége de Damas; la discorde le fit manquer : il fallut y renoncer et quitter la Syrie. Conrad partit le premier; Louis s'embarqua l'année suivante, et fut pris en mer par les Grecs. Délivré par les Normands de Sicile, il toucha enfin la France en 1149. Un autre affront l'y attendait; un concile était assemblé à Beaugency; une demande de divorce y fut présentée et accordée le 18 mars 1152; Louis, malgré les sages conseils de Suger, accepta cette sentence, qui enlevait au trône toute l'Aquitaine et permettait à une femme d'aller porter où elle voudrait la prépondérance de l'Occident. Éléonore n'attendit pas longtemps; elle regagna ses États, échappa à plusieurs prétendants qui voulaient l'épouser de force, et six semaines après son divorce, elle épousa Henri Plantagenet, petit-fils de Guillaume le Conquérant, déjà maître de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, tout à l'heure de la Normandie et de l'Angleterre, et elle lui apporta la France occidentale, de Nantes aux Pyrénées. Louis VII avait eu deux enfants d'Éléonore, *Marie*, qui épousa Henri Ier, comte de Champagne, et *Alix*, mariée à Thibaut, comte de Blois; après le divorce, il se remaria à Constance, fille d'Alphonse VIII, roi de Castille; elle mourut en couches (1160), ne lui ayant donné que des filles, *Marguerite*, reine d'Angleterre, puis de Hongrie, et *Alix*, non mariée. Le roi, toujours sans héritier, se décida à contracter une nouvelle union, avec Alix, fille de Thibaut, comte de Champagne; celle-ci fut la mère de *Philippe-Auguste*.

Après le départ d'Éléonore (1152), Louis, rappelé à lui-même par le mépris public, avait formé contre son rival une ligue redoutable, dans laquelle entrèrent Étienne, roi d'Angleterre, et Thibaut, comte de Champagne. Henri, plein d'ardeur, passa en Angleterre, et força Étienne à conclure un traité par lequel il le reconnut pour successeur. Louis dut également consentir à la paix. Un an après, Étienne mourut, et Henri lui succéda sans opposition (1154). La guerre recommença en 1160 entre les deux rois, au sujet du comté de Toulouse, sur lequel Henri voulut faire valoir les droits d'Éléonore; le comte s'assura de la protection du roi de France et résista. Henri ravagea le pays, emporta Cahors, et vint mettre le siége devant Toulouse. Louis arriva, et battit le roi d'Angleterre, qui dut faire la paix. Elle fut rompue en 1163. Henri reprochait à Louis de protéger ses vassaux rebelles, entre autres Thomas Becket, qui, d'abord favori du roi d'Angleterre, était devenu son adversaire acharné, et venait de se réfugier en France. Dès 1167 il y eut nouvelle rupture, presque aussitôt suivie de la paix, conclue à Montmirail. Mais la fortune se lassa de favoriser Henri; ses enfants se révoltèrent contre lui, et l'aîné, soutenu par Éléonore, sa mère, vint se jeter en France, où toute la jeune noblesse anglaise le suivit. Louis se déclara en faveur du fils rebelle; il prit Verneuil, mais n'osa le garder (1174). L'année suivante il fut repoussé devant Rouen, et se fatigua bientôt d'une guerre qui épuisait ses ressources sans résultat. Henri se réconcilia avec ses enfants et fit la paix avec Louis, qui promit *Alix*, sa fille, à Richard, fils d'Henri. Louis était sur le point d'associer Philippe au trône, quand ce jeune prince tomba gravement malade; le roi, effrayé, alla en pèlerinage au tombeau de Thomas de Cantorbéry demander au saint la guérison de son héritier (1178), et à son retour Philippe fut sacré et couronné à Reims par l'archevêque Guillaume (1179). Louis, qui s'affaiblissait de jour en jour, mourut peu après (18 septembre 1180), et fut enterré près de Melun, dans l'église de l'abbaye de Barbeau, qu'il avait fondée en mémoire de Saint-Leu ou Loup (*voy.* ces noms). Charles IX ayant eu la curiosité de faire ouvrir ce tombeau, le corps fut trouvé entier et bien conservé; le roi avait au cou une chaîne d'or, et aux doigts des anneaux que Charles IX fit enlever et porta longtemps. Le caractère de Louis VII ressort clairement des événements qui ont rempli son règne; il était pieux, bon, courageux; mais sa profonde incapacité politique n'était pas même combattue, comme chez son père, par un admirable bon sens. D'Alix, sa troisième femme, il eut outre Philippe-Auguste, qui lui succéda, deux filles, Alix, accordée à Richard d'Angleterre, puis mariée à Guillaume de Ponthieu, et *Agnès*, qui épousa successivement Alexis Comnène, empereur de Constantinople, Andronic, et un seigneur d'Andrinople. Duchesne dans ses *Historiæ Francorum Scriptores*, Paris, 1641, 5 vol. in-fol., a reproduit, t. IV, p. 443, deux épitaphes de Louis VII. On trouve quelques lettres de ce roi dans le titre de Ch. Lupus, *Epistolæ et Vita divi Thomæ martyris et archi-episcopi Cantuariensis; nec non epistolæ Alexandri III pontificis, Galliæ regis Ludovici septimi, Angliæ regis Henrici II....*; Bruxelles, 1682, in-4°. Enfin, l'ouvrage suivant contient dix lettres adressées par Louis VII à Suger : *Le Ministre fidelle représenté sous Louis VI en la personne de Suger, abbé de Saint-Denys en France, et régent du royaume sous Louis VII, avec des lettres historiques du pape Eugène III, du roy Louis VII et de quelques autres princes et prélats, adressées au mesme Suger. Le tout de la traduction de I. Baudoin*; Paris, 1640, in-8°.

Alfred FRANKLIN.

Chronique de Guillaume de Nangis, trad. Géraud; t. Ier, p. 23 à 70. — *Gesta Ludovici VII regis*, dans P. Pithou, *Hist. Francorum Scriptores veteres XI*; Paris, 1588, in-fol., p. 186; reproduite dans Duchesne, *Hist. Francorum Scriptores*, t. IV, p. 390. — *Hist. gloriosi regis Ludovici filii Grossi*, dans le même recueil, t. IV, p. 412. — *Fœtorum Scriptorum Fragmenta de rebus Ludovici VII*, id., t. IV, p. 420. — *Traimondi monachi Clarevallensis Epistolæ historicæ quas nomine Ludovici VII conscripsit*, id., t. IV, p. 477. — Dom Gervaise, *Histoire de Suger*; Paris, 1721, 3 vol. in-12. — Dreux du Radier, t. Ier, p. 125. — Bertoux, p. 155. — Mernier, t. II, p. 74. — Dulaure, *Période V*. — Michaud, *Histoire des Croisades*. — Garnier, *Éloge de Suger*; Paris, 1779, in-8°. — Mézeray, Daniel, Le Gendre, Velly, Hénault, Millot, Anquetil, Sismondi, Th. Lavallée, E. de Bonnechose, H. Martin, Michelet.

Histoires de France. — Hume, Lingard, *Histoires d'Angleterre.* — A. Thierry, *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands.* — Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père à Chartres*; Paris, 1840, in-4°. — Guérard, *Cartulaire de l'église Notre Dame de Paris*; Paris, 1850, 4 vol. in-4°; t. I et II. — M. Baudier, *Histoire de l'Administration de l'abbé Suger sous Louis VI et Louis VII*; Paris, 1845, in-8°. — B. Racine, *Hist. Ecclés.*, t. IV, p. 486 à 595. — Fleury, *Hist. Ecclés.*, t. XIV, p. 404 à 615; XV, 27 à 424.

LOUIS VIII, dit *le Lion*, roi de France, fils de Philippe-Auguste et d'Élisabeth de Hainaut, né le 5 septembre 1187, monte sur le trône le 14 juillet 1223, meurt au château de Montpensier en Auvergne, le 8 novembre 1226. Ce prince avait été appelé en Angleterre (1216) par un parti hostile à Jean Sans Terre pour occuper le trône, du chef de sa femme, petite-fille d'Henri II; mais accueilli d'abord avec empressement, il n'avait pu s'y maintenir. Louis VIII est le premier roi de la troisième race qui ne fut pas sacré du vivant de son père. Philippe-Auguste avait cru le trône suffisamment affermi dans sa maison pour pouvoir abolir cette coutume; peut-être aussi craignait-il l'humeur remuante de son fils. Celui-ci se fit sacrer et couronner à Reims avec la reine Blanche de Castille, sa femme, par l'archevêque Guillaume de Joinville (6 août 1223). Les plus grandes réjouissances accompagnèrent cette cérémonie; mais Henri III, roi d'Angleterre, au lieu d'y assister, comme il le devait, envoya demander la restitution de la Normandie. Louis répondit par un refus formel; il s'assura aussitôt l'alliance de l'empereur Frédéric II et de plusieurs seigneurs qui auraient pu prendre parti pour Henri III; il fit ensuite publier de nouveau la confiscation que son père avait faite de la Normandie, et, résolu à chasser les Anglais de France, il partit avec une nombreuse armée. En quelques mois, il prit Niort, Saint-Jean-d'Angely, le Limousin, le Périgord et le pays d'Aunis; il ne restait plus que Bordeaux et la Gascogne à soumettre, quand Henri, désespéré, parvint à gagner le pape. Honorius III écrivit au roi de France que « les souverains pontifes étant établis de Dieu pour combattre les péchés par toutes sortes de voies, et que la guerre présente contre l'Angleterre en étant un fort grand, la dignité pontificale l'obligeait de ne rien oublier pour en arrêter le cours ». Louis goûta peu ce raisonnement, et était prêt à poursuivre la guerre; mais Henri s'adressa directement à son ennemi, et, moyennant trente mille marcs d'argent, obtint une trêve de quatre ans (1224). Un événement imprévu appela presque aussitôt Louis en Flandre. Baudouin, comte de Flandre, premier empereur de Constantinople, avait été fait prisonnier par le roi des Bulgares, qui, suivant l'opinion générale, l'avait mis à mort. Tout à coup il reparait, et les Flamands qui l'aimaient l'accueillent avec des transports de joie. Jeanne, sa fille [illegible] refusa de reconnaître son père dans ce [illegible] lui ver[illegible] ui enlever le trône; elle [illegible] ander des secours à Louis VIII, qui tenait déjà son mari prisonnier à la tour du Louvre. Louis saisit cette occasion de soumettre la Flandre à l'influence française; Baudouin fut pris, et Jeanne le fit pendre. Est-ce un parricide? Bien des libelles l'ont soutenu; mais la question n'a pas encore été éclaircie. Le pape, qui quand il était payé par l'Angleterre regardait la guerre comme un abominable péché, savait à l'occasion la présenter comme un moyen certain de gagner le ciel. Honorius III pressa Louis VIII d'entreprendre une nouvelle croisade contre les Albigeois; il l'autorisa à lever pour cette sainte expédition une taxe extraordinaire sur le clergé de France; il accorda aux croisés les indulgences les plus étendues, excommunia les barons qui refuseraient le service féodal, et interdit aux chrétiens toute relation avec le pays proscrit. Louis VIII se mit en marche à la tête de toute la France du nord; la terreur se répandit dans le midi; Raymond VII fut abandonné de tous ses alliés. Seul le comte de Foix lui resta fidèle; une foule de seigneurs et de villes s'empressèrent de faire leur soumission. Mais Avignon était toujours étroitement unie à Raymond; elle était restée douze ans excommuniée pour l'amour de lui; cette ville d'ailleurs, qui avait pour seigneur le comte de Provence et pour suzerain Frédéric II, comme empereur et roi d'Arles, était complétement étrangère à la France. Elle offrit à Louis VIII un passage à travers ses faubourgs; le roi voulut traverser toute la ville en triomphateur; les magistrats refusèrent, et fermèrent leurs portes. Avignon soutint un siége de trois mois (1226) pendant lequel la famine et les maladies décimèrent l'armée française. La moitié des soldats et les plus braves officiers périrent; la ville dut enfin se rendre; il fallut qu'elle payât rançon, donnât des otages, abattît ses murailles, et tout ce qu'on trouva dans la ville fut massacré par les assiégeants. Le Languedoc trembla; Nîmes, Alby, Carcassone, Beziers se soumirent. Toulouse n'était pas prise, mais le siége d'Avignon avait été un retard fatal; les chaleurs occasionnèrent dans l'armée une épidémie meurtrière; le duc de Bretagne, les comtes de Lusignan, de la Marche, d'Angoulême et de Champagne se repentaient d'avoir aidé aux succès du roi; ils partirent malgré ses ordres. Louis VIII mit des garnisons dans les places, laissa Humbert, sire de Beaujeu, finir la guerre, et s'achemina vers l'Auvergne pour regagner Paris. Il mourut en route; suivant les uns, il fut empoisonné par le comte de Champagne, amant de la reine; suivant d'autres, l'épidémie qui avait décimé ses troupes l'atteignit lui-même; enfin une troisième version, fort peu vraisemblable et accréditée, suivant Mézeray, *par les gens d'Église à cause de sa piété et de sa chasteté*, veut que Louis VIII ait succombé à une trop longue continence; sa femme ne l'avait point accompagné, et il aima mieux mourir, dit-on, que de lui être

infidèle. Avant d'expirer, il réunit autour de son lit douze seigneurs, et leur fit jurer qu'ils reconnaîtraient pour roi son fils *Louis*, âgé de onze ans, et nomma la reine Blanche régente. Louis l'avait épousée en 1200, et avait eu d'elle onze enfants ; cinq seulement lui survécurent. Par son testament, le monarque ordonna que Louis, son fils aîné, succéderait à la couronne ; il n'excepta que les terres, fiefs et domaines qu'il voulait assigner à ses autres enfants. Il donna l'Artois à *Robert*, le Poitou et l'Auvergne à *Alphonse ;* l'Anjou et le Maine à *Charles ;* enfin *Isabelle* mourut en 1269, au monastère de Longchamps, qu'elle avait fondé. Le testament de Louis VIII a été publié dans le recueil de Duchesne, t. V, p. 324. Alfred Franklin.

Th. Rymer, *Fœdera, Conventiones et Acta publica ;* Londres, 1704, 17 vol. in-fol. ; t. Ier. — *Chronique des Ducs de Normandie et des Rois d'Angleterre*, publiée par Fr. Michel ; Paris, 1840, in-8°. — *Gesta Ludovici octavi*, dans Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores ;* Paris, 1641, 5 vol. in-fol. ; t. V, p. 284. — *Gesta Ludovici octavi heroico carmine, auctore* N. de Braia ; dans le même recueil, t. V, p. 290. — *Chronique* de Guillaume de Nangis, trad. Géraud ; t. Ier, p. 87 à 177. — Guérard, *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, t. II. — Barrau et Darragon, *Montfort et les Albigeois ;* Paris, 1840, 2 vol. in-8° ; t. II. — Vaissette, *Hist. générale du Languedoc ;* Paris, 1730-1748, 5 vol. in-fol.

Louis IX (Saint), roi de France, fils du précédent, né à Poissy, le 25 avril 1215, mort devant Tunis, le 25 août 1270. Il n'avait que onze ans à la mort de son père. La régence fut disputée à la reine Blanche (*voy.* ce nom), sa mère, par son oncle, Philippe Hurepel, fils de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie, dont l'Église n'avait pas voulu reconnaître le mariage. Un grand nombre de seigneurs soutinrent les prétentions de Philippe, et Henri III, roi d'Angleterre, se déclara leur chef ; mais le dévouement du puissant Thibaut, comte de Champagne, assura l'avantage à la reine mère. Blanche avait l'âme grande, fière et chrétienne ; elle donna d'excellents maîtres à ses enfants, et les fit soigneusement élever dans la crainte de Dieu. « Mon fils, disait-elle au jeune roi, vous savez combien vous m'êtes cher, et cependant j'aimerais mieux vous voir mort que coupable d'un péché mortel. » Cette pieuse reine eut aussi des talents politiques, et contint avec fermeté les seigneurs mécontents qui voulaient s'emparer de la personne du jeune roi et s'opposer à son sacre. Surprise avec son fils sur la route d'Orléans par une troupe de rebelles, elle se réfugia dans la tour de Montlhéry, et appela à son aide les bourgeois de Paris, qui vinrent en armes la délivrer.

Louis IX, âgé de dix-neuf ans, épousa Marguerite de Provence, qui n'en avait que treize. La reine Blanche sépara six ans les deux époux, et depuis se montra toujours jalouse de l'influence de Marguerite sur le roi. Une trêve avait été signée en 1231, à Saint-Aubin-du-Cormier, entre la régente et les grands vassaux de la couronne ; elle se prolongea jusqu'à la majorité de Louis IX, en 1236. Mais bientôt les comtes de la Marche, de Foix et de Toulouse s'unissent au roi Henri III, qui passe la mer avec son armée et réclame les provinces enlevées à Jean Sans Terre. Les Anglais et leurs alliés sont vaincus par Louis au pont de Taillebourg (1242), puis devant la ville de Saintes, qu'il réunit à la couronne avec une partie de la Saintonge par le traité de Bordeaux. Les seigneurs se soumettent, et Louis, vainqueur, pardonne avec magnanimité au comte de la Marche, principal auteur de la guerre. Tant de générosité jointe à tant de bravoure sur le champ de bataille maintint durant tout le règne les vassaux dans le devoir.

Tout l'Orient tremblait alors devant l'invasion des Mongols. Les barbares, sortis de la haute Asie, avaient envahi la Terre Sainte et remporté une sanglante victoire sur les chrétiens et les musulmans réunis par le danger commun. Jérusalem était tombée aux mains des féroces vainqueurs. Saint Louis était malade et presque mourant quand le bruit de ce désastre parvint en Europe (1244). Lorsqu'il se sentit mieux, il ordonna, au grand étonnement de tous, qu'on mît la croix rouge sur son lit et sur ses vêtements, et il fit vœu d'aller combattre pour le tombeau du Christ. Sa mère et les prêtres eux-mêmes le supplièrent de renoncer à ce dessein fatal. Ce fut en vain ; et à peine fut-il convalescent qu'il appela près de son lit sa mère et l'évêque de Paris, et leur dit : « Puisque vous croyiez que je n'étais pas parfaitement à moi-même quand j'ai prononcé mes vœux, voilà ma croix que j'arrache de mes épaules : je vous la rends... Mais à présent vous devez reconnaître que j'ai la pleine jouissance de toutes mes facultés : rendez-moi donc ma croix ; car celui qui sait toutes choses sait aussi qu'aucun aliment n'entrera dans ma bouche jusqu'à ce que j'aie été marqué de nouveau de son signe. » — C'est le doigt de Dieu, s'écrièrent les assistants ; que sa volonté soit faite ! »

L'enthousiasme religieux de Louis croissait avec l'âge et dominait en lui tout autre sentiment. C'est dans sa conscience, non dans ses intérêts, qu'il convient de rechercher le mobile de toutes ses actions. Il joignait une raison éclairée à une âme tendre, pure et généreuse ; mais sa foi ardente fut quelquefois aveugle : un faux scrupule de sa part causa les plus grands malheurs. Déterminé à conduire une armée en Terre Sainte, il sentait que le salut de cette armée dépendait en grande partie de la route qu'il choisirait : la plus sûre était celle de Sicile, contrée soumise à Frédéric II ; mais cet empereur était excommunié par le pape, son implacable ennemi. Louis, après d'impuissants efforts pour le faire absoudre, craignit de s'arrêter dans les États d'un monarque réprouvé, et résolut de se diriger vers l'Égypte par Chypre, au lieu de se rendre en Syrie par la Sicile ; cette faute pieuse fit sa perte. Après avoir réglé toutes les affaires de ses États et laissé la régence à sa mère,

Dès son retour il s'occupa activement de la réforme de son royaume, et déploya les hautes qualités d'un législateur, achevant d'abattre l'autorité souveraine des seigneurs, en les dépouillant du droit de rendre arbitrairement la justice. Une découverte importante seconda ses efforts. Le code des lois romaines, désigné sous le nom de *Pandectes de Justinien*, et qui régissait l'empire de Constantinople, fut à cette époque connu en France; mais l'ignorance des barons était si grande qu'il fallut appeler à leur aide des hommes versés dans l'étude des lois. Saint Louis introduisit le premier ces légistes dans un parlement qu'il constitua en cour de justice (1241). Il tenta aussi de mettre fin aux guerres privées entre ses vassaux, et défendit les combats judiciaires. Il statua qu'après une offense commise les deux parties avant de recourir aux armes observeraient une trêve de quarante jours, nommée *la quarantaine le roi*. Il ordonna que les combats judiciaires seraient remplacés par des débats juridiques, et accrut considérablement l'autorité de sa couronne en établissant des *cas royaux*, dans lesquels il appelait à lui les causes entre les vassaux et leurs seigneurs; les légistes, secondant énergiquement le roi dans tous ses projets de réforme et d'empiétement sur les droits féodaux, donnèrent à ces appels la plus grande extension. Louis IX ne permit pas non plus que les villes fussent rendues indépendantes de son autorité, et transforma beaucoup de communes en villes royales par l'ordonnance de 1256, qui leur prescrivit de désigner quatre candidats parmi lesquels le roi choisirait le maire, qui lui devrait compte de son administration.

On désigne sous le nom d'*Établissements de saint Louis* un recueil d'ordonnances rendues par ce monarque pour le peuple de ses domaines. Ce recueil célèbre renferme des lois sages et utiles contre la vénalité de la justice, l'avidité des créanciers, la contrainte par corps et les gains usuraires. Louis IX signala aussi l'indépendance et la fermeté de son esprit judicieux en publiant *la pragmatique Sanction*, qui devint la base des libertés de l'Église gallicane ou française. Cette ordonnance fameuse défendait de lever dans le royaume sans l'autorisation du roi de l'argent pour la cour de Rome, et fixait les cas où il était permis d'appeler de la justice ecclésiastique à la justice royale : ces appels furent connus sous le nom d'*appels comme d'abus*. La dernière réforme de saint Louis fut celle des monnaies. Quatre-vingts seigneurs avaient droit de monnayage dans leurs domaines; Louis fixa la valeur des monnaies de chacun d'eux, et fit partout donner cours à la sienne. Il rendit aussi la sécurité plus grande sur les voies de communication, en obligeant les seigneurs qui recevaient un péage à garantir en échange la sûreté des routes sur leurs domaines.

Tant de soins donnés à la prospérité du royaume

et à l'affermissement salutaire de l'autorité royale n'absorbaient point sa grande âme et ne le détournaient pas d'occupations d'un intérêt moins général, mais non moins utile. Il établit une bibliothèque publique dans Paris, créa l'hôpital des *Quinze-Vingts* (1254), destiné à recevoir trois cents aveugles, et construisit la Sainte-Chapelle, qu'on admire encore à Paris, près du Palais de Justice, à cette époque le palais des rois. Sous son règne, enfin, Robert de Sorbon fonda le collége qui porte son nom, la Sorbonne (1252), et qui devint le siége de la célèbre faculté de théologie dont les décisions furent tellement respectées qu'on l'appelait *le concile perpétuel des Gaules*.

La piété de ce roi vraiment grand, vraiment chrétien, ne consistait pas uniquement dans l'observance extérieure des pratiques de l'Église : elle jaillissait du cœur; elle consistait surtout dans l'amour de Dieu et dans la sanctification intérieure de l'âme. Joinville le chroniqueur rapporte à ce sujet un entretien touchant qu'il eut avec ce prince : « Sénéchal, me dit le roi, en présence de quelques religieux, qu'est-ce que Dieu? Et je lui respondis : — Sire, c'est si bonne chose que meilleure ne peut estre. — Vrayement, reprit le roy, c'est fort bien respondu; car cette response que vous avez faite est escrite en ce livre que je tiens en main. Or je vous demande, dit-il, lequel vous aimeriez mieux ou d'estre lépreux ou d'avoir fait un péché mortel? Et moi, qui oncques ne lui mentis, je respondis que j'aimerois mieux en avoir fait trente que d'être lépreux. Et quand les frères furent partis, il m'appela tout seul, me fit asseoir à ses pieds, et me dit : — Vous parlez comme un estourdi; il n'y a si vilaine lèpre comme celle d'estre en péché mortel, parce que l'âme y est semblable au diable d'enfer. C'est pourquoi nulle lèpre ne peut estre si laide. Quand l'homme meurt, il est guéri de la lèpre du corps; mais quand l'homme qui a fait le péché mortel meurt, il n'est pas certain qu'il ait eu tel repentir que Dieu lui ait pardonné. Aussi grande peur doit-il avoir que cette lèpre dure autant que Dieu sera en paradis. Ainsi, je vous prie, ajouta-t-il, tant que je puis, que vous ayez à cœur, pour l'amour de Dieu et de moi, de préférer que toute maladie advienne à votre corps plus tôt que péché mortel advienne à vostre âme. » Il me demanda ensuite si je lavois les pieds aux pauvres le jour du grand jeudi (jeudi saint). « Sire, lui dis-je, jamais les pieds de ces vilains ne laverai-je. — Vrayment, reprit-il, c'est mal parlé; car vous ne devez avoir en dédain ce que Dieu a faict pour nostre enseignement. Aussi je vous prie, pour l'amour de Dieu et pour l'amour de moi, que vous vous accoutumiez à laver les pieds des pauvres. »

Unissant à cette piété touchante un grand zèle pour l'équité, Louis enseignait lui-même le respect qu'on doit aux lois : il aimait à rendre la justice en personne à ses sujets. « Maintes fois, dit encore Joinville, il advint qu'en esté il alloit s'asseoir au bois de Vincennes après la messe; et, s'appuyant à un chêne, il nous faisoit asseoir autour de lui; et tous ceux qui avoient affaire venoient lui parler librement, sans empeschement d'huissier ni d'autres. »

Plus d'une fois il prononça des arrêts sévères contre les membres de sa propre famille et contre les seigneurs de sa cour. Cependant, malgré tant de sagesse et un zèle si pur, il commit plusieurs fautes, par des erreurs qui appartenaient encore plus à son siècle qu'à lui-même. Il prononça des peines cruelles contre les juifs et les hérétiques, et cent cinquante banquiers ou négociants furent saisis par son ordre et jetés dans les cachots pour avoir prêté de l'argent à intérêt quoique à un taux très-modéré. Un scrupule fatal à la France tourmentait l'âme de ce saint monarque : les conquêtes de son aïeul Philippe-Auguste et les confiscations faites sur la couronne d'Angleterre lui pesaient et paraissaient comme des usurpations à ses yeux; il conclut à Abbeville en 1259, contre l'avis de ses barons et de sa famille, un traité par lequel il rendait à Henri III le Périgord, le Limousin, l'Agénois, le Quercy, la Saintonge; tandis que Henri renonçait de son côté à ses droits sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou, autrefois possédés par sa famille. Des scrupules de conscience engagèrent seuls Louis à conclure ce traité défavorable, que le monarque anglais n'eût jamais pu obtenir par les armes. Ce prince était alors en guerre avec les barons, qui lui arrachèrent des concessions connues sous le nom de *provisions d'Oxford*, et par lesquelles ils usurpèrent une partie de l'autorité royale. Telle était la réputation du roi Louis que d'un commun accord il fut pris pour arbitre entre eux et leur souverain (1264). Il décida en faveur de Henri III, et les *provisions d'Oxford* furent annulées.

A peu près à la même époque où Louis signait avec le roi d'Angleterre le traité d'Abbeville, il signait avec le roi d'Aragon le traité de Corbeil, par lequel ce prince abandonnait tous les fiefs qu'il possédait encore dans le Languedoc et ses droits sur la Provence, moyennant renonciation de la part de la France à la suzeraineté des comtés de Barcelone, de Roussillon et de Cerdagne. Le roi d'Aragon ne conserva en France que la seigneurie de Montpellier.

Louis avait perdu son fils aîné, et plusieurs membres de sa famille se montraient turbulents ou dangereux pour le royaume. Charles d'Anjou, son frère, prince ambitieux et cruel, héritier, par son mariage avec Béatrix de Provence, du grand comté de ce nom, donnait au roi de vives inquiétudes, et dans l'intention de l'éloigner, Louis favorisa ses projets sur Naples et la Sicile (1260) (*voy.* Charles d'Anjou).

L'Orient appelait plus vivement que jamais l'attention du roi Louis; l'empire latin de

« Sire Dieu, aye merci de ce peuple qui ici demeure et le conduis en son pays; qu'il ne tombe en la main de ses ennemis et qu'il ne soit contraint à renier ton saint nom ! » Peu avant sa mort, et tandis qu'il reposait, il soupira et dit à voix basse : « O Jérusalem ! O Jérusalem (1) ! » Ses dernières pensées furent pour Dieu, pour la cité sainte, pour la France; et il rendit l'esprit, le 25 août 1270, après avoir désigné pour régents du royaume Mathieu de Saint-Denis et Roger de Nesle. Aucun roi ne fut plus digne de l'admiration des hommes, et seul de toute sa race il obtint de l'Église les honneurs de la canonisation (2). Son corps fut ramené en France et déposé à Saint-Denis.

Louis IX ne fut marié qu'une fois, et il eut de Marguerite de Provence onze enfants : *Louis*, mort avant son père; *Philippe* le Hardi, son successeur; *Jean-Tristan*, comte de Nevers, né à Damiette, mort devant Tunis; *Pierre*, comte d'Alençon; *Robert*, comte de Clermont en Beauvoisis, auteur de la branche capétienne dite *de Bourbon*, qui trois cents ans après monta sur le trône dans la personne d'Henri IV; *Blanche*, morte en bas âge; *Élisabeth*, mariée à Thibaut II, roi de Navarre; *Blanche la jeune*, mariée à Ferdinand de la Cerda, fils d'Alphonse X, roi de Castille; *Marguerite*, épouse de Jean, duc de Brabant, et *Agnès*, mariée au duc de Bourgogne.

E. DE BONNECHOSE.

Guillaume de Nangis, *Vie de saint Louis*. — Mathieu Paris, *Historia Angliæ*. — Guill. de Nangis, *Chron.* — Filleau de La Chaise, *Hist de saint Louis*. — *Chron. de Saint-Denis*. — *Gallia Christiana*. — Makrisi, *Hist. des Sultans aioubites*. — Raynaldi, *Ann. eccl.* — Rymer, *Acta publica*. — *Cartulaire historique de saint Louis*, par l'abbé de Camps. — *Établissements de saint Louis*. — L'abbé de Choisy, *Hist. de France sous le règne de saint Louis*. — Bury, *Hist. de saint Louis*. — *Saint Louis*, poëme, par le P. Lemoyne. — Sismondi, *Hist. de France*. — Henri Martin, *Hist. de France*. — Anquetil, *Hist. de France*. — Le président Henault, *Abrége de l'hist. de France*. — Michelet, *Hist. de France*.

LOUIS X, dit *le Hutin*, roi de France, né le 4 octobre 1289, mort le 5 juin 1316, au château de Vincennes. Fils aîné de Philippe IV et de Jeanne de Navarre, il succéda, en 1305, à sa mère comme héritier des comtés de Champagne et de Brie, ainsi que du royaume de Navarre, et fût couronné à Pampelune, le 1er octobre 1308. Au lieu de se préparer à bien gouverner, il se livra, avec ses frères, Philippe et Charles, à une vie de plaisirs et de désordre, d'où lui vint le surnom de *hutin*, vieux mot qui signifiait mutin, querelleur (3). « Il étoit prodigue et dissipateur, dit

(1) *Petri Epist. ad Spicilegium.*

(2) La déclaration en fut faite en 1297 à Orvietto par le pape Boniface VIII. On célèbre cette fête le 25 août.

(3) Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de ce surnom. Les uns prétendent que, loin d'avoir eu un caractère difficile, ce roi était volage, inappliqué, facile à gouverner; qu'il avait de bonnes intentions, et que, selon le langage d'un auteur du temps, « il étoit volentif, mais pas bien ententif en ce qu'au royaume il falloit ». Les autres pensent que le sobriquet de *hutin* lui avait été donné pour rappeler l'expédition qu'il avait heureu-

le chanoine de Saint-Victor, et n'avoit que les goûts de l'enfance, quoiqu'il eût été à ce sujet plusieurs fois châtié par son père. » A seize ans il avait épousé Marguerite, une des filles de Robert II, duc de Bourgogne; la conduite de cette princesse, qui n'était rien moins que régulière, l'avait fait enfermer au Château-Gaillard. A la mort de Philippe le Bel (29 novembre 1314), Louis, qui avait alors vingt-cinq ans, monta sur le trône; son premier soin fut de se décharger du fardeau des affaires sur l'aîné de ses oncles, et le véritable souverain fut Charles de Valois (*voy.* ce nom). Celui-ci, qui était d'un esprit ambitieux, vindicatif et médiocre, et qui avait en horreur les légistes et les roturiers, la science et le négoce, s'empressa d'éloigner ou de persécuter tous ceux qui avaient eu la confiance du feu roi. La réaction, encouragée par l'indifférence du prince, appuyée par la noblesse féodale, éclata avec fureur. Le chancelier Pierre de Latilli, évêque de Châlons, en fut la première victime. On lui retira le sceau, on le jeta dans un cachot, et il fut traîné devant un concile provincial sous l'absurde accusation d'avoir causé, par ses maléfices, la mort de Philippe. Puis vint le tour de Raoul de Presle, avocat principal au parlement, à qui on infligea la torture; il n'avoua rien, et fut remis en liberté; mais ses biens avaient été confisqués ou dilapidés. Le procès intenté à Enguerrand de Marigny (*voy.* ce nom), et qui lui coûta la vie, fut la plus odieuse iniquité de ce règne, si court et si plein d'événements. On sait que Marigny, « homme gracieux en ses manières, cauteleux, habile, prudent, » s'était élevé des derniers rangs du peuple jusqu'à la direction des affaires les plus difficiles de l'État. Il était, dit un chroniqueur, « plus que maire du palais ». Comblé de faveurs, riche, anobli, il avait, par ses réformes financières, attiré sur lui la haine des barons et du populaire. Aussi s'était-il empressé, dès le lendemain de la mort de Philippe IV, de se placer sous la protection du roi d'Angleterre, Édouard II, qui écrivit en sa faveur au nouveau roi de France. Louis le traita d'abord avec douceur; il voulait le reléguer dans l'île de Chypre, lorsque Charles de Valois, que Marigny avait mortellement offensé, produisit contre lui une accusation terrible à cette époque, celle d'avoir, de concert avec un sorcier, fait des images de cire « pour envoûter le roi, ses oncles et ses frères, » de telle sorte qu'à mesure que ces images se seraient fondues, « les dits roi, comtes et barons n'eussent fait chaque jour qu'*amenuiser* (maigrir), sécher et languir jusqu'à la mort ». Tout espoir de le sauver était perdu. Le roi dit à son oncle : « J'ôte de lui ma main; or, faites de lui ce que vous verrez expédient. » Enguerrand de Marigny fut pendu au gibet de Montfaucon (30 avril 1315). La plupart des officiers appartenant aux administrations qui relevaient de lui, étaient les clercs et les laïques de la prévôté de Paris, et avaient été également arrêtés et mis à la torture.

Cependant le mécontentement public, que n'avaient point apaisé ces supplices, prenait un caractère plus menaçant. Si l'on avait, par esprit de vengeance, frappé Enguerrand, son frère Philippe, archevêque de Sens, plus cruel, plus servile et plus rapace que lui, avait été épargné. La révolte éclata dans son diocèse. Les serfs, pressurés par les procureurs, excommuniés par le prélat, « élurent un roi, un pape et des cardinaux, dit le continuateur de Nangis, se déclarèrent absous de l'excommunication, et s'administrèrent entre eux les sacrements ecclésiastiques ». Le clergé eut recours au roi, qui réprima cette sédition avec une extrême sévérité. Il était moins facile de réduire les ligues féodales que la noblesse avait formées de tous côtés pour revendiquer ses anciens priviléges; d'ailleurs Charles de Valois leur était favorable par esprit d'opposition à la politique du règne précédent. Louis publia donc un grand nombre d'ordonnances destinées à restaurer ou à raffermir les droits des divers ordres, et qui « auraient pu être le fondement de la liberté française, fait remarquer Sismondi, si les nobles avaient mieux su agir en corps, parler au nom de la nation plutôt qu'au nom de leurs provinces et exiger non-seulement des promesses, mais des garanties ». La première concession de l'autorité royale est restée célèbre sous le nom de *Charte aux Normands*: octroyée et développée en deux ordonnances en date du 19 mars et du 22 juillet 1315, elle statuait sur le cours des monnaies, le service militaire, les tailles et subventions, la sécurité des personnes et l'indépendance de l'échiquier de Rouen, qui devait juger en dernier ressort et sans appel au parlement de Paris. Les nobles, religieux et « non-nobles » de la Bourgogne et du Forez se montrèrent plus exigeants : remontant au delà des réformes de saint Louis, ils obtinrent, entre autres choses, le droit de guerre, et rétablirent dans presque toute sa vigueur l'ancienne organisation féodale (avril 1315). Dans le cours de cette même année, le roi satisfit avec peu de restrictions aux doléances de la Picardie, de la Champagne, de Lyon, du Languedoc, de l'Auvergne et de la Bretagne. Enfin les priviléges de l'université de Paris furent renouvelés et les droits sur la navigation de la Seine diminués. Ainsi s'accomplit en quelques mois cette réaction « qui avait eu le roi pour complice contre la royauté ». Si la couronne était affaiblie, si la noblesse avait ressaisi ses franchises, la lutte, un moment suspendue entre elles, recommença bientôt avec plus d'ardeur que jamais; il ne sortit rien de durable de ce mouvement, qui étendu à tout le royaume et assuré par des garanties permanentes, comme la réunion périodique des états généraux, eût peut-être

sement conduite contre les *hutins*, ou revoltés de Lyon, sous le règne de son père.

là, du reste, fut des plus calamiteuses : la pluie presque continuelle, les inondations, les guerres privées entre seigneurs, les faux monnayages amenèrent à leur suite la révolte et la disette. Le clergé de Paris mit alors en vogue une pratique de dévotion qui se propagea rapidement : il promena solennellement les reliques des saints, derrière lesquelles marchaient pêle-mêle les hommes et les femmes, la plupart presque entièrement nus.

Un des derniers actes de Louis X fut d'envoyer à Lyon son frère Philippe pour engager les cardinaux à se réunir en conclave afin de faire cesser l'interrègne qui se prolongeait depuis la mort de Clément V. Le roi mourut subitement, avant d'avoir accompli sa vingt-septième année. Le chanoine de Saint-Victor raconte « qu'il étoit à Vincennes, où, suivant ses goûts de jeunesse, il s'étoit fort échauffé au jeu de la paume; après quoi, ne consultant que l'appétit de ses sens, il était descendu dans une cave glaciale, où il se mit à boire sans mesure du vin très-frais. Le froid pénétra ses entrailles, et il fut porté au lit, où il ne tarda pas à mourir ». Il ne laissait qu'une fille; sa femme, qui était enceinte, accoucha, le 15 novembre 1316, d'un fils qui fut nommé *Jean*. Cet enfant, qui devait être roi (*voy.* JEAN I[er]), ne vécut que cinq jours. Le comte de Poitiers devint roi sous le nom de Philippe V. Louis X laissait des dettes considérables, qu'il fallut acquitter. On dressa à cette occasion un inventaire de ses meubles et habillements, qui est un monument intéressant d'archéologie.

Paul LOUISY.

Chroniques du continuateur de Nangis, du Chanoine de Saint-Victor et de Godefroi de Paris. — *Chronique de Saint-Denis*. — Oudegberst, *Chronique de Flandre*. — Velly, *Hist. de France*, IV. — Mézeray, *Hist. de France*. — Baluze, *Ordonnances*. — Sismondi, *Hist. des Français*, IX. — H. Martin, *Hist. de France*.

LOUIS XI, roi de France, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, né à Bourges, le 3 juillet 1423, mort au Plessis-lèz-Tours, le 30 août 1483. Il montra des la première jeunesse un caractère ambitieux, inquiet disposé à toutes les intrigues, et ne se laissant arrêter ni par les lois de la morale ni par les liens de famille. Jaloux de l'influence qu'Agnès Sorel possédait sur l'esprit du roi, il se déclara l'ennemi de cette favorite, et saisit la première occasion de méconnaître l'autorité paternelle. La faible administration de Charles VII ne fournit que trop de prétextes à son activité malfaisante. Ce roi indolent laissait la France au pouvoir de quelques seigneurs, princes du sang ou grands feudataires, qui se maintenaient indépendants dans leurs provinces. Quand il eut repris possession de la plus grande partie de son royaume, la force militaire se composait presque entièrement de bandes qui, n'ayant plus les Anglais à combattre, faisaient la guerre pour leur propre compte, vivaient aux dépens des habitants paisibles et se glorifiaient du nom d'*écorcheurs*, que leur donnait le peuple. Charles VII,

pour remédier à cette anarchie, ayant rendu l'ordonnance du 2 novembre 1439, qui réservait au roi seul le droit de lever des soldats et de mettre des tailles, les seigneurs se révoltèrent. Ils n'eurent pas de peine à entraîner le dauphin, qui ne partageait pas cependant les passions féodales et qui n'aimait pas la guerre, mais qui était avide d'agitations. Il déclara qu'il ne voulait plus être sujet comme par le passé, et qu'il se sentait en état « de faire très-bien le profit du royaume ». Cette honteuse révolte, qu'on appela *praguerie*, échoua promptement. Louis se réconcilia avec son père, et fut mis en possession du Dauphiné (28 juillet 1440). Il ne se rendit pas dans son apanage, et prit part à diverses expéditions militaires. Il se distingua au siége de Pontoise; plus tard, dans le midi, à celui de La Réole, enfin en Normandie, sous les murs de Dieppe. En 1444 il délivra la France des compagnies d'écorcheurs, qu'il conduisit contre le concile de Bâle et les Suisses. Une rencontre eut lieu sur la Birse près du Rhin (28 août 1444). Les Suisses, de beaucoup inférieurs en nombre, luttèrent pendant dix heures avec le plus rare courage, et périrent jusqu'au dernier. Les compagnies, victorieuses, ne se remirent pas d'un choc aussi rude, et Louis rapporta en France une vive admiration pour les Suisses et le désir de s'allier avec ces vaillants montagnards. La bonne intelligence entre le père et le fils dura plusieurs années, et fut entretenue par l'aimable Marguerite d'Écosse, que Louis avait épousée en 1436. La mort de cette princesse, en 1445, précéda de peu de temps une nouvelle rupture. Louis se montrait de plus en plus ennemi de la belle Agnès; et si l'on en croit l'historien Gaguin, il alla jusqu'à lui donner un soufflet. D'un autre côté Charles, sur la dénonciation d'un ancien chef d'écorcheurs, Antoine de Chabannes, devenu comte de Dammartin, s'imagina que le dauphin voulait attenter à sa vie. Le père et le fils se séparèrent en 1446, pour ne plus se revoir. Louis gouverna son apanage d'une manière indépendante, institua un parlement à Grenoble, une université à Valence, fit la paix et la guerre avec ses voisins, entretint une armée nombreuse, et montra les talents administratifs qu'il devait déployer sur un plus grand théâtre. Il épousa en 1451, contre la volonté de son père, Charlotte, fille du duc de Savoie. En 1456 Charles VII, poussé par Dammartin, prit un parti extrême, et marcha en personne contre son fils. Le dauphin s'échappa avec quelques compagnons, se jeta dans les montagnes, et gagna la Franche-Comté, d'où il écrivit au roi qu'il allait rejoindre son oncle, le duc de Bourgogne, qui devait partir pour la croisade (30 août 1456). Le duc Philippe de Bourgogne accueillit le dauphin avec beaucoup d'honneur, et lui assigna pour demeure le beau château de Genappe en Brabant, avec une pension de 2,500 livres par mois (1). En même temps il s'offrit pour médiateur entre le père et le fils; mais ses négociations furent inutiles: la défiance rendait de part et d'autre la rupture irrémédiable. Charles VII s'adressa à plusieurs reprises à son fils, et le somma de revenir. Louis s'y refusa froidement, sous prétexte que les conseillers du roi avaient de mauvais desseins contre lui. En effet, les favoris de Charles VII, le comte du Maine, Dunois, Dammartin, le poussaient à déshériter son fils aîné au profit du puîné, le jeune Charles. Le roi repoussa ce projet, mais il ne put ramener son fils, et bientôt sa raison, affaiblie par l'âge, s'égarant tout à fait, il s'imagina qu'il était entouré d'émissaires envoyés par le dauphin pour l'empoisonner; il ne voulut plus ni boire ni manger. Il mourut le 22 juillet 1461; dès le 17 juillet tous ses conseillers, et Dammartin lui-même, avaient écrit au dauphin pour lui offrir leurs services. Il leur répondit aussitôt qu'il connut la mort du roi, de procéder aux funérailles sans l'attendre. En même temps il envoya aux bonnes villes, à Rouen, à Tours, à Clermont, aux cités de Guyenne l'ordre de se bien garder, car il craignait quelque tentative des seigneurs. L'appui du duc de Bourgogne le mit à l'abri de tout danger de ce côté. Le nouveau roi trouva même que son bon oncle déployait en sa faveur un appareil militaire trop considérable, et le pria de congédier une partie de son armée. Quand Philippe et Louis entrèrent dans Reims, où le roi fut sacré (18 août), on eût pris le duc de Bourgogne pour un « empereur » et le roi pour son vassal, tant la mine de celui-ci était vulgaire et son costume mesquin. C'était bien un roi cependant, et le plus remarquable de la famille de Valois; mais il n'avait aucune de ces qualités brillantes que le moyen âge saluait dans ses princes. « Quoique brave, il n'aimait pas la guerre; sa figure était ignoble; ses idées étaient toutes bourgeoises; ses penchants le portaient à la simplicité et le luxe lui était odieux; il ne s'était point livré à ce libertinage qui avait été le fléau de sa race et avait réduit à l'imbécillité son aïeul, ses oncles, son père lui-même : il cherchait dans l'esprit toutes ses jouissances (1). Aucun prince de la maison de France n'avait tant réfléchi sur l'art de régner, n'avait tant étudié la politique, le caractère et les passions des hommes, les moyens de les dominer par leurs vices; aucun ne parlait avec autant d'élégance ou d'adresse, ne maniait mieux la flatterie, ne savait avec plus d'art être caressant ou familier dans le discours, entraînant par sa verve ou persuasif par ses arguments. Mais aussi aucun n'avait

(1) Ce fut pour amuser les loisirs du château de Genappe que fut composé le recueil des *Cent Nouvelles nouvelles*, imitées des contes du Pogge. Ces nouvelles sont trop souvent indécentes et grossières; mais le style en est vif et spirituel; Antoine de La Sale y eut grande part (*voy.* ce nom).

(1) Comines rapporte qu'après la mort de son fils *Joachim* (1458) il fit vœu de ne connaître jamais d'autre femme que la sienne. Le chroniqueur prétend qu'il garda ce vœu.

e respect pour sa parole ou pour la vé- · si son esprit était supérieur à celui de ; prédécesseurs, son cœur n'avait point n dureté ou en perfidie. Défiant, tour- ›ar une curiosité insatiable, il s'exposait ›s dangers; il sacrifiait son or, son pou- n secret lui-même, pour pénétrer le se- ıtrui. On l'aurait cru étranger à la nation ; et à la race royale; il n'avait de sym- our aucun de ceux au milieu desquels il [l voulait régner réellement: il voulait non- ıt forcer à l'obéissance tous les princes squels la France était partagée, mais eur enlever le pouvoir; il voulait dé- es bandes d'aventuriers qui s'étaient s du pouvoir militaire; il voulait punir dents, les conseillers de son père, qui tenu si longtemps exilé et ôter aussi voir de lui nuire à son jeune frère, qu'on stiné à le supplanter. »

's, pour se défaire des princes, résolut de r sur les peuples. Il fut le premier en reconnaître l'importance des bourgeois, ınce de l'industrie et du commerce, les la capacité qu'il pourrait trouver parmi riers. Il fut aussi le premier à flatter ;, par sa familiarité et la bonhomie qu'il dans ses propos avec les dernières par la superstition grossière qu'il affi- le culte qu'il rendait aux petites images) de la madone de Cléry, par le réta- nt des milices de Paris, par l'inamovi- 'il accorda aux juges, par son empres- ı assembler les états généraux. Mais il) méfiant, trop jaloux de son pouvoir pas reprendre bientôt d'une main ce it donné de l'autre (1). »

ıntant sur le trône après une longue at- manqua de prudence et révéla trop projets. Dans cette première partie de ıe, il montra l'activité haletante, l'âpre lu chasseur. On dirait qu'en mettant à main à toutes choses et en courant à s frontières de son royaume, il semblait son plaisir moins qu'à son intérêt. Il ;a par abolir la pragmatique, ce qui lui ılque argent du clergé; il acheta ensuite ılité de l'Angleterre et occupa le Rous- 62); par une négociation heureuse, il pour quatre cent mille écus les places nme qui étaient au duc de Bourgogne. 'eux débuts excitèrent les craintes de té et du clergé; les nobles surtout s'in- de le voir prodiguer la noblesse aux ls et restreindre le droit de chasse. Les igneurs virent bien que s'ils attendaient ;temps, ils ne seraient plus en force ... ce prince que le chroni- ... appelle « l'uni- ... de Charolais, fils du

duc de Bourgogne, le duc de Bretagne, Jean duc de Calabre, le duc de Bourbon, le comte de Dunois formèrent entre eux la ligue célèbre, qui reçut le nom de *Ligue du Bien public*, et mirent à leur tête le duc de Berry, frère du roi (mars 1465). Le comte d'Armagnac, qui avait été comblé des bienfaits de Louis XI, le cadet d'Armagnac, à qui le roi avait donné le duché de Nemours, un des premiers apanages du royaume, le trahirent indignement. D'autres seigneurs en qui il mettait sa confiance, les comtes du Maine, de Nevers, de Brézé, de Melun ne furent guère plus fidèles. Heureusement les confédérés agirent avec peu d'ensemble. Le comte de Charolais arriva dans le voisinage de Paris au commencement de juillet. Le roi, qui se trouvait dans le Bourbonnais, accourut à la défense de Paris, et rencontra l'armée bourguignonne à Montlhéry, le 16 juillet. Une mêlée confuse suivit, et se termina par la déroute des deux armées. Le roi rallia ses troupes et entra dans Paris, tandis que le comte de Charolais, très-fier d'occuper le champ de bataille, se croyait un grand capitaine. Les affaires de la ligue n'en allèrent pas plus vite, et si elle triompha ce fut moins par l'union des confédérés, disposés à se vendre au roi, que par la défection générale. Paris resta fidèle, mais Rouen céda le 27 septembre, et la perte de cette ville décida le roi à négocier. Il traita d'abord avec le comte de Charolais à Conflans, le 5 octobre 1465, et avec les autres princes, le 29 octobre, à Saint-Maur. Il leur accorda toutes leurs demandes; il donna à son frère la Normandie, province qui à elle seule lui fournissait le tiers de ses revenus; au comte de Charolais les villes de la Somme, et à tous les autres, des villes, des seigneuries, des offices ou des pensions. « Bref, dit la chronique de Jean de Troyes, chascun en emporta sa pièce. » On parla ensuite du bien public. Sous prétexte d'y aviser, il fut décidé que trente-six notables seraient appelés à délibérer sur les affaires du royaume. En promettant beaucoup, Louis XI était résolu à ne rien tenir. Il fit annuler les clauses du traité par les états du royaume, assemblés à Tours (1466); il profita de la révolte de Liége et de Dinant, qu'il avait suscitée, pour reprendre la Normandie; enfin, il poussa le duc de Bretagne à renoncer à l'alliance du comte de Charolais, devenu duc de Bourgogne par la mort de Philippe le Bon, arrivée le 15 juillet de l'année 1467. Louis XI espérait néanmoins apaiser le duc de Bourgogne à force de prévenances et de finesse; il alla le trouver à Péronne au mois d'octobre 1468. La démarche était fort imprudente, et on ne connaît pas bien les motifs qui engagèrent le roi à la commettre. Il craignait, à ce qu'il semble, une descente des Anglais, et voulait dans cette prévision régler à tout prix ses différends avec le duc de Bourgogne; il croyait aussi que ce prince imprudent ne résisterait pas aux séductions de sa parole. D'ailleurs le duc, qui ne semble

... des G. du M.

pas avoir médité de guet-apens, lui écrivait dans les termes les plus rassurants et lui envoyait un sauf-conduit aussi explicite que possible (1). Le roi se hasarda donc dans Péronne; mais à peine y fut-il entré, le 9 octobre, qu'il se trouva entouré de personnes suspectes qui, chassées de ses États, s'étaient réfugiées dans ceux du duc de Bourgogne. Ces ennemis acharnés pressèrent le duc de profiter de la bonne fortune qui lui livrait le roi de France. Le duc hésitait, retenu par sa parole, et demandait au moins un prétexte pour la violer. Ce prétexte vint à point. On annonça au duc que les exilés de Liége avaient rompu leur ban, étaient rentrés dans la ville (leur rentrée était du 8 septembre et le duc la connaissait déjà) et que leur retour avait amené le massacre de beaucoup de partisans de la Bourgogne, de Himbercourt et de l'évêque de Liége; ces dernières nouvelles étaient fausses, mais le duc, qui y trouvait un prétexte impatiemment attendu, les accepta avidement, et se livra à une furieuse colère, peut-être sincère, quoique sans fondement raisonnable. Le roi pendant trois jours, depuis le 10 au soir jusqu'au 14, craignit pour sa vie. « Il apercevait dans l'enceinte du château de Péronne la tour où le comte de Vermandois, Herbert, avait enfermé et fait périr Charles le Simple. Il se rappelait aussi le sang de Jean sans Peur, versé au pont de Montereau. Il résolut de ne rien négliger; par son or, habilement répandu, il disposa en sa faveur ceux qui avaient crédit sur l'esprit de Charles le Téméraire. Toutefois, il ne put se sauver que par un traité ignominieux, le 14 octobre. Voici quelles furent les clauses de ce traité : le frère du roi, qui avait été dépouillé de la Normandie, devait avoir en échange, comme apanage, la Champagne et la Brie; tous les articles des traités d'Arras et de Conflans devaient être exécutés; Louis XI devait perdre ses droits de souveraineté sur la Bourgogne; enfin il était obligé de marcher en personne contre les Liégeois révoltés. Il était libre à ces conditions. Mais avant de rentrer en France, il fut témoin, le 31 octobre, de la destruction de la malheureuse cité qu'il avait poussée à la révolte. « Quatre ou cinq jours après cette prise, dit Comines, commença le roi à embesogner ceux qu'il tenoit pour ses amis envers ledit duc, pour s'en pouvoir aller...... Le traité fut relu devant le roi, qui ne voulut rien y changer, mais confirmer tout ce qu'il avoit juré à Péronne. Ledit duc le reconduisit environ une demi-lieue, et au département d'ensemble, lui fit le roi cette demande : — « Si d'adventure mon frère, qui est en Bretagne, ne se contentoit du partage que je lui baille pour l'amour de vous, que voudriez-vous que je fisse? — Ledit duc répondit soudainement sans y penser : — « S'il ne le veut prendre, mais que vous faciez qu'il soit content, je m'en rapporte à vous deux. » — De cette demande et réponse sortit grande chose, comme vous verrez ci-après. Et le roi fit tant, que son frère Charles se contenta du duché de Guyenne, au lieu de la Brie et de la Champagne... » Le duc de Bourgogne, avant de quitter la malheureuse ville de Liége, la fit brûler tout entière, et ne conserva que les églises. Le roi alla cacher sa honte dans le château d'Amboise, et évita de traverser Paris, afin d'échapper aux railleries des habitants. Les chroniques contemporaines ont parlé de l'indiscrétion et du châtiment de ces oiseaux causeurs que les Parisiens habituaient à répéter ce nom de *Péronne*, et que les archers de la garde écossaise eurent ordre de mettre à mort par les rues, « comme jacassant mots inutiles et inconvenans à la majesté royale ». Avant de partir pour Liége, Louis XI avait donné ordre à Dammartin de congédier ses troupes; ce général, pensant avec raison que cet ordre avait été dicté par le duc de Bourgogne, garda ses soldats, et peut-être sauva-t-il ainsi le roi, qui le récompensa de sa désobéissance. Le cardinal La Balue, qui avait conseillé à Louis XI d'aller à Péronne, était surveillé de près; il voulut, pour conserver sa fortune, empêcher la réconciliation du roi et de son frère; sa trahison fut découverte; on eut égard à son caractère de prêtre et de cardinal : il n'eut pas la tête tranchée; mais il fut enfermé dans le château du Plessis-lez-Tours (1469), où il passa douze ans dans une cage de fer. Louis XI alla ensuite en Guienne pour presser le mariage de son frère avec Isabelle, sœur du roi de Castille; il voulait d'ailleurs punir le comte d'Armagnac de la part qu'il avait prise à la ligue du Bien public. A l'approche d'une armée royale, le comte s'enfuit en Espagne. Nemours, complice de ses violences et de sa rébellion, fut déclaré coupable de lèse-majesté; mais Dammartin intercéda pour lui, et le roi lui fit grâce. Ce fut à cette époque que Louis institua l'ordre de Saint-Michel pour remplacer celui de l'Étoile, qui, créé par le roi Jean, et prodigué dès l'origine, était tombé dans le mépris. Bientôt une ligue beaucoup plus redoutable que celle du Bien public se forma contre Louis. Son frère avait attiré dans cette coalition les ducs de Bretagne et de Bourgogne. Il comptait aussi sur l'alliance du roi d'Aragon, Jean II, et du roi d'Angleterre Édouard IV. Les confédérés ne cachaient pas leurs intentions. « J'aime tant le bien du royaume de France, disait Charles le Téméraire, qu'au lieu d'un roi qu'il y a, j'en voudrois six. »

Louis XI, qui avait accablé les villes d'impôts, n'avait plus à espérer leur appui. La mort seule de son frère pouvait rompre la ligue : son frère mourut le 24 mai 1472. Le roi, qui se faisait exactement instruire du progrès de sa maladie,

(1) Le sauf-conduit porte : « Vous y pouvez venir (à Péronne), demeurer et séjourner, et vous en retourner seurement es lieux de Chauny et de Noyon, à vostre bon plaisir, toutes les fois qu'il vous plaira, sans que aucun empeschement soit donné à vous, pour quelque cas qui soit, ou puisse advenir (8 octobre). »

pendant deux ans. « Édouard envoya à Louis XI un héraut, qui le somma de lui rendre son royaume de France. Le roi reçut sans s'émouvoir cette étrange proposition. Il fit au héraut un gracieux accueil, le mit ainsi dans ses intérêts, et l'Anglais lui apprit que la guerre était désapprouvée par tous les conseillers d'Édouard, et que les lords Howard et Stanley, qui accompagnaient ce prince dans cette expédition, étaient partisans de la paix. En débarquant à Calais en juin 1475, Édouard croyait y trouver le duc de Bourgogne; mais Charles guerroyait en Allemagne. Édouard éclata en reproches. Les envoyés du duc, pour l'apaiser, lui promirent de lui livrer Saint-Quentin, où se trouvait, disaient-ils, un homme dévoué à leur fortune, le connétable de Saint-Pol; celui-ci fit tirer sur les Anglais. Enfin, Édouard vint à Picquigny, près d'Amiens; et là commencèrent des négociations qui se terminèrent par un traité de paix. Louis XI laissa Édouard prendre le titre de roi de France, et ne garda pour lui-même, dans le traité, que la qualification de *sérénissime prince Louis de France.* » Le dauphin dut épouser la fille d'Édouard. Le roi d'Angleterre aurait un jour le revenu de la Guyenne, et en attendant cinquante mille écus par année. Édouard recevait immédiatement pour ses frais 75,000 écus, et 50,000 pour la rançon de Marguerite d'Anjou (août). Comines, témoin oculaire, raconte avec beaucoup de finesse et de charme l'arrivée des Anglais à Amiens et les négociations : « Et étoit, dit Comines, le roi à la porte, qui de loin les pouvoit veoir arriver : pour ne mentir point, il sembloit bien qu'ils fussent neufs à ce mestier de tenir les champs, et chevauchoient en assez mauvais ordre. Le roi envoya au roi d'Angleterre trois cents chariots de vins, des meilleurs qu'il fut possible de trouver : et sembloit ce charroy quasi un ost aussi grand que celui du roi d'Angleterre; et pour ce qu'il étoit trêve, les Anglois venoient largement en la ville, et se montroient peu sages et ayans peu de révérence à leur roi. Ils venoient tous armés et en grande compagnie; et quand nostre roy y eut voulu aller à mauvaise foi, jamais si grande compagnie ne fut si aysée à desconfire; mais sa pensée n'étoit autre que bien festoyer, et se mettre en bonne paix avec eux, pour son temps......... Des tables chargées de viandes de toutes sortes, et les vins les meilleurs que l'on put adviser et des gens pour en servir; d'eau n'étoit point de nouvelle. A chacune de ces tables avoit fait seoir cinq ou six hommes de bonne maison, fort gros et fort gras, pour mieux plaire à ceux qui avoient envie de boire, et y estoient le seigneur de Cran, le seigneur de Briquebec, le seigneur de Bressure, le seigneur de Villers et autres....... » Ces réjouissances firent marcher très-vite les négociations, et lorsque Charles arriva, le 19 août, il trouva tout terminé. Édouard proposa même au roi de repasser la mer l'année suivante.

Louis s'y refusa; il espérait que Charles se détruirait lui-même, et ne voulait pas que le roi d'Angleterre se mêlât des affaires de la France.

Débarrassé des Anglais et de Charles, Louis s'occupa de ses ennemis intérieurs. Il s'était déjà défait de Jean d'Armagnac en 1473; il songea maintenant à Saint-Pol et à Nemours (1). « Saint-Pol, qui poussait sous main au renouvellement de la guerre, écrivit une lettre à Louis pour le féliciter de la paix. Il allait plus loin encore : il engageait le roi à mettre sa fidélité à l'épreuve, en lui permettant d'attaquer Édouard, de concert avec le duc de Bourgogne. Le roi lui répondit que, sincèrement réconcilié avec Édouard, il ne souhaitait pas que la paix fût troublée, mais qu'il attendait d'autres services du connétable; « qu'il étoit empesché en beaucoup de grandes affaires, et qu'il avoit bien à besogner *d'une telle téte comme la sienne* ». Saint-Pol connut bientôt le sens de ces paroles. Il se réfugia sur les terres du duc de Bourgogne; mais Louis XI somma le duc de le lui livrer, et quand il fut maître de sa personne (24 novembre 1475), il le jeta en prison. Il le fit ensuite décapiter à Paris, le 19 décembre. »

Pour Nemours le châtiment se fit attendre encore deux années, et n'en fut que plus terrible. Le roi, furieux d'avoir été forcé de différer si longtemps la vengeance, y porta des raffinements de rigueur. Le duc avait été jeté dans une prison si dure que ses cheveux blanchirent en quelques jours; le roi ne trouva pas la captivité assez sévère, et fit transporter Nemours à la Bastille. Dans une lettre il se plaint « de ce qu'on le fait sortir de sa cage, de ce qu'on lui a ôté les fers des jambes ». Il répète « qu'il faut le gehenner bien estroit ». Nemours fut décapité le 4 août 1477. On a dit que ses enfants avaient été placés sous l'échafaud pour recevoir le sang de leur père. Aucun écrivain contemporain ne parle de ce fait invraisemblable (2).

Un grave événement permettait à Louis XI de donner libre satisfaction à ses haines. Charles, battu à Granson et à Morat, périt devant Nancy, le 5 janvier 1477. En qualité de tuteur de Marie, fille unique de Charles, le roi de France, qui espérait marier le dauphin à l'héritière de la maison de Bourgogne, voulut mettre immédiatement la main sur les provinces réversibles à la couronne. Mais pour avoir brusqué le résultat, il le manqua. Les provinces résistèrent. Les habitants d'Arras s'obstinèrent à rester fidèles à la duchesse, et ils ne se soumirent qu'après un long siége. La chute de la maison de Bourgogne affermit pour toujours le pouvoir des rois de France. Il y eut à la fin du quinzième siècle cela de remarquable, que les possesseurs des trois grands fiefs, Bourgogne, Anjou-Provence et Bretagne, moururent sans enfants mâles. La royauté recueillit la première succession en 1477, mais en partie seulement, la seconde en vertu d'un testament en 1481, et la troisième par un mariage en 1491. Louis avait espéré se rendre maître de tout l'héritage de Charles le Téméraire en mariant le dauphin à Marie de Bourgogne. Mais le mariage de la jeune princesse avec Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur d'Allemagne (27 avril 1477), fit échouer son projet, et amena la guerre entre l'Empire et la France. Le roi, chaque jour plus défiant, ôta le commandement au vieux Dammartin. Son nouveau général, Crèvecœur, fut battu à Guinegate, le 7 août 1479, par Maximilien. Cette défaite n'eut pas de suites fâcheuses, et moins de trois ans plus tard la mort de Marie, le 27 mars 1482, livra au roi l'Artois et la Bourgogne. Tout lui réussissait; mais il se sentait mourir, et pour se dérober à cette pensée il redoublait d'activité, de vigilance et de projets. « Si je vis encore quelque temps, disait Louis XI à Comines, il n'y aura plus dans le royaume qu'une coutume, un poids et une mesure. Toutes les coutumes seront mises en français, dans un beau livre. Cela coupera court aux ruses et pilleries des avocats; les procès en seront moins longs.... Je briderai, comme il faut ces gens du parlement.... Je mettrai une grande police dans le royaume. » Comines ajoute qu'il avait la bonne volonté de soulager ses peuples, qu'il voyait bien qu'ils étaient accablés, qu'il sentait avoir par là fort chargé son âme. Malheureusement ces bonnes idées ne lui vinrent que quand il n'avait plus le temps de les réaliser (1). Il eut une première attaque d'apoplexie

(1) « Il est juste de dire qu'ils avaient bien gagné la haine du roi et tout ce qu'il pourrait leur faire. Quinze ans durant, leur conduite fut invariable, jamais démentie; ils ne perdirent pas un jour, une heure, pour trahir, brouiller, remettre l'Anglais en France, recommencer ces guerres affreuses. Ceux qui excusent tout ceci, comme la résistance du vieux pouvoir féodal, errent profondément. Les Nemours, les Saint-Pol étaient des fortunes récentes. Saint-Pol s'était fait grand en se donnant deux maîtres et vendant tour à tour l'un à l'autre. Nemours devait les biens immenses qu'il avait partout... Il les devait à qui? A la folle confiance de Louis XI, qui passa sa vie à s'en repentir. » Michelet.

(2) Ce qui est odieux, c'est que le roi livra le fils aîné de Nemours à Boffalo del Giudice, un des juges qui avaient condamné le père et qui s'étaient fait donner ses biens. Boffalo ne se croyait pas sûr de l'héritage s'il n'avait l'héritier, et l'enfant remis à sa garde ne vécut pas longtemps.

(1) Il changea de conduite à l'égard du dauphin, que jusque là il avait fait élever solitairement à Amboise, et fort négligemment. Il ordonna maintenant qu'on lui enseignât l'histoire, et fit composer dans ce but un volume de maximes morales, politiques et militaires, intitulé le *Rosier des Guerres*, ou *Rosier historial*. Ce recueil, rédigé par Étienne Porchier, sous les yeux du roi, contient, outre les maximes, un résumé des *Chroniques de Saint-Denis*. Il a été imprimé en 1522, et Duclos en a cité les principales maximes, dans son *Histoire de Louis XI*; en voici une qui paraîtra piquante si on songe que celui qui la dictait ne s'était guère mis en peine de la pratiquer. « Quand les rois n'ont pas égard à la loi, ils ôtent au peuple ce qu'ils doivent lui laisser, et ne lui donnent pas ce qu'il doit avoir; ce faisant, ils rendent leur peuple serf, et perdent le nom de roi; car nul ne doit être appelé roi hors celui qui règne sur les francs. Les francs aiment naturellement leur seigneur : les serfs naturellement le haïssent. »

conscience, car il n'y a nul remède. » Et chacun dit quelque mot assez brief, auxquels il répondit : « J'ai espérance que Dieu m'aidera, car par adventure je ne suis pas si malade que vous pensez. »

« Quelle douleur fut d'ouïr ceste parole, car oncques homme ne craignit tant la mort, ni ne fit tant de choses pour cuider y mettre remède; et avoit tout le temps de sa vie dit à ses serviteurs et prié, que si on le voyoit en ceste nécessité de mort, que on ne lui dît fors tant seulement : « Parlez peu; » et que on l'émût seulement à se confesser sans prononcer ce mot cruel de la mort; car il lui sembloit n'avoir jamais à cœur pour ouïr une si cruelle sentence. Toutefois il l'endura vertueusement, et toutes autres choses jusques à sa mort, et plus que nul homme que j'aye jamais vu mourir.

« Il avoit son médecin, Jacques Cottier, à qui en cinq mois il donna 54,000 couronnes (ce qui est à la raison de 10,000 écus), et 4,000 par dessus, et l'évesché d'Amiens pour son neveu, et autres offices et terres pour lui et ses amis. Ledit médecin lui étoit si très-rude, que l'on ne diroit pas à un valet les outrageuses et rudes paroles qu'il lui disoit..... et lui parloit très-audacieusement : « Je sais bien qu'un matin vous m'enverrez comme vous faites les autres; mais (par un grand serment qu'il juroit) vous ne vivrez pas huit jours après. » Ce mot l'épouvantoit fort, et tant qu'après ne le faisoit que flatter et lui donner, ce qui lui étoit un grand purgatoire en ce monde..... Il est vrai qu'il avoit fait de rigoureuses prisons, comme cages de fer, et autres de bois, couvertes de plaques de fer par le dehors et par le dedans, avec terribles ferrures, de huit pieds de large, et de la hauteur d'un homme et un pied de plus. Le premier qui les devisa fut l'évesque de Verdun, qui en la première qui fut faite fut mis incontinent, et y a couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont maudite; et moi aussi, qui en ai tâté sous le roi de présent huit mois. Autrefois avoit fait faire à des Allemands des fers très-pesants et terribles pour mettre aux pieds; et y étoit un anneau pour mettre au pied seul, fort mal aisé à ouvrir, comme à un carquan, la chaîne grosse et pesante, et une grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante qu'il n'étoit de raison, et aussi les appeloit-on les *fillettes du roi*.....

« Ledict seigneur, vers la fin de ses jours, fit clore, tout à l'entour de sa maison du Plessis-lez-Tours, de gros barreaulx de fer, en forme de grosses grilles; et aux quatre coins de la maison, quatre moyneaux de fer, bons, grands et espais. Lesdites grilles étoient contre le mur, du costé de la place, de l'autre part du fossé (car il étoit à fond de cuve), et y fit mettre plusieurs broches de fer maçonnées dedans le mur, qui avoient chacune trois ou quatre pointes, et les fit mettre fort près l'une de l'autre. Et d'avantaige ordonna dix arbalestriers dedans lesdits fossés,

pour tirer à ceux qui en approcheroient avant que la porte fût ouverte ; et entendoit qu'ils couchassent dedans lesdits fossés, et se retirassent auxdits moyneaux de fer... La porte ne se ouvroit qu'il ne fût huit heures du matin, et nul n'y entroit que par le guichet, et que ce ne fût du seu du roi, excepté quelques maîtres d'hôtel, et gens de ceste sorte, qui n'alloient point devers lui. Est-il donques possible de tenir un roi pour le garder plus honnestement et en plus étroite prison que luy-mesme se tenoit? Les cages où il avoit tenu les autres avoient quelque huit pieds en carré ; et lui, qui étoit si grand roi, avoit une petite cour de château à se pourmener ; encore n'y venoit-il guère, mais se tenoit en la galerie sans partir de là, sinon que par les chambres, alloit à la messe sans passer par ladite cour.....

« Après tant de peur, de suspicion, de douleur, Notre-Seigneur fit miracles sur lui, et le guérit tant de l'âme que du corps, comme toujours a accoutumé en faisant ses miracles ; car il l'osta de ce misérable monde en grande santé de sens et d'entendement, et en bonne mémoire, ayant reçu tous ses sacrements sans souffrir douleur que l'on connût, mais toujours parlant jusqu'à une *Patre nostre* avant sa mort. Ordonna de sa sépulture, et qui vouloit qui l'accompagnât par chemin : et disoit que il n'espéroit à mourir qu'au samedy, et que Notre-Dame lui procureroit ceste grâce, en qui toujours avoit eu fiance et grande dévotion et prière et tout ainsi il advint ; car il décéda le samedy pénultième jour d'août, à huit heures au soir, en répétant ces paroles : « Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi ! (1) ».

Louis XI eut de sa seconde femme, Charlotte de Savoie, trois fils et trois filles. De ces six enfants trois seulement lui survécurent : savoir, *Charles VIII*, son successeur ; *Anne*, mariée à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, et *Jeanne*; qui épousa Louis, duc d'Orléans, depuis roi de France. L. J.

Philippe de Comines, *Mémoires* (édit. de Melle Dupont) (2). -- Jean de Troyes, *Chronique scandaleuse*. — G. Chastellain, *La grande Chronique*. — Jean Molinet, *Chronique*.— *Depêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, de* 1474 *à* 1477, publiées par M. de Gingins (3). — Basin, *De Rebus gestis Caroli VII et Ludovici XI*. — Legrand, *Histoire de Louis XI, avec les preuves*, dans les manusc. de la Bibliothèque impériale (4). — Duclos, *Histoire de Louis XI*. — Le P. Mathieu, *Histoire de Louis XI*. — Naudé, *Addition à l'histoire du roi Louis XI*.—Mezeray, *Histoire de France*. — Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. VIII-XII.—Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIII-XIV. Michelet, *Histoire de France*, t. VI. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. VII.

(1) Il avait lui-même réglé sa sépulture : il voulait être enterré à Notre-Dame de Cléry et non à Saint-Denis. Il demandait qu'on le représentât sur son tombeau, dans toute la force de l'âge, en costume de chasseur, avec son chien et son cor de chasse.

(2) Consultez aussi l'édit. de Comines de Lenglet-Dufresnoy, à cause des pièces qu'elle contient.

(3) Les archives de Milan et de Venise contiennent beaucoup de documents intéressants sur les démêlés de Louis XI et de Charles, duc de Bourgogne.

(4) L'histoire de Legrand et surtout sa précieuse collection de pièces justificatives sont la principale source où ont puisé Lenglet-Dufresnoy et Duclos.

LOUIS XII, dit *le Père du Peuple*, roi de France, né à Blois, en 1462, mort en 1515, était fils de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves. Son père étant le petit-fils de Charles V (*voy.* D'ORLÉANS), Louis se trouva à la mort de Louis XI le plus proche parent du jeune roi Charles VIII, dont il avait été obligé d'épouser l'une des sœurs (*voy.* JEANNE). Sous la régence illégale d'Anne de Beaujeu, l'ambition de ce prince s'éveilla ; il s'unit au duc de Bourbon et au comte de Clermont, tous deux princes du sang, et ils convoquèrent les états généraux à Tours (1484). Cette assemblée seconda en partie leurs vues en nommant le duc d'Orléans président du conseil ; mais l'habile fille de Louis XI l'eut bientôt écarté des affaires, et l'on vit de nouveau le royaume gouverné par une femme qui n'avait de titre au pouvoir ni par le vœu des états ni par les lois du pays. Une nouvelle ligue se forma contre elle, composée des princes du sang et des grands seigneurs : à leur tête figuraient les ducs d'Orléans et de Bourbon, le prince d'Orange, Philippe de Comines et le comte de Dunois, fils du fameux bâtard. Ils appelèrent l'étranger à leur aide, et réunirent dans une vaste coalition le duc de Bretagne François II, Maximilien d'Autriche, Richard III, roi d'Angleterre, et Alain d'Albret, seigneur du Béarn. La Bretagne était le principal foyer de l'insurrection. Anne de Beaujeu y envoya une armée commandée par La Trémoille, et la victoire de Saint-Aubin-du-Cormier (1487) livra à ce dernier les principaux chefs de la révolte. Le duc d'Orléans demeura trois ans captif dans la tour de Bourges, et l'on prétend même qu'on l'enfermait la nuit dans une cage de fer. Charles VIII pardonna enfin à son cousin, qui dès lors le servit fidèlement. En 1495 il accompagna le roi en Italie, et fit valoir sur la couronne ducale de Milan des droits qu'il tenait de son aïcule Valentine Visconti (*voy.* VISCONTI). Pendant que Charles poursuivait jusqu'à Naples sa marche triomphale, le duc d'Orléans, resté à Asti pour conserver les communications avec la France, compromit par son imprudence la retraite des Français. Impatient de conquérir le Milanais, il attaque l'usurpateur Louis Sforza (*voy.* ce nom), qui, meilleur général, l'enveloppe lui-même et le bloque dans Novare (1495). La bataille de Fornoue (1495) le délivra, et il rentra en France avec le roi. Charles VIII mourut trois ans après (1498), sans laisser d'enfants, et la couronne passa de droit à Louis d'Orléans, son plus proche parent. Ce prince avait trente-six ans lorsque, sous le nom de *Louis XII*, il monta sur le trône, prenant les titres *de roi de France, de Jérusalem, des Deux-Siciles et de duc de Milan*. Il traita avec bonté La Trémoille et ses anciens ennemis. « Le roi de France, disait-il, oubliait les injures du duc d'Orléans ; » et il donna

ı confiance au cardinal Georges d'Amboise,
s nom) homme intègre et bien intentionné,
ont les lumières n'égalaient point le zèle.
reine Anne s'était retirée en Bretagne
t après la mort de Charles VIII, son
et avait eu hâte d'y faire acte de souve-
. Son duché allait échapper à la France
n'épousait le roi, et Louis résolut d'ac-
r ce mariage. Il était déjà marié avec
, fille de Louis XI, et quoiqu'il n'y eût
motif légal de divorce, il sollicita du pape
dre VI la rupture de ce premier lien.
, qui vivait séparée de son mari, adonnée
tière à des exercices de piété, opposa par
nce une résistance inattendue à un pro-
lui semblait coupable, et le scandale d'un
x procès devint public. Tous les motifs al-
par le roi étaient faux ou illusoires; ce-
t les juges prononcèrent le divorce, et les
es pour un nouveau mariage furent ap-
à Louis par le fils du pape, César Borgia,
ut en échange le duché de Valentinois.
XII épousa sur-le-champ Anne de Bre-
1499).
itôt après cette union, Louis fit valoir de
a ses droits sur le Milanais. En vingt jours
fut conquis (1499). Louis Sforza, livré
armée, est fait prisonnier et retenu jusqu'à
t à la tour de Loches, dans une étroite
é. Maître du Milanais, Louis XII aida le
César Borgia à soumettre la Romagne;
conclut en 1500 avec le roi d'Aragon, Fer-
le Catholique, le traité secret de Grenade
uel il partageait avec lui le royaume de
dont fut violemment dépossédé le roi Fré-
uccesseur de Ferdinand II (*voy.* ce nom).
la discorde éclata bientôt entre les spolia-
ı sujet des revenus du royaume. Le célèbre
re de Cordoue, commandant des troupes
oles, remporta deux victoires consécuti-
ne à Seminara sur d'Aubigny, et l'autre à
les (1503) sur Nemours, vice-roi du
e. Le pape Alexandre VI, le plus ferme
Louis en Italie, meurt subitement. Une
e armée française est défaite sur les
u Garigliano, et malgré les exploits de La
, de Louis d'Aix, de d'Aligre et du grand
le royaume de Naples est une seconde
du pour la France.
is que la France éprouvait au dehors de
ls revers, un danger plus grand la me-
ı l'intérieur. La reine Anne, princesse
use et hautaine, peu touchée de la prospé-
royaume, voulait pour sa fille Claude un
qui eût en perspective le sceptre de la
hie universelle, et lui destinait le jeune
de Luxembourg, qui fut depuis Charles
Elle arracha à son mari, alors dangereuse-
alade et presque privé de sa raison, la si-
du traité de Blois (1505) par lequel le roi
son futur gendre la Bretagne, la Bourgogne
es droits sur Naples et sur Milan. Ce traité
ne fut heureusement pas exécuté. En 1506 les états généraux rassemblés supplièrent le roi de marier sa fille Claude à François, comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne (le roi n'avait pas d'enfants mâles). Cette demande prévenait le secret désir de Louis, qui, se reprochant le funeste traité de Blois comme une trahison envers la France, avait déjà saisi une occasion de le rompre. Il exauça le vœu des états, et les fiançailles de la princesse Claude et de son cousin furent immédiatement célébrées (1506).

Louis XII, malgré ses revers, avait toujours les yeux fixés sur l'Italie. Gênes obéissait alors aux Français. Elle se révolta, prit un teinturier pour doge, et chassa les Français. Louis XII jura d'en tirer vengeance, et parut sous les murs de la ville avec une brillante armée. Il entra l'épée à la main dans la ville vaincue, fit pendre avec le doge soixante-dix-neuf des principaux citoyens, et pardonna aux autres en les frappant d'une taxe de trois cent mille florins, suffisante pour ruiner la république (1507). Venise servait de boulevard à la France contre l'Allemagne, et s'était montrée sa fidèle alliée dans la campagne d'Italie; le roi devait la ménager par politique autant que par reconnaissance. Mais la haine qui animait les souverains de l'Europe contre les républiques étouffa tout autre sentiment dans le cœur de Louis XII; il excita sans provocation et sans motif l'empereur Maximilien, le pape Jules II, successeur d'Alexandre VI, et le roi d'Aragon contre les Vétiens; le cardinal d'Amboise fut l'âme de cette ligue, connue sous le nom de *Ligue de Cambray*, ville où le traité d'alliance fut signé (1508). Les Français marchèrent aussitôt contre Venise, et remportèrent la victoire d'Agnadel (1509). Le roi, mettant en action les odieux principes du Florentin Machiavel, soumit ses ennemis par la terreur, et traita les vaincus avec une cruauté impitoyable. L'État vénitien fut promptement conquis jusqu'aux lagunes; mais le pape Jules II avait pour but de rendre l'État pontifical dominant en Italie, d'affranchir la péninsule du joug étranger et d'établir les Suisses gardiens de ses libertés. Il n'était entré qu'à regret dans la ligue de Cambray, et ce n'était qu'avec les Vénitiens qu'il pouvait délivrer l'Italie de l'étranger : il se rapprocha d'eux après leurs revers, et, se détachant de la ligue de Cambray, il en forma une autre, qu'il nomma *sainte*, avec les Vénitiens, les Suisses et Ferdinand le Catholique (1500). Tous ensemble attaquent les Français; ceux-ci obtiennent encore quelques brillants avantages sous le jeune et impétueux Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu du roi, qui remporte trois victoires en trois mois. La glorieuse bataille de Ravenne (1512), où ce prince vainqueur trouva la mort, fut le terme des succès de Louis XII en Italie.

Un concile tenu à Pise (1512) par quelques cardinaux schismatiques, partisans du roi de

France et de l'empereur, avait suspendu l'autorité du pape. Louis XII, malgré le trouble de sa conscience et le profond discrédit où tomba ce concile, avait fait publier sa déclaration en France dans l'espoir de contraindre le pontife à demander la paix ; mais de nouveaux désastres marquèrent pour la France le cours de cette année : Gênes se révolta de nouveau, et Ferdinand le Catholique conquit la Navarre (1512) ; le cardinal de Medicis, ennemi des Français, succéda à Jules II sur le trône de Saint-Pierre (1513). Éclairé par l'empereur, Louis XII se rapprocha enfin de Venise, et s'unit à cette république par le traité d'Orthez (1513). L'empereur Maximilien, Henri VIII, roi d'Angleterre, Ferdinand le Catholique et le pape formèrent contre lui la coalition nommée *ligue de Malines* (1513). La bataille de Novare (1513) enleva sans retour l'Italie aux Français. L'armée anglaise gagnait alors en Artois la bataille de Guinegate (1513), connue dans l'histoire sous le nom de *la Journée des Éperons*, à cause de la déroute complète de la gendarmerie française. Pressé à la fois par les Suisses, qui assiégeaient Dijon, par les Espagnols et par les Anglais, privé de son seul allié Jacques IV, roi d'Écosse, tué à la bataille de Flodden, enfin tourmenté par sa conscience, Louis XII renonça au schisme, abandonna le concile de Pise, transféré à Lyon, et signa en 1514 une trêve à Orléans avec toutes les puissances ennemies.

Les charges et les malheurs de tant de guerres avaient obligé le roi à augmenter les impôts, à réclamer les dons gratuits et à aliéner son domaine. La reine Anne n'était plus, et pour assurer la paix entre l'Angleterre et la France, Louis demanda et obtint en mariage Marie, sœur de Henri VIII, en s'engageant à payer pendant dix ans une rente de cent mille écus au monarque anglais. Louis XII avait alors cinquante-deux ans. Ce mariage lui fut fatal : il mourut le 1er janvier 1515, peu de mois après sa célébration.

On cite de ce prince des mots heureux et des traits de courage. A la bataille d'Agnadel, comme l'artillerie vénitienne donnait de son côté, on lui cria qu'il s'exposait trop : « Point, point! dit-il, je n'ai pas peur! Et quiconque aura peur qu'il se mette derrière moi. » Louis XII aimait le peuple, et soutint sans prodigalité la dignité de sa couronne. Il était économe; sa cour l'accusa d'être avare, et le fit représenter comme tel en plein théâtre; il l'apprit sans colère : « J'aime mieux, dit-il, voir mes courtisans rire de mon avarice que mon peuple pleurer de ma dépense. » Il eut recours à un expédient dangereux, la vénalité des charges, pour augmenter ses revenus sans fouler le peuple : cependant il n'etendit point cet usage aux offices de judicature. Il institua les parlements de Rouen et d'Aix. Les sages règlements de ce roi pour l'administration de la justice et des finances le rendirent digne de ce beau nom de *Père du peuple*, que lui avaient décerné les états de Tours ; mais si dans ses rapports avec ses sujets la conduite de Louis XII est en général digne d'éloges, il n'en est pas de même de sa politique extérieure. Il rivalisa de violence et de perfidie avec les héros de Machiavel, achetant, trahissant et sacrifiant les peuples sans scrupules, d'après l'intérêt du moment. Il ne recueillit, comme la plupart de ses contemporains, que des fruits amers de tant d'actes repréhensibles. Louis XII fut marié trois fois. De sa première femme, Jeanne de France, fille cadette de Louis XI, il n'eut pas d'enfants. La reine Anne de Bretagne, qu'il épousa après avoir divorcé d'avec Jeanne, lui donna deux filles ; *Claude*, mariée à François d'Angoulême, depuis François Ier, et *Renée*, épouse du duc de Ferrare. Il eut aussi un fils naturel, *Michel de Buci*, qui devint archevêque de Bourges. Son troisième mariage, avec la princesse Marie d'Angleterre, demeura stérile, et la couronne de France passa à François d'Angoulême, fils de Charles d'Orléans, cousin germain de Louis XII.

E. de Bonnechose.

Ouvrages à consulter : Lancelot, *Éclaircissements sur les premières années de Charles VIII*. — Jean de Saint-Gelais, *Hist. de Louis XII*. — Daru, *Hist. de Bretagne*. — Lobineau, *Hist. de Bretagne*. — *Memoires de Louis de la Trémoille*. — Jean d'Auton, *Hist. de Louis XII*, publiée par Th. Godefroy. — *Les Louanges du bon roi Louis XII*, par Claude de Seyssel. — Isambert, *Anciennes Lois françaises*. — *Memoires de Bayard*. — *Republiques italiennes* de Sismondi. — Machiavelli, *Legazione alla Corta di Roma*. — *Lettres de Louis XII*. — Fr. Guichardin, *Hist. d'Italie*. — Mariana, *Hist. de España*. — *Memoires du jeune adventureux maréchal de Fleuranges*. — Brantôme, *Œuvres*. — Sismondi, *Hist. de France*. — Henri Martin, *Hist. de France*. — Rœderer, *Mémoires pour servir à l'hist. de Louis XII, le père du peuple*. — *Hist. de Louis XII*, par Jay.

LOUIS XIII, roi de France, né à Fontainebleau, le 27 septembre 1601, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 14 mai 1643. Il était le fils aîné de Henri IV et de Marie de Médicis. Il avait neuf ans quand la mort de son père débarrassa la maison d'Autriche du grand projet que Henri allait mettre à exécution. Sa veuve, qui, selon le mot du président Hénault, ne se montra ni assez surprise ni assez affligée de la mort du roi son mari, profita de la stupeur qui suivit l'événement pour se saisir de la régence (*Voy.* Marie de Médicis). Le duc d'Épernon, sans perdre un instant, alla la réclamer en son nom au parlement, la menace à la bouche et la main sur la garde de son épée. Au bout de quelques mois, Sully et les principaux conseillers du feu roi s'éloignèrent, et les affaires subirent au dedans comme au dehors un revirement complet.

La régente rassura l'Autriche et l'Espagne en fiançant en 1615 le jeune roi avec l'infante Anne d'Autriche. Il alla recevoir la jeune princesse à la frontière. Une armée l'accompagnait; l'artillerie le précédait quand il entrait dans les villes, et à le voir on eût pensé que c'était un général qui s'avançait à la conquête d'un pays ennemi, plutôt qu'un roi enfant traversant ses États et les provinces soumises à son autorité. Les factions qui

ient le royaume avaient occasionné cet il de guerre, auquel la circonstance don- caractère bizarre. Ce singulier cortége s'arrêta à Bordeaux. Dans la matinée du Anne devait entrer dans cette ville, et ment où elle passait par le bourg de Casle roi, mêlé dans un groupe de cavaliers, regarder sans être connu d'elle... La béon nuptiale fut donnée aux deux époux, jours après, par l'évêque de Saintes, en cement du cardinal de Sourdis, et le soir fit coucher en même lit, *mais pour la seulement*, leurs deux nourrices restant chambre des mariés (1). »

fance du roi fut longue (2), et il n'en sortit ır entrer dans une précoce vieillesse. Basrre nous a conservé l'histoire de ses ocıns à l'âge de onze ans. « En ce temps-là, le roi, qui étoit fort jeune, s'amusoit à petits exercices de son âge, comme de , de chanter, d'imiter les artifices des le Saint-Germain..., de faire des petites ons de chasse, de jouer du tambour, à réussissoit fort bien. » A seize ans ses l'avaient point changé. Bassompierre nous ore : « Un jour que je le louois de ce qu'il ırt propre à tout ce qu'il vouloit entre- , et que, n'ayant jamais été montré à u tambour, il y réussissoit mieux que les ; il me dit : « Il faut que je me remette à u cor de chasse, ce que je faisois fort bien, être tout un jour à sonner. » Au moment assinat de son père, dans la nuit qui suivit funeste, des songes effrayants l'agitèrent. voit, dit L'Étoile, qu'on vouloit aussi lui la mort, de sorte que pour le calmer on gé de le transporter dans le lit de la reine. » lant Louis XIII ne connut jamais la peur, au temps de son enfance « il déceloit ·age caché en lui dont il donna dans la à plusieurs reprises, des preuves écla- » C'est ainsi que, prêt à recevoir le conde Castille, ambassadeur d'Espagne, et eurs qui l'accompagnaient, il demanda ée d'un ton impératif très-original, et dans l'intention de la tirer incontinent les ennemis les plus redoutés du royaume. ouvoir à l'intérieur devint en peu de temps aible, aussi disputé qu'il avait été calme dans les années précédentes. Aux causes :tion inévitable vinrent s'ajouter des mécontents légitimes. Marie de Médicis, aussi méqu'ambitieuse, était livrée à des favoris inconnus, et dont l'élévation était déjà un scandale. Le Florentin Concini (*voy.* ce nom), dont la femme était sœur de lait de la reine et avait sur elle un empire absolu, fut créé maréchal sans avoir jamais tiré l'épée. Ces étrangers régnèrent en France pendant la minorité de Louis XIII; leur despotisme, assez insolent pour aigrir, mais trop faible pour comprimer, réveilla les prétentions de l'aristocratie. Les princes de Condé, de Conti, de Bouillon et d'autres grands personnages, quittèrent la cour, prêts à entrer en campagne; il fallut céder et traiter avec eux aux dépens de la fortune publique et de l'État (traité de Sainte-Menehould, 1614). On appela les états généraux pour consolider la paix publique (1614). Leur intervention fut sans résultat; car les trois ordres auraient eu besoin d'abord de se mettre d'accord entre eux. Il est à remarquer toutefois que la royauté rencontra dans le tiers état un auxiliaire plus déclaré que dans le clergé et la noblesse. La bourgeoisie en effet s'alarmait bien moins des progrès de la puissance royale que de la résistance qu'opposaient encore les derniers soutiens de la féodalité. Le sentiment national favorisait ce déplacement du pouvoir, et le zèle monarchique des députés bourgeois de 1614 se trouve ingénieusement exprimé dans ces vers du temps inédits :

O noblesse, ô clergé, les aînés de la France!
Puisque l'honneur du roi si mal vous défendez,
Puisque le tiers état en ce point vous devance,
Il faut que vos cadets deviennent vos aînés!

Parvenu à l'âge d'homme, sans ambition ni maîtresse, le jeune roi eut des favoris, qui le dominèrent. Le premier fut un petit gentilhomme du comtat d'Avignon, nommé Luynes. Il excellait à dresser des oiseaux de proie pour l'espèce de chasse qu'on appelait la *volerie*, et bientôt on créa en sa faveur une charge de *maître des oiseaux du cabinet*, qui lui donna une grande familiarité avec le roi. C'est dans cette position qu'il osa concevoir le projet de renverser le maréchal d'Ancre, qui tenait Louis XIII dans une dure et humiliante tutelle. « Le roi, dit Pontchartrain, se voyoit réduit depuis plus de six mois à se promener dans les Tuileries, où il avoit pour compagnie un valet de chiens, quelques jardiniers, et quelque fauconnier, ou autre, ayant charge d'une volière qu'il y avoit fait faire. Il passoit son temps à faire quelques élévations de terre, s'amusoit à en faire porter les gazons et y faire travailler en sa présence, voire lui-même conduisoit et menoit les charrois et tombereaux sur lesquels on portoit de la terre, et faisoit ces vils exercices et passe temps pendant qu'il méditoit d'autres desseins. Il se voyoit entièrement éloigné et exclu de tous conseils, de toute affaire, et même faisoit-on courir malicieusement des bruits qu'il en étoit incapable; qu'il avoit l'esprit trop foible et trop peu de jugement, et que sa santé n'étoit pas assez forte pour prendre ces soins..... Il étoit tellement abandonné, que même

zin, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. I, p. 285.
n premier médecin, Jean Herouard, a composé *stoire particulière du roi Louis XIII*, depuis le de sa naissance jusqu'au 29 janvier 1628; elle ix énormes vol. in-fol. conservés en manuscrit à othèque impériale. C'est un registre exact et fasteau jour par jour de tout ce que le roi a dit ou le ce qui le concerne. On y voit que Louis était nt colère, opiniâtre, observateur, léger, jaloux, aignait la pluie, qu'il recevait souvent le fouet des le son père, etc.

aucuns de ses domestiques, qui n'avoient bien, honneur ni soutien que de lui, voire même sa propre nourrice, le trahissoient et rapportoient ce qu'il disoit..... Il méditoit depuis longtemps de s'ôter de cette tyrannie. »

Enfin Louis entra dans les plans de son favori, et le maréchal d'Ancre fut assassiné (1617). M. Bazin, qui a raconté d'une manière très-dramatique les circonstances de cet événement, rapporte certains faits qui peignent assez vivement le caractère du roi. « Ce matin-là le roi était de bonne heure levé. Il avait annoncé une partie de chasse, pour laquelle on lui tenait un carrosse et des chevaux prêts au bout de la galerie, qui mène du Louvre aux Tuileries. Son projet était, dit-on, de s'en servir pour la fuite, si le coup venait à manquer.... Le roi était enfermé dans son cabinet des armes, assez inquiet de l'événement, lorsque le colonel des Corses, Jean Baptiste d'Ornano, qu'il avait mis du complot et attaché spécialement à la garde de sa personne, vint lui apprendre le succès. Alors il se sentit en merveilleuse envie de guerroyer; il demanda sa grosse carabine, prit son épée, et entendant des cris de *vive le roi!* qui retentissaient dans la cour, il fit ouvrir les fenêtres de la grande salle, s'y montra soulevé par le colonel corse, et criant : « Grand merci à vous, mes amis, maintenant je suis roi. » Aussitôt il donna l'ordre qu'on allât lui chercher les vieux conseillers de son père. Des gentilshommes partirent à cheval pour les avertir, et pour répandre dans la ville la nouvelle que « le roi était roi, car le mot avait réussi ». Mais le faible du roi eut son tour : il donna les dépouilles du maréchal à Luynes, qu'il éleva plus haut encore en le faisant duc et pair, connétable et garde des sceaux.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les intrigues auxquelles se livra Marie de Médicis pour regagner le pouvoir qu'elle avait perdu. En 1620, ses partisans ayant repris les armes, le roi déploya une telle activité, qu'il força sa mère à se soumettre. La guerre contre les huguenots commença l'année suivante. Ce fut aussi en 1621 qu'il marcha sur Saint-Jean d'Angély, et qu'il en fit le siége. Devant cette place, Louis montra tout à la fois un héroïque courage et une clémence magnanime. On le vit, l'épée à la main, marcher avec sang-froid sous le feu meurtrier des batteries de la place. Cette témérité effraya sans doute les assiégés; la ville se rendit. Après la capitulation, M. de Soubise, chef des huguenots, vint se jeter aux pieds du monarque, qui, lui posant la main sur l'épaule, prononça ces quelques mots : « Je serai bien aise que dorénavant vous me donniez lieu d'être plus satisfait de vous que je n'en ai eu de sujet par le passé. Levez-vous, et me servez mieux désormais. » Cependant, un an après (1622), Louis XIII se rendit coupable d'un acte de barbarie qu'il faut attribuer à sa piété, quelquefois triste et exagérée. Les habitants de Négrepelisse (Quercy) s'étaient révoltés; le roi, dit-on, voulait leur faire grâce; mais le prince de Condé se servit alors d'un expédient plus d'une fois employé au moyen âge : il ouvrit un bréviaire à l'office du jour, et y trouva les reproches adressés par Samuel à Saül sur sa douceur envers les Amalécites. Le roi obéit à ce qu'il regardait comme une inspiration divine. Il ne se montra pas moins résolu au siége de Royan, en Saintonge. La lutte cessa pour quelque temps par la confirmation de la paix de Montpellier.

Marie de Médicis essayait de tous les moyens pour recouvrer le pouvoir qu'elle avait perdu: son fils était prévenu contre elle; l'attachement n'avait jamais été bien tendre de l'un à l'autre; tous deux avaient besoin de favoris, et ils ne s'entendaient pas sur le choix. Louis XIII venait de perdre le sien, le duc de Luynes, qui en quatre ans « avait mis plus de biens et de charges dans sa maison que le maréchal d'Ancre, contre lequel on avait tant crié ». Les pourparlers et les négociations auxquels donnèrent lieu les bouderies et les rapprochements du roi et de sa mère eurent du moins ce bon résultat, qu'ils servirent à faire percer Richelieu, qui prit en 1624 la direction du gouvernement. Tous les grands travaux et les faits marquants de ce règne se rattachent véritablement à ce nom, auquel nous renvoyons le lecteur.

Richelieu mena de front trois grandes entreprises : l'abaissement de la maison d'Autriche, l'affaiblissement du protestantisme en France, et la destruction de l'aristocratie. Louis XIII, sur les deux premiers projets surtout, adhérait pleinement aux vues de son ministre. S'il ne possédait rien de la vive intelligence de son père, il avait, comme lui, dans le cœur, l'amour de l'État; il avait l'instinct des intérêts de la France et la haine de la maison d'Autriche, son ennemie. L'occasion de se mesurer contre elle s'offrit bientôt; la Valteline était un passage entre l'Autriche et l'Espagne, que cette maison convoitait: il importait à la France de lui fermer cette voie, en rendant cette province à la Suisse. Louis XIII y marcha en personne (1629). Saint-Simon nous a laissé de curieux détails sur la part glorieuse que prit le roi à l'affaire du *Pas de Suse*. « Les diverses ruses, suivies de toutes les difficultés militaires que le fameux Charles-Emmanuel avoit employées au délai d'un traité et à l'occupation de son duché de Savoie, l'avoient mis en état de se bien fortifier à Suse, d'en empêcher les approches par de prodigieux retranchements bien gardés, si connus sous le nom de barricades de Suse, et d'y attendre les troupes impériales et espagnoles, dont l'armée venoit à son secours. Ces dispositions, favorisées par les précipices du terrain à forcer, arrêtèrent le cardinal de Richelieu, qui ne jugea pas à propos d'y risquer les troupes, et qui emporta l'avis de tous les généraux à la retraite. Le roi ne la put goûter. Il s'opiniâtra à chercher des moyens de vaincre tant

grands obstacles naturels et artificiels, quels le duc de Savoie n'avoit rien épar- cardinal, résolu de n'y pas commettre empêchoit les généraux d'y donner aucun au roi, qui, s'irritant des difficultés, ne plus les ressources qu'en soi-même. dégoûter, le cardinal y ajouta l'industrie: sorte que sous divers prétextes le roi 6 seul tous les soirs, après s'être fatigué journée à tourner le pays pour chercher passages, ce qui dura ainsi plusieurs on père, qui s'aperçut que les soirées ient en effet longues au roi, depuis le re- ses promenades jusqu'au coucher, s'a- profiter du goût de ce prince pour la , et lui fit entendre Nyert. Il s'en amusa soirs, jusqu'à ce qu'enfin, ayant trouvé age à l'aide d'un paysan et plus encore ême, il fit seul toute la disposition de , et l'exécuta glorieusement, le 9 mars ai ouï conter à mon père, qui fut tou- après de sa personne, qu'il mena lui- s troupes aux retranchements, et qu'il lada à leur tête, l'épée à la main, et par les épaules pour escalader sur les t sur les tonneaux et parapets. Sa vic- t complète, et Suse fut emportée, ne se soutenir devant le vainqueur. Mais e ne puis assez m'étonner de ne trouver ns les histoires de ce temps-là, et que e m'a raconté comme l'ayant vu de ses ux, c'est que le duc de Savoie, éperdu, rencontre du roi, mit pied à terre, lui a la botte, et lui demanda grâce et par- le roi, sans faire aucune mine de mettre erre, lui accorda en considération de son plus encore de sa sœur, qu'il avoit eu r d'épouser. »

nt la même campagne, la force d'âme e révéla dans une occasion toute diffé- n vint un jour lui annoncer que dans la où il logeait l'hôtesse était malade de la Retirez-vous, dit-il, et priez Dieu que sses ne soient pas attaquées de la peste a mienne. Qu'on tire les rideaux de mon âcherai de reposer, et nous partirons de bon matin. » Louis XIII n'eut pas nt, au milieu des camps, des moments r et d'intrépidité; il eut aussi ce courage de la patience et du dévouement. Cette on devant la volonté forte et nécessaire elieu, qu'on a regardée longtemps comme e d'une honteuse faiblesse, a été depuis temps mieux appréciée. La postérité a u monarque d'avoir reconnu la supério- son ministre.

XIII ne s'était pas ménagé davantage guerre contre les protestants, recom- en 1625. Au siége de La Rochelle, il constamment, se tenant toujours à une principale, où plus de trois cents bou- èrent par-dessus sa tête. Comme le siége dura plus d'une année (1627-1628), c'était mettre la constance du roi à une longue épreuve; ses irrésolutions, plus d'une fois, faillirent faire manquer l'entreprise : aussi le cardinal disait-il qu'il avait pris La Rochelle malgré trois rois, le le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre et le roi de France. Saint-Simon, que la reconnaissance, toutefois, a pu rendre partial en faveur de Louis XIII, assure que l'idée de la fameuse digue vint du roi lui-même.

L'empire absolu dont Richelieu s'était saisi dans l'État tenait cependant aux caprices et aux indécisions du roi, qui souffrait du rôle auquel le cardinal l'avait réduit; mais il était pénétré de la grande valeur de l'homme et de l'impossibilité de le remplacer pour le service de l'État. Tant d'ennemis, que la politique impitoyable du cardinal lui avait suscités, assiégeaient le prince, épiaient le moment de quelque plainte ou de quelque froideur passagère entre le roi et le ministre, pour travailler à perdre ce dernier! Plusieurs assauts de ce genre faillirent triompher des considérations souveraines qui faisaient supporter à Louis XIII un joug qu'il détestait; mais on connaît le dénoûment de la Journée des Dupes (novembre 1630) et de plusieurs circonstances semblables, où les ennemis du cardinal le croyaient déjà renversé; il s'en relevait mieux affermi et plus terrible.

Le moyen le plus puissant que le ministre mettait en œuvre pour subjuguer son maître consistait à le promener dans le détail des vastes négociations qu'il avait entamées, et à étaler devant lui toutes les pièces qui s'y rapportaient. Le pauvre prince se perdait dans un pareil labyrinthe, et abandonnait le tout à l'homme qui lui semblait seul capable de s'en tirer.

Louis XIII avait réussi à remettre Mantoue aux mains d'un prince français, et à arracher la Valteline aux Espagnols. En Allemagne, la maison d'Autriche était en guerre avec les princes protestants; Gustave-Adolphe y remportait sur les troupes impériales de prodigieux succès, qui venaient en aide à Richelieu dans ses projets contre l'Autriche. Mais la mort du monarque suédois (1632) laissa la France aux prises avec toutes les forces de l'Espagne et de l'Empire quand la guerre commença trois ans plus tard (1635). Les frontières de la France sont envahies à la fois. L'ennemi fait une descente en Provence, pénètre jusqu'en Picardie. La prise du Catelet et de Corbie jettent l'effroi dans Paris. Toutes les ressources étaient épuisées, et le cardinal, pris lui-même de découragement, parla d'abandonner le pouvoir; il proposa au roi de se mettre à l'abri derrière la Seine. Les Espagnols étaient maîtres du pays jusqu'à Compiègne : le danger était imminent. Louis XIII le regarda d'un œil moins troublé que son ministre; il ne désespéra pas de la fortune de la France : cela suffit à la gloire de sa vie, puisque dans un pareil moment il eut l'esprit plus ferme et le cœur plus haut que Riche-

lieu. Le roi marcha sur Corbie avec ce qu'il y avait autour de lui de forces disponibles, « ordonnant que le reste le joindrait quand il pourrait. On peut voir par l'histoire et les mémoires de ces temps-là, dit Saint-Simon, que ce hardi parti fut le salut de l'État. Le cardinal, tout grand homme qu'il étoit, en trembla jusqu'à ce que les premières apparences de fortune l'engagèrent à suivre le roi. » Cette guerre, poussée avec une vigueur extrême, avait donné pour résultats, à la mort de Louis XIII, la conquête de l'Artois, de la Lorraine, de l'Alsace, du Roussillon, et plusieurs places importantes au dehors. Si quelques années de plus eussent été comptées à Louis XIII et à Richelieu, il y a toute apparence que la carte de France y eût gagné quelques provinces; le royaume serait sorti de cette longue lutte avec des frontières plus fortes et mieux assises que celles qui lui furent assignées, à quelques années de là, par le traité de Westphalie.

La vie privée de Louis XIII fut sans grandeur et sans éclat. La chasse et des lectures dévotes étaient ses uniques passe-temps. Son caractère était triste et morose; il avait besoin d'une amitié confiante et discrète pour épancher ses plaintes, tantôt contre l'ascendant impérieux du cardinal, tantôt contre les intrigues et les tracasseries de sa mère, de sa femme et de son frère Gaston (*voy.* Anne d'Autriche et Orléans). Il vécut la plupart du temps dans les rapports les plus froids avec la reine, dont il n'eut d'héritiers qu'au bout de vingt-deux ans de mariage, et grâce à un rapprochement fortuit, s'il faut en croire les dires du temps. Ce besoin de porter quelque part sa confiance et son affection, qui dominait Louis XIII au milieu du vide et des ennuis de sa vie, se fixa, après la mort du duc de Luynes, sur Mlle de La Fayette, Mme d'Hautefort (1), etc.

Sous Louis XIII, le titre de favori était, selon l'expression du président Hénault, *comme une charge* dans l'État. Louis appelait lui-même Luynes, le premier qui parvint à la faveur, *le roi Luynes*. Plus tard, Cinq-Mars, comme on le sait, jouit d'un crédit sans égal. Cependant le roi subordonna toujours ses affections aux intérêts de l'État, et sous ce rapport il montra quelquefois une indifférence qui ressemblait à la cruauté. « C'était, dit Voltaire, une anecdote transmise par les courtisans de ce temps-là, que le roi, qui avait souvent appelé le grand-écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche, à l'heure destinée pour l'exécution, et dit : « *Je crois que* cher ami *fait à présent une vilaine mine.* »

Louis XIII, qui, après la mort de Richelieu, avait chanté les vaudevilles faits contre son ministre, le suivit de près dans la tombe. Il mourut à l'âge de quarante deux ans, le 14 mai 1643. On a laissé sur ses derniers moments des récits bien contradictoires. Nous nous bornerons à citer encore quelques lignes de Saint-Simon. « Tout ce que le roi put défendre pour ses obsèques le fut étroitement, et comme il s'occupoit souvent de la vue de Saint-Denis, que ses fenêtres lui découvroient de son lit, il régla jusqu'au chemin de son convoi, pour éviter le plus qu'il put à un nombre de curés de venir à sa rencontre, et il ordonna jusqu'à l'attelage qui devoit mener son chariot, avec une paix et un détachement incomparables, un désir d'aller à Dieu, et un soin de s'occuper toujours de sa mort, qui le fit descendre dans tous ces détails. » On remarqua aussi que la veille de sa mort il regarda fixement le prince de Condé, et lui dit ces paroles: « *Filius tuus insignem victoriam reportavit*: (ton fils a remporté une grande victoire), se servant, comme les prophètes, dit un contemporain, d'un temps passé pour annoncer ce qui devait arriver. En effet, peu de jours après, la bataille de Rocroy fut gagnée.

Les contemporains remarquèrent aussi avec étonnement « que ce prince termina sa carrière le même jour (14 mai) où il était monté sur le trône, et presque à la même heure où avait eu lieu l'assassinat de son père. » On accordait beaucoup d'importance alors à ces coïncidences. C'est à cause d'un rapprochement de ce genre qu'on donna à Louis XIII, dès sa naissance, le surnom de *Juste*; un astrologue avait remarqué qu'il était né sous le signe de la Balance. Comme il tirait au vol avec beaucoup d'adresse, un plaisant changea le sens astrologique, et dit : « Juste à tirer de l'arquebuse (1). »

Louis XIII aimait la musique et les lettres. Ma-

(1) Il n'avait rien d'un amoureux, que la jalousie. Il entretenait Mme d'Hautefort de chevaux, de chiens, d'oiseaux et d'autres choses semblables. « Chose véritable, dit Mademoiselle, qu'après sa mort on a trouvé dans la cassette de grands procès-verbaux de tous les démêlés qu'il avait eus avec ses maîtresses, à la louange desquelles on peut dire, aussi bien qu'à la sienne, qu'il n'en a jamais aimé que de vertueuses. » Quant à Mlle de La Fayette, « le grand divertissement du roi, dit La Porte, était de l'entretenir. Elle chantait, elle dansait, elle jouait aux petits jeux avec toute la complaisance imaginable. Elle était sérieuse quand il fallait l'être, elle riait aussi de tout son cœur dans l'occasion et même quelquefois un peu plus que de raison. »

(1) Les historiens modernes disent que ce surnom lui fut donné à l'occasion de l'assassinat de Concini. Cependant une lettre de Malherbe, en date du 17 octobre 1614, fait voir qu'il était bien antérieur. Louis XIII fut aussi surnommé *Louis le Chaste*. Les deux anecdotes suivantes donneront une idée de son extrême réserve. « Un jour, dit Tallemant, Mme d'Hautefort tenait un billet. Il le voulut voir; elle ne le voulut pas. Enfin il fit effort pour l'avoir; elle, qui le connaissoit bien, se le mit dans le sein, et lui dit : « Si vous le voulez, vous le prendrez donc là? » Savez vous ce qu'il fit ? Il prit les pincettes de la cheminée, de peur de toucher à la gorge de cette belle fille. » — L'autre anecdote est rapportée par le P. Barry, dans les *Lettres de Paulin et d'Alexis*. « Étant permis au peuple de le voir dîner (à Dijon), il y eut une demoiselle, vis-à-vis de Sa Majesté, habillée et découverte à la mode. Le roi s'en prit garde, et tint son chapeau enfoncé et l'aile abattue tout le temps du dîner, du côté de cette curieuse. Et la dernière fois qu'il but, il retint une gorgée de vin en la bouche, qu'il lança dans le sein découvert de cette demoiselle, qui en fut bien honteuse. »

elle de Montpensier nous apprend qu'il
ait la plupart des airs de la musique qu'on
it chez lui trois fois par semaine, et qu'il
it même les paroles. Comme le roi Ro-
s'occupa aussi de musique religieuse; il
de quatre psaumes traduits par Godeau.
nait aussi, et un jour qu'il était à Nancy,
a fantaisie de crayonner le portrait du
Claude Deruet, ami de Callot. Enfin, nous
s dans les Mémoires de madame de Mot-
que « il savoit mille choses auxquelles les
mélancoliques ont coutume de s'adonner,
la musique et tous les arts mécaniques,
quels il avoit une grande adresse et un ta-
ticulier (1). » Ce passage, si insignifiant en
ce, est la peinture la plus vraie et la plus
ristique de ce roi qui, couché sur son lit
t, « publioit enfin à haute voix qu'il ne
plus de maîtres (2) ». [Amédée Renée,
Encycl. des G. du M., avec addit.]

re, *Hist. de Louis XIII*; 1646, 2 vol. in-8°. —
, *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV*
II; Toulouse, 1643, in-fol. — Ch. Bernard, *Hist.*
ouis XIII; 1646, in-fol. — J. Howell, *Lustra*
, *or the Life of the late Lewis XIII*; Londres,
ol. — Le Vassor, *Hist. du Règne de Louis XIII*;
00-1711, 19 vol. in-12. — J. Le Cointe, *Hist. du*
Louis XIII; 1716-1717, 5 vol. in-12. — Mézeray,
la Mère et du Fils; 1730, in-4°. — Griffet, *Hist.*
de Louis XIII; 1758, 3 vol. in-4°. — Bazin, *Hist.*
sous Louis XIII; 1838, 4 vol. in-8°. — Talle-
Réaux, *Historiettes*. — Richelieu, Brienne, duc
, La Valette, Rohan, Campion, Fontenay-Ma-
nt-Simon, Montrésor, Pontchartrain, etc., *Mé-*

s XIV (3) dit *le Grand*, roi de France
avarre, né à Saint-Germain-en-Laye, le
mbre 1638, mort à Versailles, le 1er sep-
1715, était le fils aîné de Louis XIII et
d'Autriche. La reine sa mère était stérile
ingt-trois ans, et Louis XIII l'avait prise
ion, quand une réconciliation momentanée
entre les deux époux. On en fit honneur
e La Fayette, aimée du monarque. On dit
t cherché au couvent de la Visitation un
ntre ses poursuites, elle combattit les pré-
dont la reine était l'objet, et rétablit
temps la bonne intelligence entre les
oux. La naissance de Louis XIV fut le fruit de ce rapprochement, et l'on donna le nom de *Dieudonné* au nouveau-né. Peu de jours avant d'expirer, le roi fit batipser le dauphin, alors âgé de cinq ans, et l'ayant fait venir de la chapelle dans sa chambre, il lui demanda comment il se nommait. « Je me nomme Louis XIV », répondit l'enfant. — « Pas encore, mon fils, pas encore », interrompit le mourant (1643). Sa première éducation fut tellement abandonnée, nous apprend Saint-Simon, que personne n'osait approcher de son appartement. « On lui a souvent, ajoute-t-il, ouï parler de ces temps avec amertume, jusque là qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du Palais-Royal où la cour résidait alors (1). » Les troubles de la Fronde agitaient le royaume. Le jeune roi, lié par la politique de sa mère aux vicissitudes de la fortune de Mazarin, se vit pendant cinq années le jouet d'un ministre intrigant ou d'une noblesse factieuse. Souvent obligé de fuir devant l'émeute triomphante, il parcourut ses États en fugitif, et ne rentra définitivement dans sa capitale que le 21 octobre 1652. L'année suivante, sous les ordres de Turenne, il fit contre le prince de Condé sa première campagne, qui se termina par la délivrance d'Arras, que ce grand capitaine, armé contre son pays, assiégeait avec les Espagnols (1653). Ce fut la fin de la guerre de la Fronde. Quoique la grande jeunesse de Louis ne lui ait pas permis de prendre une part active à ces événements, ils eurent néanmoins leur influence sur la suite de son règne. C'est en effet aux impressions et aux souvenirs qu'il conserva de ces temps d'anarchie qu'il faut surtout attribuer sa passion de l'ordre poussée jusqu'au despotisme et son aversion pour Paris, dont par la suite il s'éloigna, transférant ailleurs le siége du gouvernement.

Anne d'Autriche lui avait donné pour gouverneur le duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme; le premier maréchal de Villeroy lui succéda dans cette charge, et s'y consacra avec une sollicitude qui acquit à lui et à sa famille l'inaltérable attachement de son royal élève. Louis avait en outre comme précepteur l'abbé Péréfixe de Beaumont, depuis archevêque de Paris; mais il ne répondit pas d'abord aux soins d'un maître si distingué, et ne put jamais apprendre le latin quoiqu'on ait publié sous son nom une traduction des *Commentaires* de César. Vers dix-huit ans cependant, il apprit l'italien pour plaire à Marie Mancini et plus tard l'espagnol, lors de son mariage avec Marie-Thérèse. « Il s'occupait, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, à lire des livres d'agrément; il se plaisait aux vers et aux romans qui, en peignant la galanterie et la grandeur, flattaient en secret son caractère. Il lisait les tragédies de Corneille, et se formait le goût, qui n'est que la suite d'un

s sa mort on lui fit cette épitaphe :
eut cent vertus de valet
t pas une vertu de maître.

imprimé les *Préceptes d'Agapetus à Justinian,*
ançois par le roi Louis XIII; Paris, 1612, in-8°,
ait encore que onze ans. Nous avons en outre
nom : *Parva christianæ pietatis Officia per*
issimum regem Ludovicum XIII ordinata;
or. roy., 1642, in-16. *Le Codicille de Louis XIII,*
ance et de Navarre, adressé à son très-cher
successeur, publié à Paris, en 1643, sans nom
d'imprimeur, en 2 vol. in-18, est un recueil de
ceptes sur l'administration : il est devenu très-

limites de cet ouvrage ne nous permettent pas
rrêter sur tous les événements de ce grand
ous nous bornerons à en esquisser les princi-
stant surtout sur la partie directe qu'y a prise ce
nce.

(1) Sur les premières années de Louis XIV, voir les *Mémoires de Laporte*, son valet de chambre.

sens droit et le sentiment prompt d'un esprit bien fait. La conversation de sa mère et des dames de la cour ne contribua pas peu à lui faire goûter cette fleur d'esprit et à le former à cette politesse singulière qui commençaient dès lors à caractériser la cour. Les guerres civiles nuisirent à cette éducation, et le cardinal Mazarin souffrait volontiers qu'on donnât au roi peu de lumières. L'étude qu'il avait trop négligée avec ses précepteurs au sortir de l'enfance lui inspirait une timidité qui venait de la crainte de se compromettre, et l'ignorance où le tenait le cardinal Mazarin fit penser à toute la cour qu'il serait toujours gouverné comme Louis XIII, son père. » C'était surtout dans les exercices du corps que le jeune roi excellait. La danse, les courses de bague, l'équitation, la chasse à tir, dans laquelle il conserva jusque dans sa vieillesse une habileté remarquable, étaient ses plaisirs favoris; mais bientôt ils ne lui suffirent plus. Élevé au milieu des femmes chez la comtesse de Soissons, surintendante de la maison d'Anne d'Autriche et dont le logis était le centre des intrigues et de la galanterie, il éprouva jeune l'empire des passions. Les filles d'honneur de la reine reçurent ses premiers aveux. On prétend qu'il s'introduisait la nuit dans leur appartement par une porte dérobée, que la duchesse de Navailles, dame d'honneur de la reine, fit murer. Après quelques liaisons généralement assez secrètes, son cœur fut captivé par une passion véritable, qui faillit avoir de grandes conséquences. Seule entre toutes les nièces de Mazarin, Marie Mancini n'était point douée des dons extérieurs de la beauté; mais son esprit vif et enjoué séduisit le roi au point qu'on craignit qu'il n'épousât cette jeune fille. Anne d'Autriche s'en effraya, et Mazarin montra, dit-on, dans cette circonstance un vrai désintéressement en éloignant sa trop aimable nièce. Dans une dernière entrevue, Marie, voyant le roi très-ému, lui dit ces mots, restés célèbres : « Vous êtes roi, vous pleurez, et cependant je pars. » En 1659 fut signée la paix des Pyrénées, dont le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, fut la conséquence; et le lit nuptial, suivant l'expression de Massillon, fut dressé sur le champ fameux de tant de batailles, au milieu de magnificences extraordinaires. Le roi alla chercher sa jeune épouse jusqu'à la frontière, et la ramena à Paris, où ils firent une entrée solennelle (1660). La cour dès lors ne cessa d'être le théâtre de fêtes, de carrousels (1), de comédies et de ballets dans les réjouissances auxquelles le jeune roi prenait une part active.

(1) Le plus célèbre de ces carrousels est celui de 1662, qui eut lieu en face des Tuileries, dans une vaste enceinte depuis lors désignée sous le nom de place du Carrousel. Il y eut cinq quadrilles. Le roi était à la tête des Romains; son frère commandait les Persans; le prince de Condé les Turcs; le duc d'Enghien, son fils, les Indiens; le duc de Guise les Américains.

On joua alors devant lui, à Saint-Germain, la tragédie de *Britannicus*; il fut frappé de ces vers :

Pour mérite premier, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Dès lors il ne dansa plus en public.

Mazarin mourut en 1661. Avant sa mort, inquiet au sujet de ses richesses prodigieuses et mal acquises, il les offrit au roi, déclarant ne vouloir les tenir que de sa main; mais Louis XIV refusa ce don, qui s'élevait à près de 50 millions d'alors, qui en feraient 100 millions aujourd'hui. Ce cardinal mourut à temps pour son crédit, car le roi dit depuis : « S'il eût vécu plus longtemps, je ne sais ce que j'aurais fait. » Quoi qu'il en soit, le jeune monarque parut regretter sincèrement son ministre. Jusque alors il était resté étranger aux affaires; dans une seule occasion il avait révélé ce qu'il pourrait être un jour : c'était quelques années après la Fronde. Le peuple gémissait sous le poids des impôts nécessités par la guerre; de nouveaux édits de finance parurent en 1655. Le parlement, qui les avait enregistrés en lit de justice devant le roi, voulut les reviser et revenir sur sa décision. Instruit de cette circonstance, Louis, âgé de dix-sept ans, prêt à partir pour la chasse, se présente dans la grande chambre le fouet à la main, et prenant séance : « Messieurs, dit-il, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du parlement : je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer en lit de justice. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir ces assemblées et à pas un de vous de les demander. » Il fut obéi. Mais ces prémices de sa grandeur, selon l'expression de Voltaire, semblèrent se perdre le moment d'après; et les fruits n'en parurent qu'après la mort du cardinal. Dès le lendemain de cette mort, le monarque de vingt-trois ans annonça en quelles mains allait tomber l'autorité. Harlay de Chanvallon, président de l'assemblée du clergé, lui ayant demandé à qui désormais il s'adresserait pour les affaires de l'État. « A moi, répondit Louis XIV. » De ce moment on vit en lui l'unique maître de la France, et il le fut jusqu'à la fin. C'était bien le prince dont le perspicace Mazarin avait dit : « Il y a en lui de l'étoffe pour quatre rois. » Les premiers actes de son gouvernement révélaient le prince jaloux de sa puissance et décidé à tout voir, à tout faire par lui-même. Son conseil, formé par le cardinal, était composé du chancelier Seguier, garde des sceaux, de le Tellier, ministre de la guerre, de Lionne, qui dirigeait les affaires étrangères, et de Fouquet, surintendant des finances. Le roi, convaincu par Colbert, intendant des finances, des exactions criminelles de ce dernier, et peut-être encore plus blessé de son faste et de sa magnificence

que de son infidélité (1), médita de le faire saisir au milieu d'une fête somptueuse que lui offrait le surintendant à sa campagne de Vaux, à l'occasion du mariage d'Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II, avec le duc d'Orléans. Il se contint cependant; mais quelques jours après (5 septembre 1661), Fouquet fut, sur l'ordre du roi, arrêté à Nantes, et traduit devant une commission. Condamné au bannissement par ses juges, il le fut par le roi à une détention perpétuelle (1664), et mourut à Pignerol, après une captivité de dix-neuf années. Les finances furent alors confiées à Colbert, avec le titre de contrôleur général; et de ce moment l'ordre remplaça le chaos dans toutes les branches de l'administration publique.

Louis XIV se montra jaloux jusqu'à l'excès de l'honneur de sa couronne et impatient de rendre à la France le rang qu'elle avait droit d'occuper en Europe. L'ambassadeur d'Espagne ayant, dans une cérémonie publique à Londres, usé de violence et de ruse pour prendre le pas sur le comte d'Estrades, ambassadeur de France (1662), Louis, irrité, menaça aussitôt Philippe IV de la guerre; il le contraignit à faire une réparation publique et à renoncer à toute concurrence avec lui sur le pied de l'égalité. Il poussa plus loin encore son ressentiment à l'égard de la cour de Rome. Par suite d'un affront fait à son ambassadeur par la garde corse du pape Alexandre VII, il exigea et obtint du pape que cette garde fût cassée, que le cardinal Chigi, légat *a latere* et neveu du pape, vint en France lui demander pardon, et qu'une pyramide élevée à Rome rappelât en même temps l'offense et la réparation (1664). Quelques expéditions militaires donnèrent à l'intérieur une autorité nouvelle aux paroles du monarque. Élevé par Mazarin dans les principes de l'école italienne, imbu de ce préjugé, si funeste au bonheur de l'humanité, que la force doit seule faire loi en politique, Louis XIV soutint avec succès le Portugal contre l'Espagne, au mépris du traité des Pyrénées (1665). Il prêta un secours plus honorable à l'empereur Léopold contre les Turcs (1664). Conseillé par Colbert, il conclut une utile alliance commerciale avec la Hollande (1666), et soutint cette république contre l'Angleterre jusqu'à la paix de Breda (1667). Il confiait à la même époque une flotte au duc de Beaufort, qui purgea la Méditerranée des pirates barbaresques, et porta jusque auprès d'Alger la terreur des armes françaises. Les manufactures de glaces de Cherbourg, de draps fins de Louviers, d'Abbeville et de Sedan, de tentures des Gobelins, de tapis de La Savonnerie, de soieries de Tours et de Lyon s'élevaient de tous côtés sous la protection royale. Il fallait une marine pour protéger le commerce : l'Europe étonnée vit en peu de temps une flotte de cent vaisseaux de guerre et une armée de matelots. On creusa le port de Rochefort sur la Charente, et l'on acheta Dunkerque, ville nécessaire à la défense du royaume, et qui fut honteusement vendue par Charles II, au mépris des intérêts de l'Angleterre (1662).

Philippe IV, beau-père de Louis XIV, était mort en 1665, et Louis, sans tenir compte d'une renonciation formelle à l'héritage paternel, consentie par Marie-Thérèse, lors de son mariage, fit aussitôt valoir en son nom ses prétendus droits sur la Flandre, à l'exclusion de ceux de Charles II, fils mineur de Philippe IV. Il donnait pour prétexte que la dot de la reine n'ayant point été payée, la renonciation était nulle. Ayant gagné l'empereur Léopold, en lui faisant espérer le partage des dépouilles de Charles II, Louis se mit à la tête de son armée (1667), et en trois semaines se rendit maître de toute la Flandre qui a conservé le nom de Flandre française. « Il n'eut qu'à se présenter devant les places, a dit son historiographe; il entra dans Charleroy comme dans Paris. Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles, parut le voyage d'une cour. Le roi se hâta de revenir jouir des acclamations des peuples et des adorations de ses courtisans et de ses maîtresses. » Mais les fêtes que le jeune conquérant donnait à Saint-Germain ne le détournaient pas de pensées plus sérieuses. Le 2 février 1668 il part subitement avec quelques courtisans, voyage à cheval à grandes journées jusqu'à Dijon, et pénètre en Franche-Comté, province gouvernée par l'Espagne avec des formes républicaines. En un mois tout le pays était conquis. Le roi assista en personne à plusieurs siéges. Il n'y déploya pas le courage fougueux de son aïeul, mais il y fit preuve d'un grand sang-froid, se contentant de ne pas craindre le danger. On avait conservé au camp les habits de la cour et le petit coucher; les grandes et les petites entrées y étaient observées comme à Saint-Germain.

L'Europe s'alarme de ces succès rapides; une triple alliance se forme contre Louis entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède; elle est conclue en peu de jours. Le grand-pensionnaire de Hollande, Jean de Witt, devient l'âme de cette ligue, qui oblige le roi à signer le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), par lequel il conserve la Flandre et rend la Franche-Comté.

Louis XIV pendant la paix donne ses soins à l'administration intérieure et aux affaires de l'Église de France, troublée par les querelles du jansénisme. Il songe ensuite à se venger de la Hollande et à la punir de la part qu'elle avait prise dans la *triple alliance*. Il nourrissait un profond dédain pour tout autre gouvernement que celui d'un seul; et tandis qu'il aurait dû ménager des citoyens industrieux, qui versaient annuellement soixante millions dans nos marchés, il n'écouta contre eux que sa haine et son mé-

(1) On prétend que Louis XIV était surtout irrité des tentatives de séduction de Fouquet près de Mlle de La Vallière, que lui-même aimait alors en secret. Le fait n'a pas été complétement prouvé.

pris. Ce fut une des plus grandes fautes de son règne. Offensé par des médailles qui représentaient les Provinces-Unies comme arbitres de l'Europe (1) et irrité de l'impertinence de quelques gazetiers, le roi saisit ces frivoles prétextes pour déclarer la guerre aux Hollandais, et détacher de leur alliance les rois de Suède et d'Angleterre. Les États généraux, consternés, cherchent à détourner l'orage; on demande au roi quelle réparation il exige. « Je ferai, répondit-il, de mes troupes l'usage que veut ma dignité, et je n'en dois compte à personne. » A la tête de cent mille hommes, accompagné de Turenne, Condé, Vauban et Louvois, il ouvre la campagne. Vingt-cinq mille hommes seulement défendaient la Hollande sous les ordres du jeune Guillaume d'Orange. Le passage du Rhin, plus vanté que glorieux, s'exécute sans péril sous les yeux du roi (1672). En peu de mois, trois provinces et quarante places fortes sont conquises; Amsterdam est menacé; outre les maux de la guerre, les dissensions intérieures désolent le pays. Des propositions avantageuses sont soumises au roi; mais Louis exige plus encore : il demande le rétablissement de la religion catholique en Hollande, l'abandon d'une partie des temples au culte romain, vingt millions pour les frais de la guerre, la cession de tout ce que les Provinces-Unies possédaient sur le Wahal et sur le Rhin, et enfin des médailles expiatoires, qui chaque année lui seraient présentées, comme pour reconnaître que les sept provinces tenaient de sa clémence leur existence et leur liberté.

Ces prétentions exorbitantes exaspérèrent le peuple hollandais, et Louis XIV éprouva cette résistance du désespoir qu'il opposa lui-même plus tard à ses ennemis victorieux et implacables à leur tour. Les Hollandais percent leurs digues et mettent leur pays sous les eaux pour contraindre les Français à l'évacuer. L'Europe s'émeut en faveur de la Hollande : l'empereur Léopold, les rois d'Espagne et de Danemark, la plupart des princes de l'Empire, l'électeur de Brandebourg, tous, alarmés de l'ambition de Louis XIV, se liguent contre lui. Charles II lui-même est contraint par son parlement à délaisser la France (1673). Menacé par tant d'ennemis, les Français ne peuvent tenir la campagne; ils évacuent précipitamment la Hollande, n'y conservant que Grave et Maestricht. La Franche-Comté indemnisa Louis de tant de pertes. Il marche pour la seconde fois à la conquête de cette province austro-espagnole, et assiège en personne Besançon, qui ne résiste que neuf jours au génie de Vauban; la province est conquise de nouveau en six semaines et enlevée sans retour à l'Espagne (1674). Pendant ce temps le grand Condé triomphait à Senef (1674), et Turenne défendait la frontière du côté du Rhin, déployant dans ses opérations toutes les ressources de l'art et du génie. Il bat les Impériaux à Sintzheim, à Enzheim, à Turkheim; il les repousse au delà du Rhin, et les poursuit dans le Palatinat (1674). A la mort de Turenne (1675) Condé fut envoyé pour le remplacer, et contint l'ennemi. Deux brillantes campagnes du roi en Flandre continuèrent la guerre. Il prit en personne Condé (1676), Bouchain (1676), Valenciennes (1677), Cambray (1677), Gand (1678), Ypres (1678). Tous ces succès, la bataille de Cassel, gagnée par le duc d'Orléans, frère du roi (1677) sur le prince d'Orange, et les victoires maritimes de Duquesne (1676), terminèrent cette guerre, injustement entreprise et glorieusement achevée. Un congrès s'assembla à Nimègue, où la paix fut signée le 10 août 1678. La Hollande recouvra ce qu'elle avait perdu; l'Espagne abandonna la Franche-Comté, et l'empereur confirma les droits de la France sur l'Alsace. Mais l'ambition de Louis XIV ne fut point retenue par cette paix générale. Avec le concours des chambres souveraines (1) et sous le vain prétexte que les cessions faites en Alsace devaient être accompagnées de leurs dépendances, il s'empara de plusieurs places des bords du Rhin. Beaucoup de petits princes furent ainsi dépossédés, et l'occupation de Strasbourg, ville libre et impériale (1681), amena enfin une troisième coalition contre Louis. L'invasion des Turcs dans l'Empire ajourna la vengeance des Allemands; l'Espagne soutint seule la lutte, et perdit Courtray, Dixmude et Luxembourg. Une nouvelle trêve de vingt ans, à laquelle accédèrent l'empereur et la Hollande, fut conclue à Ratisbonne (1684); elle autorisait le roi à conserver temporairement Luxembourg, Strasbourg et toutes les réunions prononcées par les chambres souveraines. C'est ainsi que Louis XIV, étendant ses conquêtes par des voies illégitimes, accumulait contre lui de longs ressentiments qui devaient éclater au jour de l'adversité. Tout pliait alors sous l'effort de ses armes. Les Anglais avaient usurpé sur mer la prédominance du pavillon; il exigea l'égalité avec eux, et répondit à son ambassadeur, qui lui transmettait les objections du gouvernement anglais : « Le roi d'Angleterre et son chancelier peuvent voir quelles sont mes forces; mais ils ne voient pas mon cœur. Tout ne m'est rien à l'égard de l'honneur. » Les vaisseaux espagnols baissèrent leur pavillon devant le sien; Duquesne purgea la Méditerranée des pirates qui l'infestaient, et foudroya deux fois la ville d'Alger avec deux galiotes à bombes nouvellement inventées (1683). Alger, Tunis et Tripoli, se soumirent. Gênes fut accusée à tort

(1) Les États généraux avaient fait frapper une médaille avec cette inscription en latin : Les lois affermies, la religion épurée, les rois secourus, défendus et réunis, la liberté des mers vengée, l'Europe pacifiée.

(1) Après la paix de Nimègue, Louis XIV avait établi à Metz et à Brisach des juridictions pour réunir à la couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des trois évêchés, mais qui depuis un temps immémorial avaient passé sous d'autres maîtres (*Siècle de Louis XIV*).

d'avoir fourni des secours aux cor-
4,000 bombes écrasèrent ses palais de
1684), et son doge fut réduit à venir à
; implorer la merci de Louis XIV. La
aine, déjà vaincue par lui au sujet du
régale (1682), et par l'édit qui promul-
déclaration de l'assemblée du clergé en
s maximes gallicanes, fut de nouveau
dans l'affaire du droit d'asile accordé
artier des ambassadeurs à tous les mal-
t vagabonds qui s'y réfugiaient. Toutes
; puissances catholiques avaient, sur la
du pape, renoncé à ce privilége abu-
s XIV, pressé à son tour de les imiter,
« qu'il ne s'était jamais réglé sur
: d'autrui, et que c'était à lui de servir
e » (1685), et il envoya aussitôt à Rome
ssadeur, le marquis de Lavardin, qui y
me dans une ville conquise. Plus tard,
efus que fit le souverain pontife de confir-
tion du cardinal de Furstemberg, sa créa-
rchevêché électoral de Cologne, il se sai-
gnon, ancienne possession des papes.
souffrit que le maréchal de La Feuillade
t sur la place des Victoires à Paris, un
it où un luminaire brûlait devant sa sta-
ied de laquelle les nations de l'Europe
eprésentées vaincues et enchaînées. Tel
is vis-à-vis l'étranger; à l'intérieur, il
s moins redouté, et, tout-puissant, il
lire avec vérité : « *L'État c'est moi.* »
le ville lui avait déféré solennellement
le surnom de *Grand*, décidant que
nt ce titre seul serait inscrit sur les
its publics. Tous les ordres et tous
; de l'État rivalisaient devant le mo-
l'obéissance et de dévouement. Le
qui Louis fermait son conseil, avait perdu
uence politique; la noblesse, considéra-
liminuée par tant de guerres et attirée à
tait domptée par les habitudes d'un bril-
ige et par l'attrait des plaisirs et des
tiers état perdit ses libertés munici-
l'établissement définitif des intendants
silence imposé aux parlements; les trois
nfin furent réduits à la nullité politique
préventions du roi contre les états gé-
t par son invincible résolution de ne les
er jamais. Les liens d'une administration
le pouvoir occulte de la police nouvel-
créée, et l'entretien d'une nombreuse
ermanente achevèrent de réduire le
à une obéissance passive. Le roi l'y
par l'éblouissant prestige de ses victoires
; merveilleuses créations de son règne.
nt lui-même à toutes les renommées, il
début de sa carrière obtenu celle de
int, et la gloire, beaucoup plus pure, de
r des lettres, des sciences, de l'indus-
du commerce. Secondé par Colbert, il
na les ordonnances sur les eaux et
669), sur le commerce (1673), sur la
marine (1681). Dès 1667 il avait publié une ordonnance célèbre sur la procédure civile, et en 1670 une autre sur l'instruction criminelle. Le prince et son ministre tournèrent ensuite leurs soins vers l'industrie, et le roi mit le premier en honneur à sa cour les produits des fabriques françaises. A sa voix, des manufactures s'élèvent, des vaisseaux couvrent l'Océan, et la France monte au premier rang des puissances maritimes. Colbert acheta les établissements des Antilles au nom de Louis XIV, et mit sous la protection du gouvernement français une partie de la grande île de Saint-Domingue, enlevée par des flibustiers français aux Espagnols. Une compagnie des Indes occidentales, créée par ses soins en 1664, acquit les possessions françaises en Amérique depuis le Canada jusqu'au fleuve des Amazones, et en Afrique depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Une autre compagnie, celle des Indes orientales, fut également créée à cette époque (1664) : établie d'abord à Madagascar, elle quitta bientôt cette île, et se dirigea vers les Indes; elle établit un comptoir à Surate, et fonda Pondichéry, qui devint le centre de ses opérations dans l'Inde. Le génie de Louis XIV s'associe à toutes les créations grandes et utiles. Ses soins embrassent les places, les ports, les routes, les canaux. Inspiré (1) par Colbert et Vauban, il défend les frontières de l'est et du nord par un triple rang de forteresses; il commande d'importantes constructions à Brest, à Toulon et à Rochefort, qu'il a créé; il adopte les plans de Riquet, et fait creuser le canal du Languedoc, qui unit les deux mers (1666-1684); il achève de paver la capitale, et pourvoit à sa police et à son éclairage; il agrandit et enrichit le Jardin des Plantes, fait tracer les boulevards, élève Versailles, l'hôtel des Invalides et l'Observatoire, les portes Saint-Denis et Saint-Martin, et l'admirable façade du Louvre construite sur les plans de Claude Perrault. Il s'entoure de l'élite des grands hommes de son siècle, emprunte d'eux une partie de leur gloire, et s'honore lui-même en les récompensant : ses présents et ses pensions vont chercher même les artistes et les savants étrangers. Ses ministres leur écrivent en son nom que « s'il n'était pas leur souverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur ». Il en appelle plusieurs en France, établit à Rome une école

(1) On voit, par ce résumé, quels changements Louis XIV apporta dans l'État. Une grande part de l'honneur en appartient sans doute à ses ministres, qui le secondèrent à l'envi, mais il ne resta étranger à rien. Voici comment s'exprime l'auteur du *Siècle de Louis XIV* : « Non-seulement Louis s'imposa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ses ministres, mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particulière, et tout citoyen avait la liberté de lui présenter des requêtes et des projets. Louis XIV se forma et s'accoutuma lui-même au travail, et ce travail était d'autant plus pénible qu'il était nouveau pour lui et que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premières dépêches à ses ambassadeurs. Les lettres les plus importantes furent souvent minutées de sa main, et il n'y eut aucun écrit en son nom qu'il ne se fit lire. »

pour les peintres (1667), et à Paris des académies de sculpture, de peinture et d'architecture (1668); sur la proposition de Colbert, il fonde l'Académie des Sciences (1666), et celle des Inscriptions (1663), place la bibliothèque royale dans un vaste local, et porte de 16,000 à 40,000 le nombre de ses volumes; enfin, il commande les voyages de Tournefort, et fait mesurer la méridienne de Paris. Sa renommée s'étend jusqu'aux extrémités de l'Asie, et le roi de Siam envoie une ambassade solennelle pour féliciter le roi de France et traiter avec lui (1680). Louis, au comble de la prospérité humaine, prend pour emblème le soleil et pour devise ces mots célèbres: *Nec pluribus impar*.

Sous tant de grandeurs cependant de nombreux périls étaient cachés. Louis attacha son orgueil à triompher des difficultés et à entreprendre des choses impossibles. Colbert, qui encouragea d'abord le goût du roi pour les bâtiments, vit avec effroi la fortune publique s'engloutir dans les constructions stériles et gigantesques de Versailles, ce favori sans mérite, selon l'expression du duc de Créqui. Enivré par tant de gloire, Louis XIV croyait posséder un droit absolu sur la vie et les biens de ses sujets, et se disait le lieutenant de Dieu sur la terre (1). Il était facile de prévoir tous les malheurs dont serait menacée la France si la volonté du prince, sans contrepoids, cessait de s'inspirer des conseils du génie pour écouter ceux de l'ignorance, du fanatisme et de l'adulation. Vainqueur de toutes les résistances, il en vint presque au point de se croire d'une nature supérieure à l'humanité, de se persuader que sa gloire rendait légitime de sa part ce qui devant Dieu était coupable de la part des autres hommes, et le prestige dont il couvrit ses amours adultères portait une atteinte presque aussi fatale aux mœurs nationales que les honteux désordres de son successeur.

Dès le mariage d'Henriette d'Angleterre avec Monsieur (2), le roi ressentit pour sa belle-sœur une vive sympathie. Il y eut d'abord entre eux une coquetterie d'esprit qui dégénéra bientôt en un sentiment plus tendre; toutefois, malgré les bruits scandaleux qui coururent, il y a lieu de croire que cette passion ne fut pas coupable et que Madame sur son lit de mort put jurer à son mari « qu'elle ne lui avait jamais manqué ». Louise de La Baume, depuis duchesse de La Vallière, fut la première femme qui reçut publiquement le titre de maîtresse du roi. Aucune d'ailleurs ne fut plus excusable et plus digne de compassion. Le hasard révéla un jour au roi l'amour secret que cette jeune fille lui avait voué; il en fut touché, et la paya de retour. Cette liaison demeura longtemps cachée. Elle éclata enfin (1663), et en 1667 le roi érigea la terre de Vaujours, sous le nom de La Vallière, en duché pour sa maîtresse, dont il avait eu quatre enfants. Peu touché des grandeurs et sincèrement pieuse, Mlle de La Vallière chercha plusieurs fois derrière les grilles d'un couvent un rempart contre sa coupable passion. Le roi vint l'en arracher; mais enfin, inconstant et déjà épris de Mme de Montespan, après avoir promené à travers le royaume ses deux maîtresses et la reine dans le même carrosse, il permit à son infortunée amante de prendre le voile aux Carmelites du faubourg Saint-Jacques (1674). L'altière Montespan régna seule alors. Fille du duc de Mortemart, elle possédait ainsi que son frère, le duc de Vivonne, et ses sœurs, Mme de Thianges et l'abbesse de Fontevrault, l'*esprit des Mortemart*. Le roi en fut charmé et même après sa rupture avec Mme de Montespan, il conserva un goût très-vif pour cette spirituelle famille. Rien n'égala le scandale de cette liaison doublement adultère. Le voyage de Flandre de 1670 fut le triomphe de la favorite. « Le roi, dit Voltaire, qui fit tous ses voyages de guerre à cheval, fit celui-ci dans un carrosse à glaces. La reine, Madame, sa belle-sœur, la marquise de Montespan étaient dans cet équipage superbe, suivi de beaucoup d'autres, et quand Mme de Montespan allait seule, elle avait quatre gardes du corps aux portières de son carrosse. On faisait porter dans les villes où l'on couchait les plus beaux meubles de la couronne. Tous les honneurs, tous les hommages étaient pour madame de Montespan, excepté « ce que le devoir donnait à la reine ». Malgré tant de concessions, Louis XIV n'aimait pas cette femme, dont la hauteur dans les nues, selon l'expression de Saint-Simon, le blessait, et il lui était souvent infidèle. Parmi ses rivales Mlle de Fontanges fut la plus redoutable. Le roi en eut un enfant, et la fit duchesse; mais elle mourut subitement à l'âge de vingt ans (1681). Mlle de Ludre lui succéda un instant, sans ébranler le crédit de Mme de Montespan. Mme de Rohan-Soubise avait su inspirer au volage monarque un long attachement, qui n'éclata jamais au grand jour, mais dont la cour entière était confidente. Mme de Montespan continuait à être la favorite en titre; mais elle-même s'était donné une rivale que son âge et son obscurité semblaient rendre peu dangereuse. Employée comme gouvernante des bâtards de Mme de Montespan et du roi, Françoise d'Aubigné, veuve du poëte Scarron, se substitua peu à peu à sa bienfaitrice, et finit par l'éloigner progressivement de l'intimité et de la société du roi. Cependant ce ne fut qu'en 1691 qu'on lui retira son appartement et qu'elle cessa de venir à la cour. Mme Scarron, devenue marquise de Maintenon, obtint toute la confiance du roi et une affection qui prit bientôt un caractère plus tendre. A dater de ce moment on remarque une complète réforme dans les mœurs du roi. Marie-Thérèse était morte en 1683. Il est aujourd'hui hors de doute qu'écoutant les scrupules

(1) *Mémoires et instructions de Louis XIV pour le dauphin*, pages 93, 301, 336.
(2) Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.

de sa conscience, il crut devoir concilier
'elle passion avec le devoir, en épousant
ment Mme de Maintenon. Ce mariage fut
vers les premiers mois de 1685, ou au
rd en 1686, dans une petite chapelle du
le Versailles, en présence de Harlay, ar-
ue de Paris et du jésuite Lachaise, con-
du roi, de Bontemps, premier valet de
e, et de Montchevreuil. Le roi avait à cette
quarante-sept à quarante-huit ans, et la
se cinquante à cinquante-et-un. « Dès lors
s, les succès, dit le caustique Saint-Simon,
: confiance, la rare dépendance, la toute-
ce, l'adoration publique, universelle, les
s, les généraux d'armée, la famille royale
proche, tout en un mot fut à ses pieds;
a et tout bien par elle, tout réprouvé sans
s hommes, les affaires, les choses, les
les justices, les grâces, la religion, tout
xception en sa main, et le roi et l'État
imes. » L'un des premiers actes de ce
1 gouvernement fut la révocation de l'édit
es (1685), qui désola le midi de la France,
une guerre civile et chassa cent mille fa-
ıdustrieuses, qui portèrent chez l'étranger
t de leurs fabrications et la haine du mo-
persécuteur. Louis XIV avait toujours, en
r des anciennes guerres civiles, regardé
estants d'un œil de haine et de colère.
dévot et fort peu instruit des différences
:lles qui existaient entre les deux cultes,
nsait qu'on professât publiquement dans
aume des opinions qui n'étaient pas les
, et il s'arrogea sur la conscience de ses
'autorité absolue qu'il croyait avoir sur
ıg et sur leurs biens : ses cruelles persé-
contre les réformés furent suggérées par
ueil encore plus que par son ignorante
n. Pendant que Louis déchirait ainsi son
e de ses propres mains, un orage ter-
formait contre lui au dehors. Le prince
ge était devenu l'âme d'une nouvelle ligue,
: le nom de *ligue d'Augsbourg*, ville où
des puissances fut résolue (1688). L'em-
l'Empire, l'Espagne, la Hollande, la Sa-
coalisèrent. Louis envoya aussitôt en Al-
: une armée qu'il mit sous les ordres du
ı, prince modeste et doux et qu'il savait
le de l'effacer (1). « Mon fils, lui dit le roi
:part, en vous envoyant commander mes
, je vous donne l'occasion de faire con-
otre mérite; allez le montrer à l'Europe,
e lorsque je viendrai à mourir, on ne
ɔive pas que le roi soit mort. » Cette
ne s'ouvrit à l'époque de la seconde ré-
ı d'Angleterre. Jacques II, frère et suc-

is XIV, trop jaloux de sa gloire, n'aimait pas à
ıx autres membres de sa famille l'occasion de s'il-
C'est ainsi que le duc d'Orléans, après sa vic-
Cassel, n'obtint jamais d'autres commandements,
e roi éloigna presque toujours des armées son
: duc de Chartres et son cousin le prince de Conti,
talents lui faisaient ombrage.

cesseur de Charles II, venait d'être chassé du trône par son gendre, le prince d'Orange. Le monarque fugitif chercha un asile en France : Louis XIV l'y reçut avec une magnificence royale, et lui fit rendre les mêmes honneurs qu'à lui-même. Ce n'était pas assez; malgré tous les ennemis qui menaçaient les frontières, il entreprit de rétablir Jacques II sur son trône; il lui fournit une flotte, une armée et un trésor, et allant prendre congé de lui à Saint-Germain, il lui donne sa cuirasse pour dernier présent, et lui dit en l'embrassant : « Tout ce que je peux vous souhaiter de mieux est de ne nous revoir jamais. » Tous ces efforts furent vains; vaincu à La Boyne en Irlande (1690), Jacques revint en France. Pendant ce temps la guerre continuait sur le continent. Le second incendie du Palatinat, ordonné par le roi (1) (1689), la conquête des trois électorats ecclésiastiques, la victoire de Luxembourg à Fleurus sur les Allemands (1690) et de Catinat à Staffarde, sur le duc de Savoie (1690), furent les principaux épisodes des deux premières campagnes. Louis XIV fit lui-même celle de 1691 en Flandre, et prit Mons. L'année suivante il assiégea Namur, dont il s'empara en un mois (1692). A la suite de ce succès il quitta l'armée, où depuis il ne reparut que quelques jours, l'année suivante. Mais il y maintint l'émulation et la discipline en créant l'ordre militaire de Saint-Louis, récompense plus briguée que la fortune. Les nouvelles victoires de Luxembourg à Steinkerque (1692) et à Nerwinde (1693), celle de Catinat à La Marsaille (1693) furent balancées par l'invasion de Victor-Amédée en Provence et par la fatale bataille de La Hogue (1692), où l'amiral Russel détruisit toute une flotte française destinée à transporter de nouveau Jacques II en Angleterre. Cette guerre ruineuse se prolongea encore trois années. La détresse était extrême. On avait ouvert des emprunts pour 6 millions de rentes et créé une multitude de charges. Le roi avait fait porter à la Monnaie les meubles d'argent de Versailles et ordonné une refonte générale des monnaies, dont il changea le titre, portant de 26 livres 15 sous à 29 livres 4 sous la valeur du marc d'argent. Il avait établi l'impôt de la capitation sur tous les chefs de famille partagés en vingt-deux classes selon leur fortune, et s'inscrivit lui-même en tête des contribuables. Enfin, épuisée par de stériles victoires, la France entama des négociations pacifiques, et la paix fut signée à Ryswick (1697). Louis conserva Strasbourg, mais dut abandonner tout ce qu'il avait usurpé hors d'Alsace, depuis la paix de Nimègue. Il dut enfin, ce qui lui coûta peut-être davantage (2), reconnaître le prince d'Orange Guillaume III pour roi d'Angleterre.

(1) Le premier incendie du Palatinat eut lieu en 1674. C'est une tache sur la gloire de Turenne, qui l'ordonna.

(2) Louis XIV haïssait Guillaume autant qu'il en était

La puissance de Louis XIV était tellement ébranlée par cette longue et sanglante guerre, qu'il ne put soutenir en Pologne son proche parent, le prince de Conti, élu roi de ce pays, contre Auguste, électeur de Saxe, son compétiteur au trône. Le temps brillant du règne était passé; une sorte d'inquisition pesait sur toute la cour; la puissance de Mme de Maintenon était au comble. Tous les jours le roi travaillait chez elle avec ses ministres. On vit enfin au camp de Compiègne (1698) le roi de France, tête nue, debout, expliquer à la veuve de Scarron assise dans sa chaise à porteurs, les diverses opérations de la petite guerre. La charmante duchesse de Bourgogne, fille du duc de Savoie, conservait seule, à cette cour sur son déclin, un peu d'éclat et de gaieté, parvenant même à dérider le vieux roi, qui « lui passait tout ». Malgré les leçons de la dernière guerre, l'ambition de Louis XIV était encore active. Déjà, en 1698, il avait partagé avec Guillaume d'Orange et l'empereur Léopold les États de Charles II, roi d'Espagne, qui vivait encore, mais dont la mort ne pouvait être éloignée. Quand on apprit tout à coup que ce prince, en expirant (1700), avait par son testament institué pour son successeur Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de sa sœur aînée Marie-Thérèse et fils du dauphin de France, le conseil du roi fut partagé sur la question de l'acceptation. « Le roi écouta tous les avis, dit Saint-Simon, et conclut sans s'ouvrir. Il dit qu'il avait tout bien ouï et compris tout ce qui avait été dit de part et d'autre; qu'il y avait de grandes raisons des deux côtés; que l'affaire méritait bien d'attendre vingt-quatre heures ce qui pourrait venir de l'autre côté des Pyrénées et si les Espagnols seraient du même avis que leur roi. » Le choix du nouveau souverain ayant paru populaire en Espagne, Louis XIV se décida à accepter le testament au nom de son petit-fils. Le 16 novembre 1700, en présence de toute la cour, il dit en montrant le jeune duc d'Anjou : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne. La naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi aussi par son testament; toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment; c'était l'ordre du ciel; je l'ai accordé avec plaisir »; et se tournant vers son petit-fils : « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir; mais souvenez-vous que vous êtes né Français, pour entretenir l'union entre les deux nations; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. » Le jour des adieux arriva; on vit toute la famille pleurer avec amertume. Louis conduisit le nouveau roi d'Espagne jusqu'au bout de l'appartement, l'embrassa à plusieurs reprises, et le tint longtemps dans ses bras. — *Il n'y a plus de Pyrénées,* — lui dit-il en le quittant. Accepter ce testament, c'était annuler la convention antérieure dite *traité de partage*. C'était exposer la France à une guerre nouvelle en bravant l'Europe, toujours disposée à accuser Louis d'aspirer à la monarchie universelle. L'empereur protesta sur-le-champ (1700); et une année s'était à peine écoulée que déjà la Hollande, l'Angleterre et l'Empire faisaient cause commune avec lui contre Louis XIV (1701). Ce monarque venait de commettre deux fautes énormes, la première en envoyant à Philippe V des lettres patentes par lesquelles ses droits à la couronne de France lui étaient conservés, contre l'expresse volonté du testateur; l'autre en reconnaissant pour roi d'Angleterre, au lit de mort de Jacques II, le prince de Galles, son fils (1701), malgré une clause formelle du traité de Ryswick, « résolution, dit un contemporain, plus digne de la générosité de Louis XII et de François Ier que de la sagesse du roi ». Les puissances coalisées se disposèrent aussitôt à la guerre terrible connue dans l'histoire sous le nom de *guerre de la succession*, qui, commencée en Italie, s'étendit bientôt sur les deux continents, dans les îles, et partout enfin où les Français et les Espagnols avaient des établissements. Elle dura onze ans avec des alternatives continuelles de succès et de revers. Louis XIV et Philippe V n'avaient pour alliés contre cette ligue formidable que le roi de Portugal, le duc de Savoie et les électeurs de Bavière et de Cologne, les ducs de Parme, de Modène et de Mantoue.

A l'intérieur, de nombreux signes de décadence étaient déjà visibles. Le roi sexagénaire, devenu plus retiré, voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués et fascinés par une longue prospérité. Mme de Maintenon n'avait ni la force ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire de l'État. Les grands ministres et plusieurs capitaines illustres étaient morts. Mme de Maintenon fit réunir en 1701 le ministère de la guerre et celui des finances dans les mains de Chamillart, sa créature, homme médiocre et qui devait l'origine de sa fortune au talent le plus frivole (1). Le roi, trop confiant en ses lumières et en ses forces, prétendait former ses ministres (2) et tout conduire par lui-même : il dirigeait avec Chamillart, dans le cabinet de Mme de Maintenon, les opérations militaires; et plus d'une fois les occasions heureuses échappèrent ainsi à ses généraux. Ce ne fut pas seulement dans le choix de ses ministres que Louis XIV se laissa aveugler par son orgueil, il sembla croire qu'il suffisait de son amitié et de

bal : mais sa haine avait des motifs moins légitimes. Saint-Simon en voit l'origine dans le refus qu'avait jadis fait le prince d'Orange d'épouser une fille naturelle du roi Guillaume répondit fièrement à la proposition qui lui était faite « que les princes d'Orange avaient pour coutume d'épouser les filles légitimes des rois et non leurs bâtardes. »

(1) Le jeu de billard.

(2) Lorsqu'il choisit Barbezieux pour succéder à Louvois dans le ministère de la guerre, il lui dit : « *J'ai formé votre père, je vous formerai de même.* »

ıseils pour créer un bon général. Le com-
ı des plaisirs de sa jeunesse, l'incapable
y, fut mis à la tête de l'armée en Italie,
'aient se porter les premiers coups. Vil-
ouvrit la campagne en se faisant battre à
sur l'Oglio (1701). Heureusement il fut
sonnier l'année suivante à Crémone, où
issa surprendre par le prince Eugène (1)
. Vendôme lui succéda, et gagna la ba-
e Luzara (1702), pendant que Villars et
battaient les Impériaux, le premier à
ıg (1702) et à Hochstet (1703), et le second
(1703). Mais là s'arrêtèrent les succès
Marlborough, dans la campagne de 1702,
epoussé en Flandre le duc de Bourgogne,
s de Louis XIV. La marine avait essuyé
e échec dans le port de Vigo (1702). Le
Savoie abandonna l'alliance de la France
outenir l'empereur contre Philippe V et
de Bourgogne, ses deux gendres, et le
ıl suivit son exemple. Tant de disgrâces
ı France furent suivies d'un échec plus
. Le maréchal de Tallard fut complète-
ıattu par les alliés à Hochstet (1704)
même lieu où l'année précédente Villars
iomphé. Les fléaux de la guerre civile
ıt contre Louis XIV à ceux de la guerre
re Les calvinistes, poussés à la révolte
révocation de l'édit de Nantes, s'étaient
ß en régiments dans les Cevennes, sous
de *camisards*, et tinrent les armées
en échec : Villars les soumit par la dou-
il fallut que le roi consentit à traiter
x (1704). L'année 1705 fut marquée par
ıête de Gibraltar par les Anglais, le suc-
Vendôme à Cassano et le combat indécis
ga entre la flotte anglo-hollandaise et
; franco-espagnole, commandée par le
e Toulouse, fils naturel de Louis XIV et
lu royaume. L'année suivante (1706) fut
ıuse pour la maison de Bourbon. L'Es-
ıt envahie; Villeroy, que Louis XIV s'obs-
employer, avait reparu à la tête de l'ar-
Flandre et avait essuyé la terrible dé-
Ramillies, sans autre reproche de la part
quand il reparut à Versailles, que ce
Monsieur le maréchal, on n'est plus heu-
notre âge. » Enfin la levée du siége de
; la déroute des Français, qu'il faut attri-
ıx ordres absurdes dictés par Louis du
son cabinet, firent perdre à Philippe V le
, et par suite le royaume de Naples,
ons de la couronne espagnole. Eugène
sans obstacle sur la France, tandis que
loway, commandant l'armée alliée dans
la péninsule, s'empare de Madrid et y proclame roi d'Espagne l'archiduc Charles (1).

La France n'avait plus d'alliés; elle était ouverte aux ennemis. Villars retarde un instant l'invasion à l'est en enlevant les lignes de Stolhoffen (1707); le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, rouvre à Philippe V, par la victoire d'Almanza, le chemin de sa capitale, et le maréchal de Tessé fait lever le siége de Toulon au prince Eugène et au duc de Savoie, qui avaient envahi la Provence (1707); mais un immense désastre allait éclater en Flandre. Une armée de cent mille hommes, sous les ordres du duc de Vendôme, était l'espoir de la France. Le roi y envoya son petit-fils, le duc de Bourgogne, pour y commander conjointement avec Vendôme. Une funeste mésintelligence divisa les deux chefs : elle eut pour résultat la défaite d'Oudenarde (1708), et la prise de Lille. L'armée, découragée, laissa prendre Gand et Bruges, puis successivement tous les postes militaires; le chemin de Paris était libre et un parti hollandais, s'avançant jusque auprès de Versailles, enleva sur le pont de Sèvres le premier écuyer du roi, qu'il prit pour le dauphin.

La guerre avait épuisé toutes les ressources du royaume. Le crédit était anéanti; la dette publique s'élevait à 2 milliards. Le cruel hiver de 1709 mit le comble à la misère générale. Louis XIV et les grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle à la Monnaie. Le peuple, en plusieurs provinces, périssait moissonné par la famine; des révoltes éclatèrent. Louis XIV demanda alors la paix aux Hollandais, qu'il avait jadis si cruellement humiliés; mais son négociateur, le président Rouillé, ne trouva en Hollande que hauteur et mépris : on refusa longtemps de l'entendre; enfin on lui signifia qu'il fallait que le roi contraignît lui-même son petit-fils à descendre du trône. Cette humiliante déclaration fut transmise à Versailles au conseil du roi. Torcy, habile négociateur, s'offrit à partager la tâche cruelle du président Rouillé : il partit pour la Hollande, où Heinsius était alors grand-pensionnaire. Autrefois ministre de Guillaume en France, Heinsius avait essuyé plus d'un affront et s'était vu menacé de la Bastille par Louvois; il se souvint de ces outrages. Le prince Eugène et Marlborough, qui formaient un triumvirat avec le grand-pensionnaire, rejetèrent les propositions de Louis XIV, qui offrait d'abandonner la monarchie d'Espagne et d'accorder aux Hollandais une barrière qui les séparât de la France; ils exigèrent que Louis XIV rendît l'Alsace et une partie de la Flandre, et insistèrent pour qu'il se joignît à eux contre son petit-fils. Le président Rouillé eut ordre de porter ces dernières paroles à Louis XIV et de quitter la Hollande dans les vingt-quatre heures. « Puisqu'il faut faire la guerre, s'écria le vieux monarque, j'aime mieux

ortune mit là en présence deux hommes que
' avait mal jugés, un favori sans talents et un
nme méconnu. Le prince Eugène, alors abbé
, avait demandé un régiment au roi. N'ayant
nir, il passa au service de l'empereur. Le roi,
'apprit, dit à ses courtisans : « Ne trouvez-vous
ıs fait là une grande perte? »

(1) Deuxième fils de l'empereur Léopold.

la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » — « Il fit alors, dit Voltaire, ce qu'il n'avait jamais fait avec ses sujets; il se justifia devant eux, adressant aux gouverneurs des provinces, aux communautés des villes une lettre circulaire par laquelle, en rendant compte à ses peuples du fardeau qu'il était obligé de leur faire encore soutenir, il excitait leur indignation, leur honneur et même leur pitié. » L'indignation, causée par les prétentions exorbitantes des alliés réveilla chez le peuple le patriotisme comme autrefois celles de Louis avaient sauvé la Hollande. On redoubla d'efforts; mais Villars perdit en Flandre la sanglante bataille de Malplaquet (1709); plusieurs places tombèrent au pouvoir de l'ennemi, tandis qu'en Espagne la défaite de Saragosse (1710) obligeait Philippe V à quitter une seconde fois sa capitale. Louis s'humilia de nouveau. Il avait nommé pour négociateurs en Hollande l'abbé de Polignac, l'un des plus beaux esprits de son siècle, et le maréchal d'Uxelles: il proposa par leur bouche, au congrès de Gertruydenberg (1710) de ne donner aucun secours à son petit-fils, de rendre Strasbourg et Brisach, de renoncer à la souveraineté de l'Alsace, de raser toutes ses places depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg, de combler le port de Dunkerque, enfin de laisser à la Hollande Lille, Tournay, Ypres et plusieurs autres places en Flandre; il fléchit même jusqu'à offrir un million par mois pour aider les alliés à détrôner son petit-fils : tout fut vain; ils voulurent qu'il s'engageât seul à le chasser d'Espagne.

Des événements imprévus sauvèrent la France. Vendôme reparut en Espagne, où son nom fit des prodiges; sa victoire de Villaviciosa (1710) détruisit l'armée de l'archiduc Charles et sauva la couronne de Philippe V.

La mort de l'empereur Joseph (1711), qui avait succédé à Léopold, hâta la paix : l'archiduc Charles son frère, compétiteur de Philippe V, obtint la couronne impériale, et encourut à son tour le reproche d'aspirer à la monarchie universelle : l'Angleterre dès lors n'était plus intéressée à soutenir ses prétentions au trône d'Espagne, et signa une suspension d'armes avec la France. Marlborough fut rappelé, et le duc d'Osmond, son successeur, eut l'ordre de rester neutre. A la même époque, Duguay-Trouin s'emparait de Rio-Janeiro, capitale du Brésil (1711). Eugène cependant faisait en Flandre de nouveaux progrès. Il était maître de Bouchain et du Quesnoy : de là jusqu'à Paris il n'y avait plus de place forte : Louis vit sa capitale menacée. Des malheurs domestiques s'unirent pour l'accabler aux malheurs de son royaume. Il perdit dans l'espace d'une année le dauphin son fils (1711); le duc de Bourgogne, l'espoir de la France; la duchesse, sa femme, l'idole de la cour; et leur fils aîné (1712). Vendôme mourut en Espagne (1712). La cour et le royaume étaient frappés de terreur. Ce fut alors que Louis XIV, à qui l'on donna le conseil de se retirer derrière la Loire, répondit au maréchal d'Harcourt: « Si je ne puis obtenir une paix équitable, malgré mes soixante-quatorze ans, je me mettrai à la tête de ma brave noblesse et j'irai m'ensevelir sous les débris de mon trône. » Villars à Denain sauva la France (1712). Sa victoire détermina la conclusion de la paix; elle fut signée à Utrecht (1713) avec l'Angleterre et la Hollande; à Rastadt et à Bade (1714) avec l'empereur et l'Empire. Philippe V renonça à tout droit éventuel à la couronne de France: l'empereur obtint le Milanais, le royaume de Naples et la Sardaigne. Le duc du Savoie obtint la Sicile avec le titre de roi; l'électeur de Brandebourg fut reconnu roi de Prusse, titre qu'il portait depuis 1701. La France perdit Tournay et d'autres villes de Flandre, mais resta en possession de la principauté d'Orange, abandonna une partie de ses colonies, et promit de combler le port de Dunkerque.

Les revers de la guerre et les cris de détresse de son peuple ne firent point renonçer Louis XIV aux rigueurs des persécutions religieuses, qui atteignirent même de zélés catholiques. Le roi, s'irritant de la résistance morale des jansénistes et cédant aux insinuations de son confesseur, le père Tellier, chassa de leur retraite les pieux solitaires de Port-Royal (1709); la charrue passa sur ses fondements et les sépultures furent violées (1710). Déjà Fénelon, que Louis XIV appelait le bel esprit le plus chimérique de son royaume, avait été exilé de la cour à cause de ses *Maximes des Saints :* sa disgrâce devint complète lors de la publication de *Télémaque*, ingénieuse fiction où l'on crut voir une satire du gouvernement du roi. Le règne de Louis s'éteignit au milieu de querelles théologiques. Le père Quesnel avait publié un livre de réflexions morales sur le Nouveau Testament: son ouvrage excita la colère du père Tellier, fougueux jésuite, qui depuis la mort du père Lachaise gouvernait la conscience de Louis XIV. Dirigé par lui, le roi demanda au pape Clément XI la condamnation de Quesnel, dont cent et une propositions furent censurées en 1713 par la fameuse bulle *Unigenitus*. Cent dix évêques obéirent au roi en acceptant cette bulle : d'autres résistèrent, et avec eux le cardinal de Noailles. Louis combattit en vain leur opposition par des lettres de cachet et d'autres actes despotiques; ces disputes misérables, suscitées sans motif par lui-même, se prolongèrent au delà de son règne et troublèrent celui de son successeur.

Tandis que le roi signalait ainsi son zèle intolérant pour la religion, il mettait, dans l'intérêt de sa race, sa volonté personnelle au-dessus des lois du royaume et de toute considération morale. Déjà il avait fait épouser plusieurs de ses enfants naturels par des princes et princesses de sa maison (1). Déjà ses fils, le duc du Maine et le

(1) Voir à la fin de l'article.

maladie se déclara. Il n'en continua pas moins à travailler au lit, se levant de temps en temps ; le 24 août il se confessa au père Tellier, et le lendemain 25, s'étant trouvé très-mal, il reçut du cardinal de Rohan l'extrême-onction. Le lundi 26, dit Saint-Simon, « le roi dîna dans son lit en présence de ce qui avait les entrées. Il les fit approcher comme on desservait, et leur dit ces paroles qui furent à l'heure même recueillies :

« Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi, et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurais bien voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eues pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera. Il va gouverner le royaume : j'espère qu'il le fera bien ; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union, et que si quelqu'un s'en écartait, vous aideriez à le ramener. Je sens que je m'attendris et que je vous attendris aussi, je vous en demande pardon. Adieu, messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. » Il reçut ensuite les princes et les princesses du sang, et s'entretint séparément avec le maréchal de Villeroy, qu'il avait nommé gouverneur du petit dauphin, avec le duc du Maine et le comte de Toulouse, et enfin avec le duc d'Orléans, futur régent. Quelque temps auparavant il avait mandé à la duchesse de Ventadour de lui amener le dauphin. Il le fit approcher, et lui dit ces paroles (1) : « Mon enfant, vous allez être un grand roi ; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments ni dans celui que j'ai eu pour la guerre ; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez ; reconnaissez les obligations que vous lui avez, faites-le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager le peuple, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. N'oubliez pas la reconnaissance que vous devez à madame de Ventadour. Madame (s'adressant à elle), que je l'embrasse ; et en l'embrassant il lui dit : « Mon cher enfant, je vous donne ma « bénédiction de tout mon cœur. » Comme on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi, il le redemanda, l'embrassa de nouveau, et levant les mains et les yeux au ciel, le bénit encore. » Le mardi 27, personne n'entra dans la chambre du roi que Mme de Maintenon, le père Tellier, d'autres ecclésiastiques et le chancelier, auquel il recommanda de faire porter son cœur dans la maison professe des jésuites à Paris, et de l'y faire placer vis-à-vis celui du roi son père et de

(1) Louis XV fit graver ces paroles au chevet de son lit.

la même manière. Quelque temps après ces ordres donnés, il dit à Mme de Maintenon qu'il avait toujours ouï dire « qu'il était difficile de se résoudre à la mort; que pour lui, qui se trouvait sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, il ne trouvait pas que cette résolution fût si pénible à prendre ». Elle lui répondit qu'elle l'était beaucoup quand on avait de l'attachement aux créatures, de la haine dans le cœur, des restitutions à faire. « Ah, reprit le roi, pour des restitutions à faire, je n'en dois à personne comme particulier; mais pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséricorde de Dieu. » Dans la soirée du 28, il vit dans le miroir de sa cheminée deux garçons de sa chambre assis au pied de son lit qui pleuraient : « Pourquoi pleurez-vous? Est-ce que vous m'avez cru immortel? Pour moi, je n'ai point cru l'être, et vous avez dû, à l'âge où je suis, vous préparer à me perdre. » Le 30 août il fut presque toute la journée dans un assoupissement continuel. Ce fut ce jour-là que Mme de Maintenon partit, dans l'après-midi, pour Saint-Cyr. Le samedi 31 août la nuit et la journée furent détestables. Il n'eut que de rares et de courts instants de connaissance : la gangrène avait gagné le genou et toute la cuisse. Vers onze heures du soir on le trouva si mal qu'on lui dit les prières des agonisants. L'appareil le rappela à lui. Il récita les prières d'une voix si forte qu'elle se faisait entendre au-dessus de toutes les autres. A la fin des prières il reconnut le cardinal de Rohan, et lui dit : « Ce sont là les dernières grâces de l'Église. » Ce fut le dernier homme à qui il parla. Il répéta plusieurs fois : « *Nunc et in hora mortis*, » puis dit : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir! » Ce furent ses dernières paroles. Il expira le 1er septembre 1715. Son corps (1) fut porté à Saint-Denis, ses entrailles à Notre-Dame et son cœur aux Grands-Jésuites de la rue Saint-Antoine. Le 28 novembre suivant on célébra à Notre-Dame ses obsèques solennelles; Maboul, évêque d'Aleth, y prononça l'oraison funèbre.

L'étude que nous venons de faire de ce prince serait trop incomplète si nous ne disions quelques mots de ses œuvres, en engageant le lecteur à s'y reporter. C'est là surtout qu'on admire le sens droit, l'esprit élevé et ferme qui distinguaient éminemment Louis XIV, quand son orgueil ne l'aveuglait pas. Ces œuvres, publiées pour la première fois en 1806, se composent de sa correspondance et de mémoires historiques ou politiques qu'il rédigea, soit pour se rendre compte à lui-même, soit pour l'instruction du dauphin et du roi d'Espagne Philippe V. Nous en citerons de courts fragments, qui permettront au lecteur d'en apprécier l'importance. « Les rois, dit-il, dans un mémoire, sont souvent obligés à faire des choses contre leur inclination et qui blessent leur bon naturel. Ils doivent aimer à faire plaisir, et il faut qu'ils châtient souvent et perdent des gens à qui naturellement ils veulent du bien. L'intérêt de l'État doit marcher le premier. On doit forcer son inclination et ne pas se mettre en état de se reprocher dans quelque chose d'importance qu'on pouvait faire mieux. Mais quelques intérêts particuliers m'en ont empêché et ont détourné les vues que je devais avoir pour la grandeur, le bien et la puissance de l'État. Souvent il y a des endroits qui font peine; il y en a de délicats, qu'il est difficile de démêler : on a des idées confuses. Tant que cela est, on peut demeurer sans se déterminer; mais dès que l'on se fixe l'esprit à quelque chose et qu'on croit voir le meilleur parti, il le faut prendre. C'est ce qui m'a fait réussir souvent dans ce que j'ai entrepris. Les fautes que j'ai faites, et qui m'ont donné des peines infinies, ont été par complaisance et pour me laisser aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'est si dangereux que la faiblesse, de quelque nature qu'elle soit. Pour commander aux autres, il faut s'élever au-dessus d'eux; et après avoir entendu ce qui vient de tous les endroits, on se doit déterminer par le jugement, qu'on doit faire sans préoccupation et pensant toujours à ne rien ordonner, ni exécuter, qui soit indigne de soi, du caractère qu'on porte, ni de la grandeur de l'État. Les princes qui ont de bonnes intentions et quelque connaissance de leurs affaires, soit par expérience, soit par étude et une grande application à se rendre capables, trouvent tant de différentes choses par lesquelles ils se peuvent faire connaître, qu'ils doivent avoir un soin particulier et une application universelle à tout. Il faut se garder contre soi-même, prendre garde à son inclination et être toujours en garde contre son naturel. Le métier de roi est grand, noble, flatteur, quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage; mais il n'est pas exempt de peines, de fatigues, d'inquiétudes. L'incertitude désespère quelquefois; et quand on a passé un temps raisonnable à examiner une affaire, il faut se déterminer et prendre le parti qu'on croit le meilleur. »

« Quand on a l'État en vue, on travaille pour soi; le bien de l'un fait la gloire de l'autre : quand le premier est heureux, élevé et puissant, celui qui en est cause en est glorieux, et par conséquent doit plus goûter que ses sujets, par rapport à lui et à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans la vie. Quand on s'est mépris, il faut réparer sa faute le plus tôt possible et que nulle considération n'en empêche, pas même la bonté. »....................................

(1) Lors de l'ouverture du corps, qui fut faite par Maréchal, premier chirurgien du roi, avec l'assistance accoutumée, on lui trouva toutes les parties si entières et si saines et tout si parfaitement conformé qu'on jugea qu'il aurait vécu plus d'un siècle sans les fautes de régime qui lui mirent la gangrène dans le sang. On lui trouva aussi la capacité de l'estomac et des intestins double au moins des hommes de sa taille, ce qui est fort extraordinaire et ce qui était cause qu'il était si grand mangeur et si égal. (*Mém. de Saint-Simon.*)

Nous citerons encore quelques passages des nstructions qu'il donna à son petit-fils Philppe V partant pour l'Espagne. « Il les écrivit à hâte avec une négligence, dit Voltaire, qui dé- uvre bien mieux l'âme qu'un discours étudié. n y voit le père et le roi. »

« Aimez les Espagnols et tous vos sujets atchés à vos couronnes et à votre personne. Ne éférez pas ceux qui vous flatteront le plus; esnez ceux qui pour le bien hasarderont de vous plaire. Ce sont là vos véritables amis.

« Faites le bonheur de vos sujets, et dans cette e n'ayez de guerre que lorsque vous y serez rcé et que vous en aurez bien considéré et en pesé les raisons dans votre conseil. . . . .

« Donnez une grande attention aux affaires nand on vous en parle, écoutez beaucoup dans commencement, sans rien décider.

« Quand vous aurez plus de connaissance, sounez-vous que c'est à vous de décider; mais elque expérience que vous ayez, écoutez toujurs tous les avis et tous les raisonnements de tre conseil avant que de faire cette décision.

« Faites tout ce qui vous sera possible pour en connaître les gens les plus importants, afin vous en servir à propos. . . . .

« Aimez toujours vos parents. Souvenez-vous la peine qu'ils ont eue à vous quitter. Conrvez un grand commerce avec eux dans les andes choses et dans les petites. Demandezus ce que vous auriez besoin ou non d'avoir, i ne se trouve pas chez vous; nous en usens de même avec vous. . . . .

« Je finis par un des plus importants avis que puisse vous donner. Ne vous laissez pas uverner. Soyez le maître; n'ayez jamais de vori ni de premier ministre. Écoutez, consulz votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous fait roi, vous donnera des lumières qui vous ont nécessaires tant que vous aurez de bonnes tentions. »

Louis XIV avait dans l'esprit plus de justesse t de dignité que de saillies; mais l'histoire a ecueilli quelques paroles de ce prince qui prouent qu'il possédait un heureux esprit d'à-propos. Un jour un prédicateur de la cour l'ayant rop clairement désigné dans un de ses sermons, roi lui dit : « Mon père, j'aime bien à prendre na part d'un sermon, mais je n'aime pas qu'on ne la fasse. »

Ayant donné, en 1658, la place de premier résident du parlement de Paris à M. de Lamoignon, il lui dit : « Si j'avais connu un plus omme de bien et un plus digne sujet je l'aurais hoisi. » Une autre fois Mme la duchesse de Bourgogne, encore fort jeune, voyant à souper un fficier qui était très-laid, plaisanta beaucoup et rès-haut sur sa laideur. « Je le trouve, Madame, dit le roi encore plus haut, un des plus beaux hommes de mon royaume, car c'est un des plus

mais,

donna de meilleure grâce et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son sourire, même jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à quoi la rareté et la brièveté de ses paroles ajoutoient beaucoup. Jamais il ne lui échappa de rien dire de désobligeant à personne; et s'il avoit à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui étoit rare, c'étoit toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère, sauf une ou deux exceptions. Jamais homme si naturellement poli ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang; mais surtout pour les femmes rien n'étoit pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau; je dis aux femmes de chambre, et qu'il connaissoit pour telles, comme cela arrivoit souvent à Marly. Si on lui faisoit attendre quelque chose à son habiller, c'étoit toujours avec patience. Rien n'étoit pareil à lui aux revues (1), aux fêtes et partout où un air de galanterie pouvoit avoir lieu en présence des dames. Jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux et toutefois très-naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnoient une grande facilité. Aussi dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé; et il falloit commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne vouloit s'exposer à demeurer court. Ses réponses en ces occasions étoient toujours courtes, justes, pleines et très-rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritoit. Le respect aussi qu'apportoit sa présence, en quelque lieu qu'il fût, imposoit un silence et jusqu'à une sorte de frayeur (2). »

Tant de dons extérieurs dissimulaient aux yeux d'une cour éblouie un profond égoïsme, une

(1) Louis XIV avait un si grand goût pour faire manœuvrer les troupes et les inspecter que les ennemis l'appelaient par ironie le *roi des revues*.

(2) Voici, d'après les mémoires contemporains, l'emploi de son temps pendant ses dernières années. A huit heures il se levait et s'habillait devant toute la cour, puis il allait à la messe; il n'y manqua qu'une seule fois en sa vie, étant à l'armée. Aussitôt après se tenait le conseil. Le dimanche il y avait conseil d'État, et souvent les lundis. Les mardis conseil des finances, les mercredis conseil d'État, les samedis conseil des finances. Une ou deux fois par mois il y avait un lundi matin conseil des dépêches. Le jeudi matin était le jour des audiences, et le vendredi celui du confesseur. A une heure le roi dînait et sortait ensuite, soit pour courre le cerf, soit pour visiter les environs ou pour se promener à pied dans ses jardins et ses bâtiments. A son retour il se retirait dans son cabinet, y travaillait et y recevait. Plus tard il passait chez Mme de Maintenon. A dix heures le souper était servi, et le roi se couchait ensuite avec la même solennité qu'à son lever. Depuis 1688, tous les quinze jours le roi se rendait à Saint-Germain pour visiter Jacques II et sa famille.

volonté absolue et inflexible dans les grandes comme dans les petites choses; traits odieux auxquels tous ses sujets furent sacrifiés et dont ses plus proches parents furent les premières victimes (1). C'est un fait remarquable que beaucoup des talents et des vertus qu'il reçut de la nature furent paralysés ou tournèrent à mal par leur excès même ou par une fausse direction. Sensible à l'amitié, il accorda sa confiance à des hommes qui en étaient indignes, soit par le cœur, soit par l'esprit : de Vardes et Villeroy en sont de frappants exemples. Aveuglé par l'amour paternel, « il fut, selon l'expression de Saint-Simon, le premier de tous les hommes de toutes les nations qui ait tiré du néant les fruits du double adultère et qui leur ait donné l'être ». Laborieux, et enclin à tout faire, à tout voir par lui-même, il perdait dans de stériles détails un temps précieux, et entravait souvent ainsi la marche des affaires et des opérations militaires. Aimant à s'entourer de grands hommes et doué d'un remarquable talent d'assimilation, il finissait par s'approprier complaisamment leur génie, et ne rougissait pas d'accepter comme un hommage mérité de la part des plus illustres écrivains de son royaume des adulations outrées, qui obscurcissent leur gloire et n'ajoutent rien à la sienne (2). Renonçant à l'âge de quarante-huit ans à toutes les séductions qui l'entouraient, et donnant l'exemple des bonnes mœurs après avoir si longtemps donné celui des mauvaises, il se jeta dans une dévotion étroite et persécutrice, qui remplit l'Église et l'État de larmes et de scandales. Enfin, son amour de l'ordre dégénéra en tyrannie et sa passion pour la gloire en ambition insatiable et en projets insensés. Quand des causes on passe aux effets on est également frappé en voyant que ses actes préparèrent pour l'avenir des résultats directement contraires à ceux que ses efforts persévérants tendaient à produire. C'est ainsi qu'en voulant affermir la religion catholique dans l'État, il l'ébranla par les violences qu'il commit en son nom et par les faveurs trop souvent prodiguées à l'hypocrisie; il voulut en encadrant les gentilshommes dans les régiments nouvellement disciplinés et dans des compagnies spéciales, aussi bien qu'en instituant l'ordre de Saint-Louis, faire de la noblesse le plus ferme soutien de la monarchie; mais il la déconsidéra par la servitude brillante qu'il imposait aux grands seigneurs et par la vente de charges ridicules, qui toutes avaient le privilége d'anoblir. Ennemi déclaré de l'autorité des parlements, il les maintint dans le silence pendant tout son règne; et lui-même, en remettant son testament à celui de Paris, ouvrit la voie par laquelle ils rentrèrent dans l'arène politique. Il crut en transportant à sa cour l'étiquette espagnole fortifier l'autorité royale et la grandir aux yeux de la multitude : il l'affaiblit au contraire en achevant de l'isoler. Il vit lui-même pendant la seconde moitié de son règne la France descendre de la hauteur où il l'avait portée durant la première, et en songeant à la dette immense qu'il laissait (1) il put sonder l'abîme où s'engloutit le trône de sa famille.

(1) C'était un homme uniquement personnel, et qui ne comptait tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus était extrême. Dans les temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées aux voyages et au grand habit de cour, rien ne pouvait les en dispenser. Grosses, malades, moins de six semaines après leurs couches, dans d'autres temps fâcheux, il fallait être en grand habit, parées et forcées dans leur corps, aller en Flandre et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paraître craindre ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marquées, sans déranger rien d'une minute. Ses filles il les a traitées toutes pareillement. (*Mém. de Saint-Simon*)

(2) Nous dirons cependant à son honneur l'anecdote suivante. Lorsque l'Académie Française, qui lui rendait toujours compte des sujets qu'elle proposait pour ses prix, lui fit voir celui-ci : « Quelle est de toutes les vertus du roi celle qui mérite la préférence? » le roi rougit et ne voulut pas qu'un tel sujet fût traité. (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.)

Malgré l'égoïsme qui inspira tant de résolutions funestes à Louis XIV et les fautes nombreuses de son règne, celui-ci brille encore d'un éclat qu'aucun autre n'a surpassé. « Ce monarque, dit un homme célèbre (2), eut à la tête de ses armées : Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme et Villars; Château-Renaud, Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin commandèrent ses escadres; Colbert, Louvois, Torcy étaient appelés à ses conseils; Bossuet, Bourdaloue, Massillon lui annonçaient ses devoirs; son premier parlement avait Molé et Lamoignon pour chefs, Talon et d'Aguesseau pour organes; Vauban fortifiait ses citadelles; Riquet creusait ses canaux; Perrault et Mansart construisaient ses palais; Puget, Girardon, le Poussin, Le Sueur et Le Brun les embellissaient; Le Nostre dessinait ses jardins; Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs; Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénelon, Huet, Fléchier, l'abbé Fleury élevaient ses enfants. C'est avec cet auguste cortége de génies immortels que Louis XIV se présente aux regards de la postérité. Tant d'avantages sortirent sans doute d'un concours merveilleux de circonstances et d'un bonheur inouï qui rendit ce prince contemporain de tant d'hommes éminents; mais le roi, qui sut les distinguer, qui ouvrit son palais et son trésor au génie, sous quelque forme qu'il se présentât, et dont la volonté forte inspira pendant soixante ans tant de grandes choses, a un droit incontestable sinon à l'amour de la France, du moins à son respect et à son admiration. »

Ce prince vécut soixante-dix-sept ans; il en régna soixante-douze. Il n'eut qu'une femme, Marie-Thérèse d'Autriche, née en 1638, qu'il épousa à

(1) Près de cinq milliards de notre monnaie actuelle.

(2) L'abbé Maury, *Discours de réception à l'Académie Française*).

— *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire. — *Lettres de Mme de Sevigné.* — *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, par Lemontey. — *Journal de la Cour de Louis XIV* (1680 à 1720), par le marquis de Dangeau. — *Mémoires du duc de Saint-Simon.* — *Lettres de Mme de Maintenon.* — *Lettres* et *Memoires de Mme la duchesse d'Orléans, princesse palatine.* — *Quinze Ans du règne de Louis XIV* (1700 à 1715), par M. Ernest Moret.

LOUIS XV, roi de France, né le 15 février 1710, à Versailles (1), mort le 10 mai 1774, dans la même ville. Troisième fils de Louis, duc de Bourgogne, second dauphin, et de Marie-Adélaïde de Savoie, il était arrière-petit-fils de Louis XIV, et avait cinq ans lorsque, le 1er septembre 1715, il hérita de la couronne de France. Il porta d'abord le titre de duc d'Anjou, puis celui de dauphin. La régence échut à Philippe, duc d'Orléans (*voy.* ce nom), en sa qualité de premier prince du sang. Une sorte d'intérêt s'attachait à ce jeune enfant, frêle et unique rejeton d'une famille florissante qu'une triste fatalité avait frappée coup sur coup. « La conservation de sa vie semblait un miracle aux yeux de la multitude. Peu de temps avant sa majorité (1721) une maladie faillit encore l'emporter; on craignait pour ses jours, lorsque le médecin Helvétius parvint à le guérir par une saignée faite contre l'avis des autres praticiens. Le peuple, qui durant le danger avait manifesté une vive inquiétude, fit éclater une grande joie au moment de la guérison. » Le régent, trop débauché pour être ambitieux, ne s'était pas vivement préoccupé de l'éducation de son royal pupille, qui ne fut pas poussée bien loin (2). Louis XV eut pour précepteur Fleury, ancien évêque de Fréjus et depuis cardinal; son gouverneur fut le maréchal de Villeroy, qui lui disait en lui montrant la foule réunie devant son palais : « Voyez, mon maître, voyez ce peuple : eh bien, tout cela est à vous, tout vous appartient; vous êtes le maître. » Mais l'ancien favori de Louis XIV, bien vieux alors, avait un ton imposant, un esprit formaliste, un caractère mystérieux et chagrin qui ne pouvait plaire au jeune roi; aussi ne tarda-t-il pas à être écarté. Villeroy et Fleury s'étaient engagés réciproquement à quitter la cour si l'un d'eux venait à perdre sa charge. Pour obéir à cette convention, l'évêque de Fréjus se retira aussitôt après la disgrâce du maréchal. Louis, ne voyant plus son précepteur, se désolait; il ne cessait de pleurer, et se refusait à prendre de la nourriture. On fut obligé de chercher Fleury, et on le força sans peine à revenir auprès de son élève. Orphelin dès son berceau, Louis avait concentré toutes ses affections sur Mme de Ventadour, sa gouvernante, qu'il appelait sa mère. Lorsque les usages de la cour l'avaient obligé de

(1) C'est par erreur que quelques historiens le font naître à Fontainebleau.

(2) On recherche comme une curiosité bibliographique le *Cours des principaux Fleuves et rivières de l'Europe, composé et imprimé par Louis XV, roi de France;* Paris, de l'imprimerie du cabinet de S. M., 1718, in-8° de 72 p., avec un joli portrait du roi enfant, gravé par J. Audran.

s'en séparer, il avait reporté sur son précepteur tout l'attachement qu'il avait eu pour elle. Louis n'avait rien de cette beauté majestueuse qui distinguait son aïeul : ses traits avaient une sorte de grâce molle et féminine; c'était l'image d'un caractère doux par faiblesse et indolent par nature.

Louis XV avait été déclaré majeur un peu avant la mort du duc d'Orléans (1723). On ne sait à quel point il l'aima; mais il est certain qu'il le pleura. Comme il était bien jeune encore, le duc de Bourbon (*voy.* ce nom) vint s'offrir à lui pour remplir la place de premier ministre. « Le roi, dit Voltaire, était avec Fleury. Il consulta par un regard ce vieillard ambitieux et circonspect, qui n'osa pas s'opposer à la demande de ce prince. La patente de premier ministre était déjà dressée, et le duc de Bourbon fut maître du royaume en deux minutes. » Voulant placer sur le trône sa propre sœur, Mlle de Vermandois, le duc signala son pouvoir par le renvoi « sans un mot d'excuse » de la jeune infante, fille de Philippe V, qui avait été fiancée à Louis XV. Cet acte, injurieux pour l'Espagne, était d'ailleurs agréable au roi, qui ne pouvait souffrir la petite princesse espagnole; il la « vit partir comme un oiseau qu'on change de cage ». Le duc de Bourbon chargea sa maîtresse, la marquise de Prie, d'aller voir Mlle de Vermandois à l'abbaye de Fontevrault, où elle était pensionnaire, et de lui faire part de ses projets. La jeune fille eut l'imprudence de traiter avec dédain la favorite, qui pour se venger songea à placer sur le trône la fille d'un roi sans couronne et réduit alors aux dernières nécessités. Le mariage de Louis XV et de Marie Leczinska (*voy.* ce nom) fut célébré à Fontainebleau le 5 septembre 1725. Le roi ressentit pour sa femme un véritable amour; et la jeune reine, par l'ascendant que lui donnaient sa douceur et ses mœurs irréprochables, sut préserver assez longtemps le cœur de Louis de la corruption qui régnait dans le palais. Il jouit pendant dix années d'un véritable bonheur domestique.

Le duc de Bourbon, gouverné par Mme de Prie, ne resta pas longtemps au pouvoir; il avait un rival redoutable dans Fleury, qui « n'était gouverné par personne, » et qui « avait sur le roi, son élève, un ascendant suprême, fruit de l'autorité d'un précepteur sur son disciple et de l'habitude ». En juin 1726, Fleury parvint, après une lutte longue et sans bruit, à faire exiler le duc et à le remplacer dans le premier poste de l'État (1). Dès lors les prodigalités firent place à la plus sévère économie. La cour changea d'aspect : on en vit disparaître les folles dépenses et la débauche. « Richelieu et Mazarin, dit Frédéric II, avaient épuisé ce que la pompe et le faste peuvent donner de considération; Fleury fit, par contraste, consister sa grandeur dans la simplicité. » Quant au roi, il semblait sommeiller et demeurait à peu près étranger aux affaires de l'État. Son ministre mettait toute son adresse à l'entretenir dans la timidité et dans la paresse, à l'éloigner du pouvoir, à ne lui laisser voir ni les troupes, ni les places de guerre, ni les provinces. Cependant la longue administration du cardinal Fleury fut la période la plus prospère que la France ait traversée au dix-huitième siècle. La paix semblait si bien affermie qu'on ne regardait pas comme possible qu'une guerre éclatât de son vivant. Les événements cependant se trouvèrent plus forts que sa volonté, et une partie de l'Europe prit les armes en 1734. Le roi de Pologne, Auguste de Saxe, étant mort, Stanislas voulut remonter sur le trône d'où il était tombé. L'empereur et la Russie prirent parti contre lui,

(1) Voici comment Voltaire raconte cette révolution de palais :

« La défiance entre M. le duc et le précepteur étant augmentée, la cour ayant formé deux partis, les esprits commençant à s'aigrir, l'évêque déclara enfin au prince ministre que le seul moyen d'en prévenir les suites était de renvoyer de la cour madame de Prie, qui était dame du palais de la reine. La marquise, de son côté, résolut, selon les règles de la guerre de cour, de faire partir le précepteur. Une des mortifications du premier ministre était que lorsqu'il travaillait avec le roi aux affaires de l'État Fleury y assistait toujours, et que lorsque Fleury faisait signer au roi des ordres pour l'Église le prince n'y était point admis. On engagea un jour le roi à venir tenir son petit conseil sur des affaires de peu d'importance dans la chambre de la reine, et quand l'évêque de Fréjus voulut entrer, la porte lui fut fermée. Fleury, incertain si le roi n'était pas du complot, prit incontinent le parti de se retirer au village d'Issy, entre Paris et Versailles, dans une petite maison de campagne appartenant à un séminaire. C'était là son refuge quand il était mécontent, ou qu'il feignait de l'être.

« Le parti du premier ministre parut triompher pendant quelques heures; mais ce fut une seconde *journée des dupes*, semblable à cette journée si connue, dans laquelle le cardinal de Richelieu, chassé par Marie de Médicis et par ses autres ennemis, les chassa tous à son tour.

« Le jeune Louis XV, accoutumé à son précepteur, aimait en lui un vieillard qui, n'ayant rien demandé jusque là pour sa famille inconnue à la cour, n'avait d'autre intérêt que celui de son pupille. Fleury lui plaisait par la douceur de son caractère et par les agréments de son esprit naturel et facile. Il n'y avait pas jusqu'à sa physionomie douce et imposante, et jusqu'au son de sa voix qui n'eût subjugué le roi. M. le duc, ayant reçu de la nature des qualités contraires, inspirait au roi une secrète répugnance.

« Le monarque, qui n'avait jamais marqué de volonté, qui avait vu avec indifférence son gouverneur, le maréchal de Villeroy, exilé par le duc d'Orléans régent; ce prince, à qui tout paraissait égal, fut réellement affligé de la retraite de l'évêque de Fréjus. Il le redemanda vivement, non pas comme un enfant qui se dépite quand on change sa nourrice, mais comme un souverain qui commence à sentir qu'il est le maître. Il fit des reproches à la reine, qui ne répondit qu'avec des larmes. M. le duc fut obligé d'écrire lui-même à l'évêque, et de le prier au nom du roi de revenir.

« Le lendemain, Fleury revint. Il affecta de ne se point plaindre; et sans paraître demander ni satisfaction ni vengeance, il se contenta d'abord d'être en secret le maître des affaires. Enfin, le 11 juin 1726, le roi ayant invité M. le duc à venir coucher à la maison de plaisance de Rambouillet, et étant parti, disait-il, pour l'attendre, le duc de Charost, capitaine des gardes, vint arrêter ce prince dans son appartement, et le mit entre les mains d'un exempt, qui le conduisit à Chantilly, séjour de ses pères et son exil. »

avait des vues hardies : elle poussa le prince à sortir de l'inaction, à donner de l'éclat à son règne. Ce fut par son influence que la France s'engagea plus avant dans cette guerre de la succession d'Autriche ; elle décida le roi, après la mort du cardinal, à se montrer à la tête de l'armée, où elle l'accompagna. La présence du roi ramena un instant la fortune en Flandre (1744) ; mais l'Alsace ayant été envahie, il s'y portait pour la secourir lorsqu'il tomba malade à Metz (8 août). On crut cette fois encore qu'il allait mourir, et on lui administra les derniers sacrements. Ce fut alors qu'en proie à une terreur religieuse, Louis congédia Mme de Châteauroux. Il entra cependant en convalescence, et sa guérison fut accueillie à Paris par de vives manifestations d'allégresse ; il s'en montra touché, et se rendit naïvement justice : « Qu'ai-je donc fait, dit-il, pour être ainsi aimé ? » Les courtisans saisirent avidement l'occasion de lui donner le surnom éphémère de *Louis le Bien Aimé*. Mais *le Bien Aimé* une fois guéri oublia les pieuses résolutions qu'il avait prises devant la mort, ou, s'il parut s'en souvenir, ce fut pour persécuter ceux qui les lui avaient inspirées. Le duc de Châtillon, gouverneur du dauphin, et le premier aumônier, Fitz-James, évêque de Soissons, furent exilés. La duchesse de Châteauroux fut rappelée à la cour ; elle était malade, et mourut peu de temps après son arrivée. Le roi en fut vivement affligé ; mais il trouva bientôt des consolations auprès d'une autre maîtresse.

Louis XV retourna en Flandre (février 1745), après avoir passé le Rhin l'année précédente et réussi à s'emparer de Fribourg. Il assiégea Tournay ; l'ennemi tenta le sort d'une bataille pour délivrer la ville. Accompagné du dauphin, le roi alla reconnaître, la veille, le terrain où les deux armées devaient se rencontrer. La bataille, qui se donna près de Fontenoy fut longtemps indécise, et sembla même un moment perdue pour les Français (10 mai 1745). Le roi, séparé de son fils par les fuyards, fut en danger un instant d'avoir la retraite coupée ; mais il tint bon, et refusa de s'éloigner. Les dispositions du maréchal de Saxe, appuyées par la fermeté du roi, changèrent ce commencement de défaite en victoire. Ce fut la première bataille qu'un roi de France eût gagnée en personne sur les Anglais depuis saint Louis. La guerre se poursuivit en Flandre en l'absence de Louis XV ; elle fut signalée surtout par les victoires de Rocoux et de Lawfeld et par les siéges mémorables de Berg-op-Zoom et de Maëstricht. Mais tandis que l'armée de Flandre obtenait tant de succès brillants les chances de la guerre tournaient d'un autre côté contre la France et ses alliés. L'Italie était encore le théâtre d'une lutte acharnée ; le roi de Sardaigne, dont la politique mobile inclinait, selon l'intérêt du moment, tantôt vers l'Autriche, tantôt vers la France, avait pris parti contre la dernière. D'abord le prince de Conti fit des prodiges de valeur

en attaquant les passages et les forteresses des Alpes ; mais des revers irréparables suivirent ce succès, et contrebalancèrent les avantages que la France avait remportés vers le nord. Cette guerre, en se prolongeant, avait épuisé les ressources publiques, ruiné le commerce maritime et les colonies, dont les Anglais s'étaient en partie rendus maîtres. Frédéric II, content de ce qu'il avait acquis, s'était retiré peu loyalement de la lutte, et avait laissé la France en porter tout le poids. Louis XV, maître des Pays-Bas, fit, le 18 octobre 1748, la paix d'Aix-la-Chapelle, qui n'apporta rien à la France en compensation des pertes énormes qu'elle avait essuyées. Il déclara qu'il voulait traiter *non en marchand, mais en roi*, et « avec ce mot absurde, par lequel il cachait son empressement à terminer une guerre qui lui dérobait l'argent de ses plaisirs, » il restitua toutes ses conquêtes, s'engagea à ne pas rétablir Dunkerque, à chasser de son royaume les dernier des Stuarts, à garantir la pragmatique sanction. » L'unique avantage que les Bourbons tirèrent de cette sanglante et coûteuse guerre fut la cession des duchés de Parme et de Plaisance à l'infant Philippe.

Le roi fit peu d'usage de la liberté que la mort du cardinal lui avait rendue ; il était peu capable de volonté persévérante et surtout d'activité ; son sort était d'être toujours gouverné, et ses mœurs, de plus en plus relâchées, firent aux femmes une part toujours plus large dans la conduite des affaires de l'État. A la duchesse de Châteauroux avait succédé Mme d'Étioles ; à Cotillon Ier Cotillon II, suivant l'expression du roi de Prusse. Vingt rivales, des plus titrées, s'étaient aussitôt disputé les bonnes grâces du maître. « Il semblait, dit Duclos, que la place de maîtresse du roi exigeât naissance et illustration. Les hommes ambitionnaient l'honneur d'en présenter une, leur parente, s'il pouvaient; les femmes, celui d'être choisie. » Mme Lenormand d'Étioles, qui se fit une si grande mais si honteuse réputation sous le nom de marquise de Pompadour (*voy.* ce nom), était de basse extraction. Les richesses de son mari firent oublier qu'elle était fille du boucher Poisson, et lui assurèrent un rang et une place à la cour. Depuis longtemps elle cherchait à attirer l'attention et l'amour du roi. Dans ce but, elle suivit pendant deux années les chasses royales dans la forêt de Senart ; elle ne manquait à aucune fête, déployant toujours une grande coquetterie et sans cesse attaquant le monarque avec des chances de succès d'autant plus assurées qu'elle employait d'ailleurs d'autres intrigues. Elle acquit enfin ce pouvoir objet de tous ses désirs, et pour le conserver, même lorsque l'amour du roi se fut éteint, elle conçut l'idée de procurer elle-même des maîtresses à son amant (1). Elle assurait ainsi son crédit en perdant la crainte de se voir supplantée par une rivale.

Au milieu du dix-huitième siècle la France semblait plus puissante et plus prospère qu'elle ne l'avait jamais été; il n'y avait encore d'opposition nulle part, et la désorganisation, qui commençait à s'étendre sourdement, n'avait d'autre principe que l'indifférence ou la faiblesse du roi. Dévoré par l'ennui, il ne vivait que pour le plaisir, et repoussait avec un invincible dégoût les occupations qui étaient pour lui un devoir. « Par un enchaînement imprévu, dit un historien, ce furent les vices personnels du monarque, qui, en produisant au trésor un déficit qu'on ne pouvait combler, mirent aux prises le clergé et les parlements, renouvelèrent les persécutions religieuses, alarmèrent tous les corps sur leurs priviléges, en faisant voir qu'on pouvait mettre le bon plaisir au-dessus d'eux tous, excitèrent les fermentations de l'esprit de parti, et donnèrent enfin à toute la France le sentiment de la complète dissolution du corps social. » La première occasion de troubles fut l'impôt du vingtième, établi en 1749 par le contrôleur général Machault sur le revenu de tous les Français, quelle que fût leur condition. Des réclamations s'élevèrent ; le clergé refusa obstinément de s'y soumettre. En même temps il résistait à une déclaration du roi qui lui prescrivait de donner un état de ses biens et revenus. « Ne nous mettez pas dans la nécessité, écrivait l'évêque de Marseille, de désobéir à Dieu ou au roi; vous savez lequel des deux aurait la préférence ! » Aussi le clergé tenta-t-il une diversion, qui lui réussit, en attaquant le jansénisme. Quiconque n'adhérait pas à la bulle *Unigenitus* se vit exclu des sacrements, que l'on osa même refuser au

(1) Il y avait dans une rue, alors peu fréquentée, du quartier de Versailles appelé *Parc aux cerfs* une maison acquise sous le nom d'un officier du roi, et où résidaient habituellement une ou deux jeunes filles, livrées par leurs familles ou amenées par artifice et destinées aux plaisirs du roi. Pendant certains intervalles, il n'y en avait même aucune. Le roi se rendait en secret dans cette maison ou faisait venir ces jeunes filles au château dans un appartement reculé, qui servait aussi à d'autres rendez-vous. « Il passait plusieurs heures avec elles, dit Sismondi; le roi toutefois s'amusait à les habiller, à les lacer, à leur faire des exemples pour écrire. Il avait le plus grand soin de les instruire lui-même des devoirs de la religion : il leur apprenait à lire, à écrire, à prier Dieu comme un maître de pension. Il ne se lassait pas de leur tenir le langage de la dévotion. Il faisait plus, il priait lui-même à deux genoux avec elles, et cependant dès le commencement de cette éducation si soignée il les destinait au déshonneur.... Elles étaient soignées dans leurs couches, mais leurs enfants leur étaient toujours enlevés pour être placés dans des colléges ou des couvents ; jamais ils ne devaient revoir leur mère, qui de son côté ne revoyait jamais le roi. A leur sortie elles étaient mariées à des hommes vils ou crédules, auxquels elles apportaient une bonne dot. Quelques-unes conservaient un traitement fort considérable. » Les enfants recevaient 10 à 12,000 livres de rente chacun et héritaient les uns des autres.

Ce sont ces faits, peu connus du temps de Louis XV, qui, grossis par la rumeur publique, ont donné lieu aux récits exagérés sur le *Parc aux Cerfs*, représenté comme un vaste sérail où avaient passé un nombre immense de jeunes filles. Des pièces trouvées il y a quelque temps dans les archives de Versailles ont fait connaître les prix de vente et d'aquisition de cette maison, qui cessa vers 1766 de recevoir sa honteuse destination.

œuvre de l'abbé de Bernis, conclu à Versailles avec l'Autriche (1er mai 1756), précipita la France dans une double guerre maritime et continentale, dont une seule aurait suffi pour occuper ses forces. Contrairement aux traditions de sa politique, la France s'unit à l'Autriche contre le roi de Prusse, qu'il aurait fallu soutenir contre la puissance autrichienne. Quelques épigrammes du roi Frédéric sur Mme de Pompadour et Louis XV firent sacrifier les intérêts évidents de l'État à un puéril besoin de vengeance. « Aussitôt que le traité fut connu, dit Duclos, l'applaudissement fut général; ce fut une espèce d'ivresse qui augmenta encore par le chagrin que les Anglais en montrèrent; chacun s'imagina que l'union des deux premières puissances tiendrait toute l'Europe en respect... Les idées ont bien changé depuis ».

Au lieu d'envoyer des renforts au marquis de Montcalm, qui soutenait glorieusement au Canada l'honneur de la France, on avait lancé cent mille hommes en Allemagne, quatre-vingt mille sous les ordres du maréchal d'Estrées, vingt mille sous ceux du prince de Soubise. D'Estrées, qui avait avec lui Maillebois, Contades, Chevert et Saint-Germain, envahit les villes du Rhin et la Hesse, et gagna la victoire de Hastembeck, que la jalousie de Maillebois rendit incomplète (26 juillet 1757). Quelques jours plus tard, il cédait le commandement à Richelieu, rentré en faveur auprès de Mme de Pompadour. Ce dernier, plus occupé à piller le Hanovre qu'à combattre, fit poser les armes au duc de Cumberland, et s'avança lentement vers la Prusse. De son côté, Soubise, qui avait rejoint le prince d'Hildburghausen, avait pénétré en Saxe; mais Frédéric, accourant sur lui du fond de la Silésie, le battit complétement à Rosbach (5 novembre 1757). Cette journée malheureuse devint le prélude de bien d'autres désastres. Le comte de Clermont, prince du sang, qui n'était plus noté que pour son amour désordonné des plaisirs, succéda à Richelieu, et fut contraint d'évacuer tous les pays conquis et de repasser le Rhin; le 19 juin 1758, bien que supérieur en forces, il fut vaincu à Creveldt, et donna, l'un des premiers, l'exemple de la fuite. Pendant que Contades réorganisait l'armée du Rhin, Soubise avait repris l'offensive à la tête de cinquante mille hommes; il occupait la Hesse, ravageait le Hanovre et la Westphalie, « dont il faisait des déserts, » et gagnait dans les combats de Sangershausen et de Lutternberg le bâton de maréchal. Durant cette humiliante campagne, les Anglais avaient débarqué dans la baie de Cancale et près de Cherbourg, et ils avaient brûlé vingt-sept vaisseaux, une centaine de bâtiments marchands et de vastes magasins. Mais ce fut dans les colonies, sacrifiées par un pouvoir égoïste, qu'ils portèrent à la France les plus terribles coups : le Canada, où Montcalm et Vaudreuil ne se soutenaient que par les plus héroïques efforts, fut perdu complétement après la bataille de Qué-

bec (18 septembre 1759); la Guadeloupe et Marie-Galante avaient capitulé quelques mois auparavant; le Sénégal avait été conquis en décembre 1758.

L'entrée du duc de Choiseul au ministère (novembre 1758), en remplacement de l'abbé de Bernis, qui avait osé parler de paix, imprima à la guerre une recrudescence nouvelle. Une alliance secrète, offensive cette fois, fut traitée avec la cour de Vienne (30 décembre 1758): on s'engageait à entretenir cent mille hommes en Allemagne, à payer le subside de la Suède et des troupes saxonnes, et à abandonner à l'Autriche toutes les conquêtes que l'on pourrait faire sur le roi de Prusse. Commandés par Broglie et Contades, les Français, d'abord victorieux à Bergen, puis vaincus à Minden (1er août 1759), où ils laissèrent huit mille hommes et dix-sept drapeaux, réussirent toutefois à se maintenir dans la Hesse et le Hanovre. Au moment où l'on projetait une invasion en Angleterre, les Anglais anéantirent la marine française, par l'audace de leurs manœuvres, au cap de Lagos et à Quiberon (17 août et 20 novembre 1759).

La France avait ainsi perdu, par l'obstination d'une femme, ses flottes et ses colonies; aussi la nation n'éprouvait-elle que dégoût pour cette querelle, qui lui était absolument étrangère. Tandis que Frédéric II (*voy.* ce nom), attaqué de toutes parts, sauvait la Prusse par un effort de génie en livrant des batailles de géants, les troupes françaises allaient s'affaiblir dans des combats inutiles. La suite de cette guerre n'offrit rien que de misérable. Des marches stratégiques entre le Rhin et le Hanovre, des villes prises et reprises, les combats heureux de Corbach et de Clostercamp signalèrent la campagne de 1760, la déroute de Fillingshausen et la disgrâce de Broglie celle de 1761.

Le *pacte de famille*, magnifique conception, inspirée par la politique de Louis XIV, mais trop tard venue, fut conclu le 15 août 1761. Tous les souverains de la maison de Bourbon, France, Espagne, Deux-Siciles, Parme et Plaisance, « ne formant qu'une seule famille, » se liaient par une alliance perpétuelle offensive, se garantissaient mutuellement leurs États, reconnaissaient l'ennemi de l'un d'eux comme l'ennemi de tous, s'engageaient à ne jamais faire d'alliance séparée, s'ouvraient réciproquement leurs ports et leurs frontières et assimilaient en tout les sujets de leurs alliés à leurs propres sujets. A peine ce traité fut-il connu que l'Angleterre, déclarant sur-le-champ la guerre à l'Espagne, lui enlevait ses riches galions, Cuba et les îles Philippines. Quant à la France, elle perdait la Martinique, Grenade, Sainte-Lucie, et éprouvait de nouvelles défaites en Allemagne, où commandait l'incapable Soubise (1762). La paix de Paris, signée le 10 février 1763, mit fin à cette guerre, effroyable boucherie qui coûta la vie à près d'un million d'hommes, ajouta plus de 34 millions de rentes annuelles à la dette publique, et ne servit qu'à augmenter la puissance de l'Angleterre. A celle-ci la France dut céder l'Acadie, le Canada, le Sénégal, les petites Antilles; à l'Espagne la Louisiane, et l'Allemagne fut évacuée. Depuis le traité de Brétigny, on n'avait point acheté la paix par tant d'humiliation.

La guerre, éteinte au dehors, s'était rallumée à l'intérieur, guerre d'intrigues, d'épigrammes, de libelles, de chansons, de sermons et de plaidoyers, attisée par les philosophes et les économistes, qui avaient rallié à eux l'opinion, entretenue par la favorite et M. de Choiseul, qui lui empruntaient des armes pour se maintenir au pouvoir. Le roi, insouciant, égoïste et paresseux (1), donnait à entendre que la monarchie courait à sa ruine, mais qu'après tout peu lui importait, puisqu'elle durerait bien autant que lui; quoique dévot, il avait laissé proscrire l'ordre des jésuites contre ses propres affections (août 1762). Au lieu d'alléger les impôts, déjà si écrasants, il en demanda de nouveaux, par les édits du 31 mai 1763, ainsi que le dénombrement de tous les biens-fonds du royaume. La résistance de la magistrature fut cette fois universelle: tous les parlements, à l'exemple de celui de Paris, s'y encourageant à l'envi, refusèrent d'enregistrer les édits, et les déclarèrent de nul effet. Effrayé ou fatigué du bruit, Louis XV, par un compromis qui peignait la faiblesse de son caractère, crut encore se tirer d'affaire en ordonnant un silence absolu sur tout ce qui venait de se passer. Le contrôleur général Bertin fut sacrifié à la clameur publique; mais Lamoignon, qu'on rendait en quelque sorte coupable de cet esprit de révolte, fut éloigné de la cour et remplacé comme vice-chancelier par Maupeou père, auquel succéda en 1768, avec le titre de chan-

(1) Il ne serait pas dans l'exacte vérité d'assimiler Louis XV à un roi fainéant ou à quelque sultan d'Asie, énervé par les voluptés du harem. Après la chasse et le jeu, ses plaisirs favoris, il aimait aussi à *travailler*, soit avec ses envoyés particuliers, soit avec le lieutenant de police. Ce dernier lui communiquait chaque matin ce qu'il avait appris de plus curieux par ses agents, ou par le *cabinet noir*, où des moyens ingénieux le rendaient maître de la correspondance privée; le scandale des intrigues galantes plaisait surtout au roi, qui se piquait d'être l'homme le mieux informé de Paris. Il portait la même curiosité affairée à connaître les intrigues politiques des diverses cours de l'Europe. Grâce au prince de Conti, puis au comte de Broglie, qui lui servirent d'intermédiaires, il organisa toute une diplomatie secrète, et la dirigea seul à l'insu de ses ministres. « Ce qui est à peine croyable dans une cour indiscrète et curieuse, dit Flassan (dans son *Histoire de la Diplomatie française*), où les jeunes gens et les femmes ont tant d'activité, tant d'influence, et se sont emparés de tous les accès, où le secret des plus grandes affaires de l'État ne fut presque jamais gardé, ces correspondances confiées à trente-deux personnes sont demeurées secrètes pendant un espace de plus de vingt années. Elles ont échappé jusqu'aux derniers mois de ce règne à la connaissance des différents ministres qui gouvernèrent le royaume avec une autorité sans bornes et une confiance de la part du prince qu'ils devaient croire sans réserve. » Un des moindres effets de ce bizarre système d'espionnage fut d'ajouter un élément de plus à la dissolution sociale.

tolérant et homme de bien, protecteur des jésuites, mais ami des sages réformes. Le peuple l'aimait parce qu'il était mal vu à la cour. Le roi Stanislas le suivit bientôt dans la tombe (23 février 1766), et un grand événement, la réunion définitive de la Lorraine à la France, fut accompli. Enfin la mort enleva la dauphine (1767), puis la reine (1768), cette douce Marie Leczinska, qui en avait appelé à Dieu de l'abandon de son époux. Ces coups répétés du sort avaient troublé l'imagination de Louis; il s'en épouvantait comme d'autant d'avertissements funèbres que son heure était proche; il tomba dans des accès de noire rêverie; la dévotion reprit sur lui quelque empire; il congédia la débauche; il laissa percer des symptômes de conversion. « Mais, dit un historien, le réveil, après cet abaissement, fut honteux. Il venait d'épuiser ce qui lui restait de sensibilité. Ce débauché, presque sexagénaire, pour réveiller ses sens, se livra plus que jamais à l'intempérance. Il s'abandonna aussi à son penchant à l'avarice, et, tandis qu'il laissait s'accroître le désordre dans les finances publiques, il recourut aux moyens les plus sordides pour grossir ses honteuses épargnes (1). Desséché par le vice, il acheva de se rendre étranger à son peuple et à sa famille. »

Louis XIV n'avait fait de la galanterie qu'un passe-temps, et comme un brillant apanage de la puissance royale. Sous Louis XV, elle s'assit sur le trône, et l'histoire du roi n'est qu'un reflet incolore de l'histoire de ses maîtresses. De la Pompadour à la du Barry l'interrègne dura cinq ans à peine. Une basse intrigue, ourdie par Richelieu, introduisit dans le lit du monarque cette courtisane de bas lieu. Elle s'appelait Jeanne Lange ou Vaubernier, et sortait d'un tripot; on lui fit épouser, pour qu'elle eût un titre, le frère de son dernier amant, Jean du Barry, et elle devint comtesse. Sa présentation eut lieu le 22 avril 1769. Son avénement fut un scandale dans une cour où les honnêtes gens se comptaient (2). Cotillon III, selon le mot du grand Frédéric, était, par le manque

(1) La liberté du commerce des grains, suspendue pendant la guerre de sept ans, avait été rétablie en 1764. « Alors une société secrète se forma, dans laquelle le roi lui même était actionnaire pour 10 millions, qui accaparait les blés, les faisait sortir de France, excitait ainsi la hausse, et réimportait ces mêmes blés avec d'énormes bénéfices. Le cri public devint tel qu'en 1770 l'abbé Terray défendit la libre circulation des grains; mais le *pacte de famine* ne fut pas détruit; les accaparements à l'intérieur continuèrent. Le roi s'était fait une caisse particulière, avec laquelle il agiotait sur le prix des blés, se vantait à tout le monde du lucre qu'il faisait sur ses sujets. Nul n'osait révéler ce pacte abominable, qui avait des complices partout, même dans les parlements; il avait été défendu, sous peine de mort, aux écrivains de parler de finances, et la moindre plainte était étouffée dans les cachots de la Bastille » (Lavallée, *Hist. des Français*, III.

(2) Beauvais, évêque de Senez, osa protester par ces paroles d'un sermon prêché devant le roi et sa nouvelle favorite : « Salomon, rassasié de voluptés, las d'avoir épuisé, pour réveiller ses sens flétris, tous les genres de plaisir qui entourent le trône, finit par en chercher d'une espèce nouvelle dans les vils restes de la corruption publique. »

absolu d'éducation[1], incapable de se mêler de politique comme ses *aînées*, Mmes de Châteauroux et de Pompadour. Sans savoir précisément ce qu'elle voulait, elle prétendait faire autrement qu'on n'avait fait avant elle, et servit auprès du roi d'intermédiaire tout-puissant à ses conseillers habituels, le duc d'Aiguillon, Maupeou le fils et l'abbé Terray. Ces trois ambitieux, qu'on appelait *le triumvirat*, ne visaient qu'à renverser Choiseul et à se partager ses dépouilles ; tyranniques, serviles, rapaces, pleins d'orgueil et de cynisme, moins dévoués au maître qu'au pouvoir, tels les peignent leurs contemporains.

Combien Choiseul, malgré ses fautes, devait paraître grand à côté de ces héros d'intrigue ! S'il avait servi l'ambition de Mme de Pompadour, soutenu l'alliance autrichienne, signé la paix de Paris, il avait l'esprit brillant et hardi, il encourageait les arts et les lettres, il était imbu des idées nouvelles, il avait chassé les jésuites, il se prononçait en faveur des parlements. Sa prétention était bien de continuer les grandes traditions des Richelieu et des Mazarin; comme eux, il avait la passion de gouverner, et ses projets étaient vastes; mais, malgré son incontestable supériorité, il manquait de persévérance, de fermeté, de souplesse, et des grandes choses qu'il rêva il n'en accomplit aucune. Sous son ministère on acquit des Génois la Corse (1767), qui ne ratifia pas le marché et ne fut soumise qu'après deux sanglantes campagnes; le comtat venaissin nous appartint quelque temps; les jésuites furent expulsés de Naples, d'Espagne et d'Amérique; un pape, qui quelques années après abolit leur ordre, fut élu par l'influence des Bourbons; les Polonais furent encouragés dans leur résistance à la Russie. Enfin Choiseul, qui voulait effacer la honte du traité de Paris et aussi se maintenir au pouvoir par tous les moyens, nourrissait secrètement le projet d'une seconde guerre maritime, bien qu'il n'eût, de son propre aveu, « ni argent, ni marine, ni généraux ». Avec une activité merveilleuse, il profita de la paix pour construire soixante-quatre vaisseaux et un grand nombre de frégates. Ces armements, il les destinait à prendre sur l'Angleterre une revanche décisive des pertes effroyables qu'elle avait fait subir à la marine française. L'occasion se présenta en 1770 : l'Espagne, lésée dans ses possessions lointaines, invoquait, en vertu du pacte de famille, l'appui de la France. Cet appui lui fut promis au nom du gouvernement; mais Louis XV écrivit de sa main à Charles III : « Mon ministre voulait la guerre, mais je ne la veux point. » Le roi annulait d'un mot ce pacte dont on faisait tant d'honneur à sa prévoyante politique. La même volonté souveraine paralysa les efforts de Choiseul en faveur de la Pologne : il se proposait en effet d'unir les Turcs aux Polonais contre les Russes, d'obtenir de Marie-Thérèse passage pour une armée française à travers ses États et d'appuyer cette démonstration sur l'élan unanime d'un peuple en armes pour sa liberté. Le roi prit peur, et ruina par ses agents secrets les bonnes intentions du ministre. Le dernier acte de Choiseul fut la négociation du mariage de l'archiduchesse Marie-Antoinette avec le dauphin, qui devint Louis XVI (mai 1770); on le célébra avec une magnificence qui contrastait singulièrement avec la misère publique; vingt millions de francs y furent dépensés. Le 24 décembre suivant, Choiseul, brutalement destitué et exilé, quittait le pouvoir. L'alliance autrichienne qui l'y avait porté, et à laquelle il avait tant sacrifié, l'en précipita; élevé par une favorite, il tomba par une favorite. Cette disgrâce fut regardée comme une calamité publique. Ainsi allaient les destinées de la France à la merci des intrigants et des femmes perdues, réglées par le caprice, l'égoïsme et la frivolité.

Un homme puissant ne manque jamais d'ennemis qui conspirent sa perte. Ce fut donc chose facile au triumvirat de renverser Choiseul avec le concours occulte de Mme du Barry. Son but était la restauration de la monarchie absolue. On l'appellerait aujourd'hui un ministère d'action. Il entra au pouvoir par un coup d'État. A l'occasion du procès intenté au duc d'Aiguillon et annulé par le bon plaisir royal, qui déclara l'accusé irréprochable, le parlement de Paris avait suspendu la justice. Comme il persévérait dans cette résolution, Maupeou, qui prétendait « retirer la couronne du greffe », le cassa, exila presque tous ses membres, et le reconstitua en le peuplant de magistrats sans honneur et sans talent (janvier 1771). On donna à ce corps ainsi travesti le surnom significatif de *parlement Maupeou*. Les protestations affluèrent de tous côtés; la noblesse, en partie, épousa la cause de la magistrature; tous les princes du sang, un seul excepté, imitèrent cet exemple. Maupeou ne s'en inquiéta point, et, poursuivant son but d'abattre l'esprit d'insubordination, il supprima successivement les parlements de Besançon, de Douai, de Toulouse et tous les autres, en les remplaçant par des corps qu'il composait uniquement de ses créatures. Le contrôleur général Terray, autre sauveur de la monarchie, faisait ouvertement banqueroute. « Vous prenez l'argent dans nos poches, lui disait-on. — Où diable voulez-vous que j'en prenne? » répondait-il. Financier habile, actif, plein d'ordre, mais impitoyable et d'une immoralité révoltante, il réduisit, sans compensation aucune, les contrats de rente et les rentes viagères, sous prétexte que les conditions en étaient trop onéreuses pour le trésor; il mit la main sur les billets de ferme, les tontines et tous les effets de la Compagnie des Indes. Ces réformes, au moins audacieuses, eurent pour résultat de diminuer de treize millions la dette annuelle de l'État; s'arrêtant devant les prodigalités de la cour, barrière infranchissable, elles n'empêchèrent nullement le déficit d'aller sans cesse croissant. Quant au duc d'Aiguillon, qui dirigeait les affaires étrangères, il

n'était pas plus propre que ses collègues à réconcilier l'opinion avec l'administration nouvelle. Fidèle en apparence au pacte de famille, il se brouilla avec l'Espagne; sans oser rompre avec l'Autriche, il tourna ses vues du côté de la Prusse; quant à l'Angleterre, il lui céda en toute occasion, par la volonté expresse du roi, même aux dépens de la dignité nationale.

Le premier partage de la Pologne, auquel le cabinet de Versailles ne s'opposa point, fut la dernière tache de ce long et honteux règne (1772). Louis XV, en apprenant cet acte d'iniquité accompli en pleine paix, se contenta de dire : « Si Choiseul eût été ici, le partage n'aurait pas eu lieu. » Ces alternatives de violence et d'abaissement, tant de désordres et de dilapidations, avaient avili le pouvoir. « Les mœurs du roi, dont l'opprobre allait croissant et bravait le grand jour, dit M. Amédée Renée, ternissaient le prestige de la royauté. Un mouvement extraordinaire poussait les esprits vers les découvertes de la science, vers les innovations en tous genres. Le besoin de tout connaître et de tout expliquer livrait à toutes les hardiesses du raisonnement les croyances qui avaient fait la base de l'ancienne société. L'esprit d'examen et d'analyse touchait et ébranlait tour à tour toutes les parties de ce vieil édifice. Ceux qui avaient le plus d'intérêt à le soutenir semblaient avoir pris à tâche d'en hâter la ruine. Louis XV, pour sa part, y travailla constamment, et ce fut en connaissance de cause; car il n'a pour excuse ici ni le défaut de lumière ni l'incapacité. Il avait conscience de la chute inévitable qu'il préparait à ses héritiers. Peu de princes furent doués de plus d'esprit et de pénétration, et se montrèrent plus habiles à l'œuvre dans les rares instants où il se trouva capable d'un effort de travail et de volonté. Il n'était ni méchant ni cruel; élevé par Fénelon, Louis XV eût peut-être rappelé son père, le duc de Bourgogne; mais l'insouciance, qui tenait à sa nature, et l'égoïsme, fruit d'une mauvaise éducation, éteignirent à la longue ses meilleurs instincts. »

Le 28 avril 1774, Louis XV se trouva mal au Petit-Trianon. Les symptômes de la petite vérole, qu'il avait gagnée d'une jeune fille au milieu d'une nuit de débauche, furent signalés le lendemain; mais à la petite vérole se joignirent une maladie honteuse, dont le roi portait, dit-on, le germe, et une fièvre maligne qui éclata en même temps. Le danger était extrême. Toute communication fut interceptée entre le malade et la famille royale. Mme du Barry, qui redoutait les vengeances du parti du dauphin, ne s'éloigna que le sixième jour et sur l'ordre du roi. Le 5 mai celui-ci se confessa; le 6 il reçut la communion du grand-aumônier, le cardinal de La Roche-Aymon, qui lut à haute voix la formule suivante : « Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il déclare qu'il se repent d'avoir causé du scandale à ses sujets, et qu'il ne désire vivre que pour le soutien de la religion et le bonheur de ses peuples. » Le 9 mai, dans la nuit, on donna à Louis XV l'extrême onction, et le 10 mai 1774, à deux heures après midi, il expira. Son corps fut transporté à Saint-Denis, la nuit, sans cérémonie aucune, et des propos insultants accueillirent sur la route la voiture de chasse qui servait de corbillard.

Louis XV léguait en mourant à Louis XVI, son successeur, la tâche impossible de sauver la monarchie, dont, plus que tout autre, il avait sciemment préparé la ruine. Si sa vie s'était encore prolongée de quelques années, la révolution eût infailliblement éclaté, et l'histoire nous eût épargné le spectacle douloureux autant qu'immoral du coupable châtié dans la personne de l'innocent.

PAUL LOUISY.

Barbier, *Journal hist. et anecdot. du règne de Louis XV*. — Voltaire, *Hist. du Siècle de Louis XV*. — Moufle d'Argenville, *Vie privée de Louis XV*; Londres, 1781, 4 vol. in-8°. — Capefigue, *Louis XV et la société du dix-huitième siècle*; Paris, 1842, 4 vol. in-8°. — Tocqueville (De), *Hist. philosoph. du Règne de Louis XV*; Paris, 1847, 2 vol. in-8°. — Alexandre Dumas, *Louis XV*; Paris, 1849, 5 vol. in-8°. — *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*; Paris, 1790, in-8°. — Argenson (D'), *Mémoires*; Paris, 1858, 5 vol. in-18. — *Mémoires du duc de Choiseul*; Paris, 1790, 2 vol. in-8°. — Mme Du Hausset, *Mémoires*; Paris, 1824, in-8°, et 1846, in-18. — Hénault, *Mémoires*; Paris, 1855, in-8° — Maurepas (De), *Mémoires*; Paris, 1791, 3 vol. in-8°. — *Corresp. du maréchal duc de Richelieu*; Paris, 1789, 2 vol. in-8°. — Lacretelle, *Hist. de France pendant le dix-huitième siècle*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXVIII-XXIX. — H. Martin, *Hist. de France*. — Villemain, *Tableau du dix-huitième siècle*. — Am. Renée, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Voir pour plus de sources, le *Catalogue de la Biblioth. impér.* (*Hist. de France*, II).

LOUIS XVI (*Louis-Auguste*), roi de France, né le 23 août 1754, à Versailles, exécuté le 21 janvier 1793, à Paris. Troisième fils de Louis, dauphin, fils unique de Louis XV, et de Marie-Josèphe de Saxe, il porta le titre de duc de Berry. Il avait reçu de la nature une constitution physique vigoureuse, mais une âme faible, et il fut frappé dès le berceau d'une stérilité de passions qui le fit manquer dans toutes les circonstances de sa vie d'une volonté dominante et le laissa flotter constamment entre les impulsions qui naissaient de son instinct moral, celles que l'éducation lui avait données, et celles que plus tard ses divers conseillers lui suggérèrent. L'incapable duc de La Vauguyon, son gouverneur, loin de modifier les défauts de cette organisation équivoque, les développa et les exagéra en ajoutant à toutes les causes d'hésitation qui en résultaient, tous les scrupules qui accompagnent une probité timide et une piété aveugle. Louis XVI n'avait d'ailleurs en partage aucun de ces dons extérieurs qui sont d'un si grand secours aux princes pour charmer la multitude. La politesse exquise et majestueuse de Louis XIV, la grâce spirituelle de Louis XV, étaient remplacées chez lui par quelque chose de trivial et de bourgeois, par une sorte de bonhomie pleine de brusquerie, par des boutades sans dignité, qui n'avaient rien de commun avec la franche et chevaleresque popularité de Henri IV,

et le faisaient appeler, par Mme du Barry, *le gros garçon mal élevé* (1). La nature de ses distractions favorites était en harmonie avec ce caractère : il avait cultivé avec succès quelques sciences spéciales, comme l'histoire, telle qu'on la faisait alors pour les princes, et la géographie. Mais un goût plus prononcé l'entraînait vers les arts mécaniques et les travaux à peu près exempts de combinaisons intellectuelles : il maniait avec plaisir la lime du serrurier, le marteau du forgeron, et aimait par-dessus tout la chasse.

La mort de ses deux frères aînés, le duc de Bourgogne et le duc d'Aquitaine, l'appela sur les marches du trône. Il n'avait pas seize ans lorsqu'il fut uni à Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche. Le mariage fut célébré à Versailles le 16 mai 1770, et le 30 les suites en furent attristées par les désastres qui changèrent en scènes de deuil les fêtes données ce jour-là à la place Louis XV, en l'honneur des nouveaux époux : près de trois cents personnes y périrent écrasées dans la foule, au milieu d'une panique occasionnée par le feu d'artifice. Marie-Antoinette (*voy.* ce nom) fut d'abord accueillie, surtout à la cour, avec de grandes préventions. Le duc de Choiseul avait beaucoup d'ennemis; le changement de direction qu'il avait imprimé à la politique de la France trouvait de nombreux détracteurs; le mariage du dauphin, qui avait été le sceau de l'alliance avec l'Autriche, était particulièrement critiqué. Mme Adélaïde, fille de Louis XV, ne dissimulait point combien elle était blessée de voir son neveu s'unir à une Autrichienne; enfin le duc de La Vauguyon était parvenu à inspirer à son élève lui-même de l'éloignement pour cette union, alors qu'elle était déjà conclue. Aussi Marie-Antoinette se vit-elle assez mal reçue par son époux, qui montra longtemps pour elle une certaine froideur (2). Mais jeune, belle, vive et légère, elle finit par s'en faire aimer et par acquérir sur lui un empire absolu. Elle avait moins tardé à devenir le centre de toutes les affections de la cour; et plus tard, véritable représentant de la royauté, plus roi que son époux lui-même, elle fut le but, l'objet et trop souvent l'instigatrice des complots impuissants qui irritèrent le plus l'esprit de la révolution.

Louis XVI succéda à son aïeul le 10 mai 1774 : il n'avait pas encore vingt ans. En apprenant qu'il était roi, son visage se couvrit de larmes, et, tombant à genoux, il s'écria : « O mon Dieu ! quel malheur pour moi ! » Complétement étranger aux affaires, d'un caractère timide et irrésolu, il eut recours aux conseils de sa tante, Mme Adélaïde, qui désigna comme principal ministre le vieux comte de Maurepas, homme de beaucoup d'esprit, mais « d'une frivolité excessive, sans idées et sans conduite, s'amusant de bons mots et de petites intrigues, qui n'avait d'autre mérite que d'avoir été disgracié par Mme de Pompadour. » Jusqu'à sa mort, arrivée en 1781, M. de Maurepas fut le maître absolu du royaume. Le duc d'Aiguillon, le chancelier Maupeou et l'abbé Terray sortirent du conseil, où entrèrent les comtes de Vergennes et de Saint-Germain, Turgot, Sartine et Malesherbes. Les premiers actes du nouveau règne furent la remise à perpétuité du droit de joyeux avénement, et l'engagement formel d'acquitter la dette de l'État et de maintenir dans leur intégrité les droits de ses créanciers, qu'agitait une juste inquiétude. Le rappel des parlements s'effectua le 12 novembre 1774. On crut par cette mesure donner satisfaction à l'opinion publique. « Ce fut une immense faute et l'origine de tous les malheurs de Louis XVI. Les parlements ne firent plus opposition seulement au torrent des nouveautés, mais à la nécessité des réformes; ils ne furent pas les soutiens de la société et les défenseurs des libertés publiques, mais les adversaires de la royauté et les protecteurs de tous les priviléges. Leur opposition, qui pouvait être bonne quand le pouvoir voulait violer les lois pour faire du despotisme, devint une entrave insurmontable et dont le pouvoir s'embarrassa gratuitement au moment où il voulait renverser les vieilles lois au profit du peuple. » (1) Le remboursement de vingt-quatre millions de la dette exigible arriérée, de cinquante de la dette constituée, de vingt-huit des anticipations, suivit de près ces promesses de la nouvelle administration, et leur effet immédiat fut la renaissance du crédit et de tous les signes d'une soudaine prospérité.

Turgot (*voy.* ce nom), qui était le principal instigateur de ces premières mesures et que l'on regardait comme le chef des économistes, osa bientôt porter une main hardie sur l'abus des pensions gratuites et des sinécures, la plaie principale de l'État; le roi lui-même, allant audevant des plaintes et des réclamations par l'exemple de ses sacrifices personnels, réduisit

(1) « Aucun de ses ancêtres, Henri IV excepté, ne serait allé, comme lui, visiter l'indigent dans un réduit obscur, et ne se serait écrié sur le chemin du sacre : « Point de tapisseries ! Je ne veux point qu'on empêche le peuple et moi de nous voir ! » Mais en revanche aucun d'eux n'aurait par des menaces brutales avili ses accès de colère, ou, spectateur d'une course de chevaux, parié un écu et fait descendre jusque là l'exemple de l'économie..... Louis XVI eut contre lui ses qualités mêmes. Sa faiblesse l'exposait au mépris du peuple ; ce qui lui attira le mépris des grands, ce fut l'honnêteté de ses mœurs. Séparé du peuple par ses fautes et de la noblesse par ses vertus, il resta seul : étranger à la nation sur le trône, étranger à la cour dans un palais, et comme égaré au sommet de l'État. » Louis Blanc, *Hist. de la Révol. fr.*, II.

(2) Ces préventions n'étaient pas cependant « la seule cause de l'espèce d'éloignement que le dauphin éprouva d'abord pour sa jeune compagne. On sait aujourd'hui qu'il avait une triste infirmité, dont l'art des médecins ne triompha que plusieurs années après son mariage. Ce malheur ajoutait à sa timidité, à son mécontentement de lui-même et des autres : il laissait voir à sa femme de l'indifférence, quelquefois même de l'humeur. » Droz, *Hist. du Règne de Louis XVI*, introd.

(1) Lavallée, *Hist. des Français*, III.

donna lieu à cette restriction, conforme aux exigences de l'époque. Necker, génie flexible, et qui disposait de la confiance des capitalistes, essaya de nouvelles réformes, principalement dans les administrations et les dépenses de la cour, et conquit la faveur publique en trouvant les ressources financières dont le gouvernement avait alors besoin.

La guerre de l'indépendance des États-Unis venait d'éclater. D'accord avec le vœu personnel de Louis XVI, qui répugnait à la guerre, sentant bien, comme disait Joseph II, que son métier à lui était d'être royaliste, tous les ministres, et même Necker, jugeaient que le meilleur parti pour la France était de garder la neutralité. Mais, comme une etincelle électrique, le mot de liberté courut de Boston à Paris, où il enflamma toutes les têtes. De même que dans la question du rappel des parlements, dans celle-ci encore l'opinion publique fit violence à la raison du monarque et des dépositaires de l'autorité, et à la suite des négociations ouvertes avec Franklin un traité d'alliance entre la France et les États-Unis fut signé à Versailles, le 6 février 1778. Toutefois, par suite des hésitations continuelles du roi, on attendit que les Anglais eussent commencé les hostilités, et cet étrange scrupule fit éprouver à la marine marchande des désastres presque aussi grands qu'à l'ouverture de la guerre de sept ans. Le combat d'Ouessant, livré par d'Orvilliers, fut le brillant début de cette lutte nouvelle (27 juillet 1778). De son côté d'Estaing, avec une flotte de douze vaisseaux, entra dans la Delaware, fit évacuer Philadelphie, et échoua devant l'attaque de Sainte-Lucie, dans les Antilles. Les Anglais, à qui l'occasion était offerte, faillirent jeter la France dans les périls d'une guerre continentale. A la mort de Maximilien-Joseph, l'empereur voulut enlever la Bavière à l'électeur palatin Charles-Théodore, qui en avait hérité; il envahit ce pays, le réunit à ses États, et, se voyant menacé par Frédéric II, s'empressa d'invoquer les traités pour demander le concours de la France. Mais la diplomatie française, habilement dirigée par Vergennes, sauva l'Europe d'un embrasement qui eût été la perte des États-Unis, et dévoila la politique secrète du cabinet anglais. L'empereur accepta la médiation de la France et de la Russie, et signa le traité de Teschen (13 mai 1778), par lequel la Bavière rentrait en possession d'elle-même. Le cabinet de Versailles déploya la même habileté pour décider l'Espagne et la Hollande à unir leur marine à la sienne. Une armée de quarante mille hommes fut rassemblée sur les côtes de Normandie (1779) et d'Orvilliers, à la tête de soixante-six vaisseaux, menaça l'Angleterre d'une descente; une tempête éloigna la flotte de Louis XVI comme jadis l'*Armada* de Philippe II. « Si l'ennemi eût debarqué, disait un orateur anglais, nous aurions combattu, mais nous aurions succombé. » Pendant ce temps, d'Estaing prenait Saint-

Vincent et La Grenade, et battait Byron; Guichen livrait à Rodney trois combats indécis, occupait le Sénégal, et dominait la mer des Antilles. A la demande du congrès américain, la France envoya au secours des *insurgents* sept vaisseaux, 10 millions de francs, six mille hommes d'élite et une brillante noblesse, où se faisaient remarquer Rochambeau et La Fayette (*voy.* ces noms). Enfin, par les efforts de Vergennes, toutes les puissances maritimes de l'Europe s'entendirent à secouer le joug de l'Angleterre, qui depuis un siècle s'était arrogé le droit de visiter les bâtiments neutres et de les confisquer en certains cas. A la nouvelle de cette coalition, qui prit le nom de neutralité armée (1780), la guerre se ralluma avec plus de fureur. La France continua d'y avoir l'avantage : Lamothe-Piquet surprit plusieurs convois et un butin immense, La Pérouse fit éprouver des pertes considérables aux établissements de la baie d'Hudson, de Grasse battit l'amiral Hood et concourut à la prise d'York-Town, Suffren remporta quatre victoires dans les mers de l'Inde où il n'avait pas un mouillage. Ces brillants succès furent à peine obscurcis par l'échec essuyé devant Gibraltar et par la défaite de Grasse près des Saintes. La guerre, qui avait duré cinq années, fut terminée par le traité de Versailles (3 septembre 1783). Elle coûta 1,400 millions, et ne nous rapporta que des avantages médiocres; cependant l'opinion publique fut satisfaite « parce qu'on avait affaibli la Grande-Bretagne, reconquis la liberté des mers, repris de l'ascendant en Europe, joué un glorieux rôle de protection en face des États-Unis, de la Hollande et de l'Espagne ». Quant à l'intérieur, cette guerre n'amena point les résultats souhaités : « elle ne fut pas assez décisive pour relever la royauté et la noblesse, elle ne ranima pas la richesse nationale, et augmenta la détresse du trésor; loin d'empêcher la crise révolutionnaire, elle ne fit que l'accélérer », à cause de l'enthousiasme que les Français revenus d'Amérique avaient propagé en faveur de la démocratie.

Necker trouvait de la résistance à ses vues chez les autres ministres. Il avait réussi à faire remplacer ceux de la guerre et de la marine par Ségur et Castries. Mais sa chute fut préparée par Maurepas et Vergennes, avec l'appui de la cour, qu'indisposaient ses projets de réformes indéfinies. La publication du fameux *Compte rendu*, où il prétendait avoir comblé le déficit, en devint l'occasion. Les ennemis de Necker dirent qu'en appelant les Français à connaître et par conséquent à juger l'administration des finances, il changeait les usages de la monarchie, et l'ébranlait ainsi profondément. Les parlements surtout, indignés de ce que, dans un mémoire adressé confidentiellement au roi, il lui avait signalé les moyens employés par eux pour empiéter sans cesse sur les attributions du pouvoir royal, voulaient le poursuivre comme criminel d'État. Le 19 mai 1781, Necker envoya sa démission à Louis XVI, assez éclairé pour le regretter et trop faible pour le soutenir. Les regrets du monarque furent surpassés par l'irritation publique, plus vivement excitée encore, peu de temps après, par la publication d'une ordonnance en vertu de laquelle on ne devait admettre au grade d'officier aucun militaire qui ne pourrait faire preuve de quatre degrés de noblesse.

Maurepas était mort à la fin de 1781, peu regretté et très-peu digne de l'être. Louis XVI, qui le supportait sans l'aimer, ne voulut point lui donner de successeur comme principal ministre; mais le comte de Vergennes, chargé du portefeuille des affaires étrangères, eut la plus grande part à sa confiance. Le successeur de Necker au trésor royal, Joly de Fleury, ajoutait sans cesse aux charges de l'État par des emprunts réitérés et de nouveaux impôts. La résistance des parlements se reproduisit dans toute la France avec une nouvelle énergie, et pour vaincre celle des états de Bretagne il fallut avoir recours à l'emploi de la force militaire; enfin, en 1783, le désordre des finances parut porté au comble. L'intègre et économe d'Ormesson, nommé contrôleur général après Joly de Fleury, avait au bout de sept mois renoncé à une tâche au-dessus de ses forces plutôt que de son zèle. M. de Calonne (*voy.* ce nom), intendant de Lille, porté depuis longtemps par la cabale du comte d'Artois et des Polignac, repoussé par le roi, le parlement et le public, et, après une assez longue résistance, adopté enfin par Marie-Antoinette, entra au contrôle général, le 3 novembre 1783. Louis XVI avait dit de lui qu'on ne confiait pas la fortune publique à un homme harcelé par ses créanciers; mais la brillante facilité de Calonne et la sécurité qu'il semblait avoir, et qu'il avait l'art d'inspirer, lui gagnèrent bientôt la confiance du roi. Les talents de ce ministre, spirituel, vain et fastueux, étaient affaiblis par son caractère et dégradés par ses vices. Se confiant avec audace dans le succès de ses plans, pour ne pas en voir l'exécution contrariée, il se jeta dans la profusion, afin de s'assurer le concours de tous ceux qui auraient pu nuire à son crédit : aussi les courtisans l'appelaient-ils *le ministre modèle*, tandis que ses prodigalités indignaient les magistrats et le public contre lui et contre ceux qui en profitaient.

A cet égard, le comte d'Artois, dont les folles dépenses désolaient le roi, et les nombreux parents de la comtesse Jules de Polignac, soutenus par l'amitié de la reine, étaient les objets de la vindicte universelle. A la haine instinctive du peuple contre la favorite se joignait l'animadversion motivée des courtisans. Frappés déjà dans leurs intérêts de fortune par les réformes de Turgot et de Necker, ils voyaient encore leur crédit abaissé devant celui d'une famille parvenue; et de la jalousie envers les protégés

ls passèrent à la malveillance envers la protectrice couronnée. Les moindres imprudences taient exploitées par la calomnie de manière enlever toute considération au caractère et la conduite de la reine. Ce fut surtout dans a monstrueuse affaire du *collier* que cette fatale disposition se produisit sans aucune réserve (*voy.* Mme de Lamotte, Rohan, etc.). Le ertige d'ailleurs envahissait toutes les têtes et 'étendait sur toutes les questions. En vain, en 784, Louis XVI voulut interdire la représentation du *Mariage de Figaro* (*voy.* Beaumarhais). Jouée en petit comité chez le comte de 'audreuil, cette pièce y reçut les applaudissements du comte d'Artois et de Mme de Polignac. eux dont elle décriait les mœurs, dont elle iontrait à nu la grandeur factice et la faiblesse éelle, s'unirent pour qu'elle fût jetée comme ne provocation à une foule avide de changements et impatiente de représailles, et, comme oujours, le roi finit par céder. Le mouvement dans les esprits était tel alors, que l'enousiasme accueillait toute innovation, soit u'elle fût l'œuvre de la science, soit qu'elle fût produit de l'audace. Ainsi, de 1783 à 1786, les tranges théories de Cagliostro et de Mesmer 'excitèrent pas moins l'attention et l'intérêt que a mémorable découverte de Montgolfier, que héroïque entreprise de La Pérouse. On sait que Louis XVI rédigea lui-même, pour le voyage de et émule de Cook, des instructions, monument la fois de son savoir et de son humanité. Peu le mois après le départ de La Pérouse, en juin 786, Louis XVI alla visiter les travaux du port le Cherbourg. Il fut d'autant mieux accueilli en ette circonstance, que l'année précédente son econd fils (*voy.* Louis XVII) avait reçu le nom le duc de Normandie. Aussi écrivait-il à la reine, qui ne l'avait pas accompagné : « L'amour de non peuple a retenti dans le fond de mon cœur; ugez si je ne suis pas le plus heureux roi du nonde. »

Cependant la crise financière était imminente, et, forcé par ses dangers personnels à réfléchir sur ceux de la France, Calonne, après avoir épuisé la ressource ruineuse des emprunts, fut enfin amené à découvrir au roi l'abîme de plus en plus profond du *déficit;* en même temps il lui soumit un plan de réforme composé avec des idées de Colbert, de Machault, de Turgot et de Necker, et dont les bases essentielles étaient l'établissement d'une large subvention territoriale à laquelle devaient contribuer les deux ordres privilégiés, l'adoucissement du régime des gabelles, l'accroissement de l'impôt du timbre, et enfin l'institution, déjà plusieurs fois proposée en vain, des assemblées provinciales. Pour vaincre l'inévitable résistance des parlements, Calonne demanda au roi la convocation des notables du royaume, qui eut lieu à Versailles (22 février 1787). Dans un discours captieux et qui déplut, le contrôleur général avoua un *déficit* de 80 millions dans les revenus de l'État. Effrayés du mal, les notables n'acceptèrent point les moyens proposés pour y remédier. « Cette assemblée eût pu faire beaucoup de bien, dit M. Droz, si elle eût secondé les intentions de Louis XVI et demandé pour récompense de son zèle des garanties contre le retour du désordre des finances. Elle fit beaucoup de mal en constatant le désir que les privilégiés avaient de repousser ou d'éluder l'égale répartition de l'impôt, et en donnant l'exemple de résister aux volontés royales les plus conformes à l'intérêt public. » Le seul résultat positif qui sortit de la réunion des notables fut l'abolition définitive de la corvée et l'adoption du principe des assemblées provinciales. La disgrâce de Calonne (1), ainsi que l'exil de Necker, avait précédé la clôture des séances, qui eut lieu le 25 mai 1787. Le 1er de ce mois le cardinal Loménie de Brienne (*voy.* ce nom), archevêque de Toulouse, était entré au ministère avec le titre de chef du conseil des finances, auquel il réunit, le 19 août suivant, celui du principal ministre. Ce choix, décidé par l'influence de Marie-Antoinette et du baron de Breteuil, avait été arraché à Louis XVI, dont la raison s'effrayait des dangers que faisait pressentir l'élévation d'un prélat adroit et présomptueux, à qui manquaient les vertus du prêtre et la probité de l'homme d'État.

Plus heureux que ses prédécesseurs, de Brienne emporta d'assaut toutes les concessions qu'ils avaient si vainement tenté d'obtenir. Les notables, qui avaient tout promis sous la condition du renvoi de Calonne, acceptèrent la subvention territoriale, l'impôt du timbre, la suppression des corvées, les assemblées provinciales. Malheureusement le ministre victorieux ne se hâta pas de faire confirmer, par l'enregistrement des édits acceptés, la prise de possession de ces grands avantages si facilement conquis. Les notables, qui avaient des regrets, eurent le temps d'exciter la résistance des parlements, et ils y réussirent d'autant mieux, que la haute magistrature avait à partager le sacrifice des priviléges abandonnés, et était surtout effrayée de la subvention territoriale. Mais comme l'édit qui consacrait cet impôt territorial ne fut présenté à son acceptation que simultanément avec l'édit sur le timbre, celui-ci affectant la masse des contribuables, et spécialement la classe des commerçants, les parlementaires espérèrent déguiser leurs opinions sous le voile de l'intérêt public; ils refusèrent avec opiniâtreté l'enregistrement, et récriminèrent contre la cour, dont les dépenses et les prodigalités scandaleuses furent dénoncées

(1) Quand les notables vinrent apprendre au roi le chiffre du déficit vérifié par eux (112 millions, au lieu de 80), il entra dans une violente colère, saisit une chaise et la brisa en s'écriant : « Ce coquin de Calonne! il mériterait que je le fisse pendre. » Ce qui faisait dire à Calonne, exilé le 8 avril, qu'il consentait à être pendu « si les augustes complices devaient en être ».

en pleine séance. Un lit de justice força l'enregistrement des édits (6 août 1787). Le parlement protesta, et fut exilé à Troyes (15 avril 1787).

L'exil de la magistrature parisienne dura quelques mois à peine. La lutte à leur rentrée s'engagea plus ardente, et aboutit à une espèce de coup d'État. Affermi dans leur opposition par l'opinion publique, puissance redoutable, devant laquelle Necker s'était incliné, le parlement osa réclamer à haute voix la convocation des états généraux, non pas à cinq ans de là, comme Louis XVI l'avait promis, mais à une date prochaine, à un an, en 1789. Le roi résista, éloigna le duc d'Orléans, fit arrêter deux conseillers, et ordonna la lecture de l'édit qui rendait les droits civils aux protestants. Bientôt éclata le coup d'État; ce fut Lamoignon, qui, renouvelant l'audace de Maupeou, en prit l'initiative. Dans le lit de justice du 8 mai 1788, il présenta une suite d'excellentes mesures destinées à réformer le code criminel et à rendre la justice plus expéditive; mais l'établissement d'une *cour plénière*, composée au gré des ministres et uniquement chargée d'enregistrer les impôts et les lois, souleva l'indignation générale. Tous les parlements protestèrent avec une véhémence passionnée; en Bretagne, il y eut des troubles graves; en Dauphiné, une réunion de tous les ordres, tenue à Vizille (21 juillet 1788), devançant les premiers actes de la révolution, déclara, par l'organe de Mounier, que le consentement des peuples réunis en assemblée nationale constituait la base de l'état social. Le clergé, par égoïsme, ne se montra pas plus favorable aux édits que la magistrature et l'opinion. Il fallut les retirer, il fallut que la monarchie, à bout d'expédients, de ruses et de menaces, donnât encore cet exemple de faiblesse et d'impuissance. Avant de quitter le pouvoir (25 août 1788), M. de Brienne désigna Necker comme son seul successeur possible. Ce retour, si ardemment désiré, fut regardé comme le gage du triomphe paisible de tous les intérêts légitimes et de la résurrection du crédit. Necker lui-même paraissait n'en pas douter. Il y eut de sa part et de celle du public beaucoup de mécompte dans cette confiance réciproque. Louis XVI était bien loin de la partager. « On m'a fait rappeler Necker, disait-il; je ne le voulais pas. On ne tardera pas à s'en repentir. » Ce prince, à qui ni la nature ni l'éducation n'avaient donné la force qui maîtrise les événements ni l'habileté qui sait en tirer parti, tomba, après l'assemblée des notables, dans un découragement que jamais depuis il ne parvint à surmonter.

Il serait difficile de trouver dans l'histoire un prince qui plus complétement que Louis XVI ait été le jouet de la destinée. « S'il emploie la ruse, dit un écrivain, elle le déconsidère; s'il emploie la force, elle le rend odieux; s'il se résigne à proposer des réformes, son initiative est dénoncée comme une usurpation. Soumis aux conseils d'une femme impérieuse, tremblant à la voix d'un grand peuple en éveil, il passe de la faiblesse à la colère, et se repose de la colère par l'insouciance. Que faire donc? La nation ne pouvant plus être gouvernée, on dut en venir à l'appeler elle-même au gouvernement; et les états généraux furent promis. » Tour à tour fixée au 1[er] mai, en janvier, en avril et enfin au 4 mai 1789, la prochaine ouverture des états généraux avait soulevé la question de savoir quelles formes seraient adoptées pour leur convocation, car la législation générale du royaume ne renfermait rien de précis à cet égard. Le parlement de Paris insistait pour qu'on s'en tînt à la forme des états de 1614, où le tiers état n'avait obtenu qu'une représentation égale en nombre à celle de chacun des deux ordres privilégiés, et où les trois ordres avaient délibéré séparément. L'opinion cependant réclamait hautement pour les communes un nombre de députés égal à celui du clergé et de la noblesse réunis. Les notables, rappelés le 6 novembre 1788, pour aviser aux moyens de résoudre cette question, rejetèrent le principe de la double représentation du tiers. Il est à remarquer que le bureau présidé par Monsieur, frère du roi (voy. Louis XVIII), fut seul d'un avis contraire (1). Mais un arrêt du conseil, en date du 27 décembre, statua, en opposition avec le vœu des notables, en faveur du doublement du tiers.

Cette première victoire du droit sur le privilége fut due surtout à l'ascendant de Necker; et, ce qui peut-être paraîtra surprenant, sur cette question Marie-Antoinette s'était rangée du côté du ministre populaire. Alors parut, rédigée par M. de Montyon, la *Lettre des Princes au roi*, signée en effet des noms de quatre des membres de la famille royale, mais où ne se lisaient point ceux de Monsieur ni du duc d'Orléans. Cette lettre, où on réclamait avec arrogance le maintien de priviléges nobiliaires, consacrés par une constitution qui n'était écrite nulle part, fut le signal de la publication d'une foule de brochures patriotiques où étaient revendiqués hautement les droits de la nation trop longtemps méconnus. Aucun de ces écrits n'obtint plus de succès et n'exerça autant d'influence que celui où Sieyès prouvait que le tiers état, compté pour *rien*, était *tout*, et demandait à être *quelque chose*. C'est au milieu de cette agitation dans les esprits que furent expédiés aux bailliages les ordres royaux pour le choix des députés aux états et pour la confection des cahiers (24 janvier 1789). Quoique aucune instruction sur les questions qui seraient mises en délibération dans cette assemblée ne fût jointe aux lettres de convocation, il y eut d'un bout de la France à l'autre une concordance remarquable

(1) Lorsqu'on lui annonça qu'une seule voix s'était prononcée pour le doublement du tiers, Louis XVI dit avec vivacité : « Qu'on ajoute la mienne. »

dans les vœux dont l'expression était consignée aux cahiers. De toutes parts on réclamait la périodicité des états, le vote par tête, la participation de tous aux charges publiques, l'abolition des droits féodaux, la vente d'une partie des biens de l'Église, des garanties pour la liberté individuelle et la consécration de la liberté de la presse. Tels étaient les vœux de la France, et l'on peut croire qu'ils exprimaient ses besoins réels.

A la veille de l'ouverture des états, deux grandes questions occupaient tous les esprits, et de leur solution devait en effet dépendre l'avenir tout entier : 1° Comment seraient vérifiés les pouvoirs? 2° Voterait-on par tête ou par ordre? Malouet sollicita vivement Necker de faire d'avance déterminer par le roi le mode de délibération des états, afin de soustraire cette question brûlante aux chances d'une discussion passionnée. Pour ne pas risquer de compromettre sa popularité, Necker résista, et la question était restée entière, lorsque l'ouverture des états eut lieu à Versailles, le 5 mai 1789. Pendant six semaines les chambres de la noblesse et du clergé opposèrent un refus formel à la demande réitérée du tiers de procéder en commun à la vérification des pouvoirs. Las de supplier et de négocier, le tiers arrêta qu'une dernière sommation serait faite aux deux autres ordres, prit le 17 juin le titre d'*Assemblée nationale*, comme représentant les 96 centièmes du peuple français, et autorisa provisoirement le maintien des impôts. Louis XVI, dominé par un conseil où se réunirent les influences aristocratiques, parlementaires et princières, fit annoncer le 19 une séance royale et fermer, sous prétexte que des préparatifs étaient nécessaires, la salle des Menus, où avaient lieu les séances des députés du tiers. Ceux-ci dès le lendemain (20 juin) se rassemblèrent dans la salle du Jeu de Paume, et ce fut dans cette séance mémorable qu'ils prêtèrent, sur l'invitation de Bailly, le serment solennel de ne pas se séparer avant l'établissement d'une constitution. Cet acte hardi, par lequel le tiers état s'emparait d'une puissance législative indéfinie, effraya la cour; une séance royale fut annoncée : la cour voulait avoir aussi sa journée, et rompre par un coup d'éclat ce *serment du Jeu de Paume*, qui retentissait trop autour d'elle.

En effet, le 23 juin, le roi parut une seconde fois au milieu des trois ordres réunis, et cette fois la magnificence affectée de son entourage, comme le mécontentement sévère de ses paroles, enfin un certain appareil militaire, paraissaient destinés à rehausser les prérogatives attaquées de la couronne. Tout cela pouvait à la rigueur se supporter; mais ce qui excita une irritation profonde, ce fut le manque d'égards que l'on affectait à l'égard des députés des communes. Introduits les derniers dans la salle, après avoir longtemps attendu au dehors, où ils étaient exposés à une pluie battante, ils trouvèrent les deux autres ordres en possession de leurs siéges. Le roi enjoignit de délibérer par ordres, cassa les arrêtés pris par les députés du tiers état, et déclara que tous les droits féodaux devaient être maintenus, comme propriétés inviolables; il promit cependant l'abolition des priviléges en matière d'impôts, s'il plaisait aux privilégiés d'en faire le sacrifice, la restriction du droit de chasse, la substitution d'un enrôlement régulier au tirage de la milice, la suppression des corvées et de la mainmorte, l'organisation des états provinciaux, et enfin la convocation périodique des états généraux. Après le détail de ces insuffisantes promesses, il ajouta dans un troisième discours, en s'adressant aux députés : « Si vous m'abandonnez, messieurs, dans une telle entreprise, je ferai seul le bien de mon peuple. » Il termina son discours en ordonnant aux députés de se séparer sur-le-champ, et de se réunir le lendemain dans leurs salles respectives. Il sortit ensuite avec son cortége. La noblesse et le clergé obéirent; mais les députés du tiers demeurèrent; et ce fut alors que le marquis de Brézé, venant leur répéter l'injonction de sortir, reçut de Mirabeau une foudroyante réponse. On sait que l'assemblée décida ensuite qu'elle maintenait tous les arrêtés qu'elle avait pris jusque-là, et que, déclarant inviolable chacun de ses membres, elle proclama traître, infâme et coupable de crime capital quiconque attenterait à leur personne. Les jours suivants la moitié des membres du clergé et quarante-sept membres de la noblesse se réunirent à l'Assemblée nationale. Le 27 juin, à la prière du roi, les autres députés suivirent cet exemple.

Ainsi la cour cédait avec précipitation le terrain que peut-être elle aurait pu encore disputer. Necker avait protesté tacitement contre la séance royale, et son absence, remarquée généralement, n'avait pas peu contribué à infirmer l'autorité du discours du roi; il reçut cependant de Louis XVI et de toute la famille royale l'invitation pressante de conserver son portefeuille. On voulait par cette concession rentrer en grâce auprès du peuple jusqu'à ce qu'on fût en mesure de le forcer à l'obéissance. En effet, l'ordre de faire avancer des troupes avait été donné par le roi, et à mesure que des adresses apportaient à l'assemblée l'adhésion des diverses provinces aux actes par lesquels elle venait de se signaler le bruit se répandait que la cour en avait arrêté la dissolution, et que 36,000 hommes, commandés par le maréchal de Broglie, allaient marcher sur la capitale et sur Versailles (1). Le renvoi de Necker et de plusieurs de ses collègues (11 juillet

(1) Le baron de Breteuil fut chargé de la direction secrète de l'entreprise. « S'il faut brûler Paris, disait-il, on brûlera Paris. » Quant au duc de Broglie, il avait écrit au prince de Condé : « Une salve de canons ou une décharge de coups de fusil aurait bientôt dispersé ces argumentateurs et remis la puissance absolue qui s'éteint à la place de l'esprit républicain qui se forme. »

1789), qui condamnaient cette mesure, vint augmenter l'effet de ces sinistres rumeurs et faire éclater enfin l'immortelle révolution du 14 juillet, dont les résultats furent la prise de la Bastille, l'organisation de la garde nationale et la formation de la première municipalité parisienne.

Ces événements arrachèrent un moment Louis XVI aux suggestions de son entourage et à son malheureux système de tergiversations. On voulait qu'il prît dès lors la fuite; le maréchal de Broglie proposait de le conduire à Metz, et ce projet paraissait même arrêté, lorsque, dans la nuit qui suivit la prise de la Bastille, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, grand-maître de sa garde-robe, lui peignit en ami sincère les dangers qui l'environnaient. On sait quelles paroles furent d'abord échangées : « C'est une émeute. — Non, sire, c'est une révolution. » Dès le lendemain, c'est-à-dire dans la matinée du 15, le roi se rendit au sein de l'assemblée, où les paroles retentissantes de Mirabeau propageaient alors les alarmes et l'irritation, en parlant des dangers de la capitale et des manœuvres insidieuses de la cour. « Le chef de la nation, dit Louis XVI à l'Assemblée nationale, qu'il salua pour la première fois de ce titre, vient avec confiance au milieu de ses représentants, leur témoigner sa peine des désordres affreux qui règnent dans la capitale, et les inviter à trouver les moyens de ramener l'ordre et la paix. Je sais qu'on a donné d'injustes préventions; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté. Serait-il donc nécessaire de vous rassurer sur des bruits aussi coupables, démentis d'avance par mon caractère connu? Eh bien! c'est moi qui ne suis qu'un avec la nation; c'est moi qui me fie à vous. Aidez-moi dans cette circonstance à assurer le salut de l'État. » Ces paroles émurent l'Assemblée; elles étaient loin, cependant, d'être l'expression sincère de la pensée du roi, puisqu'il avait signé lui-même l'ordre de faire avancer les troupes sur Paris. Quoi qu'il en soit, reconduit au château par tous les députés, qui voulurent lui servir d'escorte dans sa marche à pied jusqu'au château, il fut accueilli sur son passage par de vives acclamations.

Avec le 14 juillet s'ouvre la révolution française. La cour y vit une mutinerie; la reine, une intrigue du duc d'Orléans; le roi, des sujets égarés. L'invasion inattendue du peuple sur la scène politique permit à l'Assemblée d'accroître son influence et son autorité. Elle prit en quelque sorte la monarchie sous sa tutelle, et d'absolue essaya de la faire constitutionnelle. « Démocratie armoriée d'une couronne, » disait Rivarol. Après avoir été le roi des nobles, Louis XVI devint le roi des bourgeois. Il n'accepta pas sans répugnance ce rôle effacé, et lutta sourdement contre ce qu'il appelait, lui aussi, la faction. Le 16 juillet, il renvoya Barentin, de Broglie et les autres ministres, et rappela Necker, qu'il n'aimait point. Le 17, sous l'escorte de 240 députés, il se rendit à Paris, qui le reçut au milieu d'une armée d'insurgés et au cri de Vive la nation! Le peuple « qui avait reconquis son roi », selon Bailly, s'empressa de lui imposer sa garde, son drapeau et sa cocarde révolutionnaires (1). En même temps commença l'émigration. Le signal en vint des marches du trône. Un frère du roi, le comte d'Artois, s'enfuit à Turin. Les princes du sang, les ministres congédiés, la famille Polignac, les grands-officiers de la couronne, tous les chefs de la noblesse suivirent l'exemple de la désertion. Louis XVI demeura à peu près seul au poste du danger.

A dater de ce moment le roi ne joua plus qu'un rôle secondaire, et les événements auxquels il assista, qu'il subit, où il intervint parfois pour en retarder la marche, appartiennent bien moins à son règne qu'à l'histoire de la révolution. Nous mentionnerons les plus importants : la dévastation et l'incendie des châteaux, la nuit du 4 août, qui démolit tout le régime féodal (2), la discussion de la constitution, les insuffisantes mesures de Necker pour combler deux gouffres, le déficit et la disette, les pratiques tortueuses du comte de Provence, les complots sans cesse menaçants de la réaction, le projet de Breteuil d'emmener le roi à Metz, enfin le fameux banquet des gardes, où l'on foula aux pieds les couleurs de la nation. Cette dernière nouvelle combla la mesure. Paris se leva en criant : Du pain! Le 6 octobre 1789 la colère du peuple arracha Louis XVI du palais de Versailles; comme il le quittait, il dit en apercevant le portrait de Charles Ier: « Tel fut le sort de ce prince, tel sera le mien! » Emmené à Paris, au milieu d'une forêt de piques, dont quelques-unes étaient surmontées des têtes de ses gardes du corps, accueilli à l'hôtel de ville par des cris d'enthousiasme, il dit qu'*il venait avec confiance dans sa capitale* (3); et le

(1) Ce jour-là flotta pour la première fois le drapeau tricolore, rouge, bleu, et blanc. La cocarde était aux couleurs de la ville, rouge et bleu. On ajouta le blanc au drapeau par déférence pour le roi.

(2) Louis XVI écrivait à ce sujet à l'archevêque d'Arles: « Le sacrifice est beau; mais je ne puis que l'admirer: je ne consentirai jamais à dépouiller mon clergé, ma noblesse. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les conserver. »

(3) Un historien trace ainsi le tableau de la vie domestique de Louis XVI aux Tuileries. « Après avoir donné à des actes de dévotion les premiers instants de son lever, il descendait au rez-de-chaussée, visitait son thermomètre, recevait le bonjour de sa femme et de ses enfants, déjeûnait. Le déjeûner fini, venaient, jusqu'à l'heure de la messe, les lettres à écrire et le travail des affaires, travail auquel il se dérobait volontiers pour aller donner quelques coups de lime. Puis, afin de suppléer à l'exercice de la chasse, qui lui manquait, il se mettait à marcher à grands pas le long de ses appartements, recevait quelques-uns de ceux dont l'entretien lui plaisait, et gagnait ainsi l'heure du dîner. La lecture, des amusements avec les enfants, avec le dauphin surtout, remplissaient son après-midi. Le soir, il allait au salon de compagnie, regardait jouer, entrait à la salle de billard, faisait quelques parties, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, souvent avec la reine.... Pourquoi le destin de Louis XVI fut-il d'être

er 1790, accompagné de tous ses minis- l alla au sein de l'Assemblée nationale er son adhésion aux principes décrétés nouvelle constitution (1). Il est inutile de e cette déclaration fut reçue avec trans- elle valut à Louis le surnom de *Restau- de la liberté française.*

nipotence gouvernementale résidant tout dans le corps législatif, il était impossible s'élevât pas un conflit perpétuel entre ce unique et le fantôme de royauté qui pa- devoir lui servir de contre-poids. Aussi ité de Louis XVI à sanctionner tous les qui lui étaient proposés, même ceux qui aient la constitution civile du clergé, ne le pas pour le mettre à l'abri des impu- de mauvaise foi dans son approbation, et e secrète du nouvel ordre de choses. Il effet difficile de croire à la réalité de ction pour un système qui, le dépouillant autorité, lui imposait continuellement le de ses convictions, mettait ses actions ses avec sa conscience, et allait jusqu'à ses craintes sur sa conservation et sur sa famille. Cependant, dominé dans tous s par le plus sincère amour du bien pu- uis XVI, en acceptant la constitution, soit s bases en 1790, soit dans son ensemble l, était d'abord résolu à y rester fidèle. u départ de Necker (4 septembre 1790) ra des dispositions favorables à la révo- Mais il venait d'être amené à sanctionner sa conscience l'ensemble des lois sur le 14 avril) : il se sentit alors au terme des s, et perdit tout espoir de s'accommoder s nouvelles institutions. Il médita des de fuite. Bientôt il se vit obligé de ren- s autres ministres, à demi convaincus oir des intrigues avec les émigrés. Son cabinet constitutionnel fut composé de , Duportail, Duport-Dutertre et de Les- ontmorin garda les affaires étrangères (20 . Il n'eut plus qu'une pensée : détruire ition par les aristocrates et l'extérieur, ou par les modérés et l'intérieur. Le pre- n était celui de la reine, du comte d'Ar- les émigrés ; le second était celui de la des députés royalistes. Louis, avec son e accoutumée, alla alternativement de ntre. Ainsi, obéissant aux conseils de , il se laissa aller, quoique avec répu- à solliciter les secours des rois étrangers e rétabli dans son autorité. Il écrivit au russe (3 décembre) :

clame votre intérêt avec confiance dans ce ci où, malgré l'acceptation que j'ai faite de la nouvelle constitution, les factieux montrent ouvertement le projet de détruire le reste de la monarchie. Je viens de m'adresser à l'empereur, à l'impératrice de Russie, aux rois d'Espagne et de Suède, et je leur présente l'idée d'un congrès des principales puissances de l'Europe, appuyé d'une forte armée, comme la meilleure mesure pour arrêter ici les factieux, donner le moyen de rétablir un ordre de choses plus durable et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres États de l'Europe. J'espère que Votre Majesté approuvera mes idées et me gardera le secret le plus absolu... »

Comprenant le danger de sa conduite équivoque, Louis revenait avec plaisir à l'autre plan, et, croyant que la révolution était l'œuvre de quelques hommes, il se persuada qu'en les gagnant à sa cause, le trône serait sauvé. De là vinrent les négociations secrètes avec Mirabeau, puis avec Barnave et les Lameth, puis avec Guadet et les Girondins ; mais le roi négociait et ne concluait pas. Tout le parti constitutionnel, dont La Fayette était le chef, lui offrait son appui ; il fut repoussé à cause de la haine aveugle que la reine avait vouée à La Fayette.

La question de l'évasion de la famille royale avait été souvent débattue. Mirabeau avait proposé au roi de se rendre à Lyon, et d'y donner lui-même une constitution. Le roi discutait encore les moyens d'exécution lorsque Mirabeau mourut (2 avril 1791). Quelques jours après il annonçait l'intention d'aller passer la semaine sainte à Saint-Cloud, où ce projet de fuite aurait rencontré plus de facilité. Mais le 18 avril, jour fixé pour le départ, une émeute y mit obstacle. « On veut, écrivait Mme Élisabeth, forcer le roi à renvoyer les prêtres de sa chapelle et à leur faire prêter le serment, ou à faire ses pâques à la paroisse. Voilà la raison de l'insurrection : le voyage de Saint-Cloud en a été à peu près le prétexte. » En vain La Fayette voulut-il faire ouvrir la route par la force ; le peuple détela les chevaux de la voiture et la garde nationale refusa d'obéir à son chef. Le roi se plaignit vivement de cet outrage à l'Assemblée. Résolu cette fois à s'enfuir, il dissimula son ressentiment, et écrivit à ses ambassadeurs une lettre pleine d'un enthousiasme exagéré pour la constitution, proclamant ses ennemis ceux qui douteraient de sa parfaite liberté, désavouant les intentions de fuite qu'on lui supposait ; mais cette lettre avait pour but, ainsi qu'il l'avouait lui-même, de faire croire qu'elle lui avait été arrachée par la violence. En même temps il donnait au comte d'Artois l'autorisation formelle de se concerter avec l'empereur ; une entrevue eut lieu à Mantoue, dans laquelle il fut décidé que les souverains alliés envahiraient la France sur quatre points à la fois : 35,000 Autrichiens en Flandre et 15,000 en Alsace, 30,000 Piémontais en Dauphiné et 20,000 Espagnols en Gascogne. Louis XVI connut et approuva cette ébauche de coalition, qui resta sans effet par suite de ses tergiversations. Il aima mieux revenir au plan d'évasion proposé par M. de Bre-

se son destin fut de se plaire toujours à l'ou- ouis Blanc, *Hist. de la Révol.*, III, 272.
juin suivant, il demanda à l'Assemblée et ob- e champ une liste civile de 25 millions pour lui ire de 4 millions pour la reine.

teuil, et qui consistait à se rendre au milieu d'un camp près de la frontière, et de là sortir du royaume ou traiter avec l'Assemblée. Après s'être concerté avec M. de Bouillé, le roi et la famille royale s'évadèrent furtivement des Tuileries dans la nuit du 20 au 21 juin, accompagnés de Mme de Tourzel et de trois gardes du corps. Chacun avait un déguisement; le roi figurait un valet de chambre et avait pris le nom de Durand. Il laissait une déclaration par laquelle il protestait contre tout ce qui s'était fait depuis deux ans. Au même moment, le comte de Provence s'enfuyait par la route de Bruxelles. Tout alla bien jusqu'à Sainte-Menehould, où les fugitifs furent reconnus par Drouet (*voy.* ce nom), poursuivis et arrêtés à Varennes. Lorsqu'on les ramena à Paris, ils purent reconnaître à quel point on les avait trompés sur l'esprit qui animait les provinces; leur retour s'accomplit au milieu des injures et des humiliations de toutes sortes. Il fallut à diverses reprises l'intervention énergique de Barnave et de Pétion, commissaires de l'Assemblée, pour les leur épargner. De village en village les gardes nationales, à peine armées, venaient en foule escorter le convoi de la royauté. A Paris l'accueil fut sombre et menaçant.

Cette désertion du roi était une véritable abdication. L'opinion en jugea ainsi. Au club des Jacobins on réclama l'établissement de la république. L'Assemblée, afin de sauver les apparences, effrayée d'ailleurs de l'influence croissante du parti révolutionnaire, se contenta de rendre un décret (16 juillet 1791), « qui suspendait l'exercice du pouvoir exécutif entre les mains de Louis XVI jusqu'au moment où il accepterait la constitution. Il devait à cette époque recouvrer ses prérogatives, sa garde constitutionnelle, sa liste civile; mais s'il venait à rétracter son serment, s'il se mettait à la tête d'armées étrangères ou souffrait qu'on fît la guerre à la France en son nom, il serait censé avoir abdiqué, redeviendrait simple citoyen et pourrait être mis en jugement pour les actes postérieurs à cette abdication. » Ce décret eut pour conséquences l'émeute du Champ de Mars et la formation du club monarchique des Feuillants sous la direction de Barnave, des Lameth et de Duport. Le 14 septembre le roi prêta serment à la constitution, qu'il s'engagea « à faire exécuter par tous les moyens qu'elle mettait en son pouvoir, » ajoutant : « Je renonce au concours que j'avais réclamé dans ce travail, et, n'étant responsable qu'à la nation, nul autre, lorsque j'y renonce, n'aurait le droit de se plaindre. » Ces paroles s'adressaient aux émigrés, qui, redoublant leurs sollicitations auprès de l'empereur et du roi de Prusse, avaient réussi à faire conclure la convention de Pilnitz (27 août 1791), dans laquelle ces deux souverains menaçaient la France de l'envahir si Louis XVI n'était rendu à la liberté, l'Assemblée dissoute, les nobles réintégrés dans leurs biens et honneurs, etc. Le roi prêta serment debout et tête nue devant l'Assemblée assise et couverte. En rentrant au château, il avait le visage profondément altéré; se jetant dans un fauteuil et portant un mouchoir à ses yeux : « Tout est perdu, dit-il à la reine Ah! madame! et vous avez été témoin de cette humiliation! Quoi! vous êtes venue en France pour voir... » Il s'arrêta, oppressé par ses sanglots.

Une ère nouvelle semblait s'ouvrir pour la France (1). Tout concourait à ramener l'ordre, la liberté, le bonheur. On bénissait la Constituante, qui venait de se séparer (30 septembre 1791), et son œuvre régénératrice. On saluait le roi avec des cris enthousiastes. La reine elle-même disait « qu'avec de la patience, de la fermeté et de la suite, tout n'était pas perdu ». L'illusion constitutionnelle dura deux mois à peine; l'agitation recommença, et les royalistes, plus exigeants que le roi, ne furent pas les moins ardents à l'entretenir en réveillant les défiances par leurs manœuvres et leurs folles bravades. L'émigration était devenue une mode, et les émigrés, que Monsieur, *régent du royaume*, appelait « la France extérieure », s'assemblaient en armes autour de Coblentz. En vain Louis les engagea-t-il, dans une proclamation, à rentrer en France (14 octobre); on ne l'écouta pas, on protesta qu'il n'était ni libre ni sincère. On sut plus tard qu'il ne l'était point. Il entretenait avec ses frères une double correspondance, l'une ostensible, l'autre secrète et nullement en rapport avec la première. Les princes eux-mêmes lui écrivirent: « Si l'on nous parle de la part de ces gens-là (l'Assemblée), nous n'écouterons rien; si c'est de la vôtre, nous écouterons, mais nous irons droit notre chemin. Ainsi si l'on veut que vous nous fassiez dire quelque chose, ne vous gênez pas. » A l'Assemblée législative, composée entièrement d'hommes nouveaux, les deux principes, republique et monarchie, étaient déjà aux prises. Dès les premiers jours, un décret, rapporté le lendemain, supprima les qualifications de *sire* et de *majesté*. Le parti constitutionnnel déclinait rapidement : il venait de perdre en La Fayette et Bailly la direction de la garde nationale et de l'hôtel de ville. Un autre s'élevait, celui de la Gironde, qui représentait l'élément intellectuel de la bourgeoisie. A ce dernier échut le devoir de conduire la révolution. Ce fut par l'influence des girondins que l'Assemblée, après un mois d'hésitation, résolut de prendre des mesures de rigueur : afin de forcer le roi à s'allier franchement ou à rompre avec la révolution, elle prononça, par deux décrets, la peine de mort, avec la confiscation des biens, contre les émigrés (9 novembre), et le bannissement contre les prêtres qui n'avaient point accepté la constitution civile du clergé (29 novem-

(1) A cette époque le cabinet était ainsi composé : Bertrand de Moleville, de Lessart, de Narbonne, Cahier de Gerville, Tarbé et Duport-Dutertre.

A ces deux décrets Louis XVI opposa son « On m'ôtera plutôt la vie que de les sanc-r, » dit-il. Dès lors tout fut rompu entre le et lui. « Ce n'était pas la force légale qui nquait, c'était la force de l'opinion publique. uvoir, quelque restreint qu'il fût, aurait tre suffi dans des temps ordinaires; mais la on était tellement révolutionnaire qu'en un légitime usage de sa prérogative il pas-ur traître. »

lehors, l'attitude des souverains étrangers it plus menaçante. Trois armées, con-La Fayette, à Luckner et à Rochambeau, chargées de protéger les frontières. En temps qu'il prenait l'initiative de cette énergique, le roi laissait correspondre s émigrés son ministre Bertrand de Mo-Forcé de le congédier en même temps rbonne, il renouvela son cabinet en y ap-, bien malgré lui, trois girondins Lacoste re et Roland, et un général connu jusque ar des intrigues diplomatiques, Dumouriez ars 1792). La guerre, que l'obstination des is de Coblentz jointe à l'aveuglement des s absolus rendait inévitable, la guerre fut e à l'empereur (20 avril); elle commença déroutes de Tournay et de Mons, et de-urer vingt-cinq ans. Bientôt les décrets déportation des prêtres réfractaires et ssement d'un camp de 20,000 fédérés à décrets non sanctionnés par le roi, et suivis tre si dure de Roland, causèrent, le 13 juin, raite du ministère girondin (1). Alors XVI « tomba, dit Mme Campan, dans un agement qui allait jusqu'à l'abattement ue. Il fut dix jours de suite sans articuler , même dans sa famille. La reine le tira de osition si funeste dans un état de crise, où minute amenait la nécessité d'agir, en nt à ses pieds, en employant tantôt des faites pour l'effrayer, tantôt les expres-le sa tendresse pour lui. Elle réclamait elle qu'il devait à sa famille, et alla jus-i dire que s'il fallait périr, ce devait être onneur, et sans attendre qu'on vînt les r l'un et l'autre sur le parquet de leur ap-ent. » Stimulé par ces discours, il sortit sa léthargie, mais ce fut pour invoquer nne fois les secours de l'étranger. Il avait essayé de s'entendre tour à tour avec les partis de l'Assemblée législative, et n'a-y parvenir, parce qu'il ne voulait faire au-s nouvelles concessions qu'on exigeait de r anéantir les ferments de la réaction aris-ue. Il prit alors le parti d'envoyer Mal-an en Allemagne, en l'accréditant auprès verains étrangers par des instructions écrites de sa main. Il y représentait la nécessité de se faire précéder d'un manifeste où ils déclareraient qu'ils faisaient la guerre, non à la nation, mais à une faction, qu'ils s'armaient « pour le rétablissement de la monarchie et de l'autorité royale, telle que le roi lui-même entendrait la circonscrire », qu'ils n'avaient aucune pensée de démembrement, qu'ils n'imposeraient de lois à personne, mais rendraient l'Assemblée et toutes les autorités responsables de tous attentats commis sur la personne du roi. Il joignait aussi « ses prières aux exhortations pour engager les princes et les Français émigrés à ne point faire perdre à la guerre, par un concours hostile et offensif de leur part, le caractère de guerre étrangère faite de puissance à puissance. Toute autre conduite, ajoutait le roi, produirait une guerre civile dans l'intérieur, menacerait les jours du roi et de sa famille, pourrait renverser le trône, ferait égorger les royalistes, rallierait aux jacobins tous les révolutionnaires qui s'en sont détachés, et rendrait plus opiniâtre une résistance qui fléchira devant les premiers succès décisifs lorsque le sort de la révolution ne paraîtra pas remis à ceux contre qui elle a été dirigée et qui en ont été les victimes (1). »

Le refus de sanctionner les décrets détermina un nouvel « accès de révolution ». Chassé du pouvoir, les girondins préparèrent un mouvement qui, en attestant leur puissance, pouvait les relever ou les venger. En vain les jacobins s'efforcèrent d'y apporter des obstacles. Le mot d'ordre fut le rappel des ministres patriotes. Sous prétexte de fêter l'anniversaire du serment du Jeu de Paume, on s'assembla en armes malgré les ordres de la municipalité (20 juin 1792). « A la manière dont se conduit le pouvoir exécutif, avait dit Pétion, il ne faudrait pas s'étonner que l'indignation publique produisît des événements fâcheux. » Vingt mille hommes, la plupart armés et traînant des canons, ayant à leur tête le brasseur Santerre, Alexandre, Legendre, Fournier, Rossignol et autres meneurs secondaires, se pressèrent aux portes de l'Assemblée, qui leur permit de défiler devant elle. Un orateur avait en leur nom fait lecture d'une pétition où l'on remarquait ces paroles menaçantes : « Le peuple est debout et prêt à se servir de grands moyens pour venger sa majesté outragée... Nous demandons que vous pénétriez la cause de l'inaction de nos armées. Si elle dérive du pouvoir exécutif, qu'il soit anéanti. » En sortant de la salle du manége, la foule fit irruption dans les Tuileries, dont les officiers municipaux lui ouvrirent les portes. La garde nationale, qui comptait dans les cours, les appartements ou le jardin, vingt-quatre bataillons, n'offrit qu'une faible résistance. En quelques instants le palais fut envahi et donna le spectacle de mille scènes

(1) Lacoste et Duranthon, qui étaient restés, le roi ur collègues des hommes obscurs, Chambonas, Monteil, Beaulieu et de Lajard. Mais ce fut Ber-Moleville qui continua en secret de diriger sa .

(1) La trahison du roi, consignée si naïvement dans ces aveux, était incontestable.

grotesques ou furieuses que nous n'essayerons pas de dépeindre. La confusion était extrême, la cohue augmentait sans cesse, mais la masse générale paraissait n'être qu'égarée, ou entraînée, ou amenée par la curiosité, et ne pas se douter que c'était une offense faite au roi que de violer son palais. Louis XVI, qui travaillait avec ses ministres, se présenta de lui-même aux envahisseurs. « Que me voulez-vous? leur dit-il d'un ton calme. Je suis votre roi. Je ne me suis jamais écarté de la constitution. » Puis il se retira dans l'embrasure d'une croisée, et monta sur une banquette, d'où il regarda avec sang-froid defiler l'interminable procession. Il ne courut aucun danger réel, quoiqu'on ait prétendu le contraire. L'intention du peuple n'était rien moins qu'hostile, et Louis, rassuré par l'expression des physionomies et par le cri fréquent de *vive le roi!* refusa de passer dans une pièce contiguë, disant : « Je suis bien ici, je veux y rester. » Legendre lut une pétition. « Je ferai ce que la constitution m'ordonne de faire, » répondit le roi. On lui présenta un bonnet rouge, il le mit sur sa tête; on lui offrit un verre de vin, il le but sans hésiter (1). Pétion arriva enfin, dit au peuple que ses réclamations n'étaient pas convenables et qu'il fallait attendre le vœu des provinces, et l'invita à se retirer. On ouvrit les appartements de manière à ménager une issue tout au travers du château, et le peuple s'écoula. A huit heures le palais était vide. Le lendemain, Louis écrivait à l'abbé Hébert, son confesseur, ces lignes qui témoignent de ses justes appréhensions : « Venez me voir; j'ai fini avec les hommes, je n'ai plus besoin que du ciel. » En plaçant le bonnet rouge sur sa tête, il en avait détaché lui-même la couronne.

Cette insurrection avortée provoqua en faveur de la royauté une réaction passagère dont on ne sut tirer aucun profit. Les protestations affluèrent de toutes parts contre le 20 juin; soixante-seize directoires de département le blâmèrent avec énergie. On ordonna des poursuites, on suspendit Pétion. La Fayette exprima l'indignation de l'armée; il alla même jusqu'à préparer contre les jacobins un coup de main qui les dispersât; il offrit à la cour l'appui de son nom et de son armée encore fidèle. « Le meilleur conseil à donner à M. de La Fayette, se contenta de répondre le roi, est de servir toujours d'épouvantail aux factieux en faisant bien son métier de général. » Il ne voulut pas davantage écouter M. de La Rochefoucauld-Liancourt quand il lui proposa de le conduire à Rouen, où il n'était pas douteux qu'il vécût en sûreté. Peut-être ne comptait-il que sur les étrangers, qui à chaque moment se rapprochaient des frontières, et avait-il, comme la reine, le secret espoir d'être délivré avant un mois. Pendant quelques jours il eut un retour de popularité. L'invasion des Prussiens rendit aux révolutionnaires toute leur puissance. En présence d'un ennemi menaçant et d'un gouvernement immobile, le peuple reprit ses défiances. La constitution ne fonctionnait plus. Dans cette situation terrible, deux pouvoirs restaient, l'Assemblée et le roi, dans un état d'hostilité muette ou déclarée l'un envers l'autre, ayant charge tous deux de sauver la patrie, ou plutôt l'un le trône, l'autre la révolution. Quant à Louis, comment pouvait-il diriger une guerre dont il était l'objet unique? Au reste, il ne le prétendit pas. D'accord avec lui, ses ministres donnèrent leur démission (10 juillet), en déclarant que « dans un tel état de choses, ou plutôt dans un tel renversement de tout ordre, il leur était impossible d'entretenir la vie et le mouvement d'un vaste corps dont tous les membres étaient paralysés, de défendre le royaume de l'anarchie qui, dans cet état d'impuissance publique, menaçait de tout engloutir ». On sut plus tard qu'en se retirant ils avaient eu pour but de démontrer à la nation que l'Assemblée nationale voulait détruire toute espèce de gouvernement. Leur démission passa inaperçue, aussi bien que la nomination de leurs successeurs : Champion, Dubouchage, D'Abancourt, Leroux de Laville et Bigot de Sainte-Croix. Ce qui occupait l'attention publique, c'était le progrès de l'ennemi de la contre-révolution.

L'Assemblée se montra à la hauteur des circonstances : voyant le pouvoir hostile, inactif et secrètement rétrograde, elle s'efforça de le désarmer en même temps que de conserver par tous les moyens le bénéfice des réformes accomplies depuis trois ans. Elle déclara la patrie en danger (11 juillet 1792), invitant ainsi la nation entière, abandonnée du roi, à faire l'œuvre de son salut; elle éloigna de Paris les troupes de ligne, cassa les compagnies d'élite de la garde nationale, leva la suspension de Petion, et fit mettre toutes les sections en permanence. L'exaltation des sentiments révolutionnaires fut portée jusqu'au délire. « Des coups de canon, tirés de moment en moment, annoncèrent cette grande crise, dit M. Thiers; toutes les municipalités, tous les conseils de district et de département siégèrent sans interruption; toutes les gardes nationales se mirent en mouvement. » Par un revirement subit de l'opinion, des milliers de pétitionnaires demandèrent la déchéance du roi. Le sentiment de l'extrême danger souleva la France d'un bout à l'autre. « Si la nation ne peut être sauvée par ses représentants, elle le sera par elle-même! » Tel était le cri universel. Au milieu de cette effervescence arriva le manifeste du duc de Brunswick (25 juillet). On y lut avec stupeur que l'empereur et le roi de Prusse n'étaient armés que « pour faire cesser l'anarchie

(1) Le roi tendit la main pour recevoir le bonnet, qui lui fut remis par le municipal Mouchet. Dès qu'il l'eut placé sur sa tête, de vifs applaudissements éclatèrent. Le vin lui fut offert par un grenadier, et il le but après avoir crié : « Peuple de Paris, je bois à votre santé et à celle de la nation française. »

dans l'intérieur de la France, arrêter les attaques portées au trône et à l'autel, rendre au roi sa liberté et le mettre en état d'exercer l'autorité légitime qui lui est due. En conséquence, tout habitant qui prendrait les armes serait mis à mort et sa maison brûlée; tous les membres de l'Assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité et de la garde nationale de Paris étaient rendus responsables de tous les événements sur leur tête, pour être jugés militairement, sans espoir de pardon; et s'il n'était pas pourvu immédiatement à la sûreté de la famille royale, on livrerait Paris à une subversion totale. » A cet insolent défi jeté à la France, corroboré par la déclaration des princes, appuyé par la nouvelle du bombardement de Thionville, « il n'y eut, dit M. Mignet, qu'un cri, qu'un vœu de résistance, et quiconque ne l'eût pas partagé eût été regardé comme coupable d'impiété envers la patrie et la sainte cause de l'indépendance. » Le 3 août, Pétion se présenta devant l'Assemblée, réclama la déchéance au nom de quarante-sept sections de Paris et accusa hautement Louis XVI de trahison. « Tant que nous aurons un roi semblable, dit-il, la liberté ne peut s'affermir, et nous voulons demeurer libres. » Cette pétition annonçait un coup qu'il ne restait plus qu'à frapper. Dès ce moment la cause de la royauté sembla perdue; ses ennemis, girondins et jacobins, s'unirent étroitement pour la ruiner d'un coup; ses rares amis, absolutistes et constitutionnels, se dévouèrent avec une sombre énergie à mourir pour elle. Quant au roi, il avait plus que personne le douloureux pressentiment de sa chute; tout effort à tenter le décourageait. Tandis que la reine comptait impatiemment les jours de marche qui rapprochaient l'armée prussienne de Paris, il faisait son testament, il appelait la prière à son aide; il disait à M. de Sainte-Croix, qui hésitait à accepter un portefeuille : « Vous faites trop d'objections pour devenir le ministre d'un roi de quinze jours; » et à ceux qui lui exposaient des plans d'évasion : « Autant vaut périr ici que de courir le sort du roi Jacques. » Le manifeste de Brunswick acheva d'abattre son courage; en vain s'empressa-t-il de le désavouer, personne ne crut à sa sincérité. Résigné au sort qui le menaçait, il attendit. Autour de lui, et sans qu'il y prît part, amis et ennemis, hâtaient ouvertement les préparatifs de la lutte suprême.

Quand le signal fut donné (10 août 1792), tout le monde se trouva prêt pour combattre. L'imminence du péril était telle que la veille il n'y eut pas de coucher du roi, grave infraction à l'étiquette qui n'avait jamais eu lieu, pas même le 20 juin. La reine passa la nuit au milieu d'une fiévreuse attente; le roi se confessa, et prit à peine quelques instants de repos. Aux Tuileries, toutes les dispositions étaient prises depuis plusieurs jours pour repousser la force par la force; plus de cinq mille soldats, gendarmes, canonniers, Suisses (1), gentilshommes (2) ou gardes nationaux en défendaient les abords et les appartements. A six heures du matin, Louis, inquiet, morne, passa la revue de ses défenseurs, d'un pas lourd et la tête inclinée, laissant tomber des paroles décousues : « Eh! bien, on dit qu'ils viennent... Je ne sais pas ce qu'ils veulent... Ma cause est celle des bons citoyens... Nous ferons bonne contenance, n'est-ce pas? ». La nécessité d'accepter l'effusion du sang troublait son esprit, déjà livré à tant d'irrésolution. « Tout est perdu, dit la reine; le roi n'a montré aucune énergie, et cette espèce de revue a fait plus de mal que de bien. » Aux cris de *Vive le roi!* poussés par les serviteurs fidèles, quelques bataillons, postés dans le jardin, avaient répondu : A bas le *veto!* Les canonniers, qui défendaient les cours, déchargeaient leurs pièces en refusant de tirer sur le peuple. L'armée de la royauté, désorganisée par le massacre de Mandat, son chef, se fondait au souffle de l'insurrection. Dans ce désarroi général survint Rœderer, le procureur syndic, qui le porta au comble en suppliant le roi de chercher refuge dans l'Assemblée. Marie-Antoinette, à qui l'on avait promis une victoire, s'écrie qu'il est temps de savoir qui l'emportera du roi ou de la faction. « Qu'on me cloue sur ces murailles, avait-elle dit un peu auparavant, avant que je consente à les quitter! » Louis XVI demeure interdit.... La crainte d'exposer les jours de sa famille le décide à abandonner ses défenseurs; « Je donne, puisqu'il le faut encore, disait-il, cette dernière marque de dévouement. » Il quitte le château, au milieu d'une nombreuse escorte, et pénètre avec les plus grands efforts dans la salle de l'Assemblée. Il était sept heures du matin. « Je suis venu ici, dit le roi, pour épargner un grand crime, et je pense que je ne saurais être plus en sûreté que parmi les représentants de la nation. » A peine est-il installé dans une loge de journaliste (3) que la bataille commence. Deux fortes colonnes d'insurgés, commandées par Santerre, Fournier et Westermann, se joignent aux fédérés bretons et marseillais, dissipent la résistance sur leur passage, rallient les gendarmes et les canonniers, forcent la porte, et occupent la cour principale. Refoulés par un feu bien dirigé, ils reviennent à l'assaut, installent leurs canons et assiègent le château. Le roi envoie aux Suisses l'ordre de ne pas tirer. Ceux-ci, en se défendant à outrance, effectuent leur retraite en bon ordre; mais le peuple les entoure, et le combat n'est plus qu'un massacre. Les députations se succèdent à l'Assemblée pour réclamer à grands cris

(1) Ils étaient 950 et furent appelés dès le 8, à Paris.

(2) 2,000 cartes d'entrée furent distribuées aux nobles par les soins de Champcenetz, gouverneur des Tuileries, et les portes restèrent ouvertes jusque après minuit pour les recevoir : il s'en présenta 120 à peine.

(3) La loge du *logotachygraphe*, et non du logographe, comme il est dit presque partout.

la déchéance de Louis. L'insurrection victorieuse obtient le décret suivant, rédigé par Vergniaud et adopté sans discussion :

« Considérant que les dangers de la patrie sont parvenus à leur comble ; que les maux dont gémit l'empire dérivent principalement des défiances qu'inspire la conduite du chef du pouvoir exécutif dans une guerre entreprise en son nom contre la Constitution et contre l'indépendance nationale ; que ces défiances ont provoqué de toutes les parties de l'empire le vœu de révocation de l'autorité confiée à Louis XVI ;

« Considérant néanmoins que le corps législatif ne veut agrandir par aucune usurpation sa propre autorité, et qu'il ne peut concilier son serment à la Constitution et sa ferme volonté de sauver la liberté qu'en faisant appel à la souveraineté du peuple ;

« L'Assemblée nationale décrète ce qui suit :

« Le peuple français est invité à former une Convention nationale ;

« Le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions jusqu'à ce que la Convention nationale ait prononcé sur les mesures à adopter pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité ;

« Le payement de la liste civile est suspendu (1) ;

« Le roi et sa famille seront logés au Luxembourg et mis sous la garde des citoyens et de la loi. »

Pendant que son trône, si péniblement étayé par tant de siècles, s'écroulait au bruit du canon et aux applaudissements du peuple, Louis XVI, calme et serein, suivait les détails de la séance, qui se prolongea jusqu'à deux heures du matin, observait avec sa lorgnette ceux des représentants qui prenaient la parole, et satisfaisait son impérieux appétit en se faisant servir, aux yeux du public, un repas substantiel. Cette sorte d'insensibilité semblait autoriser l'opinion de ceux qui prétendaient que son courage n'était qu'une passivité molle et peu digne d'estime.

Au 10 août le règne de Louis XVI fut terminé de fait. La révolution lui succéda, acclamée le 21 septembre suivant sous le nom de république. Quant au roi lui-même, il était prisonnier. Le nouveau conseil général de la commune, élu par les sections dans la nuit du 10 août, reçut de l'Assemblée la garde du roi et même le soin de fixer sa demeure. Il désigna le Temple. Louis XVI y fut conduit, le 13 août, par Pétion, et enfermé, ainsi que sa famille, à la grosse tour, que des travaux considérables convertirent immédiatement en maison d'arrêt. Afin de l'isoler, on abattit des arbres, des maisons ; on exhaussa les murs d'enceinte, on diminua le jour des fenêtres, on multiplia dans l'escalier les guichets et les portes de fer. Quelques serviteurs fidèles, Hue et de Chamilly, des femmes dévouées, la princesse de Lamballe et Mme de Tourzel, avaient accompagné la famille déchue,

(1) Par décret du 12 août, on accorda au roi un traitement de 500,000 livres par an ; mais il n'en toucha rien, à l'exception d'une avance de 2,000 liv. qu'il fut obligé de faire demander à Pétion le 3 septembre.

dans l'espoir de lui consacrer encore leurs services ; tous furent renvoyés au bout de quelques jours (19 août), et il ne resta auprès du roi que Hue, remplacé le 2 septembre par Cléry, ancien valet de chambre du dauphin. Louis, qui jusque alors avait montré tant d'incertitude dans ses desseins, tant de faiblesse dans sa conduite, déploya dans l'adversité le plus ferme caractère ; sa courageuse résignation ne se démentit jamais. Ponctuel en toute chose, il avait réglé lui-même les occupations de la journée (1). Il ne voyait les princesses qu'à l'heure des repas (2) ; mais il conserva jusqu'au 11 décembre

(1) Voici comment elle s'écoulait. Il se levait entre six et sept heures, s'habillait, se rasait lui-même, priait à genoux pendant quelques minutes, et lisait dans la tourelle jusqu'au moment du déjeûner, qui était à neuf heures. A dix, il descendait chez la reine, où le dauphin prenait ses leçons. A deux heures, il dînait. Après quoi, tantôt il travaillait, tantôt il jouait au piquet ou au trictrac avec sa femme ou sa sœur, tantôt il goûtait dans son fauteuil quelques instants de repos. Le souper avait lieu à sept heures. Dans la soirée il se plaisait quelquefois à de petits divertissements pour égayer ses enfants ; mais le plus souvent à neuf heures il était remonté dans sa chambre, et lisait jusqu'à minuit.

(2) On a dit que dans la prison du Temple Louis XVI avait été traité avec la dernière inhumanité, et qu'on l'avait laissé manquer même du nécessaire ; la citation suivante, empruntée aux procès-verbaux de la Commune, fera voir l'exagération de ces rapports. « Le citoyen Verdier a fait au conseil général un rapport sur les dépenses de la table de la ci-devant famille royale depuis le 13 août jusqu'au 12 octobre 1792 ; en voici l'extrait : Treize officiers de bouche : 1° un chef de cuisine (4,000 fr. par an), un rôtisseur, un pâtissier, un garçon de cuisine, un laveur, un tourne-broche ; 2° un chef, un aide et un garçon d'office ; 3° un garde de l'argenterie et trois garçons servants.

« Le matin le chef d'office fait servir pour le déjeûner sept tasses de café, six de chocolat, une cafetière de crème double chaude, une carafe de sirop froid, une cafetière de lait chaud, une carafe de lait froid, une d'eau d'orge et une de limonade, trois pains de beurre, une assiette de fruits. — Tout n'est pas consommé par les détenus, qui sont très-sobres.

« A dîner, le chef de cuisine fait servir trois potages et deux services, consistant les jours gras en quatre entrées, deux plats de rôts, chacun de trois pièces, et quatre entremets ; les jours maigres, en quatre entrées maigres, trois ou quatre grasses, deux rôtis et quatre ou cinq entremets. Le chef d'office ajoute pour dessert une assiette de four, trois compotes, trois assiettes de fruits, trois pains de beurre, une bouteille de vin de Champagne, un petit carafon de vin de Malvoisie ou de Madère, quatre tasses de café, un pot de crème double.

« Le souper consiste en trois potages et deux services ; les jours gras ils sont composés de deux entrées, de deux rôts et quatre ou cinq entremets ; les jours maigres de quatre entrées maigres, deux ou trois grasses, deux rôts et quatre entremets. Le même dessert qu'à dîner, excepté le café.

« L'augmentation des mets à dîner et à souper, les jours maigres, vient de ce que Louis observe régulièrement l'abstinence et le jeûne les jours prescrits par l'Église, et de ce que ses convives ne les observent pas. Lui seul boit du vin, et sobrement ; ses convives ne boivent que de l'eau.

« Le boucher a fourni environ 100 livres de viande par jour, à raison de 18 sous la livre. Le charcutier a fourni dans les derniers jours d'août, environ 25 livres de lard par jour, à raison de 16 sous la livre. Depuis le 16 août jusqu'au 9 septembre, il a été fourni pour 1,344 livres 18 sous de volaille, ce qui fait environ 56 livres par jour.

« La consommation de poisson de mer et de rivière a été d'environ 9 à 10 livres par jour.

, à l'éducation duquel il consacrait par sieurs heures. Tout le reste du temps mé à la prière, à l'étude, et il s'y livra le telle assiduité que, malgré les soins procès, il lut en cinq mois deux cent cin- sept volumes. Une vie si calme et si ré- xemple de si modestes vertus agirent même le de quelques-uns des hommes placés de lui pour le surveiller. Parmi eux il plus d'un cœur compatissant; mais ces moignages d'intérêt devenaient aussitôt n de nouvelles rigueurs. Deux, puis commissaires, pris à tour de rôle parmi bres de la commune, obsédaient cha- · le roi d'une surveillance aussi minu- le vexatoire (1). Leur continuelle présence outes ses communications avec sa fa- en arrêtait les plus doux épanche- 'oujours couverts devant lui, ils ne l'ap- que *monsieur* ou *Louis*, et, joignant la à l'absurdité, ils ajoutèrent bientôt à ce ul de *Capet* (2). On tourmenta le roi nesquines tracasseries. On ne lui laissa , ni papier, ni plumes, ni crayon; on on épée, un couteau de poche, un canif iseaux; on lui fit quitter le cordon bleu ainsi que les rubans des divers ordres; on le priva de journaux, on fouilla plusieurs fois sa chambre et ses habits; on retira, à la fin de chaque repas, les couteaux et les fourchettes; il était obligé de transmettre à la commune toutes ses demandes par l'intermédiaire de Cléry. De la part de certains municipaux la vigilance atteignait aux dernières limites du soupçon. L'un faisait rompre des macarons pour voir si l'on n'y avait pas caché quelque billet; un autre ordonnait qu'on coupât des pêches devant lui et qu'on en fendît les noyaux. Un jour, pour prouver qu'il n'entendait pas empoisonner son maître, Cléry fut forcé de boire de l'essence de savon destinée à la barbe du roi.

Cependant la Convention s'était assemblée; elle avait proclamé la république, et elle s'apprêtait à juger le dernier représentant de la royauté. Dès le 13 novembre la terrible question fut posée par les montagnards. « Nul doute, dit un historien, que le roi n'eût trahi la nation par ses intelligences avec l'étranger; mais la peine était écrite dans la constitution, et, aux termes mêmes de la déclaration des droits, elle ne pouvait être prise que dans la Constitution : cette peine, c'était la déchéance, et la déchéance existait de fait depuis le 10 août. Il n'y avait donc pas lieu à jugement : tout ce qu'on pouvait faire, par mesure de sûreté générale, était de bannir Louis XVI ou de le tenir en captivité jusqu'à la paix. Mais la Convention, appelée pour prononcer l'abolition de la monarchie et faire une constitution républicaine, ne se croyait nullement liée par la Constitution de 91, et il n'y eut qu'une très-faible minorité qui osât prendre la défense de l'inviolabilité du roi. » Robespierre exposa la situation en ces termes : « Il n'y a point ici de procès à faire. Louis n'est point un accusé, vous n'êtes point des juges; vous êtes, vous ne pouvez être que des hommes d'État et les représentants de la nation; vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale a exercer : Louis doit mourir parce qu'il faut que la patrie vive. » La Gironde, incertaine et divisée, fit pourtant décider que le roi serait jugé par la Convention (3 décembre). On discuta ensuite les formes du procès, et on dressa l'acte d'accusation d'après les pièces qui avaient été trouvées chez l'intendant de la liste civile et celles qu'on venait de découvrir dans une armoire secrète du château des Tuileries. Conduit le 11 décembre devant la Convention, Louis XVI ne manifesta nulle émotion; sa contenance était résignée; il ne récusa point le tribunal, et ne se livra à aucune récrimination. Il s'assit lorsque Barrère, qui présidait l'invita à s'asseoir, et resta la tête nue. On eût dit d'un accusé ordinaire. Il écouta, sans l'interrompre d'un mot ou d'un geste, la longue série des crimes qui lui étaient reprochés, la séance royale, les nombreuses ten-

'uitier a livré à la même époque un mémoire es qui n'en porte la dépense qu'à 4 livres; s, et jusqu'à la fin d'octobre, un commission- Versailles en apportait des potagers du château de 15 livres la voiture. Le même fruitier a 1 13 au 31 août, pour 1,000 livres de fruits, re-vingt-trois paniers de pêches pour le prix res.

nsommation journalière du beurre, des œufs age, a été pendant les vingt-sept premiers jours 40 livres. Les fournitures à cette époque por- vres de gros beurre frais, cent soixante petits beurre, 2,152 œufs frais du jour et de la se- pintes de crème double et simple, et 41 pintes

ires pour sucre, café, chocolat, vinaigre, épi- 36 livres. Trois mémoires portant 228 bouteilles Champagne et de table, le premier à 4 livres le, le second à 20 sous. Il en a été fourni dans temps plusieurs bouteilles des caves du ci-de-

té fourni à cette même époque pour 1,316 li- ois, 265 livres de charbon et 400 livres de bou-

pense pendant le reste du mois de septembre a considérable; la volaille et le gibier ont peu la dépense en poisson a été moindre de près de elle du fruit a diminué des deux cinquièmes, et consommé dans tout le mois que 26 paniers de ontant à 480 livres.

deux chefs ont présenté quatre bordereaux 1 28,745 livres 6 sous 9 deniers. » (*Rapport de à la Commune*, 28 novembre 1792.)

ent d'ajouter qu'après la mort du roi l'ordi- famille captive fut réduit à une simplicité plus

arde du Temple se composait de deux cent ept gardes nationaux et de vingt artilleurs t pièces de canon. Elle était fournie chaque 'une des huit divisions de la garde nationale . Après la mort du roi cet effectif fut réduit à huit hommes.

om de *Capet* parut pour la première fois en *Les Actes des Apôtres*, appliqué ironiquement dacteurs de cette feuille ultra-royaliste à Phi- léans.

tative de corruption, l'affaire de Nancy, la fuite de Varennes, le massacre du Champ de Mars, les sommes énormes destinées à soutenir la cause des émigrés, les refus de sanction, les troubles religieux, jusqu'à l'insurrection du 10 août. « Le château et ma vie étaient menacés, dit-il à ce sujet; comme j'étais une autorité constituée, je devais me défendre. » Ensuite, sans y avoir été préparé, il subit un interrogatoire très-compliqué sur les trente-quatre chefs d'accusation, et qui n'embrassait pas moins de cinquante-sept questions. Il répondit avec assez d'hésitation, nia la plupart des faits, prétendit avoir toujours respecté la constitution et « que jamais idée de contre-révolution n'était entrée dans sa tête »; à l'imputation d'avoir fait couler le sang, il répondit péremptoirement : « Non, monsieur, ce n'est pas moi. » Sommé de reconnaître les pièces écrites de sa main ou qui portaient sa signature, il ne se fit aucun scrupule de les désavouer; il alla jusqu'à nier qu'il eût fait construire l'armoire de fer aux Tuileries. « Je n'en ai aucune connaissance, » dit-il. L'assemblée demeura grave et silencieuse; mais pour personne la culpabilité de Louis XVI ne fit l'objet d'un doute. Dans la même séance, on lui accorda le droit de choisir un défenseur.

Ramené au Temple, le roi fut séparé de sa famille (1). On le laissa libre de communiquer avec Tronchet et Malesherbes, qu'il avait choisis pour conseils, et qui s'adjoignirent le jeune Desèze. Il avait d'abord désigné Target, qui refusa. Une foule d'hommes généreux sollicitèrent l'honneur de défendre Louis XVI, entre autres Cazalès, Necker, Lally-Tollendal, Malouet, Mounier. Le poëte Schiller eut l'intention d'écrire un mémoire en faveur de Louis. Le 14 décembre Malesherbes fût introduit auprès du prisonnier, qui courut au-devant de lui et le serra dans ses bras. « Ah ! c'est vous, mon ami, lui dit-il les yeux baignés de larmes. Vous voyez où m'ont conduit l'excès de mon amour pour le peuple et cette abnégation de moi-même qui me fit consentir à l'éloignement des troupes destinées à défendre mon pouvoir et ma personne contre les entreprises d'une assemblée factieuse. Vous ne craignez pas d'exposer votre vie pour sauver la mienne; mais tout sera inutile. Ils me feront périr. N'importe, ce sera gagner ma cause que de laisser une mémoire sans tache. » Du 17 au 26 décembre, le roi vit régulièrement ses trois conseils, et prépara avec eux des moyens de défense, dont il ne prévoyait que trop le peu de succès. Le 24, après avoir écouté la lecture du plaidoyer que Desèze avait rédigé, il le pria instamment de supprimer les passages qui peignaient ses vertus ainsi que les mouvements qui semblaient appeler la commisération publique. « J'espère peu les persuader, dit-il, mais je ne veux pas les attendrir. Retranchez aussi votre péroraison, tout éloquente qu'elle est; il n'est pas de ma dignité d'apitoyer ainsi sur mon sort; je ne veux d'autre intérêt que celui qui doit naître du simple énoncé de mes moyens justificatifs. » Le lendemain, fête de Noël, persuadé que son dernier jour n'était pas éloigné, Louis voulut rester seul avec lui-même, et rédigea son testament, modèle d'abnégation chrétienne et de grandeur modeste (1). Avant de marcher au supplice, il le remit entre les mains des officiers municipaux.

Le 26 décembre, Louis XVI reparut à la barre

(1) Quatre jours après, le 18, la Convention décréta qu'il pourrait voir ses enfants, à la condition qu'ils ne pourraient, jusqu'à son jugement définitif, communiquer avec leur mère ni leur tante. « Vous voyez, dit Louis à Cléry, la cruelle alternative où ils me placent; je ne pourrai me résoudre à garder mes enfants près de moi, je sens tout le chagrin que la reine en éprouverait. »

(1) Nous en extrayons les passages suivants : « Étant depuis plus de quatre mois enfermé avec ma famille dans la tour du Temple de Paris par ceux qui étaient mes sujets, et privé de toute communication quelconque... de plus impliqué dans un procès dont il est impossible de prévoir l'issue, à cause des passions des hommes, et dont on ne trouve aucun prétexte ni moyen dans aucune loi existante, n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées et auquel je puisse m'adresser....;

« Je prie tous ceux que je pourrais avoir offensés par inadvertance (car je ne me rappelle pas d'avoir fait sciemment aucune offense à personne), ou ceux à qui j'aurais pu avoir donné de mauvais exemples ou des scandales, de me pardonner le mal qu'ils croient que je peux leur avoir fait;...

« Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun sujet...

« Je recommande mes enfants à ma femme : je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux; je lui recommande surtout d'en faire de bons chrétiens et d'honnêtes hommes, de ne leur faire regarder les grandeurs de ce monde-ci (s'ils sont condamnés à les éprouver) que comme des biens dangereux et périssables, et de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable de l'éternité...

« Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois; mais en même temps qu'un roi ne peut les faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire; et qu'autrement, étant lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile...

« Je voudrais pouvoir témoigner ici ma reconnaissance à ceux qui m'ont montré un véritable attachement et désintéressé. D'un côté si j'ai été sensiblement touché de l'ingratitude et de la déloyauté de gens à qui je n'avais jamais témoigné que des bontés, à eux, à leurs parents ou amis; de l'autre, j'ai eu de la consolation à voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montrés. Je les prie d'en recevoir tous mes remercîments. Dans la situation où sont encore les choses, je craindrais de les compromettre si je parlais plus explicitement; mais je recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnaître....

« Je pardonne aussi très-volontiers à ceux qui me gardaient les mauvais traitements et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi. J'ai trouvé quelques âmes sensibles et compatissantes; que celles-là jouissent dans leur cœur de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser....

« Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paraître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi. »

:onvention. On le fit attendre plus de inutes. Après que Desèze eut prononcé loyer, chef-d'œuvre d'éloquence, où l'on ait ce passage : « Je cherche parmi s juges, et je n'y vois que des accusa- › le roi se leva, et prononça d'un ton s paroles suivantes : « On vient de vous mes moyens de défense ; je ne les re- rai point. En vous parlant peut-être dernière fois, je vous déclare que ma ce ne me reproche rien, et que mes rs ne vous ont dit que la vérité. Je n'ai raint que ma conduite fût examinée pu- ent ; mais mon cœur est déchiré de dans l'acte d'accusation l'imputation oulu faire répandre le sang du peuple, it que les malheurs du 10 août me ttribués. J'avoue que les gages multi- e j'avais donnés, dans tous les temps, amour pour le peuple, et la manière m'étais toujours conduit, me parais- evoir prouver que je craignais peu de er pour épargner son sang, et éloigner à e moi une pareille imputation. » (1) En au Temple, Louis avait repris toute sa et s'entretint avec les municipaux de ; il se montra même curieux des em- ients de Paris. Lorsqu'il revit ses défen- ns la soirée, il leur demanda s'ils ien convaincus qu'avant même qu'il fût sa mort avait été jurée ; et comme ils ient de lui prouver le contraire : « Cette a tout fini pour moi, et c'est pour cela me trouvez si calme. Ils m'ont ren- Temple, voulant prendre le temps de ne apparence judiciaire à leur décision, arrêtée. Je ne leur ai pas demandé, Charles I[er], par quelle autorité j'ai été evant eux ; mais je dis comme mon de- « Il y a longtemps qu'on m'a ôté toutes ormis celles qui me sont plus chères ie, savoir ma conscience et mon hon- Jusqu'à ses derniers moments, il con- recevoir tous les jours les trois amis alheur lui avait donnés.

une discussion des plus orageuses, sou- une proposition de Lanjuinais (2), il lé que la discussion sur le procès se- nuée, toute affaire cessante, jusqu'à ce êt fût rendu : elle dura douze jours, du ibre au 7 janvier. A mesure qu'on dis- la question devenait de plus en plus nnaire ; on ne songeait plus à la personne du roi : sa mort ou son salut était l'achèvement ou l'avortement de la révolution. » Les montagnards, avec une désespérante logique, demandaient la mort de Louis comme étant le salut du peuple, comme l'unique moyen de rompre à jamais avec le passé. Les girondins s'effrayaient ; ils se voyaient perdus s'ils osaient absoudre ; désunis, faibles, découragés, sans idées ni but politiques, voulant enrayer la révolution qu'ils avaient précipitée, hésitant à achever l'œuvre de destruction qu'ils avaient entreprise, honorant le roi après avoir avili la royauté, ils donnèrent la mesure de leur incapacité et de leur faiblesse en demandant que le jugement fût porté à l'appel du peuple. En prétendant rejeter sur la nation elle-même le poids de la sentence, ils l'exposaient follement au danger inévitable d'une guerre civile. La discussion fermée, on régla, le 14 janvier, la série des questions qui allaient être décidées. Il y en eut trois : 1° Louis est-il coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté générale de l'État ? 2° Le jugement sera-t-il soumis à la sanction du peuple ? 3° Quelle sera la peine ? Le 15, on procéda au vote par appel nominal. Chaque représentant devait écrire son vote, le motiver, le signer et le prononcer à la tribune. Le 15 et le 16, on résolut les deux premières questions : à la presque unanimité, Louis fut déclaré coupable ; à la grande majorité, l'appel au peuple fut repoussé. Le 16, à huit heures du soir, on procéda à l'appel nominal sur la troisième question : il se prolongea à travers la nuit jusqu'au lendemain à la même heure au milieu d'un tumulte effroyable. A chaque vote exprimé, les tribunes, pleines d'une foule ardente, vociféraient des menaces ou des applaudissements. Les girondins sentirent s'évanouir leurs résolutions d'indulgence quand le moment vint de les publier courageusement ; ils tenaient entre leurs mains la vie du roi, et, plus inconséquents que jamais, ils le livrèrent en se divisant d'opinion. Cet acte de faiblesse fut le suicide de leur parti. Quant aux montagnards, fidèles à leur plan, ils condamnaient en la personne du roi « un régime abhorré, une société fondée sur l'abus, le privilége et la force, des siècles de souffrance, vingt monarques oppresseurs, égoïstes ou imbéciles ; » ils poursuivaient l'ennemi, ils le tuaient « par le droit de Brutus sur César » « et par raison d'État ». Leur but était de compromettre la France entière pour la cause sacrée de la révolution ; enfin, suivant leur expression, « la tête du dernier Capétien était le gant jeté à la vieille Europe ». Après quoi il fallait vaincre ou périr, « il fallait être la première des nations sous peine d'être la dernière ». L'appel nominal terminé (17 janvier), l'assemblée reçut de tous ceux qui n'avaient pas voté la mort ou qui y avaient attaché une condition la déclaration qu'ils s'étaient déterminés à voter comme législateurs, et non comme juges, et

ssa ensuite, avec ses trois défenseurs, dans une ne. Là, prenant Desèze entre ses bras, il le ment embrassé ; après quoi, il chauffa pour lui se, et lui rendit tous les soins d'un ami.

vait demandé l'annulation de la procédure. pouvez pas, s'écria-t-il, rester juges, applica- loi, jurés d'accusation, accusateurs, jurés de ayant tous ou presque tous ouvert votre avis, t, quelques-uns de vous, avec une férocité e. »

qu'ils n'avaient entendu prendre qu'une mesure de sûreté générale. Vergniaud, qui présidait, annonça dans la séance du 18 le résultat du dernier vote : sur sept cent vingt-et-un députés présents, trois cent trente-quatre s'étaient prononcés pour le bannissement, la détention ou la mort conditionnelle, et trois cent quatre-vingt-sept pour la mort (1).

(1) Voici, d'après *Le Moniteur*, comment se répartirent les voix sur chacune des trois questions :

1° Louis est-il coupable?

Absents par commission	20
Malades	5
Non votants, sans motif	1
N'ont pas voulu prononcer	26
Pour l'affirmative	693
	745

2° Y aura-t il appel au peuple?

Absents par commission	20
Malades	9
Membre qui s'est récusé	1
Ont refusé de voter	4
Ont motivé leur opinion	11
Pour	281
Contre	423
	749

3° Quelle peine sera infligée?

Absents par commission	15	28
Malades	8	
Non votants	5	
Le nombre restant était de 721 et la majorité absolue de 361.		
Pour les fers	2	334
Pour la réclusion et le bannissement à la paix, ou la mort en cas d'envahissement du territoire	286	
Pour la mort avec sursis	46	
Pour la mort sans conditions		387
		749

On a souvent prétendu que la mort de Louis XVI ne fut prononcée qu'à la mojorité de *cinq* voix (366 sur 721). Voici ce qui a donné lieu à cette erreur :

Il y eut pour l'application de la peine deux scrutins successifs, l'un le 17 (qui fut annulé), l'autre le 18 janvier.

Le premier scrutin partagea ainsi les voix :

Pour les fers	2
Pour la détention, le bannissement ou la réclusion	319
Pour la mort avec sursis ou avec commutation	34
Pour la mort	366
	721

Mais à la lecture du procès-verbal on fit observer qu'il aurait fallu compter pour la mort la plupart des votes émis avec sursis ou avec commutation. La Convention décréta qu'il serait procédé à un second appel nominal, où chaque membre affirmerait son opinion. Dans ce second scrutin, le seul definitif, qui eut lieu le lendemain, 21 des 34 membres à votes complexes déclarèrent que leur vote pour la mort était indépendant des réserves qu'ils y avaient jointes précédemment. Ainsi la majorité fut portée de 366 à 387, comme nous l'avons établi plus haut. Sur ce dernier nombre 26 représentants émirent le vœu que la question du délai relativement à l'exécution fût discutée, mais en déclarant aussi leur vote indépendant de cette demande.

L'appel nominal avait commencé par les députés de la Haute-Garonne. Jean Mailhe, qui fut appelé le premier, demanda la mort. Parmi les girondins, Vergniaud, Guadet, Buzot, Pétion, Lasource, Gensonné, Isnard, Barbaroux votèrent la mort. Condorcet et Dupin se prononcèrent pour la peine des fers ; Louvet et Brissot, pour la mort avec sursis. Il est à remarquer que trois ministres protestants et dix-huit prêtres catholiques prononcèrent la peine capitale.

Parmi les votants, beaucoup motivèrent leur arrêt en termes qui doivent être rapportés. Robespierre dit : « Je suis inflexible pour les oppresseurs, parce que je suis compatissant pour les opprimés... Le sentiment qui m'a porté, mais en vain, à demander dans l'Assemblée constituante l'abolition de la peine de mort, est le même qui me force aujourd'hui à demander qu'on l'applique au tyran de ma patrie et à la royauté elle-même en sa personne. » — Danton : « Je ne suis point de cette foule d'hommes qui ignorent qu'on ne compose pas avec les tyrans, qu'on ne les frappe qu'à la tête. » — Barrère : « L'arbre de la liberte, a dit un auteur ancien, croît lorsqu'il est arrosé du sang de toutes espèces de tyrans. » — Manuel : « Je vote pour l'emprisonnement. Le droit de mort n'appartient qu'à la nature. Le despotisme le lui avait pris : la liberté le lui rendra. » — Le duc d'Orléans : « Uniquement occupé de mon devoir et convaincu que tous ceux qui ont attenté ou attenteront par la suite à la souveraineté du peuple méritent la mort, je vote pour la mort. » — Albouys : « Qu'il reste enfermé jusqu'à ce que nous n'ayons plus rien à craindre, et qu'ensuite il aille errer autour des trônes. » — Milhaud : « Des législateurs philanthropes ne souillent pas le code d'une nation par l'établissement de la peine de mort ; mais pour un tyran... si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer. » — Ducos : « Condamner un homme à mort, voilà de tous les sacrifices que j'ai faits à la patrie le seul qui mérite d'être compté. »

Sieyès, comme beaucoup d'autres, n'ajouta rien à la funèbre sentence. « La mort sans phrase » est un mot forgé après coup. On n'en trouve trace dans aucun document officiel.

Grégoire ne vota point pour la mort, comme on l'a écrit. Absent par commission, il signa, avec ses trois collègues Héraut, Jagot et Simon, la déclaration suivante : « Notre vœu est pour la condamnation de Louis Capet par la Convention nationale, sans appel au peuple. » La première rédaction portait : « Condamnation *à mort.* » Grégoire effaça ces mots en disant : « Ma religion me défend de verser le sang des hommes. » Il n'en fut pas moins en 1819 chassé de la chambre comme régicide.

Malesherbes, Tronchet et Desèze annoncèrent à Louis XVI sa condamnation. Il reçut cette nouvelle avec un calme courage. « Mieux vaut enfin, dit-il, sortir d'incertitude. Si vous m'aimez, loin de vous attrister, ne m'enviez pas le seul asile qui me reste. » Pressé par ses trois défenseurs qui, avant de renoncer à toute espérance, voulaient épuiser les voies légales, il consentit à copier et à signer la déclaration suivante, que Tronchet avait rédigée :

« Je dois à mon honneur, je dois à ma famille de ne point souscrire à un jugement qui m'inculpe d'un crime que je ne puis me reprocher. En conséquence je déclare que j'interjette appel à la nation elle-même du jugement de ses représentants, et je donne par ces présentes à mes défenseurs le pouvoir spécial, et je charge expressément leur fidélité de faire connaître cet appel à la Convention nationale par tous les moyens qui seront en leur pouvoir, et de demander qu'il en soit fait mention dans le procès-verbal de ses séances.

« Fait à la tour du Temple, ce 16 (*sic*) janvier 1793. « LOUIS. »

Sur la motion de Robespierre, cet appel fut rejeté. La séance fut levée le 17, à onze heures du soir ; elle avait duré trente-sept heures (1). Un vif

(1) Cette séance formidable, « sur laquelle deux fois descendirent les ténèbres de la nuit, où il se prononça des paroles que n'avaient jamais entendues les rois de la terre...,

ent d'humanité poussa les girondins à sol- in sursis à l'exécution du jugement (18 jan- mais ils apportèrent à ces débats tumul- a même indiscipline qui avait déjà mar- ir faiblesse. Accorder le sursis d'ailleurs, revenir sur ce qui avait été décidé, con- la théorie de l'appel au peuple, remettre question. Malgré l'éloquence de Brissot, nt quatre-vingts voix contre trois cent dix rent que Louis XVI serait exécuté dans gt-quatre heures (19 janvier).

s le départ de ses défenseurs, le roi avait lé le volume de l'*Histoire d'Angleterre* rouvait le récit de la mort de Charles Ier. il manifesta une vive inquiétude de ne oir Malesherbes, ignorant que l'entrée du : lui avait été interdite. En effet, d'après de la commune, on avait resserré la sur- ce autour du condamné. Sous prétexte rentaire, on s'assura minutieusement qu'il à sa disposition aucune arme, aucun ient tranchant. Le roi réclama, dans un crit de sa main, sur l'arrêté qui le fai- der à vue jour et nuit, et qui lui interdi- faculté de voir ses conseils. D'après les itions d'Hébert, la commune passa outre te dernière protestation. Le 20 janvier, heures, Garat, ministre de la justice, agné de Lebrun, ministre des affaires res, et précédant le conseil exécutif, se a au Temple, et fit donner lecture de la sen- ir Crouvelle, secrétaire du conseil. Louis sans qu'aucune altération parût sur son seulement, au mot de *conspiration*, un d'indignation anima ses lèvres. Il remit à ne lettre, dans laquelle il demandait un ; trois jours pour pouvoir se préparer à devant Dieu, l'autorisation de communi- rement avec un prêtre, et la faculté de voir lle sans témoins. « Je recommande, ajou- à la bienfaisance de la nation toutes les nes qui m'étaient attachées; il y en a ıp qui avaient mis toute leur fortune eurs charges, et qui, n'ayant plus d'ap- pointements, doivent être dans le besoin. » Garat prit cette lettre, et comme il se retirait le roi lui remit l'adresse de l'abbé Edgeworth de Fir- mont. Après le départ du conseil exécutif, il appela un municipal de service, et le pria de faire tenir à M. de Malesherbes trois rouleaux formant 125 louis qu'il lui devait. Il demanda ensuite son dîner. Un nouvel arrêté de la com- mune, dépassant la mesure des précautions né- cessaires, avait interdit au prisonnier, pour empêcher toute possibilité de suicide, l'usage du couteau et de la fourchette. Indigné, le roi s'écria : « Me croit-on assez lâche pour atten- ter à ma vie? » Il rompit son pain avec les doigts, et coupa avec une cuiller la viande qui lui fut servie. Dans l'intervalle, la Convention avait statué sur ses demandes : une seule fut rejetée, celle du sursis, comme contraire à la décision rendue.

ut des hommes qui mangèrent, qui burent, qui lirent, qui se réveillèrent pour dire « la mort ! » ıst décrite par un historien moderne d'après le qu'en avait laissé Mercier dans *le Nouveau* « Au fond de la salle, rangée de dames en né- ırmant; dans les tribunes hautes, gens de toutes ns, énorme affluence d'étrangers; du côté de la e, tribunes réservées aux maîtresses à rubans s; dans les couloirs, huissiers qui vont et vien- nt placer les belles visiteuses, jouent le rôle ses d'Opéra; et au milieu de tout cela très- nent beaucoup de têtes penchées dans la mé- beaucoup de visages sérieux ou émus, quelques mies farouches... »

iors, Paris était tranquille. Nul bruit, pas de foule. ıme écrivait dans son journal à ce sujet : « Il n'y », nous pouvons l'assurer, trente personnes sur la des Feuillants. » Quelques membres, il est vrai, itendre à la tribune des paroles d'alarme; on patrouilles, de canons, d'assassins soudoyés. omme ministre de la justice, rendit compte de ion de Paris de manière à lever tous les doutes, et t les rumeurs faussement répandues.

A six heures du soir, Garat amena dans sa voiture l'abbé de Firmont au Temple. Lorsqu'ils furent seuls, le roi le fit asseoir près de lui dans sa chambre. « Me voici donc arrivé, lui dit-il, à la grande affaire qui doit m'occuper tout en- tier ! » Il se mit à lire le testament qu'il avait rédigé dès le mois de décembre, il le lut jusqu'à deux fois, s'arrêtant par moment pour essuyer ses larmes. Puis il demanda des nouvelles du clergé et de la situation de l'Église en France; il voulut savoir ce qu'étaient devenus le cardinal de La Rochefoucauld, l'évêque de Clermont, l'abbé de Floirac; il prononça le nom du duc d'Orléans avec plus de pitié que de courroux. La conversation fut interrompue par un com- missaire, qui annonça que la famille royale allait descendre. Louis XVI, fort agité, passa dans la salle à manger. L'entrevue dura plus d'une heure. Ce fut une scène déchirante entrecoupée de silence, de larmes, de sanglots, de paroles étouffées, de caresses. Le roi s'assit, ayant la reine à sa gauche, Mme Élisabeth à sa droite, sa fille presque en face, et son fils debout entre ses jambes. Il leur raconta son procès, exprima ses volontés dernières, recommanda de ne point venger sa mort, et les bénit. A dix heures un quart, il se leva, et eut la force de s'arracher le premier à ces douloureux embrassements. Re- devenu plus calme : « Ah! monsieur, dit-il à son confesseur, quelle séparation! Faut-il donc que j'aime si tendrement et que je sois si ten- drement aimé! Le cruel sacrifice est fait; aidez- moi maintenant à oublier tout pour ne penser qu'au salut. » Après avoir pris quelque nourri- ture, il se coucha, et s'endormit d'un profond sommeil.

Vers la fin de cette journée, un représentant de la montagne, Lepeletier de Saint-Fargeau, avait été assassiné pour avoir voté la mort du roi. Ce meurtre, qui fit croire à un vaste com- plot contre la Convention, jeta l'alarme dans toutes les sections de Paris. Le lendemain, 21 janvier 1793, était le jour désigné pour l'exécu-

tion de Louis XVI, « Louis le dernier, » comme on l'appelait. A cinq heures, Cléry alluma le feu. Le roi, qui s'éveilla au bruit, se leva aussitôt. « J'ai bien dormi, dit-il, et sans interruption; j'en avais grand besoin, la journée d'hier m'avait fatigué. Où est M. de Firmont? — Sur mon lit. — Et vous, où avez-vous passé la nuit? — Sur cette chaise. » Le roi serra avec affection la main de ce fidèle serviteur. Il changea de linge, et se fit habiller et coiffer; il mit un habit brun, une veste blanche, une culotte grise et des bas de soie. La toilette achevée, il laissa entrer M. de Firmont, et passa avec lui dans le cabinet, où il se confessa. Pendant ce temps, Cléry avait placé sur une commode, disposée en forme d'autel, une nappe, un crucifix et deux flambeaux; quant aux objets nécessaires au service divin, on les avait, sur le consentement de la commune, apportés de l'ancienne église des Capucins du Marais. A six heures, M. de Firmont, en habits sacerdotaux, célébra la messe. Le roi y assista, constamment à genoux, et communia. Puis il fit ses adieux à Cléry, qu'il pressa dans ses bras. Le jour commençait à paraître. Une brume épaisse et glacée enveloppait la ville, dont les rues étaient encore engorgées par la fonte de la neige. On entendait au loin le bruit du tambour qui appelait sous les armes toute la garde nationale, puis la voix des officiers et le pas des chevaux. « Les voilà qui approchent, » fit observer Louis. Alors, appelant Cléry: « Vous remettrez ce cachet à mon fils, cet anneau à la reine; dites-lui bien que je le quitte avec peine. Ce petit paquet renferme des cheveux de toute ma famille, vous le lui remettrez aussi. Dites à la reine, à mes chers enfants, à ma sœur, que je leur avais promis de les voir ce matin, mais que j'ai voulu leur épargner la douleur d'une séparation si cruelle. Combien il m'en coûte de partir sans recevoir leurs derniers embrassements! » Il essuya ses larmes, et demanda que Cléry lui coupât les cheveux; mais, après une longue délibération, les municipaux, toujours soupçonneux, refusèrent de lui accorder des ciseaux. Il était près de neuf heures lorsque Santerre entra, accompagné de Bernard et Roux, commissaires de la commune, tous les deux prêtres. Le condamné, revenant aussitôt dans son cabinet, tomba aux pieds de l'abbé de Firmont. « Tout est consommé, dit-il; donnez-moi votre bénédiction, et priez Dieu qu'il me soutienne jusqu'au bout. » Il s'avança ensuite vers Roux, et le pria de remettre son testament au conseil de la commune. « Ma mission, répliqua ce prêtre sans entrailles, se borne à vous conduire à l'échafaud. — Ah! c'est juste, » dit le roi. Un des commissaires présents le reçut de ses mains. Bien qu'il eût l'air plus rassuré, il semblait hésiter, et se recueillit encore dans son cabinet. Santerre lui rappela par deux fois que l'heure approchait. Il le regarda, frappa du pied, et dit d'un ton ferme: « Partons! »

Après avoir traversé la cour à pied, non sans se retourner vers la tour du Temple, où il abandonnait ce qu'il avait de plus cher, Louis XVI monta, avec M. de Firmont, dans la voiture du maire de Paris; deux gendarmes prirent place sur le devant. Le cortége, précédé de tambours et suivi de canons, se composait d'un corps considérable d'hommes à pied et à cheval; il s'avança lentement entre une double haie de gardes nationaux disposés sur quatre rangs. Des mesures sévères ont été prises pour que le condamné n'échappe point à la vindicte de la révolution. De forts détachements de réserve ont été placés de distance en distance; toutes les barrières sont gardées; défense aux voitures de rouler, aux troupes de quitter leur poste, aux piétons de traverser le cortége; les clubs se tiennent en permanence. On savait en effet que le projet d'enlever le roi avait été formé par d'intrépides jeunes gens à la tête desquels se trouvait le baron de Batz. M. de Firmont en avait reçu avis, et l'avait communiqué à Louis; il a lui-même écrit que jusqu'au pied de l'échafaud il conserva l'espoir de voir réussir cette audacieuse tentative. Des cinq cents conjurés, vingt-cinq à peine gagnèrent le rendez-vous, fixé à la hauteur de la Porte Saint-Denis, et quatre seulement se précipitèrent le sabre haut sur la chaussée en criant: « A nous, Français! à nous ceux qui veulent sauver leur roi! » Batz était du nombre. Personne ne bougea. Deux de ces jeunes gens payèrent de leur vie cet acte d'héroïque folie.

Le cortége continua sans interruption sa marche à travers la ligne des boulevards. Pas un cri, un silence profond. Les boutiques, les fenêtres étaient partout fermées. Le jour était sombre et douteux, le brouillard épais. Le roi, silencieux d'abord, lut dans un bréviaire quelques psaumes et les prières des agonisants. A dix heures vingt minutes, il arriva sur la place de la Révolution. Là se dressait l'échafaud (1), au milieu d'un grand espace vide, bordé de troupes et de canons. Au delà le peuple attendait dans une muette impatience, avide d'apprendre comment un roi sait mourir.

Avant de descendre de voiture, Louis recommanda, d'un ton de maître, son confesseur aux gendarmes. Puis aux tambours: « Taisez-vous! » cria-t-il. Les tambours s'arrêtent, et reprennent sur l'ordre de Santerre. « Quelle trahison! dit Louis. Je suis perdu! je suis perdu! » Avait-il encore à ce moment conservé l'espoir d'être délivré (2)? Le bourreau et ses aides veulent lui ôter ses habits; il les repousse avec force, se

(1) Entre le piédestal de la statue de Louis XV et l'avenue des Champs-Élysées.

(2) Cette version, donnée par des journaux du temps, reproduite dans *Le Nouveau Paris* et dans le *Procès des Bourbons*, n'a pas été contredite par le récit qu'a fait Sanson de l'exécution. Quant à M. de Firmont, il ne parle pas de cet incident; mais il prévient lui-même qu'il n'a pu tout dire.

léshabille lui-même, délie ses cheveux, ôte son ol, découvre ses épaules. Dans cet état, il 'agenouille pour recevoir du prêtre une dernière énédiction. Mais, voyant les exécuteurs lui rendre les mains, il recule. « Me lier! s'écrie-il indigné, je n'y consentirai jamais; renoncez à projet. » On l'entoure, on le saisit; une lutte 'engage au pied de l'échafaud. « Sire, lui dit I. de Firmont suppliant, dans ce nouvel ou-age je ne vois qu'un dernier trait de ressemblance entre Votre Majesté et le Dieu, qui va tre sa récompense (1). » Louis s'apaise, et dit 'un ton résigné au bourreau : « Faites ce que ous voudrez; je boirai le calice jusqu'à la lie. » n lui attache les mains avec son mouchoir, on i coupe les cheveux. S'appuyant sur le bras de m confesseur, il gravit avec peine le roide es-lier de l'échafaud; parvenu à la dernière irche, il traverse rapidement toute la plate-me, impose encore une fois silence aux tam-urs, et s'écrie d'une voix si forte qu'elle dut e entendue au bout de la place : « Je meurs iocent de tous les crimes qu'on m'impute. Je donne aux auteurs de ma mort, et je prie Dieu le sang que vous allez répandre ne retombe iais sur la France! Et vous, peuple infor-ié... » Sa voix est étouffée par un roulement tambours. « Silence! faites silence! » crie le , en s'agitant et en frappant du pied. Il parais-t hors de lui. Les exécuteurs s'emparent de sa sonne, et le jettent sous le couteau fatal.... tête tomba. Un des aides du bourreau, le plus ne, ramassa, toute dégouttante de sang, cette e coupée, et la montra au peuple en faisant le ir de l'échafaud. Un moment frappé de stu-ır, le peuple cria de toutes parts : Vive la ré-blique!

On se précipita vers l'échafaud. Les fédérés mpèrent dans le sang qui venait d'être andu leurs sabres ou leurs piques; d'autres nettaient les mains, en marquaient leur vi-ge, en teignaient leurs vêtements. On s'em-issait, on agitait les chapeaux en l'air, on :lamait la nation. L'habit du roi fut promené bout d'une pique, et lacéré : mille mains s'en iputèrent les lambeaux. On chanta des refrains triotiques, on dansa des rondes à l'extrémité pont. « J'ai vu, dit Mercier, j'ai vu défiler it le peuple se tenant sous le bras, riant, isant familièrement, comme lorsqu'on revient ine fête. » Un autre écrivain contemporain, udhomme, ajoute à ce tableau une scène qu'il ouve *digne des pinceaux de Tacite* : « Un oyen monte sur la guillotine, et, plongeant tout tier son bras nu dans le sang de Capet, qui était amassé en abondance, il en prit des caillots ein la main, et en aspergea par trois fois la foule des assistants qui se pressaient au pied de l'échafaud pour en recevoir chacun une goutte sur le front. « Frères, disait le citoyen en faisant son aspersion, on nous a menacés que le sang de Capet retomberait sur nos têtes, eh bien! il faut qu'il y retombe! »

Vers onze heures les restes de Louis XVI, placés dans une bière découverte, furent conduits au cimetière de La Madeleine (1). Le corps était vêtu, mais sans habit, sans cravate et sans souliers; la tête, séparée du tronc, était placée entre les jambes. Deux prêtres récitèrent les dernières prières; la foule, qui avait envahi le cimetière, les écouta dans un religieux silence. Puis on descendit la bière ouverte dans la fosse et on la recouvrit d'une grande quantité de chaux vive (2).

Le jour même de l'exécution du roi, la Convention rédigea une proclamation au peuple français, où elle réclama pour chacun de ses membres la responsabilité de l'acte, « et, la face tournée vers l'Europe, elle se montra pleine d'un calme méprisant, prête à lancer comme à relever tous les défis, sûre d'elle-même, de sa force, de son droit, et dans sa volonté de lutter jusqu'à la mort unanime ». La Convention reçut de l'armée une adresse où se lisaient ces mots : « Nous vous remercions de nous avoir mis dans la nécessité de vaincre. » Au dehors, les émigrés, faiblement émus, proclamèrent Louis XVII; le comte de Provence prit le titre de régent, et la révolution poursuivit à travers le monde le cours de ses militantes destinées.

Outre les instructions données à La Pérouse, et qui ont été insérées dans la relation du voyage de ce navigateur, on a de Louis XVI : *Description de la forêt de Compiègne*; Paris, 1766, in-8° de 64 pages, tiré à 36 exemplaires; — *Les Maximes morales et politiques tirées du Télémaque, sur la science des rois et le bonheur des peuples*; impr. en 1766, par Louis-Auguste, dauphin, in-8°; Paris, 1814, Didot, in-18 de 2 feuilles; — *Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire Romain*, par Gibbon; Paris, 1777-1795, 18 vol. in-8°. Après avoir traduit cinq volumes de cet ouvrage, Louis, alors dauphin, ne voulant pas être connu, chargea Leclerc de Sept-Chênes, son lecteur de cabinet, de les faire imprimer sous son nom. Dans son adolescence, ce prince avait composé un ouvrage demeuré inédit, intitulé : *Réflexions sur mes entretiens avec M. le duc de La Vauguyon*. Ces

(1) L'abbé de Firmont ne prononça pas d'autres paro-; il se mit à genoux sur l'échafaud, et pria. La fameuse rase : « Fils de saint Louis, montez au ciel », doit être ngée parmi les fables historiques dont cette époque est scurcie.

(1) Alors situé rue d'Anjou. C'est sur cet emplacement qu'a été bâtie la chapelle expiatoire consacrée par les Bourbons au souvenir des victimes de leur famille.

(2) L'acte de décès de Louis XVI fut consigné en ces termes sur les registres de la commune : « Acte de décès de Louis Capet, du 21 janvier dernier, dix heures vingt-deux minutes du matin; profession, dernier roi des Français; âgé de trente-neuf ans (*); natif de Versailles; domicilié à Paris, tour du Temple. »

(*) Il avait réellement trente-huit ans quatre mois et vingt-neuf jours.

entretiens sont au nombre de trente-trois. La copie du manuscrit original est de la main du comte de Provence (Louis XVIII), en la possession duquel elle était demeurée. Comprise dans la dispersion des papiers de ce prince, après sa sortie de France, en 1791, et retrouvée depuis, elle fut, en 1816, achetée par M. L. S***, qui en fit hommage à l'ancien possesseur, devenu roi. On attribue aussi à Louis XVI les *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard II*, traduits de l'anglais d'Horace Walpole, Paris, 1800, in-8°, et un *Supplément à l'Art du Serrurier*, Paris, 1789, in-fol. Il est certain que la plupart des lettres et correspondances qu'on a fait paraître sous le nom de Louis XVI sont apocryphes.

PAUL LOUISY.

Nougaret, *Anecdotes du règne de Louis XVI*; Paris, 1791, 6 vol. in-12. — Proyart, *Louis XVI détrôné avant d'être roi*; Hambourg, 1800, in-8°. — *Hist. de Louis XVI*; Ibid., 1802, 2 vol. in-12. — Gassier, *Vie de Louis XVI*; Paris, 1814, in-18. — Durdent, *Hist. de Louis XVI*; Paris, 1817, in-8°. — Bouvet de Cressé, *Hist. de Louis XVI*; Paris, 1825, in-12. — J. Droz, *Hist. du Règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la revolution*; 1839-1842, 3 vol. in-8°. — Falloux (De), *Louis XVI*; Paris, 1840, in-8°. — Capefigue, *Louis XVI, son administration et ses relations diplom. avec l'Europe*; Paris, 1844, 4 vol. in-8°. — Tocqueville (De); *Coup d'œil sur le règne de Louis XVI jusqu'en* 1789, Paris, 1850, in-8°. — A Dumas, *Louis XVI*; 1852, 3 vol. gr. in-8°. — Mme d'Angoulême, *Memoires*. — Bertrand de Moleville, de Ségur, Montbarey, Weber, Hue, *Mémoires*. — Mallet-Dupan, *Correspondance*. — Soulavie, *Mém. hist. et polit. du règne de Louis XVI*; 1801, 6 vol. in-8°. — *Mém. tires des papiers d'un homme d'État*. — Cléry, *Journal*. — Edgeworth (L'abbé), *Dernières Heures de Louis XVI*. — Mercier, *Le Nouveau Paris*. — Prudhomme, *Les Revolutions de Paris*. — *Le Moniteur universel*, 1787-1793. — Montgaillard (De), *Hist. de France*. — Lavallée, *Hist. des Français*, IV. — Thiers, Michelet, Louis Blanc, *Hist. de la Revolution française*. — Lamartine, *Hist. des Girondins*; 1847, 8 vol. in-8°. — Esquiros, *Hist. des Montagnards*; 1847, 2 vol. in-8°. — Barante, *Hist. de la Convention*; 1851-1853, 6 vol. in-8°. — H. Castille, *Hist. de Soixante Ans*.

LOUIS XVII (*Louis-Charles* DE FRANCE, dit), dauphin de France, né le 27 mars 1785, à Versailles, mort le 20 prairial an III (8 juin 1795), à la tour du Temple, à Paris. Il était le troisième des quatre enfants de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche. Contrairement à l'usage, il fut baptisé le jour même de sa naissance, par le cardinal de Rohan, et eut pour parrain le comte de Provence et pour marraine la reine Caroline de Naples, représentée par Mme Élisabeth. Il reçut le titre de duc de Normandie, qu'aucun fils de France n'avait porté depuis le quinzième siècle, et prit celui de dauphin à la mort de son frère aîné, Louis-Joseph (4 juin 1789). A cet âge c'était un bel enfant, plein de grâce et de vivacité, aimant, sensible, intelligent, mais d'une impatience et d'une indocilité singulières. Sa gouvernante fut la duchesse de Polignac, puis la marquise de Tourzel, et son précepteur, l'abbé Davaux; toutefois le roi s'était réservé pour lui-même le soin de surveiller l'éducation du jeune prince, et il s'en acquitta jusqu'à ses derniers moments en père de famille tendre et scrupuleux. Héritier d'un trône qu'ébranla bientôt le coup de tonnerre du 14 juillet, Louis-Charles devait, quoique bien jeune, figurer au premier plan des terribles journées de la révolution; la première, celle du 6 octobre, où le peuple affamé ramena à Paris « le boulanger, la boulangère et le petit mitron, » se grava profondément dans sa mémoire. De bonne heure il apprit à réfléchir, et il lui fut donné de passer sans transition, et par la dure loi d'un malheur immérité, de l'enfance insoucieuse à une maturité précoce. Aux Tuileries, comme à Versailles, on lui accorda la jouissance d'un petit jardin (1), où il cultivait des fleurs, qu'il offrait le plus souvent à sa mère (2). A cinq ans il était colonel d'un régiment d'enfants, recruté dans la bourgeoisie, instruit par un abbé et nommé *Royal-Dauphin*; cette milice imberbe, traitée comme la garde nationale, reçut un drapeau, fournit des postes d'honneur et assista à toutes les cérémonies publiques jusqu'à la mort de Mirabeau. Le plus vif, on peut dire le seul plaisir qu'eût le dauphin, fut celui de *jouer au soldat*. Lors de la fuite de Varennes, il fut habillé en petite fille, et s'appelait Aglaé; on sait que tous les membres de la famille royale et les gens de leur suite portaient des déguisements et de faux noms, ce qui avait fait demander naïvement au dauphin si « l'on allait jouer la comédie ». Devenu prince royal (le titre de dauphin avait été aboli), l'héritier de la couronne, acclamé sur son passage par les cris enthousiastes d'un peuple plein d'illusions sur le régime constitutionnel, reprit le cours de ses études, et se familiarisa avec la langue italienne ainsi qu'avec les éléments de la géométrie et de l'astronomie. « Élevez-le pour la liberté, disait plus tard Guadet au roi; c'est la condition de sa vie. »

Quand le jeune prince toucha à sa septième année, l'âge où il devait, selon les traditions royales, être remis aux soins d'un gouverneur, on s'avisa d'un expédient à l'Assemblée législative pour suppléer à l'absence de la loi qui réglerait l'éducation du prince royal : on proposa de lui nommer un gouverneur d'office; mais cette motion, appuyée par une centaine de voix, fut ajournée. Sur la liste des candidats présentés figuraient Condorcet, Sieyès et Pétion. Le roi continua à diriger lui-même les études de son fils (3). Avec cette année-là s'enfuirent les derniers beaux jours d'une vie qui devait compter si peu de jours. Le 20 juin 1792, la révolution envahit les Tuileries et coiffa du bonnet rouge le *petit Veto*; ne comprenant pas si c'était un outrage ou un jeu,

(1) Ce même coin de terre a successivement appartenu au roi de Rome, au duc de Bordeaux et au comte de Paris.

(2) Un jour il avait mêlé quelques soucis à son bouquet; s'en étant aperçu au moment de le présenter, il les arracha en disant : « Ah, maman, vous en avez bien assez d'ailleurs! »

(3) M. de Fleurieu, ancien ministre, avait été désigné; mais cette nomination n'eut pas de suite. On a été jusqu'à attribuer, sans aucune espèce de fondement, à Louis XVIII la pensée d'avoir promis cette place de gouverneur à Robespierre.

sourit, étonné. Quand il vit se renou-
tour de lui l'explosion des passions po-
, il s'effraya ; ces scènes de carnage ou
nce imprimaient à sa physionomie épou-
ne agitation presque convulsive.
août 1792 il entra à la tour du Temple
famille. « Le souvenir du Temple, dit
eauchesne, est étroitement lié à celui du
; c'est là qu'il a vécu, qu'il a souffert,
égné, si l'on peut donner sans ironie le
règne à cette agonie qui se prolongea
mort du père jusqu'à la mort du fils. »
consolations de Louis XVI durant sa
fut de s'occuper plus particulièrement
e le jeune prince. Tous les jours il lui
des leçons d'histoire, de géographie, de
'orthographe et de latin; il lui faisait
res appropriées à son âge, exerçait sa
, qui était des plus heureuses, et corri-
devoirs. Plus d'une fois il se prêta de
âce à ses jeux. Charles, tendre et en-
ses parents, réservé avec les étrangers,
tait rien en apparence et ne parlait ja-
passé, ni de Versailles ou des Tuileries.
alet de chambre du roi, et ensuite Cléry,
pécialement chargés de veiller sur lui.
ille de sa mort, le 20 janvier 1793,
I eut une dernière entrevue avec ceux
aient chers. « Mon père, raconte Marie-
au moment de se séparer de nous pour
nous fit promettre à tous de ne jamais
venger sa mort. Il était bien assuré
regarderions comme sacré l'accomplis-
le sa dernière volonté; mais la grande
de mon frère lui fit désirer de produire
ne impression encore plus forte. Il le
ses genoux, et lui dit : « Mon fils, vous
ndu ce que je viens de dire; mais comme
nt a encore quelque chose de plus sacré
aroles, jurez en levant la main que vous
rez la dernière volonté de votre père. »
re lui obéit en fondant en larmes. »
prévision du sort fatal qui l'attendait,
'ait, dans son testament, recommandé
« d'oublier toute haine et tout ressen-
'il avait le malheur de devenir roi ».
ution du 21 janvier sacra roi l'orphelin
le, aux yeux des royalistes. Le comte
nce, qui était alors à Hamm, en West-
roclama l'avénement de son neveu sous
e Louis XVII, et prit pour lui le titre de
par le droit de naissance ainsi que par
ositions des lois fondamentales du
». Le comte d'Artois eut la charge de
t général (28 janvier 1793). Le nou-
fut reconnu par toutes les monarchies
tes de l'Europe, à défaut de ses *sujets*,
stinant à ne voir en lui qu'un enfant
r, le gardaient néanmoins comme le
ieux gage de leurs droits récemment
Des voix françaises l'acclamèrent aussi
moment d'enthousiasme : il reçut l'hom-
mage des soldats de Condé, puis des chefs vendéens (1) et, bientôt après, des paysans des Cévennes et de Lyon insurgés. Le bruit courait que les prisonnières du Temple allaient chaque matin le saluer, qu'il se plaçait le premier à table et qu'elles lui rendaient tous les honneurs dus à la royauté. En attendant qu'on travaillât efficacement à sa libération, il continuait ses leçons, aux heures accoutumées. Au mois de mai 1793, il tomba malade; une hernie se déclara, qui fut mal soignée et qui causa des accidents de temps à autre. La reine, oubliant qu'elle n'était plus que « citoyenne », demanda le médecin ordinaire des enfants de France; la commune la rappela au « sentiment de l'égalité » en lui envoyant le médecin des prisons.

Cependant quelques royalistes, aussi hardis qu'adroits, préparaient en silence les moyens d'arracher au Temple sa future victime; le manque de police les encourageait aussi bien que leur dévouement au malheur. MM. de Jarjayes et de Batz, de concert avec les municipaux Lepitre, Toulan et Michonis, échouèrent dans leurs tentatives. Le général Dillon paya de sa tête le soupçon d'avoir formé un semblable dessein. Ces tentatives, renouvelées coup sur coup, irritèrent le comité de salut public, qui arrêta que « le fils de Capet serait séparé de sa mère et remis entre les mains d'un instituteur ». La séparation eut lieu le 3 juillet, à dix heures du soir, au milieu des cris, des prières et des sanglots. Six commissaires entraînèrent l'enfant dans cette partie de la tour que son père avait occupée. Il ne devait plus revoir aucun des siens.

L'*instituteur* du fils de Louis XVI était un cordonnier, nommé Antoine Simon (2), un des membres les plus ardents du club des Cordeliers. Marat l'avait désigné lui-même comme un instrument docile au choix de la commune. On lui fit un traitement de 500 francs par mois, avec l'injonction expresse qu'il ne sortirait, sous aucun prétexte, du Temple. La réclusion à laquelle il n'était pas habitué, jointe à la grossièreté de son caractère et au fanatisme de ses croyances politiques, exagéra en lui la rudesse jusqu'à la violence et la sottise jusqu'à la cruauté. S'il connut la pitié, « la démence de sa foi dut la lui faire repousser comme un crime ». Le jeune Charles se lamentait; dans un accès de

(1) Leur proclamation se bornait à ce peu de mots : « Nous, commandant les armées catholiques et royales, n'avons pris les armes que pour soutenir la religion de nos pères, pour rendre à notre auguste et légitime souverain, Louis XVII, l'éclat et la solidité de son trône, et nous n'avons pour but que le bien général. »

(2) Né à Troyes, en 1736, il s'était marié en 1788 à une servante, à peu près de même âge que lui. Il n'avait point d'enfants. Dans le quartier où il exerçait en chambre sa profession (rue des Cordeliers, aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine), il ne passait pas pour un mauvais homme; il était brusque, mais sans impatience, et facile dans les relations du voisinage. Il monta sur l'échafaud le 10 thermidor (28 juillet 1794), en même temps que Robespierre, Saint-Just et Couthon. Sa femme, Marie-Jeanne Aladame, mourut en 1819, à l'hospice des Incurables.

colère enfantine, il apostrophait les municipaux, interdits : « Je veux savoir, s'écriait-il, quelle est la loi qui vous ordonne de me séparer de ma mère et de me mettre en prison. — Tais-toi, Capet, répliqua Simon, tu n'es qu'un raisonneur. » Telle fut l'entrée en fonctions du précepteur sans-culotte. Après avoir usé de sévérité et d'une pédanterie grotesque, il passa des réprimandes aux injures et aux voies de fait. Rien ne trouva grâce devant lui, ni l'innocence ni la faiblesse de l'enfant; il s'offensait d'un geste, d'un regard, d'une attitude, d'une parole; le silence surtout l'exaspérait au point de le rendre furieux. Les événements politiques exerçaient sur sa conduite une grande influence; étaient-ils malheureux, il en faisait, dans sa logique brutale, le fils du roi responsable. Dompté à force de coups, ce dernier devint le valet de son geôlier, qu'il servait à table, habillé d'une carmagnole et coiffé d'un bonnet rouge, et dont il nettoyait les souliers et allumait la pipe. La femme Simon, qui recevait la bonne part de ces attentions, intervenait parfois et empêchait l'enfant d'être battu. « Laisse-le, disait-elle, la raison lui viendra. » Mais le plus souvent le digne couple associait l'orphelin à ses orgies, le gorgeait de viande, l'enivrait de vin ou de liqueurs fortes, et lui enseignait à blasphémer, dans des chansons grossières, les noms de sa mère et de sa tante. Cet atroce régime eut une action funeste sur la santé de Charles, qui s'étiola, prit de l'embonpoint et cessa de grandir. Un jour, en apprenant que Toulon venait de proclamer la royauté de Louis XVII, Simon, qui avait pour cela même consigné le *roi* aux arrêts, lui demanda brusquement : « Capet, si les Vendéens te délivraient, que ferais-tu? — Je vous pardonnerais, » répondit le fils de Louis XVI. Mais Simon répétait souvent « qu'avant de le laisser sortir, il aurait étranglé le louveteau de ses propres mains ».

Lors du procès de la reine, Chaumette et Hébert furent les principaux artisans de l'accusation qui transformait une mère en Messaline et son fils en complice de ses souillures et de ses crimes. A moitié ivre ou hébété de peur, l'infortuné enfant après un long et tortueux interrogatoire, auquel il satisfit au hasard, signa contre Marie-Antoinette cette déclaration dont l'infamie retombe sur ceux qui la préparèrent, et qui provoqua de la part de la reine ce cri d'indignation : « J'en appelle à toutes les mères » (15 octobre 1793). Le caractère de Simon s'était envenimé dans l'isolement. D'abord grossier, vaniteux, plus brutal que méchant, il s'irritait d'être l'esclave de sa charge, et son affreuse besogne l'avait perverti. Voyant son prisonnier affecté d'une mélancolie profonde, il se mit en tête de le distraire, et obtint de la commune la permission de lui donner un serin artificiel, automate rare oublié dans les magasins du Temple et dont les réparations ne coûtèrent pas moins de 300 livres; ensuite il le laissa jouer avec une douzaine d'oiseaux privés. On raconte aussi que, « par une nuit d'hiver, il le surprit à genoux, priant Dieu dans un songe plein de ferveur. Il réveilla sa femme pour lui montrer ce superstitieux somnambule, qu'il se proposait de châtier d'importance. Il prit en effet une cruche d'eau qu'il lui versa sur la tête, au risque de lui causer une maladie mortelle ». L'enfant s'étendit sans mot dire sur sa couche glacée. Dans cet effroyable duel, le bourreau aurait dû être vaincu au moins par la résignation de la victime.

Le 5 janvier 1794, Simon, las de ce genre de vie, donna sa démission de gardien, et le 19 il alla reprendre les fonctions gratuites de membre de la commune. On décida qu'il n'aurait pas de successeur..... Une chambre, une espèce de cellule, sans feu ni lumière, à porte grillée et scellée, à fenêtres garnies d'abat-jour, fut préparée et inaugurée le 21 janvier. On eût dit d'un tombeau. Ce luxe de précautions envers un captif de neuf ans eût été ridicule si l'abandon, le silence, le poids de la solitude et mille terreurs secrètes, auxquels on le condamnait à la fois, ne l'eussent rendu odieux. Qu'aurait-on fait de plus pour un criminel chargé d'opprobre? Le malheureux enfant y entra comme un condamné à mort. Au supplice des mauvais traitements, il vit, avec plus de frayeur encore, succéder celui d'un isolement absolu. Ses chétifs aliments lui parvenaient au moyen d'un tour : deux écuelles de soupe, un morceau de bœuf, un pain et une cruche d'eau; on lui passait de même les vêtements, le linge et ce dont il avait besoin. Il était défendu, sous peine de mort, de lui adresser la parole. Comme les municipaux de service, désignés assez tard, n'arrivaient au Temple qu'au milieu de la nuit, ils venaient, par devoir ou par curiosité, quelquefois l'un après l'autre, frapper au guichet et s'assurer de la présence du *louveteau*. S'il différait un instant de se montrer : « Capet, où es-tu? Lève-toi, Capet ! » criait une voix brutale. On appelait cette torture l'inspection. Bientôt le jeune prince prit la résolution de ne plus rien demander ni répondre : il devint muet. Privé de travail, d'air, de mouvement, livré à un malheur d'une éternelle et désolante uniformité, le corps amaigri, l'esprit énervé, le cœur desséché, il tomba dans une morne atonie; il fut indifférent à toute chose, même à la crainte. Il cessa de balayer sa chambre, de faire son lit, de se nettoyer; il ne quittait plus ses haillons; quand il ne dormait pas, il passait de longues heures immobile, anéanti ou effaré, sans cris, sans larmes; on le vit des nuits entières assis sur une chaise, les deux coudes appuyés sur la table. Dans ce réduit, où des débris de nourriture étaient répandus à terre, où les draps étaient humides, le matelas pourri, où enfin les ordures de toutes espèces infectaient l'air, qui n'était jamais renouvelé, les rats, les souris, les araignées, les punaises, la vermine avaient pullulé d'une manière effrayante. Aucune plainte ne s'échappa de la bouche de cet héroïque enfant.

Cette séquestration inouïe, sans exemple peut-

'histoire des souffrances royales, dura
six mois qui s'écoulèrent comme une
ıcommensurable journée.
ur passa ; Barras visita le Temple, mais
des prisonniers reçut des modifications
ısibles. Le fantôme de la royauté se dres-
:, croyait-on, menaçant en face de la ré-
Jn nouveau gardien, nommé Laurent (1),
le 10 thermidor près « des enfants du
rois jours après, plusieurs convention-
:nt constater l'état de l'ex-dauphin (31
4) ; ils ne trouvèrent en lui qu'un corps
sorganisait et une intelligence presque
). « Je veux mourir, » telles furent les
oles qu'on put lui arracher. La cham-
ırifiée, l'ancienne porte rétablie, le
:s abat-jour diminué. L'enfant prit des
ıngea de linge; on lui coupa les che-
renouvela sa garde-robe et un chirur-
panser ses plaies. Mais ce fut tout.
ar le passé, il ne devait jamais se ren-
rec sa sœur, détenue à quelques pas de
ıt abandonné à la solitude jour et nuit;
it son gardien qu'aux heures des repas
surveillance des municipaux, qui quel-
ıtorisaient à monter sur la plate-forme
ur. Un jour il y ramassa des brins
: de chétives fleurs, en forma un bou-
laissa tomber, en redescendant l'esca-
nt la porte de l'appartement où il avait
nier, un éternel adieu à sa mère, dont
le sort. Le gardien Laurent succomba,
imon, sous le poids de cette solitude
à laquelle le condamnaient ses fonc-
lemanda à les partager, et peu de temps
e retira.
lant le parti royaliste avait relevé la
:ntait de nouveaux efforts en faveur du
ejeton d'une race condamnée. L'Espa-
ardaigne et la Toscane mettaient pour
condition de la paix la délivrance du fils
XVI. Un envoyé de la république fut rap-
avoir transmis cette proposition, « qui

t un honnête homme, bon et sensible ; il avait
ans environ, et possédait quelques terres à
ingue, son pays natal. On lui donna, comme à
francs de traitement par mois. Il mourut à

une chambre ténébreuse, d'où il ne s'exhalait
ur de mort et de corruption, sur un lit défait
enfant de neuf ans, à demi enveloppé d'un
eux et d'un pantalon en guenilles, gisait, im-
dos voûté, le visage hâve et ravagé par la mi-
lèvres décolorées et ses joues creuses avaient
pâleur quelque chose de blafard.... Sa tête et
taient rongés par des plaies purulentes; ses
es cuisses et ses bras, grêles et anguleux,
mesurément allongés aux dépens du buste ; ses
t ses genoux étaient chargés de tumeurs; ses
s mains étaient armés d'ongles excessivement
rant la dureté de la corne. Une crasse invétérée
nme une poix ses beaux cheveux blonds, livrés
ne; la vermine lui couvrait aussi le corps; la
les punaises étaient entassées dans chaque pli
ıps et de sa couverture en lambeaux, sur les-
raient des araignées. » A. de Beauchesne,
II, t. II, 207.

compromettait la dignité du peuple français ». Quelques phrases trop bienveillantes d'un journal, *Le Courrier universel*, donnèrent au conventionnel Mathieu l'occasion d'exposer à la tribune l'état des prisonniers du Temple. « Le comité de sûreté générale, dit-il, n'a eu en vue que le matériel d'un service confié à sa surveillance; il a été étranger à toute idée d'améliorer la captivité des enfants de Capet ou de leur donner des instituteurs. Les comités et la Convention savent comment on fait tomber la tête des rois; mais ils ignorent comment on élève leurs enfants » (1). Aucune voix ne protesta en faveur de « l'orphelin, auquel il semblait qu'on voulût créer des destinées ». Bientôt, Lequinio ayant demandé « qu'on prît les moyens de purger le sol de la liberté du seul vestige de royalisme qui y restât, » Cambacérès présenta, au nom des comités réunis, un rapport concluant à la négative. « L'expulsion des tyrans, dit-il, a presque toujours amené leur rétablissement. » Cet axiome, qui remplaçait l'ancienne raison d'État, fut adopté sans discussion. C'était l'arrêt de mort du dauphin.

Malgré les soins dont il était devenu l'objet de la part de ses derniers gardiens, Gomin (2) et Lasne (3), le fils de Louis XVI dépérissait de jour en jour; il demeurait d'une faiblesse extrême, et ne prononçait que de bien rares paroles. Il avait cessé de jouer aux dames ou au volant; la lecture le fatiguait. Le rachitisme avait envahi la santé la plus florissante; tout son être était devenu la proie du marasme et de l'épuisement. « Il sera imbécile et idiot avant six décades, s'il n'est pas crevé, » dit tout haut un municipal. L'enfant, qui entendit ce propos atroce, versa des larmes en murmurant : « Je n'ai pourtant fait de mal à personne. »

Au printemps de 1795, le mal qui le consumait augmenta rapidement. Le célèbre chirurgien Desault, envoyé auprès de lui le 6 mai, le déclara atteint d'une affection scrofuleuse sans remède, et proposa de le faire transporter à la campagne (4). Pelletan et Dumangin le visitèrent ensuite, portèrent le même jugement, et ne changèrent rien au traitement prescrit par leur collègue, et qui se bornait à des frictions et à une tisane de houblon. Dans la matinée du 8 juin, il eut une longue

(1) Voir son discours dans *Le Moniteur universel* du 14 frimaire an III (4 déc. 1794).

(2) Gomin, fils d'un tapissier de l'île Saint-Louis, était né en 1757, à Paris. On l'adjoignit à Laurent, le 8 novembre 1794. Il est mort en 1841, à Pontoise.

(3) Étienne Lasne, né en 1757, à Dampierre-sur-Doubs, avait servi longtemps dans les gardes françaises, et fut élu, en 1791, capitaine des grenadiers de la garde nationale. Il entra au Temple, comme adjoint à Gomin, le 31 mars 1795, et fut spécialement attaché au dauphin pendant les deux derniers mois de sa vie. Il est mort en 1841, à Paris.

(4) La mort empêcha Desault de continuer ses visites au Temple. Le bruit courut alors qu'après avoir administré un poison lent au malade, il avait été empoisonné lui-même par ceux qui avaient commandé le crime. Il mourut des suites d'une fièvre ataxique, le 1er juin 1795.

extase, et prêta l'oreille à des voix divines qui chantaient autour de lui. A deux heures de l'après-midi, il s'éteignit sans agonie entre les bras de Lasne, un de ses gardiens. Selon l'inhumain règlement, il était resté seul jusqu'à la veille de sa mort.

Le lendemain (9 juin 1795) quatre membres du comité de sûreté générale vinrent vérifier le décès de Louis-Charles de France, dont l'identité fut attestée par les municipaux de service et une vingtaine d'officiers et sous-officiers de la garde du Temple. L'autopsie, pratiquée le même jour par Pelletan, Dumangin, Lassus et Jeanroy, constata des désordres provenant d'un vice scrofuleux invétéré. Le 10, à sept heures du soir, le convoi funèbre sortit au milieu d'un grand concours de monde, précédé et suivi d'un détachement de soldats, et se rendit au cimetière de Sainte-Marguerite. Une fosse particulière y fut creusée et comblée aussitôt, et toute trace d'inhumation disparut. Les recherches ordonnées en 1816 ne purent en faire découvrir aucun vestige. Il est probable que le comité de sûreté générale donna des ordres pour exhumer le corps et le transporter au cimetière de Clamart ou en quelque autre endroit ignoré. Paul LOUISY.

Hue, *Dernières Années de Louis XVI*. — Angoulême (Duchesse d'), *Relation des Événements arrivés au Temple*, 2e édit.; Paris, 1817, in-8°. — *Notice hist. sur la Vie, les Persécutions, la Captivité et la Mort de Louis XVII*; Paris, 1814, broch. in-4°. — Harmand, *Anecdotes relat. à quelques personnes et à plusieurs événem. remarq. de la Révolution*; Paris, 1814, in-8°. — A. Antoine, *Vie du jeune Louis XVII*; Paris, 1815, in-8°; 4e édit., 1830. — Ch***, *Louis XVII, roi de France, sa vie et ses infortunes*; Paris, 1816, in-18. — *Le Règne de Louis XVII*; Paris, 1817, in 8°. — Simien-Despréaux, *Louis XVII*; Paris, 1817, in-12. — Eckard, *Mem. hist. sur Louis XVII, avec notes et pièces justificat.*; Paris, 1817, in-8° : la 3e édit., 1818, in-8°, est suivie de *Fragments hist. recueillis au Temple*, par M. de Turgy. — Eckard, *Un dernier mot sur Louis XVII*; Paris, 1832, in-8°. — Peuchet, dans les *Mémoires de tous*, II, 341. — Cléry, *Mémoires*; Paris, 1823, 2 vol. in-8°. — H. Prévault, *Vie de Louis XVII*; Lille, 1827; 6e édit., 1843, in-18. — A. de Beauchesne, *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort, avec autographes, portraits et plans*; Paris, 1852, 2 vol. in-8°, et 1853, 2 vol. in-12. — *Moniteur universel*, 1792 à 1795, passim.

LOUIS XVIII (*Louis-Stanislas-Xavier*), roi de France, né à Versailles, le 17 novembre 1755, mort à Paris, le 16 septembre 1824. Quatrième fils du grand dauphin, fils aîné de Louis XV, et de Marie-Josèphe de Saxe, il reçut à sa naissance le titre de comte de Provence. Comme ses frères, le duc de Berry (Louis XVI) et le comte d'Artois (Charles X), il eut pour gouverneur le duc de La Vauguyon; pour précepteur, l'évêque de Limoges, Coetlosquet, secondé par le P. Berthier, jésuite. L'abbé Nollet lui donna des leçons de physique, et Moreau, l'historiographe, lui enseigna l'histoire. Le père et la mère du jeune prince, connus par la sévérité de leurs principes religieux, surveillèrent eux-mêmes son éducation. Ses frères paraissaient lui reconnaître une sorte de supériorité intellectuelle; car lorsque dans leurs études il se présentait quelque difficulté : « Il faut demander cela, disait le duc de Berry, à mon frère de Provence. » Ces premiers succès restèrent gravés dans sa mémoire, et eurent sans doute de l'influence sur la protection qu'il se plut toute sa vie à accorder aux lettres. Le 14 mai 1771, le comte de Provence épousa à Versailles Louise-Marie-Joséphine de Savoie, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne; bien qu'il se montrât fort épris de sa femme, il ne paraît pas que cette affection ait eu beaucoup d'empire sur lui. A l'avénement de Louis XVI (10 mai 1774), le mouvement politique qui devait bientôt entraîner tous les esprits commença de se manifester au sein de la cour et de la famille royale elle-même. Monsieur se déclara contre le rappel des parlements, et disait au roi : « Le parlement actuel a remis sur la tête du roi la couronne que le parlement en exil lui avait ôtée, et M. de Maupeou, que vous avez exilé, a fait gagner au feu roi le procès que les rois vos aïeux soutenaient contre les parlements depuis deux siècles. Le procès était jugé, et vous, mon frère, vous cassez le jugement pour recommencer la procédure. » Il composa même sur cette affaire un *Mémoire* où, prédisant la révolution, il appelait le balancement de l'autorité royale et de l'autorité parlementaire un *monstrueux équilibre*. Deux ans après (avril 1776), dans un libelle anonyme, *Les Mannequins, conte ou histoire, comme l'on voudra*, il attaqua, avec beaucoup d'esprit et de malignité à la fois, Maurepas et Turgot « tête demi-pensante, dont les réservoirs étaient ouverts à toutes les visions et à toutes les manies gigantesques! » En 1777 Monsieur visita la Guyenne, le Languedoc et la Provence, où il rencontra l'empereur Joseph II, qui venait de visiter ces mêmes contrées. A Toulouse, il reçut avec distinction l'Académie des Jeux Floraux, et se fit inscrire au nombre des « mainteneurs du gai savoir. » A son retour à Paris il occupa le palais du Luxembourg, acheta le château de Brunoy, où il tenait comme une petite cour, ne se montrant à Versailles qu'un ou deux jours par semaine. La reine aimait le caractère du prince, mais ses habitudes et son entourage lui déplaisaient. Il avait adopté en effet, au milieu des distractions de Versailles, le rôle d'un sage, étudiant l'histoire, la politique, écrivant des notes contre les ministres et des madrigaux à la Dorat. Il avait fait entrer dans l'organisation de sa maison et dans les deux ordres hospitaliers (Saint-Antoine et N.-D. du Carmel) dont il était le grand maître, des académiciens, des savants et des artistes. On y voyait réunis Rulhières, Doyen, P.-F. Didot, Target, Treilhard, l'abbé de Lattaignant, Laporte du Theil, l'abbé Arnaud, les architectes Louis et Chalgrin, Élie de Beaumont et le marquis de Bièvre. Ducis était secrétaire de ses commandements, Morel (l'auteur de *La Caravane*) de son conseil. Paris avait à la même époque le *Théâtre de Monsieur*, le *Journal de Monsieur*, l'*Imprimerie de Monsieur* et le *Lycée de*

Monsieur (plus tard *Athénée Royal*), où Monge, Condorcet et La Harpe faisaient des cours.

Lors de la première convocation des notables (1787), Monsieur présida le premier des sept bureaux, surnommé le *comité des sages*. Il ne manquait pas une seule séance, et contribua beaucoup au renversement de de Calonne. Son opposition lui valut bientôt une grande popularité; il en recueillit d'éclatants témoignages lors du lit de justice tenu à Versailles, le 6 août 1787, pour l'enregistrement des édits bursaux. Monsieur et le comte d'Artois reçurent l'ordre d'aller faire enregistrer les édits, l'un à la chambre des comptes, l'autre à la cour des aides. Le comte d'Artois fut hué par le peuple. Monsieur, qui remplissait ce devoir avec tristesse, fut acclamé : on lui présenta des bouquets, on jeta des fleurs sur son passage. Le cocher voulait hâter le pas et pressait la foule : le prince mit la tête à la portière, criant : « Prenez garde de blesser personne! » Les transports redoublèrent. Les dames de la halle vinrent haranguer Monsieur, qui poussa l'affabilité jusqu'à se laisser embrasser par l'une d'elles. A la seconde assemblée des notables, le bureau qu'il présidait fut le seul qui se prononça pour que le tiers état députât aux états généraux autant de membres que les deux premiers ordres ensemble. Seul aussi, de tous les princes du sang, il refusa de signer le mémoire qu'ils adressèrent au roi contre la convocation des états généraux. Après la prise de la Bastille (14 juillet 1789), Monsieur resta en France, tandis que le comte d'Artois et le prince de Condé émigraient. La révolution le rendit indécis : s'il voulait une monarchie pondérée, il ne pouvait désirer ni l'anarchie ni la république. Prévoyant ce qui allait arriver, Monsieur engagea Louis XVI à se rendre à Paris; ce conseil fut mal reçu, parut suspect; on aima mieux attendre l'émeute, qui ramena le roi aux Tuileries. Louis XVI en quittant Versailles remit à son frère, en présence de la reine, un écrit par lequel il protestait contre tous les actes qu'il pourrait être forcé de faire, et lui déléguait, en cas de contrainte, la lieutenance générale du royaume.

Vers la fin de décembre 1789, un nommé Barrauz répandit dans Paris l'avis suivant signé de son nom : « Le marquis de Favras (*voy.* Mahi de Favras), a été arrêté dans la nuit du 24 au 25, pour un plan qu'il avait fait de soulever trente mille hommes pour faire assassiner M. de La Fayette et le maire de la ville (Bailly), et ensuite nous couper les vivres. Monsieur, frère du roi, était à la tête. » Monsieur se rendit en grand appareil devant le conseil de la commune, présidé par Bailly. Il y raconta ses liaisons avec Favras, en spécifia la nature, et professa hautement ses principes libéraux. « Depuis le jour, dit-il, où, dans la seconde assemblée des notables, je me déclarai sur la question fondamentale qui divisait les esprits (la double représentation du tiers) je n'ai pas cessé de croire qu'une grande révolution était prête; que le roi, par ses intentions, ses vertus et son rang suprême, devait en être le chef, enfin que l'autorité royale devait être le rempart de la liberté nationale, et la liberté nationale la base de l'autorité royale. Que l'on cite une seule de mes actions, un seul de mes discours qui ait démenti ces principes... Jusque là j'ai le droit d'être cru sur ma parole. » Ce discours fut couvert d'applaudissements. Quant à Favras, condamné à être pendu, il subit son supplice sans nommer personne (19 février 1790).

Lorsque, en février 1791, Mesdames, tantes du roi, quittèrent Paris, le bruit se répandit que Monsieur devait les suivre. Une députation tumultueuse vint alors se rendre au Luxembourg, où le prince habitait. Les orateurs des groupes ayant été introduits dans le palais lui demandèrent s'il était vrai qu'il pensât à sortir du royaume. Monsieur les assura que jamais il ne se séparerait de la personne du roi; l'un d'eux ayant répliqué : « Et si le roi venait à partir »? — « Osez-vous bien le prévoir? » répondit le prince sans se déconcerter. Cependant, le roi étant parti en effet, la nuit du 20 au 21 juin 1791, Monsieur quitta secrètement le Luxemberg une heure après le départ de son frère des Tuileries. Mme de Balbi, dame d'atours de sa femme, dont il aimait l'esprit plus que la figure, gâtée par la petite vérole, fut, avec le comte d'Avaray, dans le secret de sa fuite. Sous un déguisement, avec un vieux passe-port anglais, au nom de Michel et David Foster, Monsieur et le comte d'Avaray, plus heureux que Louis XVI, parvinrent à gagner Bruxelles par la route de Maubeuges. On sait que Monsieur, sous le nom du comte de Lille, en a lui-même donné la relation détaillée. Il séjourna quelque temps à Mons, à Bonn, puis à Coblentz, où la première émigration l'accueillit assez froidement. Mais l'émigration était sans force. Déjà, malgré la convention de Pilnitz (27 août 1791) et le manifeste des princes (daté de Schoenbrunnstadt, près Coblentz, le 10 septembre 1791), Louis XVI avait adhéré à l'acte constitutionnel. De son côté, l'Assemblée législative somma (le 31 octobre) Monsieur de rentrer dans le royaume, et rendit successivement des décrets pour le mettre en accusation et le déclarer déchu de son droit éventuel à la régence. Le 11 novembre, Monsieur reçut du roi une lettre, aux mêmes fins, portant cette suscription : « A Louis-Stanislas-Xavier, prince français, frère du roi. » Monsieur y répondit, le 3 décembre :

« Sire, mon frère et seigneur, le comte de Vergennes m'a remis de la part de Votre Majesté une lettre dont l'adresse, malgré mes noms de baptême, qui s'y trouvent, est si peu la mienne, que j'ai pensé la lui rendre sans l'ouvrir. Cependant sur son assertion positive qu'elle était pour moi, et le nom de frère que j'y ai trouvé ne m'ayant plus laissé de

doute, je l'ai lue avec le respect que je dois à l'écriture et au seing de Votre Majesté. L'ordre qu'elle contient de me rendre auprès de la personne de Votre Majesté n'est pas l'expression libre de sa volonté, et mon honneur, mon devoir, ma tendresse même me défendent également d'y obéir. »

Monsieur prit alors quelque part aux opérations de l'armée de Condé. Le 11 septembre 1793, accompagné du comte d'Artois, il partit à la tête de six mille hommes de cavalerie, pour se réunir à l'armée prussienne. Les princes établirent d'abord leur quartier général à Verdun, puis successivement à Vouziers, Buzancy et Somme-Suipe; mais bientôt la retraite de l'armée prussienne les contraignit à rétrograder. Ils vinrent s'établir, le 20 octobre, au château de La Neuville; et là ils attendirent les événements, qui prirent une tournure si défavorable à leur cause, que le 13 novembre ils se virent forcés à licencier leur armée. Depuis lors leur rôle se bornait à relever les courages abattus et à provoquer les occasions heureuses pour reconstituer le parti royaliste.

Faisant respecter dans bien des circonstances son nom de Français, Monsieur se vouait dans l'exil à de longues et sérieuses études; dès cette époque il arrêta, dit-on, dans son esprit les bases de la charte. Il vivait retiré à Hamm, en Westphalie, lorsqu'il apprit la mort tragique du roi. Aussitôt après (le 27 janvier 1793), il proclama la royauté de Louis XVII, prit le titre de régent, et nomma le comte d'Artois lieutenant général du royaume. L'armée de Condé et l'impératrice Catherine II s'empressèrent de reconnaître le régent en sa nouvelle qualité; le cabinet de Vienne réserva les droits de la reine Marie-Antoinette. Le 8 juin 1795, l'enfant captif qui devait porter le nom de Louis XVII mourut à son tour, et dans un modeste salon de Vérone Monsieur fut salué, par quelques fidèles, du cri de: *Vive Louis XVIII!* Deux ou trois cabinets répondirent à la proclamation solennelle qu'il crut devoir adresser à toute l'Europe; pour le reste du monde il resta le *comte de Lille.* Bientôt le doge de Venise, intimidé par Bonaparte victorieux, l'ayant invité à s'éloigner de Vérone (avril 1796): « Je me dispose à partir, répondit Monsieur; mais auparavant il faut qu'on raye du *livre d'or* six noms de ma famille et qu'on me rende l'épée dont mon aïeul Henri IV fit présent à votre république. » Il retourna en Allemagne, en franchissant le Saint-Gothard, accompagné du comte d'Avaray, du vicomte d'Agoult et d'un valet de chambre, nommé Guignet. A Dillingen, le 19 juillet 1796, il faillit être tué par un assassin d'un coup de carabine; il dit froidement en essuyant le sang qui coulait de son front: « Si la balle avait touché une ligne plus bas, le roi de France s'appellerait en ce moment Charles X. » Monsieur se retira à Blankembourg, dans le duché du Brunswick. Le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797) l'en fit encore sortir. Paul Ier le reçut royalement à Mittau (Courlande), le 23 mars 1798, et lui fit une pension considérable. Ce fut là que, le 10 juin 1799, eut lieu le mariage du duc d'Angoulême avec Madame royale. Monsieur dit aux deux époux: « Si la couronne de France était de roses, je vous la donnerais; elle est d'épines, je la garde. » Elle était bien, en effet, d'épines, car le génie du vainqueur de Marengo fascina l'autocrate russe, et bientôt Louis XVIII, expulsé au cœur de l'hiver de sa résidence nouvelle, sans secours, vendit les diamants de sa famille pour se réfugier à Varsovie. Là, le premier consul lui fit, le 26 février 1803, proposer, par l'intermédiaire du général Keller, diplomate prussien, de renoncer au trône de France en échange d'une large indemnité territoriale. Louis XVIII, afin de bien faire comprendre que sa résolution était inébranlable, attendit jusqu'au 28 mars pour envoyer sa réponse. La voici:

« Je ne confonds point M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits; loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment. J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui: « Nous avons tout perdu, fors l'honneur. »

Louis XVIII adressa de Varsovie à tous les souverains de l'Europe une protestation solennelle contre la proclamation de l'empire; il renvoya au roi d'Espagne, qui avait reconnu Napoléon, l'ordre de la Toison d'Or, et renonça au subside qu'il avait consenti jusque là à recevoir de cette puissance (1). La mort de Paul Ier lui permit de retourner à Mittau. Il y resta jusqu'au traité de Tilsitt (8 juillet 1807), et se rendit ensuite (octobre de la même année) en Angleterre, la seule terre européenne qui échappât encore à l'empereur des Français; il résida quelque temps à Gosfield, puis à Wanstead, enfin à Hartwell, château appartenant à M. See. Les corporations de Londres l'ayant invité à une fête pour célébrer la déroute de Moscou, Monsieur leur adressa la lettre suivante: « J'ignore si ce désastre est un des moyens que la Providence, dont les vues sont impénétrables, veut employer pour rétablir l'autorité légitime en France; mais jamais ni moi ni

(1) Dans tous ces actes éclate un sentiment de haute dignité auquel tous les partis se sont plu à rendre un juste hommage. Monsieur portait au plus haut point le respect de sa dignité et de sa race. Ce fut ce sentiment qui l'engagea dès lors à ne pas se compromettre publiquement comme le faisait son frère dans des tentatives vaines et odieuses. S'il admirait les Vendéens, il estimait peu les Chouans.

aucun prince de ma famille nous ne pourrons nous réjouir d'un événement qui a fait périr deux cent mille Français. « Il fit plus; dans une lettre adressée à l'empereur de Russie il disait : « Le sort des armes a fait tomber entre les mains de Votre Majesté plus de cent cinquante mille prisonniers; ils sont la plus part Français. Peu importe sous quel drapeau ils ont servi; ils sont malheureux, je ne vois parmi eux que mes enfants. Je les recommande à la bonté de Votre Majesté impériale. » C'est durant son séjour à Hartwell que Monsieur perdit plusieurs personnes qui lui étaient chère : la princesse son épouse, morte le 10 novembre 1810; le comte, depuis duc d'Avaray, qui possédait toute sa confiance, mort à Madère, le 10 avril 1813; Asselim, évêque de Boulogne, qui avait remplacé l'abbé Edgeworth, le confesseur de Louis XVI.

Le 1er janvier 1814 Louis XVIII adressa d'Hartwell au peuple français un manifeste, dans lequel, après l'avoir convié à secouer le joug, il déclarait reconnaître et sanctionner les grandes institutions et les légitimes conquêtes de la révolution. C'était la Charte en peu de mots. Le long exil de la maison de Bourbon semblait près de finir. Le 14 janvier le comte d'Artois et ses deux fils, autorisés par Louis XVIII, prirent passage sur des bâtiments de guerre anglais, et se rendirent dans différents points de la France; les armées alliées allaient leur frayer la route. Le 1er avril un gouvernement provisoire est formé; le 3 le sénat proclame la déchéance de Napoléon; le 6 ce même corps appelle au trône Louis-Stanislas-Xavier de France, frère du dernier roi. Évidemment c'était à raison de son titre héréditaire, et non comme l'élu du jour, que le sénat rappelait le frère de Louis XVI au trône de France. Louis XVIII ne s'y trompait pas, lorsqu'aux instances de l'empereur Alexandre, qui voulait lui faire accepter le titre de *roi des Français* en effaçant les mots *par la grâce de Dieu*, il opposa cette belle réponse : « Le droit divin est une conséquence du dogme religieux, de la loi du pays; c'est par cette loi que depuis huit siècles la monarchie est héréditaire dans ma famille. Sans le droit divin, je ne suis qu'un vieillard infirme, longtemps proscrit, réduit à mendier un asile. Mais par ce droit le proscrit est roi de France... Je ne flétrirai pas par ma lâcheté le nom que je porte et le peu de jours que j'ai à vivre... Je sais ce que je dois à Votre Majesté pour la délivrance de mon peuple; mais si un aussi grand service devait mettre à votre discrétion l'honneur de ma couronne, j'en appellerais à la France ou je retournerais en exil... »

Le premier acte du nouveau gouvernement, acte auquel ne participa point Louis XVIII, fut une convention avec les alliés (23 avril). Cette convention réduisait le royaume aux limites de 1792, abandonnant ainsi d'un seul trait de plume cinquante-trois places fortes au delà des anciennes limites, un matériel immense, trente-et-un vaisseaux de ligne et douze frégates construits par l'empereur et avec l'argent de la France. Louis XVIII avait fait son entrée solennelle à Londres le 20 avril, et répondu au compliment du prince régent d'Angleterre : « C'est aux conseils de Votre Altesse Royale, à ce glorieux pays et à la constance de ses habitants que j'attribuerai toujours, après la divine Providence, le rétablissement de notre maison sur le trône de ses ancêtres... » Le 24 il arriva à Calais, et le 28 à Compiègne. Macdonald, Ney, Moncey, Sérurier, Brune, le prince de Neufchâtel y étaient déjà; le roi les charma par des paroles pleines de grâce. « Je suis, disait-il, heureux et fier de me trouver au milieu de vous. » Le 2 mai, arrivé près de Paris, le roi publia une déclaration, dite *déclaration de Saint-Ouen*, dans laquelle il se déclarait résolu à donner pour bases de la constitution qu'il destinait à son peuple les garanties suivantes : le gouvernement représentatif divisé en deux corps, l'impôt librement consenti, la liberté publique et individuelle, la liberté de la presse, la liberté des cultes, les propriétés inviolables et sacrées, la vente des biens nationaux irrévocable, les ministres responsables, les juges inamovibles et le pouvoir judiciaire indépendant, tout Français admissible à tous les emplois, etc. Le 3 mai Louis XVIII fit son entrée à Paris, par un temps magnifique; la duchesse d'Angoulême était à la gauche du roi. Le comte d'Artois et le duc de Berry étaient à cheval de chaque côté de la calèche. Le cortége royal se rendit à Notre-Dame pour offrir à Dieu des actions de grâce. Pendant plusieurs jours l'enthousiasme tenait du délire : sous les fenêtres des Tuileries s'improvisaient tous les soirs des chants et des danses; les parterres de fleurs étaient envahis, les grilles étaient renversées; le roi et la famille royale devaient souvent se montrer aux grands balcons du château; dans tous les théâtres on demandait à l'orchestre les airs de *Vive Henri IV* et de *Charmante Gabrielle*. C'était là, comme on a dit, la lune de miel de la Restauration.

Les trois principaux ministres d'alors, très-divers de caractère, d'esprit et de mérite, M. de Talleyrand, l'abbé de Montesquiou et le duc de Blacas (*voy.* ces noms), étaient tous trois presque également impropres au gouvernement qu'ils étaient chargés de fonder (1). Ce ministère se hâta de signer le traité de Paris (30 mai). La France, réduite aux limites de 92, acquérait officiellement Avignon, le comtat Venaissin et quelques autres enclaves, Chambéry et Annecy

(1) C'est sur M. de Blacas, personnage d'un esprit médiocre, qu'on a cru devoir rejeter toutes les fautes qui furent commises alors : on a eu tort. Le comte d'Artois, MM. de Bruges, Polignac, etc., etc., furent bien autrement coupables; ce sont eux, avec leur pouvoir irresponsable, leur imprudente prétention de réorganiser la vieille monarchie, ce sont M. de Vitrolles, le *cabinet de l'entre-sol*, les fougueux commissaires dans les départements; ce sont ceux qui n'avaient *rien oublié et rien appris*, qui précipitèrent les événements et amenèrent les désastres.

dans la Savoie, et reprenait la Guadeloupe, la Martinique, le Sénégal, Bourbon, Pondichéry, la Guyane. Quelques jours après la signature de ce traité, les alliés évacuèrent le sol français. Le 4 juin le roi assembla le corps législatif et le sénat, et là, par le libre exercice de son autorité royale, il fit concession et octroi à tous ses sujets, tant pour lui que pour ses successeurs et à toujours, d'une *charte constitutionnelle*, ou *ordonnance de réformation*, qui était datée de la *dix-neuvième année* de son règne. Cette charte développait les principaux articles de la déclaration de Saint-Ouen. Résumant en quelque sorte l'expérience et la pensée du pays, elle sortit naturellement de l'esprit de Louis XVIII revenant d'Angleterre, comme des délibérations du sénat, secouant le joug de l'empire; elle fut l'œuvre de la nécessité et de la raison du temps. Prise en elle-même, et en dépit de ses imperfections propres comme des objections de ses adversaires, la charte était une machine politique très-praticable; le pouvoir et la liberté y trouvaient de quoi s'exercer ou se défendre efficacement, et les ouvriers ont bien plus manqué à l'instrument que l'instrument aux ouvriers (1).

La situation était des plus difficiles. Un historien éminent, qui commençait alors sa carrière d'homme d'État, en trace ainsi le tableau : « La France, dit M. Guizot, était en proie à de bien vives préoccupations. A peine entrée dans son nouveau régime, une impression soudaine d'alarme et de méfiance l'avait saisie et s'aggravait de jour en jour. Ce régime, c'était la liberté avec ses incertitudes, ses luttes et ses périls. Personne n'était accoutumé à la liberté, et elle ne contentait personne. De la Restauration, les hommes de l'ancienne France s'étaient promis la victoire; de la Charte, la France nouvelle attendait la sécurité; ni les uns ni les autres n'obtenaient satisfaction; ils se retrouvaient, au contraire, en présence, avec leurs prétentions et leurs passions mutuelles. Triste mécompte pour les royalistes de voir le roi vainqueur sans l'être eux-mêmes; dure nécessité pour les hommes de la révolution d'avoir à se défendre, eux qui dominaient depuis si longtemps. Les uns et les autres étaient étonnés et irrités de cette situation comme d'une offense à leur dignité et d'une atteinte à leurs droits. Dans leur irritation, les uns et les autres se livraient, en projets et en paroles, à toutes les fantaisies, à tous les emportements de leurs désirs ou de leurs alarmes. Parmi les puissants et les riches de l'ancien régime, beaucoup ne se refusaient envers les riches et les puissants nouveaux ni impertinences ni menaces. A la cour, dans les salons de Paris, et bien plus encore, au fond des départements, par les journaux, par les pamphlets, par les conversations, par les incidents de la vie privée, les nobles et les bourgeois, les ecclésiastiques et les laïques, les émigrés et les acquéreurs de biens nationaux, laissaient percer ou éclater leurs rivalités, leurs haines, leurs rêves d'espérance ou de crainte. Ce n'était là que la conséquence naturelle et inévitable de l'état très-nouveau que la Charte mise en pratique inaugurait brusquement en France : pendant la révolution on se battait; sous l'empire on se battait et on se taisait; la restauration avait jeté la liberté au sein de la paix (1). »

Pour suffire à une telle situation, il aurait fallu une énergie presque surhumaine. Malheureusement Louis XVIII avait peu de qualités actives ou efficaces. Imposant d'apparence, judicieux, fin, mesuré, il savait contenir, arrêter, déjouer; il était hors d'état d'inspirer, de diriger, de donner l'impulsion en tenant les rênes. La forte application au travail ne lui convenait guère mieux que le mouvement. Il maintenait bien son rang, son droit, son pouvoir; mais sa dignité et sa prudence une fois rassurées, il laissait aller et faire, trop peu énergique d'âme et de corps pour dominer les hommes et les faire concourir à l'accomplissement de ses volontés. Tel fut Louis XVIII.

Le roi devait peu aux émigrés, ils lui demandaient tout; il dut faire pour eux quelque chose: il rétablit autour de la famille royale l'ancienne étiquette, s'entoura d'un grand maître de la garde-robe, de premiers gentilshommes de la chambre, d'un premier maître d'hôtel, créa la *maison rouge*, l'ancienne maison militaire des rois : gardes du corps, chevau-légers, mousquetaires, Cent-Suisses, gardes de la porte, gardes de Monsieur. Chaque soldat avait le grade d'officier et la solde de lieutenant de cavalerie. Par suite de la réduction des cadres de l'armée, quinze ou seize mille officiers de tous grades, mis à demi-solde, allèrent porter dans les villes et dans les campagnes leurs mécontentements et le regret de Napoléon; il y eut un grand nombre de duels entre les soldats de l'armée de Condé et les soldats de l'empire. Puis on prescrivit des deuils nationaux pour les victimes de la révolution; on honora comme des héros de la patrie Georges Cadoudal, Moreau, les chouans et les Vendéens, on établit la censure pour tous les écrits ayant moins de vingt feuilles d'impression; on rendit aux émigrés ce qui n'était pas encore vendu; des biens nationaux; le clergé réclama ses biens et ses prérogatives; il fit prescrire l'observation du dimanche et des fêtes. Dans l'armée et parmi les conventionnels il y eut bien des plans et bien des menées contre la restauration et pour le rétablissement de l'empire ou de la république ou même de la régence avec le duc d'Orléans. Le maréchal Davout promettait au parti impérial son concours, et Fouché offrait à tous le sien.

Quoi qu'il en soit, ce fut Napoléon seul qui

(1) *Mémoires de M. Guizot*, t. I, p. 34.

(1) *Mémoires de M. Guizot*, t. I, p. 34.

renversa en 1815 les Bourbons en évoquant, de sa personne, le dévouement fanatique de l'armée et les instincts révolutionnaires des masses populaires. Quelque chancelante que fût la monarchie naguère restaurée, il fallait ce grand homme et ces grandes forces sociales pour l'abattre. Stupéfaite, la France laissa, sans résistance comme sans confiance, l'événement s'accomplir. Napoléon en jugea lui-même ainsi avec un bon sens admirable : « Ils m'ont laissé arriver, disait-il au comte Mollien, comme ils les ont laissés partir. » Débarqué à Cannes le 1er mars, l'empereur rentra au château des Tuileries le 20, à huit heures du soir, après avoir traversé la France en triomphateur. L'enthousiasme l'avait accompagné sur sa route : il trouva au terme la froideur, le doute, et l'Europe irrévocablement ennemie. Louis XVIII, qui avait quitté Paris le 19 mars à minuit, passa à Menin la frontière du nord pour se rendre à Gand. C'est là que Chateaubriand rédigea le *Moniteur de Gand*, et que M. Guizot (*voy.* ce nom) vint apporter au roi les conseils des royalistes constitutionnels, dont Royer-Collard était le chef. Le 25 mars les puissances alliées, réunies au congrès de Vienne, conclurent un traité par lequel elles s'engageaient à déployer toutes leurs forces contre « l'ennemi, le perturbateur de la paix du monde; » en même temps elles se déclaraient « prêtes à donner au roi de France et à la nation française les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique », et elles invitaient expressément Louis XVIII à donner à ce traité son adhésion. C'était une guerre à outrance, qui eut, le 18 juin, pour dénoûment Waterloo (*voy.* NAPOLÉON Ier).

Le règne des *Cent Jours* étant fini, Louis XVIII se disposa à rentrer en France. Le 25 juin il était à Câteau-Cambrésis, le 28 à Cambray, d'où il adressa une proclamation à la nation française. « J'apprends, y disait-il, qu'une porte de mon royaume est ouverte, et j'accours... Je n'ai pas permis qu'aucun prince de ma famille parût dans les rangs étrangers... Mon gouvernement devait faire des fautes; peut-être en a-t-il fait. Il est des temps où les intentions les plus pures ne suffisent pas pour diriger, où quelquefois même elles égarent. L'expérience seule pouvait avertir : elle ne sera pas perdue; je veux tout ce qui sauvera la France. » — Les principaux souverains de l'Europe, par intérêt ou par honneur, regardaient leur cause comme liée à celle de la maison de Bourbon en France : c'était auprès de Louis XVIII dans l'exil que leurs représentants continuaient de résider, et c'étaient toujours les agents diplomatiques de Louis XVIII qui représentaient la France auprès des cours européennes, grandes ou petites. A l'exemple et sous la direction de M. de Talleyrand, tous ces agents pendant les Cent Jours restèrent, par fidélité ou par prévoyance, attachés à la cause royale.

La chambre des Cent Jours manqua d'intelligence et de résolution : elle ne se prêta ni au despotisme impérial ni aux violences révolutionnaires; elle ne fut l'instrument d'aucun des partis extrêmes; elle s'appliqua honnêtement à retenir la France sur le bord des abîmes où ils auraient voulu la pousser; elle louvoya timidement devant le port au lieu d'y entrer résolûment, subissant, non par confiance, mais par faiblesse, l'aveuglement des ennemis, anciens ou nouveaux, du roi qui approchait, et se donnant même quelquefois l'air de vouloir des combinaisons qu'au fond elle s'efforçait d'éluder, tantôt Napoléon II, tantôt le prince quelconque qu'il plairait au peuple souverain de choisir. Cependant Davout avait encore sous ses ordres quatre-vingt mille hommes; il eût pu combattre; mais d'après l'avis d'un conseil militaire on jugea le succès impossible. L'armée française évacua Paris, et se retira derrière la Loire. Le 5 juillet les alliés entrèrent dans la capitale comme dans une ville conquise, et braquèrent les canons sur les places. Le gouvernement provisoire se sépara, et le 6 juillet, par ordre du nouveau gouvernement, les gardes nationaux fermèrent la salle des représentants. L'exécution de cette mesure avait été assurée par M. Decazes, nommé dès la veille préfet de police. Le 8 juillet le cortége royal, parti de Saint-Denis, fit sa seconde entrée à Paris. M. de Talleyrand et Fouché figuraient en tête du nouveau ministère; trois mois après ils tombèrent par le vice de leur situation personnelle. Le premier avait réussi, au congrès de Vienne, à scinder l'Europe en deux au profit de la France par un traité d'alliance conclu le 3 janvier 1815 avec l'Angleterre et l'Autriche, et anéanti par l'événement du 20 mars. Le 10 juillet l'empereur de Russie descendit à l'Élysée, plein d'humeur envers le roi et ses conseillers. Cependant, en présence des rancunes et des ambitions passionnées de l'Allemagne, ils avaient grand intérêt à se ménager le bon vouloir de l'empereur Alexandre. Les alliés minèrent, pour les faire sauter, les monuments qui rappelaient leurs défaites au milieu de leurs victoires. Louis XVIII résista dignement à ces brutalités : il menaçait de faire porter son fauteuil sur le pont d'Iéna, et disait tout haut au duc de Wellington : « Croyez-vous, mylord, que votre gouvernement consente à me recevoir si je lui demande de nouveau asile? » Wellington entravait de son mieux les emportements de Blücher. Mais ni la dignité du roi ni l'intervention amicale de l'Angleterre ne suffisaient contre les légions allemandes; l'empereur Alexandre pouvait seul les contenir. M. de Talleyrand essaya vainement de se le concilier par des satisfactions personnelles. Puis lorsque les négociations s'ouvrirent pour régler les conditions que pouvait imposer l'armée ennemie, tout devint difficile pour ce ministre. S'agissait-il de fixer les nouvelles limites du territoire, on exigeait l'abandon de plus de la moitié de l'Alsace, d'une partie de la Franche-Comté, du dé-

vengeance des lois » ; et lorsque, un mois plus tard, le cabinet avait arrêté les deux listes des personnes exceptées, l'ordonnance du 24 juillet avait encore déclaré « que les chambres statueraient sur celles qui devraient sortir du royaume ou être livrées à la poursuite des tribunaux ». Les chambres étaient donc inévitablement saisies. L'amnistie était faite, et pourtant il fallait encore une loi. Plusieurs projets furent mis en avant; celui de M. de la Bourdonnaye devait faire mettre onze cents personnes en jugement. Tous ces projets attribuaient aux chambres le droit de désigner, par *catégories* générales et sans limite de nombre, les conspirateurs à punir, quoique le roi, par son ordonnance du 24 juillet, ne leur eût réservé que le droit de déterminer lesquelles, parmi les trente-huit personnes nominativement exceptées, devraient sortir du royaume et lesquelles seraient traduites devant les tribunaux. Le gouvernement du roi, maintenant ses actes et ses promesses, coupa court à l'initiative de la chambre; le projet de loi que présenta, le 8 décembre 1815, le duc de Richelieu, était une véritable amnistie, sans autre exception que celle des cinquante-sept personnes portées sur les deux listes de l'ordonnance du 24 juillet et des membres de la famille de l'empereur Napoléon. Une disposition fatale, cependant, se rencontrait dans le projet : l'article 5 exceptait de l'amnistie les personnes contre lesquelles des poursuites auraient été dirigées ou des jugements seraient intervenus avant la promulgation de la loi : déplorable réserve, qui fit naître un nombre indéterminé de procès politiques. « Ce fut, ajoute M. Guizot, l'application prolongée de cet article qui altéra l'efficacité et presque l'honneur de l'amnistie, et compromit le gouvernement royal dans cette réaction de 1815, qui a laissé de si tristes souvenirs (1). » — Le côté droit de la chambre persista à vouloir plusieurs catégories d'exceptions à l'amnistie, des confiscations sous le nom d'indemnités pour préjudice causé à l'État, et le bannissement des régicides compromis dans les Cent Jours. Les catégories et les indemnités furent rejetées; le bannissement resta seul inscrit dans le projet de loi.

La clôture de la session fut prononcée par une ordonnance du 28 avril 1816. Quelques jours après, la conspiration de Grenoble (5 mai) ourdie par Didier (*voy.* ce nom) et à Paris les complots dits des patriotes de 1816 vinrent coup sur coup mettre la modération du cabinet à l'épreuve. Les informations que lui transmirent les autorités du département de l'Isère étaient pleines d'exagération et d'emportement déclamatoire. La répression qu'il ordonna fut rigoureuse, avec précipitation. Grenoble avait été le berceau des Cent Jours : on crut nécessaire de frapper le bonapartisme dans le lieu même où il avait d'abord éclaté. Le gouvernement ne cessa

(1) *Mém. de M. Guizot*, t. I, p. [illegible].

pourtant point d'être modéré : au ministère de l'intérieur, Vaublanc avait été remplacé par Lainé, et Dambray, déjà chancelier de France et président de la chambre des pairs, était provisoirement chargé du portefeuille de la justice, en remplacement de Barbé-Marbois. Quoique M. Decazes, par la nature de son département, fût le ministre obligé des mesures de surveillance et de répression, il n'en passait pas moins, à juste titre, pour le protecteur des vaincus et des suspects qui ne conspiraient pas. « Par caractère comme par habitude de magistrat, il avait, dit M. Guizot, à cœur la justice. Étranger à toute haine de parti, clairvoyant, courageux, d'une activité infatigable et aussi empressé dans sa bienveillance que dans son devoir, il usait des pouvoirs que lui conféraient les lois d'exception avec mesure et équité, les employant contre l'esprit de réaction et de persécution autant que contre les complots, et s'appliquant à prévenir ou à réparer les abus qu'en faisaient les autorités inférieures. Aussi croissait-il dans la bonne opinion du pays en même temps que dans la faveur du roi (1). » Les royalistes violents ne tardèrent pas à le regarder comme leur principal adversaire, et les modérés à voir leur plus efficace allié dans l'homme d'État qui voulait « *royaliser* la nation et *nationaliser* le royalisme », et qui avait dit : « Ceux qui viendront au roi par la Charte et ceux qui viendront à la Charte par le roi seront également les bienvenus. » M. Decazes déploya une grande habileté pour amener peu à peu le roi et successivement ses collègues à reconnaître la nécessité de dissoudre la chambre. Le 14 août le roi avait tenu son conseil; la séance finissait; le duc de Feltre s'était déjà levé pour partir; le roi le fit rasseoir : « Messieurs, dit-il, le moment est venu de prendre un parti à l'égard de la chambre des députés; il y a trois mois, j'étais décidé à la rappeler; c'était encore mon avis il y a un mois; mais tout ce que j'ai vu, tout ce que je vois tous les jours prouve si clairement l'esprit de faction qui domine cette chambre, les dangers dont elle menace et la France et moi sont si évidents, que mon opinion a complétement changé. De ce moment vous pouvez regarder la chambre comme dissoute. Partez de là, messieurs; préparez l'exécution de la mesure, et en attendant gardez-en le secret le plus exact : j'y tiens absolument. » Le secret de la résolution fut si bien gardé que le 3 septembre encore on était persuadé au pavillon Marsan que la chambre reviendrait. Le 5 septembre seulement, à onze heures et demie du soir, après que le roi se fut retiré et couché, le duc de Richelieu alla, de sa part, annoncer à Monsieur que l'ordonnance de dissolution était signée et serait publiée le lendemain dans *Le Moniteur*. La surprise et la colère de Monsieur furent grandes : il voulait cou-

(1) *Mém. de M. Guizot*, p. [illegible].

rir chez le roi; le duc de Richelieu le retint en lui disant que le roi était sans doute déjà endormi et avait formellement défendu que personne ne vînt troubler son sommeil. Les princes fils de Monsieur, accoutumés vis-à-vis du roi à une extrême réserve, se montrèrent plus disposés à approuver qu'à blâmer : « Le roi a bien fait, dit le duc de Berry; je l'avais bien dit à ces messieurs de la chambre: ils ont vraiment trop abusé. » Le parti frappé tenta d'abord un peu de bruit. M. de Chateaubriand ajouta à sa *Monarchie selon la Charte* un *post-scriptum*, et fit quelques démonstrations de résistance, fondées sur une contravention aux règlements de l'imprimerie, pour retarder la publication des mesures ordonnées. Mais bientôt, mieux conseillé, le parti se résigna, et se mit à l'œuvre pour rengager la lutte. Le public témoigna hautement sa satisfaction. Personne n'ignorait que M. Decazes avait été le premier et le plus efficace promoteur de la mesure : aux nombreuses félicitations dont on l'entourait, il se contentait de répondre avec autant d'esprit que de modestie : « Il faut que ce pays soit bien malade pour que j'y sois si important. »

L'ordonnance du 5 septembre 1816 rallia tous les esprits calmes et sensés autour du pouvoir qui promettait aux modérés la victoire, aux persécutés le salut. Les élections qui suivirent étaient l'expression de cette confiance; mais ce ne fut encore pour le cabinet qu'une de ces victoires qui laissent les vainqueurs en face d'une rude guerre. La nouvelle chambre fut ouverte par le roi le 5 novembre. « Comptez, disait-il en finissant son discours, où il semblait atténuer l'ordonnance du 5 septembre, comptez sur mon inébranlable fermeté pour réprimer les attentats de la malveillance et pour contenir les écarts d'un zèle trop ardent. » — « Ce n'est que cela? s'écria M. de Chateaubriand en sortant de la séance royale : en ce cas, la victoire est à nous. » — M. de La Bourdonnaye fut encore plus explicite : « Voilà donc, dit-il, le roi qui nous livre de nouveau ses ministres; » et dans la séance du lendemain, rencontrant M. Royer-Collard : « Eh bien, lui dit-il, vous voilà plus de coquins que l'année dernière. » — « Et vous moins, » lui répondit M. Royer-Collard (1).

La chambre contenait au centre une majorité ministérielle, au côté droit une forte et ardente opposition, au côté gauche un très-petit groupe de députés, la plupart inconnus ou nouveaux. La majorité ministérielle se composait de deux éléments divers quoique alors très-unis, le centre proprement dit, grande armée du pouvoir, et l'état-major, peu nombreux, de cette armée, qu'on appela bientôt les *doctrinaires*. Comme dans la session précédente, les premières rencontres eurent lieu pour des questions de circonstance. Le cabinet demanda la prolongation, pour un an, des deux lois d'exception sur la liberté individuelle et les journaux. A l'appui de ces propositions, M. Decazes rendit un compte détaillé de l'emploi qu'il avait fait jusque là du pouvoir arbitraire à lui confié. Le côté droit les repoussa vivement, par le motif banal qu'il n'avait point de confiance dans les ministres. Les doctrinaires appuyèrent les projets de loi, mais en ajoutant à leur adhésion des commentaires qui montraient au cabinet qu'il avait là pour défenseurs nécessaires de fiers et exigeants alliés. Des deux parts cependant on parvint à s'entendre : le cabinet ne chercha point à prolonger outre mesure le pouvoir arbitraire qui lui était confié; aucun effort ne fut nécessaire pour lui arracher l'abolition des lois d'exception : elles tombèrent d'elles-mêmes : la suspension des garanties de la liberté individuelle en 1817, les cours prévôtales en 1818, à l'expiration du terme assigné à leur durée; la censure des journaux fut supprimée en 1819. Dans le même intervalle d'autres questions, plus grandes et plus difficiles, furent posées et résolues. La question du système électoral, déjà abordée, mais sans résultat, dans la session précédente, se présenta la première; elle découlait de l'article 40 de la Charte, qui portait : « Les électeurs qui concourent à la nomination des députés ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne payent une contribution directe de 300 francs et s'ils ont moins de trente ans. » Cet article ajouté aux art. 37 et 38, qui exigeaient 1,000 fr. de cens et 46 ans d'âge pour être éligible, avait évidemment pour but d'investir du droit de suffrage seulement la classe riche et éclairée de la société. Mais si la Charte exigeait pour les électeurs appelés à nommer les députés 300 fr. de contribution directe et trente ans d'âge, elle n'empêchait pas ces mêmes électeurs d'être choisis par de premières assemblées électorales, que les ultra-royalistes voulaient faire adopter. De ces débats sortit la loi électorale du 5 février 1817. Laissons ici parler l'un de ceux qui furent chargés de préparer cette loi, présentée par M. Lainé, ministre de l'intérieur. « Une idée dominante inspira, dit M. Guizot, la loi du 5 février : mettre un terme au régime révolutionnaire, mettre en vigueur le régime constitutionnel. A cette époque le suffrage universel n'avait jamais été en France qu'un instrument de destruction ou de déception : de destruction quand il avait réellement placé le pouvoir politique aux mains de la multitude, de déception quand il avait servi à annuler les droits politiques au profit du pouvoir absolu, en maintenant, par une intervention vaine de la multitude, une fausse apparence de droit électoral. Sortir enfin de cette routine, tantôt de violence, tantôt de mensonge, placer le pouvoir politique dans la région où dominent naturellement, avec indépendance et lumières, les intérêts conservateurs de l'ordre social, et assurer à ces intérêts, par l'élection directe des députés du pays, une action franche et forte sur son gouvernement, c'était là ce que cherchaient

(1) *Mém. de M. Guizot*, t. I, p. 160.

les auteurs du système électoral de 1817; rien de moins, rien de plus (1). » Ce système, faiblement modifié, disparut dans la tempête de 1848, après avoir valu à la France plus de trente ans d'un gouvernement régulier et libre, à la fois soutenu et contrôlé sérieusement.

Les discussions de la loi électorale avaient rempli la session de 1816. La loi du recrutement fut la grande œuvre de la session de 1817-1818: elle fut présentée et soutenue avec autorité par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la guerre (*voy.* ce nom). De toutes les lois c'est la seule qui ait survécu aux révolutions qui, en moins d'une génération, ont renversé deux trônes. La loi sur le recrutement et la loi électorale soulevèrent également les passions ultra-royalistes. Les conditions de temps et de service auxquelles était soumis l'avancement militaire blessaient les prétentions nobiliaires ou traditionnelles : on aurait voulu que la collation des grades fût laissée à la prérogative de la couronne. Conformément à la nouvelle loi électorale, la chambre des députés devait être renouvelée chaque année par cinquième. La première épreuve, en 1817, avait donné des résultats satisfaisants pour le pouvoir; à peine deux ou trois noms connus étaient venus s'ajouter au côté gauche, qui avec ce renfort ne comptait qu'une vingtaine de membres. A la seconde épreuve, en 1818, ce parti fit des recrues plus nombreuses et bien plus éclatantes : environ vingt-cinq membres nouveaux, et parmi eux La Fayette, Benjamin Constant et Manuel, prirent rang dans l'opposition avancée. Un cri d'alarme s'éleva à la cour et dans le côté droit : on s'y croyait déjà à la veille d'une révolution nouvelle. Le parti ultra-royaliste n'avait pas attendu les dernières élections pour tenter un grand effort : des *Notes secrètes*, rédigées sous les yeux de Monsieur et par ses plus intimes confidents, avaient été adressées aux souverains étrangers pour leur signaler le mal croissant et leur démontrer que le changement des conseillers de la couronne était pour la monarchie en France et pour la paix en Europe l'unique moyen de salut. Comme ses collègues, et par un sentiment patrioque bien naturel, le duc de Richelieu s'indignait de ces invocations à l'étranger pour le gouvernement intérieur du pays; M. de Vitrolles fut rayé du conseil privé, comme auteur de la principale de ces notes secrètes. Le comte d'Artois avait lui-même soumis au roi, sous forme de lettre, une espèce de compte-rendu où la situation était peinte sous des couleurs bien sombres. Cette pièce porte la date du 23 janvier 1818. Louis XVIII y répondit le 29 janvier : « ... Le système que j'ai adopté, dit le roi, et que mes ministres suivent avec persévérance, est fondé sur cette maxime qu'il ne faut pas être roi de deux peuples, et tous les efforts de mon gouvernement tendent à faire que ces deux peuples, qui n'existent que trop, finissent par n'en former qu'un seul. L'entreprise n'est pas aisée; vous devez vous rappeler avec quelle force, dans un conseil tenu à Cambray, quelqu'un peignait les difficultés, et concluait à se jeter du côté qu'il regardait comme le plus nombreux. Je n'adoptai point son avis; je n'en aurais pas davantage adopté un qui eût tendu à me jeter dans l'extrémité opposée : l'un ou l'autre eût conduit à la guerre civile, le plus affreux des fléaux. Encore une fois, je ne me dissimule pas combien est difficile la route moyenne que je me suis tracée : je sais qu'à mon âge je ne puis raisonnablement me flatter de parvenir au terme. Je sais une chose plus pénible, c'est qu'il faut souvent froisser des intérêts légitimes, c'est que je ne puis espérer de plaire à tous. Henri IV, auquel je n'ai assurément pas le sot orgueil de m'assimiler, suivit la même route, et ne recueillit en chemin qu'amertume. Voyez-le sans cesse accusé d'ingratitude par ses anciens amis, de fausseté par ses ennemis. Il répondait : « Ils me regretteront quand je ne serai plus. » Je n'ose en dire autant; je crois pourtant que la mémoire d'un homme dont on sait que le cœur n'est pas mauvais, et dont les intentions sont bonnes, doit être honoré de quelques regrets. »

La discorde intérieure éclata surtout vers la fin de 1818, quand le duc de Richelieu revint du congrès d'Aix-la-Chapelle rapportant la retraite des armées étrangères, la complète évacuation du territoire et le règlement définitif des charges financières que les Cent Jours avaient attirées sur la France. Il était encore à Aix-la-Chapelle, au milieu des souverains et des ministres, quand il apprit le nouveau résultat du renouvellement du cinquième de la chambre. L'empereur Alexandre lui en témoigna son inquiétude. Le duc de Wellington conseillait à Louis XVIII « de se rapprocher des royalistes ». Le duc de Richelieu revint à Paris décidé à réformer la loi électorale et à ne plus en accepter les résultats. A son arrivée, il trouva l'entreprise plus difficile qu'il ne l'avait espéré. L'opinion de ses collègues était partagée : M. Molé seul s'associait aux intentions du duc; M. Decazes et le maréchal Gouvion Saint-Cyr se prononcèrent pour le maintien de la loi; M. Lainé, tout en pensant qu'il fallait la modifier, ne voulait prendre aucune part à cette œuvre; M. Roy, qui peu auparavant avait remplacé aux finances M. Corvetto, ne tenait pas beaucoup au système électoral, mais déclarait qu'il ne resterait pas dans le cabinet sans M. Decazes. Dans un petit écrit que les historiens de cette époque, M. de Lamartine entre autres, ont publié, Louis XVIII a raconté lui-même les incidents et les péripéties de cette crise ministérielle, qui aboutit à la retraite du duc de Richelieu avec quatre de ses collègues et à l'élévation de M. Decazes, qui, réunissant la police au portefeuille de l'intérieur, forma sur-le-champ (29 déc. 1818) un cabinet nouveau, dont il était le chef

(1) *Mém. de M. Guizot*, t. I, p. 166.

: présider, et dont M. de Serre, appelé :aux, devint le puissant organe dans les 'es. Les autres ministres étaient : le mar- :ssolles, aux affaires étrangères, avec la nce; le baron Portal, à la marine; le ba- uis aux finances; le maréchal Gouvion- yr conserva le portefeuille de la guerre. peau du cabinet nouveau était le main- la loi électorale.

t au milieu de cette crise ministérielle que la session de 1818-1819. La grande ques- la liberté de la presse était la première à e. Malgré les entraves du régime excep- et provisoire qui pesait sur les journaux crits périodiques, ils usaient largement berté que le gouvernement n'essayait pas contester, et à laquelle les hommes poli- es plus considérables avaient eux-mêmes pour répandre au loin les flammes bril- u le feu couvert de leur opposition. hateaubriand, M. de Bonald, M. de Villèle *Conservateur*, Benjamin Constant dans *erve*, livraient au cabinet un assaut con- : cabinet multipliait pour sa défense des ions analogues, *Le Modérateur*, *Le Pu-* , *Le Spectateur politique et littéraire.* rinaires avaient, dès 1817, pour organes *rrier*, *Le Globe*, les *Archives philoso-* :, la *Revue française*. Le cabinet résolut ıs laisser la presse sous un régime excep- M. de Serre présenta le même jour (en 1819) trois projets de loi qui réglaient la , le mode d'instruction et les conditions ication des journaux, en les affranchis- toute censure : c'était une législation e, définissant à tous leurs degrés les : les peines, et destinée à fonder la liberté resse aussi bien qu'à défendre de ses ordre et le pouvoir. C'était le côté droit t attaqué la loi électorale et la loi du re- nt; ce fut le côté gauche qui attaqua les :s lois de la presse : elles furent néan- 'otées après de longues discussions, qui nt en grande partie la session de 1819. discorde éclata bientôt entre les chambres :mes. La chambre des pairs avait accepté sition du marquis Barthélemy, pour ré- a loi électorale en changeant surtout le re- :ment annuel par cinquième. La chambre utés repoussait énergiquement cette ré- en vain le cabinet, par une nomination nte pairs nouveaux, brisait au palais du ourg la majorité assaillante : ces demi- ıes ne décidèrent rien. Le côté droit vou- sionnément ressaisir le pouvoir, qui lui guère échappé; le côté gauche défendait à x la révolution, plus injuriée qu'en péril; 'e, disloqué et inquiet de l'avenir, flottait s partis ennemis. Le cabinet, tous les inqueur dans quelque débat et toujours par la faveur du roi, n'en restait pas faible, ayant l'air d'attendre qu'un évé- nement propice ou contraire vînt le fortifier ou le renverser. L'élection de l'abbé Grégoire et l'assassinat du duc de Berry décidèrent de son sort. Quoi qu'en aient dit quelques apologistes, c'était bien en qualité de conventionnel régicide et avec une préméditation réfléchie que l'abbé Grégoire avait été élu par les passions de parti. Cette élection fut décidée à Grenoble, dans le collége réuni le 11 septembre 1819, par un certain nombre de suffrages du côté droit qui se portèrent, au second tour de scrutin, sur le candidat du côté gauche, et lui donnèrent, dans l'espoir des résultats du scandale, une majorité que par lui-même il n'avait pas. Après l'élection de l'abbé Grégoire, M. Decazes entreprit de faire lui-même ce qu'à la fin de l'année précédente il avait refusé de faire avec le duc de Richelieu : il résolut le changement de la loi électorale. Ce changement devait prendre place dans une grande réforme constitutionnelle, capable d'affermir la royauté en développant le gouvernement représentatif. M. Decazes fit un sincère effort pour déterminer le duc de Richelieu, qui voyageait alors en Hollande, à venir reprendre la présidence du conseil et à poursuivre, de concert avec lui, devant les chambres, ce hardi dessein. Le roi lui-même insista auprès du duc de Richelieu, qui refusa absolument, par dégoût des affaires et méfiance de lui-même plutôt que par aucun reste de ressentiment ou d'humeur. De leur côté, trois des membres du cabinet, le général Dessoles, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et le baron Louis, après quelques hésitations, se refusèrent à aucun changement de la loi électorale. M. Decazes se décida à se passer d'eux, comme du duc de Richelieu, et à former un nouveau cabinet dont il devint le président (novembre 1819), et dans lequel M. Pasquier, le général Latour-Maubourg et M. Roy vinrent remplacer les ministres sortants. Le 29 novembre, le roi ouvrit la session. Deux mois s'écoulèrent sans que la réforme électorale fût présentée à la chambre.

Le crime de Louvel (voy. ce nom) vint bientôt (13 févr. 1820) porter un nouveau et terrible coup au système modéré et conciliateur dont le cabinet était le représentant. Le spectacle attristant de tous les membres de la famille royale réunis dans une salle de l'Opéra, au milieu de la nuit du 13 février, autour du corps du duc de Berry assassiné, inspira à M. de Chateaubriand ces éloquentes paroles : « Si dans quelque partie de l'Europe civilisée on eût demandé à un homme un peu accoutumé aux choses de la vie ce que faisait à cette heure la famille royale de France, il eût répondu sans doute qu'elle était plongée dans le sommeil au fond de ses palais, ou que, surprise par une révolution, elle était entraînée au milieu d'un peuple ému. Non : tout ce peuple dormait sous la garde de son roi, et le roi veillait seul avec sa famille! Après tant de scènes produites par la révolution, nul n'aurait imaginé d'aller chercher tous les Bourbons réunis, au lever de

l'aube, dans une salle de spectacle déserte, autour du lit de leur dernier fils, assassiné. Heureux l'homme ignoré du monde, qui se réveille dans une chaumière, au milieu de ses enfants, que ne poursuit pas la haine et dont aucun ne manque aux embrassements paternels. A quel prix faut-il maintenant acheter les couronnes, et qu'est-ce aujourd'hui qu'un empire (1)! »

Les ultra-royalistes accusaient les passions révolutionnaires d'être les complices de ce crime, bien que Louvel eût déclaré qu'il avait été seul à le méditer et à l'accomplir. Les orateurs du côté droit trouvaient créance dans un grand nombre d'esprits quand ils disaient « que c'était là un accident comme c'est un accident pour un tempérament malade de prendre la peste quand elle est dans l'air, et pour un magasin à poudre de sauter quand on bat souvent le briquet à côté ».

Trois jours après l'assassinat du duc de Berry, M. Decazes soumit à la chambre des députés la réforme électorale, avec deux projets de loi pour suspendre la liberté individuelle et rétablir la censure des journaux. Quatre jours plus tard il tomba, et le duc de Richelieu rentra au pouvoir (20 février 1820). Dépouillé, pour ainsi dire, de l'homme de son choix, qu'il créa d'abord comte, puis duc, las de lutter contre un frère, qui tête à tête avait une grande influence sur lui, blessé de n'avoir pas trouvé dans les libéraux de plus sages amis de la liberté, affaibli par un état presque toujours maladif, le roi ne garda plus dès lors presque aucune initiative du pouvoir. La chute du cabinet de 1819 amena une nouvelle crise : tous les liens politiques qui s'étaient formés depuis cinq ans semblaient dissous; chacun suivait son opinion personnelle ou retournait à son ancienne pente. Il n'y avait plus dans l'arène parlementaire que trouble et lutte confuse : aux deux extrémités apparaissaient deux fantômes, la révolution et la contre-révolution, se menaçant l'un l'autre, à la fois impatients et inquiets d'en venir aux mains. Quiconque veut se donner le spectacle des exagérations parlementaires et des ébullitions populaires poussées aux dernières limites n'a qu'à lire la discussion du nouveau projet de loi présenté le 17 avril 1820 à la chambre des députés par le second cabinet du duc de Richelieu, et debattu pendant vingt-six jours au bruit des attroupements du dehors, étourdiment agressifs et rudement réprimés. Toutes ces scènes, pendant lesquelles le cabinet eut le mérite de maintenir la liberté des délibérations législatives, aboutirent à l'adoption non pas du projet de loi présenté, mais d'un amendement qui, sans détruire en principe la loi du 5 février 1817, la faisait assez, au profit du côté droit, pour que ce parti crût devoir s'en contenter (2). La majorité du centre et les membres les plus modérés du côté gauche s'y résignèrent, dans l'intérêt de la paix publique. L'extrême droite et l'extrême gauche, de la Bourdonnaye et Manuel protestèrent. Le pouvoir avait changé de route comme d'amis. Après l'avoir placé sur sa pente nouvelle, le duc de Richelieu et ses collègues firent pendant deux ans de sincères efforts pour l'y arrêter : ils accordèrent tantôt au côté droit, tantôt aux débris du centre, quelquefois même au côté gauche, des satisfactions de principes et plus souvent de personnes. M. de Chateaubriand fut envoyé comme ministre du roi à Berlin, pendant que le général Clausel était déclaré compris dans l'amnistie. M. de Villèle et M. Corbière entrèrent dans le cabinet, l'un comme ministre sans portefeuille, l'autre comme président du conseil royal de l'instruction publique : ils en sortirent au bout de six mois, sous des prétextes frivoles, mais prévoyant la chute prochaine du ministère, et ne voulant pas s'y trouver au moment où il tomberait. Ils ne s'étaient pas trompés : les élections de 1821 achevèrent de décimer le bataillon qui flottait encore incertain autour du pouvoir chancelant. Le duc de Richelieu, qui n'était rentré aux affaires qu'après avoir reçu du comte d'Artois lui-même la promesse d'un appui durable, se plaignit hautement qu'on ne lui tînt pas la parole de gentilhomme qu'on lui avait donnée. Vaines plaintes et vains efforts : le cabinet gagnait à grand'peine du temps; le côté droit seul gagnait chaque jour du terrain. Enfin, le 15 décembre 1821, la dernière ombre du gouvernement appuyé sur le centre s'évanouit avec la chute du second ministère du duc de Richelieu. Le côté droit et M. de Villèle (*voy.* ce nom) saisirent le pouvoir : le chef de la majorité parlementaire devint le chef de fait du nouveau cabinet (décembre 1821), et un an après président du conseil (4 septembre 1822). Il proposa au roi de donner à M. de Montmorency le portefeuille des affaires étrangères : « Prenez garde, lui dit Louis XVIII; c'est un bien petit esprit, doucement passionné et entêté : il vous trahira sans le vouloir, par faiblesse. » M. de Villèle, qui insistait, eut peu de temps après l'occasion de se convaincre que le roi avait eu raison. M. de Serre, ayant refusé de rester dans le nouveau cabinet, reçut l'ambassade de Naples, à la grande mortification de M. de Montmorency, qui l'avait demandée pour son cousin le duc de Laval. M. de Chateaubriand, en acceptant l'ambassade de Londres, délivra, pour un moment, M. de Villèle de beaucoup de petites contrariétés.

Au moment où se forma le cabinet de M. de Villèle, le gouvernement et le pays étaient engagés dans une situation violente. Ce n'était plus seulement des orages parlementaires et des tumultes de rue : les sociétés secrètes, le carbonarisme, les complots, les insurrec-

(1) *Mem. d'Outre-Tombe.*

(2) D'après cet amendement, les colléges de département étaient composés des électeurs les plus imposés, en nombre égal au quart de la totalité des électeurs du departement, et ils devaient nommer 172 députés.

fermentaient ou éclataient partout, dans
artement de l'est, de l'ouest, du midi, à
à Colmar, à Toulon, à Saumur, à Nan-
La Rochelle, à Paris même et sous les
es ministres, dans l'armée comme dans
ofessions civiles, dans la garde royale
dans les régiments de ligne. En moins
ans plusieurs conspirations sérieuses atta-
t et mirent en question la restauration des
ns (1). Des passions bien diverses, de
haines et de jeunes espérances, les alar-
u passé et les séductions de l'avenir do-
nt leur âme comme leur conduite. C'é-
de vieilles haines et de vieilles alarmes
lles qui s'attachaient aux mots d'émigra-
égime féodal, ancien régime, aristocratie,
révolution; mais ces alarmes et ces
étaient dans bien des cœurs aussi sin-
t aussi ardentes que si elles se fussent
ées à des personnifications vivantes.
ces fantômes qu'évoquait la folie de
ne droite, sans pouvoir les faire renaître,
guerre semblait permise, urgente, patrio-

tique : on croyait servir et sauver la liberté en rallumant contre la restauration tous les feux de la révolution. Aux conspirateurs par haine révolutionnaire ou par espérance républicaine d'autres venaient se joindre, conduits par des vues plus précises, mais tout aussi passionnées. L'empereur Napoléon, sur le rocher de Sainte-Hélène, ne pouvait plus rien pour ses partisans : il n'en trouvait pas moins, dans le peuple comme dans l'armée, des cœurs et des bras prêts à tout risquer pour son nom. Toutes ces passions seraient peut-être demeurées obscures et vaines si elles n'avaient trouvé dans les hautes régions politiques, au sein des grands corps de l'État, des interprètes et des chefs. Les masses populaires ne se suffisent point à elles-mêmes; il faut que leurs desseins se personnifient dans des figures grandes et visibles, qui marchent devant elles en acceptant la responsabilité du but. Les conspirateurs de 1820 à 1823 le savaient bien ; aussi sur les points les plus divers, à Béfort comme à Saumur, et à chaque nouvelle entreprise, ils déclaraient qu'ils n'agiraient pas si des personnages politiques, des députés en renom ne s'engageaient avec eux. Personne n'ignore aujourd'hui que le patronage qu'ils demandaient ne leur manqua point. La Fayette, d'Argenson, Manuel acceptaient et dirigeaient les conspirations. Sans les ignorer, le général Foy, Benjamin Constant, Casimir Périer, les désapprouvaient et ne s'y associaient pas. Royer-Collard et ses amis y étaient absolument étrangers. La Fayette fut, de 1820 à 1823, non pas le chef réel, mais l'instrument et l'ornement de toutes les sociétés secrètes, de tous les projets de renversement, même de ceux dont il eût à coup sûr, s'ils avaient réussi, désavoué et combattu les résultats. Moins prompt que La Fayette à se lancer à la tête des complots, moins confiant dans leur succès, mais décidé à entretenir par là, contre la Restauration, la haine et la guerre, Manuel n'attendait qu'une chance favorable pour lui porter des coups décisifs. Rêveur sincère, d'Argenson était peu propre à l'action et prompt à se décourager, quoique toujours prêt à se rengager : convaincu que tous les maux de la société proviennent des lois humaines, il était ardent à poursuivre toutes sortes de réformes, quoiqu'il portât peu de confiance aux réformateurs. On sait quelle fut l'issue de toutes ces conspirations, aussi vaines que tragiques. Partout suivies pas à pas par l'autorité, quelquefois même fomentées par l'ardeur intéressée d'indignes agents, elles amenèrent, sur divers points de la France, dix-neuf condamnations à mort, dont onze furent exécutées. Quand on se reporte à ces tristes scènes, l'esprit s'étonne et le cœur se serre au spectacle du contraste qui éclate entre les sentiments et les actions, les efforts et les résultats ; des entreprises à la fois si sérieuses et si étourdies, tant de sincérité patriotique et de légèreté morale.

ici, par ordre chronologique, les principaux
s ou conspirations qui troublèrent le règne de
XVIII. Vers la fin de 1814, un colonel devait
sur Paris son régiment, en même temps qu'une
devait partir de Toulon pour enlever l'em-
le l'île d'Elbe. Les frères Lallemand et Lefèvre-
ettes faisaient partie de cette conspiration : les
remiers furent seuls arrêtés près de La Ferté-
ils recouvrèrent leur liberté au 20 mars. — La
ation de Didier à Grenoble : Buisson, Drevet et
tirent condamnés par les cours prevôtales et
, les deux premiers le 7 mai 1816, le dernier
uin suivant. — La conspiration dite des pa-
. Paris : Plaignier, cambreur, Carbonneau, écri-
ollie, et Tolleron, ciseleur, accusés d'avoir voulu
uler les Tuileries aves vingt barils de poudre,
condamnés à la peine des parricides et exé-
27 juillet 1816. — Une conspiration de sous-offi-
ccusés d'avoir voulu assassiner le duc de Berry :
, fourrier au 2e régiment d'infanterie de la garde
et Chayoux, sous-officier au même régiment,
ondamnés à mort et fusillés le 6 septembre 1817,
plaine de Grenelle. — Le complot militaire de
la cour prévôtale prononça vingt-sept con-
ons à mort; parmi les condamnés il y eut
ontumaces, onze condamnés furent exécutés, et
ux le capitaine Oudin. — L'assassinat du duc
y par Louvel, le 13 février 1820. — La cons-
militaire de 1820, qui prit naissance dans le
e la rue Cadet, et eut de nombreuses ramifica-
province : les capitaines Nantil et Rey furent
nés à mort par contumace, et quinze cents sous-
furent mis en non-activité. — La conspiration
à la suite de laquelle la cour d'assises de Col-
ndamna à la peine de mort, le 30 septembre
ugnet, Manoury, Brue, Pégulu, Desbordes, La-
et Petit-Jean. — Le 18 septembre suivant le co-
aron fut fusillé, peine prononcée par le conseil
tre de Strasbourg (complot de Befort). — Le
militaire qui aboutit, le 21 septembre 1822, à la
nation des quatre sergents de La Rochelle. —
spiration militaire de Saumur, qui aboutit, le
ier 1822, à la condamnation à mort de Delon,
et Coudert. — Seconde conspiration de Sau-
i eut pour chef le général Berton, condamné à
de mort, le 12 septembre 1822, et exécuté. — Cons-
de Baudrillet et Duret, condamnés à mort, le
er 1823 ; leur peine fut commuée en vingt ans de
— La conspiration de la Bidassoa en 1823, pendant
re d'Espagne.

Tant que le cabinet de M. de Villèle n'eut qu'à défendre la monarchie et l'ordre contre les complots et les insurrections, le péril et la lutte retenaient autour de lui tout son parti. Mais la division éclata bientôt sur les questions de politique étrangère. Des trois révolutions qui avaient éclaté de 1820 à 1822, dans l'Europe méridionale, celles de Naples et de Turin s'évanouirent, en quelques mois, devant la seule apparition des troupes autrichiennes. La révolution d'Espagne resta seule debout, hors d'état de fonder un gouvernement régulier, mais assez forte pour supporter, sans y périr, l'anarchie et la guerre civile. L'Espagne, en proie à de tels mouvements, était pour la France un voisin dangereux et pour le continent monarchique un objet d'inquiétude. L'Angleterre, sans se soucier du triomphe de la révolution espagnole, avait à cœur que l'Espagne restât indépendante et que l'influence française n'y pût prévaloir. Un cordon sanitaire, établi sur la frontière pour préserver la France de la fièvre jaune qui avait éclaté en Catalogne, devint bientôt un corps d'observation. Le gouvernement se trouvait donc là en présence d'une question à la fois grave et délicate. La révolution et la guerre civile s'aggravaient de jour en jour en Espagne; les combats sanglants entre la garde royale et la milice se multipliaient dans les rues de Madrid, et la sûreté de Ferdinand VII paraissait menacée. Le prince de Metternich pressait les souverains et les ministres de délibérer en commun sur les affaires de la Péninsule hispanique. De là le congrès de Vérone, où M. de Montmorency et M. de Chateaubriand représentaient le gouvernement français. Leurs instructions, rédigées de la main de M. de Villèle, discutées et acceptées aux Tuileries, étaient précises : elles prescrivaient aux plénipotentiaires français « de ne point se faire devant le congrès les rapporteurs des affaires d'Espagne, de ne prendre quant à l'intervention aucune initiative, aucun engagement, et de réserver en tous cas l'indépendance de résolution et d'action de la France ». Mais les dispositions de M. de Montmorency s'accordaient mal avec ses instructions, et le prince de Metternich l'amena aisément à prendre envers les autres puissances précisément l'initiative et les engagements que le représentant français avait ordre d'éviter : il s'agissait de faire à Madrid, de concert avec les trois puissances du Nord, des démarches qui auraient immédiatement entraîné la guerre. M. de Chateaubriand, qui n'avait dans la négociation officielle qu'un rôle secondaire, se tint d'abord un peu à l'écart. Puis, lorsqu'il vit la guerre avec l'Espagne à peu près comme inévitable, il n'en voulait pas moins faire tout ce qui serait en son pouvoir pour l'éviter, ne fût-ce que pour se conserver auprès des esprits modérés qui la redoutaient le renom de partisan de la paix. M. de Villèle, en soumettant au roi, dans son conseil, les engagements prématurés de M. de Montmorency, déclara que, pour lui, il ne pensait pas que la France dût tenir la même conduite que l'Autriche, la Prusse et la Russie, ni rappeler sur-le-champ, comme elles voulaient le faire, son ministre de Madrid, en renonçant à toute nouvelle démarche de réconciliation. Le duc de Wellington, venu naguère à Paris, s'était entretenu aussi avec Louis XVIII des dangers d'une intervention armée en Espagne, et offrait un plan de médiation concertée entre la France et l'Angleterre pour déterminer les Espagnols à apporter dans leur constitution les modifications que le cabinet français indiquait lui même comme suffisantes pour maintenir la paix. Le roi mit fin à la délibération du conseil en disant : « Louis XIV a détruit les Pyrénées, je ne les laisserai pas relever; il a placé sa maison sur le trône d'Espagne, je ne la laisserai pas tomber. Les autres souverains n'ont pas les mêmes devoirs que moi à remplir; mon ambassadeur ne doit quitter Madrid que le jour où cent mille Français marcheront pour le remplacer. » La question ainsi résolue contre les promesses de M. de Montmorency au congrès de Vérone, ce ministre fut remplacé aux affaires étrangères par M. de Chateaubriand. Mais le gouvernement espagnol s'étant refusé à toute modification constitutionnelle, la guerre devint imminente. Dès le 28 janvier 1823 M. de Villèle s'était décidé à la guerre, et le roi l'annonça dans son discours en ouvrant la session des chambres. On sait que l'armée d'intervention eut pour commandant en chef le duc d'Angoulême, assisté des maréchaux Moncey, Lauriston et Oudinot (voyez ces noms). Cette guerre, malgré son succès, ne valut ni à l'Espagne ni à la France aucun bon résultat : elle rendit l'Espagne au despotisme incapable de Ferdinand VII, sans y mettre fin aux révolutions, et substitua les férocités de la populace absolutiste à celles de la populace anarchiste. Au lieu d'assurer au delà des Pyrénées la prépondérance de la France, elle la compromit et l'annula à tel point que vers la fin de 1823 il fallut recourir à l'influence de la Russie et envoyer M. Pozzo di Borgo à Madrid pour faire agréer à Ferdinand VII des conseillers un peu plus modérés.

La guerre d'Espagne avait soulevé dans la chambre des députés des débats de plus en plus ardents. Les violences de la majorité firent éclater les colères de la minorité. Après l'expulsion de Manuel, le 3 mars 1823, et la résolution de la plupart des membres du côté gauche de sortir avec lui de la salle quand les gendarmes vinrent l'en arracher, il était difficile d'espérer que la chambre reprît régulièrement sa place et sa part dans le gouvernement. M. de Villèle résolut dès lors de faire dissoudre la chambre : elle fut en effet dissoute, le 24 décembre 1823. Les élections furent favorables au pouvoir au delà de ce qu'il avait espéré : elles ne

ramenèrent du côté gauche ou du centre gauche que dix-sept opposants; la chambre nouvelle appartenait donc au côté droit plus exclusivement que celle de 1815. Le jour était venu de donner au parti les satisfactions qu'il réclamait. Le cabinet présenta sur-le-champ deux projets de loi : par l'un, le renouvellement intégral de la chambre tous les sept ans était substitué au renouvellement partiel et annuel : c'était donner à la chambre un gage de puissance et de durée; par le second, une grande mesure financière, la conversion des rentes 5 pour 100 en rentes 3 pour 100, au capital de 75, c'est-à-dire le remboursement aux rentiers du capital au pair ou la réduction de l'intérêt, annonçait une grande mesure politique (l'indemnité d'un milliard aux émigrés) et en préparait l'exécution. Mais tandis que le renouvellement septennal était voté avec empressement, la conversion des rentes fut vivement repoussée, tout à la fois par les nombreux intérêts qui s'en trouvaient lésés et par le sentiment public, inquiet d'une mesure nouvelle, compliquée et mal comprise. C'est à cette occasion que M. de Chateaubriand fut assez brutalement révoqué de ses fonctions de ministre des affaires étrangères (5 juin 1826), parce que ses amis, entre autres M. de Quelen, archevêque de Paris, avaient, à son instigation, combattu ce projet de loi, que M. de Villèle tenait beaucoup à faire passer. Le grand écrivain s'en vengea en faisant de l'opposition dans le *Journal des Débats* et à la chambre des pairs.

L'indemnité aux émigrés, quelques garanties d'influence locale et la distribution des fonctions publiques auraient suffi longtemps à M. de Villèle pour s'assurer le concours de la majorité. Mais il avait un parti plus difficile à satisfaire et à gouverner, le parti religieux, auquel on appliquait les noms de *congrégation*, de *jésuites*, devenus depuis lors presque des injures. Le mal, qui s'était laissé entrevoir sous la première restauration et pendant la session de 1815, et qui dure encore aujourd'hui, malgré tant d'orages et de flots de lumière, c'est la guerre déclarée, par une portion considérable de l'Église catholique de France, à la société française actuelle, à ses principes, à ses origines et à ses tendances. Ce fut sous le ministère de M. de Villèle que surtout le mal éclata. Quand on vit l'Église se distraire de sa propre et sublime mission pour réclamer des lois de rigueur et pour présider à la distribution des emplois, quand la liberté de conscience, la séparation légale de la vie civile et de la vie religieuse, le caractère laïque de l'État parurent attaqués et compromis, aussitôt le flot montant de la réaction religieuse céda la place à un flot contraire; le dix-huitième siècle reparut en armes : Voltaire, Rousseau, Diderot, et leurs plus médiocres disciples réimprimés en formats populaires se répandirent de nouveau partout, et firent de nombreux partisans. Au nom de l'Église, on déclara la guerre à la société; la société rendit à l'Église guerre pour guerre : chaos déplorable, où le bien et le mal, le juste et l'injuste étaient confondus et indistinctement frappés.

Ce fut au milieu de ces graves embarras que Louis XVIII vint à mourir. Depuis juillet 1824 la santé du roi, devenu d'une obésité extrême, avait rapidement décliné : on le voiturait à bras dans ses appartements. Une femme, belle et spirituelle, la comtesse du Cayla, qui reçut de la royale munificence le domaine de Saint-Ouen, avait jeté quelques fleurs sur cette attristante vieillesse. Vers la fin d'août le roi était à toute extrémité. Il s'obstina néanmoins à recevoir le 25 août, jour de la Saint-Louis : « Un roi de France, dit-il, meurt, mais il ne doit pas être malade. » Le 16 septembre 1824, à quatre heures précises du matin, il rendit le dernier soupir. Louis XVIII mourut en chrétien, avec les secours de l'Église; des lettres nombreuses de sa main prouvent qu'il eut une religion sincère et tolérante. Un conflit s'étant élevé sur la préséance entre l'archevêché et la grande-aumônerie, le corps du roi fut porté à Saint-Denis sans être accompagné d'aucun prêtre.

Voici le parallèle qui a été fait entre Louis XVIII et son frère et successeur. « On a, dit M. Guizot, beaucoup comparé, pour les séparer, Louis XVIII et Charles X; la séparation était encore plus profonde qu'on ne l'a dit. Louis XVIII était un modéré de l'ancien régime et un libre penseur du dix-huitième siècle; Charles X était un émigré fidèle et un dévot soumis. La sagesse de Louis XVIII était à la fois pleine d'égoïsme et de scepticisme, mais sérieuse et vraie. Quand Charles X se conduisait en roi sage, c'était par probité, par bienveillance imprévoyante, par entraînement du moment, par désir de plaire, non par conviction et par goût. A travers tous les cabinets de son règne, l'abbé de Montesquiou, M. de Talleyrand, le duc de Richelieu, M. Decazes, M. de Villèle, le gouvernement de Louis XVIII fut un gouvernement conséquent et toujours semblable à lui-même. Sans mauvais calcul ni préméditation trompeuse, Charles X flotta de contradiction en contradiction et d'inconséquence en inconséquence, jusqu'au jour où, rendu à sa vraie foi et à sa vraie volonté, il fit la faute qui lui coûta le trône. » — Ajoutons que durant tout son règne Louis XVIII favorisa le progrès des arts et des lettres, dont il était lui-même un judicieux et fin connaisseur. Très-versé dans l'histoire des anciennes familles de la monarchie, il savait leurs alliances et leurs prétentions, et même il attacha toujours une grande importance à cet objet. Il avait bien observé les mœurs de la cour, et sentit de bonne heure le besoin de s'y réserver un ami intime. La représentation royale ne le fatiguait pas, et il s'en acquit-

tait bien. Il avait le travail facile avec ses ministres, et les affaires ne semblaient jamais l'importuner. Il possédait l'art d'écrire avec précision et facilité. Ses discours d'apparat étaient convenables et dignes. Sa correspondance était soignée et semée de citations heureuses, empruntées aux classiques latins et même quelquefois aux Évangiles. Sa conversation, souvent spirituelle, témoignait d'une rare connaissance des hommes. « On éprouvait en sa présence, dit M. de Châteaubriand, un mélange de confiance et de respect; la bienveillance de son cœur se manifestait dans sa parole, la grandeur de sa race dans son regard. Indulgent et généreux, il rassurait ceux qui pouvaient avoir des torts à se reprocher; toujours calme et raisonnable, on pouvait tout lui dire; il savait tout entendre. » Le monde cite de lui plusieurs bons mots; c'est lui qui a dit : « L'exactitude est la politesse des rois. — Chaque soldat français porte le bâton de maréchal dans sa giberne. » Louis XVIII respecta toujours les idées religieuses, et honora la religion de saint Louis; mais il ne fut jamais dominé par cette espèce de dévotion minutieuse qu'on appelle bigoterie. Roi-magistrat et non roi-soldat, il essaya de faire aimer au peuple la royauté, et à son frère ainsi qu'à ses partisans la liberté. S'il échoua dans cette double tentative, il put du moins se promettre en mourant qu'on le regretterait, et il a été regretté.

Louis XVIII est depuis Louis XV le seul souverain de France qui mourut sur le trône : il attend encore un successeur dans le caveau de Saint-Denis.

Les écrits suivants ont ou paraissent avoir pour auteur Louis XVIII : *Les Mannequins, conte ou histoire, comme l'on voudra;* Paris, commencement d'avril 1776, in-12, brochure; — *Description historique d'un monstre symbolique, pris vivant sur les bords du lac Fagua, près Santa-Fé, par les soins de Francisco Xaveiro de Meunris* (Monsieur), comte de Barcelone et vice-roi du Nouveau-Mexique, etc.; Paris, 1784, in-8°; libelle dirigé, selon les uns, contre le magnétisme, selon d'autres, contre M. de Calonne; —*Éclaircissements sur le livre rouge, en ce qui concerne Monsieur;* Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 1790, in-8°; — *Correspondance de Louis XVIII avec le duc de Fitz-James, le marquis et la marquise de Favras et le comte d'Artois*, publié par P. R. A. (Auguis); Paris, avril 1815, in 8°; — *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz;* Paris, 1823, in-8° et in-18; Dix éditions en une année; les poésies qui y sont jointes paraissent être du marquis de Falvy; — *Correspondance et écrits de S. M. Louis XVIII;* Paris, 1824, in-8° : publiés par Meyssonnier; — *Lettres écrites d'Hartwell*, octobre 1824, in-8°. On lui attribue aussi différentes poésies légères, des traductions de quelques odes d'Horace, son auteur favori, l'opéra de *La Caravane*, signé par Morel; *Le Luthier de Lubeck*, comédie en un acte, en prose, jouée sans succès au Théâtre-Français, en 1818, etc. On a des raisons de croire que l'ouvrage intitulé : *Réflexions sur un entretien avec le duc de La Vauguyon* (Paris 1851), ouvrage attribué à Louis XVI, est de Louis XVIII. D. et X.

S. Despreaux. *Annales historiques de la maison de France;* 1815, in-8°. — J. Flévée, *Correspondance politique et administrative;* 1815-1819, 3 vol. in-8°. — Alph. de Beauchamp, *Vie de Louis XVIII;* 1825, 3e édit. 2 vol. in-8°. — *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XVIII;* 1824, in-8°. — *Vie privée, politique et littéraire de Louis XVIII;* 1824, in-18. — Bartel du Bertrand, *Règne de Louis XVIII;* 1828, 2 vol. in-8°. — Duc de D*** (Lamothe-Langon). *Mémoires de Louis XVIII;* 1833, 2 vol. in-18. — Lacretelle, *Histoire de France depuis la restauration.* — Dulaure, Lamartine, Tubis, Nettement, *Histoires de la Restauration.* — Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations.* — Châteaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe.* — Véron, *Mém. d'un Bourgeois de Paris.* — M. Guizot, *Mém. pour servir à l'hist. de mon temps.*

LOUIS-PHILIPPE Ier, roi des Français, né au Palais-Royal, à Paris, le 6 octobre 1773, mort à Claremont, comté de Surrey, en Angleterre, le 26 août 1850. Il descendait par son père, Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, de Monsieur, frère de Louis XIV; et par sa mère, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre, du comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan. Il reçut à sa naissance le titre de duc de Valois, fut ondoyé au Palais-Royal, par l'aumônier de la maison, et tenu sur les fonts de baptême, seulement en 1785, par Louis XVI et Marie-Antoinette. Après avoir eu pour précepteur, de 1778 à 1781, M. de Bonnard (*voy.* ce nom), choisi, sur la recommandation de Buffon, il eut pour gouverneur une femme célèbre à différents titres, Mme de Genlis (*voy.* ce nom), déjà chargée de l'éducation de la princesse Adélaïde, et qui plus tard dut également élever le duc de Montpensier, né en 1775, et le comte de Beaujolais, né en 1779.

Éprise des idées de Jean-Jacques Rousseau, alors fort à la mode, Mme de Genlis trouva dans l'*Émile* les bases principales de l'éducation des jeunes enfants; et grâce à son esprit, grâce à leur bonne nature, elle réussit (1); des maîtres leur apprenaient les langues modernes, l'anglais, l'allemand, l'italien; des domestiques, parlant chacun l'une de ces langues, étaient placés à leurs côtés; ils reçurent des notions étendues des sciences exactes, du dessin, de l'architecture, de la pharmacie, de la chirurgie, même des arts mécaniques, etc. Cette éducation, peut-être superficielle, eut néanmoins une grande influence sur l'esprit juste et réfléchi de Louis-Philippe;

(1) « Le duc de Valois, dit-elle, avait un bon sens naturel qui dès le premier jour me frappa; il aimait la raison comme tous les autres enfants aiment les contes frivoles; dès qu'on la lui présentait à propos et avec clarté il l'écoutait avec intérêt. » On peut voir un portrait curieux du jeune prince dans une notice de M. Saint-Beuve sur Mme de Genlis.

ps après il étonnait souvent ceux qui l'ap-
ent par la variete de ses connaissances.
le Genlis ne devait pas être moins utile
ève, en lui apprenant, comme elle le dit
ne, à se servir seul, à « mépriser toute
le mollesse, à coucher habituellement
it de bois, recouvert d'une simple natte
erie, à braver le soleil, la pluie, le froid,
utumer à la fatigue en faisant journelle-
s violents exercices, et quatre ou cinq
vec des semelles de plomb à ses prome-
rdinaires, enfin en lui donnant le goût
ages ». Il est certain que Louis-Phi-
t en grande partie à cette éducation la
dont il a donné tant de preuves dans
ne carrière, si diversement agitée; il
aussi ces sentiments généreux de phi-
le qui ne lui ont jamais fait défaut, dans
comme dans la mauvaise fortune.
85, lorsque son père devient duc d'Or-
ouis-Philippe prend le titre de duc de
s, et reçoit le brevet de colonel d'un ré-
le dragons. En 1787, pendant l'exil mo-
de son père, il est conduit à Spa par
Genlis, s'arrête au retour à Givet, où il
n revue son régiment de Chartres, et
uivante visite la Normandie. A la prison
du Mont Saint-Michel, le jeune prince,
n de l'humanité », donne le premier coup
e à la fameuse cage qui rappelait les
ouvenirs de l'ancien despotisme.
89, lorsque la révolution commence, il a
s; entraîné par l'exemple de son père et
housiasme généreux de la jeunesse, il
e pour les idées nouvelles; ramené du
de Saint-Leu à Paris, il peut applaudir,
ison de Beaumarchais, à la ruine de la
et bientôt, accompagné de ses deux
l se présente en uniforme de garde na-
district de Saint-Roch, pour y prêter le
patriotique (9 fév. 1790); malgré l'oppo-
gne et sensée de la duchesse d'Orléans,
s séances de l'Assemblée constituante et
des Jacobins. « J'ai été reçu hier aux
, écrit-il dans son journal, à la date
novembre; on m'a fort applaudi »; il y
nême les fonctions d'appariteur, puis de
et il y fait recevoir son frère, le duc de
sier, malgré son jeune âge.
rénements se précipitent; en juin 1791
répare déjà à la guerre contre les puis-
ostiles à la révolution. Le duc de Chartres
Vendôme son régiment, le 14e de dra-
y est accueilli par le club des Amis de
tution, et mérite les applaudissements de
sa fermeté et son dévouement; le jour
te Dieu, il sauve de la colère du peuple
clésiastiques; le 3 août, il retire du Loir
ingénieur des ponts et chaussées, Siret,
oyait; le conseil municipal décide qu'on
a une couronne civique à tout citoyen
sauvé les jours de son semblable, et

cet honneur est, pour la première fois, accordé au duc de Chartres (10 et 11 août 1791). Quelques jours après (14 août) il reçoit l'ordre de partir pour Valenciennes, exerce les fonctions de commandant de place, comme étant le plus ancien des colonels; puis en 1792 il entre en campagne, sous les ordres de Biron; au mois d'avril il prend part aux combats de Boussu et de Quarégnon. « MM. de Chartres et de Montpensier, écrit le général, ont marché avec moi comme volontaires, et ont essuyé pour la première fois beaucoup de coups de fusil de la manière la plus brillante et la plus tranquille. » Le 7 mai le jeune duc Chartrers est nommé maréchal de camp; il commande alors une brigade de dragons sous Luckner; le 17 juin il assiste à la prise de Courtray; à la fin de juillet il se rend à Metz avec sa brigade, sous les ordres du général d'Harville. Le 11 septembre il est nommé lieutenant général, et le 20, à la première bataille de la révolution, à Valmy, il dirige la deuxième ligne de Kellermann; là, de l'aveu de tous, il se montre digne de commander, et se distingue par son sang-froid autant que par sa valeur. Après un voyage de quelques jours à Paris (octobre), il passe dans l'armée de Dumouriez; et le 6 novembre, à la glorieuse bataille de Jemmapes, il est l'un des héros de la journée : la Belgique est conquise.

Mais les épreuves vont commencer; à Liége, le jeune *Égalité* (c'est désormais le nom républicain de l'ex-prince) apprend que sa famille a besoin de son dévouement; sa sœur et Mme de Genlis, au retour d'un voyage en Angleterre, sont considérées comme des émigrés; un arrêté de la commune (5 déc.) leur enjoint de quitter Paris dans les vingt-quatre heures et la France en trois jours; Louis-Philippe les conduit à Tournay, puis à Saint-Amand; vainement, il s'efforce de décider son père à sauver sa vie et son honneur, en se retirant en Amérique; il rejoint l'armée de Dumouriez, sans illusion désormais, sans enthousiasme, mais le désespoir dans le cœur, car il a prévu de terribles catastrophes; il reprend son poste, et, en février 1793, il coopère au bombardement de Venloo et de Maestricht. Mais les Français sont forcés de se retirer devant les Autrichiens de Saxe-Cobourg; Dumouriez a abandonné la conquête de la Hollande, et pour sauver la Belgique il hasarde la bataille de Neerwinden (18 mars); le jeune général y fait des prodiges de valeur; il a un cheval tué sous lui; il prend deux fois le village, et ne l'abandonne que le dernier. Dumouriez, depuis quelque temps menacé par les haines soupçonneuses de la Convention, songeait alors plus que jamais à se soustraire à l'échafaud, et méditait une marche sur Paris à la tête d'une armée qu'il croyait dévouée. Voulait-il, comme on l'a dit, avec le secours des étrangers, rétablir la monarchie constitutionnelle, en faveur du jeune prince qui combattait à ses côtés, et dont il appréciait les qualités? Ce fut là proba-

blement l'un des nombreux projets que dut concevoir l'imagination aventureuse de Dumouriez. Mais l'on peut affirmer qu'il n'avait rien décidé, et surtout que le duc de Chartres resta étranger aux complots que le général put alors former. Néanmoins, il devait être nécessairement proscrit comme lui, et comme lui forcé de se retirer au quartier général du prince de Cobourg, à Mons (5 avril); mais, après avoir refusé d'entrer dans l'armée autrichienne, il allait, accompagné de sa sœur et de Mme de Genlis, chercher un asile en Suisse.

En ce moment on dénonçait avec violence à la tribune de la Convention la faction d'Orléans; montagnards et girondins semblaient s'unir contre cette malheureuse famille, et demandaient qu'on la mît en arrestation. « Quand le fils d'Égalité ne partagerait pas l'opinion de Dumouriez, disait Levasseur, il serait coupable par cela seul qu'il ne l'a point poignardé lorsqu'il tenait de pareils discours. » Boyer-Fonfrède voulait qu'il fût arrêté et traduit à la barre; Marat demandait que l'on mît à prix la tête du duc de Chartres, et l'Assemblée décidait l'arrestation du duc d'Orléans et des membres de sa famille (1).

L'exil de Louis-Philippe devait se prolonger vingt-et-un ans; au milieu des épreuves, son intelligence grandit, sa fermeté se fortifia; il semble qu'il n'ait pas eu de jeunesse; à vingt ans il a déjà le bon sens, le calme, la froide énergie de l'âge mûr. Après un court séjour à Schaffhouse, les exilés ne peuvent trouver une protection suffisante à Zurich ou à Zug; à Bremgarten (Argovie), ils sont accueillis par le général Montesquiou, lui-même proscrit; alors le duc de Chartres, après avoir placé sa sœur et Mme de Genlis dans le couvent de Sainte-Claire, parcourt les montagnes de la Suisse, accompagné de son fidèle valet de chambre Baudoin, à pied, presque sans argent, et parfois repoussé, comme au Saint-Gothard, par les religieux, qui lui refusent un asile. De retour à Bremgarten, au mois de septembre, il entre, par la protection de Montesquiou, dans le pensionnat de Reichenau (Grisons), et sous le nom de Chabaud-Latour il y enseigne pendant plusieurs mois la géographie et les mathématiques. C'est dans cette humble position qu'il apprend la mort de son père, décapité à Paris, le 6 novembre. Le nouveau duc d'Orléans retourne à Bremgarten, en 1794, passe quelque temps auprès de Montesquiou, sous le nom de Corby; mais craignant de compromettre son généreux ami, il se décide à quitter la Suisse, vers la fin de l'année; sa sœur doit aller rejoindre leur tante, Mme la princesse de Conti; lui, il a le dessein de passer en Amérique, et par l'intermédiaire de Mme de Flahaut il obtient les secours et la protection de M. Gouverneur-Morris, ministre des États-Unis en France de 1792 à 1794. Il arrive à Hambourg (mars 1795), où il retrouve Dumouriez; mais, ne pouvant exécuter son projet, il se décide à voyager dans le Nord, visite le Danemark, la Suède, la Norvège; au mois d'août il était en Laponie, s'avançait jusqu'au cap Nord, à 18 degrés du pôle, revenait par la Finlande, arrivait à Stockholm au mois de septembre, et en janvier 1796 était de retour à Hambourg. Ce fut seulement le 24 septembre qu'il put s'embarquer sur l'*America*, comme sujet danois; le 21 octobre il entrait à Philadelphie.

Plus d'une fois, dans ces dernières années, on avait espéré chez les étrangers la ruine de la république française; plus d'une fois sans doute le nom du duc d'Orléans avait été prononcé par ceux qui pensaient qu'une transaction n'était pas impossible entre l'ancien et le nouvel ordre de choses. Dumouriez, malgré ses dénégations postérieures, était disposé plus que tout autre à favoriser l'établissement d'une dynastie d'Orléans : « Je regarde la dynastie capétienne comme finie, écrivait-il à M. de Montesquiou, en 1795; car aucune des révolutions qui se rengreneront l'une sur l'autre ne lui sera favorable. Il y aura un jour un roi en France. Je ne sais quand, je ne sais qui, mais à coup sûr il ne sera pas pris en ligne directe. » Comment d'ailleurs expliquer la singulière proposition qu'il adressait à Charette afin d'unir leurs efforts pour renverser la Convention et placer sur le trône constitutionnel le duc d'Orléans? Mais il est difficile de croire à l'existence d'un parti d'Orléans; il est difficile d'admettre les allégations singulières d'une lettre plus singulière encore de Mme de Genlis, adressée par la voie des journaux à son ancien élève (18 février 1796). Évidemment dans cette lettre, peu convenable, tout était calculé pour faciliter à Mme de Genlis sa rentrée en France; tel était son but : il n'y faut pas chercher autre chose. Toujours est-il que le Directoire crut devoir prendre ombrage du jeune prince; la duchesse douairière d'Orléans avait été rendue à la liberté, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais allaient sortir de leur prison du fort Saint-Jean à Marseille; mais c'était à la condition que l'aîné des princes d'Orléans quitterait l'Europe. La duchesse lui écrivit une lettre affectueuse pour obtenir de lui ce sacrifice : « L'intérêt de ta patrie, celui des tiens, te demandent de mettre entre nous la barrière des mers... Les revers ayant dû rendre encore plus précoce la maturité de mon fils, il ne refusera point à sa bonne mère la consolation de le savoir auprès de ses frères... Le ministre de France à Hambourg facilitera ton passage. »

Le duc d'Orléans s'empressa de répondre sous le couvert du ministre de la police générale :

(1) « Mon couleur de rose est à présent bien passé; il est changé en le noir le plus profond. Je vois la liberté perdue, je vois la Convention perdre tout à fait la France par l'oubli de tous les principes; je vois la guerre civile allumée; je vois des armees innombrables fondre de tous côtés sur notre malheureuse patrie, et je ne vois point d'armee à leur opposer, etc., etc. » (*Lettre de L. Ph. à son père.*)

« Quand ma tendre mère recevra cette lettre, ses ordres seront exécutés et je serai parti pour l'Amérique... Assurément quand j'aurais de la répugnance pour ce voyage, je n'en mettrais pas moins d'empressement à partir; mais c'était celui que je désirais le plus pouvoir faire, et je ne fais à présent qu'accélérer l'exécution d'un projet qui était déjà définitivement arrêté dans mon esprit... D'ailleurs il n'y a pas de sacrifices qui m'aient coûté pour ma patrie, et tant que je vivrai il n'y en a point que je ne sois prêt à lui faire. » Ce fut seulement le 24 septembre suivant qu'il put s'embarquer.

Tandis que la duchesse était déportée en Espagne (décret du 5 septembre 1797) et s'établissait à Barcelone, puis à Figuières, les trois frères, enfin réunis (février 1797), commençaient leurs courses aventureuses dans l'Amérique du Nord. Après avoir visité les États de la Nouvelle-Angleterre, le pays des grands lacs, l'immense vallée du Mississipi, ils s'embarquèrent à la Nouvelle-Orléans pour la Havane, avec l'intention de passer en Espagne, pour y rejoindre leur mère. Mais, retenus dans l'île par les ordres de la cour de Madrid pendant toute une année, ils ne purent quitter les colonies espagnoles qu'au mois de mai 1799 : on leur avait constamment refusé l'autorisation de revenir en Europe. Il leur fallut retourner aux États-Unis, à Halifax dans la Nouvelle-Écosse, à New-York; enfin, ils purent s'embarquer pour l'Angleterre, arrivèrent à Falmouth (janvier 1800), et quelques jours après ils étaient à Londres.

Bonaparte avait renversé le Directoire; la France avait enfin un gouvernement; la glorieuse période du consulat commençait. Le temps des espérances et des aventures semblait passé à jamais pour les princes de la maison de Bourbon; les deux branches, depuis longtemps séparées, purent se réunir sans éclat. La duchesse d'Orléans avait pris l'initiative de la réconciliation; et Louis XVIII, dans une lettre du 27 juin 1799, datée de Mittau, accordait, de l'aveu de son conseil, *la clémence* et le *pardon* au duc d'Orléans repentant, en termes assez durs pour ne pouvoir être oubliés : « J'ai recueilli avec sensibilité, écrivait-il, les larmes de la mère, les aveux et la soumission du jeune prince que son peu d'expérience avait livré aux suggestions coupables d'un père monstrueusement criminel. » Les trois frères signaient en Angleterre une déclaration de fidélité à leur souverain légitime; ils étaient désormais traités comme princes français, mais leurs relations n'en restaient pas moins difficiles et embarrassées avec leurs parents de la branche aînée; c'était une réconciliation de convenance, non de principes ou de sympathies.

Après une vaine tentative pour revoir leur mère, les trois princes, repoussés des côtes de Catalogne, revinrent en Angleterre; ils s'établirent alors près de Londres, dans le village de Twickenham, et y vécurent paisiblement, sans bruit, sans ambition, dans les douceurs de l'intimité fraternelle, faisant de temps à autre quelques voyages dans l'intérieur de l'Angleterre et jusqu'en Écosse. Plus tard, dans un intérêt de parti, on a voulu mêler le nom du duc d'Orléans aux intrigues des royalistes contre la France pendant cette période, sans parvenir à rien prouver, et l'on a cité avec complaisance des lettres qui exprimaient ses sentiments particuliers à l'égard du gouvernement impérial. Il est certain que le duc d'Orléans n'avait aucune raison pour aimer ceux qui le retenaient en exil, et pour applaudir à leurs triomphes; il est facile de comprendre et d'expliquer les termes de sa lettre à l'évêque de Landaff, lorsqu'il déplorait la mort de son jeune parent, le duc d'Enghien, et témoignait en même temps de sa vive reconnaissance pour la nation anglaise, qui seule alors lui donnait une hospitalité généreuse (1).

L'existence tranquille du duc d'Orléans fut de nouveau troublée par le malheur; au mois de janvier 1807, le duc de Montpensier succomba à une maladie de poitrine; son frère, le comte de Beaujolais, était déjà atteint du même mal : il fallut le conduire à Malte, sous un climat plus doux : ce fut en vain, il mourut à son tour, au mois de juin 1808. Quelques jours après le prince débarquait à Messine; il était accueilli avec bienveillance à la cour de Palerme par le roi Ferdinand IV et la reine Marie-Caroline; et déjà l'on parlait d'un projet de mariage entre le prince exilé et la princesse Marie-Amélie, leur fille, lorsque de nouvelles épreuves furent imposées au duc d'Orléans. La régence d'Espagne avait demandé au roi de Sicile son second fils Léopold pour soutenir la cause des Bourbons contre le roi Joseph; Louis-Philippe devait l'accompagner. Arrivé à Gibraltar, le prince se vit repoussé par la politique anglaise et conduit en Angleterre (sept. 1808). Il obtint bientôt la permission d'aller auprès de sa mère à Figuières, et c'est au moment de s'embarquer à Portsmouth qu'il fut rejoint par Mlle d'Orléans, sa sœur, dont il était séparé depuis le départ de Bremgarten. Ils arrivèrent à Malte au commencement de 1809; après un court séjour à Palerme, où le mariage fut décidé, le frère et la sœur allèrent au-devant de leur mère jusqu'à Port-Mahon. Enfin, après seize ans de séparation, tous se trouvèrent réunis à Palerme; et l'union, depuis longtemps désirée, du duc d'Orléans et de Marie-Amélie fut célébrée le 25 novembre 1809, dans la chapelle del Palazzo-Reale; c'était une compagne fidèle et dévouée que Louis-Philippe venait pour jamais d'associer à sa fortune. Mais dès le mois de mai 1810 le duc d'Orléans, sur l'invitation des cortès, se rendait une seconde fois en Espagne. Après une descente inutile à Tarragone,

(1) Voir cette lettre dans la *Revue rétrospective* publiée par M. Taschereau, en 1848.

il se dirigeait vers Cadix ; encore entravé par l'opposition de l'Angleterre, il s'efforçait vainement d'obtenir une explication des cortès; au mois d'octobre il était de retour à Palerme, où pendant son absence la duchesse avait donné le jour à un premier fils (3 septembre). Il eut dès lors besoin de toute sa prudence au milieu des difficultés suscitées par les passions de sa belle-mère et par l'abdication de Ferdinand en faveur de son fils; il ne cessait aussi de s'associer aux haines de sa famille contre l'empereur et aux espérances que leur faisaient alors concevoir ses premiers revers (lettre du 13 février 1813 à Louis XVIII) (1).

Enfin, la nouvelle de la déchéance de Napoléon lui parvint à Palerme le 22 avril 1814; le 23 il s'embarquait pour la France; il arrivait bientôt à Paris, rentrait au Palais-Royal, qui lui était rendu, se présentait aux Tuileries le 17 mai, pour se mettre aux ordres du roi, qui lui conservait son titre de lieutenant général, le nommait colonel général des hussards, lui conférait la croix de Saint-Louis, et lui restituait, outre ses apanages, tous les biens de son père. Au mois de juillet il allait chercher sa femme et ses enfants en Sicile, et revenait enfin s'installer, au milieu de sa famille, dans la vieille demeure de ses ancêtres; sa vertueuse mère était également rentrée en France, et avait été réintégrée dans les biens considérables du duc de Penthièvre.

La position du duc d'Orléans était difficile; le roi ne l'aimait pas et se défiait de lui; les royalistes avaient peine à lui pardonner le rôle de son père pendant la révolution, les opinions libérales qu'il avait lui-même longtemps professées et qu'il ne reniait pas; ils lui reprochaient son attitude discrète, sa modération, son langage exempt de préjugés, la popularité même qui commençait à s'attacher à sa personne parmi ceux qui redoutaient le retour de l'ancien régime. Beaucoup répétaient, en les commentant, ces paroles de l'empereur Alexandre dans le salon de Mme de Staël : « Le duc d'Orléans est le seul membre de sa famille qui ait des idées libérales; quant aux autres, n'en espérez jamais rien. » Aussi n'est-il pas étonnant qu'au moment où tout le monde conspirait contre un gouvernement aussi maladroit que rétrograde plusieurs hommes aient songé à porter au pouvoir le duc d'Orléans, même à son insu. Mais le complot, dont les chefs étaient, dit-on, le comte Drouet d'Erlon, Lefèbvre-Desnouettes et les frères Lallemand, vint se fondre et se perdre complétement dans le mouvement général qui entraîna la France, à la nouvelle du retour de l'empereur (2). Dès le 5 mars le duc d'Orléans s'était rendu aux Tuileries, pour se mettre à la disposition du roi; il était chargé, un peu malgré lui, d'aller à Lyon, pour y seconder les efforts du comte d'Artois; mais rien ne pouvait arrêter la marche triomphale de Napoléon, et le duc était de retour pour assister à la séance royale du 16 mars, où tous les princes juraient fidélité au roi et à la Charte. Prévoyant bien les événements, il s'empressait de faire partir pour l'Angleterre sa femme et ses enfants; puis, nommé au commandement supérieur des départements du nord, il était à Péronne le 17 mars, à Lille le 20, à Valenciennes le 21; et de retour à Lille, au moment où Louis XVIII passait la frontière, il remettait le commandement au maréchal Mortier (23 mars), en lui adressant une lettre pleine d'habileté, de tristesse et de dignité. Le 24 il quittait la France et rejoignait sa famille dans son ancienne retraite de Twickenham (1).

Ce nouvel exil ne devait pas être de longue durée; après Waterloo et les douloureux événements qui suivirent, le duc d'Orléans rentrait à Paris, le 29 juillet 1815. Les défiances de Louis XVIII et des royalistes s'étaient encore augmentées à son égard; car s'il s'était prudemment tenu à l'écart pendant les Cent Jours, son nom avait été souvent prononcé, soit à la chambre des représentants, soit dans les négociations avec les chefs des alliés, soit même au congrès de Vienne. Ses paroles et ses actes ne pouvaient le faire accuser d'ambition, et cependant il est certain que personne ne le regardait comme *impossible;* plusieurs le craignaient, et beaucoup pensaient plus ou moins nettement qu'il était plus capable que ses parents de la branche aînée de sauvegarder les intérêts de la société nouvelle créée par la révolution. On trouva bientôt l'occasion de lui montrer qu'il déplaisait. Louis XVIII lui avait refusé le titre d'Altesse Royale; mais une ordonnance avait autorisé les princes à siéger à la chambre des Pairs. Dans le projet d'adresse au roi, on lui recommandait les droits de la justice, la punition des coupables en même temps que la récompense des services rendus. Le duc ne craignit pas de combattre ces tendances cruellement réactionnaires par quelques paroles pleines de sens et de modération, qui le plaçaient dans les rangs des constitutionnels, et naturellement à leur tête. Elles furent comprises par tous, et Louis XVIII, après la séance du 13 octobre, crut devoir provoquer le départ du duc d'Orléans pour l'Angleterre; il alla rejoindre sa famille, qui était restée à Twickenham, et ce fut seulement au mois de février 1817 qu'il obtint la permission de rentrer en France. Toujours fidèle à ses principes de modération libérale, tandis que dans une proclamation écrite à Londres il protestait solennellement de sa loyauté et de sa fidélité, il s'adressait au régent d'Angleterre

(1) Nous avons suivi pour cette première partie de sa vie les *Notes Annales* laissées par Louis-Philippe dans ses portefeuilles et publiées en 1848 dans la *Revue rétrospective.*

(2) A. de Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations.*

(1) Voir *Mon Journal. Événements de* 1815, par Louis-Philippe d'Orléans, ex-roi des Français, 2 vol. 1849; les épreuves ont été revues par le prince lui-même.

obtenir son intervention en faveur du ma-
Ney. Néanmoins, de retour en France, il ne
plus de se montrer plein de circonspec-
sans renoncer aux principes qui avaient
encé à le faire estimer par l'opinion libérale.
a certainement étranger aux conspirations
esquelles son nom put être mêlé, comme
e Didier. De nouveaux liens l'avaient rat-
à la branche aînée, depuis le mariage du
le Berry avec la nièce de la duchesse
ns, qui avait pour Marie-Caroline une
sincère. Il est vrai qu'après la naissance
de Bordeaux une protestation contre sa
ité parut le 30 septembre 1820 dans le
ng-Chronicle, au nom du duc d'Orléans;
Philippe la démentit hautement. Après la
le Louis XVIII, sa faveur grandit à la
e Charles X, qui lui donna enfin le titre
se Royale, et ne négligea aucune occa-
l'unir plus intimement à la branche
C'est ainsi qu'il fit proposer et soutenir
l'opposition du parti royaliste la consé-
législative des trois ordonnances de 1814
ient restitué au duc d'Orléans toutes les
es propriétés de sa maison demeurées
a possession de l'État, à titre d'apanage.
insi qu'un projet de mariage était formé
ps à l'avance entre mademoiselle de Berry
c de Chartres, fils aîné du duc d'Orléans.

Louis-Philippe devait naturellement
de toutes les fautes commises par le
nement de la Restauration; la bourgeoisie
it gré de l'éducation libérale qu'il faisait
à ses enfants, de sa réserve significative à
des royalistes, qui ne savaient que rendre
uté impopulaire. de ses manières affables,
rapports affectueux avec les hommes
aimait. Les pamphlets de Courrier, les sa-
Barthélemy et de Méry, les lettres hardies
hoix-Lemaire contribuaient à populariser
n; Laffitte, Manuel, Benjamin Constant,
s Girardin, Casimir Périer, Foy, Gérard,
ani, Casimir Delavigne et bien d'autres,
ans l'intimité du Palais-Royal et charmés
prévenances de ses hôtes, faisaient l'é-
ıcère de ses vertus privées et de ses qua-
duisantes; et sans conspirer, sans es-
nême un changement, qui devait leur
peu probable, ils regrettaient que la
constitutionnelle n'eût pas pour roi, au
Charles X, mal entouré, mal conseillé,
ce comme le duc d'Orléans. Voici l'ap-
on d'un écrivain, qui cependant n'est pas
le à Louis-Philippe : « Il était resté ce
avait vu en 1814 et en 1815 : cares-
cour et flattant l'opposition, attentif au-
Charles X, et ouvrant ses salons aux
libéraux d'une nuance modérée, aux
s, aux artistes et aux poëtes de renom
r indépendance mettait en butte au mau-
uloir de l'autorité; blâmant la marche
voir, sans se départir jamais de la plus
grande réserve envers le roi; écoutant avec complaisance les confidences, les pronostics les plus défavorables à la durée du gouvernement, sans donner à ses interlocuteurs d'autres encouragements que cette assurance sans cesse répétée : « Quoi qu'il puisse advenir, je n'émigrerai pas; je ne veux plus quitter la France..... » Est-ce à dire qu'il trompât la cour au profit de vues ambitieuses dont on préparait secrètement autour de lui, et de son aveu tacite, la prochaine réalisation? Père d'une famille nombreuse et possesseur d'une des plus grandes fortunes territoriales de l'Europe, il avait trop de risques à courir dans un bouleversement politique pour en envisager sans crainte même la possibilité. Bien que fils de régicide, il était Bourbon : la chute du trône de Louis XVI l'avait condamné une première fois à la ruine et à un exil de vingt-deux ans; la chute du trône de Charles X pouvait l'entraîner une seconde fois dans le naufrage de sa race. Le duc de Bordeaux, d'ailleurs, un enfant, le séparait seul de la royauté, et la chance d'y voir arriver, sinon lui-même, du moins un de ses fils, était encore assez belle pour éloigner de son esprit jusqu'à la pensée de hasarder son existence opulente et tranquille, le sort de tous les siens, au jeu incertain et trompeur des révolutions (1). »

La marche des événements devait inspirer de sérieuses réflexions au duc d'Orléans; aussi dans la fête célèbre donnée par lui au roi et à la reine de Naples, que Charles X avait daigné honorer de sa présence (31 mai 1830), répondant à un mot souvent cité : *Nous dansons sur un volcan*, il disait : « Qu'il y ait volcan, je le crois comme vous; au moins la faute n'en est pas à moi : je n'aurai pas à me reprocher de n'avoir pas essayé d'ouvrir les yeux au roi... Mais que voulez-vous? rien n'est écouté; et Dieu sait où ils seront dans six mois! Mais je sais bien où je serai. Dans tous les cas, ma famille et moi, nous resterons dans ce palais. Quelque danger qu'il puisse y avoir, je ne bougerai pas d'ici. Je ne séparerai pas mon sort et celui de mes enfants du sort de mon pays. » Puis, dans cette conversation, publiée par M. de Salvandy, il exposait sa conduite et ses idées sur les conséquences d'une révolution prochaine, répétant que le jacobinisme n'était pas possible, que les classes moyennes faisaient la force de la société, et que le pays ne demandait autre chose que l'établissement sincère du régime constitutionnel. Plus d'une fois, à Rosny par exemple, chez la duchesse de Berry, puis le 14 juin 1830, aux Tuileries, dans une longue conversation avec Charles X, il donnait respectueusement, mais sincèrement, de sages conseils, qui ne devaient pas être écoutés.

On a dit avec raison que tout le monde s'attendait au coup d'État qui détermina la chute de la Restauration (*voy.* Charles X,

(1) A. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. VII, p. 285.

Polignac, etc.) ; mais, comme tout le monde, le duc d'Orléans ignorait quels étaient à cet égard les projets du gouvernement. Dans la lutte sanglante des trois journées (27, 28, 29 juillet 1830), il était comme oublié; on ne se souvint pas même de lui à Saint-Cloud pour prendre les précautions que son importance politique eût peut-être justifiées ; il ne lui appartenait pas, au moment du combat, d'aller, dans un mouvement d'ardeur chevaleresque, offrir son épée pour une cause qui n'était pas la sienne ; il est d'ailleurs fort douteux que l'on eût accepté ses services et compris son dévouement. A Paris, son nom ne fut pas prononcé tant que dura la lutte, même par ses amis les plus dévoués ; le 30 au matin, M. Laffitte croyait encore que tout allait s'arranger, et paraissait disposé à accepter la présidence de M. de Mortemart ; et les chefs de la bourgeoisie libérale, s'ils avaient été libres de délibérer et de choisir, auraient mieux aimé, pour la plupart, ne pas rompre avec la dynastie des Bourbons. Mais le peuple, qui avait combattu et versé son sang, avait proclamé sur les barricades leur déchéance ; et le gouvernement provisoire de l'hôtel de ville, qui en représentait les passions et les antipathies, n'en faisait qu'exprimer les volontés, en repoussant toutes les propositions d'accommodement et de transaction; *il était trop tard*. La résistance s'était transformée en insurrection, et l'insurrection en révolution. La royauté du duc d'Orléans fut le produit des événements, et non le résultat d'un complot ou d'une intrigue. Les rédacteurs du *National*, fondé par la partie la plus active de l'opinion libérale, ne cessaient de comparer les Bourbons aux Stuarts et de prédire une révolution dynastique semblable à celle de 1688; le 30 juillet, au matin, ces écrivains rédigent des adresses, des proclamations courtes et vives, conçues dans le même esprit, composées avec une rare habileté, en faveur du duc d'Orléans. Les députés réunis à l'hôtel Laffitte, comprenant aux cris de *à bas les Bourbons*, qu'il y avait incompatibilité pour le peuple en armes entre la branche aînée et le drapeau tricolore arboré à Paris et bientôt dans toute la France, préoccupés du besoin impérieux d'arrêter promptement le désordre et de fixer la révolution, se montrent alors disposés à recourir au duc d'Orléans, comme au seul homme capable de sauver la royauté constitutionnelle; et l'assemblée, plus nombreuse et plus régulière, du Palais-Bourbon déclare *qu'elle ne reconnait d'autre moyen de rétablir l'ordre et la paix que d'appeler M. le duc d'Orléans aux fonctions de lieutenant général du royaume.*

Louis-Philippe s'était tenu à l'écart à Neuilly, et venait même de s'isoler encore plus dans le parc du Raincy ; MM. Thiers et Scheffer, envoyés par les députés de la réunion Laffitte à Neuilly, trouvèrent la duchesse pleine d'inquiétude et de répugnance ; mais Mme Adélaïde, plus résolue, s'écriait : « Qu'on fasse de mon frère un président, un garde national, tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on n'en fasse pas un proscrit. » Telle était surtout la préoccupation de Louis-Philippe; l'ambition ne venait qu'en seconde ligne. Or il fallait se décider; accepter à ses risques et périls ou fuir pour un nouvel et dernier exil. Averti par M. de Montesquiou, le duc d'Orléans quitte avec hésitation le Raincy, et revient à Neuilly, où on lui donne lecture, aux flambeaux, de la déclaration des députés; puis, le soir même, accompagné de son secrétaire et de MM. de Berthois et Heymès, ses aides de camp, il se dirige à pied vers Paris, et, après une courte visite à M. de Talleyrand, il rentre au Palais-Royal vers onze heures. Le 31 au matin, Louis-Philippe paraissait encore hésiter, lorsqu'il faisait appeler M. de Mortemart, et lui affirmait qu'il avait été ramené à Paris par force, pour sauver sa famille menacée; il paraissait encore hésiter, lorsqu'il reçut la commission des députés chargée de lui offrir la lieutenance générale. Les instances pressantes de tous ceux qui l'entouraient le décident, et il signe une proclamation aux habitants de Paris (1).

Sans doute la chambre était populaire, puisque c'était pour la soutenir contre le pouvoir, violateur de la Charte, que l'insurrection venait de renverser la royauté; mais il y avait une autre force, énergique et menaçante, dont le siége était à l'hôtel de ville, ce quartier général de la révolution ; déjà beaucoup des combattants de Juillet murmuraient, protestaient, entouraient le général La Fayette, pour réclamer la convocation d'une Convention chargée de décider des destinées futures de la France. Le duc d'Orléans comprit qu'il fallait au plus vite faire sanctionner son titre nouveau par les pouvoirs installés à l'hôtel de ville, par la commission municipale et par La Fayette. S'il tardait, la lutte pouvait recommencer ; la démarche de Louis-Philippe a été blâmée, en vertu de certaines théories: elle était aussi habile que hardie; elle était nécessaire ; et lorsque le duc d'Orléans, suivi des députés, entouré du peuple encore en armes, eut été reçu par La Fayette; lorsque celui-ci, lui tendant la main et lui remettant un drapeau tricolore, l'eut conduit à l'une des fenêtres de l'hôtel de ville, d'unanimes acclamations s'élevèrent ; l'insurrection victorieuse venait d'abdiquer entre ses mains ; le pouvoir n'était plus ni à l'hôtel Laffitte ni à l'hôtel de ville, il était transféré au Palais-Royal. Cette consécration populaire parut alors suffisante, comme expression de la volonté nationale; mais peut-être le souvenir de cette journée ne fut-il pas sans influence dix-huit ans plus tard sur Louis-Philippe et sur plusieurs de ceux qui l'entouraient, lorsqu'en

(1) « On me suppliait d'accepter, disait-il vingt ans plus tard ; la république allait être proclamée. Je croyais que c'était le plus grand malheur qui pût frapper la France, je me résignai. »

février 1848 ils crurent reconnaître dans les clameurs de l'émeute l'expression des vœux et des volontés du peuple.

Après son départ de l'hôtel de ville, comme on reprochait vivement à La Fayette de s'être livré sans conditions, on rédigea à la hâte une série de formules ou principes, sous forme de programme politique, que le général emporta avec lui au Palais-Royal. Dans une conversation avec Louis-Philippe, il fut tellement satisfait des *professions* du prince ou si bien séduit par ses déclarations, qu'il garda dans sa poche le fameux *programme de l'hôtel de ville*; tous deux semblaient d'accord pour vouloir *un trône populaire entouré d'institutions républicaines*. Au reste le duc d'Orléans fut assez franc, assez explicite, lorsqu'il reçut le même jour plusieurs républicains, conduits par M. Thiers; tout en déplorant les traités de 1814 et de 1815, il pensait qu'il était nécessaire de les respecter; et s'il ne se montrait pas le défenseur d'une pairie héréditaire, il repoussait formellement la convocation des assemblées primaires et la réunion d'une Convention (1).

Le drapeau tricolore est officiellement rétabli par une première ordonnance du lieutenant général; un ministère est constitué (Dupont de l'Eure, Gérard, baron Louis, Guizot, de Broglie, Jourdan); La Fayette est confirmé dans le commandement des gardes nationales de France, et la commission municipale cesse ses fonctions.

Le 1er août Charles X nommait lui-même le duc d'Orléans lieutenant général du royaume; le 2 il abdiquait, ainsi que le duc d'Angoulême, en faveur du duc de Bordeaux, et chargeait son cousin de faire proclamer Henri V et de régler les formes de la régence pendant la minorité du nouveau roi. Qu'allait faire Louis-Philippe? La combinaison, peut-être accueillie par beaucoup avec empressement, au début de la lutte, était-elle encore possible après la victoire? Pour le peuple, pour la grande majorité des hommes de Juillet, le duc de Bordeaux ne représentait-il pas tout un système, tout un parti politique, que l'on combattait avec passion, depuis quinze ans? « Supporter pendant douze à quinze ans le poids et les soucis de la royauté sans en avoir pour les siens le bénéfice de la perpétuité était une charge que le duc d'Orléans pouvait subir; mais s'imposer une pareille position volontairement, la choisir, lorsque la couronne s'offrait à lui, était tout à la fois un effort au-dessus de son caractère et une transaction hors de son pouvoir. Il avait le sentiment vrai de la situation lorsqu'il déclarait à M. de Chateaubriand que les événements étaient plus forts que le principe de la succession légitime et que lui-même; il n'appréciait pas avec moins de justesse sa position personnelle quand, répondant à M. de Semonville, il ajoutait : la moindre indisposition de cet enfant verrait renouveler contre moi les calomnies dirigées contre le régent, mon aïeul; à la moindre douleur d'entrailles on m'accuserait de l'avoir empoisonné (1). » Il semble en effet, lorsqu'on veut se dépouiller de toute illusion, qu'une seconde régence d'un nouveau duc d'Orléans était alors impossible; et la duchesse parlait avec sincérité lorsqu'elle disait à Chateaubriand : « Le peuple est très-agité; nous allons tomber dans l'anarchie; songez aux malheurs qui peuvent arriver; il faut que tous les honnêtes gens s'entendent pour nous sauver de la république (2). »

Le 3 août l'ouverture des chambres se fit avec le cérémonial accoutumé : « Je suis accouru, disait le lieutenant général, fermement résolu à me dévouer à tout ce que les circonstances exigeraient de moi dans la situation où elles m'ont placé, pour rétablir l'empire des lois, sauver la liberté menacée et rendre impossible le retour de si grands maux, en assurant à jamais le pouvoir de cette Charte dont le nom invoqué pendant le combat l'était encore après la victoire. » Le 5 la chambre se constituait; le 6 Casimir Périer était nommé président; la Charte était rapidement revisée et amendée; puis, sur deux cent cinquante-deux députés présents, deux cent dix-neuf proclament Louis-Philippe roi des Français (7 août) (3). Ils se rendent immédiatement au Palais-Royal; entouré de toute sa famille, le duc d'Orléans écoute avec la plus sérieuse attention la lecture de la nouvelle Charte, et répond : « Je reçois avec une profonde émotion la déclaration que vous me présentez; je la regarde comme l'expression de la volonté nationale, et elle me paraît conforme aux principes politiques que j'ai professés toute ma vie. Rempli des souvenirs qui m'avaient toujours fait désirer de n'être jamais destiné à monter sur le trône, exempt d'ambition et habitué à la vie paisible que je menais dans ma famille, je ne puis vous cacher tous les sentiments qui animent mon cœur dans cette grande conjoncture; mais il en est un qui les domine tous, c'est l'amour de mon pays; je sens ce qu'il me prescrit, et je le ferai. » La chambre des pairs, nécessairement bien effacée dans une révolution populaire, avait adopté les décisions de la chambre des députés, malgré les paroles éloquentes de Chateaubriand; et le soir du même jour une députation, conduite par le nouveau président, M. Pasquier, portait au Palais-Royal l'adhésion de la pairie. Pendant que Charles X et sa famille s'acheminaient vers l'exil, les deux chambres étaient réunies au Palais-Bourbon le 9 août; et Louis-Philippe, après avoir accepté le titre de *roi des Français*, jurait solennellement d'observer avec

(1) Voir les détails de cette entrevue dans L. Blanc, *Histoire de Dix Ans*, t. II.

(1) A. de Vaulabelle, t. VII, p. 513.

(2) Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*.

(3) Avant d'accepter la couronne, Louis-Philippe fit le 7 août une donation universelle, sous réserve d'usufruit, au profit de ses enfants, à l'exclusion de l'aîné de ses fils. 1830.

fidélité la Charte constitutionnelle avec les modifications exprimées dans la déclaration et de ne gouverner que *par les lois et selon les lois*. La royauté nouvelle était fondée.

On a plus d'une fois, alors et surtout depuis, reproché aux députés d'avoir précipité le dénoûment de la révolution de Juillet : ils n'étaient pas investis du pouvoir constituant; ils devaient au moins soumettre leurs actes à la ratification du peuple. On a répondu qu'il y avait nécessité urgente de reconstituer le pouvoir, pour préserver la société de l'anarchie; on a invoqué d'ailleurs l'assentiment, à peu près général, donné par toute la France au nouvel établissement; la joie, l'enthousiasme qui accueillirent dans les campagnes et surtout dans les villes la royauté de Juillet (1); enfin, plusieurs ont pensé que, dans l'intérêt même de la royauté constitutionnelle et de la liberté, on avait eu raison de ne pas recourir au suffrage universel, qui aurait donné au pouvoir une puissance morale, une force bien supérieure à celle du parlement, défenseur des libertés publiques. Toujours est-il que l'origine de la royauté nouvelle n'était pas nettement determinée, que son caractère n'était pas franchement avoué : pour les uns, c'était la royauté populaire, élevée sur les barricades, établie par la volonté de la nation; pour les autres, Louis-Philippe, en vertu des droits de sa naissance et par la fatalité impérieuse des circonstances, montait sur le trône, comme si la branche aînée des Bourbons fût éteinte; ceux-ci voulaient renouer le présent aux traditions du passé; ceux-là commencer une ère nouvelle; pour M. de Broglie, M. Guizot, Louis-Philippe était roi parce qu'il était Bourbon; pour M. Dupont (de l'Eure), pour La Fayette, pour M. Dupin, non *parce* qu'il était Bourbon, mais *quoique* Bourbon, et « à la charge de ne pas ressembler à ses aînes » (2). Jusque dans le conseil, il y eut des discussions fort sérieuses (car c'était plus qu'une question de mots) pour décider si le nouveau roi prendrait le titre de *Philippe VII* ou celui de *Philippe Ier*; le roi se decida de bonne grâce pour ce dernier parti, et fut proclamé sous le nom de *Louis-Philippe Ier* (3). Ces embarras des premiers jours, nés d'une situation difficile, restèrent dans une certaine mesure des embarras pour le règne tout entier. En réalité, la royauté nouvelle était l'œuvre de la majorité parlementaire, acceptée par l'assentiment irrégulier, mais réel, de la nation tout entière.

Louis-Philippe avait alors cinquante-sept ans; doué d'une santé robuste, il semblait encore dans toute la force de l'âge mûr; il était d'ailleurs entouré d'une nombreuse famille; la reine était digne des respects de tous par ses vertus austères; sa sœur, la princesse Adélaïde (*voy.* ce nom), lui donnait l'appui de son dévouement et de sa ferme intelligence. Ses enfants, qu'il élevait avec une sévère tendresse, étaient autant de gages d'avenir. Lui-même avait les qualités sérieuses qui semblaient les plus convenables à sa nouvelle position; quoique très-jaloux et fier de son titre de Bourbon, il était naturellement affable et poli dans ses relations, de formes simples et familières; il causait volontiers, soit qu'il eût beaucoup vu, beaucoup réfléchi, beaucoup appris; soit que, persuadé de la supériorité de sa raison, il espérât toujours convaincre ses interlocuteurs. Sous des apparences de grande débonnaireté, il cachait une grande finesse (1); très-laborieux, il voulait tout voir et savoir par lui-même; patient et calculateur, il voulait toujours arriver à son but, sans rien donner au hasard; courageux par réflexion et non par instinct, il redoutait les aventures, attendait beaucoup du temps et de la persévérance; et sans craindre le progrès il s'effrayait des innovations qui peuvent le compromettre. Dans le cours de sa vie si aventureuse, il s'était dépouillé de bien des préjugés de son temps; et depuis son avénement son esprit devait s'élever chaque jour de plus en plus à la hauteur de sa position. On lui a reproché d'être processif, timide et opiniâtre dans ses idées, d'avoir été trop préoccupé du soin de conserver ou d'augmenter sa fortune, déjà très-considérable (2);

(1) *Mém.* de M. Dupin, t. II, p. 169, 178. Voir la déclaration remarquable de La Fayette à la séance de la chambre, 6 octobre 1831, et ses *Mémoires*, t. VI, p. 471. — *Mém.* de M. Guizot, t. II, p. 26.

(2) *Mem.* de M. Dupin, t. II, p. 168, 171. — *Mem.* de M. Guizot, t. II.

(3) « Flottant entre le roi élu et le roi légitime, écrit M. Renan, il se vit entraîné à des démarches indécises, dont sa dignité souffrit. Je ne dirai pas qu'il manqua à ses promesses : il n'en avait pas fait; mais on peut dire que la situation les avait faites pour lui. Il est certain qu'il se prêta d'abord à l'idée d'une origine toute populaire.... Plus tard il se rattacha à une autre theorie.. ; mais il ne sortit jamais de ce dilemme fatal : faible quand il était fidele à ses origines, blessant quand il ne l'était pas, il se laissait arracher comme des concessions les actes que l'opinion dont il avait reçu l'investiture réclamait comme des droits.

(1) « Le roi était doué, comme homme, d'une séduction de manières incomparable; dans les rapports de la vie privée il charmait ses ministres par un esprit facile, une bonhomie sans effort, une causerie familière, et le plus gracieux oubli des droits que donne la majesté royale; mais dans les affaires importantes, rien de plus absolu que son pouvoir. » (L. Blanc, *Hist. de Dix Ans*, t. IV, p. 460.)

(2) M. de Montalivet a donné les détails les plus curieux et les plus honorables sur la manière dont le roi avait disposé des revenus de la liste civile, et compromis sa propre fortune et celle de ses enfants au service de la royauté. M. Dupin, juge si compétent dans cette matière, a dit (*Mém.*, t. I, p. 449) : « Oui, on a calomnié le domaine privé, comme on a calomnié la liste civile. Pendant trente ans, on a représenté le duc d'Orléans d'abord, le roi ensuite, comme un prince avare de ce qu'il avait, avide de ce qu'il n'avait pas. Et cependant, en suivant le cours de ses affaires, la nature de ses dépenses, l'emploi de ses revenus, en considérant le résultat final.. que verra-t-on? On verra le duc d'Orléans n'ayant recueilli que de faibles débris de l'héritage paternel, payer, fort au delà de l'actif, des dettes énormes dont il n'eût tenu qu'à lui de s'affranchir par une facile renonciation. *Prince apanagiste*, il orne, il embellit son apanage; il y consacre des sommes considérables pour des améliorations qui toutes ont tourné au profit de l'État. *Roi*, il use en roi de sa liste civile, employant chaque année plus d'un

d'avoir trop aimé les bâtiments (1), les paperasses, les petites affaires; on lui a surtout reproché d'avoir trop méconnu les qualités ou les préjugés de la nation française, en laissant trop voir qu'il détestait la guerre, et de ne pas avoir assez tenu compte, surtout plus tard, des exigences de l'opinion publique, à laquelle il faut sans doute savoir résister à propos, quand elle s'égare, sans qu'il soit toujours prudent et habile de la heurter complétement.

Le règne de Louis-Philippe peut se diviser en trois périodes distinctes : 1° de 1830 à 1836, le roi, de concert avec le parlement, lutte avec énergie et succès contre les partis et surtout contre l'esprit révolutionnaire; 2° de 1836 à la fin de 1840, la royauté et la puissance parlementaire se disputent la direction du gouvernement; c'est l'époque des rivalités et des crises ministérielles; 3° du 29 octobre 1840 au 24 février 1848, la royauté et la majorité, de nouveau réunies, gouvernent en bonne intelligence, mais repoussent les réformes, comme les innovations, jusqu'au jour où parlement et royauté disparaissent dans une même tempête.

1re Période. — Il s'agissait à l'intérieur de rétablir l'ordre, de restaurer le principe d'autorité, en respectant toutefois les libertés qui venaient d'être consacrées par la victoire; à l'extérieur, de faire accepter la royauté nouvelle par l'Europe effrayée, et menaçante, sans avoir recours à la guerre. Les uns, pleins de défiance pour le pouvoir quel qu'il fût, pleins de faiblesse pour les manifestations, plus ou moins sérieuses, des passions populaires, caressaient avec complaisance l'idée d'une revanche de Waterloo; ou, sans le vouloir, sans se rendre un compte exact de la situation, poussaient cependant à la guerre : c'était *le parti du mouvement*. Les autres étaient surtout préoccupés du besoin de résister aux égarements de l'opinion, de ramener la société à des habitudes de calme et de sécurité, et d'éviter la lutte extérieure, qui pouvait être fatale aux intérêts matériels de la nation comme à ceux de la liberté : c'était le *parti de la résistance*, auquel devait se rattacher le roi, après quelques concessions momentanées. Le ministère du 11 août était un ministère de coalition fortuite, où les deux partis se trouvaient représentés, avec leurs sympathies bien prononcées et leurs dispositions à la lutte.

Ainsi, quelques semaines après la révolution, M. Guizot croyait devoir invoquer des mesures répressives contre les associations populaires, et la garde nationale elle-même, dans un mouvement de *ferveur egoïste* pour la sécurité des intérêts matériels, envahissait les clubs, et les fermait de vive force. Vers la même époque, la chambre venait de voter un projet d'adresse au roi, pour obtenir la suppression de la peine de mort, en certains cas; le peuple, excité contre les ministres de Charles X, alors prisonniers à Vincennes, poussait contre eux de sinistres cris de mort; des rassemblements furieux menaçaient Vincennes et le Palais-Royal; le lendemain, 19 octobre, dans une proclamation du préfet de la Seine, on lisait ces paroles étranges et significatives : « Une démarche inopportune a pu faire supposer qu'il y avait concert pour interrompre le cours ordinaire de la justice à l'égard des anciens ministres. » Et le ministre de la Justice, Dupont (de l'Eure), soutenait M. Odilon-Barrot avec une franchise un peu brutale (1). Cependant Louis-Philippe, en présence de l'effervescence des masses, crut devoir consentir à la retraite des ministres les moins populaires (Guizot, de Broglie, Molé, Louis, Cas. Perier); et le ministère Laffitte (2 novembre 1830) lui parut un ministère de conciliation, nécessaire au moins pendant la crise du procès des ministres (2 nov.).

Ce procès était pour le roi et pour la monarchie de Juillet une épreuve solennelle; Louis-Philippe allait-il faire triompher le droit et la modération, ou succomberait-il devant les plus tristes passions révolutionnaires? La France, l'Europe entière était attentive, émue. Grâce à la courageuse initiative du prince, grâce au dévouement chevaleresque de M. de Montalivet, de La Fayette et de ses amis les plus honnêtes, l'émeute fut vaincue (21 déc.); l'effet moral fut profond au dehors comme au dedans. Mais la lutte allait s'engager, vive et difficile, entre les deux partis qui se disputaient la direction du gouvernement. M. Laffitte avait déclaré qu'il s'était chargé de faire triompher l'ordre à ses risques et périls et qu'il accomplirait cette mission avec résolution : « les lois, disait-il, ne cesseront d'être exécutées qu'après avoir été légalement réformées en temps opportun. » Le moment était-il arrivé? Les uns pensaient que si la révolution avait changé une dynastie, c'était en resserrant ce changement dans les limites les plus étroites; » ce qui s'était fait, quant à la dynastie, quant aux personnes, devait également se faire pour les institutions; il fallait accepter le passé, respecter tous les faits consommés, transiger avec

million en actes de bienfaisance; faisant travailler sur tous les points les ouvriers et les artistes; restaurant à grands frais ces palais royaux, dont il n'est que le splendide usufruitier; augmentant de neuf millions le riche mobilier dont ils sont décorés, et, par-dessus tout, fondant à Versailles ce musée national, dédié à toutes les gloires de la France. »

(1) « J'en prends mon parti, dit-il un jour à M. de Montalivet; saint Louis, François Ier, Henri IV, Louis XIV et Napoléon ont aussi beaucoup aimé *la truelle*. Qui le sait mieux que moi? Ma truelle, à moi, qu'on fait si infatigable et si prodigue, est insuffisante à restaurer tous les monuments élevés par eux. D'ailleurs c'est un beau défaut pour un prince que d'aimer à bâtir; s'il est par là condamné aux quolibets des hommes de loisir, il en est bien consolé par les bénédictions de tous ceux qui travaillent. »

(1) Voir ces curieux détails sur les boutades de Dupont (de l'Eure) dans l'ouvrage d'un de ses amis : *Louis-Philippe et la contre révolution* par M. Sarrans.

tous les intérêts et ne point se jeter en aveugle dans une carrière inconnue. Les autres, plus ardents, voulaient en finir avec tous les débris de l'aristocratie et des anciens priviléges, et surtout étendre les droits de la classe moyenne : « Nous voulons, s'écriait M. Odilon-Barrot, la retrouver dans le jury, dans la garde nationale, dans l'administration municipale, toujours présente, toujours agissante; elle est la véritable force du pays. » Aussi après le procès des ministres La Fayette réclamait du roi la dissolution immédiate de la chambre des députés, dont la majorité n'avait pas les opinions de ses amis; une nouvelle loi électorale sur des bases beaucoup plus larges, beaucoup plus populaires; la promesse d'une reconstitution de la pairie, d'après les principes de la loi américaine (1); et les plus exaltés engageaient même le roi et le ministère à ne pas reculer devant un coup d'État, à briser la chambre et à en revenir à la constitution de 1791. C'est au milieu de ces luttes intérieures que se passa le ministère Laffitte. « Le roi, dit M. Guizot, démêla sur-le-champ que ma façon de comprendre et de présenter la révolution qui venait de le mettre sur le trône était la plus monarchique et la plus propre à fonder un gouvernement. Il ne l'adopta point ouvertement ni pleinement; il avait pour agir ainsi trop de gens à ménager. » Telle fut cependant la politique de Louis-Philippe; et dès lors il marcha au but qu'il s'était proposé avec patience et habileté, sans jamais s'en détourner. La Fayette, dont les pouvoirs extraordinaires constituaient une sorte de dictature, fut amené à donner sa démission de commandant général des gardes nationales de France, non par la volonté du roi, mais par la force de la loi. Dupont (de l'Eure) le suivit bientôt dans sa retraite; des lois importantes furent votées sur l'organisation de la garde nationale, sur la composition du jury et des cours d'assises, sur la formation des municipalités. Après les scènes tumultueuses et doublement déplorables de Saint-Germain-l'Auxerrois (14 fév. 1831), MM. Baude et Odilon-Barrot furent remplacés à la préfecture de Police et à la préfecture de la Seine par MM. Vivien et de Bondy. Enfin une loi électorale fut présentée au nom du gouvernement par M. de Montalivet, discutée par la chambre et adoptée avec modifications (9 mars, 19 avril 1831). On élargissait avec modération les bases de la législation adoptée par la restauration; le gouvernement et la majorité de la chambre, repoussant le suffrage universel ou l'extension presque illimitée de la capacité électorale, séparaient les droits politiques des droits civils, admettaient tous les Français à la pleine jouissance de ceux-ci, mais exigeaient pour l'exercice des premiers des conditions de fortune, garantie de l'indépendance et des lumières de l'électeur. Mais la loi municipale avait adjoint aux plus imposés de la commune les citoyens qui exerçaient certaines fonctions libérales, après un séjour déterminé dans la commune. Le même principe devait prévaloir deux ans plus tard dans l'organisation des assemblées cantonales chargée d'élire les conseillers du département et d'arrondissement (loi du 22 juin 1833); le gouvernement avait lui-même proposé d'adjoindre à la liste d'électeurs censitaires une liste de *capacités* analogue à celle du jury; les paroles du ministre justifiaient cette adjonction de la manière la plus forte et la plus sensée. Malheureusement son opinion ne prévalut pas; les passions ou les craintes l'emportèrent; la première catégorie des adjonctions (celle des membres des tribunaux) ne fut point admise; et ce rejet entraîna celui de toutes les autres. La loi électorale sortit mutilée d'une discussion orageuse; le cens d'éligibilité fut abaissé de 1,000 à 500 francs; tout citoyen payant 200 francs de contributions directes devint électeur à vingt-cinq ans; la réunion des électeurs d'un arrondissement devait former un collége électoral, qui nommerait directement un député; la question de la liste des capacités fut écartée, et, comme on l'a dit, « resta suspendue sur la tête du pouvoir, qui eut le malheur d'en méconnaître la gravité, jusqu'au jour où elle servit de rempart pour couvrir les hommes qui marchaient à l'assaut de la société. » N'avait-on pas eu cependant raison de faire remarquer que toute influence vive, énergique, laissée en dehors de l'organisation politique, est une cause de perturbation; si on la rattache, au contraire, si on la fait concourir à cette organisation, elle est un moyen de force et de sécurité. Cette loi électorale, si importante, qui allait désormais servir de base à la monarchie constitutionnelle, devait produire, suivant l'expression de M. Guizot, une sorte de *torysme bourgeois*, préoccupé surtout de ses intérêts, mais qui n'était peut-être pas capable de fonder la stabilité.

Ce parti lutta d'abord avec une énergie souvent passionnée contre toutes les causes de désordre et d'agitation; il était alors représenté par Casimir Périer (*voyez* ce nom). Laffitte, malgré ses aimables qualités, malgré son désir réel de tout concilier, hommes et opinions, malgré l'affection que le roi n'avait cessé d'avoir pour lui, était incapable désormais de gouverner; il fut moins utile qu'aux premiers jours, et pas assez fort pour s'imposer, pas assez convaincu, pour conduire une lutte acharnée contre tous les obstacles qui entravaient la marche du pouvoir. Le ministère du 13 mars 1831 fut formé (1). Son chef, C. Périer, « au caractère altier et fougueux », fut l'homme de la majorité parlementaire, bien plus que celui du roi; il ne lui accordait qu'une coopération hautaine, et

(1) *Mém. de M. Guizot*, t. II, p. 187.

(1) Ministère du 13 mars; C. Périer, Soult, Sebastiani, Louis, de Rigny, Barthe, Montalivet, d'Argout.

me fois il pesa durement sur la royauté me, lorsqu'il trouvait Louis-Philippe résolu, moins hardiment opiniâtre que ne. « Dur et fier dans l'exercice du pou- avait des relations peu commodes avec il était toujours prêt à quitter le pouvoir; nt qu'il en était dépositaire, il voulait r à sa manière » (Dupin); « dominant, n droit, dans son cabinet, il craignait que e voulût dominer aussi, et il était ferme- ésolu non-seulement à assurer, mais à en plein jour, comme premier ministre able, son indépendance et son autorité »). C'est ainsi qu'avec le ministère de l'in- C. Périer exigeait la présidence effective eil, qui se réunit habituellement chez lui, la présence du roi; il ne voulut jamais ir à ce que le duc d'Orléans assistât au des ministres. C'est ainsi qu'à l'ouver- la session de 1831 il affectait de suivre plus grande attention le discours, qu'il édigé et que le roi prononçait devant mbres; dans plusieurs circonstances, dans l'affaire des décorés de Juillet, hilippe s'était efforcé, mais en vain, tout conflit, et reprochait à son ministre ompromettre avec ces allures par trop par trop blessantes. Néanmoins la poli- ministre était au fond celle que le roi loptée, à l'intérieur comme au dehors. que l'ordre soit maintenu, les lois exé- les pouvoirs respectés », avait dit Ca- érier; et aussitôt on avait ramené par sures sévères les fonctionnaires à l'obéis- on avait sévi contre l'Association na- pour la défense du territoire, comme in- à l'égard du gouvernement; on avait, e nouvelle loi contre les attroupements, la pénalité antérieure; on avait pour- s journaux qui prêchaient la guerre ci- sociétés qui s'y préparaient; on avait assez brutalement les Amis de l'Égalité mis du Peuple, qui sous prétexte de fêter rsaire du 14 juillet provoquaient une tration hostile, une insurrection peut- . Après avoir franchement donné sa dé- devant un vote de la chambre, Casimir reprenait hardiment le pouvoir pour l'intervention en Belgique, et continuait urage sa lutte contre le désordre inté- meute du 7 avril; émeutes des 15, 16, 17 l'approche des élections; émeutes des 19 septembre, à cause de la prise de Var- tc.). Au mois de novembre, Lyon fut en- té par la terrible révolte des Mutuel- mais le maréchal Soult, accompagné d'Orléans, fit triompher la légalité. e complot, assez obscur, des tours de ame (4 janvier 1832), on déjoua et l'on punit le complot dit de la rue des Prouvaires (2 février); les légitimistes, qui l'avaient formé, se proposaient de pénétrer dans les Tuileries, au moyen de fausses clefs, et de prendre à la fois le roi, sa famille, les chefs du gouvernement, réunis dans une fête. De nouveaux troubles éclataient à Grenoble et causaient une émotion qui devait avoir un long retentissement (16 mars); mais là encore force restait au pouvoir. Le roi s'associait de sa personne à cette politique énergique; il visitait les départements, et saisissait toutes les occasions de manifester ses intentions et de raffermir la confiance; après une première excursion en Normandie, il se dirigeait vers l'est, au mois de juin 1831, visitait le champ de bataille de Valmy, aux glorieux souvenirs, rappelait avec sévérité et présence d'esprit, surtout à Metz, les magistrats municipaux et les orateurs de la garde nationale, qui croyaient avoir le droit d'aborder dans leurs discours les questions les plus hautes et les plus difficiles de la politique. De retour à Paris, il secondait franchement le ministère dans la répression des émeutes trop fréquentes; et si Casimir Périer écrivait alors aux préfets : « Répétez à tous que la ferme intention du gouvernement du roi est de donner à la Charte tous les développements que son texte promet », Louis-Philippe déclarait à certaines personnes, qui l'engageaient à un changement dans la constitution, même à son profit : « On peut m'attaquer dans mon palais; on peut me tirer un coup de fusil dans une émeute; mais j'ai juré fidélité à la Charte, et je ne serai pas un roi parjure; je ne souffrirai pas qu'on y porte atteinte. »

Déjà depuis longtemps (1) il avait hautement répété ces paroles : « La révolution de Juillet doit porter ses fruits; mais cette expression n'est que trop souvent employée dans un sens qui ne répond ni à l'esprit national, ni aux besoins du siècle, ni au maintien de l'ordre public. C'est cependant ce qui doit régler notre marche; nous chercherons à nous tenir dans un juste milieu également éloigné des abus du pouvoir royal et des excès du pouvoir populaire. » Dès lors le gouvernement eut sa dénomination; ce fut le gouvernement du *juste milieu*. Mais Casimir Périer était convaincu de l'omnipotence du parlement; Louis-Philippe pensait beaucoup plus à soutenir ou à augmenter les droits et l'action de la royauté. C'est pour cela que le ministre, dans la loi sur la pairie, adopta l'abolition de l'hérédité. La Charte revisée en 1830 avait réservé la réformation de la chambre des pairs; de toutes parts on se prononçait contre elle; et Casimir Périer, cédant à l'opinion publique, tout en vantant les avantages de l'hérédité, proposa de déclarer que la pairie cesserait d'être héréditaire; il fut décidé qu'elle serait viagère et inamovible, que le roi nommerait les

re de Louis-Philippe à M. Dupin. *Mém.*, t. II,

(1) Dès les derniers mois de 1830.

pairs; mais l'on restreignit son choix dans certaines catégories presque exclusivement composées de fonctionnaires. Dès lors, malgré la valeur personnelle de la plupart de ses membres, la première chambre devait avoir une influence très-subordonnée. Sans force sur l'opinion, compromise même par le rôle de cour judiciaire qu'elle fut trop souvent appelée à remplir, peu recherchée par les hommes politiques, ayant peu d'action sur le gouvernement, puisqu'elle était en fait incapable de former un ministère, elle ne put servir d'intermédiaire efficace, de contre-poids sérieux entre la chambre élective et la royauté. Le 19 novembre, trente-six pairs, créés par ordonnance, donnèrent dans la chambre elle-même la majorité à la loi votée par les députés le 18 octobre 1831.

Dans la question de la liste civile, où l'on put déjà voir se dessiner l'antagonisme de la chambre des députés et de la royauté, Casimir Périer s'effaça avec un soin infini; et la royauté, attaquée par les pamphlets les plus amers (*Lettres sur la liste civile*, etc.), par les critiques les plus vives, ne fut que faiblement soutenue; on fixa à 12,000.000, au lieu de 18,000,000 la somme annuelle allouée aux dépenses de la royauté; la majorité dut se prononcer, après de longues discussions, sur chacun des domaines que l'on voulait conserver à la couronne; on accusa le roi de thésauriser; on taxa d'avarice son ordre, son économie, jusque alors tant vantés, et l'on répéta, souvent de la manière la plus injurieuse, que ce n'était pas là cette royauté *à bon marché* que l'on avait espérée et que l'on avait annoncée en 1830 (1). M. de Montalivet, qui défendait avec énergie la cause du trône, s'étant servi du mot de *sujet*, il y eut soulèvement dans la chambre, et le 9 janvier 1832 cent soixante-cinq députés protestèrent violemment contre des expressions inconciliables avec le principe de la souveraineté nationale, contre des qualifications qui tendraient à dénaturer le nouveau droit français. Néanmoins, au milieu de l'année 1832, le système qui devait prévaloir à l'intérieur pendant tout le règne était fondé; le gouvernement se sentait assez fort pour lutter victorieusement contre les ennemis qui se préparaient à le renverser.

L'action personnelle du roi fut encore plus grande dans la politique extérieure; sa décision avait été prise dès le premier jour; et jusqu'à la fin il devait rester fidèle à sa résolution. La guerre au dehors était pour le parti démocratique la conséquence nécessaire de la révolution de Juillet; la guerre flattait les instincts belliqueux du peuple, persuadé que la France vivait depuis Waterloo dans une paix humiliante, et avide de rentrer dans la carrière des glorieuses batailles, dont les récits n'avaient cessé d'émouvoir les ateliers et les campagnes; puis les réfugiés de tous les pays, mêlés à tous les clubs, à toutes les sociétés secrètes, poussaient à un mouvement et soutenaient que la France devait venir en aide *fraternellement* à toutes les révolutions. Louis-Philippe voulut la paix; il la croyait indispensable à l'établissement de la royauté constitutionnelle, indispensable au développement des intérêts industriels et financiers de la bourgeoisie, aux progrès de l'intelligence et des talents. En 1830 surtout, il se refusait à proclamer au nom de la France l'indépendance de tous les peuples qui s'agitaient, et à commencer une lutte de propagande contre tous les gouvernements, sans un seul allié, avec des finances compromises et presque sans armée. Enfin Louis-Philippe, par un sentiment d'humanité respectable, ne devait jamais aimer la guerre. « Ah! malheureux que vous êtes! écrivait-il plus tard au roi des Belges, si vous saviez comme moi ce que c'est que la guerre, vous vous garderiez bien d'étendre comme vous faites le triste catalogue des *casus belli* que vous ne trouvez jamais assez nombreux pour satisfaire les passions populaires et votre coupable soif de popularité. » — « Qu'il est beau, disait-il un jour à l'un de ses ministres qui lui montrait le chiffre des troupes disponibles, qu'il est beau d'avoir sous la main des forces aussi considérables et de ne s'en point servir! (1) » Enfin, quelque temps avant sa mort il répétait : « J'ai détesté toute ma vie cette profonde iniquité qu'on nomme la guerre, iniquité dont le résultat est d'envoyer à la mort des milliers d'hommes, qui pour la plupart sont indifférents, par position ou par tempérament, aux questions pour lesquelles on leur demande leur vie. Ce n'est pas pour rien que mes ennemis m'appelaient, en altérant la vérité comme toujours, le *Roi de la Paix à tout prix*. »

Aussi dès son avénement avait-il pris soin d'expliquer les causes de la révolution et la situation du roi, qui avait accepté la couronne pour la sécurité de l'Europe; il avait déclaré qu'il respecterait les traités. Le prince de Talleyrand fut nommé son ambassadeur à Londres et M. Molé ministre des affaires étrangères : c'était une preuve bien évidente de ses dispositions pacifiques; mais en même temps le maréchal Soult mit au service du gouvernement sa vieille gloire militaire et ses talents remarquables d'organisateur, pour reconstituer l'armée et préparer la France à la lutte, si jamais elle était forcée de se défendre. Les différents gouvernements de l'Europe avaient reconnu la nouvelle royauté, à l'exception du duc de Modène. Le roi d'Espagne, Ferdinand VII, avait

(1) « Pas plus en fait d'argent qu'en fait de pouvoir, ce prince n'avait des prétentions excessives ni des besoins déréglés; accoutumé à vivre dans des habitudes d'ordre et de prévoyance, il ne s'étonnait point des mœurs bourgeoises de son temps, et n'avait nulle envie de les choquer par son luxe et sa prodigalité ». (*Mém. de M. Guizot*, t. II, p. 223.)

(1) *Mém. de M. Guizot*, t. II p. 249.

bien fait publier une protestation, sous forme de mémoire, injurieuse pour Louis-Philippe; mais il suffit de quelques démonstrations des réfugiés espagnols, souffertes plutôt qu'encouragées par le gouvernement, pour le ramener à une plus juste appréciation de ses intérêts. Le czar Nicolas avait répondu froidement à la lettre habile et digne du roi; l'on faisait des armements considérables en Europe, dans la prévision d'une guerre, chaque jour réclamée et proclamée par le parti révolutionnaire. La sagesse de Louis-Philippe triompha de toutes les difficultés. M. Molé avait soutenu dans ses dépêches et à la tribune, dès le mois d'août 1830, ce qu'on appela le principe de la *non-intervention;* il témoignait ainsi du désir qu'avait la France de rester en paix avec les puissances étrangères. Mais ce principe, surtout comme l'entendait l'opposition, ne pouvait être appliqué partout et toujours, car un gouvernement, quel qu'il soit, doit pouvoir intervenir dans toutes les questions où son intérêt et son honneur sont sérieusement compromis; mais il ne doit pas s'engager à empêcher par les armes toute intervention étrangère dans des questions qui ne l'intéressent qu'indirectement. Aussi fallut-il l'esprit net et décidé de Casimir Périer pour bien préciser le caractère du principe de non-intervention : « Nous soutenons, disait-il, que l'étranger n'a pas le droit d'intervenir à main armée dans nos affaires intérieures....; mais l'intérêt ou la dignité de la France pourraient seuls nous faire prendre les armes. Nous ne concédons à aucun peuple le droit de nous forcer à combattre pour sa cause, et le sang français n'appartient qu'à la France. »

Ce principe, ainsi expliqué, fut appliqué résolument dans les trois grandes affaires qui préoccupaient alors l'Europe. La Belgique venait de rompre violemment les liens qui depuis les traités de Vienne l'attachaient à la Hollande; la France prit immédiatement sous son patronage l'indépendance de la Belgique : c'était son devoir et son intérêt. Heureusement secondée par l'Angleterre, elle la défendit, en présence de l'Autriche et de la Prusse menaçantes; mais en même temps elle montrait sa modération et sa résolution : elle imposait au roi Guillaume la suspension des hostilités; elle se prononçait contre l'élection du prince de Leuchtenberg, hostile au nouveau gouvernement; elle repoussait l'annexion de la Belgique, cause d'une guerre européenne; et Louis-Philippe agissait assurément dans les intérêts du pays lorsqu'il refusait la couronne de Belgique pour son second fils, le duc de Nemours (17 fév. 1831). L'élection de Léopold de Saxe-Cobourg, porté au trône par la conférence de Londres, était une solution heureuse de la difficulté, surtout lorsqu'un mariage avec la fille aînée de Louis-Philippe, la princesse Louise (9 août 1832), l'eut encore plus intimement rattaché à la France. Nos frontières les plus faibles se trouvaient protégées par l'établissement d'un État régi par les mêmes institutions que la France, s'inspirant de sa pensée, vivant pour ainsi dire de sa vie. Pour défendre le nouveau royaume, 50,000 hommes, sous les ordres du général Gérard, passaient la frontière au mois d'août 1831, et forçaient le roi Guillaume à se retirer. Plus tard, la même politique inspirait le gouvernement français, lorsqu'une nouvelle armée, forte de 70,000 hommes, au milieu desquels combattaient les ducs d'Orléans et de Nemours, pénétra une seconde fois en Belgique, fit glorieusement le siége de la citadelle d'Anvers, et contraignit définitivement les Hollandais à renoncer à leurs espérances (30 nov., 23 déc. 1832). Dans les longues négociations qui se prolongèrent jusqu'en 1839, l'intérêt de la Belgique devait triompher presque toujours de celui de la Hollande; le traité du 15 novembre 1831 lui était déjà plus favorable que les bases de séparation posées les 20 et 27 janvier 1831; enfin l'acte définitif signé, le 19 avril 1839, malgré des plaintes nombreuses, mais exagérées, assurait encore de nouveaux avantages à la Belgique, au détriment de la maison de Nassau. Jusqu'au dernier jour, la politique du roi à l'égard de la Belgique resta la même; et il pouvait écrire au roi Léopold (20 fév. 1845) : « Croyez bien que jamais personne, ni aucune puissance, ni à Berlin, ni ailleurs, n'a eu ni ne peut avoir le moindre doute sur notre système politique à l'égard de la Belgique. Nous y répudions toute espèce d'ingérence intérieure, et personne ne pourrait en témoigner mieux que vous; nous avons adopté sur elle la devise de Napoléon sur la couronne de Fer : « Gare à qui la touche ! » parce que la puissance de la France sera toujours prête à se déployer pour l'empêcher. »

La Pologne s'était soulevée contre la Russie (29 nov. 1830), et, dans l'entraînement des premiers succès, avait proclamé la déchéance de la maison des Romanoff (25 janv. 1831). Assurément cette noble cause devait exciter les sympathies de la France; mais, pour donner une chance très-incertaine à la Pologne, il n'était pas possible de s'engager dans une lutte à mort contre le système européen tout entier; et le gouvernement, malgré les discours facilement éloquents des orateurs de l'opposition, malgré les protestations imprévoyantes de l'opinion publique, ne pouvait que rester neutre; pendant dix-sept ans la chambre devait revendiquer les droits de la nationalité polonaise, et protester contre les faits accomplis avec plus de générosité que de prudence politique : le gouvernement crut nécessaire d'accorder cette satisfaction à l'opinion; mais ce n'était pas assurément le meilleur moyen de renouer les liens d'une bonne intelligence entre les cours de France et de Russie.

L'Italie n'attendait depuis longtemps qu'une occasion favorable pour rejeter le joug de gou-

vernements odieux aux patriotes; encouragés par l'exemple de la France, ceux-ci prirent les armes, et les Autrichiens, sérieusement menacés et implorés par plusieurs souverains, passèrent le Pô, et occupèrent successivement Modène, Parme, Bologne, Ancône. M. Laffitte lui-même, dirigé par l'influence du roi, modifiant avec sagacité ce que le principe de non-intervention avait de trop absolu, déclara nettement que la guerre deviendrait ou *possible* ou *probable* ou *certaine*, selon que les Autrichiens interviendraient dans les Duchés, les Légations ou les États sardes. Les Autrichiens promirent d'évacuer les pays occupés aussitôt que l'ordre serait rétabli; et le 17 juillet 1831 ils quittèrent les États du pape. Mais une seconde insurrection les ramenait quelques mois plus tard à Bologne; cette fois leur intervention paraissait plus difficile à justifier. Casimir Périer était ministre; et une division française occupa Ancône, malgré les protestations du gouvernement pontifical, et quoique M. de Metternich eût annoncé qu'un soldat français en Italie, c'était la guerre en Europe (23 fév. 1832). La France s'était établie dans cette position formidable pour contenir et troubler les projets ambitieux de l'Autriche; et les soldats étrangers avaient quitté tous les points qu'ils tenaient hors de leur territoire, lorsqu'en 1838 seulement l'évacuation d'Ancône par les Français fut accordée aux réclamations de l'Europe. Sans doute les réformes conseillées par le gouvernement français et promises par Grégoire XVI n'étaient pas accomplies; mais l'expérience a montré depuis aux plus incrédules la difficulté d'obtenir du saint-siége des réformes quelconques. A la même époque le gouvernement faisait respecter le pavillon national en Portugal; l'amiral Roussin forçait l'entrée du Tage et dictait à dom Miguel les conditions de la paix (11 juillet 1831) (1).

Ainsi, dans cette période difficile, la monarchie de la branche cadette était fondée; reconnue au dehors, elle avait nettement établi sa position et son rôle; elle s'était fortifiée au-dedans, en s'appuyant sur la bourgeoisie, également déclarée contre l'ancienne aristocratie et contre la turbulence des démocrates. Louis-Philippe avait quitté le Palais-Royal, trop exposé aux surprises des émeutes, et où la royauté semblait comme campée, pour prendre possession des Tuileries; s'il avait perdu sa popularité des premiers jours, grâce aux attaques incessantes d'une presse d'autant plus malveillante qu'elle était plus libre, il y avait désormais solidarité (on pouvait le croire du moins) entre la royauté constitutionnelle, la chambre, organe des classes moyennes, la garde nationale, ennemie des agitations, et le pays, qui trouvait assez de liberté dans les institutions établies. Le roi, entouré de sa famille, continuait d'ailleurs à donner l'exemple du courage et de la patience. Lorsque le choléra, faisant invasion dans la capitale, vint troubler les imaginations et jeter le deuil dans tous les rangs de la société, la famille royale n'abandonna pas son poste, et enseigna leurs devoirs à tous les fonctionnaires publics; le duc d'Orléans surtout se distingua noblement par son zèle et son humanité; il mérita la plus belle des distinctions, la médaille décernée aux personnes qui avaient montré le plus de dévouement pendant l'épidémie.

C'est en ce moment que mourut, victime du fléau, Casimir Périer, depuis longtemps malade des luttes incessantes qu'il avait été forcé de soutenir (16 mai 1832). Il avait, plein d'un ferme courage, *honoré la résistance au désordre*, et montré la voie que devait suivre la monarchie de Juillet; il la laissa capable de résister aux trois ennemis qui l'attaquaient alors de trois manières différentes.

Le parti légitimiste avait conservé toutes ses illusions et toutes ses antipathies; l'émeute de Saint-Germain-l'Auxerrois ne l'avait pas éclairé sur les dispositions de la multitude; l'obscur complot de la rue des Prouvaires ne l'avait pas découragé. Charles X, après avoir protesté à Lullworth contre ce qu'il appelait « l'usurpation d'un prince de son sang (24 août 1830), » vaincu par les instances de la duchesse de Berry, lui permit enfin de se mesurer, comme régente de Henri V, contre le gouvernement de Louis-Philippe (27 janvier 1831). Cette princesse, entreprenante et hardie, devait échouer dans le midi devant l'attitude hostile des populations (avril 1832); en Vendée, devant les mesures sévères de répression prises par le gouvernement (mai); elle était forcée de chercher un refuge à Nantes (8 juin), où la trahison amena son arrestation (novembre). Elle fut transférée à la citadelle de Blaye; et le 8 novembre une ordonnance déclara qu'un projet de loi serait présenté aux chambres pour statuer sur son sort. Louis-Philippe avait pris, mais en vain, toutes les précautions pour l'empêcher de débarquer en France; qu'allait-il faire? Les légitimistes demandaient la mise en liberté de la princesse; l'opposition voulait qu'elle fût jugée sans privilége de naissance. Le gouvernement montra tout ce qu'il y aurait d'inconvenant et d'impolitique à la faire comparaître devant un tribunal; les événements bien connus de Blaye le tirèrent d'un grand embarras. Louis-Philippe avait refusé de se prêter à toute tentative d'évasion: « Il faut, disait-il, des garanties à mon gouvernement »; et malgré la douleur réelle de la reine, malgré ses sympathies privées, il dut oublier qu'il était parent, pour ne songer qu'à ses devoirs. Si la duchesse était parvenue à s'échapper de Blaye, si l'on avait caché dans le mystère sa grossesse et son accouchement, quel parti, quel homme aurait applaudi sincèrement à la générosité du roi? Une simple

(1) *Hist. de la Politique extérieure du gouvernement français*, 1830-1848, *avec notes, pièces justificatives et documents diplomatiques entièrement inédits*, par M. O. d'Haussonville; 1850, 2 vol. in-8°.

décision ministérielle rendit la liberté à la duchesse; et dès lors le parti légitimiste, frappé d'un coup mortel, en fut réduit à faire une opposition taquine au gouvernement, et souvent à s'unir aux républicains pour essayer de le déconsidérer (1). Les différentes nuances de l'opposition avaient voulu profiter de la mort de Casimir Périer pour exposer au pays leurs griefs contre le système qu'il avait représenté; le fameux *Compte-rendu* (28 mai 1832) était le développement du prétendu programme de l'hôtel de ville, et nécessairement condamnait la politique suivie au dehors et à l'intérieur depuis deux années; cent trente-cinq députés adhérèrent à ce manifeste, qui accusait les hommes du 13 mars de n'avoir tenu aucune de leurs promesses, et qui devait jeter l'agitation dans tout le pays. Cet acte parut, lorsque les sociétés républicaines, sévèrement poursuivies par le gouvernement, s'organisaient et se préparaient à la lutte : Elles voulaient profiter du trouble causé par la prise d'armes des légitimistes et par les accusations de trahison que les députés de l'opposition venaient de porter solennellement. La mort du général Lamarque fut l'occasion que l'on attendait; une grande démonstration patriotique fut préparée pour ses funérailles; il en sortit la guerre civile des 5 et 6 juin. Grâce à la ferme attitude de l'armée, bravement secondée par la garde nationale, le gouvernement triompha des quelques centaines de républicains qui se défendirent avec acharnement au centre de Paris. Louis-Philippe, à la première nouvelle des événements, avait quitté Saint-Cloud, et sa présence aux Tuileries raffermit plus d'un courage chancelant; il agit avec résolution, parcourut les rangs des soldats et des gardes-nationaux, et, au moment où la barricade de Saint-Méry allait être emportée, il se rendit, suivi d'un nombreux état-major, à travers les quartiers les plus populeux, rassurant les esprits et donnant par sa fermeté la certitude de la victoire. Aux personnes de sa suite qui l'engageaient à prendre quelques précautions, il répondait : « Soyez tranquilles; j'ai une bonne cuirasse; ce sont mes cinq fils. » A la place du Châtelet, Louis-Philippe aimait à le raconter plus tard, il parcourut la place au pas, et les insurgés, relevant leurs fusils, battirent des mains, et crièrent : « Bravo le roi! » Pendant la bataille, les députés de l'opposition, réunis à l'hôtel Laffitte, s'étaient décidés à envoyer aux Tuileries MM. Odilon Barrot, Laffitte et Arago, pour conjurer le roi de mettre un terme aux désastres qui affligeaient Paris. Dans leur conversation, telle qu'ils l'ont fidèlement reproduite, Louis-Philippe, toujours affable et courtois, leur répondit avec franchise et habileté, refutant toutes les accusations dont il etait l'objet, et declarant nettement que la marche adoptée par son gouvernement lui paraissait toujours bonne : « Prouvez-moi, disait-il, que je me trompe, et je changerai; jusque là je dois persister. Je suis homme de conscience et de conviction; on me pilerait dans un mortier plutôt que de m'entraîner dans une voie dont on ne m'aurait pas démontré la convenance. » Et il ajoutait, en parlant du compte-rendu : « Vous avez voulu faire le dénombrement des fautes qu'a amenées ce prétendu système du 13 mars; vous avez publié un compte-rendu : eh bien, je vous le dis avec sincérité, j'ai lu attentivement cette pièce, et je n'y ai rien trouvé absolument rien. »

Le gouvernement avait triomphé; il n'abusa pas de sa victoire. Malgré l'opinion personnelle du roi, une ordonnance avait mis Paris en état de siége (7 juin); les premières sentences des conseils de guerre furent cassées par la cour suprême (29 juin); aussitôt une ordonnance royale leva l'état de siége (30 juin), et renvoya devant la cour d'assises les accusés des 5 et 6 juin. Les condamnations prononcées plus tard, au mois d'octobre, furent en général moins sévères que l'on ne pensait; et le roi, ne voulant pas relever l'échafaud politique, commua les sentences de mort qui furent alors rendues (1). Plusieurs journaux, qui ne cessaient d'attaquer le gouvernement, furent acquittés, au grand mécontentement de ceux qui s'effrayaient des hardiesses insolentes de la presse; et l'on prétendit même que les témoins, les jurés avaient été plus d'une fois menacés ou entourés d'obsessions, surtout dans les procès qui furent intentés aux légitimistes de la Vendée.

Cependant, depuis la mort de Casimir Périer le ministère était comme désorganisé; le roi, disait-on, craignait de rencontrer dans un nouveau président du conseil un héritier des prétentions, souvent hautaines, de celui qui venait de succomber; le roi voulait trop gouverner par lui-même et ne voulait pas se mettre en tutelle. Mais le temps des luttes sérieuses contre les prérogatives de la couronne n'était pas encore arrivé. Le 11 octobre 1832 un nouveau ministère fut constitué; sous la présidence du maréchal Soult, il renfermait des hommes de haute valeur, comme MM. de Broglie, Guizot et Thiers;

(1) Louis-Philippe ne cessa pas cependant de se montrer modéré à l'égard des légitimistes, qui souvent l'attaquaient indécemment par les pamphlets, les caricatures, les livres, etc. Les nombreux documents, les lettres saisies dans la retraite de la duchesse de Berry, compromettantes pour un grand nombre de familles, furent renvoyés à Charles X.

(1) Le roi examinait avec une attention scrupuleuse les dossiers de condamnations à la peine capitale. M. de Montalivet raconte qu'une nuit, à cette heure avancée que Louis-Philippe consacrait aux affaires les plus graves, il le surprit penché sur un cahier dont plusieurs pages étaient écrites par lui. « Sur ce cahier, lui dit le roi interrogé, j'enregistre les noms des criminels condamnés à la peine de mort, de ceux que mon droit de grâce n'a pu protéger contre le cri de ma conscience ou les décisions de mon cabinet. J'y inscris le fait, les circonstances principales, les avis divers des magistrats, l'opinion de mon conseil... Je veux que mes fils sachent quel cas j'ai fait, quel cas ils doivent faire de la vie des hommes. »

quoique plusieurs fois modifié, il devait demeurer jusqu'à sa dissolution définitive (22 fév. 1836) fidèle à son programme politique; c'était celui du 13 mars, celui de Louis-Philippe.

Au dehors, l'on soutenait, de concert avec l'Angleterre, par la diplomatie et par les armes, contre le roi Guillaume et le mauvais vouloir du continent, l'existence du nouveau royaume de Belgique (1832). Plus tard, lors des conférences de Tœplitz et de München-Grætz entre les souverains de Prusse, d'Autriche, de Russie et leurs ministres, le gouvernement français déclara que si un régiment étranger mettait le pied en Belgique, en Suisse ou en Piémont, à l'instant même nos soldats franchiraient la frontière. Les affaires de la péninsule Ibérique commençaient à appeler vivement son attention. A la mort de Ferdinand VII, sa fille Isabelle fut reconnue comme reine d'Espagne; on s'associait aux succès de dom Pedro en Portugal; et le traité de la quadruple alliance fut signé (22 avril 1834) entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, pour assurer, autant que possible, le rétablissement de l'ordre dans la péninsule et le triomphe des idées libérales, représentées par les gouvernements constitutionnels des reines Isabelle et dona Maria contre les prétentions absolutistes de don Carlos et de dom Miguel.

A l'intérieur, M. Guizot (*voy.* ce nom) donnait au ministère de l'instruction publique une importance de plus en plus considérable et bienfaisante; la chambre accueillit favorablement la loi célèbre sur l'instruction primaire, l'une des plus fécondes du règne en heureux résultats. Elle vota la loi importante sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, accorda au ministre des travaux publics un crédit de cent millions pour des entreprises utiles à la nation, et promulgua la loi sur l'organisation départementale. Le 28 juillet la statue de l'empereur Napoléon fut rétablie sur la colonne de la place Vendôme : c'était comme une glorieuse réparation favorablement accueillie par l'opinion publique.

Mais les partis vaincus en 1832 n'avaient pas renoncé à leurs espérances et à leurs haines; le jour de l'ouverture de la session (19 nov. 1832) un coup de pistolet avait été tiré sur le roi, près du Pont Royal; c'était la première de ces nombreuses tentatives qui devaient si souvent désormais mettre en danger les jours de Louis-Philippe. Les défiances étaient sans cesse entretenues et accrues contre le pouvoir. Ainsi le gouvernement avait formé le projet d'élever autour de Paris des fortifications capables de mettre la capitale à l'abri d'une surprise; ce projet donna lieu à de vives discussions dans la chambre, mais surtout à de violentes déclamations dans les journaux, qui accusaient le roi de vouloir *embastiller* Paris, afin de mieux pouvoir bombarder la ville en cas d'émeute. L'émotion fut si forte que l'on crut prudent de suspendre les travaux commencés. De nouvelles associations, protégées par des députés, s'organisaient pour la liberté de la presse, pour l'instruction populaire, etc., avec l'intention bien arrêtée de réunir dans une action commune toutes les forces ennemies du gouvernement; des sociétés secrètes, et surtout celle des Droits de l'Homme, devinrent encore plus menaçantes, et cherchaient à exciter les passions dans les nombreuses associations ouvrières de Paris, en soulevant les questions dangereuses d'augmentation des salaires, de fixation des heures de travail, etc. : on se proposait de fatiguer le gouvernement par de fréquentes émeutes et de préparer ainsi une nouvelle insurrection.

Le roi s'efforçait cependant de calmer les esprits; c'était surtout dans ses voyages, comme il aimait à le répéter, qu'il trouvait l'occasion naturelle d'expliquer ses idées, autant qu'il le pouvait. Dans une excursion en Normandie, il s'exprimait ainsi : « Aujourd'hui les nations ont leurs flatteurs comme jadis les rois; et ces flatteurs savent aussi bien altérer la vérité par la flatterie que la comprimer par l'insulte et l'obscurcir par la calomnie. C'est au temps et à la raison publique à en faire justice, et ce n'est qu'en repoussant l'optique de la passion et de la partialité, que l'esprit du peuple parvient à juger sainement les choses et à démêler ses véritables intérêts. C'est ainsi qu'on peut apprécier les avantages dont on jouit et qu'on ne s'expose pas à les compromettre pour courir après des chimères, en rappelant les malheurs qu'elles ont fait peser sur la France. »

Ces paroles et bien d'autres n'étaient ni comprises ni entendues même par les ennemis du gouvernement. Les crieurs publics, affiliés en grand nombre aux sociétés secrètes, *colporteurs de scandale, hérauts d'armes de l'émeute* (L. Blanc), troublaient sans cesse la tranquillité et répandaient audacieusement une foule d'écrits, pamphlets ou journaux, hostiles à la royauté, *où la mauvaise foi des attaques le disputait à la grossièreté du langage* (id.). On leur répondit par la loi sur les crieurs publics, qui les soumettait à la nécessité d'une autorisation préalable de l'autorité municipale. Aux manifestes de la Société des Droits de l'Homme, qui par l'organe de *La Tribune* réclamait la république, le suffrage universel, et provoquait assez clairement à l'insurrection, on opposa la loi contre les associations, qui se montrait plus sévère et plus explicite que l'article 291, sujet de tant de controverses. « Sans cette loi, a dit M. L. Blanc, c'en était fait de la monarchie constitutionnelle, rien de plus certain. M. Thiers avait raison de dire : Tout cet arbitraire, il nous le faut, ou nous sommes perdus. » — La discussion passionnée de la loi à la chambre était aux yeux de tous le prélude d'une nouvelle bataille; la lutte éclata à Lyon (9-12 avril).

puis à Paris (13-14 avril 1834); mais partout l'émeute était comprimée, et l'on apprit bientôt que l'ordre régnait dans toute la France: il y avait eu seulement quelques troubles à Grenoble, à Marseille, à Lunéville, où un complot de sous-officiers, affiliés à la Société des Droits de l'Homme, avait complétement échoué.

A la même époque, par un heureux contraste, qui semblait condamner les auteurs des derniers événements, l'exposition des produits de l'Industrie, ouverte le 1er mai, montrait les progrès considérables accomplis depuis la révolution de Juillet; et le roi, dans ses nombreuses visites aux exposants, savait donner à chacun de précieux encouragements et même des conseils bienveillants : il aimait à faire preuve de ses connaissances variées et positives dans les arts industriels et mécaniques, et il méritait les marques générales de sympathie qui l'accueillirent.

Les élections qui suivirent (juin 1834) furent favorables au gouvernement, malgré les efforts réunis des légitimistes et des républicains pour faire échouer ses candidats. Mais deux questions commencèrent alors à porter le trouble dans la majorité et à exciter des défiances funestes à la monarchie de Juillet; c'étaient les questions de l'amnistie et de la présidence réelle du conseil, soulevées par cette fraction de la chambre que l'on désignait sous le nom de *tiers parti*. De là des difficultés, des prétentions, des intrigues parlementaires, qui amenèrent des changements dans le ministère, puis la formation du ministère *des trois jours* ou du duc de Bassano (novemb.), enfin le rappel aux affaires des ministres du 11 octobre, sauf quelques changements peu importants.

Le roi n'était pas personnellement opposé à l'amnistie, toujours il s'était montré favorable aux idées de clémence; mais ici pouvait-on sérieusement accorder l'amnistie à tous les accusés d'avril, sans méconnaître les nécessités impérieuses de l'ordre public, toujours en péril? Pouvait-on donner gain de cause aux réclamations des orateurs, qui ne se contentaient pas de faire voir, avec assez de raison, les difficultés de ce procès *monstre*, mais qui attaquaient la compétence de la chambre des pairs et déclaraient qu'il n'y avait pas de procès possible, parce qu'il n'y aurait en présence que des ennemis et point de juges. La chambre décida que ce procès aurait lieu; l'on sait comment il se prolongea, au milieu de tant d'incidents regrettables, jusqu'au commencement de l'année 1836. L'autre question soulevée par le tiers parti était celle de la présidence réelle du conseil; au milieu des déclarations assez embarrassées des orateurs, on put facilement comprendre qu'ils reprochaient au roi de s'immiscer trop complétement dans les délibérations du conseil, de vouloir trop diriger les ministres et de fausser ainsi le régime constitutionnel. Mais la chambre se rallia au ministère, surtout lorsque M. de Broglie, qui avait précédemment donné sa démission devant un vote de la dernière chambre au sujet de l'indemnité américaine, eut repris son ancienne place auprès de ses collègues, MM. Guizot et Thiers, avec le titre de président du conseil (12 mars 1835); de tels hommes en effet pouvaient difficilement passer pour n'être que les *commis de la royauté*. C'est alors que l'on vota l'utile et importante loi sur les caisses d'épargne; et l'indemnité de vingt-cinq millions, réclamée depuis longtemps par les États-Unis, fut enfin accordée, après des débats fort animés; ils furent sur le point d'amener une rupture, que la prudence du roi parvint à prévenir.

Le 28 juillet 1835, au moment où Louis-Philippe passait la revue de la garde nationale, la formidable explosion d'une machine infernale ensanglanta le boulevard du Temple : le duc de Trévise, des généraux, des officiers, des hommes et des femmes tombent frappés par cette mitraille; dix-huit personnes perdent la vie. Le roi eut le front effleuré par une balle; les chevaux des ducs d'Orléans et de Nemours furent blessés; Louis-Philippe resta calme, au milieu de l'émotion générale; il rassura de la voix et du geste ceux qui l'entouraient, et acheva la revue, accueilli par des cris innombrables de joie, de colère et de vengeance (1). L'attentat de Fieschi, Pépin et Morey fut l'occasion de lois nouvelles, jugées nécessaires pour défendre le gouvernement et protéger la royauté; elles érigeaient de simples délits en attentats contre la sûreté de l'État, lorsqu'ils excitaient à la haine ou au mépris de la personne du roi et de son autorité constitutionnelle; elles autorisaient le ministère à créer, dans le cas de rébellion, autant de cours d'assises qu'il le faudrait; on attribuait au jury le vote secret, en réduisant le nombre de voix nécessaire pour la condamnation. Malgré de vives discussions, malgré la gravité des paroles de Royer-Collard, qui reprochait au gouvernement de vouloir faire de la chambre des pairs un *instrument de règne*, lorsqu'elle n'avait pas mérité pareil traitement, les projets de lois furent adoptés par les deux chambres, même avec certaines dispositions aggravantes; ce sont les fameuses *lois de septembre*. Elles irritèrent les partis, donnèrent lieu à bien des déclamations passionnées, mais elles ne désarmèrent pas les haines; et l'on continua, non seulement à discuter très-librement sur toutes les personnes,

(1) M. L. Blanc raconte le fait suivant : « M Thiers ayant appris que des conspirateurs avaient formé le dessein de lancer dans la voiture royale un projectile enflammé, propose au roi de faire monter ses aides de camp dans la voiture; le roi se récrie, et déclare qu'il entend jouer lui-même cette partie. Mais au moment du départ la reine et les princesses se présentent éplorées; la reine voulut être du voyage, et il fut impossible de la faire céder. M Thiers alors sollicita l'honneur de prendre place dans la voiture menacée, et l'on risqua le voyage, qui n'eut pas de suites, rien ne montre mieux à quelles angoisses la royauté se trouvait condamnée. » (*Hist. de Dix Ans*, t. IV p. 466.)

mais à attaquer le pouvoir de la manière la plus irrespectueuse, en accusant tous ceux qui le défendaient de complaisance, de bassesse, de vénalité, en se servant de l'arme odieuse de la caricature pour amoindrir, dépopulariser, démoraliser.

II[e] Période. — Jusque alors les chefs du parti gouvernemental, malgré de légères dissidences, étaient restés étroitement unis, et avaient entraîné la chambre dans la lutte contre les ennemis de la royauté constitutionnelle. Maintenant qu'elle semblait affermie sur des bases solides, ils allaient se diviser : deux pouvoirs restaient en présence ; celui du roi, celui de la chambre : comment déterminer, limiter leur action réciproque ? A qui appartiendra l'influence principale dans la direction du gouvernement ? Suivant les uns, le roi exécute ; il *règne et ne gouverne pas ;* c'est le parlement qui gouverne, par l'intermédiaire de ministres responsables : telle est la théorie et la pratique de l'Angleterre. Les autres réclamaient pour la royauté une action plus directe et plus conforme au génie et aux traditions du peuple français ; ils reprochaient à leurs adversaires de vouloir la monarchie sans aucune des conditions de la monarchie ; de déclarer la royauté nécessaire, pourvu qu'elle se maintînt à l'*état de statue immobile dans sa niche ;* d'être moins francs et moins logiques que les républicains, qui supprimaient la royauté comme inutile (1).

Louis-Philippe n'était pas homme assurément à jouer le rôle de roi fainéant et à se mettre en tutelle en nommant un vice-roi ; il avait trop la conscience de sa valeur personnelle et des services qu'il pouvait rendre ; il était trop convaincu de la nécessité d'un pouvoir royal fort et agissant, pour être respecté et durer. Aussi sa patience fut-elle mise à de pénibles épreuves pendant la période, de plus de quatre années, qui s'écoula depuis le 22 février 1836 jusqu'au 29 octobre 1840 : c'est le temps des crises ministérielles, ce *fléau moderne*, comme il l'écrivait ; c'est le temps de ces luttes sans grandeur et sans profit, de ces rivalités personnelles, de ces intrigues de couloirs et de cour, qui ont fait douter plus d'une fois de l'excellence du gouvernement parlementaire. La question de la conversion des rentes, soulevée par M. Humann, sans l'avis de ses collègues, fut l'occasion de la retraite des ministres du 11 octobre. L'on vit successivement le ministère du 22 février (1836), dirigé par M. Thiers ; celui du 6 septembre (1836), dirigé par MM. Molé et Guizot ; celui du 15 avril (1837), dirigé par M. Molé ; après deux dissolutions consécutives de la chambre (oct. 1837, fév. 1839), le ministère intérimaire du 31 mars (1839) ; puis le ministère du 12 mai (1839), sous la présidence du maréchal Soult ; enfin le ministère du 1[er] mars (1840) dirigé par M. Thiers, qui dura seulement jusqu'au 29 octobre (1840). Avec de pareils changements, il était difficile qu'il n'y eût pas beaucoup d'incertitudes, de tergiversations dans la marche du gouvernement, et sans aucun doute elles auraient été plus grandes et surtout plus compromettantes sans l'action incessante et supérieure du roi. Notons seulement quelques-uns des faits les plus saillants de cette période du règne.

(1) *Voir* L. Blanc, t. IV, p. 494. — *Mem. de M. Guizot*, t. II, p. 184, etc., etc.

Sous le ministère du 22 février, quelques réformes introduites dans le régime douanier font pousser de grands cris aux protectionnistes ; on vote une loi importante sur les chemins vicinaux, et on abolit la loterie ; l'arc de triomphe de l'Étoile est inauguré le 29 juillet, et l'obélisque de Louqsor est élevé sur la place de la Concorde. Un nouvel attentat menace les jours du roi ; au moment où il se rendait à Neuilly avec la reine et sa sœur, au sortir du guichet du Pont-Royal, Alibaud lui tire un coup de fusil, sans l'atteindre (25 juin). Au dehors, M. Thiers cherche à se rapprocher des grandes puissances continentales, dans l'espoir, bientôt déçu, d'une alliance entre le duc d'Orléans et une archiduchesse d'Autriche ; il ferme les yeux sur l'occupation de Cracovie par les armes des trois puissances ; intervient en Suisse dans l'affaire des réfugiés politiques, qui menaçaient de troubler de là la tranquillité des États voisins ; mais il ne peut obtenir l'intervention de la France en Espagne, et il se retire.

Le ministère du 6 septembre débute par une amnistie partielle de soixante-deux condamnés politiques et par la mise en liberté des ministres de Charles X ; le vieux roi mourait alors à Goritz (6 nov.), au milieu de l'indifférence de la population française. A peine le ministère avait-il eu le temps de s'installer qu'éclate à Strasbourg un complot militaire : le prince Louis-Napoléon Bonaparte, héritier de la famille impériale, depuis la mort du duc de Reichstadt, essaye de soulever la garnison de cette ville (28 oct.) ; il voulait, en cas de succès, faire appel au suffrage universel, réclamer un congrès national et le rétablissement de l'empire. Mais il fut arrêté, bientôt transféré à Paris, puis mis à Lorient sur une frégate qui le transportait à New-York. Au même moment, une conjuration militaire républicaine échoua également à Vendôme. A la chambre, le gouvernement fut vivement attaqué pour avoir mis hors de jugement le prince Louis-Napoléon, et M. Dupin surtout déplora le fait qui avait amené la violation de la justice dans le temps où le jury de Colmar prononça un verdict d'acquittement en faveur des accusés de Strasbourg (18 janv. 1837). Le gouvernement répondit à ce verdict par des mesures nouvelles de rigueur ; le ministère présenta la loi *de disjonction*, qui dans les cas où des militaires auraient commis des crimes ou délits politiques de complicité avec des personnes de l'ordre civil,

séparait les causes, et renvoyait les uns devant les conseils de guerre, les autres devant les tribunaux ordinaires. Malgré les efforts des orateurs du gouvernement, soutenus de l'éloquence de M. de Lamartine, la loi de disjonction, vigoureusement attaquée par M. Dupin, fut rejetée (7 mars) : ce qui avait peut-être contribué surtout à ce résultat, c'est que le roi avait fait proposer de donner au duc de Nemours, à titre d'apanage, le château et les dépendances de Rambouillet, avec quelques autres propriétés du domaine de l'État ; des rancunes, des préventions de tous genres accueillirent cette proposition. Les nouveaux pamphlets de M. de Cormenin (*Lettres d'un Jacobin*) eurent la plus grande popularité, et contribuèrent à faire accuser Louis-Philippe d'avarice, de cupidité, du désir de restaurer l'ancienne aristocratie ; d'autres ont pensé que s'il poursuivit avec tant d'âpreté, alors et plus tard, cette malheureuse idée de dotation, c'est qu'il était convaincu de la légitimité de ses demandes et blessé personnellement de l'injustice de ses contradicteurs, au point de s'aveugler complétement sur les répugnances de l'opinion publique. Il avait à tort compté sur plus de faveur, surtout après deux nouveaux complots dirigés contre lui, celui de Neuilly et celui de Meunier, qui avait brisé d'un coup de pistolet la glace de sa voiture, au moment où il allait ouvrir la session (27 décembre).

Après le rejet de la loi de disjonction, le cabinet divisé fut dissous ; et le 15 avril 1837 M. Molé composa un nouveau ministère, dont tous les membres semblaient disposés à vivre en bon accord avec le roi. Pendant quelque temps Louis-Philippe put croire qu'il avait rencontré un ministère conforme à ses vœux et à sa politique (*voy.* Molé, Montalivet, Salvandy, etc.). Le 8 mai l'amnistie fut accordée par ordonnance royale à tous les détenus condamnés pour crimes ou délits politiques ; cette mesure de clémence, qui a été plus d'une fois condamnée, comme un acte de sentimentalité imprévoyante, et qui rendait en effet à la liberté des ennemis intraitables du gouvernement, eut lieu à l'occasion du mariage de l'héritier du trône avec la princesse Hélène, sœur du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin ; ce mariage fut célébré le 30 mai, à Fontainebleau, au milieu de réjouissances splendides. Quelques jours après (10 juin) se fit l'inauguration du musée national de Versailles. Depuis 1832 Louis-Philippe avait eu l'heureuse idée de restaurer le magnifique palais de l'ancienne monarchie et de le consacrer aux plus glorieux souvenirs de la France ; il avait étudié avec le plus grand soin les plans primitifs de Louis XIV et de Louis XV, indiqué les réparations, rendu la chapelle à son ancienne splendeur, déterminé et payé toutes les dépenses ; il avait généreusement appelé les peintres et les sculpteurs à concourir à l'embellissement de l'immense palais : « Lui-même, dit M. de Montalivet, a discuté et tracé le plan de toutes les salles, de toutes les galeries, qui contiennent plus de quatre mille tableaux et portraits, et environ mille œuvres de sculpture. Il a désigné lui-même la place qui devait être attribuée à chaque époque, à chaque personnage. Le royal ordonnateur ne reculait devant aucun acte de l'impartialité même la plus hardie. Il décida dès le début que tout ce qui était national devait être mis en lumière, que tout ce qui était honorable devait être honoré (1). » On a conservé les 898 procès-verbaux des visites de Louis-Philippe au palais de Versailles, et on a évalué à près de 25 millions les dépenses qu'il lui occasionna. Au reste il s'occupait aussi d'entretenir avec beaucoup de soin les résidences royales ; Fontainebleau avait été magnifiquement restauré, et le roi fit aussi des dépenses considérables pour les précieuses collections du Louvre, qu'il aimait à visiter et à étudier pendant son séjour d'hiver à Paris. Malheureusement les fêtes du mariage furent interrompues par la funeste catastrophe du Champ-de-Mars (14 juin) ; et beaucoup, se rappelant les noces ensanglantées de Louis XVI et de Marie-Antoinette, crurent y voir un triste présage, qui devait cruellement se réaliser.

La session de 1837 et celle de 1838, après la dissolution de la chambre, furent assez tranquilles, mais peu fécondes ; on reprochait au ministère sa timidité, son défaut d'initiative. On avait voté plusieurs bonnes lois sur le système décimal obligatoire, sur les faillites et les banqueroutes ; on avait supprimé les maisons de jeu. Mais dans la grande question des chemins de fer le ministère, à plusieurs reprises, s'était montré faible et indécis ; on craignait de donner au gouvernement une trop grande influence si l'État était chargé des travaux, on s'effrayait des dépenses, enfin l'esprit de parti, ayant pour auxiliaires de nombreux intérêts privés, fit rejeter l'exécution des grandes lignes par l'État (10 mai 1838).

Un nouveau complot contre le roi fut découvert (affaire Hubert, Steuble et Laura Grouvelle) et puni ; le lieutenant Laity fut condamné par la cour des pairs pour sa brochure relative aux événements de Strasbourg. La paix régnait en Europe ; les troupes françaises quittèrent Ancône ; la chambre avait jugé qu'il n'était pas nécessaire d'intervenir en Espagne ; il y avait de bons rapports avec la cour de Prusse ; et jamais l'alliance avec l'Angleterre n'avait paru plus intime qu'au moment où le maréchal Soult allait assister au couronnement de la jeune reine Victoria. En Amérique, l'amiral Leblanc punissait Rosas de ses mauvais procédés, en bloquant les ports de la république Argentine et en occupant l'île de Martin-Garcia, qui commande l'embouchure de l'Uruguay (oct. 1838). L'amiral

(1) *Louis-Philippe et la Liste civile* ; 1851.

Baudin et le prince de Joinville, à Haïti et surtout sur les côtes du Mexique, soutenaient l'honneur du pavillon; la prise de Saint-Jean d'Ulloa (27 nov.) amena une paix avantageuse à la France; enfin, la naissance du comte de Paris (24 août) semblait un nouveau gage de bonheur et de stabilité. Mais dans la session de 1839 les luttes de la coalition, déjà préparée depuis quelque temps, s'engagèrent avec une ardeur incroyable. Précédemment les principaux chefs des partis dans la chambre, MM. Guizot, Thiers, Odilon-Barrot, Berryer, Garnier-Pagès, tout en attaquant la politique de M. Molé, s'étaient combattus les uns les autres. Maintenant, ralliés pour défendre, disaient-ils, la prééminence de l'autorité parlementaire et sauver les véritables principes constitutionnels, que proclamait une brochure célèbre de M. Duvergier de Hauranne, ils formaient une coalition qui jeta l'étonnement et le désordre dans les esprits. C'était la couronne elle-même, l'influence personnelle du roi, qui se trouvait en jeu dans cette querelle : la coalition triompha; la royauté fut moralement vaincue. Malgré la remarquable résistance de M. Molé, il dut succomber: la majorité pour l'adresse ne fut que de huit voix (20 janv. 1839).

Louis-Philippe fut cruellement frappé dans ses affections de père : Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg, aimée et justement populaire par son esprit, son cœur et ses talents, venait de mourir de consomption, à Pise (2 janv.); cette fin prématurée causa une profonde douleur dans le sein d'une famille étroitement unie. Cependant le roi, s'arrachant à son deuil, revint aussitôt à Paris, résolu de soutenir le ministère ou plutôt son autorité menacée en faisant appel aux électeurs. Malgré tous les efforts du gouvernement, les élections furent favorables à la coalition, et le cabinet donna pour la seconde fois sa démission; elle fut acceptée. Mais le roi, soit qu'il ne voulût pas paraître céder complétement, soit qu'il fût réellement très-embarrassé de former un ministère avec les éléments que lui présentait la coalition, nomma un ministère intérimaire (31 mars) : on fut pendant six semaines en pleine crise ministérielle; la vie parlementaire semblait s'être retirée du gouvernement; les difficultés de la monarchie représentative étaient étalées à tous les regards, et exagérées par une presse violente et souvent peu loyale. Les républicains socialistes crurent l'occasion favorable pour prendre les armes; mais l'insurrection du 12 mai, facilement réprimée, hâta la solution ministérielle, et fut une leçon ou du moins un avertissement pour les amis d'un bouleversement : les passions de la coalition furent singulièrement affaiblies, et le ministère, présidé par le maréchal Soult, fut assez bien accueilli par la nouvelle chambre. Le gouvernement put alors se livrer à l'étude de lois utiles et de réformes administratives ; il s'occupait de l'établissement des grandes lignes de chemins de fer, mais il était forcé de venir au secours des compagnies. On commençait aussi à demander avec instance des réformes électorales et parlementaires ; des comités réformistes s'organisaient; des banquets avaient pour but d'en répandre les idées dans le pays ; mais la majorité de la chambre, de concert avec le gouvernement, tout en reconnaissant qu'il y avait quelque chose à faire, tout en acceptant l'idée d'une réforme, comme une question d'avenir, ajourna les différentes propositions. Le rejet d'une dotation de 500,000 francs pour le duc de Nemours, dont la demande, après un refus antérieur, était un acte qu'il eût été plus sage d'éviter, fut l'occasion de la retraite du ministère (20 fév. 1840).

M. Thiers reparut au pouvoir, comme président du conseil, à la tête d'une administration qui semblait plus favorable aux innovations (1er mars). Il affectait de déclarer qu'il serait à la fois ministre de la couronne et ministre indépendant; cependant la plupart des questions graves ou périlleuses à l'intérieur furent éludées ou remises : on se contenta de développer les progrès du commerce et de l'industrie (nouvelles lignes de chemins de fer, crédits pour l'établissement d'un service de paquebots transatlantiques, loi sur les tribunaux de commerce) et de satisfaire l'opinion publique par plusieurs mesures populaires, telles que l'amnistie pour les délits politiques, à l'occasion du mariage du duc de Nemours avec la princesse Victoire de Saxe-Cobourg (27 avril); la loi sur la translation des restes de Napoléon de Sainte-Hélène à Paris (12 mai); l'inauguration de la colonne de Juillet et translation des restes des combattants de Juillet, etc. Au moment où de nouvelles coalitions d'ouvriers troublaient l'ordre à Paris, où les affaires extérieures jetaient l'émotion dans le pays, le prince Louis-Napoléon échoua dans une nouvelle tentative à Boulogne (5 août): arrêté avec ses compagnons, il fut traduit devant la cour des pairs (28 sept.) et condamné à un emprisonnement perpétuel (6 oct.). Quelques jours après (22 octobre) un nouvel attentat contre les jours du roi échoua; ce fut celui de Darmès.

Pendant cette période, Louis-Philippe exerça une grande influence sur les affaires extérieures, et se trouva en contradiction avec M. Thiers (*voy.* ce nom), d'abord au sujet des affaires d'Espagne, ensuite dans la question d'Orient. Depuis l'avénement d'Isabelle, l'Espagne était sans cesse troublée par les factions et les guerres civiles; plusieurs fois M. Thiers, s'appuyant sur le traité de la quadruple alliance, voulut intervenir avec une armée au delà des Pyrénées; le roi s'y refusa toujours, et ce fut l'occasion de la retraite du cabinet du 1er mars. Il craignait de s'engager dans une guerre longue, difficile et chanceuse; il voulait seulement écarter de Madrid l'influence des cours absolutistes, protéger les idées de liberté modérée contre don Carlos, contre les révolutionnaires et contre les menées de l'Angleterre, fa-

vorable aux progressistes et même aux exaltés; en définitive les affaires d'Espagne devaient se terminer d'une manière avantageuse à l'influence française; et le gouvernement représentatif, au milieu de complications sans nombre, se fonda dans la Péninsule.

Dans la question d'Orient, suscitée par la lutte de Méhémet-Ali contre le sultan (*voy.* MÉHÉMET, IBRAHIM, PALMERSTON, GUIZOT, THIERS, etc.), Louis-Philippe, pour maintenir la paix européenne, devait résister aux influences les plus diverses : à celle de ses ministres et de ses enfants, surtout à celle du duc d'Orléans; aux tendances de la chambre, favorable à la cause du pacha, comme aux passions populaires et patriotiques, soulevées dans tout le pays; aux injures et aux menaces de la presse étrangère; au mauvais vouloir et aux mauvais procédés des grandes puissances. En apprenant le traité blessant pour la France du 15 juillet, il sortit de son calme habituel, et s'emporta violemment contre ceux qui l'avaient signé : « Eh quoi! disait-il, c'est moi qui depuis dix ans sers de digue au torrent révolutionnaire, aux dépens de ma popularité, de mon repos, souvent au péril de ma vie; ils me doivent la paix de l'Europe; et c'est ainsi qu'ils méconnaissent les services que je leur ai rendus. » — « Si la guerre s'engage, écrivait-il, que lord Palmerston et ceux qui n'y voient peut-être des dangers que pour la France, sachent bien que quels que puissent être les premiers succès d'un côté ou de l'autre, les vainqueurs seront aussi immaniables que les vaincus; l'état actuel de toutes les têtes humaines ne s'accommodera de rien et bouleversera tout. *The world shall be unkinged* ». M. Thiers ne voulant pas renoncer à sa politique, le cabinet donna sa démission, et le ministère du 29 octobre fut appelé pour maintenir la paix du monde.

IIIe Période. — Ici commence une troisième et dernière période du règne de Louis-Philippe; le cabinet du 29 octobre, présidé par le maréchal Soult, et modifié par divers remplacements, mais représenté surtout par M. Guizot, doit durer jusqu'à la chute de la monarchie; plus de luttes entre le parlement et la royauté; plus de dissidences entre le roi et ses ministres (*voy.* SOULT, GUIZOT, DUCHATEL, VILLEMAIN). La majorité conservatrice, lente à se former, allait enfin se discipliner, grâce aux efforts habiles de M. Duchâtel; on lui a reproché ses *tendances un peu étroites, âpres* et *égoïstes;* on lui a reproché de s'être trop souvent laissé *déborder par la turbulence et par les clameurs de l'opposition;* elle n'en devait pas moins soutenir pendant plus de sept années la politique générale du gouvernement Tous les actes de cette période, toute la correspondance du roi, nous montrent l'étroite union de ses pensées et de ses affections avec ses ministres. « Vous connaissez tout le prix que j'attache à conserver mon ministère, et tout me fait espérer qu'il se consolidera de plus en plus (1). » Dans une de ces lettres, si nombreuses et si curieuses, au roi des Belges, qu'il aimait et estimait singulièrement, nous lisons cette appréciation de M. Guizot : « Ce qui gâte toutes nos affaires, c'est qu'en général nos hommes politiques ont une surabondance de courage et d'audace quand ils sont dans l'opposition, tandis que dans le ministère ils sont *feigherzig* et toujours prêts à tout lâcher, en disant au roi : *Tire-t'en, Pierre, mon ami,* comme dans la chanson. Il faut trouver un Guizot pour obvier à ces maux, un homme qui sache tenir tête à ses adversaires, et qui sache aussi secouer ses amis, lorsqu'ils s'effrayent et qu'ils viennent le tirer par les basques de son habit pour le faire tomber à la renverse, quand les adversaires n'ont pas réussi à le faire tomber sur le nez ; et c'est parce que Guizot a eu le nerf de résister à tous ces ébranlements qu'il a déjà six ans de ministère passés et une jolie perspective d'avenir. Je conviens que la denrée est rare, etc. (2). » Aussi renvoyons-nous naturellement à l'article consacré à M. Guizot (voir aussi les noms des ministres du 29 octobre) pour la connaissance des faits principaux de cette période. L'on verra qu'elle fut loin d'être stérile, au dehors comme au dedans, et qu'elle ne fut pas exempte d'agitations A l'intérieur, on proposait et l'on adoptait de nombreuses lois de finances, des réformes administratives, judiciaires, économiques, d'une utilité incontestable : loi sur les fortifications de Paris; loi sur le travail des enfants dans les ateliers et manufactures (mars 1841); loi relative à l'établissement des grandes lignes de chemins de fer (mai, juin 1842): loi sur les brevets d'invention (mars 1843); loi pour la réorganisation du conseil d'État (20 avril 1843); lois sur la police du roulage et sur le recrutement (avril 1843); lois sur le sucre indigène, la police de la chasse et celle des théâtres (mai 1843); lois sur les patentes (mars 1844); sur les prisons (mai 1844); sur les caisses d'épargne (juin 1845); sur la police des chemins de fer (juillet), etc. Le 15 décembre 1840, le prince de Joinville avait ramené à Paris les cendres de Napoléon, et des funérailles solennelles avaient été célébrées aux Invalides; le 15 août 1841, on inaugura à Boulogne la colonne de la Grande-Armée. La difficile et grave querelle du clergé et de l'université avait longtemps porté l'agitation dans les esprits; et les tentatives faites successivement par MM. Villemain et de Salvandy pour donner une loi d'instruction secondaire, conciliant tous les intérêts, n'avaient pas été couronnées de succès; le gouvernement avait mieux réussi, par de sages négociations avec la cour de Rome, à apaiser l'émotion causée par les attaques contre les jésuites. Mais à plusieurs

(1) Lettre à la reine d'Angleterre.
(2) Lettre du 9 mai 1846.

reprises la tranquillité publique avait été troublée de différentes manières : en 1841, à l'occasion du recensement ordonné par M. Humann, et par des inondations dans le midi; en 1846, dans le bassin houillier de Saint-Étienne, pour la question des salaires; puis à Toulouse, Montpellier et Perpignan, à propos des élections; en 1847, il y avait eu des émeutes causées par la cherté des grains, etc. Au dehors, la paix n'avait pas été sérieusement menacée en Europe; M. Guizot, comme le roi, déclarait que « l'intérêt supérieur de toutes les puissances était le maintien de la paix, partout et toujours, le maintien de la sécurité dans les esprits, comme la tranquillité dans les faits ». Aussi dès le 13 juillet 1841 la France rentrait dans le concert européen par le traité des détroits. Dès lors l'influence pacifique de la France et des idées constitutionnelles se répandait au dehors, en Espagne avec le triomphe des modérés; dans presque toute l'Italie, surtout depuis l'avénement du pape Pie IX; en Grèce, comme en Belgique, et même sur une partie de l'Allemagne.

Pour assurer ces heureux résultats, pour maintenir la paix du monde, Louis-Philippe regardait comme nécessaire une alliance intime avec l'Angleterre. Aussi pour l'obtenir et la conserver, malgré les défiances et les préjugés des deux peuples, que de zèle extrême, que d'habileté, que de souplesse! C'était avec une véritable passion qu'il ne cessait de travailler à cette *entente cordiale*, comme il aimait tant à l'appeler; et bien souvent l'opinion publique lui reprocha les sacrifices qu'il était forcé de faire pour cette alliance. Il faut lire sa correspondance avec ses ministres et surtout avec la reine Victoria et le roi des Belges, pour connaître et comprendre les idées politiques du roi à cet égard, ses espérances, ses joies et ses craintes. Il fut assurément bien heureux des deux visites que la reine lui fit à Eu (sept. 1843, sept. 1845), et du voyage que lui-même fit en Angleterre (oct. 1844) (1). Mais sa patience fut aussi bien éprouvée, lorsque l'opinion publique et la chambre se déclarèrent contre le traité signé au sujet du droit de visite pour la répression de la traite (1842, etc.); lorsque le ministère se crut obligé de retirer un traité avantageux de commerce conclu avec l'Angleterre, devant les préventions de l'opinion (1843), lors des discussions si vives dont la chambre fut le théâtre au sujet du désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars et de l'indemnité Pritchard (1844-45). Encore dans ces circonstances n'avait-il pas eu à lutter contre le mauvais vouloir de l'Angleterre, dont le gouvernement, au contraire, avait cédé d'assez bonne grâce et aidé Louis-Philippe à *mettre un éteignoir sur les clameurs nationales*, ou à faire oublier *Taïti et ses tristes bêtises* (1). Mais déjà, dans l'affaire de Maroc, il avait eu à conjurer les dispositions hostiles ou jalouses de l'Angleterre : « Si nous n'avions pas mis autant de vigueur et de promptitude, écrivait-il, cette misérable guerre, dont assurément l'Angleterre n'avait rien à craindre en aucun cas, serait devenue la mèche soufrée qui aurait tout embrasé.... Mais sur toutes choses, pas d'intimidation, pas de menaces; il n'y a que cela qui pourrait me déborder, si quelque chose ou quelqu'un le peut, ce dont je doute plus que jamais aujourd'hui; et surtout qu'on ne donne pas à entendre qu'on ne nous aurait pas laissé faire ceci ou cela; ce serait le moyen sûr de mettre le feu aux poudres et de faire sauter en l'air... le monde. »

La conduite du gouvernement anglais dans la sérieuse affaire des mariages espagnols fut bien plus pénible pour Louis-Philippe: il s'agissait ici tout à la fois des intérêts de sa famille et des intérêts de la politique française; il réussit, malgré les intrigues et l'opposition du gouvernement anglais (2); mais l'*entente cordiale* n'existait plus entre les deux cabinets, et les rapports d'affectueuse sympathie entre les souverains semblaient même bien altérés, surtout après la lettre de la reine Victoria à la reine Amelie du 10 septembre 1846. C'était, comme il l'écrivait à la reine des Belges, *l'un des plus pénibles chagrins qu'il eût éprouvés, et Dieu sait*, ajoutait-il, *que je n'en ai pas manqué dans le cours de ma longue vie!* Il souffrait surtout de se trouver, pour *la première fois*, *après une vie comme la sienne, exposé au soupçon, ou même à l'accusation d'avoir manqué de parole*. Aussi devait-il garder une sorte de ressentiment contre lord Palmerston, qui ne cessait depuis lors de contrecarrer la politique française; mais il était décidé à lui résister; et, comme il l'écrivait à M. Guizot : « J'ai confiance dans le succès; j'espère que lord Palmerston *s'y brûlera les pattes*; je ne sais si notre entente cordiale ne subira pas une espèce d'éclipse, mais je n'ai aucun doute, en tous cas, qu'elle ne soit promptement dissipée, et que notre astre ne reparaisse peu après, plus brillant qu'auparavant. »

Pendant cette période de nombreux traités de commerce furent conclus, et notamment avec la Hollande (26 mai 1841); avec la Chine (1844); et la Perse (1847); avec la Belgique (13 déc. 1845) (3); le pavillon français se fit respecter

(1) « Bénissons le ciel, écrivait-il le 14 déc. 1844, qu'il se soit établi entre nous tous cette confiance personnelle et cette affection mutuelle qui résisteront à tous les tiraillements qui pourront surgir, et qui seront toujours un puissant auxiliaire pour maintenir et défendre cette *entente cordiale*, véritable base du repos du monde et de la prospérité de nos pays. »

(1) Paroles du roi.

(2) Voir les lettres nombreuses de Louis-Philippe sur cette affaire, mais surtout sa lettre justificative à sa fille, la reine des Belges, du 14 septembre 1846, dans la *Revue rétrospective*.

(3) A l'occasion de cette dernière convention commer-

sur toutes les mers; en 1845, le fort Tamatave, à Madagascar, fut attaqué par une escadre anglo-française; quelques mois plus tard, une expédition anglo-française fut dirigée dans le Parana, dont l'entrée était forcée par le capitaine Tréhouart, et le combat d'Obligado ne fut pas sans gloire. Le gouvernement, dans l'intérêt de la marine et du commerce, avait fondé plusieurs établissements français à Nossi-Bé, dans les eaux de Madagascar (1840); aux îles Marquises et à Taïti (1842); à Grand-Bassam, Assinie et au Gabon, dans le golfe de Guinée; à Mayotte (1843). Mais c'était surtout en Algérie que nos armes avaient brillé d'un vif éclat et que le succès était définitif. Alger venait de tomber au pouvoir de la France, lorsque la révolution de Juillet éclata. Malgré la jalousie et le mécontentement de l'Angleterre, cette glorieuse conquête fut conservée, mais ce ne fut pas sans de grandes difficultés. Longtemps les destinées de l'Algérie avaient été incertaines; on était peu préoccupé dans le pays des avantages de cette belle possession; les opinions les plus contradictoires étaient émises dans les chambres; les partisans de l'occupation restreinte et même de l'abandon étaient nombreux; le gouvernement semblait incertain. Aussi, de 1830 à 1841, neuf commandants en chef ou gouverneurs généraux s'étaient succédé, sans instructions bien déterminées, sans plan bien arrêté. L'armée fut admirable de dévouement; avec de faibles ressources, l'on accomplit de grandes choses, comme la prise de Constantine (13 octobre 1837); et les ducs d'Orléans et de Nemours se distinguèrent, au milieu de ces brillants officiers qui se formaient à l'excellente école de la guerre d'Afrique. En 1841, la cause de l'Algérie fut définitivement gagnée; on donna 100,000 hommes et cent millions par an au général Bugeaud pour la conquérir et pour la coloniser; il triompha d'Abd-el-Kader dans mille combats difficiles; et en 1844, lorsque l'empereur de Maroc prêcha la guerre sainte, la frontière fut franchie, et la victoire d'Isly (14 août) assura la domination française, tandis que le prince de Joinville, après avoir bombardé Tanger et Mogador (6 et 15 août), forçait le souverain du Maroc à accepter les conditions de la paix (1). Déjà le maréchal Bugeaud avait entamé la grande Kabylie, tracé des routes, fondé des villages, grandement avancé l'œuvre de la pacification, lorsque le duc d'Aumale fut nommé gouverneur d'Algérie (1847). Depuis sept ans déjà il s'était signalé par son courage et avait acquis une grande expérience des affaires; son administration débutait heureusement par l'ordonnance du 1er sept. 1847, qui reconstituait les services administratifs de l'Algérie, et par la reddition d'Abd-el-Kader (23 nov.); l'Algérie était définitivement française, et promettait aux colons et au commerce un vaste théâtre d'activité féconde, lorsque arrivèrent les événements de 1848.

Pendant la dernière période du règne, la vieillesse de Louis-Philippe avait eu plus d'une épreuve douloureuse; un misérable assassin avait tiré sur le duc d'Aumale, rentrant à Paris à la tête de son régiment (13 sept. 1841); plus tard la vengeance et la folie avaient causé deux nouvelles tentatives de régicide (Lecomte, 16 avril 1846; Henri, 29 juillet); le 28 août 1843, le roi échappa, comme par miracle, avec la reine et une partie de sa famille, à un accident de voiture. Une année auparavant, la mort si fatale du duc d'Orléans (13 juillet 1842) avait fait un vide irréparable dans le sein de sa famille: ce fut une grande perte pour le roi et pour la monarchie constitutionnelle. Une loi de régence, présentée par le gouvernement, fut votée, le 30 août. Comme père, Louis-Philippe ne fut consolé que par les mariages successifs de ses derniers enfants; la princesse Clémentine épousa le prince Auguste de Saxe-Cobourg (20 avril 1843); le prince de Joinville, dona Francesca, sœur de l'empereur du Brésil (7 mai 1843); le duc d'Aumale, Marie-Caroline-Auguste, princesse de Salerne (oct. 1844); enfin, le duc de Montpensier, dona Luisa, sœur de la reine d'Espagne (10 oct. 1846). Mais la mort de Mme Adélaïde d'Orléans, toujours si dévouée à son frère, devait être comme le présage des malheurs plus grands qui allaient frapper le roi et toute sa famille (31 décembre 1847).

Cependant, aux premiers jours de 1848 la royauté de Juillet semblait plus affermie que jamais; le roi pouvait croire qu'il avait fondé un établissement durable, et qu'il lui serait facile de transmettre paisiblement la couronne à son petit-fils; il ne se faisait pourtant pas illusion, et disait avec tristesse à M. Guizot: « Nous aurons beau épuiser tous deux, vous, tout ce que vous avez de courage, d'éloquence et d'amour du bien public; moi, tout ce que j'ai de persévérance, d'expérience des choses et des hommes, nous ne fonderons jamais rien en France, et un jour viendra où mes enfants n'auront pas de pain. » C'est dans la plénitude de sa force, après avoir triomphé de tant d'obstacles et de tant d'ennemis, que la royauté devait soudainement disparaître, sans lutte réelle, sans résistance, devant des vainqueurs anonymes et surpris eux-mêmes, comme la France entière, comme le monde (1).

ciale, le gouvernement, par l'organe de M. Guizot, exposait ses idées: « Nous sommes des conservateurs, des protecteurs en matière d'industrie; mais ce système de protection, nous entendons le modifier, l'élargir, l'assouplir, à mesure que se manifestent des besoins nouveaux, des possibilités nouvelles..... Combien de prohibitions supprimées depuis 1830! combien de tarifs abaissés! Il est vrai qu'il est nécessaire de s'astreindre dans cette voie à plus de prudence et à plus de réserve que les ministres anglais, etc. »

(1) Il y a une lettre curieuse de Louis-Philippe au prince de Joinville, où il donne de très-bonnes raisons pour ne pas exiger du Maroc les *frais de la guerre*, 25 sept. 1844. — *Revue Rétrospective*, p. 218.

(1) Le ministère avait triomphé dans les élections de 1846, malgré les efforts suprêmes de l'opposition: « Toutes

Indiquer les causes de cette chute extraordinaire serait une entreprise par trop téméraire; on les a multipliées à l'infini, après coup, pour chercher à l'expliquer : on a accusé le principe même du gouvernement, sorti d'une émeute et condamné à périr dans une émeute; le mécanisme incomplet de la constitution de 1830; les difficultés et les dangers du gouvernement parlementaire, imposant à tous, pour pouvoir durer, beaucoup de sagesse et de mesure, beaucoup de patriotisme intelligent; on a montré la chambre des pairs, rouage inutile; la chambre des députés, cessant d'être la représentation réelle du pays, corrompue et servile; les abus et les excès de la centralisation; l'ardeur extrême pour les places et les fonctions publiques; l'immixtion de la chambre dans les détails de l'administration; les électeurs pesant sur les députés, les députés sur les ministres; on a mis en cause les partis, dont les passions étaient vives, les rancunes implacables, mais dont les forces étaient évidemment bien au-dessous d'une pareille entreprise; on a reproché à la presse sa démoralisation et son dénigrement systématique des hommes et des choses; à la littérature son action fatale sur les cœurs et les intelligences; on a montré les progrès funestes des nouvelles doctrines socialistes, prêchées dans les livres, dans les journaux, jusque dans les mairies des villes de province par des orateurs ambulants, étalées dans des romans lus par tous avec une fiévreuse curiosité, sans que le gouvernement prît la moindre précaution pour arrêter la contagion; on a accusé surtout l'imprévoyance aveugle et la turbulence vaniteuse de la bourgeoisie, qui, pleine de confiance dans la stabilité des institutions, croyait pouvoir impunément fronder le gouvernement et se glorifier dans le rôle d'une opposition taquine; la population parisienne et sa garde nationale, faisant de ses baïonnettes un rempart à l'émeute; enfin, on a attribué au roi et à ses ministres la cause première de la révolution de Février. En favorisant outre mesure le développement des intérêts matériels, ils auraient étouffé les convictions généreuses, abâtardi l'état moral de la nation et enfanté l'égoïsme; en repoussant, par système, toute innovation, toute amélioration politique (réforme parlementaire, réforme électorale, etc.), ils se seraient isolés du pays, l'auraient froissé dans ses aspirations légitimes, et, méprisés par lui, auraient mérité d'en être abandonnés au jour du danger; en voulant la paix partout et toujours, ils auraient négligé les intérêts et l'honneur de la France, blessé la fierté nationale, ou tout au moins évité de chercher quelques-unes de ces satisfactions d'amour-propre si chères à notre pays, et avec lesquelles on détourne son attention de maux plus sérieux. Louis-Philippe, a-t-on dit, était devenu opiniâtre, inflexible, en vieillissant; il n'écoutait plus aucun avis; il fallait que sa volonté l'emportât sur tout, et son action s'exerçait sur tout; il n'y avait plus de ministres, tout remontait au roi, qui faussait ainsi lui-même les institutions constitutionnelles; malgré son expérience, son courage, toutes ses grandes qualités, les forces lui manquaient pour prendre une résolution virile, etc., etc. Lorsque l'on aura énuméré toutes ces causes et bien d'autres, plus ou moins réelles, on sera forcé de reconnaître qu'il y eut quelque chose d'inattendu, d'irrationnel, d'inexplicable dans la chute du gouvernement de Louis-Philippe. Voyons les faits. L'opposition, forcée de reconnaître son impuissance, avait résolu de transporter le débat de la chambre au sein des multitudes, plus faciles à passionner. Alors on reprit l'idée des banquets, pour répandre l'agitation dans le pays; les royalistes constitutionnels siégeant au côté gauche (ou formant l'opposition dynastique) s'unirent aux radicaux; on adopta pour thème la réforme parlementaire et la réforme électorale; mais dans les banquets on attaqua les institutions, la monarchie, parfois même la société. Cependant l'agitation fut *superficielle* et *factice*, si bien qu'à la fin de l'année le comité central réformiste ne voulait pas d'abord prendre part à la formation du banquet projeté dans le douzième arrondissement.

Le ministère crut devoir flétrir ces menées, et le discours du roi signala au pays ces *agitations soulevées par des passions ennemies* ou *par des entraînements aveugles ;* l'opposition répondit à l'adresse votée par la majorité en décidant que le banquet du douzième arrondissement aurait lieu, malgré le gouvernement, le 22 février 1848; beaucoup cependant hésitaient, en voyant que la lutte allait passer de la parole dans les actes; il y eut une sorte de compromis : les tribunaux devaient juger la question du droit de réunion (1).

Malgré cette retraite, malgré la déclaration des députés, *Le National* rédige et publie l'ordre et la marche des convives, comme si rien n'eût été changé; députés, gardes nationaux, écoles, électeurs, peuple, tous ont leur place fixée pour la grande démonstration. Le gouvernement se prépare à la résistance; la loi contre les attroupements est proclamée; des troupes en grand nombre doivent occuper Paris. Tandis que M. Barrot, à la tribune, acceptait la *pensée* de l'acte insurrectionnel, mais en désavouait l'*expression*, et déposait à la chambre une demande de mise en accusation des ministres, signée par cinquante-trois de ses collègues, les révolution-

les fractions de l'opposition, disait le comité de la gauche constitutionnelle, doivent comprendre enfin qu'au-dessus de leurs dissidences intestines il y a un grand but à atteindre, c'est d'empêcher le succès du candidat ministériel..... *Avant tout, il faut renverser le ministère.* » 20 juin 1846.

(1) Procès-verbal de la conférence du 19 février entre MM. de Maleville, Berger, Duvergier de Hauranne, Vitet et de Morny.

naires, même ceux de *La Réforme*, reculaient devant une lutte inégale : « Si les patriotes descendent demain, ils seront infailliblement écrasés » (L. Blanc). — « Mon opinion est qu'une affaire engagée dans les conditions où nous sommes n'est qu'une folie » (Ledru-Rollin). — Le 22 M. Flocon exhortait le peuple à *se garder de tout téméraire entraînement*. Le gouvernement pensait alors que la crise pourrait se terminer heureusement; il ne voulait pas faire parade de ses forces, recommanda d'éviter toute collision, et fit appel le 23 à la garde nationale.

Mais celle-ci crut pouvoir, sans danger, donner une leçon à la couronne, et faire une manifestation contre le ministère; aux cris de *Vive la réforme, à bas Guizot!* les sociétés secrètes descendirent dans Paris, et, protégées par la garde nationale, par la foule des curieux, elles purent commencer l'émeute (1). Louis-Philippe, maintenant plus que jamais, était l'ennemi convaincu de la politique de l'opposition, qui devait, selon lui, conduire à l'anarchie et à la guerre; il était résolu jusque alors à soutenir son ministère, et il avait déclaré qu'il aimerait mieux abdiquer que de subir la loi de ses adversaires. Mais, pressé par les instances de ceux qui l'entouraient, de la reine surtout, il consentit avec douleur à la retraite de ses ministres. Dès lors tout fut perdu; car il n'y eut plus qu'incertitude et faiblesse, lorsqu'il fallait décision et fermeté. Tandis que la garde nationale, joyeuse de sa victoire, abandonnait la place publique et illuminait la ville croyant que tout était fini, l'accident du boulevard des Capucines servait de signal ou de prétexte au soulèvement des passions populaires. Dans l'espace de quelques heures et sous la pression des événements qui se succédaient avec une effrayante rapidité, M. Molé fut remplacé par M. Thiers; M. Thiers par M. Odilon Barrot; on retira au maréchal Bugeaud les pouvoirs qu'on venait de lui conférer; on fit rentrer les troupes, et on ne répondit aux clameurs des bandes, qui marchaient sur les Tuileries, que par des harangues impuissantes.

Louis-Philippe et ceux qui l'entouraient, en entendant la garde nationale de la place du Carrousel crier : *Vive la réforme!* crurent que la bourgeoisie de 1830 était derrière les barricades de 1848. A ce moment M. Émile de Girardin se présenta dans le cabinet du roi, avec ce qu'il regardait comme la solution des difficultés : *Abdication du roi; régence de Mme la duchesse d'Orléans; dissolution de la chambre; amnistie générale*. Vainement conseillé par plusieurs amis dévoués qu'appuyait la reine, pressé, sommé assez durement par d'autres de tenir la parole qu'il venait de donner, le vieux roi reprit la plume, et écrivit l'acte suivant : « J'abdique cette couronne, que la voix nationale m'avait appelé à porter, en faveur de mon petit-fils, le comte de Paris. Puisse-t-il réussir dans la grande tâche qui lui échoit aujourd'hui! » Comme on le pressait de déclarer la duchesse d'Orléans régente : « D'autres le feront, répondit le roi, s'ils le croient nécessaire; mais moi je ne le ferai pas : c'est contraire à la loi, et comme, grâce à Dieu, je n'en ai encore violé aucune, je ne commencerai pas dans un tel moment. » Et au moment de quitter le château, pour faciliter l'avénement du comte de Paris et aussi pour se soustraire à la fureur populaire, il disait à la duchesse, qui pleurait : « Ma chère Hélène, il s'agit de sauver la dynastie et de conserver la couronne à votre fils. Restez donc pour lui. »

Mais la royauté était perdue; on sait les tristes scènes de la chambre des députés, et le triomphe inattendu, confus, terrible, des maîtres du jour, étonnés, presque effrayés de se trouver membres du gouvernement. Pendant ce temps la famille royale, dispersée par la tempête révolutionnaire, fuyait : sans les ordres et le dévouement du duc de Nemours, le départ ne se serait pas effectué sans danger. Sur la place de la Concorde, la foule était menaçante; enfin le roi, la reine, avec plusieurs de leurs enfants et petits-enfants, purent s'entasser dans trois modestes voitures, et sous l'escorte, bien nécessaire, d'un escadron de cuirassiers et d'un peloton de garde nationale à cheval, ils arrivèrent à Saint-Cloud, puis à Trianon dans deux omnibus que l'on s'était procurés. Tandis que la princesse Clémentine, son mari, leurs trois enfants et la fille du duc de Nemours, se dirigeaient, par Eu, vers Boulogne, où le duc les rejoignit, le roi, la reine, avec le duc de Montpensier, la duchesse de Nemours et ses deux fils, arrivaient à Dreux, où Marie-Amélie voulait encore une fois prier sur les tombeaux de ses enfants (1). Le 25 au matin Louis-Philippe apprit la proclamation de la république; désormais il fallait se cacher, afin de gagner un point de la côte pour chercher un refuge en Angleterre; enfin, au-milieu de dangers réels, conjurés par le dévouement de quelques amis fidèles, après bien des angoisses, le roi et la reine purent s'embarquer à Honfleur pour le

(1) « La révolution radicale de Février, a dit M. Dupin, s'est accomplie au cri vague et indéfini de : *Vive la réforme!* poussé par les factieux et stupidement répété par ceux qui jusque là avaient pris pour devise : Liberté! Ordre public! »

(1) Dreux, jeudi 24 février 1848. « Mon cher comte (M. de Montalivet), parti sans une obole, il a fallu emprunter à Versailles pour notre chétif voyage. Nous sommes très-bien arrivés ici à onze heures du soir. C'était le mieux. A présent, il faut faire arranger le plus tôt possible notre voyage à Eu. Il faut des voitures, et vous me feriez plaisir de vous y mettre pour m'apporter l'argent dont je vous remets les ordres, et pour concerter avec vous les horribles et effrayants arrangements de ma nouvelle position, et j'espère que vous pourrez venir. Bonsoir. » L.-P. Le roi comptait alors rester en France, et choisissait le château d'Eu comme dernière retraite de sa vieillesse.

Havre; là ils furent reçus sur l'*Express*, envoyé par le gouvernement britannique pour les recueillir; le 3 mars ils arrivèrent près de Newhaven, le 4 ils s'établirent à Claremont, château appartenant au roi des Belges; là ils apprirent la consolante nouvelle que tous les membres de leur famille étaient parvenus à s'échapper; là ils allaient bientôt se trouver encore réunis. Claremont devait rester l'asile de Louis-Philippe pendant son dernier exil (1).

Désormais sa carrière politique était finie; comme il l'écrivait à M. Dupin, le 22 décembre 1849 : « Nos vies et nos services ont été consacrés à la France tant que nous avons été à portée de le faire; et nos exils (car celui-ci est le troisième pour moi) n'ont jamais été entachés par des intrigues et des conspirations ! » — Le roi devait vivre partagé entre les affections de sa famille, qui ne lui firent jamais défaut, et les souvenirs de sa longue existence, si agitée. Père de famille, il songeait surtout, après avoir payé toutes les dettes qu'il avait laissées en France, à sauver les débris du patrimoine de ses enfants, qu'il désirait voir « se maintenir en paix et union, et en bonne amitié, lorsqu'il n'y serait plus ». Il avait laissé en France tout ce qu'il possédait, et avait beaucoup perdu, surtout au pillage des Tuileries, du Palais-Royal et de Neuilly; il devait environ 27,700,000 francs. Malgré bien des difficultés de toute nature, la dette fut entièrement liquidée, au moyen de ventes partielles et d'un emprunt de 18,500,000 francs; et tous les créanciers payés purent offrir aux liquidateurs l'expression de leur reconnaissance (nov. 1850) (2). Louis-Philippe s'occupait aussi de continuer ses mémoires, et lorsqu'il lui arrivait de recevoir quelque visite de Français, toujours affable et résigné, il se contentait de déplorer les excès des factions, les malheurs de sa patrie, les siens et ceux de sa famille; « son exil, qu'il n'avait pas mérité. » Il aimait à justifier les principaux actes de sa vie, sa politique, et surtout les motifs de son avénement et ceux de son abdication et de sa fuite, que plusieurs de ses partisans lui avaient reprochée. « J'étais abandonné, disait-il, par l'opinion, que l'on avait égarée, par cette grande force sans laquelle rien n'est possible en France; l'armée m'aurait fidèlement défendu; mais la garde nationale s'abstenait ou se prononçait contre moi. — Vingt voix, dont quelques-unes m'étaient bien chères, s'écriaient que la défense dans Paris ou hors Paris était une impossibilité ou une folie. — Accepter la réforme, c'était accepter et vouloir une chambre des députés dont les chefs eussent tous été des Ledru-Rollin; j'abdiquai donc en faveur de mon petit-fils; je pensais agir dans l'intérêt de la France. » Le roi disait encore : « Ce que je cherchais, moi libéral de la vieille roche, c'était le développement progressif des grands principes de 1789 et la compression de l'esprit révolutionnaire. Mais j'ai été la victime de cette arme que Voltaire appelait le *mensonge imprimé;* j'aurais voulu que toute ma correspondance diplomatique fût tirée à un million d'exemplaires : quel magnifique plaidoyer cela eût été en ma faveur ! » Et il ajoutait : « J'ai été honnête homme dans le cours de ma très-longue vie; je n'ai trompé personne; j'ai été ami de la paix et de la liberté, rigoureux observateur de la loi, roi patriote et constitutionnel jusqu'à la dernière minute de mon règne. — J'ai donné à mon pays dix-huit ans de paix, dix-huit ans de considération; l'Europe sait cela, et la postérité fera bonne justice de toutes les calomnies dont j'ai été abreuvé. — Ma devise personnelle a toujours été : Fais ce que dois, advienne que pourra! Je l'ai dit bien souvent à mes amis, à mes enfants : on ne me rendra justice que lorsque le vernis de la mort aura passé sur moi (1). »

Cependant, malgré sa fermeté, sa santé déclinait visiblement, à la suite des secousses qu'il avait éprouvées; après une amélioration momentanée, l'affaiblissement reparut, au mois d'août 1850. Prévenu de l'imminence du danger, il conserva toute sa présence d'esprit, toute la sérénité de son âme ; après avoir reçu, en présence de sa famille agenouillée, les dernières consolations de la religion, après avoir dicté avec calme une dernière page de ses mémoires, le fidèle époux de la reine Marie-Amélie expira doucement, dans ses bras, entouré de l'amour et de la douleur de ses enfants et petits-enfants, le 26 août 1850, à huit heures du matin. Il était sur le point d'avoir soixante-dix-sept ans. Dans l'un des codicilles de son testament, le roi avait écrit : « Fasse le ciel que la lumière de la vérité vienne enfin éclairer mon pays sur ses véritables intérêts, dissiper les illusions qui ont tant de fois trompé son attente, en le conduisant à un résultat opposé à celui qu'il voulait atteindre! Puisse-t-elle le ramener dans ces voies d'équité, de sagesse, de morale publique et de respect de tous les droits, qui peuvent seules donner à son gouvernement la force nécessaire pour comprimer les passions hostiles et rétablir la confiance par la garantie de sa stabilité! Tel a toujours été le plus cher de mes vœux, et les malheurs que j'éprouve avec toute ma famille ne font que le rendre plus fervent dans nos cœurs. »

(1) Le récit peut-être le plus véridique de l'abdication et de la fuite de Louis-Philippe est celui de M. Croker, publié d'après le journal du roi dans le *Quarterly Review*, et traduit dans la *Revue Britannique*.

(2) Voir les détails dans l'ouvrage de M. de Montalivet, *Louis-Philippe et sa liste civile* (1851) et dans les *Mémoires de M. Dupin*, t. I, p. 387-425 etc.

(1) *Une Visite au roi Louis-Philippe ; — Abdication de Louis-Philippe racontée par lui-même et recueillie par M. Édouard Lemoine ;* 1851, in-8°; — *Détails sur la vie et sur la mort de Louis-Philippe ;* Lyon, in-f°., 1854 ; — *Les derniers Jours de Louis-Philippe*, extrait de la *Revue Britanique*, nov. 1850, etc.

Le gouvernement de Juillet a dépensé en travaux publics 1738 millions; savoir, pour les routes et les ponts, 675 millions; pour les chemins de fer, 449; pour les rivières et les canaux, 373; pour les ports et les phares, 160; pour les bâtiments civils, 77; pour les bacs, dunes et semis; 4. Sur ces 1738 millions, 613 ont été dépensés en travaux d'entretien, et 1125 en travaux neufs. Les dépenses faites par les départements ont été : pour les routes départementales, de 369 millions; pour les chemins vicinaux, de 620. La France a donc dépensé dans dix-huit ans plus de deux milliards et demi en travaux publics. Mais aussi 1,500 kilom. de routes nationales ont été ouverts et 17,000 portés à l'état d'entretien; 2,883 kilom. de chemins de fer et plus de 100 ponts ont été construits; les canaux de 1821 et 1822 (2,380 kilom.) ont été terminés, 750 kilom. de canaux nouveaux achevés, 55 ports améliorés ou ouverts, et de nouveaux phares et fanaux se sont élevés, qui ont doté nos côtes d'un système d'éclairage sans rival dans le monde. D'immenses travaux ont été accomplis à Paris pour mettre un bouclier sur le cœur de la France; à Lyon, qui, par la perte de Versoy en 1815, est devenu place frontière; à Grenoble, à qui l'abandon de la Savoie a valu le même sort; à Béfort, pour fermer entre le Jura et les Vosges la trouée que laissait Huningue abattu; à Besançon, à Dunkerque, à Toulouse, à Cherbourg, à l'embouchure de la Charente, etc. Ajoutons encore que les traitements pour le clergé secondaire, pour la magistrature à presque tous les degrés, et pour l'université dans ses rangs inférieurs, furent augmentés. Enfin 49 monuments ont été terminés, améliorés ou entrepris. Parmi eux citons : La Madeleine, l'arc de triomphe de l'Étoile, l'église Saint-Vincent de Paul, l'hôtel de ville de Paris, le palais du quai d'Orsay, la fontaine Molière, les fontaines et toute la décoration de la place de la Concorde, etc., etc. »

L. GRÉGOIRE.

Annuaires de Lesur. — *Discours, Allocutions et Réponses de S. M. Louis-Philippe*, avec un sommaire des circonstances qui s'y rapportent; 1830-1846, 16 vol. in-8°. — *Un An de la Vie de Louis-Philippe, écrite par lui-même, ou journal authentique du duc de Chartres*, 1790-1791; Paris, 1831, in-8. — *Mon Journal. Événements de 1815*, par L.-P. d'Orléans; 1849, 2 vol. in-8°. — *Revue rétrospective, ou archives secrètes du dernier gouvernement*; Paris, mars-novembre 1848, in-4° — *Histoire de Louis-Philippe*, par Am. Boudin, 1847, 2 vol. in-8°; par F. Rittiez, 3 vol. in-8°; par de Nouvion (en cours de publication). — Ach. de Vaulabelle, *Hist. des Deux Restaurations*. — L. Blanc, *Hist. de Dix Ans*; — Elias Regnault, *Continuation jusqu'en 1848*. — Capefigue, *Hist. de l'Europe pendant le gouvernement de Louis-Philippe*; 10 vol. in-8°. — Granier de Cassagnac, *Hist. de la Chute du roi Louis-Philippe*, etc., 1857, 2 vol. in 8°. — Mme de Genlis, Dumouriez, La Fayette, Dupin, *Mémoires*. — Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. — *Hist de la Politique extérieure du gouvernement français*, 1830-1848, par M. O. d'Haussonville; 1850, 2 vol. in-8°. — *Le roi Louis-Philippe et sa liste civile*, par M. le comte de Montalivet, 1851, in-8°; — *La Monarchie de 1830*, par M. le comte L. de Carné; 1853. — *Louis-Philippe et la Révolution de Février*, par Croker, traduit par A. Pichot; 1850. — *Abdication de L.-Philippe, racontée par lui-même et recueillie par M.-Édouard Lemoine*; 1851, in-8°, etc. — M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. — Victor Duruy, *Chronologie de l'Atlas historique de la France*, 1849.

VII. Louis de Germanie.

LOUIS LE GERMANIQUE, roi de Germanie, né en 806, mort à Francfort, le 28 août 876. En 817, lors de la division de l'empire franc, Louis le Débonnaire, son père, lui fit attribuer la Bavière et les pays slaves environnants; Louis en prit en main l'administration en 825. Après s'être, avec ses frères, Pepin et LOTHAIRE Ier, révolté deux fois contre Louis le Débonnaire (*voy.* tous ces noms), il prit encore à lui tout seul en 838, 839 et 840, les armes contre son père, dans le but de se faire concéder toutes les provinces de la Germanie situées de l'autre côté du Rhin. De 840 à 842 il combattit énergiquement les projets d'envahissement de son frère l'empereur Lothaire; les principaux incidents de cette lutte ont été détaillés à l'article Lothaire Ier, auquel nous renvoyons. Louis eut aussi à se défendre en ce temps contre la masse du peuple saxon, qui s'était révolté pour reconquérir son ancienne liberté. Ce n'est qu'en usant des plus grandes cruautés et en accordant à la noblesse du pays des privilèges exorbitants que Louis parvint, en août 842, à se rendre maître de cette insurrection démocratique, qui avait pris le nom de *Stellinga*.

Par le traité de Verdun, Louis reçut la Germanie comprise entre l'Ems, le Rhin et l'Aar, le Tyrol allemand, les pays slaves et en outre l'archevêché de Mayence et les évêchés de Spire et de Worms. La suzeraineté qui venait de lui être conférée sur les Slaves était des plus précaires; ce ne fut que par l'emploi continuel de la force que Louis les obligeait à payer les tributs qui leur étaient imposés. Dès 844 il eut à combattre une révolte des Obotrites, qu'il força de reconnaître son autorité. En 845 il soumit de même les Wendes, et obtint que quatorze chefs de la nation bohême vinssent se faire baptiser en sa présence. Vers la fin de l'année il se tourna contre le roi de Danemark Érik, dont les troupes avaient au printemps battu les Saxons en deux batailles, et saccagé Hambourg et les lieux environnants; Érik fut forcé de restituer les prisonniers et le butin. En l'automne de 846, Louis, revenant du pays des Moraves, qu'il venait de réduire à l'obéissance et auxquels il avait donné un duc de son choix, se vit assailli, en traversant la Bohême, par les populations de cette contrée, qui lui firent éprouver des pertes considérables. En 847, Louis convoqua à Mayence, où il venait de nommer comme archevêque Rhabanus Maurus, un synode, dont les actes attestent le triste état des mœurs privées et publiques dans toute la Germanie. Deux ans après, les Bohêmes défirent entièrement une grande armée, que Louis avait envoyée contre eux; la famine qui désola l'Allemagne en 850 l'empêcha de réparer cet échec. Mais en re-

vanche il obtint en cette année de l'empereur Lothaire, brouillé avec leur frère Charles le Chauve, qu'il acceptât les projets d'accommodement proposés depuis quatre ans par Louis. Cela permit de réunir une de ces assemblées générales des Francs ordonnées par le traité de Verdun et d'où Louis espérait tirer des résultats importants. Les trois souverains, entourés de leurs principaux vassaux, se trouvèrent ensemble à Mersen en février 851. Louis, qui avait profité de son alliance avec Charles, constante depuis 840, pour lier des négociations avec les vassaux de Neustrie et se former parmi eux un parti, contribua à leur faire accorder des droits politiques étendus et tout particuliers. Lothaire, effrayé de voir Louis prendre le rôle de défenseur des privilèges de l'aristocratie, se rapprocha entièrement de Charles. Vers cette époque Louis, pour gagner les familles les plus puissantes à son projet de réunir dans ses mains tout l'ancien empire franc, rétablit en leur faveur la fonction de duc, abolie par Pepin et Charlemagne, tandis que Charles le Chauve cherchait à maintenir dans l'ordre ses vassaux par une bureaucratie bourgeoise. C'est encore dans le but d'étendre le plus possible son influence que Louis assista saint Anschaire dans son entreprise de propager la foi chrétienne en Suède et en Danemark. En 854 Louis, qui, tout en continuant à exciter les seigneurs de Neustrie contre leur roi légitime, était aussi parvenu à se former un parti en Aquitaine, envoya son fils Louis dans ce pays pour s'y faire reconnaître souverain; mais en octobre ce jeune prince se vit forcé de retourner auprès de son père. Dans l'automne de 855, sur les instances de Charles, les Moraves se soulèvent contre Louis, et le battent complétement, ce qui amène une révolte générale de tous les Slaves limitrophes de la Germanie; en 856 Louis n'obtint sur eux aucun succès marqué; mais l'année d'après ses troupes pénétrèrent en Bohême et forcèrent les habitants à la soumission.

Sur ces entrefaites les nobles de Neustrie, exaspérés de voir Charles remettre l'administration du pays à des fonctionnaires révocables, qui n'étaient pas choisis parmi eux, se décidèrent à se jeter dans les bras de Louis, qui avait toujours affecté de défendre les prérogatives de l'aristocratie. L'opinion publique en Germanie était opposée à l'entreprise perfide méditée contre Charles par Louis; c'est pour cela que ce dernier pretexta une guerre à outrance contre les Slaves, afin de pouvoir réunir trois corps d'armée considérables, avec lesquels il envahit la Neustrie à la fin d'août 857. Proclamé roi par la noblesse, il marche sur Orléans, où il rallie les Bretons et les Aquitains, et va ensuite camper aux environs de Meaux. Charles, qui était occupé à assiéger avec Lothaire II les Normands enfermés dans l'île d'Oissel, s'avance à la rencontre de Louis; mais abandonné de tous ses vassaux, il se réfugie en Bourgogne, la seule province qui lui est restée fidèle. Ayant conclu une alliance avec Lothaire, naguère son ennemi, Louis distribua aux Neustriens le prix de leur trahison, des comtés, des domaines royaux, des biens d'église et jusqu'aux biens des hôpitaux. Il alla ensuite passer l'hiver à Saint-Quentin, après avoir, sur la demande des Neustriens, renvoyé les troupes qu'il avait amenées de Germanie. Il fit son possible pour s'assurer du concours du clergé, qui lui était indispensable pour se maintenir en possession de la couronne de Neustrie; mais ses efforts furent rendus vains par Hincmar, qui, avec autant de fermeté que d'habileté, rallia les prélats de la Gaule à la cause de Charles. De plus, l'archevêque de Reims lança contre Louis un pamphlet accablant, l'un des écrits politiques les plus remarquables du neuvième siècle (1). Au commencement de 859, toute la population rustique habitant entre Loire et Seine s'arme à l'instigation du clergé, et commence par détruire les bandes de Normands établies sur les bords de la Seine. Ces paysans s'apprêtaient à marcher contre les seigneurs, leurs oppresseurs, dont la trahison menaçait de ramener la France, à peine constituée, à son union contre nature avec la Germanie. Les seigneurs eurent peur, et traitèrent avec Charles; celui-ci sacrifia en retour ses sauveurs, et cessa de les diriger; mal commandés, ils furent massacrés par les seigneurs. Louis, abandonné par ceux qui l'avaient appelé, excommunié avec l'assentiment du pape Nicolas par les évêques, s'enfuit au commencement de mars, et se retira à Worms, en compagnie des nobles neustriens les plus compromis. Le règlement de leur sort devint le principal point des négociations, que Louis s'empressa d'entamer avec Charles, qui venait de conclure contre son frere une ligue avec Lothaire II et Charles de Provence. En juin Hincmar, accompagné de plusieurs prélats, alla notifier à Louis les décisions du synode de Metz, ordonnant au roi de Germanie de faire pénitence, de donner des garanties pour l'avenir et de livrer à la justice de Charles les Neustriens rebelles. Louis, tout en se déclarant coupable, répondit évasivement. En juillet Charles, Louis et Lothaire eurent une entrevue dans une île du

(1) Hincmar y dévoile en termes précis le plan poursuivi depuis plusieurs années par Louis pour rétablir l'ancien empire franc. Au nom de la justice il engage ce prince à ne plus détourner les seigneurs de Neustrie de leur devoir, et à leur enjoindre de marcher contre les Normands; il remarque avec raison que si ces seigneurs avaient montré contre ces pirates autant d'énergie que les évêques, la France en aurait été débarrassée depuis longtemps. Il reproche aussi à Louis d'intervenir en Neustrie sous le prétexte de réformer le mauvais gouvernement de Charles, pendant que les peuples de Germanie sont opprimés par les grands, dont les violences et les fraudes restent impunies. Enfin il dissuade vivement Louis de distribuer les biens d'église aux nobles, mesure que ces derniers cherchaient à rendre générale en appuyant sous main les attaques de Gottschalk et Ratramne contre le dogme.

Rhin près d'Andernach; les précautions minutieuses prises en cette occasion attestent la profonde méfiance qu'ils nourrissaient l'un contre l'autre. Ils se séparèrent sans s'être accordés; Louis exigeait, en effet, que les Neustriens rebelles reçussent un pardon complet. Après avoir, par l'intermédiaire de l'empereur Louis, arrêté les mesures que le pape était prêt à prendre contre lui, Louis parvint, en 860, à rompre l'alliance de Charles et de Lothaire, en reconnaissant le mariage que ce dernier venait de célébrer avec Walrade. Ce revirement obligea Charles d'accepter, à l'assemblée de Coblentz, tenue en juin 860, les conditions d'arrangement proposées par Louis, c'est-à-dire une amnistie presque complète accordée aux Neustriens qui avaient comploté contre leur roi. Plusieurs mesures concernant l'intérêt général des trois royaumes furent encore prises à cette assemblée; on convint, entre autres, de sévir contre les brigandages, devenus très-fréquents par suite des guerres civiles; on confirma aussi solennellement les dispositions des traités de Verdun et de Mersen (*voy.* LOTHAIRE I[er]), ordonnant la réunion régulière d'assemblées générales chargées notamment de régler les différends survenus entre les rois et leurs vassaux.

En 862 Louis se vit forcé d'abandonner la souveraineté des deux Autriches, de la Styrie, de la Carinthie et autres pays au delà de l'Inn, à son fils aîné, Carloman, qui, aidé ouvertement par son beau-père, le duc de Bavière, Ernest, et clandestinement par Charles le Chauve, s'était emparé l'année précédente du gouvernement de ces contrées. En cette même année 862, Louis fut malheureux dans la campagne qu'il avait entreprise contre les Vénètes révoltés, de même qu'il ne put empêcher des bandes de Danois et de Hongrois (1) de dévaster une partie notable de la Germanie. En revanche, il réussit à réconcilier son neveu Lothaire, qui lui avait cédé, en 861, la suzeraineté de l'Alsace, avec Charles le Chauve; à l'assemblée générale de Sablonnières, où les trois souverains se réunirent, en novembre 862, il fut décidé qu'ils nommeraient des commissaires chargés de surveiller en commun dans tout l'ancien Empire l'observation des lois, la bonne administration et la mise à exécution des droits accordés aux vassaux depuis la mort de Louis le Débonnaire.

Au commencement de 863 Louis marche contre son fils Carloman, qui empiétait de plus en plus sur l'autorité de son père; pour empêcher Radislav, prince de Moravie, de secourir Carloman, son allié, il le fit attaquer par les Bulgares. Néanmoins, Carloman aurait résisté avec succès, sans la défection de son lieutenant Gundachar, qui reçut en prix la Carinthie; il dut se soumettre, et fut mis sous bonne garde. Il avait été abandonné aussi par Charles le Chauve, qui obtint en revanche que Louis retirât ses secours aux fils rebelles du roi de Neustrie, au duc de Bretagne, ainsi qu'à Pepin d'Aquitaine. En 864 Louis force les Moraves à reconnaître de nouveau son autorité; en même temps les Saxons repoussent les Normands, qui avaient envahi les contrées du Rhin. En cette même année Louis se vit obligé d'abandonner définitivement les provinces au delà de l'Inn à Carloman, qui était parvenu à s'évader. A la fin de 864 il eut à Toucy une entrevue avec Charles; renonçant à son alliance avec Lothaire, qui venait d'être excommunié, il se réconcilia entièrement avec le roi de Neustrie, et s'entendit avec lui pour exploiter les embarras de Lothaire, dont ils résolurent de partager les États; mais leurs desseins perfides furent arrêtés par l'intervention du pape.

Au printemps 865 Louis divise ses États entre ses trois fils : Carloman reçoit la Bavière avec les marches situées du côté des Slaves et des Lombards; Louis la Franconie orientale, la Saxe et la Thuringe; Charles l'Alemannie et la Rhétie. Dès ce moment les trois frères entrent en possession des fermes royales, et expédient les affaires de moindre importance. Louis se réserve la direction politique, la nomination aux évêchés, abbayes et comtés, ainsi que les grands domaines.

En 866 le prince Louis, excité par Lothaire et par plusieurs seigneurs dépossédés par le roi de Germanie, et de plus envieux de certaines possessions attribuées à Carloman, se révolte contre son père et se ligue avec Radislav. Mais celui-ci ayant été vaincu par Carloman, le jeune Louis se vit dans l'impossibilité de résister à son père, qui lui accorda son pardon. En 866 le khan des Bulgares, Michel Bogoris, qui s'était converti en 863 à la religion grecque, effrayé de l'autorité que le patriarche Photius s'arrogeait sur son peuple, passa à l'Église romaine avec toute sa nation. Louis, qui avait contribué par ses conseils à ce résultat, désira exploiter la conversion des Bulgares et les soumettre à sa direction politique; c'est pour cela qu'il chargea l'évêque de Passau d'aller leur prêcher l'Évangile. Mais le pape Nicolas, ayant deviné le motif du zèle de Louis, avait déjà fait partir de nombreux missionnaires pour la Bulgarie, ce qui obligea l'évêque à rebrousser chemin (1). En 867 Louis réunit une armée considérable pour tenir tête aux entreprises menaçantes de Lothaire, qui, effrayé, se jette tout à coup dans les bras du roi de Germanie et le constitue son héritier par un traité secret. Ostensiblement Louis ne reçoit que l'administration des États de Lothaire, qui se rend en Italie auprès du pape.

En 869 eut lieu une attaque générale des dif-

(1) C'est ici la première fois que ce peuple intervient dans l'histoire de l'Europe.

(1) Six ans après les Bulgares, redoutant pour eux le traitement cruel que Louis fit alors éprouver aux Moraves, s'attachèrent de nouveau à l'empire de Constantinople, et revinrent à la religion grecque.

férents peuples slaves sur toute l'étendue de la frontière de Germanie; ils portent partout où ils passent la plus complète dévastation. Louis rassemble à la hâte trois armées. La première, composée de Saxons et de Thuringiens et commandée par le prince Louis, parvint à repousser les Sorabes, mais ne put les poursuivre sur leur propre territoire. La seconde, formée de Bavarois, marcha avec succès sous la conduite de Carloman contre les Bohêmes. Le roi lui-même voulait attaquer, avec les Francs et les Alemans, Radislav, prince de Moravie; mais tombé gravement malade à Ratisbonne, il remit le commandement à son plus jeune fils, Charles, qui entra victorieusement en Moravie, prit presque toutes les forteresses, et opéra sa jonction avec Carloman, qui venait de soumettre les Bohêmes.

Sur ces entrefaites le roi Lothaire II était mort, et ses États avaient été occupés par Charles le Chauve. Louis, qui s'était rétabli, en réclama vivement une part, d'abord sans succès. Mais lorsque Carloman, profitant de l'inimitié survenue entre Radislav de Moravie et son neveu Zwentibald de Bohême, eut consolidé la domination germanique dans ces pays, Charles, n'espérant plus pour le moment de diversion de la part des Slaves, consentit à partager avec son frère le royaume de Lothaire, au préjudice de l'héritier légitime, l'empereur Louis. Par le traité de Mersen, du 8 août 870, Charles abandonna à Louis les archevêchés de Trèves et de Cologne et les évêchés de Bâle, Strasbourg, Utrecht et Metz. En 871 Carloman, soupçonnant la fidélité de Zwentibald, qu'il avait nommé l'année précédente prince de Moravie à la place de Radislav, qui fut aveuglé sur l'ordre de Louis, le fit jeter en prison. Cet acte provoqua un nouveau soulèvement des Moraves, qui élurent pour chef Selagamar. Carloman alors relâcha Zwentibald, et lui confia même le commandement de l'armée bavaroise destinée à réduire les Moraves à l'obéissance. Mais Zwentibald, rendant perfidie pour perfidie, s'entendit secrètement avec Selagamar pour faire exterminer les Bavarois jusqu'au dernier homme. Ce désastre fut suivi de la révolte des Bohêmes, qui s'allièrent avec les Moraves et se placèrent comme eux sous les ordres de Zwentibald. Les efforts réitérés tentés contre eux par Louis en 872 n'aboutirent à aucun résultat. En 873 une famine et des épidémies cruelles causées par une invasion de sauterelles l'empêchèrent de reprendre l'offensive; mais Zwentibald, dont les sujets avaient eu aussi à souffrir de ces calamités, offrit de lui-même de rétablir les anciennes relations. En cette année Louis s'entendit aussi avec les Danois pour le règlement des frontières et pour un traité de commerce. Le froid excessif de l'hiver de 874 ayant augmenté la désolation de la Germanie, Louis, affecté du présent, inquiet de l'avenir, s'efforça de soulager par de sages mesures la misère universelle et à établir dans son royaume un ordre durable. Il était parvenu, en 872, à arrêter à la diète de Forchheim la discorde près d'éclater entre ses fils, Carloman, Louis et Charles.

Dans l'automne de 875, après la mort de son neveu l'empereur Louis, Louis le Germanique, prétendant lui succéder, envoya en Italie son fils Charles. Mais celui-ci y trouva le roi de Neustrie, auquel le pape Jean VIII avait destiné la couronne impériale, dans le but d'établir que le souverain pontife avait la libre disposition de cette couronne sans être tenu d'observer l'ordre légal des successions. Charles le Chauve eut bientôt repoussé au delà des Alpes la petite armée du prince Charles. Elle fut peu de temps après remplacée par les troupes nombreuses amenées par Carloman; mais Charles le Chauve parvint à les éloigner en promettant de quitter lui-même l'Italie, ce qu'il n'exécuta pas. En décembre il atteignit Rome, où il fut couronné empereur. Dans l'intervalle Louis avait envahi la Neustrie et pénétré jusqu'à Attigny, saccageant tout sur son passage, ce qui n'empêcha pas une partie des vassaux de Charles de se joindre à lui. Mais, effrayé par les menaces d'excommunication que lui adressa le pape, il retourna en Germanie dès le mois de janvier 876. Sentant sa fin approcher, il écouta favorablement les propositions d'accommodement faites par Charles le Chauve; il mourut avant la fin des négociations. Louis n'avait pas plus de sentiment moral que les autres fils de Louis le Débonnaire; mais il les surpassait tous en courage et en capacité.

E. G.

Nithard. — Prudentius, *Annales Trecenses*. — *Annales Fuldenses*. — Hincmar, *Annales*. — Bœhmer, *Regesta Carolorum*. — *Annales Mettenses*. — Reginon, *Chronicon*. — Gfrörer, *Geschichte der ost und westfränkischen Carolinger*. — Toutes les *Histoires d'Allemagne*.

LOUIS III, dit le Jeune, roi de Germanie, fils du précédent, mort à Francfort, le 18 janvier 882. Lors du partage provisoire des États de son père, fait en 865, on lui attribua la Franconie orientale, la Saxe et la Thuringe; mais l'administration ne lui en fut pas remise immédiatement. Ayant voulu l'année suivante épouser la fille du seigneur neustrien Adalhard, oncle de la femme de Charles le Chauve, il en fut empêché par son père, qui craignait que par cette alliance Louis ne fût entraîné dans les intrigues du roi de Neustrie. Louis, mécontent, s'entoura de plusieurs seigneurs que son père avait dépossédés de leurs fiefs, s'apprêta à s'insurger contre l'autorité paternelle, et se ligua à cet effet avec Radislav, prince de Moravie. Grâce à son énergie, Louis arrêta dans sa naissance la révolte de son fils, avec lequel il se réconcilia en novembre 866. En 869 le jeune prince repoussa avec succès les Sorabes, qui avaient envahi la Thuringe. En 871, jaloux de la faveur dont Carloman, son frère aîné, jouissait auprès de Louis II, il fit ainsi que Charles, son plus jeune

frère des préparatifs pour attaquer Carloman; mais grâce aux efforts du vieux roi l'entente fut rétablie, en 872, entre les trois princes, à la diète de Forchheim. A celle de Francfort, tenue en 875, ce fut Louis qui empêcha une mêlée sanglante entre les Francs et les Saxons, qui s'étaient pris de querelle et étaient prêts à s'entr'égorger. Dans l'automne après la mort de son père, à laquelle il assista, il apprit tout à coup que son oncle Charles le Chauve venait d'envahir la Lorraine germanique. Louis rassembla à la hâte une armée, et marcha sur Cologne, où se trouvait Charles, auquel il fit des propositions d'accord, qui ne furent pas acceptées. Louis alors sortit la nuit de son camp, remonta le Rhin jusqu'à Andernach, et passa avec ses troupes sur la rive gauche du fleuve. De là il entama de nouvelles négociations avec Charles; celui-ci fit semblant de vouloir traiter, mais le 7 octobre au soir il fit marcher son armée en silence sur Andernach, pour surprendre Louis. Ce prince, averti par Willibert, archevêque de Cologne, rangea ses soldats en bataille au-devant d'Andernach, et lorsque vers le matin les troupes de Charles, harassées de fatigue, se furent approchées, il les défit complétement. Charles, accompagné seulement de quelques fidèles, s'enfuit à la hâte en Neustrie. Louis alla ensuite, en novembre, s'entendre avec ses deux frères sur le partage définitif de la Germanie; il reçut pour son lot la Franconie, la Thuringe, la Saxe et la Frise; quant à la Lorraine, elle resta encore indivise jusqu'en 878, époque où Louis en obtint la plus grande partie. Au mois de novembre de cette année, Louis eut une entrevue avec son cousin le roi de Neustrie Louis le Bègue; une alliance intime fut conclue entre eux, et ils jurèrent qu'en cas de mort de l'un d'eux le survivant prendrait les intérêts des fils du défunt. Mais, Louis le Bègue étant venu à décéder peu de temps après, laissant deux fils mineurs, Louis n'en accepta pas moins la couronne de France, qui, sur la proposition de Gozlin, abbé de Saint-Denis et de Conrad, comte de Paris, lui avait été offerte par une partie des seigneurs de Neustrie. Lorsqu'il se fut avancé jusqu'à Verdun, les partisans des deux jeunes princes allèrent traiter avec lui; moyennant la cession de la partie de la Lorraine échue en 870 à Charles le Chauve, ils obtinrent de lui qu'il renonçât à ses prétentions sur la Neustrie. Il se décida à accéder à cet arrangement, parce que ses soldats, mal accueillis par le peuple de la Lorraine française, s'étaient livrés au vol et au pillage, et avaient ainsi fait exécrer encore davantage le nom germanique. De plus, il venait d'apprendre que son frère Carloman, qui, frappé de paralysie quelques mois auparavant, avait perdu l'usage de la parole, désirait transmettre ses États à son fils naturel Arnolf, et que ce dernier avait déjà pris en main le gouvernement des possessions de son père. Louis mena à la hâte son armée en Bavière; le malheureux Carloman, ne pouvant lui résister, se remit par écrit en son pouvoir. Louis lui assigna des revenus nécessaires à son entretien, et s'empara de l'administration de la Bavière et des pays slaves. Vers la fin de l'année 879, il combattit, mais sans succès, Hugues, duc d'Alsace, fils naturel de Lothaire II et de Walrade, qui, s'étant ligué avec Boson, le nouveau roi de Provence, cherchait à recouvrer tous les États de son père. En 880 il marcha contre les Normands, qui s'étaient établis aux environs de Gand; il gagna sur eux une bataille, mais ne parvint pas à les chasser de leurs retranchements. L'armée saxonne, qu'il envoya vers la même époque contre d'autres bandes de pirates qui s'étaient avancées jusqu'à Hambourg, fut taillée en pièces. Les Bohêmes, les Daleminziens et autres Slaves profitèrent de ce désastre pour se soulever; mais ils furent promptement soumis par le comte Poppo. Vers le milieu de l'année Louis fit attaquer Hugues, qui devenait de plus en plus menaçant, tandis que Charles le Gros, son frère, et les deux rois de France entreprirent une campagne contre Boson, l'allié de Hugues. Celui-ci fut battu aux environs de Verdun, après un combat acharné; mais il se releva bientôt de cet échec, et tint de nouveau tête à Louis. Ce dernier, devenu complétement maître de la Bavière par la mort de Carloman, perdit à cette époque son fils unique, tombé d'une fenêtre du palais de Ratisbonne. Dans l'hiver de 881 il entreprit, quoiqu'en vain, de chasser les Normands de Nimègue, où ils s'étaient cantonnés; quelques mois après il revint faire le siége de cette ville. Après une résistance opiniâtre les Normands demandèrent à pouvoir se retirer librement, promettant de ne plus dévaster les États de Louis; celui-ci accepta cet accord. Mais bientôt ces pirates revinrent avec de nombreux renforts, et mirent à sac la plus grande partie de la Frise et de la Lorraine : Cologne, Anvers, Liége devinrent la proie des flammes; à Aix-la-Chapelle le palais de Charlemagne fut incendié et la chapelle où reposait le corps de cet empereur fut transformée en écurie. Les seigneurs de Germanie comme ceux de Neustrie, retranchés dans leurs châteaux forts, regardaient sans s'émouvoir ces horreurs, qui atteignaient le clergé et le peuple. Ce fut avec la plus grande peine que Louis, qui était malade à Francfort, parvint à réunir à la fin de l'année une armée avec laquelle il voulait s'opposer aux progrès des Normands; mais il mourut avant d'avoir pu entrer en campagne. E. G.

Annales Fuldenses. — Reginon, *Chronicon.* — Toutes les *Histoires d'Allemagne.*

LOUIS IV, dit l'Enfant, roi de Germanie, né en 893, mort en juin 911. En janvier 900, deux mois après la mort de son père, l'empereur Arnolf, il fut appelé à gouverner la Germanie par la diète réunie à Forchheim. Cette décision ne fut prise que grâce aux efforts d'Hatton, arche-

vêque de Mayence, qui craignait de voir sa patrie déchirée par les partis si l'on avait choisi un roi en dehors de la famille carlovingienne. Pour donner plus de force à l'autorité de Louis, Hatton alla jusqu'à demander au pape Jean VIII la confirmation de l'élection de Louis; il s'excusa de ce que cette mesure eût été prise sans l'autorisation du pontife; chose inouïe jusque alors, puisqu'il ne s'agissait pas de la dignité impériale. Avec l'aide du reste du clergé, et notamment d'Adalbéron, évêque d'Augsbourg, précepteur du jeune roi, Hatton, auquel Louis remit les rênes du gouvernement, s'opposa vigoureusement aux tentatives des ducs héréditaires, qui, venant de prendre la place des margraves révocables, essayaient d'annihiler toute autorité supérieure, ce qui aurait amené le morcellement complet et irremédiable de l'Allemagne. En 900, Zwentibald, roi de Lorraine, fils naturel d'Arnolf, ayant été massacré par ses vassaux révoltés, ses États furent de nouveau réunis à la Germanie par l'influence de Ratbod, archevêque de Trèves. Quelque temps après commença la première de ces grandes luttes entre les maisons princières, qui ont désolé l'Allemagne au moyen âge. Les quatre frères Conrad, Eberhard et Gebhard, comtes de la Hesse, et Rodolphe, évêque de Wurtzbourg, étaient depuis plusieurs années en discorde avec les trois Babenberg, Adalbert, Adelhard et Henri, descendants de Henri qui avait possédé le duché de Franconie; les uns et les autres convoitaient ce duché. Ayant recouru aux armes en 902, ils se livrèrent une bataille sanglante, dans laquelle furent tués d'un côté Eberhard, de l'autre Henri; Adelhart, fait prisonnier, fut décapité par ordre de Gebhard. Au printemps de l'année suivante Adalbert, soutenu par beaucoup de seigneurs de Thuringe, de Bavière et de la Marche, s'empara des possessions de Rodolphe et d'Eberhard. Mis au ban de l'Empire par une diète convoquée en juin 903 par Hatton, il résista avec succès à ses adversaires, pénétra même en 906 jusqu'au cœur de leurs domaines, et leur fit subir une défaite complète; le comte Conrad fut tué. Déclaré de nouveau hors la loi par une diète réunie à Tribur, il se vit assailli par une armée formée des vassaux de l'archevêque Hatton et d'un contingent bavarois commandé par le roi Louis. Il se retira dans le château de Terassa, qui fut immédiatement assiégé; sur la promesse d'Hatton, qu'on allait amener un arrangement à l'amiable entre lui et ses ennemis, il se décida à se rendre. Mais lorsqu'il se présenta devant Louis, implorant son pardon, il fut arrêté, condamné à mort comme coupable de lèse-majesté, et exécuté. En 907 Louis marcha contre les Hongrois avec une armée considérable, commandée par le margrave Liutblad; il fut complétement battu, ce qui livra la Bavière aux dévastations des Hongrois. L'année suivante les Hongrois, alliés aux Slaves, pénétrèrent dans la Saxe et la Thuringe, qu'ils saccagèrent de fond en comble. En 910 ils pénétrèrent jusqu'aux contrées du Rhin; l'armée que Louis envoya contre eux fut mise en déroute. Ces désastres s'expliquent par les déchirements de l'Allemagne, où, malgré les efforts des évêques, un grand nombre de seigneurs puissants cherchaient à se rendre indépendants de l'autorité royale. Une tentative de ce genre faite en Alemannie par Burcard, échoua en 911, grâce aux efforts de l'évêque de Constance. Mais dans cette même année Renier, seigneur lorrain, qui prit le titre de duc de Lorraine, détacha ce pays de la Germanie, et se déclara vassal du roi de France. Louis, d'une santé faible, ne disposant pas de richesses suffisantes pour se créer des partisans dans ces temps d'égoïsme cynique, ne put arrêter ces désordres. Il mourut subitement; aucun chroniqueur n'indique le lieu de son décès ni la maladie qui le causa. Dans les derniers temps de sa vie, il avait donné toute sa faveur à Conrad, fils du comte hessois Conrad, l'ennemi d'Adalbert, et l'avait nommé duc de Franconie. Ce fut Conrad qui occupa le trône de Germanie après Louis, dernier prince de race carlovingienne qui régna en Allemagne. E. G.

Luitprand, *Antapodosis*. — Hermann Contractus, *Chronicon*. — Adam de Brême, *Historia Ecclesiastica*. — *Annales Fuldenses*. — Wittekind, *Annales*. — Otton de Freysingen, *Chronicon*. — Reginon, *Chronicon*. — Hepidanus, *Chronicon*. — Bœhmer, *Regesta Carolorum*.

VIII. Louis de Hesse.

LOUIS V, dit *le Fidèle*, landgrave de *Hesse-Darmstadt*, né le 24 septembre 1577, mort le 27 juillet 1626. Fils de Georges le Pieux, il lui succéda en 1596, et fut le premier qui prit le titre de landgrave de Hesse-Darmstadt. Il fonda en 1607 l'université de Giessen. Son attachement à la maison d'Autriche lui fit donner le surnom de *Fidèle*. En 1622, ses États furent ravagés par le marquis de Bade-Dourlach, et il fut livré, avec son fils, à l'électeur palatin, dont il avait refusé de servir la cause. Mis en liberté au bout de quelques mois, il fut dédommagé de cette disgrâce par l'empereur, qui lui adjugea, en 1623, la succession entière du landgrave de Marbourg. Un de ses fils, Frédéric, fonda la branche de Hesse-Hombourg.

Après Georges II, fils du précédent, qui lui succéda, tous les landgraves portèrent le nom de Louis : LOUIS VI (1661-1678) amassa beaucoup d'argent; mais, malgré son avarice, il encouragea les arts et les sciences; LOUIS VII (1678) ne régna que quatre mois; LOUIS, ou plutôt ERNEST-LOUIS (1678-1739), commença la construction du château de Darmstadt; LOUIS VIII (1739-1768) agrandit ses États du pays de Hanau-Lichtenberg; LOUIS IX (1768-1790) fut un enthousiaste fanatique des institutions militaires de Frédéric II. Il eut pour successeur son fils Louis X, qui prit le nom de Louis Ier (*voy.*-ci-après). K.

Turkheim, *Hist. généal. de la maison de Hesse*.

LOUIS Ier, grand-duc de *Hesse-Darmstadt*, né le 14 juin 1753, mort le 6 avril 1830. Ce prince succéda à Louis IX, son père, en 1790, et prit d'abord constamment part avec son petit corps d'armée à la guerre contre la France. Lors de la paix de Lunéville, il perdit le comté de Hanau-Lichtenberg, ou du moins la partie située sur la rive gauche du Rhin; il en céda ensuite la partie allemande au margrave de Bade. Mais il fut, en 1803, amplement dédommagé par l'acquisition de plusieurs bailliages du Palatinat et de l'électorat de Mayence, et par celle du duché de Westphalie. En 1806, au moment où il entra dans la Confédération du Rhin, il prit le titre de grand-duc, et se fit nommer Louis Ier; on lui accorda à cette époque une augmentation de cent vingt-deux mille habitants, et il gagna encore en 1809 quelques petits territoires. L'année suivante, après la seconde paix de Vienne, des traités avec la France et Bade lui donnèrent 30,000 âmes de plus. Quoique comblé de bienfaits par Napoléon, il fut un des plus empressés à se réunir aux alliés pour le renverser. Si, par suite des arrangements de 1815 et de 1816, il dut abandonner le duché de Westphalie, il obtint en compensation Mayence et un district considérable entre la Moselle et le Rhin. Les États, autrefois communs pour le pays de Hesse-Cassel et celui de Hesse-Darmstadt, avaient été supprimés par un édit du 1er octobre 1806, où le grand-duc déclarait agir en vertu de sa suprême autorité. Quoiqu'il se fût prononcé au congrès de Vienne, le 16 novembre 1814, pour une constitution représentative, ses sujets sollicitèrent longtemps en vain la convocation d'une assemblée d'états. Enfin parut, sous la date du 18 mars 1820, un édit en 27 articles; mais les députés appelés montrèrent tant de répugnance pour ce projet, que le gouvernement se vit dans la nécessité de faire rédiger une constitution nouvelle plus libérale, et qui fut publiée le 21 décembre 1820, à titre d'*octroi*, bien que, à vrai dire, elle fût le résultat d'un compromis entre le peuple et le souverain. La première session dura onze mois, et vit naître un grand nombre de lois importantes pour le pays, presque toutes constitutives. La troisième devint célèbre par le procès intenté au conseiller de commerce E. Hoffmann. Ce fut la première fois qu'on vit se développer le germe d'une opposition sérieuse entre le gouvernement et les états. La scission aurait peut-être été complète sans la mort du ministre Grolman, qui eut lieu au commencement de 1829. Il fut remplacé par M. du Thil, à qui on devait la conclusion du traité de douanes (14 février 1828) entre la Prusse et la Hesse. La quatrième session, ouverte, sous d'assez heureux auspices, le 3 novembre 1829, et que signala la rentrée du député Hoffmann, fut interrompue par la mort du grand-duc Louis Ier.

Rotteck et Welcker, *Staats-Lexikon*. — Hoffmann, *Deutschland und seine Bewohner*, III, 198-231. — Wagner, *Statistik von Hessen*, IV.

LOUIS II, grand-duc de *Hesse-Darmstadt*, fils du précédent, né le 16 décembre 1777, mort le 16 juin 1848. Il épousa en 1804 Wilhelmine-Louise, princesse de Bade, et succéda en 1830 à son père. Cependant la Hesse ne put se soustraire à la fermentation que la revolution de Juillet avait répandue dans toute l'Europe. Les troupes envoyées pour réprimer quelques troubles blessèrent et tuèrent plusieurs citoyens inoffensifs. Le gouvernement s'opposa imprudemment aux demandes d'enquête, et trouva trop légères les peines portées contre les auteurs de ce crime. Le consentement d'abord donné aux bourgeois des villes de former une milice nationale, et presque aussitôt révoqué; le refus de confirmer dans les fonctions de bourgmestre des hommes qui déplaisaient au gouvernement; l'ordonnance du 12 mai 1832, sur les associations politiques; celles du 22 juin 1832, sur la suppression de la cour de cassation pour la Hesse rhénane, et sur les fêtes et assemblées populaires; la publication des décrets de la diète du 28 juin 1832, de ceux du 14 juin, des 5 et 9 juillet, avec une masse d'instructions et d'ordonnances; enfin les poursuites dirigées contre la presse, ne laissèrent plus de doute sur la voie réactionnaire dans laquelle le gouvernement était entré. Toutes les réformes, demandées presque à l'unanimité, échouèrent; la chambre élective fut dissoute le 2 novembre 1833. On prit alors contre la presse les mesures les plus acerbes : tous les journaux du grand-duché furent supprimés ou suspendus. L'opposition n'en eut pas moins le dessus dans la chambre nouvelle, qui fut dissoute comme la précédente (25 octobre 1834). Alors le gouvernement usa de tous ses moyens d'influence, et le résultat des élections fut de changer la majorité libérale en minorité (1835). On se servit de ces députés complaisants pour faire voter les lois refusées jusqu'alors et pour obtenir un chiffre plus élevé d'apanages en faveur des princes. Depuis lors la Hesse tomba dans une espèce de léthargie; la presse y était enchaînée et la vie politique éteinte.

Le contre-coup de la révolution de Février amena la démission du vieux duc, qui, après avoir associé son fils au pouvoir, mourut le 16 juin 1848. K.

Conversat.-Lexikon. — Wagner, *Statistik von Hessen*, IV.

LOUIS III, grand-duc de *Hesse-Darmstadt*, fils du précédent, né le 9 juin 1806. D'abord co-régent avec son père, il lui succéda le 16 juin 1848, et fut obligé, pour conserver son trône, de souscrire à des réformes qu'il s'empressa de retirer ou de restreindre en 1850. Après avoir adopté la constitution de l'Empire, il adhéra à l'union douanière formée par la Prusse, et s'associa à la ligue autrichienne qui recomposa l'an-

cienne diète germanique. En 1833, il a épousé la princesse Mathilde de Bavière ; sa sœur, Marie, est femme du tzar Alexandre II. K.

Conversat.-Lex. — Pierer, *Univsal.-Lexicon* (supplément).

IX. Louis de Hongrie.

LOUIS Ier, dit *le Grand*, roi de Hongrie et de Pologne, né le 5 mars 1326, mort à Tyrnau (en hongrois *Nagy-Szombath*, en slave *Tinarva*), le 12 septembre 1382. Fils du roi de Hongrie Charobert d'Anjou-Sicile, et de Élisabeth Loketek, fille du roi de Pologne, Louis fut élu en 1342 pour succéder à son père : il n'avait que seize ans, mais il témoigna aussitôt d'un grand courage. La Transylvanie s'étant révoltée, il la remit sous le joug. Alexandre, voïvode de Valachie, qui aussi avait voulu s'affranchir, se soumit volontairement. En 1344 Louis secourut son oncle, Casimir III, dit *le Grand*, roi de Pologne, attaqué par le roi de Bohême Jean de Luxembourg. Il força ce monarque à lever le siége de Cracovie, et le poursuivit jusque dans ses États. Peu après, Louis chassa les Tartares, qui avaient fait une irruption en Transylvanie. En 1345, il tourna ses armes contre les Croates, et les fit rentrer sous sa domination. Il reçut alors la nouvelle que son frère André, qui avait épousé la reine de Naples, Jeanne Ire, venait d'être étranglé par ordre de sa femme, le 18 septembre 1345. Jeanne écrivit à son beau-frère pour se justifier du crime dont l'accusait la voix publique. Elle en reçut la réponse suivante : « Jeanne ! les désordres de ta vie passée, l'ambition qui t'a fait retenir le pouvoir royal, la vengeance négligée et les excuses alléguées ensuite prouvent assez que tu as été complice de la mort de ton mari (1). » Au mois de mars 1346 des ambassadeurs du roi de Hongrie se présentèrent à Rome pour demander au pape Clément VI que Jeanne fût déposée, comme devenue, par son crime, indigne de régner, et que leur maître fût mis en possession du royaume de Naples, dont il était le plus proche héritier. Louis en appelait en même temps aux armes : il fit faire un étendard sur lequel la mort d'André était peinte ; il le déploya lui-même devant la diète hongroise pour engager cette vaillante noblesse à venger le meurtre de son frère. A la tête de trente mille chevaux il marcha vers Zara, assiégée par les Vénitiens, espérant délivrer cette ville et s'y embarquer pour passer en Italie ; mais les Vénitiens, sans hasarder de bataille, empêchèrent le roi de communiquer avec Zara, qui dut se rendre, le 13 décembre 1347. Louis était alors retourné en Hongrie, afin de s'assurer de l'alliance de ses voisins. La succession du trône de Pologne lui avait été assurée dès l'an 1338, au congrès de Visgrade. Il lui restait à se faire un ami de l'empereur Louis de Bavière : il y parvint en lui promettant de l'aider à son tour contre les guelfes. Le roi de Hongrie, libre alors de toute préoccupation, ne songea plus qu'à pénétrer par terre en Italie. Il partit de Bude, le 3 novembre 1347, avec une armée peu nombreuse (1) et un trésor considérable, aimant mieux recruter des troupes en Italie que d'en amener de si loin. Il fit le tour du golfe Adriatique par Udine, Padoue, Vérone, Bologne et la Romagne, n'annonçant d'autre ambition que de venger son frère. Loin d'être arrêté dans sa route, il grossit son armée d'une foule de volontaires, et arriva devant Bénévent, le 11 janvier 1348, avec six mille hommes d'armes. Jeanne ne songea pas même à se défendre, et le 15 janvier elle s'enfuit de Naples pour gagner la Provence, emportant le peu d'argent qui lui restait et accompagnée de ses confidents les plus chers. Son nouveau mari, Louis de Tarente, la suivit bientôt. Louis fut reçu par les princes du sang, qui, déterminés par Charles de Duras, ne craignirent pas de se remettre entre les mains du vengeur d'André ; ils lui firent hommage comme à leur souverain légitime. L'armée hongroise était parvenue à Averse : Louis, avant de quitter cette ville, se rendit, le 24 janvier 1348, avec tous les princes sur le balcon même où le malheureux André avait été étranglé. Peut-être les circonstances de ce crime retracées fortement à ses yeux et à sa mémoire excitèrent-elles en lui un accès subit de fureur qu'on interpréta dans la suite comme un plan de vengeance conçu d'avance ; toujours est-il qu'il se retourna vers Charles de Duras, l'appela assassin et traître, et lui reprocha d'avoir par ses intrigues provoqué le meurtre d'André, auquel il espérait succéder : puis, s'exaltant par degrés. « Il faut que tu meures, s'écria-t-il, là où tu l'as fait mourir ! » Au même instant un Hongrois frappa le duc de Duras à la poitrine ; d'autres le saisirent par les cheveux, le jetèrent en bas du balcon d'où André avait été jeté, et l'achevèrent à la même place. Les autres princes du sang furent envoyés en Esclavonie, et enfermés au château de Wisgrade. Louis prit paisiblement possession du royaume de Naples. Sur la fin de mai 1348, la peste se manifesta en Italie, et força le roi de Hongrie à retourner dans ses États. Il nomma Conrard Wolfart, dit Lupo, gentilhomme allemand, gouverneur de Naples, et le frère de ce baron, Ulric Wolfart, gouverneur de la Pouille. A ces deux généraux il joignit Étienne Laczk, prince transylvain. Ils surent mal se défendre, et avaient presque perdu tout le royaume de Naples lorsqu'en 1350 Louis repassa l'Adriatique avec dix

(1) Voici le texte de cette réponse, restée célèbre par son terrible laconisme. « Johanna ! inordinata vita præterita, ambitiosa continuatio potestatis regiæ, neglecta vindicta et excusatio subsequata, te viri tui necis argunnt consciam et fuisse participem. » (Bonfinius, *De Rebus Hungaric.*, dec. II, lib. X, p. 261.)

(1) Giov. Villani dit qu'il n'avait que mille chevaliers. Bonfinius parle de dix-huit légions ; mais il n'indique pas de combien d'hommes elles étaient composées (Giov. Villani, l. XIII, chap. CVI, p. 988. — Bonfinius, *Rer. Hungaric.*, déc. II, lib. X, p. 262.)

mille hommes de cavalerie, qui l'avaient suivi dans des bateaux couverts (invention alors toute récente). Si Jeanne, tout occupée de ses plaisirs et d'intrigues secondaires, n'eût pas négligé sa marine, elle eût pu aisément arrêter les Hongrois et faire couler les bateaux sur lesquels ils se hasardaient.

Louis débarqua sans obstacle, soumit avec facilité les deux Principautés, et s'empara d'Averse. Jeanne lui proposa une trêve, qui fut conclue en octobre 1350; elle devait durer jusqu'au 1er avril 1351. On convint que jusqu'à cette époque chacun garderait ses possessions; que les deux rois et la reine sortiraient du royaume, et que le pape, dans son consistoire, demeurerait seul juge de l'assassinat du roi André. Si la cour d'Avignon prononçait que la reine était coupable, Jeanne devait perdre son royaume, qui passerait au roi de Hongrie. Si, au contraire, elle était déclarée innocente, Louis devait renoncer à ses conquêtes, moyennant trois cent mille florins d'indemnité. A ces conditions le roi de Hongrie retourna dans ses États après avoir choisi pour lieutenant le chevalier de Montréal pour la Terre de Labour, et Conrard Wolfart pour la Pouille. En s'en retournant, il se rendit à Rome à l'occasion du jubilé, et y fut l'objet d'une ovation presque sans exemple. En 1355, Casimir III, dit *Le Grand*, roi de Pologne, oncle de Louis, le fit reconnaître pour son successeur. Louis jura dès lors de respecter les constitutions républicaines de ce royaume. En 1356 il recommença la guerre contre les Vénitiens, et s'empara, le 17 septembre 1357, de Zara, puis de toute la Dalmatie. Il se porta ensuite, en 1362, contre Strascimir II, roi des Bulgares, qui faisait souvent des incursions en Hongrie, s'empara de lui, et le força à payer un tribut. Le 8 novembre 1370, il succéda sur le trône de Pologne à Casimir III. Son premier acte fut de casser le testament de son prédécesseur et de reléguer les deux princesses polonaises en Hongrie, après les avoir fait déclarer illégitimes (1): il ôta aux propriétaires les domaines et les palatinats qu'ils tenaient de la munificence de Casimir pour les donner à des Hongrois, et s'aliéna ainsi le cœur de ses nouveaux sujets, sans s'assurer d'utiles appuis parmi les Maggyares. Louis confia la régence à sa mère Élisabeth : cette princesse par sa mauvaise administration acheva de soulever les Polonais. On en vint, en 1376, à une sédition qui obligea la régente de retourner auprès de son fils. Les chefs de la révolte n'en restèrent point là. Sachant que Wladislas, fils du duc Casimir le Blanc et cousin de Casimir III, demeurait au couvent de Saint-Bénigne de Dijon, ils lui écrivirent pour l'engager à venir prendre possession du trône de Pologne. Cette invitation réveilla l'ambition du cénobite, qui partit furtivement, et trouva à son arrivée en Pologne de nombreux partisans; mais la fidélité des gouverneurs auxquels Louis avait confié ses principales places fit échouer le projet (*voy.* Lancelot). Peu de temps après, Jagellon, duc de Lithuanie, profita des troubles de la Pologne pour y faire des conquêtes. Louis courut à sa rencontre, et le repoussa. Il mourut peu après, pleuré des Hongrois et peu regretté des Polonais, qu'il avait en effet trop négligés. Il fut inhumé à Albe-la-Longue. Ce roi avait épousé Marguerite de Moravie, morte sans enfants; puis Élisabeth de Bosnie, dont il eut trois filles, *Catherine*, morte en 1376, *Marie*, surnommée le *roi Marie*, qui succéda à son père et épousa Sigismond, marquis de Brandebourg, puis empereur; et *Hedwige*, mariée à Jagellon, duc de Lithuanie, puis roi de Pologne. A. de L.

(1) Ces deux princesses étaient filles d'Edwige, fille de Henri V, duc de Glogaw, et troisième femme de Casimir III, qu'elle avait épousé en 1357.

Chron. Estense, t. XV, p. 445-462. — Bonfinius, *De Rebus Hungaricis*, t. I, p. 185, liv. X, déc. II, p. 259-275. — *Cronica di Bologna*, t. XVIII, p. 408. — Domenico de Gravina, *Chron. de rebus in Apulia gestis*, t. XII, p. 570-581. — Giannone, *Istoria civ. del regno di Napoli*, t. III, p. 301. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. V, chap. XXXVI, p. 386; t. VI, chap. XXXVIII, p. 27. — Petro de Reva, *De Monarchia et s. Corona regni Hungar.*, cent. IV dans les *Scriptores rerum Hungaric.*, t. II, pars II, p. 644 (Vienne, 1726, 6 vol. in-fol). — Joh. de Kikullew, *Chron. Hungaror.*, pars III, cap. VIII, p. 178-180. — Giovanni Villani, *Hist.*, liv. XII, p. 978 991. — Joh. de Thwrocz, *Chron. Hungaror.*, pars III, cap. XVII, p. 182. — Matteo Villani, *Hist.*, cont. l. I, cap. CXCIII, p. 88.

LOUIS II, roi de Hongrie et de Bohême, né le 1er mai 1506, se noya le 29 août 1526, dans le marais de Mohacz. Fils de Ladislas VI ou VII et de Anne de Candale, il n'avait que dix ans lorsqu'il succéda (13 mars 1516) à son père, qui l'avait fait couronner de son vivant, le 4 juin 1507. Louis II devint le jouet des grands. Le sultan Soliman II lui ayant envoyé une ambassade pour renouveler, mais à certaines conditions onéreuses, le traité qui existait entre la Hongrie et la Turquie, Louis ou plutôt ses ministres reçurent avec mépris les envoyés turcs, et ne craignirent même pas de leur faire couper le nez et les oreilles. Cette atrocité rendit Soliman furieux. Le 20 août 1521 il s'empara de Belgrade, puis de Salankemen, de Peter-Waradin et de plusieurs autres places de la Hongrie et de la Croatie. Le 29 août 1526 Louis II livra une grande bataille à Soliman dans la plaine de Mohacz, près de Cinq-Églises. Les Hongrois furent complétement défaits, et le corps de leur jeune roi fut retrouvé deux mois plus tard dans un marais, où son cheval s'était englouti avec lui. Louis II avait épousé, en 1521, Marie d'Autriche, infante d'Espagne, sœur de Charles Quint, dont il n'eut point d'enfant. Jean Zapolski, voïvode de Transylvanie, et Ferdinand 1er, archiduc d'Autriche, se disputèrent sa succession. A. de L.

Bonfinius, *Rerum Hungar. Decades*. — Jean Lucius, *Hist. regn. Dalm. et Croat.* — Palma, *Notitia Rerum Hungar*,

X. Louis d'Italie.

LOUIS II, roi ou empereur d'Italie (1), né vers 822, mort en 875. Envoyé en 844 en Italie par son père, Lothaire Ier, pour châtier les Romains, qui venaient de sacrer le pape Serge II sans l'autorisation de l'empereur, il saccagea depuis Bologne tout le territoire romain, et contraignit le pape à reconnaître à l'empereur le droit de confirmer l'élection des souverains pontifes. Couronné alors roi de Lombardie, Louis fut six ans après associé à l'empire et renvoyé au delà des Alpes pour s'opposer aux progrès des Sarrasins dans l'Italie méridionale. Depuis ce moment il garda le gouvernement de l'Italie, qui, avec le vain titre d'empereur, fut toute sa part dans l'héritage paternel. Il en réclama une plus grande en sa qualité d'aîné; et il eut à ce sujet, en 856, une entrevue à Orbe avec ses frères Charles de Provence et Lothaire II. Ses demandes ne furent pas accueillies; par ressentiment il conclut une alliance intime avec son oncle Louis le Germanique, adversaire de Lothaire, qui s'était attaché à Charles le Chauve. Cet état de discorde hâtait en Italie comme dans les autres États carlovingiens l'amoindrissement de l'autorité royale, déjà affaiblie par les immunités ecclésiastiques et les usurpations des comtes. En 855 Louis ne fut pas en état de soutenir l'antipape Anastase, que le parti impérial avait opposé à Benoît III, élu par le peuple et le clergé. Les invasions des Normands, qui commencèrent en 867, celles des Sarrasins, qui se renouvelaient tous les ans depuis 850, autorisaient la construction d'une quantité de châteaux forts, où les seigneurs bravaient impunément le pouvoir royal, avili à ce point que les Capouans, ayant en 852 invité Louis à faire le siége de Bari, quartier général des Sarrasins, firent ensuite échouer cette entreprise, parce qu'ils avaient disaient-ils, réfléchi que la prise de cette ville augmenterait la prépondérance de ce prince. En 858 Louis, après avoir assisté au couronnement du pape Nicolas Ier, qui le premier venait d'instituer cette cérémonie, alla, ainsi qu'il en était convenu avec le pape, camper à cinq lieues de Rome; Nicolas vint l'y trouver. Louis s'avança au-devant de lui, descendit de cheval, et prit les guides de la mule du pape, afin d'exprimer symboliquement que le pape se reconnaissait vassal de Louis et que celui-ci se déclarait le fils spirituel du pontife. Malgré ce semblant de bonne entente, Louis essaya encore, dans la même année, de soutenir Jean, archevêque de Ravenne, contre le pape; mais ce fut en vain: l'opinion publique en Italie se manifesta hautement contre Jean, qui dut se soumettre. En 859 Louis reçut de son frère Lothaire les évêchés de Genève, de Lausanne et de Sion pour intervenir auprès du pape au sujet du mariage de Lothaire; ce fut pour la même cause qu'en 863, à la mort de Charles de Provence, Lothaire, qui par traité devait hériter de tous les États de Charles, en abandonna une partie à Louis. Ce dernier ne fut pas ingrat : en 864 lorsque Nicolas eut fait annuler le divorce de Lothaire, Louis marcha sur Rome avec une armée pour intimider le pape; mais Nicolas, s'appuyant sur les populations, résista aux menaces de l'empereur. Celui-ci refusa l'année suivante le passage des Alpes aux envoyés de Charles le Chauve chargés de défendre à Rome les intérêts de ce roi dans l'affaire de Rothad, évêque de Soissons; il agissait ainsi, parce que Charles était devenu l'adversaire de Lothaire. Par le même motif Louis accueillit chez lui Humphroy, marquis de Gothie, vassal rebelle de Charles, et fit tuer Hucbert, frère de la reine Teutberge, qui, protégé par Charles, avait reçu de ce prince l'abbaye de Tours. En 865 Louis intercéda auprès de Nicolas pour que celui-ci empêchât les oncles de Lothaire de le dépouiller de ses États, ce que le pape fit en effet. A la mort de Nicolas, Louis fit piller Rome par les troupes du duc de Spolète, pour rendre les Romains plus disposés à nommer un pape au gré de l'empereur; ils élurent Adrien II, qui, dans le commencement surtout, montra plus de condescendance pour Louis que son prédécesseur; mais peu à peu il chercha aussi à affranchir la papauté des chaînes dorées où la tenaient les conquérants francs. Une année avant ces événements, Louis, ayant convoqué tous les hommes valides de son royaume (le *Heerbann*), était descendu dans l'Italie méridionale, où il avait rétabli de force son autorité, qui y était depuis longtemps méconnue. En 867 il marcha sur Bari, qui appartenait toujours aux Sarrasins; mais ceux-ci défirent son armée sous les murs de cette ville. Décidé à extirper ces brigands, il reprit la lutte dès l'année suivante, et enleva aux ennemis Matera, Venosa et Canosa. Il était occupé à poursuivre ces avantages, lorsque survint la mort de son frère Lothaire (869), dont les Etats devaient légitimement lui revenir. Mais, ne pouvant abandonner ses opérations militaires dans les Calabres et dans la Pouille, il ne put défendre son droit contre l'avidité de ses oncles, qui se partagèrent la Lorraine. Les lettres menaçantes que le pape leur adressait en faveur de Louis restèrent sans effet. En revanche Louis prit d'assaut, le 3 février 871, la forteresse de Bari; il alla à Bénévent pour y préparer une expédition contre Tarente, autre repaire des Musulmans. Comme il avait, à la suite de ces succès, institué une administration régulière, qui déplaisait aux grands feudataires, Adelgise, duc de Bénévent, fit subitement cerner le palais de Louis, et y mit le feu; l'empereur, qui s'était retiré dans une tour élevée, dut se rendre prisonnier trois jours après. Il

(1) Les chroniqueurs de France et de Germanie ne le nomment souvent que *roi d'Italie*; Hincmar l'appelle *Italiæ vocatus imperator*, le prétendu empereur d'Italie.

ne fut relâché qu'après avoir juré de ne pas chercher à se venger de cet attentat. Délié par le pape Jean VIII de ce serment imposé de force, il fit assembler à Ravenne une diète générale, qui, présidée par l'impératrice Engelberge, fille de Louis le Germanique, femme de tête, mais orgueilleuse et avide, accorda les secours que réclamait l'empereur. Celui-ci parvint à déposséder le duc de Spolète, qui avait été d'intelligence avec Adelgise; mais il ne put empêcher les nouvelles hordes de Sarrasins venues d'Afrique de saccager et de réduire presque en désert le midi de l'Italie. La cause principale de son insuccès fut la jalousie des seigneurs de ce pays, qui, loin de joindre leurs efforts aux siens, s'entendirent contre lui avec les empereurs de Constantinople. Louis ne put les réduire à obéissance; il fut même obligé, en 874, de reconnaître la complète séparation du duché de Bénévent d'avec le royaume d'Italie. Il mourut l'année suivante à Brescia, ne laissant qu'une fille, Ermengarde, qui épousa Boson, premier roi d'Arles. E. G.

Muratori, *Annales*. — Toutes les *Histoires d'Italie*.

LOUIS III, dit *l'aveugle*, roi ou empereur d'Italie et de Provence, petit-fils du précédent, né vers 879, mort à Vienne, au commencement de 929. Fils de Boson, roi d'Arles, et d'Ermengarde, fille de Louis II, roi d'Italie, il fut en 890 appelé, par une assemblée de seigneurs et de prélats réunis à Valence, à régner sur la Provence; depuis 887, date de la mort de son père, ce pays avait été déchiré par des discordes intestines et invasions des Normands et des Sarrasins. En 900 Louis fut appelé en Italie par Adalbert, marquis de Toscane, et quelques autres seigneurs italiens, et il fut proclamé roi à la place de Bérenger, qui, déconsidéré par la defaite que lui avaient infligée récemment les Hongrois, dut s'enfuir en Bavière. Louis fut même couronné empereur à Rome par le pape Benoît IV. Mais lorsqu'il se mit à accorder des faveurs importantes, telles que la concession du marquisat de Vérone et du Frioul, à Sigebert, comte palatin, Adalbert, jaloux, renoua ses relations avec Bérenger. En 902 celui-ci redevint maître de presque toute l'Italie; Louis se retira en Provence après avoir été contraint de jurer de ne plus rien entreprendre contre Bérenger. En 904 néanmoins il revint avec une armée considérable, occupa d'abord Milan, qui lui était resté fidèle, et s'empara l'année suivante des principales villes de la Lombardie. Le bruit de la mort de Bérenger s'étant répandu, Louis alla tenir sa cour à Vérone sans se faire accompagner de son armée; Bérenger le surprit pendant une nuit, et lui fit crever les yeux. Après être resté quelque temps en prison, Louis obtint la permission de retourner en Provence, où il vécut encore de longues années dans l'inaction; il confia le gouvernement de ce pays à Hugues, petit-fils du roi Lothaire II, qui devint plus tard roi d'Italie, après avoir dépouillé Charles-Constantin, fils unique de Louis, de son héritage paternel. E. G.

Muratori, *Annales*. — *Art de v. les dates*, t. VII et X.

XI. Louis de Naples.

LOUIS *de Tarente*, roi de Naples, né en 1320, mort le 25 mai 1362. Petit fils de Charles le Boiteux, roi de Naples, cousin de la reine Jeanne Ire, il en était depuis longtemps l'amant lorsque cette princesse fit étrangler son mari, André de Hongrie, à Averse, le 18 septembre 1345. S'il ne fut pas l'un des auteurs de ce crime, il en fut au moins un des conseillers, car il épousa sa cousine le 20 août 1346, sans attendre les dispenses du pape et avant même l'année révolue de son veuvage. Le commencement de cette criminelle union fut troublé par Louis, roi de Hongrie, qui, désireux de venger son frère André, s'empara du royaume de Naples (janvier 1348). Jeanne Ire s'enfuit à Nice, et Louis de Tarente n'eut que le temps de se jeter sur un petit bâtiment avec le Florentin Nicolas Acciaioli, son favori. Il débarqua dans la maremme de Sienne; il ne put obtenir la permission d'entrer à Florence, reprit la mer à Pise, et, n'osant séjourner en Provence, où sa femme venait d'être arrêtée sur le soupçon qu'elle voulait vendre ce comté aux Français, il se rendit à Avignon auprès de Clément VI. Le souverain pontife obtint la liberté de Jeanne, qui, par reconnaissance, lui céda Avignon et son territoire (1348), pour la modique somme de 30,000 florins d'or (1). Le pape après cette acquisition ne fit pas difficulté d'accorder à Louis de Tarente le titre de roi de Naples; Jeanne et son époux, avec le peu d'argent qu'ils avaient reçu de Clément VI, n'étaient pas en état de reconquérir leur royaume; néanmoins, profitant de l'absence de Louis de Hongrie, qui était retourné dans ses États, laissant pour vice-roi Conrard Lupo, ils invoquèrent l'assistance de leurs partisans, engagèrent à leur service dix galères génoises, et envoyèrent Nicolas Acciaioli intriguer en leur faveur. Déjà les Napolitains étaient las du joug des Hongrois, dont la rudesse et l'ignorance contrastaient fort avec les mœurs italiennes; Jeanne et Louis de Tarente profitèrent de la disposition des esprits; ils prirent à leur solde le duc Warnier avec douze cents cavaliers allemands qu'il commandait, et débarquèrent à

(1) C'est d'après Muratori que nous indiquons ce chiffre, car la reine assure, dans le contrat, avoir touché 80,000 florins (environ 750,000 francs de notre monnaie actuelle); et en effet, on trouve une quittance de cette somme, délivrée en faveur de Nicolas Acciaioli, dans le compte qu'il rendit de l'emploi qu'il en avait fait pour les besoins de l'État. Du reste, la vente que fit Jeanne était doublement illégale : 1° parce qu'en prenant possession du comté de Provence, elle avait prêté le serment de ne faire aucune aliénation de territoire sans l'autorisation des états; 2° parce que le comté était grevé d'une substitution faite en faveur de sa sœur cadette, *Marie*.

Naples sur la fin d'août. Ils y furent reçus avec de grands honneurs; mais il leur fallut de grands efforts pour déloger les Hongrois des châteaux et des villes fortes qu'ils occupaient; toutefois ils étaient déjà maîtres de la plus importante partie du royaume de Naples, lorsque Warnier fit défection et se joignit à Conrard Lupo et à Étienne, voïvode de Transylvanie, qui arrivait avec un corps d'armée au secours des Hongrois. La fortune changea alors, et dans une grande bataille, livrée le 6 juin 1349, sous les murs de Naples, Louis de Tarente fut complétement défait. Robert de Saint-Séverin, Raymond des Baux, le comte d'Armagnac et une quantité de barons français, provençaux ou napolitains restèrent aux mains des Hongrois. La partie semblait perdue pour Louis de Tarente. Une nouvelle trahison de Warnier le sauva. Les Allemands se soulevèrent dans Averse à l'occasion de leur paye, mal acquittée. Le voïvode Étienne leur abandonna tous ses prisonniers pour les indemniser de leurs arrérages; les Allemands parvinrent, à force de tourments à en arracher cent mille florins d'or (Villani dit le double); mais cette somme ne suffisant pas à leur rapacité, ils résolurent de s'emparer du voïvode lui-même. Étienne, prévenu à temps, s'enfuit à Manfredonia. Les Allemands conclurent une trêve avec Louis de Tarente, et, moyennant cent mille écus, lui livrèrent Averse, Capoue et d'autres places. Quelques jours plus tard Louis de Hongrie débarquait à Manfredonia à la tête de vingt-deux mille cavaliers et de quatre mille fantassins; il n'eut pas de peine à reprendre tout le pays, à l'exception de Naples. Enfin le pape réussit à imposer la paix (mai 1352); tout en déclarant Jeanne et Louis de Tarente innocents de la mort d'André, il les condamna à payer au roi de Hongrie une indemnité de trois cent mille florins. Cette clause ne fut pas remplie; Louis de Hongrie, attaqué dans ses États, était trop pressé de quitter l'Italie pour insister. Jeanne Ire et Louis de Tarente furent donc couronnés le 27 mai avec une grande magnificence; mais le pape statua que dans le cas où Jeanne précéderait son mari au tombeau, le roi ne lui succéderait pas, les héritiers de la reine conservant tous leurs droits. Louis de Tarente accepta cette condition, et pour perpétuer le souvenir de son couronnement institua l'ordre du *Saint-Esprit au droit désir* autrement l'*Ordre du Nœud* (1). Louis de Tarente ne jouit pas longtemps d'une tranquillité si chèrement acquise. Louis et Robert (Duras), princes du sang, ayant fait alliance avec Adhémar, seigneur de La Garde, se mirent à la tête des mécontents, dont le mauvais gouvernement de Jeanne Ire et de son époux augmentait chaque jour le nombre, et la guerre civile désola à la fois le royaume de Naples et la Provence. Louis de Tarente mourut sans avoir pu réprimer ces désordres. « Ce prince, dit Papon, était beau, bien fait, mais du reste il n'avait aucune élévation dans l'âme, aucune fermeté dans le caractère; il était inconstant dans ses goûts, pusillanime dans l'adversité, vain et haut quand la fortune se montrait favorable : il craignait les hommes recommandables par leurs talents ou leurs vertus; aussi avait-il soin de les éloigner, pour se livrer sans réserve aux jeunes seigneurs les plus débauchés : il aimait l'argent, négligeait la justice, et se faisait un jeu de manquer à sa parole, se glorifiant de ce défaut comme d'une qualité estimable. Quoiqu'il dût son élévation a la reine, soit caprice, soit mépris, il eut peu d'égards pour elle; il la maltraitait même, et la majesté du trône n'empêchait pas qu'il ne se mêlât à leurs disputes de ces vifs débats qu'on ne devrait pas même trouver dans la populace. Louis ne manquait pas de courage; mais il se vantait si fréquemment et si hors de propos des belles actions qu'il prétendait avoir faites dans la guerre et dans la paix, que quand elles auraient été aussi glorieuses qu'il le disait, il en diminuait l'éclat par la vanité qu'il y attachait. » La reine le regretta peu, et se pressa de lui donner pour successeur Jacques d'Aragon, comte de Roussillon et de Cerdagne et roi de Minorque, qu'elle épousa le 14 décembre 1362. Louis de Tarente avait eu de son mariage avec Jeanne Ire deux princesses, mortes avant lui en bas âge; mais il laissa deux filles naturelles : *Esclarmonde*, mariée à Louis de Capoue, et *Clémence*, qui épousa Antoine de La Mendolée. A. de L.

Papon, *Histoire de Provence*, t. I. preuves n° XI; t. III, p. 182. — Muratori, *Annali d'Italia*, t. VIII, p. 263. — Dominique Gravina, *Lo Storico del Regno di Napoli*. — Rainaldi, *Annales ecclesiastici*. — Lucques. 1738, 37 vol. in-fol. — Giannone, *Storia civile del Regno di Napoli*.

LOUIS Ier de France, roi de Sicile ou de *Naples*, comte de Provence, duc d'Anjou et du Maine, etc., né à Vincennes, le 23 juillet 1339, mort à Biseglia près Bari (royaume de Naples), le 20 septembre 1384. Il était second fils du roi de France Jean II, dit *le Bon*, et de Bonne de Luxembourg. Quoiqu'il n'eût que onze ans lors du couronnement de son père à Reims (25 septembre 1350), il n'en reçut pas moins l'ordre de chevalerie. Son apanage fut constitué des comtés d'Anjou et du Maine, de la baronnie de Château-du-Loir et de la seigneurie de Chantoceaux. Après le traité de Mantes (22 février 1354) entre Charles le Mauvais, roi de Navarre, et le roi de France, Louis fut livré par son père comme otage au roi de Navarre, à qui le supplice sans jugement du

(1) Les chevaliers de cet ordre religieux et militaire étaient au nombre de trois cents. Ils portaient sur leurs habits un rayon d'or et au-dessus un double nœud lié avec cette devise *Se à Dieu plait*. Ils s'engageaient à être fidèles à leur roi et au pape, à faire la guerre aux ennemis de la religion et à visiter le saint sépulcre. Lorsqu'ils avaient accompli ce dernier vœu, ils déliaient le nœud, et prenaient pour devise : *Il a plu à Dieu*. (Papon, *Hist. de Provence*.)

connétable Raoul, comte d'Eu et de Guines, faisait douter, avec quelque raison, de la bonne foi du *bon* roi Jean. Dégagé quelque temps après, Louis commandait l'aile droite de la seconde ligne française à la bataille de Poitiers (19 septembre 1356), et fut un des premiers à tourner bride. Il prit le chemin de Chauvigny avec son frère le dauphin et son autre frère Jean, entraînant plus de huit cents lances entières, qui « oncques n'approchèrent leurs ennemis (1) ». Louis assista d'une manière toute passive aux états généraux tenus à Paris en 1357. Son père ayant recouvré la liberté, par le traité de Brétigny, le 25 octobre 1360, érigea par lettres patentes l'Anjou en duché-pairie; mais cette faveur eut un revers, car Louis fut un de ceux que le roi désigna pour aller tenir sa place à Londres en qualité d'otage. En 1363, le duc d'Anjou, ennuyé de sa captivité, profita de la permission qui lui avait été accordée d'aller à Guise voir sa femme pour, au mépris de son serment, revenir à Paris, disant hautement que quand on saurait la raison de son retour, on l'approuverait. Le public ne l'a jamais sue et le roi ne l'approuva pas; néanmoins le duc resta en France.

En 1364, le duc Louis assista au sacre de son frère Charles V, dit *le Sage* (19 mai 1364), et fut envoyé en Bretagne pour ménager la paix entre le duc Jean de Montfort et la princesse Jeanne la Boiteuse, comtesse de Penthièvre, veuve de Charles de Blois. Édouard III réclama alors son prisonnier au nouveau roi de France; celui-ci ne répondit qu'en nommant son frère lieutenant général du Languedoc. Louis enleva aux Anglais plusieurs villes de la Guienne, du Querci et du Poitou, et réprima avec succès les séditions qu'excitèrent les nouveaux impôts dans son gouvernement; mais la rigueur qu'il déploya le fit détester de ses sujets. Il présida les états de la langue d'Oc, à Nîmes en 1366, à Beaucaire en 1368, et fit saisir sur le roi de Navarre la seigneurie de Montpellier, sous le prétexte que Charles le Mauvais favorisait les armes anglaises dans le midi. Il secourut en même temps don Henri de Transtamare, qui disputait le trône de Castille à Pierre le Cruel, prit à sa solde Bertrand Duguesclin, et fit attaquer en Provence sa cousine, la reine Jeanne de Naples; il cessa pourtant les hostilités contre cette princesse sur l'interposition du pape d'Avignon Clément VII, et assembla toutes ses forces pour assaillir les Anglais. Il avait pratiqué depuis longtemps les compagnies franches; elles se déclarèrent en sa faveur. Les chefs furent convoqués à Toulouse, et ceux qui inspiraient peu de confiance au duc furent mis à mort; c'est ainsi que Mesquin et Arnaud de Penne furent noyés, et Amanieu d'Artigues et Nolin Paralhon décapités; les autres chefs, effrayés, acceptèrent toutes les conditions qui leur furent imposées. Pourtant Louis d'Anjou licencia son armée sans avoir fait aucune action d'éclat; il se démit, le 16 mars de la même année, du comté du Maine, et reçut en échange le duché de Touraine. Il réussit (15 octobre 1376, 3 février 1377) à réconcilier les maisons de Foix et d'Armagnac, et décida les chefs de ces maisons à unir leurs forces aux siennes; et le 1er septembre 1377, près La Réole, il défit une armée anglaise commandée par Thomas Felton, qu'il fit prisonnier, ainsi que les quatre plus puissants seigneurs gascons du parti anglais, les sires de Duras, de Rosan, de Murident et de Langoyran. Il mit en liberté les quatre Gascons sur la seule promesse de rendre hommage au roi de France (1); mais Felton dut payer une rançon de trente mille francs. Cette victoire valut aux Français la conquête d'une partie de la Guyenne. Le duc d'Anjou mit même le siége devant Bordeaux le 3 août; mais le 8 septembre le sire de Néville vint, avec sept mille Anglais ou Gascons, le forcer à la retraite, et la campagne finit sans avantages pour la France. Louis d'Anjou seul en profita pour lever d'énormes et arbitraires impôts sur Languedoc.

Le 29 juin 1380, à l'instigation du pape Clément VII (Robert de Genève), la reine Jeanne de Naples adopta le duc Louis d'Anjou pour son fils et son successeur; mais, d'autre part, le compétiteur de Clément VII au saint-siége, Urbain VI (Bartolommeo de Prignano) déclara Jeanne déchue du trône, et donna la couronne de Naples à Charles de Duras (Durazzo). A la même époque Charles V, éclairé enfin sur les exactions de son frère, lui retira son gouvernement. Cette mesure calma les diverses insurrections qui s'élevaient dans les provinces administrées par Louis d'Anjou (2) et qui menaçaient de gagner tout le midi de la France.

Après la mort de Charles V (16 septembre 1380), Louis obtint d'être nommé régent du royaume, puis chef du conseil pendant la minorité de son neveu Charles VI. Toute son occupation fut alors d'amasser de l'argent par toutes sortes de voies pour aller se mettre en possession du royaume. Il débuta par menacer de mort Philippe de Savoisy, trésorier du feu roi; celui-ci révéla qu'une grande quantité de lingots d'or et de barres d'argent avaient été

(1) Froissart, chap. 369.

(1) Duras et Rosan, ayant obtenu un congé pour aller dans leurs terres, s'enfuirent à Bordeaux, et, faussant leur parole, déclarèrent qu'ils ne quitteraient point le parti anglais. (Froissart, chap. VIII, p. 20.)

(2) A la suite d'une révolte causée à Montpellier (25 octobre 1379) par un impôt exorbitant, le 24 janvier suivant, Louis monta avec Anglic de Grimoard, cardinal d'Albano, sur un échafaud qu'il avait fait dresser devant la Sonnerie, et fit lire la sentence qu'il avait rendue contre ce peuple malheureux. Il condamnait deux cents citoyens, qu'il déclarait les plus coupables, à être brûlés vifs, deux cents à être pendus, deux cents à être décapités, dix-huit cents à la confiscation de leurs biens et à des notes d'infamie, et le reste de la ville à des amendes ruineuses (*Hist. du Languedoc*, liv. XXXII, chap. XCVI, p. 360).

cachés dans les murs du château de Melun. L'avide Louis y courut aussitôt, fit d'heureuses fouilles, et s'empara de tout ce qu'il trouva. Il dissipa ensuite le trésor de l'épargne, et leva de nouveaux impôts. Les parlements firent des remontrances, la noblesse murmura, et le peuple se révolta. Louis dut rapporter ses ordonnances. Néanmoins le conseil, qui désirait en l'éloignant mettre un terme à ses pillages, arrêta qu'il lui serait délivré une somme de 50 à 60,000 livres sur la recette des aides. Le duc d'Anjou couvrait son ambition du nom du pape Clément VII; il se proclamait le défenseur de l'Église, et à ce titre dîmes, biens ecclésiastiques, bénéfices, etc., tout lui fut accordé. Le journal du chancelier du duc d'Anjou (1) rend compte des moyens odieux dont son maître se servait pour se procurer l'argent nécessaire à son expédition; il fait voir en outre que Louis était peu pressé de passer en Italie engager une lutte sérieuse contre Durazzo; il se serait volontiers borné à s'emparer sans coup férir de la Provence, laissant Jeanne Ire se tirer des mains de Durazzo comme elle le pourrait. Ce procédé n'entrait pas dans les vues de Clément VII, qui exigea que Louis accomplit enfin ses promesses : il s'y décida à contre-cœur, et le 22 février 1382 il se rendit à Avignon, près du pape, qui, le 30 mai suivant, lui donna solennellement l'investiture du royaume de Naples. Durazzo venait de faire étrangler Jeanne Ire (22 mai 1382), à Muro, place forte de la Basilicate, où il la retenait prisonnière. Louis Ier prit alors le titre de roi. Il quitta la Provence le 13 avec une armée de neuf mille hommes d'armes, qui s'accrut de mille lances que lui amena Amédée VI, comte de Savoie. Les Visconti lui fournirent également des renforts, et le fameux condottiere Giacomo Caldora le joignit à la tête des Napolitains mécontents, qui formèrent depuis le parti dit *Angevin*. Une flotte de vingt-deux galères appuyait en même temps les mouvements de l'armée de terre. Charles III Durazzo n'essaya pas de résister à son rival : il se contenta de garnir ses places, et résolut de n'engager aucune action sérieuse, persuadé que le climat de la Pouille et de la Calabre serait plus funeste aux Français que le fer de leurs habitants. L'événement justifia son attente. Louis vit son armée se fondre sans avoir accompli aucun fait glorieux, et ses trésors (deux millions de florins) se dissipèrent sans lui avoir acquis aucun ami capable de le servir avec fruit. Privé de toutes ressources et prêt à tomber entre les mains de son prudent compétiteur, il mourut de chagrin, dans une petite ville de la Pouille. Il laissa de Marie de Blois, fille de Charles, surintendant de Bretagne, qu'il avait épousée le 9 juillet 1360; deux fils : *Louis II*, qui lui succéda, et *Charles*, duc de Calabre. Le corps de Louis Ier fut rapporté à Angers par ordre de Charles Durazzo, qui prit même le deuil, et fut inhumé à la cathédrale dans un tombeau splendide où les cendres de sa femme vinrent, le 12 novembre 1404, se mêler aux siennes. A. de Lacaze.

(1) C'était Pierre d'Avoir, sire de Château-Frémont, mort en 1390.

Froissart, *Chron.*, t. III, p. 24, 113, 219, 353; t. IV, p. 12-29; t. VIII, p. 100. — Continuat. de la *Chron.* de Nangis, p. 131. — Secousse, *Hist. de Charles le Mauvais*, t. I, p. 128. — Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*, chap. XXVIII et XXXII. — Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. XI, p. 377. — Dom Martenne, *Anecd.*, t. I, col. 251. — Du Prat, *Cartulaire*. — Raynald, *Annales ecclesiast.*, an 1380, § 11; an 1382, § 2. — *Ordonnances de France*, t. V, p. 383; t. VI, p. 465, 467, 553, 564. — Le Laboureur, *Anonyme de Saint-Denis*; Paris, 1663, 2 vol., liv. I, p. 4-21; liv. II, p. 28-44. — Jean Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI*. — Rymer, *Acta*, t. VIII, p. 330, 347. — Bouche, *Hist. de Provence*, t. II, p. 403. — Muratori, *Vita Clementis VII* dans les *Annal.*, t. III. — Guichenon, *Hist. généalogique de Savoie*, t. I, p. 436. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, t. VII. — Le même, *Hist. des Français*, t. X et XI. — Mezeral, *Abrégé de l'histoire de France*. Vies des rois *Charles V* et *Charles VI*. — Félibien, *Hist. de Paris*, t. II, p. 124-152. — Giannone, *Storia civile del Regno di Napoli*. — Bernard de Giraud, *Hist. sommaire des Comtes et Ducs d'Anjou*, etc.; Paris, 1872, in-8°.

LOUIS II d'Anjou, roi de *Naples*, Sicile et Jérusalem, duc d'Anjou, comte de Provence, du Maine, etc., naquit le 7 octobre 1377, à Toulouse, et mourut le 29 avril 1417, à Angers. Fils de Louis Ier, il succéda en 1384 à son père sous la tutelle de Marie de Blois, qui déploya en des circonstances difficiles une grande habileté. Couronné roi en 1389 par le pape Clément VII, il fit voile pour l'Italie, se rendit maître de Naples, et y resta huit années. Chassé par Ladislas (1399), il laissa le comte de La Marche pour défendre les places qui lui demeuraient fidèles, et vint épouser à Arles Yolande d'Aragon, fille du roi Jean Ier, princesse d'un rare mérite, qui joua un rôle considérable dans l'histoire de cette époque. Il soutint Louis d'Orléans contre le duc de Bourgogne, et se rallia ensuite au parti de la cour. En 1409, après s'être présenté au pape, qui le reconnut pour seul roi légitime de Naples, et au concile de Pise, qui excommunia son compétiteur, il essaya de remonter sur son trône. Forcé de regagner la France, il se mêla de nouveau aux affaires, et fiança à son fils aîné, encore enfant, Catherine, fille de Jean sans Peur. Une troisième expédition contre Ladislas ne réussit pas mieux que les autres : il fut battu sur mer, et perdit sept des huit galères qui composaient son escadre (1410).

L'année suivante, Louis d'Anjou, appelé à Rome par Jean XXIII, devint gonfalonier de l'Église, reçut du nouveau pape des secours en hommes et en argent, et entreprit la conquête de son royaume pour la quatrième fois. Le 19 mai 1411, il remporta à Rocca Secca une victoire complète sur Ladislas; mais, la protection du saint-siége s'étant retirée de lui, il retourna à la cour de France. Du parti bourguignon il passa au parti des ducs d'Alençon et de Bretagne; il renvoya Catherine à Jean sans Peur, et prépara l'alliance de sa fille Marie d'Anjou avec le comte Charles de Ponthieu, plus tard Charles VII. En

1415 il visita la Provence, et institua le parlement d'Aix; dans la même année il renouvela et agrandit les priviléges des universités d'Aix et d'Angers. En 1416 il était capitaine de Paris et l'appui le plus fort du malheureux gouvernement de Charles VI. Il réprima la conspiration bourguignonne qui éclata aux fêtes de Pâques de cette année. En 1417, Charles, comte de Ponthieu, gendre de Louis d'Anjou, devint l'héritier présomptif de la couronne. Le duc de Bourgogne publia, le 25 avril 1417, un manifeste, dans lequel il chargeait d'anathème le roi de Naples, et l'accusait d'avoir fait empoisonner le dernier dauphin. Quatre jours après, Louis, qui s'était retiré à Angers depuis quelque temps, succombait dans cette ville, à une cruelle maladie de la vessie. VALLET DE VIRIVILLE.

Direction générale des archives, J 178, 179. KK 243, 244 passim. — Ms La Vallière 127. Ms du roi 1156 A latin. Ms Duchesne 48, *Chronique de Perceval de Cagny*, chap. 22, 43, 45, 48, 40, 61. — Besse, *Recueil de Pièces*, 1660, in-4°. — Anselme, 1726, in-fol., t. I. — *Ordonnances des rois de France*, 9 et 10. — D. Vaissète, *Hist. du Languedoc*. — *Le religieux de Saint-Denis*, édit. Le Laboureur. — Godefroy, *Charles VI*. — Bourdigné, *Chroniques d'Anjou*, 1842, in-8°, t. II, p. 100 à 137. — A. Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans* (à la table). — Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René d'Anjou*; 1825, in-8°; t. I, p. 373 et suiv. — *Jean Chartier*, etc., 1858, in-16. — *Chroniques de Cousinot et de Pierre Cochon*; 1859, in-16. — *Charles VII et ses conseillers*; 1859, in-8° (aux tables).

LOUIS III *d'Anjou*, roi de Naples ou de Sicile, duc d'Anjou et de Touraine, comte du Maine et de Provence, né le 25 septembre 1403, mort à Cosenza (Calabre citérieure), le 15 novembre 1434. Sous la tutelle d'Yolande d'Aragon, sa mère, il hérita, le 29 avril 1417, de toutes les provinces que possédait en France Louis II, son père, ainsi que de ses prétentions sur le royaume de Naples. Dans les premiers jours d'avril 1410, Louis, à peine âgé de sept ans, fut marié à Catherine de Bourgogne, qui en avait dix : l'union fut célébrée à Gien; la jeune princesse fut conduite à Angers pour être élevée avec son futur époux. Dix mille écus d'or furent en même temps payés par le duc de Bourgogne Jean sans-Peur à compte sur la dot de Catherine. Néanmoins, le 20 novembre 1413, Louis II ne craignit pas de faire au duc de Bourgogne, alors à Beauvais, l'injure de lui renvoyer sa fille. Ce fut un motif de plus pour précipiter la guerre entre les factions de Bourgogne et d'Armagnac. En 1417, le duc de Bretagne, Jean V ou VI, dit *le Bon* et *le Sage*, en passant à Angers, conclut le mariage de sa fille Isabelle avec le jeune roi de Sicile; cette nouvelle alliance n'eut pas de suite. Lors des négociations qui eurent lieu en 1418 entre le dauphin et le roi d'Angleterre Henri V, Louis, se montra fort zélé pour la paix; mais le roi d'Angleterre, outre la propriété de la Guyenne et de la Normandie, exigeait la cession de la Touraine, de l'Anjou, du Maine, et la suzeraineté de la Bretagne. Ces conditions étaient inacceptables; les hostilités reprirent avec acharnement. Charles VII, par lettres patentes, datées à Angers du 21 octobre 1424, donna à Louis le duché de Touraine, se réservant les droits royaux avec la ville de Chinon; mais en 1425 les Anglais, commandés par Salisbury, lui enlevèrent le Mans. Cette conquête fut due à l'emploi des canons, que les assiégés entendaient pour la première fois. Honteux de leur défaite, les Manceaux cherchèrent l'année suivante à la réparer; ils s'abouchèrent avec Ambroise de Loré, Guillaume d'Orval, La Hire de Vignolles et quelques autres des plus vaillants capitaines du temps, et les introduisirent dans la ville, dont ils se rendirent facilement maîtres. Le comte de Suffolk, gouverneur de la place, n'eut que le temps de s'enfermer dans la citadelle. Mais, dans la nuit du lendemain, Talbot, accouru d'Alençon, surprit la ville à son tour, et fit trancher la tête aux plus notables bourgeois (1). Cependant Louis III poursuivait avec ardeur ses droits sur le royaume de Naples, que lui disputait Alfonse V, dit *le Magnanime*, roi d'Aragon et de Sicile. Il parut devant Naples, le 15 août 1420, avec quatorze vaisseaux et une assez belle armée. Dès le mois de juin Sforza Attendolo, connétable de Sicile, l'avait fait proclamer roi et la reine Jeanne II l'avait adopté. Maître de la plus grande partie du pays, il était sur le point de chasser son rival hors de la péninsule italique, lorsqu'une mort prématurée vint arrêter ses succès. Il s'était montré brave et généreux. Il avait enfin épousé, le 22 juillet 1431, Marguerite de Savoie, dont il n'eut pas d'enfant. Son frère René, dit *le Bon*, déjà duc de Bar et de Lorraine, lui succéda.

A. D'E—P—C.

Rymer, *Acta*, t. IX, p. 813. — De Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*, t. III, p. 278; t. IV, p. 131. — Monstrelet, *Chronique*, t. III, ch. CXVIII et CCXXXVI. — Le Religieux de Saint-Denis, liv. XXXIII, c. XVIII, p. 903. — Jean Juvénal des Ursins, *Histoire du règne de Charles VI*, p. 301, 306. — Leod. Cribellius, *Vita Sfortiæ*, t. XIX, p. 703. — *Ordonnances de France*, t. XIII, p. 12. — Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*, chap. XCVII. — *Chronique* de Berry, roi d'armes, p. 427. — Le Fèvre de Saint-Remy, *Hist. de Charles VI*, ch. XXXIII, p. 385 et seq. — Aprile, *Chronologia della Sicilia*. — Facio, *Fatti d'Alfonso d'Aragona*. — Bouche, *Hist. de Provence*, t. II, p. 448. — Guichenon, *Hist. généalogique de Savoie*, t. II. — Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*, t. VIII et IX. — Le même, *Hist. des Français*, t. XII et XIII. — Mezeral, *Abrégé de l'hist. de France, règne de Charles VII*. — Giannone, *Storia civile del regno di Napoli*. — Bernard de Giraud, *Sommaire des comtes et ducs d'Anjou*, etc.; Paris, 1572, in-4°. — Zurita, *Annales de Aragon*.

XII. Louis de Sicile.

LOUIS *d'Aragon*, roi de Sicile, né le 4 février 1338, mort le 16 ou 17 octobre 1355. Fils aîné de Pierre II et d'Élisabeth de Carinthie, il succéda, le 8 août 1342, à son père, sous la tutelle de son oncle Jean, duc de Randazzo. Le 15 septembre suivant, il fut couronné à Palerme par un évêque du Péloponnèse, aucun prélat de Si-

(1) Les Anglais ne furent définitivement chassés du Mans qu'en 1448.

cile n'ayant voulu prendre part à cette cérémonie à cause de l'interdit dont le royaume était frappé depuis 1321. A cette époque, la faction des Palizzi, qui appuyait les prétentions des rois de Naples, crut le moment favorable de relever l'étendard de la révolte; ils ameutèrent le peuple de Messine, et occupèrent la citadelle de San-Salvator; mais le régent la reprit d'assaut, et fit pendre Jean Magna, leur chef. L'année suivante (1343), il eut à repousser une invasion des Napolitains, qui avait eu lieu à l'instigation du pape Clément VI. Il gouverna le pays avec beaucoup de sagesse, et mourut de la peste, en 1348, après avoir reconquis sur les Napolitains la ville forte de Melazzo et signé une paix honorable avec la reine Jeanne. Don Blaise d'Alagon prit la direction des affaires; mais ce fut en réalité la reine mère qui gouverna sous son nom. Par son influence les Palizzi furent rappelés dans l'île, et se joignirent au parti de Clermont pour demander l'expulsion des Aragonais. Les troubles qu'ils excitèrent pendant plusieurs années amenèrent la famine. En 1354 ils recoururent à Louis de Tarente, qui envoya une armée, et lui livrèrent Palerme, Trapani, Melazzo et plus de cent villes ou châteaux. L'anarchie qui régnait à Naples empêcha la Sicile de retomber sous le joug des princes d'Anjou, qu'elle avait secoué en 1282 : les troupes étrangères furent rappelées, et Louis resta sur le trône. Il mourut peu de temps après, à l'âge de dix-sept ans, et laissa deux fils naturels. Don Blaise d'Alagon ne lui survécut que quatre jours. Louis eut pour successeur son frère puîné, Frédéric III (*voy.* ce nom). P.

Villani, *Istoria.* — Mariana, *Historia Hispaniæ.* — Burigny, *Hist. gén. de Sicile.* — Muratori, *Annali d'Italia.*

LOUIS *de Savoie*, comte de Piémont, mort le 11 décembre 1418, à Pignerol. Fils du comte Jacques et de Marguerite de Beaujeu, il succéda, en 1402, à son frère aîné, Amé ou Amédée, en qualité de comte de Piémont et de prince d'Achaïe et de Morée. Dès le berceau il avait été laissé sous la tutelle d'Amé VI, dit le Verd, comte de Savoie; en 1383, il l'accompagna dans le voyage que ce dernier fit à Naples en faveur des princes de la maison d'Anjou, et servit ensuite son fils Amé VII, dit le Rouge, en diverses occasions. Ce prince fonda, en 1405, l'université de Turin, fut employé, à cause de son caractère conciliant, pour apaiser le schisme qui désolait l'Église, et assista au concile de Constance. Comme il n'eut point d'enfants de Bonne de Savoie, sa cousine, il institua pour héritier de ses États Amédée VIII, son beau-frère. De cette époque date la réunion du Piémont à la maison de Savoie.

Louis avait un fils naturel, *Louis*, bâtard d'Achaïe, auquel il laissa en partage les seigneuries de Raconis, de Pancalier et de Cavours. Ce bâtard fut nommé, en récompense de ses services, maréchal de Savoie par le duc Amédée VIII; sa postérité s'éteignit à la fin du seizième siècle. K.

Guichenon, *Hist. de Savoie.*

LOUIS, duc de *Savoie*, né le 24 février 1402, à Genève, mort le 29 janvier 1465, à Lyon. Il était le fils aîné d'Amé ou Amédée VIII, et de Marie de Bourgogne; il porta d'abord le titre de comte de Genève, puis celui de prince de Piémont, et donna dès sa jeunesse des marques de valeur et de prudence. En 1432, il épousa Anne de Lusignan, fille de Jean II, roi de Chypre, et en eut huit fils et sept filles. Lorsque son père prit l'habit religieux (1434), il fut chargé de la direction des affaires en qualité de lieutenant général. En 1447, il profita des troubles qui avaient éclaté dans le Milanais pour envahir ce pays; l'armée qu'il y envoya, sous la conduite de son favori Jean de Compeis, après avoir été battue près de la Sesia, remporta une victoire qui fut suivie de la paix. L'année suivante, il contracta une alliance avec Louis de France, depuis Louis XI, qui s'était retiré en Dauphiné, où il agissait en souverain. Il alla même jusqu'à lui donner sa fille, Charlotte, qui n'était âgée que de douze ans (1451). Ce mariage, accompli sans le consentement du roi de France, était une grave offense dont ce dernier résolut de tirer une vengeance éclatante. L'occasion lui en fut donnée par une ligue de la noblesse de Savoie contre le favori Jean de Compeis, qui gouvernait le duc Louis d'une manière absolue. Les conjurés, ayant échoué dans leur projet, furent bannis à perpétuité, leurs biens confisqués, leurs châteaux rasés; vainement le pape, le duc de Bourgogne et le roi de France s'intéressèrent-ils à eux, le duc de Savoie demeura inflexible. Charles VII lui déclara la guerre (1452), assembla quelques troupes et s'avança jusqu'à Feurs; mieux conseillé cette fois par le cardinal d'Estouteville, le duc Louis vint présenter ses excuses au roi, renouvela les anciens traités, s'engagea à rappeler les gentilshommes exilés, et consentit au mariage du prince de Piémont avec Yolande de France. Les dernières années de son règne furent troublées par l'ambition du comte Philippe, un de ses fils. Sous prétexte que sa mère Anne de Lusignan distribuait toutes les places de l'État aux Cypriotes qui l'avaient suivie, Philippe se forma dans la noblesse un parti considérable, poignarda de sa main le commandeur de Varax, et força le duc à se transporter à Genève, où il ne craignit pas de venir le braver. Louis, quoique tourmenté de la goutte, se fit porter à Paris pour demander au roi de France les moyens de rentrer en possession de ses États. Philippe, mandé en France, s'y rendit sans défiance, et fut arrêté dès qu'il parut, et conduit au château de Loches; il y resta prisonnier pendant deux ans. Le duc Louis rentra alors en Savoie (1463) après treize mois d'absence. Sollicité par les grands vassaux de se joindre à eux dans la ligue du *bien public*, il se rendit à Lyon pour avertir son gendre du danger qui le menaçait, et mourut d'une attaque de goutte, dans cette ville. Il avait régné

trente-et-un ans, et eut pour successeur Amédée IX, dit le Bienheureux. K.

Monstrelet, *Chronique*. — Sismondi, *Hist. des Français*. — Guichenon, *Hist. de Savoie*. — *Art de vérifier les dates*. — Claude Genoux, *Hist. de la Savoie*.

LOUIS *de Savoie*, second fils du précédent, né en juin 1431, mort en août 1482. Il épousa, en 1459, Charlotte de Lusignan, veuve de Jean de Portugal, duc de Coïmbre, et devint par sa femme roi de Chypre. Après avoir résisté pendant quatre ans à l'usurpateur Jacques, qui l'assiégeait dans la place de Cérines, il se retira en 1464 à Ripaille, en Savoie, où il mourut. Il ne laissa point d'enfants. Sa veuve fit don du royaume de Chypre au duc de Savoie, Charles Ier. K.

Étienne de Lusignan, *Hist. de Chypre*. — Guichenon, *Hist. de Savoie*.

LOUIS Ier, landgrave de *Thuringe*, mort le 12 janvier 1140. Fils de Louis le Sauteur, qui bâtit en 1070 la ville d'Eisenach, il fut nommé, en 1130, comte provincial ou landgrave de Thuringe par l'empereur Louis le Débonnaire, dont il avait soutenu l'élection. Il succéda à Hermann de Wintzenbourg dans cette dignité, qu'il fixa dans sa famille.

LOUIS II, dit *de Fer*, fils aîné du précédent, mort en 1168 (1). Ce fut un prince cruel et inquiet, qui traita durement ses sujets. Ayant défait en bataille rangée une partie de sa noblesse, il fit atteler les vaincus quatre à quatre à des charrues et leur ordonna de labourer ses domaines. Son surnom lui vint de ce qu'il portait toujours une cuirasse. De sa femme, Judith, fille de l'empereur Conrad III, il eut six enfants.

LOUIS III, dit *le Débonnaire*, fils aîné du précédent, né vers 1152, mort en 1197. Après avoir eu quelques démêlés avec la ville d'Erfurt, il vit la Thuringe envahie et saccagée par Henri le Lion, duc de Saxe (1180). Puis il attaqua à son tour le comte d'Anhalt, vainquit et fit prisonnier Othon, margrave de Misnie, et s'opposa aux empiétements de l'archevêque de Mayence. Vers la fin de sa vie, il suivit l'empereur en Terre Sainte, et y donna de grandes preuves de valeur. Il répudia ses deux femmes, Marguerite d'Autriche et Sophie, veuve de Waldemar, roi de Danemark, parce qu'elles ne lui avaient point donné d'enfants. Son frère puîné Hermann Ier lui succéda.

LOUIS IV, dit *le saint*, landgrave de *Thuringe*, mort le 11 septembre 1227, à Otrante, succéda en 1215 à son père Hermann Ier, et mourut au moment de s'embarquer pour la Terre Sainte. Il eut pour femme Élisabeth de Hongrie (*voy.* ce nom), que ses vertus ont rendue célèbre. Son successeur fut Hermann II, l'un de ses fils. K.

Mallet, *Hist. de Hesse*. — Schmidt, *Geschichte des Grossherzogthum Hessen*.

(1) Quelques chroniques placent sa mort au 14 octobre 1172.

XIII. LOUIS, *princes non souverains* (classés par ordre alphabétique de pays).

LOUIS, comte de *Blois*, mort le 15 avril 1205. Il fut le neuvième comte de Blois, et succéda en 1191 à Thibaut V, son père. En 1196, il se ligua avec les comtes de Flandre, du Perche et de Toulouse contre Philippe-Auguste dont il était neveu par Alix de France, sa mère, et prêta serment de fidélité à Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre. L'année suivante, se trouvant à un tournoi en Champagne, il se croisa, afin d'éviter la punition que méritait sa révolte. Il se distingua au siége de Constantinople, et obtint, dans le partage de la Terre Sainte, la ville de Nicée et ses dépendances. Ayant engagé témérairement la fameuse bataille d'Andrinople, il y perdit la vie. Il eut pour successeur son fils aîné, Thibaut VI, dernier comte de Blois, de la maison de Champagne. P.

Art de vérifier les dates.

LOUIS *de France*, dauphin, né le 1er novembre 1661, à Fontainebleau, mort le 14 avril 1711, à Meudon. C'était le fils aîné de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche; on l'appelait *Monseigneur* ou *le Grand Dauphin*. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par le cardinal de Vendôme au nom du pape Clément IX et de la reine mère d'Angleterre. Son éducation fut des plus soignées; il eut le duc de Montausier pour gouverneur, et pour précepteur Bossuet, alors évêque de Condom, qui composa pour lui le célèbre *Discours sur l'histoire universelle*. Il déploya de bonne heure beaucoup d'adresse dans les exercices du corps, et se montra infatigable à la chasse, qui devint, pour ainsi dire, sa passion dominante. Quant aux soins qu'on prit pour l'instruire, ils furent dépensés en pure perte; il avait pour l'étude un éloignement invincible. « Faites-vous des thèmes? demandait-il à une dame qui lui exposait ses souffrances. — Non, Monseigneur. — Eh bien, vous n'avez qu'une idée imparfaite du malheur. » Cependant ce fut encore pour lui que l'on entreprit la belle collection des auteurs latins appelés improprement *ad usum Delphini* : il ne s'en servit guère, et, s'il faut en croire Mme de Caylus, les efforts qu'on fit pour les lui faire lire n'aboutirent qu'à lui inspirer, pour toute sa vie, le dégoût de la lecture. Le 30 décembre 1679 fut signé son contrat de mariage avec Marie-Anne-Christine de Bavière (*voy.* MARIE-CHRISTINE), princesse qui n'était point belle; mais « sauvez le premier coup d'œil, avait écrit l'envoyé du roi, et elle vous paraîtra agréable ». Le goût qu'elle avait pour la retraite, son humeur souvent impérieuse et inégale, sa dévotion exagérée contribuèrent à éloigner d'elle le dauphin, qui, à l'exemple de son père, chercha de bonne heure à se distraire dans les pratiques secrètes de la galanterie. A peine âgé de treize ans, il avait fait ses premières armes au siége de Dôle (1674), et en 1684 il accompagna

le roi en Flandre, et assista au siége de Luxembourg. En 1688, assisté du maréchal de Duras et de Vauban, il prit le commandement de l'armée du Rhin, qui s'empara successivement de Philipsbourg, de Heidelberg, de Mannheim et de Frankenthal. Il gagna, durant cette courte campagne, le cœur des soldats, qu'il comblait de libéralités et qui lui donnèrent, à cause de sa bravoure, le surnom de *Louis le Hardi*.

En 1690, quelques semaines après la mort de sa femme, qui ne lui laissa point de sujet de la regretter, Louis reprit la campagne, avec le maréchal de Lorges; opposé à l'électeur de Bavière, son beau-frère, il se contenta de ravager le Palatinat ainsi que les électorats de Trèves et de Cologne, sans engager de combat; toutes les villes qui essayèrent la résistance furent brûlées, tous leurs habitants passés au fil de l'épée. Il se trouva ensuite à la prise de Mons (1691) et à celle de Namur (1692), et quitta la Flandre en juin 1693, pour retourner sur le Rhin; mais bien qu'il eût sous ses ordres quatre-vingt mille soldats, il n'osa rien entreprendre contre le prince Louis de Bade, qui s'était retranché dans un camp jugé inattaquable. L'année suivante, il commanda l'armée de Flandre, et ne fit rien de remarquable. N'ayant aucune activité d'esprit ni de caractère, et s'apercevant que le roi ne voulait lui laisser prendre aucune influence, il ne s'occupa point d'affaires politiques, quoiqu'il assistât exactement au conseil des ministres. Il donnait tout son temps au jeu du lansquenet, à la chasse, à la table ou aux plaisirs de l'amour. Quoiqu'il fût gêné dans ses inclinations par son père, il eut d'abord une liaison fort tendre avec Louise de Caumont, fille du duc de La Force, liaison que la dauphine tenta vainement de rompre en mariant, en 1688, Louise au comte du Roure. Cette intrigue n'en devint que plus secrète; il fallut même, pour y mettre fin tout à fait, l'intervention de Louis XIV, qui exila Mme du Roure à Montpellier, en refusant de légitimer une fille qu'elle avait eue du dauphin. Dans la suite ce prince s'attacha à Mme de Choin (*voy.* ce nom), fille d'honneur de la princesse de Conti, et l'épousa secrètement. Plein de soumission pour le roi, il se permettait, dans l'intimité, une critique sévère de sa politique, et ne pouvait être témoin sans éprouver un vif sentiment de jalousie, de l'estime et de l'affection dont on entourait le duc de Bourgogne; il avait reporté toute sa tendresse sur Philippe, son fils de prédilection, déclaré roi d'Espagne en 1700, et qu'il aida, autant qu'il lui fut possible, en toute circonstance. Louis succomba, en quelques jours, à une attaque de petite vérole très-dangereuse qui régnait alors aux environs de Paris. Saint-Simon a tracé en quelques traits rapides le caractère si effacé du grand dauphin. « Il était, dit il, sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très-paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui, qu'il communiquait aux autres, et pour être une boule roulant au hasard par l'impulsion d'autrui, opiniâtre et petit en tout à l'excès, avec une incroyable facilité à se prévenir et à tout croire, absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres, et qui, sans aucune volonté de mal faire, eût été un roi pernicieux.... Chasseur sans plaisir, presque voluptueux, mais sans goût, gros joueur autrefois pour gagner, mais depuis qu'il bâtissait, sifflant dans un coin du salon de Marly et frappant des doigts sur sa tabatière, ouvrant de grands yeux sur les uns et sur les autres sans presque regarder.» Le dauphin fut cependant regretté du peuple, qui, au moins, ne pouvait lui imputer aucun des maux dont il était affligé. « C'était le plus médiocre des princes, dit Duclos. L'état de nullité absolue où son père le tint pendant toute sa vie la lui fit passer dans une continuelle oisiveté. Il passait des journées entières appuyé sur ses coudes, se bouchant les oreilles, les yeux fixés sur une table nue, ou assis sur une chaise, frappant ses pieds du bout d'une canne pendant toute une après-dînée. » On a dit de lui qu'il avait été *fils de roi, père de roi, jamais roi*. De son mariage avec Marie-Christine de Bavière, il eut trois fils, *Louis*, duc de Bourgogne, puis dauphin; *Philippe*, duc d'Anjou, qui fut roi d'Espagne, et *Charles*, duc de Berry. P. L—Y.

Saint-Simon, Villars, Mme de Caylus, Mme de La Fayette, *Mémoires*. — Dangeau, *Journal*. — Louis XIV, *Mémoires militaires*. — Mme de Maintenon, *Lettres*. — Duclos, *Mém. secrets*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

LOUIS *de France*, dauphin. *Voy*. BOURGOGNE (DUC DE).

LOUIS *de France*, dauphin, né le 4 septembre 1729, à Versailles, mort le 20 décembre 1765, à Fontainebleau. Il était le quatrième enfant de Louis XV et de Marie Leczinska. Il montra dans son enfance de si heureuses dispositions et tant de goût pour la vertu, que sa mère disait: « Le ciel ne m'a accordé qu'un fils, mais il me l'a donné tel que j'aurais pu le souhaiter. » En 1745, il accompagna le roi dans la campagne de Flandre et assista à la bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur et d'humanité. A cet événement se borna sa vie publique. Constamment éloigné des affaires, raillé par Mme de Pompadour, qu'il méprisait, il prit un moment les rênes de l'État après l'attentat de Damiens, et à partir de cette époque il fut admis au conseil d'État ou du ministère. Il était tout dévoué aux jésuites, qui espéraient bientôt régner, avec lui, sur la France. Regardé comme le chef d'une cabale dévote, il n'obtenait à la cour que de froids respects. Ce prince supportait avec peine d'être si nul. Dans sa jeunesse, l'amour du travail et celui du bien public lui avaient inspiré une noble activité; mais chaque tentative qu'il avait faite dès lors pour que son père lui confiât quelque partie de

son pouvoir avait été marquée par une disgrâce; il n'avait pu obtenir la permission de se montrer aux armées; lorsqu'il essaya, pour sauver les jésuites, de remettre à son père un mémoire où il accusait le duc de Choiseul d'avoir préparé leur ruine, il s'attira de la part de ce ministre ce propos insolent : « Peut-être, monsieur, serai-je un jour assez malheureux pour être votre sujet, mais certainement je ne serai jamais à votre service. » On a cité du dauphin une foule de traits, d'anecdotes et de maximes qui témoignent de sa piété ardente, de sa douceur, de la pureté de ses mœurs et de son amour du bien. Il disait quelquefois : « Il faut qu'un dauphin paraisse un homme inutile, et qu'un roi s'efforce d'être un homme universel. — Ce qui rend la réforme d'un État si difficile, c'est qu'il faudrait deux bons règnes de suite : l'un pour extirper les abus, et l'autre pour les empêcher de renaître. » Louis mourut à l'âge de trente-six ans; sa mort fut attribuée par les uns à la répercussion d'une dartre qu'il avait voulu faire disparaître; par les autres, à un rhume négligé ou aux fatigues qu'il avait éprouvées au camp de Compiègne. On répandit aussi des bruits d'empoisonnement, en accusant Choiseul, et cette calomnie laissa des traces profondes dans tous les ouvrages du temps. Louis se maria deux fois, en 1745 et en 1747; de Marie-Thérèse, infante d'Espagne, il eut une fille, morte en bas âge; et de Marie-Josèphe de Saxe, huit enfants, dont trois morts en bas âge, trois qui ont régné sous les noms de Louis XVI, Louis XVIII, et Charles X, et deux filles, la reine Clotilde de Sardaigne et Mme Élisabeth. P. L—y.

Boulogne, *Oraison funèbre de Louis*, 1766, in-8°, et *Éloge hist. de Louis*, 1781, in-8°. — Maury (Abbé), *Éloge funèbre de Mgr le Dauphin*; Sens, 1766, in-12. — Thomas, *Éloge du feu Mgr le Dauphin*; 1766, 1767, in-8°. — M.-A. de Villers, *Vie de Louis*; 1769, in 12. — Proyart, *Vie du Dauphin père de Louis XVI*; 1777, 2 vol. in-12 (nombr. édit.). — H. Griffet, *Mém. pour servir à l'histoire de Louis*; 1777, 2 vol. in-8°. — Ch. Durozoir, *Le Dauphin fils de Louis XV*; 1818, in-12.

LOUIS-CHARLES *de France*, dauphin. *Voy.* Louis XVII.

LOUIS Ier *de Flandre*, comte de Nevers, mort le 22 juillet 1322, à Paris. Fils aîné de Robert III de Béthune, comte de Flandre, et de sa seconde femme, Yolande de Bourgogne, il succéda en 1280 à sa mère dans le comté de Nevers. Après avoir été émancipé, il conclut un traité d'alliance avec le Luxembourg (1292) En 1309 il fut accusé, ainsi que son père, d'avoir excité les Flamands à la révolte contre Philippe le Bel. Condamné seul comme coupable, il fut mis en prison au Châtelet de Paris, d'où il s'échappa, et passa en Flandre, où il resta cinq ans. Ayant fait sa paix avec la cour de France (1316), il fut rétabli dans ses domaines, qu'un arrêt du parlement avait confisqués, et ne tarda pas à susciter de nouveaux troubles. Il se joignit au duc de Bourgogne pour disputer à Philippe le Long son droit de succession au trône, envahit la Champagne, et y commit des ravages que ses alliés mêmes désavouèrent. Declaré pour la seconde fois déchu de tous ses biens, il vint a Paris faire sa soumission (1317), et fut force de consentir au mariage de son fils Louis avec la fille du roi (1320). Quelque temps après, il fut enfermé au château de Rupelmonde sur l'accusation, qui ne fut pas prouvée, d'avoir voulu empoisonner son père; il ne recouvra la liberte qu'à la condition de ne jamais reparaître en Flandre, et mourut de langueur à Paris. De Jeanne de Rethel, qu'il avait epousée en 1290, il eut Louis II (*voy.* ci-après), qui lui succeda et fut aussi comte de Flandre, et Jeanne, femme de Jean IV de Montfort, duc de Bretagne. P. L.

Art de vérifier les dates. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

LOUIS Ier *de Nevers*, comte de Flandre et de Nevers, né vers 1304, mort le 26 août 1346, à la bataille de Crécy. Fils aîné du précédent, il succéda dans la même année, d'abord à son père (22 juillet) dans les comtés de Nevers et de Rethel, puis à Robert III de Béthune, son grand-père (17 septembre 1322), dans le comté de Flandre. Cette dernière succession, stipulée dans son contrat de mariage avec Marguerite de France, fille de Philippe le Long, qu'il avait épousée en 1320, lui fut disputée à la fois par son oncle et sa tante, Robert de Cassel et Mathilde de Lorraine, qui en vinrent aux armes, et s'emparèrent de plusieurs forteresses. Soutenu par le marquis de Namur et les communes, le jeune Louis reçut l'hommage de ses sujets; mais Charles le Bel, pour le punir d'avoir pris possession de ses États avant qu'il eût prononcé sur le débat, le fit mettre en prison dans la tour du Louvre. Au bout de quelques jours, il fut reconnu, par arrêt de la cour des pairs (29 janvier 1323), comme l'unique et légitime possesseur de l'héritage qu'on lui contestait.

Plein d'orgueil et meprisant ses sujets, qui osaient pretendre à la liberte, Louis les poussa, par ses exactions et ses violences, à de frequents soulèvements; ils parvinrent enfin à s'emparer de sa personne, et offrirent sa couronne à Robert de Cassel. Mais Charles IV interposa sa mediation, et reussit, en 1326, a faire remettre Louis en liberté. Il effraya les Flamands par ses menaces, et les communes, craignant pour leur riche commerce avec la France, souscrivirent d'humiliantes conditions. Louis n'en fut pas plus tranquille; il profita de la solennité du sacre de Philippe VI, où il porta devant le roi l'épée du couronnement, pour demander à ce prince de le défendre contre la revolte des Flamands. Philippe de Valois ne demanda pas mieux que d'*étrenner* sa royaute par une guerre contre ces bourgeois si fiers des quatre mille éperons d'or ramasses à Courtray. Ses barons répondirent avec empressement a l'appel. On marcha en Flandre avec une armee ou flottaient cent soixante bannières, sans compter celles du roi de Bohême et de plusieurs princes etrangers, accourus pour com-

battre les ennemis communs de toute la noblesse. On arriva devant Cassel; une bataille sanglante fut livrée : les Flamands y périrent presque tous (23 août 1328). Cassel, Ypres, Bergues furent prises; Bruges se rendit, et Philippe, après avoir remis à Louis de Nevers ses États pacifiés, s'en retourna en France, abandonnant les Flamands aux cruelles vengeances du comte.

« L'Angleterre tirait un grand profit de ses laines; c'est surtout la Flandre qui les lui prenait pour les fabriquer et les répandre en draperies dans tous les pays. Il était résulté de là une alliance intime d'intérêts entre l'Angleterre et la Flandre, et des efforts constants de la part des rois anglais pour séparer les Flamands de la France; d'un autre côté, les rois de France avaient toujours cherché à rattacher à eux ce peuple, si important par sa position et ses richesses. La réunion complète avait été manquée sous Philippe IV; mais le lien féodal existait toujours, et la politique des rois français était de protéger les comtes de Flandre contre leurs sujets pour resserrer constamment ce lien (1). »

A la suggestion de Philippe, Louis, qui ne semblait que son lieutenant, fit appréhender tout à coup, en 1336, tous les Anglais qui commerçaient en Flandre; Édouard III usa de représailles. Mais les Flamands refusant de se prononcer contre leur suzerain (car ils se glorifiaient toujours de faire partie du royaume de France, d'en former la première comté-pairie), le brasseur Arteweld, qui avait organisé l'insurrection, conseilla à Édouard de prendre le titre de roi de France. D'un autre côté, Philippe et Louis se résignèrent à d'importantes concessions, qui engagèrent les Flamands à garder la neutralité. Cependant Arteweld finit par les entraîner du côté de l'Angleterre; il rassura la conscience des communes en leur faisant reconnaître Édouard comme roi de France: c'était le moyen d'éluder leur serment de féauté. Édouard promit de rendre aux Flamands Douai, Lille, Béthune, etc.; l'alliance fut conclue à la suite de la victoire navale de l'Écluse, et elle continua de subsister même après la mort du brasseur-roi (1345). Quant à Louis, après avoir rendu au duc de Brabant la seigneurie de Malines, il périt à la bataille de Crécy. De son mariage avec Marguerite de France, qui depuis hérita de l'Artois et du comté de Bourgogne (Franche-Comté), il n'eut qu'un fils, Louis II (*voy.* le suivant).

J. Meier, *Flandriacarum rerum Annales*. — Oudergerst, *Chroniques et Annales de Flandre*. — J. Sander, *Flandria illustrata*. — Delepierre, *Précis des Annales de Bruges*; 1835, in-8°. — Van Praet, *Hist. de la Flandre*; Bruxelles, 1828, 2 part. in-8°. — Warnkœnig, *Hist. de la Flandre et de ses institutions*, trad. de l'allem.; Bruxelles, 1836, 2 vol. in-4°. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

(1) Lavallée, *Hist. des Français*, II, 12.

LOUIS II *de Male*, comte de *Nevers* et de Flandre, fils du précédent, naquit le 25 novembre 1330, à Male ou Marle, près de Bruges, et mourut le 9 janvier 1384, à Saint-Omer. Il combattit aussi à Crécy, et y fut blessé. A peine venait-il de succéder à son père que les Gantois, le retenant prisonnier dans leur ville, l'obligèrent à célébrer ses fiançailles avec une fille du roi d'Angleterre (mars 1347). Louis, qui haïssait mortellement les Anglais, s'échappa, et vint en France, où il épousa, le 1er juillet suivant, Marguerite de Brabant. Après avoir regagné Malines, il prit pour gendre, en 1369, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Ce fut en considération de cette alliance que le roi Charles V rendit au comte Lille, Douai, Béthune et autres villes, et lui fit compter deux cent mille écus d'or; en achetant si cher la main de Marguerite pour son frère, il comptait attacher la Flandre aux intérêts de la France. Depuis trois ans (1379 à 1382), une lutte terrible s'était engagée entre Louis et ses puissantes communes. Tour à tour victorieuses dans cette lutte, la noblesse et la bourgeoisie flamandes exercèrent l'une contre l'autre de sanglantes représailles, jusqu'au moment où les Gantois, par un coup de désespoir, allèrent chercher leur seigneur dans Bruges, le vainquirent, et le forcèrent à se jeter entre les bras de la France. Ce ne fut qu'un cri de joie parmi toute la noblesse lorsqu'il s'agit de tirer l'épée contre cette insolente populace de marchands et d'artisans qui avaient osé chasser leur seigneur. Le conseil du roi se laissa entraîner par l'ascendant du duc de Bourgogne, et Charles VI, à peine âgé de quatorze ans, se mit à la tête d'une puissante armée. Les Français, par un fait d'armes téméraire, forcèrent à Comines le passage de la Lys, marchèrent sur Ypres, qui se rendit sans coup férir, et trouvèrent devant eux les troupes flamandes rangées en bataille aux environs de Rosebecque (26 novembre 1382). Philippe d'Arteweld, qui s'était proclamé régent de Flandre, guidait au combat ses compatriotes; mais ces milices indisciplinées furent mises en déroute au bout d'une demi-heure. La rage des vainqueurs fut impitoyable. Les hérauts d'armes rapportèrent qu'ils avaient compté dans la plaine vingt-six mille cadavres, sans parler des fuyards tués dans la poursuite. On trouva Philippe d'Arteweld gisant parmi les Gantois. Cette journée fut la contre-partie de celle de Courtrai; aussi, en quittant cette dernière ville, qui s'était soumise avec empressement, le roi en ordonna-t-il la destruction, qui eut lieu par les flammes.

Tandis que Charles VI retournait à Paris, les Gantois se ranimèrent, et une armée anglaise, venue à leur secours, reprit sur les Français Dunkerque, Gravelines, Cassel, Bergues. Mais le comte Louis ne vit pas la fin de cette guerre, qui amena une intervention nouvelle de la part de la France; il mourut dès les premiers jours de l'année 1384, de mort naturelle, selon Froissart,

tué d'un coup de poignard par le duc de Berri, d'après Meier. La première version paraît la plus exacte. L'indolence, la prodigalité et les débauches de Louis de Male furent les causes de ses malheurs; il fut l'un des plus puissants princes de l'Europe, et un des plus méprisés, faute de savoir gouverner. C'est sous son règne que fut créée l'audience de Flandre, tribunal destiné à connaître des malversations commises par les officiers de juridictions inférieures. La neutralité, qu'il garda le plus longtemps possible entre la France et l'Angleterre, devint la source de l'opulence de ses États. Il laissa beaucoup d'enfants naturels et une fille, Marguerite, qui, par son mariage avec le duc de Bourgogne, apporta la Flandre à cette branche des Valois, avec les comtés d'Artois, de Bourgogne, de Nevers, de Rethel, et plus tard, le duché de Brabant. P. L.

Froissart, *Chroniques*. — J. Meier, *Flandr. rerum Annales*. — Sander, *Flandria illustrata*.

LOUIS (*Frédéric-Chrétien*), plus connu sous le nom de *Louis-Ferdinand*, prince de *Prusse*, né le 18 novembre 1772, tué près de Saalfeld, le 10 octobre 1806. Fils du prince Auguste-Ferdinand, frère du grand Frédéric, et d'Anne-Élisabeth-Louise de Brandebourg Schnede, il fut gâté par ses parents, qui lui laissèrent de bonne heure toute liberté d'action. Il eut pour précepteur un Français rempli d'instruction, qui lui fit faire de bonnes études. Le prince était d'une force athlétique, vif, emporté. Il excellait à monter à cheval, à tirer les armes, à nager, danser, etc.; mais les qualités qui s'acquièrent par la réflexion lui manquaient. Il fit sa première campagne contre les Français en 1792. Il y gagna l'amitié du roi et l'amour des soldats par sa bravoure aventureuse, son affabilité et sa bienfaisance. Il excita surtout l'admiration de l'armée lorsque, devant Mayence, il chargea sur ses épaules un Autrichien dangereusement blessé et l'emporta hors de la mêlée malgré le feu le plus vif. La paix l'affligea : il regrettait de voir sa carrière sans avancement possible. Ne pouvant maîtriser ses penchants, il fut bientôt en hostilité avec sa famille, les lois et les convenances. Il mécontenta ses chefs par plusieurs actes d'insubordination, et blessa sensiblement Frédéric-Guillaume II, son cousin, en se rendant, au mépris de ses ordres, à Hambourg, pour se rapprocher d'une jeune fille hollandaise dont il était épris, et en faisant un voyage à Berlin malgré la défense du roi. A la fin de 1805 il reçut l'ordre de se rendre en garnison à Magdebourg. La guerre paraissait imminente avec la France. Le prince Louis l'appelait de tous ses vœux, et rejetait hautement toute négociation de rapprochement. Le prince devint ainsi le point d'appui du parti opposé au gouvernement, et osa accuser le roi de lâcheté. Il s'oublia même, dit-on, jusqu'à aller, avec quelques-uns de ses partisans, casser les vitres de l'hôtel du ministre comte Haugwitz, favorable à la paix. Enfin la guerre avec la France fut résolue en 1806. Le prince Louis s'y prépara avec joie. D'après des ordres supérieurs, le prince de Hohenlohe lui confia le commandement de son avant-garde, forte de huit mille hommes. Le 9 octobre il rencontra les Français à Saalfeld. Sans s'informer des forces de l'ennemi, sans attendre de renforts, il engagea l'action. Après des prodiges de valeur, il fut défait et contraint d'ordonner de se replier sur le gros de l'armée. Il resta un des derniers sur le champ de bataille. Deux de ses aides-de-camp furent tués à ses côtés. Enfin, au milieu du désordre, il se trouva en présence d'un maréchal-des-logis du 10ᵉ régiment de hussards français, qui lui cria : « Rendez-vous, colonel, ou vous êtes mort ! » Le prince répondit par un coup de sabre; le Français riposta par un coup de pointe et l'étendit mort. Napoléon fit mettre au *Moniteur*, dans le compte-rendu de ce combat : « Si les derniers instants de la vie du prince Louis ont été ceux d'un mauvais citoyen, sa mort est glorieuse et digne de regrets. Il est mort comme doit désirer de mourir tout bon soldat. On a trouvé des lettres qui font voir que le projet de l'ennemi était d'attaquer incontinent, et que le parti de la guerre, à la tête duquel étaient le jeune prince et la reine, craignait toujours que les intentions pacifiques du roi et l'amour qu'il porte à ses sujets ne lui fissent adopter des tempéraments et ne déjouassent leurs cruelles espérances. On peut dire que les premiers coups de la guerre ont tué un de ses auteurs. » Le prince Louis laissait deux enfants naturels, que le roi anoblit en 1810. J. V.

Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*. — Arnault, Jay, Jouy, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — *Moniteur*, 1806, p. 1278.

LOUIS. *Voy.* ANHALT-COETHEN, BADE, BAVIÈRE, BOURGOGNE et ORLÉANS.

LOUIS LE MAURE. *Voy.* SFORCE.

XIV. Louis *théologiens, savants, littérateurs, artistes, etc.*, par ordre chronologique.

LOUIS *de Grenade*, auteur ascétique espagnol, né en 1505, à Grenade, mort le 31 décembre 1588, à Lisbonne. Il n'avait que cinq ans lorsque la nécessité força son père d'entrer au service d'un couvent comme domestique; la précocité de son esprit frappa le marquis de Mondejar, qui le prit chez lui et le fit instruire. En 1524, Louis entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et y remplit quelque temps l'office de lecteur. Dès cette époque il se prépara, par l'étude des meilleurs auteurs classiques, à enrichir ses discours et ses écrits religieux de ce que l'antiquité avait produit de plus judicieux. Aussi devint-il un prédicateur excellent, et par ses talents oratoires, qui firent l'admiration de ses contemporains, il l'emporta de beaucoup sur son maître spirituel, le bienheureux Jean d'Avila. Après avoir passé huit ans à Cordoue, il alla fonder à Badajoz un monastère, dont il fut le premier prieur. En 1555,

le cardinal Henrique, infant de Portugal, l'appela auprès de lui, et lui remit la conduite de l'archevêché d'Evora. Deux ans plus tard, il fut élu provincial de son ordre en Portugal, où l'on dit que son exemple et ses rares vertus amenèrent une réforme générale dans tous les couvents soumis à son administration. La reine Catherine, qui était régente du pays, choisit Louis de Grenade pour confesseur et pour conseiller; elle ne put jamais le faire consentir à revêtir aucune dignité ecclésiastique; il refusa en particulier l'archevêché de Braga, et ordonna, par un principe de conscience, à son ami Barthélemy des Martyrs de l'accepter. Il acheva le reste de sa longue vie dans la solitude du cloître, passant les nuits à méditer et les jours à entendre les confessions ou à écrire. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages écrits en latin ou en espagnol, dont le pape Grégoire XIII disait qu'en les publiant ce saint religieux avait opéré de plus grands miracles que s'il avait rendu la vie aux morts et la vue aux aveugles. Ils ont été célébrés par saint Charles Borromée, qui y puisait les instructions qu'il faisait à son peuple, et par saint François de Sales, qui ne se lassait point de les étudier et d'en conseiller la lecture (1). Nous citerons de Louis de Grenade : *Guiu de Pecadores lib. II*, s. l. n. d., et Salamanque, 1570, in-8°, trad. en français par Girard : *La Guide des pécheurs;* Paris 1658, 1711, in-8°; 1624, 2 vol. in-12; il en existe également des versions allemande, italienne, polonaise et même grecque. Ce traité, que l'auteur préférait à ses autres écrits, et qu'en le relisant, vers la fin de sa vie, il s'étonnait naïvement d'avoir pu composer, a paru probablement vers 1555 à Badajoz. « Combien, disait-il à ce sujet, devait être pur et salubre l'air d'une ville où a pu croître une telle production! » — *De officiis et moribus episcoporum;* Lisbonne, 1565, in-16; trad. fr., Paris, 1670, in-8°; — *Compendio de la dottrina christiana;* Lisbonne, vers 1564; cet abrégé, écrit à l'invitation de la reine Catherine pour être distribué aux paysans portugais, fut traduit en espagnol (Madrid, 1595, in-4°), et en français (Paris, 1605, in-8°);—*Memorial de la vida christiana;* Salamanque, 1566, 2 vol. in-8°; Barcelone, 1614, in-fol. L'édition originale de cette série d'opuscules date de Lisbonne; Godefroy de Billy et Colin les ont mis en français en 1575 et en 1577; — *Institucion y regla de bien vivir para los que empieçan a servir a Dios;* Barcelone, 1566, in-8°; Madrid, 1616, in-16; trad. en français sous les titres : *Instruction de bien vivre;* Douai, 1585, in-12; et *Manuel d'Oraisons et spirituels Exercices;* Paris, 1579, in-16; — *Libro de la Oracion y Meditacion, III part.;* Salamanque, 1567, in-8°; trad. en français par Belleforest : *Dévotes Contemplations et spirituelles Instructions;* Paris, 1572, in-16. C'est le premier ouvrage composé par Louis de Grenade dans sa solitude de Cordoue; — *Libro llamado Contemptus mundi de Thomas de Kempis;* Madrid, 1567, 1589, in-16. Cette version de l'*Imitation de J.-C.* est regardée comme une des meilleures qui existent dans aucune langue; elle offre une interprétation aussi fidèle que spirituelle du texte, et Lancelot dit, dans la préface de la grammaire espagnole de Port-Royal, qu'elle réunit l'onction à l'élégance. D'après Valère André, elle aurait été imprimée en 1542, à Lisbonne; mais Nicolas Antonio prétend que notre auteur n'a fait que refondre dans son travail celui qui avait paru à Cagliari en 1567; — *Collectanea moralis Philosophiæ;* Lisbonne, 1571, 3 vol. in-8°; Paris, 1582; et sous un titre différent : *Loci communes Philosophiæ moralis;* Cologne, 1604; — *Adiciones al Memorial de la Vida christiana;* Salamanque, 1574, 1577, in-8°; trad. en français par Nicolas Dany : *L'Arbre de vie, ou traité de l'amour divin;* Paris, 1575, in-16; — *Tractatus de perigrinationibus*, trad. de l'espagnol, puis en italien : *Istruzzioni de' Pellegrini che vanno alla Santa Casa e altri luoghi santi;* 1575, in-16; — *Rhetoricæ ecclesiasticæ, sive de ratione concionandi lib. VI;* Lisbonne, 1576, in-4°; réimpr. plusieurs fois, et trad. en français par D. Binet : *La Rhétorique de l'Église;* Paris, 1673, in-8°;—*Conciones de tempore;* Lisbonne, 1575, 4 vol. in-4°; réimpr. à Anvers, 1577-1582, 4 vol. in-8°, etc., et trad. en français par Jean Caron, Paris, 1585-1602, par Colin et par Binet. Plusieurs de ces sermons paraissent avoir été écrits originairement en espagnol. Selon Baillet, Louis de Grenade est peut-être, de tous les prédicateurs, celui dont les sermons ont conservé à la lecture le plus de ce feu qui les animait dans la chaire;—*Conciones de Sanctis;* Anvers, 1580, 2 vol. in-8°. Réunis aux précédents, ces sermons ont paru en 6 vol. à Rome, 1578; à Anvers, 1588 et 1610-1614; à Lyon, 1587 et 1598; — *Silva locorum communium qui frequenter in concionibus occurrere solent;* Lyon, 1582, 1586, 1592, in-8°; Salamanque, 1586, in-4°; — *Introduccion al simbolo de la Fe;* Salamanque, 1582, in-fol.; souvent réimprimée, trad. en plusieurs langues, notamment en japonais par les jésuites, en persan et en français par Nic. Colin : *Catéchisme, ou introduction au Symbole de la foi;* Paris, 1687, in-fol.; l'auteur en rédigea lui-même un excellent abrégé intitulé : *Tractado de la manera de ensenar los Misterios de nuestra Fe*, qui donna lieu à des réimpressions fréquentes; — *De frequenti communione*, traité espagnol, mis en latin par Michel d'Isselet; Cologne, 1586,

(1) Ce dernier écrivait le 8 juin 1606 à un évêque : « Ayez Grenade tout entier, et que ce soit votre second bréviaire; il dressera votre esprit à l'amour de la vraie dévotion et à tous les exercices spirituels qui vous sont nécessaires. Mon opinion serait que vous commençassiez à le lire par la grande *Guide des pécheurs*, puis que vous passassiez au *Mémorial*, et enfin que vous le lussiez tout. »

1591, in-12; — *Vida del maestro Avila*, placée en tête des œuvres de ce religieux et trad. en français; Paris, 1641, in-12; — *Vida de D. fray Bartolome de los Martyres, arcobispo de Braga;* elle a beaucoup servi à Le Maistre de Sacy, comme la précédente à Arnauld d'Andilly; — *Historia ecclesiastica latina*, trad. de l'espagnol par Antoine de Sienne; — *La Escala espiritual de S. Juan Climaco, con anotaciones;* Alcala, 1596, in-12; Madrid, in-4°; la première édition, sans lieu d'impression, est de 1564; — *Dialogo de la Encarnacion de Nuestro Senor;* Barcelone, 1605, in-8°; les interlocuteurs sont saint Ambroise et saint Augustin, etc. L'édition espagnole la plus complète des œuvres de Louis de Grenade a été publiée par Denis Sanchez à Madrid, 1679, 3 vol. in-fol. L'édition latine, due aux soins d'André Schott, a paru à Cologne, 1625, in-fol. Il en existe enfin une édition française, par Simon Martin, imprimée à Paris, 1658-1662, 10 vol. in-8°, et 1688-1690, 2 vol. in-fol. P. L.

Louis Munos, *La Vida y Virtudes de Luiz de Grenada;* Madrid, 1639, in-4°. — N. Antonio, *Biblioth. hispana*, IV, Quetil et Échard, *Scriptores ord. Prædicatorum*, II. — Tournon, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, IV.

LOUIS (*Mathurin*), sieur des Malicottes, jurisconsulte français, né à Saint-Aignan, près Bonnétable, mort après l'année 1657. Il fut tour à tour avocat au siége présidial du Mans et bailli de la Guerche. On a de lui *Remarques et Notes sommaires sur la Coutume du Maine;* Le Mans, 1657, in-fol. Ce livre a longtemps joui d'une grande autorité. B. H.

B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. IV, p. 46.

LOUIS *de Dôle* (*Louis* Bereur, en religion); théologien français, né vers 1600, à Dôle, où il est mort le 29 août 1636. Il était de bonne famille, et entra à seize ans dans l'ordre des Capucins; il y remplit différents emplois, entre autres celui de provincial. On a de lui : *Disputatio doctissima quadripartita de modo conjunctionis concursuum Dei creaturæ ad actus liberos ordinis naturalis, præsertim ad pravos;* Lyon, 1634, in-4°. Il y soutient que, la créature étant libre, Dieu n'a point de part immédiate aux mauvaises actions qu'elle peut commettre; cette opinion a été reproduite, avec tous ses arguments, par Launoy, Bernier et autres controversistes. P.

Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*.

LOUIS *de Byzance*. *Voy*. Byzance.

LOUIS (*Antoine*), chirurgien français, né à Metz, en 1723, mort à Paris, en 1792. Après d'excellentes études chez les Jésuites, il embrassa la carrière de son père, chirurgien major de l'hôpital militaire de Metz, et qui fut son premier maître; ses progrès furent rapides, car à l'âge de vingt-et-un ans, il avait déjà fait plusieurs campagnes en qualité d'aide, puis de chirurgien major de régiment. Appelé à Paris par La Peyronie, il obtint, au concours, une place de *gagnant maîtrise* à la Salpêtrière; bientôt après, il remporta le prix de l'Académie de Chirurgie, qui en 1747 le nomma membre associé. Dès lors commença pour lui une vie de luttes, qui lui fit éprouver de profonds découragements, mais où il eut occasion de déployer de brillantes qualités et de rendre à la science d'éminents services. « Je n'ai été heureux que dans ma jeunesse, disait-il à Desgenettes, en 1792, quand mes succès n'avaient pas encore éveillé l'envie. » Après une polémique fort acerbe avec Lecat au sujet de la priorité d'un procédé de taille, il prit une brillante part à cette lutte mémorable dans l'histoire de l'art, entre les médecins et les chirurgiens, lutte qui eut pour résultat l'émancipation de la chirurgie, et qui fut le point de départ de l'élévation qu'elle atteignit au dix-neuvième siècle. En même temps il défendait contre l'abbé Nollet sa théorie de l'électricité, et rédigeait un Essai sur la nature de l'âme. En 1749 il devint académicien conseiller; contrairement à l'usage qui s'était introduit, il avait voulu conquérir ce nouveau titre en soutenant un examen public, avec une thèse sur les plaies de tête. Cet événement fit grand bruit par la nouveauté de la cérémonie, qui n'avait pas eu lieu depuis plus de cent ans. La protection de La Martinière, qui présidait l'Académie depuis la mort de La Peyronie, fit nommer Louis professeur de physiologie aux écoles de chirurgie et commissaire pour les extraits. Pendant plus de quarante ans, son cours fut assidûment suivi par un nombreux auditoire; quant à ses fonctions à l'Académie, elles se lient étroitement à l'histoire de cette célèbre institution. Morand, le secrétaire perpétuel, était d'une incapacité notoire; aussi se déchargea-t-il sur Louis du soin de publier les tomes II et III des *Mémoires* de l'Académie. En 1752, pour dissiper les terreurs qu'avaient fait naître des écrits sur le danger d'être enterré vivant, Louis publia six lettres sur la certitude des signes de la mort; il y joignit le récit d'expériences sur des noyés, dans lesquelles il démontra l'entrée de l'eau dans les poumons. Vers la même époque il écrivait pour l'*Encyclopédie* ces articles de chirurgie qui, malgré les progrès de l'art, conservent encore tant de valeur. Après avoir été attaché pendant quatre ans à l'hôpital de La Charité, il accepta, en 1761, une place de chirurgien major à l'armée du Haut-Rhin. La paix de 1763 le ramena à Paris. Ce fut vers cette époque que parurent ses nombreux mémoires sur des questions de médecine légale. Avocat et docteur en droit, il s'était acquis une telle réputation de savoir et d'intégrité dans les questions de cette nature que pendant plus de trente ans les rapports qu'il fit aux magistrats déterminèrent presque toujours leurs jugements. La plupart des travaux de Louis sur ces matières ne nous sont pas parvenus; il nous en reste cependant encore plusieurs, notamment l'important mémoire fait à propos de l'affaire de Calas, sur les signes distinctifs du suicide et de l'assas-

sinat. Morand ayant donné sa démission, Louis le remplaça en qualité de secrétaire perpétuel et fit paraître les tomes IV et V des *Mémoires*, non pas avec des observations isolées, comme l'avait tenté Morand, mais avec d'importants travaux, dont il pouvait revendiquer la bonne part. Cette publication fut la source de nouveaux déboires pour lui. Valentin et David l'attaquèrent avec une extrême violence, l'un à propos d'un *mémoire sur le bec de lièvre*, l'autre *sur l'éloge de Lecat*. Louis donna aussi ses soins au tome IV des *Prix de l'Académie*, auquel il ajouta une remarquable préface, et prononça l'éloge des membres décédés, tâche dont il s'acquitta avec beaucoup de talent et de sincérité. Son dernier travail fut un plan de réorganisation du corps savant auquel il appartenait, établi sur des bases plus larges et dans des idées plus libérales (1790). En 1792, Louis mourut à la suite d'un épanchement pleurétique, et l'année suivante, un décret de la Convention supprima toutes les Académies de France.

On a de Louis : *Cours de Chirurgie pratique sur les Plaies d'armes à feu*; Paris, 1746, in-4°; — *Observations sur l'Électricité*; Paris, 1747, in-12; — *Essai sur la nature de l'Ame, où l'on tâche d'expliquer son union avec le corps*; Paris, 1747, in-12; — *Réfutation du mémoire sur la Subordination des Chirurgiens aux Médecins*; 1748, in-4°; — *Lettres d'un Chirurgien de Paris à un Chirurgien de province*; 1748, in-4°; — *Examen des plaintes des Médecins de province*; 1748, in-4°; — *Addition à l'examen des plaintes*; 1749, in-4°; — *Sur les Effets du virus cancéreux*; Paris, 1749, in-12; — *De Vulneribus Capitis*; Paris, 1749, in-4°; — *Lettre sur la méthode de tailler les femmes*; Paris, 1749, in-4°; — *Lettre à Lecat sur la Lithotomie*; Paris, 1749; — *De la Transmission des Maladies héréditaires*; Paris, 1749; — *Lettre sur la Certitude des Signes de la Mort*; Paris, 1752 et 1792; — *Lettre sur les Maladies Vénériennes, dans laquelle on publie la manière de préparer le mercure dont la plus forte dose n'excite pas la salivation*; Paris, 1754, in-12; — *Parallèle des différentes méthodes de traiter les Maladies Vénériennes*; in-12; ouvrage anonyme attribué à Louis par Dezeimeris; — *Principes pour distinguer à l'inspection d'un pendu les signes du suicide d'avec ceux de l'assassinat*; Paris, 1763; — *Sur la Légitimité des Naissances prétendues tardives*; Paris, 1764; — *Sur les Loupes*; 1765, in-8°; — *Recueil d'observations pour servir de base à la Théorie des Plaies de tête par contre-coup*; Paris, 1768, in-12; — *Les Aphorismes de chirurgie de Boerhaave commentés par Van Swieten*; Paris, 1768, 7 vol. in-12; — *Consultation sur l'empoisonnement de Mme de Gallian*; Paris, 1773, in-4°; — *Mémoires sur les sujets proposés pour les prix de l'Académie*; Paris, 1778; — *Précis sur l'histoire, les effets et l'usage de la Saignée*; Amsterdam, 1778, in-12; — *Consultation relative à un Parricide*; 1786; — *Œuvres diverses de Chirurgie*; Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *Éloges*; Paris, 1859, in-18, publiés par M. Dubois (d'Amiens); cinq seulement avaient paru du vivant de Louis. N'oublions pas de rappeler que les tomes II à V des *Mémoires de l'Académie de Chirurgie* forment la partie la plus importante de ses œuvres. On a encore de Louis les articles de chirurgie de l'*Encyclopédie* réimprimés dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de 1772; et des travaux spéciaux en grand nombre dans les journaux du temps, entre autres dans les tomes V, IX, XIV, XVI et XIX du *Journal de Médecine*.

Dr DUCHAUSSOY.

Sue, *Éloge de Louis*. — Bégin, dans la *Biographie Médicale*. — Dezeimeris, *Dict. Histor. de la Médecine*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Dubois (d'Amiens), *Éloges lus dans les séances publiques de l'Ac. de Chirurgie*, 1859, avec notes.

LOUIS (*Victor*), architecte français, né à Paris, en 1735; la date de sa mort est inconnue (1). Il se consacra de bonne heure à l'étude de l'architecture, et obtint un premier grand prix *hors de rang* et le brevet de pensionnaire du roi à Rome. Après y avoir séjourné quelques années, Louis revint en France, et fut chargé de travaux importants. A Paris, il bâtit la galerie du Palais-Royal et la salle du Théâtre-Français, dans laquelle il appliqua pour la première fois le principe des assemblages de charpente en fer; il projeta pour la capitale des embellissements grandioses que l'avenir devait se charger de réaliser en partie. A Besançon il exécuta l'église de Saint-Pierre, et à Dunkerque celle de Saint-Éloi; il travailla à l'embellissement de Nancy et de Lunéville. Mais son chef-d'œuvre c'est le Grand-Théâtre de Bordeaux (2). Cette ville est encore

(1) M. Gaulhieu L'Hardy a prétendu (le premier, à ce que nous croyons), et sans rien donner à l'appui de cette assertion, que Louis était mort à l'hôpital. M. L. Dussieux, dans un livre d'ailleurs fort estimable, les *Artistes français à l'étranger*, avance, nous ne savons sur quel fondement, que Louis mourut à l'hôpital le 7 mars 1807; mais cette date ne saurait être admise, et Louis était sans doute vivant en 1810, car, dans un arrêté pris le 30 juin 1810 par le conseil général de liquidation de la dette publique, il figure avec d'autres personnes à l'égard desquelles « il n'y a lieu à régler en leur faveur aucun droit à aucune créance éventuelle. » Si Louis avait été mort à cette époque, l'arrêté, ainsi qu'il l'a fait, pour divers autres intéressés dans l'affaire du château Trompette, n'eût pas manqué de mentionner sa veuve, ou ses héritiers, ou ses ayants cause.

(2) Le 18 mai 1778, les projets de construction de ce Théâtre furent signés du gouverneur et du corps de ville. Des lettres patentes, du 4 septembre 1773, concédèrent à la ville 4,830 toises carrées de terrain appartenant à l'État; une portion de ces terrains fut revendue pour subvenir aux frais de construction; cette vente produisit 839,228 livres. Le maréchal de Richelieu, qui s'intéressait vivement à ces travaux, les favorisa par des actes d'une volonté ferme. Après sept ans de labeurs, le théâtre fut achevé, et l'inauguration eut lieu le 7 avril 1780, par la représentation d'*Athalie*. La dépense totale s'était élevée à 2,436,523 livres. Par délibération du

redevable à Louis de ses plus belles rues, de ses plus belles maisons; il établit les quatre hôtels placés aux angles du pâté de maisons qui s'étend entre le quai et le Théâtre; un de ces hôtels est devenu la Préfecture. L'exécution de ses plans d'embellissements de Bordeaux, approuvés par Louis XVI, fut arrêté par la révolution de 1789. Louis s'était livré à des achats de terrains; il avait pris avec des associés des engagements qu'il ne put tenir, et se trouva plongé dans les embarras les plus pénibles et dans des procès qui durèrent une vingtaine d'années. Condamné par divers arrêts successifs, dépouillé complétement de la grande fortune qu'il avait jadis possédée (on assure qu'il avait pu, en mariant l'une de ses deux filles, lui donner 500,000 francs de dot), accablé de chagrin, de soucis, de découragement, le grand artiste s'éteignit, sans que l'on sache au juste l'époque et le lieu de son décès. On peut juger de la fécondité de Louis en parcourant les nombreuses productions que renferment son portefeuille et ses livres d'étude. Cette collection précieuse, qu'il avait, en quittant Bordeaux, laissée entre les mains d'un ami, fut longtemps oubliée dans un grenier. En 1846, la municipalité bordelaise en fit l'acquisition pour une somme peu élevée, et ce recueil est aujourd'hui conservé aux archives de l'hôtel de ville. On y trouve des projets complets de places, de jardins publics, de phares, de basiliques, d'académies, d'hôpitaux, de halles, de ponts, de sépultures pour des rois et des pontifes. On y remarque des perspectives qui ont jusqu'à dix-huit pieds de développement. Treize grandes planches relatives à la construction du grand Théâtre ont été publiées par M. Gaulhier L'Hardy; mais il en reste encore un bien plus grand nombre qui n'ont point vu le jour. (Extrait d'un *Histoire du Théâtre de Bordeaux* publié par M. Detcheverry, architecte de cette ville.)

Gaulhier L'Hardy, *Portefeuille iconographique de V. Louis, précédé d'une notice architectonographique sur le Grand-Théâtre de Bordeaux*; 1828, in-8°. — Aug. Marcellin, *Éloge de V. Louis*; Bordeaux, 1834, in-8°. — Vaudoyer, *Lettre à M. Marcellin sur l'architecte Louis*; Paris, 1837, in-8°. — *Douze Lettres de Victor Louis* (1776-1777), publiées par Ch. Marionneau; Bordeaux, 1858, in-16.

LOUIS (*Louis-Dominique*, baron), homme d'État et financier français, né à Toul, le 13 novembre 1755, mort à Brie-sur-Marne, le 26 août 1837. Cadet d'une très-nombreuse famille, il fut dès son enfance destiné à l'état ecclésiastique; il entra en 1780 dans les emplois publics avec une charge de conseiller clerc à la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris. De cette époque aussi date sa liaison avec plusieurs hommes distingués, entre autres avec l'économiste Panchaud, qui l'initia aux premiers éléments des sciences politiques. Il eut encore le bonheur de rencontrer un patronage, qui depuis lors ne lui a jamais fait défaut, celui de M. de Talleyrand. A l'exemple de son protecteur, le jeune et ambitieux abbé entra dans le mouvement qui entraînait alors la France vers la voie des réformes. Il fit partie de l'assemblée provinciale d'Orléans, contribua à la rédaction de ses cahiers, et l'on cite un discours qu'il prononça dans cette réunion, en 1788, comme empreint des idées les plus libérales. Le 14 juillet 1790, lors de la fête de la Fédération, Louis fut un des prêtres qui assistèrent l'évêque d'Autun pour la célébration de la messe du Champ de Mars. Chargé d'abord, sous l'administration de Montmorin, de diverses missions diplomatiques, il fut nommé en janvier 1792 ministre en Danemark (1); mais les événements ne lui permirent pas de se rendre à son poste, ni même de rester à Paris : au commencement de 1793 il émigra en Angleterre. Ce pays marchait alors à la tête des nations par le développement de sa fortune publique et le mécanisme de ses institutions de crédit; Louis en fit le sujet d'une étude soutenue, et put acquérir ainsi ces idées précises qui l'ont toujours guidé depuis.

Après le 18 brumaire, Louis songea à rentrer dans sa patrie; on le recommanda au général Suchet, qui lui obtint un emploi dans les bureaux du ministère de la guerre. Il y fut chargé de réorganiser la comptabilité, délaissée depuis longtemps. Quelques amis s'étant étonnés de le voir accepter ces fonctions modestes : « Si je ne remplis pas bien cette place, leur dit-il, elle est trop élevée pour moi; mais si je sais y suffire, je me charge de la grandir. » Il n'eut besoin en effet que de peu de temps pour apurer tous les comptes de ce grand service. En 1806, Dejean le chargea d'un travail analogue dans les bureaux de la Légion d'Honneur, et cette double tâche remplie avec succès lui valut un brevet de maître des requêtes au conseil d'État. En 1810 une commission fut instituée pour liquider les dettes de la Hollande, qui venait d'être réunie à la France; on envoya Louis pour en diriger les opérations. Il reçut la même mission dans la

25 juillet 1774, il avait été alloué à l'architecte, pour appointements, indemnités, honoraires et gratification, un sol et demi par livre du montant de toutes les sommes dépensées. On ne tint point compte de cet engagement, et on fit supporter à Louis un rabais considérable, le rendant ainsi responsable des retards contre lesquels il avait lutté avec une énergie infatigable, et du surcroît de dépenses qui en était résulté, de lenteurs contre lesquelles il avait usé ses forces. Les matériaux avaient presque doublé de prix. En 1788, Louis adressa à la ville une requête afin d'obtenir une pension à laquelle il avait bien droit. Non-seulement cette demande fut repoussée; mais la municipalité bordelaise, répondant au comte de Vergennes, qui l'avait consultée à ce sujet, insista beaucoup sur la vanité de Louis, qui l'avait amené à ajouter au théâtre un péristyle, des colonnades, des promenades dans le pourtour des bâtiments, des peintures au plafond. La ville conclut ainsi qu'elle ne devait aucune reconnaissance à l'architecte pour la construction d'une salle trop vaste et trop dispendieuse.

(1) Et non en Suède, comme on l'a écrit dans plusieurs biographies.

partie de la Westphalie devenue française. Le rapport qu'il remit à ce sujet au gouvernement concluait à la libération complète. « Mais vous voulez donc me ruiner? s'écria Napoléon en lisant ce rapport. — Non, Sire, répondit Louis, les gouvernements ne se ruinent pas en payant légalement leurs dettes; ils fondent au contraire leur crédit. » En 1811, il obtint le titre de conseiller d'État. Vers ce temps, le gouvernement napolitain voulut lui confier la création et la direction de plusieurs institutions financières; on en parla à l'empereur, qui refusa de le laisser partir. « Quel est donc cet homme, dit-il, pour lequel tout le monde demande, et qui, lui, ne demande rien? Qu'il reste. » Comme dédommagement, Louis fut créé baron et il entra, sous le comte Mollien, à la direction du contentieux des finances : la nouvelle banque de l'État, connue sous le nom de caisse de service, était aussi dans ses attributions. Lorsque la loi concernant la vente des biens communaux fut discutée en 1813 par le corps législatif, Louis, chargé de soutenir le projet, prononça un discours qui lui a été reproché depuis comme une palinodie : « De même que Charlemagne, disait-il, en parlant de Napoléon, on le voit ordonner la vente de l'herbe de ses jardins, lorsque sa main distribue à ses peuples les richesses des nations vaincues. »

On connait les événements de 1814 et la part qu'y a prise le prince de Talleyrand. Ce fut sous les auspices de ce diplomate que Louis fut placé par la commission du gouvernement provisoire à la tête des finances. Quand il prit possession de ce ministère, le trésor était entièrement vide; depuis trois mois les impôts ne rentraient plus; le 31 mars, vers la fin de la journée, on avait reçu une somme de 24,000 fr., qui avait été portée sur-le-champ aux Tuileries. A peine put-on réunir les jours suivants, en épuisant toutes les caisses publiques, environ 300,000 fr. Ce fut le 15 avril seulement que, sur les 10 millions trouvés dans les bagages de l'impératrice, le ministre put encaisser 9,500,000 fr. en les arrachant, pour ainsi dire, à l'avidité des courtisans du nouveau régime. S'il faut en croire les écrits de cette époque fertile en intrigues, Louis, interrogé par l'empereur de Russie sur l'état de l'opinion, en France, aurait été amené à dire en parlant de l'empire : « C'est un cadavre; seulement, il ne pue pas encore! » A-t-il réellement prononcé ces mots? on aimerait à en douter; mais il faut convenir qu'ils étaient assez dans la forme de son langage.

A son entrée à Paris, le 3 mai suivant, Louis XVIII confirma le baron dans ses fonctions ministérielles. On a jugé bien diversement les opérations financières de cette époque et le plan général adopté par Louis; mais ce qui eût dû rester au-dessus de toute discussion, c'est la mesure par laquelle le gouvernement accepta les dettes antérieures à 1814. Cet acte de loyauté, sur lequel repose encore aujourd'hui la base de notre crédit public, est dû aux avis du ministre des finances. En présence d'un trésor épuisé, d'un avenir chargé des plus tristes prévisions, d'un déficit dont on s'exagérait d'abord considérablement l'importance, il fit preuve d'une remarquable énergie en soutenant, contre une grande partie de l'entourage du roi, la cause des créanciers de l'État. Après examen, l'arriéré se trouva fixé entre 750 et 800 millions, dans lesquels était comprise une somme de 30 millions, dont Louis XVIII se reconnut débiteur envers plusieurs personnes. Mais, quel que fût le chiffre du déficit, il n'en fallait pas moins aviser aux moyens de remboursement. Les créanciers reçurent des obligations du trésor royal; ces valeurs étaient garanties par une portion des bois de l'État et par les biens encore disponibles des communes. Comme on espérait que la vente de ces propriétés pourrait s'effectuer en peu de temps, on échelonna l'échéance des obligations sur une période de trois années, et l'intérêt fut fixé à 6 ou à 8 pour 100, suivant que l'époque du remboursement était plus ou moins éloignée. Ce moyen ne réussit pas; les obligations se discréditèrent aussitôt, malgré tous les efforts du ministre pour en soutenir le cours. Il fallut en revenir au système le plus simple, celui de donner aux porteurs d'obligations la faculté de convertir leurs titres en inscriptions de rente. Presque tous se hâtèrent d'en profiter. Les droits réunis avaient été abolis; sans avoir égard aux clameurs que ces impôts ont toujours soulevées en France, et dont le public, trompé par les intéressés, se fait si volontiers l'écho, le baron Louis les fit rétablir, sous le nom de *contributions indirectes.*

La ligne invariable qu'il s'était tracée en matière administrative, il n'eut pas le bonheur de l'avoir en politique. S'il n'a pas, comme on l'a prétendu, conseillé le séquestre des biens de Napoléon et de sa famille, il en a du moins contre-signé l'ordonnance. On regrette aussi de le voir engager avec le duc de Gaëte une polémique où la justice et la modération lui firent également défaut. Louis publia à ce sujet une brochure ayant pour titre : *Opinion d'un créancier de l'État sur le budget.*

La période des Cent Jours, considérée au seul point de vue des finances, eut pour résultat d'accroître le déficit de 600 millions. Le baron Louis, qui avait suivi le roi à Gand, vint reprendre son portefeuille le 9 juillet 1815. Lors de son départ, il avait laissé 50 millions dans la caisse du trésor; il n'en retrouva plus que 2. La situation générale s'était aussi fort aggravée: la présence des troupes étrangères faisait peser sur le pays la lourde charge des réquisitions; il était urgent d'y mettre un terme. Dans ce but on eut recours à toute une série d'expédients. Des avances furent demandées aux receveurs généraux; l'ordonnance du 16 août établit une

bution extraordinaire de 100 millions, ble emprunt forcé mis sur les familles et que l'on remboursa par la suite; enfin, e de Paris dut se charger d'une rente an- d'un million pour sa part des frais d'oc- on. Pendant les Cent Jours, Napoléon aliéné au financier Ouvrard, moyennant illions, une partie de rentes appartenant à se d'amortissement. Le baron Louis annula e de ce marché, et Ouvrard, qui déjà avait ces rentes, se vit obligé de les livrer et des sommes énormes. Cependant, le ca- du prince de Talleyrand dut se retirer de- le mauvais vouloir des alliés; le 26 sep- e 1815, Louis fut remplacé par le comte tto. En récompense de ses services il reçut e de ministre d'État, membre du conseil , et fut nommé grand-croix de la Légion neur (28 septembre 1815). Ayant été élu en temps député dans les départements de la et de la Meurthe, c'est ce dernier qu'il alla enter à la chambre. Dans cette assemblée, elle on a donné le nom de chambre introu- , Louis siégea parmi les libéraux du parti ste. Il fit partie de la majorité dans la nou- chambre élue après l'ordonnance de disso- du 5 septembre 1816, et dans le cabinet é par le marquis Dessoles, mais dont cazes était le chef réel, Louis reprit le por- le des finances le 30 décembre 1818. Dans nouvelle phase de son administration, il pa beaucoup de simplifier la comptabilité; lit dans les départements des livres auxi- du grand-livre de la dette publique. Ces res, connus sous le nom de *petits grands* , ont puissamment aidé à répandre, à ater pour ainsi dire en province les rentes tat. Le monopole du tabac, soumis par lui men des chambres, fut de nouveau et proposition laissé au gouvernement.

modifications que le pouvoir était d'avis rter à la loi électorale de 1817 entraînè- retraite de plusieurs membres du cabinet étaient opposés à ce projet. Dessoles, on-Saint-Cyr et Louis remirent leur démis- e 19 novembre 1819. A compter de cette e, soit qu'il obéît à ses convictions, soit par utre motif, Louis entra dans les rangs de sition, et se prononça avec tant de vivacité ne réunion publique, que le titre de minis- État lui fut retiré par ordonnance du 12 mai le ministère parvint aussi à faire échouer ndidature aux élections de 1823. Il ne à la chambre qu'en 1828 et comme dé- e la Seine. Quoique siégeant toujours au , il votait avec la gauche dans toutes les stances importantes; il fit partie des 221, a la fameuse protestation contre les or- nces du 25 juillet 1830.

estauration, malgré l'énormité des char- 'elle avait eu à supporter, était pourtant ue, à force d'ordre et d'économie, à met- tre les finances publiques dans une situation prospère : la dette allait être éteinte quand éclata la révolution. En trois jours, tout changea de face. Les événements de ce genre font naître, on le comprend, des dépenses hors de toute proportion avec les ressources disponibles. Le trésor, assiégé par des exigences inouïes, paye en quelque sorte sans compter, et se trouve vide en un moment. De plus, en 1830 une guerre avec l'étranger paraissait imminente, et cette expectative exigeait des armements immédiats, considérables. Réorganiser le service du trésor, ramener la confiance, rétablir le crédit, préparer la voie à des ressources extraordinaires, tels furent les premiers soins à prendre par les hommes qui s'étaient chargés des affaires. Casimir Périer pensa que le baron Louis pouvait seul suffire à cette lourde tâche et offrir aux intérêts effrayés une garantie suffisante. Celui-ci accepta, et, comme en 1814, déploya dans ces moments difficiles un grand courage et une grande habileté. Jugeant avec raison que le lendemain d'une révolution est un temps mal choisi pour jeter, par des réformes radicales, la perturbation dans les revenus publics, il s'opposa de toutes ses forces aux projets qui eussent attaqué la base même de l'impôt. On adoucit toutefois certaines formes de perception. Louis-Philippe l'avait maintenu au ministère le 11 août; Louis y resta jusqu'au 2 novembre. Ce fut Laffitte qui le remplaça; mais celui-ci ne tarda guère à subir ces épreuves qui l'ont si promptement séparé de la monarchie nouvelle, et le baron Louis, dont on devait croire la carrière terminée, reprit encore une fois le fardeau des affaires (13 mars 1831). Il avait cédé aux instances multipliées de ses amis et surtout de Casimir Périer, chef du nouveau cabinet. Il avait alors plus de soixante-quinze ans. A ce moment, le déficit du service ordinaire n'était pas de moins de 240 millions, et l'on ne savait comment payer le semestre de la rente qui allait échoir dans quelques jours. Le baron Louis proposa de mettre un supplément de taxe sur la contribution foncière et les patentes. En outre, pour faire face aux frais extraordinaires résultant des armements, on se hâta de réaliser une partie du crédit alloué précédemment par les chambres : 120 millions furent adjugés à titre d'emprunt à une compagnie de banquiers et de receveurs généraux, la seule qui se présenta.

Un changement ministériel eut lieu le 11 octobre 1832; le baron Louis, remplacé par Humann, se retira définitivement pour aller passer ses derniers jours dans sa propriété de Brie-sur-Marne. Une ordonnance royale, datée du jour même de sa retraite, lui conféra la qualité de pair de France.

Pendant sa longue existence, Louis a rencontré des amitiés dévouées, mais aussi de nombreux détracteurs. Les uns ont admiré son équité, la droiture de son esprit, ses qualités d'homme

privé; les autres n'ont vu que la rudesse de caractère et l'inflexibilité de l'administrateur. Il n'eut jamais l'art de ramener à lui ses adversaires politiques, dont souvent il se fit des ennemis acharnés. Dans les assemblées parlementaires, en dehors de ses discours préparés, il ne prenait guère la parole que par des interruptions acerbes et même violentes. Ses idées nettes et arrêtées se traduisaient parfois en boutades singulières. Interpellé un jour au conseil d'État par Napoleon, il répliqua avec brusquerie : « Un État qui veut avoir du crédit doit tout payer, même ses sottises ! » Plus tard, pendant son séjour au ministère, une foule de solliciteurs se pressaient dans l'antichambre. Il ouvre tout à coup la porte : « Que me voulez-vous ? dit-il aux assistants surpris. Vos conseils ? Je n'en ai que faire. Vos dénonciations ? Je ne les écoute pas. Des places ? Je n'en ai qu'une à votre service, c'est la mienne; prenez-la, si vous voulez. » Il avait fait une assez grande fortune en achetant à Bercy, dès 1810, des terrains qui acquirent une grande valeur par la suite. On l'accusa d'avoir spéculé sur les fonds publics, et l'on prétendit qu'il faisait le commerce des vins; ces allégations ne paraissent reposer sur aucun fondement. A. Vicque.

D'Audiffret, *Du Système financier de la France* ; 1852, 2 vol. in-8°. — J. Bresson, *Histoire financière de la France*, 1829, 2 vol. in-8°. — Bajot, *Chronologie ministérielle*. — Comte de Saint-Cricq, *Éloge du baron Louis* ; Paris, 1838, in-8°. — *Moniteur universel* de 1792 à 1837. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*.

LOUIS (*Jean-Antoine*), dit du *Bas-Rhin*, homme politique français, né à Bar-le-Duc, le 10 mars 1742, mort le 19 août 1796. Il était commis à l'intendance d'Alsace lors de la révolution, dont il prit la cause avec enthousiasme. Le département du Bas-Rhin le députa en septembre 1792 à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI en ces termes : « J'ai consulté les fastes de la révolution : j'ai vu constamment Louis en insurrection contre la nation. Le Code pénal prononce la mort; je vote pour la mort ! » Il vota contre le sursis et contre l'appel au peuple. Nommé le 14 septembre 1793 membre du comité de sûreté générale, il fit rapporter le décret qui ordonnait aux comités révolutionnaires de rendre compte des motifs des arrestations. Cependant il se montra moins violent que ses collègues, et fit mettre en liberté (19 frimaire an II, 9 décembre 1792) les officiers municipaux de Neuf-Brisach, accusés d'avoir refusé d'obéir aux réquisitions militaires de Le Bas et de Saint-Just. Le 24 nivôse an II (13 janvier 1794) il attesta la falsification d'un décret attribuée à Fabre d'Églantine. Il fut élu président des Jacobins, puis de la Convention le 17 messidor an II (5 juillet 1794). Durant l'an III, il fit décréter la formation d'une compagnie pour chaque section de Paris. Après le 9 thermidor, il défendit avec Lindet et Carnot les membres des comités de sûreté générale et de salut public, dont pourtant il avait combattu souvent les mesures sanguinaires. On a de Louis plusieurs brochures politiques ou financières, aujourd'hui sans intérêt. H. L.

Le Moniteur universel, an II, n° 265, 81, 116, 269, 277; an III, n°s 84, 284. — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815). — *Galerie historique des Contemporains* (1819).

*LOUIS (*Pierre-Charles-Alexandre*), médecin français, né à Aï (Champagne), en 1787. Reçu docteur à Paris, en 1813, il voyagea en Russie après la restauration, et ne revint en France que vers 1823. Après avoir passé plusieurs années à l'hôpital de la Charité, il fut successivement médecin de la Pitié et de l'Hôtel-Dieu, et résigna ses fonctions en 1854. Membre de l'Académie de Médecine depuis 1826, il se rendit, en 1828, à Gibraltar pour y étudier la fièvre jaune avec les docteurs Chervin et Trousseau, et fut opposé au sentiment de Chervin, qui ne croyait pas à la contagion de cette maladie. Esprit sage et même sceptique dans la pratique médicale, M. Louis a puissamment contribué à la chute de la doctrine de Broussais. On a de lui : *Recherches d'anatomie pathologique sur l'estomac, sur les intestins, le foie, le péricarde, les morts subites et imprévues, les morts lentes et prévues, mais inexplicables*, etc.; Paris, 1826, in-8°; — *Recherches anatomiques, pathologiques et thérapeutiques sur la maladie connue sous les noms de fièvre typhoïde, putride, adynamique, ataxique, bilieuse, muqueuse, gastro-entérite, entérite folliculeuse, dothinentérie, etc., comparée avec les maladies aiguës les plus ordinaires*; Paris, 1828, in-8°; 1840, 2 vol. in-8°; — *Recherches anatomiques, pathologiques et thérapeutiques sur la phthisie*; Paris, 1829, in-8°; 1843, in-8°; — *Examen de l'Examen de M. Broussais relativement à la phthisie et à l'action typhoïde*; Paris, 1834, in-8°; — *Recherches sur les effets de la saignée dans quelques maladies inflammatoires, et sur l'affection de l'émétique et des vesicatoires dans la pneumonie*; Paris, 1835, in-8°. J. V.

Sachaile, *Les Médecins de Paris*. — Isidore Bourdon, *Dict. de la Convers.* — *J. des Débats* du 6 juin 1837. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LOUIS-NAPOLÉON. *Voy.* Napoléon III.

FIN DU TRENTE-ET-UNIÈME VOLUME.

